HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

1450
1
DD
3
A3
Bd 29

Publicationen

aus den

K. Preußischen Staatsarchiven.

Neunundzwanzigster Band.

P. Bailleu, Preußen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Correspondenzen. Zweiter Theil.

Veranlaßt und unterstützt durch die K. Archiv-Verwaltung.

Leipzig

Verlag von S. Hirzel

1887.

Preußen und Frankreich

von 1795 bis 1807.

Diplomatische Correspondenzen

herausgegeben

von

Paul Bailleu
Kgl. Geheimen Staatsarchivar.

Zweiter Theil.

(1800—1807.)

Veranlaßt
und unterstützt
durch die
K. Archiv-Verwaltung.

Leipzig
Verlag von S. Hirzel
1887.

929169

Das Recht der Übersetzung ist vorbehalten.

Vorwort.

Die in dem vorliegenden zweiten Bande veröffentlichten Aktenstücke zur Geschichte der Beziehungen zwischen Preußen und Frankreich von 1800 bis 1807 sind im Wesentlichen denselben archivalischen Sammlungen entnommen, denen die im ersten Bande vereinigten Aktenstücke entstammen.

Die fortgesetzten und von der französischen Regierung mit stets gleicher Liberalität geförderten Forschungen in den Pariser Archiven brachten zwar für die Kenntniß der französischen Politik kaum ein Ergebniß, welches über die in der Correspondenz Napoleon's des Ersten gegebenen Aufklärungen hinausginge. Desto reichhaltiger erwiesen sich für die Kenntniß der Zustände und Personen am preußischen Hofe, namentlich in den Jahren 1805 und 1806, die Berichte des allezeit wohl informirten französischen Gesandten Laforest, die bisher nur Lefebvre unbefangen benutzt hatte, während sich die Anschauungen der Staatsmänner Napoleon's über Preußen aus dem noch unbekannten Briefwechsel Talleyrand's mit Hauterive entnehmen ließen.

In den Beständen des Preußischen Geheimen Staatsarchivs fanden sich neben dem amtlichen Schriftwechsel des Ministeriums mit der Gesandtschaft in Paris auch Abschriften einiger aus dem Kabinet König Friedrich Wilhelm's herrührenden Schriftstücke, welche, von besonderer Wichtigkeit für die Geschichte des Jahres 1803, die zwischen dem König und seinem Minister entstandenen Meinungsverschiedenheiten in scharfer Weise hervortreten lassen. Bei aller Fülle und Reichhaltigkeit dieses Materials zeigten sich doch zwei empfindliche Lücken: die Verhandlungen über den Vertrag vom 23. Mai 1802 sind anscheinend im Besitz Lombard's verblieben und mit dessen übrigen politischen Papieren verloren gegangen, die Akten über die Vorgeschichte des Krieges von 1806 sind auf Veranlassung des Grafen Haugwitz verbrannt worden.

Um so willkommener war eine Ergänzung des vorhandenen Materials, die erst während der Arbeit selbst unerwartet eintrat. Vor einigen Jahren wurden die nachgelassenen Papiere Lucchesini's, von denen schon früher einige Stücke zum Vorschein gekommen waren, für das Geheime Staats-Archiv erworben. Außer zahlreichen eigenhändigen Schreiben Hardenberg's, Lombard's und Anderer enthielt dieser Nachlaß gerade für die Geschichte der Jahre 1802 und 1806 eine Anzahl Aktenstücke, welche unsere bisher so lückenhaften Kenntnisse in der erwünschtesten Weise vervollständigen und berichtigen. Für die Vorgeschichte des Krieges von 1806, deren Aufhellung die vornehmste Aufgabe dieses Bandes bilden mußte, lieferte auch das Kriegs-Archiv des Generalstabs in den Berichten Blücher's und anderen Schriftstücken einige werthvolle Beiträge. Wenn bei alledem über einzelne Phasen der Entwickelung im August und September 1806 noch nicht alle Zweifel gehoben sind, so glaubt der Herausgeber doch, daß wenigstens die Verhältnisse und Ursachen, aus denen am 8. August 1806 der verhängnißvolle Entschluß zur Mobilisirung des preußischen Heeres hervorging, gegenwärtig klar und anschaulich zu Tage liegen.

Berlin, Anfang März 1887.

Paul Bailleu.

VII

Inhalt.

Seite

Einleitung.

I. Der Vertrag vom 23. Mai 1802 IX
II. Verhandlungen über Hannover. 1803. XXVIII
III. Neutrale Stellung Preußens zwischen Frankreich und Rußland 1804. 1805 . XLVII
IV. Allianz mit Frankreich. 1805. 1806 LVII
V. Bruch der Allianz mit Frankreich. 1806 LXVII
VI. Krieg und Friede. 1806. 1807 LXXX

Aktenstücke aus dem Jahre 1800 1
Aktenstücke aus dem Jahre 1801 16
Aktenstücke aus dem Jahre 1802 67
Aktenstücke aus dem Jahre 1803 123
Aktenstücke aus dem Jahre 1804 233
Aktenstücke aus dem Jahre 1805 332
Aktenstücke aus dem Jahre 1806 430
Aktenstücke aus dem Jahre 1807 588

Erster Anhang.
Schreiben Friedrich Wilhelm's III. an Napoleon. 1805 April 28 . . 600

Zweiter Anhang.
Aus dem Briefwechsel Talleyrand's mit Hauterive. 1805—1806 . . . 602

Dritter Anhang.
Eine Apologie Lombard's. 1806. 614

Vierter Anhang.
Der Rücktritt des Grafen Haugwitz 1804. 621

Fünfter Anhang.
Aus dem Nachlaß Lucchesini's 627

Register. 637

Einleitung.

I. Der Vertrag vom 23. Mai 1802.

Die große Coalition des Jahres 1799 war infolge der Entzweiung Rußlands mit seinen bisherigen Verbündeten Österreich und England zerfallen; Österreich, bei Marengo geschlagen, hatte seine italienischen Eroberungen aufgeben und die Waffen niederlegen müssen. Eine friedliche Strömung, stärker als je seit acht Jahren, ging im Herbst des Jahres 1800 durch die Politik des europäischen Festlandes. Von österreichischer Seite wurde Graf Ludwig Cobenzl zur Anknüpfung von Friedensverhandlungen nach Frankreich geschickt, und, was noch schwerer ins Gewicht fiel, zwischen Rußland und Frankreich kam es zu Unterhandlungen, welche dem Kriegszustande ein Ende machten und eine Verständigung über die großen Fragen der allgemeinen Politik anbahnten. Es schien, als ob die Epoche der Kriege und Umwälzungen ihrem Ende zuneige und als ob die europäischen Mächte zugleich die Grenzen ihrer Territorien und ihre politischen Beziehungen zu einander endgiltig und dauernd regeln wollten.

Diese Wendung der Dinge, besonders aber die Annäherung Österreichs und Rußlands an Frankreich, nöthigte auch Preußen, aus der seit einem Jahre beobachteten Zurückhaltung herauszutreten und wieder thätiger an der allgemeinen Politik theilzunehmen, um bei der bevorstehenden Neuordnung der Dinge auch dem preußischen Interesse vollständige Berücksichtigung zu sichern.

Noch immer beruhte die preußische Politik auf dem Grundsatz der Neutralität, die man seit dem Frieden von Basel trotz vorübergehender Schwankungen schließlich stets festgehalten hatte. Je mehr der Krieg zwischen Frankreich und Rußland diese Politik der Neutralität gefährdet hatte, mit um so größerer Genugthuung begrüßte man jetzt die Annäherung der beiden Staaten an einander, die man längst gewünscht hatte und die der preußischen Politik die günstigsten Aussichten zu eröffnen schien. Denn die Aufrechthaltung freundschaftlicher Beziehungen zugleich zu Rußland und zu Frankreich war seit Friedrich dem Großen ein Grundsatz der preußischen

Politik geworden, den weder die durch Hertzberg einst angeknüpfte Verbindung mit England noch die Theilnahme an dem ersten Coalitionskriege hatte in Vergessenheit bringen können. Des Kaisers von Rußland, der nach der feindseligen Entfremdung von 1799 jetzt mit um so größerer Wärme sich Preußen zuzuwenden schien, glaubte man durch die Erneuerung der alten preußisch-russischen Allianz und durch den Beitritt zum Seebunde sicher zu sein. Nicht ganz so bestimmt wagte man auf den ersten Consul zu rechnen, so bündnißfähig auch übrigens die französische Republik unter seiner Leitung erscheinen mochte. Allein auch ihn hoffte man doch für eine dauernde Verbindung gewinnen zu können, indem man ihm die Unterstützung Preußens für seine persönlichen Pläne in Aussicht stellte und ihm die Bedeutung des Einvernehmens mit Preußen und Rußland für die Durchführung des Kampfes gegen England, die Wiederbelebung des französischen Handels und die Herstellung und Aufrechthaltung geordneter Zustände in Frankreich einleuchtend machte.

An die Aussöhnung aber zwischen Frankreich und Rußland, deren glücklichen Abschluß man sich nicht anders als durch preußische Vermittelung herbeigeführt dachte, knüpften die preußischen Staatsmänner die Hoffnung auf eine neue und großartige Phase der preußischen Politik.

Die Stellung, welche der preußische Staat nach dem Frieden von Basel an der Spitze Norddeutschlands eingenommen hatte, beruhte auf Vereinbarungen, zu denen sich die norddeutschen Stände in der Gefahr einer französischen Invasion verstanden hatten, und auf einer mehr stillschweigenden Zulassung als ausdrücklichen Anerkennung von Seiten der Großmächte Europas. Von der Verständigung zwischen Frankreich und Rußland, welche dem europäischen Festlande den Frieden wiedergeben sollte, erwartete nun Preußen nicht allein die Befriedigung seiner territorialen Ansprüche für die am linken Rheinufer erlittenen Verluste: Frankreich und Rußland sollten überhaupt im wohlverstandenen eignen Interesse den preußischen Staat, der geographisch wie politisch ihre Verbindung vermittelte, im Gegensatz zu Österreich territorial vergrößern und politisch kräftigen. Unter dem Schutze und als Mitglied einer neuen Tripel-Allianz dachte Preußen seine thatsächlich bestehende Hegemonie in Norddeutschland auch völkerrechtlich zur Anerkennung zu bringen.

Mit diesen Plänen, welche die beiden höchsten Aufgaben der preußischen Politik, das Bedürfniß nach Abrundung des Gebietes und nach Begründung einer anerkannten Hegemonie über Norddeutschland, umfaßten, trat der preußische Staat in die Epoche der Politik ein, welche mit dem Herbst des Jahres 1800 einsetzt. Wir bemerken dabei gleich die innere Schwäche dieser Politik: man erwartete einen Erfolg weniger von dem eigenen thatkräftigen Eingreifen, als von einer günstigen Gestaltung der europäischen Verhältnisse und dem guten Willen fremder Mächte; alles hing doch schließlich davon ab, inwieweit es möglich wurde, die Verbindung

zwischen Frankreich und Rußland zugleich zu stärken und im preußischen Interesse zu beherrschen und auszunutzen.

Es war ein erster Schritt zur Einleitung dieser Politik, daß im Oktober 1800 auf Vorschlag des Grafen Haugwitz der Marquis Lucchesini nach Paris gesandt wurde, um die Verhandlungen zwischen Frankreich und Österreich zu überwachen und das Interesse Preußens bei der bevorstehenden Regelung der allgemeinen Verhältnisse zu vertreten. Lucchesini war unter Friedrich Wilhelm II. mit den wichtigsten diplomatischen Aufgaben betraut gewesen, unter Friedrich Wilhelm III. aber von den Geschäften fern gehalten worden; jetzt glaubte man zu den schwierigen Verhandlungen, denen man entgegensah, seines ungewöhnlichen Scharfsinns und seiner großen Gewandtheit nicht entbehren zu können; er allein schien der Bedeutung des Augenblicks gewachsen zu sein. Am 17. Oktober speiste Lucchesini noch mit dem Grafen Haugwitz bei dem König in Potsdam; hier empfing er die Weisungen, welche ihm die Pflege der Beziehungen Frankreichs zu Rußland und die Überwachung der Verhandlungen mit Österreich zur Pflicht machten, zugleich aber auch ihm eine Aussicht auf die fernen und großen Ziele der preußischen Politik eröffneten[1]). Am nächsten Tage verließ er Potsdam und kam am 28. Oktober in Paris an. Nur zu bald sollte er sich hier überzeugen, wie wenig die Voraussetzungen der preußischen Politik, namentlich sofern sie Frankreich betrafen, der Lage der Dinge und den Plänen Napoleon's entsprachen.

Während man in Berlin, als Vermittler der ersten Anknüpfungen zwischen Frankreich und Rußland, auch die ferneren Verhandlungen der beiden Staaten dauernd beeinflussen zu können sich schmeichelte, suchte Napoleon vielmehr das Verhältniß Frankreichs zu Rußland den preußischen Einwirkungen völlig zu entziehen. Schon am 3. Oktober, wenige Tage nachdem er die Einnahme Malta's durch die Engländer erfahren, hatte er den französischen Gesandten in Berlin zu Friedensunterhandlungen mit dem Vertreter Rußlands, Krüdener, bevollmächtigt, mit dem ausdrücklichen Befehl, der preußischen Regierung keine Mittheilung darüber zu machen. Ihm kam es in diesem Augenblick nur darauf an, so schnell als immer möglich mit Rußland wie zugleich mit Österreich zu einem Frieden zu gelangen, der ihm die Zusammenfassung aller Hülfsmittel Frankreichs gegen England allein ermöglicht hätte. Was Napoleon von den Aufwallungen Kaiser Paul's gegen England erfuhr, schien ihm in dieser Richtung leichte Erfolge zu versprechen: die preußische Politik, schwerfällig wie sie sich gegen die schnell wechselnden Antriebe Frankreichs allezeit bewiesen hatte, konnte in diesen Berechnungen nur eine untergeordnete Stelle einnehmen.

Es begreift sich unter diesen Umständen, daß Lucchesini, der fast gleich-

1) Vergl. die Instruktion für Lucchesini, Urk. Nr. 2.

zeitig mit dem Grafen Cobenzl in Paris anlangte, gleich zu Anfang seiner Unterhandlungen auf Schwierigkeiten stieß, welche ein günstiges Ergebniß in dem gehofften Maße von vornherein unwahrscheinlich machten. Der Minister des Auswärtigen, Talleyrand, gab sich freilich den Anschein, als ob eine Vermittelung Preußens zwischen Rußland und Frankreich gern gesehen werde, und bezeichnete selbst die Bedingungen, unter denen sich ein Abkommen herstellen lasse. Napoleon selbst aber, der den Grafen Cobenzl unmittelbar nach seiner Ankunft zu sich geladen hatte, zeigte wenig Eile, den preußischen Abgesandten zu sprechen. Als er ihn endlich empfing, am 8. November [1]), erging er sich in Anklagen gegen die preußische Politik, der er unfreundliche Zurückhaltung gegen die französischen Anträge vorwarf, sprach von Rückgabe der preußischen Besitzungen am linken Rheinufer, durch welche alle Schwierigkeiten namentlich mit Österreich am schnellsten beseitigt werden würden, und wollte es wie ein erhebliches Zugeständniß betrachtet wissen, daß er schließlich doch den Wunsch nach einer Verständigung über die Abtretung des linken Rheinufers und die Entschädigung der dabei verlierenden Reichsstände äußerte. Von einer Vermittelung Preußens schwieg er vollständig. Auch der ungünstige Verlauf der Verhandlungen Frankreichs mit Österreich änderte hieran wenig. Als Talleyrand vielmehr den preußischen Gesandten aufforderte, einen Vertrag zu unterzeichnen, durch welchen Preußen der französischen Republik die Abtretung und selbst den dauernden Besitz des linken Rheinufers verbürgen sollte [2]), mußte Lucchesini seine Unterhandlung vorläufig abbrechen und sich eingestehen, daß nur durch das Eingreifen Rußlands eine günstigere Wendung werde herbeigeführt werden können.

In der That, wenn Preußen die Beziehungen zwischen Rußland und Frankreich bis zu einem gewissen Grade beherrschen und für sich politisch verwerthen zu können gemeint hatte, so trat allmählich das Gegentheil ein: die preußische Politik wurde abhängig von dem jedesmaligen Stande der russisch-französischen Beziehungen [3]).

Wir erwähnten bereits, daß die Verhandlungen zwischen Frankreich und Rußland zunächst von den Vertretern beider Staaten in Berlin, von Beurnonville und Krüdener, geführt wurden. In den zahlreichen Konferenzen, die zwischen den beiden Bevollmächtigten vom Oktober bis zum Dezember stattfanden, gelangte man gleichwohl zu keiner Verständigung, weil der französische Bevollmächtigte, der allgemeinen Richtung der napoleonischen Politik entsprechend, die rasche Abschließung des Friedens forderte und erst dann die Hand zu einem Abkommen über die allgemeinen Fragen der europäischen Politik bieten wollte, während umgekehrt Krüdener die

1) Vergl. Urk. Nr. 7. 2) Vergl. Urk. Nr. 8.

3) Oder, wie Beurnonville es einmal bezeichnet: »Nous avons voulu nous amener la Russie par la Prusse, nous avons amené la Prusse par la Russie«. (17. Februar 1801.)

Unterzeichnung des Friedens von einer vorgängigen Einigung über diese Fragen abhängig machte. In einer von Rostoptschin unterzeichneten Note, die Krüdener dem französischen Bevollmächtigten am 20. Oktober überreichte, wurde dieser Grundsatz der russischen Politik in besonders feierlicher Weise ausgesprochen. Es wurde ausdrücklich erklärt, daß das Einvernehmen mit Frankreich nur hergestellt werden könne, wenn Malta dem Orden zurückgegeben, der König von Sardinien in seine Lande wieder eingesetzt, und die Integrität von Neapel, Bayern und Württemberg sicher gestellt werde. Mit gleicher Bestimmtheit wies dagegen die französische Regierung ihren Bevollmächtigten an, die Fragen über Neapel, Sardinien, Bayern und Württemberg von der Friedensunterhandlung fern zu halten [1]).

Etwas näher schienen die beiden Staaten einander zu kommen, als auf Befehl Kaiser Paul's der General Sprengtporten in Paris eintraf, um die Überführung der russischen Gefangenen in ihre Heimath zu leiten (18. Dezember). Sprengtporten fand die glänzendste Aufnahme und äußerte sich seinerseits so versöhnlich, daß Napoleon dem französischen Gesandten in Berlin befahl, die Verhandlung mit Krüdener vorläufig auf Unterredungen zu beschränken; er selbst lud in einem besonderen Schreiben den Kaiser Paul ein, einen außerordentlichen Bevollmächtigten für die Unterhandlungen zu ernennen. Zugleich gab er dem wesentlichsten Gesichtspunkt der russischen Politik insoweit nach, als er die Unterzeichnung des Friedens mit einer Abkunft über die allgemeinen europäischen Verhältnisse zu verbinden vorschlug.

Noch ehe dies Entgegenkommen Frankreichs in Rußland bekannt war, hatte Paul sich bereits zu einem ferneren Schritt der Annäherung entschlossen. Er schrieb in der freundschaftlichsten Weise an Napoleon und zeigte ihm die bevorstehende Ankunft eines mit Vollmachten versehenen Unterhändlers in Paris an (30. Dezember). Der preußischen Regierung, welche die ersten Äußerungen Talleyrand's über die Bedingungen einer russisch-französischen Verständigung mit warmen Empfehlungen nach Petersburg mitgetheilt hatte, ließ er zugleich erklären, daß er mit der Abtretung des linken Rheinufers an Frankreich und der Entschädigung der weltlichen Reichsstände durch Säcularisationen einverstanden sei. Den Gedanken einer preußischen oder gemeinsamen preußisch-russischen Vermittelung wies er nicht gerade ausdrücklich zurück, beseitigte ihn jedoch durch den Hinweis auf die unmittelbaren Verhandlungen Österreichs und Rußlands mit Frankreich [2]).

In Berlin, wo man diese Antwort längst ungeduldig erwartet hatte, beeilte man sich darauf hin, den Faden der Unterhandlung mit Frankreich wieder aufzunehmen. Man beauftragte den Gesandten in Paris einen Vertrag abzuschließen, welcher die Abtretung des linken Rheinufers, die Ent-

1) Erlaß Talleyrand's an Beurnonville, 28. Oktober.

2) Vergl. Urk. Nr. 11 und Bericht Lusi's, Petersburg 6. Januar 1801.

schädigung durch Säculariſationen, die Räumung des rechten Rheinufers und Hollands, die Unabhängigkeit der Schweiz, Neapel's u. ſ. w. enthalten ſollte. Lucchesini wurde ſelbſt ermächtigt, was man noch vor wenigen Monaten weit von ſich gewieſen hatte, der franzöſiſchen Republik den Beſitz des linken Rheinufers zu verbürgen, vorausgeſetzt daß die territorialen Beſtimmungen des allgemeinen Friedens überhaupt unter Garantie geſtellt werden würden.

Dieſe Vorſchläge Preußens, denen man noch durch wiederholte Betonung des Einverſtändniſſes mit Rußland Nachdruck zu geben ſuchte, trafen zu Paris in einem Augenblick ein, der für den Erfolg derſelben nicht ungünſtiger ſein konnte. Des öſterreichiſchen Widerſtandes durch die Schlacht von Hohenlinden und den Waffenſtillſtand von Steyer entledigt, hatte Napoleon eben das Schreiben Kaiſer Paul's empfangen, welches ihm Ausſicht auf einen raſchen Abſchluß mit Rußland eröffnete. Er glaubte die Ankunft des ruſſiſchen Bevollmächtigten Kalytſchew in wenigen Tagen erwarten zu dürfen und ſah ſchon den Frieden unterzeichnet, ein weltumfaſſendes Bündniß gegen England abgeſchloſſen. Ein ſelbſtändiges Eingreifen in dieſe großen Combinationen der allgemeinen europäiſchen Politik, wie Preußen es durch ſeine vermittelnde Thätigkeit verſuchte, war ihm gradezu widerwärtig. Er entgegnete dem preußiſchen Geſandten, der die neuen Vorſchläge ſeiner Regierung vortrug, daß das Zugeſtändniß der Abtretung des linken Rheinufers keinen Werth mehr habe: dies verdanke Frankreich den bei Hohenlinden gefallenen Kriegern; auch von einer Räumung des rechten Rheinufers wollte er vor Herſtellung des Friedens mit Öſterreich und dem Reiche nichts hören. Noch bedeutungsvoller war aber, was in ſeinem Auftrage Talleyrand zu erklären hatte: er ſprach es aus, daß der Friede mit Rußland allen andern Abmachungen vorangehen müſſe, daß überhaupt das Verhältniß Frankreichs zu Preußen von dem Verhältniß zu Rußland abhängig ſei und bleibe[1]).

Mit dieſer Erklärung Frankreichs war der Verſuch einer Einwirkung Preußens auf das ſich anbahnende ruſſiſch-franzöſiſche Verſtändniß und die davon mehr und mehr beherrſchte politiſche Lage Europa's endgiltig zurückgewieſen. Im Begriff ſich zu einer Macht erſten Ranges zu erheben, war Preußen wieder zu der Rolle einer Macht zweiten Ranges zurückgeworfen, deren Politik von derjenigen anderer Staaten bedingt iſt, ohne ſie ihrerſeits zu bedingen. Preußen mußte ſich beſcheiden, allen Abwandlungen des ruſſiſch-franzöſiſchen Verhältniſſes widerſtandslos zu folgen. In Berlin ſelbſt, ſo wenig man hier die politiſche Lage unbefangen zu würdigen pflegte, verſchloß man ſich jetzt doch der Nothwendigkeit nicht, auf die Stellung einer in Europa vermittelnden Macht zu verzichten und die Sicherung der preußiſchen Intereſſen allein ins Auge zu faſſen. Die Nachricht von dem

1) Vergl. Bericht Lucchesini's vom 25. Januar 1801. Urk. Nr. 14.

Frieden zu Luneville, den Österreich zugleich für das Deutsche Reich unterzeichnet hatte, sowie die Reise des russischen Unterhändlers Kalytschew nach Paris, der übrigens Berlin zu berühren vermied, drängten noch besonders zu entscheidenden Beschlüssen.

Indem man nun im Februar 1801 in Berlin über die territorialen Entschädigungs-Ansprüche Preußens für die im Frieden von Luneville abgetretenen linksrheinischen Gebietstheile zu Rathe ging, hielt man fest an dem obersten Gesichtspunkt der preußischen Politik: der Befestigung der preußischen Hegemonie über Norddeutschland. Dafür erschien es nicht ausreichend, eine einfache territoriale Entschädigung in den geistlichen Besitzungen am Rhein und in Westfalen zu suchen, wie das der Staatsminister Heinitz empfahl; auf Hardenberg's Vorschlag und nach einem Vortrage von Haugwitz entschied der König vielmehr, daß Preußen seine Ansprüche auf die Erwerbung der fränkischen Bisthümer Bamberg und Würzburg richten müsse; daneben sollten noch, zur Abrundung des preußischen Gebietes, einige reichsunmittelbare Städte in Franken, das Bisthum Hildesheim, Osnabrück und das Eichsfeld mit Erfurt gefordert werden. Bei der Unsicherheit der Lage in Süddeutschland, wo nach der Ratifikation des Reichsfriedens der Abmarsch der Franzosen erwartet wurde und Bayern und Österreicher die fränkischen Bisthümer bedrohten, hielt man es zugleich für nöthig, militärische Maßregeln zu treffen, um noch vor einem etwaigen Einmarsch der Bayern oder Österreicher die Bisthümer zu besetzen. Wenn diese Erwerbungen gelangen, so würde Preußen nicht allein bei einem Angriff gegen Österreich alle Vortheile der geographischen Lage für sich gehabt haben; der preußische Staat würde zugleich eine maßgebende Stellung in Süddeutschland, eine völlig beherrschende in Norddeutschland erlangt haben. Sachsen, Hessen und Hannover wären dadurch, wie Haugwitz richtig bemerkte [1]), geographisch und deshalb auch politisch von Preußen ebenso abhängig geworden, wie Braunschweig und Mecklenburg es bereits waren.

Mit diesen mehr auf den besonderen Vortheil Preußens gerichteten Entwürfen verband sich aber noch ein Gedanke von allgemeiner Bedeutung für die Entwickelung Deutschlands überhaupt. Die Säcularisationen, mittels deren sich Preußen territorial zu vergrößern und politisch zu stärken dachte, sollten zugleich auch den andern weltlichen Ständen und dem ganzen Deutschen Reiche zu gute kommen. Obgleich überzeugte Anhänger freundschaftlicher Beziehungen zu Frankreich, glaubten die preußischen Staatsmänner doch den Augenblick der territorialen Umwandlung Deutschlands benutzen zu sollen, um durch umfassende Säcularisationen das Reich militärisch leistungsfähiger und namentlich gegen Westen hin widerstandsfähiger zu machen [2]).

1) Vergl. Denkschrift des Grafen Haugwitz vom 20. Februar.

2) Vergl. Bd. I, S. XIV. Die Berichte von Hudelist und Stadion bezeichnen dies als einen wesentlichen Gesichtspunkt der damaligen preußischen Politik.

Diese Entwürfe, die sich, wie man sieht, über die Begehrlichkeit nach eigner Vergrößerung emporhoben und bei entsprechenden Mitteln einer gewissen Größe nicht entbehrt hätten, wurden im Laufe des Februar und März, so weit sie Preußen angingen, nach Paris und nach Petersburg mitgetheilt. In Paris äußerte man zugleich den Wunsch, daß die französischen Truppen die fränkischen Bisthümer nicht eher räumen möchten, als bis die preußischen ihrerseits dort einrücken könnten. Nach Petersburg wurde in besonderer Mission der Oberst-Lieutenant Le Coq gesandt; er sollte den preußischen Entschädigungsplan mit der Nothwendigkeit empfehlen, durch ein starkes Preußen Bayern gegen Österreich, und Norddeutschland, überhaupt Nord-Europa gegen Frankreich zu schützen. Auch verlangte man die Zustimmung Rußlands zu der vorläufigen Besetzung der für Preußen beanspruchten Gebietstheile; denn die zögernden und ausweichenden Äußerungen der französischen Regierung, die anfangs selbst Preußen zu militärischem Vorgehen angeregt hatte, ließen deutlich erkennen, daß die Entscheidung auch über diese Frage in Petersburg liege.

Während man aber einer zustimmenden Antwort Rußlands erwartungsvoll entgegensah und inzwischen alle militärischen Vorbereitungen zu einem Einmarsch in Franken traf, kam von Petersburg eine entscheidende Erklärung in einem ganz anderen Sinne, als man erwartet hatte. Unter dem 25. März überreichte der russische Gesandte in Berlin auf Befehl des Kaiser Paul eine Note mit einem Entwurfe, nach welchem Preußen durch Hannover, Bayern durch Württemberg, der Herzog von Württemberg durch die Unterpfalz, Münster und Hildesheim entschädigt werden, Hamburg aber an Dänemark und Lübeck an Schweden gegeben werden sollte. Diese Note reichte hin, um der preußischen Politik augenblicklich eine neue Richtung zu geben. In Potsdam, wohin König Friedrich Wilhelm sich mit Graf Haugwitz gleich am 26. März begeben hatte, wurde in einer Berathung mit dem Herzog von Braunschweig beschlossen, den Antrag wegen Hannover unter gewissen Bedingungen anzunehmen. Der König hatte schon einige Wochen vorher durch seine Truppen die Mündungen der Elbe und Weser dem englischen Handel verschließen lassen, weil das als unabweisliche Folge des Beitritts zu dem nordischen Seebunde erschien; weiteren Zumuthungen Rußlands und Frankreichs hatte er widerstanden, da er der Allianz gegen England keine Dauer beimaß und einen Umschwung in Petersburg voraussah. Jetzt gab der König auch dem wiederholt ausgesprochenen Wunsche Frankreichs und Rußlands nach und ertheilte widerstrebend — wie erzählt wird, mit Thränen in den Augen[1]) — die Befehle für den sofortigen Einmarsch der preußischen Truppen in Hannover. Schon nach wenigen Tagen rückten in der That 15,000 Preußen in Hannover ein, dessen Verwaltung vorläufig Graf Schulenburg übernahm. Indem man übrigens dem Ver-

1) Bericht des österreichischen Geschäftsträgers Hudelist, 31. März 1801.

langen Rußlands entsprechend zu einer Erwerbung Hannovers die Hand bot und nur erst eine vorgängige Erklärung Rußlands und Frankreichs an England forderte, gab man doch die eigenen Pläne noch keineswegs ganz auf und fuhr fort, auf die Zustimmung der beiden Mächte auch zu dem Einmarsch in Franken zu dringen.

Kaum hatte man den neuen Plan Kaiser Paul's nach Paris gemeldet, wo der russische Unterhändler Kalytschew nicht weniger davon überrascht wurde wie der preußische Gesandte, als aus Petersburg eine neue Nachricht eintraf, welche das Aussehen der europäischen Politik mit einem Schlage änderte und auch in Preußen einen neuen Umschwung hervorrief. In der Nacht vom 23. zum 24. März war Kaiser Paul ermordet worden. Sein Nachfolger Kaiser Alexander ließ die Unterhandlungen über ein Abkommen mit Frankreich fortgehen, knüpfte aber zugleich die abgebrochene Verbindung mit England wieder an und ging schon nach einigen Monaten einen Vertrag ein, der dem Seebunde ein Ende machte und die alten freundschaftlichen Beziehungen zwischen England und Rußland wieder herstellte. Die Rückwirkung dieser Umwälzung auf die Lage Europa's war außerordentlich. Mit einem Schrei der Verzweiflung, so berichtet Lucchesini[1]), hatte Napoleon die Nachricht aus Petersburg aufgenommen; er sah seine offensiven Entwürfe gegen England gescheitert und entschloß sich auch seinerseits zu ernstlichen Friedens-Unterhandlungen. In Berlin, wo man ohnehin den russischen Impulsen gegen England nur zögernd und ungern gefolgt war, beeilte man sich noch im April 1801 den Handel mit England wieder freizugeben und würde gern auch die Truppen aus Hannover zurückgezogen haben, wenn nicht die Besorgniß vor einem französischen Einmarsch davon zurückgehalten hätte.

Auch für die wichtigste aller Fragen, welche die preußische Politik beschäftigten, für die Frage der Entschädigungen zeigte sich der Regierungswechsel in Rußland von der größten Bedeutung. Der neue Kaiser gab wiederholte Versicherungen über die Fortdauer der freundschaftlichen Beziehungen zwischen beiden Staaten, schwieg jedoch über die preußischen Wünsche in der Angelegenheit der Säcularisationen. Erst zu Anfang Mai, nach erneutem Drängen des preußischen Bevollmächtigten Le Coq, erklärten in seinem Auftrage Kurakin und Panin, daß Rußland in eine Besetzung Frankens nicht willigen könne und selbst mit einer Räumung Hannovers einverstanden sein würde. Was die Frage der Entschädigungen überhaupt anlangte, so brachte man den Gedanken eines allgemeinen und umfassenden Planes in Erinnerung, von dem Preußen in seiner Antwort auf die russische Note vom 25. März gesprochen hatte; recht absichtlich ließ man dabei das Berliner Cabinet in der Täuschung, als ob die preußischen Wünsche in der Entschädigungsfrage doch noch die Zustimmung Rußlands erlangen könn-

1) Vergl. Urk. Nr. 30.

ten [1]). Es war das eine Erklärung, die in Berlin um so mehr verstimmte, als man sich gerade durch die Anregungen von Petersburg aus zu dem entschlossenen Vorgehen in der Entschädigungsfrage hatte bestimmen lassen. Man entnahm aus diesen Wandlungen aber, wie nothwendig es sei, die Beziehungen zu Frankreich, die das vitalste Interesse des preußischen Staates bildeten, selbständig zu regeln und den wechselnden Strömungen einer fremden Politik zu entziehen.

Auch mit Frankreich kamen jedoch die Verhandlungen in dieser Sache um nichts vorwärts. Von einer Besetzung der fränkischen Bisthümer war weniger als je die Rede: Napoleon blieb vielmehr dabei, daß Hannover die beste Erwerbung für Preußen bilde. Je mehr sich ihm Rußland für den Kampf gegen England versagte, um so fester schien er Preußen zu demselben Zwecke an sich fesseln zu wollen. Am 22. April, bei der Discussion eines Vertrages über die endgiltige Abtretung des preußischen Gebietes am linken Rheinufer, empfahl Talleyrand dem preußischen Gesandten von neuem, Hannover als Entschädigung für Preußen ins Auge zu fassen. Hannover, so meinte Talleyrand, sei nicht nur an sich die denkbar beste Erwerbung für Preußen; es werde dann auch fortfallen, daß bei der Verbindung Hannovers mit England das Deutsche Reich in fremde Streitigkeiten verwickelt werde. Alles das war so einleuchtend, daß es von preußischer Seite bereitwillig zugegeben wurde; aber bei aller Anerkennung der Vorzüge dieser Erwerbung, auf welche die leitenden Persönlichkeiten in Berlin allmählich immer mehr aufmerksam zu werden anfingen, fürchtete man doch, in demselben Augenblick, wo die nordischen Mächte ihren Frieden mit England schlossen, in einen Krieg mit dieser Macht verwickelt zu werden.

Gleichwohl kam Frankreich zu Anfang Mai, und zwar in bestimmterer Form als bisher, auf Hannover zurück. Beurnonville wurde angewiesen, der preußischen Regierung in aller Form Hannover als Entschädigung anzubieten, während die Selbständigkeit der Hansestädte ausdrücklich vorbehalten wurde. Wir bemerken dabei wieder den Fortgang der erobernden Tendenzen Frankreichs, die sich jetzt auf einen neuen Theil des preußischen Gebietes richten: man verlangte damals zuerst die Abtretung von Neuenburg und Valengin [2]). Beurnonville, der die Verstärkung Preußens durch Hannover wünschte, um es dadurch von Rußland unabhängiger zu machen, ließ es sich angelegen sein, den Antrag der französischen Regierung eifrig zu befürworten, und er fand williges Gehör in Berlin, wenn er die Vortheile der Erwerbung Hannovers für Preußen auseinandersetzte. Allein ein wesentlicher Unterschied trennte doch die preußischen Absichten auf Hannover von den französischen Anträgen: wenn Frankreich Hannover an Preußen geben wollte, um sich ein neues Kriegsmittel gegen England zu schaffen, so wollte

1) Vergl. Martens, Recueil de traités conclus par la Russie VI, 296.
2) Talleyrand an Beurnonville, 2. Mai 1801. Urk. Nr. 33.

Preußen Hannover nur als einen Theil der Abmachungen über den allgemeinen Frieden annehmen. Demgemäß lautete die Antwort der preußischen Regierung doch keineswegs ganz ablehnend. Man dankte für das Anerbieten und erklärte es annehmen zu wollen, überließ jedoch der französischen Regierung, ihrerseits die nöthigen Verhandlungen darüber mit England zu führen. Mit den ferneren Bedingungen Frankreichs — auch mit der Abtretung von Neuenburg — war man einverstanden. Übrigens verschwieg man nicht, daß man für den Fall des Scheiterns dieser Combination um so mehr auf die Unterstützung Frankreichs zur Erwerbung von Bamberg und Würzburg rechne[1]).

Mit dieser Zurückhaltung Preußens gegen Frankreich, die noch durch die Berichte Lucchesini's aus Paris über den gewaltthätigen und unzuverlässigen Charakter der Politik Napoleon's verstärkt wurde, hing es auch zusammen, daß sich eben in derselben Zeit ein besseres Verhältniß zu Österreich anbahnte. Am 5. Mai war ein neuer Vertreter Österreichs, Graf Philipp Stadion, in Berlin eingetroffen. Er verstand es, wie er selbst sagt, sich mit der preußischen Regierung „auf den Fuß einer einfachen fast plumpen Freimüthigkeit" zu setzen. Österreich, so erklärte er, wolle Preußen gern eine volle Entschädigung zugestehen, ohne für sich selbst das mindeste zu beanspruchen; nur für den Großherzog von Toscana müsse, wie in Luneville verabredet, eine Entschädigung in Deutschland ermittelt werden. Auf die Integrität der Besitzungen der geistlichen Fürsten schien er wenig Werth zu legen, desto mehr auf die Erhaltung ihrer Stimmen am Reichstage. Stadion fand bei seinen Annäherungs-Versuchen das bereitwilligste Entgegenkommen in Berlin. Der König selbst, sonst so zurückhaltend in allen politischen Äußerungen, drückte ihm auf einem Hofball seinen sehnlichen Wunsch aus, sich mit dem Kaiser zu verständigen. Graf Haugwitz, der sich über Frankreich sehr besorgt aussprach, billigte es, daß man die Bestimmungen des Luneviller Friedens als Grundlage für die Regelung der Entschädigungen annehme, und empfahl als Maßstab für die Berechnung der Entschädigungen den finanziellen Ertrag der in Betracht kommenden Länderstrecken. Nur in der Frage der geistlichen Kurfürstenthümer zeigte sich ein gewisser Gegensatz. Haugwitz hob wiederholt die Nothwendigkeit hervor, durch die Säcularisationen die Wehrkraft des Deutschen Reiches zu stärken. Auch Lombard, dem Stadion ganz besondere Aufmerksamkeit erwies, sprach sich mit aller Entschiedenheit in demselben Sinne aus; er ging selbst noch weiter, indem er umfassende Säcularisationen und Mediatisirungen verlangte, „um durch Herstellung mehrerer großen Massen in Deutschland der französischen Übermacht und Zerstörungssucht das einzig mögliche Bollwerk entgegenzusetzen"[2]).

---

1) Bericht Beurnonville's, Urk. Nr. 34.

2) Nach den Berichten Stadion's, Mai und Juni 1801.

Diese Annäherung zwischen Preußen und Österreich, so wenig Dauer sie haben sollte, hatte doch zunächst die Folge, daß man am Reichstage in Regensburg zu einer Verständigung über die fernere Regelung der Entschädigungs-Angelegenheiten gelangte. Eine Reichs-Deputation von acht Mitgliedern, in der Kur-Brandenburg mit anderen weltlichen Reichsständen über die Mehrheit verfügte, wurde erwählt, um „die in dem Luneviller Friedensschluß einer besonderen Übereinkunft vorbehaltenen Gegenstände im Einvernehmen mit der französischen Regierung näher zu untersuchen, zu prüfen und zu erledigen".

Es war ein Augenblick, in welchem es noch möglich schien, die Frage der Entschädigungen durch einmüthiges Zusammengehen der deutschen Mächte zu lösen. Preußen selbst, nach allen den unfruchtbaren Verhandlungen mit Rußland und Frankreich, war geneigt, seine Interessen dem Reichstage anzuvertrauen und sich dessen Entscheidung zu fügen. Um eine Verständigung zu erleichtern, bestand Preußen selbst nicht mehr unbedingt auf der Entschädigung in Franken, die bei Österreich und Bayern Widerspruch gefunden hatte; man kam darauf zurück, dieselbe in Westfalen, Hildesheim und Osnabrück zu suchen. In gleichem Sinne sprach sich Preußen auch gegen Frankreich aus. Um die Mitte Juli überreichte man einen neuen Entwurf zu einem Entschädigungs-Vertrage, ein höchst merkwürdiges Zeugniß der schwankenden und unsicheren Politik Preußens in jener Epoche. Der Entwurf umfaßte alle die politischen Combinationen, mit denen man sich die Zeit über getragen hatte, ohne sich für irgend eine derselben mit Bestimmtheit zu entscheiden. Die Erwerbung Hannovers war dabei ebenso in Aussicht genommen, wie die der fränkischen Bisthümer oder von Hildesheim und Münster. Man vergaß selbst nicht die Besetzung von Bamberg und Würzburg, die man für den Fall anderer Erwerbungen wieder räumen wollte[1]).

Die französische Regierung konnte sich nicht entschließen, auf diese Anträge ohne weiteres einzugehen; denselben Rechnung zu tragen, nöthigte andrerseits die europäische Lage, die sich eben damals durch die Verständigung Rußlands mit England, die Erfolge Englands zur See und in Ägypten, und durch die Haltung Österreichs recht ungünstig für Frankreich gestaltet hatte. Man hielt es deshalb für angemessen, auf die preußischen Wünsche in Franken einzugehen und die Besetzung von Bamberg und Würzburg, die man bisher als Gefährdung des Reichsfriedens bezeichnet hatte, zuzugestehen. Ebenso sollte Bayern Augsburg und einige Städte von Schwaben, Österreich Salzburg, Berchtesgaden und das Gebiet von Passau besetzen. Als Zugeständniß dafür verlangte Frankreich von Preußen die Einräumung Hannovers an die französischen Truppen[2]). In Berlin entging es nicht, daß eben die Besetzung Hannovers durch die Franzosen den Kern dieser Vorschläge bilde. Man erwog, daß durch die Annahme derselben Preußen

1) Vergl. Erlaß an Lucchesini, 10. Juli 1801. Urk. Nr. 38.

2) Talleyrand an Beurnonville, 8. August. Urk. Nr. 40.

mit England und selbst mit Rußland und Österreich wenn nicht geradezu in Krieg verwickelt, doch ernstlich entzweit werde, wobei es auf die Unterstützung des unzuverlässigen Napoleon kaum würde rechnen können. Auch die angetragene Besetzung von Bamberg und Würzburg erschien nicht mehr annehmbar, nachdem man einmal der Überweisung der Entschädigungsfrage an den Reichstag zugestimmt hatte. Aus allen diesen Erwägungen zögerte man nicht, die Anträge Frankreichs abzulehnen; man betonte dabei noch besonders, daß die Besetzung Hannovers die englische Regierung zu einer Rücksichtnahme auf die preußische Flagge zwinge, die auch dem französischen Handel zu gute komme. Ein Vertrag zwischen Preußen und Frankreich sei nur noch auf der Grundlage der Entschädigungen in Westfalen möglich.

Auch die Phase der preußischen Politik, welche durch diese ablehnende Haltung gegen Frankreich und die vertraulichen und freundschaftlichen Verhandlungen mit Österreich bezeichnet wird, sollte nur von kurzer Dauer sein. Im Mai 1801 beginnend, erreichte sie schon im September desselben Jahres ihr Ende, um einer wachsenden Anlehnung an die französische Politik Raum zu geben.

Von Anfang an hatte das Verhalten Österreichs der aufrichtigen Annäherung von preußischer Seite und den dabei vorschwebenden Erwartungen wenig entsprochen. Der Gegensatz, der die preußische Säcularisations-Politik von den österreichischen Bestrebungen zur Erhaltung der geistlichen Kurfürstenthümer trennte und der sich durch alle gegenseitigen Freundschafts-Versicherungen nicht hinwegräumen ließ, mußte bei jedem ernstlichen Versuche zur Entscheidung der Deutschland beschäftigenden Fragen wieder schärfer als je hervortreten. Wenn schon die gewöhnlichen Zögerungen Österreichs, dessen Vertreter am Reichstage Monate lang ohne Instruktion blieb, in Berlin Mißstimmung erregten, so wuchs diese Unzufriedenheit vollends, als auf österreichische Veranlassung die ursprünglich nur auf sechs Mitglieder vereinbarte Reichs-Deputation durch Hinzutritt von Kurmainz und Kursachsen um zwei Mitglieder vergrößert wurde. Zu einer offenen Entzweiung kam es dann bei dem Tode des Kurfürsten Maximilian von Köln und Münster. Während Preußen die Hinausschiebung einer etwaigen Neuwahl bis nach Beendigung der Entschädigungs-Angelegenheit forderte, wurde unter Zustimmung Österreichs und unter Nichtachtung aller preußischen Verwahrungen der Erzherzog Anton am 9. September zum Bischof von Münster und wenige Wochen später zum Kurfürst-Erzbischof von Köln erwählt. Die Schwierigkeiten der Säcularisationen und Entschädigungen waren dadurch um eine neue vermehrt.

Es begreift sich, daß unter diesen Umständen die immer noch fortdauernden Verhandlungen über die Entschädigungen zwischen Österreich und Preußen zu keinem Ergebniß führen konnten. Preußen hatte zu Anfang September, im Anschluß an den der französischen Regierung im Juli mitgetheilten Entwurf, dem österreichischen Gesandten in Berlin als preußische

Forderungen Münster, Hildesheim, Osnabrück, Eichsfeld und Erfurt bezeichnet. Österreich, mit der Ausdehnung der preußischen Ansprüche sehr wenig einverstanden, zögerte doch mit einer ablehnenden Antwort und knüpfte zunächst in Petersburg Unterhandlungen an, um durch russischen Einfluß die preußischen Forderungen herabzumindern. In der That bot auch Kaiser Alexander im November beiden Mächten seine Vermittelung an; das Entschädigungsgeschäft sollte durch Verhandlungen der drei Mächte in Berlin materiell erledigt werden: nur die formelle Beendigung der Sache sollte dem Reichstage in Regensburg vorbehalten bleiben.

Die Antwort der preußischen Regierung auf diese Vorschläge war bezeichnend für den Umschwung, der sich seit dem Herbst 1801 in der preußischen Politik vorbereitet hatte. Preußen nahm die russische Vermittelung höflich dankend an, verlangte aber vor allen Dingen die Zuziehung Frankreichs zu den ferneren Verhandlungen. Die Einwirkung Österreichs und selbst Rußlands wurde durch diese Erklärung bei Seite geschoben, wenn auch Rußland noch einige Monate hindurch als vermittelnde Macht mit Österreich und Preußen verhandelte: thatsächlich machte Preußen die Entscheidung über seine Entschädigungen oder Erwerbungen von Frankreich allein abhängig. Zugleich verzichtete es damit aber auch auf die Verwirklichung der großen nationalen Pläne, deren wir oben gedachten. Wie wäre die Durchführung derselben möglich gewesen, wenn die territoriale Umwandlung Deutschlands von derjenigen Macht geregelt wurde, zu deren Abwehr jene Entwürfe gedacht waren?

Wir sahen oben, wie bei der Wahl in Köln und Münster die preußischen und österreichischen Interessen feindselig auf einander stießen; es war derselbe Anlaß, der Frankreich und Preußen nach einer zeitweiligen Entfremdung wieder näher zusammenführte. Frankreich theilte ganz die Anschauungen der preußischen Regierung über die Säcularisationen und unterstützte lebhaft die preußischen Protestationen gegen die Wahl des Erzherzogs Anton. Preußen seinerseits beeilte sich, das Entgegenkommen Frankreichs durch die Anerkennung des Königs von Etrurien zu erwiedern. Auch die Entschädigung für das Haus Oranien, deren Ermittelung beide Staaten gleichmäßig beschäftigte, bildete in gewissem Sinne ein Bindemittel zwischen Preußen und Frankreich. Aus allen diesen Beziehungen entwickelte sich zwischen beiden Staaten im Herbst 1801 ein vertraulicheres Verhältniß, welches namentlich von preußischer Seite sorgfältig gepflegt wurde. Man unterrichtete den französischen Gesandten in Berlin gewissenhaft und eingehend von dem jedesmaligen Stande der Verhandlungen mit den anderen Mächten und betheuerte wiederholt und, wie wir wissen, mit aller Aufrichtigkeit, daß man nur im Verein mit Frankreich die Frage der Entschädigungen lösen wolle[1]. Es entsprach im ganzen dem damaligen Verhalten

1) Vergl. Erlaß an Lucchesini, 16. November 1801. Urk. Nr. 47.

der preußischen Regierung, wenn Graf Haugwitz einmal im Gespräch mit Beurnonville die Politik Preußens mit den Worten charakterisirte: Wir haben Rußland zu schonen, vor Österreich uns zu hüten, Frankreich aber zu lieben[1]).

Bei allen diesen gegenseitigen Freundschafts-Versicherungen nahmen die Unterhandlungen über die Entschädigungen gleichwohl nur langsamen Fortgang, bis Napoleon nach Unterzeichnung der Friedens-Präliminarien mit England und nach Abschluß des Pariser Vertrages mit Rußland sich auch den deutschen Angelegenheiten ernstlich zuwenden konnte. Seine Gedanken darüber bewegten sich ganz in den Bahnen der Politik, die Sieyès und Talleyrand bereits im Jahre 1798 vorgezeichnet hatten[2]). Wie schon damals als vornehmster Gesichtspunkt der französischen Politik die Entfernung Österreichs und Preußens von der französischen Grenze erscheint, so wurde auch jetzt die Zurückwerfung Österreichs über den Inn, die Verdrängung Preußens vom Rhein und aus Süddeutschland ins Auge gefaßt. Zwischen beiden Staaten und Frankreich sollten, ähnlich wie man es gleichfalls schon 1798 beabsichtigt hatte, die weltlichen Reichsstände, namentlich Bayern, zu intermediären Staaten vergrößert werden.

Es war um die Mitte Dezember 1801, als Talleyrand dem preußischen Gesandten in Paris diese Ziele der französischen Politik, besonders so weit sie Preußen betrafen, mit einer gewissen Offenheit entwickelte. Unter wiederholter Betheuerung der aufrichtigen Wünsche Napoleon's für die Vergrößerung und Stärkung Preußens, gab er die Erklärung ab, daß Frankreich den preußischen Entwürfen für eine Entschädigung in Westfalen nicht zustimmen könne. Durch Erwerbungen in der Nähe des Rheines werde Preußen ein Nachbar von Holland und von Frankreich, was leicht zu Streitigkeiten und Entzweiungen führen könne. Er deutete dabei selbst an, daß man die Festung Wesel wie eine beständige Drohung gegen Frankreich ansehe, und bezeichnete es offen als den Wunsch Napoleon's, mit Preußen auch den letzten starken Nachbarstaat von der französischen Grenze zu entfernen. „Sucht Euch", rief er, „weiter rückwärts etwas Passendes aus". Talleyrand selbst wies dabei auf Mecklenburg hin, dessen Erwerbung schon Friedrich der Große geplant habe und dessen Herzöge leicht in Westfalen eben durch die von Preußen beanspruchten Gebiete entschädigt werden könnten[3]).

Wir müssen es unentschieden lassen, in welchem Maße dieser Vorschlag wegen Mecklenburg in den leitenden Kreisen zu Berlin ernstlichen Beifall gefunden hat. Dürfen wir den Versicherungen des französischen Gesandten Glauben schenken, so hätte wenigstens Haugwitz die Vortheile des französi-

1) Bericht Beurnonville's, 3. Oktober 1801.
2) Vergl. Bd. I, S. XLII flg.
3) Bericht Lucchesini's vom 18. Dezember 1801. Urk. Nr. 48.

schen Planes, namentlich bei der Lage Mecklenburgs an der Ostsee, lebhaft empfunden und bereitwillig anerkannt. Gewiß ist, daß thatsächlich mit den Herzögen eine Unterhandlung versucht wurde, die bei der entschiedenen Abneigung derselben gegen alle Tauschpläne völlig mißglückte.

Infolge des Scheiterns dieses Entwurfes entschloß man sich in Berlin sogleich zur Ausarbeitung eines neuen Planes für die preußischen Entschädigungen, durch welchen den Eröffnungen Talleyrand's über die Gesichtspunkte der französischen Politik Rechnung getragen wurde. Man wäre am liebsten auf den alten Entwurf aus dem Juli 1801 zurückgekommen, indem man die französischen Bedenken gegen die Erwerbungen Preußens im Westen mit der richtigen Bemerkung widerlegte, daß dieselben der französischen Regierung vielmehr eine Bürgschaft für die Freundschaft Preußens bildeten. Sollte gleichwohl Frankreich auf die Entfernung Preußens von der französischen und holländischen Grenze bestehen, so erklärte man sich bereit, auf die Erwerbung von Münster vorbehaltlich eines kleinen Landstriches zu verzichten und wollte sich mit Osnabrück, Hildesheim, Erfurt-Eichsfeld und Paderborn begnügen. Vor allem aber drang man auf möglichste Beschleunigung der ganzen Verhandlung [1]).

Die von Lombard verfaßte Note, in welcher diese Vorschläge enthalten waren, fand in Paris wenig Berücksichtigung; die Errichtung der italienischen Republik, zu deren Präsidenten sich Napoleon am 26. Januar 1802 in Lyon proclamiren ließ, drängte die deutschen und preußischen Verhältnisse vorläufig wieder in den Hintergrund. Erst um die Mitte Februar ergab sich wieder eine europäische Combination, welche eine schnelle Beendigung der Verhandlung mit Preußen zu begünstigen schien. Die Unterhandlungen zu Amiens über den endgiltigen Frieden mit England nahmen nicht den raschen Verlauf, welcher der Ungeduld Napoleon's entsprochen hätte; England weigerte sich namentlich, die in Italien hervorgerufenen Umwandlungen anzuerkennen, sodaß Napoleon auf den Gedanken kam, für einen vortheilhaften Abschluß der Entschädigungs-Verhandlungen von Preußen die Anerkennung der neuen Ordnung der Dinge in Italien zu verlangen. Am 19. Februar bot Talleyrand im Auftrage Napoleon's dem preußischen Gesandten in Paris den sofortigen Abschluß eines geheimen Vertrages an, nach welchem Preußen nicht nur Hildesheim, Paderborn, das Eichsfeld mit Erfurt und ein Stück von Münster, sondern auch das ursprünglich für Oranien beanspruchte Herzogthum Westfalen, welches eine treffliche Verbindung zwischen der Grafschaft Mark und Paderborn gebildet hätte, und überdies einige Landstriche in Franken erhalten sollte. Frankreich versprach selbst die augenblickliche Besitzergreifung dieser Territorien nöthigenfalls durch ein französisches Truppencorps zu unterstützen. Als Gegenleistung würde Preußen die von Napoleon in Italien getroffenen Einrich-

1) Vergl. Note an Beurnonville, 17. Januar 1802. Urk. Nr. 51.

tungen, besonders die italienische Republik und die Vereinigung Piemonts mit Frankreich anerkennen[1]).

In Berlin, wohin Lucchesini die neuen Anträge Frankreichs eiligst übermittelte, zögerte man keinen Augenblick, die trotz der lästigen begleitenden Bedingungen so überaus vortheilhaften französischen Vorschläge anzunehmen und ermächtigte Lucchesini auf Grund derselben einen Vertrag abzuschließen. Der König selbst sprach dabei noch den Wunsch aus, daß man bei Abfassung des Vertrages möglichst Rücksicht auf Rußland nehme, welches ja formell noch immer als vermittelnde Macht fungirte. Schneller und glücklicher als man zu hoffen gewagt hatte, schien der Abschluß der langwierigen Entschädigungs-Verhandlungen bevorzustehen.

Allein, als die zustimmende Antwort Preußens in Paris eintraf, war in den Ansichten Napoleon's bereits wieder eine Wandlung eingetreten. Die Verhandlungen mit England hatten eine günstige Wendung genommen, welche ein baldiges Ende erwarten ließ; mit Rußland schwebten Unterhandlungen über die Gestaltung der Dinge in Deutschland, deren Ergebniß er durch ein einseitiges und voreiliges Abkommen mit Preußen nicht gefährden mochte. Es war vergeblich, daß Lucchesini in wiederholten Unterredungen mit Talleyrand auf einen endgiltigen Abschluß der Verhandlungen hindrängte; vergeblich, daß sich der Prinz von Oranien selbst, der sich im Februar nach Paris begeben hatte, persönlich bei Napoleon für die Regelung der Entschädigungs-Angelegenheit verwandte. Napoleon brachte ruhig die Verhandlungen mit England zum Abschluß (25. März, Friede von Amiens) und traf bestimmte Verabredungen mit Rußland, ohne auf das preußische Drängen die mindeste Rücksicht zu nehmen. Wenn die Mahnungen von Berlin aus, wo man mit jedem Tage ungeduldiger wurde, sich gar nicht abweisen ließen, so begnügte man sich über den Vertreter Rußlands in Paris zu klagen, dessen Widerspruch die Verwirklichung der guten Absichten Napoleon's für Preußen verhindere.

Erst nach der endgiltigen Regelung der Beziehungen zu England und zu Rußland, wandte sich Napoleon wieder ernstlich den deutschen Angelegenheiten zu; so viel wir sehen, war es dann besonders die Nachricht von der bevorstehenden Zusammenkunft des Königs von Preußen mit dem Kaiser von Rußland, welche ihn zu einer Beschleunigung der Entschädigungs-Verhandlungen und zu einer für Preußen günstigen Haltung überhaupt veranlaßte[2]). Gleichwohl war er jetzt, wo er seine Gegner auf allen

1) Vergl. Aufzeichnung Lucchesini's vom 15. März 1802, Urk. Nr. 59, und die Note 2 auf S. 75.

2) Die Darstellung der dem Abschluß des Vertrages vom 23. Mai 1802 vorangehenden Verhandlungen leidet darunter, daß ein nicht geringer Theil des mit Lucchesini gepflogenen Schriftwechsels in den Akten des preußischen Ministeriums nicht mehr vorhanden ist. Wie es scheint, hat Lombard, der in diesen Verhandlungen häufig für Haugwitz die Feder führte, diese Aktenstücke an sich behalten.

Seiten durch Friedensschlüsse und selbst durch Allianz-Verträge gefesselt hatte, keineswegs geneigt ebenso vortheilhafte Bedingungen wie im Monat Februar zu bewilligen. Von dem Herzogthum Westfalen oder von Erwerbungen in Franken sollte nicht mehr die Rede sein. Beurnonville, der auf seinen eigenen Wunsch von Berlin abberufen und mit der Führung der Entschädigungs-Verhandlungen beauftragt war, wurde nur ermächtigt, gegen Anerkennung der neuen Ordnung der Dinge in Italien, für Preußen außer einigen Reichsstädten und Abteien Paderborn, Hildesheim, Erfurt, das Eichsfeld und einen kleinen Theil von Münster, für Oranien Fulda und Corvey anzubieten[1]).

Auf dieser Grundlage begannen am 19. Mai die Unterhandlungen zwischen Beurnonville und Lucchesini, die in der Wohnung des Einen und des Andern mehrere Tage hindurch fast ununterbrochen fortgesetzt wurden. Berichte darüber liegen nicht mehr vor; eine Art Protokoll, das der preußische Legationsrath Roux führte und das sich kürzlich unter den Papieren Lucchesini's gefunden hat[2]), unterrichtet uns allein über den Verlauf dieser für Preußens territoriale Entwicklung so entscheidenden Verhandlung. Beurnonville leitete die erste Konferenz mit der Verlesung eines Theiles seiner Instruktionen ein, indem er zur Erläuterung der ungünstigeren Anerbietungen Frankreichs auf die nachtheilige Einwirkung Rußlands hinwies und noch besonders bemerkte, daß die ursprünglich für Preußen bestimmten fränkischen Landstriche an Bayern, das Herzogthum Westfalen an Hessen-Darmstadt und Nassau-Weilburg gegeben werden sollten. Lucchesini erhob lebhaften Einspruch: er berief sich auf die im Februar von französischer Seite gemachten Vorschläge und berechnete den Unterschied zwischen den früheren und den jetzigen Anerbietungen auf 157,000 Seelen. Die Abteien und Reichsstädte, die Preußen erhalten sollte, schlug er möglichst gering an; er bestand auf Westfalen und überdies auf Recklingshausen, um die in Franken versagte Entschädigung in etwas zu ersetzen. Beurnonville, der in den Pausen der Unterhandlung wiederholt mit Talleyrand Rücksprache nahm, lehnte beides mit Entschiedenheit ab; dagegen verstand er sich dazu, statt des anfänglich vorgeschlagenen kleinen Landstriches von Münster einen erheblicheren Theil dieses Bisthums mit der Stadt Münster selbst und mit der Ems als Grenze anzubieten. In der wohlbegründeten Überzeugung, daß sich von Napoleon durch Unterhandlungen nicht mehr erreichen lasse, als er selbst von vornherein zuzugestehen gewillt sei, entschloß sich Lucchesini den letzten Vorschlag Beurnonville's ohne weitere Bedenken anzunehmen und die Ansprüche auf Westfalen und Franken fallen zu lassen. Auf diese Bedingungen hin war schon am 21. Mai das Einverständniß zwischen den Unterhandelnden erzielt; die endgiltige Abfassung des Ver-

1) Vergl. die Instruktion für Beurnonville vom 18. Mai 1802. Urk. Nr. 62.
2) Vergl. Urk. Nr. 63.

trages und das Verhältniß zu dem Erbprinzen von Oranien, den man von französischer Seite nicht als solchen anerkannte, machte dann noch einige Schwierigkeiten und man kam nicht zu Ende, ohne daß Lucchesini eine Verwahrung zu Gunsten des Erbprinzen zu Protokoll gab. Erst am 23. Mai wurde der Vertrag von Lucchesini und Beurnonville unterzeichnet.

In Königsberg, wohin sich König Friedrich Wilhelm III. zu der Zusammenkunft mit Kaiser Alexander inzwischen begeben hatte, wurde die Nachricht von dem Abschluß des Vertrages mit unverhohlener Freude aufgenommen, wiewohl der erzwungene Verzicht auf Erwerbungen in Franken etwas verstimmte. Man erblickte in dem Vertrage eben nur ein Abkommen über territoriale Verhältnisse, welches dem preußischen Staate für geringe Verluste erhebliche Entschädigungen zusprach; der Mißerfolg der preußischen Politik in ihren auf Abrundung des Gebietes und Schaffung einer festen Stellung in Süddeutschland gerichteten Plänen wurde in der Genugthuung über den materiellen Gewinn des Augenblickes ebenso wenig empfunden, wie die wachsende Unsicherheit der Stellung Preußens in Deutschland, wo vor dem Übergewicht der französisch-russischen Allianz jeder andre Einfluß zurücktrat. In der That fügte sich auch in den deutschen Angelegenheiten Preußen der Entscheidung Frankreichs und Rußlands jedesmal dann, wenn dieselben einig waren. Wenn der preußische Gesandte in Paris am 5. September 1802 ohne ausdrückliche Vollmacht einen Vertrag über die Entschädigungen Bayerns unterzeichnete, um die für Preußen anscheinend günstige Stimmung Napoleon's nicht durch eine Weigerung zu gefährden, so genehmigte man das in Berlin, weil man sich auch der Zustimmung Rußlands sicher wußte. Aus demselben Grunde — der Übereinstimmung zwischen Frankreich und Rußland — ließ man es dann einige Monate später wieder geschehen, daß von den dem Kurfürsten von Bayern eben erst zugesicherten Entschädigungen ein Theil zur Befriedigung Österreichs und seiner Agnaten verwandt wurde. Darin lag doch geradezu ein Verzicht Preußens auf eine selbständige Politik in Deutschland. Man fühlte sich zufrieden in der Stellung eines Freundes von Frankreich und eines Verbündeten von Rußland, deren gute Beziehungen zu einander durch den von Preußen eifrig befürworteten Vertrag vom 3. Juni 1802 eine neue Bürgschaft zu erhalten schienen, und glaubte darüber die Befestigung der Stellung Preußens in Deutschland vorläufig außer Acht lassen zu können.

Wie sehr hatte sich überhaupt jetzt die Stellung Preußens in Deutschland seit dem Frieden von Basel verschlechtert! Damals hatte Preußen, kühn vorangehend, seinen Vertrag mit Frankreich geschlossen, um dadurch dem deutschen Reiche den Weg zum allgemeinen Frieden zu bahnen; als es sich auf diesem Wege vom Reiche verlassen sah, hatte es sich von der Vertretung der allgemeinen deutschen Interessen zurückgezogen, aber nur um dann die Interessen Norddeutschlands mit um so größerer Entschiedenheit zu verfechten. Der Bund von Hildesheim, der die Verhältnisse

Norddeutschlands seit 1796 ohne alle Rücksicht auf das Reich geregelt hatte, schien der feste Grundstein für den Bau der preußischen Herrschaft in Norddeutschland zu werden [1]). Allein mit den Verträgen von 1802 und dem Reichsdeputationsschluß von 1803 ging der Bund auseinander. und die Verbindung Preußens mit dem deutschen Reiche löste sich mehr und mehr, ohne daß seine Stellung in Norddeutschland befestigt worden wäre.

Graf Haugwitz, der den Bund von Hildesheim geschlossen und den Gedanken der Hegemonie Preußens in Norddeutschland mit Ernst und Überzeugung ergriffen hatte, war nicht ohne Verständniß für die Gefahren dieser Lage und verlor den Plan eines norddeutschen Bundes keineswegs aus den Augen. Allein mehr als auf die deutschen Verhältnisse war seine Aufmerksamkeit doch auf die internationale Stellung Preußens gerichtet, auf die Verbindung mit Rußland und mit Frankreich. Die Hauptsache blieb für ihn, wie für König Friedrich Wilhelm, die Begründung eines föderativen Systems zwischen den drei Mächten, welches den Frieden auf lange hinaus sichern und damit Preußen die Möglichkeit zur allmählichen Durchführung seiner norddeutschen Pläne gewähren sollte. Ohne festen Halt in Deutschland, beruhte deshalb Preußens Stellung auf der friedlichen Gestaltung der Dinge in Europa, vornehmlich auf der Fortdauer der guten Beziehungen Frankreichs zu Rußland: jede Trübung dieses Verhältnisses mußte auch die Stellung des preußischen Staates tief erschüttern.

II. Verhandlungen über Hannover.

Während die preußischen Staatsmänner noch auf die Erhaltung des Friedens rechneten, dessen sie zur Ausführung ihrer Pläne bedurften, vollzogen sich bereits in den Beziehungen der großen Mächte Abwandlungen, welche die Gefahr neuer kriegerischer Verwicklungen näher und näher rückten. Wenn Graf Haugwitz die Herstellung einer Tripel-Allianz mit Frankreich und Rußland als vornehmstes Ziel der preußischen Politik ansah und gelegentlich in Paris sowohl als in Petersburg in Anregung brachte, so fand er mit seinen Entwürfen an beiden Orten nur geringes Entgegenkommen. Frankreich zeigte Neigung zu einer nähern Verbindung mit Preußen, ohne doch viel Werth auf den Beitritt von Rußland zu legen; Kaiser Alexander von Rußland wünschte ebenfalls die Allianz mit Preußen, verwarf aber den Gedanken einer Tripel-Allianz und trug sich schon damals mit den Plänen, aus denen der Krieg von 1805 hervorgehen sollte [2]).

Für den Augenblick noch bedeutungsvoller aber als die beginnende

1) So hat Graf Haugwitz selbst ihn in einer Denkschrift vom 2. April 1802 bezeichnet.

2) Vgl. die Instruktion für den russischen Gesandten in Berlin, vom 7. Juli 1802, bei Martens 6, 295 f.

Erkaltung zwischen Frankreich und Rußland waren die Auseinandersetzungen zwischen Frankreich und England, welche die längere Dauer des eben zu Amiens geschlossenen Friedens ernstlich in Frage stellten. Graf Haugwitz hat später wohl gesagt: er habe gewußt, daß zwischen Rom und Carthago nicht lange Frieden bleiben könne, und es ist wahr, daß der leidenschaftliche Federkrieg in englischen und französischen Blättern in den Kreisen der preußischen Staatsmänner schon früh Besorgnisse erregte. Indessen glaubte man einerseits nicht an die Nähe des Bruches, andrerseits fürchtete man nicht in die Verwicklungen selbst mit verflochten zu werden. Die Bürgschaft für die Unabhängigkeit Malta's, deren Übernahme nach einer Bestimmung des Friedens von Amiens wie von andern Staaten, so auch von Preußen verlangt wurde, hatte man abgelehnt, und die freundschaftliche Haltung, die Napoleon bei den deutschen Fragen Preußen gegenüber bewies, erweckte in Berlin sogar die Hoffnung, daß er im Fall eines Krieges zu einem Neutralitätsbunde der deutschen Mächte unter preußischer Führung die Hand bieten werde.

Um so peinlicher war die Überraschung für die friedfertige Gesinnung der preußischen Regierung, als am 20. März 1803 General Duroc in Berlin erschien mit Aufträgen Napoleon's, welche den Ernst der Lage und die Gefahr für Preußen selbst klar erkennen ließen. Duroc machte Mittheilungen über die zwischen Frankreich und England obschwebenden Fragen, namentlich über den Streit wegen Malta, dessen Räumung trotz der zu Amiens eingegangenen Verpflichtung von England verweigert werde. Frankreich werde das nimmermehr zugeben und lieber von neuem zu den Waffen greifen. Noch unmittelbarer wurde Preußen durch eine fernere Erklärung Duroc's betroffen: er kündigte offen an, daß Napoleon am Niederrhein Truppen zusammenziehen und bei Ausbruch des Krieges Hannover besetzen werde[1]).

Die Eröffnungen Duroc's konnten der preußischen Regierung keinen Zweifel darüber lassen, daß zwischen Frankreich und England ein Kampf auf Leben und Tod bevorstehe, ein Kampf, dessen Rückwirkungen bei der ausgesprochenen Absicht Napoleon's gegen Hannover auch Preußen empfindlich treffen mußten. Wie konnte man diesen Rückwirkungen rechtzeitig vorbeugen? Die preußischen Staatsmänner fanden sich damit plötzlich der schwersten politischen Frage gegenüber, von deren glücklicher oder unglücklicher Lösung das Schicksal des preußischen Staates abhing.

Es war nicht das erste Mal, daß die Franzosen Hannover mit einem Einfall bedrohten; schon 1796 und 1798 hatte sich das Directorium, wie wir uns erinnern[2]), mit einem derartigen Plane beschäftigt. Beide Male aber hatte die preußische Regierung, gestützt auf die Bestimmungen des

1) Vergl. Duroc's Bericht über seine Mission nach Berlin, Urk. Nr. 94.
2) Vgl. Bd. I, S. 45 und 206.

Friedens von Basel und den Vertrag über die Demarkationslinie, in der entschlossensten Weise gegen ein solches Vorhaben Stellung genommen und einen Einmarsch in Hannover für einen Friedensbruch erklärt, der mit den Waffen abgewehrt werden müsse. Im Jahre 1801 endlich hatte Preußen, dem Verlangen Rußlands nachgebend und um den andernfalls wahrscheinlichen Einmarsch fremder Truppen zu vermeiden, Hannover selbst militärisch in Besitz genommen. Jetzt, im Frühjahr 1803, bei der erneuten Bedrohung Hannovers durch die Franzosen, trat doch deutlich zu Tage, wie sehr sich die allgemeine Lage der europäischen Politik zu Ungunsten Preußens verändert hatte. Der Vertrag über die Demarkationslinie war durch die Herstellung des Reichsfriedens hinfällig geworden, ohne daß Preußen in einer völkerrechtlich anerkannten Hegemonie über Norddeutschland einen neuen Rechtsgrund für die Vertheidigung der Neutralität Hannovers gewonnen hätte, und wenn das natürliche Interesse Preußens die Fernhaltung französischer Truppen von Norddeutschland noch ebenso sehr forderte wie ehemals, so konnte man doch einem französischen Vorgehen nicht mit dem früheren Nachdruck entgegentreten, da man bei der noch immer nicht ganz beendeten Regelung der deutschen Verhältnisse die französische Unterstützung genoß und gegen die Zögerungen und Schwierigkeiten Österreichs voraussichtlich noch oft bedurfte.

So sehr man deshalb auch in Berlin die Bedeutung der Mittheilungen Duroc's würdigte und so deutlich man die aus dem Bruche Frankreichs mit England für Preußen hervorgehenden Gefahren voraussah, so vermochte man doch nicht sich zu Maßregeln zu entschließen, welche dem Ernst der Lage und der Größe der Gefahr entsprochen hätten; man beschränkte sich darauf, wie das einmal in der Gewohnheit der preußischen Politik lag, durch diplomatisches Dazwischentreten den Ausbruch des Conflicts möglichst hinauszuschieben, und versuchte den Gegensatz der verschiedenen Interessen, die in Hannover aufeinander stießen, durch wohlgemeinte Unterhandlungen und Vorstellungen nach allen Seiten hin zu versöhnen und auszugleichen. Man nahm die Eröffnungen Duroc's sehr freundschaftlich auf; der König selbst sprach anerkennend über die Haltung Napoleon's in den Zwistigkeiten mit England, und Graf Haugwitz versicherte, daß bei einem wirklichen Ausbruch des Krieges Preußen sich als treuer Verbündeter Frankreichs zeigen werde. In der That schien es fast, als ob Preußen für Frankreich Partei ergreife. Man erklärte sich zur Übernahme der Garantie Malta's bereit und forderte darauf hin von England die Räumung der Insel. Sollte der Friede nicht erhalten bleiben, so verlangte man von England Achtung der Grundsätze der Neutralität zur See, und deutete wenigstens an, daß man die Verletzung derselben mit einer Besetzung Hannovers erwidern werde. Auf der andern Seite ließ man es nicht an Vorstellungen fehlen, um Frankreich von der angekündigten Besitznahme Hannovers zurückzuhalten. Man machte, und wie die

Folge zeigte, mit Recht geltend, daß infolge der Besetzung Hannovers England die Mündungen der Elbe und Weser blockiren werde; überdies werde England, wenn Hannover erst in französischen Händen sei, jeder Rücksichtnahme auf den preußischen Handel überhoben, dessen Schädigung doch auch für Frankreich von nicht geringem Nachtheil sei[1]).

Die Bemühungen Preußens blieben nach beiden Seiten hin gleich erfolglos. In Frankreich beantwortete man die Mittheilungen über die von Preußen in London gethanen Schritte mit der Versicherung, daß man den preußischen Bestrebungen für Erhaltung des Friedens den besten Erfolg wünsche, vermied es aber in der hannoverschen Frage irgend eine bindende Erklärung abzugeben. Napoleon stellte zwar noch nähere Eröffnungen in Aussicht, sprach aber wiederholt aus, daß er eintretenden Falls den Krieg mit dem äußersten Nachdruck führen werde, und Lucchesini fügte hinzu, daß Napoleon die Besitznahme Hannovers hauptsächlich zur Erhebung von Contributionen betreibe und die Betheiligung Englands an dem freien Handel auf der Elbe und Weser unter allen Umständen unterdrücken werde. In London wies man die preußischen Forderungen wegen Malta mit der Bemerkung zurück, daß die eigentlichen Ursachen zu der Entzweiung mit Frankreich nicht in dem Streite über jene Insel lägen. Ebenso wenig wollte man sich zu einer unbedingten Anerkennung der See-Neutralität verstehen, wenn man auch übrigens für den preußischen Handel besondere Vergünstigungen zusagte. Eine Hindeutung auf die möglichen Folgen der englischen Politik für Hannover wurde mit gleichgiltigem Achselzucken aufgenommen. Auch die Vermittlung, die Rußland anbot und der sich Preußen anschloß, wurde von englischer Seite abgelehnt.

Damit waren die Versuche Preußens, den Bruch zwischen England und Frankreich zu verhindern oder doch hinauszuschieben, endgiltig gescheitert. Schon zu Anfang des Monats Mai konnte man sich in Berlin nicht mehr verhehlen, daß der Ausbruch des Krieges unmittelbar bevorstehe. Wenn die Erhaltung des Friedens sich als unmöglich herausgestellt hatte, so ergab sich nun für die preußische Politik die Aufgabe, die Interessen des Staates vor den Folgen des Krieges sicher zu stellen.

Von dem Leiter der preußischen Politik, dem Grafen Haugwitz, wissen wir, daß neben der Pflege guter Beziehungen zu Frankreich und Rußland die Schutzherrschaft Preußens über Norddeutschland die Grundlage seines politischen Systems bildete. In den Krisen der Jahre 1796 und 1798 hatte er die Neutralität von Norddeutschland und von Hannover gegen die Drohungen Frankreichs nachdrücklich und erfolgreich verfochten, — wie er einmal wol bemerkt, nicht aus Vorliebe für die norddeutschen Stände, sondern in einfacher Würdigung der aus der geographischen Lage hervorgehenden Interessen Preußens[2]). Auch im Mai 1803 konnte es für Graf Haugwitz

1) Erlaß an Lucchesini vom 25. März 1803. Urk. Nr. 96.

2) Vergl. Bd. I, S. 68.

nicht zweifelhaft sein, wie sich Preußen bei der erneuten Gefährdung der norddeutschen Neutralität zu verhalten habe. Wenn es bei den freundschaftlichen Beziehungen Preußens zu Frankreich einmal nicht anging, den französischen Truppen den Einmarsch in Hannover einfach zu verwehren, so blieb nichts übrig, als daß Preußen wie im Jahre 1801 unter irgend einem Vorwande Hannover selbst militärisch besetzte. In der That hat Graf Haugwitz damals dem König die Besetzung Hannovers angerathen und selbst einen Augenblick gemeint, die Zustimmung desselben dazu erlangt zu haben[1]). Allein König Friedrich Wilhelm, der schon im Jahre 1801 seine Truppen nur mit dem äußersten Widerstreben in Hannover hatte einrücken lassen, konnte jetzt zu einem ähnlichen Entschlusse nicht vermocht werden. Es war nicht bloß die in dem friedfertigen Charakter des Königs liegende Abneigung gegen eine Maßregel, aus der eine kriegerische Verwicklung mit Frankreich leicht entspringen konnte; es waren doch auch politische Erwägungen, die ihn von einem Einmarsch in Hannover zurückhielten. Im Jahre 1801 war Alles auf den Antrieb Rußlands geschehen; jetzt zeigte sich Rußland, hauptsächlich infolge der Eingebungen des hannoverschen Gesandten in Petersburg, einer preußischen Occupation abgeneigt[2]). Dazu kam, daß der Einmarsch der Preußen im Jahre 1801, der Hannover vor einer Invasion russischer und französischer Truppen bewahrte, dem Könige Verdächtigungen zugezogen hatte, die ihn bei seinem loyalen Charakter verletzen mußten.

Aus allen diesen Erwägungen und Empfindungen heraus, von England und Rußland verlassen, von Hannover aus nicht unterstützt, verwarf König Friedrich Wilhelm den von Haugwitz empfohlenen Gedanken einer abermaligen Besetzung Hannovers. Da er aber übrigens die schweren Nachtheile einer französischen Occupation nicht minder lebhaft empfand als sein Minister, so kam er auf den Gedanken, daß Hannover sich unter preußischer Vermittelung durch eine Geldzahlung an Frankreich von der drohenden Gefahr loskaufen möge. Dieser Gedanke, der an die portugiesischen Ereignisse von 1801 anknüpfte, fand in Hannover selbst und auch bei der russischen Gesandschaft in Berlin vielen Anklang; dem Grafen Haugwitz konnte er nicht genügen. Nach den aus Paris eingehenden Berichten hielt er seinerseits den Einmarsch der Franzosen für unabwendbar

1) Aktenstücke preußischen Ursprungs über die Verhandlungen zwischen dem König und dem Grafen Haugwitz vor der Berathung in Cörbelitz liegen nicht vor. Die obige Darstellung ergiebt sich aus den Berichten der französischen, österreichischen, hannoverschen und russischen Gesandten (bei Martens, 6, 310 f.), die in allen wesentlichen Punkten übereinstimmen.

2) Etwas zweifelhaft ist, ob Kaiser Alexander selbst, wie Hardenberg 2, 18 schreibt und auch der hannoversche Bevollmächtigte aus Berlin berichtet (Ompteda 104), in einem vertraulichen Schreiben dem König von der Besetzung Hannovers abgerathen hat; ein solches Schreiben ist nicht mehr vorhanden und wird sonst in keinem diplomatischen Schriftstücke preußischen Ursprungs erwähnt.

und die schwerste Schädigung Preußens für unausbleiblich. Er sah schon das Ansehen Preußens in Deutschland erschüttert, den Handel und Wohlstand der Unterthanen zerstört, die Möglichkeit der Vertheidigung gegen die im Herzen Preußens befindlichen Franzosen vernichtet. Im Einklang mit den Maßregeln, die er 1796 und 1798 empfohlen und durchgesetzt hatte, drang er deshalb jetzt in den König, durch militärische Rüstungen bei den Franzosen Achtung der preußischen Interessen zu erzwingen und sich zugleich gegen alle Möglichkeiten militärisch sicher zu stellen. Der König, der die Gefahr der Lage und die Bedeutung seines Entschlusses tief empfand, zögerte einer Maßregel zuzustimmen, deren Tragweite sich nicht absehen ließ. Er verschob die Entscheidung bis zu einer Besprechung mit seinen militärischen Rathgebern, die bei Gelegenheit der Manöver in der Umgegend von Magdeburg stattfinden sollte und zu der er auch den Grafen Haugwitz einlud.

In Cörbelitz, auf dem rechten Ufer der Elbe, kam es am 28. Mai zu dieser Berathung, die auf lange Zeit hinaus über das Schicksal Preußens entscheiden sollte. Mit eindringlichen Worten erörterte Graf Haugwitz die schweren Nachtheile für den preußischen Staat, wenn man der Festsetzung der Franzosen in Hannover ruhig zusehe; er wies auf die großen Truppenmassen hin, die Napoleon am Niederrhein zusammenziehe; man sehe daraus, daß Napoleon sich mit weitausgreifenden Plänen trage und daß namentlich die Unabhängigkeit der Hansestädte gefährdet sei. Zugleich legte Graf Haugwitz einen Erlaß an die Gesandtschaft in Paris vor, in welchem der französischen Regierung gegen Zahlung von Contributionen die Verzichtleistung auf den Einmarsch in Hannover vorgeschlagen, gleichzeitig aber die Vornahme militärischer Rüstungen ausdrücklich angekündigt wurde. Mit diesen Ansichten und Rathschlägen fand jedoch Graf Haugwitz Widerspruch bei der militärischen Umgebung des Königs, namentlich bei dem Generaladjutanten Oberst von Köckritz; auch der Herzog von Braunschweig, auf dessen Unterstützung Haugwitz besonders gerechnet hatte, ist nicht für ihn eingetreten. König Friedrich Wilhelm selbst, bei dem ohnehin die Neigung für Behauptung völliger Neutralität überwog, hörte gern auf jene Äußerungen, welche aus militärischen Gründen einer Mobilisirung widersprachen, und verwarf die Vorschläge seines Ministers. Er erklärte, daß Haugwitz zu schwarz sehe: sollten die Franzosen wirklich auch ihn angreifen und selbst bis Berlin vordringen, so werde er um so mehr auf den vollen Beistand des preußischen Volkes rechnen können[1]). Er befahl dem Grafen die Stelle über die militärischen Rüstungen aus dem Erlasse zu streichen: nur zur Aufstellung schwacher Truppentheile an der Grenze gegen Hannover gab der König seine Einwilligung. Übrigens blieb es dabei, daß der

1) So hat Haugwitz selbst gleich darauf dem Herrn von Ompteda erzählt. (Bericht desselben vom 3. Juni 1803 im Staatsarchiv zu Hannover). Vgl. eine ähnliche Äußerung des Königs in dem Schreiben an Prinz Heinrich Bd. I, S. XLVII.

französischen Regierung ein Abkommen über Hannover unter den oben erwähnten Bedingungen vorgeschlagen wurde; Graf Haugwitz selbst erbot sich zu Verhandlungen darüber nach Münster zu gehen.

Wir haben hier nicht zu entscheiden zwischen dem König, der einer Mobilisirung aus Besorgniß vor kriegerischen Verwickelungen widerstrebte, und dem Minister, der eben durch militärische Rüstungen weitere Verwicklungen abzuwenden meinte: allein einleuchtend ist doch, daß mit dem zu Cörbelitz am 28. Mai gefaßten Entschlusse der Gedanke der norddeutschen Neutralität, den Graf Haugwitz seit dem Frieden von Basel allezeit festgehalten hatte, von dem Könige selbst aufgegeben war. Was von dem bisher befolgten politischen System noch übrig blieb, war der unfruchtbare und selbst gefährliche Gedanke einer ausschließlich preußischen Neutralität. Mit den Verträgen von 1795 und 1796 hatte sich Preußen von der Vertheidigung des deutschen Reiches zurückgezogen: jetzt versagte es seinen Schutz auch den Ständen Norddeutschlands, so eng sie mit ihm verwachsen sein mochten. Wie lange durften die preußischen Grenzen selbst noch auf den Schutz des preußischen Staates rechnen? —

Während jene Berathungen in Berlin und Cörbelitz gepflogen wurden, hatten die französischen Truppen bereits den Rhein überschritten und drangen ohne einem ernstlichen Widerstand zu begegnen in Hannover vor. Gleichzeitig ließ Napoleon, der alles Drängens ungeachtet bisher jede bestimmte Äußerung vermieden hatte, der preußischen Regierung erklären, daß er sich in der Nothwendigkeit sehe, Hannover zu besetzen, jedoch nur um bei dem einstigen Frieden mit England ein Austauschungs- und Entschädigungs-Object im Besitz zu haben. Übrigens erkannte er das natürliche Interesse Preußens an dem Schicksale Hannovers bereitwillig an und sprach seine Geneigtheit aus, sich bei einer längeren Dauer der Occupation mit Preußen darüber zu verständigen [1]). Noch weiter ging Talleyrand in seinen mündlichen Eröffnungen; unter Hindeutung auf österreichische Allianz-Anträge, schlug er der preußischen Regierung den Abschluß eines festen Bundes mit Frankreich vor, um gegen alle Umtriebe Englands den Friedenszustand auf dem Festlande zu erhalten.

Wie weit entfernt war aber in diesem Augenblick die preußische Regierung von solchen Gedanken. Mißgestimmt, aber noch nicht entmuthigt war Graf Haugwitz von Cörbelitz nach Berlin zurückgekommen, während der König sich zum Besuche der neu erworbenen Provinzen nach Thüringen begeben hatte. Rückhaltlos klagte Haugwitz über die Umgebungen des Königs, die ihm entgegen seien, über die preußische Politik, die nicht mehr die seine war: der Gegensatz zwischen ihm und dem König wurde so offenkundig, daß man bereits von seinem Rücktritt zu sprechen anfing [2]). Gleichzeitig began-

1) Vgl. Bericht Lucchesini's vom 29. Mai. Urk. Nr. 104.

2) In gesandtschaftlichen Berichten findet sich selbst die Mittheilung, daß er schon da-

nen die Folgen, die er von dem Einmarsch der Franzosen befürchtet hatte, sich zu zeigen. Die preußische Bevölkerung, die bisher das Emporkommen Napoleons und selbst die Ausbreitung der französischen Macht mit einer gewissen Theilnahme begleitet hatte, gerieth in unruhige Bewegung; an den norddeutschen Höfen, besonders in Dresden, äußerte man sich in den stärksten Ausdrücken der Entrüstung über die Schwäche der preußischen Politik. Die Hauptsache aber war, daß die russische Regierung, die bisher Preußen wegen eines geheimen Verständnisses mit Frankreich beargwohnt und deshalb auch der Besetzung Hannovers widerstrebt hatte, jetzt, durch die Nachrichten über die Haltung des Grafen Haugwitz veranlaßt, eine völlig andre politische Richtung einschlug. Sie beantragte nun bei der preußischen Regierung gradezu die Herstellung eines Einvernehmens zwischen Rußland und Preußen, um Norddeutschland vor einer feindlichen Invasion zu bewahren und die Unabhängigkeit der Hansestädte zu gewährleisten.

Graf Haugwitz, der es lebhaft beklagte, diese Anträge nicht einige Tage früher erhalten zu haben, ging gleichwohl mit Eifer darauf ein, um so mehr, da König Friedrich Wilhelm eben in der zweifelhaften Haltung Rußlands bisher einen Grund für die völlige Neutralität Preußens gefunden hatte. In dem Schreiben, in welchem er über den Vorschlag der russischen Regierung berichtete, suchte er zugleich nochmals den König von der Nothwendigkeit thatkräftiger Entschlüsse zu überzeugen. Von neuem schilderte er die traurigen Folgen der französischen Invasion in Hannover, welche dem preußischen Staate bald ebenso schwere finanzielle Verluste zufügen werde, als die von ihm beantragten Rüstungen Kosten verursacht hätten. Auf die friedfertigen und versöhnlichen Erklärungen Preußens antworte Napoleon nur mit kriegerischen Demonstrationen, immer stärkere Truppenmassen ziehe er in Holland und am Niederrhein zusammen: es sei dringend nothwendig, daß Preußen sich dagegen durch eine Verständigung mit Rußland, Sachsen, Hessen und Dänemark sichere [1]).

Auch diese wiederholten und dringenden Vorstellungen des Grafen Haugwitz aber vermochten ebenso wenig wie die Anträge Rußlands den einmal gefaßten Entschluß des Königs zu erschüttern. Die Nachrichten über das siegreiche Vorgehen der Franzosen, die sich gegen Preußen selbst bei jedem Anlaß höchst rücksichtsvoll benahmen, die bestimmten Versicherungen Napoleon's, daß die Besetzung nur vorübergehend sein und nur auf Hannover beschränkt bleiben solle, alles dies konnte den König in seiner friedfertigen Gesinnung nur bestärken. In der Vornahme von Rüstungen, die Graf Haugwitz als unerläßliche Vorsichtsmaßregel so dringend anempfahl, wollte er nur eine unnöthige und gefährliche Herausforderung erblicken.

---

mals thatsächlich um seine Entlassung gebeten habe (Binder, 2. Juli; Laforest, 24. Juni 1803; Metternich, 21. Juli 1804).

1) Denkschrift des Grafen Haugwitz vom 4. Juni, Urk. Nr. 106.

Von Ansbach aus, wohin er sich nach einem kurzen Aufenthalt in Thüringen begeben hatte, erklärte er dem Grafen Haugwitz mit größerer Bestimmtheit als je: daß er völlig neutral bleiben und nur bei einem Angriff der Franzosen gegen preußisches Gebiet zu den Waffen greifen werde. Auch Übergriffe der Franzosen gegen die Hansestädte oder Maßregeln gegen die freie Schifffahrt auf der Elbe und Weser sollten nur durch diplomatische Vorstellungen bekämpft werden. Die Unterhandlung über Hannover selbst, zu der er persönlich die erste Anregung gegeben, befahl er jetzt gleichmüthig fallen zu lassen[1]). Den russischen Antrag erwiderte er mit der Versicherung, daß auch er nichts sehnlicher wünsche, als eine Verständigung mit Kaiser Alexander.

Diese friedfertige Gesinnung König Friedrich Wilhelm's, die keineswegs verborgen blieb und von den Franzosen als Furchtsamkeit angesehen wurde[2]), war nicht geeignet, die französische Regierung zu einem maßvollen und besonnenen Verhalten in Norddeutschland zu veranlassen. Vergebens suchte Preußen, indem es Hannover selbst völlig preisgab, wenigstens beruhigende Versicherungen für die Neutralität der übrigen norddeutschen Stände und für die Schifffahrt auf der Elbe und Weser zu erlangen; man empfing immer wieder begütigende Erklärungen und die wiederholte Betheuerung, daß Frankreich zu einem freundschaftlichen Abkommen, selbst zu einer Allianz mit Preußen ganz geneigt sei: bindende Verpflichtungen auch nur zur Achtung der Selbständigkeit der Hansestädte waren von Napoleon nicht zu erhalten. Vielmehr stellte es sich bald heraus, daß Napoleon sich keineswegs mit der bloßen Besetzung Hannovers begnügen, daß die leidenschaftliche Bekämpfung des englischen Handels, wie Lucchesini längst vorausgesehen, ihn weiter und weiter fortreißen und zu immer neuen Gewaltschritten treiben werde. Trotz aller Vorstellungen, an denen es die preußische Gesandtschaft in Paris nicht fehlen ließ, wurden Cuxhaven und Ritzebüttel besetzt, die Schifffahrt auf der Elbe und Weser gehemmt, Hamburg und Bremen mit immer neuen Forderungen und Zumuthungen belästigt. Dabei nahmen die französischen Rüstungen ihren ununterbrochenen Fortgang: die Truppen in Hannover, die immer neue Verstärkungen erhielten, vereinigten sich in einem großen Lager bei Lüneburg, in Holland sammelte sich unter Dessolles ein andres Corps, von dem es hieß, daß es im Begriff stehe, die Grenze zu überschreiten; auch zwischen Köln und Düsseldorf fanden Truppenzusammenziehungen statt. Die Aufregung in der preußischen Bevölkerung, die seit den Tagen des

1) Vergl. die Erlasse des Königs an Lucchesini und Haugwitz vom 6. und 9. Juni Urk. Nr. 107 und 111. Man bemerkt den Gegensatz mit dem ministeriellen Erlasse vom 7. Juni (Nr. 109), der die Weisungen aus Cörbelitz wiederholt.

2) Am 7. Juni schreibt Laforest: »Sa Majesté est timide et entourée de gens timides.«

siebenjährigen Krieges keine fremden Truppen im Herzen Deutschlands gesehen hatte, wuchs sichtlich[1]; neben den empfindlichen materiellen Verlusten, die namentlich der schlesische Handel durch die Unterbrechung der Schifffahrt zu erleiden hatte, fühlte man allgemein auch das Sinken des preußischen Ansehens: damals zuerst bildete sich in der öffentlichen Meinung hauptsächlich der litterarisch und politisch angeregten Kreise der Hauptstadt eine Strömung, welche auf einen Umschwung der auswärtigen Politik Preußens und zugleich auf einen Wechsel in den Rathgebern des Königs hinarbeitete.

So war die Lage des preußischen Staates und die Stimmung in der Bevölkerung, als König Friedrich Wilhelm von Wilhelmsbad aus wieder in Potsdam eintraf. Graf Haugwitz, den der Gang der Dinge in Norddeutschland mit den ernstesten Besorgnissen erfüllte, hatte seinerseits keinen Augenblick aufgehört, die Überzeugung von der Nothwendigkeit einer thatkräftigen Politik und militärischer Rüstungen festzuhalten. Während er auf der einen Seite mit dem russischen Gesandten in Berlin über ein Bündniß zum Schutze Norddeutschlands unterhandelte, wobei er selbst die einzelnen Bedingungen und die Anzahl der gegenseitigen Hülfstruppen eigenhändig aufzeichnete[2], hatte er sich zugleich mit dem Obersten Phull in Verbindung gesetzt und sein Gutachten über den Krieg in Norddeutschland, den er schon für unvermeidlich hielt, erbeten. Bei der wachsenden Gefährdung des preußischen Staates, an dessen Grenzen sich die französischen Truppenmassen anhäuften, und bei dem immer erneuten Drängen Rußlands nach einer Allianz, hielt er den Augenblick für gekommen, um einen neuen Versuch zur Umstimmung des Königs zu unternehmen. Noch am Tage der Rückkehr des Königs, am 30. Juni, überreichte er ihm eine Denkschrift, in der er die Bedrängniß des preußischen Staates und die Unerläßlichkeit diplomatischer und militärischer Vorkehrungen in Ausdrücken voll tiefen Ernstes und nicht ohne eine gewisse Beredtsamkeit schilderte. Von der Ansicht ausgehend, daß die Politik Napoleon's zu einem Bruche mit Rußland führen werde und daß hierdurch sowie durch die französischen Übergriffe in Norddeutschland, auch wenn sie Preußen nicht unmittelbar beträfen, doch ein Zustand sich entwickeln würde, der für den Staat auf die Dauer unerträglich sei, verlangte er mit Entschiedenheit die Mobilisirung eines Truppencorps von 40 bis 50,000 Mann. Die oft geäußerte Meinung des Königs, daß dadurch nur der Ausbruch des Krieges beschleunigt werde, bestritt er mit der Behauptung, daß vielmehr nur eine feste und entschlossene Haltung noch den Frieden bewahren könne. Gestützt auf diese Rüstungen sollte dann Preußen an Frankreich die Erklärung abgeben, daß man die Besetzung

1) Der österreichische Gesandte in Berlin, Binder, erwähnt in seinen Berichten wiederholt diese Bewegung in der Bevölkerung, selbst in der Armee.

2) Diese Angabe bei Martens 6, 315 findet in den preußischen Akten volle Bestätigung.

Hannovers nach wie vor ruhig zulassen werde, unter der Voraussetzung jedoch, daß die französischen Truppen auf die Zahl von 16,000 Mann beschränkt bleiben und die Grenzen des Kurfürstenthums unter keinerlei Vorwand überschreiten würden, und daß Napoleon überhaupt seine Rüstungen am Niederrhein einstelle. Dabei empfahl er zugleich von neuem eine Verständigung mit Rußland, Dänemark, Sachsen und Hessen. Indem aber Haugwitz in solcher Weise gegen Napoleon selbst entschlossen Stellung nahm, ließ er doch auch die Möglichkeit nicht außer Acht, im Anschluß an die wiederholten Allianz-Anträge Frankreichs mit diesem Staate selbst zu einer Verständigung zu gelangen. Von einem umfassenden Offensiv- und Defensiv-Bündniß, so meinte er, welches Preußen mit in den Krieg gegen England hineinzöge, dürfe freilich nicht die Rede sein; dagegen könne Preußen sich zu einem Abkommen verstehen, infolge dessen es sich zur unbedingten Neutralität verpflichten würde, wenn Napoleon seinerseits auf die vorher erwähnten Bedingungen einging. Unter allen Umständen aber warnte Graf Haugwitz davor, in der bisher beliebten passiven Haltung noch ferner zu verharren: es war wie ein Blick in die Zukunft, wenn er damit schloß, daß sonst Preußen einst ohne alle Unterstützung und in der ungünstigsten Lage für seine Existenz werde kämpfen müssen[1]).

Diese Denkschrift des Grafen Haugwitz — vielleicht die bedeutsamste, die je aus seiner Feder geflossen ist, — unterstützt durch einen Bericht Lucchesini's aus Paris, der die gänzliche Erfolglosigkeit aller seiner Anstrengungen zu Gunsten der Hansestädte und des Handels auf der Elbe und Weser meldete[2]), scheint doch auf König Friedrich Wilhelm nicht ohne Eindruck geblieben zu sein. Noch immer freilich vermochte er nicht ohne weiteres sich zu militärischen Maßregeln zu entschließen, welche die Gefahren, denen man vorbeugen wollte, erst heraufbeschwören konnten. Denn selbst ein glücklicher Krieg, so meinte der König, werde Norddeutschland verderblicher sein, als wenn man kleine Übergriffe der Franzosen dulde. Allein, auf der einen Seite gefährdet durch die inmitten des preußischen Staates sich festsetzenden Franzosen, auf der andern Seite beunruhigt durch das immer stürmischere Verlangen Kaiser Alexander's nach einer Allianz zum Schutze Norddeutschlands, erkannte er doch die Nothwendigkeit, über die Schwankungen des Augenblicks hinweg zu einem festen und wohlbegründeten Entschluß für das künftige politische System Preußens zu gelangen. Da hiebei Alles auf die Haltung Napoleon's selbst ankam, so gerieth er auf den Gedanken, einen Vertrauten in außerordentlicher Mission an Napoleon zu senden, um nach dessen Mittheilungen über die Anträge des Grafen Haugwitz, namentlich über die vorgeschlagene Mobilisirung eine endgiltige Entscheidung

1) Denkschrift vom 28. Juni, Urk. Nr. 120.

2) Bericht Lucchesini's vom 25. Juni, Urk. Nr. 119. (In Berlin eingetroffen am 4. Juli.)

zu treffen. Nach einer Conferenz, die am 5. Juli zwischen dem König und Haugwitz stattfand, wurde beschlossen, den Kabinetsrath Lombard mit einem eigenhändigen Schreiben des Königs an Napoleon nach Brüssel zu senden.

Johann Wilhelm Lombard, ursprünglich nur Kabinetssekretär des Königs für die auswärtigen Angelegenheiten, hatte sich allmählich neben dem Grafen Haugwitz zu einer bedeutenden Stellung in der auswärtigen Politik Preußens erhoben. Weit entfernt, die Anschauungen König Friedrich Wilhelms zu beherrschen oder auch nur erheblich zu beeinflussen, hatte er sich vielmehr seinerseits bei dem täglichen Verkehr mit diesem Fürsten in dessen eigenthümliche Denkweise so eingelebt[1]), daß er bald der beste Dolmetscher seiner Gedanken wurde und bei den Vertretern der auswärtigen Mächte auch dafür galt. Dem König selbst ward er dadurch fast unentbehrlich: mit großer dialektischer Gewandtheit, wenn auch nicht immer frei von Sophismen, wußte Lombard stets neue Gründe zu finden, um die auf feste und energische Entschlüsse dringenden Minister des Königs abzuwehren. Unerschöpflich an Einwendungen gegen Vorschläge, die dem König unbequem waren, ist er selbst nur selten oder nie mit positiven Vorschlägen hervorgetreten. In seiner allgemeinen politischen Richtung war er, im Anschluß an das System des Königs, für Behauptung der Neutralität, doch zeigte er dabei neben einer gewissen partikularistisch-preußischen Gesinnung eine auf Abstammung und litterarische Sympathien beruhende Hinneigung zu Frankreich, in welchem er den natürlichen Bundesgenossen Preußens erblickte. Mit den Vertretern Frankreichs in Berlin hatte er immer die besten Beziehungen unterhalten: sie hielten ihn für gut französisch[2]). Schon früher, wenn einmal die Beziehungen zwischen Frankreich und Preußen in eine Krisis zu treten schienen, war von Lombard's Sendung nach Paris die Rede gewesen. In dem gegenwärtigen Augenblick schien dem Könige Niemand geeigneter, um ihm die sicheren und zuverlässigen Anschauungen zu übermitteln, deren er vor der Entscheidung über die Mobilisirungs-Anträge bedurfte. In dem Schreiben, welches er ihm an Napoleon mitgab, verschwieg der König die Besorgnisse nicht, welche die Ausbreitung der französischen Macht in Norddeutschland weniger in ihm selbst als in den preußischen Unterthanen hervorrufe. Er wünschte darüber beruhigende Erklärungen und namentlich die Versicherung, daß Napoleon alle Maßregeln

1) Lombard schreibt einmal an Caesar: »Dans une place subalterne comme la la mienne, on a moins des opinions à soi qu'on ne s'approprie celles des juges, mais celles-ci, pour peu qu'on ait de tact, on se les approprie bien, et si j'en crois celui qu'une longue expérience m'a donné, jamais on n'engagera le Roi etc. (27. Okt. 1799.)

2) Vergl. außer den Berichten Bignon's das Schreiben Beurnonville's vom 25. Mai 1802 (Urk. Nr. 65), und Lombard's Schreiben an Talleyrand vom 25. November 1802 (Urk. Nr. 84). Laforest schreibt am 12. Juli 1803 an Talleyrand: »Lombard est un homme dont vous serez très content.«

unterlassen werde, die den Engländern Vorwände zur Unterdrückung des freien Handels auf der Elbe und Weser geben würden[1]).

Wir brauchen hier nicht in die Einzelheiten der viel erörterten Unterhandlungen zwischen Napoleon und Lombard in Brüssel einzugehen[2]). Wollte man das Ergebniß der Mission nach dem beurtheilen, was der preußische Bevollmächtigte für den Augenblick erreichte, so würde es genügen, zu sagen, daß keiner der Beschwerden Preußens abgeholfen, keine irgend bindende Verpflichtung für die Zukunft von Napoleon übernommen wurde. Um so wichtiger ist es dagegen, die Eindrücke kennen zu lernen, die Lombard bei seinen Unterredungen mit Napoleon gewann und die für die ferneren Entschlüsse König Friedrich Wilhelm's maßgebend wurden.

Wenn Lombard, der seine Reise von vornherein ohne große Hoffnungen unternommen hatte, vom ersten Augenblick seiner Unterhandlung an sich gestehen mußte, daß er irgend welche bestimmte Zugeständnisse von Napoleon nimmermehr erlangen werde, so fand er doch in den freundschaftlich entgegenkommenden Versicherungen Napoleon's eine Beruhigung, welche die Besorgnisse vor einer wirklichen Gefahr für Preußen zunächst ausschloß. Lombard zweifelte nicht daran, daß Napoleon, wie er immer wieder betheuerte, nur mit dem Kriege gegen England beschäftigt sei und darum selbst den Frieden auf dem Festlande zu erhalten wünsche. Überhaupt konnte er sich nicht denken, daß Napoleon so viele und so feierliche Versprechungen nur gebe, um ihn zu täuschen. Gleichwohl aber ist es irrig, wenn man meint, daß er von der Persönlichkeit Napoleon's geblendet, sich einer übermäßigen Vertrauensseligkeit hingegeben habe. Ausdrücklich bemerkt Lombard, daß er bei dem Charakter Napoleons für die Zukunft nicht bürgen könne: derselbe werde bei der Bekämpfung Englands noch oft die Rechte neutraler Staaten verletzen, und man werde ihm vielleicht einst mit der Wucht militärischer Rüstungen entgegentreten müssen. Nur für den Augenblick meinte Lombard, im Vertrauen auf die bestimmten und glaubwürdigen Versicherungen Napoleon's, von einer Mobilisirung abrathen zu können.

Diese beruhigenden Versicherungen, die Lombard aus Brüssel mitbrachte und die Napoleon selbst in seinem Antwortschreiben an den König bestätigte, machten in Berlin wenigstens den Eindruck, daß man für den Augenblick sich der Besorgniß vor einem Angriff Napoleons enthoben fühlte und von der Vornahme von Rüstungen absehen zu können glaubte. Eine Beruhigung auch nur für die nächste Zukunft fand man darin um so weniger, als alle Äußerungen und Maßregeln Napoleon's darauf hinwiesen, daß er den Krieg gegen England mit allem Nachdruck und ohne jede Rücksicht auf die neutralen Staaten fortzuführen und die in Nord-

1) Das Schreiben des Königs an Napoleon, 7. Juli 1803. Urk. Nr. 123.

2) Vergl. die Berichte Lombard's vom 24. und 30. Juli, Urk. Nr. 126 und 127.

deutschland einmal gewonnene Stellung zu behaupten entschlossen war. Nach wie vor lag deshalb für Preußen die Gefahr nahe, von dem in seine unmittelbare Nachbarschaft gerückten Kriege mit ergriffen oder zum mindesten von den Rückwirkungen desselben in der verderblichsten Weise getroffen zu werden. Wenn nicht militärisch, so mußte man sich doch politisch dagegen sicher stellen.

In dieser Lage griff man auf den alten Gedanken zurück, durch ein Abkommen zugleich mit Rußland und mit Frankreich den Frieden auf dem Festlande zu erhalten und damit die Neutralität Preußens in dem englisch-französischen Kriege zu sichern. Wenngleich die Herstellung dieser Allianz, die immer ein Lieblingsgedanke des Königs und des Grafen Haugwitz geblieben war, wesentlich im Interesse Preußen's lag, so glaubte man damit doch auch den Wünschen der beiden anderen Mächte hinreichend Rechnung zu tragen. Denn von Rußland aus sah man sich unablässig mit Anträgen bestürmt, welche die Sicherung von Norddeutschland gegen etwaige Übergriffe Frankreichs, also, so meinte man, die Erhaltung des Friedens bezweckten, und Napoleon selbst hatte in seinen Unterredungen mit Lombard den Wunsch nach einer näheren Verbindung mit Preußen zur Erhaltung des Friedens auf dem Festlande wiederholt und dringend ausgesprochen. Durch das von Preußen in Vorschlag gebrachte Abkommen sollte deshalb einerseits Napoleon während seines Krieges mit England gegen jeden Angriff Österreichs gesichert werden, andererseits sollte er, wie Haugwitz schon in seiner Denkschrift vom 28. Juni beantragt, sich dazu verpflichten, seine Truppen in Hannover nicht über 16- oder höchstens 20,000 Mann zu vermehren, keine weiteren Rüstungen an den Grenzen Norddeutschlands vorzunehmen, Cuxhaven und Ritzebüttel zu räumen und den freien Handel nicht zu stören, überhaupt jede weitere Belästigung der Neutralen zu unterlassen[1].

Auch diese neuen Vorschläge Preußens fanden jetzt bei Rußland und Frankreich ebensowenig Anklang, wie die ähnlichen Anträge vor Ausbruch des Krieges mit England gefunden hatten. Unter heftigen Anklagen gegen Rußland, welches immer offenkundiger für England gegen Frankreich Partei zu ergreifen anfing, erklärte Talleyrand im Auftrage Napoleon's, daß ein Abkommen mit Rußland weder für Frankreich noch auch selbst für Preußen vortheilhaft sei, daß aber Frankreich immer bereit bleibe, sich mit Preußen allein zu verständigen[2]). Rußland seinerseits wandte ein, daß ein Abkommen, wie das von Preußen vorgeschlagene, nur Frankreich zu gute komme, welches dadurch im ungestörten Besitz Hannovers gelassen und gegen jeden Angriff auf dem Festlande geschützt werde[3]).

1) Vergl. die Denkschrift von Haugwitz vom 12. August, Urk. Nr. 130.

2) Berichte Lucchesini's vom 6. und 10. September Urk. Nr. 132 und 133. Talleyrand an Laforest, 4. Oktober, Urk. Nr. 139.

3) Vergl. Bericht des Grafen Haugwitz, vom 26. Oktober, Urk. Nr. 142.

Die Ablehnung der Anträge Preußens, hauptsächlich aber die dabei hervorgetretene Feindseligkeit zwischen Frankreich und Rußland, erfüllte König Friedrich Wilhelm mit um so lebhafterer Beunruhigung, als die ohnehin schwer erschütterte neutrale Stellung Preußens sich nur unter der Voraussetzung friedlicher Beziehungen zwischen Rußland und Frankreich aufrecht erhalten ließ. Noch wußte man nicht, wie weit die Annäherung von Rußland an England bereits gediehen war, und die friedfertige Sprache, die Kaiser Alexander selbst immer noch führte, schien die Wahrscheinlichkeit einer offenen Entzweiung in weite Ferne zu rücken. So viel aber lag am Tage, daß Preußen die Absicht einer Verständigung mit beiden Mächten zugleich aufgeben und den Bedrängnissen seiner Lage durch ein Abkommen mit Frankreich allein abzuhelfen suchen mußte. Es konnte dabei nicht die Absicht sein, ein alle Interessen umfassendes Bündniß mit Frankreich abzuschließen: indem man auf die wiederholten Allianz-Anträge Napoleon's einging, hielt man doch fest an dem preußischen Gesichtspunkt, daß man in einem Abkommen mit Frankreich eben nur eine Bürgschaft gegen die in Norddeutschland geschaffene bedrohliche Lage suchte. In diesem Sinne entwarf Graf Haugwitz den Plan zu einem Vertrage, welcher auf den Kriegszustand zwischen Frankreich und England begründet und auf die Dauer desselben beschränkt, Preußen und ganz Norddeutschland vor den Rückwirkungen dieses Krieges sichern sollte. Danach würde Preußen die französische Republik gegen jeden Angriff von deutscher Seite garantirt haben, unter der Bedingung, daß Frankreich das Kurfürstenthum Hannover gänzlich räumte. Sollte Frankreich, wie man besorgte, diese Anträge verwerfen, so wollte man, auf die früheren Pläne zurückgehend, einen Vertrag vorschlagen, wonach Frankreich gegen die Versicherung völliger Neutralität von preußischer Seite den Handel auf der Elbe und Weser freigeben, seine Truppen in Hannover auf eine bestimmte Zahl beschränken und die Rechte der Neutralen achten würde. Haugwitz und Lombard hätten dem letzteren Antrage von vornherein den Vorzug gegeben: sie schmeichelten sich nicht damit, daß sich Napoleon zur Räumung Hannovers werde bestimmen lassen; allein nach dem Willen des Königs sollte wenigstens der Versuch dazu gemacht werden[1]).

Was man erwartet hatte, geschah. In einer Unterredung, die er in der Nacht vom 27. auf den 28. November mit Lucchesini hatte, erklärte Napoleon die preußischen Vorschläge für gänzlich unannehmbar. Nicht leicht werde er Hannover räumen, das einzige Pfand, das er gegenüber den Eroberungen Englands in den Colonien besitze. Eine Garantie gegen einen Angriff von deutscher Seite her sei ungenügend: dabei bleibe immer die Möglichkeit eines Krieges auf dem Festlande, dem Preußen ebenso wie er selbst vorbeugen müsse. Unter Hindeutung auf die Möglichkeit eines

1) Vergl. Denkschriften des Grafen Haugwitz vom 3. und 10. November 1803. Urk. Nr. 143. 144.

Bündnisses zwischen Frankreich und Österreich, verlangte Napoleon seinerseits den Abschluß einer vollen und ganzen Allianz zwischen Preußen und Frankreich, welche den andern festländischen Mächten die Beobachtung des Friedens aufnöthigen und selbst England nachgiebiger stimmen würde. Frankreich bedürfe übrigens um so mehr einer Allianz, als im Osten sich Ereignisse vorzubereiten schienen, welche die Auflösung und Theilung des türkischen Reiches herbeiführen könnten. Als Gegenleistung von französischer Seite stellte Napoleon die Verminderung der französischen Truppen in Hannover, Erleichterung des preußischen Handels mit England und Unterstützung Preußens in allen deutschen Fragen in Aussicht. Er selbst wollte sich mit den im Luneviller Frieden festgesetzten Grenzen begnügen [1]).

Nichts bezeichnet wohl mehr die Zwangslage, in der sich Preußen infolge der französischen Occupation von Hannover befand, als daß es sich auf Grund dieser Eröffnungen Napoleon's und unter Verzicht auf die Räumung Hannovers wirklich zum Abschluß eines Bündnisses bereit zeigte. Gegen unerhebliche Zugeständnisse in Hannover, welche der Bedrängniß des preußischen Staates nimmermehr ein Ende gemacht hätten, gegen unbestimmte Versprechungen von Unterstützung in den innerdeutschen Streitigkeiten, die doch gegenüber der großen Frage von Krieg und Frieden nicht in Betracht kommen konnten, wollte Preußen sich auf ein Bündniß mit einem Staate einlassen, der sich mit England in einem Kriege auf Leben und Tod, mit Rußland bereits in offener Entzweiung befand. So dringend war in Preußen das Bedürfniß nach irgend einer Besserung des Zustandes von Norddeutschland, so lebhaft der Wunsch, dem Ausbruch eines Krieges auf dem Festlande vorzubeugen, der, das fühlte man, den Bau des preußischen Staates in seinen Grundfesten erschüttern würde. Bei einer Konferenz, die am 12. December 1803 in Potsdam stattfand, wurde in der That beschlossen, wenn auch nicht ohne Bedenken wegen der Beziehungen Preußens zu Rußland und Österreich, die Vorschläge Napoleon's im Princip anzunehmen. Von Lombard wurde ein Vertrags-Entwurf ausgearbeitet, nach welchem Frankreich im Falle eines festländischen Krieges auf den Beistand Preußens rechnen durfte, wogegen es sich in Hannover zu Zugeständnissen verpflichtete, welche die Zahl der französischen Truppen, die Räumung von Cuxhaven und Ritzebüttel und den Handel auf der Elbe und Weser betrafen. In zwei geheimen Artikeln sollte Napoleon versprechen, nur nach Vereinbarung mit Preußen über das endgiltige Schicksal Hannovers verfügen und es keinesfalls für Frankreich selbst in Anspruch nehmen zu wollen [2]).

Diese preußischen Vorschläge, mit denen man in Berlin schon zu weit zu gehen fürchtete, befriedigten in Paris noch keineswegs; Napoleon beantwortete sie mit einem Entwurf, welcher den Gegensatz der preußischen

1) Bericht Lucchesini's vom 30. November 1803. Urk. Nr. 147.

2) Erlaß an Lucchesini vom 15. December 1803, Urk. Nr. 149.

und französischen Anschauungen schroff und schneidend zum Ausdruck brachte. Während Preußen, wie angedeutet, immer die deutschen Verhältnisse im Auge behielt und nach einer Verständigung mit Frankreich nur aus Rücksicht auf die augenblickliche Lage in Norddeutschland strebte, suchte Napoleon, dessen Interessen den Osten und den Westen, die Meere und das Festland gleichmäßig umfaßten, für Frankreich ein Bündniß, das seine gesammte Stellung in Europa gewährleisten sollte. Er forderte jetzt von Preußen neben der strengen Durchführung des Reichsdeputationshauptschlusses vom 24. Februar 1803 eine Garantie Preußens für den dermaligen Zustand Italiens und der Türkei. Als einziges Zugeständniß dafür, und auch dies nur unter gewissen Voraussetzungen, ließ er die Räumung von Cuxhaven und Ritzebüttel hoffen [1]).

In Berlin, wo man sich nach dem Bericht Lucchesini's über seine Unterredung mit Napoleon dem Abschluß eines Übereinkommens nahe geglaubt hatte, erregten die neuen weit ausgreifenden Forderungen Frankreichs das äußerste Befremden. König Friedrich Wilhelm, der dem letzten preußischen Vertrags-Entwurfe ohnehin nur zögernd und widerstrebend zugestimmt hatte und den jetzt die Verweigerung der Zugeständnisse für die Freiheit des Handels empfindlich verletzte, entschied augenblicklich die Ablehnung der französischen Anträge und hätte am liebsten alle weiteren Verhandlungen über einen Vertrag sogleich abgebrochen. Man beschloß jedoch, wenn auch nur um Zeit zu gewinnen, den preußischen Vertrags-Entwurf in Paris nochmals in Vorschlag zu bringen, indem man zugleich die Bereitwilligkeit Preußens zur Herstellung intimer Beziehungen mit Frankreich in den stärksten Ausdrücken versicherte [2]).

Die abermalige Verwerfung der preußischen Anträge, welche Napoleon mit der wiederholten Forderung einer alles umfassenden Allianz und mit dem drohenden Hinweis auf die Möglichkeit eines österreichischen Bündnisses begleitete, zusammentreffend mit Nachrichten über eine bevorstehende erhebliche Verstärkung der französischen Truppen in Norddeutschland, erweckte in Berlin von neuem die Besorgnisse, die man im Sommer des Jahres 1803 empfunden hatte. Man fürchtete ernstlich, mit einem überraschenden Angriff Frankreichs heimgesucht zu werden. Graf Haugwitz, diesmal unterstützt von einigen Generalen, verlangte wiederum mit allem Nachdruck die Vornahme von militärischen Rüstungen, um das Schicksal der Monarchie, wie er sich ausdrückte, nicht dem Zufall preiszugeben [3]). Seine Rathschläge fanden jetzt wenigstens theilweise Gehör; im Laufe

1) Bericht Lucchesini's und Erlaß Talleyrand's vom 30. December 1803, Urk. Nr. 151 und 152.

2) Vergl. Erlaß an Lucchesini, 19. Januar 1804. Urk. Nr. 234.

3) Vergl. seine Denkschrift vom Ende Februar 1804, Urk. Nr. 161. Die Berichte Laforest's zeigen, daß die französische Gesandtschaft hierüber völlig unterrichtet war; sie wußte selbst von der in der Aufzeichnung des Königs (S. 245) erwähnten Denkschrift Rüchel's.

des Februar und März traf man thatsächlich in aller Stille einige militärische Vorkehrungen, um von einem plötzlichen Angriff der Franzosen nicht ganz unvorbereitet betroffen zu werden. Zu offnen und umfangreichen Rüstungen wollte König Friedrich Wilhelm auch jetzt sich nicht verstehen; er fürchtete wohl nicht mit Unrecht, dadurch gerade die Feindseligkeiten der Franzosen auf sich zu ziehen oder ihnen mindestens einen willkommenen Vorwand zur Verstärkung ihrer Armee in Hannover darzubieten. Dagegen war er jetzt ganz entschieden, die Unterhandlungen mit Napoleon, dessen unruhige und herrschsüchtige Politik ihn mit lebhaftem Widerwillen erfüllte, völlig abzubrechen[1]). Wenn man dann die Unterhandlungen doch noch bis Ende März in der Weise fortsetzte, daß man sich von Frankreich einen neuen Vertrags-Entwurf erbat, so geschah das nur, weil man sich vor dem endgiltigen Abbruch der Verhandlungen für alle Fälle der Unterstützung Rußlands versichern wollte. Als man von Kaiser Alexander die bestimmte Zusicherung erhalten hatte, daß Preußen im Falle der Noth immer auf seine Hülfe werde rechnen können, zögerte man nicht länger, den unfruchtbaren Verhandlungen mit Frankreich ein Ende zu machen. Am 3. April erklärte Graf Haugwitz dem französischen Gesandten in Berlin, daß man bei der Weigerung Napoleon's den preußischen Forderungen in Betreff Hannovers gerecht zu werden, von einer Fortsetzung der Verhandlungen kein befriedigendes Ergebniß mehr hoffen könne. Im Interesse der Aufrechterhaltung der guten Beziehungen zu Frankreich, auf die man nach wie vor den größten Werth legte, fügte Graf Haugwitz die bestimmte Erwartung hinzu: daß Frankreich seine Truppen in Hannover nicht weiter verstärke und die Neutralität der norddeutschen Stände nicht verletze. Bei Erfüllung dieser Bedingungen, von französischer Seite werde Preußen sich niemals an feindseligen Plänen gegen Frankreich betheiligen.

Mit dieser Erklärung Preußens hatten die seit einem Jahre gepflogenen Unterhandlungen vorläufig ihren Abschluß gefunden. Das Ergebniß derselben konnte für Preußen nicht nachtheiliger sein. Alle Arten diplomatischer Unterhandlungen erschöpfend, hatte Preußen weder den Einmarsch der Franzosen in Hannover verhindern, noch ihre Entfernung herbeiführen, noch auch nur die verderblichen Folgen der Occupation mildern können. Man hatte sich dreinfinden müssen, mitten in Norddeutschland eine französische Armee zu dulden, deren Anwesenheit das Ansehen Preußens untergrub, seinen Handel und Wohlstand vernichtete und seine militärische Vertheidigungsfähigkeit empfindlich beeinträchtigte. Die aggressiven Tendenzen Frankreichs hatten die in den Verträgen von 1796 errichteten Schranken durchbrochen und das System der Neutralität Norddeutschlands überwältigt. Und Niemand hätte sagen können, wo jetzt die Übermacht Napoleon's in Norddeutschland ihre Grenzen finden werde: ein jedes Abkommen, welches

1) Vergl. seine Aufzeichnung aus der Mitte Februar, Urk. Nr. 160.

ihm Schranken auferlegt und eine Bürgschaft für die Erhaltung der Ruhe gebildet hätte, hatte er unter dem einen oder dem andern Vorwande von sich gewiesen.

Wenn es sich nun unmöglich gezeigt hatte, mit Frankreich ein Abkommen zu schließen, so hätte es bei der fortdauernden Gefährdung Preußens vielleicht nahe gelegen, eine um so festere Anlehnung an Rußland zu suchen. Allein König Friedrich Wilhelm war nicht dieser Ansicht. Er wollte der Freund und Vermittler der beiden Staaten sein und bleiben, er verwarf das Bündniß, das ihm Rußland antrug und dessen Spitze sich doch immer gegen Frankreich gerichtet hätte, ebenso wie er einer allgemeinen Allianz mit Frankreich widerstrebt hatte, an der Rußland keinen Theil genommen hätte. Er war entschlossen, weitere Übergriffe Napoleon's nicht zuzulassen, ohne sich doch durch militärische Vorkehrungen rechtzeitig dagegen zu waffnen; er wollte im Falle der Gefahr der Unterstützung Rußlands sicher sein, ohne sich doch durch vertragsmäßige Festsetzungen die Hände im Voraus zu binden. Graf Haugwitz hat dem König damals seine ernsten Zweifel nicht verhehlt, ob sich diese „delicaten" Bedingungen würden zusammen erreichen lassen [1]). Er selbst sah der Zukunft mit schweren Sorgen entgegen. Wie wenig kannte man ihn überhaupt, wenn man ihn den von Frankreich drohenden Gefahren gegenüber für kurzsichtig, für leichtfertig gehalten hat! Über allen seinen Denkschriften aus jener Zeit schwebt es wie eine Ahnung kommenden Unheils, wie ein Vorgefühl des Verderbens, das er von Frankreich herannahen sieht, drohend und unabwendbar. Mißgestimmt durch das Scheitern aller seiner Entwürfe, unzufrieden mit seiner Stellung zum Könige, der in den wichtigsten Augenblicken seine Rathschläge zurückgewiesen hatte, unglücklich über das Zusammenbrechen des Systems der norddeutschen Neutralität, in der er sein eigenstes Werk erblickte, hielt er jetzt an der Zeit sich von der Vertretung einer Politik zurückzuziehen, die längst aufgehört hatte, die seine zu sein. Am 30. März hat er noch dem König seine Bedenken gegen den Gang der preußischen Politik in ehrfurchtsvollen aber ernsten Worten angedeutet; in den ersten Tagen des April überließ er die Leitung der preußischen Politik dem Freiherrn von Hardenberg.

Der Wechsel im Ministerium bedeutete keinen Umschwung in der preußischen Politik: nach wie vor war es König Friedrich Wilhelm selbst, welcher derselben ihren eigenthümlichen Charakter aufdrückte.

---

1) Vergl. seine Denkschrift vom 30. März Urk. Nr. 167, und Anhang 4 S. 621.

III. Neutrale Stellung Preußens zwischen Frankreich und Rußland. 1804. 1805.

Der Verlauf der Allianz-Verhandlungen mit Frankreich, besonders das sichtliche Streben Napoleons, Preußen in den Strudel seiner weltumfassenden Politik hineinzuziehen, ohne in Norddeutschland Zugeständnisse von wirklichem Werth für Preußen zu machen, hatte in König Friedrich Wilhelm III. eine Mißstimmung hervorgerufen, die noch durch die Erschießung des Herzogs von Enghien verschärft wurde. Der Gesandte in Paris, aus dessen Berichten der König die Hoffnung auf eine wahrscheinliche Verständigung mit Napoleon geschöpft hatte und in dessen Haltung er eine übertriebene Nachgiebigkeit gegen die französische Regierung zu finden glaubte, wurde auf ausdrücklichen Befehl des Königs in strengen Worten angewiesen, bei seinen Verhandlungen in Zukunft eine würdigere und festere Sprache zu führen[1]). Übrigens war diese persönliche Mißstimmung des Königs ohne Rückwirkung auf die politischen Beziehungen der beiden Staaten, die auch nach dem Abbruch der Allianz-Verhandlungen freundschaftliche blieben. Preußen erkannte, nach dem Inhalte der am 3. April abgegebenen Erklärung, den durch die Besetzung Hannovers in Norddeutschland geschaffenen Zustand an; es verzichtete nicht nur seinerseits darauf, eine Änderung gewaltsam herbeizuführen: es verpflichtete sich selbst, Andere von einem derartigen Versuche zurückzuhalten, unter der Voraussetzung, daß auch Frankreich den bestehenden Zustand nicht durch Vermehrung seiner Armee oder durch Maßregeln gegen die Neutralen ändere. Eine der preußischen Erklärung entsprechende Verpflichtung in bestimmter Form war von französischer Seite freilich nicht zu erlangen. Napoleon nahm die freundschaftlichen Versicherungen Preußens nach seiner Weise dankend entgegen, ohne sie durch Zusagen über die daran geknüpften Voraussetzungen zu erwidern. Allein seine allgemeine Haltung wie seine mündlichen Erklärungen waren nach wie vor so freundschaftlich, daß man über den Mangel einer bestimmten Verpflichtung hinwegsah und sich wenigstens seiner stillschweigenden Einwilligung versichert hielt.

So beruhte das Verhältniß beider Staaten zu einander auf der Erhaltung des augenblicklichen Zustandes von Norddeutschland, den Preußen ausdrücklich, Frankreich wenigstens thatsächlich anerkannte; es fragte sich nur, ob sich im Falle des Ausbruchs eines festländischen Krieges selbst bei gutem Willen auf beiden Seiten dieser Zustand der Neutralität in Norddeutschland unter Anwesenheit französischer Truppen in Hannover aufrecht erhalten lasse.

Diesen guten Beziehungen der beiden Staaten entsprach das Verhal-

1) Erlaß an Lucchesini, 20. Juli 1804. Urk. Nr. 188.

ten Preußens bei der Änderung der französischen Regierungsform, infolge deren Napoleon im Mai 1804 zum erblichen Kaiser von Frankreich erhoben wurde. In Berlin hatte man, wie wir uns erinnern, das Emporkommen Napoleon's bisher immer mit Theilnahme und Befriedigung begleitet; schon in den Tagen der Zusammenkunft von Memel hatte sich Graf Haugwitz dahin ausgesprochen, daß man den Wünschen Napoleon's nach Erblichmachung seiner Würde entgegenkommen müsse. Er schmeichelte sich dabei, daß Napoleon, wenn er erst auch der Form nach zu den Souveränen Europas gehöre, sich als Glied dieser großen Familie fühlen und sich zu den Grundsätzen einer maßvollen und friedfertigen Politik bekennen werde[1]). Seitdem hatte man jeden Anlaß ergriffen, um das Interesse Preußens und Europas an der Erhaltung und Befestigung der persönlichen Stellung Napoleon's in aufrichtiger Weise zu betonen. Auch jetzt, bei den ersten Mittheilungen Laforest's über die bevorstehende Umwandlung des Consulats in ein erbliches Kaiserthum, beeilte man sich die lebhafte Genugthuung Preußens darüber auszudrücken und die Anerkennung der neuen Würde von preußischer Seite bestimmt zuzusichern. Der König selbst erwiderte die Anzeige Napoleon's über seine Erhebung zum erblichen Kaiser der Franzosen mit herzlichen Glückwünschen[2]).

Neben diesen guten Beziehungen zu Frankreich, deren Pflege sich der neue Minister des Auswärtigen, Hardenberg, besonders angelegen sein ließ, bildete wie immer die Aufrechterhaltung des freundschaftlichen Verhältnisses zu Rußland den vornehmsten Gesichtspunkt der preußischen Politik. Es war dabei ein eigenes Zusammentreffen, daß nicht lange nach Abgabe der Erklärungen an Frankreich auch das Verhältniß zu Rußland in derselben Weise durch Austausch von Declarationen geregelt wurde. Kaiser Alexander von Rußland, der sich längst mit dem Gedanken trug, der napoleonischen Übermacht mit einer Coalition aller noch unabhängigen Staaten Europas entgegenzutreten, hatte auf die Nachricht von dem Abbruch der Allianz-Verhandlungen zwischen Preußen und Frankreich eine bereits vollzogene Erklärung nach Berlin gesandt, in welcher Preußen und Rußland sich verpflichteten, jede Verletzung eines norddeutschen Staates gemeinsam mit Waffengewalt zurückzuweisen. Zugleich sprach der Kaiser in einem eigenhändigen Schreiben an den König die Hoffnung aus: Preußen werde sich den Schritten, die er infolge der Ermordung des Herzogs von Enghien zu thun beabsichtige, gegen Frankreich anschließen. Dieser Wunsch wurde nun freilich in Berlin abgelehnt, dagegen verstand man sich dazu, durch eine vom König unterzeichnete Declaration vom 24. Mai die Ruhe Norddeutsch-

1) Vergl. die Denkschrift des Grafen Haugwitz vom 21. Mai 1802. Urk. Nr. 64, S. 95.

2) Vergl. Erlaß an Lucchesini, 23. April 1804. Urk. Nr. 172. Schreiben des Königs vom 28. Juni, Urk. Nr. 184.

lands auch Rußland gegenüber zu garantiren, mit der ausdrücklichen Erklärung, daß man an den gegenwärtigen Zustand in keiner Weise zu rühren gesonnen sei [1]).

So beruhte die Stellung Preußens zwischen Rußland und Frankreich fortan auf diesen beiden Declarationen vom 3. April und 24. Mai, durch welche es sich gegen beide Mächte in gleicher Weise zur Aufrechterhaltung der Ruhe Norddeutschlands verpflichtet hatte. Jede Abwandlung in den Beziehungen Frankreichs zu Rußland, die ohnehin immer auf Preußen von Einfluß war, mußte jetzt mehr als je auf die preußische Politik zurückwirken.

Diese Verflechtung Preußens in die Entwickelung des Verhältnisses zwischen Frankreich und Rußland zeigte sich gleich bei den durch die Erschießung des Herzogs von Enghien hervorgerufenen diplomatischen Erörterungen. Der gereizte Notenwechsel, der sich darüber zwischen Petersburg und Paris entwickelte, brachte die zwischen beiden Staaten längst bestehende Spannung zum offenen Ausbruch. Napoleon rief seinen Gesandten aus Petersburg ab, und schon sprach man davon, daß von russischer Seite die Bildung einer umfassenden Allianz betrieben werde, um die französische Übermacht auf das für die Unabhängigkeit anderer Staaten erträgliche Maß herabzumindern. Napoleon, der darüber wohl unterrichtet war, schien die Möglichkeit eines continentalen Krieges nicht ungern zu sehen und zeigte sich jedenfalls entschlossen, dem Angriff einer neuen Coalition zuvorzukommen. Gleich bei dieser ersten Phase der Entwickelung wurde aber auch Preußen bereits mit hineingezogen. Napoleon wandte sich nach Berlin mit der Anfrage, ob der König einen Durchmarsch der Russen durch preußisches Gebiet gestatten werde? [2]).

Diese Anfrage Napoleon's, welche die Möglichkeit eines Bruches zwischen Frankreich und Rußland zuerst bestimmt in Aussicht nahm und deren Ernst noch durch die Mittheilungen der preußischen Gesandtschaft in Paris gesteigert wurde, machte in Berlin gleichwohl wenig Eindruck. Der neue Minister der auswärtigen Angelegenheiten, der Freiherr von Hardenberg, dessen Charakter, wie man weiß, immer einen Zug von Optimismus gezeigt hat, konnte sich keineswegs überzeugen, daß die europäische Lage besonderen Anlaß zu Besorgnissen darbiete. Er glaubte nicht an kriegerische Absichten bei Kaiser Napoleon [3]), noch weniger bei Kaiser Alexander.

---

1) Mit Beziehung auf die Note bei Ranke, Hardenberg, S. W. 47, 90 mag bemerkt werden, daß, wie auch Hardenberg über diese Declaration gedacht haben möge, der König selbst jedenfalls ohne besonderen Eifer darauf eingegangen ist. Das zeigt sein Schreiben an Kaiser Alexander, in welchem es heißt: Je comptais sur vous, Sire, et cette certitude m'avait suffi. J'avais pensé même qu'une transaction formelle pouvait avoir ses dangers etc.

2) Vergl. Bericht Lucchesini's, 17. Mai 1801. Urk. Nr. 176.

3) Am 25. Mai 1804 schreibt Hardenberg an den Herzog von Braunschweig »toutes

Die Abreise des französischen Gesandten aus Petersburg beunruhigte ihn so wenig, als der Wiedereintritt Pitt's in das englische Ministerium, worin er sogar eine „Annäherung zum Frieden" erblicken wollte. Den kriegathmenden Berichten Lucchesini's, der immer und immer wieder die Unvermeidlichkeit eines Krieges auf dem Festlande hervorhob, schenkte er wenig Glauben; er hörte lieber auf die Erklärungen des französischen Vertreters in Berlin, der die friedfertigen Neigungen seiner Regierung eifrig betheuerte. Bei dieser Auffassung der allgemeinen Lage Europas fand Hardenberg in dem Neutralitäts-System König Friedrich Wilhelm's, dem er sich bei weitem williger fügte als Graf Haugwitz, eine bequeme Formel, um die Anfrage Napoleon's zu beantworten und in dem Zerwürfniß zwischen Rußland und Frankreich überhaupt Stellung zu nehmen. Mit Genehmigung des Königs, dem die Haltung seines neuen Ministers sehr zusagte, erklärte Hardenberg der französischen Regierung, daß Preußen weder russischen noch anderen Truppen den Durchzug durch Preußen zum Angriff auf Frankreich gestatten werde, in der Voraussetzung, daß auch Frankreich die am 3. April ausgesprochenen Bedingungen erfülle[1]).

In dieser Haltung der Neutralität zwischen Frankreich und Rußland verharrte Preußen den Sommer des Jahres 1804. Wenn man allmählich anfing, den Ausbruch eines neuen Krieges nicht mehr für ganz unmöglich anzusehen, so glaubte man doch, daß derselbe auf Italien beschränkt bleiben werde. Im Norden hielt man eine ernstliche Gefährdung der Neutralität noch für ausgeschlossen, ungeachtet Rußland eine immer kriegerischere Haltung annahm und auf Grund der im Mai ausgewechselten Declarationen auch Preußen zu einer solchen zu veranlassen suchte. Da gab es keine Bewegung der Franzosen in Hannover, kein Gerücht von einer Verstärkung derselben, gegen die man nicht sogleich Preußen in Waffen zu bringen versucht hätte. Wenn Napoleon die Hansestädte belästigte oder die Petersinsel bei Mainz besetzte, so waren alle diese Übergriffe für Rußland willkommene Gelegenheiten, um Preußen an seine vertragsmäßigen Verpflichtungen zu mahnen und womöglich mit Frankreich in Feindseligkeiten zu verwickeln.

Allein dies sich unablässig wiederholende Andrängen von russischer Seite hinderte Preußen keineswegs, unter entschiedenem Festhalten an der Neutralität, die guten Beziehungen zu Frankreich zu pflegen und weiter zu entwickeln. Hardenberg, der sich gegen die russischen Anträge völlig ablehnend verhielt, zeigte eher eine gewisse Hinneigung zu Frankreich, von dem er für die Vergrößerung Preußens mehr erwartete, als von einer Anlehnung an Ruß-

---

les démarches de Bonaparte ne tendent qu'à conserver la paix avec la Russie«. Vergl. übrigens die Denkschriften Hardenberg's vom 24. Mai und 6. Juni 1804. Urk. Nr. 177 und 183.

1) Vergl. Erlaß an Lucchesini, 24. Mai 1804, Urk. Nr. 178.

land. In dem Zerwürfniß der beiden Staaten fand er das größere Maß von versöhnlicher Gesinnung auf französischer Seite. Er sprach wohl davon, daß die Allianz-Verhandlungen nur infolge von Mißverständnissen gescheitert seien und eines Tages wieder aufgenommen werden könnten. Mit der Erklärung Napoleon's, daß seine Truppen in Hannover nicht über 30,000 Mann vermehrt werden sollten, war er ganz zufrieden; der Gesandte in Paris, der in einer von Haugwitz gebilligten Note die französische Regierung an die Voraussetzungen der preußischen Neutralität erinnert hatte, wurde von Hardenberg wegen einiger dabei gebrauchten Ausdrücke getadelt [1]).

Auch von französischer Seite ließ man es sich angelegen sein, in einem Augenblick, wo zu dem Kriege mit England noch ein festländischer Krieg von unabsehbarer Ausdehnung zu erwarten stand, die guten Beziehungen zu Preußen aufrechtzuhalten. Im September 1804 erschien zu Berlin der Graf Arberg mit einem Schreiben des französischen Kaisers an König Friedrich Wilhelm, in welchem Napoleon für das Verhalten Preußens bei der Errichtung des Kaiserreichs in herzlichen Worten dankte und seine Bereitwilligkeit aussprach, seinerseits zur Erhöhung des Glanzes der preußischen Krone beizutragen. Während der Anwesenheit Arberg's, der vom Könige in besonderer Audienz empfangen wurde, war in Berlin viel davon die Rede, daß Preußen mit Zustimmung Frankreichs zum Kaiserreich erhoben werden solle. In den Hofkreisen hätte man es gewünscht, auch Hardenberg, so wird berichtet [2]), wäre dafür gewesen; allein der bescheidene Sinn Friedrich Wilhelm's sträubte sich dagegen. Doch erwiderte er die Mission Arberg's, indem er den General-Major Knobelsdorff nach Paris sandte, der zugleich den Kaiser Napoleon zu seiner Krönung beglückwünschte.

Das wichtigste Moment für die Beziehungen zwischen Preußen und Frankreich blieb aber die Entwicklung der allgemeinen Lage Europas, die sich immer kriegerischer gestaltete. Rußland, welches mit England, Österreich und Schweden über eine neue Coalition verhandelte, hatte an Frankreich ein Ultimatum gerichtet, das zu einem völligen Abbruch der diplomatischen Verbindungen führte. Gleichzeitig war es auch zwischen Frankreich und Schweden zu einem Zerwürfniß gekommen, das bei der Heftigkeit König Gustav's einen Zusammenstoß unmittelbar erwarten ließ. Schweden rüstete in Pommern, Napoleon drohte mit einem Angriff von Hannover aus.

Während sich so die Welt rings umher mit Waffenlärm erfüllte, verharrte Preußen allein unerschütterlich auf dem einmal eingenommenen Standpunkt der Neutralität, so sehr deren Aufrechterhaltung von allen Seiten gefährdet wurde. Man hatte unablässig das Andrängen Rußlands

1) Vergl. S. 283, Note 1 und Schreiben Hardenberg's, 7. September, Urk. Nr. 198.
2) Bericht Laforest's vom 19. Oktober 1804. Urk. Nr. 206.

abzuwehren, die Kriegslust des Königs von Schweden zu zügeln, die Übergriffe der Franzosen in Norddeutschland zurückzuweisen. „Die Ruhe im Norden zu erhalten, ist der Hauptzweck meiner Politik; meine leidenschaftlichen Nachbarn zu bewachen, ihren Übereilungen zuvorzukommen, jetzt mein tägliches Werk" — so schrieb König Friedrich Wilhelm damals [1]. Allein mit jedem Tag, mit dem man dem Ausbruch des festländischen Krieges näher kam, mußte die Bewahrung der Ruhe im Norden, die Aufrechterhaltung der preußischen Neutralität schwieriger werden. Wenn es dabei unverkennbar war, daß die Gefahr für Preußen aus dem Zerwürfniß zwischen Frankreich und Rußland und aus der Anwesenheit französischer Truppen in Hannover hervorging, so ergab sich daraus für die preußische Politik eine doppelte Aufgabe: man mußte zwischen Frankreich und Rußland ausgleichend und vermittelnd wirken, zugleich aber einen neuen Versuch machen, um mit Frankreich über Hannover zu einer Verständigung zu gelangen.

Ausgleichung zwischen Frankreich und Rußland und Entfernung der Franzosen aus Hannover, das sind die beiden Gesichtspunkte, welche vom Herbste 1804 an die preußische Politik als nothwendige Voraussetzungen des Neutralitätssystems ins Auge faßte.

Es war König Friedrich Wilhelm III. selbst, der zu neuen Verhandlungen über Hannover den Anstoß gab. Tief durchdrungen von den Gefahren, in welche sich Preußen durch die Zerrissenheit seines Gebietes immer von neuem verwickelt sah, gab er jetzt dem bisher zurückgewiesenen Gedanken Raum, durch Gebietsaustauschungen, etwa durch Verzicht auf die westfälischen Lande Hannover zu erwerben, um in dem geschlossenen Territorium die Neutralität Preußens kräftiger erhalten zu können [2]. Hardenberg, der durch Lombard von diesen Ansichten des Königs verständigt wurde, ging mit Eifer darauf ein. Auch er war der Überzeugung, daß Preußen in der geographischen Gestaltung, wie sie aus dem Vertrage von 1802 hervorgegangen war, nicht lange mehr verbleiben könne: eine mehr zurückliegende Grenze im Westen, die den Staat von aller Berührung und deshalb von aller Entzweiung mit Frankreich entfernt hätte, überhaupt mehr Concentration schien ihm ein zwingendes Bedürfniß Preußens [3]. Hardenberg ahnte dabei kaum, wie sehr sich seine Wünsche mit den innersten Gedanken der französischen Politik begegneten, die, wie wir wissen, immer auf die Verdrängung Preußens vom Rheine hingearbeitet hatte. Besonders aber hätte es in dem Sinne Hardenberg's gelegen, sein altes Vaterland Hannover mit seiner neuen Heimath zu vereinigen. Für den Augenblick begnügte er sich, der Anregung des Königs folgend, mit dem französischen Gesandten

1) Schreiben an Knobelsdorff, 20. Oktober 1804. Urk. Nr. 210.

2) Vergl. das Schreiben Lombard's, 2. Oktober 1804. Urk. Nr. 203.

3) Vergl. sein Schreiben an Lucchesini vom 25. December 1801. Urk. Nr. 236.

in Berlin über ein Abkommen wegen Hannover Rücksprache zu nehmen, ohne damit jedoch irgend welchen Erfolg zu erzielen. Nur galt es von jetzt ab in den Augen der Franzosen für ausgemacht, daß Preußen auf eine Erwerbung Hannovers ausgehe.

Glücklicher war Preußen in dem Bestreben, zwischen Rußland und Frankreich vermittelnd einzutreten. Von französischer Seite war bereits im September der Wunsch ausgesprochen, durch preußische Vermittelung die Beziehungen zu Rußland wieder angeknüpft zu sehen[1]), und Rußland seinerseits hörte nicht auf zu versichern, daß es nur die Herstellung von Gleichgewicht und Frieden, keineswegs aber den Krieg beabsichtige. Auf Grund dieser anscheinend friedfertigen Gesinnungen auf beiden Seiten, an deren Lauterkeit man in Berlin nur zu sehr und zu lange glaubte, bot Preußen im Oktober in Petersburg wie in Paris seine Vermittelung an, und hatte die Genugthuung, dieselbe erst von Rußland, bald auch von Frankreich angenommen zu sehen.

Indem man sich aber der Hoffnung hingab, den Ausbruch eines festländischen Krieges doch noch abzuwenden, trat ein Zwischenfall ein, der wieder Alles in Frage stellte und Preußen selbst in die allgemeine Entzweiung zu verwickeln drohte.

Am 28. Oktober traf in Berlin die Nachricht ein, daß eine Abtheilung französischer Truppen den englischen Residenten bei dem niedersächsischen Kreise, den Chevalier Rumbold, auf neutralem Boden festgenommen und weggeführt habe. Es war eine Gewaltthat, die den König von Preußen als Director des niedersächsischen Kreises unmittelbar betraf und in Berlin die größte Aufregung hervorrief. Hardenberg, der noch eben dem Könige gegenüber die Friedfertigkeit Napoleon's und dessen gute Absichten für die Erhaltung der Ruhe im Norden hervorgehoben hatte[2]), war sogleich zu einem thatkräftigen Vorgehen gegen Napoleon entschlossen.

Mit Schulenburg zum Könige nach Potsdam berufen, wo sich auch Lombard befand, empfahl Hardenberg nach einer lebhaften Schilderung der von Napoleon drohenden Gefahren, nicht blos die Freilassung Rumbold's, sondern auch als Sicherheit für die Zukunft die Räumung Hannovers zu verlangen und den preußischen Forderungen zugleich durch militärische Rüstungen Nachdruck zu geben. Hardenberg verschwieg nicht, daß diese Erklärungen voraussichtlich den Krieg mit Frankreich zur Folge haben würden, meinte aber, daß die größere Gefahr in der Unthätigkeit liege. Schulenburg sprach sich ähnlich aus, doch bei weitem maßvoller und zurückhaltender als Hardenberg. Aufsehen erregte es, daß auch Lombard eine energische Sprache gegen Frankreich führte. König Friedrich Wilhelm aber, um der Wahrscheinlichkeit eines Bruches mit Frankreich vorzubeugen, ging nicht so

1) Erlaß Talleyrand's an Laforest vom 5. September 1804.

2) Vergl. Hardenberg an König Friedrich Wilhelm, 19. Oktober. Urk. Nr. 207.

weit, als seine Rathgeber gewünscht hätten. In dem von Lombard verfaßten Schreiben, in welchem er die Freilassung Rumbold's forderte[1]), begnügte er sich in ernsten Worten die persönliche Verletzung zu betonen, die er selbst als Director des niedersächsischen Kreises durch die Verhaftung Rumbold's erfahren habe; zugleich erinnerte er den französischen Kaiser an die Verpflichtungen zur Aufrechterhaltung der Ruhe des Nordens, die sie durch die gegenseitig ausgetauschten Erklärungen eingegangen seien. Der preußische Gesandte in Paris, der die Forderungen des Königs durch mündliche Vorstellungen unterstützen sollte, erhielt die strengste Weisung, dabei Mäßigung mit Würde zu verbinden.

Das ernste, durchaus würdige Schreiben des Königs, hatte in Paris einen unerwarteten Erfolg: Napoleon, der im Hinblick auf die allgemeine Lage Europas ohnehin entschlossen war, alle mögliche Rücksicht gegen Preußen zu beobachten[2]), befahl sofort die Freilassung Rumbold's und erwiderte dem König: er betrachte die ganze Sache, die den König so peinlich berührt habe, als eines der unglücklichsten Ereignisse, das ihm je zugestoßen sei.

Der ganze Vorfall, so viel Aufsehen er in Europa erregte, blieb doch für die Entwickelung der preußisch-französischen Beziehungen ohne alle Bedeutung; selbst Hardenberg, dessen Neigung zu Frankreich durch denselben etwas erschüttert wurde, verharrte in der politischen Richtung, die er vorher eingeschlagen hatte: Verständigung über Hannover und Vermittelung zwischen Frankreich und Rußland blieben nach wie vor die Zielpunkte seiner Politik.

Eben in der Wegführung Rumbold's, bei welcher sich die Anwesenheit der Franzosen in Hannover als Quell aller Unruhen und Gefahren in Norddeutschland von neuem erwiesen hatte, erblickte Hardenberg eine dringende Mahnung, mit Frankreich zu einer Verständigung zu gelangen. Indem er daran festhielt und auch in Paris keinen Zweifel darüber ließ, daß bei dem einstigen Frieden nur unter preußischer Mitwirkung über Hannover entschieden werden und daß das Land bei Auflösung der Verbindung mit England nur an Preußen fallen dürfe, suchte er für den Augenblick wenigstens die Räumung des Landes oder doch die Verminderung der französischen Besatzungstruppen zu erreichen. Man erbot sich, wie im Jahre 1803, den Franzosen die Verfügung über das Land bis zum Frieden mit England zu gewährleisten und jede feindliche Unternehmung gegen Frankreich in Norddeutschland zu verhüten[3]); allein jetzt so wenig wie damals hatten die preußischen Vorschläge in Paris irgend welchen Erfolg. Die

1) Vergl. Schreiben an Napoleon, 30. Oktober, Urk. Nr. 216.

2) Vergl. das Schreiben Napoleons an Berthier vom 27. Oktober 1804.

3) Vergl. Erlaß an Lucchesini und Schreiben Hardenbergs, 21. November 1804. Urk. Nr. 227 und 229.

französische Regierung weigerte sich selbst, in der Besetzung des Landes Erleichterungen eintreten zu lassen, die nur das Bedürfniß der Engländer nach Frieden verringern würden. Dagegen ließ man die Berücksichtigung der preußischen Wünsche bei dem einstigen Frieden in der freigebigsten Weise hoffen.

Nicht glücklicher war die preußische Politik in ihren Bestrebungen für die Herbeiführung einer Ausgleichung zwischen Rußland und Frankreich. Beide Mächte hatten, wie oben berührt, die Vermittelung Preußens angenommen, und es kam zwischen ihren Vertretern in Berlin zu Verhandlungen, bei denen Preußen in der eifrigsten und aufrichtigsten Weise auf eine Aussöhnung hinwirkte. Allein alle Verhandlungen scheiterten, wie das in ähnlicher Weise 1801 geschehen war[1]), daran, daß Rußland vor Wiederherstellung der freundschaftlichen Beziehungen die Erörterung der in seinem Ultimatum enthaltenen Forderungen verlangte, während Napoleon einfach die friedlichen Beziehungen zwischen beiden Staaten herstellen wollte, eine Einmischung Rußlands in die deutschen oder italienischen Angelegenheiten aber zurückwies.

So ging der Winter von 1804 auf 1805 vorüber, ohne daß es Preußen gelungen wäre, den Gefahren seiner Lage nach irgend einer Richtung hin abzuhelfen. Immer bedrohter erschien vielmehr die Aufrechterhaltung der Neutralität. Die Errichtung des italienischen Königreichs, dessen Krone Napoleon sich selbst aufs Haupt setzte, verschärfte die Beziehungen Frankreichs zu Österreich in dem Maße, daß man auch in Berlin die Hoffnung auf Erhaltung des Friedens auf dem Festlande aufzugeben anfing. Um so mehr aber war man entschlossen, an dem System der Neutralität unerschütterlich festzuhalten. Weder die von Österreich durch Vermittelung Metternich's ausgehenden freundschaftlichen Versuche zu einer Verständigung, noch die drängenderen Mahnungen Kaiser Alexander's, der seinen Adjutanten Winzingerode in besonderer Mission nach Berlin sandte, vermochten darin eine Änderung hervorzurufen. Mit beiden Staaten wechselte König Friedrich Wilhelm die freundschaftlichsten Versicherungen: in dem Festhalten der Neutralität schwankte er keinen Augenblick[2]).

Es entsprach ganz diesem System der Neutralität und Vermittelung, wenn der König im Frühjahr 1805 noch einen Versuch machte, zur Aussöhnung zwischen Frankreich und Rußland beizutragen.

In Ausführung der zwischen England und Rußland getroffenen Vereinbarungen sollte der russische Unterhändler Nowossiltzow nach Paris gehen, um an Napoleon gewisse Forderungen über die Räumung Norddeutschlands und Italiens zu stellen, deren Verwerfung den Krieg unmittelbar nach sich

1) Vergl. S. XII. XIII.

2) Laforest schreibt am 5. März 1805: »en définitif, le Roi est le point d'appui que je ne vois jamais chanceler.«

ziehen würde. Kaiser Alexander von Rußland, der jede diplomatische Verbindung mit Frankreich abgebrochen hatte, wandte sich nach Berlin und ersuchte die preußische Regierung, durch Beschaffung der nöthigen Pässe die Sendung Nowossiltzow's zu ermöglichen und dieselbe zugleich durch eine außerordentliche Botschaft an Napoleon zu unterstützen. Ohne alles Bedenken, in dem sehnsüchtigen Wunsche nach Erhaltung des Friedens, ging man in Berlin darauf ein. König Friedrich Wilhelm, der eben mit dem französischen Kaiser die höchsten Orden Preußens und Frankreichs austauschte, wandte sich selbst an Kaiser Napoleon, um ihm in einem zugleich ernsten und dringenden Schreiben die Erfüllung der Wünsche Alexander's nahe zu legen [1]). Auch die Unterstützung der Mission Nowossiltzow's durch Graf Haugwitz oder den Obersten Zastrow wurde ins Auge gefaßt, doch nicht ohne daß Lucchesini vor jeder Theilnahme an dieser aussichtslosen Verhandlung, durch die nur die Neutralität Preußens compromittirt werde, in nachdrücklicher Weise gewarnt hätte [2]). Napoleon entsprach den Wünschen König Friedrich Wilhelm's; allein da er gleichzeitig ohne alle Rücksicht auf die obschwebenden Verhandlungen die Einverleibung Genuas in das französische Kaiserreich vollzog, so wurde Nowossiltzow, der inzwischen bereits in Berlin angelangt war, sogleich nach Petersburg zurückberufen.

Damit war die letzte Hoffnung auf Erhaltung des Friedens geschwunden und auch in Berlin konnte man sich kaum noch verhehlen, daß der Ausbruch des Krieges auf dem Festlande unmittelbar bevorstehe und damit die schwerste Krisis für Preußen herannahe. Es war nicht mehr wie im Jahre 1799, wo man, gestützt auf das unangetastete System der norddeutschen Neutralität, dem Kriege der zweiten Coalition ruhig hatte zusehen können. Die süddeutschen Staaten, damals noch mit dem Reiche und mit Österreich verbündet, waren jetzt an Frankreich gekettet, dessen Einfluß, ungehindert durch Preußen, immer tiefer in Deutschland hineingegriffen hatte. Schon wußte man, daß Napoleon darüber in Unterhandlung stehe, einen Theil der deutschen Stände zu einem Bunde unter französischem Schutze zu vereinigen. Die schwerste Schädigung des alten preußischen Systems aber bildete doch immer die Festsetzung der Franzosen in Hannover. Noch war es den unausgesetzten Bemühungen Preußens gelungen, durch gleichmäßige Einwirkung auf Frankreich, Rußland und Schweden jede ernstere Störung des Friedens von den preußischen Grenzen fernzuhalten. Jetzt häuften sich russische Truppen an den preußischen Grenzen, die durch das preußische Gebiet hindurch ihre Waffen gegen Frankreich tragen zu wollen schienen; in Reval sammelte sich ein russisches Corps, welches, wie es hieß, an der hannoverschen Küste landen oder mit den Schweden vereinigt von Stralsund aus die Franzosen angreifen sollte. Wenn der Krieg wirklich zum Aus-

1) Das Schreiben des Königs an Napoleon vom 28. April, s. Anhang 1, S. 600.
2) Vergl. seine Denkschrift vom 26. Juni 1805, Urk. Nr. 256.

bruch kam, so schien die Aufrechterhaltung der Neutralität, die immer der vornehmste Gesichtspunkt der preußischen Politik blieb, mit der Anwesenheit französischer Truppen in Hannover nicht länger vereinbar.

IV. Allianz mit Frankreich. 1805. 1806.

Wir haben gesehen, wie die Beziehungen Preußens zu Frankreich, man kann sagen die Politik Preußens überhaupt, von der Thatsache der Besitznahme Hannovers durch die Franzosen beherrscht wurde: an Hannover knüpft sich auch diejenige Verhandlung zwischen beiden Staaten, die, im August 1805 begonnen, zu den Allianz-Verträgen von Schönbrunn und Paris geführt hat.

Am 15. Juli, bei einer Unterredung, in welcher Hardenberg mit Laforest die Lage Europas und den drohenden Angriff der Russen und Engländer gegen Hannover erörterte, sprach sich Hardenberg dahin aus, daß Preußen eine Landung in Hannover weder verhindern könne noch verhindern wolle[1]). Diese Erklärung Hardenberg's, welche die bisherige Bürgschaft Preußens für die Erhaltung der Ruhe in Norddeutschland thatsächlich aufhob, indem sie dieselbe einschränkte, und die französischen Truppen in Hannover ernsten Gefahren aussetzte, gab der französischen Regierung einen willkommenen Anlaß, auf die von preußischer Seite so oft angeregten Entwürfe über Hannover einzugehen. Hannover, dessen Besatzung auf dem Kriegsschauplatz im Süden nothwendiger sein konnte, schien sich ohnehin nicht länger zu behaupten; vielleicht glückte es jetzt noch, für die Räumung des Landes ein Bündniß mit Preußen einzutauschen. Indem man sich deshalb gegen die preußische Auslegung der Bürgschaft für die Ruhe Norddeutschlands eifrig verwahrte, erbot man sich doch zugleich, allen Schwierigkeiten durch Überlassung Hannovers an Preußen ein Ende zu machen. Frankreich versprach, Hannover, auf das es sein Recht der Eroberung geltend machte, an Preußen sofort abzutreten und die Festsetzung dieser Abtretung in den einstigen Friedensschluß mit England aufzunehmen, wogegen Preußen sich zur Unterstützung Frankreichs verpflichten sollte, wenn irgend eine Macht den Besitzstand in Italien gewaltsam zu ändern versuchen würde. Nachdrücklich hob man dabei hervor, — denn man kannte wol den vornehmsten Wunsch des Königs — daß dem preußisch-französischen Bündniß gegenüber Niemand den Frieden des Festlandes zu stören wagen werde[2]).

Diese Anträge, die der französische Gesandte Laforest am 8. August dem Freiherrn von Hardenberg auf seinem Landgute Tempelberg vorlegte,

1) Bericht Laforest's vom 16. Juli 1805.

2) Vergl. Schreiben Lucchesini's an Hardenberg, 29. und 30. Juli 1805, Urk. Nr. 259, 260, und Talleyrand an Laforest, 30. Juli, Urk. Nr. 261.

fanden bei dem preußischen Minister leichten Eingang. Wir wissen, wie sehr ihn, neben dem Wunsche das Neutralitätssystem des Königs zu behaupten, der Gedanke der Erwerbung Hannovers beschäftigte. Die Vereinigung Hannovers mit Preußen beseitigte die Mängel der „monströsen" geographischen Gestaltung Preußens und ergab in commercieller, wie in militärischer und politischer Hinsicht die unschätzbarsten Vortheile. Herr der Weichsel und Oder wurde Preußen durch die Beherrschung der Elbe und Weser Meister des ganzen Handels von Norddeutschland; mit der Weser gewann es eine Vertheidigungslinie und in den Festungen Nienburg und Hameln treffliche Stützpunkte für den Fall eines Krieges mit Frankreich; Preußen wurde endlich der Gefahren ledig, mit denen ein Krieg zwischen Frankreich und England es immer auf's Neue bedrohte. Wie bedenklich aber war es andererseits in dem Augenblicke, wo sich Österreich und Rußland zum Angriff gegen Frankreich anschickten, ein Abkommen mit dieser Macht zu schließen? Hardenberg verhehlte sich das nicht, ging aber leicht darüber hinweg. Friedfertig wie er selbst gesinnt war, schmeichelte er sich ernstlich mit der Hoffnung, daß vor der preußisch-französischen Allianz Österreich und Rußland die schon erhobenen Waffen wieder sinken lassen würden. Überdies dachte er einige der Forderungen, welche die beiden Kaiserhöfe mit kriegerischer Gewalt durchzusetzen willens waren, auf friedlichem Wege bei der Übereinkunft mit Frankreich zu erreichen. Napoleon sollte sich verpflichten, wie Talleyrand hoffen ließ, die Unabhängigkeit Hollands, der Schweiz und der noch freien Staaten in Italien zu verbürgen. Selbst eine Entschädigung für den König von Sardinien glaubte Hardenberg, hauptsächlich um Rußland zu befriedigen, vielleicht erwirken zu können.

König Friedrich Wilhelm, dem Hardenberg am 12. August die französischen Anträge unterbreitete, war sehr empfänglich für die Vortheile der Erwerbung Hannovers, die, wie wir uns erinnern, auch er, wenn gleich erst für die Friedenszeit, ins Auge gefaßt hatte. Allein bei weitem höher schätzte er doch die Behauptung des preußischen Neutralitätssystems, die nach der Versicherung Hardenberg's durch die Annahme der französischen Vorschläge ermöglicht wurde. Wenn der König deshalb jetzt auf den Gedanken einer Allianz mit Napoleon einging, so meinte er damit noch keineswegs sich von der Grundlage seines politischen Systems zu entfernen. Vielmehr dachte er eben durch die Besetzung oder Erwerbung Hannovers, durch die Gewährleistung des in Italien geschaffenen Zustandes, durch die von Napoleon übernommenen Bürgschaften, zugleich den Frieden auf dem Festlande zu erhalten und das preußische Neutralitätssystem fester und sicherer als je zu begründen. Bei alledem ging er doch nur zögernd und voll Bedenken auf die französischen Vorschläge ein. Er erörterte die Angelegenheit sorgfältig mit seiner Umgebung, namentlich mit Beyme, der in Abwesenheit Lombard's den Vortrag über die auswärtigen Angelegenheiten hatte; er veranlaßte Hardenberg, den Grafen Haugwitz um seine Ansicht zu

fragen, der die Allianz mit Frankreich verwarf und die Behauptung der Neutralität in Verbindung mit militärischen Rüstungen anrieth. Auch der Herzog von Braunschweig und Schulenburg wurden zu Rathe gezogen: sie sprachen sich für ein Abkommen mit Frankreich aus, vorausgesetzt daß Napoleon sich zu den von Preußen beanspruchten Bürgschaften verstehe.

Allein wenn König Friedrich Wilhelm auf das Bündniß mit Frankreich einzugehen geneigt war, um den Frieden auf dem Festlande und die eigene Neutralität zu erhalten, so stellte sich bei den näheren Verhandlungen mit Frankreich bald heraus, daß Napoleon die Verbindung mit Preußen nur suche, um es an seiner Seite mit in den Krieg hineinzuziehen. General Duroc, der im besonderen Auftrag und mit einem Schreiben Napoleon's am 1. September in Berlin erschien, erklärte dem König, der ihn am 3. empfing, daß der Kaiser Napoleon dem drohenden Angriff Österreichs zuvorzukommen denke und zum Schutze Bayerns mit seiner ganzen Armee heranziehen werde. Der Kaiser verlange nicht, daß Preußen sogleich gemeinsame Sache mit ihm mache; aber er erwarte, daß es durch energische Erklärungen und zugleich durch Truppenbewegungen nach Böhmen zu Österreich beunruhige. König Friedrich Wilhelm war weit entfernt, auf solche Forderungen einzugehen. Er sprach seine Geneigtheit zu einer Verbindung mit Frankreich aus, allein er betonte doch vor allem, daß Napoleon sich zu Erklärungen herbeilassen möge, durch welche Österreich und Rußland befriedigt werden könnten; denn das Verfahren Napoleon's in Italien habe selbst die Frankreich befreundeten Mächte beunruhigt[1]). Ganz in gleichem Sinne sprach sich auch Hardenberg aus, mit dem Duroc und Laforest noch an demselben Tage in einer siebenstündigen Conferenz den Entwurf eines Bündnisses erörterten. Auch er erklärte, daß wenn Preußen sich an Frankreich anschließe, es nur zur Aufrechterhaltung des Friedens geschehe. Zugleich überreichte Hardenberg den französischen Bevollmächtigten auf Befehl des Königs eine Note, in welcher als Grundlage eines Abkommens die Gewährleistung der Unabhängigkeit und Integrität des noch freien Italiens, der Schweiz, Hollands und des deutschen Reiches, wie es nach dem Frieden von Luneville und dem Reichsdeputationshauptschluß geworden war, bezeichnet wurde. Die französischen Unterhändler waren nicht in der Lage, derartige Verpflichtungen zu übernehmen; wie Napoleon ausdrücklich befohlen, wollten sie die italienischen Verhältnisse von der Unterhandlung gänzlich ausgeschlossen wissen und höchstens die Integrität, keineswegs die Unabhängigkeit Hollands und der Schweiz zugestehen.

So zeigte sich gleich bei den ersten Besprechungen am 3. September der tiefe Gegensatz zwischen der kriegerischen Politik Frankreichs und dem friedfertigen System Preußens, ein Gegensatz, der durch keinerlei Verhandlungen aus dem Wege geräumt werden konnte. Auf beiden Seiten

1) Vergl. Duroc's Bericht vom 3. September 1805, Urk. Nr. 274.

empfand man das sehr wohl, wenn man auch die Verhandlungen noch ferner hinzog. Die französischen Bevollmächtigten verhehlten sich die Unmöglichkeit nicht, Preußen zu einer Allianz, wie sie Napoleon wünschte, zu bestimmen; allein sie führten die Unterhandlung fort, um durch Preußen auf Österreich im friedlichen Sinne einzuwirken und dadurch für die französischen Rüstungen Zeit zu gewinnen [1]). König Friedrich Wilhelm seinerseits, der aus dem Schreiben Napoleon's wie aus der Unterredung mit Duroc den Eindruck gewonnen hatte, daß die von ihm zur Erhaltung des Friedens geplante Allianz mit Frankreich ihn nur in den Krieg verwickeln werde, ließ den Gedanken eines Abkommens mit Napoleon gänzlich fallen und zog sich wieder auf den Boden des Neutralitätssystems zurück. Die Aufrechterhaltung der preußischen Neutralität unter Vermeidung jeder bindenden Verpflichtung gegen irgend eine Macht, war der Gesichtspunkt, der wieder seine politische Haltung allein bestimmte und der auch für Hardenberg maßgebend wurde [2]).

Indessen wurde es unerläßlich, eben für die Aufrechterhaltung der Neutralität neue Maßregeln zu ergreifen. Das Drängen Rußlands nach einer Allianz mit Preußen und die Anhäufung russischer Truppen an der preußischen Grenze hatte zur Folge, daß am 7. September ein Theil des preußischen Heeres unter die Waffen gerufen wurde. Gleichzeitig wurden Unterhandlungen mit den Herzögen von Mecklenburg und den Hansestädten angeknüpft, um die Hafenplätze durch preußische Truppen zu besetzen und einer Landung englischer oder russischer Truppen zuvorzukommen. Der König zeigte sich dabei noch entschiedener als Hardenberg: er hätte die Besetzungen am liebsten vorgenommen, ohne erst das Ergebniß der diplomatischen Schritte abzuwarten. Immer aber blieb, für die Behauptung der Neutralität nach allen Seiten hin, das entscheidende Moment in dem Verhältniß zu Hannover und zu Frankreich. Ohne Besitznahme Hannovers, das erkannte der König mit jedem Tage mehr, war die Aufrechthaltung der Neutralität unmöglich.

Nachdem deshalb Hardenberg, den Befehlen des Königs gemäß, in einer Konferenz vom 7. September den französischen Bevollmächtigten die endgiltige Ablehnung ihrer Allianz-Anträge angezeigt hatte, verlangte er in einer neuen Konferenz am 12. September, unter Hinweis auf die Rüstungen Englands und Rußlands, die sofortige Übergabe Hannovers bis zum Frieden. Preußen werde sich dafür vertragsmäßig verpflichten, die Ruhe und den Frieden in Norddeutschland zu erhalten [3]). Laforest und Duroc ver-

1) Duroc hebt diesen Gesichtspunkt in seinen Berichten wiederholt hervor, 3. September, 7. September u. s. f.

2) Am 8. September schreiben Duroc und Laforest: »Hardenberg obéit fidèlement au Roi et se dirige sur les sentiments qu'il lui connaît».

3) Vergl. Ranke, Hardenberg 2,215, wo unrichtig 16. September steht. Das richtige Datum findet sich Bd. 5,566. Aus diesen zwei Daten der einen Note sind bei Duncker, preußische Jahrbücher, 42, 586, 587 zwei Noten geworden.

sprachen darüber an ihre Regierung zu berichten; vorläufig mußten sie den preußischen Antrag ablehnen.

Inzwischen war der Krieg im Süden wirklich zum Ausbruch gekommen und die Österreicher hatten, ohne sich durch die von Berlin kommenden Friedensbotschaften aufhalten zu lassen, die Grenzen Bayerns überschritten; ihnen zu begegnen, zogen von allen Seiten, aus Frankreich, Holland und Hannover, französische Truppen heran. Gleichzeitig rüsteten sich im Norden Russen, Schweden, Engländer, um die Franzosen aus Hannover zu vertreiben; was aber die Hauptsache war: am 18. September erfuhr man in Berlin mit aller Bestimmtheit, daß die russischen Truppen in der That bestimmt waren, die preußische Grenze ohne weitere Rücksichten zu überschreiten und den Beitritt Preußens zur Coalition nöthigenfalls mit Gewalt zu erzwingen. Der König gerieth darüber in die größte Aufregung: auf seinen Befehl wurde sogleich das ganze preußische Heer auf den Kriegsfuß gesetzt und zog sich zu größeren Corps nach dem Osten hin zusammen. Mitten in dem Kriegsgetümmel auf allen Seiten, umdrängt von den Anträgen Rußlands, Österreichs und Frankreichs, war der König fester als je entschlossen, die Neutralität Preußens aufrechtzuhalten und, wenn es sein mußte, selbst mit Waffengewalt zu behaupten.

Der ganze Druck der bis zum äußersten gespannten Lage lastete dabei schwer auf König Friedrich Wilhelm. Gleichsam um dem Gewirre der diplomatischen Verhandlungen zu entgehen, deren Fäden von allen Seiten in der preußischen Hauptstadt zusammenliefen, hatte er um die Mitte September Berlin verlassen und sich in die ländliche Stille von Charlottenburg und Paretz zurückgezogen. Gleichmäßig erbittert gegen Rußland wie gegen Frankreich, die ihn aus dem Genusse des Friedens heraus in den verabscheuten Krieg hineindrängen wollten, folgte er nur ungeduldig allen den diplomatischen Verhandlungen, in denen sich sein Minister gefiel. Es wurde bemerkt, welche Ungeduld er gelegentlich bei Conferenzen zeigte, in denen die Möglichkeit kriegerischer Verwicklungen erörtert wurde. Für ihn stand es fest: nichts sollte ihn vermögen sein Neutralitätssystem aufzugeben. Eine Zusammenkunft, zu der ihn Kaiser Alexander wiederholt und dringend einlud, suchte er zu vermeiden, um sich der persönlichen Einwirkung des Kaisers zu entziehen. Ebenso wurde ihm jede Unterhandlung über einen Vertrag mit Frankreich widerwärtig. Er glaubte über alle Schwierigkeiten des Augenblicks hinwegzukommen, wenn er einfach zu dem System der Neutralität und Demarkation zurückkehrte, unter dessen Schutz sich Preußen seit 1796 so ruhiger Zeiten erfreut hatte. Dazu gehörte aber freilich die Besitznahme von Hannover. Wenn er deshalb die seit Mitte September schwebenden Verhandlungen wegen einer Übergabe Hannovers an Preußen abbrach, so forderte er jetzt mit um so größerer Entschiedenheit die bedingungslose Räumung Hannovers durch die Franzosen. Nur für die Neutralität

des Landes während des Krieges wollte er dann eine Bürgschaft übernehmen (1. Oktober).

Indem aber der König sich noch schmeichelte, durch die Besitznahme Hannovers den festen Boden des alten preußisch-norddeutschen Neutralitätssystems wieder gewinnen zu können, den er durch Preisgeben Hannovers im Jahre 1803 verlassen hatte, trat ein Ereigniß ein, welches den König aus seiner Friedfertigkeit gewaltsam herausriß und der bisher mehr gegen Rußland gerichteten bewaffneten Neutralität Preußens eine Richtung gegen Frankreich gab. Am 6. Oktober traf die Nachricht ein, daß die französischen Truppen bei ihrem Marsche nach Süden in großer Anzahl durch das preußische Gebiet in Ansbach gezogen seien. Napoleon hatte ein Gefühl davon, wie tief eine solche Beleidigung in Berlin empfunden werden mußte; allein er kannte den friedfertigen Sinn des Königs und seiner Umgebung, ihre Scheu vor jeder kriegerischen Verwicklung, und wagte es darauf. Aber in König Friedrich Wilhelm wallte das königliche Blut der Hohenzollern auf bei der Nachricht von dieser bisher unerhörten Verletzung des preußischen Staates; er war augenblicklich entschlossen, die französischen Gesandten Laforest und Duroc aus Berlin hinauszuweisen. Was alles Andrängen von österreichischer und russischer Seite nicht vermocht hatte, das konnte diese Aufwallung des Königs, so vorübergehend sie sein mochte, nach sich ziehen: den endgiltigen Bruch mit Frankreich und den Anschluß an die Coalition. Da war es Hardenberg selbst, der dazwischentrat[1]: er beschwichtigte die Entrüstung des Königs und verhütete die Ausweisung der französischen Gesandten. Mochte Hardenberg vor dem plötzlichen Bruch mit Frankreich zurückschrecken, mochte er von dem System der bewaffneten Neutralität bedeutendere Vortheile erwarten — genug, sein Widerspruch hatte zur Folge, daß man sich zunächst damit begnügte, nun auch den Russen den Durchzug durch Schlesien und Mecklenburg zu gestatten, die Unterhandlung mit Frankreich aber abzubrechen und Hannover ohne alle Übereinkunft militärisch in Besitz zu nehmen. Am 13. Oktober ergingen die Befehle, nach denen die preußischen Truppen, die sich eben nach Osten zu aufgestellt hatten, sich nach Westen hin in Bewegung setzten und langsam und schonend vorgehend von Hannover Besitz ergriffen. Der französischen Regierung erklärte man, daß Preußen sich aller (durch die Declaration vom 3. April 1804) eingegangenen Verpflichtungen überhoben halte und ohne weitere Rücksichten die preußischen Interessen militärisch sicher stellen müsse. Eine ausdrückliche Ankündigung der Besetzung Hannovers wurde dabei vermieden; ebenso wenig war bei den militärischen Maßregeln, die der König ergriff, der Krieg bestimmt in Rechnung gezogen, wenn man sich auch einer Politik zuwandte, welche zur Theilnahme am Kriege führen konnte. Es wurde beschlossen, wie Rußland verlangt hatte, zwischen den kriegführenden Mäch-

1) So schon Laforest; vergl. dessen Bericht vom 9. Oktober 1805, Urk. Nr. 291.

ten eine bewaffnete Vermittelung in der Weise zu versuchen, daß Preußen auf eigene Hand den Franzosen billige Bedingungen vorschlagen und im Falle der Verwerfung am Kriege theilnehmen solle. Dabei wurde als Ergebniß des Krieges gleich von vornherein die Erwerbung Hannovers in Aussicht genommen. So blieb das Ziel der preußischen Politik dasselbe: nur was man eben noch durch ein Abkommen mit Frankreich zu erlangen gedacht hatte, das hoffte man jetzt durch eine Verständigung mit der Coalition zu erreichen.

Dem Könige lag dabei der Gedanke des Krieges noch ebenso fern als jemals[1]; wenn er auf den Plan einer bewaffneten Vermittlung einging, so hoffte er damit zugleich den Frieden herzustellen, die eigene Neutralität zu behaupten, und Hannover unter Zustimmung aller Mächte zu erwerben.

Bei der Annäherung an die Coalition, welche in diesen Maßregeln der preußischen Politik unverkennbar lag, entschloß sich nun Kaiser Alexander von Rußland selbst nach Berlin zu gehen, um den Anschluß Preußens an die Verbündeten in entscheidender Weise herbeizuführen. Wir wissen, wie sehr dem Könige die Zusammenkunft mit Kaiser Alexander widerstrebt hatte; man darf es deshalb den Berichten der französischen Gesandten wohl glauben, daß er bei allem gegenseitigen Austausch freundschaftlicher Betheuerungen den unerwarteten Besuch ungern sah und bei den Verhandlungen mit Rußland Vorsicht und Zurückhaltung zeigte. Anders Hardenberg: bisher ein eifriger und überzeugter Vertreter des von dem Könige festgehaltenen Neutralitätssystems, hatte er den persönlichen Verkehr mit der französischen Gesandtschaft jetzt ganz abgebrochen; er lebte in dem Gedanken der Theilnahme am Kriege gegen Napoleon und suchte den Anschluß Preußens an die Coalition in möglichst bindender Weise zu vermitteln[2]. Doch führten die Verhandlungen mit den russischen Bevollmächtigten, an denen außer Hardenberg auch Haugwitz und Lombard theilnahmen, die mehr den Standpunkt des Königs vertraten, zu Abmachungen, welche dem bisherigen System Preußens wenigstens nicht geradezu widersprachen. Am 3. November wurde zu Potsdam der Vertrag unterzeichnet, der die Bedingungen der bewaffneten Vermittelung Preußens regelte. Ein preußischer Staatsmann — Graf Haugwitz wurde dazu bestimmt — sollte dem Kaiser Napoleon die Forderungen vorlegen, deren Erfüllung für das Gleichgewicht der europäischen Mächte unerläßlich schien: Trennung der Kronen Italiens und Frankreichs, Räumung von Deutschland, Neapel, Schweiz und Holland, eine bessere Grenze in Italien für Österreich und

1) Laforest schreibt am 16. Oktober: »Le Roi veut sincèrement conserver la paix et le cabinet privé est composé d'hommes qui pensent comme lui«.

2) Am 31. Oktober schreiben Duroc und Laforest: »Le Roi se serait fort bien passé de cette visite . . . Une foule de faits nous ont convaincus que M. de Hardenberg est entièrement tombé sous l'influence de nos ennemis et s'est laissé remplir l'esprit de leurs préventions«.

eine Entschädigung für den König von Sardinien. Aber indem Preußen diese Gedanken annahm, die doch wesentlich russisch-englischen Ursprungs waren, behielt es zugleich sein eigenstes Interesse fest im Auge: würde Preußen durch Ablehnung seiner Forderungen zum Kriege genöthigt, so sollte durch russische Vermittelung der König von England zu einem Abkommen vermocht werden, durch welches Hannover an Preußen überlassen würde.

So war erreicht, was Frankreich und die Mächte der Coalition seit einem Jahrzehnt angestrebt hatten: Preußen war, obschon nicht ohne Vorbehalte, einem Vertrage beigetreten, der, wenn er inne gehalten wurde, es in den allgemeinen Krieg hineinziehen mußte. Das System der preußischen Neutralität war thatsächlich aufgegeben. Freilich ließ sich nicht verkennen, daß dies Ergebniß weniger aus einem freien und überzeugten Entschluß der preußischen Staatsmänner hervorgegangen, als durch das Zusammenwirken entscheidender Umstände und Begebenheiten erzwungen war. Die rücksichtslose Verletzung der preußischen Neutralität durch Napoleon, das persönliche Eingreifen Kaiser Alexander's, vor allem aber der dringende Wunsch und die Nothwendigkeit, Hannovers Meister zu werden, hatten Preußen aus der bisher beobachteten Neutralität herausgedrängt. Und es fehlte noch viel, daß ein Jeder am Hofe von Berlin mit dem Anschluß an die Coalition und der wenn auch bedingten Zusage der Theilnahme am Kriege einverstanden gewesen wäre. Wenn Prinz Louis Ferdinand und Rüchel, Hardenberg und Stein, und die Damen des Königlichen Hauses den Krieg mit Frankreich als unvermeidlich ansahen und ein entschlossenes militärisches und politisches Vorgehen forderten, so hatten Andere sich in die Gewohnheit der Neutralität und des Friedens so sehr eingelebt, daß sie dem Gedanken an einen Krieg nur ungern und zögernd Raum gaben. Noch bestand in Berlin in alter Stärke das Gefühl einer Interessengemeinschaft mit Frankreich und der Abneigung gegen einen Coalitionskrieg, bei dem man einst so schlimme Erfahrungen gemacht hatte. Man verkannte nicht den Gegensatz, der zwischen der Übermacht Napoleon's und der friedlichen Entwickelung Europas obwaltete: aber so weit das preußische Interesse dabei in Frage kam, dachte man es auf dem Wege der Unterhandlung mit Napoleon sicher stellen zu können; in einer wirklichen Theilnahme am Kriege hätte man mehr einen Kampf für russische und österreichische Interessen gesehen. So kam es, daß die militärischen und politischen Maßnahmen Preußens ein Gepräge von Halbheit und Unentschlossenheit erhielten, welches von Widersprüchen und Zweideutigkeit nicht frei war. Man besetzte Hannover, denn die militärische Verfügung über dies Land war ein Lebensinteresse für den preußischen Staat; man hatte sich dazu verstanden, dem französischen Kaiser Bedingungen vorzulegen, deren Ablehnung ein längeres Fernhalten vom Kriege unmöglich machte: allein bei alledem war weder

die Hoffnung auf Erhaltung des Friedens aufgegeben, noch überhaupt die Möglichkeit des Krieges mit Entschiedenheit ins Auge gefaßt[1].

Niemand aber wurde durch alle diese Zweifel und Bedenken mehr bewegt, als König Friedrich Wilhelm selbst. Wir kennen die tiefinnere Friedfertigkeit dieses Fürsten, dessen unbesiegbare Abneigung gegen kriegerische Verwickelungen bisher die Richtung der preußischen Politik unbedingt beherrscht hatte. Er war jetzt den Vertrag mit Alexander eingegangen und war entschlossen ihn zu halten; allein in seinem Innersten lebte doch immer noch unauslöschlich der Gedanke der Neutralität, deren Behauptung er allem Kriegsruhm und allen Eroberungen vorzog und die er auch jetzt noch für sehr möglich hielt. So sprach er sich gegen den General Duroc aus, der sich am 1. November von ihm verabschiedete[2]; und dem Grafen Haugwitz, der am 14. November die Reise zu Napoleon antrat, drückte er beim Abschied den dringenden Wunsch und die Erwartung aus, daß der Friede erhalten bleiben möge[3].

Bei dieser Stimmung des Königs hing doch Alles noch von dem Ausgang der Mission des Grafen Haugwitz ab, der dem Kaiser der Franzosen die in Potsdam vereinbarten Bedingungen vorlegen sollte.

Graf Haugwitz, der die innersten Gesinnungen des Königs besser kannte als irgend ein Anderer, hatte Berlin verlassen mit dem Wunsche, wenn irgend möglich, den allgemeinen Frieden herzustellen und die Neutralität Preußens zu bewahren, in jedem Falle aber den Bruch mit Napoleon bis über die Mitte December zu verzögern, denn das hatten die militärischen Autoritäten in Rücksicht auf die zu spät begonnenen und mehr nach Osten gerichteten Rüstungen dringend anempfohlen. Alles was er auf seiner Reise in das französische Hauptquartier erfuhr, war nur geeignet, ihn in seiner vorsichtigen Haltung zu bestärken. Die Ansicht der militärischen Lage, wie sie sich ihm bei einem Blick auf das kühne Vorgehen Napoleon's und die Zersplitterung der preußischen Streitkräfte vom Main bis in die Lausitz darstellte, erfüllte ihn mit einem tiefen Gefühl von der Überlegenheit Napoleon's und von den Gefahren Preußen's[4]. Dazu hörte er von den Friedens-Unterhandlungen die bereits zwischen Frankreich und Österreich gepflogen wurden und die durch den Vertrag vom 3. November keineswegs ausgeschlossen waren. In solcher Stimmung hatte Haugwitz am 28. November in Brünn seine erste Unterredung mit Napoleon, der von den Schwankungen

---

1) Vergl. die Studie über Prinz Louis Ferdinand, deutsche Rundschau, 1885 November. Über die Stimmung in Berlin, vergl. Laforest's Berichte. S. 405 folg.

2) Eigenhändiges Schreiben Duroc's an Talleyrand: »J'ai pu entrevoir, d'après ce que S. M. m'a fait l'honneur de me dire, qu'elle ne voulait pas s'écarter de son système de neutralité et travailler constamment à la paix.« (7. Nov.)

3) Bericht Laforest's vom 5. Januar 1806, Urk. Nr. 326.

4) Vergl. seine Berichte vom 20. November und 2. Dezember, Urk. Nr. 307. 311.

und der Unentschlossenheit in Berlin nur zu gut unterrichtet war[1]). Haugwitz wagte nicht die Bedingungen vorzulegen, deren Überbringer er hatte sein sollen; nur von der preußischen Vermittelung sprach er und von einer allgemeinen Garantie nach Abschluß des Friedens. Dann kam die Schlacht von Austerlitz, eine vernichtende Niederlage für die Coalition wie für den Gedanken der bewaffneten Vermittelung Preußens. Haugwitz war fast Zeuge der Zertrümmerung des russischen Heeres: sollte er Preußen zum Bruche mit Frankreich treiben, in einem Augenblick, wo er weder von Österreich noch von Rußland Unterstützung erwarten zu können glaubte? Haugwitz sah schon im Geiste die blühenden Gefilde Schlesiens von den siegestrunkenen Schaaren Napoleon's überfluthet. Ganz von diesen Eindrücken erfüllt, hatte Graf Haugwitz zu Schönbrunn seine zweite Unterredung mit Napoleon, die zu einem unerwarteten Ergebniß führte. Napoleon bot dem preußischen Unterhändler die Unterzeichnung eines Vertrages an, nach welchem Preußen gegen Abtretung von Ansbach, Cleve, Neuenburg und Garantie des französischen Besitzstandes Hannover erwerben sollte. Graf Haugwitz erwog, daß mit dem Abschluß des Vertrages der Friede erhalten bleibe, zum wenigsten der Bruch hinausgeschoben werde, daß die Erwerbung Hannovers, dessen eigenthümliche Lage alle Schwierigkeiten der preußischen Politik verursacht hatte, von unermeßlichem Vortheile für Preußen sei und die von Napoleon geforderten Abtretungen bei weitem aufwiege. Ohne langes Bedenken, überzeugt, daß er nur zwischen Krieg und Vertrag zu wählen habe, unterzeichnete er die Bedingungen, wie Napoleon sie vorgeschlagen hatte. (15. December.) Haugwitz dachte dabei nicht eigentlich ein Bündniß mit Frankreich zu schließen; er glaubte nur eine Abkunft treffen zu müssen, durch die Preußen den Schwierigkeiten und Gefahren des Augenblicks enthoben würde. Sollte sich ein allgemeines Verständniß daraus entwickeln, so schwebte ihm vor, die Verwirklichung seines alten Planes zu versuchen: Frankreich sollte mit Rußland ausgesöhnt und durch eine Verbindung mit diesem Staate und mit Preußen gleichsam unschädlich gemacht werden.

In Berlin war man doch nicht wenig betroffen, als Graf Haugwitz mit diesem Vertrage zurückkam. Nicht als ob Jemand ernstlich daran gedacht hätte, an dem Vertrage vom 3. November festzuhalten. Dieselbe Wandlung der Gesinnung, infolge deren Haugwitz seine Übereinkunft mit Napoleon traf, hatte sich unter dem Eindruck der Nachrichten von Austerlitz gleichzeitig in Berlin vollzogen: Hardenberg selbst hatte bereits wieder einseitig Unterhandlungen mit dem französischen Gesandten angefangen, um gegen Gewährleistung der Neutralität Norddeutschlands zu einem Abkommen über Hannover zu gelangen[2]). Allein da man sich der Feindseligkeiten gegen England und Rußland bewußt wurde, welche die von Napoleon

1) Vergl. Anhang II den Briefwechsel zwischen Talleyrand und Hauterive.

2) Vergl. Berichte Laforest's vom 13. und 18. Dezember, Urk. Nr. 320, 321.

auferlegten Bedingungen in sich schlossen, so suchte man dieselben dadurch zu beseitigen, daß man, nach dem Rathe des Grafen Haugwitz und unter Mitwirkung Hardenberg's, den zu Schönbrunn unterzeichneten Vertrag nur mit Änderungen annahm, welche die Wirksamkeit desselben nach dem allgemeinen Frieden hinausschoben. Erst nach dem Frieden mit England sollten die gegenseitigen Abtretungen erfolgen: bis dahin wollte Preußen das Kurfürstenthum Hannover militärisch besetzt halten [1]).

Es ist der alte Gegensatz in den Gesichtspunkten der preußischen und der französischen Politik, der bei diesen Verhandlungen wieder hervortritt und über den man in Berlin recht geflissentlich hinwegsah: Preußen wünschte erst Herstellung des allgemeinen Friedens und stellte dann seine Allianz in Aussicht; Napoleon wollte die Allianz Preußens, eben um seinen Krieg mit England durch einen günstigen Frieden abzuschließen.

Man ermißt hienach leicht, wie Napoleon die Modifikationen des Schönbrunner Vertrages, zu deren Rechtfertigung Graf Haugwitz selbst nach Paris kam, aufnehmen mußte. Er erklärte den Vertrag, der in der bestimmten Zeit nicht ratifizirt sei, für null und nichtig, und nöthigte den preußischen Bevollmächtigten einen neuen Vertrag zu unterzeichnen, der über die in Schönbrunn festgesetzten Bedingungen hinausgehend Preußen zur Schließung der Häfen und damit geradezu zur Theilnahme am Kriege gegen England verpflichtete (15. Februar).

In Berlin hatte man sich inzwischen selbst die letzte Möglichkeit genommen, den neuen Forderungen Napoleon's Widerstand zu leisten. Infolge einer freundlich gehaltenen Depesche Talleyrand's an Laforest, in der man eine Annahme des modifizirten Vertrages zu finden glaubte, war unter Mitwirkung Hardenberg's, doch nicht ohne Bedenken des Königs, der größere Theil der preußischen Truppen wieder auf den Friedensfuß gesetzt worden. Wie hätte man jetzt wagen mögen, durch Verwerfung des neuen Vertrages den übermächtigen Angriff der noch in Süddeutschland versammelten französischen Heere gegen Preußen zu lenken? Am 25. Februar ratifizirte König Friedrich Wilhelm den Vertrag, der ihn zum Bundesgenossen Napoleon's machte.

V. Bruch der Allianz mit Frankreich. 1806.

Die Allianz mit Frankreich war geschlossen.

Das militärische Übergewicht der Franzosen in Deutschland hatte dem preußischen Staate einen Bündniß-Vertrag auferlegt, den Frankreich seit dem Frieden von Basel beansprucht, Preußen aber bisher zurückzuweisen gewußt hatte. Die Wendung der Dinge, die hierin lag, wurde von Nie-

1) Vergl. den Erlaß an Lucchesini vom 9. Januar 1806, Urk. Nr. 327.

mand schwerer empfunden, als von König Friedrich Wilhelm selbst. Alle seine bisherigen Verhandlungen, der Vertrag selbst, den er auf das Drängen Kaiser Alexander's in Potsdam abgeschlossen, waren allezeit dahin gegangen, der Erhaltung oder Wiederherstellung des Friedens zu dienen und dem preußischen Staate seine neutrale Stellung zu bewahren. Jetzt sah er sich zu einer Allianz mit eben dem Monarchen gezwungen, dessen unruhige und herrschsüchtige Politik ihm längst persönlichen Widerwillen einflößte. Die Ereignisse seit dem September 1805, der Durchmarsch der Franzosen durch Ansbach, der Besuch Alexander's in Berlin, der Anschluß an die Coalition, die Kriegsgefahr, endlich die Verträge von Schönbrunn und Paris, und die Bedrohung des entwaffneten Preußen durch die napoleonische Übermacht, alle diese Wandlungen der letzten Monate lasteten schwer auf dem friedliebenden Gemüthe des Königs: seine trübe Stimmung fiel allgemein auf; man erzählte sich selbst: er weine häufig. Graf Haugwitz, der nach seiner Rückkehr aus Paris an Stelle Hardenberg's die Leitung der auswärtigen Angelegenheiten Preußens allein übernahm, ließ es an Anstrengungen nicht fehlen, um den König mit der neuen Lage der Dinge auszusöhnen. Er suchte ihn zu überzeugen, daß die Allianz mit Frankreich nicht bloß nothwendig, sondern zweckmäßig sei und auch von Seite Napoleon's ernstlich und ehrlich gewünscht werde; um aber das Bündniß und die Vortheile desselben für Preußen zu erhalten, müsse man dem französischen Kaiser ein unbegrenztes Vertrauen in die Festigkeit Preußens einflößen und auf seine Empfindlichkeit in Kleinigkeiten die sorgfältigste Rücksicht nehmen. Um so fester und unerschütterlicher könne man sich bei Auseinandersetzungen in großen Fragen zeigen, wenn das Recht auf preußischer Seite sei[1]).

Die Aufgabe des Grafen Haugwitz dem König gegenüber wurde noch dadurch erschwert, daß die Allianz mit Frankreich, statt dem Staate die von dem Könige ersehnte Ruhe zu sichern, vielmehr zu unangenehmen Zwistigkeiten mit den Nachbarn führte. Mit Rußland zwar, wohin der Herzog Karl Wilhelm Ferdinand von Braunschweig in außerordentlicher Mission abgesandt war, gelang es trotz der Allianz mit Frankreich die alten freundschaftlichen Beziehungen aufrechtzuhalten und selbst im tiefsten Geheimniß eine noch festere und innigere Verbindung vorzubereiten. Dagegen war es mit England zu einem vollständigen Bruch gekommen. Weniger noch die Besitznahme von Hannover, als die Sperrung der Nordseehäfen und Lübecks gegen die englischen Schiffe, zu der man sich im Pariser Vertrage verpflichtet hatte, veranlaßte die englische Regierung zu Feindseligkeiten, welche dem preußischen Handel unermeßlichen Schaden zufügten und die allgemeine Unzufriedenheit mächtig steigerten. Ebenso unglücklich hatte sich

1) Vergl. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III., 23. April; an Lucchesini, 15. Juni; Bericht Laforest's, 17. Juni 1806. Urk. Nr. 346. 355. 356. Vergl. auch die Denkschrift von Haugwitz vom 19. Mai 1806 bei Ranke, Hardenberg, 5, 343.

das Verhältniß zu Schweden gestaltet. König Gustav hatte Lauenburg mit schwedischen Truppen besetzt, die nur mit Gewalt vertrieben werden konnten. Es kam darüber zu einer Entzweiung, welche durch die engen Beziehungen Schwedens zu Rußland eine besondere Bedeutung hatte. Von französischer Seite wurde nichts versäumt, um den Ausbruch des offenen Krieges zwischen Preußen und Schweden zu beschleunigen. Wiederholt wurde dem preußischen Gesandten in Paris bedeutet, daß Preußen das Verhalten Schwedens nicht ruhig hinnehmen dürfe und mit einem Angriff gegen Schwedisch-Pommern vergelten müsse; der französische Gesandte in Berlin wurde ausdrücklich beauftragt, Preußen zur Besitznahme dieser Provinz aufzureizen [1]). Je mehr Frankreich auf einen Angriff gegen Schweden hindrängte, um so mehr suchte Preußen einen wirklichen Bruch zu vermeiden. Man wußte sehr wohl, daß Frankreich die Besitznahme von Schwedisch-Pommern nur begünstigte, um sich dafür von Preußen auf andere Weise entschädigen zu lassen, etwa in der Weise, daß die Grafschaft Mark an Murat, den neuen Herzog von Cleve-Berg, abgetreten würde. Dazu kam noch, wie angedeutet, das Verhältniß Schwedens zu Rußland. Man zeigte Nachsicht und Schonung gegen Schweden aus Rücksicht auf Rußland, das eben im Begriff schien, sich von England abzuwenden und wieder mit Frankreich anzuknüpfen. Die Verständigung zwischen Frankreich und Rußland aber blieb immer noch der Lieblingswunsch der preußischen Politik: es war der Gedanke, der dem Grafen Haugwitz selbst im Augenblick der Unterzeichnung des Vertrags von Schönbrunn vorgeschwebt hatte. So nahm man die beleidigende und herausfordernde Haltung Schwedens geduldig hin, ohne über einige militärische Vorkehrungen dagegen hinauszugehen.

Für alle diese Opfer in territorialer, politischer und commerzieller Beziehung, deren Schwere von der preußischen Bevölkerung ebenso schmerzlich empfunden wurde als das Sinken des preußischen Ansehens [2]), hatte Preußen als thatsächliches Zugeständniß von französischer Seite eigentlich nichts erlangt, als daß die im Jahre 1803 erfolgte Besetzung Hannovers durch französische Truppen jetzt rückgängig gemacht war. Denn die Erwerbung Hannovers hing doch schließlich erst von dem endgiltigen Frieden

1) Am 16. Mai schreibt Talleyrand an Laforest »La possession de la Poméranie suédoise est tellement à sa convenance, qu'elle [la Prusse] ne peut laisser échapper l'occasion qui lui est offerte de s'en saisir avec justice. Si toutefois il était possible qu'elle hésitât et s'il était nécessaire de l'exciter, vous devriez le faire«.

2) Einen Einblick in die trostlose Stimmung im Frühjahr 1806 gewähren die Berichte des in Bayreuth commandirenden General-Major Tauentzien, dessen aus Ausbachern bestehendes Regiment auseinanderlief. (Im Kriegsarchiv des Generalstabes). Er schrieb unter dem 24. Juni an Kleist: „Es ist schrecklich wie Preußen gesunken ist, blutige Thränen möchte man weinen, wenn man als wahrer Patriot die jetzigen Verhältnisse unseres Vaterlandes mit dem ehemaligen vergleicht".

ab, und man fühlte sich derselben noch keineswegs sicher. König Friedrich Wilhelm wie Graf Haugwitz, die schon immer die Anwesenheit der französischen Truppen in Hannover als die Quelle aller Bedrängnisse des preußischen Staates angesehen hatten, fanden in jenem Zugeständniß einen Erfolg, der manches Opfer aufwiegen konnte. Allein so bedeutend diese Errungenschaft im Augenblick der Unterzeichnung der Allianz erscheinen mochte, so wurde man in Preußen doch sehr bald inne, daß das militärische Übergewicht Frankreichs auch ohne die Anwesenheit der Franzosen in Hannover noch mit der alten Schwere auf Preußen laste. Denn immer noch war Deutschland von französischen Truppen überfluthet, deren Entfernung von preußischer Seite wiederholt und dringend, aber allezeit vergeblich angeregt wurde. Die Verzögerung der Vollziehung des Friedens von Preßburg, dessen Bestimmungen über Dalmatien noch unausgeführt waren, bot dem französischen Kaiser einen willkommenen Vorwand, den größten Theil seiner Truppen in Süddeutschland zurückzulassen, um sie zugleich auf fremde Kosten zu ernähren und jedem möglichen Widerstand gegen die in Deutschland beabsichtigten Änderungen vorzubeugen. In Schwaben, Bayern, Salzburg, Öttingen, Eichstedt standen französische Corps unter den Befehlen von Lannes, Soult, Ney und Davout. Für Preußen besonders empfindlich war die Anwesenheit der französischen Truppen unter Bernadotte in Ansbach; der Druck ihrer Gegenwart machte sich in Bayreuth und bis nach Sachsen hin fühlbar. Nicht minder lästig wurden sie am Niederrhein, wo sie in Wesel, welches Napoleon ohne Rücksicht auf die Bestimmungen des Pariser Vertrages mit Frankreich vereinigt hatte, einen neuen Stützpunkt fanden. Eben hier sollte es zu dem ersten Zerwürfniß mit Preußen kommen.

Joachim Murat, der neue Herzog von Cleve und Berg, besetzte gegen Ende März die Abteien Essen und Werden und etwas später noch Elten, die im Jahre 1802 Preußen als Entschädigung zugesprochen waren. Man berief sich darauf, daß durch den Pariser Vertrag das Herzogthum Cleve von Preußen abgetreten sei und daß die drei Abteien kürzlich in Rücksicht ihrer landständischen Vertretung und ihrer Steuer-Verfassung mit Cleve vereinigt worden seien. In der That war dies auf einem Landtage in Hamm am 7. Februar geschehen; in Wahrheit erfolgte die Besitznahme aber, weil die Einwohner von Berg und besonders von Elberfeld die reichen Kohlenlager im Gebiete der drei Abteien nicht entbehren mochten[1]). Einige wenige preußische Truppen, die sich in Essen aufhielten, wurden leicht zurückgedrängt. Auf die erste Nachricht davon ließ dann wieder der in Westfalen commandirende preußische General, Blücher, einen Theil seiner Truppen in die drei Abteien einrücken; unter Trommelschlag wurden die

1) So berichtete gleich anfangs die Kriegs- und Domänen-Kammer in Hamm (29. März) und Vincke (2. April).

Proklamationen Joachim's abgerissen und die preußischen Adler wieder angeschlagen.

Obschon bei dem ganzen Streite kein Tropfen Blut vergossen war, so erregte die Sache doch in Berlin wie in Paris das peinlichste Aufsehen.

In Berlin erhob man lebhafte Klagen über das gewaltsame Vorgehen des neuen Herzogs von Cleve, dessen unruhiger Ehrgeiz ihn zu einem recht lästigen Nachbar machte; in Paris behauptete man hartnäckig den Anspruch Murat's auf die Abteien und beschwerte sich ganz besonders über Blücher, in dessen Umgebung die gehässigsten und feindseligsten Reden gegen Frankreich geführt würden. Zugleich schlug man vor, die Verhältnisse in den drei Abteien durch gegenseitige Zurückziehung der Truppen wieder in den früheren Zustand zu versetzen, worauf die Prüfung der Rechtsfrage in freundschaftlichem Einvernehmen erledigt werden könne. Die preußische Regierung ging darauf ein, so sehr sie von ihrem Rechte überzeugt war, und gab dem General Blücher Befehl, sobald die Franzosen sich zurückziehen würden, die preußischen Truppen gleichfalls zurückzunehmen (24. April). Je weiter man hierdurch dem französischen Kaiser entgegenzukommen meinte, um so peinlicher war man überrascht, als dann plötzlich in einer auch sonst verletzenden Note von französischer Seite der Anspruch erhoben wurde, daß sich zuerst die preußischen Truppen und erst nach ihnen die französischen zurückziehen sollten [1]).

Auch dieser Forderung fügte man sich jedoch in Berlin, wiewohl nicht ohne Widerstreben, in der Voraussetzung, daß die französischen Truppen 24 Stunden nach dem Abmarsch der preußischen auch ihrerseits die Abteien räumen würden. Das Zerwürfniß an sich war damit vor der Hand beigelegt. Allein das ganze Verhalten, das Napoleon bei dieser Gelegenheit Preußen gegenüber annahm, hatte auf König Friedrich Wilhelm wie auf den Grafen Haugwitz einen tiefen und nachhaltigen Eindruck hervorgerufen. Abgesehen davon, daß man sich in Berlin durch den vorwurfsvollen, rechthaberischen Ton der französischen Noten persönlich verletzt fühlte, so konnte man auch nicht verkennen, daß Preußen für den Preis der Allianz mit Frankreich keineswegs Ruhe und Sicherheit erkauft hatte. Nur wenige Monate nach Abschluß der Allianz war das Verhältniß beider Staaten zu einander, bei dem gegenseitigen Mißtrauen, bereits wieder tief erschüttert. In Berlin nahm man eine Haltung an, welche ernstliche Verstimmung zeigte, sodaß selbst der französische Gesandte seiner Regierung etwas Nachgiebigkeit anzurathen für gut fand [2]). Man hielt es selbst nicht für unmöglich, daß Napoleon nach irgend einem Anlaß zum Bruche suche, und indem man äußerlich alles Mißtrauen vermied, erörterte man im tiefen Geheimniß bereits zu Anfang Juli die Nothwendigkeit militärischer Vorkehrungen [3]).

1) Vergl. Talleyrand an Lucchesini, 14. Juni 1806, Urk. Nr. 354.

2) Bericht Laforest's vom 17. Juni, Urk. Nr. 356.

3) Vergl. das Schreiben von Kleist an Haugwitz, 2. Juli. Urk. Nr. 363.

Namentlich Graf Haugwitz faßte die letzteren schon damals ernstlich ins Auge; mit immer größerer Besorgniß blickte er auf die französischen Truppen in Deutschland, die in unaufhörlicher Bewegung waren.

Die Besorgnisse der preußischen Staatsmänner wurden noch durch die Lage der europäischen Politik und der deutschen Angelegenheiten gesteigert. Man wußte, daß wie zwischen Frankreich und Rußland, so auch zwischen Frankreich und England über einen Frieden unterhandelt werde, bei welchem nothwendigerweise das Schicksal Hannovers zur Sprache kommen mußte. Wie nun, wenn England die Rückgabe Hannovers zur unumgänglichen Bedingung des Friedens machte und Frankreich trotz aller Verträge darauf einging? Bezeichnend für die Unsicherheit der allgemeinen Lage und der Erwerbung Hannovers war es jedenfalls, daß bei der ersten Nachricht von der Ankunft des englischen Bevollmächtigten Lord Yarmouth in Paris die Rückgabe Hannovers für möglich und wahrscheinlich gehalten wurde[1]). So sehr man sich in Berlin hierdurch beunruhigt fühlte, so suchte man sich doch durch die Erwägung zu trösten, daß die Rückgabe Hannovers an England dem französischen Interesse selbst widerstreite. Frankreich selbst ließ es an der Versicherung nicht fehlen, daß es an den über Hannover getroffenen Vereinbarungen festhalten werde[2]).

Neben der hannoverschen Frage war es die Entwicklung der deutschen Angelegenheiten, welche in Berlin lebhafte Beunruhigung hervorrief. Es war allgemein bekannt, das zwischen Frankreich und den süd- und westdeutschen Staaten über den Abschluß eines besonderen Bundes außerhalb des deutschen Reichsverbandes unterhandelt wurde und daß die französischen Truppen in Deutschland dazu bestimmt seien, jeden Widerstand Österreichs im Keime zu ersticken. Preußen, das aller Verbindung mit den süddeutschen Ständen fast ganz entsagt und dieselben dem Einfluß Frankreichs überlassen hatte, wäre einem solchen Bunde an sich nicht entgegen gewesen; allein einmal erfuhr man mit Bestimmtheit, daß dabei die Selbständigkeit des Prinzen von Oranien-Fulda ernstlich bedroht werde, und andrerseits hörte man aus Cassel, daß Frankreich auch das Kurfürstenthum Hessen an sich zu ziehen suche. Wenn auch von Seiten Hessens selbst diese Bestrebungen Napoleon's geflissentlich übertrieben wurden, so lag es doch auf der Hand, daß die militärische Überlegenheit Frankreichs in Deutschland, namentlich im Vergleich zu dem ungerüsteten Preußen, dem Einfluß Preußens auch in Norddeutschland immer engere Grenzen ziehen mußte.

So war der Stand der Beziehungen zwischen Preußen und Frankreich um die Mitte des Juli 1806. Im Angesicht der militärischen Übermacht

1) Bericht Laforest's, 5. Juli: »Haugwitz ne peut ignorer que l'on parle aujourd'hui tout haut dans le corps diplomatique à Berlin de la possibilité du retrait de Hanovre«. Vergl. auch Erlaß an Lucchesini, 10. Juni, Urk. Nr. 361.

2) Vergl. Urk. Nr. 365 und Erlaß Talleyrand's an Laforest vom 10. Juli, Urk. Nr. 366.

Napoleon's und der Ausdehnung seines politischen Einflußes in Deutschland, die eine Folge davon war, bereitete man sich in Berlin schon darauf vor, daß französische und preußische Interessen feindlich auf einander stoßen würden. Denn wenn Graf Haugwitz den Verhandlungen mit den süddeutschen Ständen ruhig zusah, so war er doch fest entschlossen, jedem Versuche der Ausdehnung der französischen Hegemonie über die norddeutschen Stände nachdrücklich entgegenzutreten. In der Bedrohung der norddeutschen Stände sah er gradezu einen Angriff auf die Existenz Preußens[1]. Eigenthümlicherweise aber schien grade durch die Verhandlungen Frankreichs mit den deutschen Ständen der Bruch zwischen den beiden Staaten, dem man schon im Juli entgegensah, noch vermieden werden zu sollen.

Um die Mitte Juli wurde von französischer Seite der preußischen Regierung, zugleich durch den Vertreter in Paris und durch die französische Gesandtschaft in Berlin, die Mittheilung gemacht, daß der Abschluß des Bundes zwischen Frankreich und einer großen Anzahl von Ständen Süd- und Westdeutschlands unmittelbar bevorstehe. Unter lebhaften Versicherungen des Wohlwollens und der Bundesfreundlichkeit, welche Frankreich auch bei diesem Anlaß Preußen gegenüber beweisen wolle, lud Napoleon Preußen ein, auch seinerseits mit den norddeutschen Ständen einen ähnlichen Bund abzuschließen. Obgleich man mit diesen französischen Eröffnungen zugleich die Nachricht erhielt, daß der Prinz von Oranien, wie man längst befürchtet hatte, in der That die ihm 1802 zugesprochenen Entschädigungen wieder verlieren sollte, so nahm man in Berlin die französischen Mittheilungen doch freundschaftlich auf, um so mehr, da sie von der wiederholten Erklärung begleitet waren, daß Napoleon niemals in die Rückgabe Hannovers willigen werde. Graf Haugwitz fühlte sich seiner Besorgnisse für den Augenblick enthoben. Der Gedanke eines norddeutschen Bundes hatte ihn, wie wir wissen, seit Jahren beschäftigt; in den letzten Monaten war er demselben wieder näher getreten: die französische Aufforderung veranlaßte ihn jetzt, die Verwirklichung des Gedankens ernstlich zu versuchen. Am 23. Juli hatte Graf Haugwitz die Mittheilungen Laforest's entgegengenommen, schon am nächsten Tage begann er mit Kursachsen und Kurhessen die Unterhandlungen über den Abschluß eines norddeutschen Bundes.

Im Zusammenhang mit dieser Wendung der Dinge schien es zu Ende Juli, als ob die Beziehungen der beiden Staaten zu einander sich wieder freundschaftlicher gestalten würden. Napoleon, der seine ganze Aufmerksamkeit auf die Entwicklung der Dinge in Süddeutschland und auf das Mittelmeer gerichtet hielt, der den Frieden mit Rußland eben zum Abschluß brachte und mit England eifrig über einen solchen unterhandelte, vermied in diesem Augenblick sorgfältig Alles, was zu einem neuen Zerwürfniß mit Preußen

1) Vergl. seine Denkschrift vom 10. Juli 1806, Ranke, Hardenberg, 5. 349.

hätte führen können. Wie er schon zu Anfang Juli seine Truppen aus den drei Abteien zurückgezogen hatte, so erließ er jetzt an den Herzog von Cleve-Berg wiederholte und strenge Weisungen, allen Streitigkeiten mit Preußen aus dem Wege zu gehen [1]). Seine Absicht in Deutschland ging nur dahin, einen etwaigen Widerstand gegen den Rheinbund, den er von österreichischer Seite für nicht ausgeschlossen ansah, durch die Entwicklung einer überlegenen Militärmacht im voraus unmöglich zu machen. In Berlin verkannte man diese Lage der Dinge keineswegs. Ohne das Mißtrauen gegen die napoleonische Politik völlig aufzugeben, glaubte man doch dem Zeitpunkt nahe zu sein, wo sich durch feste Abgrenzung der beiderseitigen Interessenkreise ein ruhiges und selbst freundschaftliches Verhältniß zwischen den beiden Staaten auf die Dauer werde herstellen lassen. In die neue Ordnung der Dinge in Deutschland hatte man sich unschwer gefunden, so empfindlich den König persönlich die Beraubung seines Schwagers des Prinzen von Oranien berührte; die thatsächliche Auflösung des deutschen Reiches, aus dem Preußen sich längst mehr und mehr losgelöst hatte, wurde in Berlin kaum bemerkt und gewiß nicht bedauert. Der norddeutsche Bund, den Frankreich selbst anempfahl, schien Allem zu genügen, was das preußische Interesse irgend erheischen konnte. Graf Haugwitz glaubte den Augenblick gekommen, wo er nach mehrjährigen Schwankungen die Politik von 1796 erfolgreich wieder aufnehmen und im Bunde mit Frankreich die Ruhe und Neutralität Norddeutschlands fester und sicherer als je begründen könnte.

Allein eben in diesem Augenblick, wo man sich in Berlin mit solchen Hoffnungen schmeichelte, trafen von allen Seiten Nachrichten ein, deren ernster und drohender Inhalt einen verhängnißvollen und verderblichen Entschluß hervorrief.

Erfaßt man das Verhältniß Preußens zu Frankreich in seinen Grundlagen, so beruhte doch Alles auf dem militärischen Übergewicht Napoleon's in Deutschland, welches dem preußischen Staate einen bisher zurückgewiesenen Bündnißvertrag aufgezwungen hatte. Dies militärische Übergewicht hatte Napoleon auch nach Abschluß der Verträge zu erhalten gewußt; wir berührten schon, wie schwer es auf Preußen lastete. Im Westen wie im Süden fand sich Preußen nach wie vor von überlegenen französischen Streitkräften umgeben, welche bei jedem Anschein eines Zerwürfnisses Preußen im ersten Anlauf überwältigen konnten. Wir wissen, wie tief das in Berlin empfunden wurde: man fühlte, daß eine selbständige Politik Preußens unter dem Drucke solcher Heeresmassen nicht durchzuführen sei, und Graf Haugwitz hatte schon daran gedacht, auch von preußischer Seite militärische Vorkehrungen dagegen zu ergreifen. Die Nachrichten, die jetzt

1) Schreiben Napoleon's an Murat, 30. Juli, 2. August 1806. Correspondance 13, 24. 33.

in Berlin einliefen, waren derart, daß ein solcher Entschluß ohne ernste Gefährdung des Staates nicht länger hinausgeschoben werden konnte.

In Westdeutschland war es der in Westfalen commandirende preußische General Blücher, der die Bewegungen und Rüstungen der französischen Truppen in der bedenklichsten Weise schilderte. Er berichtete von der übermäßigen Verstärkung der Garnison in Wesel um 8000 Mann, von der Zusammenziehung eines Corps von 40,000 Mann an der Lippe, eines anderen bei Düsseldorf; er fügte hinzu, daß alle diese Maßregeln nur gegen Preußen gerichtet sein könnten, dem man die Grafschaft Mark und ganz Westfalen nehmen wolle[1]). Nachrichten ähnlichen Inhalts kamen aus Süddeutschland, wo die französischen Truppen auch Würzburg besetzt hatten und sich den Grenzen Sachsens näherten. Aus Regensburg berichtete der Gesandte am Reichstage, Graf Goertz, von der ununterbrochenen Verstärkung der französischen Truppen in Süddeutschland: allgemein spreche man von dem bevorstehenden Wiederausbruch des Krieges[2]). Wenn er es dabei zweifelhaft ließ, ob sich diese Bewegungen gegen Preußen oder gegen Österreich richteten, so meldete der Gesandte in München bestimmter, daß nach einer in Bayern allgemein verbreiteten Ansicht die Franzosen gegen Sachsen und gegen Preußen vorrückten und daß wie Ansbach auch Bayreuth dem preußischen Staate entrissen werden solle[3]). In Dresden selbst war man nicht ohne Besorgniß vor einem plötzlichen Einmarsch der Franzosen.

Alle diese Nachrichten über die Bewegungen der französischen Truppen im Westen und Süden, zusammentreffend mit den immer bestimmter auftretenden Gerüchten über die Absichten Murat's gegen die Grafschaft Mark, die Pläne Bayerns auf Bayreuth, die Verhandlungen Frankreichs mit Kurhessen, mußten durch ihr gleichzeitiges Eintreffen in den ersten Tagen des August in Berlin die ernsteste Beunruhigung hervorrufen. Einige Tage hindurch suchte man sich noch die Bedeutung dieser Meldungen abzuschwächen, indem man es für unmöglich erklärte, daß Napoleon feindselige Absichten gegen Preußen hege, in einem Augenblick, wo er es selbst zur Begründung eines norddeutschen Bundes in so freundschaftlicher Weise einlade[4]). Man suchte die Ansicht festzuhalten, daß die Bewegungen der französischen Truppen, wie es der Fall war, gegen Österreich gerichtet seien; aber man empfand doch zugleich tief die militärische Schwäche Preußens, die es einem überraschenden Angriff Frankreichs gegenüber wehrlos machte. Was sollte werden, wenn die Vorkehrungen Napoleon's doch dem preußischen Staate galten? Eine eben in diesen Tagen tiefgehender Beunruhigung aus

1) Berichte Blücher's vom 25., 28. und 30. Juli 1806, Urk. Nr. 374 und 378. (Vergl. auch die Schreiben von Kamptz im Kriegsarchiv; er bemerkt, 21. Juli: „Herzog Joachim soll König von Westfalen werden und noch viele Provinzen dazu erhalten".)

2) Berichte von Goertz, 25. Juli und 4. August 1806. Urk. Nr. 373 und 391.

3) Berichte Schladen's vom 29. und 31. Juli. Urk. Nr. 380 und 383.

4) Erlasse an Goertz, 1. August, an Blücher, 2. August, Urk. Nr. 385 und 386.

Paris eintreffende Nachricht, welche die Erklärung für die auffallenden Bewegungen der Franzosen in Deutschland zu enthalten schien, machte endlich allem ferneren Schwanken ein Ende.

Lucchesini, der schon am 22. Juli die feindseligen Gesinnungen Napoleons gegen Preußen in starken Worten geschildert hatte, meldete jetzt nach einer Mittheilung des englischen Bevollmächtigten Lord Yarmouth, daß Napoleon den Engländern die Rückgabe Hannovers zugesagt habe[1]). Diese Nachricht, die in der Nacht vom 5. zum 6. August in Berlin eintraf, verbreitete plötzlich ein helles Licht über die Lage Preußens. Es schien nicht mehr zweifelhaft, daß die Bewegungen der französischen Truppen thatsächlich gegen Preußen gerichtet seien, daß sie dazu dienen sollten, Preußen einen neuen Vertrag und neue Opfer aufzulegen.

Graf Haugwitz hatte längst den Grund der ungünstigen politischen Stellung Preußens in seiner militärischen Schwäche gegenüber Frankreich gefunden; er hatte immer die übereilte Abrüstung im Januar 1806 gemißbilligt und wiederholt auf die Nothwendigkeit militärischer Rüstungen hingewiesen, die auch von den Generalen bereits befürwortet waren[2]). Im Angesicht der überlegenen französischen Truppen, die von allen Seiten den preußischen Staat umdrängten und eine freie politische Entschließung unmöglich machten, empfahl Graf Haugwitz jetzt, was er bei allen Krisen der preußischen Politik in den Jahren 1803 und 1804 empfohlen hatte: er rieth dem Könige, auch seinerseits militärische Rüstungen vorzunehmen und sich mit seinen Nachbarn, namentlich mit Sachsen und Hessen über die Ergreifung ähnlicher Maßregeln zu verständigen[3]). Der König, den besonders die Kunde von den napoleonischen Plänen gegen Hannover bestimmt zu haben scheint, ging auf den Vorschlag seines Ministers ein: unter dem 9. August wurden die Befehle erlassen, welche einen großen Theil der preußischen Truppen auf den Kriegsfuß setzten und ihnen zugleich die Stellungen anwiesen, von denen aus man einem französischen Angriff vom Niederrhein her oder aus Süddeutschland begegnen konnte. Man sieht: der Entschluß war nicht auf einen Angriff gegen Frankreich gerichtet, der Gedanke des Bruches der Allianz oder vollends des Krieges war noch nicht mit Bestimmtheit gefaßt; nur gegen einen plötzlichen Überfall, auf den Alles hinzudeuten schien, wollte man sich sicher stellen.

---

1) Dieser Bericht Lucchesini's, der vom 25. oder 28. Juli datirt gewesen sein muß, ist nicht mehr vorhanden; wenn der noch vorliegende Auszug (Urk. Nr. 376) nichts darüber enthält, so erklärt sich das daher, daß in diese Bulletins solche geheime Nachrichten keine Aufnahme fanden.

2) Der Herzog von Braunschweig schreibt am 27. Juli: „es würde von mir unverantwortlich gehandelt sein, mit kaltblütiger Ruhe die Truppen und die Provinzen Seiner Majestät des Königs einem täglichen Überfall ausgesetzt zu sehen, ohne in Zeiten zweckmäßige Vorkehrungen in Vorschlag gebracht zu haben." (Kriegs-Archiv.)

3) Vergl. die Denkschrift des Grafen Haugwitz, Urk. Nr. 394.

Erwägt man die letzten Gründe, welche zu dieser Mobilisirung und in deren Folge zum Kriege mit Frankreich führten, so war es nicht dieser oder jener politische Vorgang, aus welchem der Rath des Grafen Haugwitz und die Entschlüsse des Königs entsprangen. Es waren nicht die angeblichen Versuche Napoleon's, Sachsen und Hessen für den Rheinbund zu gewinnen, auch nicht eigentlich die Nachricht von der drohenden Rückgabe Hannovers an England: es war die Gesammtheit der Lage, wie sie durch die militärische und die darauf beruhende politische Übermacht Frankreichs in Deutschland sich gestaltet hatte, welche die preußischen Staatsmänner zu militärischen Vorkehrungen gegen jede mögliche Bedrohung nöthigte. Mochten die Gerüchte über feindselige Pläne, die man Napoleon zuschrieb, mehr oder weniger grundlos sein — und gewiß ist, daß er in jenem Augenblick keineswegs an einen Angriff gegen Preußen dachte, — die Thatsache stand doch fest, daß die Übermacht seiner militärischen Stellung in Deutschland ihn in den Stand setzte, in jedem Augenblick auf die Politik des preußischen Staates beherrschend einzuwirken. Eine solche Lage der Dinge, die man längst drückend empfand, war mit der Selbständigkeit Norddeutschlands nicht mehr verträglich: indem man sich nur zur Abwehr rüstete, tauchte doch auch schon der Gedanke auf, die Waffen nicht eher niederzulegen, als bis die Entfernung der französischen Truppen den unerträglichen Zuständen in Deutschland ein Ende gemacht hätte.

Die preußischen Rüstungen, deren Anlaß und Zweck nur Wenigen bekannt wurden, erregten ein unermeßliches Aufsehen. Dem französischen Gesandten in Berlin, der davon völlig überrascht wurde, erklärte Graf Haugwitz in ruhig freundlichem aber entschlossenem Tone: daß die Bewegungen der französischen Truppen im Süden und im Westen, gegen Sachsen und gegen Westfalen, den König zu militärischen Vorsichtsmaßregeln nöthigten. Er beschwerte sich über die Hindernisse, die Frankreich dem Zustandekommen des norddeutschen Bundes in den Weg lege, er erwähnte die Gerüchte über Bayreuth, Mark, Hannover; aber er kam immer wieder darauf zurück, daß nicht diese Nachrichten, sondern die militärischen Thatsachen, deren Wahrheit unbestreitbar sei, den Entschluß der Mobilisirung veranlaßt hätten. Der König, so bemerkte Graf Haugwitz ausdrücklich, wolle nicht wieder, wie bei einer früheren Gelegenheit, dem Zwange einer militärischen Demonstration erliegen [1]).

Graf Haugwitz selbst hat sich dabei kaum verhehlt, wie unwahrscheinlich der freiwillige Rückzug der französischen Truppen sein würde. Wenn er ursprünglich die militärischen Rüstungen nur angerathen hatte, um gegen jede Möglichkeit vorbereitet zu sein, so drängte sich ihm doch sehr bald die Überzeugung auf, daß die von Preußen ergriffenen Maßregeln mit Nothwendigkeit zu einem völligen Bruche und zum Kriege führen würden. Gleich-

1) Vergl. die Berichte Laforest's und Bray's vom 12. August 1806, Urk. Nr. 402. 403.

wohl, um die preußischen Rüstungen vor jeder französischen Störung sicher zu stellen, verharrte er in der ruhigen, defensiven Haltung, die er von Anfang an eingenommen hatte. Mit den auswärtigen Mächten wurden vorsichtig Verständigungen eingeleitet, die doch über allgemeine Erörterungen nicht hinausgingen; nur dem russischen Kaiser machte man eingehende und umfassende Eröffnungen. Recht absichtlich wurde alles vermieden, was auf eine Coalition hätte hindeuten können. Auch Frankreich gegenüber zeigte man dieselbe Haltung. Man erklärte an dem Allianz-Vertrage festzuhalten, man betheiligte sich mit Eifer an der Feier von Napoleon's Geburtstag [1]); man versicherte, nur eine beruhigende Aufklärung von Napoleon zu erwarten: aber man setzte zugleich in aller Ruhe die Rüstungen fort, die, wie man behauptete, zur Vertheidigung Preußens unerläßlich seien.

Noch ehe Napoleon von diesen Rüstungen Preußens benachrichtigt war, hatte er aus einem in seine Hände gefallenen Schreiben Lucchesini's entnommen, daß der Vertreter Preußens in Paris seinem Hofe über feindselige Absichten der französischen Regierung berichte. Infolge der Beschwerde, die er darüber in Berlin erhob, entschloß sich König Friedrich Wilhelm den Marquis Lucchesini aus Paris abzuberufen. Zu seinem Nachfolger wurde der Generalmajor Knobelsdorff ernannt, der für einen Freund Napoleon's angesehen wurde. So viel wir von seiner Instruktion wissen, — das Aktenstück selbst liegt nicht mehr vor — wurde er vor allem angewiesen, auf die Zurückziehung der französischen Truppen aus Deutschland hinzuwirken.

Die Frage, die sich so zwischen Preußen und Frankreich erhob, war noch mehr eine militärische, als eine politische. Der militärischen Übermacht der Franzosen in Deutschland, welche den preußischen Staat im Westen und Süden umklammerten, trat Preußen an der Weser und an der Elbe mit einer militärischen Aufstellung entgegen, die Anfangs unzweifelhaft rein defensiv allmählich einen offensiven Charakter annahm, insofern die preußische Politik daran die Forderung einer Zurückziehung der französischen Truppen aus Deutschland anknüpfte. Es erschien nicht genügend, der befürchteten augenblicklichen Gefahr durch rechtzeitige militärische Vorkehrungen entgangen zu sein: man wollte der Wiederkehr derselben durch die Entfernung der Franzosen aus Deutschland ein für alle Mal vorbeugen. So kam Alles darauf an, wie Napoleon die preußischen Rüstungen aufnehmen und ob er seine Truppen aus Deutschland zurückziehen werde.

Für diese Frage wurde es entscheidend, daß der Friedens-Vertrag, den ein russischer Bevollmächtigter am 20. Juli mit Talleyrand unterzeichnet hatte, von Kaiser Alexander selbst verworfen wurde. In einem Artikel dieses Vertrages hatte Napoleon versprochen, seine Truppen aus Deutschland zurückzuziehen; er hatte selbst, unmittelbar nachdem Österreich sein Einverständniß

1) Vergl. den Bericht Laforest's vom 16. August. Urk. Nr. 405.

mit den in Deutschland getroffenen Einrichtungen ausgesprochen (16. August), die ersten Einleitungen für den Abmarsch aus Deutschland angeordnet (17. August). Wenn er nun Anfangs im Gefühl seiner Überlegenheit die ersten Nachrichten über die preußischen Rüstungen mit ruhiger Kälte aufgenommen hatte, so lag es für ihn jetzt nahe, in dem Zusammentreffen der preußischen Rüstungen mit der Verwerfung des russischen Friedens das Anzeichen für die Bildung einer neuen Coalition gegen die französische Übermacht zu erblicken. Am 3. September war Ruffin mit der Nachricht in Paris eingetroffen, daß Kaiser Alexander die Ratifizirung des Friedens verweigere; noch an demselben Tage wurden die Befehle für den Rückmarsch der Truppen aus Deutschland widerrufen. Dem Generalmajor Knobelsdorff aber, der wenige Stunden später als Ruffin in Paris angelangt, am 7. September seine Audienz hatte, erklärte Napoleon, daß er seine militärische Stellung in Süddeutschland behaupten werde, so lange nicht mit Rußland Friede geschlossen sei; dagegen forderte er mit allem Nachdruck die Zurückführung der preußischen Truppen auf den Friedensfuß, wofür er seinerseits Verminderung der französischen Truppen in Westfalen in Aussicht stellte[1]).

Es ist erst die Nachricht von dieser Unterredung Napoleon's mit Knobelsdorff gewesen, welche in Berlin allen Zweifeln und Schwankungen ein Ende gemacht hat. Graf Haugwitz selbst freilich hatte wenn nicht früher doch schon bei der Nachricht von der Verwerfung des russischen Friedens, die am 26. August in Berlin angelangt war, jede Hoffnung auf Erhaltung des Friedens aufgegeben[2]). Aber bei König Friedrich Wilhelm selbst, der den freiwilligen Rückzug der Franzosen aus Deutschland für nicht unmöglich ansah, bei den Personen, die seine vertrauteste Umgebung bildeten, brach sich die Überzeugung von der Unvermeidlichkeit des Krieges nur sehr langsam und allmählich Bahn. Es war doch nicht mehr bloß die Besorgniß, vorzeitig von Frankreich angegriffen zu werden: es war auch eine Folge innerer Zweifel und Schwankungen, wenn man die Sendung von Jacobi und Krusemarck, die den Anschluß an England und Rußland verhandeln sollten, ebenso wie die Mobilisirung des gesammten preußischen Heeres immer wieder hinausschob[3]). Erst als in der Nacht vom 16. zum 17. September die Nachricht von Knobelsdorff eintraf, daß Napoleon das Verlangen Preußens nach Rückzug der französischen Truppen aus Deutschland mit der

1) Nachrichten über die Audienz von Knobelsdorff finden sich u. a. in dem Bericht des sächsischen Gesandten Goertz, Berlin, 18. September. (Dresdener Archiv). Vergl. auch Urk. Nr. 432. 433. 435.

2) Vergl. das Schreiben des Grafen Haugwitz an den Herzog von Braunschweig, 28. August 1806, Urk. Nr. 418.

3) Krusemarck, dessen Abreise Haugwitz dem Herzog von Braunschweig bereits am 9. September ankündigt (vergl. Urk. Nr. 427), hat thatsächlich erst am 18. Berlin verlassen. (Bericht Laforest's, 21. September, Urk. Nr. 435).

Forderung einer Demobilisirung des preußischen Heeres erwidere, mußte jede Aussicht auf eine friedliche Lösung des zwischen Preußen und Frankreich entstandenen Zerwürfnisses schwinden. Am 8. August war nur die Mobilmachung des preußischen Heeres zur Abwehr eines französischen Angriffs beschlossen worden: am 17. September erst wurde geradezu ein Angriffskrieg in Aussicht genommen. Nur um noch Zeit für die Vollendung der preußischen Rüstungen zu gewinnen, verstand man sich noch zu einem letzten Schritte bei Napoleon. Man beschloß, nochmals von der französischen Regierung in aller Form den Rückzug der Truppen aus Deutschland und die freie ungestörte Bildung des norddeutschen Bundes zu verlangen, und im Falle der Ablehnung zum Angriff überzugehen. Von Naumburg aus, wo sich das Hauptquartier der in den Ebenen Thüringens versammelten Truppen aufhielt, wurde am 26. September ein Courier mit diesen Forderungen nach Paris abgesandt.

Niemand glaubte mehr, daß Napoleon sich den preußischen Forderungen fügen werde: der Krieg war damit entschieden.

VI. Krieg und Friede. 1806. 1807.

Überblicken wir den Gang der Beziehungen Preußens zu Frankreich von dem Baseler Frieden bis zum Ausbruch des Krieges von 1806, so kann man keinen Augenblick verkennen, welche von den beiden Mächten durch ihr Vorgehen zu dem endlichen Zusammenstoß hingedrängt hat. Die Entwicklung zeigt ein ebenso unablässiges erobernde Vordringen auf der einen, wie nachgiebiges Zurückweichen auf der andern Seite. Zwei Mal hatte Preußen den erobernden Tendenzen Frankreichs, die in der Revolution emporgekommen waren und in Napoleon ihre Verkörperung fanden, vertragsmäßige Schranken zu ziehen gesucht. Zu schwach, das deutsche Reich in seiner alten Form zu vertheidigen, war Preußen unter Preisgebung des linksrheinischen Deutschland den Frieden von Basel eingegangen, hatte aber durch den Vertrag vom 5. August 1796 die norddeutschen Stände gegen die Überfluthung durch französische Heere und gegen eine Umgestaltung im Geiste der von Talleyrand und Sieyès vertretenen Politik wirksam und erfolgreich in Schutz genommen. Die Begründung einer preußischen Hegemonie über Norddeutschland war beabsichtigt und schien im Gange zu sein, als die Besetzung Hannovers durch die französischen Truppen die im Vertrag von 1796 errichteten Schranken niederwarf und auch Norddeutschland dem französischen Einfluß eröffnete. Aber während Süddeutschland der französischen Herrschaft mehr und mehr unterlag, suchte Norddeutschland sich dem gleichen Schicksal noch zu entziehen. Durch die Deklaration von 1804 dachte Preußen nochmals, trotz der Anwesenheit der

französischen Truppen in Hannover, weiteren Übergriffen eine Grenze zu setzen und die Selbständigkeit der noch unabhängigen Stände Norddeutschlands sicher zu stellen. Es war vergeblich: der Fortgang der Dinge, der Ausbruch des Krieges von 1805, bewiesen, daß die Herrschaft Frankreichs in Hannover und die Selbständigkeit Preußens und der norddeutschen Stände nicht nebeneinander bestehen konnten. Und schon hatte die innere Zersetzung der preußischen Politik begonnen: wir sahen, wie die französischen Gedanken über die Entfernung Preußens von der westlichen Grenze, die allmähliche Verdrängung aus Deutschland, die Schaffung eines intermediären Staates zwischen Frankreich und Preußen, bei den preußischen Staatsmännern und selbst bei dem König mehr und mehr Eingang fanden. Nochmals versuchte man dann durch Verträge, erst mit der Coalition, dann mit Frankreich, die Franzosen von Norddeutschland auszuschließen und damit die Rückkehr zu dem System von 1796 zu ermöglichen. Aber grade bei diesem Versuche zeigte sich, wie sehr seit 10 Jahren Preußen militärisch und politisch zurückgewichen, und die Übermacht Frankreichs aggressiv angewachsen war. In Süddeutschland und am Niederrhein, eben in den Stellungen, deren Vertheidigung gegen Frankreich Preußen aufgegeben hatte, häuften sich französische Truppen an, deren Bewegungen und Einwirkungen mit einer selbständigen Existenz Preußens unverträglich schienen. Was man nun durch die letzten Verträge vergebens angestrebt hatte, die Sicherung von Norddeutschland analog dem im Jahre 1796 begründeten Zustand, das suchte man jetzt durch eine große militärische Demonstration zu erreichen. Darüber eben kam es denn zum Kriege.

Allein die Macht Preußens reichte nicht aus, der seit einem Jahrzehnt unaufhaltsam fortschreitenden Entwickelung Einhalt zu gebieten. In den Ebenen Thüringens erlag das vereinigte preußisch-sächsische Heer der französischen Übermacht: Napoleon unterwarf auch Norddeutschland seiner militärischen Herrschaft. Und nun vollendete sich die Entwickelung, deren Gang wir beobachtet haben: was die Staatsmänner des Convents und des Directoriums einst geplant, was die preußische Politik erst theilweise befördert, dann aber abzuwehren gesucht hatte, das führte Napoleon jetzt durch; gleich nach seinem Doppelsiege von Jena und Auerstädt sprach er es aus: Preußen muß aus Deutschland ausscheiden und hinter die Elbe zurückweichen.

Napoleon hatte mit diesen Worten das Ziel der französischen Politik bezeichnet; allein es bedurfte doch noch mannichfacher Wechselfälle des Krieges und der Verhandlungen, ehe er es im vollen Umfang erreichte und in einem Vertrage völkerrechtlich zur Anerkennung bringen konnte.

Gleich am Tage nach der unglücklichen Schlacht, am 15. Oktober, hatte König Friedrich Wilhelm einen seiner Flügel-Adjutanten zu Napoleon

gesandt und um Einstellung der Feindseligkeiten gebeten. Napoleon, der den Adjutanten in Weimar empfing, lehnte das ab: er wolle, sagte er, seine Vortheile bis Berlin verfolgen, wo der Friede sich werde leichter schließen lassen als in Weimar. Alles hänge dabei von den Aufopferungen ab, zu denen Preußen sich verstehen wolle. Erschreckt durch diese Äußerungen, denen das unaufhaltsame Vorgehen der Franzosen entsprach, beauftragte der König in Magdeburg den Marquis Lucchesini mit einer neuen Sendung an Napoleon, um einen Waffenstillstand abzuschließen und nöthigenfalls — denn diese Forderung erwartete man — Friedens-Präliminarien zu unterzeichnen. Die Abtretungen, zu denen sich der König dabei entschloß, waren sehr umfassend: er erklärte sich bereit auf Hannover, Bayreuth, überhaupt auf alles preußische Land links der Weser zu verzichten. Selbst eine Kriegskostenentschädigung anzubieten, wurde Lucchesini ermächtigt.

Diese Opfer, die dem Könige die schwerste Überwindung kosteten, befriedigten Napoleon noch keineswegs. Duroc, der die Unterhandlung mit Lucchesini zu führen hatte, wollte von einem Waffenstillstand nichts hören; er verlangte, wie man befürchtet hatte, die vorläufige Zustimmung zu einem Präliminarfrieden; als Grundlagen desselben bezeichnete er: die Abtretung der preußischen Gebiete links der Elbe (mit Ausnahme der Altmark und Magdeburgs), den Verzicht Preußens auf alle Verbindung mit den übrigen deutschen Staaten, und die Zahlung einer Kriegskostenentschädigung im Betrage von 100 Millionen Francs[1]). Zugleich ließen die Erklärungen, mit denen Duroc diese Forderungen begleitete, keinen Zweifel darüber, daß Napoleon an denselben unerschütterlich festhalten werde.

Das militärische Übergewicht der Franzosen war doch so entschieden und begann bereits so schwer auf dem Lande zu lasten, daß König Friedrich Wilhelm sich dazu verstand, die von Napoleon gestellten Forderungen anzunehmen. Indem er neben Lucchesini noch Zastrow zur Unterhandlung und Unterzeichnung eines Präliminarfriedens bevollmächtigte, sprach er nur noch den Wunsch aus, daß wenigstens Halberstadt, der Saalkreis, Hohenstein, Mansfeld und Hildesheim preußisch bleiben möchten. Die Unterhandlungen, die dann zwischen Lucchesini, Zastrow und Duroc in Charlottenburg gepflogen wurden, kamen am 30. Oktober zum Abschluß. Irgend eine Milderung der französischen Bedingungen war dabei nicht zu erreichen: beunruhigt durch das Gerücht, daß Napoleon die Wiederherstellung Polens beabsichtige, unterzeichneten die preußischen Bevollmächtigten den Präliminarfrieden, wie er ihnen von französischer Seite vorgelegt wurde.

Wenn Duroc dabei die Versicherung abgab, daß der Kaiser von einem Waffenstillstand nichts wissen wolle, aber nur die Unterzeichnung der Präliminarien erwarte, um sofort auf die Unterhandlungen über einen endgiltigen, allgemeinen Frieden einzugehen, so zeigte sich doch schon im

1) Vergl. das Projet dicté par Sa Majesté. Urk. Nr. 437.

Augenblick der Unterzeichnung, daß die Aussicht darauf noch in weiter Ferne lag. Napoleon lebte in dem Gedanken des universalen Kampfes, in welchem er mit England begriffen war. Der Krieg mit Preußen war in seinen Augen nur ein Theil eines neuen continentalen Coalitionskrieges, durch den er hauptsächlich die Überwältigung Rußlands zu erreichen hoffte: Preußen sollte ihm zum Frieden mit Rußland, Rußland wiederum zum Frieden mit England verhelfen. Auf seinen ausdrücklichen Befehl mußte Duroc den preußischen Bevollmächtigten im Augenblick der Unterzeichnung der Friedens-Präliminarien erklären, daß in den endgiltigen Friedensvertrag eine Bestimmung aufgenommen werden müsse, nach welcher Preußen keinen Durchzug von Truppen durch sein Gebiet gegen Frankreich gestatten würde, und daß, wenn die Russen die Türken angriffen, Preußen mit Frankreich gemeinsam die Russen in Polen bekämpfen werde.

Es war deshalb vergeblich, daß infolge einer Conferenz in Graudenz, welche die Unterzeichnung des Präliminarfriedens guthieß (6. November), König Friedrich Wilhelm III. selbst in einem neuen Schreiben an Napoleon den dringenden Wunsch nach Wiederherstellung der alten, friedlichen und freundschaftlichen Beziehungen aussprach. Talleyrand, der inzwischen die Führung der Verhandlungen übernommen hatte, erklärte den preußischen Bevollmächtigten, indem er sich überhaupt über die Stimmung Napoleons gegen Preußen sehr bedenklich äußerte, daß der Kaiser in Rücksicht auf die Beziehungen zu Rußland noch gar keinen Entschluß über die Unterzeichnung des endgiltigen Friedens gefaßt habe. Damit wurde, wie so oft schon, das Verhältniß Frankreichs zu Preußen abhängig von dem Verhältniß Frankreichs zu Rußland. Bei dieser immer weiter hinausgerückten Aussicht auf die Herstellung des Friedens, drängten Lucchesini und Zastrow um so mehr dahin, daß durch Abschluß eines Waffenstillstandes den schweren Leiden des preußischen Landes ein Ende gemacht werde. Die Stimmung Napoleon's kam ihnen jetzt darin entgegen: er beschäftigte sich eifrig mit dem Plane des Krieges gegen Rußland, und es lag ihm daran, eine feste militärische Grundlage dafür zu gewinnen. Gegen Preisgebung einiger der festen Plätze Preußens, die noch Widerstand leisteten, gegen Einräumung der Weichselgrenze, gewährte er den preußischen Bevollmächtigten einen Waffenstillstand, den sie am 16. November in Charlottenburg unterzeichneten [1]).

Wenn aber Napoleon den von Preußen zugestandenen Friedens-Präliminarien aus Rücksicht auf das Verhältniß zu Rußland keinen Fortgang gegeben hatte, so versagte jetzt König Friedrich Wilhelm gleichfalls aus Rücksicht auf das Verhältniß zu Rußland dem von seinen Bevollmächtigten unterzeichneten Waffenstillstand seine Zustimmung. In einer zu Osterode am 21. November gepflogenen Berathung wurde erwogen, daß die Annahme des Waffenstillstandes Preußen nur seiner Festungen berauben

1) Vergl. die Instruction für Duroc [9. November 1806], Urk. Nr. 439.

werde, ohne dem Staate die Wohlthaten des Friedens zurückzugeben. Denn die Fortsetzung des Krieges gegen Rußland, dessen Truppen eben die preußische Grenze überschritten hatten, könne keinem Zweifel unterliegen und werde Napoleon zur Aufkündigung des Waffenstillstandes veranlassen. Entscheidend war dabei der Gedanke, den man nach der ganzen Haltung und nach allen Äußerungen Napoleon's fassen mußte: daß Napoleon sich durch den Waffenstillstand Preußens militärisch bemächtigen wolle, um es seinen kriegerischen Entwürfen gegen Rußland, gegen das er sich heftig erregt zeigte, dienstbar zu machen.

Die Berathungen von Osterode, in Verbindung mit den Beschlüssen, die König Friedrich Wilhelm III. infolge derselben faßte, sind von einschneidender Bedeutung für die Entwicklung der preußischen Politik. Der Gedanke einer neutralen Stellung Preußens zwischen den streitenden Weltmächten wurde eigentlich jetzt erst überwunden, die Verbindung Preußens mit Rußland jetzt erst fest geschlossen.

Eben diese Verbindung hatte Napoleon durch den Waffenstillstand zu zerstören gedacht; daß Preußen in all seinem Unglück daran festhielt, brachte ihn auf und der Gedanke trat ihm nahe, den preußischen Staat, in welchem er die Vormauer Rußlands erblickte, zu zerstören. Wir wissen nicht, wie weit Napoleon selbst diesem Gedanken ernstlich Raum gab, aber sicher ist, daß unter seinen Rathgebern wirklich daran gedacht wurde, das Geschlecht der Hohenzollern, dessen innige Verbindung mit dem russischen Kaiser zu lösen man verzweifelte, vom Thron zu stoßen; der Entwurf der Proclamation hat sich noch erhalten, in welcher diese Absetzung ausgesprochen werden sollte[1]).

Wir haben hier nicht die Geschichte des schweren Kampfes zu erzählen, in welchem Napoleon den preußischen Staat niederwarf; nur der Abwandlungen in den Beziehungen Preußens zu Frankreich gedenken wir, welche durch die Wechselfälle des Krieges herbeigeführt wurden.

Es schien einen Augenblick, als ob noch eine günstige Wendung in dem ungleichen Kampfe eintreten könne. Nach der Schlacht von Eylau, die dem Vordringen der französischen Heere Einhalt gebot, verstand sich Napoleon dazu, seinerseits der preußischen Regierung Vorschläge für den Abschluß eines besonderen Friedens zu machen. Indem er aber anscheinend von dem Gedanken Abstand nahm, sein Verhältniß zu Preußen nur im Zusammenhang mit den Verhandlungen über einen allgemeinen Frieden zu regeln, und sich begnügte, die bereits in Charlottenburg vereinbarten Bedingungen als Grundlage des Friedens in Vorschlag zu bringen, blieb doch der hauptsächlichste Gesichtspunkt seiner Politik allezeit derselbe: die Verbindung Preußens mit Rußland, die er gewaltsam zu zerstören nicht hoffen durfte, suchte er jetzt durch ein besonderes Abkommen mit Preußen

1) Vergl. Urk. Nr. 441.

aufzulösen. Allein König Friedrich Wilhelm, wie das seine Weise war, wenn er nach längerem Schwanken einen Entschluß gefaßt hatte, verharrte unerschütterlich bei dem einmal ergriffenen politischen System. Die Anträge Napoleon's wurden nach einer Berathung, an der auch Hardenberg wieder theilnahm, unter Berufung auf die Allianz Preußens mit Rußland zurückgewiesen. Dem preußischen Abgesandten, dem Obersten Kleist, der ihm diese ablehnende Antwort überbrachte, zeigte Napoleon einige Kälte eben wegen des Hinweises auf Rußland, erbot sich jedoch von neuem zur Unterzeichnung eines besonderen Friedens, infolge dessen der König binnen vier Wochen alle seine Länder bis zur Elbe zurückerhalten sollte. Selbst zu einem Congreß und zu Verhandlungen über einen allgemeinen Frieden erklärte Napoleon sich bereit, wenn nur vorher ein Waffenstillstand vereinbart werde, nach welchem die Russen über den Niemen, die Franzosen über die Weichsel zurückgehen sollten [1]).

Unbeirrt durch derartige Anträge hat König Friedrich Wilhelm die Allianz mit Kaiser Alexander festgehalten und dieselbe durch den Vertrag von Bartenstein (26. April) selbst noch fester geschlossen. Aber der Fortgang der kriegerischen Ereignisse nahm dennoch eine Wendung, die alle seine Hoffnungen zerstörte: bei Friedland überwältigte Napoleon das russische Heer, wie er bei Jena und Auerstädt das preußische vernichtet hatte. Der Rückschlag für die Stellung Preußens war entscheidend: wenn durch die Niederlage der preußischen Truppen die preußisch-russische Allianz eher noch gekräftigt worden war, so wurde sie durch die Niederlage der Russen thatsächlich zerstört.

Wenige Tage nach der Schlacht kam es zu Verhandlungen zwischen Rußland und Frankreich, die zu dem Abschluß eines Waffenstillstandes und am 25. Juni zu der Zusammenkunft zwischen den beiden Kaisern führten, welche eine Verständigung über ihr allgemeines politisches System anbahnte. In welche Lage gerieth nun aber hierdurch Preußen, welches erst durch das Zerwürfniß der beiden Mächte aus seiner neutralen Stellung hinausgedrängt, jetzt durch deren Versöhnung und Verständigung in seiner Selbständigkeit bedroht wurde. Wir haben gesehen, wie oft die Politik Preußens von dem jedesmaligen Stande der Beziehungen zwischen Rußland und Frankreich beherrscht wurde: niemals war das mehr der Fall als in den Tagen von Tilsit. Wie im Jahre 1801 Rußland und Frankreich über die Gestaltung Preußens verhandelt hatten, so entschieden jetzt Kaiser Alexander und Napoleon über die territoriale Abgrenzung des preußischen Staates. Wir kennen die Gedanken, die dabei auf französischer Seite maßgebend blieben: die Ausscheidung Preußens aus Deutschland und die Zurückwerfung hinter die Elbe. Wenn die Staatsmänner der Republik dabei gedacht hatten, Preußen noch auf Kosten Polens zu entschädigen, so konnte bei Napoleon

1) Vergl. den Bericht von Kleist vom 2. März 1807, Urk. Nr. 413.

davon keine Rede mehr sein: eben aus den polnischen Theilen Preußens bildete er das Herzogthum Warschau, das er mit dem neuen Königreich Sachsen in eine dynastische Verbindung brachte.

An der rücksichtslosen Härte dieser Politik vermochten weder Unterhandlungen noch Unterredungen etwas zu ändern. Insofern war es ohne Bedeutung, daß Hardenberg, der zwischen Frankreich, Rußland und Preußen eine Verständigung auf Kosten der Türkei herbeiführen zu können glaubte, auf Verlangen Napoleon's von den Verhandlungen ausgeschlossen und durch Kalckreuth und den Grafen Goltz ersetzt wurde. Weder die Unterredungen König Friedrich Wilhelm's mit Napoleon noch die persönliche Einwirkung der Königin Louise, von der sich Kalckreuth den größten Erfolg versprochen hatte, vermochten irgend eine Wandlung der napoleonischen Politik zu Gunsten Preußens zu bewirken. Am 7. Juli, nachdem Napoleon zur Verständigung mit Rußland gelangt war, erfuhren die preußischen Bevollmächtigten den vollen Umfang seiner Forderungen: Talleyrand verlangte die Elbe als Grenze, die Abtretung der polnischen Erwerbungen Preußens, mit Ausnahme eines kleinen Theiles von Westpreußen, den Bezirk von Bialystock für Rußland, den Verzicht auf den Verkehr mit England, die Zahlung der noch rückständigen Contributionen[1]). Er bemerkte dabei ausdrücklich, daß Milderungen nicht zu erwarten seien, und daß der Friede in zwei Tagen unterzeichnet sein müsse. In der That blieb jeder Versuch einer Änderung der Friedensbedingungen ergebnißlos. Kaiser Alexander selbst, an den sich Goltz wandte, rieth dringend zur Annahme des Friedens, indem er hinzufügte, daß auch er sich den härtesten Bedingungen habe unterwerfen müssen. Der Rath Alexander's bewirkte, daß auch König Friedrich Wilhelm, der noch gezögert hatte, seine Zustimmung gab[2]). Am 9. Juli unterzeichneten die preußischen Bevollmächtigten den Vertrag, wie ihn Talleyrand vorgeschlagen hatte.

Damit war das Ziel erreicht worden, welches schon im Jahre 1798 den Staatsmännern des Directoriums vorgeschwebt und welches Napoleon im Herbst 1806 mit Bestimmtheit in Aussicht genommen hatte: Preußen war über die Elbe zurückgeworfen und von aller Verbindung mit den anderen deutschen Staaten ebenso losgelöst wie Österreich. Zwischen Frankreich und Preußen erhob sich das Königreich Westfalen, der intermediäre Staat, von dessen Schöpfung schon so oft die Rede gewesen war, und die noch in ihrer Integrität erhaltenen norddeutschen Stände, deren Neutralität Preußen so lange geschützt hatte, wurden in den Rheinbund aufgenommen.

---

1) Vergl. den Bericht Kalckreuth's vom 7. Juli 1807, Urk. Nr. 447.

2) Vergl. den Bericht des Grafen Goltz, 8. Juli, und das Schreiben des Königs, 9. Juli 1807; Urk. Nr. 450, 451.

Aber wie ein jeder Friedensschluß, so bezeichnet auch der Friede von Tilsit nicht bloß das Ende einer Entwickelung — den Abschluß der schon im 18. Jahrhundert begonnenen Loslösung Preußens aus Deutschland; er bildet ebenso den Anfang einer neuen Entwicklung: eben in dem Augenblick der äußeren Trennung begann die innere Verbindung zwischen Preußen und dem übrigen Deutschland: die Verschmelzung des Preußenthums mit dem deutschen Geiste, das Hineinwachsen Preußens in Deutschland, fester und inniger als jemals früher, hebt an mit dem Abschluß des Friedens von Tilsit.

1800.

1. Denkschrift des Grafen Haugwitz. Berlin 1800 Oktober 5.

Mundum, gez. Haugwitz.

Beantragt, den Marquis Lucchesini in außerordentlicher Mission nach Paris zu senden.

Die bevorstehenden Unterhandlungen in Luneville, zusammentreffend mit dem Ministerwechsel in Wien, lassen eine Annäherung zwischen Frankreich und Österreich befürchten. Si on laissait le temps au négociateur autrichien, qui doit incessamment se rendre en France, de dévider tous les fils de sa trame, on s'exposerait à regretter un jour de n'avoir pas su prévenir à temps les funestes suites qui peuvent en résulter. 1800 Okt. 5.

Pour les prévenir je vois un double moyen, et je me crois appelé d'en soumettre le premier aperçu à la profonde considération du Roi: 1° veiller de près les relations qui commencent à poindre entre la France et l'Autriche, et 2° ménager soigneusement celles qui subsistent, et celles encore qui se préparent entre la Prusse et la Russie.

1° Surveiller l'Autriche et la France. Le négociateur impérial se rend à Lunéville. L'admission de celui de la Prusse est déclinée. Mais le sieur Talleyrand annonce une espèce d'invitation de la part du Premier Consul, adressée au Roi pour reprendre la convention du 5 août 1796. En en parlant comme devant être reprise en partie et comme ayant souffert des altérations par la paix de Campo-Formio, elle offre l'objet d'une nouvelle négociation entre la Prusse et la France, et rien n'empêche qu'elle ne soit entamée dès ce moment.

Mon très humble avis est qu'on ouvre cette négociation plus encore pour la forme que pour la chose même, sauf à saisir l'époque où il importera d'appuyer sur le fond de l'objet, et il suffit de considérer la nullité du ministre de la République auprès de la cour du Roi, pour préférer d'en établir le siège à Paris. D'ailleurs, et je viens de le dire, un des motifs qui surtout conseille de l'entamer, est de se préparer les

1800 Okt. 5. moyens de mieux surveiller celles qui se poursuivront en peu entre l'Autriche et la France, et ce n'est qu'à Paris que ce but peut être obtenu.

Sandoz-Rollin ist bei seinem hohen Alter und seiner schwachen Gesundheit dieser Aufgabe nicht gewachsen. Il serait donc question du choix d'un nouveau négociateur, et je ne crois pas me tromper en supposant que le marquis de Lucchesini est celui qui, et de préférence, fixera celui du Roi[1]). Il réunit, selon moi, toutes les qualités requises. Ce ne serait cependant que d'une mission extraordinaire dont il serait chargé. Il serait porteur d'une lettre du Roi au Premier Consul, qui l'accréditerait auprès de sa personne . . . .

On s'attachera particulièrement à faire envisager au Premier Consul la mission du marquis de Lucchesini comme une suite du prix que le Roi met à s'entendre avec lui sur les intérêts qui forment et préparent les liens entre la Prusse et la France. Ce motif suffira pour le faire bien accueillir. Il est dans le système de Bonaparte d'aplanir avec chaque puissance en particulier les obstacles qui ont arrêté jusqu'à présent un accommodement général; mais il est surtout dans sa pensée d'écarter les interventions étrangères, et le marquis de Lucchesini, en arrivant à Paris, évitera soigneusement tout ce qui annoncerait le désir de s'immiscer dans les affaires qui se traiteront entre les puissances belligérantes soit à Paris soit partout ailleurs, et il parviendra surtout à atteindre le but principal de sa mission, s'il réussit à établir l'opinion que les objets qui ont été traités dans les négociations de 1796 sont le but unique de sa présence.

Dès que la détermination du Roi sera prise sur la mission du marquis de Lucchesini, je regarde comme très important d'en prévenir sur-le-champ la cour de Russie. On la fera envisager pour ce qu'elle est effectivement; savoir, le besoin qu'on a de surveiller les négociations entre la France et l'Autriche . . . .

2⁰ Mais ce sont encore, et c'est le second objet qui me reste à traiter, les relations avec la Russie, que les circonstances du temps rendent plus précieuses que jamais . . . .

Um diese Beziehungen zu befestigen, sind die Verhandlungen über den von Rußland vorgeschlagenen besonderen Vertrag möglichst zu fördern[2]).

---

1) Am 18. Oktober schreibt J. W. Lombard an Lucchesini: »Il est des moments qui jugent un homme, et devant celui où le comte de Haugwitz a paru devant le Roi pour lui déclarer qu'il n'avait qu'un serviteur à la hauteur de la chose, disparaîtront sans retour les interprétations injustes dont ce digne ministre n'a pas toujours évité l'atteinte.«

2) Die alte Defensiv-Allianz zwischen Preußen und Rußland war bereits am 28. Juli 1800 auf 8 Jahre erneuert worden.

2. Instruktion für den Marquis Lucchesini. Berlin 1800 Oktober 14—16.

R. 11. 89 A. Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Anlaß und Gegenstand der Sendung Lucchesini's. Annäherung an den Ersten Consul. Aussöhnung von Rußland und Frankreich. Gemeinsame Handels-Interessen. Die Entschädigungen für Österreich und Preußen. Schweiz. Holland. England. Verhandlung über einen allgemeinen Frieden unter Vermittelung Preußens und Rußlands. Geheime Instruktion: Voraussetzungen einer näheren Verbindung Preußens mit Frankreich. Die Hegemonie in Norddeutschland.

Le Roi, convaincu de l'extrême importance des conjonctures présentes 1800
et de leur influence décisive sur le sort et les rapports politiques futurs Oft. 14-16.
des puissances de l'Europe, a cru ne devoir pas différer de prendre des mesures pour en suivre de plus près le développement . . . Un nouvel ordre de choses paraît se préparer. L'agitation de la guerre semble enfin faire place, au moins sur le continent, à des négociations sérieuses, qui détermineront d'une manière plus ou moins solide et permanente le sort des peuples et le rôle que tiendront leurs gouvernements. La Prusse est souverainement intéressée . . . à la tournure et aux progrès de ces négociations, et il est probable même que les circonstances l'appelleront à y prendre une part active proportionnée à la situation imposante où elle se trouve placée.

Telles sont les considérations générales qui ont fait prendre au Roi la résolution de charger une personne de confiance d'une mission extraordinaire auprès du gouvernement français. S. M. est persuadée qu'elle ne pouvait faire un meilleur choix pour cet effet qu'en la remettant entre les mains du marquis de Lucchesini, auquel ses talents, son zèle et ses services donnent les plus justes titres à cette marque signalée de sa confiance. Ce ministre trouvera à la suite de la présente instruction une lettre du Roi pour le Premier Consul [1]), qu'il aura soin de lui remettre, en l'accompagnant de quelques compliments flatteurs sur l'estime de S. M. et sur ses sentiments envers la République française . . . .

Art. 1er. Cette mission importante du marquis de Lucchesini aura pour le gouvernement français le but ostensible de s'entendre avec lui sur les objets d'un intérêt commun qui fondent les rapports actuels et préparent les liaisons futures entre la Prusse et la France. Dahin gehört besonders der Vertrag vom 5. August 1796. Cependant le but qu'on vient d'énoncer, ostensible pour le gouvernement français, doit du reste . . . demeurer enseveli dans un profond secret . . . Mais l'objet essentiel et secret pour la France même que le Roi se propose, consiste à surveiller du plus près possible les relations

1) Vergl. das folgende Aktenstück.

1800 Okt. 14–16. qui commencent à se préparer entre le gouvernement français et l'Autriche et à diriger l'influence prépondérante du premier, dans l'arrangement des grandes affaires politiques qu'il s'agit de mettre en règle à la paix, d'une manière conforme aux intérêts majeurs de la Prusse . . .

Art. 2. Dem Gesandten wird Zurückhaltung gegenüber den Verhandlungen unter den kriegführenden Mächten zur Pflicht gemacht.

Art. 3. Il portera d'abord et d'une façon toute particulière son attention et ses recherches sur les grandes questions: de la stabilité du gouvernement actuel de la France? des changements que sa forme pourrait subir encore? du plan secret que Bonaparte peut s'être tracé, soit relativement à la France, soit pour l'affermissement de son autorité particulière? . . . Il sera du plus grand intérêt d'obtenir et de cultiver sa confiance personnelle et celle des personnes qu'il écoute; de leur faire sentir combien il importe pour l'avantage de la France aussi bien que de la Prusse qu'une confiance réciproque et sincère s'établisse et se consolide entre les deux gouvernements; . . . qu'il est nécessaire, au maintien même de cette confiance, que l'opinion s'en établisse de plus en plus dans le public . . . Il importera surtout de convaincre le Premier Consul lui-même, par des insinuations dont le marquis de Lucchesini saura le mieux saisir l'occasion, que pour l'affermissement de sa propre autorité, quels que soient ses desseins à cet égard, il n'y a guère que la Prusse et l'Espagne, et par le moyen de la première, la cour de Russie, sur lesquelles il puisse s'appuyer à cet égard et dont les intérêts ne s'opposent nullement à ses vues.

Art. 4. Die durch Preußen herbeigeführte Annäherung zwischen Frankreich und Rußland. Il est de l'intérêt du Roi que la réconciliation entre la Russie et la France ait effectivement lieu par son entremise, afin d'affermir ainsi de plus le système qui lie la première à la Prusse. L'Empereur Paul de son côté paraît très éloigné d'admettre aucune autre voie pour parvenir à ce but . . . Quant à la France, le gouvernement actuel met à la vérité du prix à l'intimité des relations entre la Prusse et la Russie; . . . cependant soit que les lenteurs que sa réconciliation avec ce monarque [l'Empereur Paul] a véritablement éprouvées jusqu'ici sans la faute du Roi, l'aient impatienté, soit que ses arrière-vues portent encore dans ce cas-ci sur l'application de son principe favori: Divide et impera, on s'est aperçu qu'il ne néglige aucun moyen pour s'accrocher à la cour de Pétersbourg, en laissant même la Prusse de côté . . . Le marquis de Lucchesini, sans avoir l'air d'en concevoir ombrage, saura saisir l'occasion pour donner à entendre que tel est le prix que l'Empereur Paul attache à l'amitié de la Prusse, qu'il regarde ses relations avec elle comme devant l'emporter sur toutes les autres; que c'est le cabinet

de Berlin qui le premier a ouvert les yeux à ce prince sur la nécessité 1800
d'élever un contrepoids au despotisme maritime de l'Angleterre, ... et Oft. 14–16.
que maintenant la Russie se joint à la Prusse pour désirer que la France et ses alliés reprennent sur mer le rôle qui leur appartient. On va plus loin encore: on forme des vœux sincères pour que le Premier Consul puisse rétablir en France un gouvernement solide, sous telle forme qui lui paraîtra la plus convenable. Il suffit que Bonaparte, guidé par des vues de modération, tranquillise le continent sur les idées subversives de tout ordre social qui guidaient autrefois les gouvernants en France, pour que la Prusse s'attache sérieusement à lui et qu'elle mette tous ses efforts pour inspirer les mêmes sentiments à la Russie. Il serait digne des talents du marquis de Lucchesini d'inspirer au Premier Consul l'idée et la confiance de consolider son ouvrage par les liens qui pourraient se préparer entre le Midi et le Nord de l'Europe. Mais pour pouvoir les former d'une manière solide, il faut nécessairement que . . . la France s'affermisse dans son gouvernement intérieur. C'est là aussi ce que l'intérêt des puissances du Nord doit en général leur faire désirer. Et pour cet effet, ne faut-il pas que le gouvernement français commence par rétablir ses finances, et que pour y parvenir, il revivifie son commerce, dont le rétablissement exige à son tour la réoccupation de ses colonies et une marine pour les défendre? La vérité est donc que le plus grand intérêt de la France se trouve partagé par les puissances du Nord, et que par conséquent ce sont elles que son gouvernement doit rechercher de préférence.

Art. 5. Quelque problématique que soit encore l'issue finale des négociations entre la cour de Vienne et la France, il paraît décidé du moins qu'elles prendront consistance et que le siège en sera établi à Lunéville. Il s'agirait donc d'approfondir sur quelles bases on les poursuivra. . . Il importera surtout de surveiller les liaisons plus intimes qui pourraient en résulter ci-après entre les deux puissances. . . Au reste, il ne paraît pas douteux que pour la solidité de l'ouvrage de la paix l'admission des plénipotentiaires de la Prusse et de la Russie au congrès ne fût d'une très grande utilité . . .

Art. 6. Parmi les objets spéciaux à discuter dans ce congrès, l'indemnisation réclamée par l'Autriche pour les pertes qu'elle a faites dans cette guerre sera mise au premier rang. Il est fort à désirer que la France en reste au principe admis dans les préliminaires de Paris de la lui assigner en Italie. . .

Art. 7. Es iſt vorauszuſehen, daß das linke Rheinufer an Frankreich abgetreten wird. Cette cession donnera nécessairement lieu à des indemnisations tant pour le Roi, . . . que pour les autres princes lésés. Le

1800 Okt. 14-16. mode de ces indemnisations dépendra surtout de l'admission ou de la non-admission du principe des sécularisations, que le Roi persiste à regarder comme le seul moyen supportable d'assigner les dédommagements dont il sera question. . . Der Gesandte wird die Ansprüche von Kurpfalz, Hessen, Nassau, Baden, Solms unterstützen.

Art. 8. Die Lage der Schweiz. Tout ce que le Roi désire à l'égard de ce pays, . . . c'est que son indépendance soit conservée et assurée. . .

Art. 9. Die Lage von Holland. Nothwendigkeit einer Entschädigung für das Haus Oranien. Outre cela, l'indépendance de la Hollande est encore d'un intérêt majeur pour la Prusse. . . Cette indépendance sera donc un des objets de l'attention particulière et, dans l'occasion, des représentations sérieuses du marquis de Lucchesini . . .

Art. 10. Die Beziehungen Frankreichs zu England. Une considération essentielle, . . . dont le marquis de Lucchesini ne pourra trop faire sentir l'importance, c'est cette identité d'intérêts déjà alléguée plus haut qui lie la France et la Prusse, aussi bien que les autres puissances du Nord, relativement à l'empire de la mer et du commerce que des succès non interrompus ont mis l'Angleterre en état de s'arroger et dont il leur importe à toutes de s'affranchir. Si le Premier Consul s'est formé un plan pour ramener en France un calme durable et la prospérité publique, son attention se portera en premier lieu sur le rétablissement des finances qui suppose celui de l'industrie et du commerce et dans ce but le recouvrement au moins d'une partie de ses possessions coloniales. Mais la Prusse et les autres puissances commerçantes du Nord ne peuvent que lui souhaiter à tous ces égards un succès complet, intéressées comme elles le sont à voir la France et ses alliés reprendre leur ancien rôle et tenir de nouveau l'équilibre du commerce. C'est à ces mêmes puissances que le système de la neutralité maritime doit son origine. Elles doivent désirer d'en maintenir les principes, et le Roi en particulier ne demande pas mieux que d'être mis, par la modération des sentiments et des vues de la France sur les autres objets qui l'intéressent, en état de consacrer à celui-ci l'attention sérieuse qu'il mérite. Il semble donc qu'en bonne politique le gouvernement français n'ait véritablement rien de mieux à faire, sous ce point de vue, que de revenir d'un côté au principe d'une négociation pour la paix générale sous une médiation imposante, telle que celle de la Prusse et de la Russie, et où il puisse mettre en compensation ses conquêtes sur le continent avec les restitutions et les arrangements qu'il aura à réclamer de l'Angleterre, et de l'autre de montrer en général, dans ses propositions et ses plans, beaucoup de modération et d'équité, afin de captiver de plus en plus la confiance des états neutres et de les rallier autour de lui contre sa puissante rivale.

Art. 11. Preußen wird Spaniens Interessen bei dem allgemeinen Frie- 1800
den unterstützen und erwartet dafür Begünstigung des Handels mit schlesi- Okt. 14–16.
schem Leinen in Spanien und Amerika. L'essentiel est que l'Espagne aussi . . . contribue pour sa part à mettre de justes bornes au monopole et aux principes arbitraires des Anglais.

Art. 12. Preußen wünscht die Wiederherstellung des Friedens zwischen Frankreich und der Türkei und deshalb die freiwillige Räumung Ägyptens, das sonst vielleicht in die Hände der Engländer fällt.

Art. 13. Möglichkeit der Wiederaufnahme der Feindseligkeiten zwischen den kriegführenden Mächten. Dans ce cas, S. M. est décidée à rester invariablement attachée au système de neutralité qu'elle a si heureusement soutenu jusqu'ici, bien entendu que la France de son côté en observe les principes avec une égale exactitude et ne permette à aucun de ses généraux de porter la moindre atteinte à la ligne qui renferme les pays compris dans cette neutralité . . .

Art. 14. Der Gesandte wird sich die Pflege der Handelsbeziehungen Preußens zu Frankreich angelegen sein lassen. Der Abschluß eines Handelsvertrages wird für die Zeit nach dem allgemeinen Frieden in Aussicht genommen.

Au reste, le marquis de Lucchesini aura soin, selon l'usage, d'envoyer en double ses dépêches politiques: savoir un exemplaire adressé au Roi immédiatement et l'autre au ministre d'État comte de Haugwitz . . . Il prend avec lui, pour le travail de la mission, le secrétaire privé Lombard[1]), dont la discrétion et les autres bonnes qualités lui sont connues. En outre, le sieur de Sandoz-Rollin est averti que les conseillers d'ambassade Roux et de Bohm doivent être à la disposition du marquis de Lucchesini, toutes les fois qu'il en aura besoin. L'un et l'autre sont dignes d'éloge, et le sieur Roux en particulier pourra lui être très utile par les connaissances locales que son long séjour à Paris l'a mis à même de se procurer. D'ailleurs il mérite de lui être recommandé pour son intelligence, son application et sa bonne conduite.

Article additionnel et secret de l'instruction pour le marquis de Lucchesini.

Il a été parlé, à l'art. 4, de la possibilité de liaisons plus intimes qui pourraient se former dans la suite entre le Midi et le Nord de l'Europe après que la France serait parvenue à un degré de consistance pour son gouvernement intérieur sur lequel on pût compter. Si un pareil système

1) Peter Lombard, vergl. über ihn H. Hüffer in der Allgem. deutschen Biographie.

1800 Oft. 14-16. se réalisait, c'est la Prusse placée comme elle l'est entre les deux extrêmes, qui formerait le centre de réunion et tiendrait pour ainsi dire les deux bouts de la chaîne. C'est elle qui établirait ces nouvelles relations et qui insensiblement y amènerait la cour de Russie. Mais d'après sa situation locale, voisine par une longue étendue de frontières d'une puissance toujours redoutable, c'est elle aussi qui aurait le plus de risques à courir et qui par conséquent aurait le plus de besoin de moyens proportionnés pour y faire face et soutenir vigoureusement l'union établie. Dès lors il faudrait un autre système pour l'Allemagne; il faudrait à la Prusse, non-seulement une prépondérance exclusive sur le Nord de l'Empire, mais encore que le système qu'elle y a établi depuis la paix de Bâle fût affermi et consolidé d'une manière indissoluble afin d'obtenir que cette partie de l'Allemagne au moins ne soit plus exposée à marcher au gré de l'Autriche. Il est impossible de donner dès ce moment plus d'étendue à cette idée . . . Sollte Öſterreich ſich in Süddeutſchland vergrößern, ſo muß Preußen in Norddeutſchland entſprechend vergrößert werden. Darüber iſt auch Rußland mit Preußen einverſtanden. Dans l'hypothèse d'une séparation du Nord et du Midi de l'Allemagne, la Franconie et la possession des riches évêchés de Würzbourg et de Bamberg présenteraient sans doute les plus grandes difficultés. Pour les surmonter et pour se procurer le concours de la France à cet effet, il faudra s'appliquer à lui faire considérer que la possession de la Franconie seule couvre le Nord de l'Allemagne contre l'agression du Midi réuni à l'Autriche, et que, sans un arrondissement convenable, l'ancien patrimoine de la maison de Brandebourg serait plus exposé que jamais à être envahi par l'Autriche.

On s'en remet à la dextérité et à la pénétration du marquis de Lucchesini . . . de voir si d'un côté il serait possible d'inspirer assez de confiance à Bonaparte pour le convaincre qu'effectivement le système de la Prusse tend à établir des relations intimes et solides entre le Midi et le Nord de l'Europe, et de l'autre, si de notre part il mérite assez de confiance pour entrer en matière avec lui sur un projet de cette nature. Mais il importe que l'idée de l'affermissement de la puissance prussienne dans le Nord de l'Allemagne ne soit jamais produite comme étant celle du cabinet de Berlin. Il faudra tâcher de la faire naître dans l'âme de Bonaparte lui-même et la lui faire envisager comme l'acheminement et la base d'un système de relations indissolubles entre les deux puissances et par là entre le Nord et le Midi de l'Europe, qui, par conséquent, isolerait nécessairement les deux seules rivales naturelles de la France, l'Angleterre et l'Autriche.

3. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Berlin 1800 Oktober 18.

R. 11. 89 A. Concept von L. D. Le Coq.

Sendung Lucchesini's. Freundschafts-Versicherungen.

Le prix que je mets à cimenter de plus en plus mes relations d'amitié 1800
et de bonne intelligence avec la République française et à me concerter Okt. 18.
particulièrement avec elle sur l'application des engagements qui existent déjà et sur les rapports futurs que les événements pourront encore amener entre nous, m'a déterminé à charger dans ce but d'une mission extraordinaire auprès de votre personne le marquis de Lucchesini, mon ministre d'État et chambellan, en le revêtant pour cet effet de la qualité de mon envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Je désire que vous vouliez bien regarder l'envoi de ce ministre distingué sous tous les rapports et digne d'une parfaite confiance comme une preuve et un témoignage public de mes sentiments, et vous prie d'ajouter foi et créance entière à tout ce qu'il sera chargé de vous dire de ma part. Je l'ai instruit à vous renouveler l'assurance de ma persévérance dans la façon de penser dont toute ma conduite envers la République a été l'expression constante, ne doutant pas que je n'aie à mon tour à me promettre de votre part dans les conjonctures importantes où l'Europe se trouve actuellement des preuves sensibles et réelles des dispositions amicales que vous m'avez souvent manifestées . . .

4. Napoléon Bonaparte. Note pour le ministre des relations extérieures. Paris, 29 vendémiaire an IX.

Prusse 228.

Weisungen für einen Erlaß an den Gesandten in Berlin betreffend die Haltung Preußens gegen England.

Le ministre des relations extérieures expédiera un courrier à Ber- Okt. 21.
lin pour faire connaître au Roi de Prusse que nous aurions besoin, pour approvisionner nos provinces méridionales, du secours de la navigation des Prussiens, afin de transporter d'Anvers des blés à Bordeaux; que le Premier Consul désirerait que S. M. le Roi de Prusse lui fît connaître s'il peut compter qu'elle fera respecter son pavillon par les Anglais.

La neutralité parfaite qu'il est dans l'intention de S. M. le Roi de Prusse de garder, provoque le Premier Consul à lui demander avec instance qu'elle veuille bien prendre des mesures pour s'assurer, que les Anglais respecteront son pavillon. Quoique S. M. Pr. n'ait point d'escadre sur les mers, elle a un moyen tout simple d'obliger les Anglais à respecter son pavillon, en leur faisant connaître que s'ils attentaient au pavillon

1800 Okt. 21. prussien, elle n'aurait alors aucune raison plausible d'empêcher les troupes françaises d'entrer dans le Hanovre[1]).

Parlez également dans ce sens à M. Sandoz.

5. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1800 Oktober 27.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Theilnahme für das Wohl des Ersten Consuls.

Okt. 27. . . . [Nicht chiffrirt] C'est avec beaucoup de peine que j'ai appris . . . qu'il a existé . . . une conspiration très sérieuse contre la vie du Premier Consul[2]). Je le félicite et je félicite la France de ce qu'on est heureusement parvenu à découvrir cette trame et à en saisir les auteurs, et je forme des vœux sincères pour que la Providence continue à écarter de lui tous les dangers auxquels ses jours pourraient encore être exposés.

[Chiffrirt] Il n'y a rien que d'exactement vrai dans les sentiments que je viens d'exprimer, et je désire que vous profitiez de la première occasion pour lui témoigner, combien j'attache de prix à sa conservation sur laquelle je fonde, ainsi que l'Europe entière, l'espérance du retour de la paix, de l'ordre et de la tranquillité générale . . .

6. Bericht Lucchesini's. Paris 1800 November 7.

Frankreichs Vorschläge für den Frieden mit Rußland.

Nov. 7. . . . . [Durch Courier] Dans une conférence que je viens d'avoir avec Talleyrand, . . . il m'a dit que la paix de la France avec la Russie peut se faire d'une manière qui concilie les intérêts des deux puissances, si elles stipulaient: 1° paix, amitié et bonne intelligence entre elles: 2° reconnaissance de la limite du Rhin en faveur de la République française. 3° Garantie des deux puissances de l'intégrité des états de l'électeur de Bavière à la droite du Rhin, ainsi que de ceux du duc de Württemberg, et engagement pour un concert commun entre la Prusse, la France et la Russie, pour assurer à la première, à la Bavière et aux autres états lésés de l'Empire des indemnités proportionnées à leurs pertes par voie de sécularisations: 4° promesse de la part de la France de laisser intact le royaume de Naples et de prescrire des limites convenables à la puissance temporelle du Pape; 5° le rétablissement du roi de Sardaigne sera promis et effectué par la France aux conditions suivantes: la Savoie . . . devrait demeurer à la France: des arrangements militaires . . . ayant

1) Ein Erlaß Talleyrand's an Beurnonville vom 28. Oktober entsprach dieser Weisung Napoleon's.

2) Verhaftung Ceracchi's und Arena's, 10. Okt.

détaché le Novarois des états de ce prince, le gouvernement français 1800
en exige le sacrifice[1]) . . . Nov. 7.

7. Bericht Lucheſini's. Paris 1800 November 10.

Audienz bei Napoleon.

. . . [Nicht chiffrirt] Avant-hier, un des deux jours du mois destinés Nov. 10.
aux audiences du corps diplomatique, je présentai au Premier Consul les lettres de créance dont V. M. m'avait honoré pour résider auprès de ce premier magistrat du gouvernement français. . . Le Premier Consul m'a reçu très amicalement, et ayant été retenu à dîner chez lui avec tout le corps diplomatique, il eut l'attention de me faire asseoir à sa droite . . .

[Chiffrirt] L'entretien que j'ai eu le jour de mon audience avec le Premier Consul ne m'a pas encore suffisamment éclairci sur ses véritables dispositions envers la Prusse.

J'ai rencontré chez lui les mêmes préjugés que j'avais combattus chez le ministre des relations extérieures, et qui, réels ou simulés, ne sauraient, au moment de la paix, que nuire aux intérêts de V. M. On a commencé par les reproches d'indifférence aux offres que la France prétend vous avoir faites, Sire, pour tirer la monarchie prussienne du rang des puissances de second ordre, et la rendre utile à ses alliés naturels en balançant par son agrandissement les acquisitions immenses auxquelles la maison d'Autriche aspire en Italie. On a dénaturé la religion de votre neutralité en la transformant en projet de prolonger la lutte entre deux grandes puissances, afin de faire détruire l'une par l'autre leur redoutable prépondérance. En méjugeant ainsi les motifs qui ont dirigé la conduite de V. M., le Premier Consul affectait de limiter les liens politiques de la France avec la Prusse à la promesse de quelques indemnités à la maison d'Orange et à la restitution des provinces transrhénanes à V. M., préférable, selon lui, aux dangers d'une longue querelle avec la cour de Vienne au sujet des sécularisations. Il finit par me répéter un propos tenu ces jours-ci à plusieurs membres du corps diplo-

1) Von dieſen Bedingungen Frankreichs wurde der ruſſiſchen Regierung in einer an Krüdener gerichteten Note vom 19. November Mittheilung gemacht; zugleich mit einer anſcheinend von Lombard herrührenden Denkſchrift, in welcher die Annahme der franzöſiſchen Vorſchläge im weſentlichen empfohlen wurde, unter der Vorausſetzung, daß Frankreich ſeine Truppen vom rechten Rheinufer und aus Holland zurückziehe, die Unabhängigkeit der Schweiz verbürge u. ſ. w. Von ruſſiſcher Seite wurde hierauf erwiedert, daß man vor weiteren Unterhandlungen erſt die Antwort Frankreichs auf Roſtoptſchin's Note vom 26. September erwarten müſſe.

1800 Nov. 10. matique, qu'il voulait la ligne du Rhin et l'exclusion absolue de la maison stadhoudérienne en Hollande, qu'il redoutait autant que les Bourbons dans un des faubourgs de Paris, et que si des malheurs imprévoyables pouvaient obliger la France à céder sur ces deux points, il préférerait de quitter sa magistrature plutôt que de signer des transactions opposées à ces deux articles . . . .

De mon côté j'ai tâché de détruire les sophismes des accusations intentées au cabinet de Berlin et rappeler au Premier Consul tout ce que la France doit à la Prusse et ce qu'elle sera obligée de faire pour remplir tous les engagements politiques à cet égard, et rendre moins injuste l'acquisition de la rive gauche. Mes réponses firent quelque effet sur lui, et . . . . reprenant le ton de l'amitié, il me réitéra le désir qui m'avait été précédemment exprimé par le sieur Talleyrand, de prendre quelque engagement avec V. M. au sujet de la cession de la rive gauche à la France et sur un plan d'indemnité en faveur des états lésés . . . .

8. Bericht Lucchesini's. Paris 1800 November 12.

Verhandlung mit Talleyrand. Charakter der Politik Napoleon's.

Nov. 12. [Durch Courier]. Avant-hier au soir, le citoyen Talleyrand m'invita par un billet de passer chez lui aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi. M'y étant rendu, ce ministre des relations extérieures me dit que le Premier Consul l'avait chargé de s'entretenir avec moi sur la situation pressée dans laquelle se trouvait le gouvernement français entre son désir de la paix et les conditions auxquelles la cour de Vienne prétendait la conclure. Il m'a dit que le Premier Consul était forcé de prendre un parti décisif; . . . que les prétentions du cabinet impérial en Italie étaient exorbitantes et donnaient à cette cour une augmentation de puissance incalculable, mais que si la France y souscrivait, cette cour souscrirait en retour de complaisance à tout ce que le gouvernement français a annoncé être sa volonté à la paix future, savoir: la Belgique, les limites du Rhin et la Savoie. . . . Il a prétendu me convaincre que plutôt que de continuer la guerre pour combattre les prétentions énormes de la cour de Vienne, le Premier Consul, ne voulant pas contrarier l'opinion générale de la nation dont il n'est que le premier magistrat, se croirait obligé de signer la paix à ces conditions; . . . qu'en conséquence, il me faisait proposer le seul moyen qui reste encore au gouvernement français d'empêcher les agrandissements monstrueux de l'Autriche, savoir: une garantie formelle au nom de V. M. de la cession d'un côté et de la tranquille possession de l'autre

de la rive gauche du Rhin, en retour et récompense d'une garantie formelle de la France pour les indemnités demandées par V. M. et promises à la maison d'Orange et aux princes lésés de l'Empire, ainsi que de l'intégrité de la Bavière, des états de Wurttemberg et du rétablissement du roi de Sardaigne dans ses états en Italie. Il me répéta qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et que le Premier Consul me faisait déclarer qu'étant décidé à finir, il n'attendait que ma réponse pour prendre sa résolution finale. 1800 Nov. 12.

Quoique les 15 jours que j'ai passés ici m'eussent préparé à l'irrégularité, pour ne pas dire à l'extravagance d'une telle proposition, je ne pus cependant en cacher ma surprise au ministre qui me la faisait. Je commençai par lui observer que le choix que V. M. avait fait d'une personne à qui elle avait pu donner de vive voix ses ordres pour la multiplicité des objets que l'apparence d'une pacification générale pouvait mettre sur le tapis, et la promptitude avec laquelle j'étais venu à Paris auraient peut-être mérité de la part du Premier Consul l'honneur qu'on me fît 15 jours plus tôt les ouvertures que je venais d'entendre; qu'ayant accordé deux semaines au plénipotentiaire d'une puissance jusqu'à présent en guerre avec la France, il me paraissait étonnant qu'on n'accordait que deux heures au ministre d'une puissance amie de la République: . . . que le projet que le Premier Consul venait de me faire connaître était d'une telle importance, qu'il sortait entièrement de la sphère de mes pouvoirs.

Le ministre Talleyrand parut ne pas y croire, et me renouvela la sommation presque menaçante d'une décision péremptoire, en me faisant entendre qu'un refus de ma part pourrait amener un ordre de choses dont le cabinet de Berlin aurait à se plaindre, mais sans ressources.

J'ai compris, Sire, depuis mon arrivée ici et je m'en suis convaincu aujourd'hui, qu'il n'en coûterait pas beaucoup au gouvernement français de manquer à Lunéville comme à Campo-Formio et à Rastatt aux engagements précédemment pris avec V. M., mais je crus devoir lui témoigner mes doutes sur une conduite aussi déloyale, . . . et qu'au reste, posé le cas que le ministre eût déjà sur sa table, prêt à être revêtu de la ratification du Premier Consul, ce traité dont on voulait m'effrayer, je ne pourrais faire autre chose que de prendre l'ouverture qu'on venait de me faire ad referendum, en la mettant, par courrier, sous les yeux de V. M.

Le ministre Talleyrand, après m'avoir assailli de nouveau tour à tour avec les armes de la persuasion, de la crainte et de l'indifférence, finit par me dire que si telle était la stérile réponse que je le chargeais de faire au Premier Consul, il voulait m'avertir que chaque instant que

1800 Nov. 12. je perdais était un gain pour l'Autriche, et que je serais personnellement responsable du mal que j'eusse pu éviter et du bien que je refusais de faire au souverain que j'ai l'honneur de représenter. . . .

Je passe maintenant à faire quelques réflexions sur cette conférence.

Quel peut en avoir été le but?

Je ne croirai jamais qu'on ait supposé la possibilité de trouver en moi ou assez de pouvoir pour être autorisé à transiger immédiatement sur d'aussi grands intérêts, ou assez d'inconséquence pour renouveler la farce diplomatique du comte de Saint-Julien; il faut donc des deux choses l'une: ou que l'on compte sur la paix avec l'Autriche à des conditions qui empêchent l'accomplissement des engagements pris avec V. M., et la démarche du Premier Consul doit lui servir ensuite de prétexte pour manquer à la foi des traités; ou l'on a pressenti les oppositions du cabinet de Vienne au mode de pacification discuté ici avec le comte de Cobenzl, et Bonaparte, qui se dit et paraît être effectivement encore maître de ses rapports politiques, veut se décider enfin entre la Prusse et l'Autriche. Il est dans son caractère de ne pas supporter longtemps le tourment de l'indécision, et dans ses habitudes, une fois qu'il a pris un parti, de lui sacrifier toutes les convenances et toutes les obligations précédentes, et de ne respecter ni principes de justice, ni conseils de prudence qui s'y opposeraient.

Quel peut avoir été aujourd'hui le motif de ses ouvertures tardives et pressantes à la fois?

Je ne crois pas me tromper, Sire, en supposant que Bonaparte croit indispensable au maintien de sa puissance de donner la paix à la France, et que craignant de ne pas l'obtenir de l'Autriche aussi prompte et aussi favorable qu'il l'a espéré, il se tourne vers le Nord, pour s'en assurer par V. M., ou pour l'arracher de la cour de Vienne par l'épouvantail de la puissante intervention de la Prusse et de la Russie. . . .

Ces dispositions du gouvernement français me confirment dans l'opinion précédemment énoncée à V. M. que la réunion bien prononcée de principes et de moyens des cours de Berlin et de Pétersbourg pourrait seule inspirer à la France sinon plus de modération dans ses vues d'agrandissement, du moins plus de libéralité dans le rétablissement de l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, et de la puissance du roi de Sardaigne, moins de déférence intéressée aux projets d'acquisitions de la cour de Vienne et surtout plus d'équité à l'égard de V. M. et des princes d'Allemagne réunis à la Prusse de système politique et d'intérêts. Tout autre moyen d'inspirer surtout à Bonaparte des sentiments pareils

ne m'offre, Sire, aucun espoir de réussite. Absolument étranger aux calculs de la saine politique, il mesure la puissance des états par l'emploi qu'il leur voit faire de leurs forces, et il se montre toujours plus disposé à satisfaire l'ambition d'un rival armé qu'à avoir égard à la modération d'un ami pacifique[1]). . . . 1800 Nov. 12.

1) In Berlin erklärte man dieſe Anträge Napoleon's für eine »proposition complètement inadmissible« (Erlaß an Lucchesini, 23. Nov.).

1801.

9. Beurnonville an Talleyrand. Berlin 16 nivôse an IX.

Prusse 228.

Unterredung mit König Friedrich Wilhelm.

1801 Jan. 6. Citoyen Ministre. Le Roi que j'ai eu occasion d'entretenir à la cour d'avant-hier 14 [4 janvier], m'a témoigné la plus vive indignation sur l'horrible tentative faite contre le Premier Consul[1]) et m'a chargé de lui transmettre l'expression de ses sentiments. »J'aurais regardé, m'a-t-il dit, comme un jour de deuil pour l'Europe la perte du Premier Consul. Il n'y a que des hommes qui veulent l'anarchie qui puissent attenter à ses jours. Je pense que les tribunaux fassent taire sa générosité, et qu'on connaîtra bientôt la source de ces crimes«. Le Roi s'est exprimé avec le même intérêt sur cet objet envers le chef de brigade Bonaparte qu'il avait invité à souper le même jour[2]). Les triomphes rapides du général Moreau et l'armistice conclu par ce général[3]) ont été aussi le sujet de ma conversation avec S. M. »Après la concession d'une ligne pareille à celle qui vous est accordée, je sens bien, m'a dit le Roi, qu'il était inutile de prendre Vienne. Le Premier Consul est bien maître maintenant de dicter la paix à l'Empereur. Il faut espérer que l'Europe ne va pas tarder à être rendue au calme qui lui est si nécessaire.« . . . Le Roi m'a parlé encore du rapprochement prochain de la Russie et de la République. L'accueil distingué fait au général Sprengtporten ne l'a pas étonné.[4]) »Soyez sûr, a-t-il continué, que l'Empereur de Russie ne restera pas en arrière avec vous et que vos procédés seront appréciés par ce prince. Je crois que vous ne tarderez pas à en venir à une réconciliation définitive.«

Le langage du Roi offre toujours, comme vous le voyez, citoyen ministre, le témoignage de sa bonne volonté pour la France, quoique

---

1) Attentat gegen Napoleon, 24. December (Höllenmaschine).

2) Ludwig Bonaparte, der seit dem 3. December mit einer Unterbrechung sich in Berlin aufhielt.

3) Waffenstillstand zu Steyer, 25. December.

4) Sprengtporten war seit dem 18. December in Paris.

j'aie souvent lieu de me convaincre que le même esprit ne préside pas à la conduite de son ministère. Je ne négligerai rien pour maintenir S. M. dans ses bonnes dispositions, et les événements dont l'incertitude précédente a pu contribuer à tenir ce cabinet dans une position sinon contraire, au moins peu utile à nos vues, le ramèneront peut-être du côté où s'est fixée la fortune . . . 1801 Jan. 6.

10. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 Januar 12.

Neigung Napoleon's und seiner Umgebung für die monarchische Regierungsform.

. . . Le Premier Consul, ainsi que la pluralité de son conseil d'État actuel, est si persuadé que le gouvernement monarchique est le seul convenable aux grandes associations d'hommes dans l'état de civilisation auquel l'espèce humaine est parvenue, qu'ils me faisaient il y a quelques jours l'apologie la plus sensée de l'organisation de la monarchie française et alléguaient pour cause de son renversement, non pas les vices du gouvernement, mais ceux des gouvernants et surtout la faiblesse de la maison régnante. Ainsi on voit qu'en prenant la place des derniers, Bonaparte travaille peu à peu pour la monarchie sous les enseignes républicaines . . . Jan. 12.

11. Denkschrift des Grafen Haugwitz. Berlin 1801 Januar 12.

Mundum, gez. Haugwitz.

Nachtheilige Folgen der Zögerungen Rußlands. Eröffnung neuer Verhandlungen mit Frankreich, in Gemeinschaft mit Rußland.

. . . L'Autriche aux abois, il ne dépend maintenant que de la France de rétablir la paix sur le continent. Pour être juste, il faut convenir même que le Premier Consul à cet égard n'a plus aucun compte à tenir ni à la Prusse, ni à la Russie, et que rien ne l'empêche d'établir les bases de sa paix particulière avec l'Autriche d'après ses propres vues et en ne consultant que les intérêts de la France. Tel est le fruit de l'indécision de l'Empereur Paul et de l'incohérence de ses principes politiques. On n'a qu'à calculer les époques et réfléchir aux dispositions favorables que nourrissait le gouvernement français en faveur d'un concert à établir avec les cours de Berlin et de Pétersbourg, pour ne pas se permettre le moindre doute que si les propositions du Roi contenues dans l'office qui fut remis au baron de Krüdener le 18 [19] novembre [1]) a. pr. eussent été favorablement accueillies par la Russie, l'arrangement entre les trois puissances réclamé par la France elle-même aurait précédé ses succès brillants, et le résultat n'aurait pu tourner qu'à l'avantage des deux cours contractantes . . . Jan. 12.

1) Vergl. No. 6 und die Note dazu.

1801 Jan. 12. Le refus de la Russie de n'entrer dans aucun concert avec la France avant que cette dernière n'eût répondu par écrit à ce qu'on appelait l'office du comte de Rostoptschin, nous a exposé de laisser échapper l'époque la plus favorable pour ménager les intérêts les plus chers de cette partie de l'Europe au sort duquel ces deux cours prennent un intérêt plus particulier.

Trop tard peut-être, mais enfin cette vérité semble avoir frappé également l'Empereur Paul. Son ministre à la cour du Roi vient de recevoir l'ordre de déclarer que son maître accédait au plan proposé par la Prusse dans le mémoire du 18 [19] novembre et que lui, Krüdener, était autorisé à se concerter avec moi sur la manière de s'en expliquer avec la France, en ajoutant que vu les changements que les circonstances avaient amenés, il me priait instamment de lui faire connaître le plan que S. M. le Roi préférerait de voir adopter à cet effet . . .

12. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 Januar 13.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Grundlagen einer Verständigung Preußens und Rußlands mit Frankreich.

Jan. 13. [Durch Courier] Je ne perds pas un instant pour vous transmettre par la présente le résultat des nouvelles communications que je viens de recevoir de la part de S. M. l'Empereur de Russie par le canal de son ministre à ma cour, et pour vous munir des instructions qui s'y rapportent.

Les objets dont il a été question jusqu'à présent entre nous et la République française se réduisent à deux grands points étroitement liés entr'eux, qui l'un et l'autre n'ont cessé de tenir vivement à cœur au Premier Consul et dont lui-même a été le premier à amener la discussion en me faisant connaître peu après son élévation au consulat le grand intérêt qu'il y mettait et en m'invitant depuis à plusieurs reprises à m'en occuper avec chaleur.

Le premier de ces objets c'est le rétablissement de la paix particulière entre la Russie et la France; le second, qui y tient d'une manière indissoluble, l'établissement d'un accord entre les trois puissances relativement aux affaires de la pacification générale.

Au premier égard, vous savez que le siège de la négociation a été fixé à Berlin[1]) . . . De mon côté, tout ce que le zèle le plus actif et le plus pur peut contribuer à sa prompte issue, y sera certainement em-

---

1) Wie Graf Lusi aus Petersburg am 30. Januar berichtet, erklärte sich Kaiser Paul mit diesem Erlaß im Übrigen vollkommen einverstanden, nur sollte die Unterhandlung über den Frieden durch Kalytschew in Paris geführt werden.

ployé. D'après les dispositions de S. M. I. qui me sont connues, ce mo- 1801
narque est prêt à y mettre la dernière main, et telle étant aussi l'inten- Jan. 13.
tion positive et souvent manifestée du gouvernement français, cet arrangement formel doit être considéré comme décidé . . .

Les propositions sur lesquelles nous nous sommes maintenant réunis, l'Empereur de Russie et moi, et qui formeraient l'arrangement dont il est question de convenir entre nous et la France, reviennent en grande partie à celles que cette dernière elle-même a mises en avant . . . Elles se fondent sur la base réciproque de notre acquiescement formel à la cession de la rive gauche du Rhin à la France et des stipulations auxquelles celle-ci souscrirait en retour, et comprennent les articles suivants:

1° Consentement de notre part à l'abandon entier des pays de la rive gauche du Rhin à la République française, sauf les arrangements de détail sur lesquels on s'entendrait à l'amiable;

2° Admission de la part des trois puissances du principe des sécularisations en Allemagne pour l'indemnisation de la Prusse, de la Cour Palatine, des maisons de Hesse, du duc de Wurttemberg, des princes de Nassau, de la maison d'Orange et des autres états lésés auxquels les deux cours accordent leur protection particulière;

3° Promesse éventuelle de la France, pour le cas où les hostilités viendraient à recommencer, de faire évacuer par ses troupes la partie de l'Empire située sur la droite du Rhin, moyennant que les cours de Pétersbourg et de Berlin lui garantissent pareillement l'observation de la neutralité de l'Empire de la part de l'Autriche et engagent pour cet effet cette dernière à le laisser hors de jeu dans la poursuite ultérieure de la guerre;

4° Évacuation de la Hollande par les troupes françaises et reconnaissance de l'indépendance de cette république sous la garantie des trois puissances;

5° Rétablissement du roi de Sardaigne dans ses états, en adoptant de même, en sa faveur, le principe d'une juste indemnisation pour la perte de la Savoie et du comté de Nice pour le cas où elle serait irrémédiable.

6° Indépendance de la Suisse sous la garantie de la France.

7° Sûreté du roi de Naples, à condition que dans le cas de la poursuite de la guerre il ne se joigne pas hostilement à l'Autriche.

8° Engagement de la part de la France à obtenir à la paix avec l'Angleterre que celle-ci restitue l'île de Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dont S. M. l'Empereur de Russie est le grand-maître.

Voilà les objets principaux d'un intérêt commun pour les trois puis-

1801 Jan. 13. sances et sur lesquels il importe qu'ils s'entendent. Je vous charge de les présenter au gouvernement français comme le résultat des communications et de l'accord de sentiments et de principes de la Russie et de la Prusse, d'entrer à ce sujet en pourparlers avec lui et de conduire les choses à la conclusion immédiate d'une convention formelle sur cette matière; à l'effet de quoi je vous autorise par la présente à signer sub spe rati une pareille convention, en autant qu'elle sera conforme pour le contenu essentiel aux conditions susindiquées . . .

13. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 Januar 13.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Erläuterungen zu dem vorstehenden Erlasse.

Jan. 13. . . . Vous conformerez vos ouvertures à l'instruction susdite, mais comme cette instruction a dû être concertée avec le ministre de Russie et dont on lui a même donné copie, il me reste quelques réflexions à y ajouter.

Il a fallu toucher légèrement et même en termes assez généraux les suites avantageuses pour la France et ses alliés, qui pourront résulter de l'accord dont il s'agit actuellement par rapport aux liaisons futures à former entre le gouvernement français et les puissances du Nord. Dans vos entretiens particuliers, vous appuierez davantage sur cette importante considération . . .

Il n'y est question que de notre consentement à la cession de la rive gauche et non d'une garantie de cette acquisition en faveur de la France, telle que le Premier Consul l'a demandée dans les derniers temps . . . Mais il s'agira à présent de voir sur quelles bases se fera la paix du continent et si le gouvernement français nous demandera d'y intervenir par une garantie formelle de ses stipulations? Dans ce cas, et supposé que ses stipulations fussent de nature à nous la permettre, cette garantie générale comprendrait nécessairement aussi celle de la cession de la rive gauche. Et c'est une observation à laquelle je vous autorise également.

Vous jugerez aisément que les diverses propositions que nous faisons à la France, sont pour moi d'un intérêt plus ou moins grand, à raison de leur importance. Je dois nécessairement attacher le plus de prix à celles qui concernent l'Empire et la Hollande, mais très particulièrement à mes propres intérêts à l'égard de mes indemnités au moyen des sécularisations . . .

En général vous ne négligerez, j'en suis sûr, aucune occasion pour faire envisager le rapprochement actuel entre la France et la Russie comme

le résultat de mes soins et de mon système de politique . . . Vous in- 1801
sisterez sur ce que le Premier Consul . . . apporte dans les arrangements Jan. 13.
dont nous nous occupons à l'heure qu'il est toute la complaisance pour la Russie et généralement toutes les facilités qui peuvent en assurer la prompte conclusion . . .

J'aime encore à me flatter que nos propositions arriveront à temps à Paris pour faire l'objet d'un arrangement formel entre le gouvernement français et vous avant la conclusion définitive de sa paix particulière avec l'Autriche. Mais si même celle-ci était conclue, il importerait également et peut-être d'autant plus d'en venir sans perte de temps au sus-dit arrangement . . .

14. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 Januar 25.

Verhandlungen mit Talleyrand und Napoleon über die unter dem 13. Januar erhaltenen Aufträge. Betrachtungen über die Politik Napoleon's.

[Durch Courier.] Je vais rendre un compte exact du résultat des dé- Jan. 25.
marches que j'ai faites pour remplir les ordres contenus dans les deux dépêches de V. M. du 13 de ce mois.

M'étant rendu chez le ministre Talleyrand, je crus convenable de lui faire la lecture de la dépêche ostensible en l'accompagnant des remarques qui me paraissaient propres à lui en faire agréer le contenu. Ce ministre l'écouta avec attention, en repassa avec moi les huit points qui devaient faire le sujet de la convention projetée, et me dit qu'il n'y apercevait rien en principe qui contrariât les dispositions du Premier Consul et les intérêts de la France.

L'article de l'évacuation du territoire de l'Empire par les armées françaises et celui de sa neutralité rencontra le plus d'opposition. Il paraît que le ministre des relations extérieures prévit celle qu'y ferait le général Bonaparte, auquel le ministre alla faire part de mon ouverture dans le petit espace de temps qui restait entre notre entretien et l'heure de l'audience publique du Premier Consul. Le citoyen Talleyrand fut même obligé de remettre à un autre moment la continuation de l'examen de mon projet et la communication des déterminations du Premier Consul à ce sujet. Cependant j'avais été assez content de mon entretien avec lui; mais je le fus beaucoup moins de celui que j'eus peu de minutes après avec le général Bonaparte. Cet homme sur qui les événements récents font une si grande impression, était on ne peut plus mal disposé à bien accueillir mes ouvertures. D'un côté, son esprit était aigri par les conspirations auxquelles il se voit en butte . . . De l'autre, son amour-propre était extrêmement flatté de la lettre qu'il venait de rece-

1801 Jan. 25. voir de l'Empereur de Russie, dont les formes doivent avoir été très polies et très amicales. Outre cela, des courriers arrivés dans la nuit de Lunéville et du quartier général de Brune venaient d'apporter des avis précurseurs de l'admission de la limite de l'Adige de la part de la cour de Vienne. D'ailleurs sa haine contre les Anglais était de nouveau excitée par la rentrée forcée dans la rade de Brest, à la vue d'une flotte ennemie, de l'escadre sortie peu de jours auparavant de ce port pour Saint-Domingue. Cette haine venait de se réveiller davantage d'après les plaintes que lui avait portées à la même audience le ministre de Danemark sur l'embargo mis en Angleterre sur les vaisseaux des trois puissances du Nord, tandis que ceux de V. M. étaient encore ménagés par le cabinet de Londres.

Toutes ces circonstances réunies attirèrent la défaveur de ce premier magistrat sur l'ouverture que je lui fis en peu de mots du sujet de mes nouvelles instructions. Il me répondit que le ministre Talleyrand l'en avait sommairement instruit peu d'instants avant l'audience, mais qu'il ne pouvait me cacher qu'au point où les succès des armes françaises avaient amené les affaires avec la cour de Vienne, la cession de la rive gauche du Rhin à laquelle il eût attaché un prix infini, soit au printemps passé ou avant la dernière reprise des hostilités, n'en avait que bien peu au moment de signer sur cette base le traité définitif de paix avec la maison d'Autriche; que c'était aux soldats péris à Hohenlinden que la France devrait un bienfait qu'elle aurait voulu tenir de la Prusse; que les sacrifices faits pour y parvenir répugnaient également au projet de l'évacuation de l'Empire par les troupes françaises avant la conclusion de la paix, tant avec la maison d'Autriche qu'avec ce même Empire; que ce corps politique ayant déclaré formellement la guerre au gouvernement français, on n'en saurait évacuer le territoire conquis qu'à la suite d'un traité formel de paix avec lui . . .

Je n'ai laissé aucune de ces objections sans réponse. Elles n'étaient pas difficiles à réfuter. Si le Premier Consul . . . eût admis l'autorité de la raison, je l'aurais probablement ramené à des dispositions moins contraires aux vues de V. M. Mais il ne m'en laissa guère le temps et par une transition étrange il voulut mêler aux engagements qu'il s'agissait de prendre entre la Prusse, la France et la Russie pour les affaires de la pacification du continent, ceux que votre accession, Sire, à la convention pour la neutralité maritime devait, selon lui, vous prescrire pour la défense du Danemark. Il prétendit que la France et la Russie étant en état de guerre avec l'Angleterre, elles ne pouvaient entrer dans de nouvelles relations intimes avec V. M. que lorsqu' elle aurait renoncé à ses ménagements envers l'ennemi des deux autres, en fermant l'Elbe aux

Anglais et en occupant ou en laissant occuper aux Français l'électorat de Hanovre pour otage et indemnisation de la liberté du commerce des neutres. 1801 Jan. 25.

Je ne vous fatiguerai point, Sire, du long développement de ce principe, que je combattis avec toute l'énergie qui pouvait s'associer avec le respect dû à la charge de Premier Consul; mais je me bornerai à vous présenter mes inductions sur les motifs de ces écarts politiques.

1° J'attribue à l'action des causes indiquées plus haut sur l'irascibilité du général Bonaparte ce qu'il y a eu d'injuste et de peu mesuré dans son entretien avec moi. Les impressions n'en sont point durables et rarement elles influent d'une manière décisive sur ses délibérations réfléchies.

2° Je ne saurais pas encore croire à un accord entier et à un arrangement immédiat sur toutes les questions agitées au congrès de Lunéville . . .

3° Par conséquent l'indifférence qu'il a affectée envers moi sur ce point doit avoir une autre cause. Plusieurs indices me portent à supposer qu'il se croit plus en avant dans l'amitié et la confiance personnelle de l'Empereur de Russie que ne l'indiquent les retards mis par le cabinet de Pétersbourg tant à l'ouverture de la négociation de paix entre les deux nations qu'au concert sur la part à prendre avec V. M. à la pacification du continent . . . Étant parvenu à établir une correspondance directe avec ce souverain, il est permis d'attribuer au Premier Consul le projet ou de vous entraîner, Sire, à des mesures hostiles contre le plus fier et le moins abordable ennemi de la France, ou à vous compromettre avec votre allié dont l'exigence et la susceptibilité rendent l'entreprise assez facile . . .

Talleyrand erklärt ihm endlich am 25. Januar: que l'ensemble de mes propositions motiverait un long travail entre lui [le général Bonaparte] et le ministre des relations extérieures auquel on n'avait pas encore le temps de se livrer, et qu'en deux ou trois jours ce dernier me ferait part des résolutions du Premier Consul.

Voilà, Sire, la réponse officielle à ma proposition de la signature d'une convention sur les bases projetées; voici les commentaires.

Talleyrand m'a donné à entendre que V. M. ne s'étant décidée à la démarche actuelle qu'à la suite de la résolution de l'Empereur de Russie de faire sa paix avec la France et de souscrire à la cession de la rive gauche du Rhin en faveur de la République, le Premier Consul voulait considérer la Russie comme partie principale dans les arrangements que je lui ai proposés et qu'ainsi il était juste que la paix avec ce souverain précédât tous les actes diplomatiques relatifs aux objets d'un intérêt com-

1801 Jan. 25. mun pour la Russie, la Prusse et la France: que puisque l'aveu provoqué en vain depuis longtemps des dispositions favorables de V. M. envers le gouvernement français n'avait été que l'effet tardif des intentions amicales de l'Empereur de Russie envers le Premier Consul, il était juste que les dispositions favorables de la France envers la Prusse demeurassent subordonnées aux rapports d'amitié qui vont s'établir entre la République et l'Empire russe . . .

On veut entraîner la cour de Russie dans une communauté d'intérêts pour la guerre contre l'Angleterre et la rendre arbitre des affaires de l'Empire, à condition qu'elle force V. M. à agir aussi hostilement contre le gouvernement anglais, soit en occupant l'électorat de Hanovre, soit en fermant l'Elbe, le Weser et l'Ems au commerce de la Grande-Bretagne . . . Si le cabinet de Saint-Pétersbourg se laisse trop entraîner par les avances de celui des Tuileries, l'Europe ne sera pas de si tôt en paix . . .

15. Bericht Lucchesini's. 1801 Februar 2.

Unterredung mit Talleyrand. Frankreich und Rußland.

Febr. 2. . . . [Durch Courier] Talleyrand ne m'ayant pas encore fait aucune réponse au sujet de mes dernières ouvertures, je me suis rendu hier chez lui. . . Talleyrand ſagt ihm: que le Premier Consul avait mûrement examiné les huit articles dont je lui avais proposé de faire le thème d'une convention entre V. M. et lui, pour servir de base et de direction à la paix du continent, que leur contenu ne répugnant point à ses principes ni aux intérêts de la France, il s'était occupé des moyens d'en rendre l'exécution aussi prompte qu'à l'abri de toute contestation subséquente: qu'étant de la justice que l'Empire pris collectivement souffre des pertes que ses membres héréditaires ont faites à la suite d'une guerre déclarée en commun à la France, son plénipotentiaire à Lunéville insistait invariablement sur l'admission du principe des indemnités en faveur des états héréditaires; que ce principe exprimé dans des termes qui admettent les sécularisations et qui lui donnent la flexibilité nécessaire pour l'appliquer selon les désirs de V. M. et de l'Empereur de Russie et selon les besoins des états lésés, mettrait le Premier Consul dans le cas de satisfaire non-seulement aux engagements formels de la République, mais aux promesses et aux espérances que les explications antérieures du gouvernement français peuvent avoir fait naître sur ce point. . .

Tous les avis que j'ai recueillis depuis le départ de ma dernière dépêche et toutes les inductions que je tire des dispositions d'esprit du Premier Consul et de son ministre, me raffermissent dans le jugement

porté précédemment de la prépondérance que l'on veut accorder à la Russie dans l'arrangement final des affaires d'Allemagne, en suivant toutefois les principes et les vues que V. M. a depuis longtemps manifestés à cet égard . . . 1801 Febr. 2.

16. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1801 Febr. 8.

R. 38. 16. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Bevorstehende Besetzung der Elb- und Weser-Mündungen und Hannovers.

Mittheilungen über den Beitritt Preußens zu dem Vertrage über die Neutralität zur See. Bruch Englands mit Rußland, Dänemark und Schweden. Febr. 8.

S. M. ne peut en conséquence qu'agir conformément à ses résolutions. L'occupation des embouchures de l'Elbe et du Weser et celle des états de Hanovre en général pourrait en résulter, puisque ce sont là les seuls moyens que le Roi ait en sa puissance pour concourir à la défense commune. Le Roi va en conséquence s'occuper incessamment de la préparation des mesures que les circonstances pourraient rendre nécessaires . . .

Sous le point de vue de la bonne foi et de la sainteté des traités, le Roi n'a pu, j'en suis convaincu, agir autrement qu'il fait. Mais de plus, les considérations politiques les plus importantes que je dois encore soumettre ici, en confidence, aux hautes lumières de V. A. S., ne lui laissaient pas de choix à cet égard.

Dans la position avantageuse et formidable où les grands succès de la France l'ont mise sur le continent, toutes ses vues sont tournées maintenant contre sa puissante rivale. N'osant guère se flatter de pouvoir, même avec l'assistance de ses alliés, résister avec succès à la marine anglaise, le Premier Consul cherche à nuire aux intérêts de l'Angleterre par tous les autres moyens qui sont à sa portée, et sans doute une de ses idées favorites est de lui couper la communication du continent et d'envahir les états de S. M. Britannique en Allemagne. La rupture survenue entre la Russie et l'Angleterre, le ressentiment personnel de l'Empereur contre celle-ci et le rapprochement progressif qui en résulte entre ce monarque et le gouvernement français, seconde puissamment ce dessein, et il me paraît démontré qu'à moins de prendre les devants, le Roi verra dans peu les armées françaises occuper et les ports de l'Elbe et du Weser et le Hanovre. S. M. perdrait ainsi tout le fruit de six ans de soins et de constance à préserver, par un sage système de neutralité, le Nord de l'Allemagne d'une invasion infiniment dangereuse; et de plus, elle se verrait entraînée dans une guerre inévitable avec la France et la Russie en même temps. Dans cette alternative, il n'y a point à balancer, et il ne lui reste qu'à prendre elle-même son parti, tel que ses engagements avec la Russie le prescrivent. . .

17. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 Februar 20.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Nothwendigkeit einer Verständigung Frankreichs mit Preußen und Rußland vor Abschluß des Friedens mit Österreich und dem Deutschen Reiche.

1801 Febr. 20. . . . [Chiffrirt] Je me flatte que la nouvelle répandue dans les papiers publics de la signature effectuée déjà le 7 à Lunéville du traité de paix définitive entre la France et la cour de Vienne, avec renvoi de l'affaire des indemnités à la Diète de Ratisbonne, n'est pas fondée . . . Si l'intention sérieuse du Premier Consul est de ne point laisser de queue à la pacification, il est de toute nécessité . . . que non-seulement les indemnités soient réglées par un accord préalable et très secret entre la Russie, la France et la Prusse avant que la paix de l'Empire soit définitivement conclue; mais encore et surtout que dans les négociations de Lunéville, où la France est maîtresse absolue de faire ses conditions, elle ait soin de lier les mains à l'Autriche en l'obligeant à souscrire d'avance à la répartition des indemnités, ou en un mot aux arrangements relatifs à l'Empire dont les trois puissances seraient convenues entre elles. C'est l'unique moyen de prévenir les discussions et même les différends sérieux que l'opposition immanquable de cette cour fera naître sans cela, et le gouvernement français doit s'y décider, s'il a, comme je l'espère, le dessein sincère de terminer les choses et de ne pas me laisser aux prises avec l'Autriche après avoir obtenu pour lui-même les sacrifices qu'il exige . . .

18. Graf Haugwitz an König Friedrich Wilhelm III. Berlin 1801 Februar 20.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Beantragt, dem Plane Hardenberg's gemäß, die Entschädigungen Preußens im fränkischen Kreise zu beanspruchen.

Febr. 20. . . . La première question qui se présente, c'est de savoir de quel côté V. M. trouvera plus avantageux de chercher ses dédommagements, soit en Westphalie . . . soit en Franconie . . . Pour éclaircir ce point préalable, j'ai invité séparément les ministres chargés de l'administration des provinces de V. M. dans ces deux cercles à m'en communiquer leurs idées . . .

Le baron de Hardenberg[1]) conseille préférablement de chercher en Franconie les dédommagements de V. M. pour donner à ses états dans ce cercle la force et la consistance intérieure dont ils ont besoin; le mi-

1) Denkschrift vom 26. Januar 1801.

nistre d'État de Heinitz, appliquant des principes semblables aux pro- 1801
vinces que V. M. conservera sur le Rhin et en Westphalie, voudrait Febr. 20.
trouver de ce côté les arrondissements qu'elle réclamera. Ils se réunissent pourtant en un point: c'est sur l'utilité de l'acquisition de l'évêché de Hildesheim, tant à cause de la bonté intrinsèque du pays que pour la proximité des provinces de Halberstadt et de Minden.

Chacune des deux alternatives offre ses avantages et ses inconvénients. Je dois m'en rapporter au sentiment de ces deux ministres quant aux considérations qui se présentent sous le rapport des finances, du commerce, de l'administration publique en général et de la liaison avec les provinces centrales de la domination prussienne, et me borner à examiner la chose sous le point de vue politique.

A cet égard, je ne puis, Sire, que donner décidément la préférence au parti proposé par le baron de Hardenberg, en conseillant de travailler à l'acquisition des pays par lui indiqués, s'il est possible d'y réussir, combinée avec celle de l'évêché de Hildesheim.

D'abord il n'est pas douteux qu'en obtenant les objets spécifiés par ce ministre, savoir les évêchés de Bamberg et de Würzbourg, la partie de l'évêché d'Eichstedt déjà enclavée dans le territoire prussien, et les villes de Nürnberg, Weissenburg, Windsheim, Rothenburg, Schwäbisch-Hall et Schweinfurt avec le pays de Hildesheim, V. M. ne fût amplement dédommagée et de ses provinces transrhénanes et de toutes les pertes et privations de revenus occasionnées par cette guerre. La force imposante à laquelle s'élèverait dès lors sa puissance en Franconie lui fournirait les moyens les plus efficaces pour contenir la maison d'Autriche par la Bohême ou, dans un cas de besoin, pour l'attaquer avec avantage par la Franconie en même temps que du côté de la Silésie. Le voisinage du Haut-Palatinat et de la Bavière donnerait à V. M. les plus grandes facilités, non-seulement pour leur défense dans le cas toujours possible de nouvelles tentatives contre l'intégrité de la dernière, mais en général pour maintenir au cœur de l'Allemagne une influence prépondérante et décisive. Enfin, sous le point de vue du système de V. M. pour le Nord de l'Empire, l'arrondissement dont il s'agit serait encore de la plus haute importance, en ce qu'il assurerait le flanc gauche da sa position et consoliderait ainsi les mesures tendantes à lui assurer l'influence exclusive qui lui appartient dans la partie septentrionale de l'Allemagne. L'accroissement de sa puissance en Franconie lui attacherait pour toujours et d'une manière indissoluble la Saxe et la Hesse. L'acquisition de Hildesheim mettrait plus que jamais le pays de Hanovre dans sa dépendance, et en un mot, ce projet réalisé, tous les pays entre le Rhin et l'Elbe et depuis la mer du Nord jusqu'aux frontières de la

1801 Febr. 20. Souabe et du Haut-Palatinat devraient, politiquement pris, être envisagés comme une appartenance de la Prusse, à peu près comme actuellement déjà le duché de Mecklembourg et le pays de Brunswick et tous les autres de la même catégorie.

Il faut observer de plus que si la France se relève sous un gouvernement stable, la Prusse doit, en bonne politique, s'attacher au système de la réunion du Nord au Midi, en se chargeant du rôle, difficile à la vérité, mais que sa position intermédiaire lui prescrit, de former et d'entretenir les liens de cette grande union, et dès lors la partie de l'Empire dont il s'agit lui devient nécessaire pour maintenir et étendre son influence. Que si malheureusement la France retombait dans le chaos des révolutions et de l'anarchie, la Prusse, comme l'expérience ne l'a que trop prouvé, aurait besoin plus que jamais d'une prépondérance décisive pour aider à arrêter le torrent et à suspendre ses ravages . . .

On ne peut se cacher cependant les grandes difficultés que l'exécution de ce projet pourra rencontrer.

1° La France même n'y souscrira peut-être pas facilement. Trouvera-t-elle conforme à ses intérêts un aussi considérable accroissement de la puissance prussienne vers le Sud de l'Allemagne? . . . Le grand motif qu'il conviendra de lui alléguer et qui en effet n'est point dépourvu de réalité, c'est que V. M. regardant la France comme l'amie naturelle de sa monarchie, attendu que sans pouvoir se nuire essentiellement, elles peuvent s'entr'aider de la manière la plus efficace, voudrait par cette raison même écarter autant que possible toute occasion de discussion et de différend, diminuer pour cet effet, ou du moins ne pas augmenter, l'étendue de son voisinage immédiat et fortifier plutôt les moyens dans le cercle de Franconie, afin d'être en état de brider la cour de Vienne du côté de la Bohême et de garantir la France de ses vues hostiles . . .

2° Par les mêmes raisons qui démontrent les grands avantages de ce plan pour la Prusse, la cour de Vienne le jugera diamétralement contraire à ses intérêts, et si elle en reçoit connaissance avant son exécution, il faut s'attendre qu'elle emploiera tous les moyens dont elle pourra disposer pour le faire échouer; mais c'est d'un arrangement secret entre la France, la Russie et la Prusse qu'il s'agit, et si les deux premières y souscrivent, il y a toute espérance de l'amener à bien . . .

Die Annexion muß ſich auch auf die enclavirten „ſogenannten freien Reichsſtädte“ ausdehnen.

Aussitôt qu'il aura plu à V. M. de se décider sur la grande question alternative que j'ai eu l'honneur de lui présenter dans ce rapport, j'au-

rai soin de l'instruction dont le marquis de Lucchesini aura besoin sur tout ce qui se rapporte à l'affaire des indemnités[1]) . . . 1801 Febr. 20.

V. M. préfère réellement, et vis-à-vis de l'Empereur de Russie elle doit aussi paraître préférer, que ce monarque ait la principale influence dans l'arrangement des indemnités et qu'elle lui en ait la première obligation. D'après cette considération, je conseillerais de faire sans délai au baron de Krüdener une ouverture amicale[2]) sur les objets d'indemnité qu'elle aura jugé lui convenir de préférence, afin que ce ministre puisse en faire son rapport et que le sieur de Kalytschew soit d'autant plus autorisé à agir en conséquence, de concert avec le marquis de Lucchesini . . .

19. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 März 2.

Unterredung mit Talleyrand. Verwendung für den König von Sardinien. Napoleon und Kaiser Paul.

. . . [Nicht chiffrirt] L'intérêt que V. M. m'a ordonné de prendre au sort de S. M. le roi de Sardaigne et auquel les promesses généreuses du gouvernement français vous donnent, Sire, un droit irrécusable, m'a mis dans le cas d'en renouveler le souvenir au ministre des relations extérieures dans la dernière conférence que j'ai eue avec lui. J'y étais appelé par les inquiétudes dans lesquelles avaient jeté le marquis de Saint-Marsan quelques propos du général Clarke fort divergeants du rétablissement de S. M. Sarde dans ses états, auquel les promesses du Premier Consul semblent nous permettre de diriger les espérances conçues à Pétersbourg et à Berlin à l'égard de ce malheureux prince, mais les réponses générales du citoyen Talleyrand m'ont prouvé que le caractère de loyauté du Premier Consul ne se démentira point dans cette occasion[3]). März 2.

[Chiffrirt] L'avis de l'entrée en France du sieur de Kalytschew est arrivé ici très à propos pour suspendre le départ d'une lettre du Premier Consul à l'Empereur de Russie pleine d'amertume, à cause des retards qu'essuyait le voyage du vice-chancelier. Le général de Sprengtporten a eu toutes les peines du monde à arrêter cette lettre, effet de la méfi-

1) Der König genehmigte die Vorschläge von Haugwitz, und Lucchesini wurde demgemäß unter dem 25. Februar instruirt. Von letzterem Erlaß ist nur noch die vom 26. Februar datirte Nachschrift vorhanden, nach welcher auch Osnabrück und das Eichsfeld mit Erfurt für Preußen in Anspruch genommen werden.

2) Dies geschah unter dem 2. März 1801.

3) Wie es scheint, war es diese Verwendung Lucchesini's für den König von Sardinien, die den Ersten Consul zu dem Wunsche nach seiner Abberufung veranlaßte. Vergl. Napoleon an Talleyrand (Correspondance 7, 58) 3. März 1801.

1801 März 2. ance à laquelle l'âme de Bonaparte n'est que trop ouverte. En attendant on aurait voulu profiter de ces délais pour imposer aux rois de Sardaigne et des Deux-Siciles des conditions qui ne répondaient guère à l'attente que les promesses du gouvernement français ont fait concevoir à Berlin et à Pétersbourg, tant sur la conservation de la puissance de S. M. Sicilienne que sur le rétablissement entier de S. M. Sarde . . .

Talleyrand m'a de nouveau insinué hier au soir qu'il faut que V. M. soit en mesure d'occuper promptement tout ce qui sera à sa compétence et m'a fait remarquer, ce qui devient un sujet de jalousie et de plaintes de la part des ministres des princes de l'Empire ici, que tous les arrangements pour des indemnités étaient exclusivement réservés pour la négociation qui aura lieu entre les trois plénipotentiaires de France, de Prusse et de Russie. En effet, aucun prince ou état souverain qui ait adressé au gouvernement français des réclamations d'indemité n'a reçu d'autre réponse que la promesse d'y avoir égard . . .

20. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 März 10.

Unterredung mit Kalytschew. Napoleon dringt auf Besetzung Hannovers.

März 10. [Durch Courier]. Empfang des Erlasses vom 25. Februar. Überreichung einer Note an Talleyrand über die Erklärung Preußens am Reichstage, in welcher die Ratification des Luneviller Friedens empfohlen und an den Anspruch Preußens auf Entschädigung erinnert wird. Cette pièce a été remise hier au soir au ministre des relations extérieures. Le matin, je m'étais procuré un entretien particulier avec le sieur de Kalytschew dans l'intention de remplir le double objet de lui faire part de la démarche que j'allais faire et des motifs qui la provoquaient, et de solliciter son appui auprès du gouvernement français. . . . Ce vice-chancelier de Russie me répondit qu'il mettait beaucoup de prix aux marques de confiance que je lui donnais, qu'il approuvait la démarche que j'allais faire, et la teneur de la note dont je lui ai remis une copie; mais quant au désir que je lui avais témoigné d'assurer à ma démarche le poids de son intervention, il prétendit que la situation dans laquelle il se trouve encore vis-à-vis le gouvernement, lui en ôtait la faculté. L'idée qu'il m'en a donnée, si elle est juste, ne répond nullement à celle qu'on en avait conçue dans ce pays et surtout aux Tuileries. Selon son assertion, l'Empereur Paul Ier l'a envoyé à Paris pour reconnaître le véritable état des choses en France, pour apprécier la stabilité du gouvernement actuel, pour vérifier si celui-ci est sincèrement disposé à établir et cimenter des liaisons fondées sur l'équité et la modération, et pour faire la paix avec le Premier Consul après que celui-ci aura rempli les conditions qui lui ont été depuis long-

temps proposées comme des préliminaires de paix. Tel étant l'esprit de ses instructions et ses pleins pouvoirs y étant subordonnés, le sieur de Kalytschew a dit à deux reprises au sieur Talleyrand et au général Bonaparte dans l'audience particulière qu'il eut avant-hier de ce Premier Consul, qu'il lui était impossible d'intervertir l'ordre établi dans la négociation et signer avant tout la paix, comme on le lui propose ici, pour discuter ensuite tous les autres objets qui intéressent l'Empereur son maître. Il a demandé qu'on lui présente un projet de traité qui réunisse tous les objets, promettant de l'envoyer par courrier à Pétersbourg[1]). . . 1801 März 10.

Le Premier Consul eut avant-hier, après le dîner qu'il nous avait donné, deux longs entretiens avec le comte de Cobenzl et moi. Le premier fut assez chaud et l'on remarqua sur la physionomie du Premier Consul des mouvements de mécontentement, que la souplesse des manières du plénipotentiaire autrichien ne put parvenir à effacer. Il n'y eut dans le mien rien de remarquable, si ce n'est beaucoup d'impatience sur le déploiement effectif des forces de V. M. pour la clôture des embouchures du Weser et de l'Elbe et pour l'occupation du pays de Hanovre; »car, me dit-il, aussitôt que les ratifications de la Diète de Ratisbonne feront cesser l'état de guerre dans le Midi, la neutralité du Nord de l'Empire cessera également, et la querelle avec l'Angleterre continuant, ce sera au Roi de Prusse ou à moi à occuper l'électorat de Hanovre«[2]).

21. Graf Haugwitz an König Friedrich Wilhelm III. Berlin 1801 März 13.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Beantragt militärische Vorbereitungen für eine schleunige Besetzung der fränkischen Bisthümer.

V. M. aura distingué dans la dernière dépêche du marquis de Lucchesini du 2 de ce mois[3]) l'insinuation réitérée que lui a faite le ministre 1801 März 13.

---

1) In einer Nachschrift zu diesem Berichte bemerkt Lucchesini noch Folgendes über die Äußerungen Kalytschew's: »Il me dit qu'il n'était ni autrichien, ni prussien, mais que se faisant gloire d'être bon Russe, il ne saurait qu'apporter à Paris des dispositions bien prononcées en faveur de V. M. . . Il me parla du désir de l'Empereur son maître d'inspirer de la modération à tout le monde et particulièrement à la France, . . . enfin de sa ferme résolution de parler clairement et franchement au Premier Consul et à son ministre des relations extérieures sur la nécessité de calmer entièrement l'Europe le plus tôt possible.«

2) Am 18. März berichtet Lucchesini, Napoleon habe zu Kalytschew geäußert: »Eh bien, les Prussiens disent toujours de marcher et ne bougent point; s'ils ne se décident pas promptement et qu'ils abandonnent le Danemark à ses propres moyens, rien ne saurait me détourner de m'emparer de l'électorat de Hanovre.«

3) Vergl. Urk. Nr. 16.

1801 März 13. Talleyrand, . . . comme quoi il importait que V. M. fût en mesure pour occuper promptement tout ce qui serait à sa compétence [1]).

Qu'elle me permette de revenir à cette occasion sur ce que j'ai pris la liberté de lui exposer de bouche sur la nécessité d'occuper sans perte de temps les indemnités qu'elle a en vue en Franconie, dès qu'elle sera instruite de l'acquiescement de l'Empereur Paul ou de son ambassadeur à Paris en son nom. Je m'y sens appelé par mon devoir et ma conscience, étant convaincu que jamais le moment n'a été plus critique et plus décisif pour la monarchie prussienne et que son bien-être et sa prospérité future en dépendent essentiellement.

V. M. n'a, j'ose le dire, d'autre choix que de renforcer le plus tôt qu'il sera possible ses états en Franconie par de nouvelles acquisitions qui forment avec elle une masse imposante et à l'abri de toute atteinte, ou de risquer le sort de ces mêmes anciens états et de les exposer à devenir la victime des desseins dangereux de l'Autriche.

Il serait donc, à mon avis, de la dernière importance qu'en attendant le résultat prochain de la négociation du marquis de Lucchesini pour obtenir du comte de Kalytschew une déclaration d'acquiescement à cette occupation, V. M. voulût dès à présent prendre les mesures militaires qu'elle jugera être nécessaires pour avoir à son entière disposition, du moment où les circonstances en exigeront l'emploi effectif, le nombre de troupes requis pour se mettre en possession de ses indemnités en Franconie [2]) . . .

22. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 März 17.

Frankreich verlangt eine bestimmte Erklärung über die Wünsche Preußens in der Entschädigungsfrage.

März 17. . . . [Durch Courier] Talleyrand m'a fait passer avant-hier au soir la réponse . . . à ma note du 9 de ce mois [3]). Il m'avait annoncé d'avance . . . la demande qui y est exprimée d'une exposition franche et précise des désirs de V. M. par rapport aux compensations qu'elle est dans le cas d'obtenir et de celles qu'elle voudrait procurer aux princes

1) In einem Schreiben vom 12. März an Haugwitz dringt Hardenberg darauf: »de préparer et de presser les moyens d'occupation militaire afin qu'on ne nous prévienne pas. Ceci est surtout nécessaire en Franconie.«

2) Gleichzeitig wurde Lucchesini angewiesen, bei Kalytschew auf eine Erklärung zu dringen, welche die Zustimmung Rußlands zu der Besetzung Bambergs und Würzburgs ausspreche: »Cette déclaration, combinée avec celle déjà obtenue de la France, me suffira pour exécuter sans plus de délai cette mesure essentielle« (Erlaß vom 13. März).

3) Vergl. Urk. No. 20.

qui sont plus particulièrement liés à son système. J'ai eu hier à ce sujet un long entretien avec lui dans lequel j'ai cru nécessaire de remonter à la source du projet de cession à la France des provinces-transrhénanes prussiennes, pour . . . en conclure que sans un traité de cession formel entre V. M. et la République française des provinces prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin et sans une convention expresse au sujet des indemnités qui doivent être consenties à la Prusse, l'occupation militaire de ces provinces ne prendrait point le caractère légal de possession française et de partie intégrante de son nouveau territoire . . . 1801 März 17.

Lucchesini bittet um Instruktion über die Absichten der preußischen Regierung in Bezug auf die Entschädigungen der deutschen Fürsten und namentlich auch des Prinzen von Oranien. Er betont die Schwierigkeiten der Entschädigung des Kurfürsten von Bayern, dessen Absichten auf Bamberg und Würzburg die Erfüllung der preußischen Wünsche außerordentlich erschweren.

23. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 März 20.

Geschrieben von Du Bois, gez. Haugwitz [1]).

Dringt auf eine baldige ausdrückliche Zustimmung Frankreichs zur Besetzung der fränkischen Bisthümer.

. . . [Chiffrirt] Tandis que je consacre des moyens très considérables et très dispendieux au soutien d'une cause que la France regarde comme la sienne, il est bien naturel que je songe à mon tour aux intérêts essentiels de ma monarchie et que, justement attentif aux mouvements auxquels les troupes autrichiennes dans l'Empire semblent se préparer, je me hâte de prévenir les préjudices et les embarras qui pourraient en résulter. Il n'y a pas de temps à perdre pour la prise de possession des indemnités que je réclame en Franconie, et je dois m'attendre que le gouvernement français ne balancera pas à vous témoigner par une déclaration formelle son acquiescement à cette mesure indispensable. Mais il importe, comme je vous l'ai fait comprendre par mes ordres précédents, que cette mesure puisse être réalisée au moment même où les troupes françaises à la suite de l'échange des ratifications de la paix de l'Empire évacueront la Franconie, et c'est de quoi il m'importe que vous conveniez expressément avec ledit gouvernement . . . . Mettez tout en œuvre pour engager le Premier Consul de ne retirer ses troupes des évêchés de Bamberg et de Würzbourg que jusqu'à ce que les miennes se trouveront en mesure de prendre possession de ces deux évêchés . . . März 20.

1) Die von Du Bois, der gewöhnlich die Munda anfertigt, geschriebenen Concepte scheinen Dictate des Grafen Haugwitz zu sein.

24. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 März 27.

Die Frage der Entschädigungen. Frankreich und Rußland.

1801 März 27. [Durch Courier] Lucchesini hat Talleyrand als Erwiderung auf die Note vom 15. März[1]) eine Note und ein Schreiben überreicht, in denen die Zustimmung der französischen Regierung zu der Entschädigung Preußens durch Bamberg, Würzburg, Theile von Eichstedt, die Städte Nürnberg, Weißenburg, Windsheim, Schwäbisch-Hall und Schweinfurt, Hildesheim, Osnabrück und Eichsfeld, und zur sofortigen Besetzung der fränkischen Bisthümer beantragt wird (25. März). Kalytschew, den L. um amtliche Unterstützung dieser Forderungen ersucht, hat ihm geantwortet »que ses instructions lui prescrivaient à la vérité d'aller en tout d'un parfait concert avec moi, de ne rien négliger pour appuyer mes démarches, et pour mettre en évidence l'union intime qui règne entre nos deux cours: qu'ainsi toutes les fois que je serais tombé d'accord avec la France sur quelque objet que ce fût, pourvu qu'il ne s'opposât point aux principes généraux dont l'Empereur de Russie fait profession, il se croirait suffisamment autorisé à y accéder et à y concourir, mais que la déclaration officielle que je lui demandais de son acquiescement formel à la prise de possession de vos indemnités, Sire, ... dépassait absolument ses pouvoirs et ses instructions . . .

Je suis plus persuadé que jamais que le concours de la Russie fera disparaître la plus grande partie des difficultés que des ménagements pour la cour de Vienne ou des mouvements de jalousie pourraient élever ici contre l'accomplissement entier de nos plans d'indemnités. Car malgré la différence d'opinion qui se soutient entre Kalytschew et Talleyrand dans l'application des principes adoptés pour base de leur négociation, je ne doute point de l'extrême envie qu'a le Premier Consul de consommer l'ouvrage de la réunion de la France avec la Russie. Il a fait sonner si haut les marques d'admiration et d'amitié qu'il prétend avoir reçues de Paul Ier, que la nation s'impatiente déjà de ne pas voir encore paraître quelque traité d'alliance offensif et défensif entre les deux états . . .

25. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 März 31.

Der russische Entschädigungsplan.

März 31. [Durch Courier] Übersendung eines Notenwechsels mit Krüdener[2]). Vous vous consulterez avec le comte de Kalytschew pour voir s'il ne con-

1) Vergl. S. 32.

2) In Erwiderung auf die Mittheilungen über den preußischen Entschädigungsplan (2. März), hatte Krüdener gegen Ende März dem Berliner Ministerium im Auftrage des

viendrait pas de donner au gouvernement français une connaissance gé- 1801
nérale du plan proposé par l'Empereur pour la destination du pays de März 31.
Hanovre et des évêchés de Bamberg et de Würzbourg, en lui témoignant que quelque avantage que j'y trouvasse de mon côté, il m'avait paru d'une justice et d'une nécessité absolues d'en venir auparavant à une déclaration péremptoire envers la cour de Londres; que j'étais entré là-dessus en explication avec l'Empereur et n'attendais que sa réponse pour me concerter ultérieurement avec le gouvernement français, avec lequel nous étions invariablement résolus de traiter l'affaire des indemnités d'un commun accord, et que dans l'intervalle on allait s'occuper ici d'un double projet général de répartition à lui proposer, l'un dans la supposition que l'électorat de Hanovre me tombât en partage, l'autre dans celle de mon indemnisation par les objets déjà indiqués à la France . . .

26. Lucchesini an Haugwitz. Paris 1801 März 31.

Mundum (Roux), gez. Lucchesini.

Antwort Talleyrand's auf die preußischen Anträge.

. . . [Durch Courier] La copie ci-jointe de la réponse du ministre März 31.
Talleyrand à mes ouvertures sur les indemnités du Roi mérite de vous être transmise le plus tôt possible[1] . . . Dans l'entretien que j'eus hier au soir avec Talleyrand, je jugeai convenable aux intérêts du Roi de lui reproduire tous les motifs qui engageront S. M. à occuper les pays de

---

Kaisers Paul einen Entwurf vorgelegt, nach welchem Preußen durch Hannover, Bayern durch Württemberg und die fränkischen Bisthümer, der Herzog von Württemberg durch die Unterpfalz, Münster und Hildesheim entschädigt werden, überdieß aber Dänemark Hamburg und Schweden Lübeck erhalten sollten. Diese wahrscheinlich vom 25. März datirte Note, die in Berlin den Entschluß zur schleunigen Besetzung Hannovers hervorrief, ist im Geh. Staatsarchiv nicht mehr vorhanden; ihr Inhalt ergiebt sich aber aus dem Bericht Lucchesini's vom 5. April (vergl. Urk. Nr. 28). In der dem russischen Gesandten am 30. März überreichten Antwort der preußischen Regierung spricht der König seinen lebhaftesten Dank für das Anerbieten der Entschädigung durch Hannover aus, welches unzweifelhaft die für Preußen vortheilhafteste Erwerbung sein würde. Allein er wünscht, daß zunächst Rußland eine von Preußen und Frankreich unterstützte Erklärung an England erlassen solle, nach welcher Hannover an Preußen gegeben werden würde, wenn England nicht die Grundsätze der See-Neutralität anerkenne und Malta zurückgebe. Auch dies Aktenstück war in Berlin nicht mehr vorhanden, aber eine Abschrift hat sich in den Papieren Lucchesini's erhalten.

1) In der Note Talleyrands (30. März) heißt es: »Le Premier Consul saisira avec empressement l'occasion qui va se présenter d'assurer à S. M. Pr. les indemnités auxquelles elle a droit pour s'appliquer à lui être agréable, et il m'a déjà spécialement chargé de m'entendre à cet égard avec M. de Kalytschew. S. M. peut être convaincue qu'aux raisons générales de la politique se joindront en cette circonstance celles de l'estime et de la considération toute particulière que le Premier Consul a pour elle.«

1801 März 31. Franconie qu'elle a choisis pour faire partie de ses indemnités. Le silence observé sur ce point dans la réponse écrite du ministre et dans son entretien d'hier, rapproché des expressions libérales tant de la lettre que de la conversation de Talleyrand pour ce qui concerne la satisfaction du Roi et combiné avec le caractère décidé du Premier Consul, me font supposer qu'on s'attend bien à voir réaliser l'occupation indiquée[1]) . . .

27. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 2.

Note an Talleyrand wegen der Entschädigungen. Kalytschew. Gegensätze zwischen Napoleon und Kaiser Paul.

April 2. . . . [Durch Courier] J'ai jugé à propos de faire la réplique très humblement ci-jointe[2]) en copie à la lettre que le sieur Talleyrand m'avait écrite, il y a trois jours. Mon intention a été 1° de lui annoncer la prompte transmission à V. M. de son office qualifié tout exprès de réponse préalable aux deux mémoires que je lui avais adressés sur le même objet; 2° de lui témoigner la satisfaction que V. M. éprouverait de son contenu; 3° de constater le droit d'intervention de votre ministre, Sire, avec le citoyen Talleyrand et le sieur de Kalytschew dans les engagements à prendre pour les indemnités prussiennes, sur lesquelles le ministre des relations extérieures paraissait intentionné de s'entendre uniquement avec le ministre de Russie; 4° de réserver à V. M. le droit d'occuper les évêchés de Franconie fondé sur le silence qu'observe sur cet article la réponse du ministre français, et sur l'approbation accordée par le Premier Consul à l'occupation du pays de Hanovre.

Si l'on continue à garder le même silence sur ce point, il paraît manifeste que cette démarche ne contrarierait point les vues du cabinet des Tuileries, et dans cette supposition elle ferait sur le caractère personnel du Premier Consul l'impression favorable qu'y exercent toutes les démarches décisives . . .

La nouvelle des ouvertures de paix de l'Angleterre semble avoir rendu le vice-chancelier de Russie plus circonspect et moins coulant envers le ministère français. Il ne se fie point aux promesses du Premier Consul à l'égard des puissances du Nord, supposant que s'il trouvait son compte à abandonner aux Anglais le principe des neutres, il sacrifierait ceux-ci à son ambition. Ces appréhensions et la manière peu satisfaisante d'agir du gouvernement français envers les cours de Naples et de

1) In Berlin war man daraufhin bereit, sich mit der bloßen Versicherung zu begnügen, daß Frankreich sich der Occupation Bambergs und Würzburgs nicht wiedersetzen werde. (Erlaß an Lucchesini, 10. April.)

2) Vom 1. April.

Sardaigne font plutôt reculer qu'avancer sa négociation avec le sieur Talleyrand. En effet, les principes des deux cabinets sont encore bien opposés. En Russie l'on veut la conservation de la Porte et ici l'on prétend garder l'Égypte; là on comptait sur l'intégrité des états napolitains, à Paris on veut forcer ce roi à admettre garnison française dans des ports de la Calabre; l'Empereur Paul avait exigé le rétablissement immédiat du roi de Sardaigne dans ses états, compensés ailleurs des pertes des provinces démembrées, et le Premier Consul fait abattre toutes les places du Piémont, tolère sa désorganisation et le pillage de tout le pays et refuse les indemnités . . . 1801 April 2.

28. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 5.

Der russische Entschädigungsplan.

. . . [Durch Courier] Au moment que j'allais sommer M. de Kalytschew d'accorder son appui à mes nouvelles démarches pour obtenir l'agrément du gouvernement français à l'occupation des évêchés de Franconie, il me déclara que l'Empereur son maître l'avait chargé d'appuyer vivement toutes mes démarches pour fixer sur le pays de Hanovre les indemnités que V. M. a droit de réclamer. Quant aux évêchés de Würzbourg et de Bamberg, l'Empereur l'autorise à les faire accorder à la Maison Palatine, de même que le duché de Württemberg, voulant faire un sort à ce prince des états palatins du Bas-Rhin, conjointement avec les évêchés de Münster et de Hildesheim. Il le charge ensuite de demander Hambourg pour le Danemark et Lübeck pour la Suède . . . . Toutes ces dispositions . . . sont si opposées aux principes d'indemnités adoptés par V. M. . . . que sans des ordres positifs je n'aurais pu consentir que M. de Kalytschew les prît pour règle de sa coopération à la satisfaction de V. M. . . . Je me suis donc décidé à le prier de remettre la communication des plans d'indemnités susmentionnés au retour du courrier que je lui ai promis d'expédier sur-le-champ à V. M. . . . M. de Kalytschew s'y est prêté d'autant plus aisément qu'il ne me paraît pas fort enclin à approuver ce plan . . . Il n'y a donc que l'inconvénient de la perte du temps, très grave assurément, et pourtant moins irréparable que celui de donner au gouvernement français l'occasion qu'il recherche depuis tant d'années d'engager V. M. à s'emparer pour toujours des états de Hanovre . . . April 5.

29. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 10.

Unterredung mit Talleyrand über den russischen Plan und die Besetzung Hannovers.

[Chiffrirt] Lucchesini hat den Erlaß vom 31. März erhalten und sofort eine Unterredung mit Talleyrand nachgesucht. Je le vis hier . . . et lui donnai April 10.

1801 April 10. le premier connaissance des nouveaux plans de l'Empereur de Russie. Je lui expliquai les motifs . . . qui ont suspendu l'adhésion de V. M. aux projets de son allié . . . Il me dit que quelles que soient les suites de l'occupation du pays de Hanovre, elle produira très probablement l'effet d'arrêter la poursuite violente des mesures hostiles de l'Angleterre envers le Danemark. Selon lui, la vigueur déployée par V. M. fera une grande sensation à Londres et rendra un service réel à l'association du Nord. La France, d'après ce que ce ministre m'a chargé d'annoncer officiellement à V. M., se prépare à y contribuer efficacement, en partageant par plus d'une diversion l'attention et les forces maritimes de l'Angleterre. Lucchesini bringt dann wiederholt die Besetzung der fränkischen Bisthümer durch preußische Truppen in Antrag; Talleyrand fragt nach der Ansicht Rußlands hierüber. Il est donc plus que probable qu'un seul mot de M. de Kalytschew aurait décidé cette affaire au gré de V. M. A présent, il ne me reste qu'à attendre le résultat des résolutions du Premier Consul . . .

30. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 17.

Napoleon verweigert seine Zustimmung zur Besetzung der fränkischen Bisthümer. Eindruck der Nachricht vom Tode Kaiser Paul's.

April 17. . . . [Nicht chiffrirt] Lucchesini hat am 13. eine Unterredung mit Talleyrand gehabt, in welcher dieser erklärt: que le Premier Consul, invariablement attaché au plan de fixer les indemnités des princes d'Empire de concert avec V. M. et la cour de Russie, avait désiré et attendu que celle-ci s'expliquât là-dessus avec précision, afin de concilier ses vues et celles de la France surtout avec les demandes que je lui avais fait passer à cet égard. Avant que cela ait eu lieu, le gouvernement français, sans paraître oublier les engagements et les promesses qui le lient à la Prusse, témoigne des craintes d'indiposer l'Autriche et voudrait faire envisager l'occupation préalable des évêchés de Franconie comme un incident qui pourrait exciter des troubles en Empire . . .

[Chiffrirt] La nouvelle de la mort de l'Empereur [Paul] a été un véritable coup de foudre pour Bonaparte [1]). En la recevant du sieur Talleyrand, il a jeté un cri de désespoir et s'est tout de suite livré à l'idée que sa mort n'a pas été naturelle et que le coup est parti de l'Angleterre. Il croit avoir perdu le plus fort appui contre elle, et comptant avoir trouvé dans Paul Ier ce que Frédéric II trouva dans Pierre III, il ne s'attend pas à rencontrer dans le successeur du premier cette impartialité que le grand-oncle de V. M. éprouva de la part de l'impératrice Catherine . . .

1) Die Nachricht kam am 12. April in Paris an.

31. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 24.

Konferenz mit Talleyrand und Verhandlung wegen der Entschädigung Preußens.

. . . [Durch Courier] V. M. a appris par mes dépêches précédentes 1801
que j'avais demandé du ministre des relations extérieures une conférence April 24.
en règle afin de repasser et discuter avec lui tous les articles du traité de cession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin, dont le ministère du cabinet m'avait envoyé en son temps [1]) l'esquisse produite déjà à Rastatt et à laquelle j'avais fait les légers et indispensables changements exigés par la différence du temps et du lieu. Cette conférence me fut assignée pour avant-hier à trois heures, à la suite de notre audience ordinaire auprès du Premier Consul. L'ancien préambule du traité de cession portait que V. M. mettait à la cession de ses provinces la condition expresse d'obtenir une indemnité juste et satisfaisante sur la rive droite du Rhin. J'ai cru devoir y ajouter la phrase: telle qu'elle sera stipulée ci-après . . .

Talleyrand parcourut avec moi tous les articles de ce projet de traité de cession et s'étant pour le moment borné à me demander sur plusieurs d'entre eux quelques éclaircissements peu importants, il me promit de les examiner, de les apostiller et de me faire part ensuite des remarques que cet examen aurait produites. Revenant ensuite à l'article des indemnités, ce ministre me dit qu'il voulait bien me faire part du résultat de plusieurs entretiens qu'il avait eus à ce sujet avec le Premier Consul. Selon ce premier magistrat de la République française, V. M. devrait s'attacher au plan de faire servir l'électorat de Hanovre, avec quelques enclavures à sa convenance, d'objet d'indemnité et de moyen d'agrandissement pour la monarchie prussienne. Il croit 1° que c'est un grand point de l'avoir déjà occupé et de pouvoir s'y raffermir par l'entrée de nouvelles troupes. 2° Il suppose que l'ensemble de cette acquisition donnerait une augmentation plus réelle de forces et plus considérable de puissance et de considération à la Prusse que toutes les autres. 3° Il prétend que l'électorat de Hanovre, appartenant à la maison qui porte la couronne d'Angleterre, a été et sera toujours ou motif ou prétexte ou moyen de guerres étrangères à la constitution de l'Empire; que par conséquent l'Allemagne et la moitié de l'Europe gagnerait infiniment en repos, si l'on arrachait à une maison vouée à la politique anti-continentale de l'Angleterre une possession qui donne à celle-ci une prise dangereuse sur le continent . . .

Lucchesini erhebt Einwendungen gegen diesen Plan und vertheidigt

1) Vermuthlich am 25. Februar. Vergl. Note 1. S. 29.

1801 April 24. seine Denkschrift vom 25. März. Mais Talleyrand s'est plu à faire semblant de croire que l'Empereur Alexandre . . . ne pourra que souscrire à cette partie de l'ultimatum de Paul Ier pour les indemnités, qui les offre à V. M. dans le pays de Hanovre. Il m'a d'ailleurs insinué que selon toutes les apparences ce prince n'aurait pas souscrit aux acquisitions que V. M. a projetées en Franconie, ce qui me confirme dans l'opinion que c'est d'ici qu'on lui avait inspiré cette répugnance et que le cabinet des Tuileries a hérité de celui du Directoire le principe de ne point favoriser un accroissement considérable de la puissance prussienne vers le Sud de l'Allemagne . . .

32. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 April 27.

Äußerung Talleyrand's über die veränderten Beziehungen zu Rußland.

April 27. . . . [Durch Courier] Kalytschew hat dem Minister Talleyrand eine Note überreicht, in welcher sich Rußland für die Könige von Sardinien und Neapel verwendet. Lucchesini hat, wie ihm aufgetragen ist und wie Kalytschew wünschte, in einer Unterredung mit Talleyrand am 26. sich dieser Verwendung mündlich angeschlossen. Le ministre des relations extérieures n'a pas contenu sa mauvaise humeur dans l'entretien qu'il a eu hier au soir avec moi sur ce sujet. et m'a dit que jamais le Premier Consul ne se ferait faire la loi par qui que ce fût, et que s'il avait promis à l'Empereur de Russie Paul d'entrer dans ses vues sur les cinq points en question [1]), c'est qu'il croyait pouvoir compter sur une réciprocité de déférence de sa part pour des objets qui l'intéressaient à son tour; que sa mort et l'altération probable des dispositions du cabinet de Pétersbourg raméneraient la négociation entre les deux états au simple objet de la pacification [2]) . . .

33. Talleyrand an Beurnonville. Paris, 12 floréal an IX.

Prusse 229.

Frankreich bietet Preußen die Erwerbung Hannovers an.

Mai 2. . . . . L'objet de cette dépêche que je vous expédie par courrier extraordinaire est de vous autoriser à faire entendre au gouvernement prussien qu'il pourrait ne tenir qu'à lui de rendre définitive l'occupation provisoire qu'il vient de faire de l'électorat de Hanovre, et que le Pre-

1) Die 5 Punkte der Note Rostoptschin's vom 26. Sept. 1800.

2) Am 4. Mai berichtet Lucchesini, daß Talleyrand und Joseph Bonaparte den russischen Bevollmächtigten vergebens ersucht hätten, seine Note zurückzunehmen; er vermuthet, daß Kalytschew bald nach Petersburg zurückkehren werde. Lucchesini erhielt in Folge dessen unter dem 15. Mai den Auftrag »de caler ses voiles et de se retirer insensiblement d'une participation aux démarches de Kalytschew.«

mier Consul verrait volontiers que S. M. le Roi de Prusse trouvât dans cette importante acquisition, non-seulement l'indemnité des petites provinces qu'elle a perdues à la gauche du Rhin, mais encore un accroissement qui compensât pour elle dans le système germanique ce que l'introduction du grand-duc de Toscane aurait pu ajouter à la maison d'Autriche. 1801 Mai 2.

Il doit être entendu que cette réunion du Hanovre aux pays prussiens ne s'étendrait en aucune manière à la ville de Brême, qui conserverait son indépendance et son territoire, ainsi que celle de Hambourg et de Lübeck.

J'ajoute qu'il paraîtrait convenable que la Prusse, en recevant ainsi le pays de Hanovre et renonçant d'ailleurs à toute autre acquisition en Allemagne, consentît pareillement: 1° à ce que le titre électoral attaché à ce pays passât au landgrave de Hesse-Cassel, 2° à faire cession à la République française, pour en être disposé par elle à sa convenance, des principautés de Neuchâtel et de Valengin.

Je vais m'expliquer de cette manière avec M. de Lucchesini, qui a déjà reçu les pouvoirs de sa cour pour l'affaire des indemnités, et sans doute les arrangements définitifs particuliers à la Prusse auront lieu ici comme faisant partie de la question générale, mais il est utile que le cabinet de Berlin soit préparé par vous sur nos propositions, et je vous recommande cette importante matière pour en conférer avec M. de Haugwitz . . .

Le Premier Consul n'attendra que votre réponse à cette lettre pour vous envoyer les instructions et les pouvoirs qui vous seront nécessaires . . .

34. Beurnonville an Talleyrand. Berlin, 4 prairial an IX.

Prusse 229.

Preußische Antwort auf das französische Anerbieten betreffend Hannover.

Citoyen Ministre. M. de Haugwitz ayant pris les ordres du Roi sur mes ouvertures concernant le Hanovre, m'a donné hier une réponse de la part de S. M. Après m'avoir rappelé qu'en conséquence de l'invitation faite à la Prusse par le Premier Consul de prendre l'initiative dans l'affaire des indemnités [1]), le Roi a cru devoir s'ouvrir avec le gouvernement français et le cabinet de Saint-Pétersbourg sur les prétentions qu'il avait à former en échange des provinces trans-rhénanes, M. de Haugwitz m'a appris que sur la communication du cabinet de Berlin portant la demande des évêchés de Würzbourg et Bamberg, un contreprojet avait Mai 24.

1) Erlaß Talleyrand's an Beurnonville vom 18. März 1801.

1801 Mai 24. été remis ici le 25 mars par M. le baron de Krüdener. Ce contreprojet désignait les deux évêchés susdits comme devant tomber en partage à l'électeur de Bavière, et proposait au Roi l'électorat de Hanovre. L'Empereur de Russie se montrait disposé à s'entendre avec le gouvernement français sur la proposition qu'il faisait au cabinet prussien, et annonçait au reste vouloir laisser à ce cabinet et à la France le soin de régler les autres indemnités de l'Empire. Ce plan avait été arrêté par Paul Ier à peu près 12 jours avant sa mort. C'est le 30 mars que le Roi y répondit, et ce fut quatre jours après qu'on reçut ici la nouvelle du changement arrivé en Russie. M. de Haugwitz m'a dit que le Roi l'avait chargé de me donner communication de ce contreprojet et de la réponse qu'on y a faite. J'ai pris connaissance de ces deux pièces, je viens de vous énoncer l'objet de la première. Quant à la seconde, qui est extrêmement étendue, je ne puis, Citoyen Ministre, vous en présenter que l'idée principale. Le Roi y déclarait que rien ne pouvait mieux lui convenir que le plan proposé, mais il ne l'acceptait toutefois que conditionnellement. Il désirait avant tout que S. M. I. fît annoncer à l'Angleterre que si elle refusait d'accéder aux principes de la convention maritime, on disposerait du Hanovre en faveur de la Prusse pour compensation des pertes qu'elle a essuyées pendant le cours de la guerre. L'Angleterre persistant dans ce refus, l'occupation du Hanovre effectuée par la Prusse aurait été définitive. Dans le cas contraire, cette disposition n'aurait pas eu lieu. S. M. Pr. témoignait en outre le vœu que cet arrangement, dans le cas de son application effective, fût concerté avec le gouvernement français. Cette réponse est arrivée à Saint-Pétersbourg 5 ou 6 jours après la mort de Paul, et M. de Haugwitz ne m'a point caché que le nouveau cabinet de Russie a gardé un silence absolu sur cette affaire. Les communications entre les deux cours ont même été peu actives depuis ce moment. M. de Panine s'est borné à faire assurer celle de Berlin qu'Alexandre attachait le plus grand prix à la continuation de la bonne harmonie qui subsiste entre les deux états, et ce prince a exprimé personnellement les mêmes sentiments dans la lettre qu'il a écrite au Roi pour lui faire part de son avènement au trône. Quant à l'Angleterre, son envoyé n'a encore fait ici aucune démarche ayant le Hanovre pour objet spécial. Il s'est tenu à quelques offres de protection pour le commerce particulier de la Prusse. Toutes les autres puissances ayant rendu à leurs relations commerciales avec les Anglais leur première activité, on n'a pas voulu ici s'obstiner seul à se priver de cet avantage. On a donc laissé les choses reprendre de ce côté leur cours ordinaire, mais toujours fidèle aux principes de la convention maritime, on détient le gage qui doit leur garantir quelque respect de la part de l'Angleterre. »C'est

dans ces circonstances, m'a dit M. de Haugwitz, que sont arrivées vos ouvertures. Le Roi vous prie de témoigner au Premier Consul sa reconnaissance particulière et de lui dire spécialement que S. M. voit dans ses propositions la preuve la plus positive du véritable intérêt qu'il porte à la Prusse, et que quand même les effets ne répondraient pas à ses vues, elle lui saurait toujours gré de ses intentions amicales.« S. M. me charge d'annoncer au Premier Consul qu'elle acceptera avec gratitude dans la propriété du Hanovre l'indemnité de ses pertes et l'accroissement de forces que la France veut bien s'intéresser à lui faire obtenir, mais dans le même sens qu'elle l'avait accepté par sa réponse à l'Empereur de Russie, au changement près des circonstances, ce prince n'existant plus, et la convention maritime étant presque dissoute. Elle serait fâchée que cette acceptation de sa part pût par la suite être un obstacle à la paix entre la France et l'Angleterre; et elle ne voudrait pas en conséquence hasarder cette démarche sans être assurée d'avance qu'elle ne serait point obligée ensuite de revenir sur ses pas. Elle souhaiterait donc que le Premier Consul, si ses déterminations à cet égard sont bien fixes et s'il n'en est pas détourné par la crainte des suites qui peuvent en résulter, voulût bien faire connaître au gouvernement anglais en telle forme et par telle voie qu'il le jugera convenable, que ce pays de Hanovre est destiné à la Prusse pour dédommagement des pertes qu'elle a faites pendant la guerre actuelle. Les choses étant ainsi disposées, S. M. Pr. accueillira avec empressement et une vive satisfaction un arrangement qui lui convient sous tant de rapports et se félicitera surtout de devoir au gouvernement français un témoignage aussi éclatant de bonne amitié dont l'effet doit être d'unir les deux gouvernements par des liens intimes et durables. Les conditions dont nos propositions étaient accompagnées n'éprouveraient dans ce cas aucune difficulté, on ne se refuse point à la cession des principautés de Neuchâtel et Valengin. On applaudit à l'intention du gouvernement français de faire passer la qualité d'électeur au landgrave de Hesse-Cassel, à qui le Roi prend un intérêt tout particulier, et on est parfaitement d'accord avec la République sur le maintien de l'indépendance des villes de Hambourg, Brême et Lübeck. Dans la supposition que le projet ne pût s'exécuter, S. M. Pr. se reporterait à ses premières demandes et compterait sur la sécularisation en sa faveur des évêchés de Bamberg et de Würzbourg. M. de Haugwitz m'a prévenu que le Roi m'exprimerait à la première occasion les sentiments que lui a inspirés l'offre bienveillante du Premier Consul [1]) . . . 1801 Mai 24.

1) Über diese Antwort Preußens äußerte sich Talleyrand gegen Lucchesini in folgenden Worten: »Le Premier Consul a cru apercevoir dans la réponse du cabinet de

35. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 Mai 25.

Mißstimmung und Äußerungen Napoleons gegen Preußen. Machtstellung und Charakter Napoleons.

1801 Mai 25. . . . [Durch Courier] Gerüchte von einer Mißstimmung Napoleons gegen Preußen. Croyant très essentiel de distinguer soigneusement les impressions instantanées des intentions suivies et celles-ci des mesures positives et des effets réels, j'avais exclu de tous mes rapports les propos légers, les repoches imprudents et les menaces peu mesurées qui de l'intérieur du cabinet du Premier Consul passant par la bouche de ses intimes et éclatant même au milieu du conseil d'État, avaient percé dans le public, qui ne leur avait accordé au commencement ni faveur ni croyance. Mais je ne puis plus m'empêcher de vous faire part, Sire, des dispositions que l'on prend au ministère de la guerre pour que les troupes françaises cantonnées vers le Bas-Rhin soient au complet, pourvues de tout ce qui leur serait nécessaire pour rentrer en campagne et qu'on pût en augmenter promptement le nombre si l'on en sentait la nécessité . . .

Les organes du gouvernement répandent partout que les prétentions énoncées par V. M. au sujet des indemnités sont démesurées et inadmissibles . . . On répète avec affectation que tandis que la cour de Vienne veut de bonne foi la paix, une partie des armées prussiennes avance vers l'Empire, une autre est déjà mobilisée et toutes paraissent destinées à emporter de force les acquisitions dont V. M. aurait voulu s'assurer par une négociation avec la France, qui, au lieu de procurer à celle-ci quelque avantage, n'aurait fait qu'augmenter la puissance d'une cour amie secrète de l'Angleterre. Déjà à force de se l'entendre dire de toutes parts, une partie du public commençait à se persuader que la note remise au lord Carysfort par le comte Haugwitz[1]) au sujet de la fermeture des rivières du Nord de l'Allemagne et de l'occupation du pays de Hanovre et les faits qui avaient suivi de près ces menaces, avaient été concertés avec le cabinet britannique; que par une suite de ce concert plus que par les changements survenus en Russie le ministère prussien avait effectué lui-même et exigé impérieusement de la cour de Danemark le rétablissement de la libre navigation de l'Elbe, et que le sieur Otto tenait des ministres anglais l'assurance que l'unique motif de la prolongation de séjour des troupes prussiennes dans le pays de Hanovre

---

Berlin un désir d'avoir et une crainte de montrer ce même désir, une volonté subordonnée à des réserves qui sont un peu embarrassantes. On dirait que vous voulez bien ce que la France vous offre, mais vous voudriez qu'elle se mît en avant elle-même pour vous le faire avoir.«

1) 13. Februar 1801.

était la nécessité reconnue même à Londres d'empêcher que les Français n'en fissent la conquête, qu'ils ont si longtemps convoitée. 1801 Mai 25

Cependant tous ces bruits jusqu'au jour de la dernière audience diplomatique [22 mai] n'étaient revêtus d'aucune authenticité . . . Mais ce jour-là le Premier Consul s'étant approché du cercle de l'envoyé de Danemark [Dreyer] à côté duquel je me trouvais, lui dit que l'adjudant Lauriston[1]) lui avait parlé avec admiration du prince royal de Danemark, des troupes et de la nation danoise; que ce prince s'était immortalisé par sa belle défense et que son cabinet méritait de servir d'exemple aux autres. »Mais je vous plains bien, poursuivit-il, d'avoir des alliés qui vous sacrifient à leur penchant pour l'ennemi commun. J'apprends que le Roi de Prusse vous a forcé à rouvrir l'Elbe aux Anglais et qu'il veut vous obliger à évacuer tout de suite Hambourg, tandis qu'il garde encore tous les pays qu'il a occupés pour la même cause.« Ensuite généralisant la conversation avec les sénateurs et les conseillers d'État qui étaient le plus dans la proximité du baron de Dreyer, il renouvela les mêmes complaintes de l'injustice supposée que V. M. faisait essuyer au Danemark, y ajouta les avis qu'il disait avoir reçus de Londres d'une prétendue intelligence non interrompue entre le cabinet de Saint-James et celui de Berlin et tout ce qui s'est passé au sujet de la querelle des neutres et de ses suites. Il finit cet entretien mémorable par cette réflexion plus mémorable encore: »Enfin, Monsieur de Dreyer, ne perdez pas courage, car si les Prussiens vous abandonnent, j'ai tout lieu d'espérer que l'Empereur de Russie pensera et agira tout différemment«[2]) . . .

Depuis cette audience, le bruit de mésintelligence entre la Prusse et la France s'est, sinon accrédité, du moins répandu davantage. Il est pourtant bien du monde qui non-seulement n'y ajoute aucune foi, mais qui désapprouve hautement ceux qui en le répétant semblent applaudir aux intentions peu favorables à la Prusse qu'on suppose au Premier Consul. Ceux qui désirent la paix ne reprochent à ce premier magistrat que la volonté d'en dicter partout les conditions et ne négligent aucun des moyens que des hommes probes et courageux ont, quoiqu'en petit nombre, de mettre sous ses yeux la vérité, les vœux des gens sensés et les besoins du peuple. Si leurs représentations, si les sentiments des ministres et surtout de celui des relations extérieures sont consultés, nul doute assurément que ces apparences presque hostiles à l'égard de la Prusse ne disparaissent promptement . . .

---

1) Lauriston war Anfang April nach Dänemark gesandt worden. Vergl. Napoleon an den Kronprinzen von Dänemark 1. April 1801, Corresp. 7, 97.

2) Ein Erlaß vom 1. Juni widerlegt die obigen Anklagen Napoleon's.

1801 Mai 25. Comme tout le monde convient de l'illégitimité du pouvoir de celui qui gouverne, il n'y a que l'usage qu'il en fera qui puisse lui en assurer la conservation, en opposant à l'ambition du petit nombre de ceux qui lui envient sa puissance, la répugnance qu'a le grand nombre des propriétaires et autres habitants paisibles de cette immense cité à courir de nouveau les chances des révolutions.

Une contre-révolution revêtue de formes légales est d'autant plus difficile, que la pluralité qui se réunirait aisément pour détruire ce qui existe, se partagerait en mille avis différents lorsqu'il s'agirait de remplacer le gouvernement que l'on eût renversé. Ce partage livrerait à la puissance que l'on voudrait anéantir les auteurs d'une entreprise toujours hasardée. D'ailleurs ceux qui pourraient en concevoir l'idée sont des républicains ennemis du pouvoir militaire, et celui-ci est plus ou moins porté pour le gouvernement actuel, qui lui fait jouer le premier rôle dans l'État. Et si même il y a dans les armées, comme on ne peut guère en douter, des partis opposés qui ont pour chefs des généraux renommés pour leur mérite ou par leur témérité, l'habitude de l'obéissance et l'art de les surveiller les uns par les autres opposeraient de grands obstacles au projet du renversement d'un gouvernement militaire par une révolution militaire.

Des deux partis auxquels il est naturel de supposer le vif désir d'un changement dans la forme du gouvernement, les Jacobins, affaiblis par la déportation des coryphées de leur horde et par l'horreur qu'ils ont inspirée aux autres, et contenus par le ministre de la police Fouché qui les connaît d'autant mieux qu'il leur a appartenu et leur doit son élévation, manquent absolument d'argent pour remuer la populace, autrefois le premier et redoutable levier de leur puissance.

Ceux des royalistes qui tiennent aux Chouans, sont sans contredit continuellement remués par Georges, chef de ce parti dans l'Ouest, et l'Angleterre ne cesse d'employer de l'argent, moins, je crois, dans l'espoir d'opérer une contre-révolution en France que pour inquiéter le gouvernement actuel, distraire son attention et ses forces et le priver, s'il était possible, d'un chef dont le caractère impétueux et l'animosité reconnue contre le gouvernement anglais, joints à des qualités essentielles et à une grande audace, en font un ennemi dangereux pour l'Angleterre. Mais c'est à surveiller et à déjouer les manœuvres de ce parti que le ministre Fouché emploie sa principale attention et de grandes sommes d'argent. On le soupçonne même d'en augmenter et d'en multiplier les dangers pour se rendre plus intéressant auprès du Premier Consul, l'irriter de plus en plus contre la noblesse émigrée et affaiblir ses préventions contre les Jacobins.

De cette légère esquisse de la situation de Paris, V. M. daignera relever qu'il n'y a aucune apparence d'un renversement prochain de tout l'échafaudage du gouvernement actuel en France. Mais la vie du Premier Consul est-elle aussi en sûreté contre les dangers d'un assassinat? Deux complots avérés se sont formés contre lui dans la première année de sa puissance, lorsque le souvenir récent de ses succès en Italie et une négociation ouverte à Lunéville entretenaient tous les partis de la douce illusion d'une paix prochaine et générale. Depuis cette époque, le général Bonaparte a plutôt perdu que gagné dans l'esprit du public. Il a déployé une plus grande envie de commander absolument et de soumettre à sa volonté et les opinions du conseil d'État et la responsabilité des ministres. On a cru s'apercevoir que sa modération en politique n'était qu'apparente, sa bonne foi dans les négociations une feinte, ses plans de paix incompatibles avec l'indépendance et la tranquillité de l'Europe et que ses vues cachées se dirigeaient à faire renaître des sujets de guerre des conditions mêmes qu'il prescrivait aux puissances avec lesquelles il voulait se réconcilier. Il résulte de là que personne n'est entièrement content de sa façon de diriger les affaires et que tous, à l'exception des militaires et de ceux qui s'enrichissent à la suite des armées, redoutent la guerre comme un fléau destructeur du peu de bien que le Premier Consul avait opéré dans l'intérieur de la France. Le consul Cambacérès et les meilleures têtes du conseil d'État qui par leurs places devraient être consultés, se plaignent de la difficulté qu'ils rencontrent à être écoutés. Ils ne laissent presque plus ignorer à personne qu'ils ne partagent point avec lui la maxime que le bonheur de la France ne se compose que de succès militaires et ne peut être assuré que par l'abaissement de l'Angleterre et la soumission de l'Italie. Ils semblent regretter que le général Bonaparte, ébloui par une suite presque non interrompue de triomphes, n'ait pas encore eu le temps d'atteindre, par la méditation de l'inconstance des événements humains, la conviction que la fortune la plus solide est sujette à s'écrouler, si elle ne s'appuie de la prudence et de la modération. 1801 Mai 25.

Soit donc que les contradictions que les hommes et les événements opposent parfois à ses résolutions l'irritent, ou qu'il commence à craindre comme chef de la nation une mort qu'il a si souvent affrontée comme général, il est certain, Sire, qu'il devient tous les jours plus sauvage, soupçonneux et inabordable. Les ministres n'ont pas toujours l'avantage de travailler avec lui et souvent un jeune aide de camp est chargé de leur signifier ses ordres ou d'apostiller et corriger leurs mémoires. Les ministres Talleyrand, Chaptal, Gaudin et Berthier forment un parti directement opposé à celui du ministre Fouché. Les constitutionnels tiennent

1801 Mai 25. aux premiers, les conventionnels aux seconds, et ces deux partis divisent également le conseil d'État et sont la véritable cause des fluctuations qu'on remarque dans les déterminations du Premier Consul entre le respect dû aux propriétés, le rétablissement d'un culte, l'élimination des émigrés, le payement des dettes arriérées et toute autre démarche commandée par la justice et prescrite par la morale d'un côté, et les sentiments opposés de l'autre. J'attribue à la malveillance et à la jalousie que sa puissance excite les bruits d'accès de rage dont il serait saisi assez souvent et qui ne s'apaiseraient que par des bains qu'il prend habituellement. Mais il est de fait qu'il s'est entouré à la Malmaison d'un grand appareil de forces militaires, que des patrouilles nombreuses en battent toutes les avenues et qu'il ne rentre jamais en ville, sans que la police n'ait épié tout le chemin par lequel il doit passer[1]) . . .

36. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 Juni 1.

Allgemeine Mißstimmung gegen Napoleon. Moreau.

Juni 1. . . . Depuis quelque temps le sieur Talleyrand rencontre de grandes difficultés à faire agréer au Premier Consul les moindres résolutions relatives aux nombreuses demandes qu'on lui fait de toutes parts. Dans l'état d'incertitude où les grands intérêts de l'Europe se trouvent, on souhaiterait qu'il adoptât un système quelconque d'après lequel le ministre dirigerait les relations politiques et qui admetterait en même temps des réformes économiques dont le trésor public ressent de nouveau le plus urgent besoin. Le ministre et les conseillers chargés de la partie des finances repoussés toutes les fois qu'ils proposent de semblables plans, se trouvent forcés à user le crédit que les premiers mois de l'administration de Bonaparte avaient fait renaître et que les expédients auxquels on a recours détruisent visiblement. Aussi la chute des papiers publics sans autre motif que la crainte des mesures arbitraires que la nécessité pourra arracher au Premier Consul, effraie les gens habitués à ces sortes de manœuvres révolutionnaires . . .

Cet état de choses et le jugement défavorable qu'en portent les membres du gouvernement de tous les partis ont fait perdre très rapidement à Bonaparte presque toute sa popularité. L'impossibilité de se dessaisir dans ces circonstances des biens séquestrés des personnes placées indûment sur la liste des émigrés en retarde l'élimination et l'espoir déçu les rend toutes détracteurs du pouvoir qu'ils eussent béni, s'il avait

1) Am 18. Mai schreibt Lucchesini: »Le Premier Consul poursuit sans interruption ses travaux à la campagne avec les ministres, s'isolant au reste toujours davantage par méfiance et dégoût des oppositions qu'il ne sait endurer.«

su leur tenir parole. Ces dispositions au mécontentement lui font en même temps un reproche de sa retraite à la Malmaison, où il n'admet qu'un très petit nombre de gens et où les ministres et les deux autres consuls ne semblent pas trop empressés de se rendre sans y être appelés par leur devoir ou par ses ordres. 1801 Juni 1.

Le rétablissement du culte catholique est dans ce moment un autre sujet de mécontentement dans tous les partis. Les gens sans morale et sans religion improuvent la protection que le Premier Consul a très sagement accordée aux idées religieuses; les personnes attachées à la religion sans préjugés trouvent mauvais qu'il ait trop particulièrement protégé le culte catholique. Les catholiques qui s'attendaient au rétablissement solennel de leur croyance, de leurs temples et de leur clergé dans son ancienne hiérarchie, sont scandalisés des lois canoniques qu'il a voulu prescrire au Pape, et surtout de la proposition faite tout récemment au clergé de lui assigner des biens des émigrés pour leur entretien et celui de leurs églises. Ils se croient de nouveau persécutés et s'en vengent en irritant les croyants contre le gouvernement. Le ministre de la police, ennemi des prêtres, profite du zèle immodéré de quelques-uns d'entr'eux pour justifier de nouvelles déportations qui réveillent d'anciennes haines.

Le général Moreau, revenu d'Allemagne, après un court séjour à Paris, s'est retiré à la campagne de sa belle-mère. Il veut, à ce qu'il dit, se dérober aux marques de mécontentement des officiers de son armée, moins bien traités dans la répartition des récompenses que ceux de l'armée d'Italie, et il craint de déplaire en s'exposant trop aux suffrages du public, qui, sans l'en croire capable, le désigne pour successeur. Ainsi l'homme qui jadis était l'objet de l'admiration et des espérances de la France et qui les justifiait en grande partie, ne conserve son pouvoir que par la force et par la rigueur. S'il consolidait la paix du continent par des arrangements convenables à tous les états intéressés, et si, en renonçant à la domination de l'Italie et au protectorat de la Suisse et de la Hollande, il forçait l'Angleterre à la paix maritime, il deviendrait l'idole de son pays. C'est dommage que personne n'ait ni l'autorité ni le courage de le lui dire[1] . . .

---

1) Schon am 12. Mai berichtet Lucchesini über das Fallen der Staatspapiere: »la persuasion que la politique de Bonaparte éloigne la paix maritime et qu'il rallume la guerre a jeté le crédit public dans une crise des plus alarmantes.« Der Finanz-Minister Barbé-Marbois habe dem ersten Consul eine Vorstellung eingereicht, worin er die Unmöglichkeit betont, ohne Abschluß des allgemeinen Friedens den französischen Finanzen aufzuhelfen. »Mais un caractère ferme, à qui des revers momentanés et jusqu'à présent réparés par des succès multipliés et décisifs n'ont pas encore laissé le

37. Köckritz an Haugwitz. Charlottenburg 1801 Juni 4.

R. 11. 89 B. Eigenhändig, gez. Köckritz.

Unterredung mit Beurnonville.

1801 Juni 4. . . . Freund Beurnonville hat seine Audienz gehabt. Als er aus dem Zimmer kam, brach er in Lobeserhebungen des Königs aus und sagte: „Es ist der redlichste, rechtschaffenste Mann, der auf Gottes Erdboden existiret". Ich bejahete solches und bemerkte, daß wenn er auch nicht König wäre, so verdiente er als Mensch glücklich zu sein. Was die Zufriedenheit des Königes vermehren könne, hinge von dem Benehmen seines (nämlich des Generals) Gouvernements ab. „Ha!" sagte er, „dieses ist ganz freundschaftlich gesinnt, es trägt aufs neue dem Könige Hannover an und will eine Principauté an den Prinz von Oranien als Entschädigung geben."

Was den ersten Punkt anbetrifft, so glaube ich, daß solcher Sr. Majestät ganz angenehm sein würde, wenn solches die geänderten Umstände erlaubten und es nicht mit den Grundsätzen des Friedens zu Luneville stritte, wo es ausdrücklich bestimmt sei, daß die erblichen Staaten intact bleiben und nur die Entschädigungen von den Secularisationes genommen werden sollten. Sr. M. habe ich noch nicht von dieser Unterredung gesprochen . . .

38. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 Juli 10.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Vereinbarung eines Vertrags-Entwurfs über die Entschädigungen mit Beurnonville.

Juli 10. . . . [Chiffrirt] Le général Beurnonville ayant manifesté au comte de Haugwitz le désir d'en venir bientôt à quelque arrangement sur cette matière [les indemnités], on est tombé d'accord avec lui après plusieurs conférences sur une esquisse de convention préalable et éventuelle que je propose à la France et qu'il vient d'envoyer au Premier Consul. Elle roule sur la double hypothèse de l'attribution du pays de Hanovre pour mes indemnités et du cas contraire. La France y déclare d'abord regarder ce pays comme une province anglaise qui doit entrer dans la masse des objets qui pourront servir au dédommagement des princes lésés et me l'offrir, avec quelques enclavures à ma convenance, pour m'indemniser de mes pertes. Je déclare, à mon tour, que soit que mes troupes continuent à occuper ou qu'elles évacuent ce pays jusqu'à la paix, je consens à l'accepter avec lesdites enclavures pour mes indemnités, si à la paix future entre la France et l'Angleterre celle-ci acquiesce à cet arrangement. Mais pour le cas contraire, il est convenu que je recevrai en dédommagement les évêchés de Franconie avec tous les

---

temps de s'apercevoir de l'instabilité de la fortune la plus constante, ne cède pas apparemment aux premières leçons de l'adversité.«

objets accessoires que vous avez fait connaître au gouvernement français en vertu de mes ordres du mois de février. Et comme la République se trouve déjà depuis longtemps en pleine possession de mes provinces transrhénanes, en compensation de quoi il est juste que pour pouvoir souscrire à leur cession formelle, je ne reste pas plus longtemps privé de la possession de mes indemnités éventuelles, on établit que dès l'échange des ratifications je me mettrai en possession de ces dernières, sous condition de les restituer à qui il appartiendra, dans le cas de l'acquisition que je ferais du pays de Hanovre et des bénéfices enclavés. Cependant, comme la fixation des susdites indemnités éventuelles pourrait rencontrer des difficultés, on a proposé au général Beurnonville comme une alternative de la seconde hypothèse de prendre pour mes indemnités l'évêché de Hildesheim, l'Eichsfeld, avec la ville d'Erfurt et son territoire, et les évêchés d'Osnabrück et de Münster, en partant en général du principe que mes indemnités devront rendre en revenu net la somme annuelle que je perds effectivement, c'est-à-dire au delà de 800 000 écus . . . 1801 Juli 10.

39. Bericht Lucchesini's. Paris [1801 Ende Juli].

Scene bei einer Audienz. Charakteristik der Politik Napoleon's.

. . . [Durch Bohm] Dans une violente sortie que le Premier Consul fit à la dernière audience diplomatique au sieur Schweitzer, député de Francfort, au sujet de quelques nouvelles des affaires d'Égypte et des alarmes causées par la rentrée de Français sur le territoire de l'Empire qui doivent s'être trouvées dans des gazettes de cette ville impériale, il lui dit que le magistrat de Francfort devait prendre exemple de V. M. qui chassait de ses états les agents de l'Angleterre[1]). Après les récriminations les plus dures et les reproches les plus amers, il finit par menacer le sieur de Schweitzer de faire brûler la ville de Francfort dans le cas où les Français repasseraient le Rhin, si cette ville, au lieu de se borner à son commerce, continuait à se mêler de politique et à tolérer dans son sein les agents de l'Angleterre. Cette scène indécente, outre qu'elle a mis en évidence l'esprit de domination du Premier Consul sur ses faibles voisins de la nouvelle frontière de la France, a fait sentir à tout le corps diplomatique les dangers auxquels chacun de nous est exposé aux jours de l'audience publique . . . [Ende Juli.]

Quelque changement favorable qu'ait subi le gouvernement français en passant des mains de l'anarchie directoriale dans celles de l'autorité consulaire, la politique extérieure n'a rien changé de ses plans ambitieux et de ses relations arbitraires, et si le général Bonaparte avait autant de

1) Die preußische Regierung hatte in Ansbach-Bayreuth einige Emigranten verhaftet.

1801 (Ende Juli.) qualités pour bien administrer l'État qu'il en a pour en imposer à ses ennemis internes et externes, il est encore trop conquérant pour donner à la France et par elle à l'Europe une paix durable [1]).

Une autre cause qui agit puissamment sur la conduite politique du Premier Consul et qui s'allie à son caractère dominateur, c'est l'insuffisance des revenus actuels de la France pour l'entretien de son militaire et l'avidité des généraux, habitués aux dilapidations tolérées dans toutes les armées de la République. Si les 120000 Français entretenus par les Italiens, les Suisses, les Bataves et les Espagnols ou les Portugais, devaient rentrer dans leur patrie, leur solde augmenterait à l'excès les embarras pressants du trésor national. Cependant le Premier Consul ne saurait se flatter que cet état de choses qui lui permet de tenir garnison française depuis Tarente jusqu'à Amsterdam et depuis Bâle jusqu'à Lisbonne, puisse durer paisiblement avant que l'Angleterre ait perdu les moyens et ôté au continent l'espoir de balancer par l'empire de la mer la toute-puissance de la France. Or si l'expédition contre l'Angleterre ne réussit point, il ne reste au général Bonaparte qu'à recommencer la guerre sur le continent pour entretenir ses armées dans les pays ennemis et soutenir par de nouveaux succès la domination qu'il s'arroge sur l'Italie, la Suisse et la Hollande, ou à admettre dans sa paix avec l'Angleterre le système de parité dans la conservation ou la restitution des conquêtes que chacune des deux puissances a faites de son côté . . .

40. Talleyrand an Beurnonville. Paris 20 thermidor an IX.

Prusse 229.

Vorschläge für einen preußisch-französischen Vertrag.

Aug. 8. . . . Le Premier Consul est très disposé à s'entendre avec S. M. Pr. sur les arrangements à faire en Allemagne et à contribuer au règlement avantageux des indemnités particulières de la Prusse. Mais il se persuade en même temps que S. M. est aussi en disposition de concourir à prouver à la République le moyen d'amener l'Angleterre à une paix raisonnable, et le plus efficace de ces moyens serait de remettre au gouvernement français un nouvel objet de compensation dont il pût se servir pour forcer le gouvernement britannique à des rétrocessions auxquelles son ambition se refuse et qui importent cependant à l'Europe entière.

En conséquence, le Premier Consul proposerait:

1° que les troupes prussiennes évacuassent le pays de Hanovre et remissent les places fortes, les positions militaires entre les mains des Français;

1) Schon am 10. Juli schreibt Lucchesini: »presque tout le monde désespère de jouir d'une paix durable sous le gouvernement du Premier Consul.«

2° que S. M. le Roi de Prusse fît occuper Bamberg et Würzbourg: 1801
3° que l'électeur de Bavière fît occuper Augsbourg et quelques par- Aug. 8.
ties de la Souabe qui seraient reconnues à sa convenance;
4° qu'on consentît à ce que le grand-duc occupât Salzburg, Berchtesgaden et le territoire de Passau pas compris la ville.

Ces quatre propositions étant rédigées en articles formeraient une convention qui pourrait être tellement secrète, que l'Europe n'en aurait connaissance que huit jours après que la France et la Prusse auraient mis à exécution ce qui les concerne, et ce ne serait qu'alors qu'il en serait donné communication aux cours de Vienne et de Munich ainsi qu'à la Diète, auprès de laquelle les deux puissances agiraient de concert pour faire sanctionner leurs arrangements.

Vous entrerez immédiatement, citoyen, en conférence avec M. de Haugwitz sur les points importants que vous recommande cette dépêche. Vous donnerez à vos conversations un caractère officiel; vous pouvez même laisser prendre à M. de Haugwitz note écrite de vos propositions. mais vous ne signerez ni office ni transaction jusqu'à ce que, par suite de la connaissance que vous nous aurez donnée des dispositions de la cour de Prusse à entrer dans les vues qui lui sont proposées, je vous aie transmis les dernières instructions du Premier Consul.

Faites en sorte de me réexpédier promptement et avec les dépêches suffisamment explicatoires le courrier que je vous envoie.

41. Denkschrift des Grafen Haugwitz. Berlin 1801 August 21.

Mundum, gez. Haugwitz.

Gründe für Ablehnung der letzten Anträge Napoleon's. Die Besetzung Hannovers.

Die neuen Anträge der französischen Regierung[1]; Unannehmbarkeit der- Aug. 21.
selben. Les explications qui ont eu lieu avec l'Autriche ayant écarté d'une certaine manière la proposition qui assignait à la Prusse ses indemnités en Franconie, il convient maintenant de s'attacher particulièrement à celle des deux alternatives qui fixe nos indemnités en Westphalie. et sur cet objet rien n'empêche de s'entendre avec la France et de conclure même avec elle une convention particulière et séparée. qui sera censée faire partie intégrante du traité concernant la cession des provinces transrhénanes de S. M. à la France.

J'en viens maintenant aux motifs et aux vues du Premier Consul: ils sont faciles à pénétrer. C'est l'occupation du pays de Hanovre et la fermeture de l'Elbe et du Weser qu'il a principalement en vue. en y joignant l'avantage accessoire de faire vivre une partie de ses armées aux

1) Vergl. den vorhergehenden Erlaß an Beurnonville.

1801 Aug. 21. dépens de l'étranger. L'Égypte perdue, le Portugal subjugué, il fallait s'attendre qu'il s'appliquerait avec d'autant plus d'ardeur à exclure l'Angleterre du continent de l'Europe, en lui ôtant les seules communications faciles qui lui restent encore par l'Elbe et le Weser, plus il entrevoit de difficultés à réaliser ses grands projets de descente en Angleterre. Nelson devant Boulogne lui fait sentir qu'au lieu d'attaquer, il pourrait bien avoir à se défendre. Il est remarquable que le bombardement de Boulogne a eu lieu le 4, et que c'est à peu près le 8, donc immédiatement après en avoir reçu la nouvelle, qu'on doit avoir expédié le courrier porteur des nouvelles instructions au général Beurnonville.

Les trois dernières propositions ne sont qu'un accessoire de la première. Pour s'assurer d'autant mieux la possession de Hanovre et la faculté de fermer les embouchures de l'Elbe et du Weser, la France veut à présent nous éloigner de la Westphalie et consent après coup à nous voir occuper Bamberg et Würzbourg. Ce qui concerne l'électeur Palatin et le grand-duc de Toscane ne paraît ajouté que pour la forme et pour donner à la proposition un air de convenance générale. Les possessions britanniques en Allemagne, voilà ce qui seul intéresse le Premier Consul.

Si le Roi consent à remettre le pays de Hanovre aux Français, nous sommes brouillés sans retour avec l'Angleterre, et c'en est fait de notre commerce . . . Mais ne serons-nous pas également brouillés avec la Russie, dont le cabinet est si intimement lié avec celui de Saint-James? et l'Autriche, justement alarmée et de l'intension subite des Français au cœur de l'Allemagne et de l'occupation des évêchés de Franconie, ne serait-elle pas entraînée à son tour dans le système de ces deux puissances? De sorte que dès ce moment la Prusse serait à la veille d'en venir aux prises avec une partie de l'Europe, sans autre appui que l'assistance incertaine d'un gouvernement aussi précaire que celui de France, entre les bras duquel elle serait dès lors obligée de se jeter. Aucun motif quelconque ne justifierait d'ailleurs cette remise des possessions britanniques à la France . . . Le Roi n'est point en guerre avec l'Angleterre, et il faut en convenir: ce serait un acte déloyal et un véritable acte d'hostilité que de remettre, sans coup férir, à son ennemi les états de son souverain en Allemagne.

Il ne reste donc d'autre parti à prendre que de refuser la proposition. Les suites en seront un refroidissement momentané de Bonaparte . . . On ne peut sans doute garantir que l'humeur impétueuse du Premier Consul ne lui inspire le projet de forcer par les armes l'occupation du pays de Hanovre et la clôture des rivières; mais il ne saurait pourtant se cacher les conséquences d'une telle entreprise, à laquelle la

Prusse serait obligée d'opposer tous ses moyens et qui réunirait de nou- 1801
veau toute l'Europe contre lui . . . Aug. 21.

Par une conséquence de ce refus, il faudra nécessairement aussi décliner l'occupation actuelle de Bamberg et de Würzbourg, qui d'ailleurs ne s'accorderait plus avec les explications récentes entre le Roi et la cour de Vienne . . . Maintenant que le Roi s'est prononcé, même par des ouvertures directes envers l'Empereur, pour le mode d'une députation destinée à mettre en règle l'affaire des indemnités, il y aurait la plus grande inconséquence à en devancer les résultats par une occupation prématurée. C'est par cette députation que doit être discutée et réglée tant l'indemnisation du Roi que celle de l'électeur Palatin et même du grand-duc de Toscane. Mais le Roi n'est pas moins prêt à s'entendre à cet égard, . . . et en s'expliquant de cette manière avec le général Beurnonville, on lui témoignera qu'en suivant ces principes, il n'y avait rien de plus facile que de conduire les choses à la prompte conclusion d'une convention entre la France et la Prusse, qui servira de base au traité de cession . . .

42. Beurnonville an Talleyrand. Berlin 6 fructidor an IX.

Prusse 229.

Preußen lehnt die französischen Anträge ab.

. . . M. de Haugwitz, s'était rendu avant-hier à Charlottenburg. . . Aug. 24.
A son retour, il me fit inviter de passer chez lui le lendemain, hier 5 fructidor [23 août]. Ce ministre m'a, dans cette conférence, exposé longuement les considérations qui motivent le refus de S. M. Vous allez juger de leur force et de leur valeur. Après une récapitulation fastidieuse de la conduite de la Prusse depuis son accession à la convention maritime, des déclarations qu'elle a faites de sa résolution ferme de défendre les principes consacrés dans cette convention, déclarations qu'elle a réitérées postérieurement à la conclusion du traité du 17 juin[1]) et même à l'adhésion des cours de Copenhague et de Stockholm à ce traité, M. de Haugwitz m'a dit, relativement au premier article, que S. M. Pr. tenant fermement à l'intégralité des principes de la convention ci-dessus mentionnée et regardant leur maintien comme essentiel au bonheur de ses sujets, ne peut en aucune manière se dessaisir du seul gage qui lui en offre la garantie. Il s'est étendu ensuite sur les autres résultats également fâcheux que l'évacuation du Hanovre pourrait entraîner pour la Prusse, le discrédit de son pavillon qui serait alors impunément insulté par les Anglais, la ruine de son commerce maritime et l'impuissance où

1) Am 17. Juni 1801 schloß Rußland mit England Frieden.

1801 Aug. 24. elle se trouverait de contraindre l'Angleterre à la restitution des captures illégitimes qu'elle s'est permises, comme de prévenir les nouvelles irrégularités et violences auxquelles elle pourrait se porter encore. Il a même prétendu me prouver que S. M. Pr. voyait, dans la continuation de l'occupation du Hanovre par ses troupes, un moyen de servir aussi les intérêts de la France. Selon lui, les pavillons danois et suédois se trouvant aujourd'hui exposés aux caprices de la marine anglaise, il n'y a que le pavillon prussien qui, à la faveur du dépôt dont le Roi est saisi, conserve une véritable indépendance, et c'est le seul, par conséquent, qui puisse être utilement employé par la République. Enfin la disposition constante où l'on persiste, de forcer la cour de Londres à reconnaitre des principes sans l'admission desquels il n'y a point de liberté de navigation, est elle-même un exemple important donné à l'Europe qui peut être regardé comme un service réel rendu au gouvernement français.

Telles sont, Citoyen Ministre, les raisons que M. de Haugwitz m'a alléguées, au nom du Roi, contre la première de nos propositions. Les trois articles sont rejetés également, mais par d'autres motifs. S. M. Pr. pressée par l'Empereur d'énoncer ses prétentions pour les pertes qu'elle a faites sur la rive gauche du Rhin, a fait savoir à Vienne qu'elle n'en demandait que l'équivalent exact soit dans la Franconie, soit dans la Westphalie indifféremment. L'Empereur a témoigné que ce serait dans la Westphalie qu'il conviendrait le mieux pour les arrangements généraux que S. M. Pr. prît son indemnité. M. de Goertz est en conséquence déjà chargé de s'expliquer dans ce sens à Ratisbonne, où cette question a dû être agitée depuis le 17 juin. Après s'être ainsi avancé, il n'est ni de la loyauté ni de la dignité du Roi de se permettre aucune démarche qui y soit contraire. S. M. se serait entendue volontiers avec le Premier Consul, si on eût répondu plutôt au double projet qu'on nous avait remis, mais maintenant il est trop tard. Elle est prête cependant à autoriser son ministre à signer avec moi une convention pour stipuler l'indemnité de la Prusse en Westphalie et pour s'occuper des actes de cession des propriétés du Roi sur la rive gauche du Rhin, qui ne dépendaient point de l'Empire et pour lesquelles cette formalité est nécessaire[1]).

Quoique le langage de M. de Haugwitz fût l'expression de la volonté définitive du Roi, je ne me suis point dispensé pourtant, Citoyen Ministre, de faire valoir les raisonnements de diverse sorte qui militaient en faveur de nos propositions. J'ai eu beau assurer que, par leur acceptation, les vues de S. M. Pr. pouvaient être remplies aussi bien que celles de la République et même donner à entendre qu'on pourrait, par une

1) Ein Erlaß an Lucchesini unter demselbigen Datum entspricht der obigen Meldung.

retraite accordée en apparence aux sollicitations de la régence hanovrienne, nous ouvrir les portes de cet électorat sans qu'il parût y avoir aucun accord entre nous. On m'a sans cesse opposé les suites fâcheuses auxquelles serait exposé le commerce de la Prusse, de l'instant qu'on n'aurait plus entre les mains ce gage protecteur qui le couvre, et comme on revenait sur les avantages que nous procure à nous-mêmes la liberté du pavillon prussien, je n'ai pu m'empêcher de rappeler que nous attendons, depuis une longue suite de mois, une réponse à une demande que nous avons faite relativement à des transports de grain, pour lesquels ce pavillon nous était nécessaire. Enfin toutes les représentations que j'ai pu faire à M. de Haugwitz n'ayant aucun effet contre une résolution décidément prise, nous nous sommes séparés. 1801 Aug. 24.

Après ce refus de la cour de Berlin, la seule puissance du Nord sur laquelle nous pussions compter jusqu'à un certain point, il me semble, Citoyen Ministre, que nous devons, au moins pour quelque temps, regarder le Nord comme entièrement nul pour nous. . . . .

43. Graf Haugwitz an König Friedrich Wilhelm III. Freienwalde 1801 September 7.

Concept, corr. und gez. Haugwitz.

Neue französische Anträge betr. die Kölner Erzbischofswahl, das Haus Oranien, den König von Etrurien.

La veille de mon départ de Berlin, le général Beurnonville m'a fait les trois ouvertures suivantes[1] . . . Sept. 7.

1° V. M. daignera se rappeler que lorsqu'il s'agissait de faire connaître à la cour de Vienne la manière d'envisager après la mort de l'électeur de Cologne les nouvelles élections projetées dans les sièges vacants, je fis part en même temps au général Beurnonville que, d'après ce qui avait été stipulé dans l'art. 7 de la paix de Lunéville au sujet des sécularisations, vous croyiez, Sire, que ce serait une inconséquence d'en venir à l'élection de nouveaux titulaires dans les sièges qui venaient à vaquer dans l'intervalle du temps nécessaire à la recherche et à la détermination des objets d'indemnités. Le ministre de France en ayant rendu compte au Premier Consul, vient d'être chargé de déclarer en réponse à ma déclaration: que ce magistrat suprême envisageait cet objet absolument sous le même point de vue et qu'il s'était empressé d'expédier un courrier au sieur Bacher, pour qu'il tienne à Ratisbonne un langage absolument conforme à celui qui a été prescrit au comte Goertz.

2° La seconde ouverture est relative au sort futur de la maison d'Orange. Le Premier Consul déclare vouloir s'expliquer fortement pour

1) Dieselben entsprechen den Erlassen Talleyrand's an Beurnonville vom 27. August.

1801 Sept. 7. faire obtenir à la maison d'Orange une indemnité entièrement satisfaisante, et il demande à V. M. de lui assigner celle qu'elle croira la plus convenable . . .

3° Enfin la troisième ouverture contient une invitation formelle de la part du Premier Consul à V. M. de vouloir bien reconnaître le roi d'Étrurie en sa qualité de roi . . . En suppliant V. M. de daigner me faire savoir ses hautes intentions là-dessus, je crois devoir soumettre à sa profonde considération, si elle ne juge pas qu'il importe de se montrer dans cette occasion très coulant vis-à-vis du Premier Consul . . . et de ne mettre aucun délai à la reconaissance du roi d'Étrurie . . .

44. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 September 9.

Motive der letzten Anträge Napoleon's. Charakter seiner Politik.

Sept. 9. [Durch Courier] Les quatre nouvelles propositions [1]) que le gouvernement français a dernièrement adressées à V. M. . . semblent découvrir dans le Premier Consul dont elles sont entièrement l'ouvrage, ou un oubli absolu de tout ce que l'honneur, la sûreté et les intérêts de l'État vous empêchent, Sire, de consentir que l'on exécute vers le Nord de l'Allemagne, ou le plan réfléchi d'étendre à la négociation prussienne le système de délai et de tergiversations qui depuis les cours de Vienne et de Madrid jusqu'au comte de Linange et à la république de Lucques tient en suspens tous les rapports politiques du continent avec le cabinet des Tuileries.

Deux puissants motifs ont réveillé dans l'esprit du général Bonaparte le désir de s'emparer du pays de Hanovre. Le premier est le besoin d'y puiser de fortes contributions dont l'épuisement de l'Italie, la résistance de la Hollande et de la Suisse lui font sentir d'autant plus la nécessité que la solde de l'armée dans l'intérieur est partout, excepté à Paris, arriérée de quelques mois. Si l'on considère que la proposition de l'évacuation des états de Hanovre a été faite à Berlin presqu'au même moment qu'après un silence de plusieurs semaines l'on signifiait ici au syndic de Hambourg que le déni de justice du Sénat dans l'affaire de Chapeaurouge [2]) motivait la rupture de sa négociation et son renvoi de Paris et de la France, l'on ne saurait douter qu'à la suite de l'entrée des Français dans les possessions allemandes du roi d'Angleterre, le Premier Consul n'envoyât un corps de troupes occuper Hambourg et l'embouchure

1) Es sind die in dem Erlaß an Beurnonville vom 8. August (No. 40) aufgeführten 4 Punkte.

2) Vergl. das Schreiben Napoleon's an Talleyrand vom 10. März 1801. Corresp. 7, 78.

de l'Elbe. Le second motif de l'occupation projetée me paraît absolument politique. La perte de l'Égypte qui doit être entière à l'heure qu'il est, les obstacles internes et externes qui semblent détruire la probabilité d'une descente heureuse en Angleterre, et surtout la dissolution de la coalition maritime du Nord, ne laissent plus au Premier Consul aucun espoir de forcer le ministère anglais à une paix qui, en enlevant à sa rivale une partie de sa supériorité maritime, conserve à la France celle qu'elle exerce dans ce moment sur le continent. Mais le général Bonaparte ne se tient pas pour vaincu, on lui a assuré que tel est le prix que le roi d'Angleterre attache à la conservation de ses états héréditaires d'Allemagne que l'espoir de les recouvrer ou la crainte de les perdre à jamais pourraient l'engager à forcer la main à ses ministres dans les conditions de la paix avec la France[1]). . . 1801 Sept. 9.

Ces dernières propositions, Sire, . . . me semblent prouver à l'évidence que les bienfaits offerts par le général Bonaparte à la Prusse seraient presque aussi dangereux pour elle que son inimitié. . .

Mais cet état des choses, Sire, ne me paraît pas sans danger. Si la politique du Directoire alarmait l'Europe par l'extravagance de ses principes, la contradiction dans les vues des cinq directeurs et le défaut d'unité dans l'éxecution en arrêtait la marche et en faisait souvent manquer l'effet; celle du Premier Consul, réunissant dans la même personne une volonté ambitieuse et une autorité absolue, en rend les résolutions imprévues et les suites bien plus dangereuses. La paix n'est favorable à la conservation de sa puissance qu'en autant qu'elle deviendra générale; dans le moment les généraux rentrés et forcés de ployer devant les autorités civiles l'habitude de dix années d'indépendance et de déprédations, demandent à hauts cris à leur ancien compagnon d'armes et de fortune ou la guerre ou des récompenses qui les consolent de l'élévation à laquelle ils l'ont porté par l'opinion des armées. Paris fourmille dans ce moment de ces individus: le général Bonaparte connaît leurs dispositions, il voudrait leur donner de l'occupation au dehors. Ce sont eux qui entretiennent encore les vues de descente en Angleterre; ils ne cachent point leurs projets de fortune et ne comptent pour rien les frais immenses qu'entraînent les simples préparatifs de l'expédition. Mais tout paraît indiquer que la menace de la descente ne doit servir qu'à distraire l'attention et

1) Am 18. September berichtet Lucchesini, Talleyrand habe ihm gesagt: »que nous avions de nouveau témoigné de la méfiance à la France en nous refusant à l'évacuation proposée du Hanovre; que l'on se méprenait sur les véritables intentions du Premier Consul à cet égard. Il ne veut que la paix, il ne cherche qu'à y forcer l'Angleterre, et tous ses projets en Italie, en Portugal et en Allemagne n'ont d'autre but que celui-là etc.«

1801 Sept. 9. les forces de l'ennemi du but caché d'une autre expédition maritime. Enfin quelque épais que soit le voile dont se couvre la politique du gouvernement français, on doit craindre que la prolongation presque inévitable de la guerre maritime n'engage la France à provoquer le renouvellement de celle du continent. . .

45. Friedrich Wilhelm III. an Graf Haugwitz. Paretz 1801 September 12.

Mundum (J. W. Lombard), gez. Fréderic Guillaume.

Genehmigt die in dem Bericht vom 7. enthaltenen Vorschläge.

Sept. 12. . . . Il me reste à vous parler des trois communications du général de Beurnonville. Celle qui se rapporte aux bénéfices devenus vacants depuis l'ouverture des négociations de Ratisbonne ou qui le deviendront encore avant que l'affaire des indemnités soit en règle, est trop conforme à mes propres sentiments, pour que vous ne lui en témoigniez pas toute ma satisfaction. Il serait à désirer que partout on pensât de même . . .

Vous avez répondu déjà à la seconde des ouvertures du ministre de France en lui communiquant le projet d'indemnités conçu pour la maison d'Orange[1].

La troisième a roulé sur un objet plus délicat. Peut-être j'aurais quelque droit à ne pas presser plus que d'autres la reconnaissance du roi d'Étrurie. Mais l'Europe l'a reconnu dans le fait, mais il ne s'agit plus que d'un mot, mais je veux que tous les procédés soient de mon côté. Vous déclarerez donc au général de Beurnonville qu'uniquement pour donner au Premier Consul une preuve de mon désir de l'obliger, je me déterminais à la démarche dont il venait d'exprimer le vœu. Vous aurez soin de peser sur ma complaisance et de la faire valoir. Peut-être, dans un moment où je dois me refuser aux instances de la France sur des objets essentiels, sera-t-il utile en effet d'être coulant sur les formes . . .

46. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 Oktober 31.

Eindruck des Friedens mit England.

Okt. 31. . . . [Durch Courier] Je crois devoir esquisser légèrement la situation des affaires de ce pays après la publication des préliminaires de paix. Paris n'a manifesté ni sensibilité ni reconnaissance pour ce bienfait. Le peuple, mécontent du haut prix du pain, a témoigné la plus grande indifférence pour un événement si désiré. Les applaudissements que le

1) Preußen hatte als Entschädigung für das Haus Oranien in Aussicht genommen: das Herzogthum Westfalen, Recklingshausen, Stücke von Köln und Trier.

Premier Consul a reçus sur la place de la parade et aux différents spec- 1801
tacles, étaient commandés, préparés et payés par la police. Bonaparte, Okt. 31.
que cette diminution visible de l'ancien enthousiasme doit avoir piqué au vif, s'est permis, dit-on, quelques invectives contre ce peuple blasé sur tout[1]) . . .

47. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1801 November 16.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Preußen hält daran fest, die Entschädigungsfrage im Verein mit Frankreich zu lösen.

. . . [Chiffrirt] Die Frage der Entschädigungen. J'espère que rien Nov. 16.
n'empêchera qu'on ne s'entende en général sur l'application des principes sur lesquels nous sommes d'accord. Je persévère invariablement dans ma résolution de régler cette application conjointement avec le gouvernement français, et c'est sur quoi je viens de m'expliquer avec franchise envers la cour de Russie. Depuis longtemps déjà, je m'étais aperçu que celle de Vienne s'était adressée au cabinet de Pétersbourg pour l'engager à favoriser ses vues à cet égard . . . Maintenant le baron de Krüdener s'est enfin acquitté d'une ouverture sur ce sujet. Les principes qu'on y pose pour base de l'application des indemnités sont tels que je n'ai pu qu'y applaudir, les trouvant entièrement conformes aux miens: mais comme il était question de s'entendre préalablement là-dessus entre la cour de Vienne et moi, sous l'intervention de la Russie seule, je me suis empressé de relever l'exclusion de la France que cette proposition impliquait, et j'ai fait connaître sans détour ma détermination de ne point me séparer de cette puissance pour un objet relativement auquel elle est partie contractante et qui, j'en suis persuadé, ne pourra s'arranger solidement que par un accord avec elle. Au reste mon ministère a fait confidence de ce que dessus au général Beurnonville, et vous pourrez également, si l'occasion s'en présente, en parler dans le même sens au ministre Talleyrand . . .

48. Bericht Lucchesini's. Paris 1801 December 18.

Unterredung mit Talleyrand. Neue Vorschläge Frankreichs für die Entschädigungen; Tausch mit Mecklenburg.

[Durch Courier] Am 15. hat Lucchesini eine Unterredung mit Talleyrand Dec. 18.
gehabt, der ihm folgende Eröffnungen macht: »Nous avons notre système

1) In gleichem Sinne berichtet Lucchesini über den Eindruck, den im Jahre darauf der Abschluß des Friedens von Amiens hervorbrachte: »Il est peu concevable qu'un traité si avantageux à la France ait fait si peu d'effet à Paris; dans les provinces, on n'y croit pas encore etc.« (2. April 1802).

1801 Dec. 18. fédératif dans lequel la République batave tient le premier rang, la Suisse le second, les Républiques italiques le troisième. L'Espagne est notre alliée et la Prusse celle de toutes les puissances amies qu'il nous convient le plus de voir agrandie, dont nous voulons soigneusement ménager l'affection et sur la force et l'assistance de laquelle nous désirons pouvoir compter à l'avenir. Ainsi les projets de votre agrandissement entrent dans nos calculs, vous devez dominer dans le Nord de l'Allemagne; le principe des sécularisations vous en fournira les moyens, et le Premier Consul conserve les idées les plus libérales au sujet de l'étendue de vos indemnités. Celles que le prince d'Orange doit recevoir, placées à votre portée, seront un surcroît de puissance pour la monarchie prussienne. Mais les rapports que cette maison a eus avec la Hollande, les liens que ses anciens adhérents y conservent, les intelligences qu'on pourrait aisément la soupçonner de vouloir y entretenir encore, tout nous commande d'éloigner la souveraineté que cette maison doit avoir en Allemagne des frontières de la Batavie. Le plan de votre ministère à cet égard ne répond pas à cette résolution du Premier Consul, il faut donc en faire un autre. L'évêché de Bamberg en Franconie avec quelques arrondissements à prendre sur vos possessions dans ce cercle nous ont paru offrir le triple avantage, 1° de la contiguïté de cet État avec vos possessions actuelles et quelques-unes de celles que vous convoitez (probablement l'Eichsfeld), 2° de l'éloignement des frontières de la Hollande, 3° et de la possibilité d'y trouver en même temps et des moyens d'indemnités et des objets de troc pour les anciennes possessions de la maison d'Orange, voisines du Rhin dont on voudrait disposer en faveur des autres branches de la maison de Nassau. Mais ce n'est pas seulement le prince d'Orange qui excite quelque ombrage et réveille des inquiétudes dans l'esprit du Premier Consul. Je ne vous cacherai pas . . . que nous n'aimons pas non plus de vous voir en contact avec la Hollande . . . Quelle que soit la marche que la sagesse de votre cabinet s'est prescrite dans les affaires de Hollande, . . . nous vous trouvons toujours sur notre chemin dans nos liaisons, dans nos arrangements, dans nos discussions avec la Hollande . . . La réunion de l'évêché de Münster à vos anciennes possessions en Westphalie vous ferait peser trop puissamment sur la Hollande, ce qui, à vous parler sans détour, ne saurait convenir aux principes du Premier Consul, ni aux intérêts de la France; cet aveu prouve la franchise de notre politique et le vif désir de la concilier avec vos intérêts. Cherchez plus en arrière ce qu'il y a de pays à votre convenance, et je vous promets l'acquiescement du Premier Consul pour ces acquisitions.« »L'appui aussi?« l'interpellai-je: »et la ferme volonté, répliqua-t-il, de vous les faire adjuger.«

Après de longues discussions amicales pour combattre de ma part les prétendus inconvénients à l'admission du plan d'indemnités pour les maisons de Prusse et d'Orange que V. M. avait communiqué au général Beurnonville, . . . Talleyrand entama une autre thèse, d'une importance encore plus grande. 1801 Dec. 18.

»Vous nous connaissez, me dit-il, nous sommes un peu susceptibles et l'amour-propre qui anime également les monarchies et les républiques, nous rend quelquefois difficiles avec nos voisins en raison de leur puissance. Une querelle sur le thalweg du Rhin avec un petit prince d'Empire ne nous engagerait pas à la soutenir comme si elle existait vis-à-vis d'un grand État, comme le vôtre. Vous êtes depuis Bâle jusqu'en Hollande la seule grande puissance qui reste sur le Rhin. Votre forteresse de Wesel paraît nous en vouloir. D'ailleurs le grand Frédéric dont on peut s'honorer de suivre les maximes et les traces, avait senti le grand avantage qu'aurait donné à sa puissance l'acquisition du pays de Mecklembourg contre la possession précaire de ses états de Westphalie. Les circonstances ne favorisèrent pas de son temps l'exécution de ce plan. Il paraît l'avoir légué à ses successeurs. Le Premier Consul, sincèrement animé du désir de contribuer à l'agrandissement de la Prusse, pense que ce serait le moment de former un plan de remplacement en Westphalie pour les deux maisons régnantes de Mecklembourg, afin de réunir leurs états à ceux de la monarchie prussienne. L'évêché de Münster, le comté de la Mark, le reste du duché de Clèves et celui de Westphalie seraient, d'après ses vues, destinés à établir sur le Rhin les maisons de Schwerin et de Strelitz. En général il faudrait, me dit-il, remanier toute cette Allemagne,« et il répondit à mes objections, puisées dans l'opposition de la cour de Vienne et de celle de Pétersbourg, dans la jalousie de la Suède et du Danemark, et dans la répugnance présumable des princes du Mecklembourg, qu'une volonté aussi robuste que celle du général Bonaparte triompherait aisément de ces obstacles« . . .

49. Talleyrand an Beurnonville. Paris 27 frimaire an X.

Prusse 230.

Vorschläge für die Entschädigung Preußens durch Austauschungen mit Hannover oder Mecklenburg. Lucchesini.

. . . Le retard qui a été mis aux réponses que vous attendiez aura peut-être fait croire à la cour de Berlin qu'on avait trouvé ici de l'exagération dans la partie du projet qui lui était personnelle. Elle se sera trompée. Le gouvernement de la République est si sincèrement porté à favoriser des arrangements qui se trouveraient avantageux à la Prusse, Dec. 18.

1801 Dec. 18. qu'il ne lui arrivera pas de vouloir supputer rigoureusement ce que la Prusse a perdu pour ne lui appliquer qu'un strict équivalent. D'autres principes le dirigent, et comme il n'est pas porté d'ailleurs à contester les bases principales du projet présenté, il n'aurait guère trouvé dans la communication de la Prusse que des choses à approuver, si quelques considérations importantes ne l'avaient retenu . . .

C'est un principe pour le gouvernement français et dont celui de Prusse ne pourra manquer de reconnaître la force, qu'il doit tendre à éloigner du Rhin toute puissance prépondérante, car soit qu'il faille prévoir la possibilité de quelque altercation avec l'Autriche, soit qu'on s'arrête à l'espérance comme au désir de voir les meilleurs rapports toujours subsistants entre la France et la Prusse, on doit désirer qu'il n'y ait aucun point de contact entre la République d'une part et chacune de ces deux puissances.

Par les mêmes motifs et en conséquence des rapports intimes qui lient la Hollande à la France, on doit désirer encore que les possessions de S. M. Pr. ne soient pas limitrophes de la Batavie. La considération d'un intérêt majeur et prédominant a conduit à penser qu'il serait extrêmement avantageux que la cour de Berlin trouvât ses dédommagements ailleurs que dans le cercle de Westphalie. On s'est rappelé à cet égard qu'une des idées les plus chères au grand Frédéric était de concentrer ainsi sa puissance au Nord et à l'Est de l'Allemagne, et on a été porté à croire que le cabinet actuel y reviendrait d'autant plus volontiers, que cette circonstance est peut-être la seule où de pareilles translocations puissent s'opérer.

Il convient donc, général, que vous rameniez l'attention du cabinet de Berlin sur cet objet, et que vous en fassiez le point principal de vos premières conférences avec M. de Haugwitz.

L'arrangement que nous indiquons peut s'effectuer de deux manières: ou par des échanges avec l'électeur de Hanovre, ou par des échanges avec le duc de Mecklembourg. Cette dernière voie paraît la préférable, et il saute aux yeux qu'avec Münster, Osnabrück et toutes les possessions prussiennes en Westphalie on ferait à la maison de Mecklembourg un apanage qui ne pourrait lui laisser aucun regret sur celui qu'elle devrait quitter. Quant aux avantages que retirerait la cour de Berlin d'un pareil arrangement, ils sont trop évidents pour que je m'arrête ici à les développer, je vous laisse ce soin. Ce que vous devez surtout assurer, c'est que la disposition du Premier Consul est entière pour procurer à la Prusse en augmentation de puissance et de population tout ce qui sera compatible avec les autres arrangements de l'Allemagne . . .

Je ne dois pas laisser ignorer que les sévères insinuations qui ont

eu lieu de notre part et l'avertissement qui s'en est suivi de la part de 1801
S. M. Pr. ont ramené le marquis de Lucchesini à une conduite beaucoup Dec. 18.
plus circonspecte, ce qui fait que je n'ai pas été dans le cas de vous exciter à provoquer de nouveau son changement.

50. Beurnonville an Talleyrand. Berlin 8 nivôse an X.

Prusse 230.

Unterredung mit Graf Haugwitz über die französischen Entschädigungs-Vorschläge. Mecklenburg.

. . . M. le comte de Haugwitz me fit remettre avant-hier votre dé- Dec. 29.
pêche du 27 du mois dernier [18 décembre] [1]) apportée par une estafette du marquis de Lucchesini. Je me hâtai le même jour de demander à ce ministre un rendez-vous qu'il m'accorda pour le lendemain, hier 7 nivôse [28 décembre], et dans lequel j'ai mis en avant la proposition dont vous me chargez . . .

On est bien persuadé ici de la sincérité de l'intention qu'annonce le Premier Consul de faire obtenir à la Prusse un juste dédommagement de ses pertes et même un accroissement convenable de puissance. C'est d'après cette confiance entière dans le gouvernement français qu'on n'a pas balancé de se prononcer avec vigueur à Ratisbonne pour le système des sécularisations et de presser l'exécution complète du traité de Lunéville. L'intérêt dont il est pour les deux gouvernements d'éviter tout point de contact, même dans la supposition de l'intimité la plus stable entre eux, n'était pas méconnu à Berlin, et c'était ce même motif qui avait porté d'abord à demander les indemnités prussiennes en Franconie. Ce n'est qu'après avoir eu connaissance qu'il entrait dans les plans de la République de faire passer Bamberg et Würzbourg à la Bavière qu'on s'est vu obligé de porter ses regards vers d'autres points et que, rassuré d'ailleurs par les dispositions amicales du gouvernement français que l'on juge ne pouvoir que se fortifier encore à l'avenir, on a recherché en Westphalie les compensations auxquelles on peut prétendre. Abordant ensuite les moyens que j'avais indiqués comme pouvant remplir nos vues réciproques, M. le comte de Haugwitz m'a promis d'en parler le même jour au Roi et de transmettre très incessamment les déterminations de S. M. L'opinion personnelle de ce ministre me paraît entièrement favorable à nos ouvertures. Il sent l'utilité de faire disparaître toute occasion d'altercation entre nous par la formation d'États intermédiaires qui ne puissent même que devenir un nœud de plus pour nos gouvernements. Il sent toute l'importance de l'acquisition d'un pays limitrophe qui arron-

1) Vergl. No. 49.

1801 Dec. 29. dirait la Prusse et lui procurerait un prolongement précieux de côtes, des rades et des ports de mer . . . Enfin aucune des raisons qui rendent ce projet intéressant pour la Prusse n'échappe à M. le comte de Haugwitz, mais en même temps il ne se dissimule point les difficultés que peut rencontrer son exécution. Ce qui eût été facile sous le règne de Frédéric II ou même de son successeur, pour lesquels les convenances faisaient loi, peut n'être point praticable aujourd'hui sous un Roi attaché à sa famille et à celle de son épouse, et régi par les principes d'une moralité sévère qui réprouve toute disposition même fructueuse que la justice n'autorise pas. Ce n'est donc que par le libre consentement des princes intéressés que les échanges en question pourront avoir lieu. M. de Haugwitz m'a dit qu'il allait inviter le Roi à négocier directement avec ces deux princes, à leur écrire particulièrement pour leur représenter les avantages qu'ils pourraient trouver eux-mêmes dans le changement de possession qu'on leur propose[1] . . .

---

1) Am 12. Januar 1802 berichtet dann Beurnonville: »Les ducs de Mecklenbourg ont, comme il était naturel de le présumer, fait aux ouvertures de S. M. Pr. une réponse entièrement négative. Ils ont exprimé leur refus séparément, mais presque dans les mêmes termes; l'un et l'autre ont été pénétrés de douleur à la lecture de la lettre du Roi qui leur propose de renoncer à leur patrie, à des domaines qu'ils tiennent de leurs ancêtres etc.«

1802.

51. Note des preußiſchen Miniſteriums an Beurnonville. Berlin 1802 Januar 17.

R. 92. Lucch. No. 40 vol. 10. Concept von J. W. Lombard[1]).

Ablehnung der franzöſiſchen Anträge wegen der Entſchädigungen. Neue Vorſchläge Preußens.

1802 Jan. 17.

Le gouvernement de la République française vient d'adresser aux ministres de S. M. Prussienne des offres et des observations qui portent le caractère, celles-là d'une amitié, celles-ci d'une franchise également rares dans les relations des états.

L'admission du principe des indemnités a été le fruit d'un bouleversement et payée par dix ans de maux. Si un bouleversement nouveau pouvait présider à l'application, nul doute que les convenances ne fussent mieux consultées, que des frontières tracées par la main des siècles et du hasard ne pussent se régler sur l'intérêt, que mille collisions funestes ne disparussent. Mais des traités saints ont déjà fixé les bases, mais leur but fut de rendre la paix à l'Europe et non de la replonger dans un chaos sans issue, mais la violence et l'injustice sont aussi peu dans les intentions du Roi que dans les vues du Premier Consul. Le moyen sanctionné, c'était avant tout aux sécularisations à l'offrir. Il n'est point avantageux à la Prusse. La sagesse du Roi l'avait senti, avant que l'amitié de la France s'en fût ouverte à ses ministres. Entre les états ecclésiastiques disséminés sur la surface de l'Allemagne, il en était à peine un qui fit corps avec la monarchie. Chaque plan l'étendait vers ses parties faibles, et pour elle, il ne semblait en effet être question que de regagner des revenus, tandis que d'autres, par l'heureux hasard des positions, pouvaient trouver dans l'application du principe un agrandissement véritable et une source effrayante de forces nouvelles.

---

1) Von dieſem Concept iſt nur noch die zweite Hälfte vorhanden (in R. 67 B 21; eine vollſtändige Abſchrift der Note, die dem obigen Abdruck zu Grunde liegt, fand ſich in den Papieren Lucheſini's.

1802 Jan. 17. Un moment on s'était flatté de tirer de cette situation défavorable tout le parti du moins dont elle était susceptible. Le premier projet mis en avant par la Prusse en fait foi. En rassemblant la masse des indemnités qu'elle espère dans le cercle de Franconie, il semblait qu'avec les provinces qu'elle y possède déjà il fût possible de créer une puissance réelle qui, donnant la main à la Bavière d'un côté et à la Saxe de l'autre, eût été susceptible de défense et peut-être un point de départ pour des diversions décisives.

Mais ce calcul n'était juste qu'autant qu'on pouvait donner au projet une très grande extension. Le traité de Lunéville lui fixa des bornes étroites et dès lors il a dû tomber. L'obligation de placer le grand-duc de Toscane en Allemagne, le hasard heureux pour la cour de Vienne qui place sous sa main de riches provinces, la nécessité malheureuse qui en frustre la Bavière, l'impossibilité d'assigner à celle-ci ailleurs que dans la Franconie même des indemnités qui ne soient pas illusoires, l'accroissement des forces de la maison d'Autriche du côté où la Prusse ne peut lui en opposer de promptes, le long silence du Premier Consul sur le plan communiqué, silence qui fut le fruit sans doute des observations développées tout à l'heure et saisies à Paris par l'amitié comme à Berlin par la prudence, tout fit la loi d'un projet nouveau.

Ce n'était plus qu'à l'Occident qu'on pouvait se promettre des acquisitions utiles. Dans la Franconie, on se réduisit à demander des modifications de frontières, calculées seulement sur les besoins de l'administration intérieure, et le second plan, comme l'autre, fut confié avant tout au cabinet des Tuileries. La France a répondu par des objections, mais l'esprit qui les a dictées est plus qu'un assentiment. Ce n'est pas à Berlin qu'il en coûte d'adopter le même langage.

Les scrupules, ainsi que les offres du Premier Consul, reposent sur deux sortes de considérations, les unes puisées dans les intérêts de la République, les autres dans ceux de la Prusse.

On a senti à Paris ce qu'il y a de désavantageux pour la Prusse dans la situation des pays dont les sécularisations devront disposer. On a jugé la différence d'une extension précaire et lointaine et d'un accroissement de forces près du centre des anciens états. On a conçu l'idée d'un troc qui, rejetant au delà du Weser les maisons de Mecklembourg, réunirait leurs belles provinces à celles de la monarchie. Le patriote prussien, libre dans ses vœux, n'eût pu mieux les calculer. Un coup d'œil sur la carte, un souvenir emprunté à l'histoire des dernières guerres, suffit pour constater les avantages du plan. L'idée seule est un titre à la reconnaissance. Mais ici se présentait un obstacle qui partout ailleurs n'existait pas. Il ne fallait pas seulement le concert des puissances qui partagent,

il fallait le consentement des possesseurs actuels. Ni le caractère et les relations du Roi, ni les engagements du Premier Consul, ne laissaient le choix des moyens, et l'ambition même, guidée par des principes moins religieux, eût reculé à l'ombre d'une violence dans un moment où l'Europe saignait encore et où l'exemple d'une injustice allait les motiver toutes. C'était sur la conviction qu'il fallait agir. Aussi la France dans ses propositions avait épuisé tout ce qui pouvait la produire. Le lot assigné aux ducs leur eût donné une existence bien supérieure à leurs moyens actuels et si l'heureux coin de terre qui les a dérobés à tant d'orages ne leur fût devenu plus cher par des comparaisons trop récentes, on n'avait pas épargné la séduction de la grandeur. 1802 Jan. 17.

Le Roi, qui tout au plus eût proposé des modifications sur quelques-uns des objets du troc, pénétré de l'importance du plan, de ses avantages, des intentions qui l'avaient dicté, s'en est ouvert directement aux ducs dans des lettres confidentielles[1]. A un tableau comparatif des objets d'échange, il a joint l'aveu que s'il était possible de s'entendre, il se prêterait à plus de complaisances encore. Il a invité surtout les deux princes à consentir que des personnes éclairées sur les vrais intérêts des trois états discutassent du moins la question. L'un et l'autre ont été si prompts, si péremptoires dans leur refus, ils l'ont exprimé avec tant de chaleur, que si le Roi n'était au-dessus des interprétations fausses et si quatre ans n'avaient constaté ses principes, il se serait cru méconnu.

La première alternative des propositions de la France où c'est exclusivement l'intérêt de son amie qu'elle consulte, rencontrant ainsi des obstacles insurmontables, il reste à discuter la seconde où la République fait entrer des considérations qui lui sont propres.

La France ne veut pas être gênée dans ses relations avec la Hollande. Elle préfère que la Prusse ne s'en rapproche pas davantage, ou, pour ramener son observation à un principe général, elle pense que lorsque deux grands états ont le bonheur d'avoir des intérêts communs, il faut tâcher surtout qu'ils n'en aient pas de différents, et pour cet effet éviter les points de contact, autant qu'un ordre de choses dépendant encore de leur choix le permet à l'un et à l'autre.

Rien de plus sage que ce principe. Mais peut-être était-ce à la Prusse plus qu'à la France à le sentir. Plus la première connaît ses forces, moins elle a besoin de se les exagérer. Elle est entre le Weser et la Vistule ce qu'elle fut dans d'autres temps, sûre dans ses moyens de défense et redoutable dans sa vengeance. Au delà, elle ne peut avoir que

1) Im Geh. Staats-Archiv hat sich über diese Verhandlung nichts ermitteln lassen.

1802 Jan. 17. des ennemis dangereux ou des amis sans alarmes. Trois voisins puissants l'entourent. Du côté du Midi, elle est dans tous les moments prête à tous les genres de guerre; là est la masse de ses forces, là le besoin et les souvenirs ont tout réduit en système. Moins assurée vers l'Orient, de grands intérêts du moins lui garantissent la tranquillité de ses frontières, et, en cas de besoin, ce serait à la victoire de réparer de premières pertes. Mais vers le Rhin, elle n'a jamais eu qu'une puissance comparative, qui cesse dès que la Hollande n'est plus isolée. Cette république, partie intégrante aujourd'hui du système militaire qui défend la France, achève d'assurer à la dernière l'empire dans ces contrées, et s'il est vrai que les passions des hommes changent, il est plus vrai que la force des choses l'emporte toujours sur elles. La Prusse peut méconnaître ses intérêts, mais elle ne peut pas n'y point perdre la première. Des provinces séparées du centre de la monarchie et même isolées entre elles ne sont pas faites pour inspirer de l'ombrage. Rassemblées, accrues, elles offriront des ressources pécuniaires applicables à cent lieues de là: elles ne seront jamais pour leur voisin immédiat (car la Prusse est assez grande pour oser être vraie), elles ne seront jamais pour lui qu'un gage des intérêts communs aux deux empires et de l'amitié qui les lie.

Ainsi, désespérant de trouver ailleurs que dans les sécularisations les indemnités qui lui sont dues, éprouvant une répugnance invincible à les chercher en Franconie par des considérations militaires et politiques qu'un coup d'œil du Premier Consul lui aura fait pénétrer, le vœu favori du Roi serait que la France pût partager sa conviction et revenir au dernier projet de la Prusse, sauf les modifications moins essentielles qui paraîtraient indispensables à l'une et que l'autre s'empresserait d'adopter.

Mais si c'est en vain qu'on a combattu les objections de la République, si elle se refuse à la conviction du cabinet de Berlin, le cabinet de Berlin se rend à la sienne, jaloux de terminer, fût-ce par des sacrifices, une discussion dont l'Empire peut tant souffrir et de cimenter par une dernière preuve de confiance les liens qui l'attachent à son alliée.

Dans ce cas, on propose d'assigner à la cour de Berlin ses indemnités de manière à adopter pour principe dans leur choix qu'on évitera tout nouveau contact, soit avec la France, soit avec la République batave. Il est même possible de donner à ce dernier principe une grande étendue, si l'on fait une réflexion. La Prusse, dans le calcul de ses pertes, est partie d'une hypothèse vraisemblablement fausse, savoir que ses péages sur la droite du Rhin souffriraient aussi des entraves. Qu'on la rassure sur ce point, que la France veuille s'en expliquer avec elle, et l'ensemble des pertes, au lieu de monter à un million, se réduirait à 751 000 écus de revenus annuels. Dès lors le Roi trouverait sans peine ses indemnités, en s'astrei-

gnant, plus peut-être que le Premier Consul ne l'a désiré lui-même, au principe d'un entre-deux. 1802 Jan. 17.

Voici quels seraient alors les objets qui pourraient s'assigner à la Prusse: 1° Hildesheim, qui rapporte par an 179000 écus: 2° l'Eichsfeld avec la ville d'Erfurt et son territoire, 160000 écus; 3° Paderborn, 80000 écus; 4° les parcelles demandées en Franconie et dont le tableau se trouve dans le dernier projet, 100000 écus; Osnabrück, 150000 écus, = 669000 écus; et pour compléter la somme, une lisière du pays de Münster qui joignît le reste du duché de Clèves avec les autres provinces du Roi. Ainsi la grande partie du premier évêché de ce cercle séparerait la monarchie des deux républiques.

Après avoir ainsi satisfait aux désirs du Premier Consul, le Roi ne craindrait plus qu'une dernière objection. C'est d'Osnabrück qu'il s'agit. Cet évêché est, sous un rapport du moins, propriété en même temps séculière. En vertu des constitutions, de deux élections l'une doit tomber sur un prince du sang de Hanovre. Le ministère de l'électeur-roi vient de s'acquitter sur cet objet d'un office dont on va faire la communication à celui de la République. Au moment d'une paix générale, le Premier Consul lui-même répugnera peut-être à léser la maison qui règne en Angleterre. D'autres cours aussi n'y seront pas indifférentes, et sans doute ce n'est qu'à un assentiment commun qu'on devra le germe d'une paix longue et sincère. Alors en restant toujours fidèle au principe d'éviter les nouveaux contacts, le pays de Recklingshausen et une plus grande portion de celui de Münster seraient les seules compensations qui resteraient à la Prusse.

Le Roi, pénétré de la franchise avec laquelle la République s'est expliquée, espère avoir payé la dette de confiance contractée envers elle. Il ne lui reste plus qu'un vœu, c'est d'être bientôt instruit de la manière dont le Premier Consul aura envisagé ses propositions. Le besoin de l'ouvrage même est pressant, celui de son accélération se fait sentir tous les jours. La France elle-même ne verra pas d'un œil indifférent son allié naturel privé des moyens qui lui sont dus, et certainement la Prusse n'aura pas en vain compté sur cet intérêt[1]).

52. Lucchesini an Haugwitz. Paris 1802 Januar 17.

Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Empfiehlt Gewährung von Geldgeschenken für Talleyrand und Andere.

[Durch Courier] Les avis certains que j'ai des assurances données par les agents autrichiens à plus d'une personne qui entoure le général Jan. 17.

1) Graf Goertz, der sich damals in Berlin aufhielt, schreibt über diese Note am 27. Januar an Hardenberg: »J'ai lu ... la pièce qui est partie le 19 pour Paris. Elle

1802 Jan. 17. Bonaparte et le ministre Talleyrand de grandes récompenses si l'on parvient à donner aux affaires des indemnités une tournure favorable aux vues de la cour de Vienne, m'ont engagé à en faire mention dans ma dépêche d'aujourd'hui. L'expérience a appris à ceux qui traitent d'affaires ici à ne rien donner avant que l'affaire ne soit entièrement finie, mais elle leur a prouvé aussi que l'appas du gain fait souvent faire des miracles. Quand il s'agit d'obtenir des provinces, il me paraît que si une somme d'argent qui ne soit pas excessive pouvait engager la maîtresse, le confident ou le secrétaire intime du ministre à nous la [sic] procurer effectivement du Premier Consul, ce serait le cas de déroger à la règle très juste d'ailleurs de se refuser à de pareilles propositions. Le gouvernement français est malheureusement encore monté sur le pied des corruptions. Elles suffisent rarement pour faire réussir un projet nuisible à l'État; mais elles sont presque indispensables pour obtenir justice en affaires d'argent, ou faveur en politique. Presque tout ce qui concerne la radiation des émigrés se vend. Les généraux à qui le Premier Consul les accorde le plus aisément en ont fait souvent une finance. Vous savez, chère Excellence, ce qu'on a dit en tous temps du ministre Talleyrand. Son amie semble encourager les gens modestes et réservés en étalant à leurs yeux les beaux cadeaux que Russes, Autrichiens, Suédois, Romains et Anglais lui offrent à l'envie. Si l'on était autorisé en cas de plein succès à faire espérer quelque chose — vous m'entendez, mon cher comte. Malgré la facilité que je pouvais avoir en d'autres temps, je n'ai jamais proposé au feu Roi, soit en Pologne, soit à Vienne, des mesures pareilles. Mais la persuasion qu'ici elles peuvent (employées avec ménagement et à propos) faciliter la réussite du grand projet que S. M. a conçu pour ses indemnités, m'a forcé d'en parler[1]) . . .

53. Beurnonville an Napoleon. Berlin 29 nivôse an X.

Eigenhändig. Archives nationales, AF IV 1690.

Die preußische Politik.

Jan. 19. . . . Nos relations avec la Prusse sont dans ce moment sur le pied le plus avantageux que nous puissions désirer. Le cabinet prussien, vous le savez, a depuis l'époque du traité de Lunéville suivi avec nous la marche la plus franche et la plus ouverte. Il a pris à Ratisbonne l'initiative dans l'affaire des indemnités; il a proclamé sa résolution

---

doit être de la plume du sieur Lombard, très éloquente, on y témoigne dans un style onctueux la reconnaissance des intentions libérales et bienfaisantes du Consul royal etc.«

1) In einem Schreiben vom 3. Januar 1801 hatte sich Lucchesini bereits in einem ähnlichen Sinne gegen Haugwitz geäußert.

ferme de faire exécuter, de concert avec nous, les dispositions du susdit traité et de réaliser les sécularisations; il a repoussé avec force les prétentions de la cour de Vienne tendantes au rétablissement préalable en Allemagne des trois électorats ecclésiastiques: enfin il s'est refusé à toutes insinuations des autres puissances pour ne s'entendre qu'avec la République. Après vous avoir antérieurement soumis un plan général d'indemnité, il vous présente aujourd'hui un supplément de projet devenu nécessaire en conséquence du désir que nous avons montré de faire cesser tout nouveau point de contact entre la Prusse et la France, comme aussi entre elle et la République batave. Il se prête avec empressement à cette idée, et le nouveau travail de M. de Haugwitz que j'expédie au ministre des relations extérieures est fondé sur ce principe . . . 1802 Jan. 19.

Beurnonville bittet um Urlaub zu einer Reise nach Paris. J'ai à vous entretenir particulièrement, et même au nom du Roi, d'objets qu'il peut être utile de peser avec maturité dans un temps où vous êtes occupé à fixer le système définitif de votre politique sur des bases solides et durables. Ce n'est que dans une conversation avec vous que je puis bien m'expliquer sur tout ce qui tient à cette importante question . . .

54. Haugwitz an Talleyrand. Berlin 1802 Februar 18.

R. XI, 89 A. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz. Mundum in Prusse 230.

Empfehlung des nach Paris reisenden Prinzen von Oranien. Lucchesini.

Citoyen Ministre. Permettez-moi de me prévaloir des dispositions obligeantes dont j'ai fait l'épreuve de votre part à l'occasion de mes dernières lettres pour m'adresser encore à vous pour une communication directe, sur un double objet de grand intérêt. Febr. 18.

Monseigneur le prince héréditaire d'Orange, animé du désir de convaincre personnellement le Premier Consul de l'attachement que sa maison a voué désormais à la France et de lui recommander ses intérêts, a résolu de se rendre pour cet effet à Paris. Il se trouve muni d'une lettre particulière du Roi au Premier Consul, qui lui exprime également les sentiments d'amitié et d'estime de S. M. et l'intérêt que lui inspire le sort de la maison d'Orange [1]). Elle se flatte, Citoyen Ministre, que de votre côté vous voudrez bien concourir par vos conseils éclairés et vos bons offices, au but que le prince se propose. C'est avec une confiance entière que je me suis chargé de vous en faire la demande, en vous assurant de l'extrême obligation que le Roi vous aura de l'intérêt que vous voudrez bien prendre à une cause qui le touche de si près.

1) Dies Schreiben hat sich nicht ermitteln lassen.

1802 Febr. 18. S. M. a cru devoir saisir aussi l'occasion de ce voyage pour se procurer une connaissance positive des sentiments du Premier Consul sur un autre objet qui lui tient au cœur. Ayant mis de tout temps le plus grand prix au maintien et à l'affermissement de ses relations intimes avec le gouvernement français, S. M. fit choix du marquis de Lucchesini pour être l'organe de ses sentiments et le dépositaire de ses intentions à cet égard, dans l'espérance que ce ministre dont elle connaissait le zèle et les talents aurait le bonheur de se concilier la confiance du Premier Consul. Vous n'ignorez pas les circonstances qui depuis parurent détruire cet espoir. Cependant, vers la fin de l'année dernière, des témoignages officiels de satisfaction de la part du gouvernement engagèrent le Roi à accréditer formellement ce ministre en mission permanente; mais tout récemment des signes non douteux d'un retour de mécontentement, ont suspendu la remise de ces lettres de créance. Il importe à S. M., tant pour le bien des affaires, que pour mettre au jour ses sentiments personnels envers l'auguste chef de la République, de sortir d'une incertitude embarrassante sur sa façon de penser à cet égard. S'il veut bien rendre sa confiance au marquis de Lucchesini, le Roi, persuadé de l'application constante de ce ministre à la mériter, en sera charmé et ne demandera pas mieux que de le conserver dans le poste important qu'il occupe. Si au contraire, des raisons quelconques, sur lesquelles S. M. ne se permettra jamais le moindre jugement, le faisaient persister dans son ancien éloignement à cet égard, elle n'hésitera pas plus longtemps de lui prouver son amitié, en prenant son parti en conséquence. C'est donc sur cette question, qu'elle vient de lui demander par l'organe du prince d'Orange une explication franche et positive. Je me fais un devoir de vous en prévenir, Citoyen Ministre, en vous priant de vouloir bien faciliter cette explication et contribuer ainsi à mettre le Roi en état de se déterminer de la manière qui sera la plus agréable au Premier Consul.

Je me flatte que vous voudrez bien reconnaître dans cette lettre, le désir ardent qui m'anime de cimenter entre nos gouvernements l'intelligence la plus intime et la plus parfaite, qui dans les circonstances importantes du moment, ne peut tourner qu'à leur avantage commun. Elle est en même temps l'effet de l'extrême confiance et de la haute considération que vous m'avez inspirée . . .

55. Bignon an Talleyrand. Berlin 8 ventôse an X.

Prusse 230.

Allgemeines Bedauern über die Abreise von Beurnonville. Prinz Ferdinand.

Febr. 27. . . . Je m'abstiendrai de vous entretenir davantage des regrets que laisse ici le général Beurnonville. Le Roi s'en est exprimé avec plusieurs

personnes de la manière la plus flatteuse pour le général, et S. M. la Reine me demanda avant-hier avec intérêt si j'avais déjà des nouvelles de son voyage. S. M. la Reine me parla aussi du citoyen Caillard, pour qui elle conserve la plus grande estime . . . 1802 Febr. 27.

Trait caractéristique de la maison de Brandebourg. Le vieux prince Ferdinand de Prusse, frère de Frédéric II, qui est malade depuis un mois, refuse de quitter le lit, parce qu'il ne veut faire usage ni de pantoufles ni de robe de chambre. Il veut, en se levant, reprendre son uniforme et ses bottes. Quelle différence des princes de cette maison à ceux des autres familles régnantes de l'Europe [1]!

56. Haugwitz an Lucchesini.[2] Berlin 1802 März 2. »En toute hâte.«

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Der König genehmigt die letzten französischen Anträge.

[Durch Courier] Vous comprendrez sans peine, chère Excellence, que vos dépêches du 20 février me donnent de l'occupation. Le plus essentiel m'a paru être l'envoi du courrier qui vous apporte les présentes pour vous mettre en état de satisfaire à l'impatience avec laquelle vous dites qu'on attend là où vous êtes la détermination du Roi . . . Je me flatte que le prince d'Orange approuvera que j'ai fait partir son homme. Ce dernier se proposait de passer par Oranienstein; mais comptant les heures et ne voulant pas perdre un moment pour vous faire parvenir l'accession préalable du Roi à la proposition du Premier Consul, je l'ai engagé à prendre le chemin le plus court sans s'arrêter nulle part. En 3 ou 4 jours, je ferai partir l'expédition qui vous apportera vos pleins pouvoirs et instructions. Je me flatte que le tout vous mettra en état de conclure sans délai. Je ne saurais vous exprimer quelle est ma satisfaction de nous voir toucher au terme et de vous savoir chargé de la besogne. März 2.

Nachschrift. Dans l'intention de rendre la chose avec le plus de précision possible, j'ai l'idée de vous envoyer un projet de convention, duquel je partirai dans les explications qui y seront jointes. Mais le moins possible je vous imposerai de gêne; je sens combien cela est important.

1) Nach einem Besuch bei dem genesenen Prinzen Ferdinand schreibt Bignon: »Il est impossible d'avoir une sève plus française que ces vieux et respectables chênes de Brandebourg.«

2) Keines der Aktenstücke, auf welche in diesem Schreiben Bezug genommen wird, ist im Berliner Archiv vorhanden. Im Pariser Archiv (France, Vol. 1795) findet sich das Original eines kurzen Erlasses von Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini vom 1. März, in welchem es heißt: »Je n'ai pas voulu tarder à vous faire part de toute la satisfaction que m'ont causée les dernières ouvertures du gouvernement de la République.« Vergl. auch Urk. No. 59.

57. J. W. Lombard an Lucchesini. Berlin 1802 März 5.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum, gez. Lombard.

Weisungen des Königs für die Verhandlung über die Entschädigungen. Rücksichtnahme auf Rußland.

1802 März 5. [Durch Courier] C'est entre nous, mais par ordre du Roi, qu'au milieu de douleurs continues et forcé d'emprunter la plume d'un collègue, j'ose ajouter quelques mots aux notions multipliées qui vous sont transmises aujourd'hui.

Celui qui signera la convention à laquelle la Prusse va devoir de riches provinces, aura rendu à l'État un service dont la mémoire ne périra pas, mais V. Exc. peut en rendre à S. M. un second que ce grand prince reconnaîtra d'autant plus qu'avec tous vos titres à sa gratitude pour la conclusion de l'acte même vous seul auriez le mérite de la forme qu'on désire de lui donner.

Il est une relation qui de tout temps fut pour la Prusse la première, qui aujourd'hui n'est pas seulement celle des deux états, mais celle des deux souverains et sur laquelle le nôtre ne verrait pas sans un chagrin amer se répandre le moindre nuage. Je n'ai pas besoin de dire à V. Exc. que je parle de la Russie. C'est ne pas trop compter, je crois, sur la sagesse et les principes actuels de l'Empereur, que de ne pas craindre de sa part les dernières extrémités. Mais quel moment néamnoins pour ce ministère superbe, naguères despote en Europe ou du moins tendant à l'être, que celui où une convention décisive sur des intérêts essentiels et communs à toute l'Europe va s'arrêter à son insu, que dis-je? va s'exécuter, avant même que le soupçon en soit parvenu à Pétersbourg. Il est dans l'ordre des possibles du moins que la surprise enfante un langage et de premières démonstrations étrangères au cœur du monarque et faites, sinon pour détruire, du moins pour suspendre nos relations les plus chères.

Si l'on avait à faire à un gouvernement moins entier dans ses opinions que celui auprès duquel vous résidez, il y aurait moyen peut-être de mettre dans les formes le contre-poison du fond. Le nom de la Russie répété avec affectation dans l'acte, les princes protégés par elle mentionnés comme devant, avant tout autre, obtenir des dédommagements brillants, la nouvelle du parti pris communiquée de concert à Pétersbourg par des courriers partis de Paris comme un parti commandé par le besoin de la paix et par la lenteur des discussions, dans l'espérance de l'assentiment que la Russie, par les mêmes motifs, voudrait ne pas lui refuser, la déclaration simultanée qu'on adopte le reste de son plan d'indemnisation, mille tournures, enfin mille détails qui en politique peuvent tant sur l'amour-propre, réussiraient peut-être à le consoler ici: ce serait faire pour le Roi plus encore que V. Exc. avec les données gé-

nérales ne l'imagine, et c'est à cet égard surtout qu'il compte sur votre talent. 1802 März 5.

La France nous doit ces ménagements, non-seulement par les raisons alléguées dans le post-scriptum du ministère, mais par bien d'autres encore: elle profite durement de sa supériorité; elle confond deux objets tout différents par leur nature, les affaires d'Italie et celles d'Allemagne; elle nous offre des provinces qui seraient un dédommagement superbe, si elles n'étaient que cela, mais qui sont un lot ordinaire, dès que des obligations aussi dangereuses et la possibilité d'une guerre les accompagne et les balance; enfin il n'y a pas de parité dans nos engagements; nous lui garantissons l'Italie et nous le pouvons, car le seul ennemi qui la lui conteste est à portée de nos armes; la France nous garantit nos nouvelles acquisitions et ne le peut pas, car ses bras de géant vont jusqu'à Vienne, mais ne vont pas jusqu'en Livonie et ne nous épargneraient aucune des suites du ressentiment des Russes: elle devrait donc être assez juste pour entrer dans nos sages ménagements et faire, pour nous gagner l'amour-propre d'un ami, tout ce qu'elle ne peut pas pour désarmer la vengeance d'un ennemi.

Daignez, Monsieur le Marquis, mettre votre imagination à la torture pour le choix de formes qui puissent à cet égard consoler le Roi. Je ne saurais trop vous dire combien il y tient et combien il se promet dans cette occasion de votre zèle. Croyez en toute idée que votre expérience vous suggérera, pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec les instructions que vous recevez; quelque neuve qu'elle soit d'ailleurs, pourvu qu'elle tende au but susdit, elle est sûre de plaire.

[Von Lombard's Hand] Je souffre et finis.

58. Bignon an Talleyrand. Berlin 15 ventôse an X.

Prusse 230.

Der Kabinetsrath Lombard.

. . . Deux grandes considérations, selon M. Lombard, doivent porter le cabinet prussien à cet extrême ménagement pour la Russie: le poids énorme de cette puissance, dont une secousse irrégulière peut faire le plus grand mal à ses voisins; et le calcul des chances à venir qui ne doivent pas non plus être étrangères à la République. Le dernier motif surtout lui paraît le plus important dans les circonstances actuelles. Lorsque l'Europe sera rentrée dans une position fixe, que le système fédératif de la République reprendra sa direction naturelle, il ne pourra qu'être précieux pour la Prusse et la France de se trouver avec la Russie dans des rapports qui fortifient l'ordre des choses qu'elles auront adopté. C'est ainsi que s'est exprimé M. Lombard, et c'est là aussi en effet la März 6.

1802 März 6. véritable opinion de M. de Haugwitz. M. Lombard, ainsi que M. de Haugwitz, jugent interminables toutes discussions qui s'ouvriraient entre plusieurs puissances; il pense que deux volontés seules ont besoin de se réunir; que ces deux volontés une fois d'accord, devront être appuyées par des faits, des actes d'une vigueur décisive, et que ce n'est qu'alors que le traité de Lunéville recevra son complément, les états lésés une justice satisfaisante et l'Europe entière une forme permanente, une stabilité pleine et définitive.

Permettez-moi, Citoyen Ministre, une digression qui ne tient que faiblement à la politique, mais qui y tient pourtant, et vous savez mieux que moi que dans ce genre rien n'est à négliger. M. Lombard se mêle de littérature. Il fait imprimer dans ce moment à Paris une traduction en vers français du 4e livre de l'Énéide. Cette traduction n'est certainement pas sans mérite, mais gare que nos aristarques sévères ne la dissèquent sans pitié et ne voient dans le poète le secrétaire de S. M. Pr. M. Lombard m'a dit qu'il se proposait de faire présenter au Premier Consul l'hommage de ce travail par le général de Beurnonville, et il m'a demandé si je pensais que le Premier Consul l'accueillît avec intérêt. Je n'ai dû répondre que d'une manière affirmative. Cette petite circonstance, Citoyen Ministre, ne peut-elle pas fournir l'occasion d'augmenter le penchant de M. Lombard pour la France? Les séductions de l'amour-propre sont si douces, et l'amour-propre des beaux esprits est si facile à mettre en jeu, que l'un de ces témoignages de bonté que le Premier Consul sait accorder avec tant de délicatesse, deviendrait peut-être un lien insensible qui enchaînerait M. Lombard, sans qu'il s'en aperçût, à nos intérêts, ou du moins le disposerait à voir ceux de son pays comme attachés aux nôtres. . . . . .

M. Lombard, dont les goûts littéraires me fournissent à moi, coupable aussi d'un peu de métromanie, un moyen de liaison habituelle, m'a dit que je pouvais m'adresser à lui lorsque je voudrais quelque explication. Il me semble que je ne dois, Citoyen Ministre, user que discrètement de cette facilité pour ne pas donner d'ombrage à M. de Haugwitz. Je suivrai assidûment ce dernier; seulement dans le cas où sa franchise serait douteuse ou du moins ne serait pas complète, je tâcherai de trouver auprès de M. Lombard les éclaircissements qui me manqueraient de l'autre côté [1]). . . . . .

1) Am 27. März ſchreibt Bignon: »M. Lombard le jeune, qui avait dû quitter Paris avant que le général Beurnonville y fût rendu, a fait présenter au Premier Consul par le citoyen Lavalette un exemplaire de l'ouvrage de son frère dont je vous ai déjà parlé. Si le Premier Consul veut donner une marque d'intérêt à M. Lombard, secrétaire de S. M. Pr., un Virgile de Didot au traducteur de Vir-

59. Aufzeichnung des Marquis Lucchesini. Paris »ce 15 mars 1802.«[1]

R. 92. Lucch. No. 40, vol. 10. Geschrieben von P. Lombard.

Eröffnung Talleyrand's über Napoleon's Vorschläge für den Entschädigungsvertrag.

Dans l'entretien que le citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures, a eu avec moi le 19 février (30 pluviôse) de cette année dans sa maison à la rue d'Anjou, il me déclara d'une manière positive et officielle: que le Premier Consul était déterminé à accorder à S. M. le Roi de Prusse à titre d'indemnités des pertes qu'elle a faites sur la rive gauche du Rhin 1° le duché de Westphalie avec le comté de Recklingshausen, 2° les évêchés de Paderborn et de Hildesheim; 3° l'Eichsfeld, y compris la ville et le territoire d'Erfurt; 4° les enclaves des possessions de S. M. en Franconie, compatibles avec les indemnités que la maison bavaro-palatine a droit de trouver dans ce même cercle de Franconie; 5° une partie de l'évêché de Münster, nécessaire à la réunion et à la communication des anciennes et nouvelles possessions du Roi en Westphalie, d'après une ligne que l'on tirerait de concert et pour le but que l'on se propose. 1802 März 15.

Le ministre des relations extérieures m'autorisa à faire connaître au Roi que l'intention du Premier Consul était qu'une convention secrète entre les deux gouvernements fixât sans délai les indemnités, et, qu'aussitôt que l'acte serait signé, S. M. fît prendre possession par ses troupes des pays que la convention lui assignerait; qu'un corps de troupes françaises paraîtrait en seconde ligne pour appuyer cette prise de possession et pour donner le temps d'arrêter définitivement avec le Premier Consul les indemnités promises au ci-devant stathouder et à l'Électeur Palatin, et à ces deux princes, celui de prendre également possession des états qui leur seront départis.

S. M. le Roi de Prusse devrait de son côté agréer et reconnaître envers la République française tous les arrangements que le Premier Consul a faits en Italie, à savoir: 1° l'établissement du royaume d'Étrurie, 2° l'existence de la nouvelle République italienne, 3° la réunion au territoire français des pays qui forment actuellement la 27e division militaire.

Voilà le précis des ouvertures que le citoyen Talleyrand me fit par ordre du Premier Consul le 19 février et que je communiquai à ma cour par ma dépêche du 20 du même mois[2], en faisant connaître à S. M. l'attente dans laquelle on était ici de recevoir sans délai une réponse décisive à cet égard.

---

gile n'est-il pas un présent flatteur que la bienveillance peut offrir et la délicatesse accepter?«

1) Am Rande von Lucchesini's Hand (außer dem Datum): »Remis aujourd'hui au ministre Talleyrand, qui a trouvé qu'il contenait la vérité.«

2) Dieser Bericht ist nicht mehr vorhanden. Vergl. S. 75 Note 2.

60. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 April 28.

Unterredung mit Talleyrand. Napoleon.

1802 April 28. . . . [Durch Courier] Dans l'entretien que j'eus avant-hier au soir avec le sieur Talleyrand à sa campagne, . . . je réunis toutes les raisons qui justifiaient l'attente dans laquelle V. M. se trouve depuis un an de voir fixé par un acte diplomatique avec le gouvernement français l'époque, le mode et l'étendue des indemnités qui lui sont dues en Allemagne précédemment assurées par des stipulations passées avec ce même gouvernement et nouvellement promises par le Premier Consul . . . Je fixai en même temps l'attention du ministre sur la position de Mgr le prince héréditaire d'Orange à Paris, qui ne souffre pas moins de la privation des indemnités pour les pertes qu'il a faites, que du désagrément de jouer plus longtemps le rôle de solliciteur importun. Je finis donc par inviter le ministre à soumettre l'ensemble de mes remarques à la sagesse du général Bonaparte, en lui renouvelant la prière que V. M. lui avait fait parvenir à plusieurs reprises, tant par Mgr le prince d'Orange que par moi, de ne plus différer davantage la conclusion d'un arrangement qui manque à la consolidation de la tranquillité générale dont la paix a jeté les fondements.

M. de Talleyrand n'ayant plus d'excuse valable à produire pour justifier des délais dont il sent autant que nous l'inconvenance et le mauvais effet, mais qu'il n'est apparemment pas dans son pouvoir d'abréger, s'est borné à taxer d'injustes et mal fondées les inquiétudes qu'il croyait apercevoir dans le cabinet de Berlin au sujet des indemnités. Il me reproduisit avec énergie les promesses les plus solennelles de la volonté efficace du Premier Consul pour la pleine et entière satisfaction de V. M. et de la maison d'Orange. Il me pressa d'engager ce prince à prolonger encore son séjour à Paris et d'inspirer à V. M. confiance et patience pour la fin de ses affaires. Ignorant selon toutes les apparences lui-même l'instant où la volonté du Premier Consul l'autorisera à donner le branle à cet arragement, il ne m'a fait que des réponses aussi vagues qu'insignifiantes à cet égard. Le général Beurnonville n'en obtient pas de plus positives, et il est encore tout aussi peu initié dans le fond de notre négociation qu'il l'était le jour de son arrivée ici . . .

Cependant je crois savoir d'une manière assez positive que le plan de vos indemnités, Sire, de même que ceux des maisons d'Orange et de Bavière, définitivement arrêtés et entièrement dressés, se trouvent entre les mains du général Bonaparte. Mais comme sa volonté est la première et presque unique raison de tout ce qui s'arrange dans le cabinet des Tuileries, aussi longtemps que cette volonté impérieuse et puissante ne

se déterminera pas à prescrire la répartition des indemnités entre les états prétendants, ni insinuations amicales, ni représentations diplomatiques, selon mon humble avis et d'après l'expérience que nous en faisons, Mgr le prince héréditaire d'Orange et moi, n'en accéléront, ni n'en reculeront l'époque tant désirée. Et vous pouvez être sûr, Sire, que Talleyrand serait presque aussi embarrassé que chaque membre du corps diplomatique de Paris à nous dire d'avance si c'est demain ou dans un mois que le Premier Consul l'autorisera à ouvrir les conférences pour la conclusion de l'arrangement final. . . 1802 April 28.

Le Premier Consul a conçu un souverain mépris et la plus invincible aversion contre la puissance et le gouvernement de Constantinople. Il ne fait plus aucun mystère de son opinion sur la probabilité et l'utilité politique de l'écroulement prochain de ce colosse aux pieds d'argile. . . .

Tout reprend autour du général Bonaparte et de son épouse les allures et l'étiquette de Versailles[1]: le luxe d'apparat, équipages, livrées, nombreux domestiques reparaissent de tous côtés. On met du choix dans l'admission des étrangers et les femmes étrangères présentées au Premier Consul au cercle du son épouse lui sont nommées par un des préfets du palais. Il prend quelque goût pour la chasse, et les forêts où chassaient jadis les rois de France et les princes du sang, vont être réservés pour lui et les officiers de sa suite. Il connaît et juge à merveille la nation qu'il gouverne et mettant aux prises avec une profonde adresse le philosophe et l'homme religieux, le républicain le plus exalté et le plus loyal royaliste, il les contient et les maîtrise tous l'un par l'autre et s'élève à la souveraineté sur les marches des succès de toute espèce. . .

61. Lucchesini an Friedrich Wilhelm III. Paris 1802 Mai 17.

R. 92. Lucch. No. 13. Eigenhändiges Concept.

Bevorstehender Abschluß der Verhandlung über die Entschädigungen.

Sire. Après toutes les contrariétés que j'avais essuyées ici sans trop les mériter, je pouvais à peine espérer d'être assez heureux pour devenir à la fois l'instrument d'une transaction qui illustrera le règne de V. M. et concilier l'agrandissement de la monarchie prussienne avec les ménagements que sa délicatesse lui prescrit envers l'Empereur de Russie. Je ne désespère point, Sire, de répondre en cette occasion à l'honorable confiance que vous avez daigné placer en moi; si j'y réussis, je croirai avoir mérité la protection que V. M. n'a cessé de m'accorder au milieu des attaques auxquelles j'ai été innocemment en butte ici, et aucun de ses sujets ne lui sera plus respectueusement dévoué que moi. Mai 17.

1) Schon am 27. September 1801 berichtet Lucchesini: »La maison du Premier Consul prend de plus en plus les dehors d'une cour.«

62. Talleyrand an Beurnonville. Paris 28 floréal an X.

Prusse 230.

Weisungen für die Unterhandlung mit Lucchesini über den Abschluß eines Vertrages mit Preußen.

1802 Mai 18. Général. Le Premier Consul ayant arrêté définitivement ses vues sur ce qui concerne le règlement des indemnités en Allemagne, son intention est que vous entriez immédiatement en négociation avec M. le marquis de Lucchesini, muni des pouvoirs de S. M. le Roi de Prusse, à l'effet de terminer, par une convention spéciale, la part d'indemnités qu'on s'attachera à faire obtenir tant à S. M. le Roi de Prusse qu'à la maison de Nassau-Dillenbourg.

Si le Premier Consul n'avait eu à consulter que son penchant personnel et la convenance exclusive de la politique du gouvernement français, il n'aurait pas hésité à adopter toutes les évaluations et les demandes de la cour de Berlin, persuadé qu'il ne pouvait être qu'avantageux au gouvernement de la République de favoriser l'extension du pouvoir et de l'influence de la Prusse en Allemagne. Mais il n'a pu se dissimuler que l'Autriche et la Russie considéraient d'un œil tout différent la question de l'indemnité prussienne et que ces deux puissances se montraient parfaitement d'accord tant pour déprimer la valeur des pertes de la Prusse, que pour réduire son dédommagement au réel équivalent de ses pertes.

En effet, tandis que le gouvernement prussien évalue ses pertes sur la rive gauche, y compris les péages de la rive droite, à la somme de 1 700 000 florins, l'Autriche ne les porte qu'à 765 000 fl., et la Russie à 1 000 000 fl. Ce n'a donc pas été sans porter dans son examen une prédilection marquée, que le Premier Consul a évalué les pertes de la Prusse y compris pareillement les péages de la rive droite et de plus les enclaves de Sevenaer, Huissen, Malburgen, et la petite partie de l'Ostfrise qui est à la gauche de l'Ems, à 52 milles (quarrés), 150 000 habitants, 1 300 000 florins. De même, tandis que l'Autriche proposait de donner en indemnité à la Prusse l'évêché de Paderborn, l'abbaye de Werden, celle d'Essen, et la ville impériale de Dortmund, tandis que la Russie proposait de son côté l'évêché de Münster et le pays de Recklingshausen, le Premier Consul ayant examiné la question générale des dédommagements dans toutes ses parties et ayant entrevu la possibilité d'assigner à la Prusse un lot moins strictement calculé d'après l'évaluation de ses pertes, s'est empressé de saisir l'occassion de concourir à un arrangement qui lui soit favorable. En conséquence, il propose que la Prusse obtienne en indemnité: 1° l'évêché de Paderborn, 2° l'évêché d'Hildesheim, 3° Erfurt et Untergleichen, 4° l'Eichsfeld, 5° la partie du haut évêché de Münster située à la droite d'une ligne tirée directement d'Olfen, par Münster,

jusqu'au comté de Tecklenbourg, 6° les villes impériales Mühlhausen, Nordhausen, Goslar, 7° les abbayes Hervorden, Quedlinbourg, Elten, Essen, Werden, ce qui donne en résultat 214 milles quarrés, 522500 habitants, 1830000 florins, et par conséquent un excédent d'indemnités de 162 milles quarrés, 372500 habitants, 530000 florins. 1802 Mai 18.

Il est vrai que les objets portés ici en dédommagement pour la Prusse sont évalués au-dessus de ce qu'elle a fait elle-même, mais ils le sont au-dessous du taux reconnu en commun par l'Autriche et par la Russie, et en général on a suivi cette règle, qui est incontestablement la meilleure, tant pour les pertes que pour les indemnités, de prendre le milieu entre les évaluations de l'Autriche et celles de la Prusse. La cour de Berlin ne pourra manquer d'admettre ces termes-moyens, surtout si elle considère: 1° que ses provinces cédées sont évaluées sur le pied de 2800 habitants par mille quarré et de 7 à 8 florins de revenus par tête, tandis que les dédommagements ne sont évalués l'un portant l'autre que sur le pied de 2400 habitants par mille quarré et de 4 florins par tête; 2° que dans le calcul de revenus, il n'est question que de celui du prince évêque et qu'il faut songer que chacun desdits évêchés présente encore un revenu ecclésiastique considérable partagé entre divers bénificiers et dont la plus grande part entrera dans le domaine du prince acquéreur, de sorte qu'il n'est pas possible de douter que le pays de Paderborn, celui de Hildesheim etc. en passant d'une administration usufruitière sous celle de la Prusse, n'en reçoive un accroissement rapide et considérable.

Il doit donc être reconnu que le dédommagement proposé ici pour la Prusse doit la satisfaire en tout point, et la question n'est plus que de savoir comment on pourra amener l'Autriche et la Russie à ne point rejeter un arrangement qui assure de pareils avantages à la maison de Brandebourg.

C'est à quoi le Premier Consul s'est déjà appliqué, et il n'est pas sans espoir d'y réussir, puisqu'il consent à stipuler déjà par une convention formelle avec la Prusse sur les points qui la concernent.

Le Premier Consul propose en outre que l'indemnité du prince de Nassau-Dillenbourg soit composée 1° de l'évêché de Fulda, 2° de celle de Corvey . . .

Le Premier Consul, en consentant ainsi à faire pour la maison de Prusse et pour celle de Nassau tout ce qui est raisonnable et possible, s'attend toujours que S. M. Pr. sera empressée de reconnaître, ainsi que le marquis de Lucchesini a été autorisé à en donner l'assurance:

1° l'organisation actuelle de la République italienne;

2° la réunion au territoire français des pays qui forment actuellement la 27e division militaire;

1802 Mai 18. et les deux points devront être formellement exprimés dans la convention qui sera conclue et qui en résultat devra être composée de trois parties principales, savoir:

1° le renouvellement de la cession faite par la Prusse de tous les pays à elle appartenants avant la guerre qui a été terminée par les traités de Bâle, de Campo-Formio et de Lunéville, y compris les enclaves de Sevenaer, Huissen, Malburgen, et la partie de l'Ostfrise à la gauche de l'Ems pour être réunis au territoire batave en conformité et en conséquence de ce qui a été stipulé par la convention de Berlin du 14 thermidor an IV. Dans cette cession doit se trouver exprimé aussi l'abandon de tous les péages quelconques qui étaient perçus par la Prusse sur la rive droite du Rhin;

2° le consentement formel de la République à ce qu'il soit assigné en indemnisation à la Prusse: l'évêché de Paderborn, celui de Hildesheim, l'Eichsfeld, Erfurt, la partie de Münster qui est définie, les villes impériales de Mühlhausen, Nordhausen, Goslar, les abbayes de Hervorden, Quedlinbourg, Elten, Essen et Werden; au prince de Nassau-Dillenbourg, l'évêché de Fulda et celui de Corvey; avec l'engagement de la République de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour faire déterminer par l'Empire cette double indemnisation;

3° l'engagement par le Roi de Prusse de reconnaître et d'agréer l'organisation actuelle de la République italienne et la réunion au territoire français des pays qui forment la 27e division militaire.

Tels sont, général, les points de la négociation que vous avez mission d'entamer et de suivre avec le marquis de Lucchesini. L'intention du Premier Consul est que vous en pressiez le dénouement. Il désirerait que la convention fût signée dans deux jours, afin de pouvoir immédiatement donner suite aux plans concertés pour régler définitivement les affaires d'Allemagne, en faisant prévaloir les arrangements particuliers favorables à la Prusse et convenus avec elle.

63. Protokoll der Konferenzen zwischen Lucchesini und Beurnonville. Paris 1802 Mai 19—21.

R. 92. Lucch. No. 40 vol. 10. Geschrieben von Roux.

Mai 19. Le ministre des relations extérieures ayant engagé le 28 floréal X (18 mai 1802) le marquis de Lucchesini et le général Beurnonville à entrer en négociation sur l'objet de la convention relative aux indemnités promises à S. M. le Roi de Prusse par le Premier Consul de la République française et ayant été jugé nécessaire de dérober au public la connaissance de cette négociation, on a choisi la maison du général Beur-

nonville comme plus écartée, et le marquis de Lucchesini s'y est rendu 1802
avec le conseiller de légation Roux chargé d'en tenir le protocole. Le Mai 19.
marquis de Lucchesini l'a ouvert par la lecture du résumé des ouvertures que lui avait faites le ministre des relations extérieures le 19 février (30 pluviôse) de cette année et dont on avait eu soin de remettre le 15 mars une copie à ce ministre, qui l'avait trouvée conforme en tous points à ses ouvertures [1]). Il a dit au général Beurnonville que le Roi son maître ayant adopté les propositions que le Premier Consul avait faites à ce souverain, avait adressé à son ministre les pleins pouvoirs et instructions nécessaires pour conclure la convention projetée. Le général Beurnonville de son côté a produit une lettre du ministre des relations extérieures contenant les instructions qui lui avaient été données la veille pour la négociation dont il était chargé [Folgt ein Auszug aus dem vorſtehenden Erlaſſe Talleyrand's] . . .

Le général Beurnonville a dit que la constante opposition faite par le comte de Markow à tous les projets d'indemnité en faveur de la maison de Brandebourg qui s'écartaient de l'injuste répartition d'indemnités projetée à Vienne et proposée à Berlin et à Paris par les ministres de l'Empereur de Russie, était l'unique motif du changement essentiel dont je me plaignais entre les propositions du Premier Consul du 19 février et celles dont il était chargé actuellement. Il a cru pouvoir justifier ce changement par des détails sur les entraves sans nombre que le ministre de Russie ne cessait d'opposer aux bonnes intentions du général Bonaparte et aux dispositions du ministre des relations extérieures en faveur de la Prusse. Il résulte des longues discussions que le marquis de Lucchesini s'est trouvé dans le cas d'avoir avec lui, qu'au moment même où il avait été chargé de transmettre à Berlin le plan sur lequel ses instructions ont été calquées, le courrier Duclos avait été expédié à Pétersbourg avec la partie des ouvertures qui concerne les indemnités à accorder à la Prusse; que le colonel Caulaincourt avait été chargé de solliciter les déterminations de la Russie sur ce point et des instructions analogues pour le comte de Markow; que ces instructions lui sont parvenues; mais que tout en s'éloignant un peu des précédentes, elles n'étaient pas moins entachées de la jalousie que le cabinet de Pétersbourg a conçue de tout temps sur l'agrandissement présumé de la Prusse par les arrangements à prendre pour l'indemniser des pertes qu'elle a faites sur la rive gauche du Rhin; que le comte de Markow, renchérissant encore sur l'esprit de ces instructions, dispute pas à pas le terrain (probablement très faiblement défendu) au ministère français, lorsqu'il s'agit d'assigner

1) Vergl. Urk. No. 59.

1802 Mai 19. définitivement à la Prusse ses indemnités; que le projet de conserver peut-être tous les trois électeurs ecclésiastiques en leur assignant de pensions prises dans une caisse que formerait la réunion des revenus de plusieurs abbayes et couvents en Empire, restreint les bornes des indemnités; que le duché de Westphalie est destiné à indemniser la maison de Darmstadt et celle de Nassau-Weilburg etc.; que les enclaves demandées par le cabinet de Berlin pour arrondir et clore les territoires prussiens en Franconie, tels que le marquis de Lucchesini les avait indiqués, embarrasseraient le gouvernement français dans ses arrangements avec la Bavière et qu'il fallait laisser aux deux souverains le soin de s'entendre sur des échanges assortis aux besoins des deux états. Le marquis de Lucchesini a fait un rapprochement de l'évaluation en hommes et en revenus des deux différentes propositions du gouvernement français, et il en est résulté un déficit de près de 157.000 hommes pour le projet que le général Beurnonville était uniquement autorisé à prendre pour base de sa négociation. Le plénipotentiaire prussien a avoué franchement au général Beurnonville que ses pouvoirs et ses instructions étaient exclusivement calqués sur la première proposition du général Bonaparte; que les uns et les autres ne lui donnaient d'autre latitude que de transiger sur le plus ou moins d'étendue à donner aux acquisitions projetées en Franconie et à la ligne à tirer à travers l'évêché de Münster; que l'exclusion du duché de Westphalie du nombre des objets qui devraient faire partie des indemnités prussiennes, était d'une si grande importance que, supposé même qu'on accordât le comté de Recklingshausen dont l'acquisition est impérieusement exigée par sa position, il ne saurait prendre sur lui de signer une convention définitive sur des bases extrêmement inférieures à celles que le Premier Consul avait proposées lui-même, il y a trois mois.

Le général Beurnonville ne parut nullement surpris de cet aveu, il ne laissa pas longtemps le marquis de Lucchesini en suspens sur la possibilité d'obtenir le comté de Recklingshausen, il se prêta même à l'idée de reculer davantage les limites de la partie du haut évêché de Münster que le Premier Consul est déterminé d'accorder à la Prusse. Il fut question de partir de Dorsten sur Coesfeld jusqu'à Stottendorf longeant la frontière orientale du comté de Steinfurt jusqu'à Grawestein, se porter sur la direction d'Elten en traversant l'Ems, suivre cette rivière jusqu'au confluent de l'Aa dans le comté de Lingen.

Passant à l'examen de quelques objets d'indemnité que le gouvernement français offrait en compensation de ce qu'il avait ôté de son premier projet, le marquis de Lucchesini déclara ne pouvoir jamais y admettre l'abbaye de Quedlinburg censée faire partie intégrante de la

monarchie prussienne et servant d'apanage à une princesse ou de la mai- 1802
son royale ou étroitement liée avec elle. Il fit valoir le droit que le Roi ex- Mai 19.
erce sur celles de Hervorden, d'Essen et de Werden, en réduisant par là presqu'à rien l'acquisition qui lui est offerte. L'état de délabrement des finances des villes impériales de Mühlhausen, Nordhausen et Goslar en diminue également le prix; rien enfin ne balance l'acquisition du duché de Westphalie à laquelle S. M. avait droit de s'attendre.

Le plénipotentiaire prussien en opposant des motifs irrécusables aux sollicitations que le général Beurnonville lui faisait de souscrire aux nouvelles propositions, a mis la plus grande attention à ne pas aigrir le Premier Consul et à convaincre le ministre des relations extérieures que si ses pleins pouvoirs n'étaient pas plus amples, la faute n'en était point au ministère prussien et qu'à moins que le Premier Consul ne trouvât dans sa sagesse des moyens de rapprocher ses propositions des instructions prussiennes, le marquis de Lucchesini ne pourrait tout au plus que signer une convention éventuelle pour être admise à l'approbation ou à la correction du Roi son maître. Le général s'est engagé à faire part sans délai du résultat de cette première conférence au ministre Talleyrand, et il a proposé au marquis de Lucchesini de lui communiquer demain les articles du projet du traité de cession que S. M. lui avait fait parvenir l'année passée et dont on sera forcé à faire usage actuellement pour ne pas irriter par de nouvelles difficultés l'esprit susceptible du Premier Consul.

19 mai à 5 heures du soir.

Le général Beurnonville est venu chez le marquis de Lucchesini lui rendre compte du résultat de son entrevue avec le ministre des relations extérieures. Le rapport que le général en a fait, dépouillé des phrases parasites dont il l'avait enveloppé, se réduit à ce que le Premier Consul ne saurait disposer en faveur de la Prusse du comté de Recklingshausen, ni du duché de Westphalie, dont on prétend compenser abondamment l'abandon par la partie populeuse et fertile de l'évêché de Münster, la ville y comprise, qu'il s'agit d'attribuer maintenant à la Prusse. D'après les renseignements que le commis des affaires étrangères nommé Mathieu prétend pouvoir justifier en temps et lieu, les districts de l'évêché qui doivent faire partie des indemnités prussiennes, auraient une population de 140 000 âmes au moins et seraient les plus fertiles de tout l'évêché, de façon que l'on prétend leur donner la préférence sur les deux pays de Recklingshausen et du duché de Westphalie. Le ministre des relations extérieures a montré au général Beurnonville la ligne extrêmement resserrée que le Premier Consul s'était déterminé à accorder à la Prusse pour faciliter la communication entre le comté de la Mark et celui de Ravensberg. Quant aux enclaves de la Franconie, il lui a dit que le

1802 Mai 19. Premier Consul se voyait forcé à nous le [sic] refuser, pour avoir de quoi satisfaire la maison bavaro-palatine avec laquelle la cour de Berlin pourrait s'entendre ensuite pour des échanges convenables aux deux puissances. Le général Beurnonville a renouvelé au marquis de Lucchesini les plus pressantes instances pour qu'on pût arrêter dès aujourd'hui les bases de la convention, que le Premier Consul apprendrait avec peine qu'on n'eût point signée dans deux jours. Il ajouta la déclaration formelle que les ministres des deux cours impériales pressaient de leur côté étrangement l'adoption d'un système d'indemnités moins favovrable encore à la Prusse et aux états qui tiennent à son système politique en Empire. Il annonça qu'on était parvenu avec peine à faire souscrire aux deux cours impériales la suppression des deux électorats ecclésiastiques, en conservant à l'archi-chancelier de l'Empire sa dignité électorale et une existence modérée. Les deux plénipotentiaires convinrent d'une troisième conférence pour le lendemain 20 de mai.

Conférence du 20 de mai dans l'hôtel du général Beurnonville.

Mai 20. La soirée du 19 fut employée par le marquis de Lucchesini à rendre compte à Mgr le prince héréditaire d'Orange de l'intention du Premier Consul que par un article de la convention à signer entre les plénipotentiaires prussien et français on lui assurât à titre d'indemnité l'évêché de Fulda et l'abbaye de Corvey, faisant d'après les calculs du cabinet des Tuileries une population de 120 000 âmes et d'un revenu de 600 000 florins. Le prince a paru peu satisfait de cette détermination, la trouvant surtout extrêmement au-dessous de tout ce que lui faisaient espérer les protestations réïtérées que le Premier Consul lui avait faites de la ferme résolution de lui assigner d'amples et brillantes indemnités pour les pertes que sa maison a faites en Hollande. S. A. S. a remis au marquis de Lucchesini un mémoire à ce sujet qui passera sous les yeux du Premier Consul par l'entremise du sieur de Talleyrand.

Tous les renseignements qu'il a pu se procurer sur les véritables intentions du gouvernement français à l'égard de la Prusse et sur les motifs qui après trois mois d'attente font mettre tant de précipitation à la conclusion de l'affaire de ses indemnités, se réduisent à ce qui suit. Le Premier Consul a voulu partager avec la Russie l'arbitrage de cette affaire; le plénipotentiaire russe a eu en vue 1° de ménager les intérêts de l'Autriche pour les indemnités du grand-duc Ferdinand; 2° de favoriser les maisons de Württemberg et de Baden dans leurs projets d'agrandissement; 3° de conserver une partie de la hiérarchie catholique en Empire: 4° de rendre indirectement plus difficiles les indemnités à

accorder aux maisons d'Orange et de Brandebourg et de ne pas trop favoriser non plus celles de l'Électeur Palatin. Le Premier Consul et son ministre des relations extérieures ont combattu les principes du comte Markow; mais occupés d'objets essentiels dans l'intérieur, ayant des vues extérieures qui semblent demander le concours de la Russie pour qu'elles soient accomplies, et n'étant nullement constants dans leurs affections envers les puissances qui ont le plus mérité de leur reconnaissance, ils se refusent à faire pour la Prusse tout ce qu'ils étaient portés à lui accorder au moment où le congrès d'Amiens a été près de se dissoudre. 1802 Mai 20.

Pénétré de cette vérité, le marquis de Lucchesini a cru imprudent, dangereux même de se refuser aujourd'hui à la rédaction d'un projet de convention pour la cession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin et pour la détermination des indemnités qui doivent échoir à S. M. Prussienne. Ayant en vain essayé de nouveau d'obtenir quelques parcelles du cercle de Franconie pour l'arrondissement du territoire des provinces prussiennes et sachant que la plupart de ce que S. M. avait demandé et notamment la ville de Schwaebisch-Hall était destiné à la maison palatine, il ne lui restait qu'à opter entre une suspension de négociation, soumise à bien des chances défavorables, ou de nouvelles demandes d'extension de la ligne à tirer à travers le haut évêché de Münster, de sorte que la nouvelle frontière fût dans un éloignement convenable de la ville capitale et que la partie de l'évêché située sur la droite de l'Ems fût ajoutée au lot destiné à la Prusse. Il y a ajouté la demande de la ville de Dortmund et de son territoire pour que cette acquisition rende moins illusoires celles des abbayes de Quedlinburg, Hervorden et Elten. Il a en même temps déclaré que si l'art. 1er de la convention secrète du 5 août 1796 contenant la renonciation éventuelle en faveur de la France du district d'Huissen et de l'enclave de Sevenaer pouvait excuser aujourd'hui la même stipulation, quoique non indiquée dans ses instructions, il ne saurait d'aucune manière admettre la possibilité de la cession des districts de l'Ost-Frise situés à la gauche de l'Ems vers son embouchure. Le général Beurnonville ayant vérifié qu'il n'en avait point été question dans aucune convention antérieure, y a renoncé d'assez bonne grâce pour faire supposer qu'il s'était attendu à la résistance opposée à sa demande. Il s'est en même temps chargé de se faire autoriser par le ministre des relations extérieures aux autres cessions indiquées ci-dessus. On est convenu des points principaux des articles à rédiger et on a fixé une autre conférence chez le plénipotentiaire prussien pour le soir à huit heures.

Cette conférence n'a pas eu lieu à cause d'empêchement de la part

1802 Mai 20. du ministre des relations extérieures à voir avant le soir le plénipotentiaire français aussi bien que le marquis de Lucchesini.

Conférence du 21 mai 1802 dans la maison du plénipotentiaire prussien.

Mai 21. Le général Beurnonville qui s'était concerté la veille avec le marquis de Lucchesini à la campagne du sieur de Talleyrand et en sa présence sur quelques objets relatifs à la discussion d'aujourd'hui, a renouvelé le refus le plus solennel d'accorder le moindre district des enclaves demandées en Franconie, et à la communication qu'on lui a faite de l'article des instructions relatives à cet objet par lesquelles le marquis de Lucchesini était autorisé à accepter la détermination de ces enclavures telle qu'on pourrait l'obtenir (ce qui suppose qu'on en obtiendrait quelque chose), il n'a répondu que par une déclaration très sèche que la chose étant ainsi, on n'avait qu'à suspendre toute la négociation. Mais puisqu'il est dit dans ces mêmes instructions que cet article ne devait dans aucun cas arrêter la conclusion de l'affaire, le marquis de Lucchesini s'est borné à renouveler pour prix du sacrifice et pour compensation de ce qu'il y a d'illusoire dans l'attribution des trois villes impériales et cinq abbayes déjà connues, la ville de Dortmund avec son territoire. Le plénipotentiaire français a répondu qu'elle venait d'être assignée à la maison d'Orange qui pourrait en faire un moyen de troc contre quelque autre objet appartenant à la Prusse et à la convenance de la maison de Nassau. Pour adoucir tous ses refus et clore invariablement la discussion des objets d'indemnité, le général Beurnonville a tracé sur la carte des provinces prussiennes de Westphalie de Sotzman la ligne des acquisitions à faire par la Prusse dans le haut évêché de Münster. Cette ligne part d'Olfen par Seperad, Kakesbeck, Giskink, Hülshoven, Nanholt, Nienberg, Ulenbrock et Greven, de là longeant l'Ems jusqu'au confluent de l'Hopster-Aa dans le comté de Lingen. D'après les expressions mêmes du général Beurnonville, chaque endroit placé le long de cette ligne devant être pris avec toutes ses dépendances, il en résulte que la presque totalité du bailliage de Wolbeck et les sept huitièmes de celui de Werne formeront avec ceux de Stromberg et Sassenberg et toute la partie orientale de celui de Bevergern la nouvelle acquisition prussienne sur l'évêché de Münster. Le plénipotentiaire français a relevé l'avantage que donne à la Prusse contre la République batave la position militaire derrière l'Ems qui servirait en même temps à couvrir la Basse-Allemagne contre les armées françaises. Il a voulu porter à 180000 âmes la population de ce pays et arracher au marquis de Lucchesini le témoignage d'une entière satisfaction sur le fond du traité à conclure. Enfin toutes nou-

velles représentations de la part de ce dernier étant evisagées par le premier comme un signe de répugnance à terminer l'affaire et son esprit s'aigrissant dans la discussion, le plénipotentiaire prussien convaincu de tout temps de l'impossibilité de rien obtenir du gouvernement français par conviction au delà de ce qu'il a prescrit lui-même, s'est déterminé à accepter l'offre de dresser immédiatement les articles de la convention. L'esquisse que le général Beurnonville en a montrée indique des intentions très peu libérales pour les stipulations à l'avantage des habitants ou possesseurs des pays qui doivent être cédés par la Prusse, et des réserves captieuses sur l'abolition des péages, liberté de navigation et de pêche et autres objets d'administration et de police relatifs à la rivière du Rhin. On aurait voulu engager le marquis de Lucchesini à s'occuper dès ce soir de la rédaction des articles et la presser même de manière à l'achever dans la nuit. La nécessité d'y mettre autant de précaution et de réserve qu'il sera permis d'y employer, a fait remettre cet ouvrage en commun à la matinée de demain. Il est a désirer que ce travail délicat et pénible ne rencontre pas de ces difficultés insurmontables, auxquelles on ne devrait point s'attendre, si tant d'exemples n'en autorisaient la crainte. D'ailleurs le Premier Consul persistant invariablement dans la résolution que l'arrangement relatif à la maison d'Orange fasse partie de la convention prussienne et soit signé par le marquis de Lucchesini, il fallait laisser au prince héréditaire le temps de se décider sur les conditions qu'on lui propose et de munir le plénipotentiaire prussien des pleins pouvoirs nécessaires pour transiger au nom de sa maison. 1802 Mai 21.

[Von Lucchesini's Hand] Paris, ce 21 mai 1802.

Lucchesini.

64. Denkschrift des Grafen Haugwitz. Berlin 1802 Mai 21.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 5. Mundum, gez. Haugwitz.

Gegenstände, die bei der Zusammenkunft in Memel zur Besprechung kommen können: Gedanke einer Allianz zwischen Preußen, Rußland und Frankreich und Gründe für Abschluß derselben; Absichten Napoleon's auf den französischen Thron; russische Pläne gegen die Türkei; die Frage der Entschädigung Preußens.

L'entrevue qui aura lieu entre le Roi et l'Empereur de Russie à Memel est annoncée n'avoir pour objet aucune vue politique; c'est là le vœu du monarque russe et c'est bien aussi l'intention du Roi. Mai 21

Il est sans doute essentiel d'imprimer fortement cette opinion. On comprend combien celle du contraire éveillerait de défiances et de jalousies. Mais pour savoir s'il est aussi facile qu'on le pense, ou s'il est possible même que deux souverains qui prennent sincèrement à cœur le

1802 Mai 21. bonheur des peuples que la Providence a confiés à leurs soins, mettent les objets politiques entièrement de côté dans leurs entretiens, il faut résoudre avant toutes choses la question préalable: qu'est-ce que la politique? quel en est le vrai but? et quelles sont les relations qui s'y rapportent entre les gouvernements?

Le premier besoin de l'homme et par conséquent celui de la société, c'est la libre et tranquille jouissance des dons que la nature nous présente. Il en résulte que le devoir du souverain consiste à procurer ce bonheur à ses peuples et à employer tous ses soins pour le leur conserver. Or, outre le contrat social qui réunit un peuple sous un seul gouvernement, il existe une réunion des gouvernements entre eux. C'est le grand contrat social qui unit tacitement les peuples civilisés sous les lois du droit des gens naturel et l'art qu'on emploie pour maintenir cette union et en prévenir la dissolution, c'est la politique. L'abus qu'on a fait de ce nom l'a fait méconnaître, il a fait imaginer à des hommes moins éclairés qu'on pourrait se passer d'elle. On a quelquefois avancé qu'il suffit que le souverain gouverne son peuple avec justice et modération, qu'il tienne en bon ordre ses finances et ses armées et qu'il se passe du reste de cet art perfide qu'on désigne par le nom de politique. Mais l'erreur est trop profonde, saute trop bien aux yeux, pour avoir besoin d'être réfutée en détail. La politique bien entendue n'est point, tant s'en faut, l'art de tromper: elle est l'art de maintenir, autant que possible, la paix. C'est elle qui fait jouir les empires du repos sans lequel le souverain le mieux intentionné ne saurait rendre heureux ses sujets. J'en conclus que quelles que soient les dispositions personnelles des deux souverains qu'ils se proposent de fortifier par la connaissance qu'ils feront l'un de l'autre, les sentiments d'amitié et d'estime dont déjà ils se paient le tribut, ils ne pourront ni ne voudront se dispenser d'établir les nouvelles relations qui doivent en être le fruit sur les bases solides d'une sage politique. Le principe en est simple et ce que je viens de dire en général de la politique le fonde. Nous nous jurons, se diront-ils, de faire le bonheur de nos peuples, mais nous nous jurons aussi de le garantir contre quiconque voudrait le troubler.

C'est sur ce fondement que s'établissent les alliances défensives, c'est sur ce fondement que repose celle qui fut signée entre la Prusse et la Russie et qui fut renouvelée le [28 juillet] 1800.

Ce premier épanchement doit nécessairement conduire plus loin, et il me suffit d'en admettre la possibilité, pour que je me sente appelé par le devoir de mon poste à préparer les objets qui pourront être touchés par les deux souverains dans l'intimité de leurs entretiens particuliers.

La guerre qui vient de finir a établi de nouveaux rapports en Eu-

rope. A la place de cette France qui, il y a dix ans encore, était menacée de sortir du rang de première puissance, s'est élevé un colosse qui l'emporte sur toutes les autres en étendue et plus encore peut-être en intensité. Tel qu'il est, la masse de ses moyens n'est plus soumise aux calculs connus jusqu'à présent, et surtout lorsqu'on réfléchit que chaque jour contribue à les augmenter. Nous n'en connaissons pas les bornes, mais songeons que si ce torrent déborde, c'est la Prusse ou l'Autriche séparément, ou l'une et l'autre à la fois, qui s'en trouvent menacées les premières et d'une manière effrayante. Je le sais, par une déplorable erreur ce danger ne frappe plus. Les douces paroles de paix qui résonnent de Lunéville et d'Amiens tiennent fermées nos oreilles et fascinent nos yeux. La voix de l'expérience n'est que faiblement écoutée et l'on aime à se bercer de songes flatteurs. 1802 Mai 21.

L'homme mûri par l'expérience prévoit le mal, s'aperçoit de son approche avant qu'il arrive, mais il appartient surtout à une sage politique de calculer d'avance les moyens et de les préparer même avant que la foudre éclate, avant qu'elle gronde. Il y a deux [dix?] ans que la grande moitié de l'Europe voyait les choses sous le même point de vue, mais elle se trompait sur l'emploi des moyens. Cette trop fameuse coalition, cette réunion de forces armées dont le but était d'écraser et la révolution et la France, qu'est-elle devenue? Le résultat de tant d'efforts et de tant de moyens vainement employés ne semble avoir abouti qu'à prouver à la postérité que parmi les coalisés de 1792 la Prusse seule a su se convaincre à temps de l'erreur qu'elle avait partagée avec les autres. Mais c'en serait une bien plus funeste encore, que de reconnaître le mal, de se convaincre de l'inutilité des moyens employés jusqu'ici et de désespérer d'en trouver d'autres. Il en est un, et j'ose dire qu'il se trouve entre les mains des deux souverains qui veulent s'unir d'intérêts et de cœur.

C'est de la grande réunion de la Russie et de la Prusse, d'un côté, avec la France et ses alliés de l'autre, que j'entends parler. C'est Bonaparte lui-même qui réunit sous une administration pleine d'énergie 40 millions d'hommes, qui en fait l'offre. Il faut croire que le général Hédouville n'aura pas tardé à s'en ouvrir là où il est, et sans doute les deux souverains dans l'intimité de leur entretien particulier se confieront-ils leur manière d'envisager la proposition du Premier Consul.

Cette proposition, en autant que nous la connaissons, consiste dans une réunion de vues, de principes et de moyens dont le but doit être de conserver la paix en Europe. Si de bonne foi telle est l'intention de Bonaparte, si, content de la puissance à laquelle il s'est élevé, se prescrivant pour l'avenir les bornes de l'état actuel de la France, il n'a

1802 Mai 21. d'autre motif que de s'en assurer la continuation par le concours des monarques du Nord, la réunion dont il s'agit présente, selon moi, un remède unique pour modérer, pour contenir même ce chef de la nation française.

La France, dans l'état où elle se trouve, réunissant sous un sceptre de fer la grande masse de l'Europe méridionale, isolée et sans lien quelconque avec les monarchies principales qui forment l'autre partie, ébranlera tôt ou tard ses fondements et la tiendra au moins dans une inquiétude continuelle. C'est la Prusse surtout qui s'en ressentira. »Unie à la Russie, qu'a-t-elle à craindre?« m'objectera-t-on. J'admets cette union dans sa plus grande intimité et je ne balancerai cependant pas de dire que, quelque imposante que soit la réunion des deux monarques du Nord, elle ne suffit pas pour garantir nos frontières ouvertes du côté de la France, ni pour préserver la Prusse des chicanes auxquelles elle peut s'attendre de la part de ce trop puissant voisin, si on néglige de le brider par les liens mêmes qu'il propose.

Mais si dans cette proposition Bonaparte n'agissait pas de bonne foi, si sous l'apparence d'une alliance défensive, il n'avait d'autre but que d'amener de nouvelles combinaisons afin de troubler de nouveau le monde? Si même telles étaient les dispositions du chef de la République, je dirais encore qu'il ne faudrait pas se refuser au lien qu'il propose, mais qu'il faudrait s'appliquer à n'y rien admettre qui fût contraire au maintien de la tranquillité, et l'union étroite entre la Prusse et la Russie qui sous tous les points de vue doit être regardée comme le fondement et le pivot de toute autre relation quelconque, serait encore l'unique moyen de conjurer l'orage.

Bei Zurückweiſung der Annäherungsverſuche Napoleon's iſt eine Verſtändigung Frankreichs mit Öſterreich zu beſorgen.

Enfin, j'infère de tout ce qui vient d'être exposé que les deux souverains ne sauraient mieux consulter les intérêts de leurs monarchies qu'en se concertant, à l'occasion de leur entrevue, sur la manière dont ils voudront accueillir l'offre du Premier Consul pour une alliance défensive entre les trois puissances. Or voici, selon moi, les deux principes fondamentaux dont ils pourraient tomber d'accord sur ce sujet:

1° L'intimité et la confiance parfaites qui subsistent entre LL. MM. l'Empereur de Russie et le Roi, est et doit demeurer indépendante de toute autre relation. Elle se fonde autant sur l'intérêt de leurs états que sur leurs sentiments personnels. Elle habite dans leurs cœurs et n'a besoin d'aucun nouvel acte écrit pour se maintenir au même degré de force et de vivacité. Le premier effet en sera que les deux souverains se promettront de se communiquer fidèlement tout ce qui se rapportera à

leurs relations étroites ou au système d'union qu'il s'agit d'établir avec la France. 1802 Mai 21.

2° Si la proposition du Premier Consul se borne effectivement à une alliance défensive à conclure avec la Russie et la Prusse, les deux souverains ne balanceront pas d'y entrer. J'ose le répéter, il ne peut rien arriver de plus désirable pour le maintien de la paix et du repos général. Il serait heureux encore qu'à cette occasion Bonaparte s'expliquât envers eux sur les vues que nous lui connaissons pour un changement de titre et pour rendre permanent et héréditaire dans sa famille le pouvoir souverain qu'il exerce en France. Il est sans doute dans son caractère de ne pas se laisser dérouter par les difficultés qu'il a éprouvées en dernier lieu. Une fois admis pour la forme, comme il l'est réellement par le fait, au nombre des souverains de l'Europe, il est à croire qu'il se regarderait davantage comme faisant partie de cette grande famille, qu'il en adopterait l'esprit et les principes pour un système d'équilibre politique à établir et à maintenir, et qu'ainsi l'on aurait beaucoup moins à craindre les dangers dont les autres états seraient menacés par l'isolement d'une masse de puissance aussi formidable que la sienne, si elle n'était retenue par aucun lien social ou politique. Par la même raison je pense au contraire qu'on aurait sujet d'être très fort sur ses gardes et de se défier des vues du Premier Consul, si contre meilleure attente il préférait un pareil système d'isolement de la France, en évitant en conséquence d'entrer dans des relations fédératives avec d'autres puissances indépendantes.

A cet objet près, il en reste d'autres sur lesquels les deux souverains auront à se faire des aveux réciproques. C'est encore de leurs relations avec la France dont il s'agit.

Il subsiste sans doute entre elle et la Russie des communications qui font présumer une intimité plus particulière. Si les notions que l'on prétend avoir au sujet de certaines vues d'agrandissement aux dépens de la Porte sont fondées, l'on peut s'attendre que l'Empereur de Russie en fera à son allié une communication confidentielle. Il serait prématuré de s'occuper aujourd'hui de cet objet. Tout ce que nous en savons est trop vague pour en émettre une opinion quelconque, et quoique j'imagine que l'intention de S. M. sera de ne rien provoquer à cet égard et de voir venir les ouvertures y relatives qui pourront être faites pendant le séjour de Memel, j'ai cru ne pas devoir entièrement passer sous silence cet objet.

Mais ce seront surtout les propres intérêts de la Prusse, l'affaire de ses indemnités, l'état de la négociation dont nous attendons les résultats d'un jour à l'autre, qui très probablement y seront agités, et il ne sera

1801 Mai 21. pas hors de propos de rappeler ici la part que la Russie a continué d'y prendre.

Invité par les cours de Vienne et de Berlin à leur accorder ses bons offices et disposé à répondre à la confiance des deux souverains, le cabinet de Pétersbourg entama d'abord la négociation. Mais dégoûtée du depuis par les difficultés qui s'élevèrent et s'apercevant que la cour de Vienne avait pris de nouveau le parti de s'adresser à la France, la cour de Russie insinua à celle de Prusse qu'elle croyait elle-même devoir lui conseiller de suivre l'exemple de sa rivale et qu'à moins qu'on ne touchât pas aux propriétés des princes séculiers, que l'indemnisation ne se fît point aux dépens des droits fondés d'autres princes ou que l'extension qu'on voudrait donner au principe d'indemnités renversât l'équilibre de l'Allemagne et tendît à l'anéantissement de la constitution germanique, elle ne s'opposerait point aux modifications qui pourraient être admises, n'ayant d'ailleurs aucun intérêt direct à ce que tel ou tel autre arrangement se fît pour les indemnisations en Allemagne. Les explications subséquentes qui ont eu lieu entre Berlin et Pétersbourg sur cet objet, ont été plus satisfaisantes encore. Il est de fait que le comte de Markow a été chargé de plaider la cause de la Prusse, et il paraît l'être également que l'intimité qui règne maintenant entre lui et le cabinet des Tuileries n'aura rien laissé ignorer au ministre de Russie de ce qui s'est passé entre la France et la Prusse.

J'en conclus que rien ne sera plus propre à consolider l'heureuse harmonie qui règne entre les deux souverains, qu'un exposé franc et cordial de nos rapports avec la France sur l'affaire des indemnités.

Il ne faut plus se flatter maintenant d'en atteindre le terme avant le départ du Roi. Si même Bonaparte a été sincère dans les assertions données au prince d'Orange, si véritablement son intention était de finir avant le 15 de ce mois, les secousses auxquelles il s'est vu exposé ces jours derniers en retarderont très positivement l'époque. Le départ du général Beurnonville seul paraît l'indiquer assez. Mais d'aujourd'hui il reste encore un terme de 15 jours qui peut apporter des changements essentiels dans notre négociation avec la France. La conclusion de la convention arrivera-t-elle dans cet espace de temps? Voilà sans doute sur quoi il est bien difficile de rien décider. Mais qu'elle arrive ou non, j'ose croire qu'il est dans l'intention de S. M. que je m'applique particulièrement à lui rapporter par voie de courrier tout ce qui concerne cet important objet, afin de la mettre en état d'en faire usage dans ses entretiens confidentiels avec le monarque russe.

65. Beurnonville an Talleyrand. Neuilly 5 prairial an X.

Prusse 230. Eigenhändig.

Beantragt eine Auszeichnung für Lombard.

Le général Beurnonville a l'honneur de prier le ministre de vouloir bien rappeler au Premier Consul la promesse qu'il a eu la bonté de lui faire en faveur de M. Lombard l'aîné, conseiller secrétaire intime de S. M. le Roi de Prusse. Il était question de l'attacher en qualité d'associé honoraire étranger à l'Institut national de Paris. M. Lombard a témoigné ce désir au général Beurnonville, dans l'espoir que cette disposition le conduirait à une place d'académicien à Berlin. Le général a remis au Premier Consul une lettre de M. Lombard; cette lettre devait accompagner un exemplaire de sa traduction de l'Énéide de Virgile, qui a été louée par les journaux et remise au Premier Consul. Le général ayant annoncé à M. Lombard la promesse du Premier Consul, il serait d'autant plus opportun de la réaliser, que M. Lombard est le vrai ministre du cabinet, qu'il a la confiance du Roi, qu'il a toujours été bon français, très utile au général Beurnonville pendant le cours de sa mission et que cette faveur, qui serait accompagné d'une réponse que le Premier Consul lui ferait faire, le mettrait dans le cas de toujours bien servir la légation française en Prusse . . . . 1802 Mai 25.

66. Friedrich Wilhelm III. an Haugwitz. Königsberg 1802 Juni 6.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B VI 13. (Cassirtes?) Mundum, geschrieben von J. W. Lombard, gez. Frédéric Guillaume.

Genugthuung über den Entschädigungs-Vertrag. Das Haus Oranien. Maßregeln zur Besitzergreifung. Mittheilungen an Rußland und andere Höfe. Zufriedenheit mit Lucchesini und Haugwitz.

Au milieu des obstacles qui hérissaient la négociation de Paris et que je ne me suis jamais déguisés, je regarde la convention du 23, malgré les changements que le premier projet a soufferts, comme un événement dont la Prusse ne saurait trop s'applaudir. Lucchesini s'est conduit comme un homme qui juge le moment et l'esprit de ses instructions. Convaincu que j'ai signé dans l'acte de ratification ci-joint une nouvelle condition de prospérité pour ma monarchie, je ne perds pas un moment à vous la réexpédier, et c'est à vous à ne rien négliger pour que les échanges aussi ne souffrent aucun délai. Juni 6.

Ma première crainte, c'est que la maison d'Orange ne se repaisse encore d'espérances fausses, et comme la France ne veut point séparer ses intérêts des miens, cette maison, en s'aveuglant sur les uns, nuirait infailliblement aux autres. Il m'a donc paru essentiel en premier lieu de ne point lui laisser de doutes sur mes intentions à son égard, d'autant

1802 Juni 6. plus qu'elle avait droit de s'attendre que je lui communiquasse en général ma manière de juger la convention du 23 et mes déterminations à l'égard de la partie de cet acte qui me concerne. J'ai donc adressé la lettre ci-jointe en original et en copie au prince régnant d'Orange. Vous ferez passer par ses états le courrier porteur de la ratification, et nous gagnons par là tout l'espace de temps que S. A. S. aurait mis à me consulter ou qu'elle aurait perdu en vaines tentatives.

Ceci fait, il faudra attendre le retour des ratifications de Paris, en recommandant à Lucchesini de les presser de son mieux et en l'informant et par lui le prince héréditaire des déclarations faites à Oranienstein. Dès que cet acte essentiel sera arrivé, vous en instruirez le ministre d'État comte de Schulenburg. Il est chargé, vous le savez, de présider à la prise de possession et aux arrangements tant provisoires que stables qu'il s'agira de prendre dans l'intérieur des nouvelles provinces. Pour éviter jusqu'à la moindre perte de temps, je lui adresse d'ici les ordres relatifs à toutes les mesures à prendre, tant militaires que civiles. Il vous en donnera connaissance, comme vous aussi, de ce moment, vous agirez dans le plus parfait concert avec lui, en le mettant au fait de tout ce qui successivement pourra jeter du jour sur les détails de son importante commission.

Voici les patentes de prise de possession et la déclaration d'amnistie pour les émigrés de mes anciennes provinces. Vous remettrez le tout au comte de Schulenburg dès l'entrée des ratifications, parce qu'au moment de leur arrivée il a l'ordre de se mettre en marche.

Vous vous entendrez surtout avec lui pour les formes à observer vis-à-vis des troupes étrangères qu'on rencontrerait dans les provinces échues en partage à la Prusse. Ce sera le cas à Erfurt et à Hildesheim. La violence ne serait pas à sa place et ces troupes doivent recevoir de leurs propres souverains l'ordre de quitter leurs postes. Ceci me mène à la question générale des communications à faire aux cours étrangères.

La plus délicate est celle qui regarde la Russie, grâce à la singulière circonstance qui place l'instant de la décision si près de celui où je verrai ce monarque [1]). (Le silence eût ressemblé à la perfidie et peut-être à Memel même Alexandre eût reçu de Paris des nouvelles directes, moyen sûr d'aigrir l'amour-propre, si la chose même n'avait eu déjà un côté très délicat. Des communications de bouche eussent été pénibles, et d'ailleurs, que nos entretiens roulent en partie sur la politique ou qu'ils ne s'en occupent pas, l'Empereur avait du moins énoncé le vœu que ces six jours fussent exclusivement consacrés à l'amitié. Pour éviter

1) Die folgende eingeklammerte Stelle ist im Original durchstrichen.

l'un et l'autre inconvénient, j'ai pris le parti d'écrire la lettre ci-jointe en copie à S. M. et je l'ai envoyée au-devant d'elle[1]). Ainsi prévenu, il dépendra du monarque ou de toucher l'objet à Memel ou de le passer sous silence, en renvoyant la réponse à l'époque de son retour à Pétersbourg et à la reprise de son travail avec son ministère. 1802 Juni 6.

De cette manière, je ne serai pas dans le cas de faire usage du mémoire où pour ma relation avec la Russie vous aviez déposé cette même communication. Je vous laisse juge du moment où vous croirez, sans nuire à la chose, pouvoir le remettre au baron de Krüdener, puisqu'une lettre de la forme et dans le ton de la mienne n'exclut point la nécessité des ouvertures ministérielles en temps et lieu.)

Les lettres de Paris sont si pleines de contradictions que je ne me permets pas de rien prévoir sur l'impression que nos affaires vont produire sur l'Empereur. Bonaparte dit au prince d'Orange qu'on doit se féliciter des délais, puisqu'ils ont constaté la bonne volonté de la Russie. Beurnonville assure qu'on n'a de cette cour que des contrariétés à attendre. L'un et l'autre précipitent la conclusion dès qu'ils entendent parler de l'entrevue. Veulent-ils, en jetant une pomme de discorde à l'instant même de la réunion, empêcher que trop d'intimité ne s'ensuive? ou veulent-ils, au contraire, se faire un mérite d'avoir conclu, en exagérant l'opposition de la Russie, précisément parce qu'ils savaient le contraire et que les dernières instructions du comte Markow leur faisaient prévoir beaucoup de complaisance à Memel?

Le comte de Schulenburg sera également chargé de l'extradition des districts cédés à la Hollande, mais je ne l'en ai encore prévenu qu'en général, parce que l'objet ne presse pas et que j'attends votre rapport, tant sur la forme à donner à cette cession et sur les communications qui la devront précéder, qu'en général sur l'objet de la reconnaissance de la République batave.

De même, je trouverais précoce toute communication à d'autres cours. On y procèdera dès que les ratifications seront entre nos mains, et vous pouvez vous occuper éventuellement de ce travail sur lequel je pourrai munir de ma sanction vos idées, d'ici au temps où il s'agira d'en faire usage. Je me borne dans ce moment à vous recommander les formes les plus libérales et les plus faites pour désarmer ou du moins affaiblir les inévitables jalousies. Que la cour de Vienne entre autres se convainque qu'elle n'en a pas à craindre de ma part! Celle de Saxe ne verra pas sans quelque peine peut-être Erfurt entre [mes] mains. Mais il est des objets sur lesquels il ne serait pas difficile de s'entendre avec elle:

1) Schreiben vom 5. Juni.

1802 Jun 6. des parcelles de son territoire enclavées dans le mien, un péage sur l'Oder qui depuis longtemps eût dû s'échanger. C'est pour des arrangements pareils le plus beau moment qu'on pût choisir. Je me borne à en jeter l'idée et sans vouloir précipiter votre travail sur rien, je souhaite en général que vous consacriez ces quinze jours d'attente à mettre sur le papier tout ce qui, préparé d'avance, dégagera le grand moment de soins secondaires.

C'en est un, s'il en fût jamais, que l'article des présents, et Lucchesini se presse beaucoup. Qui plus que moi aime à reconnaître les services? mais il s'agit d'abord d'avoir fini, et dès que les ratifications seront arrivées, je vous saurai gré de m'adresser un rapport complet sur ce point. Aussi, dans ma réponse ci-jointe au marquis, je me borne pour le moment à l'assurer de ma satisfaction.

Je sens quelle doit être la vôtre, et je sais quelles sont les récompenses qui vous flattent. Ce moment met le sceau à cinq ans de services où j'ai dû infiniment à votre zèle. Croyez que je sais apprécier et les obstacles et le zèle qui les a vaincus, et que pouvoir quelque chose pour votre bonheur, sera en tout temps pour moi une satisfaction bien douce.

67. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Königsberg 1802 Juni 6.

R. 92. Lucch. No. 13. Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Genugthuung über den Abschluß des Entschädigungs-Vertrages.

Juni 6. Vous recevez par le courrier porteur de la présente la ratification de la convention du 23 de mai. L'acte même vous garantit mon suffrage, mais je ne puis me refuser au plaisir de vous en assurer encore. Vous avez vaincu le double obstacle des choses et des hommes. Vous avez parfaitement jugé le moment et saisi l'esprit de mes instructions comme j'eusse pu vous le développer d'ici, s'il était donné à la prévoyance humaine de calculer d'avance des changements tels que ceux dont on vous a fait l'organe. Je rends à votre patriotisme la justice de croire que l'honneur d'avoir conclu est à vos yeux la première et la plus douce récompense, mais croyez qu'en acquittant l'État envers vous toutes les fois que je pourrai quelque chose pour votre bonheur, je ferai pour ma satisfaction autant au moins que pour la vôtre.

68. J. W. Lombard an Lucchesini. Königsberg 1802 Juni 7.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Ratifikation des Entschädigungs-Vertrages. Zufriedenheit des Königs.

Juni 7. Je serais responsable envers la patrie et envers votre gloire de chacun des instants dont je retarderais le départ du courrier. Je ne me donne donc que le temps de vous adresser deux mots.

J'ai eu le plus beau moment de ma vie et le Roi l'a senti. Il y a deux minutes qu'il a signé sous mes yeux et remis entre mes mains la ratification de votre ouvrage. Je me mets à votre place et je jouis du triomphe. Le Roi en éprouve un particulier que je vous dirai quelque jour. Sa juste ambition se félicite de la chose, son amour-propre s'applaudit des moyens; ils étaient bien de son choix. 1802 Juni 7.

V. Exc. s'en apercevra, j'espère. Elle a des vœux. Ce n'est pas notre faute si nous ne les devinons pas, d'ailleurs on serait trop coupable de ne pas les prévenir.

69. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 Juni 7.

Audienz bei Napoleon.

. . . [Nicht chiffrirt] Vendredi passé [4 juin], à l'audience diplomatique, j'eus l'occasion de rendre moi-même au Premier Consul le témoignage de satisfaction et d'intérêt que V. M. prend à la perpétuité de la dignité consulaire dans sa personne et les vœux qu'elle forme pour la prolongation de ses jours. Il m'a paru sensible à l'idée d'être considéré comme le garant de la durée des rapports intimes qui existent entre la Prusse et la France et de la conservation du repos et de l'ordre social en Europe. Il a bien voulu me féliciter à son tour sur l'accomplissement de mes vœux par l'heureuse issue de la négociation du traité des indemnités et a daigné me dire qu'il en avait félicité directement V. M. dans une lettre partie par l'officier expédié à Memel depuis quelques jours[1] . . . Juni 7.

70. Lucchesini an Friedrich Wilhelm III. Paris 1802 Juli 3.

R. 92. Lucch. No. 13. Eigenhändiges Concept.

Dank für den Erlaß vom 6. Juni. Verwendung für P. Lombard.

Sire. En transmettant à V. M. la ratification du traité qui m'a valu l'honorable approbation et les dispositions généreuses qu'elle a daigné consigner dans ses ordres de Königsberg du 6 juin, j'éprouve une satisfaction dépouillée de tout sentiment d'intérêt ou de vanité. Car je suis convaincu, Sire, que votre fermeté, votre loyauté et votre sagesse ont opéré seules la conversion politique du général Bonaparte, en l'attachant autant à la Prusse qu'il l'était à l'Autriche à mon arrivée à Paris. Si le hasard heureux d'avoir été l'instrument d'une aussi brillante extension de puissance dans l'État que V. M. gouverne, pouvait me faire obtenir quelque part à ses bienfaits, j'oserais la supplier de les faire partager au jeune Lombard, qui m'a aidé pendant 18 mois à préparer les Juli 3.

1) Schreiben vom 24. Mai, Correspondance 7, 474.

1802 Juli 3. voies par lesquelles le ministre Talleyrand est parvenu à me faire atteindre le but de ma mission[1]) . . .

71. Beurnonville an Friedrich Wilhelm III. Paris 14 messidor an X.

R. 11. 89 B. Eigenhändig, gez. Le général Beurnonville.

Der Abschluß des Entschädigungs-Vertrages. Persönliches.

Juli 3. Sire. Lorsque j'eus l'honneur de prendre congé de V. M. et de lui exposer la nécessité de mon voyage à Paris, j'eus celui de lui promettre tous mes soins pour accélérer le complément du traité de Lunéville et celui qui devait fixer la juste indemnité due à la Prusse. Je n'ai rien négligé, Sire, pour remplir mes engagements, et s'il y a eu quelques légers retards, il ne faut les attribuer qu'aux sages précautions que le Premier Consul a dû prendre pour assurer le traité qui devait en être la suite. J'aime à croire que V. M. aura trouvé dans ce traité conclu à Paris entre M. le marquis de Lucchesini et moi l'accomplissement de mes promesses et de mes vœux personnels; la ratification de V. M. m'en paraît le plus sûr garant, et j'ose l'assurer que le Premier Consul, en effectuant la sienne, a mis un plaisir infini à lui être agréable. Je lui en offre cette preuve, c'est qu'ayant outrepassé mes pouvoirs pour donner aux états de V. M. la ligne de l'Ems, il a approuvé mon travail avec une extrême satisfaction et a pris de suite des mesures pour le faire approuver par S. M. l'Empereur de Toutes les Russies, en même temps que celui des indemnités générales dont le plan devra s'exécuter immédiatement après l'occupation des pays dévolus à V. M.

Er bedauert, für den Prinzen von Nassau nicht mehr haben thun zu können.

Il est plus que probable, Sire, que le Premier Consul, satisfait de m'avoir vu terminer les intérêts de la République dans le Nord de l'Allemagne, va me confier une autre destination nouvelle qui doit également intéresser la France et la Prusse, car les intérêts des deux puissances marchent de front aujourd'hui; les garanties que j'ai établies de tout cœur dans le traité de Paris, caractérisent une alliance de fait, qui était dans mes principes et dans mon âme, et sous un triple rapport ma présence ne sera peut-être pas inutile aux intérêts communs à Madrid; mais n'importe où il plaise au Premier Consul de m'envoyer, Sire, les bontés dont V. M. n'a cessé de me combler, celles dont S. M. la Reine et toute la famille royale de Prusse m'ont honoré pendant mon séjour à Berlin, seront constamment gravées dans mon cœur; vos intérêts, Sire, me seront partout chers et sacrés . . .

---

1) Peter Lombard war seit dem 19. April 1802 wieder in Berlin.

Si je ne retourne pas à votre cour, Sire, le Premier Consul n'y enverra qu'un général qui soit dans le même sytème que moi, et il n'est pas un général français qui ne soit l'ami de la Prusse. 1802 Juli 3.

Je me plais à annoncer à V. M. que je n'ai qu'à me louer de la manière dont M. le marquis de Lucchesini a traité avec moi; franchise, loyauté, urbanité, délicatesse, nos procédés ont été respectifs, nous avons enfin traité comme deux ministres alliés.

Je demande pardon à V. M. de l'avoir distrait par la lecture d'une aussi longue lettre, mais cet épanchement était nécessaire à mon cœur plein de gratitude et d'amour pour V. M.

72. Peter Lombard an Lucchesini. Berlin [1802] Juli 12.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Der Vertrag vom 23. Mai. Die Zusammenkunft in Memel, Königin Luise. Persönliches.

Dankt dafür, daß Lucchesini ihn dem König zu einer Belohnung empfohlen hat. Juli 12.

Qui serait donc en droit de demander quelque grâce au souverain, si ce n'est celui qui les mérite toutes? Ce n'est point une flatterie, c'est le sentiment de tous ceux qui dans ces derniers temps ont été à même d'apprécier vos talents, votre conduite, votre zèle. Votre réputation était faite, mais la négociation qui vient de s'achever grâce à vos soins à l'entière satisfaction de tous les intéressés y ajoutera un lustre et un éclat qui rendront votre nom fameux dans les annales de notre pays. Je vous exprimerais difficilement l'enthousiasme du ministre [Haugwitz] et de mon frère; il est des sentiments qui se refusent à l'expression! D'ailleurs ce serait une fausse modestie que de vous dissimuler les services que vous avez rendus à la patrie, et la meilleure récompense, la plus durable du moins, sera toujours pour vous le témoignage de votre conscience.

Nous avons passé 24 heures bien pénibles. Les ratifications n'arrivaient pas; le pauvre comte et mon frère étaient dans des agitations difficiles à dépeindre; enfin hier, à 7 heures du matin, le courrier est arrivé. Jugez de la joie commune! Elle est excessive. Le Roi a appointé le ministre et M. de Schulenburg pour mardi matin [13 juillet]; la prise de possession suivra probablement l'arrivée des ratifications. Honneur et gloire à tous ceux qui ont coopéré à ce grand événement!

Vous serez curieux peut-être d'apprendre quelques détails sur l'entrevue de Memel. Elle a eu lieu le 10 juin, et s'il est possible de pressentir les événements et de former des conjectures en politique, j'ose croire que les résultats qu'elle promet seront des plus heureux. Les deux souverains ont conçu l'un pour l'autre l'estime et l'amitié la plus vive:

1802 Juli 12. l'éloignement, l'absence et l'intrigue pourront peut-être à la longue refroidir un peu ces sentiments mutuels, mais je doute qu'on parvienne à rompre l'engagement tacite qu'ils ont paru prendre de rester unis à jamais d'intérêts et d'amitié. Vous concevez que l'enchanteresse n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui lient actuellement les deux princes; c'est une fée qui soumet tout au pouvoir des ses enchantements.

La santé de mon frère est toujours chancelante; il partira dimanche prochain [18 juillet] pour les eaux de Warmbrunn, et j'irai occuper son appartement au château de Charlottenbourg pour me charger d'une partie de ses occupations. C'est à ce travail intérimistique que se bornera probablement la grande fortune que l'on m'avait déjà assignée . . .

73. Bignon an Talleyrand. Berlin 24 messidor an X.

Prusse 230.

Äußerungen von Haugwitz über die Verbindung Preußens mit Frankreich.

1802 Juli 13. . . . M. le comte de Haugwitz témoigne qu'il s'estime infiniment heureux d'être, après sept ans de travaux, arrivé au but vers lequel il a constamment dirigé ses efforts, à l'entière association des intérêts de la France et de la Prusse. Il regarde l'ordre qui vient de s'établir entre nous, par les engagements mutuellement contractés, comme le principe et la base d'une alliance infaillible et déjà même comme une alliance effective. Il m'a donné à connaître que s'il était tenté de désirer pour lui-même le repos et la retraite, l'état des relations de nos deux gouvernements serait un lien sacré qui le retiendrait dans un poste où il peut continuer à maintenir et à perfectionner encore un aussi important ouvrage . . . Il se réjouit surtout de la confiance flatteuse que lui montre le gouvernement français, confiance d'ailleurs bien réciproque et aussi absolue que sincère[1]) . . .

---

1) Am 4. September schreibt Bignon ähnlich über Haugwitz: »Il m'a répété que depuis sept ans toutes ses pensées, toute sa politique ont roulé sur la base nécessaire de la fusion des intérêts de la Prusse et de la France, qu'il s'estime heureux d'avoir pu en venir au point où nous sommes, et il m'a réitéré les protestations de son zèle et de ses efforts pour maintenir un si important ouvrage.« Am 28. December berichtet er folgende Äußerung von Haugwitz: »Tant que vous me verrez dans les affaires, vous pourrez être sûr que nos principes ne changeront pas. Si j'ai tout fait pour conserver nos relations avec la France dans des temps si différents de l'époque actuelle, jugez si je dois tenir à ces relations en voyant à la tête du gouvernement de la République un homme aussi profondément sage que Bonaparte.«

74. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 Juli 20.

Unzufriedenheit mit der inneren Politik Napoleon's. Finanzielle Schwierigkeiten. Pläne Napoleon's für Gründung einer Dynastie.

...[Durch Courier] L'abattement des gens honnêtes, les plaintes des malheureux, les agitations des méchants et le mécontentement de presque toutes les classes de la société, tant à Paris que dans les provinces, se manifestent de plus en plus. A la vérité, si l'on excepte quelques fanatiques ou un petit nombre d'ennemis du général Bonaparte, les Français de tous les partis et de toutes les classes conviennent que personne en France ne pourrait mieux remplir que lui la place qu'il occupe. Si les vœux pour son consulat à vie n'ont été ni librement émis, ni fidèlement recueillis, la volonté générale ne se serait pas moins déclarée pour lui, même sans contrainte, pourvu que le Premier Consul eût fait précéder ce simulacre d'appel au peuple d'un nouvel acte constitutionnel qui posât une limite heureuse à l'autorité absolue dont il est investi ... 1802 Juli 20.

Le gouvernement consulaire a commencé par des emprunts et des avances et s'est soutenu par des anticipations. Il a fait rentrer et usé les contributions arriérées du régime directorial. Les contributions de guerre levées sur l'Allemagne, les revenus d'une grande partie de l'Italie, les sommes exigées des Bataves sur des nantissements qui appartenaient à d'autres, du roi d'Espagne pour la création du royaume d'Étrurie, et des cours de Naples et de Portugal, comme conditions de paix, ont été toutes absorbées par un gouvernement dépensier de sa nature, prodigue par principes et dont le chef militaire et tous ses suppôts n'ont pu contracter dans les camps l'habitude de l'ordre et le respect des propriétés publiques ou particulières ...

Unregelmäßige Bezahlung der Beamtengehälter, der Lieferungen u. s. w.

Un caractère tel que celui du général Bonaparte, contrarié dans ses projets par des difficultés de cette espèce, au lieu de songer à s'y soustraire avec le calme du calcul, doit vouloir les anéantir de force, et loin de travailler à diminuer les besoins de son administration, ne s'occuper que d'en augmenter les ressources ...

Tous les arrêtés qui ont achevé de ruiner la fortune des émigrés et de leurs parents, ceux qui ont réduit leurs créanciers au sort des créanciers de l'État, ceux qui entravent la marche de la liquidation de ces créances pour en retarder le payement des modiques intérêts, les délais de la levée des séquestres sur les biens médiats des habitants de la Belgique et des quatre départements réunis, le refus constant qu'éprouvent tous les ministres étrangers chargés de solliciter le payement des sommes dues par le gouvernement français à leurs souverains ou à leurs compatriotes, — ce sont des suites fâcheuses du désordre des finances qui oblige

1802 Juli 20. le Premier Consul à ériger en principe le déni de justice en affaires d'intérêt à ses concitoyens comme aux nations étrangères ...

[L'église catholique] n'admettant pas le divorce en France, le Premier Consul qui s'est soumis à d'autres pratiques de cette religion, n'a pas encore voulu faire bénir son mariage, qui n'a été fait que devant une municipalité de Paris. Ceux qui attribuent à toutes les actions de cet homme extraordinaire des intentions cachées, supposent que s'il acquérait le droit d'établir dans sa famille une dignité héréditaire, il pourrait concevoir le projet de se séparer de sa femme actuelle pour épouser une jeune princesse qui lui donnât l'espoir de la succession[1] ...

Quoiqu'il soit téméraire de vouloir deviner les vues cachées d'un grand homme, je ne crois pas me tromper, Sire, en lui supposant les plus vastes projets d'élévation. Un homme qui dit, il y a quelques semaines, »que l'histoire n'offrait pas d'exemple d'un homme qui eût commencé de si bas que lui, pour s'élever si haut«, et qui veut reproduire Charlemagne, éclairé par les lumières de notre siècle, veut du moins laisser son nom à la dynastie qui commence en lui. Nul doute, Sire, qu'il n'en ait formé le projet, sans fixer l'époque de sa réalisation ...

75. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 August 6.

Napoleon wünscht gemeinsames Vorgehen zum Schutze Bayerns gegen Österreich.

Aug. 6. ... [Durch Courier] On reçoit de toutes parts des avis qui font craindre une irruption des Autrichiens dans les pays destinés à servir d'indemnités à l'électeur de Bavière ... Le Premier Consul, qui à la dernière audience diplomatique me parut ajouter foi à ces menaces, me fit comprendre qu'il voudrait bien se concerter avec V. M. pour garantir la Bavière du danger qui la menace. Il dit à M. Cetto de me proposer un engagement commun à la France, à la Prusse et à la Bavière, et il fit entendre tant à moi qu'au ministre palatin qu'il faudrait songer à renouveler en Empire, de concert avec la France, un système d'union semblable à celui que Frédéric le Grand avait imaginé la dernière année de sa vie. M. de Talleyrand fut chargé le même jour de me parler de la part du [Premier] Consul de la nécessité d'aller au secours de la Bavière, et il me fallut un peu d'adresse pour échapper à ses pressants arguments

1) Am 25. December schreibt Lucchesini, bei Gelegenheit der Abreise des Prinzen Ludwig von Baden: »On dit que le général Bonaparte a songé à demander en mariage la dernière princesse petite-fille du margrave de Bade. Quoiqu'il me répugne de croire à l'effectuation de ce projet, je ne saurais révoquer en doute qu'il n'en ait été question, et je serais porté à penser qu'on ne l'ait pas laisser ignorer tout à fait au prince de Baden.«

sans marquer de l'indifférence pour l'exécution de la partie du plan des indemnités qui tient le plus à cœur au général Bonaparte [1]). 1802 Aug. 6.

76. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 September 1.

Frankreich dringt auf Abschluß eines Vertrages zu Gunsten Bayerns.

Nachschrift. [Durch Courier] Le Premier Consul, dans la journée du dimanche [29 août], chargea premièrement le sieur Cetto et ensuite le ministre des relations extérieures de me faire connaître le parti qu'il venait de prendre au sujet de la Bavière et de me dire en son nom ce qui suit: »que l'approbation accordée par V. M. au plan du 3 de juin et les soins efficaces qu'elle avait donnés pour le faire approuver par l'Empereur de Russie et obtenir sa ratification; la part essentielle que la Prusse y a elle-même, ainsi que le prince d'Orange; l'influence que la sécularisation des états ecclésiastiques . . . ôterait à l'Autriche et donnerait désormais à votre monarchie, Sire, dans les affaires d'Empire; le grand intérêt que les monarques prussiens ont pris depuis Frédéric II à la conservation et à l'agrandissement de la Bavière; . . . les assurances réitérées que V. M. a données à la France de vouloir consolider l'amitié régnante entre les deux puissances par une conformité de principes et une réunion de moyens, surtout dans l'arrangement définitif des indemnités; . . . que toutes ces raisons réunies exigeaient de V. M. ce que le Premier Consul se croyait en droit de demander de sa sagesse et de solliciter de son amitié pour lui, savoir un acte par lequel la Prusse et la France s'engageraient à assurer définitivement à l'électeur de Bavière la jouissance entière et absolue des objets d'indemnités que le plan du 3 de juin a stipulés en sa faveur«. Le Premier Consul, considérant . . . l'urgence du cas, de la convenance et de l'utilité d'une résolution immédiate, . . . s'attendait à ce que je ne me refusasse pas à le signer immédiatement avec son ministre des relations extérieures. Sept. 1.

Toutes les raisons puisées dans le défaut d'autorisation et de pleins pouvoirs . . . ne furent ni oubliées de ma part, ni faiblement énoncées tant au sieur Talleyrand qu'à un autre dépositaire des intentions du général Bonaparte sur ce point. Je sentais tout le poids d'une responsa-

1) Am 16. August schreibt Lucchesini: »On désire ici et l'on s'attend à me voir bientôt autorisé à ne laisser plus de doute sur la résolution de V. M. de coopérer efficacement avec la France pour l'exécution entière de l'article du plan d'indemnités qui concerne la maison palatine.« Unter dem 27. (inzwischen war die Nachricht von der Besetzung Passau's eingetroffen) wurde dann Lucchesini ermächtigt zu erklären, daß Preußen nicht zögern würde gemeinsame Sache mit Frankreich zu machen »tant pour l'intégrité de la Bavière en elle-même que pour celle du lot assigné à la maison palatine par le plan du 3 juin.«

1802 Sept. 1. bilité qui ne se reposait sur rien, et n'en perdis de vue le danger qu'en apercevant celui de compromettre par une résistance qu'on eût taxée d'opiniâtre, l'heureux penchant et les dispositions les plus prononcées du Premier Consul pour la consolidation du système d'union et de confiance entière entre la France et la Prusse. Tout en protestant que ce qu'on demandait de moi n'aurait aucune force, j'ai insisté pour que le sieur de Talleyrand m'invitât par écrit à discuter avec lui les principes et les expressions des engagements qu'on voulait contracter avec moi. Le ministre acquiesça sur-le-champ à une demande que le général Bonaparte avait trouvé également juste. La note du 12 fructidor [30 août] contient cette invitation; elle fut immédiatement suivie d'une conférence, dans laquelle je m'efforçai de donner au projet de convention qu'il fallut dresser de suite, la tournure et les formes qui en satisfaisant le général Bonaparte, bornassent les obligations que V. M. devait y contracter, à l'accomplissement actuel et non pas à l'inviolabilité future et perpétuelle des acquisitions assignées à la maison bavaro-palatine par la convention du 3 de juin . . .

Mais les événements m'ont favorisé: lorsque je craignais de ne pouvoir plus échapper à la signature de cette convention, le ministre des relations extérieures me donna l'avis consolant que le comte de Cobenzl ayant donné au général Bonaparte les promesses les plus positives de la part de l'Empereur son maître sur sa résignation au sort de la ville de Passau, le Premier Consul, déférant à mes représentations, croyait que pour le moment il n'était pas si nécessaire de signer à Paris l'acte en question . . .

77. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 September 3.

Audienz bei Napoleon. Accreditirung Lucchesini's.

Sept. 3. . . . [Nicht chiffrirt] Hier, le soir, le Premier Consul, dans un entretien séparé qu'il daigna avoir avec moi, après avoir rappelé le temps et les raisons qui m'avaient privé de sa précieuse confiance et après avoir écouté mes excuses et mes justifications, me fit l'honneur de me dire que s'il avait répondu avec indifférence aux offres que Mgr le prince d'Orange avait été chargé de lui faire par vos ordres, Sire, au sujet d'un changement de personne dans la mission prussienne à Paris, aujourd'hui que j'avais eu l'honneur de conclure des traités entre les deux gouvernements et de mériter de part et d'autre la confiance qui est l'âme des négociations, le Premier Consul recevrait avec plaisir de mes mains les lettres de créance pour une mission ordinaire et permanente à Paris. Il m'a donc invité, Sire, à les lui présenter à la première audience publique et m'a

autosisé à faire part aujourd'hui à V. M. du témoignage précieux de bienveillance dont il m'honore et de la confiance dont il me croit digne. L'intérêt que V. M. m'a toujours paru prendre à cet événement, l'approbation qu'elle a daigné accorder à mes services postérieurs, la permission qu'elle m'avait gracieusement donnée de remettre mes nouvelles lettres de créance au Premier Consul dès qu'il me serait légalement connu qu'il agréerait le choix de ma personne, tous ces motifs me font supposer que je me suis conformé à vos hautes intentions en acceptant avec la plus respectueuse reconnaissance l'offre de recevoir mes nouvelles lettres de créance à la première audience diplomatique, ce qui aura lieu, à moins que des ordres contraires de V. M. ne m'en empêchent [1]) . . . 1802 Sept. 3.

78. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 September 6.

Unterredung mit Napoleon. Unterzeichnung des Vertrages wegen Bayern.

. . . [Durch Roux] Je crois essentiel de faire connaître à V. M. les sentiments et les dispositions que le Premier Consul m'a montrés dans l'entretien confidentiel qu'il voulut bien avoir avec moi jeudi passé au soir [2 septembre] . . . Sept. 6.

Le général Bonaparte m'a paru s'être proposé deux objets principaux dans cet entretien. 1° Il m'a développé avec autant de clarté que de précision les principes qui doivent régler désormais les délibérations du cabinet français et qui tendent tous à raffermir et prolonger en Europe et particulièrement sur le continent la paix qu'il a eu la sagesse et le bonheur d'y ramener. Il a relevé lui-même l'extravagance des projets d'un agrandissement ultérieur de la France, le besoin qu'a le gouvernement consulaire de consolider les digues qu'il est sans cesse occupé à élever contre la désorganisation sociale et contre les débordements révolutionnaires par la paix extérieure et le repos intérieur; la nécessité qu'a une administration éclairée et prévoyante de faire tourner au profit de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des arts les ressources pécunières que la guerre absorbe et tarit à la fois; l'engagement tacite que le Premier Consul a pris lui-même envers la France et la postérité d'écarter avec soin les causes des moindres mouvements hostiles par les entreprises dispendieuses de canaux à perfectionner et à ouvrir, de routes à tracer et à réparer, de ports à nettoyer, de villes à embellir, de culte

1) Am ersten Tage des Jahres XI (23. September 1802) überreichte dann Lucchesini dem Ersten Consul seine Creditive, der ihm dabei erklärte: »qu'il était charmé de recevoir de mes mains un nouveau gage de l'amitié qui règne entre la Prusse et la France et qui était si nécessaire à la tranquillité de l'Europe.« (Bericht vom 24. Sept.)

1802 Sept. 6. et d'établissements pieux à doter, d'instruction et d'éducation publique à payer. Si l'on ajoute à ces considérations l'importance que le Premier Consul attache si sagement au rapprochement des esprits aigris par des opinions contraires, à la fusion des différents partis que la révolution a fait éclore, les soins que le gouvernement prend de ramener des principes de morale et des sentiments de véritable patriotisme par de bons exemples et de bonnes lois, tous fruits d'une paix longue et sûre, il sera difficile, ainsi que le général Bonaparte me le faisait remarquer, de l'accuser d'assez d'inconséquence, pour lui attribuer d'autres vues et d'autres intentions que celles d'écarter soigneusement tout sujet de guerre et de raffermir par tous les moyens possibles la paix que les victoires de l'armée française et la sagacité des négociations consulaires ont ramenée sur mer et sur terre.

Après avoir mis cette vérité en évidence, le général Bonaparte m'a exposé avec une égale franchise les moyens qu'il croit les plus propres à obtenir ce résultat de ses soins pour le bonheur de la France et du continent, du moins pour l'espace de douze à quinze ans. Il pose en principe que l'Angleterre ne saurait songer à remuer le continent qu'appuyée de l'Autriche, et que dans l'état actuel des choses l'Autriche seule risquerait de perdre trop, surtout en Italie, pour s'exposer à revoir une troisième fois les Français aux portes de Vienne. Il ne prévoit donc pas pour la France le danger d'une guerre difficile, à moins que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ne l'attaquassent à la fois avec des plans mieux combinés que ceux de la coalition. Avant que V. M. eût absolument abandonné le projet de favoriser le rétablissement du stathoudérat en Hollande — époque qu'il fixe trop près du moment actuel —, le général Bonaparte ne m'a pas caché que le gouvernement français avait gardé beaucoup de méfiance dans la sincérité du cabinet de Berlin. Aujourd'hui V. M. est considérée comme l'ami le plus sincère et le plus respectable de la France; le traité du 23 de mai, l'esprit du plan du 3 de juin, celui des instructions que le citoyen Laforest déploie à Ratisbonne, et la manière dont le gouvernement français se prononce pour l'entière exécution du plan à l'occasion de l'événement de Passau, m'ont été allégués comme des garants irrécusables de l'union intime et du sincère attachement et de la pleine confiance du Premier Consul envers V. M. Connaissant la sagesse de vos vues pacifiques, Sire, et les partageant avec votre cabinet, il envisage dans l'arrangement futur des affaires d'Allemagne un moyen naturel d'en neutraliser la plus grande partie pour les guerres futures entre la maison d'Autriche et la France au sujet de l'Italie. Ce moyen, selon ses idées, consisterait dans un système d'union entre la Prusse, Bade, la Bavière et les maisons de Hesse pour

la défense et la tranquillité de leurs états respectifs. »Mais d'aussi heu- 1802
reux résultats« — poursuivit-il — »viennent rarement se placer eux- Sept. 6.
mêmes au bout du cours ordinaire des événements politiques. La France a eu l'avantage de les provoquer et en a disposé en faveur de la Prusse: c'est à la Prusse elle-même à coopérer pour que la jalousie de la cour de Vienne ne lui enlève ou n'en retarde l'effet. Il ne faut se dissimuler ni les pertes dont le nouveau système la menace, ni les efforts qu'elle fera pour empêcher la Bavière de s'assurer les limites indispensables à sa sûreté. On me jugerait cependant bien mal à Berlin, si l'on craignait que je voulusse provoquer la guerre pour la ville de Passau; mais je connais trop bien le cabinet de Vienne, pour ne pas être sûr que si l'on y apprend l'existence d'un concert formel entre la France et la Prusse, on n'y renonce sans délai au projet formé d'entraver la marche des affaires à la députation et de finir par refuser la ratification impériale, si la pluralité votait pour l'admission du plan des indemnités.«

Alors le général Bonaparte me fit part de ce qu'il se croyait en droit de me faire agréer dans une convention que le ministre Talleyrand devait me proposer de signer le lendemain. Toutes les raisons qu'il m'allégua pour m'y engager, me firent entrevoir les inconvénients plus graves à m'y refuser qu'à y souscrire, même sans l'autorisation de V. M. C'était — daignez, Sire, en croire mon zèle pour votre gloire et le peu de tact que donne l'habitude des affaires — une nécessité réelle de s'abandonner aux insinuations de cet homme extraordinaire. J'eusse bien désiré, et certes, je n'ai rien négligé pour y parvenir, qu'on me laissât le choix des formes et le soin de la rédaction de l'acte qu'il s'agissait de signer, mais le Premier Consul s'étant décidé d'écrire lui-même à V. M. une lettre particulière qui justifiera ce qu'il a exigé de moi [1], il ne me restait d'autre droit que celui de vous réserver les vôtres, Sire, par une déclaration [2] jointe à la note que j'ai dû signer aujourd'hui à la campagne du sieur Talleyrand.

Cependant je ne me dissimule point la délicatesse extrême de ma position et je ne chercherai pas à atténuer l'importance de l'acte que je viens de signer sans autorisation. Mais après avoir examiné dans leurs nombreux rapports les circonstances délicates et imprévues qui en ont inspiré le projet au général Bonaparte, et après avoir mûrement pesé et balancé les inconvénients des deux partis entre lesquels j'étais forcé de me décider sur-le-champ, j'ai cru devoir embrasser celui qui, en conser-

1) Vergl. dies Schreiben (vom 6. September) in der Corresp. de Napoléon Ier, 8, 27.

2) Darin erklärte Lucchesini, daß die von ihm unterzeichneten Verpflichtungen erst durch die Genehmigung des Königs Giltigkeit erhielten.

1802 Sept. 6. vant à V. M. en son entier le droit inaliénable de ne pas ratifier cet acte, lui ménage l'occasion de remplir à la fois l'attente de l'Empire, le désir du Premier Consul, le rôle que Frédéric II légua à Teschen à ses successeurs, et l'espoir que l'électeur de Bavière a conçu dans le puissant appui de la Prusse . . .

79. Preußiſche Ratifikation des Vertrages vom 5. September.[1] Berlin 1802 September 18.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Sept. 18. Nous Frédéric Guillaume . . . savoir faisons à quiconque il appartient: Le Premier Consul de la République Française ayant proposé à notre envoyé auprès de sa personne, le ministre d'État marquis de Lucchesini, de signer avec le ministre des relations extérieures de ladite République et l'envoyé de la cour palatine un acte relatif aux indemnités de cette dernière, et notre dit envoyé, pour déférer à cette demande, ayant signé le 5 de ce mois, conjointement avec les personnes susindiquées, l'acte qui suit: . . .

Nous, observant d'abord sur la première partie de cet acte que c'est en vertu de notre traité particulier de cession et d'indemnités conclu à Paris le 23 mai a. c. que nous tenons celles dont nous avons pris possession et qui nous y sont attribuées en toute souveraineté, et sur le même pied, c'est-à-dire, avec les mêmes droits que le reste de nos états en Allemagne, de sorte que notre adhésion au plan général présenté à la députation n'a eu lieu qu'à la suite et conformément aux principes du susdit traité; considérant de plus que l'acte inséré ci-dessus ne contient d'ailleurs rien qui ne découle de l'accord de principes subsistant sur l'arrangement des indemnités en Allemagne en général et de celles de la maison palatine en particulier entre les deux puissances médiatrices de cet arrangement et nous, et des explications que nous avons eues en conséquence avec elles, de même qu'avec la cour palatine: avons approuvé et ratifié, comme nous approuvons et ratifions par les présentes, sauf l'observation susmentionnée, le susdit acte du 5 de ce mois et les engagements y contenus, comme étant en tous points conformes aux principes arrêtés par la République Française et la cour de Russie, auxquels nous avons accédé, et aux stipulations qui ont eu lieu entr'elles, promettant en conséquence qu'il sera ainsi fidèlement observé[2] . . .

---

1) Der Vertrag ſelbſt iſt gedruckt bei De Clercq 1, 605.

2) Bei Auswechſelung dieſer Ratifikation (5. Okt.) nahm Talleyrand an dem Eingang Anſtoß und zeigte Neigung, in das Protokoll über die Auswechſelung eine Stelle einrücken zu wollen, worin Frankreich die Initiative zu dieſer Convention von ſich ablehnte. Nur der entſchiedene Widerſpruch Lucchesini's brachte ihn davon ab. (Bericht vom 8. Okt.)

80. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1802 September 22.

Concept, corr. und gez. Haugwitz. (Mundum in R. 92.)

Der König hat den Vertrag wegen Bayern ungern ratificirt.

[Durch Roux] Les deux dépêches [1]) dont M. Roux est porteur épuisent à la vérité l'objet important qu'elles contiennent et qui sans doute a dû vous causer, chère Excellence, bien des inquiétudes; c'est là surtout le motif qui m'engage de reprendre la plume pour vous en parler encore et en toute confiance. 1802 Sept. 22.

Il en a vraiment coûté au Roi de ratifier l'acte que vous avez signé. Pourquoi faut-il, a-t-il observé, que je contracte des engagements sur la partie quand sur l'ensemble je suis entré et de mon propre chef dans des engagements qui ne laissaient plus rien à désirer à tous ceux qui comme moi s'intéressent à la cause de la Bavière? S. M. s'est cru en droit, dans le mode qu'on a employé à Paris, de soupçonner un germe de défiance qui lui a beaucoup déplu. Enfin, si effectivement le cabinet des Tuileries n'a pas rendu au nôtre la justice qu'il lui devait, il aura sans doute pour le détromper suffi de la lettre du Roi à l'électeur de Bavière [2]) et de la communication qui en a été faite tant à Paris qu'à Pétersbourg. Cette première impression est passée, et l'acte ratifié, il ne sera plus question du sentiment qu'elle fit éprouver d'abord . . .

81. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 Oktober 8.

Audienz bei Napoleon. Plan eines Neutralitätsbundes der deutschen Mächte.

. . . [Nicht chiffrirt, durch Courier befördert] A l'audience diplomatique d'hier, le Premier Consul me chargea, Sire, de vous témoigner sa sensibilité pour la lettre qu'il venait de recevoir de V. M. [3]), et sa parfaite satisfaction de la teneur de la ratification de la convention du 5 septembre. Comme je n'avais pas voulu qu'il ignorât les motifs de mécontentement que ma conduite vous avait donné, Sire, en cette occasion, il a répété les motifs principaux allégués antérieurement pour prouver la nécessité de l'acte et l'impossibilité d'attendre l'accession de la Russie. Il m'a parlé des affaires de Malte [4]) pour lesquelles la cour de Vienne a Okt. 8.

1) Dieselben enthielten einen ernsten Tadel Lucchesini's wegen der Unterzeichnung des Vertrages vom 5. September, ein Tadel, der hauptsächlich auf die französische Regierung berechnet war.

2) In diesem Schreiben wird das Verfahren Österreichs gemißbilligt und die Einigkeit Frankreichs, Rußlands und Preußens zu Gunsten Bayerns hervorgehoben (30. August).

3) Das Schreiben des Königs hat sich nicht ermitteln lassen.

4) In Ausführung des 10. Artikels des Friedens von Amiens beantragten Frankreich und England damals, daß Preußen die Unabhängigkeit Maltas mit verbürgen möge, wozu man in Berlin sehr wenig geneigt war.

1802 Okt. 8. donné son adhésion et promis sa garantie, et m'a paru très content des dispositions que V. M. a manifestées à cet égard. On attend cependant avec impatience au bureau des relations extérieures la réponse positive du ministère de Berlin à la demande de la garantie de V. M. que les chargés d'affaires de France et d'Angleterre doivent avoir faite en même temps. Le général Bonaparte et son ministre m'ont dit que la cour de Vienne l'avait déjà accordée . . .

A la dernière audience diplomatique, le comte de Beust a présenté au Premier Consul des lettres de créance en qualité de ministre plénipotentiaire de l'électeur archichancelier. Le général Bonaparte lui a dit que les deux puissances médiatrices et surtout la France avaient songé à l'existence honorable et indépendante de l'archichancelier de l'Empire, pour qu'il pût, à son tour, travailler à éviter que le Corps germanique ne prît part à des guerres étrangères à ses intérêts et à sa gloire. L'idée d'un système d'union et de neutralité entre les principales puissances d'Allemagne pour le cas d'une nouvelle guerre entre la France et la cour de Vienne me paraît être entièrement du goût du Premier Consul[1] . . .

82. Talleyrand an Bignon. Paris 23 vendémiaire an XI.

Prusse 231.

Frankreich nimmt sich der Interessen Preußens an und erwartet dafür dankbare Anhänglichkeit.

Okt. 15. . . . Le Premier Consul, qui a été sensible à la conduite franche et assurée du cabinet prussien dans ces dernières circonstances, est entièrement disposé à seconder et appuyer les prétentions de la Prusse auprès de la Députation de l'Empire. Il m'a chargé d'écrire au citoyen Laforest de marcher de concert avec les Prussiens, d'être très bien avec eux et pour eux, et je ne doute pas que la nouvelle rédaction qui sera proposée pour ce qui concerne l'emploi des biens ecclésiastiques médiats situés dans les possessions qui seront données aux princes à indemniser, ne remplisse entièrement les intentions de la Prusse.

1) Zu dem hierauf ergangenen Erlasse heißt es: »Vous dites, et je n'en ai jamais douté, que le Premier Consul tient à l'idée d'un système d'union et de neutralité entre les principales puissances de l'Allemagne, pour le cas d'une nouvelle guerre entre la France et l'Autriche. Comment, avec un tel but, pourrait-il vouloir entraîner la Prusse dans des engagements de garantie pour Malte qui, à la première occasion, ne manqueraient pas de compromettre cette même neutralité? Je ne saurais lui supposer des intentions aussi contradictoires, et de mon côté, j'agirais contradictoirement aussi en voulant allier de pareils engagements avec la susdite association de neutralité, à laquelle je ne demande pas mieux que de concourir.« (18. Okt.)

Les affaires d'Allemagne touchent à leur dénouement, la Prusse va recueillir tous les avantages de ses traités avec nous. Elle n'oubliera pas qu'elle est redevable de ce nouvel accroissement de puissance et de considération à l'intervention de la France et qu'elle est appelée à rester constamment unie avec elle tant pour assurer sa propre influence en Allemagne que pour établir cette balance de pouvoirs qui doit maintenir la tranquillité en Europe ... 1802 Okt. 15.

83. Bericht Lucchesini's. Paris 1802 November 17.

Unterredung mit Talleyrand: Mittheilungen und Vorschläge Frankreichs über Abtretung Eichstedts an den Erzherzog Ferdinand.

... [Durch Courier] Quant à l'objet principal de la juste attente de V. M. sur les termes où en sont les négociations entre la cour de Vienne et le Premier Consul pour l'arrangement définitif des affaires de l'Allemagne, je vais lui rendre compte des deux entretiens que j'ai eus à ce sujet hier et aujourd'hui avec le ministre des relations extérieures. Nov. 17.

Ce ministre ... me dit en propres termes: »Vous savez que la cour de Vienne a fait passer au Premier Consul différentes propositions tendantes à améliorer le lot de l'ex-grand-duc de Toscane ... Le Premier Consul a dû ... attendre que la cour de Vienne, modérant ses prétentions, lui offrît un moyen de songer à satisfaire ses demandes. Mais tant que les choses en restaïent là, ... S. M. le Roi de Prusse en particulier ne devait jamais craindre qu'à son insu, sans son aveu et sans son approbation, le gouvernement français eût voulu prendre des engagements secrets ou formels avec la cour de Vienne sur l'affaire des indemnités, que le Premier Consul a constamment voulu traiter d'accord et de concert tant avec la cour de Russie qu'avec celle de Berlin. Aussitôt que les propositions de la cour de Vienne paraîtront au général Bonaparte de nature à ne point être rejetées, le ministre de S. M. Pr. à Paris«, continua-t-il, »sera le premier à en être instruit, pour qu'il puisse les mettre sous les yeux du Roi son maître. Ce ne sera qu'après l'opinion que le Roi de Prusse en manifestera, que le Premier Consul donnera les mains à un arrangement particulier avec l'Empereur«.

Tel fut le précis de l'entretien que le sieur de Talleyrand avait eu hier avec moi. Il se rendit le soir à Saint-Cloud pour présenter au Premier Consul les dépêches que le chef de brigade Lacuée, arrivé la veille en courrier extraordinaire de Vienne, avait apportées et sur lesquelles ce ministre eut un très long travail avec le général Bonaparte. Aujourd'hui à trois heures, il m'a invité à passer chez lui, et m'y étant rendu sur-le-champ, il m'a dit ce qui suit: »D'après notre entretien d'hier et d'après l'arrivée du citoyen Lacuée avec des dépêches de Vienne, le

1802 Nov. 17. Premier Consul m'a chargé de vous voir et de vous dire en son nom que l'Empereur d'Allemagne lui avait déclaré d'une manière très positive qu'il serait enfin disposé à agréer et ratifier tout le plan des indemnités adopté par la députation de l'Empire et à faire passer en loi tous les changements que le plan amène dans la constitution germanique, s'il pouvait obtenir la création de deux dignités électorales, l'une en faveur de l'archiduc Charles en sa qualité de grand-maître de l'Ordre Teutonique et l'autre pour l'archiduc Ferdinand en dédommagement de son titre de grand-duc de Toscane, laissant toutefois entrevoir qu'on se contentera en dernier ressort de la création de ce dernier électorat; que pour satisfaire d'une manière quelconque aux demandes d'une augmentation d'indemnités pour ce même prince, l'Empereur se bornera à demander l'évêché d'Eichstedt ... Le Premier Consul vous charge«, continua-t-il, »de porter ces idées à la connaissance du Roi, en y ajoutant que ... le général Bonaparte croit qu'il n'y a pas un grand inconvénient à accorder à cette cour une dignité électorale et la possession de l'évêché avec des clauses expresses et péremptoires qui empêcheraient la maison d'Autriche d'y tenir un nombre tant soit peu considérable de troupes, condition que la France imposerait à l'Autriche en égard à la sûreté de la Bavière et à la tranquillité des margraviats prussiens en Franconie ... Cependant le Premier Consul m'ordonne de vous déclarer qu'il suspendra toute résolution, bien plus un engagement formel à cet égard, jusqu'à ce que vous soyez mis dans le cas par les ordres du Roi de lui faire connaître là-dessus les intentions de S. M.« ...

84. J. W. Lombard an Talleyrand. Potsdam 1802 November 25.

Prusse 231. Eigenhändig. gez. Lombard.

Dank für ein Geschenk des Ersten Consuls.

Nov. 25. M. de Lucchesini m'a transmis en votre nom le témoignage de bienveillance que le Premier Consul m'avait destiné [1]). Il y a des hommes qu'il eût rendus fiers: il y en a qu'un motif moins noble eût trouvés sensibles; moi je lui ai dû un moment de véritable bonheur. Appelé tous les jours à lire dans les intentions du Roi, je n'aurais pas le cœur prussien, si je ne l'avais français. Mais, combien je suis heureux des lois que le devoir m'impose et combien je le serais peu, Monsieur, avec mon nom, mon éducation, mes goûts et mes vœux, si eux-mêmes n'étaient un titre à la confiance de mon maître.

---

1) Lombard erhielt 1000 Louisd'or.

Daignez, Monsieur, recevoir avec indulgence de ma bouche aussi le tribut du sentiment que l'Europe vous doit et vous paye. Et si j'ose croire qu'il ne vous en a pas coûté d'être envers M. le marquis de Lucchesini l'interprète des bontés dont le Premier Consul m'honore, veuillez mettre le comble aux vôtres, en l'occupant un moment du moins de ma reconnaissance et de ma vénération . . . 1802 Nov. 25.

85. Erlaß an Lucchesini. Potsdam 1802 November 27.

Concept von J. W. Lombard[1]), gez. Haugwitz.

Annahme der französischen Vorschläge wegen Abtretung von Eichstedt an Erzherzog Ferdinand. Wünsche für eine Entschädigung Bayerns. Rücksicht auf Rußland.

. . . [Durch Courier] Le Premier Consul n'a point trompé mon attente. Malgré le triomphe précoce de la mission impériale à Ratisbonne, je n'ai pas dû mettre en doute la confiance de ce premier magistrat de la République. Les communications dont M. de Talleyrand s'est acquitté envers vous sur les dernières propositions de la cour de Vienne et sur la manière dont on les envisage à Paris, la conséquence et l'amitié avec lesquelles on fait de mon assentiment la condition de l'accueil qu'on ne leur refuse plus enfin, excitent toute ma reconnaissance. En transmettre l'expression sera votre premier devoir. Nov. 27.

Le Premier Consul se rappelle que, plein de l'importance du moment et du besoin de finir, j'avais été bien loin de susciter des obstacles à quelques prétentions formées par l'Autriche au delà du premier plan des médiateurs. Un arrangement qui rassurât sur l'avenir et ne portât pas en lui-même le germe de luttes futures, tel était l'unique objet de mes vœux. Trop blessée dans son amour-propre ou trop combattue dans ses demandes, sans doute la cour de Vienne pouvait, ou, par ses refus, invalider dès à présent celles des autres, ou, par ses moyens, réveiller quelque jour les siennes. J'applaudis donc sans réserve à la sagesse du Premier Consul, qui place la véritable dignité de sa marche dans la solidité de son ouvrage et pense que la paix de l'Empire vaut bien un sacrifice.

Si donc il ne s'agissait que de l'Autriche, toute discussion ultérieure serait superflue, mais c'est l'évêché d'Eichstedt, c'est une des propriétés garanties à la Bavière que la cour de Vienne ambitionne, et il est un double point de vue sous lequel la chose doit s'envisager.

Dans le rapport avec l'Autriche, les inconvénients sont nuls et les

1) Das Concept von Lombard selbst ist nicht mehr vorhanden, wohl aber eine Abschrift desselben von Du Bois.

1802 Nov. 27. avantages palpables. Le Premier Consul voit les choses en grand. Sur une masse de puissance comme celle de cette redoutable maison, en vérité ce faible surcroît n'est pas un objet alarmant. Moi-même, quoique plus intéressé au nouvel ordre de choses par mes provinces de Franconie, je les prévois avec indifférence. Mon premier plan d'indemnisations qui devait me créer une puissance de ce côté-là n'a pu s'exécuter. Depuis, voisin forcé du roi de Bohême, il m'est assez égal de l'être encore du prince souverain d'Eichstedt. Ce sera presque toujours ailleurs qu'en Franconie qu'il faudra défendre ou reconquérir mes margraviats, et pleinement tranquille sur les considérations qui pourraient m'être personnelles, je donne avec le Premier Consul tout mon suffrage au nouveau plan.

Mais dans le rapport avec la Bavière lui aussi aura certainement éprouvé ce que j'éprouve. S'il faut absolument revenir sur des engagements aussi positifs, du moins lui en aura-t-il coûté beaucoup. Voici à cet égard mon opinion.

La convention du 5 septembre existe. Elle n'est pas absolument pour moi ce qu'elle est pour la France. J'ai moins conclu avec l'électeur de Bavière qu'avec les puissances médiatrices. Certainement il n'entrait pas dans la marche de la Prusse de contracter un engagement partiel de cette force et d'un résultat si grave, dans un moment d'orage encore, où rien n'était fait, où personne ne pouvait avec certitude calculer ses besoins et ses relations futures. Mais il était dans sa marche de ne rien négliger pour que ce moment ne fût plus. Rallier autour des médiateurst toutes les opinions, tous les moyens, lui sembla, pour y réussir, l'unique système. Quand telle espérance trompée, quand tel souvenir pénible eût élevé contre le plan des médiateurs le cri de quelqu'intéressé, il fallait finir. L'acte du 5 septembre constata ces principes. J'y reste fidèle aujourd'hui comme alors, je ne vois de terme à l'ordre actuel des choses que sous les auspices des deux puissances. En ne pas contrariant leurs intentions, tout comme en plaçant, il y a deux mois, tout le poids de mes moyens dans la balance des leurs, je n'ai suivi qu'un système.

Mais, je le répète, si je reconnais avec le Premier Consul la nécessité du changement, je la regrette avec lui. C'est ici le lieu de lui transmettre quelques observations, faites, par leur nature et leur but, pour plaire à sa loyauté et pour lui prouver la mienne.

Ce que l'électeur a droit d'attendre des puissances intéressées à son sort, c'est que tout ce qu'il sera possible encore de faire pour diminuer sa perte ou la compenser, elles le fassent en sa faveur. Or semblerait-il au Premier Consul impossible d'en imaginer les moyens? Je vais lui

confier quelques idées, fruit d'une première réflexion, qui sans doute ont besoin d'un examen plus mûr, mais dont je l'invite à s'occuper. 1802 Nov. 27.

Als Entſchädigungen für Bayern empfehlen ſich: 1) die eichſtedt'ſchen Enclaven in den fränkiſchen Markgrafſchaften, 2) Nürnberg und Augsburg; 3) Herabſetzung ſeiner Zahlungen für den Kurfürſt-Erzkanzler; 4) Finanzielle Leiſtungen der Reichsſtädte.

C'est au Premier Consul, ainsi qu'à l'Empereur de Russie, à peser ces idées. Je paie, en les transmettant à Paris, le tribut que je dois au 5 septembre. Du reste, un concert parfait avec les médiateurs reste à mes yeux le premier principe. Je donne mon aveu d'avance aux amendements jugés par eux.

Ne tardez pas un moment à communiquer ma réponse au ministre et, s'il se peut, à m'informer des vues du Premier Consul.

Il est une considération essentielle que je n'ai pas besoin de présenter à sa sagesse. La Russie a pris à la Bavière un intérêt particulier. Le concours de ce puissant empire a été d'un prix majeur pour l'accélération du grand ouvrage, et la sûreté future du nouveau système en fait un besoin. Les vœux les plus purs pour le bien général ont dicté à l'Empereur Alexandre une marche rare et cimenté entre la France et lui une harmonie sans exemple. Le concert des deux ministres à Ratisbonne est un phénomène en politique. Toutes mes espérances pour la tranquillité de l'Europe sont dans la durée de cette union. Il suffirait de la France et de la Prusse, pour ne pas craindre l'issue de la lutte, mais il faut la Russie, pour être sûr qu'on ne la tentera pas. L'aveu d'Alexandre est dans ma conviction la condition essentielle des nouveaux plans. Je me repose sur le Premier Consul du soin de s'en assurer . . .

86. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1802 November 28.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz. (Concept in R. 11, 89 und 89 B.)

Erläuterungen zu dem vorſtehenden Erlaſſe. Perſönliches.

. . . [Durch Courier] J'ai cru qu'il importait de mettre la plus grande célérité dans l'expédition de la réponse à votre intéressante dépêche du 17; mais la hâte même que j'ai mise à la présenter à la signature de S. M. m'oblige à y ajouter quelques observations. Nov. 28.

Le Roi partage vivement avec le Premier Consul le désir de finir les affaires d'Allemagne, et il consent volontiers à l'augmentation du lot du grand-duc de Toscane; mais sa loyauté en souffre qu'il soit question d'agir en contradiction de la convention du 5 septembre, et c'est ce qui l'a engagé à proposer des compensations pour la Maison Palatine . . .

Parmi les objets que nous proposons à titre de dédommagement

1802 Nov. 28. pour la Bavière, se trouve la ville et le territoire de Nuremberg. Je dois à cette occasion, chère Excellence, vous rappeler que parmi nos explications précédentes, il en était une relative à cette ville: »elle sera comprise dans le lot de la Prusse, ou elle restera libre et sa possession ne sera adjugée à personne«. Si maintenant nous-mêmes la proposons pour la Bavière, c'est un sacrifice que nous portons, et je vous laisse le soin, mon cher marquis, de le faire valoir.

Je vous abandonne en général de juger la dépêche que vous recevez ci-jointe d'après vos lumières et d'après les dispositions du Premier Consul que vous connaissez mieux que personne. Vous saisirez l'esprit de la réponse du Roi et vous en ferez l'usage qui vous paraîtra le plus convenable. Il en est parmi les réflexions qu'elle contient qui dans la communication exigeront, à ce que je pense, du ménagement; peut-être en est-il que vous préférerez d'omettre. Jugez, je vous en prie, jugez la chose et agissez ensuite d'après votre propre conviction . . .

Me tromperais-je, chère Excellence, ou serait-il vrai qu'il a pu s'élever dans votre esprit quelque doute sur les sentiments inaltérables d'estime et d'amitié que je vous ai voués? Rendez-moi, je vous supplie, plus de justice et croyez-en là-dessus votre ami plus que tout autre. Votre sensibilité m'honore en me prouvant le prix que vous mettez à mon amitié. Mais ce serait me faire un tort extrême que de penser sérieusement que rien ait pu altérer ma façon de penser à cet égard. La signature de la convention du 5 m'a fait, je l'avoue, éprouver un sentiment pénible par la forme qu'on observa dans cette occasion, et j'ai dû m'en expliquer franchement envers vous; mais il y aurait eu de l'injustice à vous en accuser, et j'en étais très éloigné . . .

[Eigenhändige Nachschrift] J'ai reçu en son temps la boîte que vous m'avez transmise de la part du Premier Consul et la lettre de M. de Talleyrand qui l'accompagnait [1]). Veuillez, cher ami, je vous en prie, vous charger de l'expression de ma reconnaissance près l'auguste chef de la République et témoigner à M. de Talleyrand que c'est par discrétion que je ne lui réponds pas directement. Quant à la somme qui m'est destinée, j'ai chargé M. L'Abbaye de la Société maritime de la toucher . . .

87. J. W. Lombard an Lucchesini. Potsdam 1802 November 28.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Freundschafts-Versicherungen. Persönliche Angelegenheiten.

Nov. 28. Monsieur le Marquis. Que de réflexions vos dernières dépêches font naître! L'homme qui avait signé la convention du 5 septembre, avait

1) Schreiben vom 7. Oktober.

prévu, sinon le mode du changement, du moins tout ce qu'il a d'essentiel. 1802
Daignez croire, Monsieur le Marquis, que vous êtes parfaitement jugé Nov. 28.
partout où vous vous souciez de l'être.

Je me suis chargé moi-même de l'expédition des dépêches qui vous parviennent aujourd'hui; je souhaite que vous en soyez content. Il me semble que le Roi ne pouvait allier davantage et ce qu'il doit aux médiateurs et ce qu'il doit à ses engagements. J'ai veillé sur tous les détails des dépêches de manière qu'il dépendit de V. Exc. d'en abandonner la lecture au ministre.

V. Exc. reçoit, comme elle l'avait souhaité, dans une lettre immédiate du Roi, la permission d'accepter les présents du Premier Consul. Les clameurs élevées de Berlin sont souverainement indécentes; je suis fâché d'en être l'objet, mais ma longue insouciance sur mes intérêts particuliers répond d'avance aux jugements faux, et en vérité, s'il s'agit du travail, je ne crois pas avoir démérité plus que d'autres subalternes. Mais, au nom du Ciel! Monsieur le Marquis, ne mettez pas vos amis les plus sûrs au rang de ceux dont le caprice et l'injustice influent et changent les inclinations. Notre respectable Haugwitz vous est attaché par l'opinion et par le cœur. Je ne parle pas même du présent, quand il s'agit du plus désintéressé de tous les hommes. Il aurait renoncé sans peine à ce qui même lui est offert, et il voit trop qu'il n'a pas tenu à votre amitié de lui en donner d'autres preuves. Tant de gens trouvent un plaisir ignoble à désunir les âmes faites pour s'entendre, que V. Exc. me pardonnera ces assurances, quoique je n'y sois point appelé.

J'ai l'honneur de lui adresser la lettre qu'elle m'a demandée pour M. de Talleyrand.[1]) Si l'on pouvait à cette occasion rappeler mes vœux littéraires, je sais d'avance, Monsieur le Marquis, que je ne le devrai qu'à vous.

Au cas qu'il y eût quelques détails intéressants et étrangers aux dépêches à communiquer ici, à communiquer du moins à moi, sur l'accueil que notre réponse aura reçu, quelques lignes de V. Exc. me seraient d'un intérêt extrême . . .

88. J. W. Lombard an Lucchesini. [1802 December.]

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig. gez. Lombard.

Wünscht Mitglied des französischen Instituts zu werden.

Ne croyez pas, mon respectable instituteur. (car pardonnez-moi de [Dec.]
penser que je ne suis pas sorti sans fruit de votre école), ne croyez pas

1) Vergl. Urk. No. 84.

1802 [Dec.] que la vanité seule me dicte mes persécutions. L'idée d'être nommé membre honoraire de l'Institut tient à des plans réels et qui pourront tout pour mon bonheur. Daignez me dire s'il est des démarches qui m'y conduiraient ou si je dois sans retour abandonner cette espérance. Je sais d'avance qu'il n'aura pas tenu à vos soins. Mais une ligne de votre main me consolerait.

Avez-vous daigné rendre ma lettre à M. de Talleyrand? . . .

1803.

89. Bignon an Talleyrand. Berlin 2 pluviôse an XI.

Prusse 231.

Haugwitz hält fest an dem Gedanken einer Allianz mit Rußland und Frankreich.

. . . Assuré des dispositions de la Russie, M. le comte de Haugwitz ne renonce point à l'idée d'un système fédératif établi sur l'intimité des trois gouvernements dont le concours, après avoir réglé le sort d'une grande partie des états de l'Europe, est si important pour donner à l'ordre de choses actuel de la permanence et de la durée. Pour ce qui concerne la Prusse, ses relations avec la France, relations que, selon l'expression de ce ministre d'État, la nature a fondées, qui doivent prévaloir en toutes circonstances et décider de sa politique, lui deviennent chaque jour plus précieuses par la consolidation du gouvernement de la République et surtout par la sagesse profonde de l'homme qui gouverne. L'intérêt direct de la cour de Berlin se lie à la bonne intelligence de Pétersbourg et Paris, et cette cour ne négligera rien de ce qui peut contribuer à en resserer les nœuds . . . 1803 Jan. 22.

90. Bignon an Talleyrand. Berlin 9 pluviôse an XI.

Prusse 231.

Lombard.

. . . La considération dont jouit M. Lombard va toujours croissant. L'académie vient de le nommer à l'une des places vacantes dans son sein. Il m'a dit que le Roi lui en avait donné lui-même la nouvelle de la manière la plus obligeante. Lorsqu'il s'est présenté pour son travail ordinaire, le Roi l'a accueilli par des félicitations gracieuses en lui disant: »Eh bien, M. Lombard, vous allez de dignité en dignité; où donc cela s'arrêtera-t-il?« Puis il ajouta: »J'ai confirmé ce choix avec plaisir.« Je vous ai déjà parlé, citoyen ministre, de petits dîners littéraires, établis entre M. Lombard et moi. C'était hier le jour de M. Lombard, Jan. 29.

1803 Jan. 29. mais au lieu de notre cercle très borné, il y avait grande société et entre autres MM. de Haugwitz et d'Alopéus [1] . . .

91. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 März 12.

Eröffnungen Talleyrand's über das Zerwürfniß mit England. Sendung Duroc's nach Berlin.

März 12. [Durch Courier] Si les neiges et les inondations du Rhin n'opposent pas trop d'obstacles à la diligence du courrier que je charge de cette très humble dépêche, V. M. pourra être instruite à temps du motif de l'envoi du général Duroc, gouverneur du palais du gouvernement, en mission extraordinaire envers elle.

Hier matin un courrier français apporta ici de Londres en 60 heures le message remarquable, très humblement ci-joint en traduction [2], que S. M. Britannique vient d'adresser à la Chambre des Communes. Le ministre des relations extérieures, à la suite de cette nouvelle, resta plusieurs heures en conférence secrète chez le Premier Consul. A l'issue de cette conférence (six heures et demie du soir) le sieur de Talleyrand vint dîner chez moi où se trouvait pour la première fois l'ambassadeur d'Angleterre. Après le repas, le ministre des relations extérieures dit à ceux de la guerre et de la marine qui étaient du dîner, de rentrer chez eux où des ordres pressants du Premier Consul les attendaient tous deux. Ensuite il demanda à entrer dans un cabinet avec lord Whitworth: il eut avec lui un entretien dont l'ambassadeur ne put entièrement cacher l'impression sur sa figure. Lorsque la plupart des convives se fut écoulée, il m'engagea à entrer avec lui dans le même cabinet, me donna lecture et me remit copie du message du Roi d'Angleterre et y ajouta ce que je vais rendre à V. M. avec le plus de précision que possible d'après ses propres expressions.

Il me dit que le Premier Consul l'avait chargé de me faire part de la situation où ce message venait de le placer vis-à-vis de l'Angleterre, et de me manifester avec pleine confiance les déterminations auxquelles il s'était décidé, et les mesures qu'il allait prendre pour pouvoir les exécuter. Il me fit connaître que l'Angleterre, pressée par la France d'évacuer l'île de Malte, et ne voulant pas le faire, prétextait tantôt des

---

1) Am 15. Februar schreibt Bignon: »Il devient chaque jour plus évident que M. Lombard cherche à étendre sa considération et à devenir aussi une puissance. Il y a deux ou trois jours, me trouvant avec lui et le questionnant sur sa santé, il me répondit du ton d'un homme bien aise de faire connaître l'emploi de son temps: »Comment n'être pas fatigué? Toute la matinée chez le Roi, et ensuite autant chez M. le comte de Haugwitz.«

2) Vergl. Thiers, 4, 232.

craintes exagérées sur des projets hostiles de la France contre l'Orient, 1803
tantôt et avec plus d'obstination des soupçons sur des plans de réoccu- März 12.
pation de l'Égypte; que les armements combinés avec la République batave pour la Louisiane avaient servi à la faction guerrière du cabinet de Saint-James de nouveau motif pour exciter la méfiance du Roi, exaspérer la nation et engager la Chambre des Communes par des mesures provocatrices de préparatifs hostiles de part et d'autre dans une nouvelle guerre ... Le ministre m'a chargé de vous assurer, Sire, par un rapport extraordinaire que le général Bonaparte ne vous laisserait jamais ignorer aucune de ses déterminations politiques ou militaires; qu'à cet effet il s'empressait de vous prévenir que si les Anglais augmentaient leurs forces de terre ou de mer, il [en] assemblerait à son tour entre Calais et Boulogne, il en réunirait d'autres le long des côtes opposées à l'Angleterre, il ferait entrer 20 000 hommes de plus en Hollande et formerait un camp d'observation dans la Frise contre le pays de Hanovre ...

Voilà, Sire, la communication importante que je suis chargé de vous faire passer par courrier. Le général Duroc, envoyé auprès de V. M.. lui fera selon toutes les apparences des ouvertures plus pressantes encore pour le cas d'une nouvelle rupture avec l'Angleterre. Je crois cependant que si votre haute sagesse, Sire, pouvait inspirer à la cour de Londres des sentiments conciliants, on aimerait ici à prolonger l'état de paix, qui est nécessaire au perfectionnement des vues administratives du général Bonaparte ...

92. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 März 14.

Napoleon und Lord Whitworth.

[Nicht chiffrirt] L'ambassadeur d'Angleterre étant hier aux Tuileries März 14.
avec nous, le Premier Consul lui dit avec autant de modération que de dignité qu'il venait de s'élever entre les deux nations un petit orage, qu'il ne l'avait point provoqué, pouvant l'assurer qu'il n'y avait dans les ports de France et de la Hollande que les vaisseaux nécessaires aux deux expéditions de la Louisiane et des Indes orientales. Il ajouta que s'étant battu pendant 15 ans, il serait prêt à se battre encore 15 autres années, si on l'y forçait.

Lord Whitworth témoigna à ce chef du gouvernement français le désir et l'espoir de conjurer l'orage. Le comte de Markow qui était présent à cet entretien, exprima les mêmes sentiments auxquels le général Bonaparte s'est borné de répondre que ce n'est point par des menaces et des préparatifs hostiles que l'on obtient aisément ces résultats ...

[Chiffrirt] L'accent et les expressions de la conversation d'hier

1803 März 14. manifestent dans le Premier Consul un sentiment intérieur qui lui faisait supposer la guerre inévitable. L'ambassadeur d'Angleterre a fait aux propos du Premier Consul des réponses mesurées dans un ton de douceur et de — — qui ont été généralement approuvés [1]) . . .

93. Talleyrand an Bignon. Paris 25 ventôse an XI.

Prusse 231.

Anrede Napoleon's an Lord Whitworth.

März 16. Citoyen. Le Premier Consul a été profondément affecté de voir qu'à la face de l'Europe, on ait cherché à jeter des doutes sur sa bonne foi, et que, dans un acte public, le gouvernement anglais ait exprimé le soupçon qu'au milieu de la paix le Premier Consul s'occupât d'une expédition de guerre. Cet outrage à sa loyauté est entré vivement dans son cœur: et dimanche [13 mars], au cercle de Mme Bonaparte, il a saisi l'occasion d'exprimer sa juste indignation devant une assemblée faite pour donner de l'éclat à ses paroles. Je dois vous rendre un compte exact de ce qui a été dit par le Premier Consul, afin qu'on n'en fasse point à Berlin un rapport peu fidèle.

Le Premier Consul passant près de lord Whitworth, qui se trouvait à côté de M. de Markow, lui a dit ces propres mots: »nous nous sommes battus quinze ans. Il paraîtrait qu'il se forme un orage à Londres. Est-ce que le roi d'Angleterre veut que nous nous battions encore quinze autres années? Dans son message, le roi a dit que la France préparait des expéditions offensives; il a été trompé par les comptes qui lui ont été rendus, car il n'y a pas dans les ports de France un seul bâtiment armé. Le seul armement qui se fasse aujourd'hui est dans les ports de Hollande; et tout le monde sait, depuis quatre mois, qu'il est destiné pour la Louisiane. Tous les bâtiments français dont nous pouvons faire quelque usage ont été expédiés pour Saint-Domingue. Le roi d'Angleterre a dit qu'il existait des différends entre les deux cabinets: je n'en connais aucun. Il est bien vrai que le traité d'Amiens n'est pas encore totalement exécuté; mais ce serait faire injure à la loyauté anglaise que de croire que, parce que les évacuations n'ont pas été faites au terme de 3 mois stipulé par le traité, elle croit avoir acquis le droit de ne le plus faire. Aurait-on eu l'intention, par un armement, d'effrayer le peuple français? on peut le tuer, mais l'intimider, jamais«.

---

1) Am 17. März fügt Lucchesini über diese Scene noch hinzu: »Le Premier Consul s'était fait suivre de presque tous ses adjudants et des chefs de sa — —. Ses traits étaient extrêmement émus, surtout lorsqu'il finit par ces mots décisifs: ou l'évacuation de Malte ou la guerre.«

Quelques moments après, le Premier Consul revenant près de M. de Markow et seul près de lui, lui a dit à mi-voix que la discussion était relative à Malte; que le ministère britannique voulait garder cette île pendant sept ans; qu'il ne fallait pas signer de traité lorsqu'on ne voulait pas les exécuter. 1803 März 16.

A la fin du cercle, lord Whitworth s'étant trouvé près de la porte, le Premier Consul lui a dit: »Mme la duchesse de Dorset[1]) a passé la mauvaise saison à Paris, je fais des vœux ardents pour qu'elle y passe la bonne; mais s'il est vrai que nous devions faire la guerre, la responsabilité en sera tout entière, aux yeux de Dieu et des hommes, à ceux qui nient leur propre signature et qui refusent d'exécuter les traités«.

Telle a été mot pour mot la conversation du Premier Consul . . .

Je vous répète que toute démarche de la cour de Berlin qui aura pour objet d'amortir cette chaleur et de consolider le repos de l'Europe, sera agréable au Premier Consul, qui est décidé à ne rien épargner pour conserver la paix. Mais il est des choses qu'on ne peut pas faire, parce qu'elles répugnent à l'honneur, et de ce nombre serait une transaction par rapport à Malte, et qui laisserait cette place, pour un temps quelconque, aux mains de l'Angleterre.

P. S. Ne faites aucune communication par écrit sur tout ce qui fait l'objet de cettre lettre.

94. Duroc. Compte de ma mission à Berlin. Ventôse et germinal an XI.

Paris, Archives nationales AF, IV. 1690. Eigenhändig, gez. Le général Duroc.

Parti de Paris, samedi 21 ventôse [12 mars], j'arrive à Berlin le dimanche 29 au matin, malgré plusieurs accidents et les mauvais chemins. Le courrier envoyé par M. de Lucchesini et qui a annoncé mon arrivée, ne m'a précédé que de quelques heures. März 20—27.

Je rends le même jour une visite à M. de Haugwitz; je lui annonce que j'ai une lettre[2]) du Premier Consul à remettre au Roi et je le prie de m'obtenir une audience. Du reste j'évite de parler de l'objet de mon voyage. Je me contente de lui dire que mon séjour à Berlin doit être très court. La conversation dure une demi-heure sur des choses indifférentes.

Le chargé d'affaires de la République qui a reçu aussi l'avis de mon arrivée n'est pas instruit du véritable motif de mon voyage, je ne lui apprends rien.

1) Die Gemahlin des britischen Botschafters.

2) Schreiben Napoleon's vom 11. März, Correspondance 8, 237.

1803 März 20—27. Dans la soirée, je me rends à un cercle où je vois plusieurs personnes de distinction et les membres du corps diplomatique. Mon arrivée est déjà connue de Berlin, elle y fait sensation, chacun en explique le motif. Suivant les uns, elle est relative aux nouvelles difficultés de l'Empereur pour la ratification du conclusum de la Diète; les autres disent qu'un arrangement a été signé le 10 mars entre M. de Talleyrand et lord Whitworth; la gazette d'Altona donne connaissance du dernier message du Roi d'Angleterre au Parlement.

Le 30, M. de Haugwitz m'écrit qu'il a informé le Roi de mon arrivée et de la commission dont je suis chargé de la part du Premier Consul. Il m'invite à passer chez lui pour me faire connaître l'intention de S. M. Je me rends chez M. de Haugwitz. Il m'annonce que le Roi me recevra le lendemain dans la matinée. Il me parle des lettres qu'il a reçues par le courrier de Paris. Il m'apprend les nouvelles arrivées par la poste d'Angleterre, me donne quelques détails sur les débats du Parlement au sujet du dernier message du Roi. J'entre vis-à-vis de lui dans des explications sur la conduite du cabinet de Londres, touchant l'exécution du traité d'Amiens; il est très étonné d'apprendre qu'il veuille garder garnison dans Malte. Je lui annonce que malgré le désir que le Premier Consul a de conserver la paix, il est bien résolu à recommencer plutôt une guerre terrible que de souffrir cet affront et de poursuivre les Anglais partout où ils sont établis; qu'il ne peut pas croire cependant que le cabinet britannique veuille la guerre, mais qu'il est tiraillé continuellement par quantité de partis, tandis qu'en France il n'y a qu'un seul parti et une seule volonté.

M. de Haugwitz approuve la juste indignation du Premier Consul, il convient de tous ses motifs, me paraît bien disposé, pense que toujours la Prusse doit s'attacher à la France. Il convient avec moi que les motifs donnés dans le message ne sont que des prétextes pour armer et que par les nouvelles venues de Londres, on sait que les subsides ont été accordés, que déjà on a mis la presse, que les milices ont ordre de se tenir prêtes. Enfin tous ces préparatifs annoncent des dispositions pour la guerre. La conversation dure une heure, il me remet au lendemain après qu'il aura eu connaissance de la lettre que le Premier Consul écrit à S. M. Du reste M. de Haugwitz n'a aucune nouvelle officielle de Londres. Il ne pense pas qu'il ait été faite aucune communication à M. de Jacobi. Il y a plutôt du froid entre les deux cabinets. Depuis 5 mois que M. de Jackson est à Berlin, il n'a eu qu'une simple explication avec le ministère prussien au sujet de l'échange qu'il proposait de l'évêché d'Osnabrück contre la principauté de Hildesheim et qui a été refusé.

Dans la même journée, je fais une visite aux membres du corps

diplomatique et aux personnes de distinction qui sont à Berlin. A la bourse on annonce la prochaine rupture entre la France et l'Angleterre. 1803 März 20—27.

Le 1er germinal [22 mars], dans la matinée, je me rends chez le Roi. Je lui remets la lettre du Premier Consul; je lui dis que le Premier Consul a bien voulu me charger de lui donner toutes les explications qu'il pourrait désirer sur son objet. Je lui parle du message du Roi d'Angleterre à son Parlement, du prétexte dont il se sert pour obtenir par des armements ce qu'il ne peut pas avoir par la justice et les traités, de la scrupuleuse exactitude avec laquelle le Premier Consul a fait exécuter le traité d'Amiens, des retards et des prétextes dont l'Angleterre s'est servie pour ne pas évacuer Malte et de l'intention où elle est enfin d'y garder garnison pendant 7 ans, de l'indignation qu'une pareille conduite a dû causer au Premier Consul. Le Roi m'a paru la partager. Je lui ajoute que le Premier Consul désire conserver la paix, mais qu'il est résolu à recommencer plutôt la guerre que de souffrir cet affront; que les suites de cette guerre sont incalculables; que l'expédition de la Louisiane préparée dans les ports de la Hollande ne partirait pas, et qu'au contraire il y ferait entrer 30 mille hommes, si les Anglais continuaient leurs armements, et qu'enfin il était résolu à envahir le Hanovre; que le Hanovre étant voisin des états de S. M., il n'avait pas voulu le faire, il n'avait pas même voulu le menacer sans s'être franchement expliqué avec elle; que n'ayant pas de ministre à Berlin, il avait bien voulu faire choix de moi pour remplir cette mission près de S. M. Le Roi est entré dans tous les motifs du Premier Consul. Il m'a parlé de sa reconnaissance pour lui, pour tout ce qu'il a fait pour la Prusse. Il me promet de s'occuper de suite et de me donner réponse sur l'objet de mon voyage; qu'il espère encore que ces affaires s'accommoderont et que la guerre ne recommencera pas.

Le même jour, j'ai une conférence avec M. de Haugwitz. Le Roi lui a communiqué la lettre du Premier Consul et l'a chargé d'entrer en explication avec moi. La lettre du Premier Consul lui fait croire que mon séjour à Berlin ne sera pas si court. Je lui réponds que mes instructions portent d'y rester 6 ou 7 jours au plus et que ne devant pas envoyer de courrier à Paris, je dois me presser d'aller rendre compte de ma mission au Premier Consul. Il me dit que le Premier Consul ne doit pas douter des intentions de S. M. à l'égard de la France, et que, s'il peut être sûr du Roi, il peut l'être aussi de son ministère; que jamais la Prusse ne se rangera du côté de l'Angleterre; que le Roi désire la continuation de la paix et voudrait pouvoir y contribuer; mais qu'il me prie de lui dire avec franchise quelles sont les intentions du Premier Consul et s'il approuverait les démarches que le Roi ferait en faveur de la paix.

1803 März 20—27. A la manière avec laquelle il me fait cette demande, je crois deviner qu'il pense que le Premier Consul désire lui-même recommencer la guerre. Je lui réponds que le Premier Consul veut conserver la paix: mais qu'il ne peut pas souffrir la plus petite chose déshonorante pour la nation française ou contraire au traité qu'il a conclu; qu'il se plaît encore à croire que l'Angleterre n'en viendra aux extrémités de faire la guerre: mais que si pour l'honneur ou l'intérêt de la France il y est forcé, il en fera plutôt une terrible; qu'il s'en rapporte entièrement à S. M. sur les démarches qu'elle voudra faire vis-à-vis de l'Angleterre dans cette circonstance; qu'on peut cependant faire représenter au cabinet britannique le danger auquel sa conduite expose l'Angleterre; que la Prusse peut parler comme grande puissance; qu'à la vérité elle n'a pas accédé au traité d'Amiens pour la garantie de l'indépendance de Malte, mais qu'il en connaît les motifs. M. de Haugwitz me dit que le principal motif du refus que la Prusse a fait d'accéder, c'est que la proposition lui en avait été faite par l'Angleterre, avec laquelle elle n'était entrée en aucune explication, que dans cet empressement du cabinet britannique, celui de Berlin avait cru voir le motif particulier, en cas de rupture, de faire ranger la Prusse de son côté; mais qu'actuellement, si S. M. croyait que cela convînt au Premier Consul, elle accéderait à cette garantie, et qu'au préalable elle exigerait que l'Angleterre fît sortir ses troupes de Malte; que ces démarches, elle les ferait faire à Londres par son ministre, et qu'elle pourrait engager S. M. l'Empereur de Russie à faire la même chose. Cette conversation a duré longtemps encore. J'ai donné à M. de Haugwitz toutes les explications qui dépendaient de moi et qui étaient conformes à mes instructions, et j'ai été d'autant plus persuadé des bonnes dispositions du Roi et de son ministre.

M. de Haugwitz pense que la crainte de voir envahir le Hanovre appartenant au roi d'Angleterre empêchera son ministère de lui proposer la guerre si contraire à son intérêt particulier; que le Roi d'Angleterre veut personnellement la continuation de la paix. Il compte aussi pour beaucoup, en cas de rupture, sur la ferme résolution du Roi de Prusse de tenir aux principes de la neutralité maritime comme n'ayant pas accédé au traité de Pétersbourg; que cette considération peut aussi arrêter le ministère anglais.

Le 4, j'ai l'honneur de dîner chez le Roi. Après le dîner, j'ai un entretien particulier avec S. M. Elle me dit que le lendemain ou le surlendemain elle me remettra sa réponse pour le Premier Consul; qu'elle ne doute pas qu'il n'en soit satisfait; qu'elle me charge de lui donner l'assurance de ses sentiments pour lui; que malgré les nouvelles qu'elle a reçues, elle espère que la lutte ne recommencera pas; que les Anglais

ont voulu en agir ainsi pour intimider; qu'ils devaient savoir pourtant que le Premier Consul n'était pas un homme qui se laissât intimider; que la France ne craignait aucun de ses voisins: que si la guerre recommençait, les Anglais devaient craindre la réussite d'une descente; qu'ils avaient dû apprendre que le Premier Consul était venu à bout de tout ce qu'il avait voulu entreprendre. Puis ensuite, à l'occasion des scélérats arrêtés dernièrement à Pont-Audemer et des émigrés pensionnés qui sont encore à Londres, le Roi ajoute qu'il fait des vœux particuliers pour la conservation personnelle du Premier Consul; que toute l'Europe lui doit sa tranquillité et que toute l'Europe y est intéressée. 1803 März 20—27.

Le même jour, dans la soirée, je vais chez M. de Haugwitz. Il me dit que d'après mon désir, le Roi, pour ne pas prolonger mon séjour à Berlin, me fera remettre le lendemain sa réponse pour le Premier Consul; qu'il l'avait chargé d'entrer à son sujet dans des explications vis-à-vis de moi. En conséquence, il m'annonce que S. M., d'après ce que je lui ai dit et d'après ce que le Premier Consul lui a écrit, va faire des démarches vis-à-vis de l'Angleterre: qu'il a déjà reçu des instructions pour expédier un courrier à M. de Jacobi. Après m'avoir rappelé quels ont été les motifs qui ont empêché le Roi de donner jusqu'à présent son accession au traité d'Amiens pour l'indépendance de Malte, il me dit que S. M. accédait dès à présent à ce traité; que M. de Jacobi recevrait l'ordre de le signifier au cabinet britannique et d'exiger que les troupes anglaises évacuassent l'île de Malte; que M. de Jacobi recevrait également l'ordre de déclarer aux ministres du roi d'Angleterre que dans le cas malheureux d'une rupture entre la France et l'Angleterre, S. M. était fermement résolue à faire respecter dans toute leur intégrité les principes de la neutralité maritime tels qu'ils ont été établis en 1781. A cette occasion, M. de Haugwitz a voulu me faire sentir combien le commerce de la Prusse avec la France était actif dans ce moment et combien aussi il serait avantageux pour celle-ci en cas de guerre de le continuer toujours sur le même pied; que dans cette saison toutes les richesses des états de la Prusse étaient embarquées et prêtes à partir, et que, pour obliger l'Angleterre à respecter son pavillon, elle avait besoin d'être dans la situation de pouvoir menacer le Hanovre; que c'était le seul moyen que pouvait avoir le Roi d'atteindre les Anglais et de les forcer à user de ménagement envers lui; qu'au contraire il nous restait d'autres moyens de frapper l'Angleterre.

Il me dit aussi que, par un des articles du traité pour l'arrangement de l'Empire d'Allemagne, le Premier Consul a voulu conserver des villes libres et anséatiques et qu'en cas de guerre elles jouissent de la neutralité; que dès que nous occuperions le Hanovre, les villes de Hambourg et

1803 März 20—27. de Brême seraient bloquées et traitées en ennemies par les Anglais; que c'était aussi principalement dans ces deux ports que se trouvait la plus grande partie des vaisseaux prussiens.

M. de Haugwitz me demande aussi s'il ne me semble pas utile que S. M. prévienne de ceci l'Empereur de Russie, et m'observe que M. de Worontzow, ministre russe à Londres, est dévoué aux Anglais; qu'en Angleterre on a l'air de compter sur l'appui de la Russie; que les Anglais peuvent avoir des partisans dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, mais que l'Empereur ne se rangera jamais de leur côté; que depuis le voyage de Memel les liens d'estime réciproque que l'Empereur Alexandre et le Roi de Prusse ont l'un pour l'autre se resserrent tous les jours davantage; que lui, M. de Haugwitz, sait par le Roi lui-même que l'Empereur de Russie dans l'entrevue de Memel lui a montré un grand fond d'estime pour le Premier Consul.

Je n'ai pu que réitérer à M. de Haugwitz tout ce que je lui avais dit, lui assurer que je rendrais exactement compte au Premier Consul des explications de S. M. et qu'il verrait avec plaisir les démarches qu'elle allait faire. Je lui observe aussi que malgré cela il est possible que les Anglais persistent à garder Malte et que dès lors la guerre recommencera. M. de Haugwitz me donne l'assurance que quelles qu'en soient les chances, la Prusse se conduira vis-à-vis de la France en alliée fidèle; que l'on avait cru longtemps et que quelques personnes voulaient croire encore qu'il n'était pas possible qu'une monarchie puisse sympathiser avec une république; que pour la Prusse, la forme du gouvernement établi à présent en France est préférable à l'ancien.

Le dimanche, 6 germinal, M. de Haugwitz me remet la lettre du Roi pour le Premier Consul et m'annonce que son courrier pour Londres sera prêt et partira le lendemain matin. Dans la même journée, je me mets en route pour revenir à Paris.

95. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. [1803 März 25?]

R. 11. 93. Abschrift von Lombard's Hand, der Schluß von Haugwitz.

Hofft den Frieden erhalten zu sehen.

[März 25?] Grand et cher ami. Le général Duroc m'a remis votre lettre et m'a entretenu plus en détail de son contenu. Je ne nous cacherai pas l'impression pénible qu'elle m'a laissée. Nous touchions au port et quelle cause nous en éloigne! Je suis bien loin d'excuser les procédés de l'Angleterre, tels que votre lettre me les apprend. J'approuve moins encore la provocation gratuite qui gît toujours dans des armements sans objet déterminé. Je sens donc vivement l'effet qu'ont dû produire à Paris les nouvelles venues de Londres. Cependant, je l'espère, avec la ferme

volonté de conjurer l'orage, vous y réussirez encore. Je serais heureux 1803
d'y avoir concouru et le général Duroc en emporte d'ici la conviction. Il [März 25?]
me paraît impossible que nos soins réunis, joints à tant de souvenirs, n'obtiennent pas à Londres un résultat qui nous rassure. Je vous communiquerai successivement celui des ordres que j'ai fait expédier à mon ministre en Angleterre. Le double intérêt que j'y prends, comme ami de la France et comme souverain d'une monarchie dont toute guerre maritime menace éminemment la prospérité, va me faire attendre avec une impatience bien juste les témoignages précieux de confiance auxquels votre lettre me prépare encore.

Quant à l'autre objet qu'elle touche, comme il est subordonné à la question de la paix ou de la guerre, comme pour décider celle-ci j'attends tout de votre caractère, du prix que vous attachez à votre propre ouvrage, et du calme que donne l'habitude de la victoire, je ne me permets pas à cet égard de sollicitudes. Je suis bien loin d'avoir épuisé dans mes communications tout ce que la matière fournit d'observations graves. J'ai éprouvé une espèce de satisfaction à ne saisir que les points de vue qui offrent un intérêt commun à la France et à la Prusse; mais l'ami de cette dernière ne verrait pas avec indifférence des avantages précaires ou nuls achetés par des sacrifices qui retomberaient tous sur elle.

Je ne vous entretiendrai jamais qu'avec le plus vif intérêt de tout ce qui concerne la République et qu'avec une entière confiance des intérêts de ma monarchie; je le dois aux sentiments parfaits d'estime et d'amitié avec lesquels je suis ...

96. Ostensibler Erlaß an Lucchesini.[1] Berlin 1803 März 25.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Preußen ist bereit, die Unabhängigkeit Maltas zu verbürgen. Vorstellungen gegen die beabsichtigte Besetzung Hannovers. Unterhandlung mit England.

... [Durch Courier] Verhandlung mit Duroc. Il est superflu de dire März 25.
combien profondément je déplorerais la funeste perspective d'une nouvelle guerre maritime et combien sont ardents les vœux que je forme pour qu'il y ait moyen de la prévenir encore. J'aime à me livrer à cet espoir ... Aussi ne demanderai-je pas mieux que de pouvoir contribuer à cette heureuse issue et j'y consacrerai volontiers tous les soins, toute l'activité qui pourront dépendre de moi.

Dans ce but je commence d'abord par m'expliquer au sujet de Malte. L'Empereur de Russie ayant consenti à garantir l'indépendance de

1) Ein vertraulicher Erlaß vom gleichen Tage bekräftigt nur den Inhalt des ostensiblen.

1803 März 25. l'Ordre et la neutralité de l'île sous les modifications par lui indiquées, et le Premier Consul venant de me faire connaître que pour lever toute difficulté, il y avait adhéré de la part de la France, je ne trouve dès ce moment plus de motif de ne pas me charger de même de la co-garantie à laquelle je suis appelé. Il m'est doux de me rendre aux vœux que le Premier Consul m'a exprimés sur ce sujet, et je n'hésite pas de déclarer ici mon acquiescement à cette co-garantie et à l'article du traité d'Amiens qui la concerne, sous les modifications proposées par le cabinet de Pétersbourg. Je vais aussi m'en ouvrir tout de suite envers la cour de Londres dans le sens que le Premier Consul paraît désirer. Man wird die Erwartung hinzufügen, daß England Malta räumen werde.

Je me féliciterai, si cette démarche remplit le but que je me propose. Il reste cependant à prévoir la possibilité du cas malheureux où la guerre aurait lieu malgré tout ce que le désir de conserver la paix en Europe pourrait dicter pour épuiser les moyens de conciliation et d'arrangement. Dans cette fâcheuse supposition, il s'agit essentiellement de prendre en considération ce que le Premier Consul m'a fait connaître au sujet du pays de Hanovre ...

Le pays de Hanovre occupé par des troupes françaises, nul doute que l'Angleterre considérant les ports de l'Elbe et du Weser, vu leur situation locale, comme mis sous la dépendance de la France, ne prenne incontinent le parti de les soumettre à un blocus sévère et de ruiner ou d'annuler par là même tout le commerce du Nord qui se fait par cette voie. Les villes de Hambourg et de Brême auxquelles le § 27 du recès définitif de la députation sur les indemnités germaniques assure, de même qu'aux autres villes libres, la neutralité la plus absolue, même pour le cas d'une guerre d'Empire, se verraient aussitôt replongées dans toutes les calamités auxquelles on a voulu les soustraire ... La façon de penser élevée du Premier Consul m'est garante qu'il lui suffira de considérer la chose sous ce point de vue, pour se désister d'une mesure qui renverserait ou rendrait illusoire, presqu'au moment de son existence, cette même stipulation bienfaisante de neutralité qu'il a été le premier à mettre en avant et à soutenir.

A ces considérations s'en joint une autre qui semble regarder plus particulièrement la Prusse, mais qui n'en est pas moins du plus grand intérêt pour la France et les puissances faisant cause commune avec elle.

Du moment où le pays de Hanovre, le seul objet qui puisse me répondre des procédés de l'Angleterre, sera au pouvoir des troupes françaises, cette puissance n'ayant plus aucun motif de ménager le pavillon prussien, ne permettra le passage du Canal à aucun vaisseau venant de la Baltique qui ne serait pas destiné à faire le commerce avec elle, et

les sujets prussiens seront ainsi forcés de couper eux-mêmes le fil de leurs relations mercantiles avec les autres nations. Tout le commerce du Nord doit dès lors prendre une nouvelle direction, et une fois livré exclusivement entre les mains des Anglais, pour peu qu'il y reste, il est à croire qu'il ne retrouvera pas de longtemps ses anciennes routes. Durant toute la guerre au moins, la France et ses alliés seront privés du débouché que leur offrent, au moyen du pavillon neutre et de la position intermédiaire de la Prusse, les ports de Hambourg et de Brême et ceux de la mer Baltique, pour fournir au Nord de l'Europe leurs riches et nombreuses productions. La Grande-Bretagne, au contraire, débarrassée de tout frein, aura l'avantage de populariser de plus en plus la guerre, en fournissant à l'avidité de ses armateurs et de ses commerçants l'appât de nombreuses captures et de nouvelles spéculations lucratives. 1803 März 25.

Pour parer aux grands inconvénients qu'on vient d'exposer, il ne reste que de s'abstenir de la mesure qui les ferait naître. Mais d'un autre côté, il est sans doute essentiel de s'assurer autant que possible dès à présent de cette même liberté de commerce que nous désirons de conserver. Mon intention est en conséquence d'entrer tout de suite et à l'occasion de la démarche susmentionnée en explication sur ce sujet avec la cour de Londres, de lui remontrer mes droits relatifs à la neutralité de mon pavillon, et de lui demander, à mon égard, l'observation des principes de la neutralité maritime, tels qu'ils furent proclamés en 1781 pour la liberté du commerce et de la navigation. Je crois pouvoir me flatter que cette ouverture franche et sérieuse ajoutera un nouveau motif à ceux qui pourront d'ailleurs l'engager au maintien de la paix, puisqu'en cas de rupture, l'observation de ces principes la priverait au moins en grande partie d'une des principales ressources que l'extension démesurée de son commerce en temps de guerre lui offre pour la supporter, tandis que d'un autre côté le refus de les observer, en l'exposant à la perte du pays de Hanovre, augmenterait considérablement dans l'intérieur les antagonistes du système guerrier. En effet, comme l'expérience ne nous a que trop appris combien l'Angleterre répugne à se désister, envers qui que ce soit, de la suprématie maritime qu'elle s'est arrogée, je crois ne devoir pas différer de lui donner à connaître que, faute d'autre objet de sûreté, il ne me resterait au besoin que de m'en tenir aux états germaniques du roi d'Angleterre pour l'observation exacte des principes que je lui demande de suivre à l'égard de mon pavillon.

Éviter ainsi les suites funestes qu'une prompte occupation du pays de Hanovre par les troupes françaises attirerait immanquablement au commerce en général et surtout à celui du Nord avec la France et ses alliés, et assurer, au contraire, à ce commerce par la perspective éven-

1803 März 25. tuelle du sort de ce pays l'observation des principes qui seuls peuvent le maintenir, tel est le double but que j'ai en vue. J'espère que le Premier Consul appréciera dans sa sagesse les motifs qui me dirigent et ne refusera pas son suffrage à la détermination qu'ils m'ont fait prendre. Vous les porterez à sa connaissance, en faisant communication de la présente au ministre Talleyrand . . .

97. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 April 11.

Rückkehr Duroc's und Ergebniß seiner Sendung. Vorstellungen gegen die beabsichtigte Besetzung Hannovers. Unbefriedigende Erklärungen Napoleon's darüber.

April 11. . . . [Durch Courier] Le général Duroc arriva à Paris lundi 4 avril à dix heures du soir. Le Premier Consul était à la Malmaison, impatient, on ne peut pas plus, de recevoir des nouvelles de l'effet de sa mission. Le général s'y rendit sur-le-champ. Le lendemain, il fut chez le ministre des relations extérieures, d'où il sortait lorsque je suis entré. Tant le ministre que le général Duroc me témoignèrent tout de suite le plus parfait contentement des suites de ce voyage. La résolution prise de garantir l'indépendance et la neutralité de l'Ordre et de l'île de Malte, a été justement appréciée et envisagée comme une preuve éclatante de la loyauté et de la bienveillance de V. M. envers le chef du gouvernement français et de la nation. Les ouvertures du général Duroc au sujet de l'occupation de Hanovre et des vues de V. M. sur ce point avaient besoin du commentaire contenu dans la dépêche ostensible de V. M. que je remis tout de suite au sieur de Talleyrand. Il l'a mise le soir même sous les yeux du Premier Consul. Elle fut l'objet d'un long entretien avec le général Bonaparte dont le ministre me fit part le lendemain matin. Il me dit au nom du Premier Consul qu'on avait lieu de se réjouir de l'issue de l'envoi du général Duroc vers V. M.; que le général Bonaparte m'autorisait à vous exprimer, Sire, toute sa reconnaissance pour l'accueil fait à son général et à ses communications amicales; qu'il sentait tout le prix de la déclaration que le ministre de V. M. à Londres allait faire au cabinet de Saint-James, et qu'il ne doutait pas de l'influence bienfaisante que cette démarche aurait sur les dispositions du roi d'Angleterre.

Quant au projet d'invasion de l'électorat de Hanovre et aux motifs allégués dans la dépêche ostensible de V. M. pour en dissuader le Premier Consul, le sieur Talleyrand convint le tout premier que l'examen de la question était posé avec la plus grande sagesse et entrepris avec non moins de sagacité, mais tout en m'assurant que le général Bonaparte ne perdrait jamais de vue son désir de concilier ses résolutions avec vos projets, Sire, il ne me laissa point ignorer qu'il y avait beaucoup

d'avis contraires à notre système. Après les avoir combattus avec la puissance du raisonnement dont les ordres de V. M. m'ont fourni d'amples moyens, je crus m'apercevoir qu'il serait utile de fournir au ministre de nouvelles armes pour combattre les dispositions envahissantes du général Bonaparte et de plusieurs militaires, avec lesquels il y a apparence qu'il discutera l'objet en question. A cet effet, j'ai jeté immédiatement sur le papier les réflexions contenues dans le court mémoire, très humblement ci-joint en copie, et je l'ai transmis jeudi matin [7 avril] au sieur de Talleyrand [1]). Il le mit le soir même sous les yeux du général Bonaparte, qui le lut deux fois avec quelque intérêt. Connaissant celui que V. M. met à connaître les véritables intentions du Premier Consul sur cette importante question, j'ai itérativement sollicité le sieur de Talleyrand à me dire quelque chose de positif sur ce point. Le ministre m'a autorisé à vous assurer, Sire, que le Premier Consul, très satisfait des démarches auxquelles vous vous êtes porté envers l'Angleterre, ne perdra jamais de vue tout ce qui tient à cœur à V. M.; que ne cherchant nullement à provoquer les hostilités, il saisira avec le plus vif empressement tous les moyens honorables d'éviter la guerre; que si elle devenait inévitable, son principe est de la faire partout de la manière la plus terrible, et que ce ne serait probablement q u' a l o r s que le général Bonaparte se croirait en état de prendre un parti décisif sur l'objet de mes sollicitudes . . . 1803 April 11.

Le voyage du général Duroc et du sieur de Ségur à Berlin, l'accueil qu'ils y ont reçu, la confiance que le premier a puisée dans ses entretiens avec V. M. et son ministère, l'opinion de loyauté, de sagesse et de puissance du cabinet et de la monarchie prussienne que ces deux officiers se plaisent à manifester partout et qu'ils inspirent aux autres, doivent produire un bon effet sur tout ce qui entoure et appuie le pouvoir suprême en France. Cependant je ne me dissimule point tous les prestiges que doit avoir aux yeux des généraux français et du Premier Consul la perspective brillante de l'invasion de l'électorat de Hanovre et la proximité de Brême et de Hambourg. Le parti que le chef du gouvernement déclare avoir pris et que les membres les plus modérés du Conseil d'État publient en y applaudissant, de préserver la nation française du fardeau des frais d'une guerre que la France n'a point suscitée, suppose l'intention d'en faire supporter les charges à d'autres puissances et semble indiquer les états du roi d'Angleterre pour les premières sources de cet effrayant système de finances . . .

1) Es iſt die bei Häuſſer 2, 445 angeführte und benutzte Denkſchrift.

98. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Mai 3—4.

Eröffnungen Napoleon's über den Bruch mit England. Hannoversche Frage. Opposition Talleyrand's. Stimmung der unterrichteten Kreise.

1803 Mai 3. [Durch Courier] Am 1. Mai hat allgemeine Audienz bei dem Ersten Consul stattgefunden, von der sich der englische Botschafter unter dem Vorwand einer Unpäßlichkeit ferngehalten hat. Napoleon spricht mit Crawford und Yarmouth und fragt, ob es noch viele Engländer in Paris gäbe und ob sie bald abzureisen dächten. Cet incident aurait été un indice suffisant pour en inférer une rupture absolue de négociation avec la cour de Londres, mais le général Bonaparte ne voulut plus laisser de doutes sur ce malheureux événement; il choisit le comte Markow et moi pour constater et justifier par la communication de l'état des affaires le résultat de ces discussions. L'entretien qu'il eut avec le ministre de Russie, fut très long, à voix assez élevée, pour que les voisins n'en perdissent pas une syllabe, et de temps en temps très animée. Il me dit en termes infiniment plus concis et plus modérés: qu'on était probablement à la veille d'une rupture avec l'Angleterre; que malgré tout ce qu'on avait fait pour l'éviter, les Anglais persistaient à demander après sept semaines de refus la conservation de Malte, contre la foi d'un traité, et l'acquisition de l'île de Lampedouse d'un bon mouillage et à portée de Malte, de la Sicile et des côtes de Barbarie; . . . que le cabinet de Saint-James avait pris le ton et les allures qui lui réussirent pendant les négociations du traité d'Utrecht; que pour calmer ses inquiétudes, il faudrait admettre de nouveau un commissaire anglais à Dunkerque et à Boulogne, combler les ports de la France et brûler tous les ateliers de ses manufactures; qu'il fallait supposer aux Français une âme de boue et point de sang dans leurs veines, pour les traiter de la sorte . . .

Malgré le mécontentement assez général que la conduite irrégulière de l'Angleterre excite, on n'est pas moins vivement affecté de la perspective d'une nouvelle guerre qui va étouffer le germe de si riantes espérances de prospérité interne [1]) . . . Pour affaiblir l'impression douloureuse qu'une guerre de cette espèce ne peut manquer de faire sur la nation, le Premier Consul soutient qu'elle eût été inévitable dans trois ans, et qu'ainsi il faut la considérer comme une gelée de mars, tandis que trois ans plus tard on aurait dû la comparer à une gelée destructive du mois de juin. Mais ce propos, tout spirituel qu'il est, n'en justifie pas moins

1) Nach dem Bericht Lucchesini's vom 13. Mai zeigten die Personen, die bei der Abreise des Lord Whitworth zugegen waren, »plus de regrets que d'animosité. . . . Les classes les mieux instruites des Français croient apercevoir l'origine de la guerre dont ils sont menacés aujourd'hui moins dans les véritables intérêts de la France que dans de trop vastes projets de domination du Premier Consul.«

le jugement que le ministère anglais a porté sur les vues de la France, 1803
et sur la nécessité de s'y opposer par une nouvelle guerre, et j'ai de for- Mai 3.
tes raisons pour douter qu'il exprime fidèlement les sentiments du général Bonaparte sur l'opportunité de l'instant de la reprise des armes.

Französische Rüstungen. Gerüchte von einem bevorstehenden Einmarsch in Hannover.

Talleyrand a persisté jusqu'à hier dans son système de réponse évasive lorsque je le presse d'engager le Premier Consul à s'expliquer envers V. M. sur le contenu de la dépêche que je lui ai remise au retour du général Duroc . . . Le Premier Consul, à qui j'ai trouvé l'occasion de renouveler les mêmes instances, se borna à me dire qu'on touchait probablement de près à l'instant où de nouvelles communications deviendraient nécessaires envers V. M. . . . Mais quoique les projets hostiles du général Bonaparte soient encore enveloppés d'un voile impénétrable, il n'y a dans ce moment qu'une voix en France sur la nécessité de fermer à l'Angleterre tous les ports du continent de l'Europe et toutes les communications avec le commerce de ces pays. Les préjugés à cet égard sont d'autant plus dangereux que malgré les idées libérales que le général Duroc énonça dans ses entretiens avec le ministre du cabinet comte de Haugwitz sur les objets d'administration publique, le système favori du Premier Consul est l'exclusion de toute autre puissance que la France des bénéfices du commerce étranger et de l'industrie nationale . . .

Le silence constant qu'on observe ici sur vos ouvertures, Sire, au Mai 4.
sujet du pays de Hanovre et la liberté du commerce maritime entre le Nord de l'Europe et la France et ses alliés, ne me paraît pas d'un bon augure. J'ai fait connaître les principes du Premier Consul à l'égard de la neutralité des puissances voisines et amies de la France: ceux qu'il professe sur le commerce, ne sont pas plus analogues aux vues généreuses et bienfaisantes de V. M. Toutes celles qui n'excluent pas entièrement l'Angleterre de la participation aux bienfaits du commerce libre, lui sont insupportables et lui paraissent rétrécies et purement mercantiles . . .

Unter dem 4. Mai hat Lucchesini an Talleyrand eine Note gerichtet, in welcher der lebhafte Wunsch der preußischen Regierung nach Erhaltung des freien Handels in Norddeutschland auch für den Fall des Krieges mit England und nach »explications amicales de la part du général Bonaparte« ausgedrückt wird[1].

1) Nach Lucchesini's Bericht vom 9. Mai sprach sich Napoleon über diese Note sehr befriedigend aus, verschob aber weitere Eröffnungen bis zum Abschluß der Unterhandlungen mit England.

1803 Mai 4. . . . Nachschrift. Talleyrand ne conseilla ni n'approuva la mission du colonel Sébastiani dans le Levant et moins encore la publication des rapports insultants et indiscrets que ce jeune compatriote et parent du général Bonaparte lui avait faits de son voyage. Ce ministre désapprouva de même le ton du manifeste adressé de Saint-Cloud aux Suisses et se promit des représentations soutenues contre le projet de la présidence de la République helvétique jusqu'au point d'offrir la démission de sa place et de ne prendre aucune part aux délibérations des commissaires nommés pour la confection de la nouvelle constitution de la Suisse. Il n'eut non plus aucune part aux différents articles en opposition aux diatribes des feuilles anglaises et ne put pas même obtenir la suppression de l'article qui concernait l'Angleterre dans le rapport de la situation de la France fait par le consul Lebrun au nom du gouvernement à la rentrée du Corps législatif, article que le ministère anglais qualifie de cartel et que les gens sensés ont envisagé comme une jactance imprudente et une provocation déplacée [1]) . . .

Une guerre de cette nature compromet la gloire, l'autorité et l'existence du Premier Consul, elle expose son administration à des dépenses ruineuses ou à des rapines criantes, son bonheur à des pertes inévitables sur mer et dans les colonies ou à la chance hasardeuse d'une descente en Angleterre, où il serait aussi funeste à sa sûreté d'échouer que fatal à celle de l'Europe entière de réussir. Il n'y a pas un ministre, pas un conseiller d'État et presque point de généraux pensants qui ne soient accablés de la perspective d'une guerre maritime. Les deux frères du Premier Consul et l'aîné surtout, dont la modération a souvent désapprouvé les élans trop ambitieux du général, auraient même voulu que l'on renonçât à Malte, si ce sacrifice eût suffi aujourd'hui pour l'éviter. Ils eussent même été portés à ne pas se refuser à un traité de commerce entre les deux nations, sans lequel il est presqu'impossible de compter sur une paix durable entre elles. Mais l'esprit dominant du général Bonaparte dans le conseil qui souscrirait sans peine à la cession de Malte, ne se prêterait point à des stipulations de commerce qui ouvriraient les frontières de la France à quelques branches de l'industrie étrangère.

En attendant le trésor public est dans l'impuissance de faire les moindres avances. Les alliés de la France sont sans ressource, sans disposition et sans intérêt pour la secourir. Les Français sont haïs en Hollande, détestés en Espagne et abhorrés dans la République italienne. La Suisse n'est pas encore tranquille et l'on ne serait pas sans inquiétude

1) Vergl. Thiers 4, 230.

sur les réactions des différents partis au moindre échec de l'autorité consulaire en France. Enfin le général Bonaparte ne saurait se dissimuler dans ce moment critique que s'il n'avait usé de l'ascendant inouï que ses succès, ses talents et son bonheur lui avaient donné dans les négociations de Lunéville et d'Amiens, que pour assurer à la France la première place parmi les puissances du continent et la seconde sur mer, sans vouloir dominer sur les deux éléments, il ne se serait point attiré la responsabilité des hasards d'une guerre qu'il a provoquée le jour où il a prétendu exclure l'Angleterre des affaires du continent. Telle est, Sire, l'opinion que portent sur l'affaire du moment les hommes qui ne laissent s'en imposer ni par des formes illégales que donne à sa conduite diplomatique le ministère anglais, ni par les récriminations irréfutables qu'y oppose le gouvernement français. Au reste les événements vont bientôt décider, non de la justice de la cause, mais du bonheur des plaidants. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les indifférents ne seront pas à l'abri des funestes suites des querelles d'autrui. 1803 Mai 4.

99. Oſtenſibler Erlaß an Lucheſini. Berlin 1803 Mai 6.

Concept von L. D. Le Coq; corr. und gez. Haugwitz.

Englands Antwort auf die preußiſchen Vorſchläge. Rußland bietet ſeine Vermittelung an, ebenſo Preußen.

Die Antwort Englands auf die preußiſchen Vorſchläge iſt eingetroffen[1]; ſie lautet dahin, daß England in Rückſicht auf das Verhalten Frankreichs gegen ſeine Nachbarn, beſonders gegen Neapel und Holland, den Bericht Sebaſtiani's u. ſ. w., Malta nicht räumen werde, beſonders da auch die in Amiens vereinbarte Bürgſchaft anderer Mächte noch nicht erfolgt ſei; in der Frage der Schifffahrt der Neutralen, bezieht man ſich auf den Vertrag vom 17. Juni 1801; »que si cependant, il existait encore quelques modifications possibles en faveur du commerce prussien, elle s'y prêterait avec plaisir«. Mai 6.

Nachrichten aus Rußland. Kaiſer Alexander erklärt, daß wenn England und Frankreich eines Vermittlers bedürften »et qu'ils crussent que l'Empereur pourrait aider par sa médiation à terminer d'une manière satisfaisante leurs explications réciproques, il était prêt, lorsqu'ils le désireraient, de se charger de cet office, surtout dans le cas où d'autres grandes puissances de l'Europe y seraient également invitées . . .

Quant à moi, la lettre que j'ai reçue du Premier Consul par le général Duroc me paraissant prouver qu'il attache quelque intérêt à l'emploi de mes bons offices pour écarter le sujet du différend avec la cour de

1) Vergl. S. 135.

1803 Mai 6. Londres, je crois ne pouvoir mieux répondre à sa confiance qu'en déclarant ici: que parfaitement d'accord avec les intentions manifestées par l'Empereur de Russie, je suis également prêt à concourir avec ce monarque à l'entremise à laquelle il vient de s'offrir, dans le cas où les deux puissances jugeraient à propos de m'y appeler conjointement avec lui. Je vous charge donc d'en faire de ma part l'ouverture officielle au ministre des relations extérieures . . .

Denſelben Antrag wird Jacobi in London ſtellen [1]).

100. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Mai 16.

Unterhandlung mit Talleyrand über die preußiſche Vermittelung und Hannover.

Mai 16. [Nicht chiffrirt] Lucchesini hat den Erlaß vom 6. Mai erhalten und ſogleich Talleyrand von dem Angebote der preußiſchen Vermittelung in Kenntniß geſetzt. Talleyrand m'a fait pressentir la satisfaction qu'éprouvera le général Bonaparte de l'important témoignage d'intérêt et de bienveillance que votre sagesse, Sire, veut bien donner dans la crise actuelle à la nation française et à son illustre chef.[2])

De mon côté, j'ai cru devoir profiter de cette circonstance pour manifester au ministre l'opinion que cette démarche va donner à V. M. de nouveaux droits à des explications satisfaisantes de la part du cabinet de Saint-Cloud sur l'objet principal de la mission du général Duroc à Berlin. Si ma mémoire est fidèle, le sieur de Talleyrand m'a répondu en ces termes: »Le Premier Consul veut avant tout éviter la guerre et ne peut qu'être très reconnaissant à tous ceux qui secondent ses vues à cet égard. Mais si elle devenait inévitable, il veut la bien faire par tous les moyens qu'il aura. Dans ce cas, le gouvernement français s'expliquera envers S. M. Pr. avec la plus grande franchise sur tout ce qui peut l'intéresser« . . .

101. Talleyrand an Laforeſt. Paris 27 floréal an XI.

Prusse 231. Concept von Durant.

Haltung Preußens bei dem Conflict Frankreichs mit England. Weiſungen für den Fall der Beſetzung Hannovers. Frankreich wünſcht eine Allianz mit Preußen.

Mai 17. Citoyen. Le Premier Consul n'a rien épargné pour maintenir la paix. S. M. Pr. en est convaincue; elle en a eu sous les yeux les preuves les plus positives.

---

1) Ein vertraulicher Erlaß von demſelben Tage betont das Intereſſe Preußens an der Annahme der preußiſch-ruſſiſchen Vermittelung, da man zum mindeſten dadurch Zeit gewinnen würde.

2) Am 20. Mai berichtet Lucchesini jedoch von der kühlen Aufnahme der preußiſchen Vermittelung, beſonders da England die ruſſiſche abgelehnt habe. Mortier ſei zum Befehlshaber der nach Hannover beſtimmten Armee in Ausſicht genommen.

Dès le moment où le Roi d'Angleterre adressa son message au Parlement, le Premier Consul ne put méconnaître les intentions du gouvernement britannique, et il prévit que malgré les efforts personnels qu'il était résolu à faire, la reprise des hostilités pouvait devenir inévitable. Il en fit part au Roi de Prusse par le général Duroc. Ce monarque sut apprécier toute la gravité des circonstances. Il voulut bien annoncer sur-le-champ sa garantie pour l'article de Malte. Il fit de plus des instances officielles à Londres pour amener l'Angleterre à des vues conciliantes, et récemment encore il vient de s'unir avec la Russie pour offrir sa médiation. 1803 Mai 17.

Le Premier Consul n'attendait pas moins de S. M. Pr.; vous ne négligerez cependant en aucune circonstance de témoigner la gratitude du gouvernement pour des démarches dont il apprécie l'intérêt et l'utilité.

Le Roi de Prusse, qui a pressenti qu'en cas de guerre la France voudrait occuper le pays de Hanovre, a fait à ce sujet quelques objections, mais toutes se sont évanouies par la manière dont le cabinet britannique a lui-même annoncé qu'il considérerait la neutralité du pavillon prussien, et puisque ce cabinet impérieux ne veut connaître aucun ménagement, il faut bien l'attaquer dans tous ses points sensibles.

Le commerce anglais ne peut pas se passer du débouché de l'Elbe, et il n'est pas douteux que la République occupant le Hanovre et pouvant intercepter aux Anglais la navigation de l'Elbe, ne portât un coup bien funeste aux intérêts de la Grande-Bretagne. Dans cet état de choses, et si les hostilités sont reprises, la France ne peut donc pas s'empêcher d'occuper le pays de Hanovre et de s'appliquer à fermer l'Elbe aux Anglais, ce qui, au lieu de gêner le commerce prussien, ne tendrait qu'à lui donner une nouvelle activité et à le faire jouir de tous les avantages que la navigation anglaise s'est exclusivement appropriés jusqu'ici et qui résulteraient de sa neutralité respectée des deux parts.

Une fois que cette occupation aurait eu lieu, le Premier Consul ne se refuserait pas à chercher dans cette occasion comme en des occasions précédentes les moyens de faire tout ce qui pourrait être convenable à S. M. Pr. S. M. a garanti Malte. Le Hanovre serait restitué et la guerre même terminée, si le gouvernement anglais voulait avoir égard à la garantie de la Prusse.

Ce que je viens de vous dire, Citoyen, est l'exposé de la manière de voir du gouvernement, mais ne doit servir qu'à votre direction, ainsi que les notions qui suivent.

Le 2 prairial [22 mai], le camp de Nimègue sera réuni à Coevorden, et, au premier signal des hostilités, les troupes qui le composent se mettront en marche, passeront par Meppen et sans traverser aucune por-

1803 Mai 17. tion de territoire qui appartient à la Prusse, arriveront dans l'électorat de Hanovre, dont elles occuperont toutes les parties.

Il est probable que ce sera le 5 prairial qu'arrivera à Berlin la nouvelle de la réunion des troupes françaises à Coevorden. Vous attendrez qu'on vous en parle, et quand vous serez interrogé, vous direz d'abord que cette mesure doit avoir pour but de donner plus d'éclat à la menace de l'envahissement du pays de Hanovre et de faire entrer cette crainte comme élément dans les résolutions définitives du gouvernement britannique.

Si les hostilités avec l'Angleterre étaient en effet commencées et que les troupes fussent en marche pour pénétrer dans le Hanovre, vous feriez usage de tous les raisonnements qui se trouvent au commencement de cette lettre, et bien loin de rien faire pour arrêter le mouvement des dites troupes, vous ne donneriez aucun espoir qu'il pût l'être. Seulement, vous promettrez pour le commerce prussien tous les avantages, et en général vous abonderez dans tous les projets qu'on pourrait avoir à Berlin sur le sort futur du pays de Hanovre. Vous pourrez même laisser concevoir l'idée que si la guerre devenait sérieuse et dût traîner en longueur, il serait possible qu'on jugeât que l'occupation du Hanovre employât des troupes qui pourraient être utiles ailleurs et qu'en conséquence on fût porté à faire quelque arrangement avec la Prusse. Vous ajouterez d'ailleurs qu'un des principaux avantages pour la France de l'occupation du pays de Hanovre, ce sera d'y faire des prisonniers qui serviront de moyens d'échange pour ceux qui seraient faits sur nos bâtiments de commerce.

La position particulière de la cour de Berlin et ses rapports en Allemagne vous sont trop bien connus, Citoyen, pour que j'aie besoin de vous faire sentir que le moment-ci est peut-être pour la Prusse un moment décisif. Si, au lieu de sentir combien un peu de complaisance de sa part doit donner de nouvelles forces aux dispositions favorables que la France a déjà pour elle, elle cherchait à nous heurter et à contrarier des démarches qui n'ont évidemment pour motif qu'une défense légitime et pour but que de ramener plus promptement la paix, elle nous mettrait dans une sorte de nécessité d'ouvrir les bras à l'Autriche, qui est toujours aux aguets et qui brûle de nous ramener à une alliance du genre de celle de 1756, alliance qui après tout n'aurait plus aucun des inconvénients qu'on put lui reconnaître alors, attendu que par la nouvelle position des états respectifs il n'y a plus entre les deux puissances aucune occasion directe de mésintelligence.

Dans la situation où nous sommes avec l'Angleterre, beaucoup d'intérêts vont nécessairement se trouver subordonnés à cet intérêt principal,

et une province de plus ou de moins en Italie ne nous serait peut-être pas aussi précieuse que nous seraient sensibles et contraires les chicanes qu'on nous ferait pour l'occupation du pays de Hanovre. 1803 Mai 17.

Cependant tous nos vœux tendent au contraire à nous lier plus intimement avec la Prusse. C'est le but constant de notre politique. A cet égard beaucoup de choses sont déjà faites depuis huit années. Nous sommes en paix, depuis longtemps des rapports très étroits nous unissent, mais il manque à leur utilité une alliance formelle, intime, stipulée pour les cas d'attaque et de défense, et qui, en même temps qu'elle assurerait le repos du continent, aurait aussi l'avantage de placer la Prusse dans l'état de considération et d'influence qui convient à sa puissance actuelle.

Vous ne devez pas négliger, Citoyen, de faire sentir dans votre conversation que quelque puissante que soit la France, ayant sur les bras un ennemi aussi acharné que l'Angleterre, il nous sera difficile de ne pas finir par contracter quelque alliance stable, offensive et défensive et qui nous mette à l'abri d'une attaque sérieuse sur le continent, pendant que nous serions occupés d'une guerre maritime. Or, nous ne pouvons trouver cette alliance qu'à Vienne ou à Berlin. Nos désirs sont pour la Prusse; qu'elle ne nous force pas de rechercher l'Autriche.

102. Ostensibler Erlaß an Lucchesini. Görbelitz 1803 Mai 28.

Concept (Berlin Mai 25) von L. D. Le Coq; corr. und gez. Haugwitz.

Die Besetzung Hannovers nöthigt Preußen zu Vorsichts-Maßregeln. Vorschlag zu einem Abkommen wegen Hannover.

Der Einmarsch der Franzosen in Hannover bedroht die Sicherheit des preußischen Staates. Il serait également dangereux et peu convenable aux relations d'amitié que j'entretiens avec le Premier Consul, de lui dissimuler de quelle manière j'envisage ce fâcheux état des choses: et le désir sincère qu'il me connaît de répondre à ces heureuses relations et de les maintenir sans la moindre altération, est le motif principal de la démarche que je fais, de m'expliquer franchement avec lui sur ce sujet. Je puis en toute sûreté m'en remettre à son jugement sage et éclairé, pour décider lui-même si je pourrais, sans manquer essentiellement, je ne dirai pas seulement à ma dignité, à ma considération en Europe, mais à mes devoirs de souverain, au vœu de faire le bonheur de mes peuples, à la confiance qu'ils mettent en moi pour maintenir leur état de tranquillité et de bonheur, rester spectateur entièrement indifférent des événements et m'abstenir de prendre des mesures pour couvrir mes frontières et les mettre à l'abri des suites qui en résulteraient? (Ces mesures me paraissent absolument indispensables, et j'ai résolu en conséquence de Mai 28.

1803 Mai 28. rassembler tout de suite un corps de troupes sur mes frontières, dans le seul et unique but de maintenir celles-ci intactes et à couvert de toute transgression à laquelle elles seraient exposées. C'est là, je le répète et j'en réitère l'assurance sacrée, l'unique objet de cet armement auquel je me vois, à mon grand regret, forcé par les circonstances[1]). Je crois pouvoir dire que j'ai donné au Premier Consul trop de preuves convaincantes de ma façon de penser amicale à son égard et de mes soins assidus à conserver la plus heureuse intelligence avec le gouvernement dont il est le chef éclairé, pour qu'il puisse se méprendre sur mes motifs, quand le devoir seul et l'amitié même me font agir.

Il est aisé de juger cependant combien plus vivement encore je désirerais de prévenir tout à fait les scènes de sang dont l'Allemagne est menacée, et leurs tristes résultats. En méditant sur cet objet si digne d'occuper mon cœur, j'ai conçu une idée qui me paraît propre à y conduire, et je me hâte de l'offrir au Premier Consul, ne me permettant presqu'aucun doute qu'il ne la trouve acceptable et ne soit disposé à y entrer.

En faisant occuper le pays de Hanovre, il ne peut avoir pour premier et principal but que de tirer de cette partie de l'Empire qu'on regarde comme appartenante à l'Angleterre, de nouvelles ressources pour fournir aux besoins de la guerre. Or, il se présente un moyen d'obtenir ce but, aussi complètement, plus sûrement même et d'une manière plus durable que par une invasion directe; de se procurer ainsi tout l'avantage réel de celle-ci, sans courir le danger d'une destruction entière du commerce de la France et du Nord de l'Europe qui en résulterait immanquablement ... Ce moyen consisterait à recueillir ces mêmes ressources pécuniaires par mon entremise efficace, sans que la tranquillité de l'Empire en fût troublée. Il s'agirait donc d'ouvrir incessamment un concert et d'effectuer un arrangement entre le gouvernement français et la Prusse par lequel celle-ci s'engagerait à obliger les états hanovriens à acquitter au premier telles contributions pécuniaires dont on conviendrait, et par lequel, au surplus, on fixerait pour le commerce des ports de Hambourg et de Brême les principes qui seraient jugés convenables aux deux puissances transigeantes.

C'est là en général mon idée dont le développement détaillé appartiendrait à la négociation accélérée qu'on entamerait sur ce sujet. Celle-ci pourrait avoir lieu à Paris, à Berlin ou à tel autre endroit que le Premier Consul préférerait . . .

---

1) Zu der eingeklammerten Stelle hat Haugwitz eigenhändig bemerkt: »Ce passage a été effacé par ordre du Roi et en sa présence.«

103. Vertraulicher Erlaß an Lucchesini. Cörbelitz 1803 Mai 28.

Concept, geschrieben von P. Lombard (dictirt von J. W. Lombard?); ohne Unterschrift.

Erläuterungen zu dem vorstehenden Erlasse. Vorschlag zu einer Verhandlung über Hannover in Münster.

[Durch Courier] J'ajoute encore quelques explications au contenu de 1803
la dépêche que vous recevez aujourd'hui. Il importe que sa première Mai 28.
partie ne soit pas interprétée faussement. Je vous le répète, je vois avec une peine extrême que l'Allemagne devienne le théâtre de la guerre; je ne vous cacherai pas même que ce sont des intérêts de la plus haute importance qui se trouvent compromis par les projets du Premier Consul, et que s'il leur donnait une plus grande latitude que l'occupation stérile et simple de l'électorat, ils porteraient contre la Prusse beaucoup plus que contre l'Angleterre. Si donc à ces considérations majeures il s'en joignait d'autres encore, telles qu'avant l'élévation du Premier Consul elles auraient indubitablement existé, il n'est pas douteux que je ne dusse à ma gloire et à la sûreté de ma monarchie des mesures de précaution proportionnées aux chances futures et aux moyens qu'heureusement la Providence m'a confiés. Ce n'est point, je le sens et me le dis, ce n'est point aujourd'hui le cas; j'aime à apprécier les principes du gouvernement français en général, et quant à ceux qu'il professe envers la Prusse, la nature des choses et l'invariabilité de ma marche politique m'en répondent. Quand donc je parle dans ma dépêche de mesures de précaution, il importe que vous et le Premier Consul ne vous trompiez pas sur leur naturel. Je ne fais point rassembler une armée, je distribue seulement sur ma frontière du côté de l'électorat de Hanovre un cordon qui rassure mes sujets sur les suites inséparables de l'ordre prochain des choses. J'ai laissé dans le vague les expressions de la communication qui vous est faite aujourd'hui, pour que vous-même puissiez mesurer les vôtres sur le besoin du moment et la connaissance du local et rester fidèle aux deux seuls grands principes qui devront vous guider toujours, celui de maintenir chez le gouvernement français la conviction de mes dispositions invariablement amicales, et celui de ne jamais parler qu'un langage digne d'une puissance sûre de ses moyens et fait pour motiver la considération et la confiance.

Je serais si jaloux d'un arrangement qui pût préserver l'Allemagne du fléau de la guerre, que pour peu que la France entrât dans mes idées, il n'est rien que je négligeasse pour les faire réussir. L'arrangement qui substituerait à l'invasion de Hanovre des moyens pécuniaires fournis par l'électorat, devrait, je le sens bien, être prompt, pour n'être pas illusoire. Les distances seraient un obstacle. Si le gouvernement français se décidait, pour le lever, à envoyer à Münster une personne de

1803 Mai 28. confiance, je confierais à mon ministre d'État et de cabinet lui-même le soin de régler avec elle les détails de la convention, et le comte Haugwitz ne tarderait pas un moment à se rendre dans la même ville . . .

104. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Mai 29.

Bevorstehende Besetzung Hannovers. Note Talleyrand's. Nachschrift: Allianz-Anträge Frankreichs.

Mai 29. . . . [Durch Courier] On a appris avant-hier que le duc de Cambridge allait expédier au général Mortier deux officiers pour lui déclarer que l'électeur de Hanovre voudrait garder la neutralité dans cette guerre; que prévoyant un refus, on réunirait les troupes de ligne à la milice et aux paysans levés en masse pour obtenir du moins une capitulation honorable. Ici l'on s'attend à ce qu'on en impose une très dure. Le Premier Consul compte sur 25 millions de livres de contributions, sur beaucoup de chevaux, armes, objets d'habillement de manufacture anglaise et vivres, outre l'entretien journalier de près de 30 000 hommes.

La note très humblement ci-jointe en copie que je reçus avant-hier au soir du sieur de Talleyrand, exprime les motifs de cette invasion et la manière dont l'exécution en sera conciliée avec la neutralité de la Prusse et les intérêts de V. M. Les ordres donnés à ce sujet sont très positifs et le général Mortier est d'un caractère à se faire un devoir de les remplir scrupuleusement . . .

Note Talleyrand's an Lucchesini. Paris 1803 Mai 27.

England hat die Feindseligkeiten begonnen, um seinen störenden Einfluß auf dem Festland wiederherzustellen.

Le Premier Consul a dû ordonner les dispositions de troupes et les marches nécessaires pour occuper en Allemagne toutes les possessions appartenantes à la maison régnante d'Angleterre . . . Mais en prenant une détermination dans laquelle il a reconnu principalement l'avantage de se procurer des moyens d'échange et de compensation pour le rétablissement de la paix, le Premier Consul n'aura négligé aucune des précautions qui pourront prouver à S. M. le Roi de Prusse, combien il évite de lui donner aucun motif légitime d'inquiétude ou de mécontentement . . .

Il y a plus, le Premier Consul qui connaît le degré d'intérêt que la Prusse doit donner aux possessions anglaises dans la Basse-Allemagne, sera toujours empressé de s'entendre avec elle sur l'emploi des mesures qui devraient être prises par rapport auxdites possessions, si leur occupation devait se prolonger longtemps par suite de la prolongation des hostilités, et il se sentirait porté à entrer d'ailleurs dans tous les arran-

gements et à former tous les liens qui dans des circonstances aussi déci- 1803
sives pourraient être jugés utiles aux intérêts réciproques de la France Mai 29.
et de la Prusse en même temps que favorables au rétablissement d'une paix universelle et solide en Europe.

Vous jugerez sans doute à propos, Monsieur le Marquis, de transmettre immédiatement à votre cour la communication confidentielle que j'ai l'honneur de vous faire et qui répondant d'ailleurs à celles que vous m'aviez adressées sur le même objet, présente de plus dans sa conclusion quelques idées sur l'avenir qui sont dignes d'être saisies par un cabinet aussi éclairé que celui de Berlin et dont il me serait agréable de discuter bientôt avec vous les utiles développements.

Signé: Ch. M. Talleyrand.

[Nachſchrift] Sire ... L'approche de l'entrée des troupes françaises dans les états de l'électeur de Hanovre et l'impossibilité de retarder davantage les explications que le Premier Consul devait à ce sujet à V. M. en ont amené une que je voyais depuis longtemps mûrir en secret dans le cabinet des Tuileries. Elle m'a été faite il y a quelques jours et renouvelée avant-hier par le sieur de Talleyrand à peu près dans ces termes:

»Il ne sera pas demeuré un secret pour votre cabinet, et certainement il n'est pas tout à fait échappé à vos recherches, que la cour de Vienne n'a pas renoncé au projet de rétablir avec la France les relations politiques que la révolution avait brisées. Le comte Louis de Cobenzl en a parlé plus d'une fois à M. de Champagny: il a prêché la convenance de l'oubli réciproque des torts des uns envers les autres; il a avoué le premier qu'il faudrait partir d'autres principes que ceux dont on fit en 1756 la base du trop fameux traité d'alliance. L'ambassadeur de l'Empereur à Paris ne s'est pas borné à des insinuations aussi vagues que celles de son cousin à Vienne. Il a dit et répété à chaque occasion quelque chose de plus positif à ce sujet. Le traité de 1756 n'est pas du tout populaire en France. La nation lui attribue presque tous les malheurs dont la monarchie était accablée à l'époque de la révolution; elle lui rapporte une grande partie des maux que la révolution a entraînés après elle. Le Premier Consul l'a senti et depuis son élévation à la première autorité de la République, il a donné une autre direction à toute sa politique. Vous avez pu vous en apercevoir, monsieur, et votre cabinet a dû s'en convaincre par la marche qu'on a fait prendre aux négociations qui ont terminé la grande affaire des indemnités. Car s'il reste encore quelque chose à faire pour consolider le système à la tête duquel la Prusse se trouve placée, vous concevez aisément que la France a gardé les mains libres, afin que, si les circonstances le lui conseillent, elle puisse l'effectuer au

1803 Mai 29. gré de votre cour. Mais la République française a besoin de se former un système d'alliance qui lui présente une garantie pour la conservation de la paix sur le continent, même dans le cas d'une guerre maritime. Le Premier Consul a déjà fait son choix; il est le résultat de sa conviction que l'union de la France avec la Prusse commanderait la paix et le repos du continent, ou que si l'imprudence et la faiblesse dont on ne saurait calculer les effets s'avisaient d'y susciter une nouvelle guerre, en parlant le même langage, sans affecter de prescrire les conditions de la paix, la Prusse et la France les régleraient à leur gré. Le moment de s'en occuper est là. Le Premier Consul ne saurait demeurer plus longtemps dans l'incertitude sur ce point. Il est persuadé (je vous l'ai fait entendre plus d'une fois) que les intérêts des deux nations sont unis par des liens d'une sage et prévoyante politique. Tant que les choses en sont dans un état d'incertitude, toutes les fois que la cour de Vienne lui fait des avances, il ne saurait les repousser, il se borne à ne plus mettre d'entraves à la possibilité de leur réussite; il offre à votre cour ce qu'il ne refuse pas entièrement à l'autre, puisqu'il désire votre alliance et veut pouvoir se passer de celle de la cour de Vienne. Songez donc, monsieur, à préparer les esprits de votre cabinet à recevoir les ouvertures qu'on va lui faire à ce sujet. La Russie, cette montagne de neige, ne saurait vous intimider, dès qu'il s'agit d'une liaison qui n'a aucun but hostile et qui servira, au contraire, à cimenter et conserver la paix du continent. D'ailleurs, appuyée par la France, votre cour n'a rien à craindre de qui que ce soit.«

Le lendemain de la première ouverture du sieur de Talleyrand, je vis chez eux le second et troisième consuls auxquels je savais que Bonaparte avait fait confidence de ses vues secrètes sur ce point. Cambacérès qui présidait le Comité de salut public lors des négociations de Bâle et qui avec Boissy d'Anglas eut le plus de part à la paix conclue avec l'auguste prédécesseur de V. M., me dit qu'il espérait de voir consolidé son ouvrage et écarté le danger du retour des liaisons politiques de l'an 1756 qui avaient encore quelques puissants apologistes autour du Premier Consul, les mêmes qui influèrent dans le traité de Campo Formio. Le consul Lebrun me dit: »Nous allons nous emparer des états de Hanovre, mais c'est pour S. M. Pr. que nous en ferons la conquête; nous nous entendrons bien aisément ensemble et la paix du continent sera ou conservée ou vengée par notre alliance« . . .

Dans un entretien que j'eus hier au soir avec Talleyrand à sa campagne, il me pria de ne pas m'imaginer qu'il eût exagéré à dessein les tentatives de la cour de Vienne pour renouer les liens établis entre la France et l'Autriche par le traité de 1756, afin d'engager d'autant plus

aisément V. M. à prendre en mûre considération les offres du Premier Consul. Il me répéta que le général Bonaparte n'avait aucun penchant pour les liaisons que lui proposait le cabinet de Vienne, et que tout l'engage à mettre le plus grand prix à consolider ses rapports avec V. M. Mais il ne me cacha point que les traces assez visibles de nouvelles provocations de l'Angleterre pour une guerre continentale ne permettraient pas au Premier Consul de rester sans alliés, et il voulut bien s'en rapporter à ma connaissance du caractère du général Bonaparte, pour juger si, repoussé d'un côté, il ne se jetterait point et sans retour de l'autre . . . 1803 Mai 29.

105. Laforest[1]) an Talleyrand. Berlin 12 prairial an XI.

Prusse 232.

Unterredung mit Haugwitz über Hannover.

. . . Je m'étais proposé de savoir s'il y avait eu en effet un conseil à Magdeburg et quel en avait été l'objet. Comme je devais mettre de la discrétion dans mes demandes, M. de Haugwitz a pu mettre du vague dans ses réponses. Il m'est resté peu à douter néanmoins qu'il n'y ait eu un conseil, dont le résultat a été de prendre des mesures de précaution et de faire une tentative au sujet du Hanovre. Je ne retrouvais plus dans ce ministre cette facilité d'explication que j'avais éprouvée dans notre première entrevue, ni l'esprit dans lequel il s'était entretenu précédemment avec le citoyen Bignon. Je lui ai insinué qu'il y avait une telle identité d'intérêt entre les deux cabinets, que je serai toujours parfaitement tranquille sur l'issue des délibérations de celui de Berlin. »Au fait, m'a-t-il dit enfin avec une sorte d'abandon, le Roi est parti très impatient ainsi que moi de recevoir un courrier de M. de Lucchesini. Il a présumé avec raison que ce courrier pourrait fort bien être de manière à le rencontrer en route. Il a voulu que j'aille à Magdeburg porter mon avis sur le contenu des dépêches qui devaient être importantes et exécuter les ordres qu'il pourrait être dans le cas de donner. La prévoyance a été justifiée par l'événement, et le courrier a été réexpédié de Magdeburg même avec des instructions pour M. de Lucchesini. Je ne vous ferai pas mystère qu'elles portent sur le Hanovre . . . Vous comprendrez que cette question est pour le Roi du plus haut intérêt et que les promesses qui lui ont été faites aussi bien que l'intimité de ses rapports avec la France le mettent dans le cas de compter sur un concert préalable avec lui« . . . Il m'a dit . . . que je pouvais savoir que le général Duroc avait prévenu le Roi de l'intention où était le Premier Consul de ne pas voir les possessions ger- Juni 1.

1) Laforest war am 18. Mai in Berlin eingetroffen.

1803 Juni 1. maniques du Roi d'Angleterre d'un autre œil que ses autres possessions, et avait promis que le cas échéant, il serait pris avec le gouvernement prussien des arrangements à ce sujet . . .

Je ne devais pas laisser d'espoir que l'expédition du Hanovre pût être arrêtée. Je ne devais pas d'un autre côté me livrer aux explications avant l'événement. J'ai pris un terme-moyen. J'ai supposé que M. de Lucchesini pouvait n'avoir pas parfaitement saisi les nuances de ce que vous lui aviez dit, ou ne les avoir pas rendues ou n'être pas tout à fait compris . . .

Haugwitz bemerkt endlich: »Mais les possessions germaniques du Roi d'Angleterre sont entremêlées avec celles de S. M. Pr. . . . Vous pouvez voir que les sujets du Roi sont inquiets. Je ne vous cacherai pas qu'on n'est pas sans lui faire remarquer l'inconvénient d'avoir à quatre marches de sa capitale une armée appartenante à une puissance telle que la France . . . Un concert entre le Premier Consul et le Roi obvierait à tout, parce qu'il prévoirait tout. Pourquoi le négliger? Si le Hanovre est occupé avant que nous soyons arrangés avec vous, le Roi en sera sensiblement affecté. Il y verra une sorte de défiance de sa bonne volonté. Toutes nos relations s'en ressentiront. Vous vous en apercevrez . . . L'état parfait de nos liaisons et l'excellent système qui depuis la paix de Bâle nous a rapprochés de plus en plus, permettent-ils que vous vous mettiez tout à coup sur un de nos flancs pour ne nous arranger qu'après coup?«[1] . . .

106. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1803 Juni 4.

R. 11. 175 a 1. Concept, geschrieben von v. Dechen, corr. von Haugwitz.[2]

Anträge Rußlands zum Schutze Norddeutschlands und besonders der Hansestädte. Bedrohung Preußens durch die französischen Truppen. Nothwendigkeit einer Verbindung mit Rußland, Sachsen, Hessen, Dänemark gegen Frankreich.

Juni 1. Le sieur d'Alopéus vient de m'adresser la lettre officielle ci-jointe avec les deux dépêches annexées.[3] L'Empereur de Russie y invite V. M. à s'occuper avec lui des mesures les plus propres à préserver le Nord de l'Allemagne d'une invasion ennemie et de maintenir surtout la liberté

1) In einem Erlaß an Lucchesini vom 3. Juni wird der Inhalt der obigen Unterredung im Wesentlichen übereinstimmend mitgetheilt.

2) Der erste Entwurf (2. Juni) zu diesem Berichte ist vom Geh. Legationsrath H. Reusner. Das obige Schriftstück trägt am Kopf das Datum 3. Juni, am Schluß, 4. Juni.

3) Das Schreiben von Alopeus ist vom 31. Mai, die an ihn gerichteten Erlasse von Woronzow sind vom 6. (18.) Mai.

et l'indépendance des villes hanséatiques . . . S. M. s'offre à concourir pour l'un et l'autre effet par tous les moyens qui sont en son pouvoir. 1803 Juni 1.

J'ai dû prendre les ouvertures du ministre de Russie ad referendum . . . Je n'ai pas manqué du reste, et dès le moment de mon retour de Cörbelitz, à participer au ministre de Russie, et par l'organe du comte de Goltz au ministère de Pétersbourg, les dernières propositions que V. M. a fait passer au Premier Consul pour essayer de détourner encore l'entrée des troupes françaises, en y substituant un autre mode moins funeste pour la tranquillité germanique.

Cependant il ne reste plus guère d'espérance pour l'arrangement à l'amiable que V. M. a eu en vue . . . S'il est vrai que les troupes françaises se dirigent sur la ville de Brême et qu'elles en prennent possession, nous voyons par là à quoi nous aurons à nous attendre par rapport à la ville de Hambourg, et si les Français ne respectent pas celle-ci, les suites qui résulteront de cette occupation sont incalculables pour le commerce des sujets de V. M., et les caisses de l'État s'en ressentiront bientôt au point que même sous le point de vue d'une sage économie il restera à regretter de ne pas avoir employé plutôt les sommes de ce déficit à des armements dont le seul but aurait été de sauver les intérêts les plus chers de la monarchie.

Mais que faut-il penser du nombre considérable de troupes que le Premier Consul fait avancer vers le Nord de l'Allemagne? Tandis que près de 60000 hommes se transportent vers le pays de Hanovre, un autre corps se forme en Hollande et un troisième sur le Bas-Rhin. Peut-on imaginer encore que tant de moyens soient uniquement destinés à l'invasion de l'électorat, et serait-il possible de se tranquilliser sur leur approche vers le centre de la monarchie et les attendre, sans aviser à aucun moyen de défense, si effectivement les vues de Bonaparte s'étendaient au delà de la simple occupation des possessions allemandes appartenantes à S. M. Britannique?

V. M. m'a accusé de voir trop noir. elle a opposé aux vives représentations que mon zèle me portait à soumettre à son profond jugement. l'opinion de ses autres serviteurs dont les conseils portaient sur une entière passibilité. J'ai dû me rendre à ses ordres. et il en est résulté qu'on s'est borné à l'expédition au marquis de Lucchesini partie de Cörbelitz. mais, je le répète, il ne reste plus d'espoir d'en voir sortir l'effet salutaire qu'elle s'était proposé. Les troupes françaises en pleine marche, le cabinet de Saint-Cloud continue à s'enfermer dans un parfait silence. et ne faut-il pas conclure de cette réticence que le parti de Bonaparte est irrévocablement pris et qu'il ne veut s'en expliquer qu'après avoir frappé le coup fatal?

1803 Juni 4. Mais plus il y a lieu de craindre pour le sort du pays de Hanovre, plus la Russie insistera sur la nécessité de sauver les villes hanséatiques, et au moment où on s'est éveillé à Pétersbourg de l'assoupissement dans lequel on était tombé, S. M. propose à V. M. en termes exprès d'ajouter à ses représentations l'efficace requise par les armements.

J'ose le répéter: je ne puis que me référer sur cette matière aux considérations respectueuses que je n'ai cessé d'exposer verbalement à V. M., et la seule observation qui me reste à faire, c'est que les motifs qu'elle a puisés jusqu'ici dans le langage purement conciliatoire de la Russie, disparaissent entièrement à l'heure qu'il est, l'Empereur Alexandre, dès le moment où il a pu se persuader de la probabilité d'une rupture effective, s'étant adressé à son allié, pour se concerter avec lui sur les moyens de mettre l'Allemagne et le Nord de l'Europe à l'abri des malheurs qui les menacent, en vous assurant, Sire, qu'il est prêt à concourir par tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour préserver le Nord de l'Allemagne contre toute invasion de la part des Français, qui, par la suite et par ses conséquences, pourrait devenir funeste à la Prusse même.

Quelque consolant que soit ce langage de la part d'un allié sur l'amitié duquel V. M. compte à si juste titre, il arrive sans doute trop tard pour écarter de la Prusse le danger dont déjà l'approche des Français la menace, mais il ne l'est pas sans doute, pour ne pas se rallier avec lui, pour se garantir contre ces mêmes suites funestes dont il s'agit. Il suffit pour cet effet, et telle est ma conviction intime, de rallier à la Prusse la Russie, la Saxe, la Hesse et même le Danemark contre les projets d'une puissance ambitieuse, sur les intentions de laquelle il me paraît impossible de se tranquilliser, au moment où elle ne répond que par des démonstrations guerrières aux explications conciliantes qu'elle n'a cessé de recevoir de la part de V. M.

Dans l'incertitude où je me trouve sur ses dispositions ultérieures, il ne me reste qu'à entretenir celles qu'une sage politique et l'amitié même ont dictées à l'Empereur Alexandre et à engager son ministre ici à réunir avec moi tous ses soins pour préserver, s'il est possible, la ville de Hambourg du malheur dont elle est menacée. J'y porte mes soins les plus assidus, et quant au reste, j'attends, Sire, vos ordres sur la réponse que vous daignerez m'autoriser à donner au sieur d'Alopéus . . .

107. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Fürth 1803 Juni 6.

Nach einer von J. W. Lombard verbesserten Abschrift. Die Nachschrift von der Hand Lombard's.[1])

Zufriedenheit mit den Erklärungen Frankreichs über die Besetzung Hannovers. Von den unter dem 28. Mai ertheilten Weisungen kann Abstand genommen werden. Die französischen Allianz-Anträge.

[Durch Courier] Der Bericht vom 29. Mai ist eingegangen, und der König erfährt mit Bedauern den Ausbruch des Krieges und den Einmarsch in Hannover. Mais il devient inutile de s'en occuper aujourd'hui, si ce n'est pour étudier les moyens de diminuer les effets du mal; et à cet égard, l'esprit des communications que vous m'avez transmises répond complètement à ce que j'avais droit d'attendre de la sagesse du Premier Consul et surtout de son amitié. La direction que les troupes françaises ont prise, les ordres qu'on leur a donnés, tout, dans la note du ministre des relations extérieures, respire les mêmes principes et justifie ma confiance. Vous ne pourrez rendre dans des termes trop forts la manière dont je ressens de tels procédés. Der König erwartet, daß der Handel der Hansastädte und auf Elbe und Weser, von dem die Note schweige, ungestört bleibe. Le commerce sur les deux fleuves est à peu près exclusivement le mien . . . Cet objet, je vous le répète, est pour moi d'un prix transcendant. Vous ne pouvez y revenir avec assez d'instances, s'il vous semblait qu'il le fallût encore . . . 1803 Juni 6.

Quant à l'avenir et à l'ordre de choses qui résultera de ce choc inattendu, comme il dépendra des événements et de leur développement successif, c'est le principe seul que je puis désirer aujourd'hui de voir établir et il l'est dans la note du gouvernement français, d'une manière qui devance mes vœux, les épuise et me paie de cinq ans d'une confiance illimitée. Oui, j'en suis sûr, les intérêts des deux états, appelés par la nature à en avoir tant qui leur sont communs, seront toujours également consultés, et, quel que soit le genre de discussion qui les attende, aucun des deux ne regardera jamais comme étrangère la prospérité de l'autre. Vous ne négligerez paz de faire connaître au Premier Consul combien, pénétré moi-même de ce principe, j'ai été charmé de le retrouver chez lui.

Mes ordres datés de Cörbelitz vous seront arrivés trop tard. Quelque invraisemblable que fût le succès du moyen proposé par moi pour épargner au Nord de l'Allemagne les horreurs de la guerre, j'ai voulu épuiser toutes les possibilités. Peut-être même, instruit déjà de la marche effective des troupes françaises, n'avez-vous fait des communications prescrites aucune espèce d'usage. Il n'y a pas jusqu'au second objet des dépêches susdites, celui qui s'y rapportait aux mesures de pré-

1) Verfasser des Schriftstücks ist unzweifelhaft J. W. Lombard.

1803 Juni 6. caution à prendre sur mes frontières, qui ne tombe à peu près de lui-même, s'il est vrai que, renonçant à leurs vains projets de défense, les Hanovriens n'ambitionnent plus qu'une capitulation un peu consolante. C'est une relation pénible qui m'est épargnée . . .

Nachschrift. Je me défends toute espèce de jugement sur l'objet essentiel de votre expédition du 29. Car, d'abord, il ne s'agit que d'une simple insinuation, et le moment de répondre à des offres n'est pas venu. Secondement, il est question d'un trop grand intérêt, pour que je prononce avec précipitation et au milieu du tumulte du voyage. Gardez-vous en attendant de rien dire qui serve à encourager les idées dont on vous occupe, et, si vous le pouvez sans avoir l'air de préjuger la chose même, tâchez du moins qu'on ne la reproduise pas avant mon retour à Berlin.

108. J. W. Lombard an Lucchesini. Fürth 1803 Juni 6.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Kritik der französischen Allianz-Anträge.

Juni 6. [Durch Courier] Monsieur le Comte. A qui n'ôteriez-vous pas le courage d'avoir une opinion, quand vous vous défendez d'en avoir?

Heureusement, il est dans le sens de vos dépêches de ne point se décider ici. Je serais au désespoir de me charger seul de la responsabilité dans un des moments les plus pénibles de notre politique. Il est des cas où on le doit, mais, Dieu merci, la forme neuve en diplomatie dont le gouvernement français vient d'user, me laisse le temps d'attendre notre retour.

Je crains de juger avant d'avoir vu le comte Haugwitz. Je le crains d'autant plus que vous, Monsieur le Marquis, êtes plus avare de vos réflexions. Deux choses seulement me semblent claires.

La première, c'est que nos nouvelles relations devraient exister même aux dépens des anciennes, et il me paraît peu probable que le Roi s'y résolve. Indépendamment des personnes, la montagne de neige a de terribles avalanches, et elles roulent des années, sans que la masse de la montagne en diminue, et elles peuvent beaucoup engloutir.

Le second point, c'est que proposer au moment de la guerre une alliance défensive, est un jeu de mots. Celle qu'on veut avec nous, est offensive par essence, et si le Roi saisit la distinction, tout est dit.

Une alliance défensive est la garantie mutuelle d'un statu quo quelconque. Y-a-t-il aujourd'hui un statu quo prouvé, reconnu?

S'agit-il du statu quo de la France? Mais c'est précisément celui que l'Angleterre lui dispute, et le garantir, c'est préjuger la question qui

a amené la guerre, ou en d'autres mots, la faire soi-même aux ennemis de la France. 1803 Juni 6.

S'agit-il du statu quo de l'Europe? La France elle-même le renverse en forçant à son système l'Italie, le Portugal et la Hollande, pour avoir des objets de compensation, soit, mais en attendant elle renverse. Les neutres peuvent se taire et l'essence de la neutralité est de se taire — pour tous les points où l'on veut rester neutre, mais on cesse de l'être quand on s'allie, qu'on garantit et qu'au lieu de ne rien dire, on sanctionne.

Que répondra-t-on aux ennemis de la France qui asserviront de leur côté, en assurant qu'ils ne veulent que des objets de compensation à la paix? Qui sera juge de ce qui sera le plus fait pour accélérer la paix, et contre qui la puissance garante de la paix du continent se tournera-t-elle de préférence?

Ne me méconnaissez point, Monsieur le Marquis. Je garde pour moi ces réflexions. J'ose le dire: elles seraient décisives, et j'ai prouvé comment je pense sur la relation des deux états. Mais je suis seul ici, je suis patriote, j'ai besoin de m'épancher et puisque vous ne voulez pas me communiquer vos lumières, il faut que je vous communique mes doutes.

Je l'avoue, votre correspondance apprend à penser, mais je vous reproche ce dont vous semblez vous vanter dans votre dernière lettre. Votre opinion doit se deviner et même elle ne se devine pas toujours. Ne devez-vous pas à notre bon maître le tribut de toutes vos lumières et méconnaîtriez-vous assez le caractère de cet excellent Haugwitz, pour douter de son accueil, quand vous direz péremptoirement sur un objet de haute importance: Voilà ce que dans ma conviction l'intérêt de l'État exige? . . .

Pardonnez une humeur qui vous prouve combien mes souvenirs me sont chers. Me voilà seul enfin à 9 heures du soir après une journée très pénible. Je donnerais l'impossible pour l'achever à vos côtés, et je suis sûr qu'après une heure de conversation je serais d'accord avec moi-même.

109. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1803 Juni 7.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Wiederholung der unter dem 28. Mai ertheilten Weisungen wegen eines Abkommen über Hannover.

. . . [Durch Courier] Je vous ai transmis par mes ordres de Görbelitz la proposition formelle d'une négociation et d'un concert en forme entre le gouvernement français et moi relativement au but de cette occupation [de Hanovre]. La disposition prononcée du Premier Consul à s'en- Juni 7.

1803 Juni 7. tendre avec moi sur ce qui concerne cet objet, telle que la note du ministre Talleyrand l'énonce, m'offre un nouveau motif d'espérer que l'arrangement proposé qui obvierait parfaitement à toute difficulté future, ne sera rien moins qu'impratieable. La France, en se saisissant du pays de Hanovre, a pour but de se procurer des moyens d'échange et de compensation pour le rétablissement de la paix, et de mon côté, je lui offre, si elle veut retirer ses troupes de ce pays, de me charger de la garantie qu'elle en retirera les contributions qu'elle peut désirer, et que les états et l'armée de Hanovre lui resteront comme objets de compensation et d'échange à la pacification future; qu'ainsi, sans inconvénient, sans danger pour ses relations et son commerce, elle obtiendra les avantages qu'elle a voulu se procurer. Telle est en effet la substance de mes propositions sur ce point, et je ne saurais par conséquent m'imaginer qu'elles puissent manquer de trouver accès auprès d'un gouvernement aussi éclairé.

Mit Bestimmtheit rechnet man darauf, daß Frankreich sich auf Besetzung des hannoveranischen Gebietes beschränken und den Handel auf der Weser und Elbe nicht stören werde. L'Angleterre ne respectera le commerce des villes anséatiques qu'en autant que le sien y sera compris. A l'instant où l'on exclura les vaisseaux marchands anglais des ports d'Elbe et du Weser, tout motif cesse pour la Grande-Bretagne de ménager ceux-ci [1]) . . .

110. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1803 Juni 8.

Concept, geschrieben von P. Lombard, ohne Unterschrift.

Die Allianz-Vorschläge Frankreichs und die bevorstehenden Anträge Rußlands.

Juni 8. Der Bericht Lucchesini's vom 29 Mai und die französischen Allianz-Anträge. En attendant ses ordres à cet égard, je crois de mon devoir de lui observer que j'ai eu lieu de m'apercevoir que la cour de Russie et M. d'Alopéus personnellement s'occupent d'idées bien différentes d'un con-

1) In einem Privatschreiben an Lucchesini (8. Juni) bemerkt Haugwitz über die französischen Allianz-Anträge, daß es angemessener sei, statt über eine Allianz zu verhandeln, erst über die Räumung Hannovers und die Sicherheit Norddeutschlands sich zu verständigen: »Vous connaissez le prix que j'attache aux relations qui nous lient avec la France; mais si, comme j'aime à le croire, les intentions du Premier Consul envers la Prusse sont marquées au coin d'une sage politique, ne concevrait-on pas dans le cabinet de Saint-Cloud combien cette même politique exige de lui qu'il redouble d'attention et de ménagement au moment où les armées de la République se placent au centre de notre république? J'en conclus que l'arrangement proposé de Cörbelitz, même après l'occupation du pays de Hanovre et avec les modifications que l'état actuel des choses admet encore, reste toujours à prendre et qu'il devrait précéder tout autre.«

cert avec la France. On commence à ouvrir les yeux à Pétersbourg sur le danger duquel se trouve menacé tout le Nord de l'Europe par l'invasion des Français dans le pays de Hanovre. Le langage du ministre de Russie est tel que je ne serais pas étonné que V. M. reçût incessamment de Pétersbourg l'invitation d'adopter une attitude guerrière. Si telle ouverture lui était faite, elle se trouverait placée alors entre des propositions tendantes à embrasser des mesures efficaces pour parer aux dangers dont l'Europe est menacée, et les propositions de la France, propositions dont l'acceptation, si ce gouvernement pouvait inspirer de la confiance, conduirait au même but par des relations plus intimes avec lui . . . 1803 Juni 8.

111. Friedrich Wilhelm III. an Haugwitz. Ansbach 1803 Juni 9.

Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Feſthalten an der ſtrengſten Neutralität gegenüber Frankreich. Weiſungen für die Antwort an Rußland.

Croyez que je sens tout le prix de votre zèle et que je me fais moins illusion que vous ne pensez sur les objets qui vous peinent. Mais, si je ne me déguise pas les difficultés du moment, je crois aussi qu'on peut les aggraver en voulant en précipiter le remède. Juni 9.

Les ouvertures de la Russie sont précieuses. Elles m'assurent, à l'instant où le choix des maux ne serait plus douteux, tous les moyens de mon puissant allié. Mais, avant de m'entendre avec lui, j'ai dû me consulter moi-même, me prescrire sévèrement ce que je voudrai et éviter pour l'avenir ce qui, grâce à la marche rapide des choses, a été l'histoire des derniers temps, je veux dire: une politique qui attend les événements pour juger de son devoir et se laisse surprendre par eux. Je vous confie donc que, dans ma façon de voir, au point où les choses en sont venues, il n'y a plus que des hostilités effectives de la France contre le territoire de Prusse qui puissent me faire prendre les armes. Ce sera mon affaire alors de prouver si, quand le devoir me les met en main, je sais en faire l'usage qui convient à ma puissance et à mon rang. Jusques-là je ne connais, contre les usurpations de détail que ces voisins inquiets pourraient se permettre dans le Nord, d'autres moyens que ceux de la diplomatie.

Décidé sur ce point, la question était de savoir si, pour le cas possible où cet excès de modération ne suffît pas, il convenait de rassembler un corps de troupes qui imposât aux Français ou me répondît des suites de la première agression. Comme militaire, je juge que je ne le dois pas. S'il faut se battre, ce sera une guerre où toute la Prusse devra se lever. Aujourd'hui des moyens médiocres, sans être de besoin urgent,

1803 Juni 9. me paraîtraient une provocation gratuite. Nous risquons tout au plus, en cas d'extrémité, de reculer un instant, et cet instant, nous saurions le faire payer cher à l'ennemi.

Je vous dirai cependant que la lecture m'a même sous ce point de vue fait faire des réflexions utiles. J'ai ordonné qu'on pourvût en silence à l'approvisionnement de Magdeburg et qu'on tînt prêt sur le papier tout le travail nécessaire pour le prompt rassemblement d'une armée, au premier instant qui le rendrait nécessaire.

Voilà sur quoi je vous devais une déclaration claire et précise, pour qu'à chaque détail nouveau, mais de la même nature que les précédents, la question sur le principe ne renaquît pas toujours.

J'en viens aux ouvertures de la Russie.

Dites au sieur d'Alopéus que j'ai reçu les communications de sa cour avec la plus vive reconnaissance, que dans les circonstances difficiles où je me trouve, l'amitié seule de l'Empereur me console et me rassure, qu'un concert intime dans ce moment est le but de tous mes vœux; que mon caractère est assez connu de S. M. I., pour me mettre sur certains points au-dessus du soupçon: je ne veux que la paix chez moi et s'il se peut chez mes voisins; jamais une politique astucieuse ne me fera oublier les premiers devoirs et les premiers intérêts au moyen de promesses illusoires ou même d'avantages réels; que je vois avec une peine mortelle le Nord de l'Allemagne envahi; que pour le sauver, j'ai voulu me saisir de Hanovre moi-même, qu'un aveuglement inconcevable avait révolté les Hanovriens eux-mêmes contre mes vues [1]); qu'une expérience toute récente était déjà perdue pour eux; que dans le droit strict c'était le seul prétexte de fermer le pays aux Français. On cherche son ennemi partout où on le trouve, et la Russie et la Prusse en avaient donné l'exemple, lorsque celle-ci, à l'instigation de la première, fit occuper l'électorat pour une querelle qui ne regardait que l'Angleterre; que ce premier malheur devenu inévitable, les usurpations pouvaient l'être aussi, mais que de ce moment la position de la Prusse m'imposait les plus grands ménagements envers la France et que, pour ne pas allumer un plus grand incendie, réduit les premiers temps à moi seul, surpris par des événements rapides et séparé par les distances des conseils de mon auguste ami, je m'étais défendu jusqu'à des démonstrations. Je ne voulais rien provoquer, et, dans un cas qui eût équivalu à une attaque, j'étais sûr de mes moyens. Ainsi je n'ai fait que des représentations amicales, mais pressantes sur l'occupation présumée de Hambourg. Là sans doute les Français auraient contre eux la justice, et rien ne les

1) Vergl. Ranke, Hardenberg 2, 18.

autorise à mêler dans leur querelle une ville d'Empire dont eux-mêmes 1803
ont récemment consacré la neutralité. Mais l'impossibilité d'un concert Juni 9.
assez prompt pour les en empêcher les ayant peut-être à l'heure qu'il est conduits aux portes de la ville, un langage péremptoire ou menaçant fermerait la porte à tout retour et amènerait infailliblement la guerre. Qu'en gémissant sur le mal et en épuisant tous les autres moyens de faire revenir ce gouvernement opiniâtre intéressé peut-être à un incendie nouveau, on doit à l'Europe de faire l'impossible pour le lui épargner. Qu'enfin les représentations réunies des deux cours auraient peut-être le succès que la justice de la chose devrait leur assurer, et que j'accepte avec une vive sensibilité l'offre de M. d'Alopéus de joindre le poids de ses instances à celles que vous devez incessamment renouveler, soit envers M. de Laforest, soit à Paris. Que, quant à l'avenir et pour le cas possible que la sûreté de la Prusse se trouvât compromise, je puise dans mon propre cœur et dans le sentiment des sacrifices dont je serais capable pour Alexandre, autant que dans les assurances récentes de mon auguste allié, la certitude de son intérêt et de ce que ma monarchie devrait alors à sa puissance.

J'observe encore que s'il s'agit d'exemples, les Français ont pour eux non-seulement le mien à Hanovre, mais celui des Danois à Hambourg. Les y voir, serait un grand mal, mais il y en aurait un plus grand: ce serait qu'ils n'y observassent pas à l'égard du commerce des neutres les principes inséparables de la neutralité.

J'observe de plus que si Alopéus se décide à se joindre à vous pour des représentations communes à faire à Laforest, il faudrait veiller sévèrement sur le ton de sa note. Je dois à l'Empereur de ne pas le compromettre. Or, il est tout simple que son langage sera différent s'il compte sur une coopération efficace de ma part ou s'il n'y compte point. Ne permettez pas qu'il s'expose à un langage dont il faudrait revenir. Le reproche en serait pour moi et le profit pour les Français, qui dès lors se croiraient dispensés de toute espèce d'égards.

Je me repose sur votre zèle et sur votre expérience du soin de tirer tout le parti possible de l'intervention de l'Empereur, sans compromettre la neutralité absolue à laquelle je suis fermement décidé pour ce qui n'est pas la Prusse même ou ne tient pas immédiatement à sa sûreté.

112. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Juni 9.

Unterredungen mit Talleyrand und Napoleon. Mündliche Antwort der französischen Regierung auf die preußischen Vorschläge wegen Hannover.

[Durch Courier] Lucchesini hat am 5. Juni den Erlaß vom 28. Mai er- Juni 9.
halten und noch an demselben Tage Talleyrand mündlich und schriftlich Mit

1803 Juni 9. theilung von seinen Aufträgen gemacht. Talleyrand ne me témoigna aucune surprise de la démarche qui venait de m'être prescrite, et me parut extrêmement satisfait de la franchise des explications dont je l'avais accompagnée. Il commença sa réponse par l'apologie du silence constamment observé par le Premier Consul envers V. M. sur les ouvertures qu'elle lui avait faites au sujet de l'invasion de Hanovre et du sort du commerce des neutres dans le Nord de l'Allemagne et de l'Europe. Selon lui, ce qui a pu paraître un défaut de délicatesse dont le Premier Consul ne voudrait jamais se rendre coupable envers la Prusse, en était le comble. L'espoir de conserver la paix dans les premières semaines après le retour du général Duroc de Berlin a suspendu les ouvertures que V. M. attendait. Lorsque la guerre a paru inévitable, le chef du gouvernement français a cru devoir épargner à la Prusse l'inconvénient des collisions entre les deux puissances belligérantes . . . La précaution du cordon que V. M. fait établir le long des frontières de l'électorat, n'a été ni mal jugée dans le principe, ni soupçonnée dans ses intentions, et le petit nombre des troupes qu'elle y destine, ne pouvait pas en faire appréhender pour le moment les résultats . . .

A l'égard du projet conçu pour suspendre l'invasion de l'électorat sans frustrer la France des avantages auxquels V. M. supposait que le Premier Consul a borné ses calculs, le ministre des relations extérieures m'observa premièrement que la chose n'était plus à faire et que probablement au moment que nous en parlions, tout le pays était déjà occupé par les troupes aux ordres du général Mortier. En second lieu, il ne me dissimula point que le gouvernement français, en envoyant un corps d'armée dans les états allemands du roi d'Angleterre, y cherchait en même temps et des ressources pécuniaires et des prisonniers pour balancer ceux que les flottes anglaises feraient sur mer à la France. Cependant il ne rejeta point l'idée d'une négociation secrète entre les cabinets de Berlin et des Tuileries, pour y discuter non-seulement le sort de l'électorat de Hanovre, mais les moyens les plus efficaces pour conserver la paix encore mal affermie du continent.

A la suite de notre entretien, le ministre se rendit aux Tuileries, et le Premier Consul, sortant à six heures du soir de son cabinet pour dîner, me fit connaître qu'il était déjà au fait de mon office et me témoigna la plus vive satisfaction de la franchise et de la loyauté des nobles procédés de V. M. dans cette occasion. Après le dîner, il me dit qu'il serait toujours très charmé, Sire, de s'entendre avec vous sur les intérêts des deux nations liés à ceux de l'Europe entière. Ensuite il me fit entendre que si l'Angleterre, au lieu d'un refus (prétendu insultant) aux propositions équitables et libérales de V. M., eût accordé au commerce des

neutres une liberté non restreinte aux stipulations de la fameuse convention de 1801, à condition de faire respecter la neutralité de Hanovre, la France n'aurait guère pu en refuser la demande à V. M. Mais puisque le cabinet britannique n'avait témoigné aucun égard pour votre intervention, Sire, le gouvernement français était libre de poursuivre ses avantages contre son ennemi dans l'unique endroit où dans les cinq premiers mois il lui serait possible de l'atteindre. Il évalua alors à 50 millions de francs les pertes que les armateurs anglais pourraient causer au commerce de la France, et en conclut que contraint à repousser, comme il le pouvait, une injuste agression, personne ne trouverait à redire qu'il portât la guerre dans le pays de Hanovre. 1803 Juni 9.

Napoleon wendet ſich dann zu dem bayeriſchen Geſandten Cetto mit einigen Bemerkungen gegen die öſterreichiſche Politik und ſchließt mit der Verſicherung: qu'en tout cas la Bavière, Bade, le Wurttemberg et la Saxe seraient constamment appuyés par la France, qui ayant fixé au Rhin ses limites, n'aurait jamais d'intérêt à les sacrifier, soit à l'Autriche, soit à la Prusse.

Ce fut pendant le cours de cet entretien qu'il me répéta ce qu'il avait déclaré le matin au cercle au sénateur Schulte de Hambourg, que les troupes françaises entrées en Allemagne respecteraient l'indépendance des villes hanséatiques et que la France reconnaîtrait leur neutralité pendant cette guerre comme dans celle d'Empire. Talleyrand verſichert, daß dieſe Rückſichtnahme auf die Hanſeſtädte hauptſächlich der preußiſchen Verwendung zu danken ſei.

Am 8. Juni erhält Lucchesini, auf ſeine Anträge vom 5., folgende amtliche Antwort Talleyrand's: »que les troupes de la République étant déjà entrées dans l'électorat et le général Mortier y ayant organisé à l'heure qu'il est une administration française, il eût été dérogatoire à l'honneur du gouvernement et sujet à plus d'un inconvénient de reculer, et que ce qui, dans la supposition de devancer l'événement, avait été conçu par V. M. avec sa sagesse ordinaire, aujourd'hui elle le jugerait elle-même inapplicable aux circonstances; . . . que si les circonstances de l'occupation déjà effectuée empêchaient le Premier Consul de déférer en ce qui concerne le pays de Hanovre aux désirs de V. M., il serait d'autant plus empressé de s'entendre avec elle pour ce qui regarde l'indépendance et la neutralité des villes hanséatiques en général et plus particulièrement de Brême et de Hambourg; qu'il n'y avait rien de fait à cet égard, puisque le général Mortier avait les ordres les plus positifs de ne toucher ni à ces deux villes, ni à leur territoire; qu'on verrait avec plaisir à Paris que la cour de Berlin y exerçât une espèce de protection bienveillante, et qu'il dépendait entièrement de moi de proposer tout de suite tels articles de convention à conclure avec le gouvernement fran-

1803 Juni 9. çais, qui conviendraient le plus à V. M. et aux intérêts de sa monarchie; qu'au reste le Premier Consul ne préférait ni n'excluait aucun endroit pour y poursuivre les négociations dont j'ai été chargé de jeter les germes dans mes précédentes dépêches, mais que le projet d'une négociation spéciale à Münster paraissait être tombé avec l'objet qui en avait fait naître l'idée.«

Telle est, Sire, la teneur de la réponse que le ministre des relations extérieures fit hier à quatre heures après-midi à mon office du 5 de ce mois [1]) . . .

113. Friedrich Wilhelm III. an Haugwitz. Wilhelmsbad 1803 Juni 15.

Mundum, gez. Frédéric Guillaume.

Der König ist durch die letzten Erklärungen Napoleon's zufriedengestellt. Ein besonderes Abkommen erscheint vorläufig unnöthig. Auf Rußland ist mäßigend einzuwirken.

Juni 51. Depuis mes derniers ordres vous aurez pu motiver beaucoup mieux qu'avant leur entrée la réponse à faire aux ouvertures de la Russie. Les dépêches de Paris du 9 vous seront arrivées dans l'intervalle. Sans rien changer à ce qu'il y avait de vrai dans les différentes manières de voir la chose avant l'événement, on ne peut nier qu'elles ne soient complètement satisfaisantes sur ce qu'il y avait de plus essentiel dans nos demandes. Si les Français se bornent exactement à l'occupation de l'électorat, comme je dois le croire enfin, après des promesses aussi solennelles, les considérations les plus importantes sont sauvées, la Russie n'est plus dans le cas d'exiger un autre langage et la collision tant crainte est pour le moment suspendue. Il faut faire l'impossible pour qu'elle ne renaisse pas, vous, en obtenant du sieur d'Alopéus des formes toujours conciliantes, moi, comme je le fais aujourd'hui, en liant par tous les procédés imaginables le Premier Consul à sa parole. Je vous envoie copie des dépêches adressées au marquis de Lucchesini . . .

Hanovre une fois occupé et les Français décidés pour le moment à n'en point sortir, je ne vois pas sur quoi une convention entre la Prusse et la France pourrait porter. Mais c'est sans doute la dernière qui, fidèle aux vues secrètes dont Lucchesini m'a rendu compte le 29 du mois passé, veut dans la forme s'imposer des engagements, afin de m'en imposer à son tour. Or, sans préjuger la question même que je me réserve

---

1) In einer vertraulichen Nachschrift bemerkt Lucchesini, daß Frankreich mit der Besetzung Hannovers auch den Plan verbinde »d'éloigner, en les étendant ailleurs, les limites de la monarchie prussienne des bords du Rhin, afin de dominer entièrement le cours de cette rivière et d'y placer une puissance de troisième ordre comme intermédiaire entre la Prusse et la France.«

de discuter avec vous, je ne veux point précipiter ma décision d'ici et sans des données plus sûres. J'ai donc préféré de prescrire au marquis une forme qui réponde à tout, sans exclure les amendements que l'examen et d'autres notions pourraient conseiller dans la suite . . . Présentez en attendant au ministre de Russie les déclarations françaises comme un motif de suspendre tout ce qui ne ferait qu'aigrir et compromettre les moyens d'agir sur l'esprit du Premier Consul. 1803 Juni 15.

114. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Wilhelmsbad 1803 Juni 15.

Nach einer von J. W. Lombard verbesserten Abschrift.[1])

Ein besonderes Abkommen wegen Hannover ist nach den Erklärungen Napoleon's vorläufig unnöthig. Weisungen für eine Note an Talleyrand.

Der König hat Lucchesini's Bericht vom 9. Juni erhalten. Er bedauert den Einmarsch in Hannover, mais je n'ai pu contester à la France le droit de chercher son ennemi partout où elle a pu l'atteindre. Mit Genugthuung hat der König von den Erklärungen Napoleon's über die Hansestädte Kenntniß genommen. Dès ce moment, et comptant sur la parole du Premier Consul, je ferme l'oreille sans retour à cette politique lointaine et trompeuse qui partout pressent des dangers, et je vois une puissance redoutable dicter la loi presqu'au centre de ma monarchie, sans que ma loyauté méconnaisse un moment la sienne. Loin de moi ces mesures de précaution vaine que la défiance dicte à la faiblesse. L'état des choses dans le pays de Hanovre et la soumission volontaire de l'électorat achèvent d'écarter pour moi l'ombre d'un devoir qui m'eût peiné, et je ne vois plus pour le moment dans la position des Français que le voisinage de troupes amies, les engagements du Premier Consul et un gage nouveau de nos rapports. Juni 15.

Il semble donc que la négociation dont vous avez été chargé, il y a deux mois, soit terminée, aux communications près qui, à mesure que les événements marcheront, devront plus que jamais entre les deux états devenir intimes et fréquentes. Le Premier Consul a complètement répondu à l'attente à laquelle dans ce moment-ci nos relations m'autorisaient, et quant à l'avenir, au sort futur de l'électorat, aux soulagements successifs qui pourront s'accorder au Nord de l'Empire, comme ce seront les chances de la guerre qui devront surtout en décider, il n'y avait que le principe à établir. Ce principe est solennellement convenu, il est dans le concert intime des deux puissances qui s'entendront également et pour épargner autant que possible à des peuples innocents les suites d'une querelle dont ils sont les victimes étrangères, et pour veiller à l'époque de la paix à ce qu'aucune de ses stipulations ne soit contraire ni aux

1) Verfasser des Erlasses ist J. W. Lombard.

1803 Juni 15. grands intérêts de l'Europe, ni surtout aux intérêts communs des deux puissances amies. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu à une convention qui suppose des engagements réciproques . . .

Mais je devine et j'apprécie les raisons qui lui ont dicté les offres dont vous avez été l'organe, et celles qui vous ont fait croire à vous-même que j'attendais encore un tel acte, mes ordres de Cörbelitz en supposant la nécessité, parce que les Français n'étaient point encore dans l'électorat et parce qu'en retour de la résolution qui les en eût écartés, j'aurais dû leur garantir moi-même les avantages sacrifiés à mes premiers vœux. Le cas aujourd'hui n'est plus le même, jusqu'au moment où le Premier Consul, se rappelant mes instances et combien dans tous les temps mes provinces sont intéressées aux suites de l'invasion, croira pouvoir concilier avec l'honneur et le bien de la République la retraite de ses troupes. Alors sans doute j'aurai des engagements à prendre et que le passé réponde au Premier Consul de l'esprit qui les dictera . . .

Peut-être il suppose encore que la Prusse a besoin de sa part d'un engagement solennel et sa loyauté est la première à l'offrir. Il se trompe. La simplicité constante de ma marche et ma sécurité profonde auraient pu le lui prouver. Il suffit donc que vous remettiez au ministre des relations extérieures une note en réponse à ses explications verbales, où, en récapitulant d'une manière précise les assurances que vous a données ce ministre et celles que vous devez au Premier Consul lui-même, en fixant comme les objets sur lesquels dans le Nord de l'Allemagne leurs déclarations m'ont complètement rassuré, tous ceux qui sont étrangers à l'occupation de l'électorat, en partant des principes et en suivant l'ordre des idées déposées dans cette dépêche, vous accepterez purement et simplement en mon nom la déclaration du Premier Consul comme épuisant les communications que nous nous devions dans ce moment l'un à l'autre, et les titres que cet illustre chef de la République pouvait acquérir à ma reconnaissance. Je me repose absolument sur vous du soin d'imprimer à ce travail le cachet des sentiments qui vous sont connus, et de lui donner le caractère d'un pacte plus fait que d'autres pour lier à jamais la bonne foi de la France à la mienne.

Si vous obtenez, comme je n'en doute pas un moment, que le ministre vous annonce par écrit la réception de cette note dans des termes qui constatent la conformité de nos principes, je ne regretterai point d'autre forme et votre commission est remplie [1]) . . .

---

1) In einer Nachſchrift ſpricht der König mit Beſorgniß von dem drohenden Zerwürfniß zwiſchen Frankreich und Rußland: »Je ne connaîtrais pas de situation plus pénible que celle où la Prusse se trouverait si les deux redoutables voisins . . . se trouvaient décidément en opposition de principes.«

115. J. W. Lombard an Lucchesini. Wilhelmsbad 1803 Juni 15.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum, gez. Lombard.

Erläuterungen zu dem vorstehenden Erlasse. Persönliches.

. . . [Durch Courier] Daignez me permettre d'ajouter deux mots aux ordres du Roi. 1803 Juni 15.

Il m'a été impossible de conseiller S. M. autrement; je ne me résoudrai jamais à préjuger la grande question que votre post-scriptum additionnel du 29 a posée, mais c'était s'y résoudre que d'admettre une convention. Dans l'ordre naturel des choses elle ne se conçoit plus . . . Ce sera autre chose s'ils consentent à sortir; alors le Roi aura des obligations et leur donnera telle sanction solennelle qu'on désirera, aujourd'hui le but secret de leurs offres ne peut être que de ramener les idées de votre post-scriptum; je suis loin de croire qu'elles ne puissent se concilier avec l'intérêt de la Prusse; le passé a fait foi de mes principes sur la relation des deux états, mais c'est à Berlin, c'est avec le comte de Haugwitz que le Roi doit prononcer, et il prononçait ici, j'en ai la conviction intime, s'il vous autorisait à signer.

Je suis inquiet et chagrin; il n'est pas impossible que la double correspondance du Roi et de son ministre avec les missions n'offre des disparates de détails, dans un temps où chaque jour amène des notions nouvelles et où les distances empêchent de se concerter; je resserre, autant que je puis, mon cercle d'activité et je n'obéis pour l'étendre qu'au besoin le plus impérieux. Dans un cas pareil, le tact exquis de V. Exc. me répondrait de sa marche, il suffit d'un mot, quand on veut être entendu par elle.

J'ai le principe que toutes les fois qu'on le peut, les dépêches doivent être ostensibles; j'ai dicté dans ce sens celle que vous recevez; j'en avais une raison particulière cette fois: j'ai lieu de craindre que ce qui vient de Berlin n'est pas fait pour entretenir les dispositions du Premier Consul. M. d'Alopéus se prononce d'une manière qui ne réussit pas chez le grand homme; des ordres émanés immédiatement du Roi, étrangers à l'influence de toute opinion qui ne serait pas la sienne, doivent produire quelque effet et V. Exc. en saura tirer parti . . .

116. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Juni 13.

Verhandlungen mit Talleyrand und Napoleon wegen der Hansestädte.

[Durch Legationsrath v. Eckardstein befördert] Am 10. Juni hat Lucchesini Talleyrand aufgesucht und ihm Vorstellungen darüber gemacht, daß Mortier in einem vom Moniteur veröffentlichten Berichte sich rühme, die Mündungen der Elbe und Weser besetzt und die englischen Schiffe auf den genannten Juni 13.

1803 Juni 13. Flüssen in Beschlag genommen zu haben. Je ne cachai pas au ministre mon extrême surprise de deux démarches diamétralement opposées aux demandes les plus expresses de ma cour et aux promesses les plus positives qu'il m'avait données de la part du Premier Consul d'y avoir égard. Talleyrand beruhigt ihn mit der Versicherung »que non-seulement les phrases du rapport militaire dont je paraissais alarmé, ne répondaient point aux instructions du gouvernement français, mais que ses intentions et ses volontés étaient absolument l'opposé de ce que le général avait exprimé; que si ces ordres pouvaient avoir porté la moindre atteinte aux droits de la Prusse et aux propriétés des sujets de V. M., les mots de satisfaction et de compensation dont lord Whitworth accuse la France d'être très avare, ne seraient pas épargnés pour contenter entièrement le cabinet de Berlin. Il me répéta deux fois cette phrase et me pria de l'envisager et de la transmettre à Berlin comme une réponse officielle à mes représentations. A la suite de cette promesse, il me dit que le Premier Consul avait jugé convenable d'ajouter aux explications qui avaient motivé l'expédition de mon courrier le jeudi [9 juin], une réponse officielle et catégorique à ma lettre du 5 juin . . . Il m'engagea à revenir le lendemain recevoir de ses mains cette pièce et à en examiner le contenu avec lui.

In der folgenden Nacht kommt aus Bremen die Mittheilung von dem Verlangen Mortier's, die englischen Schiffe und Waaren in Beschlag zu nehmen. Lucchesini eilt am 11. zu Talleyrand, um Vorstellungen dagegen zu erheben.

Le ministre, extrêmement occupé et n'ayant pas encore achevé la note qu'il m'avait promise, me pria d'aller le soir à sa campagne et se borna à me répéter avec une extrême précision les assurances de la veille pour la neutralité des villes hanséatiques. Les ordres du général Mortier seraient révoqués et puisque la ville de Brême n'y avait pas déféré, la fausse démarche du général n'aurait aucune suite fâcheuse . . .

Le soir, avant de me rendre à Meudon, je reçus du ministre la note très humblement ci-jointe en copie [1]) . . .

Après l'avoir lue, je partis pour la campagne du ministre. J'eus avec lui à plusieurs reprises de longs entretiens dont le résultat fut que

1) Talleyrand erklärt in dieser Note, nach einer ausführlichen Rechtfertigung der französischen Politik, daß er ermächtigt sei, sich mit Lucchesini zu verständigen »sur tous les objets qui peuvent intéresser les provinces prussiennes limitrophes du pays de Hanovre et le commerce des sujets de S. M.« Die Besetzung Hannovers, auf welches Land Frankreich keine bleibenden Absichten habe, könne für Preußen nützlich werden. Jedenfalls hoffe Napoleon, daß die hannoversche Frage nicht zu einer Entfremdung zwischen Frankreich und Preußen führen werde, und wünsche die Erlaubniß zu erhalten, die französischen Truppen in der Nähe von Düsseldorf durch preußisches Gebiet marschiren zu lassen.

j'enverrais par courrier la note que je venais de recevoir, et que j'attendrais les ordres de V. M., afin de profiter des dispositions qui y sont exprimées pour amener un concert sur tous les objets qui peuvent intéresser les provinces prussiennes limitrophes du pays de Hanovre et le commerce des sujets de V. M. 1803 Juni 13.

Dans mon entretien d'avant-hier au soir, je ramenai la conversation sur le sort de Brême et de Hambourg, sur le grand intérêt de la Prusse à la liberté du commerce de ces villes et des deux rivières du Weser et de l'Elbe . . . Le ministre ne se contenta plus de me renouveler les assurances de la veille et du matin, mais il m'engagea à suspendre le départ de mon courrier jusqu'à aujourd'hui, attendu que Mme Bonaparte recevant le lendemain dimanche [12 juin] au soir à Saint-Cloud le corps diplomatique, je pourrais en recevoir la confirmation de la bouche même du Premier Consul. Je me rendis à Saint-Cloud à l'heure indiquée pour le cercle et après avoir rempli mes devoirs envers le Premier Consul et son épouse, je fus appelé par le ministre des relations extérieures hors du salon où nous étions assemblés. Celui-ci me remit alors la seconde note, annexée en copie à ce très humble rapport[1]), avec l'insinuation amicale que dans une question, présentée par mes divers offices comme de la plus haute importance pour V. M., le général Bonaparte avait voulu imprimer à la marche de sa politique des traces positives et permanentes de son empressement sincère à écarter tout ce qui ne conviendrait pas entièrement aux intérêts de la monarchie prussienne[2]) . . .

117. Erlaß an Luccheſini. Berlin 1803 Juni 18.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Weiſungen für einen Vertrag oder einen Notenwechſel wegen der Unabhängigkeit der Hanſeſtädte und der Handelsfreiheit auf der Elbe und Weſer.

[Durch Courier] Vous aurez vu par mes ordres précédents, nommément par ceux expédiés de Fürth, que je n'ai que trop senti, depuis que l'occupation du pays de Hanovre a eu effectivement lieu, combien il serait difficile de reprendre cet objet et de donner consistance à l'arrangement que j'ai proposé dans la dépêche de Cörbelitz pour le prévenir. Juni 18.

1) Die franzöſiſche Regierung erklärt ſich darin geneigt, unter gewiſſen Vorausſetzungen auf die Beſchlagnahme engliſcher Schiffe und Waaren in Bremen zu verzichten, und verſichert ihre Bereitwilligkeit zu einem Abkommen, durch welches die preußiſchen Intereſſen überhaupt ſicher geſtellt würden. Man wünſcht deshalb »que S. M. veuille bien s'expliquer sur les ouvertures qui lui ont déjà été faites et qui peuvent conduire aux meilleurs arrangements.«

2) In ſeiner Antwort (vom 25. Juni) bezieht ſich das preußiſche Miniſterium lediglich auf den Erlaß vom 18. Juni.

1803 Juni 18. Il faut donc, vu ce changement de circonstances, laisser tomber pour le présent l'idée d'une négociation pour la retraite des troupes françaises de ce pays . . .

L'essentiel est maintenant l'indépendance des villes de Hambourg et de Brême et du commerce de l'Elbe et du Weser. Preußen glaubt nach den letzten französischen Erklärungen auf diese Unabhängigkeit rechnen zu können.

Il n'en est pas moins à désirer cependant que cette indépendance parfaite des villes hanséatiques et du commerce de l'Elbe et du Weser puisse encore être établie comme principe fixe et invariable par quelque acte formel et obligatoire auquel il paraît que le Premier Consul est prêt à souscrire . . . Le tout se réduirait à la promesse: 1° que la neutralité et l'indépendance entière des villes hanséatiques, nommément de Hambourg, Brême et Lübeck, de leurs territoires et de leur commerce sera maintenue et respectée par la France durant la guerre qui vient d'éclater entre celle-ci et l'Angleterre; 2° que les généraux français s'abstiendront de toute démarche ou réquisition qui y serait contraire; 3° que les troupes françaises étant par l'occupation du pays de Hanovre maîtres d'une partie des rives de l'Elbe et du Weser, elles s'abstiendront de toute mesure tendante à gêner en quoi que ce soit le commerce et la libre navigation sur ces deux fleuves, sans distinction des nations auxquelles les bâtiments ou effets appartiendraient . . .

Tels sont en substance les points principaux qu'il s'agirait de stipuler. J'en abandonne la rédaction et la forme à votre jugement. Rien n'empêcherait de conclure à ce sujet une convention formelle, bien entendu pourtant qu'il n'y soit inséré aucun autre objet politique qui ne découle de mes principes connus ou avoués. Cette dernière considération dont vous sentirez toute l'importance, rendrait peut-être préférable le simple échange de notes obligatoires dont la première énoncerait de votre part les demandes susdites et la seconde exprimerait l'acceptation ou la promesse du gouvernement français [1] . . .

118. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Wilhelmsbad 1803 Juni 19.

Abschrift der Kabinetskanzlei. (Concipient S. W. Lombard.)

Erstaunen über das Verfahren Frankreichs gegen die Hansestädte. Unzufriedenheit mit Lucchesini.

Juni 19. Der König hat den Bericht vom 13. Juni erhalten und gestattet den Durchzug französischer Truppen bei Düsseldorf.

1) Eine Nachschrift enthält die Mittheilung, daß die Nachricht von der Besetzung Cuxhavens eingetroffen sei, und die Aufforderung an Lucchesini, nachdrückliche Vorstellungen gegen diese Maßregel zu erheben.

Vos dépêches m'ont, je l'avoue, singulièrement dérouté dans mes 1803
calculs. J'ai cru les deux états complètement d'accord et j'ai dû le Juni 19.
croire, après les explications solennelles que vous m'aviez transmises en date du 9 de la part du Premier Consul lui-même et du ministre des relations extérieures. Le principe semblait établi, la France promettait de n'altérer en rien l'état de neutralité reconnu de la Prusse et de l'Empire. Non-seulement un séquestre mis sur les vaisseaux ou sur les propriétés anglaises dans l'enceinte des villes libres ou de leur territoire était incompatible avec cette relation, mais toute espèce de mesure en général, étrangère à l'occupation pure et simple de l'électorat, devait l'altérer également et rendre illusoires les engagements que la France a pris envers la Prusse, ou les avantages qu'elle compte se procurer en les restreignant. Car, si le commerce de l'Angleterre est entravé, ou il se fera par les vaisseaux des neutres, et la France se sera trompée en croyant porter un coup sensible à son ennemie, ou ce commerce ne se fera point, et alors les Anglais autorisés à considérer les fleuves comme ennemis, en bloqueront les embouchures, et dans le fait notre commerce est détruit, comme notre neutralité compromise.

Dans tous les cas, je vois avec peine que vous ayez l'air d'attendre d'ici des instructions promptes pour un arrangement à prendre. C'est par vous que je devais, au contraire, apprendre d'une manière précise quelles sont les idées et les vœux du gouvernement français, si, contre ma juste attente et malgré les assurances amicales qui la justifiaient, le principe clair et simple, énoncé dans mes derniers ordres, peut être susceptible encore d'une modification qui ne le renverse pas. Dans l'incertitude où je me retrouve, il m'est impossible de vous donner à l'instant même des ordres qui fixent la vôtre. Mais je repars demain pour Berlin et vous ne tarderez pas à être muni d'instruction suffisante [1]).

119. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Juni 25.

Unterredungen mit Talleyrand über die Handelsfreiheit auf der Weser und Elbe. Französische Note darüber. Charakter Napoleons.

[Durch Courier] Lucchesini hat, in Erledigung des Erlasses vom 7., unter Juni 25.
dem 18. Juni dem Minister Talleyrand eine Note überreicht, in welcher er das

1) In einem privaten Schreiben an Lucchesini vom nämlichen Tage bemerkt Lombard: »Tout arrangement à prendre est une limitation du principe prononcé par nous. Est-ce à nous à la fixer? Non sans doute, c'est à ceux qui savent jusqu'à quel point ils le veulent et qui doivent commencer par nous en instruire. S'il suffit cependant d'énoncer nous-mêmes les différents degrés de cette limitation en faisant voir les inconvénients progressifs de chacun d'eux, soyez sûr que ce sera notre premier travail.«

1803 Juni 25. am 5. Juni vorgeschlagene Abkommen wegen Hannover nochmals in Anregung bringt und, in der Erwartung, daß die französische Besetzung auf Hanover beschränkt bleibe, eine déclaration entièrement rassurante du Premier Consul sur l'objet essentiel de la liberté du commerce des ports de l'Elbe et du Weser verlangt. Am 22., während gleichzeitig die Nachricht von der Besetzung Ritzebüttel's eintrifft, hat er eine Unterredung mit Talleyrand gehabt. Celui-ci ne sut pas bien dissimuler son embarras en m'annonçant . . . que le Premier Consul désirait que je n'insistasse point sur une réponse formelle aux demandes contenues dans ma lettre du 18 juin; que lorsque entre deux puissances amies on emploie des argumentations pour constater le droit d'une demande, on provoque des argumentations opposées pour prouver le droit de la refuser, et qu'on s'engage ainsi, sans s'en apercevoir, dans des disputes de mots qui multiplient les difficultés, au lieu de les diminuer; que le Premier Consul ne supposait pas que V. M. voulût exposer les pataches qu'on allait établir dans l'Elbe et le Weser pour la défense des rives occupées par les troupes françaises à être insultées ou à engager de petits combats avec des bâtiments marchands anglais; que l'empressement montré par le gouvernement français de déférer aux désirs de V. M., tant à l'égard des pêcheurs d'Emden que pour l'assimilation du territoire de Mgr le duc de Brunswick à celui des états prussiens, devait m'être un sûr garant des soins qu'on donnerait à ne pas troubler le commerce des sujets de V. M., et qu'il n'était pas nécessaire d'en demander de nouvelles assurances.

Ce discours embarrassé me fit comprendre: 1° que le Premier Consul non-seulement n'était pas disposé pour le moment à abandonner la conquête du pays de Hanovre, mais qu'il ne voulait pas même s'engager à ne point prendre des positions militaires sur des terrains neutres, et 2° qu'il était surtout bien décidé à exclure de l'Elbe et du Weser les vaisseaux anglais de quelque espèce qu'ils soient.

Lucchesini liest dem Minister dann das Schreiben des Königs vom 15. vor[1]), afin d'amener cet entretien aux deux résultats qui y sont indiqués: 1° qu'avant l'évacuation du pays de Hanovre il ne saurait être question de nouveaux engagements entre la France et la Prusse; 2° que les promesses du Premier Consul et de son ministre au sujet de la neutralité des villes hanséatiques et de la liberté de leur commerce par l'Elbe et le Weser étaient acceptées et envisagées par V. M. comme un gage de la bonne foi du chef du gouvernement français envers elle. Et puisqu'il m'était prescrit à la fin de cette même dépêche de solliciter du ministre des relations extérieures un témoignage écrit de la conformité des prin-

1) Vergl. Urk. No. 114.

cipes du gouvernement français avec ceux de V. M., je m'empressai de 1803
lui transmettre quelques heures après un précis de vos ordres, Sire, qui Juni 25.
fut présenté jeudi [23 juin] au Premier Consul . . .

Talleyrand . . . me reçut hier au matin et m'exprima la satisfaction qu'avait éprouvée le chef du gouvernement français en trouvant dans ma lettre la phrase tirée de la dépêche de V. M.: qu'elle n'avait pas contesté à la France le droit de chercher son ennemi partout où elle avait pu l'atteindre . . .

J'ai reçu ce matin de lui-même sous la date d'avant-hier la lettre très humblement ci-jointe en copie, qui doit contenir la déclaration demandée de l'uniformité des principes professés par V. M. pour l'indépendance et la neutralité des villes et du territoire de Hambourg et de Brême et pour la liberté du commerce de l'Elbe et du Weser.[1] Mais je ne trouve pas dans cette pièce ce qu'on était en droit d'y chercher. Premièrement on y garde un profond silence sur la liberté du commerce de ces deux rivières . . . En second lieu le respect, promis à l'audience du 16 prairial [5 juin][2] de la neutralité des deux villes hanséatiques, a déjà été violé par les demandes faites au magistrat de ces deux villes par le lieutenant général Mortier d'un embargo et confiscation des bâtiments anglais pour compte de la France. En troisième lieu le fait de la seconde occupation du bailliage entier de Ritzebüttel, après la précédente occupation momentanée du port de Cuxhaven, semble détruire les assertions contraires, à moins qu'un nouvel ordre émané d'ici ne fasse promptement évacuer une seconde fois cette dépendance du territoire hambourgeois. Jusques là le droit des gens est manifestement violé par celui des convenances, qui a ramené de même en pleine paix les troupes françaises à l'extrémité orientale du royaume de Naples. Cet exemple, non contesté en Allemagne, enhardirait si fort les Français, qu'il ne serait plus possible de fixer avec la pensée un terme à leurs empiètements sur les droits des neutres. Ces droits, oserais-je aventurer mon opinion, Sire, s'évanouissent, dès qu'on songe à les modifier . . .

J'achèverai cet article par la triste, mais irréfutable vérité, que le caractère extraordinaire du Premier Consul qui le rend capable de tant et de si admirables choses, lui permet rarement de revenir d'un préjugé auquel s'attachent des vues élevées et l'espoir de quelque grand résultat,

1) Talleyrand bezieht ſich in der Note lediglich auf die am 5. Juni abgegebenen Erklärungen Napoleon's über die Neutralität der Hanseſtädte und ſpricht den Wunſch aus »que S. M. le Roi de Prusse et les puissances du Nord intervinssent pour faire respecter par l'Angleterre les pavillons neutres, de même que la France est décidée à respecter les territoires neutres.«

2) Vergl. S. 162. 163.

1803 Juni 25. nonobstant les représentations les plus énergiques, les suffrages les plus estimés par lui-même et les combinaisons politiques qu'il aimerait le plus à ménager . . .

120. Denkschrift des Grafen Haugwitz.[1]) Berlin 1803 Juni 28.

R. 11. 140 c 2. Concept von L. D. Le Coq; corrigirt von Haugwitz; ohne Unterschrift.

Bei der gefahrvollen Lage, in die Preußen durch die Besetzung Hannovers und durch den drohenden Bruch Rußlands mit Frankreich gerathen ist, beantragt Haugwitz von neuem eine beschränkte Mobilisirung und eine bestimmte Erklärung an Frankreich. Gefahren einer passiven Haltung.

Juni 28. Rückblick auf die Verhandlungen wegen Hannover. La Prusse n'avait, lorsque la guerre éclata, . . . aucune obligation envers l'Angleterre d'écarter les Français du pays de Hanovre; mais le danger qu'elle courait elle-même, n'en subsistait pas moins et demandait des mesures efficaces pour empêcher qu'il ne se réalisât. En laissant les Français occuper ce pays, une prévoyance que les événements de nos jours ne justifiaient que trop, semblait lui prescrire au moins de rassembler un corps suffisant pour couvrir ses frontières et celles des pays neutres qui les avoisinent, et pour assurer le commerce de l'Elbe et du Weser, tout en donnant à la France les assurances les plus fortes et les plus vraies sur le but innocent de cet armement. La manière dont la chose fut prise à Paris, lorsqu'on y crut un moment que cette mesure de précaution à laquelle on s'y était attendu, allait effectivement avoir lieu de la part de la Prusse, prouve assez qu'il n'y avait aucune suite sérieuse à en redouter[2]). On s'en est abstenu cependant par des considérations militaires qu'on a peine à concevoir, puisque sous tous les rapports il semblait essentiel de se mettre en posture à ne pouvoir être pris au dépourvu. On attendait aussi les explications préalables promises par le Premier Consul et se flattait qu'au moins l'occupation serait strictement bornée au territoire hanovrien. Trotz der Versicherung Napoleons, daß nur hannoversches Gebiet besetzt werden würde, haben die französischen Truppen sich Cuxhaven's bemächtigt und damit die Engländer zur Blockade der Elbe und Weser veranlaßt.

Mais S. M. a établi pour principe, dans un ordre du cabinet du 9, que des hostilités effectives de la France contre le territoire prussien pourraient seules la porter à une résistance armée[3]). On doit en conclure que l'occupation des embouchures de l'Elbe et du Weser ne l'en-

1) Am 30. Juni überreichte Haugwitz dem König diese Denkschrift, mit einem Anschreiben, in welchem es heißt: »V. M. reconnaîtra dans sa sagesse la haute importance du moment actuel, le plus décisif sans doute qui ait existé pour la monarchie prussienne depuis la révolution française.«

2) Vergl. S. 162.

3) Vergl. No. 111.

gagerait point à de nouvelles mesures. On ne reviendra donc pas ici sur le préjudice extrême que les sujets prussiens en souffriront immanquablement, vu l'interruption de leur commerce qui se fait en plus grande partie par Hambourg. 1803 Juni 28.

Allein es iſt zu beſorgen, daß das Vorgehen Napoleons, der überdies die Ausſchließung Englands von dem Sunde und der Nordſee beabſichtigt, zu einem Bruche mit Rußland führt, wodurch Preußen in eine ſehr gefährliche Lage geräth.

Il résulte de ces diverses considérations que si même l'occupation ou la clôture des ports de Hambourg et Brême n'est pas considérée en elle-même comme un motif suffisant pour engager la Prusse à des mesures efficaces, il en naîtra pourtant un état de choses qui l'obligera à sortir du système passif et auquel elle doit se préparer dès à présent, si elle ne veut pas être prise au dépourvu et se livrer au torrent des événements qui l'attendent. Beſonders bedroht aber wird Preußen durch die Truppen, die Napoleon trotz der Unterwerfung Hannovers am Niederrhein und an der Yſſel zuſammenzieht. Le Premier Consul est le maître de faire avancer ces nouvelles troupes d'un côté sur le Holstein, de l'autre sur le pays de Hesse et la Saxe. Ainsi, toujours sans paraître avoir des intentions ennemies, sans attaquer le territoire prussien, il pourra tout plier à sa volonté et obtenir par ces conquêtes faciles le double but de cerner la Prusse de plusieurs côtés et de lui enlever les états qui ont concouru et pourraient encore concourir avec elle à défendre l'indépendance du Nord de l'Allemagne et celle de la Prusse. Il importe de ne pas confondre Bonaparte en temps de paix et dans le cabinet, usant de plus de ménagements, au moins dans les termes, et écoutant des considérations politiques ou relatives à l'administration, avec ce même homme à la tête de son armée. Là, peu scrupuleux dans le choix des mesures, il n'agit qu'en militaire et n'a égard qu'aux raisons et aux considérations militaires; là surtout on n'opère rien sur lui par les moyens de la diplomatie, qui d'ailleurs, quelque fondés en justice et raison qu'ils puissent être, ne sont guère que de vaines paroles lorsqu'ils ne s'appuient pas sur la perspective des moyens militaires.

A moins donc que ces armements sur l'Yssel et le Bas-Rhin ne soient bientôt et ne demeurent dissous d'une manière entièrement rassurante, ce qui n'est absolument point à présumer, les plus puissantes considérations militaires appellent la Prusse à mettre ses frontières à l'abri et à se prémunir contre tout événement, en rassemblant pour cet effet des forces proportionnées, avant que celles des Français ne se portent en grande masse sur l'Elbe, où il serait trop tard pour s'y opposer. Le Premier Consul garde le silence sur leur destination, et ce silence outrageant autorise les soupçons et oblige la Prusse à de fortes mesures

1803 Juni 28. de précaution pour mettre à couvert ce qu'elle a de plus précieux: le bien-être de ses sujets, sa considération politique, peut-être son existence. Loin de précipiter l'extension de la guerre, c'est là sans doute ce qui seul peut la faire éviter, s'il est possible: comme en général une contenance ferme et décidée pour des objets justes en eux-mêmes est toujours pour une grande puissance le plus sûr moyen de conserver la paix.

In Rückſicht auf dieſe bedrohliche Lage der Dinge ſchlägt Haugwitz vor: 1) Mobiliſirung eines Corps von 40—50 000 Mann, und 2) Erklärung an Frankreich, daß Preußen die Beſetzung Hannovers nach wie vor ruhig mit anſehen werde, pourvu que 1° l'occupation se bornât en effet strictement au territoire appartenant au roi d'Angleterre en Allemagne; 2° qu'on s'en tînt pour cette occupation au nombre de troupes évalué à 16 mille hommes qui d'abord sont entrées dans le pays de Hanovre sous les ordres du général Mortier; et 3° qu'on s'abstînt sur les frontières de l'Allemagne du côté de l'Yssel et du Bas-Rhin de nouveaux armements: . . . et qu'on demandait de l'amitié du Premier Consul une déclaration positive et rassurante sur ces trois points, ainsi que la retraite effective des corps qui avancent de l'Yssel et du Bas-Rhin, au moyen de quoi la Prusse de son côté ferait cesser à l'instant même le rassemblement d'une partie de ses forces, auquel des considérations qui seraient appréciées par la sagesse et l'équité du Premier Consul, l'avaient obligée à donner lieu, dans le seul et unique but de couvrir ses frontières et d'assurer la tranquillité et le bien-être de ses sujets.

Cette double détermination paraît pour tous les cas essentielle et urgente.

Mais il s'agirait de déterminer encore sous un point de vue plus général la marche et le parti que la Prusse voudra suivre.

Le Premier Consul a marqué assez clairement dans la note [1]) du ministre Talleyrand du 11 et dans les explications verbales qui l'ont précédée, son intention d'amener la Prusse à des liaisons plus étroites avec la France . . . On avait d'abord cru qu'il n'était question que d'une alliance défensive; mais la note du 11 nous fait assez connaître quelles sont les intentions du Premier Consul à cet égard. Il y est dit qu'il serait de l'intérêt de l'Europe d'aider la France et de ne pas rester neutre. On considère une telle alliance comme incompatible avec les principes de paix et de neutralité qui forment le système de la Prusse: mais le cas serait différent, s'il ne s'agissait que de donner au Premier Consul par quelque acte obligatoire et formel la certitude que jamais la

1) Vergl. No. 116.

Prusse dans le cours de la guerre présente n'entrerait avec l'Angleterre ou d'autres puissances dans des engagements quelconques contre la France. 1803 Juni 28.

De là l'alternative suivante pour le fond du système à suivre par la Prusse:

1° Elle pourrait, après avoir pris les deux mesures urgentes indiquées ci-dessus, en attendre le résultat, s'en tenir à sa neutralité et se borner à couvrir ses frontières et à s'opposer au besoin à tout envahissement qui menacerait celles-ci ou les états circonvoisins qui la touchent de près d'un danger imminent. Elle pourrait à cet égard compter avec assurance sur l'assistance de la Russie et sur le concours du Danemark, de la Saxe et de la Hesse, avec lesquels il s'entend qu'on doit sans aucun délai entrer dans un concert de principes et de mesures . . .

2° Elle pourrait entrer jusqu'à un certain point dans les vues de liaison du Premier Consul, en lui offrant, à la suite de la déclaration proposée ci-dessus, la conclusion d'un engagement réciproque par lequel la France s'obligerait à s'en tenir strictement à l'occupation du pays de Hanovre, sans en outre-passer le territoire; à s'entendre avec la Prusse pour tout ce qui concerne le libre commerce de l'Elbe et du Weser; à ne point augmenter au delà de 16 mille hommes le nombre des troupes françaises dans l'électorat de Hanovre; enfin à s'abstenir de tout rassemblement sur les frontières qui pourrait causer de l'ombrage, nommément à retirer ou à faire rebrousser chemin à ceux qui avancent de l'Yssel et du Bas-Rhin; la Prusse promettrait en retour que tant que ces stipulations seraient observées par le gouvernement français, elle n'entrerait durant tout le cours de la guerre présente en aucunes relations contraires à la France, soit avec l'Angleterre, soit avec d'autres puissances . . .

Si l'on adoptait cette seconde alternative, il importerait extrêmement d'en faire sur-le-champ la confidence amicale à l'Empereur de Russie, pour lui en expliquer le motif innocent, pris uniquement de la sûreté du Nord de l'Allemagne, à laquelle on aurait tâché de pourvoir par cette proposition.

On ne craint pas l'objection qu'outre ce parti alternatif, combiné avec les deux mesures indispensables proposées ci-dessus, il en est un troisième, celui d'en rester à un système purement passif et de s'abandonner au cours des événements. On croit avoir démontré que dans les conjonctures présentes et vu la position intermédiaire de la Prusse, ayant d'un côté la France active et exigeante dont les troupes se trouvent ou avancent au milieu de ses provinces, de l'autre la Russie avec laquelle elle ne peut se compromettre sans le plus grand risque, ce parti absolument passif est impraticable pour elle: que plus tôt ou plus tard la force

1803 Juni 28. des événements la précipiterait dans des embarras inextricables et l'obligerait enfin à prendre les armes pour défendre son existence, probablement isolée alors et placée sous les rapports les plus désavantageux; qu'il ne lui reste donc, suivant tous les calculs de la prévoyance humaine, d'autre parti à suivre, que de s'y prendre à temps pour faire respecter sa neutralité par les moyens énergiques que la Providence lui a départis, et de prévenir ainsi le danger qui menace ses frontières et ses sujets après qu'il aura atteint les états limitrophes dont l'indépendance est nécessaire à sa propre sûreté.

121. Lucchesini an Talleyrand. Paris 1803 Juni 30.

Prusse 232. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Wiederholte Vorstellungen gegen die Verletzung der Neutralität der Hansestädte.

Juni 30. Monsieur. L'objet de ma lettre officielle d'aujourd'hui est trop important pour que je ne le recommande d'une manière plus particulière aux soins éclairés que V. Exc. a donnés de tout temps à l'affermissement de l'amitié et de la confiance heureusement établies entre le Roi mon maître et le Premier Consul. L'occupation de Ritzebüttel viole la neutralité consentie par la France aux villes anséatiques et que l'Allemagne pacifique a le droit de réclamer des armées françaises occupant les états germaniques du roi d'Angleterre. Le Roi, esclave de sa parole, sent tout le prix des promesses reçues à cet égard de la part du Premier Consul. Moins il se permettrait le moindre doute sur leur inviolabilité, plus il compte sur l'adoption du projet conçu par lui-même à la suite des différentes aberrations du principe établi d'indépendance et de neutralité auxquelles se sont laissés aller les officiers français vers les villes anséatiques et surtout dans l'occupation forcée et prolongée du bailliage hambourgeois de Ritzebüttel.

Tout ce que le Roi reçoit de Paris soit par moi, soit par le citoyen Laforest, lui inspire confiance, estime et reconnaissance envers l'homme célèbre qui gouverne la République française. Pourquoi ses généraux ne sont-ils pas toujours assez bien informés de ses intentions, ou ne les remplissent pas toujours de manière à mériter l'approbation des vrais amis de la France?[1]) . . .

Je me flatte d'être assez connu de V. Exc. pour que le ton de cette lettre et les aveux que je confie à l'amitié ne me fassent aucun tort auprès du ministre . . .

1) In der Antwort Talleyrand's heißt es hierüber: »Vous devez être assuré qu'aucun des généraux de l'armée française, dans des circonstances aussi importantes que celle-ci, ne se conduit jamais que d'après les ordres formels du Premier Consul.« (4. Juli.) Vergl. S. 181.

122. Laforest an Talleyrand. Berlin 16 messidor an XI.

Prusse 232.

Audienz bei König Friedrich Wilhelm III.

Citoyen Ministre. Le Roi m'a accordé ce matin mon audience de réception. J'ai puisé dans vos différentes dépêches ce que j'ai eu l'honneur de lui dire des sentiments d'amitié du Premier Consul et de son désir de consolider de plus en plus des liens utiles aux deux pays autant qu'adoptés aux besoins de l'Europe. S. M. m'a répondu par une récapitulation des preuves de confiance intime et d'attachement qu'elle donne au Premier Consul. Elle m'a fait remarquer que sur la foi des assurances qu'elle a reçues de lui, elle négligeait toutes les précautions ordinaires et voyait avec sécurité les opérations d'une armée française dans son voisinage. Elle m'a répété ce que son ministre du cabinet m'avait déjà dit et a observé que plus le ministère britannique s'attachait à inquiéter le continent de la puissance de la France, plus elle se montrait persuadée que le Premier Consul avait à cœur la tranquillité générale, respecterait toutes les indépendances, remplirait ses promesses et userait de sa force avec modération. S. M. s'est étendue sur le désir qu'elle a qu'il ne soit porté aucune atteinte à la neutralité et à la liberté du commerce du Nord de l'Allemagne, bien convaincue d'ailleurs que celui de la Prusse en particulier n'éprouvera aucune gêne. Elle a exprimé la satisfaction qu'elle aurait à s'entendre de plus en plus avec le Premier Consul et à contribuer à tout ce qui lui serait agréable . . . 1803 Juli 5.

123. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Charlottenburg 1803 Juli 7.

Abschrift der Kabinets-Kanzlei (Concipient wahrscheinlich J. W. Lombard).

Beunruhigung über das Vorgehen Frankreichs in Norddeutschland. Sendung Lombard's. Wunsch nach einer befriedigenden Erklärung Napoleon's.

Grand et cher ami. Depuis deux ans nous ne nous sommes donné que des preuves de confiance et quelques-unes ont été d'une autre nature que celles dont les rapports ordinaires des gouvernements avaient offert des exemples. Pour la première fois, aujourd'hui, il semble dans nos communications réciproques qu'il s'agisse d'intérêts contraires. Moins j'en avais conçu la possibilité, plus l'apparence m'en peine. C'est à vous-même que je m'adresse pour vous transmettre mes sollicitudes, et c'est par vous que j'espère de les voir sans retour détruites. Juli 7.

Une masse de forces comme celle de la France ne s'ébranle point, sans qu'il en naisse une foule d'interprétations fausses et de présages trompeurs. Plus d'une puissance a lu dans un avenir sinistre. Chez moi plus d'un patriote s'est alarmé. Seul j'ai donné tout à la confiance. Il est sans exemple dans l'histoire qu'un État tel que la Prusse ait vu la

1803 Juli 7. guerre établie dans le centre de ses provinces et ses frontières croisées par une armée formidable, sans que l'ombre d'une mesure ait appris à ses voisins que sa prudence avait calculé toutes les chances d'un pareil choc. Telle a été ma volonté personnelle, irrévocable. J'ai cru payer une dette à votre caractère, et si le mien vous est connu, c'était le titre le plus sûr aux preuves d'amitié que je vous demande aujourd'hui.

A cent lieues de ma capitale et lorsque les troupes françaises en étaient plus près que moi, j'ai reçu le prix de cette sécurité qui nous honorait l'un et l'autre. Un courrier parti de Paris le 9 de juin m'a transmis à Wilhelmsbad les explications précises et solennelles que vous avez fait donner à mon ministre et celles qu'il vous a dues à vous-même. La conquête des provinces allemandes de S. M. Britannique, tel était l'unique objet de vos armements. La neutralité de la Prusse et de l'Empire devait rester constamment celui de vos justes égards. Les villes libres en particulier obtenaient à cet égard des promesses saintes. Je m'applaudissais de mes calculs. Vous les aviez tous justifiés.

Jugez, grand et cher ami, combien à mon retour j'ai dû me trouver peiné. Ritzebüttel, Cuxhaven étaient occupés par vos troupes. Déjà l'injuste défiance présageait pour d'autres voisins des demandes incompatibles avec l'existence du Nord.

On a rappelé au marquis de Lucchesini l'occupation de Cuxhaven par les Prussiens. On ne s'est pas rappelé qu'alors cette mesure était non-seulement une violation bien réelle de la neutralité hambourgeoise, mais même un acte d'hostilité contre la ville. Les Anglais avaient amené à Cuxhaven une prise prussienne. Hambourg, malgré les représentations de mon ministre, eut la faiblesse ou l'audace de ne pas vouloir dans son propre port relâcher la propriété de mes sujets. Je leur fis justice moi-même et la ville paya pour ses propres torts et non pour ceux d'une puissance étrangère.

Peut-être est-ce aujourd'hui la transgression arbitraire d'un général. Peut-être vos ordres l'ont-ils déjà révoquée. Mais des transgressions pareilles n'en restent pas moins pénibles, parce que la faiblesse en conçoit d'excusables alarmes et croit possible un second pas, après qu'un premier le fut. Si ce que fait la France au delà des bornes du droit strict, rend toute l'Europe attentive, vous ne sauriez le trouver étrange. Vos moyens sont immenses et l'on a vu ce qu'ils peuvent entre vos mains. Il est aisé de mesurer l'abîme qui se rouvrira quand vous voudrez. Cette réflexion, séduisante pour une politique étrangère à la véritable grandeur, est précisément ce qui garantit la vôtre.

Il est absolument essentiel à la conservation des rapports que vous avez rendus au continent par la paix qui fut votre ouvrage, que la con-

fiance dans les principes de la République soit illimitée. La mienne l'est 1803
et restera, mais j'ai besoin de la justifier envers mes sujets, envers mes Juli 7.
voisins, envers le devoir. Il ne me faut pour cela qu'un mot, mais c'est de vous que je désire l'entendre. C'est dans cette attente que j'ai voulu directement vous écrire. Je charge de cette lettre mon conseiller intime de cabinet Lombard que je vous prie d'en croire dans tout ce qu'il pourra vous dire en mon nom, et qui, destiné à me rapporter la réponse, sera l'organe fidèle de tout ce que vous auriez d'ailleurs à me transmettre. Si dans cette réponse je retrouve l'assurance que, l'électorat conquis, votre justice éloignera du Nord toutes les autres suites de cette malheureuse guerre, que jamais le faible n'y gémira sur sa faiblesse et que jusqu'au bout le fort s'y applaudira de sa sécurité, que, pour premier gage d'un principe si digne de vous, vous repoussez toute mesure tendante à provoquer contre la liberté des fleuves les armes de la marine anglaise et à détruire dans le fait neutralité, sûreté, commerce, je me croirai quitte envers le devoir, comme vous le serez envers l'amitié. Votre parole sera plus pour moi qu'un traité solennel ne serait pour d'autres. Plus vous me parlerez avec franchise, plus vous serez sûr de ma reconnaissance. Soyez certain qu'à votre tour vous n'entendrez jamais de ma part que le langage de la loyauté et, avec l'expression de ce que je dois à la France, celle des sentiments que je vous ai personnellement voués.

Je suis avec la plus haute estime et l'amitié la plus vraie, grand et cher ami, votre bon ami.

124. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Juli 13.

Notenwechsel mit Talleyrand wegen der Hanseſtädte. Haltung der Ruſſen. Finanzielle Bedrückung Hollands und Italiens. Die Conscription.

[Durch Courier]. Statt der Antwort auf eine dem Erlasse vom 18. Juni Juli 13.
entsprechende Note vom 30. Juni hat Lucchesini ein Schreiben Talleyrand's vom 4. Juli in Erwiderung auf seinen Privatbrief erhalten[1]. Toute cette lettre n'est qu'un tissu de sophismes pour pallier l'occupation arbitraire de Cuxhaven. Aussi dans la réponse que je fis . . . au sieur de Talleyrand [12 juillet], . . . je crus devoir me borner à relever la singularité du principe et à renouveler la demande positive d'une réponse du Premier Consul aux dernières ouvertures de V. M.[2].

---

1) Vergl. Urk. No. 121.

2) In dem Schreiben Talleyrand's (Dünkirchen, 4. Juli) wird die Beſetzung Cuxhavens mit der Behauptung gerechtfertigt, daß dieſer Ort nicht als »une place purement hambourgeoise« anzuſehen ſei. Dagegen habe man die Beſetzung Hamburgs und Bremens, zu der man ſich infolge des Verhaltens der Engländer gegen die Schiffe der Neutralen hätte veranlaßt ſehen können, aus Rückſicht auf die Wünſche Preußens unterlaſſen. In

1803 Juli 13. Thätigkeit des Grafen Woronzow in London. Le comte de Markow . . . ne nous fait pas mystère des dispositions du grand-chancelier Worontzow pour une intervention énergique de sa cour, d'accord avec V. M. et l'Empereur d'Allemagne, s'il était possible, dans les arrangements de la pacification future. Mais ce que ces trois ministres russes croient nécessaire à la stabilité de la paix, pourrait bien engager le continent dans une nouvelle guerre; car ce serait se faire étrangement illusion que de songer, comme j'ai lieu de les en soupçonner, à réorganiser une barrière artificielle entre la Hollande et la France et à rétablir celle des Alpes entre les Républiques française et italienne[1]) . . .

L'Italie fait avec la Hollande les frais de la première campagne de la guerre qui vient de se rallumer. Naples, l'État du Pape, Gênes, l'Étrurie et jusqu'à la misérable république de Lucques sont taxés, rançonnés et enveloppés malgré eux dans une querelle étrangère à leur existence . . .

La France entière offre aujourd'hui la preuve manifeste du pouvoir absolu que le général Bonaparte y exerce. Dans tous les départements on rassemble par ses ordres des conscrits et on les envoie sous l'escorte de la gendarmerie aux corps auxquels ils sont assignés. Les préjugés et les illusions qui recrutèrent les premières armées de la révolution s'étant dissipés, et le besoin, la crainte ou le désespoir qui les augmentèrent sous le règne de la terreur, ne poussant plus les Français hors de leurs foyers, la conscription commence à déplaire, et le métier de soldat a perdu ses charmes pour le laboureur des campagnes et pour l'ouvrier et l'artisan dans les villes . . .

---

der aus Gent vom 16. Juli datirten Antwort auf die Note vom 30. Juni theilt Talleyrand dem preußischen Gesandten mit, daß der Erste Consul sein Schreiben vom 4. Juli gebilligt habe. Nach einigen Anspielungen auf die Umtriebe der russischen Diplomaten heißt es darin am Schluß: »Le Premier Consul désire vivement, pour l'intérêt général d'un système adopté depuis deux ans, que le cabinet de Berlin continue à montrer à celui de Paris une confiance qu'il n'a jamais cessé de mériter, et que les rapports respectifs des deux états qu'on s'applique à faire regarder comme incertains, reprennent leur aplomb et leur fixité accoutumée. C'est par là qu'on peut être sûr de déjouer les coupables espérances des Anglais et des hommes qui dans tous les temps ont manifesté le plus d'aversion pour les accroissements de la Prusse.«

1) In Berlin erwiderte man hierauf, daß Kaiser Alexander weit entfernt sei, die Ansichten seiner Vertreter in London und Paris zu theilen und mit England für so weit aussehende Pläne, wie eine Änderung der Dinge in Holland und Italien, gemeinsame Sache machen zu wollen. (22. Juli.)

125. J. W. Lombard an Lucchesini. Brüſſel 1803 Juli 16.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Gegenſtand ſeiner Sendung an Napoleon.

. . . Les lettres dont M. Falkenstein est chargé apprendront à 1803
V. Exc. quel est l'objet de ma mission. Il s'agit en deux mots d'obtenir: Juli 16.
1° ou la rétractation des mesures dérogatoires aux principes qui malheureusement ont déjà été prises, 2° ou la certitude que du moins ce seront les dernières transgressions, 3° ou, au défaut de l'une et de l'autre, plus de lumières sur l'avenir et par conséquent sur les devoirs du Roi [1]). Une lettre autographe de S. M. au Premier Consul doit me procurer accès chez le grand homme. Le Roi épuise les formes pour reculer le moment où l'illusion devra se détruire. Je n'ai que trop la certitude que le premier et même le second but de mon voyage ne s'atteindront pas. Mais comme je ne connais dans le monde de véritable malheur que l'incertitude, il n'aura point été inutile lors même qu'il semblera l'avoir été. Je fais, à la prière expresse de notre bon maître, un sacrifice bien pur, car il ne s'agit pas d'honneur, puisque je n'obtiendrai rien, et il ne s'agit pas de plaisir, puisque je ne verrai ni Paris, ni vous. Mes instructions sont tellement vagues, ou plutôt je suis tellement abandonné à moi-même, que j'essayerais inutilement de mettre d'avance V. Exc. au fait des détails de ma commission. Je n'ai rien par écrit, et l'on m'a donné pour tout ordre mes souvenirs et la connaissance que ma place me donne de la façon de penser du Roi et de ses intentions secrètes sur tous les objets dont on pourrait m'entretenir . . .

126. Bericht J. W. Lombard's. Brüſſel 1803 Juli 24.

Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Audienz bei Napoleon. Ergebniß der Unterredung. Beruhigende Verſicherungen für die Zukunft, keine Genugthuung für die Gegenwart.

. . . [Durch Courier] Hier, le 23, je fus présenté au Premier Consul, il m'a gardé une heure et demie dans son cabinet . . .

Après plusieurs questions personnelles à V. M., à la Reine et à la Juli 24.
famille royale, le général Bonaparte ouvrit la lettre et la lut en ma présence. Il se rapprocha ensuite de moi et me dit: »Vous avez peut-être quelques éclaircissements à ajouter à cette lettre, voulez-vous me les donner?« J'entrai en matière sur les intérêts de la Prusse dans les affaires du Nord, sur la double transgression que la France s'y est permise contre les droits des neutres, et à mesure que son air de confiance

1) In einem Schreiben vom 29. Juli bezeichnet Lombard als Zweck ſeiner Sendung: »La Prusse devait-elle armer ou non? Telle était essentiellement la question sur laquelle le Roi a voulu s'éclairer.«

1803 Juli 24. et d'attention me semblait démentir ce que j'avais toujours entendu dire de la vivacité de cet homme extraordinaire, je m'exprimai sur la suite des premiers pas que la République s'est permis, avec une chaleur qui fut bien loin de déplaire. J'en épargne à V. M. le détail pour en venir plus promptement à la réponse que Bonaparte me fit, après s'être recueilli quelques moments.

»Dès le commencement de ma querelle avec l'Angleterre, j'ai senti«, me dit-il, »que l'invasion de Hanovre serait désagréable au Roi. D'abord on n'aime pas à voir ni des armées ni des troubles dans son voisinage. Ensuite, quoique vous n'eussiez pas un droit strict à vous opposer à ma marche, vous aviez certainement une espèce de titre à prendre intérêt au sort de l'électorat. La suprématie que vous avez exercée six ans dans le Nord de l'Allemagne, quoique reconnue seulement par la France, pendant la durée de la guerre, vous donnait une espèce de titre historique que j'ai dû ménager. Aussi c'est à vous que je fis les premières ouvertures et à qui je demandai de convenir avec moi sur le mode de l'occupation, afin que les intérêts de la Prusse en souffrissent le moins qu'il serait possible. J'eus un moment l'espérance de nous voir tous contents, mais lorsque l'Angleterre eut rejeté les propositions du Roi qui auraient été avantageuses à vous, à moi, à elle-même, il ne me resta plus qu'à poursuivre ma pointe. Si je l'ai fait sans vous en prévenir une seconde fois, je vous en avouerai naturellement la cause. Vous aviez de l'humeur; je l'avais vu par la première lettre du Roi, je le voyais par tout ce qui venait de Berlin. J'évitais volontiers de vous donner des occasions de me la témoigner encore, mais tout en l'évitant, j'étudiais avec soin ce qui dans l'occupation même pouvait ne pas déplaire à S. M. Pour n'exciter aucune espèce d'ombrage, j'ai risqué, je vous l'avoue, de compromettre mes armes. Le général Mortier n'avait en entrant en Allemagne que 16 000 hommes; c'était peu contre une armée brave et désespérée, et lors même que le refus du roi d'Angleterre risqua d'ensanglanter la scène, cette célèbre armée de réserve dont on a tant parlé, n'était que de 6 à 7000 hommes. J'aurais pu dans le temps vous en faire le premier la confidence, et vous auriez sûrement reconnu avec quelque plaisir le motif qui me fit ainsi borner mes moyens; mais vous savez ce que c'est que le secret militaire; il importait, pour épargner le sang, que la terreur marchât devant mes troupes, et c'est elle qui en a grossi le nombre. Aujourd'hui, il ne s'en trouve pas davantage dans l'électorat que ce qu'il en faut strictement pour l'occuper.

»Je conçois et j'excuse les alarmes qu'une levée de bouclier doit partout produire. On ne lit pas dans le cœur des hommes. Je n'aurais point

été étonné que vous-mêmes eussiez fait des préparatifs militaires dans l'incertitude des événements, quoique j'apprécie vivement le sentiment qui vous en a détournés. D'ailleurs mes ennemis sont si infatigables à répandre un faux jour sur mes intentions, que je ne suis point surpris de ne pas trouver partout la même confiance. C'est la suite inévitable de grands armements. A l'heure qu'il est, je fais acheter pour l'expédition d'Angleterre 10 000 chevaux d'artillerie. On va crier encore et imaginer, je ne sais quels projets vastes. L'Autriche, qui déjà, dit-on, fait des rassemblements en Italie, va peut-être redoubler de crainte; nos propres journaux font monter à 100 000 hommes le nombre de mes troupes en Italie. Ils sont bien loin de la vérité, mais qu'y faire? Je ne puis empêcher ni les bruits faux, ni les interprétations fausses. Je n'ai d'autre but que celui que j'ai annoncé. N'est-on pas allé jusqu'à dire que j'inviterais le Danemark à fermer le Sund? Sans doute je serais charmé qu'il le fît, sans doute je suis convaincu que la réunion des quatre puissances du Nord pour une mesure grande et vigoureuse serait le seul moyen d'écraser le dispotisme de l'Angleterre, mais c'est leur affaire et non la mienne. Je n'ai aucun droit à l'exiger et je ne demanderai jamais rien que je n'aie le droit de demander. Je ne me suis écarté un moment de la sévérité de ce principe que pour cette malheureuse affaire de Cuxhaven dont on a beaucoup trop parlé . . . Une malheureuse bicoque où les Anglais exerçaient impunément leurs vexations et qui était nécessaire pour assurer mon flanc gauche contre les tentatives de leur marine, ne valait pas la peine qu'on élevât la voix; mais je trouve partout un malheureux penchant à mal interpréter tout ce qui vient de moi, sans que jamais je le retrouve quand il s'agit de l'Angleterre. Elle opprime le commerce de tout le monde, et tout le monde s'en tait. J'occupe un village, et tout le monde crie; mes troupes reprennent dans le royaume de Naples les positions qu'elles n'avaient quittées qu'en retour des conditions imposées à l'Angleterre, et la Russie s'élève contre cette prétendue violence. L'Angleterre manque à l'engagement essentiel de son traité en refusant de rendre Malte, et la Russie ne lui adresse aucun reproche. Quel prix peut avoir Cuxhaven? et encore je suis tout prêt à m'entendre pour vous ôter ce dernier sujet de mécontentement. Que les Anglais lèvent le blocus de l'Elbe, et je suis prêt à retirer mes troupes du territoire hambourgeois. Mais que du moins, dans les propositions qu'elles m'adressent, les puissances soient assez justes, pour ne pas demander toujours à la France et jamais à son ennemie. Qu'elles exigent que cette dernière renonce à la mesure arbitraire et violente qu'elle s'est permise contre les neutres; qu'en général on lui impose des lois auxquelles la prospérité de l'Europe puisse gagner, et l'on verra si je resterai en ar-

1803 Juli 24.

1803 Juni 24. rière, et si pour tous les sacrifices justes qu'on arrachera à ma rivale, je ne serai pas prêt à mon tour à en faire d'équivalents.

»Car certainement ce ne sont point mes positions sur l'Elbe qui autorisent les Anglais à en agir comme ils le font; je ne leur ai point fermé l'Elbe, mais leur éloignement du commerce de ce fleuve était une suite essentielle de l'occupation de ses rives. Je ne conçois pas qu'on ait pu s'imaginer un moment que le pavillon britannique flotterait sous la portée du canon français, sans que celui-ci dût l'atteindre. Ceci est une affaire d'honneur sur laquelle il est de toute impossibilité de reculer. Vous ne me ferez jamais croire que si le Roi de Prusse était à ma place, il pût en agir autrement. Ici l'effet est tellement inséparable de la cause, qu'il n'est pas vrai même que j'aie fermé l'Elbe aux Anglais, mais qu'eux les premiers en ont présumé l'inévitable intention et ont déclaré le blocus, avant qu'aucune déclaration de ma part les eût formellement exclus de ces parages. Il ne serait même pas en mon pouvoir d'en agir autrement. Jamais les troupes ne verraient tranquillement sous leurs yeux ce pavillon détesté, et malgré mes ordres les soldats français et les matelots de l'Angleterre auraient en peu de jours ensanglanté la rive. Je conçois qu'on eût eu lieu de se plaindre, si j'avais prétendu toucher à la liberté du commerce des neutres, si j'avais ordonné la visite de leurs vaisseaux, ou telle autre mesure arbitraire; mais jamais je n'en eus l'idée. Si les intérêts de la Prusse souffrent d'une attitude qui a fourni à l'Angleterre le prétexte de ses vexations, ce n'est pas à moi que le reproche s'adresse, et d'ailleurs ce sont les suites inséparables des guerres dont les neutres souffrent toujours indirectement et dont la France souffrirait aussi, si la Prusse avait une querelle qui gênât les canaux ordinaires de l'industrie. Vous en avez d'autres d'ailleurs; vous avez le port d'Emden; vous avez ceux de la Baltique. Ai-je songé à vous en demander la clôture? Je serais charmé qu'elle entrât dans votre politique, mais je le répète, je n'ai aucun droit à le vouloir, et jamais je ne voudrai que ce que la justice avouera«.

Je garantis à V. M. la conformité exacte de ce très humble rapport avec le discours du général Bonaparte; mais ce que je ne puis vous rendre, Sire, c'est le ton de bonté et de noble franchise avec lequel il en revenait toujours à son respect pour vos droits et pour ceux de vos voisins et prévenait lui-même les objections de ses ennemis, pour faire passer dans votre âme, Sire, la confiance qu'il est si digne d'inspirer.

A la suite des explications dont je viens de rendre compte, le Premier Consul passa à un objet plus délicat et m'entretint des relations plus intimes qu'il avait désiré d'établir entre la Prusse et la France, et sur lesquelles, Sire, il n'avait jamais obtenu de votre part de réponse à

ses ouvertures. Vous ne m'aviez point ordonné d'entrer en matière sur cet article, mais j'avais en général l'ordre de donner au Premier Consul sur les intérêts de la Prusse tous les éclaircissements qu'il pourrait me demander. Ayant plus d'une fois eu l'honneur d'entendre V. M. juger la question avec sa logique ordinaire, je crus lui devoir de ne pas laisser naître chez le général Bonaparte des idées fausses sur le silence de la Prusse et sur les raisons qui le motivent. Déjà je l'avais assez entendu, pour être sûr qu'il n'est qu'un langage qui puisse lui plaire: celui de la vérité. »La Prusse«, lui dis-je, »dans l'établissement d'un système fédératif fait pour garantir la paix du continent, a un grand intérêt différent de celui de la République. Celle-ci ne connaît sur le continent que deux puissances à craindre: la Prusse et l'Autriche, et des liaisons avec l'une d'elles lui suffisent. La Prusse, qui touche à trois colosses, n'a pas assez de la France; elle a éminemment besoin de la Russie, et un système isolé qui n'accorderait pas avec ses intérêts ceux des deux voisins qu'elle peut craindre et qu'elle veut aimer, serait un ouvrage imparfait ou dangereux« . . . 1803 Juni 24.

J'eus la satisfaction de voir que ma franchise ne déplut point au Premier Consul . . . Il me répondit qu'il était question seulement de s'assurer que pendant le cours de cette guerre la France ne serait point attaquée par une autre puissance; que si l'Autriche pouvait encore une fois se vendre à l'Angleterre, nous ne nous croirions point obligés par nos liaisons actuelles d'embrasser la cause de la France; qu'il avait désiré un pacte qui ne nous imposât que cette obligation-là, et qu'il aurait été facile d'assurer à la Prusse des avantages propres à la dédommager de ce fardeau. Il s'expliqua sur tous ces objets avec une simplicité si noble, avec un abandon si touchant, que je ne pus m'empêcher de lui dire: »Je n'aurais qu'un vœu, Citoyen Premier Consul, ce serait que je pusse rendre au Roi, mon maître, chacune de vos expressions et les accompagner du ton que vous leur donnez; je suis sûr qu'il s'applaudirait doublement de la justice qu'il vous a toujours rendue.«

Le Premier Consul généralisa ensuite la conversation et parcourut rapidement le tableau de la politique de l'Europe et de ses différents cabinets. Là j'eus occasion encore d'admirer son coup d'œil sûr et profond, son expression simple et toujours vraie.

»Personne, me dit-il, ne croit sans doute que Malte est le sujet de la guerre; jamais l'Angleterre n'a voulu traiter avec moi d'égal à égal. Elle me cherche querelle depuis la paix et voulait la guerre à tout prix. Elle le prouve encore par la manière dont elle reçoit les offres de médiation; elle rejette hautement la vôtre, elle a voulu que celle de la Russie portât non-seulement sur les points en litige, mais sur tout ce qui s'est fait en Europe depuis dix ans. Jugez si son acceptation n'est pas illu-

1803 Juni 24. soire! Mais tout aujourd'hui est extraordinaire en politique, et l'on voit des rapports qui semblent renverser tous les calculs. L'Angleterre, qui n'a rien à craindre de vous et qui sait que, comme puissance du continent, vous pouvez avoir des intérêts qui bornent les nôtres, ne vous veut pas pour médiateurs. Et c'est moi qui veut que vous le soyez, moi, à qui vos 200000 hommes joints à 100000 de la Russie pourraient essayer d'imposer des lois, si, après m'avoir fait des propositions justes, vous me trouviez décidé à ne les pas accepter.«

Il parla ensuite avec une haute estime du caractère de votre auguste ami et déplora seulement que ses serviteurs craignissent si peu de s'écarter de ses ordres. — »Alexandre,« a osé dire l'un deux, »a son opinion, mais les Russes ont la leur.« — »Jamais,« me dit le Premier Consul, »je n'ai vu un Russe qui ait été prussien ou français; ils sont tous anglais ou autrichiens.« —

Il finit par me parler d'une manière digne de lui de la Prusse, de Frédéric II, de vous, Sire, de votre ministère, de l'accueil que tous les Français trouvent chez vous, de votre superbe armée, et il alla jusqu'à me rappeler les avantages que vos troupes avaient obtenus sur celles de la République.

Je passe, Sire, au résultat de toutes les observations que j'ai pu faire jusqu'ici . . . V. M. avait deux buts: obtenir ou s'instruire; ma négociation avait deux objets: le passé et l'avenir. Quant à celui-ci, V. M., incertaine sur ses devoirs parce qu'elle l'était sur les chances de la guerre, pressée de prendre des mesures qui n'auraient pas nui peut-être à ses relations avec la France et qui du moins l'auraient assurée contre les hasards d'un avenir incertain, V. M., dis-je, avant de prendre son parti, avait désiré d'obtenir des explications suffisantes pour le motiver. La loyauté avec laquelle le Premier Consul a prévenu des sollicitudes dont l'aveu m'aurait presque fait rougir, sa promesse solennelle de n'avoir aucunes vues sur l'Empire et sur le Nord que celles dont il a fait lui-même l'ouverture, il y a trois mois, les explications relatives au nombre de troupes françaises qu'il a fait donner au marquis de Lucchesini, . . . tout ce qu'il m'a dit, le ton de la vérité qu'un homme comme lui n'emprunte que lorsque son cœur le lui dicte, le sceau de l'amitié imprimé à tous ses discours chaque fois, Sire, qu'il s'est agi de la Prusse et de vous, tout m'impose la loi de croire que V. M., par son système unique de sécurité et de calme, n'a payé qu'un juste tribut à son caractère. S'il m'était permis d'avoir une opinion, j'oserais croire que tout vous invite, Sire, à y rester fidèle dans ce moment-ci. Vous avez des motifs puissants que vous n'aviez point à mon départ.

Je ne me cache pas que le tableau que je trace, est le tableau du

moment; qu'avec un homme tel que Bonaparte, prompt dans les im- 1803
pressions qu'il reçoit, comme dans les résolutions qu'il prend, un ordre Juli 21.
des choses différent peut déjouer un jour les calculs, . . . mais dût-il changer un jour, ce ne sera qu'à la suite de chances nouvelles, impossibles à prévoir aujourd'hui, et leur développement successif vous laissera toujours maître du moment où le génie militaire de la Prusse devra présider à sa défense ou veiller sur son honneur . . .

Quant au passé, Sire, et aux griefs déjà existants, je n'ai rien d'aussi consolant à vous apprendre. La logique pressante de M. de Talleyrand m'avait préparé aux déclarations du Premier Consul sur les plaintes de la Prusse touchant la clôture des fleuves et l'occupation de Cuxhaven. A l'égard du premier de ces objets, ni les paroles, ni le ton du général Bonaparte ne me laissent le moindre espoir de réussir . . .

Quant au territoire de la ville de Hambourg, je n'ai pas perdu tout espoir. Le Premier Consul lui-même m'a parlé de l'occupation comme d'une chose de peu d'importance . . .

Nachſchrift. Je dois à V. M. la clé de quelques expressions un peu étudiées qu'elle trouvera dans ce rapport, où d'ailleurs il ne se trouve pas un mot qui ne soit de la vérité la plus sévère . . . J'ai fait lecture à M. de Talleyrand d'une partie de ma dépêche et j'ai eu la satisfaction de l'entendre exprimer vivement la sienne sur la précision avec laquelle j'avais retracé la politique du Consul. C'est là souvent la bonne manière de faire avec ces gens-ci, mais V. M. sent d'un autre côté qu'il en a dû coûter quelque chose à la simplicité de mon style.

127. Bericht J. W. Lombard's. Brüſſel 1803 Juli 30.

Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Napoleon's Charakter und Politik. Sein Plan gegen England und Verhältniß zu Preußen. Seine Äußerungen über eine preußiſch-ruſſiſche Vermittelung und eine Allianz mit Preußen.

. . . [Durch Courier] J'ai beaucoup vu Bonaparte. Je l'ai vu à ses Juli 30.
dîners, aux cercles de son épouse, aux audiences qui n'étaient que pour moi. Je l'ai plus entendu dans ce court espace de temps que je n'aurais entendu tout autre, car c'est un des hommes les plus communicatifs que j'aie encore rencontrés, soit qu'en général, comme on assure, la conversation soit après une journée laborieuse le délassement qu'il préfère, soit qu'en effet il lui importât de se montrer tout entier à V. M. Je crains donc beaucoup moins aujourd'hui que je ne pouvais le craindre en écrivant mon dernier rapport, de porter sur sa personne et sur les résultats qui découlent pour la Prusse de la connaissance de son caractère, un jugement de prévention.

1803 Juli 30. Bonaparte voulait la paix. Rassasié de gloire militaire, il aspirait à celle d'administrateur. Son activité infatigable se portait avec un succès étonnant sur les objets de l'intérieur. Il ira d'autant plus loin avec sa facilité naturelle qu'on se trompe absolument dans l'étranger sur ce qu'on appelle communément la violence de son caractère et la précipitation de ses jugements. Il est dans la discussion calme, attentif, ayant toujours l'air de vouloir s'instruire et ne s'irritant pas de la contradiction. Voilà du moins, Sire, ce qu'il a été constamment à mon égard . . .

Toutes les idées, toutes les affections de Bonaparte se portent sur sa guerre avec l'Angleterre. Il croit sérieusement tous les torts du côté de sa rivale, et il n'y a rien qu'il ne fît avec apparence de succès, pour l'emporter dans cette lutte qu'il croit la dernière. Il sent les désavantages de la France, il espère dans l'issue de son expédition, mais il ne s'en déguise pas les difficultés et il ne s'y résoud que parce qu'il n'a pas le choix des moyens. Il n'en est qu'un, selon lui, qui d'un coup réduirait l'Angleterre, c'est la clôture du Sund; il est revenu sur cet objet dans les conversations particulières et publiques avec un acharnement qui quelquefois n'était pas à sa place. Lombard hat nachdrücklich widersprochen. Je dois cependant à Bonaparte la justice de dire qu'à côté de ses déclamations il répétait toujours: le Nord ne veut pas voir son véritable intérêt, je n'ai pas le droit d'exiger des puissances ce qu'elles-mêmes ne résolvent pas, et elles seules auront à s'attribuer les suites de leur aveuglement.

Si d'un côté le Premier Consul est fermement décidé à respecter sur ces grands objets les droits des neutres et s'est vingt fois lié les mains envers moi par les déclarations les plus solennelles, de l'autre il ne se fait illusion ni sur les moyens de la France, ni sur ceux de la Prusse. Il a un respect prononcé, Sire, pour votre puissance militaire, et jamais, ou je suis absolument la dupe de mes observations, il ne risquera pour une cause injuste de s'attirer le poids de vos armes, s'il est sûr de se l'attirer. Aussi il attache un grand prix à ce que vous n'armiez pas, et l'on ne me prodigue ici les caresses que parce que j'ai fait au ministre, avec l'air de la confidence, l'aveu que cette question délicate, débattue à mon départ et malheureusement presque décidée, avait principalement motivé ma mission. Ce respect pour la Prusse produirait sans doute des effets plus sûrs encore, si l'idée de la Russie s'associait toujours à la vôtre. Mais je ne dois pas vous le cacher, Sire, on ne craint guère ici notre prétendue intelligence . . .

Placé entre ses idées favorites, touchant la querelle avec l'Angleterre, et le respect qu'il a pour vos droits, Sire, et surtout pour votre

puissance, il faut attendre du Premier Consul qu'il ira aussi loin pour réaliser les unes que les autres le lui permettront, surtout comme il est réellement de bonne foi lorsqu'il croit servir la cause de l'Europe entière en entravant le despotisme maritime de sa rivale. Il n'attaquera certainement pas de front aucune des considérations qui obligeraient V. M. à se prononcer avec force; mais s'il est de petites déviations qui le rapprochent doucement du but, sans que V. M. eût positivement le droit de se plaindre, il en manquera difficilement le moment . . . Mais il n'ira pas plus loin que V. M. ne voudra sérieusement le permettre, et si, à la première apparence d'une violation, V. M. se résoud à la mesure que peut-être elle ne croira plus nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire si un grand appareil militaire annonce de sa part des résolutions bien prises, jamais l'effet n'en sera indifférent. Aujourd'hui, je le répète, après les communications qui ont eu lieu, après les impressions infiniment favorables qu'elles ont laissées dans l'esprit du Premier Consul, les sacrifices nécessités par un armement seraient gratuits et beaucoup plus nuisibles qu'ils ne l'auraient été avant mon départ . . . 1803 Juli 30.

»Le sommeil de l'Europe«, me dit hier Bonaparte, »est une énigme inexplicable. Nous touchons peut-être à un bouleversement auquel aucune des révolutions précédentes n'a ressemblé. Je vais hasarder l'entreprise la plus difficile, mais la plus féconde en résultats effrayants que la politique ait conçue. Je puis échouer, les armes sont journalières, mais je puis réussir aussi, et en trois jours un temps brumeux et des circonstances un peu favorisantes peuvent me rendre maître de Londres, du Parlement, de la banque. Jugez du chaos qui en résultera pour le commerce et les fortunes! Ce sera bien autre chose que ces mesures passagères auxquelles les neutres ne veulent pas se résoudre; mais ce qui est plus effrayant que tout le reste, jugez du bouleversement politique qui en serait la suite inévitable. Londres conquis ne me soumet pas l'Angleterre: il faut pour conquérir la nation une révolution qui parte de sa capitale. Une révolution! Ce mot me fait trembler d'avance pour la France, comme pour l'Europe entière. Les contre-coups, je le sens, sont incalculables, mais qu'y faire? Je n'ai que le choix des maux. Je voudrais que la Russie et la Prusse me sauvassent cette cruelle nécessité, en me dictant la loi, mais en la dictant aussi à l'Angleterre. Si toutes deux, en partant de l'ultimatum présenté par les Anglais eux-mêmes, exigent de moi l'évacuation de la Hollande, celle de la Suisse, celle du royaume de Naples et de l'Empire, tout ce qu'on a voulu de moi, mais demandent en même temps à l'Angleterre de remplir la condition essentielle du traité en rendant Malte, soit à l'Ordre, ce qui vaudrait mieux, soit à la Russie, s'il fallait en passer par cette désagréable obligation, je suis prêt à rece-

1803 Juli 30. voir toutes vos conditions, et il ne faudra pour y forcer l'Angleterre, que lui montrer la volonté certaine d'employer contre elle, en cas de refus, les moyens que vous seuls avez en mains.

»Mais si vous vous refusez à être ainsi l'un et l'autre les bienfaiteurs de l'Europe, je me dois dans ce moment de crise de garantir la France des suites qui peuvent en résulter. Il me faut absolument des relations sur le continent. Mon entreprise contre l'Angleterre échouera peut-être; la perte serait immense, la première consternation inévitable, la séduction des plus fortes pour les ennemis de la France. Je n'ai rien à craindre de vous, je le sais; mais l'Autriche peut saisir ce moment fatal pour se livrer à l'Angleterre. Il me faut de toute nécessité ou une alliance avec la Prusse qui me garantisse contre les attaques de l'Autriche, ou une alliance avec l'Autriche qui me réponde de l'Autriche même. Le comte Haugwitz rit de cette idée et croit que la nature des choses ne permettra jamais ce rapprochement monstrueux. Mais voyez d'abord qu'il ne l'est pas tant depuis que l'Empereur a perdu les Pays-Bas, et voyez ensuite que je veux seulement une garantie pendant ma querelle avec l'Angleterre; que le traité le moins naturel lie toujours pour quelque temps et que pendant ce temps-là je puis faire à la cour de Vienne des avantages qui me répondent d'elle. Mais c'est la perte de votre considération en Empire, je le prévois; j'en suis au désespoir, car je n'estime et n'aime véritablement qu'une seule puissance au monde et c'est la Prusse. Mes relations avec la Russie sont de luxe. Que penser d'une cour où les ministres pensent autrement que leur maître et où ils changent tous les ans? Vous avez un Roi qui se fait obéir, qui depuis six ans a eu la même politique, et votre ministre de cabinet dont les principes sont connus, est à sa place depuis douze ans. Voilà l'ordre de choses qui donne la confiance. Je ne conçois rien au monde de plus innocent, de moins fait pour compromettre votre système que je respecte, qu'une alliance qui stipule simplement le nombre des troupes qu'une puissance fournirait à l'autre comme auxiliaire, si l'une des deux était attaquée sur le continent« . . .

Cette idée, Sire, a jeté des racines profondes dans l'esprit de Bonaparte. Il y tient, comme à tout ce qu'il a une fois occupé, et quoique je sois sûr que le meilleur moyen de faire excuser nos refus, sera de les prononcer promptement et de la manière la plus franche et la plus loyale, je ne me cache pas néanmoins qu'ils ne laisseront pas notre relation sans atteinte.

Je n'ai pas la présomption d'anticiper sur le jugement que V. M. et son ministre porteront sur cet objet. Je vois d'un côté les inconvénients de l'acceptation, je vois de l'autre ce nouveau rapport demandé par Bonaparte lui-même et vivement apprécié par lui, comme étant le seul

moyen qui nous reste d'obtenir de sa part des sacrifices qui sauvent la prospérité du Nord de l'Allemagne et qui surtout sauvent les principes... En entrant jusqu'à un certain point dans les vues du Premier Consul, je crois que vous lui dicterez la loi sur bien des objets qui vous tiennent justement à cœur. C'est cette conviction qui seul suspend mon jugement; V. M. sait d'ailleurs s'il a balancé sur ce point-là . . . 1803 Juli 30.

128. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 11 thermidor an XI.

Prusse 232.

Unterredung mit Haugwitz über eine Allianz und die Beziehungen zu Rußland. Ephraim.

. . . La conversation est revenue, pour la première fois depuis le départ de M. Lombard, sur l'alliance entre la France et la Prusse, toujours en sautant sur le mot propre. M. de Haugwitz a amené graduellement la réflexion suivante. »Dans toute combinaison à former, ne doit-on pas s'attacher à attirer la Russie? Il ne serait pas prudent qu'elle fût laissée dans une sorte de vague, susceptible d'être mue en deux directions et peut-être ayant tendance à pencher vers l'Angleterre et l'Autriche qui n'ont que trop de partisans dans les conseils et à la cour. Ce sont les hommes qui mènent les affaires, et comme il y en a peu autour de l'Empereur qui aient ses dispositions. il conviendrait de profiter de celles qu'il a personnellement. Il n'y a point de meilleures chances dans l'avenir« . . . Juli 30.

M. le conseiller Ephraim, mis de côté et avec raison par mes prédécesseurs, est venu me voir plusieurs fois. Il sait toujours où en est le point précis des affaires avec la France[1]) . . . .

129. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 14 thermidor an XI.

Prusse 232.

Stimmung in Berlin. Der König, Rüchel, Möllendorff.

. . . Malgré ma réserve sur l'état des choses entre Paris et Berlin, le soin que met le Roi à repousser quelquefois ironiquement les suggestions qui rôdent autour de lui contre le Premier Consul et les liaisons françaises, encourage plusieurs personnes à parler hautement de l'avantage de cimenter ces liaisons. La France a beaucoup d'amis dans la bourgeoisie prussienne. Mais la noblesse, les généraux, ce qui compose en général les cercles et la cour de Berlin, ont des prétentions Aug. 2.

1) Ephraim bemühte ſich, ein Abkommen über Aufhebung der Blockade und Wiederherſtellung des freien Handels in Norddeutſchland zu Stande zu bringen. Er verhandelte darüber mit Lombard, Köckritz u. A. und behauptete, Laforeſt durch Beſtechung dafür gewinnen zu können. (Vergl. R. 92. Hardenberg's Nachlaß E. 3.)

1803 Aug. 2. contre la France républicaine. Il faut des soins de détail pour les dissiper, on les a trop négligés en s'attachant exclusivement au cabinet. Dans l'intervalle, l'attitude du Roi fait un effet sensible. Il vient de faire passer au commandement de Königsberg le général commandant à Potsdam [Rüchel], homme qui exerçait une grande puissance d'opinion sur le militaire, et qui ne nous aime pas; il destine à sa place le général de Zastrow. Le vieux maréchal de Möllendorff n'est pas reconnaissable depuis 15 jours; il perd 33 mille francs de revenu par le blocus de l'Elbe: il crie beaucoup contre les Anglais et se fâche contre M. d'Alopéus qui les excuse. Je sais qu'il a dit au Roi qu'il fallait en somme étayer la monarchie; que toutes les anciennes maximes étaient pour la France et que la France étant aujourd'hui la plus forte, l'on avait plus de raison pour louvoyer. Il a insinué qu'on ne savait jamais à quoi s'en tenir avec le cabinet de Pétersbourg, avec qui on n'a pu parvenir à former jusqu'ici qu'un simulacre d'alliance; qu'au surplus, celle qu'on pourrait faire avec le Premier Consul n'empêcherait pas qu'on ne se ménageât la Russie. Un tel suffrage n'est pas sans poids surtout sur l'esprit de ceux qui sont attachés à ce vétéran . . .

130. Denkſchrift des Grafen Haugwitz. Berlin 1803 Auguſt 12.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz, ohne Unterſchrift.

Die franzöſiſche und die ruſſiſche Politik treffen in dem Wunſche der Erhaltung des Friedens auf dem Feſtlande zuſammen. Deshalb ſollen Preußen und Rußland Frankreich gegen einen Angriff Öſterreichs garantiren, wogegen Napoleon ſich auf Beſetzung Hannovers beſchränken und jede drohende Truppenanſammlung unterlaſſen würde.

Aug. 12. Pour porter un jugement sur le parti à prendre par la Prusse entre la demande du Premier Consul et les propositions du cabinet de Pétersbourg, il faut d'abord supposer que l'un et l'autre sont parfaitement sincères et de bonne foi dans leurs ouvertures et dans l'indication du but qu'ils ont en vue . . .

Bonaparte, considérant l'issue incertaine de son expédition contre l'Angleterre et l'effet que l'influence de celle-ci pourrait avoir sur les résolutions de l'Autriche si cette expédition venait à échouer entièrement, demande une garantie qu'il ne sera point attaqué par cette dernière puissance pendant la guerre actuelle. Il ne veut donc qu'être sûr que la paix du continent ne sera point troublée par une entreprise hostile de la cour de Vienne contre lui, ou en d'autres termes, il demande sûreté pour le maintien de la paix sur le continent.

Or, la Russie, de son côté, n'a pour objet dans ses propositions que de garantir le Nord de l'Europe des dangers dont on le suppose menacé,

soit par les forces militaires que le Premier Consul déjà fait ou pourrait encore faire entrer en Allemagne, soit par l'exécution des projets futurs qu'il pourrait encore tenir en réserve. Elle aussi n'aspire donc qu'au maintien de la paix sur le continent. 1803 Aug. 12.

L'un et l'autre se réunissent donc effectivement sur ce point, et il ne s'agirait que de trouver le moyen de donner à cette réunion de but. par l'entremise et le concours de la Prusse, une forme solide et obligatoire et de fixer les conditions auxquelles on s'engagerait réciproquement. Quoiqu'un accord pareil, qui garantirait à la France l'attitude tranquille de l'Autriche pendant la guerre actuelle, participe nécessairement de la nature d'une alliance défensive limitée à un certain temps, il faudrait éviter cependant d'en articuler le terme, et se borner à quelque dénomination plus générale pour l'arrangement dont on conviendrait.

La Russie et la Prusse prendraient sur elles la garantie que durant la guerre présente entre l'Angleterre et la France celle-ci ne sera point attaquée par la cour de Vienne en haine de cette guerre . . .

Mais cette charge ne pouvant être gratuite et les parties transigeantes ayant pour but la conservation intacte de la tranquillité sur le continent, il ne sera que juste que le Premier Consul s'engage en retour 1° à s'en tenir dans l'occupation du pays de Hanovre au nombre de troupes qui sera jugé indispensablement nécessaire pour contenir le pays, c'est-à-dire à 16 ou, tout au plus, à 20 mille hommes; 2° à faire cesser aux frontières de l'Allemagne tous rassemblements ou préparatifs militaires quelconques, propres à donner de l'ombrage; 3° à s'abstenir de toute mesure sur l'Elbe et le Weser tendante à entreprendre de là une attaque directe contre l'Angleterre . . . On demanderait de plus et on ferait tous les efforts possibles pour obtenir 4° qu'il se désiste en général de toutes les mesures ayant l'effet d'entraver la liberté entière du commerce sur l'Elbe et le Weser, c'est-à-dire, qu'il retire ses troupes du bailliage de Ritzebüttel, nommément du port de Cuxhaven et des bords de l'Elbe . . .

Die letzten beiden Artikel sind nicht conditiones sine quibus non.

Rußland soll durch Vorstellungen verschiedener Art für die preußischen Vorschläge gewonnen werden.

On ne saurait différer jusqu'après la réponse de la Russie celle à faire au Premier Consul, qui sans doute l'attend avec impatience. L'idée de l'arrangement en question pourrait donc lui être proposée tout de suite par le marquis de Lucchesini, avec toute la franchise que le Roi n'a cessé de mettre dans ses relations politiques avec lui. On lui ferait connaître que tandis que lui-même communiquait au Roi ses appréhensions pour une extension éventuelle de la guerre sur le continent par une attaque de l'Autriche contre la France, l'Empereur de Russie de son côté

1803 Aug. 12. avait manifesté également la crainte de voir la sûreté et la tranquillité du continent compromise par les suites de la guerre actuelle, et on lui donnerait même à entendre qu'il a été question d'une réunion de mesures entre la Russie et la Prusse pour y obvier; que le but étant donc foncièrement le même, S. M. pénétrée elle-même de l'importance de ce but, avait conçu l'idée de l'accord projeté, espérant pouvoir de cette manière répondre à l'attente du Premier Consul et tranquilliser l'Empereur son allié. On insinuerait enfin que cet arrangement offrirait l'acheminement le plus naturel à la réalisation de l'ancien et beau projet d'une triple alliance entre la France, la Russie et la Prusse pour le maintien de la paix[1]) . . .

131. J. W. Lombard an Talleyrand. Charlottenburg 1803 August 16.

Prusse 232. Ohne Unterschrift.

Ergebnisse seiner Reise nach Brüssel. Ansichten des Königs über einen Vertrag mit Frankreich.

Aug. 16. Monsieur. Tout plein encore des souvenirs que j'ai rapportés de Bruxelles, j'espère que l'homme à qui surtout je les ai dus, me pardonnera de lui exprimer ma reconnaissance. Oui, Monsieur, je n'oublierai jamais ni l'accueil dont V. Exc. m'a honoré, ni le bonheur que j'ai eu de l'entendre et de l'admirer de près. Instruit dans ses entretiens et fort de tous les moyens qu'ils me donnent, je suis revenu à mon poste me livrer avec plus de confiance que je ne l'avais osé aux principes qui depuis longtemps étaient les miens. L'effet de la lettre du Premier Consul[2]) et des explications dont j'ai été l'interprète a été inexprimable. Jamais je n'ai vu le Roi plus heureux. Le but essentiel de ma mission lui semble absolument rempli, puisque de ce moment c'est la confiance seule qu'il en croira et qu'aucune trace des mesures pénibles qu'on lui présentait comme des devoirs ne trompera plus l'Europe sur la relation des deux états. Il a été infiniment flatté surtout de voir le Premier Consul attacher autant de prix que lui-même à des rapports plus intimes; il s'est dit en effet que malgré la vérité de mes observations à cet égard, les bornes que vous-même mettiez pour le moment aux engagements proposés semblaient ôter aux objections toute leur force. Cependant par cela même qu'il s'agit d'un engagement partiel et temporaire, de l'Autriche et non de l'Europe, de la guerre actuelle et non de tous les moments, il a cru que les devoirs mutuels étaient plus l'objet d'une convention que d'un traité et il a prévu pour des temps plus calmes un système fédératif fait pour allier tous

1) Ein Erlaß an Lucchesini vom 15. August entsprach den obigen Vorschlägen.
2) Schreiben Napoleon's vom 29. Juli.

les intérêts et pour s'appliquer à toutes les circonstances. Si la Russie entre dans nos vues, je me flatte que la France n'aura plus rien à désirer à cet égard. Daignez, Monsieur, pour juger de mon bonheur à cette idée, vous rappeler Bruxelles et l'enthousiasme si naturel avec lequel j'ai dû en partir. 1803 Aug. 16.

J'ai trouvé le Roi à l'île des paons, séjour champêtre, où il ne vit que pour lui. J'ai dû m'y renfermer pendant trois jours et ne l'y entretenir que du grand homme. Le Premier Consul a mis une grâce infinie à me parler de Frédéric; mais aucun des détails qui le regardent lui-même n'a été sans intérêt pour le successeur du héros prussien, et les rapports que j'ai eu l'honneur de vous lire et tout ce que j'ai dû y ajouter ont été pour le Roi une source inépuisable de satisfaction, de reconnaissance et d'entretien.

Rien ne me rendrait plus fier que l'espoir d'avoir obtenu quelque titre au suffrage de V. Exc. Qu'elle daigne me pardonner si, revenu presque aveugle, j'emprunte une plume étrangère pour lui exprimer le respect avec lequel . . .

132. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 September 6.

Verhandlung mit Napoleon und Talleyrand über die preußischen Vorschläge. Das Unternehmen gegen England.

[Durch Courier] A l'audience diplomatique de dimanche passé [4 septembre], j'eus l'occasion de parler au Premier Consul des dernières ouvertures dont V. M. m'avait chargé pour lui[1]. Le général Bonaparte ne connaît qu'un langage lorsqu'il parle de V. M. et de son cabinet, c'est celui de l'admiration et de la confiance; mais aussi ne change-t-il pas de manière lorsqu'on lui demande des déterminations positives sur des objets importants. La sienne est de laisser la question dans le vague et celui qui la fait dans l'incertitude. Pressé cependant par la nature des propositions que vous lui avez faites, Sire, et par les circonstances dont je lui représentais l'urgence, le Premier Consul me dit qu'il attendait à chaque moment le sieur Talleyrand et que je devais le voir aussitôt après son arrivée et discuter avec lui plusieurs objets qui avaient besoin d'être éclaircis, avant d'aller plus loin . . . Sept. 6.

Nach der am 4. September erfolgten Rückkehr Talleyrand's hat Lucchesini am 5. eine Unterredung mit demselben gehabt und die Antwort Frankreichs auf die letzten preußischen Vorschläge verlangt. Der französische Mi-

1) Es handelt sich um die in dem Erlasse vom 15. August übermittelten Aufträge wegen eines Übereinkommens zwischen Frankreich, Rußland und Preußen. Vergl. Urk. No. 130. S. 196, Note 1.

1803 Sept. 6. niſter hat ihm ſtatt deſſen unter heftigen Ausfällen gegen Rußland und ſeine Diplomaten, von der Ablehnung der ruſſiſchen Vermittelungsvorſchläge Kenntniß gegeben [1]). Talleyrand finit cette communication en me protestant au nom du Premier Consul que si V. M. eût voulu se charger de l'arbitrage refusé par l'Empereur Alexandre, la France s'y serait soumise avec pleine confiance . . .

Bei der dann folgenden Discuſſion erinnert Lucheſini an das Verſprechen Napoleon's, die Armee in Hannover nicht zu verſtärken. Talleyrand voulut établir une distinction entre le Premier Consul et le général en chef de toutes les armées de la République, laquelle une fois adoptée, permettrait à l'un de ne pas avoir égard à la tête de l'armée à ce que l'autre aurait pu promettre dans son cabinet . . .

Le ministre des relations extérieures ne me dit rien de positif sur le fond du projet de convention. Je le pressai de prendre le plus tôt possible les ordres du Premier Consul à ce sujet . . .

Dans trois semaines le chef du gouvernement français quitte Paris pour prendre le commandement des armées. Maître de les diriger à son gré et gardant pour lui seul le secret de ses plans, sentant déjà l'avant-dégoût des retards, des difficultés et des obstacles que la nature, les éléments et le caractère de la nation anglaise opposent à l'effet des menaces et à celui de l'exécution d'une descente en Angleterre, et se trouvant engagé envers sa nation, l'Europe et la postérité à ne rentrer dans Paris qu'après avoir dicté la paix à son ennemi, le général Bonaparte, quelle route prendra-t-il pour y parvenir? Y a-t-il un État entièrement sûr de ne pas se trouver sur son chemin, hormis ceux qui, comme la Prusse, peuvent lui donner en même temps des preuves de leur confiance et la mesure de leur force? La crise est violente et l'intérieur n'est pas assez tranquille, ni assez satisfait, pour qu'on ne doive pas appréhender en Europe l'urgent besoin que le Premier Consul pourrait avoir de succès, afin d'étouffer sous de nouveaux lauriers le mécontentement de ses nombreux ennemis . . .

133. Bericht Lucheſini's. Paris 1803 September 10.

Der Kampf mit England. Continentalſyſtem. Frankreich lehnt einen Vertrag mit Rußland und Preußen ab, wünſcht aber ein Abkommen mit Preußen allein. Unzuverläſſigkeit Napoleon's.

Sept. 10. . . . [Durch Courier] Le tort que font au commerce de la France les ordonnances émanées ici dans l'intention de nuire de toutes les manières

1) Auch Laforeſt machte hievon in Berlin dem Miniſter Hardenberg Mittheilung. Die ruſſiſchen Vorſchläge wurden in einer Depeſche, welche »une grande aigreur contre la cour de Pétersbourg« verrieth, als abſurd bezeichnet (Hardenberg an den König, 9. September). Über die ruſſiſchen Vorſchläge ſelbſt vergl. Thiers IV, 341 flg.

possibles à celui de l'Angleterre, est vivement senti par tous les négo- 1803
ciants . . . Il est fâcheux qu'inaccessible à toutes les représentations, à Sept. 10.
toutes les plaintes, à l'effrayant aspect du renversement des fortunes des négociants français, le Premier Consul veuille poursuivre avec une constance que ceux qui en souffrent appellent de l'obstination, son projet favori de miner, attaquer et renverser le colosse de la prospérité commerciale de la nation anglaise. Pour se mettre en mesure d'y parvenir, il ne fait aucun cas ni des pertes que peut y faire la classe des négociants et celle des propriétaires des objets d'exportation et d'échange: il est insensible aux privations auxquelles, en dégoûtant les neutres du commerce avec la France, il expose la nation entière . . . L'opinion et le langage des personnes qui sont les dépositaires de ses principes et les instruments de ses volontés à cet égard, annoncent sans détour sa ferme résolution d'étendre le plus loin que possible l'occupation des côtes européennes pour en exclure les navires et le commerce de l'Angleterre. Ils disent que si la descente offre des difficultés d'exécution, il ne reste à la France d'autre moyen de rétablir et d'assurer la paix de l'Europe qu'en faisant tarir les sources de la puissance anglaise par la fermeture des ports du continent européen.

Ces dispositions expliquent pourquoi la proposition de V. M. pour le maintien de la tranquillité du continent n'a pas rencontré à Saint-Cloud l'accueil favorable que lui eussent fait tous les négociants de la France[1]) . . .

Am 8. September hat Lucchesini von Talleyrand nachstehende mündliche Erklärung erhalten: que le Premier Consul avait longtemps examiné les propositions contenues dans la dépêche de V. M. dont je lui avais transmis une copie; qu'il n'avait pas eu de peine à reconnaître les intentions sincèrement bienveillantes envers la France qui caractérisent la politique du cabinet de Berlin; que toujours disposé à entrer dans les vues de V. M., il n'aurait pas eu de répugnance à adopter une grande partie de celles-ci, s'il ne s'agissait que des deux états; mais qu'il avait aperçu en même temps dans le projet d'une convention entre les cabinets de Pétersbourg, de Paris et de Berlin des inconvénients également graves pour la Prusse et pour la France.

1) In seinem Bericht vom 17. August spricht Lucchesini von dem »mécontentement extrême que toute la classe des négociants de la France fait éclater contre les mesures destructives du commerce et du crédit que le Premier Consul adopte dans l'unique vue de nuire directement ou indirectement à l'Angleterre.« Dazu kämen die zahlreichen Bankerotte. »C'est une véritable calamité qui jette le découragement et le dégoût dans la ville de Paris. Excepté les généraux et les gens en place, personne n'a exprimé la moindre disposition à l'allégresse dans la journée d'avant-hier (Feier des 15. August).

1803 Sept. 10. Talleyrand ergeht sich dann in heftigen Anklagen gegen Rußland und dessen Minister, von deren Einverständniß mit England er sich überzeugt hält.

Il conclut de tout cela que le Premier Consul ne croirait trouver ni convenance ni sûreté dans une convention faite avec le ministère russe et qu'il ne pourrait s'empêcher de déconseiller à V. M. de s'y engager; qu'avec la Prusse seule la France s'entendrait promptement et facilement; que sur le nombre des troupes à laisser dans le pays de Hanovre il n'y aurait pas de discussions et que sur les autres points on s'arrangerait à la commune satisfaction des deux puissances . . .

L'œil pénétrant du conseiller privé Lombard, mes très soumises dépêches et le mémoire que je me suis hasardé de mettre sous vos yeux[1]), Sire, vous auront fait connaître le général Bonaparte. Sa réponse à la lettre que V. M. lui écrivit de Bruxelles, ne satisfaisant à aucune des demandes qui lui avaient été adressées, aura détruit le prestige de la franchise et de l'abandon qui caractérisent ses entretiens, comme l'illusion de ses promesses tranquillisantes sur la diminution des troupes dans l'électorat de Hanovre se dissipe devant les déterminations contraires que le général Rapp a officiellement annoncées au baron de Ramdohr . . .

134. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1803 September 14.

R. 92. Hardenberg's Nachlaß E. 3. Eigenhändig, gez. Lombard.

Vorschlag zu einer Antwort auf den Bericht Lucchesini's vom 6. September.

Sept. 14. Lisez, Monsieur le Baron, les dépêches qui viennent d'entrer de Paris[2]), et frémissez avec nous à la distinction que M. de Talleyrand prétend établir entre le Premier Consul dans son cabinet et le Premier Consul à la tête des armées. Jamais encore le machiavélisme des cabinets les plus corrompus ne risqua une telle phrase. Je crois qu'en annonçant au marquis l'entrée de ses lettres et en se réservant d'y répondre en détail, il faudrait lui dire en clair: »Du reste, il est impossible qu'il ne se soit pas glissé une erreur dans une phrase de votre dépêche. Le ministre, dites-vous, en parlant de M. de Talleyrand, voulut établir une etc. etc. etc. Un principe pareil saperait tous les traités, rendrait inutiles toutes les discussions et dans aucune guerre ne permettrait plus aux neutres de poser les armes. Toutes les ouvertures du gouvernement français attestent qu'une façon de penser pareille lui est étrangère.

1) Es ist die bei Ranke, Hardenberg V, 111 abgedruckte Denkschrift, welche Peter Lombard, der mit seinem Bruder nach Brüssel und von da nach Paris gereist war, am 17. August 1803 von Paris nach Berlin mitgenommen hatte. J. W. Lombard schreibt darüber: »Le Roi seul et moi l'avons lu. Il est encore dans le cabinet du maître, et il a fait son charme, tout comme il a fait celui de l'élève« (10. September).

2) Bericht Lucchesini's vom 6. September. Urk. No. 132.

Car comment une relation avec moi aurait-elle du prix à ses yeux, si, 1803
généralissime de mes armées, je me trouvais dégagé de mes promesses Sept. 14.
comme Roi, au moment où je me mettrais à leur tête? J'attends que dans vos premières dépêches vous rectifiez ce passage etc.«[1]) . . .

135. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 September 23.

R. 92. Lucch. No. 11 vol. 12. Eigenhändiges Concept[2]).

Absichten Napoleon's bei der Occupation Hannovers.

. . . On ne se trompe jamais en supposant au Premier Consul une Sept. 23.
imperturbabilité de principes et une invariabilité de conduite dans l'exécution de ses plans politiques. Il ne me fallait qu'un faible degré de sagacité pour annoncer à V. M. avant la nouvelle rupture avec l'Angleterre qu'au premier signal de guerre l'électorat de Hanovre serait envahi par les Français. Il était aisé de voir que le général Bonaparte ferait de cette conquête une spéculation de finances et de politique. La première est à peu près remplie par l'épuisement du pays et l'extraction de tout ce qu'il était possible d'en tirer. La seconde, qui s'est opposée à l'admission des différentes modifications proposées par V. M., à en juger par les réponses qu'on vient de faire à mes derniers offices, n'est pas encore entièrement mûre. Ces réponses, Sire, me semblent contenir implicitement l'explication des vues du Premier Consul. L'occupation de Hanovre lui a sans doute paru un moyen de s'attacher la Prusse ou de la surveiller. Tout ce qu'on a dit et écrit sur ce sujet tant à V. M. qu'à ses ministres contient ce dilemme. La monarchie prussienne, pressée par plus d'un intérêt à éloigner la guerre du Nord de l'Allemagne, ou s'attachera décidément à la France, et elle recevra des mains du Premier Consul dans l'électorat de Hanovre le prix de sa résolution et la récompense peut-être de ses services, ou elle entre dans les plans d'une neutralité armée continentale dont on connaît ici tous les détails; et dans ce cas la position de Hanovre la surveille, l'armée qui s'y trouve et celle qu'on y ferait couler de la Hollande établit à cheval de l'Elbe et à peu de marches de Magdeburg une force militaire imposante.

Cette pensée, qui selon toutes les apparences est celle du général Bonaparte, concilie ensemble et les dispositions amicales envers V. M. dont il serait injuste de douter et les mesures d'une politique prévoyante par lesquelles le Premier Consul est dans l'usage d'assurer le succès de

---

1) Nachdem der König, wie Lombard am 16. dem Minister Hardenberg mittheilt, die Aufnahme einer derartigen Stelle in eine Depesche an Lucchesini gewünscht hatte, geschah dies in dem Erlaß vom 16. September.

2) Das Mundum ist in den Akten des Kabinets-Ministeriums nicht vorhanden.

1803 Sept. 23. ses entreprises. Si je me permets, Sire, d'y arrêter votre regard, c'est que je la crois utile pour la direction que votre haute sagesse daignera donner à mes démarches ultérieures. Elle m'a suggéré l'opinion exposée dans mon dernier très humble mémoire, et cette opinion semble avoir prévu l'opposition qu'ont rencontrée ici les projets conciliants de V. M. pour la réunion des trois grandes puissances sur le point du maintien de la paix du continent.

136. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. 1803 September 24.

Abschrift der Kabinets-Kanzlei. (Verfasser J. W. Lombard.)

Bedauern über die Verwerfung der russischen Vermittelung und der preußischen Anträge. Preußen wünscht mit Rußland und Frankreich in Freundschaft zu bleiben.

Sept. 24. Der König hat die letzten Berichte Lucchesini's erhalten und mit Bedauern die Verwerfung der russischen Vermittelungsvorschläge und der preußischen Anträge erfahren. C'est la première des deux résolutions qui a amené la seconde, et je vous entretiendrai de celle-là, avant de passer à l'autre . . .

Je ne vois qu'avec une douleur extrême se dissoudre un lien auquel l'Europe a tant dû; la nature des choses semblait appeler à une relation étroite la France et la Russie, qui par cela même qu'elles ne peuvent pas se nuire, peuvent agir pour le bien général avec un concert si rare. J'aimais à me considérer entre ces deux puissances ami de l'une et de l'autre et comme un heureux intermédiaire qui de jour en jour les rapprochât davantage. Toutes mes vues pour l'avenir, toutes mes idées pour un système fédératif qui dans une époque plus calme eût pour longtemps fondé sans retour la tranquillité de l'Europe, portaient sur ce principe et ne tendaient qu'à ce but. Je vois avec un chagrin qui ne s'exprime qu'à peine renverser un édifice dont la solidité ne me semblait plus douteuse, et ce qui ajoute à ma douleur, c'est de ne pas concevoir quelles causes ont pu l'ébranler; l'amitié me donne des titres à lire dans le cœur de S. M. Imp. et je ne risque rien à garantir de la manière la plus solennelle que chez lui l'espérance seule de sauver à l'humanité les maux qui la menacent encore, et non point une impartialité incompatible sans doute avec le rôle dont une confiance trop promptement détruite l'allait investir, a dicté le dernier plan présenté par le cabinet de Pétersbourg à Londres ainsi qu'à Paris . . .

Je n'espère plus que la Russie puisse beaucoup de quelque temps pour l'intérêt général, mais je frémis à l'idée que le mal ne se borne pas à son impuissance et que de la tentative si cruellement déçue il n'ait résulté un effet plus malheureux encore, la dissolution des nœuds qui l'unissaient à la France. Nous avons vu depuis deux ans ce que pouvait

cette union. L'histoire n'offre pas d'exemple peut-être d'intérêts aussi compliqués et décidés aussi promptement que ceux sur lesquels la France et la Russie ont prononcé à Ratisbonne. Je serais au désespoir, je ne puis assez vous le répéter, qu'un ordre de choses différent succédât à cette heureuse relation. Tout ce que vous pourrez pour faire passer dans l'âme du Premier Consul et de son ministre la conviction qui remplit la mienne, je vous ordonne de l'épuiser . . . 1803 Sept. 24.

La médiation pouvait se refuser et la convention proposée par la Prusse s'admettre encore: mais, sans doute, dès que des motifs aussi amers présidaient au refus de l'une, le sort de l'autre n'était plus douteux. C'est pour moi une nouvelle source de peines, j'avais cru allier tous les intérêts, j'avais non-seulement assuré au Premier Consul le seul avantage qu'il eût en vue dans ses dernières ouvertures, mais je comptais le lui garantir doublement en m'associant la Russie. Je payais en même temps un juste tribut de bienveillance à mes voisins, et je remplissais envers mes sujets eux-mêmes un devoir sacré en stipulant à leur sûreté et à leur commerce des gages auxquels la France gagnait elle-même. Je me vois rejeté plus loin du but que je ne l'étais il y a trois mois: car outre les considérations générales qui dans la confection d'un système fédératif me défendent autant de contracter des relations isolées que la Russie ne partagerait pas, qu'elles me défendraient d'épouser les intérêts de la Russie si ceux-ci combattaient les intérêts de la France, il se présente, depuis les dernières explications que vous m'avez transmises, une autre réflexion plus grave.

Ou les intentions secrètes que le Premier Consul suppose à la Russie, sont fondées, ou bien elles ne le sont pas. Dans le dernier cas, je ne puis faire mieux que d'en revenir à mon projet de convention: dans l'autre, j'épouserais des intérêts dont je saurais davantage qu'ils sont dès à présent jalousés par la Russie, et peut-être qu'ils seront un jour combattus par elle. Une résolution pareille serait diamétralement opposée au système que ma position géographique et les motifs les plus graves m'imposent impérieusement. Plus que jamais je me vois, avec la volonté la plus sincère de faire le bien, dans l'impossibilité d'imaginer des moyens qui l'opèrent; je suspends toutefois mon dernier jugement à cet égard jusqu'à ce que j'aie reçu de Pétersbourg aussi la réponse à mes ouvertures. Je ne la prévois que trop, il est vrai, puisqu'on avait attendu pour la faire la déclaration du Premier Consul sur le projet de médiation, et qu'à Pétersbourg aussi l'esprit de cette déclaration aura décidé la manière dont mes offres seront envisagées.

Quelque usage que vous fassiez de ces réflexions, veillez à ce que la République y voie avant tout mon amitié pour elle, mon désir d'en res-

1803 Sept. 24. serer les nœuds et mes regrets sur la tournure malheureuse que la médiation vient de prendre . . .

137. Laforest an Talleyrand. Berlin 8 vendémiaire an XII.

Prusse 233.

Unterredung mit Hardenberg.

Okt. 1. ...M. de Hardenberg s'est félicité de la fin d'un intérim dans lequel il n'avait pas eu la facilité de faire tout ce qu'il croit convenable aux circonstances. »Le Roi, a-t-il ajouté, est bien décidé à tenir religieusement tout ce qu'il a fait promettre au Premier Consul par M. Lombard. De quelque côté qu'il soit pressé, vous pouvez compter sur sa neutralité amicale et sur ses soins pour empêcher la guerre d'éclater sur le continent. Mais il faut fixer tout à fait notre position respective. Le maintien de la paix demande que nous ayons des liens patents, et si j'avais à donner mon avis au Roi, je ne dissimule pas que je ne suis point pour les dernières mesures« . . .

138. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 Oktober 4.

Unterredung mit Talleyrand, der ein besonderes Abkommen zwischen Preußen und Frankreich ohne Rußland beantragt.

Okt. 4. [Durch Courier] Lucchesini hat infolge des am 2. Okt. erhaltenen Erlasses vom 24. Sept. am 3. Okt. eine Unterredung mit Talleyrand gehabt. Revenant . . . à la convention que j'avais proposée par vos ordres, Sire, je lui demandai en quoi elle contrarierait les vues du Premier Consul et les intérêts de l'État, et en cas qu'elle ménageât, comme je le croyais, les unes et les autres, quel inconvénient présenterait au général Bonaparte le concours de la Russie à l'accomplissement de ses conditions. Le sieur de Talleyrand me répéta alors ce que j'ai été chargé plus d'une fois de mander à V. M., savoir, »qu'avec elle seule le Premier Consul entrerait dans tous les engagements, souscrirait à toutes les conditions que les intérêts de ses voisins ou alliés pourraient solliciter et qui ne seraient pas diamétralement opposées à ceux de la France; que ce n'étaient point des phrases parasites, mais l'expression vraie et précise des dispositions amicales que le système politique du général Bonaparte et son attachement personnel pour V. M. lui inspiraient depuis plus de deux ans; qu'il en donnait pour garants le traité du 23 mai et la conduite des ministres français à Ratisbonne; que tout ce qui s'y était fait en faveur de la Prusse ne remplissait cependant pas encore ses vues pour son agrandissement; que le croyant nécessaire à l'équilibre de l'Europe, il ne se consolerait jamais de nous voir aujourd'hui pour la

seconde fois après l'établissement du consulat en France rejeter l'occa- 1803
sion d'y parvenir, ainsi qu'au protectorat permanent du Nord de l'Alle- Okt. 4.
magne«.

A la vérité, le ministre des relations extérieures ne me témoigna aucune répugnance à l'idée de l'accession subséquente de la Russie à la convention projetée entre la Prusse et la France, mais il se refusa absolument à en discuter les conditions, avant que je pusse lui faire part de la résolution expressément prise par V. M. de traiter séparément avec le Premier Consul . . .

139. Talleyrand an Laforest. Paris 11 vendémiaire an XII.

Prusse 233.

Unterredung mit Lucchesini. Bereitwilligkeit Frankreichs zu einem Abkommen mit Preußen. Rußland.

Citoyen. Dans une conversation franche et ouverte que j'ai eue hier Okt. 4.
avec M. le marquis de Lucchesini, je lui ai fait connaître que nous étions entièrement disposés à entrer dans tous les arrangements qui pourraient resserrer les liens qui existent entre la France et la Prusse, mais que nous ne sentions point la nécessité d'y faire entrer une troisième puissance, qui, dégagée de tout intérêt personnel, ne porterait dans le concert à établir que des lenteurs et difficultés . . . Nous n'avons aucun résultat avantageux à nous promettre du concours de la Russie. Les derniers événements ont assez fait connaître quelles étaient les dispositions du ministère de Pétersbourg . . . Cette disposition est au moins pour le moment une raison suffisante d'éloigner l'intervention de la Russie dans nos arrangements avec la Prusse. Le Premier Consul placerait sa confiance la plus entière dans la loyauté de l'Empereur, mais il faut séparer ses sentiments de ceux de son ministère. Car, pour répéter une expression de M. Markow: »l'Empereur a son opinion et les Russes ont la leur.« On sait ce que M. de Markow entend par ce mot les Russes.

Voilà ce que vous devez exprimer: que nous sommes prêts à entrer en négociation avec la cour de Berlin pour assurer la paix continentale en donnant plus de force à nos relations communes, mais que nous regardons comme inutile et même comme dangereux pour le succès de ce concert d'y faire entrer la cour de Russie.

P. S. Si on vous parle de quelque refroidissement entre nous et la Russie, vous le nierez absolument . . . Vous assurerez que de notre côté, il n'existe aucune froideur; que si l'on écarte l'intervention de la Russie, c'est parce qu'on a lieu de craindre que les lenteurs et la malveillance

1803 Okt. 4. des agents russes en retarde une décision qui importe autant à la France qu'à la Prusse.

140. Laforest an Talleyrand. Berlin 21 vendémiaire an XII.

Prusse 233.

Bereitwilligkeit Preußens zu einem Bunde mit Frankreich. Haugwitz und Schulenburg. Lombard.

Okt. 14. . . . Une foule de circonstances me donnent la persuasion que vous êtes en mesure d'emporter dans une négociation avec la Prusse, tout ce qui me paraît entrer dans les vues du Premier Consul. La paix est le premier vœu de cette cour et elle se laissera très vraisemblablement aller aux arrangements qui seraient proposés dans la vue de sa plus probable conservation.

La situation personnelle de M. de Haugwitz le porte en quelque sorte à se prononcer affirmativement, pour son propre crédit, quels qu'aient été ses tempéraments précédents pour ménager à la fois la France et la Russie. La qualité de ministre des affaires étrangères l'astreint à une marche systématique, et c'est autant le devoir de la place que la crainte de la Russie qui l'ont tenu jusqu'ici dans une mesure si compassée, toutes parfaites que fussent ses inclinations pour la France. Mais il n'est pas sans avoir des désagréments. Il en est plus affecté depuis qu'il a vu, dans la tournée qu'il vient de faire sur ses terres, que son revenu annuel est baissé de 50 mille écus de Prusse à 24 mille. Il est très vrai qu'il a parlé quelquefois à ses amis du besoin de se retirer et qu'il en parle plus ouvertement aujourd'hui. Il a à se plaindre de M. Schulenburg, son antagoniste en politique et le nôtre. Il le voit assiéger le Roi par toutes les voies obliques, et reçu à la cour avec une distinction et des égards que d'anciens serviteurs, tels que M. de Struensée, n'obtiennent plus. Le Roi a négligé de faire un compliment de condoléance à celui-ci à l'occasion de la mort de sa femme. Il paraît ne le garder qu'à cause de sa réputation et des services qu'il rend. M. de Schulenburg l'a fait souvenir que sous le dernier règne il a été dans le cas de lui déplaire comme prince royal. M. de Haugwitz souffre de la baisse de la faveur d'un ami qui opinait comme lui. Il souffre de la hausse du crédit de M. de Schulenburg. Après l'affaire des indemnités, celui-ci, dont la fortune n'a jamais été dérangée par les affaires publiques, a obtenu du Roi une récompense quatre fois plus forte que celle de M. de Haugwitz, qui est désintéressé, mais pas exempt de jalousie. M. de Haugwitz paraît donc sentir qu'il lui convient de se retirer avant d'être supplanté, ou se rasseoir par une innovation politique, sa circonspection est une machine usée. Un traité d'alliance avec la France le met dans une attitude

nouvelle, plus analogue à la sympathie secrète du Roi pour le Premier Consul. Il a eu une longue conférence aujourd'hui avec M. de Köckritz, dont le résultat devait probablement fixer ses déterminations et le mettre en mesure de rester utilement dans le ministère du cabinet du Roi. 1803 Oct. 14.

J'avoue que je ne suis pas sans quelques soupçons que M. de Schulenburg ne redouble pas d'attention près du Roi sans des vues particulières et peut-être sans des liaisons politiques.

M. Lombard est bien français et on le forcerait à l'être par les sarcasmes dont on l'accable depuis sa mission. Il a de bonnes intentions et beaucoup d'esprit, mais encore plus de peur. Il est entièrement convaincu que les véritables intérêts de la Prusse sont inséparablement liés à ceux de la France. Néanmoins il a hésité quelque temps sur le parti qu'il y avait à prendre, soit qu'il n'adhérât qu'à regret à un plan qu'il n'avait pas conçu, soit qu'ayant vu personnellement le Premier Consul, il se crût plus à même qu'un autre d'apprécier ses sentiments . . . Ce qui l'a ébranlé le plus fortement, c'est que son voyage n'a point fait changer mes instructions, que j'ai prévu et dit les objections que pourraient éprouver les propositions du Roi et qu'on me trouve dans les mêmes errements par lesquels j'ai débuté. Ses appréhensions sur la dépendance de la Prusse ne sont pas tout à fait dissipées. Il est peut-être moins résolu que n'est aujourd'hui M. de Haugwitz . . .

141. Laforest an Talleyrand. Berlin 24 vendémiaire an XII.

Prusse 233.

Schulenburg. Eifersucht von Haugwitz gegen Lombard.

. . . Soit que M. de Schulenburg ait entrevu quelque chose du mécontentement marqué de M. de Haugwitz à son sujet, soit qu'il en ait été entretenu par des tiers chargés de démêler ses vues, il a affecté de dire de manière à ce qu'on en instruisît ce dernier, qu'il était bien vieux, qu'il ne voulait plus prendre part aux affaires, qu'il ne mettait de prix qu'au bon accueil du Roi, qu'il était incertain du degré de confiance qu'on pourrait avoir pour lui, et qu'il n'avait plus autant de crédit pour les choses hors de ses attributions qu'on voulait bien le faire entendre. Ces ouvertures paraissent avoir satisfait M. de Haugwitz. Oct. 17.

Mais j'ai découvert une des plaies secrètes du ministre, je la soupçonnais déjà, et j'avais cru prudent de me tenir avec M. Lombard dans une ligne moyenne, entre l'empressement et la négligence. M. de Haugwitz avait quelque jalousie avant son départ, elle est accrue depuis son retour.

Des symptômes indiquent qu'il trouve à redire à quelques directions

1803 Okt. 17. données pendant son absence. Il voit avec peine le rôle patent que joue enfin M. Lombard, et le commencement des relations que quelques agents du Roi chez l'étranger nouent avec lui. Le ministère des affaires étrangères est presque partagé entre eux trois. Il a bien pu arriver que la confiance du Roi fut divisée, mais on ne s'en apercevait pas hors du cabinet et encore moins à l'extérieur. M. Lombard n'a que le titre de conseiller intime, secrétaire du cabinet. M. de Haugwitz est le premier parmi les ministres d'État. La seule différence de grade lui paraît exiger qu'il ne fût pas traité également. Cependant, dès qu'il arrive une dépêche, et que, suivant la forme, le Roi en reçoit le duplicata, il le remet à M. Lombard et l'envoie en conférence avec M. de Haugwitz, qui par ce moyen travaille quelquefois avec M. Lombard seulement et celui-ci avec le Roi. Ce n'est pas que M. Lombard ne soit très bien avec M. de Haugwitz, qui l'estime, qui l'aime, qui l'a servi et qui s'en est aidé près du Roi, mais avec tout son esprit, il est jeune aux yeux du ministre. Il conçoit trop vite des craintes et des espérances, et l'expérience n'ayant pas encore réglé sa marche, il va trop par saccades. M. de Haugwitz s'apercevait que M. Lombard [en est venu à défendre avec indépendance ses idées vis-à-vis de lui, et il y est d'autant plus sensible qu'il se complaisait dans le rôle prépondérant.

M. de Köckritz entre dans les faiblesses de M. de Haugwitz parce qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait lui-même autant de talent, d'instruction et d'esprit [que M. Lombard. C'était un des objets de leur longue conférence du 21 [14 octobre]. Le ministre désirerait que le Roi constatât ostensiblement sa situation aux yeux du public, soit en lui écrivant une lettre flatteuse, soit en lui donnant devant la cour une marque gracieuse de satisfaction.

Au fond, ils ont tous les trois les mêmes opinions et les meilleures dispositions à l'égard de la France. A la vérité, tout ce qui a été fait jusqu'ici prouve qu'à l'immobilité près, le Roi a voulu personnellement, dès notre entrée dans le Hanovre, qu'il y eût fusion d'idées différentes relativement aux mesures à prendre avec la France. Mais les tâtonnements sans succès ont opéré sur l'esprit de chacun d'eux. M. de Haugwitz n'en est pas à convenir avec lui-même que son plan pour lier la Prusse, la France et la Russie a fait perdre du temps inutilement. M. Lombard doit s'avouer qu'il n'avait pas, comme il le croyait, dissuadé le Premier Consul des vues que j'avais d'abord insinuées par ses ordres. J'ai une forte présomption qu'ils touchent à un avis commun. M. de Haugwitz a rendu le 20 [13 octobre] avec beaucoup de détails à M. de Köckritz notre conversation. L'on m'assure que celui-ci est persuadé qu'il faut suivre sans balancer la négociation séparée sur laquelle votre

lettre du 11 s'explique si clairement[1]). Cependant le point très difficile, quant à la manière d'y parvenir, celui auquel le Roi tient personnellement, c'est la libre navigation de l'Elbe et du Weser, en tant qu'elle se lie aux intérêts commerciaux de ses états et à ses revenus . . . 1803 Okt. 17.

142. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1803 Oktober 26.

Concept, geschrieben von v. Dechen, corr. von Haugwitz.

Rußland lehnt die preußischen Vorschläge ab.

Der russische Gesandte Alopäus hat ihm nachstehende Eröffnungen gemacht: L'Empereur en désirant de former un concours entre la Russie et la Prusse sur les bases qu'il avait proposées, avait intentionné par là de délivrer le Nord de l'Allemagne de la présence d'une armée étrangère, de l'en garantir à l'avenir, et en y posant une digue au débordement de la puissance française, de préparer un état de choses qui pût faire jouir toute l'Europe d'un calme réel, tandis que jusqu'à présent il n'avait été qu'illusoire. Okt. 26.

C'est ainsi qu'on annonce le but qu'avait eu en vue la cour de Russie et on en vient ensuite à l'analyse des propositions de celle de Berlin. Celles-ci, est-il dit, laissaient, au contraire, les Français en possession de la partie de l'Allemagne qu'ils occupent, et maîtres du cours de l'Elbe et du Weser; pour l'immense avantage qu'on leur accordait en se soumettant de leur servir de rempart du côté du continent, on n'obtenait qu'une sécurité très faible en faveur d'une portion de l'Empire Germanique, fondée uniquement sur ce qu'ils n'augmenteraient pas leurs moyens militaires dans l'électorat de Hanovre . . . Par conséquent, loin de créer une digue contre la puissance croissante du gouvernement français, une pareille union, en la garantissant contre toute attaque sur le continent, abandonnait à sa discrétion l'Italie et le reste de l'Europe.

Le sieur d'Alopéus est chargé de faire connaître que ces considérations empêchaient l'Empereur de se persuader que les propositions faites par V. M. tendaient au but qu'il s'était proposé, et soient de nature à amener les résultats que S. M. I. s'était promis du concours des deux puissances . . . Qu'au reste, en formant une ligue pour préserver la France de toute atteinte du côté de la terre ferme, ce serait aussi provoquer d'autres puissances continentales et le tout pour renforcer et protéger le fort; tandis que le but de l'Empereur, en unissant l'action de la Russie et de la Prusse, avait été de défendre les faibles et de les garantir contre l'oppression . . . Tous ces motifs pris ensemble avaient engagé l'Empereur de décliner entièrement les ouvertures faites par V. M. et

1) Vergl. Urk. No. 139.

1803 Oct. 26. de ne point entrer dans une union fondée sur les bases proposées par elle. . . .

Telle a été l'ouverture du ministre de Russie. En la prenant ad referendum, j'ai pu me dispenser de toute réflexion sur son contenu et je crois même aujourd'hui devoir me borner à ce très humble exposé et m'abstenir à y ajouter aucune autre considération, en prévoyant toutefois que V. M. jugera dans sa haute sagesse que pour plus d'une raison le temps approche où il conviendra de fixer particulièrement ses idées sur l'avenir et y préparer les voies.

143. Denkschrift des Grafen Haugwitz.[1]) Berlin 1803 November 3.

Concept von L. D. Le Coq, corr. von Haugwitz.

Empfiehlt den Abschluß eines auf die augenblickliche Kriegslage bezüglichen Vertrages mit Frankreich; ob eine Allianz für die Friedenszeit in Aussicht zu stellen sei, möge der König entscheiden.

Nov. 3. Depuis la réponse négative de la France à la proposition du Roi pour un arrangement commun avec la Russie au sujet de la neutralité du continent, la première n'a cessé de se déclarer prête à en conclure un avec la Prusse seule et a même souvent insisté sur une explication à cet égard de la part de celle-ci. S. M. a jugé à propos de la différer jusqu'à ce qu'elle eût reçu la réponse de l'Empereur de Russie à la proposition susdite, et ce motif naturel a été allégué avec franchise. Maintenant cette réponse est enfin arrivée. Elle est également déclinatoire . . . Le moment paraît donc être venu où l'on ne peut différer davantage d'entrer en quelque communication avec le Premier Consul.

Dans la position actuelle de la Prusse vis-à-vis de la France, il faut soigneusement distinguer deux objets: 1° l'alliance que le Premier Consul est sans contredit tout prêt et désire même de contracter avec elle; 2° les arrangements temporaires occasionnés par les circonstances de la guerre présente et qu'elles paraissent provoquer impérieusement.

Quant au premier objet, on a souvent observé qu'une alliance entre deux puissances dont la situation, les moyens et les rapports diffèrent aussi essentiellement que ceux de la France dans le moment présent et de la Prusse prise séparément de la Russie, serait un monstre en politique et ne pourrait aboutir qu'à des résultats fâcheux. C'est donc là qu'il convient en effet de gagner du temps et d'attendre au moins que la paix vienne fixer les rapports politiques . . .

Mais le cas n'est pas le même, tant s'en faut, pour le second objet.

---

1) Dem König unter dem 4. November überreicht.

Les Français, placés au cœur de l'Allemagne et des provinces prussiennes avec 30 à 40 mille hommes qu'il ne dépend que d'eux de renforcer en très peu de temps par la Hollande jusqu'à tel nombre qu'ils voudront, sont absolument les maîtres de poursuivre leurs démonstrations ou même de pousser leur pointe contre les états germaniques du Danemark, contre les villes hanséatiques, contre le Mecklembourg, la Hesse ou tel autre État de l'Empire, toutes les fois que le besoin, déjà très urgent, de moyens pécuniaires ou l'humeur du Premier Consul contre la Russie et ses protégés lui en fera naître l'envie . . . Ici donc tout . . . conseille impérieusement de ne pas différer un arrangement temporaire qui obvie, s'il est possible d'y parvenir, à ces chances dangereuses pour toute la durée de la guerre actuelle . . . Il n'est nullement à craindre qu'un tel arrangement temporaire indispose la Russie . . . 1803 Nov. 3.

Toutefois, en établissant la convenance et la nécessité d'aviser sans délai à un arrangement pareil, on ne prétend pas dire que l'on puisse dès à présent envoyer des pleins pouvoirs ou même un plan de convention au marquis de Lucchesini. Il ne peut être question pour le moment que d'ouvrir la négociation et d'en proposer les bases, et il s'agit maintenant de voir dans quel sens ce ministre devrait être instruit à s'expliquer.

Il faudra d'abord, pour son instruction à lui, rappeler la différence essentielle entre l'accord temporaire que l'on aurait en vue, fondé sur les circonstances de la guerre actuelle et restreint à la durée de celle-ci, et un traité d'alliance permanente sur lequel le moment de s'expliquer n'est pas venu encore.

Mais ici se présente une première question que S. M. daignera décider: c'est de savoir s'il pourra être autorisé à faire entrevoir en perspective éloignée une telle alliance défensive, comme pouvant être la suite et le résultat de la réunion présente, après que quelque jour la paix générale aura remis les rapports des différentes puissances entr'elles sur un pied fixe et solide. Il semble qu'il n'y ait pas d'inconvénient à lui donner cette autorisation, de telles insinuations vagues n'obligeant dans le fond à rien et demeurant subordonnées aux circonstances de l'avenir, tandis qu'elles pourraient influer favorablement sur les dispositions du gouvernement français pour l'arrangement actuel.

Quant à celui-ci, le marquis de Lucchesini devra commencer par la communication de la réponse de la Russie, en se bornant, comme de raison, à ce qui indique la résolution déclinatoire de cette cour . . .

De là il passerait à la proposition des bases mêmes de la convention à conclure. Elle présenterait deux alternatives, fondées sur une question préalable que le Premier Consul est seul en état de décider.

Le gouvernement français ayant maintenant perçu du pays de Ha-

1803 Nov. 3. novre à peu près tout ce qu'il peut jamais espérer raisonnablement d'en tirer, . . . ne serait-il pas disposé à en retirer ses troupes . . . moyennant qu'il obtienne de son côté l'entière certitude de ne pouvoir être attaqué du côté de l'Allemagne durant la guerre actuelle? Dès lors une convention pour le maintien de la neutralité de tout l'Empire pendant cette durée serait possible et même facile à conclure. On peut garantir que toutes les cours prépondérantes de l'Allemagne, telles que la Saxe, la Bavière, la Hesse, entreraient avec empressement dans cet arrangement de neutralité . . .

Les stipulations réciproques de cet accord porteraient, de la part de la France: 1° l'évacuation du pays de Hanovre, avec la renonciation à toutes prétentions ultérieures à sa charge; 2° la reconnaissance et garantie de la neutralité du territoire germanique durant cette guerre. Elles porteraient de la part du Roi et des états qui se joindraient ensuite à lui, cette même garantie de la neutralité de l'Empire en faveur de la France et par conséquent la garantie que celle-ci ne pourrait être attaquée ni par l'Empire, ni à travers le territoire germanique . . .

Mais si la France persiste à vouloir laisser ses troupes au pays de Hanovre, une neutralité de l'Empire en entier devient par là même impossible. Dans ce cas donc, pour que l'arrangement à proposer offre à la Prusse quelque avantage et quelque sûreté réelle, il devrait au moins reposer sur les stipulations suivantes:

La France consentirait: 1° à retirer ses troupes des rives de l'Elbe et du Weser, ainsi que du territoire hambourgeois, afin de laisser libre et intact le commerce qui se fait par ces rivières; 2° à ne pas dépasser, à l'égard des troupes qui resteraient dans le pays de Hanovre, le nombre dont on conviendrait, et à s'abstenir de toute occupation quelconque du territoire neutre.

La Prusse en retour s'engagerait: 1° à procurer la levée du blocus de l'Elbe et du Weser; 2° à ne prendre dans aucun cas fait et cause avec les ennemis de la France contre celle-ci, durant tout le cours de cette guerre; lui garantissant ainsi sa neutralité parfaite et sa persévérance dans les principes et relations d'amitié qui ont subsisté jusqu'ici entre elle et la France, tant que celle-ci de son côté remplirait les stipulations ci-dessus . . .

Le marquis de Lucchesini, après s'être acquitté successivement de ces propositions alternatives, s'empresserait de transmettre à Berlin, soit l'acceptation du gouvernement français, soit ses contre-propositions, afin d'en venir après cela, s'il est possible, à la prompte expédition de ses pleins pouvoirs et d'un plan de convention . . .

D'après ce qu'on a pris la liberté d'exposer amplement ci-dessus,

au point où les choses en sont venues, ce n'est pas la France, mais la Prusse elle-même que l'intérêt de sa conservation et de sa prospérité future invite à hâter des explications qui puissent aboutir à quelque arrangement propre à remédier, s'il se peut, aux dangers de l'avenir. 1803 Nov. 3.

144. Aufzeichnung des Grafen Haugwitz. Berlin 1803 November 10.

Geschrieben von D. Dubois, corr. und gez. Haugwitz.

Der König billigt mit einigen Modifikationen die Denkschrift vom 3. November und stellt eine Allianz für die Friedenszeit in Aussicht.

Le Roi a complètement approuvé le contenu du Mémoire que j'ai adressé à S. M. en date du 3 de ce mois. Elle m'en a même témoigné sa plus grande satisfaction et elle veut qu'on dresse incessamment et d'après les principes sur lesquels se fonde ledit mémoire, l'instruction pour le marquis de Lucchesini. Nov. 10.

La question soumise à la décision du Roi pour savoir si Lucchesini pourrait être autorisé à faire entrevoir en perspective éloignée le cas d'une alliance défensive, comme pouvant être la suite et le résultat de la réunion dont il s'agit aujourd'hui entre la France et la Prusse, après que la paix générale aura remis les rapports des différentes puissances entr'elles sur un pied fixe et solide, a été également décidée par le Roi pour l'affirmative. S. M. consent qu'une insinuation pareille soit faite par le marquis. Elle veut cependant qu'on lui prescrive non-seulement de la faire avec ménagement, mais d'ajouter surtout la réflexion, que le Roi ayant pour principe que le repos de l'Europe reposait particulièrement sur la réunion des trois puissances, la France, la Prusse et la Russie, il ne cesserait d'apporter tous ses soins pour travailler à un ouvrage aussi salutaire . . .

Quant à la proposition des bases d'une convention à conclure entre la France et la Prusse, le Roi approuve à la vérité les deux alternatives proposées au Premier Consul, mais il préfère de s'en tenir pour le moment à la première, sauf de revenir à l'autre pour le cas que le Premier Consul se refuse à celle qui est fondée sur l'évacuation du pays de Hanovre, de sorte qu'on se dispenserait même de parler de la seconde alternative au marquis de Lucchesini dans la présente instruction. Dans celle-ci il reste encore une observation à faire, et c'est à l'adresse du marquis à la faire valoir.

Le Premier Consul a demandé qu'on lui garantisse le repos du continent. L'arrangement dont il s'agit aujourd'hui ne remplit cette obligation qu'en partie; mais à bien considérer l'intérêt de la France qu'a-t-elle à craindre de l'Autriche? et c'est cependant la seule des puissances du continent au sujet de laquelle elle pourrait concevoir quelques ap-

1803 Nov. 10. prehensions, si on lui coupe le moyen d'attaquer le territoire de la République du côté de l'Empire. En Suisse, tout l'avantage des positions est évidemment pour la France, et quant à l'Italie, l'Autriche peut-elle ignorer que c'est là où elle a tout à perdre, et la France tout à gagner? Qui ne sait pas qu'après les avantages immenses que le courage et l'habileté du Premier Consul ont su procurer à la République française, il ne peut lui rester encore des vues d'agrandissement que sur les restes de l'ancien État de Venise; et c'est encore ce que la cour de Vienne n'ignore point. Qui mieux qu'elle connaît les avantages qu'elle se procurerait pour le cas d'une rupture avec la France en envahissant l'Empire? Elle porte le théâtre de la guerre sur territoire étranger et charge de son fardeau la Bavière et ses voisins. Lui couper cette ressource, c'est la réduire, dût-elle même avoir l'envie du contraire, malgré elle à cet état de neutralité que la France paraît désirer de sa part; et c'est ainsi que le Roi, en ne remplissant en apparence les vœux du Premier Consul qu'en partie, les satisfait tous [1]).

145. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 27 brumaire an XII.

Prusse 233.

Haugwitz, Köckritz, Lombard, Möllendorff und der König selbst sind für die Allianz mit Frankreich; nur Schulenburg ist zweifelhaft.

Nov. 19. . . . Mes observations récentes sur les dispositions des différentes personnes qui concourent à une détermination, donnent les résultats suivants.

M. de Haugwitz est bien réellement décidé à pousser aux engagements avec la France qui la lieront le mieux à la Prusse en assurant le repos du continent. M. de Köckritz est dans les mêmes sentiments, ne fût-ce que par humeur contre la légation russe et l'espèce de mésintelligence qu'elle a voulu semer entre le cabinet d'État et le cabinet privé du Roi. M. Lombard a dit ces jours derniers: une alliance avec la France est tellement dans nos intentions et notre intérêt, que nous nous serions conduits comme des fous depuis huit ans, si nous ne tendions vers ce but. Il est trop heureux d'en pouvoir poser la base lorsqu'elle nous assure précisément la paix que nous voulons sur toute chose. Vous savez ce que m'a fait dire le maréchal de Möllendorff; il observait avant-hier que le plus grand mal que puisse essuyer la Prusse serait d'être entraînée dans une guerre, lors même qu'elle aurait pour but son agrandissement; que par conséquent il fallait se hâter de contracter avec la France des

1) Nach Maßgabe der Denkschrift vom 3. und der obigen Aufzeichnung von Haugwitz, wurde unter dem 11. November eine ausführliche Instruktion für Lucchesini ausgefertigt.

liaisons qui bridassent les intrigues perturbatrices. Ayant passé sa jeu- 1803
nesse avec Frédéric II, auprès duquel la cour, l'armée et l'État entier se Nov. 19.
taisaient, il a contracté une sorte de timidité qui ne lui permet guère d'adresser directement la parole au Roi, petit-neveu de son héros. Mais il parle devant lui à des tiers, et ses discours sont conformes à l'opinion qu'il maintient.

M. de Schulenburg n'appuie rien et ne combat rien de front. Il a divers moyens dans les alentours de la famille royale pour nourrir la crainte qu'on ne dépasse le but. Il favorise les idées modifiées, et trouve une parfaite conformité à ses vues, dans les résolutions qui ont été prises. Il suit pour le moment, au moins passivement, la marche du cabinet, sauf à se donner de nouveaux mouvements si on allait plus loin.

Le Roi est inébranlablement porté vers la France et veut arriver à une alliance. Mais à la première lueur que la paix puisse être compromise, il laisse échapper des irrésolutions, il devient pensif, il semble chercher encore la solution du problème, il retombe dans un esprit de temporisation dont on voit la cause, et dont les négociations de Paris le tireront si elles prennent une direction heureuse . . .

146. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 November 30.

Unterredung mit Napoleon, der die preußischen Vorschläge ablehnt, aber auf eine intime Verbindung dringt.

Durch Courier| Lucchesini hat am 26. eine Unterredung mit Talleyrand Nov. 30.
gehabt, der die in dem Erlasse vom 11. enthaltenen Vorschläge Preußens als unannehmbar bezeichnet. Sonntag, den 27., hat der Gesandte an einem Feste in den Tuilerien theilgenommen. Lorsque, après minuit, le monde commençait à s'écouler, le général Bonaparte m'emmena dans une pièce attenante au salon où se tenait encore Mme Bonaparte, et m'honora du long et intéressant entretien dont il me reste à rendre compte à V. M.

Il commença par me demander si mes négociations avec le citoyen Talleyrand avançaient? Sur ma réponse qu'elles attendaient l'impulsion qu'il lui plairait de leur donner, il me dit: »M. de Lucchesini, vous ne nous ferez pas aisément abandonner le pays de Hanovre; le sieur de Talleyrand vous a expliqué les motifs qui m'ont décidé à m'en emparer, et les raisons qui m'obligent à ne pas m'en dessaisir. Les Anglais dominent toutes les mers, sont dans ce moment la première puissance de l'Europe, ils sont les maîtres de nos possessions aux Deux-Indes et de celles de nos alliés; nous devons nous attendre à les voir s'emparer du Cap, de la Guadeloupe et à la longue même de la Martinique, car nous ne pouvons plus y envoyer un homme, et eux dominent dans tous ces parages. Avant que le sort de l'Europe ne soit décidé par le succès ou

1803 Nov. 30. le revers de la descente en Angleterre, je n'ai que le pays de Hanovre pour gage de quelque restitution de la part du cabinet anglais. Vous avez nommé l'argent en nous proposant de l'évacuer. Les contributions qu'on y a levées, n'ont aucune influence sur le degré d'importance que j'y attache: le pays est épuisé, il aura de la peine à suffire à l'entretien de 30000 hommes moins 400 que j'y ai dans ce moment-ci. Si nous nous entendons, je me contenterais d'y tenir 6000 hommes, car la Prusse me garantirait des tentatives de l'Angleterre, des algarades de la Russie et des imprudences du Danemark. Évacuer aujourd'hui ce pays, même en gardant le droit d'y rentrer ou d'en disposer à la paix, ne serait ni prudent, ni convenable, tant que la Prusse ne prend pas un parti positif dans les circonstances actuelles«.

Le Premier Consul récapitula alors tous les inconvénients qu'y entraîne cette occupation et y puisa de nouveaux motifs pour souhaiter vivement que des liaisons moins vagues avec le cabinet de Berlin donnassent à celui des Tuileries des raisons pour se relâcher des avantages dont il a tâché de s'assurer en fermant l'Elbe et le Weser au commerce de l'Angleterre . . .

»Quant au projet«, reprit le Premier Consul, »de garantir la neutralité de l'Allemagne pendant la guerre actuelle, auquel votre cabinet voudrait borner aujourd'hui ce que la France aurait à espérer de l'amitié de S. M., son exécution, loin de répondre aux intentions amicales de la Prusse envers nous, laisserait subsister la possibilité d'une guerre du continent qu'on paraît vouloir empêcher, et priverait les armées françaises des avantages qu'elles trouveraient en Allemagne pour la terminer avec succès. La France est aujourd'hui l'alliée de l'Espagne, de la Batavie, de la Suisse et de la République italienne, et elle est en paix avec les autres puissances du continent. Se croyant sûre de l'amitié de la Prusse, elle ne saurait être attaquée que par l'Autriche et la Russie. Si le cabinet de Georges III ramenait le baron de Thugut et maintenait les deux frères Worontzow à la tête de ceux de François et d'Alexandre, et si la garantie projetée de la neutralité de l'Allemagne délivrait entièrement les deux cours impériales de la crainte de l'opposition que celle de Berlin pourrait mettre à leurs projets contre la France, la guerre du continent ne tarderait pas à éclater. Les troupes russes traversant la Gallicie et la Hongrie, auraient les chemins de l'Italie et de la Suisse ouverts, sans que la garantie de la Prusse les arrêtât. Les armées de l'Empereur d'Allemagne, d'accord avec leur allié, porteraient en même temps la guerre en Italie et en Suisse. L'ancien prestige de la neutralité helvétique est dissipé et les Autrichiens ont dans ce pays d'anciens partisans. Une première campagne sur l'Adige n'est favorable aux armées françaises qu'autant

qu'elle sert de diversion aux opérations d'Allemagne; c'est sur le chemin qui mène de Strasbourg à Vienne, que les Français doivent aller forcer l'Autriche à la paix, et c'est ce chemin que vous voudriez leur interdire; c'est en nous privant du secours de nos alliés naturels, Bade, Wurtemberg et l'électeur de Bavière, que vous songez à empêcher la guerre du continent ou à la rendre moins défavorable à la France«. 1803 Nov. 30.

Le Premier Consul finit la première partie de son entretien par me déclarer que malgré son constant désir de se rapprocher des vues et des projets de V. M., il ne saurait en conscience adopter ceux que je venais de lui proposer en votre nom, Sire. Il n'insista cependant pas moins sur la nécessité urgente de prendre de part et d'autre un parti décisif et de l'énoncer avec franchise, en renonçant à la marche lente et incertaine de ce qu'il appelle nos tâtonnements politiques, qui ont, selon lui, absorbé inutilement plusieurs mois, sans amener aucun résultat réel . . .

Napoleon wendet ſich dann dem Gedanken einer Allianz mit Preußen zu.

»La Prusse est sans alliés, car malgré tous les soins que prend le cabinet de Berlin pour se parer de celle de la Russie, ni la nation, ni plus d'un ministre russe ne vous aiment guère, tandis que tout le monde dans ce pays-ci est porté pour la cour de Vienne. Les Russes sont jaloux de l'agrandissement de la Prusse et s'y opposeront toujours.

»Le gouvernement français n'a pas d'allié en Allemagne et quoiqu'il puisse s'en passer, il n'est pas prudent dans les conjonctures actuelles de se reposer entièrement sur ses propres forces. La cour de Vienne ne nous donne actuellement aucun sujet d'inquiétude et de plainte; mais après s'être battu dix ans contre elle et lui être demeuré supérieur, il ne faut pas tout à fait se fier à son apparente modération. Il y a plusieurs mois, elle nous avait proposé le rétablissement du traité de 1756. J'en connais tous les inconvénients, je sais combien la nation y serait contraire. Lorsque M. Lombard me fit concevoir la possibilité de m'entendre avec S. M. Prussienne, je ne songeai plus à un projet auquel il ne faudrait revenir qu'après avoir perdu tout espoir de contracter une alliance avec la Prusse. Celle-ci est réclamée par les intérêts respectifs des deux états, par le penchant qu'ont l'une pour l'autre les deux nations, par l'estime et l'amitié que se sont vouées les deux armées et par la position respective des deux empires.

»A ces convenances de tous les temps, les circonstances où la France se trouve dans ce moment, ajoutent un motif digne des plus profondes réflexions. Forcé par la nécessité, je vais essayer la descente en Angleterre. Je ne me dissimule nullement tous les dangers d'une entreprise si décisive; mais le défaut d'alliés puissants ou de médiateurs impartiaux prolongeant l'insolence et l'obstination des Anglais, m'oblige à la ha-

1803 Nov. 30. sarder. Si elle réussit et que la France victorieuse ne doive de reconnaissance à personne, n'est-il pas à prévoir qu'elle ne ménagera pas plus la Prusse que tout autre État? Si la juste crainte de sa trop grande puissance faisait naître alors une nouvelle coalition contre elle, la Prusse pourra-t-elle demeurer neutre ou voudra-t-elle courir les risques d'être poussée dans cette guerre par la Russie et d'y être ensuite abandonnée par l'Autriche? Si, au contraire, j'essuyais de grands revers en Angleterre et que ces désastres m'attirassent une guerre sur le continent, conviendrait-il à la Prusse de contribuer à l'agrandissement de l'Autriche par l'affaiblissement de la France, ou oserait-elle s'avouer alors l'alliée d'une puissance attaquée par l'Autriche et la Russie? Si, dans cette dernière position, le cabinet de Berlin persistait dans son système de neutralité et que l'énergie française parvînt à triompher seule une seconde fois de tous ses ennemis, la Prusse n'ayant rien fait en sa faveur, ne retirerait aucun avantage des arrangements de la paix générale et ne pourra que perdre en influence et en considération.«

Le général Bonaparte m'a semblé si vivement porté pour une liaison formelle avec V. M. à cause de l'effet de cette union qu'il suppose immanquable. Selon ses combinaisons, elle empêcherait absolument la guerre du continent et ôtant aux Anglais l'espoir de l'y faire naître, les rendrait aussi plus traitables dans leur propre querelle . . .

De l'examen des convenances des liaisons proposées, le Premier Consul passa à celui des avantages qu'elles offriraient à V. M. Il crut d'abord en apparence dans les engagements qu'il ne serait pas éloigné de prendre, soit explicitement soit implicitement, envers l'allié de la France: que cette puissance bornerait désormais son ambition sur le continent au statu quo de ses possessions reconnues par le traité de Lunéville. Il présuma que vous en trouveriez, Sire, dans une diminution considérable des troupes qui occupent aujourd'hui l'électorat de Hanovre et donnent lieu à des incidents plus ou moins désagréables aux états voisins; il me fit entendre que connaissant le prix qu'attache le gouvernement prussien à la conservation de tous ses rapports commerciaux avec l'Angleterre, les liaisons proposées pourraient les laisser subsister dans leur état actuel, en n'impliquant point de rupture avec la cour de Londres. La situation des affaires en Empire, où la cour de Vienne s'efforce de reprendre la prépondérance politique et parvient à faire des acquisitions réelles contre les derniers arrangements et les vues que le gouvernement français avait manifestées en faveur de la Prusse et de son parti, cette situation, Sire, a principalement fixé les regards du général Bonaparte avides d'objets dignes de la sage ambition du cabinet de Berlin.

»Vous savez très bien«, me dit-il, »que je n'ai pas été content des indemnités que la Prusse a obtenues en Allemagne: j'eusse voulu qu'elle eût eu un million d'âmes de plus, mais vos amis les Russes et vos rivaux les Autrichiens s'y opposaient, et je m'entendais répéter de toutes parts en France qu'il ne nous convenait pas de trop faire le Don Quichotte pour une puissance sur laquelle on ne peut guère compter en cas de besoin. Dès que la France est sûre de la Prusse, la prépondérance la moins contestée dans toutes les affaires de l'Empire sera assurée à S. M. par la volonté non équivoque du gouvernement français; l'influence que la Prusse y exercera, lui ménagera des avantages de toute espèce: les disputes de quelque ville, de la noblesse immédiate de Franconie tomberont d'elles-mêmes; la cour de Vienne sera obligée de renoncer à ses nombreux projets de dignités électorales, de coadjutorerie et de multiplication de votes virils; elle devra se désister de ses empiètements sur les biens médiats qui ne lui appartiennent pas, et les prétentions de la Bavière seront bientôt satisfaites. Mais tant que le cabinet prussien ne m'offre aucun gage de son union à la France, je dois ménager l'Autriche dont je n'ai qu'à me louer et dont je pourrais avoir besoin. Je ne ferai pas le Gascon avec vous, mais je vous prouverai que je parle vrai et avec moins de réserve encore que je ne le fis à M. Lombard à Bruxelles, et vous verrez que toutes ces questions sont depuis longtemps mûres dans ma tête. Depuis plusieurs mois, je n'ai pas songé à une alliance avec la cour de Vienne, il est même douteux si la saine politique pourrait la conseiller en temps de paix à la France; je sais que je pourrais lui prêter moi-même la verge avec laquelle elle me frotterait un jour; mais j'ai sur pied 450000 hommes qui me ruinent — cet état ne saurait durer — je suis pressé d'en sortir et si par une alliance de 18 mois j'associais l'Autriche aux destinées de ce pays, la raison du besoin pourrait faire taire celle d'État, et certes, la Prusse n'y trouverait pas son compte.« 1803 Nov. 30.

Mais les regards du Premier Consul ne se sont pas arrêtés sur les circonstances qui l'entourent; ils se sont portés dans l'avenir et y ont trouvé un objet d'un plus grand intérêt pour la France et pour la Prusse. D'après ses données et ses conjectures, il se prépare à l'Orient de l'Europe un de ces événements que la sagesse des hommes ne saurait empêcher et dont la prévoyance des cabinets doit calculer les effets et faire tourner à leur avantage leurs conséquences. Il s'agit de la dissolution de la puissance ottomane et du partage des possessions européennes des successeurs de Mahomed II. Les deux cours impériales sont le mieux placées pour en profiter, et des deux celle de Vienne en attend un plus grand accroissement de population, de richesses, de puissance et de considération. Cet accroissement altérerait d'une manière prompte et sen-

1803 Nov. 30. sible la balance des pouvoirs qui existe aujourd'hui entre elle et ses voisins. La Prusse et la France ne tarderaient guère à en éprouver les effets, si par une imprudente connivence elles négligeaient d'y prendre part. Les intérêts de ces deux puissances sont absolument les mêmes sur cet objet. Elles doivent songer à s'y ménager des compensations proportionnées aux acquisitions des autres. Leur union rendrait leur intervention plus respectable et leurs prétentions plus respectées. L'Autriche ne perd pas un instant de vue cet objet. La Russie couvre sous des formes protectrices, tant à Constantinople qu'ailleurs, des desseins qui ne sont plus un secret pour personne. De l'île de Malte, siège de sa domination dans le Levant et dans la Méditerranée, l'Angleterre pousse ses liaisons en Égypte, en Syrie, à Corfou et à Raguse. Aujourd'hui le gouvernement français n'aime pas à être pris au dépourvu, et un événement qui malgré tous les efforts qu'on pourra faire pour le reculer de quelques instants, arrivera d'après les calculs du Premier Consul tout au plus tard dans six ans et menace de troubler alors la paix de l'Europe, semble inspirer au chef du gouvernement français la ferme résolution d'y pourvoir à l'avance par des arrangements éventuels avec l'une ou l'autre des premières puissances de l'Allemagne.

C'est par des considérations relatives à cet objet qu'il termina vers les deux heures du matin l'entretien dont il m'honora la nuit du dimanche au lundi [27 à 28 novembre].

En se résumant, il me dit que l'arrangement proposé par le ministère de V. M. ne remplissait aucune des vues que les circonstances de la guerre prescrivaient au gouvernement français de suivre pour parvenir à la paix; que l'unique moyen d'y atteindre promptement et avantageusement pour la France comme pour la Prusse, c'était de contracter franchement et loyalement une liaison sincère que la diplomatie nommerait comme elle voudrait, qui rassurerait la République française d'être attaquée en Allemagne ou en Italie soit par l'Autriche soit par la Russie, qui garantirait à la Prusse ses états et lui procurerait des avantages proportionnés aux services qu'elle serait dans le cas de rendre à son allié. »Il faut«, me dit-il, »se consulter soi-même dans une question de cette importance. Le sentiment de sa force et la dignité de sa position inspireront à S. M. la réponse à ma demande. Elle sentira qu'il est impossible de prolonger davantage des essais qui ne conviennent plus ni au Roi ni à moi. Je crois lui offrir un rôle digne de lui, d'une nation généreuse, d'une armée admirable et d'un ministère éclairci« . . .

147. Talleyrand an Laforest. Paris 8 frimaire an XII.

Prusse 233.

Unannehmbarkeit der preußischen Vorschläge für einen Vertrag.

. . . Le Premier Consul m'a chargé de vous transmettre les observations suivantes qui vous serviront de base dans vos relations ultérieures. 1803 Nov. 30.

Le gouvernement français n'a point occupé le pays de Hanovre pour de légers intérêts pécuniaires, mais par un simple droit de représailles. Le roi d'Angleterre retient dans ses mains une île importante, laquelle appartient à un ordre qui fait partie de l'Empire. Le Premier Consul a donc dû s'emparer d'une portion du territoire germanique appartenant au roi d'Angleterre et laquelle assurât à la France, lors de la paix définitive, un moyen avantageux de compensation.

On ne peut se dissimuler que la lutte actuelle entre la France et l'Angleterre offre des chances bien inégales. Tout l'avantage est du côté de l'Angleterre. Elle tient Malte, et il est dans la nature des choses qu'elle puisse s'emparer bientôt d'une partie des établissements de la nation française dans les deux Indes. Les valeurs qu'elle a déjà enlevées au commerce de France, sont au-dessus de 50 millions. Contre des résultats aussi fâcheux, quelle ressource et quelle garantie peut avoir la France, si ce n'est la possession du Hanovre? Le Hanovre ne peut donc être restitué que par voie de compensation.

Voilà une première observation, à laquelle vous devez fortement vous attacher dans vos rapports avec M. de Haugwitz. La seconde est tout à fait indépendante de la première . . .

S. M. propose de garantir à la France: et que l'Empire ne sera point en guerre contre elle pendant tout le cours de la guerre actuelle, et que durant cette même guerre aucune armée étrangère ne pourra traverser l'Empire pour attaquer la France.

De quel avantage cette double garantie peut-elle être à la France?

Ce n'est pas l'Empire qui de son propre mouvement voudra se mettre en guerre contre la République, et si ce pouvaient être l'Autriche et la Russie qui se déclarassent contre la France, leurs armées, pour arriver jusqu'au territoire français, n'auraient pas besoin de traverser celui de l'Empire, puisque les possessions de la Russie en Pologne touchent à celles de l'Autriche et que leurs forces réunies pourront se rendre en Suisse et sur l'Adige sans mettre le pied sur le sol de l'Empire proprement dit. Il n'y aurait donc aucune garantie pour la France dans la seule hypothèse d'attaque qui soit possible: et alors cette sorte de neutralité assurée au territoire germanique tournerait toute au profit des puissances armées contre la France, puisque d'une part la France ne

1803 Nov. 30. pourrait pas même songer à diriger des troupes vers la Russie et que de l'autre elle ne pourrait pas profiter contre l'Autriche des moyens d'attaque que lui offrirait, dans le cas d'une guerre pareille, le concours facile à obtenir des électeurs de Bavière, de Wurttemberg et de Bade.

Qu'est-ce que l'Autriche peut craindre en Italie? qu'on lui prenne Venise. Mais en dernière analyse, qu'est-ce que Venise pour l'Autriche? C'est sur l'Inn qu'est son côté faible, c'est là qu'une attaque bien dirigée ne peut manquer d'atteindre au cœur de la monarchie. L'espèce d'engagement qu'on propose, en fermant l'Allemagne aux armées françaises, donne donc à l'Autriche tout l'équivalent des moyens défensifs que nous avons sur le Rhin, c'est-à-dire trois rangs de places fortes, qu'elle-même ne pourrait se procurer qu'avec 15 ans de travaux et 150 millions de dépenses.

Résumons. Quel serait pour nous le résultat des propositions de la Prusse?

D'un trait de plume on nous ôterait un pays qui doit seul faire restituer par l'Angleterre et l'île de Malte et une partie quelconque des établissements dans les deux Indes, qui pourraient nous être enlevés. Et pour prix de cette évacuation, on nous offre une garantie qui ne peut avoir d'effet que contre nous, qui ne peut être avantageuse qu'à nos voisins ou à nos ennemis supposés.

Ce n'est donc pas sur de pareils termes qu'on peut s'entendre. Il faut plus de grandeur, plus d'utilité, plus d'avenir dans les stipulations qui uniraient la France et la Prusse. Vous pouvez faire entendre que la nécessité d'une grande alliance étant une fois reconnue, il peut venir de plus d'un côté des propositions dont quelques-unes seraient de nature à donner une marche toute différente aux affaires de l'Europe. Vous pourrez même insinuer qu'il y en a déjà eu de faites, et que la considération du rétablissement de la paix est d'un si grand poids, qu'on peut n'être pas toujours maître de suivre ses impulsions naturelles. Ceci est matière à vos conversations.

148. J. W. Lombard an Lucchesini. Potsdam 1803 December 10.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum, gez. Lombard.

Die Allianz-Verhandlungen mit Frankreich. Gesinnung des Königs.

Dec. 10. Monsieur le Marquis. Je ne saurais vous dire avec quel enthousiasme j'ai lu vos dépêches. Mon opinion était presque fixée dès les premières insinuations transmises à Wilhelmsbad [1]). Elle le fut sans retour dès que j'eus connu le grand homme. Vos mémoires seuls y eussent

1) Vergl. Urk. No. 104.

suffi d'ailleurs, et votre dernière dépêche, ce monument admirable du caractère de Bonaparte, serait pour l'homme le plus aveugle le complément de l'évidence. 1803 Dec. 10.

Depuis trois mois j'ai été convaincu, mais il s'agissait de persuader, et si les avantages ne sont pas méconnaissables, sans doute il y a des sacrifices à faire qui expliquent et justifient les longues irrésolutions du Roi. Je ne connais pas d'homme qui soit plus sûr de lui-même quand il a pris son parti, mais je n'en connais pas qui par cela même se consulte autant avant de le prendre; ses lenteurs sont la mesure de sa constance, et s'il engage aux Français la dernière, ce ne sera pas à eux à lui reprocher les autres.

Je n'ose encore vous annoncer le résultat d'une manière trop solennelle, mais j'écris dans ce moment au comte Haugwitz de se rendre à Potsdam. Et sous peu de jours peut-être, vous serez appelé à un travail qui [de tous ceux de votre longue et intéressante carrière n'aura pas été le moins délicat dans ses détails, ni le moins important dans ses résultats. Cependant, jusqu'à l'arrivée du courrier, il s'entend que je n'ai écrit que pour V. Exc. . . .

149. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1803 December 15.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Übersendung eines Entwurfs zu einem Vertrage mit Frankreich.

[Durch Courier] Der König hat den Bericht vom 30. November erhalten. Dec. 15.
Je viens maintenant de prendre en mûre considération la base plus étendue sans doute sur laquelle le chef du gouvernement français a jugé devoir insister pour cimenter et fixer nos relations, et je ne puis mieux vous instruire de ce que j'en pense qu'en vous transmettant ci-joint, outre le plein pouvoir dont vous aurez besoin, l'esquisse d'une convention que vous êtes autorisé à conclure, ainsi que de deux articles secrets qui y appartiennent. Je ne crains pas de me tromper en présumant qu'elle remplira entièrement l'attente du Premier Consul; mais il ne se dissimulera point quel est le poids dont je me charge par une garantie de la France contre toutes les puissances du continent! Aussi jamais, et dans aucun cas, ne me serais-je déterminé à contracter un engagement de cette étendue et de cette force, sans la haute confiance que m'inspire le caractère personnel de sage prévoyance, d'équité et de loyauté et la réunion de talents supérieurs de celui avec lequel je vais le contracter. Elle seule a pu lever mes doutes et me porter au parti décisif que je prends suivant ses désirs, en unissant les destinées de la Prusse à celles de la France sous sa glorieuse administration . . .

1803 Dec. 15.

Beilage. Vertrags-Entwurf.

Geschrieben von v. Dechen, corr. von Haugwitz und Lombard.

S. M. le Roi de Prusse et le Premier Consul de la République française également animés du désir d'empêcher que le renouvellement de la guerre maritime ne trouble la paix du continent, et sûrs que toutes les puissances qui y sont intéressées avec eux applaudiront aux mesures qu'un vœu pareil aura dictées, sont convenus de se concerter dès à présent sur tout ce qui devra tendre à le remplir, et de fixer par une convention expresse les obligations qui en résulteront pour les deux états. En conséquence le marquis de Lucchesini et le — ont arrêté les articles suivants.

Art. 1er. Si, à la suite de la malheureuse querelle entre la France et l'Angleterre, il s'élevait des discussions qui pussent exposer l'une ou l'autre des deux parties contractantes à être attaquée par une puissance du continent, elles réuniront tous leurs efforts pour en prévenir l'éclat. Tous les moyens que la sagesse de l'État menacé et les bons offices de l'État ami, tous ceux qu'en particulier l'observation religieuse des stipulations de la paix de Lunéville mettront en leur pouvoir, pour obtenir sans d'autres mesures le but de la présente convention, seront préalablement épuisés.

Art. 2. Si, malgré leur désir sincère d'épargner à l'Europe de nouvelles calamités, désir qui seul aujourd'hui leur dicte leurs engagements, les deux états contractants avaient inutilement épuisé, pour prévenir la rupture, les voies de la négociation et que l'un d'eux fût effectivement attaqué[1]), ils se concerteront aussitôt sur les mesures efficaces à employer de concert pour la défense commune.

Art. 3. En retour des engagements que S. M. le Roi de Prusse s'impose, le Premier Consul de la République française, qui a toujours désiré d'épargner au Nord de l'Empire les suites malheureues d'une querelle étrangère et que les obligations de la Prusse dispensent de soutenir des mesures qu'il avait prises à regret, s'engage: a) à faire évacuer le bailliage de Ritzebüttel et le port de Cuxhaven; b) à retirer ses troupes des bords de l'Elbe et du Weser, pour éloigner le dernier prétexte des entraves mises depuis leur occupation à la navigation libre des deux fleuves; c) à réduire jusqu'à 6 mille hommes le nombre des troupes françaises stationnées dans les états de S. M. Britannique en Allemagne et à faire

1) Première alternative: fût effectivement menacé d'être attaqué. Seconde alternative: après le mot attaqué: l'autre fera cause commune avec lui et tous les deux ne poseront les armes que de concert. Zu einem Privatschreiben ersucht Haugwitz den Gesandten im Auftrag des Königs, möglichst die zweite Alternative zu vermeiden (17. December).

rentrer incessamment le reste dans le territoire de la République; d à prendre en considération l'état malheureux du pays que les troupes françaises, ainsi réduites, continueront d'occuper et à fixer avec les états un mode d'administration fait pour les sauver de l'épuisement. 1803 Dec. 15.

Art. 4. Comme le Premier Consul de la République française ne se détermine à ces mesures que par égard pour l'intervention de S. M. Pr. à la suite des obligations qu'elle s'impose à son tour, et que pour épargner au Nord de l'Allemagne les suites inévitables du séjour d'une grande armée, il y réduit la sienne à un nombre de troupes insuffisant, S. M. Pr. lui garantit pendant la durée de la guerre l'ordre des choses qui résultera dans l'électorat des stipulations de l'art. 3.

Art. 5. Les cours électorales de Saxe, de Münich, de Cassel, de Bade et de Wurttemberg, si éminemment intéressées à un système dont l'Allemagne va recueillir les premiers fruits, seront invitées à accéder au présent acte.

Art. 6. Les ratifications de la présente convention seront échangées — ou plus tôt, si faire se peut.

Geheime Artikel.

Art. 1er. Le Premier Consul n'a occupé l'électorat de Hanovre que pour posséder à la paix un objet de compensation, au cas que l'Angleterre eût fait des conquêtes maritimes. Mais appelé par l'amitié et par les nouveaux liens dont la convention présente est la base à consulter les intérêts de la Prusse sur un objet aussi important pour elle, il prend envers S. M. Pr. l'engagement secret, mais formel, de ne jamais étendre ce moyen jusqu'à conserver l'électorat à la France elle-même, ni les limites au delà du Rhin.

Art. 2. Sans rien stipuler dès à présent sur le sort de l'électorat de Hanovre que les chances de la guerre maritime et les négociations générales à la paix détermineront surtout, le Premier Consul, considérant que la position géographique de la Prusse rendra ces stipulations plus importantes pour elle que pour toute autre puissance, s'engage à consulter éminemment les intérêts de S. M. Pr. dans toutes les discussions que le sort de ce pays amènera.

150. J. W. Lombard an Lucchesini. 1803 December 17.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Bemerkungen über den vorstehenden Vertrags-Entwurf.

[Durch Courier] Monsieur le Marquis. Si vous trouvez, dans l'esquisse de convention qu'on vous envoie, des tournures étudiées, répétées, dénotant l'inquiétude, que le Premier Consul se demande, pour justifier le Roi Dec. 17.

1803 Dec. 17. de qui elles viennent, quel est l'esprit de cet acte. Il doit conduire au résultat si le malheur le veut, mais il doit surtout être une démonstration qui prévienne le malheur, et dès lors, destiné aux communications, il ne pouvait trop mettre en évidence le principe qui l'a produit. Vous saurez faire valoir cette réflexion, comme en général V. Exc. aura pu se convaincre, par la stérilité de nos dépêches quant à mille objets, combien l'on compte sur elle.

Si ce n'est pas une alliance, c'est bien à peu près cela. Il fallait renvoyer le mot à l'avenir, parce que déjà la grande objection des Russes contre un tel acte était qu'il déroge à la neutralité. Il en aurait eu l'air davantage encore avec le nom d'alliance, au lieu que la forme plus générale, adoptée de l'aveu du Premier Consul, sauve les apparences dont nous avons tous besoin.

B. nous a mis lui-même sur la voie d'une discussion si importante qu'il eût été impardonnable de la négliger. La France garder Hanovre! Pressés à l'Orient et au Midi comme nous le sommes, il ne nous faudrait plus que cela. On peut en dépouiller l'Angleterre, mais en enrichir sa rivale, c'est ce que le Roi ne peut prévoir ni moins encore faciliter, comme il le ferait par une convention dont l'article essentiel ne le rassurerait pas là-dessus. Sûrement V. Exc. croira de la dignité de parler sur ces intérêts avec la même franchise que la France sur les siens lorsqu'elle nous déclara, au sujet des indemnités, qu'elle ne voulait pas nous voir puissants dans son voisinage.

151. Bericht Lucchesini's. Paris 1803 December 30.

Unterredung mit Talleyrand. Neue Vorschläge Frankreichs für einen Vertrag mit Preußen.

Dec. 30. [Durch Courier] Am 24. hat Lucchesini den Erlaß vom 15. erhalten und am 25. Talleyrand von seiner Vollmacht und dem Vertragsentwurf Abschrift überreicht. Der französische Minister hat zunächst gefragt »si V. M. aurait de la répugnance à proposer au roi de Suède d'accéder, ainsi que les cinq maisons électorales de Saxe, de Cassel, de Wurttemberg, de Bade et de Bavière, à la convention projetée?« . . .

Mon entretien du mercredi [28 décembre] avec le sieur de Talleyrand me mit sur les voies des véritables intentions du Premier Consul . . .

Le Premier Consul ne veut dans aucun cas ajouter en tout ou en partie le pays de Hanovre au territoire de la République, ni en disposer autrement que de concert avec la Prusse. A cet effet, il me paraît disposé à fixer par un article secret que si la guerre actuelle finit d'une ma-

nière tant soit peu favorable pour la France, l'électorat de Hanovre dans son entier devrait faire partie de la monarchie prussienne. Si le défaut d'autres moyens de compensation pour la perte des colonies françaises nécessitait la restitution de l'électorat à la maison régnante d'Angleterre, le Premier Consul s'engagerait du moins à en détacher quelques parcelles utiles aux communications des provinces prussiennes limitrophes de cet État. Quant à la Suède, on serait disposé aux Tuileries à faire entrer dans le traité des subsides qu'on se propose de lui offrir, quelques conditions onéreuses à cette couronne et favorables à la Prusse, que le ministère de V. M. serait invité à indiquer à celui de la République. Pour l'Italie, le Premier Consul est décidé à borner son ambition à l'état des choses garanti par V. M. dans le traité du 23 mai 1802. 1803 Dec. 30.

Après ces importantes explications, je vais vous communiquer, Sire, les observations que fit le sieur de Talleyrand sur le projet de convention que je lui avais proposé . . .

L'exposition des motifs de cet acte qui en forme le préambule, et le premier article n'ont fait naître aucune objection. Il n'en a pas été de même du second. Ce n'est pas qu'on soit mécontent de ce qu'il contient et de la forme dans laquelle il est conçu, . . . mais ce sont les grands et importants développements que le Premier Consul veut lui donner et qu'il va proposer à V. M., qui arrêteront la signature de la convention, en m'obligeant à demander par courrier sur de nouveaux objets des instructions nouvelles. Le Premier Consul est d'avis qu'on se flatterait en vain de conserver la paix sur le continent, mais particulièrement en Allemagne, si l'on ne se déterminait point à étouffer dans son nid cette hydre de discorde qui empêche le paisible accomplissement du recès de l'Empire pour l'exécution du plan d'indemnités et ses suites légales . . . La convenance de mettre un terme à ces discussions, la nécessité de consolider le grand ouvrage des indemnités et le désir d'assurer à la Prusse l'influence et le protectorat que le Premier Consul lui a assignés depuis deux ans en Empire, ont fait prendre à ce chef du gouvernement français la résolution de proposer à V. M. de prendre avec lui l'engagement de se charger de la garantie du recès de Ratisbonne, tant pour ce qui a été ratifié par l'Empereur que pour ce qui ne l'a point été et d'adresser pour cet effet une invitation commune à S. M. Imp. pour qu'elle accorde le complément de cette ratification et qu'elle insiste sur l'exécution immédiate de toutes les clauses du recès de Ratisbonne. Le Premier Consul se déclarant ainsi pour le parti protestant en Empire, à la tête duquel se trouve V. M., et se chargeant avec elle de la garantie du nouvel ordre des choses en Allemagne, voudrait que par un article secret les deux puissances s'arrangeassent à employer de concert l'influence qu'elles de-

1803 Dec. 30. vront désormais y exercer pour diriger les esprits des électeurs, afin qu'à la vacance du trône impérial que l'état valétudinaire de l'Empereur François pourrait rendre prochaine, cette couronne allât se placer sur la tête de V. M.

Un autre objet principal des sollicitudes du général Bonaparte, V. M. le sait depuis longtemps, est la subversion totale de l'équilibre des pouvoirs en Europe qu'opérerait immanquablement la destruction de l'Empire ottoman, si même elle se bornait au partage des provinces européennes de cet empire en faveur des deux cours impériales . . . La réunion de ces circonstances fait naître le projet d'un autre article de la convention par lequel la Prusse et la France garantiraient à l'Empire ottoman son existence actuelle comme un sûr moyen de conserver la paix sur le continent.

Tel était, Sire, le résumé des différents entretiens que j'avais eus avec le sieur de Talleyrand jusqu'à hier. Dans celui auquel il m'avait appelé hier à cinq heures après midi, ce ministre me témoigna qu'il avait rencontré de l'opposition dans la volonté du Premier Consul à évacuer Ritzebüttel et Cuxhaven et à retirer les troupes françaises des bords de l'Elbe et du Weser, par l'intime persuasion où il est que de ces positions il fait beaucoup de mal au commerce de l'Angleterre. Après avoir allégué au ministre toutes les raisons que V. M. avait pour insister sur la stipulation de l'art. 3 du projet de convention, je lui déclarai que surtout les trois premiers points de cet article étaient de rigueur et l'assurai que V. M. en s'en départirait pas [1]) . . .

Am 30. December hat Lucchesini eine neue Unterredung mit Talleyrand, der ihm im Auftrage Napoleons folgende Punkte als Grundlagen eines Vertrages vorschlägt.

1° Il [Napoléon] ne croit pas pouvoir se désister de la demande expresse et absolue du titre de traité d'alliance pour l'acte à signer entre les deux puissances . . . Il a ajouté qu'il voit toujours avec surprise la difficulté que rencontre le mot d'alliance à traverser mes dépêches pour parvenir à V. M. par l'organe de son ministère, au même instant que de nouvelles ouvertures très pressantes de la cour de Vienne et des insinuations répétées trois fois dans la journée de dimanche passé par l'ambassadeur comte de Cobenzl envers le général Bonaparte lui-même mettraient celui-ci dans le cas, s'il le jugeait convenable aux intérêts de la France, de signer après une négociation de huit jours un traité d'alliance avec l'Empereur d'Allemagne . . .

---

1) Unter dem 30. December erließ Lucchesini hierüber noch ein besonderes Schreiben an Talleyrand, welches im Pariser Archiv (Prusse 233) beruht.

2° Le Premier Consul déclare que par déférence aux désirs de V. M. 1803
il serait tout prêt à rétablir dans son entier la neutralité d'Allemagne par Dec. 30.
l'évacuation du bailliage de Ritzebüttel et du port de Cuxhaven; que quant à l'électorat de Hanovre, V. M. n'insistant pas elle-même sur l'abandon de cette conquête, il ne serait pas de la dignité du gouvernement français de se soumettre par un article du traité à l'évacuation d'une partie de l'électorat ou à la détermination précise du nombre des troupes qui devraient y rester; que l'évacuation du territoire hambourgeois ôtant aux Anglais le prétexte de la violation du droit de libre navigation, devrait par là même rouvrir les rivières du Weser et de l'Elbe au commerce des bâtiments neutres et que pour ceux de la puissance ennemie, les armées françaises occupant par un droit de conquête un pays que parcourent ces deux rivières, ne sauraient permettre de le voir traverser par le pavillon anglais.

3° L'esprit du traité étant le maintien de la paix du continent pendant la guerre maritime, le Premier Consul soutient que l'unique moyen d'y parvenir est, d'assurer l'existence politique actuelle de l'Europe en la préservant des changements qui amèneraient nécessairement la guerre; qu'à cet effet il croit indispensable que les deux puissances prennent sur elles la garantie de l'état de l'Allemagne tel qu'il dérive du traité de Lunéville et du recès de Ratisbonne en son entier, envisageant comme ratifiée même la partie de cet acte qui ne l'a point encore été par l'Empereur, et en convenant ensuite, soit par un article patent soit par un article secret, des mesures tant politiques que militaires que V. M. jugera nécessaires à son prompt accomplissement. La rédaction de cet article pourra être aussi ample en faveur de la Prusse et aussi obligatoire pour la France que vos intérêts, Sire, présents et futurs en Empire et ceux de vos co-états pourront l'exiger.

4° Le général Bonaparte croit indispensable d'arrêter les mesures auxquelles se préparent les deux cours impériales pour miner l'existence de la Porte ottomane en Europe, et dont ce chef du gouvernement français prétend avoir acquis une certitude qu'il désirerait voir partager à V. M. Il croit donc essentiel que les deux puissances s'engagent à garantir l'intégrité de l'Empire ottoman dans ses limites actuelles . . .

5° Le Premier Consul demande pour le même motif le renouvellement de la garantie que V. M. a précédemment accordée à tous les arrangements pris par la France en Italie; mais voulant exprimer par la garantie l'état présent de l'Italie (status praesens), je me suis aperçu qu'il voudrait y comprendre aussi indirectement l'occupation de la Calabre. J'en ai fait, comme je le devais, la remarque au sieur de Talleyrand, qui, en disant que ce n'était qu'une occupation temporaire à la-

1803 Dec. 30. quelle la garantie devrait s'étendre, m'a prouvé qu'il était plus embarrassé d'en justifier la demande que prêt à la retirer . . .

6° Le dernier point des bases du traité projeté concerne la Suède . . .

On vous laisse, Sire, la liberté plénière de reléguer en des articles secrets tout ce qui pourrait paraître en opposition avec ce principe conservateur de la tranquillité de l'Europe . . .

152. Talleyrand an Laforeſt. Paris 8 nivôse an XII.

Prusse 233.

Vorſchläge Frankreichs für einen Allianz-Vertrag mit Preußen.

Dec. 30. Citoyen. Je vous envoie copie des propositions que M. le marquis de Lucchesini a remises au nom de son gouvernement, et je dois en même temps vous faire connaître quelle est à leur égard l'opinion du Premier Consul, et sur quels points s'est déjà portée la discussion entre le ministre de Prusse et moi.

Le Premier Consul a considéré d'abord qu'il ne pouvait être question que d'une alliance effective entre la France et la Prusse; que toute convention qui n'exprimerait pas formellement cette association des deux pays manquerait le but qu'on doit s'en promettre, puisqu'elle ne présenterait pas aux états qu'on voudrait y faire accéder un gage suffisant de volonté et de force, de même qu'elle n'imposerait pas assez aux puissances qui voudraient troubler le continent. Il est donc indispensable que le mot d'alliance soit textuellement prononcé dans le traité à conclure.

Cette alliance importe à la Prusse pour le moment autant qu'à la France. Dans les circonstances où se trouve l'Europe, la Prusse a tout à craindre de se trouver isolée, et en s'unissant intimement à la République, elle n'a au contraire que de grands avantages à espérer. Quoique la France tienne par son propre poids une place que rien ne peut plus déprimer, le Premier Consul est toujours disposé à croire qu'un bon système d'alliance peut être à la fois utile au bonheur intérieur de la France et à la tranquillité générale de l'Europe. C'est à ce titre qu'il y met du prix, mais les voies sont variées, et vous devez croire que le Premier Consul ne manque pas d'être souvent harcelé dans un sens qui n'est pas celui de la Prusse. C'est pourtant vers la Prusse que ses calculs et ses dispositions l'attirent; mais comme il offre une association franche et entière, il demande qu'elle soit réciproque, et je vous le répète: c'est un traité d'alliance qu'il faut conclure.

Cette alliance doit avoir pour objet le maintien de la paix continentale et du status praesens de l'Europe, ce qui comprend spécialement: 1° l'exécution par rapport à l'Allemagne du recès d'Empire du 5

ventôse XI (24 février 1803) sauf les changements qui pourraient résulter de la guerre maritime à l'égard du roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre et prince d'Osnabrück; 2° la permanence des états d'Italie dans leurs rapports actuels; 3° l'intégrité des possessions qui composent l'Empire ottoman. 1803 Dec. 30.

Je note particulièrement ce troisième point, parce qu'il est nouveau, mais son importance est extrême. On ne peut se dissimuler en effet que la Porte est en ce moment menacée d'un orage qui se forme dans le secret . . .

Une fois d'accord sur la nature du traité à conclure et sur ses objets principaux, on s'entendra facilement pour les stipulations.

Il est impossible que le Premier Consul songe à faire évacuer le pays de Hanovre. Les troupes françaises ne peuvent pas abandonner les rives de l'Elbe et du Weser pour laisser le passage libre aux Anglais; mais si S. M. Pr. met un grand prix à ce que le bailliage de Ritzebüttel et le port de Cuxhavent soient évacués et s'il est reconnu que cette évacuation déterminerait l'Angleterre à ne pas bloquer l'embouchure des fleuves et à laisser libre la navigation des neutres, le Premier Consul se porterait volontiers à faire à cet égard se qui serait agréable à S. M. le Roi de Prusse.

Et quant aux avantages particuliers dont S. M. Pr. pourrait désirer la promesse, le Premier Consul ne verrait d'autre borne à cet égard que celle de la convenance générale qu'il n'est ni sage ni utile d'enfreindre.

Ainsi, dans le cas où la restitution des pays de Hanovre et d'Osnabrück ne serait pas une condition indispensable de la paix avec l'Angleterre et l'équivalent nécessaire des colonies qui seraient à recouvrer, le Premier Consul s'engagera volontiers à ne disposer de ces deux provinces germaniques que d'accord avec S. M. le Roi de Prusse et pour son plus grand avantage. De même, s'il y avait encore quelque démarche à faire en Empire pour procurer à la Prusse de nouveaux moyens d'influence, le Premier Consul s'y porterait avec plaisir et empressement. Et en retour de tout ce qu'il est disposé à faire en faveur de la Prusse, tout ce qu'il demande: c'est une association évidente, pleine, forte, telle que sa seule publication soit pour l'Europe continentale le gage de la stabilité et de la permanence du *status praesens* des parties qui la composent, en même temps que ce serait pour l'Angleterre un nouvel avertissement de porter ses regards plus loin encore que la guerre actuelle.

Pour ce qui concerne les accessions, il n'est pas douteux que la Saxe, la Bavière, la Hesse, les cours de Bade, et de Wurttemberg ne fussent empressées de se ranger autour des bannières réunies de France

1803 Dec. 30. et de Prusse. Il est même probable que la Suède y chercherait sa place; quoique nous n'ayons aucune donnée à cet égard et que nous n'ayons fait d'autre démarche que de légères insinuations, il nous paraît présumable que la Suède ne désire qu'une occasion de reparaître dans les affaires d'Europe, et s'il n'y a que les moyens pécuniaires qui lui manquent à cet égard, le Premier Consul ne répugnerait pas à les lui fournir.

Vous voyez, Citoyen, combien tout ceci agrandit la question. Il ne s'agit pas seulement d'empêcher que la guerre maritime s'étende sur le continent; car, en vérité, quelles que soient les excitations et les intrigues de l'Angleterre, on ne voit d'aucun côté sur le continent des préparatifs qui puissent annoncer l'intention ou la faculté d'entrer en guerre. Le but qu'on se propose est plus grand: il s'agit de maintenir l'Europe dans un état fixe et d'opposer une barrière insurmontable à toutes les entreprises qui seraient tentées pour changer encore la face des affaires et le rapport des puissances. Les avantages d'un pareil résultat doivent être calculés à Berlin comme à Paris, et l'empressement doit être égal des deux parts pour arriver à l'obtenir . . .

1804.

153. Aufzeichnung König Friedrich Wilhelm's III. [1804 Mitte Januar.]

Eigenhändig.

Die Allianz-Verhandlung. Unannehmbarkeit der letzten Vorschläge Napoleon's.

La Prusse ayant fait connaître à la France par son premier mémoire les bases sur lesquelles elle comptait s'entendre, principalement en garantissant la neutralité de l'Empire, la France devait par conséquent être parfaitement instruite de ses désirs. 1804 [Mitte Jan.]

Le Premier Consul ayant trouvé que ce plan n'était pas conforme à ses intentions et au but qu'il se proposait en cherchant de s'entendre de plus près avec la Prusse, en a développé un autre dans tous ses détails dans une très longue conversation avec le marquis de L.

Ces nouvelles propositions, beaucoup moins avantageuses à la Prusse et infiniment plus délicates quant aux relations de la Prusse avec ses voisins, la Russie et l'Autriche, ont été malgré cela adoptées par le cabinet de Berlin. Par la manière scrupuleuse avec laquelle ce cabinet est entré dans les vues du Premier Consul, il a cru donner à celui-ci la preuve la moins équivoque et la plus solennelle du désir qu'il a de s'entendre avec lui et de la confiance que lui inspire la loyauté du chef du gouvernement français, en sacrifiant son premier plan de convention en faveur de celui dont les bases se trouvent indiqués par le Premier Consul lui-même.

La Prusse, par conséquent, ne pouvait s'attendre à autre chose sinon que de voir ratifiée sans la moindre perte de temps la convention qu'elle venait de rédiger et d'expédier à Paris tout à fait dans le sens susdit. Quelle devait être sa surprise et son étonnement en recevant, au lieu de cette ratification rien moins que douteuse, un troisième plan d'une nouvelle latitude qui détruisait presque entièrement les bases précédentes et réduisait à moins que rien les avantages auxquels la Prusse devait s'attendre en faveur de la tâche délicate et difficile qu'elle venait

1804 [Mitte Jan.] de s'imposer, uniquement pour garantir à la France le maintien de la paix du continent.

La Prusse ayant donc épuisé tout ce qui se trouvait compatible avec l'honneur et le devoir pour complaire à la France, il s'en suit tout simplement que jamais elle ne s'écartera de son plan une fois adopté pour lui donner encore une plus grande étendue. Il ne s'agit donc plus que de savoir si le Premier Consul voudra s'y borner définitivement, ou si la négociation doit être considérée comme rompue.

154. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 Januar 19.

Concept, geschrieben von P. Lombard, (dictirt und) corr. von J. W. Lombard, gez. Haugwitz.

Verwerfung der französischen Allianz-Anträge. Wiederholung der unter dem 15. December 1803 gemachten Vorschläge.

Jan. 19. [Durch Courier] Der König hat den Bericht vom 30. December 1803 erhalten und mit Erstaunen die Ablehnung der preußischen Vorschläge und die Gegenanträge Napoleons erfahren.

Il suffit pour répondre aux demandes du Premier Consul de ramener la question à son état primitif et de se rappeler quel fut le premier et le seul objet de notre concert.

Le Premier Consul, attaqué par l'Angleterre et craignant qu'au milieu des soins et des sacrifices de cette guerre quelque puissance du continent ne profitât de sa position pour lui en susciter une autre, a désiré que pour ce cas je lui promisse les secours de ma monarchie. Tel a été le but qu'il a constamment énoncé; c'est ainsi qu'il s'en est expliqué à Bruxelles, envers vous, dans tous les moments de la discussion.

De cette première question il en découlait nécessairement une seconde, et l'on s'est demandé: existe-t-il pour la Prusse, absolument étrangère à la lutte qui se rengage, et que rien n'invite à provoquer des chances qui la lui feraient partager, existe-t-il pour elle des avantages dont l'espérance l'y décidât?

Les alliances se fondent sur la nature des choses et sur des intérêts communs. L'inclination personnelle, les préférences de choix ou en sont les suites inévitables ou sont des monstres en politique et font le malheur des nations. Si, dans la marche que j'ai suivie depuis le commencement de la guerre, dans les dernières offres dont vous avez été l'organe, dans des moments plus délicats où il s'agissait moins des choses que des hommes, le Premier Consul n'avait pas trouvé la preuve qu'une relation plus intime avec la France convient à la Prusse sous tous les rapports, il faudrait renoncer à jamais convaincre. Une de mes idées favorites a toujours été l'établissement d'un système fédératif qui embrassât tous les intérêts, et si la paix avait favorisé les plans que le repos de l'Europe

devait enfin dicter à ses grands arbitres, ils seraient devenus envers la France le gage de ma politique. 1804 Jan. 19.

Mais jamais les alliances les plus naturelles n'ont reçu la sanction des traités dans le moment d'une guerre et lorsque leurs principaux avantages auraient été pour l'un des contractants et tous ses dangers pour l'autre. Quel est le gouvernement qui ne devrait pas compte à ses sujets d'un pareil acte et qui croirait le justifier aux yeux de la postérité? . . .

Une alliance embrasse tous les moments et tous les cas. Le vœu du Premier Consul ne s'est porté, d'après ses explications fréquentes et claires, que sur les dangers qu'il court pendant la guerre actuelle, et sur les secours qu'il désire, si on attaque la France en haine de cette guerre. Il n'a donc jamais été question d'une alliance pour ce moment-ci, et si ce mot s'est trouvé sous quelque plume, on a évidemment confondu les mots et les choses. Ainsi on me ferait un reproche bien étranger à mon caractère, si l'on m'accusait de vouloir la chose et non le mot.

Je serai le premier à demander l'un, quand le devoir me permettra l'autre, et c'est précisément parce que je veux la chose, mais telle qu'elle m'a été présentée dans l'origine, que je ne puis la confondre avec des plans d'une tendance absolument neuve et d'un caractère qui ne lui ressemble plus.

En effet, il y aurait dans la convention, telle qu'on me la propose, non-seulement des points étrangers à notre but, mais d'autres qui le détruiraient par leur caractère éminemment offensif . . .

Kritik der Forderungen Napoleon's betreffend die Garantie des Reichs-Recesses, der Integrität der Türkei und des Zustandes von Italien.

Des additions proposées à mon plan de convention, je passe à ce qu'on prétend y retrancher. C'est, je vous l'avoue, la partie la plus pénible de votre dépêche, et j'y cherche en vain ce caractère d'amitié et même de justice auquel toutes les communications antérieures m'avaient préparé . . . Je dois justifier aux yeux de mes sujets, de mes voisins et envers moi-même des engagements qui malgré tous nos calculs peuvent m'entraîner si loin. Il faut qu'en retour la Prusse obtienne des avantages qui balancent le poids de ses nouvelles relations, et ce poids pèserait tout entier sur elle, si les déclarations inattendues du Premier Consul étaient les dernières qu'il eût à me faire. Des espérances vagues d'acquisitions futures sans doute ne sont pas à ses yeux plus qu'aux miens un dédommagement réel . . . C'est le rétablissement de l'ancien ordre de choses dans le Nord de l'Allemagne, autant qu'il se combine avec le besoin qu'a la République de conserver son objet de compensation, c'est là, dis-je, ce qui, pour la dignité de la Prusse et pour sa prospérité, offrait seul un dédommagement suffisant. C'est là qu'il était facile à la

1804 Jan. 19. France de me prouver qu'elle sent le prix de mes sacrifices, et c'est là qu'elle recule sur tous les points que je croyais convenus depuis longtemps.

On ne prétendra pas sans doute faire valoir l'évacuation de Cuxhaven; le Premier Consul la devait aux principes et non à moi; mais la liberté du commerce, mais la diminution des troupes françaises stipulées formellement et en retour des devoirs que je m'impose, voilà les points qui m'importent. Il ne s'agit pas de savoir si en évacuant Cuxhaven on devrait avoir ôté à l'Angleterre les prétextes de la clôture; il s'agit de savoir si on les lui ôte en effet. Le Premier Consul sait très bien d'un côté que cette clôture ruine mes sujets, de l'autre que je n'ai aucun moyen d'y porter remède qu'en amenant les conditions proclamées par l'Angleterre elle-même, et qu'enfin ces conditions consistent dans la liberté de la navigation des fleuves pour le pavillon britannique. Il sait par conséquent que l'avantage qu'il m'offre est absolument illusoire . . .

Dans le plan que vous m'avez transmis, il y aurait donc d'un côté pour moi tous les genres de fardeaux, et de l'autre, à l'exception d'espérances que la sagesse du Premier Consul met à leur place ainsi que moi, les seuls avantages que j'ai demandés me sont refusés sans réserve.

Mais pour mieux concevoir toute ma surprise, reprenez en main vos dépêches du 30 novembre, relisez le compte que vous m'avez rendu de cet entretien intéressant avec le Premier Consul qui m'a présenté des vues si sages et qui sans retour a dicté mes résolutions. Vous y verrez qu'en faisant dresser l'esquisse de ma convention, c'est de lui-même que j'en ai emprunté tous les matériaux . . .

Telles sont les observations que vous transmettrez au ministre des relations étrangères, en remettant sous ses yeux mon dernier plan et en demandant avec instance qu'il devienne la base unique des nouveaux rapports . . .

Nachschrift. [Von J. W. Lombard's Hand] Après les différentes modifications que la négociation a successivement éprouvées, après mon premier plan qui bornait ma garantie à la neutralité de l'Empire, mais qui n'en prouvait pas moins que j'étais prêt pour la France à de grands sacrifices, après les refus du Premier Consul, enfin après ma dernière résolution d'adopter sans réserve toutes les parties du plan que lui-même vous a proposé dans son dernier entretien, tout est épuisé et il ne s'agit plus que de savoir si le Premier Consul voudra s'y borner définitivement ou si la négociation doit être considérée comme rompue[1]).

---

1) Unter dem 22. Januar schreibt Haugwitz an Lucchesini: »Il me reste à vous observer que le postscriptum a été dicté par S. M. même, lorsque la dépêche

155 Laforest an Talleyrand. Berlin 30 nivôse an XII.

Prusse 233.

Unterredungen mit Haugwitz über den preußisch-französischen Vertrag. Stimmung des Königs.

. . . . M. de Haugwitz vient de m'informer que le Roi lui a fait par- 1804
venir sa détermination positive. »S. M. a tout médité avec une grande Jan. 21.
attention«, m'a-t-il dit . . . »Le Roi estime que le mot d'alliance est précoce, en ce qu'il le fait sortir, sans utilité constatée pour la France et sans motifs déterminants pour la Prusse, de la situation où il croit rester à l'égard des tierces puissances, avant qu'il y ait des causes patentes propres à justifier à leurs yeux un pareil exemple.« »S. M. a donc voulu, a continué M. de Haugwitz, se reporter au projet que M. de Lucchesini a remis. Il est tiré presque littéralement de la conversation du Premier Consul . . . Ce sont ses propres propositions qui sont notamment énumérées dans l'art. 3 relatif au Hanovre. La justice lui avait fait sentir qu'en retour de l'engagement qu'il désirait et dont il avait clairement tracé l'étendue et l'effet, il fallait que le Roi eût à citer à l'Europe un service rendu, et à ses sujets, le rétablissement de leur commerce.«

Rien n'a pu effacer, dans l'esprit du Roi, l'impression que lui a faite le refus de se prêter à la liberté de la navigation et à l'évacuation des rives de l'Elbe et du Weser.

Dans la conférence de mardi dernier [17 janvier], votre dépêche m'a servi de texte. Elle a été lue graduellement dans son entier à M. de Haugwitz . . . Haugwitz erklärt ihm: »Le Roi n'a pas vu sans émotion que, dans les conférences entre M. de Lucchesini et le ministre des relations extérieures, il ait été articulé que même dans le cas de l'alliance aux termes voulus par le Premier Consul, il était contre la dignité du gouvernement français de céder aux propositions de la Prusse au sujet du Hanovre. Or ces propositions étaient celles qu'avait indiquées un mois plus tôt le Premier Consul« . . .

J'ai lieu de conjecturer que la raideur du Roi tient à plusieurs causes. Il est embarrassé vis-à-vis de l'Empereur de Russie, pour s'être trop flatté dans la correspondance particulière que M. Lombard rédige, d'arranger l'affaire du Hanovre. Vous savez aussi qu'on s'est trop avancé autour de lui et en son nom vis-à-vis de quelques princes depuis le premier rapport de M. Lucchesini.

M. de Haugwitz est affligé. Il n'a pas balancé à me le montrer après avoir dit tout ce qu'il avait à dire ministériellement. Il lui peine, m'a-t-il confié, que l'ouvrage préparé par ses mains soit exposé à tomber . . .

fut présentée à sa signature. Ces deux mots vous en disent assez.« Vergl. auch Lombard an Lucchesini, 24. Mai, Urk. No. 179.

156. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 Februar [1 oder 5].

Frankreich lehnt von neuem die preußischen Vorschläge ab und wiederholt den Allianz-Antrag.

1804 [Durch Courier] Lucchesini hat am 31. Januar den Erlaß vom 19. er-
[Febr. 4. 5.] halten und sogleich Talleyrand eine Abschrift desselben, mit Ausschluß der Nachschrift, überreicht. Am 1. Februar fragt der Minister, ob das alles sei, was Lucchesini ihm mitzutheilen habe. Auf die bejahende Antwort des Gesandten erwidert er: »Dans ce cas, je prévois que nous n'aurons plus rien à faire ensemble«.

Le refus absolu de toutes les bases que le Premier Consul a proposées pour une alliance avec la Prusse, et la reproduction pure et simple d'un projet de convention qu'il n'avait pas cru précédemment pouvoir admettre, l'ont, au dire de M. de Talleyrand, sensiblement affecté.

Le général Bonaparte persiste à n'y reconnaître, ni les convenances de la Prusse, ni des avantages réels pour la France; il soutient que l'esprit et la lettre de la convention projetée ne sont clairs et positifs que pour déplacer la France de la possession militaire du pays de Hanovre et pour lui ôter les ressources qu'elle tire de cette conquête: . . . que l'on pouvait moins que jamais concevoir ici le motif qui faisait reculer V. M. devant l'idée d'une alliance avec la France, puisque d'autres grandes puissances, telles que la cour de Vienne, la recherchent avec instance: . . . mais que tout bien considéré, le général Bonaparte s'arrêtait à l'opinion qu'avec 500 000 soldats sur pied dont la solde est régulièrement payée, avec un revenu disponible de 600 millions de francs et des ressources extraordinaires pour trois ans à venir, la France seule et sans alliés n'aurait pas à craindre les attaques du continent . . .

Am 3. Februar eröffnet Talleyrand dem preußischen Gesandten als Willensmeinung Napoleons Folgendes:

»Le général Bonaparte a proposé à V. M. une alliance, parce que la Prusse et la France sont faites pour contracter de pareilles unions. Une simple convention annonce une irrésolution et des ménagements qui, selon lui, feraient tort à la franchise des deux chefs des états contractants. D'ailleurs le Premier Consul vous l'ayant proposé, Sire, constater votre refus par une dénomination différente de l'acte à conclure, offenserait son amour-propre et compromettrait sa dignité. Il en renouvelle donc la demande et tient invariablement au mot d'alliance, comme à un gage de l'amitié de V. M. pour lui.

»Dans une alliance avec la Prusse le général Bonaparte cherche moins aujord'hui des secours pour éviter la guerre du continent que des moyens de rétablir sur des bases durables la paix générale et l'occasion d'aider la monarchie prussienne à franchir la dernière distance qui

l'éloigne encore du rang des puissances de premier ordre. Au commencement de l'été n'ayant pas entièrement préparé tous les moyens de défense et ne connaissant pas si parfaitement les forces et les dispositions des puissances du continent, le Premier Consul pouvait craindre et devait soigneusement éviter une double guerre. Aujourd'hui qu'il a 500 mille hommes à ses ordres et l'argent pour leur solde, aujourd'hui qu'il a les preuves en main que loin de songer à la guerre, les deux cours impériales feraient même des sacrifices à la conservation de la paix, le général Bonaparte, ne s'occupant que du présent, pourrait se passer d'alliances. S'il recherche celle de la Prusse avec une persévérance que tant de refus ne rebutent point encore, c'est qu'il voudrait établir avec elle un système conservateur de la vieille Europe et faire cesser du seul mot d'alliance tous les soupçons, toutes les craintes, toutes les ambitions et tous les empiètements qui la menacent ou la tourmentent. 1804 Febr. 4. 5.]

»La convention projetée demeure étrangère à toutes ces vues et tend à dépouiller la France des seules forces qu'elle peut tourner au désavantage de l'Angleterre. L'occupation de l'électorat, les charges qu'on lui fait supporter, affectent le roi d'Angleterre, les entraves que l'on met à la navigation des vaisseaux anglais sur l'Elbe et le Weser, font un tort sensible au commerce des ennemis de la France . . . Si le Premier Consul souscrivait aux demandes de V. M. à l'égard des états de Hanovre et des deux rivières qui les traversent, il se priverait volontairement de tous les moyens qu'il s'est donnés par l'occupation de ce pays, de nuire à son ennemi. Par conséquent, plus il désirerait que le ministère de Berlin pût par une convention particulière avec l'Angleterre se ménager la libre navigation de l'Elbe et du Weser, moins il saurait jamais souscrire à ce que le pavillon britannique qui bloque tous les ports français en Europe, comme aux Antilles, pût librement naviguer sur l'Elbe et le Weser«.

Voilà, Sire, ce que j'ai été chargé de vous communiquer en réponse à vos dernières résolutions . . .

Der Gesandte bittet um Weisung, ob er nach Maßgabe der Nachschrift zum Erlasse vom 19. Januar die Unterhandlung für abgebrochen erklären soll.

In einer Nachschrift berichtet L. ausführlich über die letzten Verschwörungen gegen Napoleon.

157. Talleyrand an Laforest. Paris 15 pluviôse an XII.

Prusse 233.

Französische Gesichtspunkte und Bedingungen für die Allianz mit Preußen.

. . . Le Premier Consul a vu avec moins d'étonnement que de regret que toutes les considérations par vous présentées aient été sans effet et que le cabinet de Berlin n'ait pas modifié ses premières propositions. Febr. 5.

1804 Febr. 5. Toute transaction avec la Prusse où il serait stipulé quelque chose de favorable aux Anglais relativement au pays de Hanovre ne sera jamais acceptée par le Premier Consul, puisque évidemment une transaction de cette nature ne pourrait aucunement remplir le but que doit se proposer le gouvernement français.

Une alliance dont la clause principale serait l'évacuation totale ou partielle du pays de Hanovre, n'est évidemment elle-même qu'un moyen ou une route pour arriver à ce résultat, et ce ne serait pas en conséquence d'un pareil résultat et sur la foi d'un pareil acte que le Premier Consul se verrait en mesure d'accorder cent mille congés absolus, de faire rentrer chez les paysans dix mille chevaux d'artillerie et d'employer au profit de la marine 40 ou 48 millions dont pourraient être diminuées les dépenses de la guerre. Ce ne serait pas non plus sous l'égide d'un pareil acte que la France pourrait, soit à Vienne, soit à Ratisbonne, se montrer en opposition directe aux entreprises de l'Autriche et travailler à augmenter en Allemagne l'influence de la Prusse; car il y aurait plus que de l'imprudence à se créer de nouveaux ennemis, à irriter toutes les passions pour le vain avantage d'un traité qui, aux yeux des moins clairvoyants et surtout dans la propre conviction du Premier Consul, n'aurait eu qu'un but de la part de la Prusse, savoir l'évacuation totale ou partielle du pays de Hanovre.

Au point d'irritation où nous voyons parvenue la querelle entre la France et l'Angleterre, la seule idée de voir le pavillon anglais traverser l'Elbe et le Weser excite l'indignation du Premier Consul et d'ailleurs on ne doit pas se dissimuler qu'il se réjouit tous les jours de la sottise qu'a faite l'Angleterre en bloquant l'Elbe et le Weser, puisque sans cette mesure, il aurait fallu avoir chaque jour des discussions avec les neutres.

Le Premier Consul est trop éclairé pour ne pas apprécier toutes les théories d'après lesquelles on voudrait établir que par le blocus l'Angleterre ne se nuit pas elle-même. Le préjudice que reçoit son commerce des entraves qu'il éprouve pour se répandre en Allemagne, est immense, et je suis personnellement convaincu qu'un traité public d'où résulterait la libre navigation de l'Elbe et du Weser pour les vaisseaux anglais serait accueilli à Londres avec une satisfaction que ne troublerait pas l'alliance apparente de la France et de la Prusse, puisqu'on y verrait bien que cette alliance elle-même n'aurait été que le prétexte et l'occasion de l'ouverture des fleuves.

Non, quand toutes les mers nous sont interdites, quand tous les ports nous sont fermés, quand les puissances neutres souffrent que Nelson du port de Naples déclare en état de blocus toutes les côtes de la Méditerranée, quand pareillement avec deux frégates les Anglais déclarent

toutes les Antilles, la France ne saurait s'oublier au point de laisser flotter le pavillon anglais au milieu des pays conquis et occupés par elle, et de la part de la Prusse il n'y aurait aucun esprit de justice de favoriser cette prétention. 1804 Febr. 5.

Si la Prusse était assez forte pour ramener l'Angleterre aux véritables principes du blocus, au moins en ce qui concerne le pavillon prussien, la Prusse pourrait alors réclamer quelques facilités équivalentes pour la portion du commerce anglais qui aboutit aux états prussiens. Le Premier Consul l'a dit à M. Lombard (et l'a dit depuis à M. de Lucchesini), qu'il aurait été disposé à faire évacuer Cuxhaven si S. M. Pr. en avait exprimé le désir et s'il avait été reconnu que cette occupation était le seul motif du blocus formé par l'Angleterre à l'embouchure des fleuves.

Mais dans aucun cas il ne serait pas raisonnable d'exiger que le Premier Consul laissât l'Angleterre naviguer librement sur les fleuves dont nous occupons les rives; que le Roi de Prusse stipule pour son pavillon, rien de mieux, mais pourquoi veut-il stipuler pour le pavillon anglais? Qu'est-ce que quelques millions perdus d'un côté pour les manufactures et le commerce de Prusse, quand il y a d'autres débouchés qu'il ne s'agit que d'étendre et quand d'ailleurs le dérangement ne peut être long? Cette considération est bien petite (surtout l'état du Weser et de l'Elbe n'étant point permanent), et elle devrait céder sans peine au simple aperçu de tout ce que l'alliance française peut procurer à la Prusse d'honneur, de souveraineté et d'avantages en Allemagne.

Il faut que cette alliance soit bien mal appréciée à Berlin pour qu'on la mette en balance avec 5 ou 6 millions que peuvent momentanément perdre les manufactures de Prusse: l'argent a ici moins de mérite, et pour vous dire ma pensée entière, je crois qu'on porterait le Premier Consul à rembourser à la Prusse 20 ou 30 millions, si les pertes de ses manufactures pouvaient aller jusque-là, plutôt qu'à consentir au rétablissement de la navigation anglaise sur l'Elbe et le Weser.

On doit penser que le Premier Consul, quelque fonds qu'il ait droit de faire sur la puissance de la France, est trop occupé de l'administration du pays, pour ne pas sentir que 4 ou 5 cent mille hommes sur pieds et 200 millions à la marine française forment une dépense qui écrase. Une alliance continentale est donc nécessaire à la France. C'est moyennant le traité de 1756 qu'avec une cour qui n'administrait pas et qui dévorait tout, on est cependant venu à bout de créer une marine en France. Qu'on prenne garde à Berlin de nous forcer à chercher ailleurs les connexions qui nous seraient utiles. Pourquoi de grandes idées et des combinaisons fortes se rapetissent-elles aux yeux du gou-

1804 Febr. 5. vernement prussien? Ce n'est pas là le coup d'œil du Grand Frédéric. Si l'occasion présente est manquée, les regrets viendront et ils seront vifs autant qu'inutiles.

158. Laforest an Talleyrand. Berlin 21 pluviôse an XII.

Prusse 233.

Nachtheile der Kabinetsregierung. Verbindungen gegen dieselbe. Absicht Preußens auf Hannover.

Febr. 11. Citoyen Ministre. J'ai eu à remarquer souvent depuis que je suis à Berlin le vice d'une combinaison qui a pu être sans inconvénient sous Frédéric II, mais qui est mauvaise en règle générale. Je veux parler du cabinet intime.

L'ascendant que le Roi lui a laissé prendre, parce que sans doute il trouve commode d'avoir à ses côtés des conseillers qui lui donnent leur opinion sur tout ce que ses ministres lui présentent, en a fait en quelque sorte un premier ministère. Mais cette primauté visible n'a aucun des avantages de l'unité, de la concentration, de la responsabilité et de l'influence morale sur la nation. Chaque conseiller procède individuellement et contrarie le ministre, dont le travail échoue alors qu'il n'a pas la même manière de voir. Le Roi n'en est que plus indécis dans beaucoup d'occasions, ou se décide lui-même pour la mesure la plus passive, à défaut d'une opinion commune de la part des ministres et des personnages intimes. Il y a donc peu d'harmonie, quoiqu'il n'y ait pas de division apparente; les conseillers entr'eux, les ministres entr'eux, les uns et les autres respectivement, se ménagent sans marcher ensemble[1]). Cet état intérieur est incontestablement nuisible aux grands intérêts de la monarchie et finira par mettre l'inconséquence ou la faiblesse à la place de l'antique esprit qui a fait de la Prusse ce qu'elle est.

M. de Haugwitz n'est pas le seul à le sentir, M. de Schulenburg, qui est à la tête du Directoire général, se plaint également pour sa part. Il s'est récemment rapproché plus étroitement du premier et de M. de Hardenberg et de M. de Struensée. On assure même qu'il entre aujourd'hui à-peu-près dans le système politique de M. de Haugwitz. On prétend que de concert avec les autres et avec quelques hommes influents, inquiets de l'ordre des choses actuel, ils s'occupent à y trouver des remèdes; on prétend aussi que s'ils réussissent, un ministère plus puissant près du Roi offrirait de plus grandes facilités à une union entière avec la France.

Ce qu'il y a de positif, c'est que les différentes insinuations sur les

1) Ähnlich heißt es in dem Bericht vom 12. Juni: »Il n'y a nulle part moins de concert qu'à Berlin entre les ministres, dont chacun ne voyant que sa partie, heurte les idées générales qui y apporteraient des altérations.«

avantages particuliers que le Premier Consul serait porté à promettre à 1804
la Prusse, sont entrés bien avant dans la pensée de M. de Haugwitz et Febr. 11.
de quelques hommes de son parti. Elles germent secrètement. On rumine sur le sort futur des pays de Hanovre et d'Osnabrück, on suppose que si d'un côté l'Angleterre peut ne point en vouloir accepter la restitution à titre d'équivalent, d'un autre côté le Premier Consul peut n'avoir pas besoin indispensablement de faire cette restitution à la paix. Je sais aussi que dans un petit comité on a demandé à M. de Haugwitz si le Roi n'avait pas de prétentions plausibles à former en raison de la différence des indemnités qu'il a reçues et de celles dont la cour de Vienne s'est assurée à Lunéville. L'Autriche, lui a-t-on dit, a perdu des provinces éloignées qui faisaient sa faiblesse et acquis des provinces contiguës qui augmentent sa force. La Prusse n'a obtenu que des possessions éparses qui lui donneraient, en cas de guerre, l'embarras d'une défense difficile. Cette suggestion n'est réveillée que depuis peu, et elle serait absurde aujourd'hui, si elle n'avait point de relations avec les deux états germaniques du roi d'Angleterre . . .

159. Denkschrift des Grafen Haugwitz. [1804 Mitte Februar.]

Geschrieben von v. Dechen.

Beantragt, die Verhandlung mit Frankreich dilatorisch fortzuführen und sich gleichzeitig mit Rußland in Verbindung zu setzen.

La France tient aujourd'hui le langage auquel il fallait malheureuse- [Mitte Febr.
ment s'attendre et qu'on n'a que trop prévu il y a neuf mois, pour le cas où elle réussirait à s'établir paisiblement au cœur de l'Allemagne et des états prussiens. Elle veut une alliance, sous des conditions non développées encore, mais toujours souverainement onéreuses à la Prusse, et en cas de refus, elle fait entrevoir sa réunion avec l'Autriche et des entreprises ultérieures contre le Nord de l'Empire[1]).

L'acceptation et le refus de ses demandes péremptoires offrent des chances également dangereuses. Cependant il faut prendre un parti.

Le seul qui présente quelque sûreté, s'il peut être suivi avec le secret nécessaire, c'est: de continuer encore la négociation et de s'assurer en attendant des intentions positives de la Russie et de son secours efficace en cas d'événement.

Le Premier Consul insiste en général sur une alliance, mais sans indiquer précisément les stipulations qu'elle devrait contenir . . .

1) Es war von der Verstärkung der Franzosen in Hannover bis auf 50000 die Rede gewesen.

1804 Mitte Febr.] Kritik der französischen Forderungen, die noch nicht ganz klar und bestimmt lauten.

Toutes ces incertitudes exigeraient de plus amples explications. En témoignant au Premier Consul une sorte de sensibilité et de reconnaissance de la persévérance amicale qu'il met à vouloir se réunir d'une manière intime et permanente avec la Prusse, et la disposition du Roi à faire encore tout ce qui dépendra de lui pour concilier les opinions, on lui demanderait ces explications et même une esquisse du traité, tel qu'il désirerait de le conclure; en déclarant toutefois qu'il ne devrait avoir qu'un caractère purement défensif, et bien entendu encore que le marquis de Lucchesini ne serait pas autorisé à le signer tout de suite et se bornerait à l'envoyer à Berlin.

Mais en même temps la mesure essentielle serait que S. M. voulût bien écrire dans le plus grand secret une lettre particulière à l'Empereur de Russie à laquelle on joindrait un exposé fidèle: 1° du but qu'elle s'est proposé dans sa négociation avec la France, 2° des propositions qu'elle a successivement faites pour y parvenir, 3° de leur résultat infructueux et de ce que le Premier Consul exige actuellement . . . L'objet de cette démarche serait non-seulement de donner à l'Empereur une grande preuve de confiance et de la résolution du Roi de rester ami de la Russie, mais aussi et surtout, de demander promptement son conseil amical sur l'acceptation ou le refus des propositions de la France, et sa déclaration positive sur la nature et l'étendue du secours efficace qu'on aurait à attendre de lui en cas d'événement, et même pour prévenir des entreprises possibles de la part des Français [1]) . . .

Bis zum Eintreffen der russischen Antwort ist die Verhandlung mit Frankreich hinauszuziehen.

160. Aufzeichnung König Friedrich Wilhelm's III. [1804 Mitte Februar.]

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 21. Eigenhändig.

Scheitern der Verhandlung mit Frankreich. Verständigung mit Rußland. Erklärungen an Frankreich.

[Mitte Febr.] Que doit faire la Prusse?

Les négociations de garantie entamées par la Prusse et d'alliance exigées par la France étant prêtes à se rompre par l'inadmissibilité de celle-ci, la Prusse n'ayant aucun motif quelconque de s'aventurer dans

1) Dem Vorschlage von Hangwitz entsprechend schrieb der König an Kaiser Alexander (21. Februar) und übersandte ihm eine Darstellung der letzten Verhandlungen zwischen Preußen und Frankreich. (Gedruckt bei Ranke, Hardenberg V, 132.)

les plans de Bonaparte, dictés par sa politique remuante et inconstante 1804
et par son ambition démesurée d'influer et de dominer exclusivement, il [Mitte Febr.]
s'agit de prendre un nouveau parti. En quoi consiste-t-il?

1° Faire part sans détours à l'Empereur de Russie du terme où nous en sommes avec la France pour savoir son avis au sujet de cette alliance en autant qu'on parviendrait à faire disparaître les inquiétudes données par la France concernant le Nord de l'Europe. Sinon, réunion de forces demandée pour faire face, si le cas l'exige, aux progrès ultérieurs des Français dans le Nord. Mais la Russie doit nous abandonner le soin de décider du moment même. En attendant on fera les préparatifs nécessaires pour ne pas être surpris. On invite secrètement le Danemark, la Saxe et la Hesse de se joindre à nous en cas de besoin, et on leur communiquera les détails nécessaires contenus dans le mémoire du général Rüchel pour une coopération efficace et bien calculée.

2° On tâche de gagner adroitement du temps avant de rompre entièrement la négociation entamée à Paris pour attendre la réponse de l'Empereur de Russie.

3° La négociation une fois définitivement rompue, on déclare à la France que la Prusse toutefois ne désire pas mieux que de maintenir la bonne harmonie jusqu'ici si heureusement établie entre les deux puissances; que pour cet effet elle ne portera même aucun obstacle que la France reste dans la possession tranquille du pays de Hanovre et des positions une fois occupées jusqu'au terme de la paix avec l'Angleterre, mais qu'elle déclarait en même temps qu'elle ne verrait non-seulement pas avec indifférence si les Français voulaient usurper l'indépendance des puissances voisines et amies de la Prusse, mais qu'elle s'y opposerait même de toutes ses forces et que pour cet effet elle se trouvait déjà dans un parfait concert avec ses co-états pour faire respecter et pour défendre leurs droits.

161. Denkschrift des Grafen Haugwitz. [1804 Ende Februar.]

Concept, geschrieben von Dubois und v. Dechen; corr. von Haugwitz.

Empfiehlt militärische Rüstungen gegen Frankreich.

Le Roi ayant approuvé la marche que j'avais pris la liberté de pro- [Ende Febr.
poser à la suite des dernières explications du gouvernement français sur la négociation confiée au marquis de Lucchesini, les expéditions qui en résultaient pour Pétersbourg ont été confiées au courrier du sieur d'Alopéus, et j'envoie maintenant à l'approbation et à la signature de S. M. celle destinée pour son ministre à Paris [1].

1) In dem Erlaß an Lucchesini vom 27. Februar wurde ein Vertrags-Entwurf von französischer Seite gefordert.

1804 [Ende Febr.] Dans l'intervalle, le Roi a écrit au duc de Brunswick, en le chargeant des mesures de précaution que les circonstances pourraient exiger[1]), et de mon côté j'ai mis au fait ce prince dans tous ses détails de la position dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis de la France.

Le Danemark, la Saxe, la Hesse étant essentiellement intéressés aux soins qu'une sage politique prescrit à la Prusse pour maintenir la tranquillité dans le Nord de l'Allemagne et mettre des bornes aux usurpations futures, il a paru essentiel au Roi d'entrer avec les dits gouvernements en explications sur ce que ses relations actuelles avec la France ont de précaire et d'inquiétant. Ces communications devaient avoir pour but de réveiller leur attention sur le danger commun, afin de les engager de ne rien négliger de ce que la prudence exige en pareil cas. Mais le Roi s'appliquant particulièrement et pour son propre compte à éviter toute mesure qui pourrait donner de l'ombrage à la France et l'engager à en prendre de son côté de plus énergiques encore, il fallait suivre le même esprit dans les explications dont j'ai dû m'acquitter envers les ministres de Danemark et de Saxe et dans les communications directes avec l'électeur de Hesse.

C'est par les expéditions dont il s'agit plus haut, ainsi que par les communications dont je viens de parler, que je crois avoir rempli les ordres du Roi et satisfait à ce que le moment exige.

Mais les mesures militaires tiennent de trop près à celles de la politique et elles influent trop décisivement sur l'issue et les résultats des dernières, pour me dispenser de présenter à la profonde considération du Roi les observations que m'a fournies la connaissance des ordres adressés au duc de Brunswick. On peut s'attendre que ce général remplira avec vigilance et sa prudence accoutumée les intentions du Roi.

Am bedrohlichſten iſt das franzöſiſche Corps unter Marmont an der Yſſel bei Utrecht. Tant que le corps de Marmont reste vis-à-vis de l'Yssel il dépendra de la volonté d'un seul homme, et il ne coûtera qu'un mouvement rapide qui peut être opéré en dix jours, pour réaliser le projet contre le Holstein, le Mecklembourg, la Saxe, mais surtout la Hesse, et pour jeter l'alarme dans la capitale de la Prusse. Alors les mesures dont on a laissé le maître le duc de Brunswick suffiront, il faut l'espérer au moins, pour sauver de la bagarre nos régiments de Westphalie; mais elles seront trop tardives pour effectuer cette opposition prompte et éner-

1) In einem Schreiben vom 21. Februar forderte der König den Herzog von Braunſchweig auf, für den Fall eines franzöſiſchen Angriffs, ohne Weiſung von Berlin zu erwarten, für den geſicherten Rückzug der weſtfäliſchen und der am linken Elbufer befindlichen Truppen Sorge zu tragen. Zugleich ſetzte Hangwitz den Herzog von dem Stande der Verhandlungen mit Frankreich und Rußland in Kenntniß (22. Februar).

gique dont dépend la gloire du souverain de la Prusse et le repos de ses peuples. 1804 [Ende Febr.]

Sans entrer ici dans les détails des mesures militaires, il suffira d'admettre la distinction entre celles qui dans le secret du cabinet sont prises et qui font proprement la partie des expéditions, et les mesures effectives qu'on ne peut pas dérober à la connaissance du public. Je conviens qu'il est bon de s'occuper des premières, mais c'est à l'égard des dernières surtout qu'il est question de calculer avec soin la distance d'où arrive l'ennemi, et le temps qu'il nous laisse pour lui opposer des forces égales.

Mais je le sais et je viens de le dire, de telles mesures, on ne peut les dérober à la connaissance du public: leur emploi pourrait causer de l'ombrage et on pourrait appréhender qu'il ne fournisse à Bonaparte un motif de plus à renforcer ses troupes dans le pays de Hanovre.

J'imagine que ce motif peut seul servir d'argument contre une mobilisation effective. Les frais qu'elle coûterait ne peuvent être mis en ligne de compte, quand on considère que l'argent reste dans le pays et que le prix de la dépense est la prospérité de la monarchie et le maintien de son indépendance . . .

Der Conflict zwiſchen Öſterreich und Bayern und die militäriſchen Maßregeln beider Staaten bieten auch Preußen einen Anlaß zu Rüſtungen.

Indépendamment des raisons qui depuis un an conseillent fortement à la Prusse de ne pas abandonner au hasard le repos de sa monarchie, de sortir enfin de cette apparente tranquillité qui déjà lui coûte des moments si pénibles, indépendamment de ces considérations, dis-je, les armements de l'Autriche seuls seraient pour elle une raison suffisante de se préparer à tout événement . . .

Außerdem nöthigen die Verſchwörungen in Frankreich, die vielleicht den Untergang Napoleons und die Anarchie zur Folge haben, gegen die Ausſchreitungen der franzöſiſchen Heere gerüſtet zu ſein.

J'en ai dit assez, je pense, pour prouver qu'il reste à désirer fortement de donner enfin à la Prusse une assiette plus assurante. Sans me permettre de rien ajouter sur les mesures effectives à prendre, je me bornerai à indiquer le point de vue que dans mon opinion on devrait se prescrire: les régiments en Westphalie et ceux mêmes qui se trouvent dans le voisinage de Hanovre, ne recevront aucun ordre marquant pour leur mobilisation. Ces ordres seront réservés pour les garnisons de Berlin, de Potsdam, en quoi on ne fera que suivre l'exemple de l'Autriche qui mobilise à Vienne et à Prague, et en autant qu'on le jugera convenable, pour les garnisons plus reculées encore et particulièrement pour les troupes stationnées en Silésie qui sont les plus à portée. Les troupes

1804 [Ende Febr.] en Franconie seront mises en état de mobilité. Une sage économie pourrait toujours présider à l'emploi de ces mesures, puisque l'exemple de nos voisins et particulièrement celui que la France et l'Autriche même nous donnent depuis tant d'années, prouve de reste que pour le premier choc il suffit d'être en état de se mettre en marche et que les officiers français et autrichiens ont appris à suivre leurs drapeaux à pied à côté du fantassin . . .

162. J. W. Lombard an Lucchesini. Berlin 1804 Februar 28.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum, gez. Lombard.

Die Vertrags-Verhandlungen mit Frankreich.

Febr. 28. [Durch Courier] Monsieur le Marquis. Je regrette que vous receviez les dépêches d'aujourd'hui. Elles ne seraient point parties, si j'en avais été cru. Je me rappelle ce que vous avez dit toujours, qu'un refus prononcé avec amitié, mais dignité, et fondé sur des intérêts bien vus, serait moins sensible que des tergiversations. Ce qui produit les nôtres, c'est le désir sincère de s'entendre, et le vain espoir qu'il n'est pas impossible d'y réussir. Mais abstraction faite de la versatilité des propositions qu'on nous a successivement adressées, et de l'étendue toujours croissante qu'on leur donne, il y a deux choses indubitables aujourd'hui: c'est qu'on nous demande ce que nous ne pouvons pas, et que nous demandons ce qu'on ne veut pas à Paris. C'est là et non pas le mot (car, entre nous, je n'aurais pas désespéré de l'obtenir, et nos refus tenaient à des considérations de délicatesse qu'on aurait pu respecter à Paris, mais qu'en tout cas nous-mêmes nous aurions pu abandonner), c'est là, dis-je, ce qui rend mathématiquement impossible la convention. J'aurais voulu qu'on s'en expliquât d'abord. Puissiez-vous réussir à colorer nos faibles dépêches de manière qu'elles prouvent plus pour nos vœux que contre nos intentions . . .

163. Friedrich Wilhelm III. an Graf Haugwitz. Berlin 1804 März 13.

Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Ablehnung militärischer Rüstungen gegen Frankreich.

März 13. Je ne vous ai point encore entretenu du mémoire que vous m'avez présenté à l'occasion des dernières ouvertures de la France. Vous savez ce qui m'a décidé en général sur la question s'il fallait armer ou n'armer pas. C'est que les Français ayant déjà une armée sur pied dans mon voisinage, chaque démonstration de ma part aurait été pour eux un motif ou du moins un prétexte de l'augmenter, et qu'ainsi en me prémunissant contre les dangers de l'avenir, j'aurais dans le fait ajouté aux dangers présents. Les armements de l'Autriche vous ont fait penser que les nôtres

dans ce moment frapperaient moins à Paris, et en effet, si je voulais m'y résoudre, le moment ne saurait se choisir mieux. Mais d'abord le Premier Consul n'en serait pas la dupe, et, dans l'humeur qui va suivre incessamment nos refus, il ne sera pas difficile peut-être sur les prétextes de nous la montrer. Et de plus, la résolution prise par la cour de Münich de céder enfin, et les déclarations énergiques de la France vont indubitablement faire cesser l'état de choses qui dans votre hypothèse devait motiver nos préparatifs. Je suppose donc que vous-même n'en jugeriez plus aujourd'hui comme vous en jugiez, il y a quinze jours, et je me borne à vous remercier du zèle avec lequel dans tous les moments vous me rendez compte de votre opinion, et à vous répéter l'assurance du prix que j'y mets. 1804 März 13.

164. Talleyrand an Laforest. Paris 22 ventôse an XII.

Prusse 233.

Vorschläge für den Vertrag mit Preußen.

. . . Il n'y a rien de plus formel et de plus net que notre proposition, et le Premier Consul aime à être persuadé qu'elle agréera de tout point à l'esprit juste, éclairé de S. M. le Roi de Prusse. Toute incertitude par rapport à Naples se trouve levée par le premier des articles secrets, et quant aux deux articles touchant le sort futur du pays de Hanovre, quoique nous ayons adopté entièrement la rédaction du projet prussien, si S. M. désirait encore quelque chose de plus positif à son avantage, le Premier Consul s'y porterait volontiers. März 13.

De même, je dois vous dire que si la crainte d'offusquer la Russie et de se mettre mal avec elle était assez fondée pour que la cour de Berlin ne voulût absolument pas relater textuellement l'intégrité des possessions ottomanes comme un des objets de l'alliance, il ne serait pas impossible que le Premier Consul se relâchât sur ce point. Cependant si on insiste vis-à-vis de vous, vous devez défendre l'article dans sa totalité: vous ne devez annoncer aucune condescendance ou modification de notre part, mais vous devez dire qu'on s'adresse et s'explique à Paris; et je ne vous cache point qu'ici l'on finira par céder sur cela pour obtenir le reste.

J'ai vu par votre lettre et par la conversation de M. de Lucchesini que S. M. le Roi de Prusse prendrait volontiers le soin de fermer l'Elbe et le Weser. Vous ferez sentir à M. le comte de Haugwitz que cette proposition ne présente que des inconvénients; le plus grand de tous serait de mettre le Roi de Prusse dans une situation hostile vis-à-vis de l'Angleterre, et nous n'avons jamais prétendu de [le] faire entrer dans la guerre que nous avons avec cette puissance.

165. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 März 14.

Übersendet einen französischen Vertrags-Entwurf.

1804 März 14. [Durch Courier] Lucchesini hat am 11. März den Erlaß vom 27. Februar erhalten und am 12. Talleyrand davon Mittheilung gemacht. Quant aux objets de l'union et aux engagements qu'il serait jugé convenable d'en faire découler pour la rendre respectable et efficace, j'obtins après bien des débats que le sieur de Talleyrand demandât au Premier Consul la permission d'en dresser un projet en forme sur lequel V. M. pût prendre enfin et faire connaître sans délai sa résolution finale.

Le ministre se rendit hier à huit heures du matin à la Malmaison, où le général Bonaparte est allé passer deux jours, et resta trois heures avec lui. Le soir, il me fit entrer dans son cabinet, me lut la rédaction des articles patents et des articles séparés et secrets ci-joints en copie, me les remit avec une dépêche pour le citoyen Laforest et me pria au nom du Premier Consul de transmettre le tout à Berlin par courrier le plus tôt que je pourrais . . .

Napoleon dringt auf baldigen Abschluß der Verhandlung, da er Paris zu verlassen denkt. Gründe für die Steigerung der französischen Forderungen.

A mesure que se multipliaient sous ses yeux les entraves à la prompte exécution de la descente et les tentatives du cabinet de Londres pour lui susciter des mécontents au dedans et des ennemis au dehors; à mesure que l'espoir d'intimider, fatiguer et diviser la puissance rivale s'affaiblissait et que la crainte de voir les deux cours impériales réunies par les soins et l'or du cabinet de Saint-James augmentait, le Premier Consul est devenu plus pressant, plus décisif et plus précis dans ses demandes . . .

Französischer Vertrags-Entwurf.

Art. 1er L'alliance stipulée par le présent traité entre la République française et la Prusse a pour objet le maintien de la paix sur le continent et du *status praesens* de l'Europe, ce qui comprend spécialement par rapport à l'Allemagne l'exécution du recès d'Empire du 5 ventôse an 11 (24 février 1803) sauf les changements qui peuvent résulter de la guerre actuellement existante à l'égard du roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre et prince d'Osnabrück, la permanence tant des états d'Italie que de la République helvétique dans leurs rapports et limites actuels et l'intégrité des possessions qui composent l'Empire Ottoman.

Art. 2. Si donc aucun des points qui font l'objet de la présente alliance se trouvait effectivement menacé ou compromis par l'attaque d'aucune des puissances de l'Europe, le Premier Consul de la République

française et S. M. le Roi de Prusse s'engagent à faire cause commune et à unir tous leurs efforts pour repousser ladite agression et maintenir l'état de l'Europe tel qu'il subsiste aujourd'hui, se promettant d'ailleurs les hautes parties contractantes, dans le cas où l'une ou l'autre serait attaquée, de considérer aussitôt l'état de guerre comme étant commun aux deux pays, d'en combiner les opérations, d'en suivre les développements avec une égale ardeur et l'emploi réciproque de tous leurs moyens offensifs et défensifs, de ne point faire de traité séparé et de marcher constamment d'accord dans toutes les questions qui devront être résolues par les traités de paix générale ou particulière, qu'elles seront dans le cas de conclure. 1804 März 14.

Art. 3. Les cours électorales de Saxe, de Bavière, de Hesse, de Wurttemberg et de Bade, si éminemment intéressées à un système dont l'Allemagne va recueillir les premiers fruits, seront invitées à accéder au présent traité. La même proposition pourra être faite par les hautes parties contractantes à la Sublime Porte Ottomane.

Articles séparés et secrets.

Art. 1er Attendu que les troupes françaises qui sont stationnées dans les états du roi de Naples, ne doivent y demeurer que jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre et des affaires du Levant, ce qui implique la restitution de Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la garantie stipulée pour les états d'Italie par l'art. 2 du traité de ce jour ne s'entend pas du maintien des troupes françaises dans les états de S. M. le roi de Naples.

Art. 2. Le Premier Consul n'ayant occupé l'électorat de Hanovre que pour posséder à la paix un objet de compensation en cas que l'Angleterre eût fait des conquêtes maritimes et se trouvant appelé, par l'amitié et les nouveaux liens dont la convention présente est la base, à consulter les intérêts de la Prusse sur un objet aussi important pour elle, prend envers S. M. Pr. l'engagement secret, mais formel, de ne pas conserver l'électorat de Hanovre à la France elle-même.

Art. 3. Et sans rien stipuler dès à présent sur le sort de l'électorat de Hanovre que les chances de la guerre maritime et les négociations générales pour la paix devront déterminer, le Premier Consul, considérant que la position géographique de la Prusse rendra ces stipulations plus importantes pour elle que pour aucune autre puissance, s'engage à consulter éminemment les intérêts de S. M. Pr. dans toutes les discussions que le sort de ce pays amènera.

166. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 März 24.

Eindruck der Erschießung des Herzogs von Enghien.

1804 März 24. . . . [Durch Courier] Le premier avis de cet événement imprévu parti de la bourse où il opéra une baisse immédiate de $2^1/_2$ livres sur 57 livres, tout Paris l'apprit avec effroi. La consternation et une sorte de stupeur y ont saisi tous les esprits de quelque partie que ce soit. On avait aperçu dans l'arrestation du duc d'Enghien faite à main armée en Allemagne une violation de territoire qui aurait pu motiver des plaintes et augmenter les alarmes que la puissance du Premier Consul réveille dans toute l'Europe, mais personne n'en prévoyait des suites fâcheuses pour le repos de la France et pour la tranquillité du continent. Aujourd'hui que cette violation de territoire a mis sous le glaive de la loi un prince de la maison de Bourbon, . . . aujourd'hui où un abus de puissance a provoqué l'acte le plus rigoureux du code de la révolution, aujourd'hui, Sire, on prévoit une funeste exaspération dans tous les cabinets ennemis ou mécontents de celui des Tuileries et un fâcheux refroidissement de bienveillance dans les plus sincères amis de la France. Ceux dont l'imagination exaltée ne se soumet point au froid calcul de l'État, voient déjà la Russie en mouvement, l'Autriche poursuivant la direction guerrière qu'elle imprime à ses opérations secrètes, et toute l'Europe en feu. Je ne crois pas me tromper en supposant que ni les collègues du général Bonaparte dans le consulat, ni ses ministres ou ses parents n'ont été consultés ou écoutés dans cette importante affaire. Si le caractère de la nation française n'avait de tout temps imprimé plus de vivacité que de persévérance à ses actions, on pourrait croire que le Premier Consul, par l'acte de pouvoir absolu qu'il vient de faire exécuter sur le duc d'Enghien, eût perdu une grande et importante portion de la confiance, de l'enthousiasme, du dévouement et de l'attachement sur lesquels repose son autorité actuelle et doit se fonder sa dignité future; mais il se peut qu'il connaisse les Français mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes, et que l'exemple du cardinal de Richelieu lui ait prouvé qu'en France les coups d'État les plus hardis, au lieu d'ébranler l'autorité suprême, la consolident.

La baisse des fonds ne s'est pas arrêtée, malgré les opérations secrètes du gouvernement pour les soutenir . . .

Quant à l'événement principal, je n'en ai parlé, Sire, ni à mes collègues, ni aux membres du gouvernement que pour exprimer mon extrême affliction de ce que le Premier Consul était sans doute forcé par la nécessité des circonstances à soumettre un prince arrêté hors de France à toute la rigueur de la loi. Je crois pouvoir vous assurer, Sire, que ce sentiment est celui de tous les amis du Premier Consul. Son épouse en

a été visiblement affectée. Le général Caulaincourt revenu à Paris après l'exécution, a été au moment d'attenter à sa vie de désespoir. Cependant le sieur de Talleyrand a été chargé de donner un grand bal ce soir: les étrangers s'y rendront le cœur serré, et il ne sera pas peu remarquable d'y voir dans le marquis de Gallo un ambassadeur de famille qui ne devrait y paraître qu'en deuil . . . 1804 März 24.

167. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1804 März 30.

Mundum, gez. Haugwitz.

Vorschläge für eine Erklärung an den französischen Gesandten über den Abbruch der Verhandlungen.

Der russische Gesandte hat ihm erklärt, daß Kaiser Alexander die Abneigung Preußens gegen einen Vertrag zum Schutze Norddeutschlands bedauere, daß es aber für den Fall der Noth auf seine Hülfe rechnen könne. März 30.

Il me reste à demander vos ordres, Sire, pour les réponses que nous devons à Pétersbourg ainsi qu'à Paris. C'est à V. M. seule à dicter les principes, et dans la marche diplomatique que je vais lui proposer, je pars de ceux qu'elle m'a fait successivement connaître.

V. M., si je ne me trompe, ne veut ni faire la guerre à la France, ni souffrir que ses usurpations s'étendent plus loin, ni recourir, pour s'en assurer, à des armements, ni dégoûter la Russie des secours qu'on pourrait en attendre dans le danger, ni cependant se lier les mains sur l'application du principe en entrant avec l'Empereur dans un concert trop déterminé. Ce n'est plus le moment d'examiner si tant de conditions délicates peuvent se remplir à la fois. Le devoir de vos serviteurs, Sire, est de tenter tout pour les remplir autant que leur opposition le permettra.

Je commence par les ouvertures qui ne peuvent plus se suspendre envers la France.

Quant à leur forme, je pense avec V. M. qu'il vaut mieux dans ce moment les faire passer par l'organe de Laforest, et qu'il suffira d'en donner historiquement connaissance au marquis de Lucchesini, pour que son langage soit conforme à celui qu'on va tenir à Berlin[1]).

Quant à la chose même, elle est dans l'intention de V. M. décidée depuis longtemps. L'alliance gigantesque que le Premier Consul lui propose, ne lui convient sous aucun rapport, et nos dernières explications à Paris n'ont eu d'autre but que de laisser aux nouvelles de Pétersbourg le temps d'arriver.

---

1) Man sieht, wie sehr Hardenberg (2, 46) irrt, wenn er die Erklärung an Laforest der Entschließung des Grafen Haugwitz zuschreibt.

1804 März 30. Aussi me suis-je dès lors prescrit un langage qui facilite aujourd'hui mon rôle et qui nous sauvera du reproche d'avoir entretenu chez notre puissant voisin des espérances illusoires. Lucchesini a déclaré positivement que les avantages réclamés par nous dans le Nord de l'Allemagne étaient de rigueur. Je l'ai répété au ministre de la République. A moins donc de nous croire une politique aussi sautillante que la sienne, le Premier Consul n'a pas eu le droit de s'attendre à nous voir céder sur ses propositions, quand il ne fait rien pour les nôtres. Je dirai donc au sieur Laforest, si V. M. l'approuve, qu'elle avait vu avec surprise et douleur, par le précis de convention récemment mis sous ses yeux, combien peu on avait eu égard à Paris aux observations pressantes dont notre ministre avait été l'interprète; que non-seulement ce précis reproduisait dans toute leur étendue les objets vastes qui certainement avaient suggéré à V. M. des objections dignes d'une plus grande attention, mais qu'il passait absolument sous silence le seul des articles de notre propre projet qui eût pour nous un intérêt pressant, de rigueur, propre à justifier aux yeux de l'Europe et de vos sujets, Sire, des résolutions si délicates et si incalculables dans leurs effets; que de ce moment V. M. se reprocherait d'entretenir plus longtemps une illusion qui depuis plusieurs mois l'avait trop agréablement flattée; qu'elle devait à ses relations avec le Premier Consul de ne plus poursuivre la discussion, du moment où elle-même avait perdu l'espoir d'un résultat qui satisfît l'une et l'autre des deux puissances; . . . que cependant si elle se console des relations qui n'existent pas, c'est par la certitude de celles qui n'ont pas cessé d'exister; que l'estime et l'amitié n'en lieront pas moins les deux états; qu'ils ont des intérêts communs d'une si haute importance et des points de contact si étrangers aux circonstances passagères du moment, qu'ils sont sûrs de se retrouver toujours, quand le bonheur de l'Europe demandera leur concours; que dans ce moment même la preuve en existe à Ratisbonne où le besoin de sauver un intérêt commun a sur-le-champ associé aux démarches du ministre de la République celles du ministre de la Prusse; qu'enfin si V. M. regrettait infiniment de n'avoir rien pu pour le Nord de l'Allemagne, du moins elle devait à ses explications avec le Premier Consul la conviction qu'elle avait rendu à son caractère et à ses principes toute la justice qui leur était due; qu'elle se rappelait avec sensibilité la franchise et la sainteté des assurances données à Bruxelles, comme dans tous les moments, par le chef de la République; qu'elle comptait, par conséquent, de la manière la plus positive: et que l'armée de Hanovre ne serait pas augmentée et qu'aucun des états de l'Empire, étranger à la querelle, n'en verrait les suites peser sur lui; qu'en vertu de la première conviction V. M. s'applaudirait toujours de n'en avoir cru

que sa confiance et d'être restée immobile et calme, lorsqu'au milieu de ses provinces un État voisin était devenu le théâtre d'une guerre et le rendez-vous d'une armée, et qu'en vertu de la seconde conviction V. M. engageait sa parole au Premier Consul de ne jamais prêter l'oreille à aucun plan dont la France pût s'inquiéter [1]) . . . 1804 März 30.

Cette réponse, Sire, réunit, il me semble, tous les objets. Elle prononce vos refus; elle les explique d'une manière que la passion seule peut défavorablement interpréter; elle contient la déclaration formelle que V. M. ne souffrirait pas des usurpations ultérieures, et elle donne à cette déclaration une forme qui n'a rien de provoquant. Après cela, V. M. se trouve plus que jamais en droit de s'opposer à tout ce que voudra la France. Elle reste dans tous les moments vis-à-vis de Bonaparte maîtresse de son système, et, soit qu'il reste fidèle à ses engagements ou qu'il les rompe, elle aura ou de s'applaudir des effets d'un langage aussi ferme et aussi noble, ou des titres à prendre toutes les mesures dont enfin la perfidie poussée à son comble pourrait lui faire un devoir . . .

Dem ruſſiſchen Geſandten ſoll von dieſer Erklärung Mittheilung gemacht werden.

Voilà, Sire, d'après mon jugement, le langage que j'aurai à tenir aux deux ministres. J'attends l'approbation de V. M. pour les inviter l'un et l'autre à passer chez moi [2]).

168. Talleyrand an Laforeſt. Paris 16 germinal an XII.

Prusse 231.

Wünſcht vorläufige Anerkennung der Erblichkeit der Würde Napoleon's durch Preußen.

Citoyen. Cette dépêche doit être considérée par vous comme purement particulière et ne doit point rester dans les archives de votre mission . . . April 6.

Il est question dans ce moment d'arriver à un mode définitif pour la consolidation du gouvernement. L'opinion publique provoque à cet égard quelque grande décision, et le Sénat a déjà exprimé un vœu qui y conduit.

On ne peut douter que la cour de Prusse ne voie avec satisfaction

---

1) Dieſe Erklärung an Laforeſt erfolgte am 3. April (Vergl. Ranke, Hardenberg 2, 46). Dem Marquis Lucheſini wurde unter dem 4. April davon Mittheilung gemacht und zugleich das Erſtaunen des Königs darüber ausgedrückt, daß er den franzöſiſchen Vertrags-Entwurf, der den preußiſchen Anſprüchen ſo wenig gerecht werde, angenommen und eingeſandt habe.

2) Der König hat auf dieſem Aktenſtück bemerkt: Ceci est tout à fait conforme à ma volonté.

1804 April 6. toute mesure qui tend à fortifier le gouvernement en le rendant héréditaire, et la confidence récente que vous a faite M. de Haugwitz [1]) prouve assez que les vœux secrets de la Prusse sont pour que la puissance déléguée au Premier Consul par le peuple français acquière dans sa famille une stabilité qui seule manque encore aux destinées de la France et à la tranquillité de l'Europe.

Il ne suffirait pas cependant de cet assentiment tacite: il serait désirable qu'on fût assuré qu'à la première communication qui serait faite à Berlin des arrangements pris en France, la cour de Prusse fût empressée de les reconnaître; il serait mieux encore que le marquis de Lucchesini fût d'avance autorisé à exprimer ici et sur-le-champ la satisfaction qu'éprouverait la Prusse de voir l'hérédité admise dans le système du gouvernement français et en faveur de la famille du Premier Consul. L'exemple qu'elle donnerait à cet égard produirait ici une impression de tout point satisfaisante, et outre qu'il ne pourrait manquer d'être suivi par la plus grande partie de l'Europe, il aurait pour premier effet de donner plus d'intimité et de force aux rapports fédératifs qu'il s'agit d'établir entre les deux états. Car on saurait apprécier ce procédé de la Prusse, et la confiance devenant sans bornes, on n'en mettrait pas davantage au désir et au pouvoir de faire des choses utiles et agréables à la cour de Berlin . . .

169. Laforest an Talleyrand. Berlin 24 germinal an XII.

Prusse 234.

Haugwitz und Lucchesini.

April 14 Le Roi a appelé dimanche [8 avril] M. de Haugwitz à Potsdam. Il lui a témoigné une extrême bienveillance, lui a dit les choses les plus affectueuses et l'a assuré de son entière confiance; ce que les amis de ce ministre ont eu grand soin de répandre.

Cet entretien a été utile à M. de Lucchesini lui-même. Sa qualité d'étranger excite la jalousie des gens du pays, et les principes qu'il manifeste, l'animadversion des anti-gallicans . . . M. de Köckritz paraît avoir pensé à faire remplacer M. de Lucchesini par M. de Knobelsdorff. M. de Haugwitz, sans entreprendre de le défendre sur plusieurs points de sa conduite dans le cours de la négociation qui a eu lieu entre la France et la Prusse, a su, avec l'art qui lui est propre, ramener le Roi au sentiment favorable qu'il avait sur son compte. Il a assuré S. M. que

1) Am 15. März berichtet Laforest, Haugwitz habe von dem Interesse Preußens an der Erhaltung der gegenwärtigen Regierung Frankreichs gesprochen.

les services de cet envoyé lui étaient encore nécessaires à Paris, et il a obtenu qu'il ne fût plus question de son rappel . . . 1804 April 14.

M. de Haugwitz a dû supposer que je n'ignorais pas ces petites tracasseries intérieures; il m'en a parlé avec l'intention que je ne trouvasse pas quelques contradictions entre le blâme soudainement élevé contre M. Lucchesini et le langage de satisfaction qu'il m'a tenu plusieurs fois à son sujet. Il a tout rapporté fort adroitement à la susceptibilité du Roi, auquel on vient de voir, m'a-t-il dit, qu'il est hasardeux de donner des espérances légèrement. »Je rends justice, a-t-il continué, aux intentions de M. Lucchesini, et je n'entends pas m'en plaindre après que nous avons échoué, puisque je ne m'en plaignais pas auparavant. Il est vrai que je ne puis me dissimuler à moi-même qu'il n'a pas attaché assez de valeur à ses instructions; il s'est flatté sans doute et je me flattais aussi. Mais je me plains en général, et je le lui ai mandé, qu'il a toujours colorié trop fortement les promesses ou les ouvertures de votre gouvernement, et il semble d'un autre côté qu'il hésite à exprimer ou adoucit à Paris toutes les observations qu'il est chargé de faire. Cette marche conduit à la longue à des mésentendus« . . .

170. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 April 20—22.

Ansichten und Äußerungen Napoleon's über den Abbruch der Allianz-Verhandlung. Innerer Zustand Frankreichs.

[Durch Courier] Unterredungen mit Talleyrand über die preußische Erklärung an Laforest vom 3. April[1]). Je passe maintenant au compte que ce ministre [Talleyrand] m'a rendu ensuite de l'effet de la rupture des négociations entre la Prusse et la France sur l'esprit du Premier Consul... April 20.

Le refus de continuer la négociation ouverte entre les deux cabinets a sensiblement affecté, m'a-t-on dit, le chef du gouvernement français... Cependant ayant toujours plus désiré qu'espéré de voir entrer V. M. dans ses vues, il a été moins surpris de la résolution qu'elle vient de lui faire annoncer, que des raisons allégnées pour la motiver. Car si le général Bonaparte avait conçu et proposé à V. M. un grand plan d'alliance et de coopération, il n'avait ni cru démériter de la Prusse en lui offrant une perspective d'influence prépondérante dans toutes les affaires de l'Europe, ni prétendu la forcer à l'embrasser dans son entier toutes les fois que V. M. ne l'eût point trouvé convenable à sa position. Si d'autre part l'esquisse dressée par le sieur de Talleyrand n'avait pas fait mention des demandes contenues dans l'art. 3 de la convention prussienne[2]),

1) Vergl. S. 255.

2) Vergl. S. 224. 225.

1804 April 20. ce silence n'aurait point dû, selon lui, être pris pour un refus, car il n'exprimait que le prix attaché par la France à la possession illimitée du pays de Hanovre, afin de nuire partout et de tous ses moyens au commerce de son ennemi; mais qu'il y aurait eu mille manières de s'entendre sur ce point et que l'avis de la rupture des négociations était venu frapper le général Bonaparte au milieu de ses méditations pour satisfaire aux demandes de V. M. à cet égard. Qu'au reste l'engagement par lequel vous avez prescrit, Sire, à votre ministre de cabinet de terminer sa déclaration au citoyen Laforest, est trop loyal et trop précieux, pour que le chef du gouvernement français ne l'accepte pas avec reconnaissance et n'y trouve un nouveau motif de confiance et de considération personnelles pour V. M. Le Premier Consul a seulement fait la remarque que l'engagement nouvellement pris par V. M. lie sa puissance en faveur de la France et laisse en même temps à celle-ci la pleine liberté de disposer à son gré de l'électorat de Hanovre tant pendant la guerre que lors des négociations de paix[1]) . . .

Le ministre des relations extérieures, en me chargeant de faire part de ces sentiments à V. M., ne m'a pas laissé ignorer que le Premier Consul avait paru étonné de ce que l'on eût choisi pour rompre la négociation entamée l'instant où par une surabondance de bonne volonté le gouvernement français s'était mis plus en avant qu'il n'eût dû le faire dans les discussions existantes entre la Prusse et la Bavière d'un côté, et la cour de Vienne de l'autre[2]) . . .

April 22. Nachschrift. . . . L'intérieur est tranquille. Les préfets et les chefs des divisions militaires le surveillent et en répondent. De retour dans leurs foyers, les membres du Corps législatif y ont apporté la connaissance des sages lois sanctionnées dans la session qui vient de finir . . . Quelques imperfections que l'on ait déjà aperçues dans ce travail législatif, on l'a généralement reçu avec reconnaissance. Les observateurs attentifs y ont cependant remarqué le principe secret et la tendance cachée du retour à un ordre de choses dans toutes les institutions sociales qui, en bornant la liberté civile, favorise l'autorité d'un seul. Tout s'achemine à ce but, sans qu'on rencontre nulle part une opposition prononcée.

Le rétablissement des impôts indirects sous la rubrique de

1) Auf besonderen Befehl des Königs forderte Lombard Hardenberg auf, dieser Auffassung Napoleon's in einem Erlasse an Lucchesini zu widersprechen (8. Mai). Vergl. auch Hardenberg 2, 56.

2) Am 29. April äußerte Napoleon zu Lucchesini: »qu'en se prononçant trop fortement et de bonne foi à Ratisbonne d'après les vues et les vœux de V. M., il sentait bien qu'il avait lui-même coupé les jambes au traité projeté ici.«

droits réunis n'est assurément pas du goût de la nation qui s'en était désaccoutumée depuis la révolution, à laquelle elle aimait d'en devoir l'abolition . . . 1804 April 22.

La loi de la conscription à laquelle le vertige révolutionnaire a pu seul assujettir volontairement toute la nation française, et qui, entre les mains d'un chef absolu de l'État tel que le général Bonaparte, est devenu un redoutable levier contre lequel aucune puissance de l'Europe isolée, ni aucune coalition n'opposeraient plus des forces égales, est exercée aujourd'hui avec une rigueur que l'impartialité seule rend tolérable. La sévérité dont on use partout contre les réfractaires, fera bientôt perdre l'espoir de s'y soustraire, et y habituera le peuple comme à un mal sans remède.

Le rétablissement du culte et de la hiérarchie ecclésiastique en France a été plutôt favorable que contraire à l'affermissement de l'autorité du chef actuel du gouvernement. Attaché par principe et par instinct à l'autorité absolue, le clergé catholique prête volontiers l'influence de son ministère à combattre les principes républicains. Le besoin de la protection du général Bonaparte, joint à la conviction de l'impossibilité du retour des Bourbons en France, assure d'avance au premier la reconnaissance, la soumission et les bénédictions de tous les évêques français, quel que soit le titre qu'il se décidera à prendre en commençant la nouvelle dynastie de l'Empire français. Tout annonce et tout prépare la prochaine exécution de ce vaste et hardi projet . . .

Il demeure toujours incertain quand et où le changement arrêté sera publié . . . L'attente de l'événement est générale et quelque considérable que dût être le nombre des personnes jalouses ou mécontentes d'une entreprise également contraire aux vœux des royalistes et aux principes des républicains, Paris et la France entière feront à peine apercevoir dans cette circonstance leurs véritables sentiments. On veut du repos partout, on souhaite la garantie des possessions actuelles et la perspective d'un avenir sans troubles. Le nouvel ordre de choses en donne l'espoir.

Quant à l'impression que le changement projeté pourrait faire en Europe, je pense, Sire, que depuis l'exécution du duc d'Enghien le Premier Consul ne compte absolument plus sur l'affection personnelle d'aucun souverain de l'Europe. Mais en rétablissant la monarchie française, il croit rendre un service signalé aux autres monarques en ce que le renversement de l'échafaudage républicain en France effrayera l'audace des démocrates des autres nations et affermira partout les trônes que l'exemple d'une révolution heureuse aurait pu tôt ou tard ébranler . . .

171. Talleyrand an Laforeſt. Paris 1er floréal an XII.

Prusse 234.

Der Abbruch der Allianz-Verhandlung und die Erklärung Preußens.

1804 April 21. . . . Les déterminations de la Prusse ont pu donner ici quelque regret, mais n'y ont point causé de surprise. Au moment même où le Premier Consul se sentait le plus porté à mettre en évidence toute sa politique et à provoquer la Prusse vers un système d'union dont les immenses avantages étaient démontrés, il prévoyait qu'il serait impossible de tirer le cabinet de Berlin de cette marche mitoyenne dont il s'est fait un principe et une habitude. Puis donc que la Prusse ne veut pas étendre son avenir et qu'aux chances avantageuses que lui présentait une alliance avec nous, elle préfère son oisive neutralité, demeurons réciproquement au point où nous étions. On dit à Berlin qu'il sera toujours temps de se rapprocher davantage. Cette opinion peut n'être point exacte. Quoi qu'il en soit, le Premier Consul accepte la déclaration qui vous a été faite par M. de Haugwitz touchant la constance des dispositions de S. M. à l'égard de la France, et vous ne devez pas hésiter à déclarer de votre côté que le Premier Consul demeure dans la parfaite intention de faire constamment en faveur de la Prusse tout ce que les circonstances pourront permettre . . .

172. Erlaß an Lucchesini.[1]) Berlin 1804 April 23.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Genugthuung über die Änderung der französischen Regierungsform.

April 23. [Durch Courier] Laforeſt hat vor einigen Tagen dem Miniſter Hardenberg Mittheilung von der bevorſtehenden Erklärung der Erblichkeit der Würde Napoleon's gemacht. Vous savez que j'ai toujours considéré le maintien du gouvernement actuel en France (et d'une parfaite union entre moi et son chef comme essentiellement utile aux deux états et) comme nécessaire à la tranquillité du continent et surtout du Nord, qui fait l'objet principal de mes soins. Je n'hésiterai donc pas de vous autoriser à saisir (le plus tôt possible) une occasion de témoigner au sieur de Talleyrand qu'après avoir vu avec plaisir le pouvoir suprême déféré à vie au Premier Consul, je verrais avec plus d'intérêt encore l'ordre des choses effectué par sa sagesse et ses grandes actions consolidé par l'établissement de l'hérédité de ce pouvoir dans sa famille, que je ne ferais aucune difficulté de reconnaître. Vous ajouterez que j'aimais à me flatter que cette preuve non équivoque de mes sentiments équivaudrait à ses yeux à

---

1) Bei der Mittheilung dieſes Erlaſſes an Rußland wurden die eingeklammerten Stellen unterdrückt.

toutes les sûretés et garanties qu'eût pu lui offrir un traité formel dont 1804
les bases existent de fait, et que j'espérais pouvoir compter à mon tour April 23.
de sa part sur les effets de cette amitié et confiance réciproque que je désirais de voir constamment subsister entre les deux gouvernements . . .

173. Talleyrand an Laforest. Paris 15 floréal an XII.

Prusse 234.

Die Haltung Preußens und Österreichs gegenüber der Änderung der Regierungsform in Frankreich. Die Erschießung Enghien's. Tadel gegen Laforest.

. . . Les dispositions exprimées par S. M. le Roi de Prusse par rap- Mai 5.
port aux grands et derniers changements qui se préparent ici, et les instructions transmises à ce sujet au marquis de Lucchesini n'ont pu manquer d'être agréables. Il est à remarquer qu'au même instant on recevait ici de la cour de Vienne des communications du même genre et qui n'avaient pas été provoquées. A quoi j'ajoute que dans cette cour on s'est montré d'une manière plus convenable à l'égard du jugement du duc d'Enghien. En effet, le cabinet impérial a parfaitement senti qu'il s'agissait là d'une chose purement intérieure, et il s'est exprimé en ces termes: que cette circonstance était du nombre de celles qui tenant essentiellement à la sûreté intérieure d'un pays, ne pouvait être jugée par aucun autre. A Berlin, au contraire, il paraît certain qu'on s'est répandu en doléances au moins inutiles et qui peut-être n'ont pas été sans influence sur les déterminations du cabinet. Il y a plus, et je ne dois pas vous dissimuler, Citoyen, que ce qui est revenu au Premier Consul de votre langage à cette occasion n'a pas été approuvé par lui. Il trouve que vous vous êtes tenu dans une position inférieure et que vous n'avez pas assez senti combien de la part du ministre de France le moindre embarras, la moindre hésitation sur des actes quelconques de son gouvernement, devait être d'un mauvais effet. Il m'est sensible d'avoir à vous adresser cette observation, mais c'est parce que rien ne manque à votre habileté comme homme d'affaires, qu'il faut que rien ne manque aussi à la dignité de votre caractère[1] . . .

174. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1804 Mai 8.

R. 92. Hardenberg E 5. Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Verhalten Preußens bei der Nachricht von der Erschießung Enghien's.

. . . . Je supplie V. Exc. de me dire son avis sur une chose dont on Mai 8.
me tourmente depuis hier. La Reine meurt d'envie de prendre le deuil pour le duc d'Enghien, et le Roi vient de m'en parler comme s'il ne conce-

1) In einem Bericht vom 14. Mai rechtfertigt sich Laforest gegen diese Verhaltungen.

1804 Mai 8. vait pas qu'on pût s'en dispenser après la lettre que vous lui avez fait parvenir de la part du comte de Lille[1]. Le deuil même pris à l'imitation de la Russie, dans un moment où l'on nous soupçonne d'avoir eu des raisons secrètes de rompre la négociation de Paris, n'y rétablirait pas nos rapports. Le mieux que nous puissions faire, ce me semble, est de ne donner aucun signe de vie sur cet événement. Jusqu'à présent du moins, on ne peut pas alléguer contre cette opinion les usages établis. La mort du duc ne nous a point été notifiée, car la lettre susdite renfermait deux mots d'indignation qui ne peuvent être regardés comme le notificatoire d'usage, et peut-être Monsieur aura-t-il la délicatesse de s'abstenir de celui-ci. D'ailleurs, si l'on doit attendre une notification, de qui viendra-t-elle? Sera-ce de Monsieur, et dans ce cas ne voudra-t-il pas la faire comme Roi, ce qui nous forcerait à la regarder comme non avenue? N'aurions-nous pas le droit d'attendre plutôt que le roi d'Espagne nous fît la communication officielle? Il est aujourd'hui le chef de la maison des Bourbons. Enfin ne vaudrait-il pas mieux attendre l'exemple que la cour de Vienne nous donnera, elle que des liens de parenté attachent à la malheureuse famille?

175. Hardenberg an J. W. Lombard. [Berlin] 1804 Mai 9.

R. 92. Hardenberg E 5. Eigenhändiges Concept.

Die Erschießung Enghien's.

Mai 9. . . . Le deuil pour la malheureuse catastrophe du duc d'Enghien est sans doute dans tous les cœurs sensibles et le vœu de le manifester publiquement ne peut que les honorer. Mais notre position épineuse ne semble pas permettre de s'y livrer à l'exemple de la Russie seule, qui se trouve dans une situation bien différente, où il ne coûte rien de déployer ce sentiment, tandis que nous lui servons de boulevard. Du reste votre remarque est très juste, Monsieur, qu'aucune notification ne nous est parvenue ni ne nous parviendra facilement et que les autres grandes cours de l'Europe, nommément celle de Vienne, se sont dispensées de prendre ce deuil. Ajoutons-y que cette démonstration, en satisfaisant à un sentiment bien honorable, nous exposerait sans contredit pour le moins tout autant, avec un homme aussi susceptible que Bonaparte, que le rassemblement d'un corps de troupes, et cela sans en imposer en même temps comme pourrait le faire une mesure pareille.

---

1) Das Schreiben des Grafen von Lille ist vom 9. April.

176. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 Mai 17.

Drohender Bruch zwiſchen Frankreich und Rußland. Talleyrand frägt ob Preußen den Ruſſen den Durchmarſch geſtatten würde. Napoleon wünſcht einen Krieg auf dem Feſtlande.

[Durch Courier] Talleyrand hat dem Geſandten am 13. Mai über die Spannung zwiſchen Frankreich und Rußland Mittheilung gemacht. La conclusion de cette première partie de l'entretien du sieur de Talleyrand porta sur le désir qu'avait le Premier Consul de mettre V. M. au fait de sa position actuelle envers une puissance avec laquelle il prétend avoir tout fait pour entretenir cette amitié que par vos ordres, Sire, je n'ai jamais négligé de lui recommander. Se croyant menacé aujourd'hui d'une guerre de la part de cette même puissance, le Premier Consul paraît déjà occupé sérieusement des moyens de s'en garantir. C'est aussi le second objet et le plus important, si je ne me trompe, de l'entretien avec le sieur de Talleyrand dont je rends compte. 1804 Mai 17.

Ce ministre m'a dit que sans la confiance que V. M. a de tout temps inspirée au général Bonaparte, la seule possibilité d'une rupture avec la Russie aurait immédiatement exigé l'envoi d'un renfort à l'armée de Hanovre . . . Mais il a en même temps ajouté que le Premier Consul lui avait enjoint de faire passer de sa part à V. M. par mes dépêches la demande catégorique suivante: »si, dans le cas que la cour de Russie vous demandât, Sire, le passage à travers vos états pour des troupes russes destinées contre la France, vous vous engageriez à le refuser?« Obligé de chercher sa sûreté ou dans l'engagement demandé à V. M. ou dans ses propres moyens, le général Bonaparte, d'après les expressions de son ministre, retardera la réunion de ceux-ci vers les rives de l'Elbe, jusqu'à ce que la réponse de Berlin lui fasse savoir s'il peut ou non compter sur le premier . . .

Dans l'ignorance où je suis des véritables intentions du cabinet de Pétersbourg, je ne puis appuyer mes conjectures sur la probabilité d'une rupture entre la France et la Russie qu'aux soupçons qu'on en a conçus à Saint-Cloud, moins, je crois, d'après les dernières dépêches du général Hédouville, quelque peu satisfaisantes qu'elles puissent être, que d'après les propos les moins modérés des sieurs d'Oubril et de Baïkow. Les lettres que ce dernier vient d'apporter à ses compatriotes à Paris retentissent de bruits de guerre ou contiennent des conseils de quitter Paris et la France avant l'éclat d'une rupture . . . On croit savoir ici que ce ministre [Markow] commence à être consulté et écouté par l'Empereur Alexandre. On accuse le prince Czartoryski de faiblesse et de duplicité. »vrai Polonais«, me disait-on, »il négocie avec tout le monde.

1804 Mai 17. ne tient parole à personne et ne tenant à aucun parti, n'a pas plus de système que de patrie« . . .

Diese Spannung zwischen Frankreich und Rußland erregt im diplomatischen Corps zu Paris die verschiedensten Vermuthungen. D'autres liant cet état de choses à la rentrée du sieur Pitt dans le ministère d'Angleterre, voient déjà la guerre continentale rallumée embraser l'Allemagne et soumettre entièrement l'Italie à la France . . .

On a reçu à Paris la note que le sieur Klüpfel remit le 6 du courant au bureau de l'archichancelier de l'Empire [1]) et dont le contenu a extrêmement irrité le Premier Consul . . . Il s'est immédiatement déterminé a rappeler le général Hédouville de Pétersbourg et l'on a dû décider aujourd'hui si l'on y laisserait ou non un chargé d'affaires . . . Je redoute . . . les représailles que la plume du Premier Consul pourra se permettre à Ratisbonne en réponse à la note du résident de Russie . . .

Le doute que la démarche provocatrice du cabinet de Pétersbourg présuppose, sinon un concert préalable que les dates des événements rendent impossible, du moins une parfaite uniformité de principes pour mettre en avant et soutenir après d'un commun accord la nécessité d'un nouvel équilibre entre les puissances de l'Europe, ce doute s'est probablement offert à la méfiante prévoyance du chef du gouvernement français. La rentrée du sieur Pitt au ministère accroît les soupçons que les guinées anglaises ne soulèvent de nouveau le continent pour dégager l'Angleterre du danger d'une descente . . . L'on connaît en même temps très bien ici le projet du comte Markow d'une réunion des deux cours impériales, de la Prusse et des deux puissances maritimes pour mettre, à la paix future entre l'Angleterre et la France, des bornes à l'extrême puissance continentale de cette dernière. Empêcher cette union fatale à l'ambition française par tous les moyens possibles, c'est, soyez-en bien persuadé, Sire, la pensée actuelle du général Bonaparte. La guerre du continent, je ne saurais assez le répéter [2]), est dans les circonstances actuelles le vœu secret du Premier Consul. Elle dégage son honneur compromis dans la descente proclamée avec trop de solennité; elle offre aux généraux employés sur les côtes qui ont presque tous été ses lieutenants en Italie et en Égypte, une nouvelle perspective de gloire et surtout de fortune; elle peut enfin résoudre par les batailles une question que les négociations décideront difficilement, j'entends parler du sort de la République italienne après le

1) Vergl. Häuſſer 2, 498.

2) Schon in dem Berichte vom 12. December 1803 hatte Lucchesini die Wahrscheinlichkeit eines bevorstehenden Krieges auf dem Festlande erörtert, indem er u. a. bemerkte: »une guerre continentale . . . offrirait au général et à l'homme d'État des chances bien moins douteuses que les entreprises maritimes contre l'Angleterre.«

rétablissement de la monarchie en faveur de celui qui en est le prési- 1804
dent . . . Mai 17.

177. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1804 Mai 21.

Abschrift von Nagler mit Zusätzen von Hardenberg.

Überreichung des folgenden Erlasses an Lucchesini. Hardenberg glaubt nicht an einen Bruch zwischen Frankreich und Rußland.

Ew. K. M. überreiche ich die Depesche an den Marquis de Lucchesini zur Mai 21.
höchsten Vollziehung ehrerbietigst, welches wegen der nothwendigen Rücksprache mit dem französischen Gesandten Laforest und dem russischen von Alopeus nicht früher möglich war. Ich hoffe, daß solche den heute Morgen erhaltenen Befehlen gemäß abgefaßt ist. Der von Alopeus ist damit völlig einverstanden.

Die Eröffnungen des Laforest sind weit beruhigender als die Darstellungen des Marquis de Lucchesini. Er hat mir die erhaltenen Depeschen und die Antwort mitgetheilt, welche dem russischen Chargé d'affaires Oubril auf die Note seines Hofes gegeben worden ist. Der Stil derselben ist gemäßigt und in sehr verbindlichen Ausdrücken für des russischen Kaisers Majestät abgefaßt, enthält Erläuterungen über die Begebenheit mit dem Herzog von Enghien, den lebhaften Wunsch den Frieden zu erhalten, zugleich aber die Sprache einer Macht, die ihre Stärke fühlt, jedoch keineswegs in beleidigenden Ausdrücken, die Frage: ob der Kaiser denn durchaus Krieg wolle, und die Äußerung: daß man ihn mit keinem Staat fürchte[1].

Der General Hedouville ist nicht rappelirt, sondern soll nur Petersburg unter dem Vorwande eines Urlaubes verlassen und ein Chargé d'affaires zurückbleiben, wodurch die Sache in eben die Lage kommen wird, als sie russischerseits in Paris ist, bis eine nähere Vereinigung der beiden Mächte sie wieder ändert. Aus den Äußerungen des Laforest leuchtet überall der Wunsch hervor, daß Ew. K. M. jene Wiedervereinigung befördern möchten, wohin nach meinem Dafürhalten mit Eifer zu trachten sein wird . . .

178. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 Mai 24.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Preußen wird an seiner Neutralität festhalten und den Russen den Durchzug nicht gestatten. Unwahrscheinlichkeit eines Bruches zwischen Rußland und Frankreich.

[Durch Courier] Der König hat den Bericht vom 17. Mai erhalten und Mai 24.
beeilt sich die Frage wegen des möglichen Durchzuges der Russen durch Norddeutschland zu beantworten. Cette réponse dérive immédiatement et n'est

---

1) In seinen Denkwürdigkeiten urtheilt Hardenberg, die Note sei „voll von Anzüglichkeiten, Unwahrheiten und Sophismen" gewesen. Vergl. übrigens Bignon 3, 436 flg.

1804 Mai 24. que la conséquence simple et naturelle des principes que j'ai ouvertement et loyalement professés envers le Premier Consul lui-même dans la déclaration qui vous est connue. J'y ai contracté l'engagement: de persévérer invariablement dans mon système d'amitié pour la France et de neutralité scrupuleuse et parfaite dans la présente guerre; mais j'ai déclaré en même temps compter avec assurance sur la parole du Premier Consul pour deux points essentiels, c'est-à-dire: 1° que les troupes françaises ne seraient point augmentées dans le pays de Hanovre, ni rassemblées d'une manière alarmante aux frontières du Nord de l'Allemagne; 2° qu'on ne ferait point peser la guerre actuelle sur les états neutres de cette partie de l'Empire.

C'est donc là la base de mon engagement et le double objet de ma confiance intime dans l'amitié et la loyauté du Premier Consul. Il s'ensuit que pourvu que cette confiance ne soit déçue, ni à l'un ni à l'autre égard, le chef du gouvernement français peut compter avec une entière certitude sur la plus stricte observation de la neutralité de ma part et, par une conséquence de ce principe, sur le refus du passage de mes états à toutes troupes étrangères et conséquemment aussi aux troupes russes qui voudraient les traverser pour aller attaquer la France. Voilà donc ce que vous déclarerez officiellement et dans la meilleure forme au ministre des relations extérieures, en réponse à la susdite question . . .

Mais il importe d'observer de plus que rien absolument ne me paraît justifier jusqu'à présent cette attente d'une attaque de la cour de Russie, sur laquelle on a tant insisté envers vous. Je crois, au contraire, pouvoir exprimer hardiment ma conviction intime que l'Empereur Alexandre est loin de nourrir des vues hostiles contre la France par rapport aux affaires de l'Allemagne, pourvu que le Premier Consul veuille de son côté s'abstenir à l'égard du Nord de mesures ultérieures propres à donner des alarmes . . . Rien dans les déclarations de la Russie, soit à Ratisbonne soit à Paris même, n'indique une agression plus ou moins prochaine, ni même une intention offensive . . . On se trompe certainement en supposant au comte de Markow une certaine influence dans le cabinet de Pétersbourg. La pension de retraite qu'il a obtenue, prouve le contraire. Le projet dont on le suppose l'auteur, d'une réunion des puissances continentales contre la France pour un nouvel équilibre de pouvoir en Europe, n'existe point. Il n'existera jamais et ne pourra surtout jamais prendre consistance, si la France n'oblige pas elle-même ces puissances, par des entreprises alarmantes, à recourir à des moyens extrêmes pour maintenir leur propre sûreté et celle de leurs voisins. Pour ce qui est de la Prusse en particulier, vous devez savoir, et je le répète ici, que je n'ai reçu, ni par le canal du sieur d'Alopéus, ni de la part du

ministère britannique, aucunes insinuations tendantes au but susindiqué, 1804
et le Premier Consul a ma parole sacrée, sanctionnée de nouveau par la Mai 24.
présente, de n'entrer dans aucun projet dérogatoire à ma neutralité, si, à son tour, il remplit la sienne à l'égard des deux suppositions sur lesquelles ma promesse repose . . .

179. J. W. Lombard an Lucchesini. Berlin 1804 Mai 24.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Der Abbruch der Allianz-Verhandlungen mit Frankreich. Unzufriedenheit des Königs mit Lucchesini.

. . . [Durch Courier] Je tâcherai de répondre en deux mots aux Mai 24.
questions de V. Exc. On se trompera presque toujours en imaginant un dessous de carte pour juger ce qui se fait chez nous. Le système que vous désignez par trois mots otium cum dignitate, auquel je substituerai seulement ceux-ci cum dignitate pax, s'il fait tomber à Paris les espérances qu'on y avait d'entraîner le Roi dans des combinaisons plus vastes, devrait au moins y mettre en garde contre des conclusions dont le résultat serait de faire soupçonner ses vues. Depuis le premier moment où la négociation s'entama, jusqu'à celui où je vous écris, les vœux, les répugnances, les résolutions ont été absolument les mêmes. Ce n'est pas un incident nouveau, ce n'est pas une relation qui n'existait pas encore lors du début de la chose, qui en a précipité le terme. A l'heure où nous avons rompu, nous aurions signé encore la convention proposée par nous. Nous sommes bonnement et simplement dans l'idée que c'est la France qui n'a pas voulu et que nous sommes les dédaignés. On vous a tant parlé de tâtonnements politiques que lorsqu'à trois reprises on a reproduit à Paris, sans aucune modification consolante, et les demandes qu'il nous était impossible d'admettre et les refus qui paralysaient nos bonnes intentions, nous ne nous sommes plus rappelé que votre conseil et nous avons cru blesser moins en nous expliquant franchement qu'en tergiversant encore. Les conversations si décisives du Premier Consul et de son ministre, après vous, ne pouvaient nous laisser la moindre espérance qu'il existât chez eux une arrière-pensée et qu'on eût pu s'entendre sur les affaires du Nord de l'Empire, tandis que de l'autre rien au monde n'eût décidé le Roi à l'égard des plans gigantesques, proposés par la France à S. M. Un énoncé simple et clair de ce que nous voulions et ne voulions pas, semblait seul convenir à la dignité et seul, d'après votre propre opinion sur le caractère du grand homme, pouvoir atténuer l'effet du refus. Je ne vous dis pas que depuis ce moment il ne se soit présenté des considérations faites pour consoler le Roi de la rupture, ni qu'aujourd'hui il fût disposé, comme alors, à prendre les mêmes

1804 Mai 24. engagements. C'est à Offenbourg, c'est à Meppen qu'ils ont trouvé leur écueil [1]). Libres aujourd'hui, nous pouvons ne consulter que la prudence et l'amitié, fermer les yeux à propos ou mettre la représentation à la place de la demande; mais si nous avions signé, l'honneur était perdu à ne pas considérer l'une et l'autre violation comme un attentat contre le nouveau traité. Qu'eussiez-vous voulu qu'on eût fait alors? Il fallait ou déclarer le traité dissous, ou exiger péremptoirement qu'on le respectât. Les suites étaient incalculables et elles ont beaucoup refroidi sur des relations qui de ce moment ne présentent que des dangers.

Il en est une plus essentielle et elle reste: que la France soit fidèle à ses engagements et nous le serons aux nôtres. Que l'armée de Hanovre ne s'augmente pas, et ce phénomène rare, peut-être bien méconnu, de notre superbe armée calme et inaperçue au milieu de tant d'orages, restera le même. Que la sûreté du Nord de l'Empire soit intacte, et tous les plans présentés par l'amitié ou par l'ambition échoueront contre la sagesse du Roi. Comment peut-on vous demander si nous permettrons le passage aux Russes? Je ne sais si les ambitieux ne croient pas à la conséquence, mais j'imagine que nous avons donné des preuves que du moins chez nous on la trouve encore. On peut nous contraindre à donner des preuves de force — mais celles-là sont données.

Enfin, M. le Marquis, un mot encore, car mon collègue arrive pour me prendre, sur la sévérité dont vous vous plaignez. Vous avez l'œil trop sûr pour qu'on vous trompe; il y a eu contre vous un moment d'humeur; vous vous rappelez la dépêche avec le fameux post-scriptum dont vous ne fîtes pas d'abord usage [2]). Le Roi avait voulu que je l'écrivisse moi-même, pour qu'elle épuisât sa manière de voir. Il a voulu qu'il ne vous restât pas le moindre doute sur l'impossibilité de dévier ici le moins du monde de notre projet de convention. Il a approuvé que vous n'ayez point produit le post-scriptum, mais il vous reproche de ne l'avoir pas imprimé vous-même dans votre mémoire, car depuis le moment où vous l'avez reçu, il n'a plus conçu qu'il restât des doutes à la France et que ses refus y aient produit de l'étonnement. Voilà la source des nuances qui vous ont frappé. Je vous l'ai dit dans une lettre précédente, il n'y a rien de plus indifférent que de tels jugements; le souvenir des services ne cède pas chez nous à une opinion précipitée. Le respect dû au génie détruit sans peine une impression passagère, et mon orgueil serait de pouvoir être en défaveur comme vous.

Pardon, si je finis si brusquement; je n'ai plus une minute à moi.

---

1) Erschießung Enghien's und Behinderung des preußischen Handels durch Besetzung Meppens.

2) Vergl. S. 236.

180. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1804 Mai 25.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Bemerkungen zu dem Erlasse vom 24. Mai. Das System des Königs.

Votre courrier est arrivé encore à temps, hier dans la matinée. Je 1804
me suis rendu incessamment chez le Roi pour demander ses ordres, et Mai 25.
S. M. a signé avant son départ qui a eu lieu aujourd'hui de grand matin, la dépêche que je m'empresse de vous réexpédier par courrier, M. le Marquis. Elle contient l'expression la plus fidèle des principes et des sentiments de S. M. tels qu'ils lui sont personnels. Puissiez-vous réussir à inspirer, où il appartient, la persuasion intime de cette vérité et écarter tous les soupçons qu'on nourrit bien à tort sur notre politique et ses motifs. Je ne discuterai pas ici s'il pourrait exister un parti plus convenable à la gloire et à l'accroissement de la monarchie prussienne. Sans doute, les opinions peuvent-elles être différentes à cet égard; mais notre système ne peut fournir aucun sujet de méfiance ou de mécontentement au gouvernement français, et vous tomberez d'accord avec moi que nous ne pouvons que nous en tenir aux bases sur lesquelles notre souverain fonde sa manière de voir et d'agir. Rien n'est plus loyal, du reste, et les mêmes principes, les mêmes explications qui ont lieu envers le gouvernement français, sont énoncés avec franchise et le seront encore envers la cour de Pétersbourg, en y comprenant l'article du passage des troupes russes.

Les ouvertures dont M. Laforest a été chargé, nous font espérer que les voies sont encore ouvertes pour réconcilier l'Empereur Alexandre et le futur Empereur Napoléon . . .

181. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 Mai 26.

Der Notenwechsel zwischen Talleyrand und Dubril und die Verhandlungen am Reichstage in Regensburg.

[Durch Courier] Mittheilungen über die Verhandlungen zwischen Talley- Mai 26.
rand und Dubril, der die Zurücknahme der französischen Antwort vom 16. Mai auf die russische Note vom 12. verlangt. Mais la réponse avait été conçue et presque dictée à Saint-Cloud et le sieur de Talleyrand avait beaucoup fait en suspendant l'envoi à Ratisbonne de celle qui devait y être publiée par le sieur Bacher. Cependant il céda aux instances réitérées du sieur d'Oubril et le lundi [21 mai] il accorda une conférence qui dura deux heures. Le refus de reprendre sa lettre et d'en modifier le contenu fut adouci par la proposition que lui fit le ministre de prendre réciproquement les deux pièces comme non avenues et de ne donner aucune suite ultérieure aux démarches faites à la Diète de l'Empire. M. de Talleyrand voulut lui faire apprécier à un haut degré cette espèce de sa-

1804 Mai 26. tisfaction accordée à la Russie et lui fit comprendre que si par des provocations de la Diète le gouvernement français était forcé de monter à son tour à la tribune de Ratisbonne, on ne pourrait plus ménager les termes d'une juste défense, quel qu'en pût être le résultat assurément très fâcheux pour l'Allemagne; »car«, poursuivit-il, »vous nous déclarez la guerre, et en envoyant 30 mille hommes en Allemagne, vous tâcherez d'y former une nouvelle coalition contre nous. La France emploiera l'immensité de ses forces à l'écraser dans son origine: la Russie retirera ensuite son épingle du jeu et l'Allemagne nous payera les frais de la guerre«. Il conclut donc son discours par une exhortation amicale de renfermer dans son portefeuille la réponse dont il était peu content et d'attendre à Paris les ordres de sa cour. Le même avis lui ayant été donné par d'autres, il se décida à faire partir son courrier et à suspendre son départ jusqu'au retour des réponses à ses dépêches.

Le même soir du mardi 22, je me trouvai avec l'ambassadeur de l'Empereur à la campagne du ministre des relations extérieures qui venait de recevoir les déclarations verbales des envoyés de Vienne et de Berlin à la Diète, ainsi que la note française de celui de Suède. Ce ministre nous fit part d'abord séparément et ensuite ensemble de la résolution prise par le chef de l'Empire français de supprimer la réponse qu'il avait voulu faire à la note russe à Ratisbonne, si l'Empereur et l'Empire ne donnaient plus de suite aux délibérations provoquées par cette note. Pour atteindre ce but, il projeta d'engager l'électeur de Bade, principal intéressé dans cette affaire qui a motivé les démarches de la cour de Pétersbourg, à ouvrir à la Diète l'avis de surseoir à toute délibération sur cet objet. Pour rendre plus évidente l'utilité d'une telle démarche et nous convaincre de la convenance de l'appui des voix de la Prusse et de l'Autriche à Ratisbonne, le sieur de Talleyrand ne se borna pas à nous retracer le tableau des effets d'une guerre entre la France et la Russie à travers l'Allemagne. Il y ajouta que si l'on en venait aux explications avec la Diète, l'Empereur des Français pourrait bien lui déclarer que si elle ne chassait pas du territoire de l'Empire un d'Entraigues, complice des assassins de Bonaparte, la paix de Lunéville deviendrait très précaire. Le comte de Cobenzl approuva entièrement le projet du sieur de Talleyrand et lui promit en ma présence d'en prévenir sa cour par courrier, et ne nous laissa aucun doute sur l'adhésion et la coopération de ses collègues à Ratisbonne.

A l'exemple du comte Goertz [1]), je crus pouvoir me joindre d'opinion et de démarches dans cette affaire à l'ambassadeur de l'Empereur, étant

1) Vergl. Häuffer 2, 498.

aussi pénétré qu'il m'a témoigné l'être lui-même de l'extrême importance 1804
d'empêcher (s'il en est temps encore) une rupture ouverte entre Mai 26.
deux puissances dont la querelle allumerait tôt ou tard la guerre entre les grandes puissances du continent.

Hier le baron de Dalberg rédigea en ma présence et presque sous la dictée du ministre le projet de déclaration que l'électeur de Bade est requis de faire à la Diète; les ministres impériaux recevront l'ordre de l'appuyer, et l'Empereur Napoléon s'attend à ce que le comte de Goertz qui les a suivis dans la déclaration du 14 mai, quoique sans ordre de V. M., en sera muni aujourd'hui pour voter avec eux le maintien du repos du continent . . .

Nach Mittheilungen Dubril's hält Lucchesini den Bruch zwiſchen Frankreich und Rußland für unvermeidlich.

182. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1804 Mai 26.

Pièce justificative No. 22 zu den Denkwürdigkeiten Hardenberg's. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Rechtfertigung ſeines Verhaltens während der Vertrags-Verhandlungen.

[Durch Courier] Je suis par principe et par habitude si négligent Mai 26.
pour tout ce [qui] me concerne dans les rapports de faveur ou de disgrâce, qu'il m'arrive assez souvent d'apprendre le succès ou la défaveur de mes dépêches à Berlin par celles des ministres français à notre cour. C'est uniquement dans cette source que, sans le vouloir et presqu'à mon corps défendant, j'ai puisé tout ce qui a déplu, tout ce qui a été trouvé répréhensible, tout ce qui a servi de prétexte à la médiocrité jalouse pour dénaturer une conduite irréprochable, en lui attribuant des motifs qui sont aussi éloignés de mon cœur que de mon esprit. Qu'est-il arrivé de cela? C'est que ceux qui m'ont voulu accuser de gallicisme ont été taxés à Saint-Cloud d'anglomanie, et que sans le vouloir sans doute, et très certainement sans le savoir, ils ont été la cause innocente d'un surcroît de méfiance de la part du nouvel Empereur dont les effets échappent à la prévoyance humaine.

Je voudrais que V. Exc. eût le temps et l'envie de parcourir les actes de la négociation française depuis la mission du conseiller de cabinet Lombard à Bruxelles et l'entrée de mon mémoire sur le projet d'alliance, jusqu'à la brusque rupture de la négociation par la déclaration du comte de Haugwitz au sieur Laforest. Elle y verrait moins d'enthousiasme de ma part que de calcul du caractère de l'homme avec lequel nous avions à faire, et surtout elle y apercevrait une invariabilité de prévoyance sur l'impossibilité de rien obtenir de la France en faveur du pays de Hanovre après son occupation, à moins d'en faire une condition

1804 Mai 26. de rigueur de tout arrangement avec le Premier Consul. Elle y verra que l'occupation de Cuxhaven m'a paru un empiètement inadmissible sur le droit des neutres, et que j'ai cru indispensable de s'y opposer d'une manière positive, sous peine (en défaut de résolution) de voir augmentés à l'infini les empiètements sur le principe qu'il fallait défendre avec énergie[1]: elle pourra déduire de tout cela que si j'ai été surpris du mode de la rupture soudaine de la négociation, c'est moins parce que je trouvais admissible le plan demandé à la France, que parce que je supposais que le moyen le plus naturel d'atteindre le but du Roi de ne rien conclure eût été de reproduire purement et simplement le premier projet de convention que nous avions présenté à la fin de décembre, comme le seul moyen de convenir avec le Premier Consul. Qu'en résultait-il? Que celui-ci s'y refusait et devait prendre sur lui tout le blâme de la non-réussite de la négociation.

Il s'élève aujourd'hui une autre question que la sagesse du Roi est forcément appelée à décider par ses résolutions.

Serait-il plus aisé à S. M. d'empêcher aujourd'hui la guerre entre la France et la Russie et surtout de ne pas y être entraînée elle-même, que si elle avait pu amener la France à un accord avec elle qui rendit impossible une guerre d'Allemagne, à moins d'attaquer à la fois la France et la Prusse? . . .

183. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1804 Juni 6.

R. 92. Hardenberg E 5. Eigenhändiges Concept.

Übersicht der allgemeinen Lage Europas.

Juni 6. Bei Ew. K. M. Zurückkunft nehme ich mir die Freiheit, Höchstdenenselben eine Übersicht der Lage unterthänigst zu übergeben, worin sich die wichtigen politischen Angelegenheiten befinden.

1. Die nunmehr vollendete Erhebung Bonaparte's auf den Kaiserthron ist Ew. K. M. bekannt . . .

2. Ohnerachtet die Spannung zwischen Rußland und Frankreich einen sehr hohen Grad erreicht hat, scheint doch noch viele Hoffnung vorhanden zu sein, einen Bruch zu verhindern. Bonaparte arbeitet offenbar dahin und sucht, vorjetzt wenigstens, einen Krieg auf dem festen Lande zu vermeiden. Dieses zeigt sich insonderheit in Absicht auf die wegen des Vorfalls mit dem Herzog von Enghien gethanen russischen Schritte zu Regensburg und Paris. (Folgt eine ausführliche Darstellung der zur Beilegung dieser Sache gethanen Schritte).

1) Vergl. Bericht vom 25. Juni 1803. Urk. No. 119.

3. In Petersburg sowohl als in Paris scheint man übrigens keineswegs 1804
die Absicht eines Angriffs zu haben, an beiden Orten aber die Besorgniß für Juni 6.
Angriffe des andern Theils zu hegen. Die Veränderung des englischen Ministerii läßt eine Annäherung zum Frieden hoffen, ohnerachtet bloß die Partei des Ministers Pitt darin aufgenommen ist. Der englische Gesandte Jackson äußert bestimmt diese Meinung und . . . hat gegen mehrere Personen und auch gegen mich fallen lassen, daß er vermuthe, sein Hof werde nicht abgeneigt sein, Malta dem Orden zurückzugeben, wenn sonst billige Bedingungen gemacht werden könnten. Daß Bonaparte wirklich Emissäre nach London geschickt hat, um Friedensanträge zu machen, ist Ew. K. M. aus den Berichten des von Lucchesini bekannt, und nach den Umständen, die ich oben erwähnt habe, sind die Hoffnungen eines guten Erfolgs vielleicht größer, als sie Lucchesini schildert.

4. Im Hannoverschen ist in Absicht auf die französische Armee nichts Veränderliches vorgegangen . . .

5. (Beziehungen zu Sachsen).

6. Von der in den öffentlichen Blättern angekündigten Allianz zwischen Rußland, England, Dänemark und Schweden ist in keinen officiellen Nachrichten das Geringste enthalten. Existirt eine Übereinkunft zwischen England und Rußland oder eine Negociation darüber, so betrifft sie höchst wahrscheinlich nur den Fall weiterer französischer Usurpationen in Italien oder der Levante und ist bloß defensiv.

7. Die neuesten Wiener Berichte enthalten die Nachricht, daß der Erzherzog Karl die deutschmeisterische Würde zum Besten des Erzherzogs Anton, seines Coadjutors, resignirt habe.

184. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Berlin 1804 Juni 28.

K. 11. 93 a. Concept von L. D. Le Coq. corr. und gez. Hardenberg.

Glückwünsche zur Kaiserwürde.

Monsieur mon Frère. J'ai reçu avec une sensibilité particulière la Juni 28.
lettre que V. M. I. m'a fait remettre par son ministre à ma cour[1]), pour me notifier son avènement au gouvernement de la France, avec la dignité héréditaire d'Empereur des Français. Elle m'a déjà rendu justice en se persuadant de la part que je prends à cet événement si glorieux pour elle; mais elle voudra bien encore en recevoir directement mes félicitations, ainsi que l'expression de mes vœux pour la prospérité de son règne, de sa maison et de la nation qui lui a remis le soin de son bon-

1) Der Brief Napoleon's (vergl. Corresp. 9, 394) ist vom 14. Juni und wurde am 26. Juni von Laforest dem Könige überreicht. Napoleon bezeichnete den König darin als »allié et confédéré«, was in Berlin mißfiel und in der obigen Antwort vermieden wurde.

1804 Juni 28. heur. J'accepte avec beaucoup de satisfaction les sentiments qu'elle me témoigne pour le maintien et l'affermissement des rapports d'amitié et de bonne intelligence qui subsistent entre nos deux états. Je m'y repose avec confiance et comptant sur l'effet des déclarations de V. M. I. à cet égard, je m'empresse de lui renouveler à mon tour l'assurance de mon désir le plus sincère d'entretenir constamment ces mêmes rapports, et de ma persévérance dans les principes qu'elle me connaît. Elle y trouvera la meilleure preuve de la haute estime et de l'amitié avec lesquelles je suis de V. M. I. le bon frère et ami . . .

185. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1804 Juni 30.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Persönliches.

Juni 30. Ma réponse à la lettre que V. Exc. a bien voulu m'adresser le 26 du passé, a été retardée jusqu'à l'envoi du premier courrier extraordinaire. Je me dois à moi-même et aux liens de l'amitié qui a toujours existé entre nous, d'y répondre avec cette franchise que vous devez me connaître depuis longtemps, M. le Marquis, pour peu que vous ayez observé mon caractère, et je vous avouerai que le contenu de cette lettre a été tout aussi inattendu pour moi qu'en partie inintelligible. Si vous vous croyez en disgrâce, j'en ignore au moins parfaitement l'existence et je cherche en vain les raisons qui pouvaient vous faire supposer une médiocrité jalouse de vos talents si souvent reconnus et de votre conduite. Si à des imputations de gallicisme que vous croyez dirigées contre vous, vous opposez celles de l'anglomanie dont, selon vous, on taxe à Saint-Cloud ceux qui se permettraient les premières, si vous ajoutez que leur effet est un surcroît de méfiance de la part du nouvel Empereur, j'y répondrai avec toute la simplicité de la mens conscia recti que je ne connais personne parmi ceux que le Roi emploie aux affaires politiques à qui cette accusation d'anglomanie ne serait très gratuitement appliquée; je rappellerai à V. Exc. que S. M. a tant fait pour se concilier le sentiment tout à fait opposé à celui dont vous parlez de la part de l'Empereur Napoléon, que sans doute tous les nouveaux efforts seraient à pure perte, si la conduite de notre souverain avait manqué son but jusqu'ici. J'aurais très mal rempli la confiance dont S. M. a bien voulu m'honorer en me chargeant du portefeuille pendant l'absence de M. le comte de Haugwitz, si je n'avais eu l'envie de lire et même de méditer dans le plus grand détail tout ce qui regarde les négociations importantes qui ont eu lieu avec la France. Je ne puis, quant au fond de la chose, que me référer au contenu de ma lettre du 25 mai à V. Exc., et dans le moment où je vais remettre les affaires à M. le comte de Haugwitz que nous at-

tendons de retour le 7, je puis me dire avec satisfaction que dans les dé- 1804
pêches qui vous ont été adressées, M. le Marquis, on n'a exprimé que Juni 30.
le sentiment et le système personnel du Roi . . .

186. Laforest an Talleyrand. Berlin 11 messidor an XII.

Prusse 234.

Audienz bei König Friedrich Wilhelm III.

[Nicht chiffrirt] Monsieur. Dans la conversation particulière qui a Juni 30.
suivi la remise de mes lettres de créance et les compliments d'usage, le Roi m'a beaucoup entretenu de sa détermination à maintenir et à resserrer les liens qui unissent la Prusse et la France. Il s'est félicité de l'entendu parfait qui subsiste aujourd'hui entre l'Empereur et lui. Il a réitéré l'assurance qu'il ne se laisserait écarter par aucune considération des engagements qu'il avait pris, et me parlant de l'avènement de S. M. à l'Empire français, il m'a dit qu'il s'était empressé d'y applaudir autant par conviction qu'il en résulterait une union plus solide et plus intime entre les deux états que par attachement pour le grand homme dont il se flatte d'avoir la confiance.

Le Roi est habituellement réservé avec les ministres étrangers, il leur parle peu d'affaires et toujours avec une sorte d'hésitation. Il semblait à son aise en cette occasion et s'est exprimé avec une facilité abondante et un air de satisfaction qui sont le plus sûr indice de la sincérité de ses sentiments . . .

187. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 [Mitte Juli].

Audienz bei Napoleon. Unterredung mit Talleyrand. Charakter Napoleon's.

[Durch Courier] Sonntag, den 8. Juli, hat Lucchesini mit den üblichen [Mitte Juli]
Complimenten dem Kaiser das Schreiben des Königs vom 28. Juni und seine neuen Creditive überreicht.

L'Empereur, habillé dans l'uniforme de ses gardes qu'il avait eu à la parade, m'écouta avec une attention sévère et prenant ensuite un air de dignité mêlée de douceur, me dit qu'il recevait avec autant de reconnaissance que de sensibilité les témoignages précieux d'intérêt que V. M. venait de lui donner en m'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de sa personne: qu'il sentait tout le prix des dispositions énoncées par V. M. à l'occasion de la nouvelle dignité à laquelle le peuple français avait jugé à propos de l'appeler; que tant lui que toute sa famille étaient convaincus de la convenance et de l'utilité réciproque des rapports d'amitié, de bonne intelligence et — (après une courte pause) — d'alliance qui unissent la France et la Prusse;

1804 [Mitte Juli] qu'on chercherait de ce côté à les entretenir très soigneusement; que lui en son particulier ayant déjà eu le bonheur d'être de quelque utilité à la Prusse, voyait dans ses nouvelles destinées un moyen de pouvoir l'être encore; que la seconde lettre de V. M. était un nouveau témoignage de votre bienveillance, Sire, et ajoutait de nouveaux motifs à la reconnaissance et à l'amitié de l'Empereur pour V. M. Il finit par me charger de vous assurer, Sire, qu'ayant eu lieu d'être très satisfait de ma première mission auprès de l'autorité consulaire, il était sûr de trouver en moi un ministre digne de la confiance d'un gouvernement sincèrement attaché à V. M. et à sa brave nation. Après cela il m'entretint de ma famille et me congédia avec beaucoup d'affabilité . . .

Le titre d'Altesse Sérénissime légèrement accordé par l'Empereur à l'importunité de l'ex-consul Cambacérès a été le motif ou l'occasion de priver M. de Talleyrand de la place d'archichancelier d'État que le général Bonaparte lui avait fait envisager comme une juste récompense de la part active et concluante qu'il avait eue à la confection et à la réussite du plan par lequel Bonaparte et sa famille se sont mis à la place des Bourbons. La jalousie des sœurs de l'Empereur, leur désir de voir la place d'archichancelier d'État réservée pour leur frère Lucien, si sa réconciliation avait lieu, la rivalité des collègues du sieur de Talleyrand dans le ministère et plus que tout cela l'invincible répugnance du chef de l'Empire et de toute sa famille pour l'épouse du ministre des relations extérieures, ont signalé à cette occasion d'une manière trop évidente l'ingratitude et l'indifférence de l'Empereur pour ceux qui le servent avec le plus de zèle et de dévouement . . .

Nachschrift. . . . Le ministre des relations extérieures si souvent sollicité par moi de m'autoriser à donner quelque réponse précise et satisfaisante sur les rassemblements des troupes au Bas-Rhin et sur la force réelle de l'armée française dans l'électorat de Hanovre, me répondit que l'Empereur n'avait jamais voulu faire ni à V. M., ni à son ministère, ni à moi, le tort de croire que l'on eût seulement conçu de notre part quelques inquiétudes sur une chose qui n'existait point et qui, quand même des motifs économiques pour l'entretien des troupes eussent pu exister, n'aurait pas su avoir de direction alarmante pour une puissance que la France considère comme alliée et dont elle connaît assez les grands moyens pour ne pas vouloir les provoquer de gaieté de cœur. En vous rendant, Sire, ces propos officiels, je me flatte d'avoir déjà effacé à demi le tort que mon silence sur cet objet pourrait avoir fait dans l'esprit du ministère de V. M.[1]) Je n'avais sûrement pas perdu un instant de

1) In Berlin wurde hierauf unter dem 23. Juli erwidert: »Suivant les assurances que l'Empereur vous a données et celles que . . . vous avez itérativement reçues

vue un des points essentiels au maintien du système de neutralité que V. M. avait adopté à certaines conditions, et j'en reproduisais presque tous les jours la remarque au sieur de Talleyrand; mais plus il est aisé d'entretenir ce ministre des affaires les plus importantes, plus il est difficile d'en recevoir des réponses claires et positives. 1804 [Mitte Juli]

Cette difficulté qui partout ailleurs donnerait des motifs plausibles de soupçonner la bonne foi du cabinet où elle se rencontrerait, dans celui de Saint-Cloud tient très souvent à la manière dont les affaires s'y traitent avec l'Empereur Napoléon. Car bien que ce souverain consacre très régulièrement un temps considérable, deux et souvent trois fois par semaine, avec son ministre des relations extérieures, aux rapports politiques de la France avec les autres puissances, une volonté de fer se refuse quelquefois des mois entiers à l'examen, à la discussion ou à la détermination de tel objet sur lequel il ne juge pas à propos de prendre son parti ou de s'expliquer sur celui qu'il veut prendre. Alors toutes les instances ministérielles que l'on adresse au sieur de Talleyrand, ou demeurent dans le portefeuille de ce ministre soigneux de ne pas irriter la susceptibilité du maître par des essais inutiles, ou en reçoivent un accueil que la prudence prescrit au sieur de Talleyrand de dissimuler ou de voiler de prétextes spécieux jusqu'à ce qu'une occasion habilement saisie le mette en mesure d'engager l'Empereur à lui permettre de répondre à la puissance étrangère par une décision satisfaisante.

En indiquant, Sire, la manière dont les affaires se traitent entre l'Empereur et le sieur de Talleyrand, j'ai fait l'histoire de celle dont j'ai eu tant de peine à obtenir un résultat favorable. Il n'y a, j'ose le soutenir, ni zèle, ni habileté, ni courage qui ne se brise contre ce caractère d'airain qui jusqu'à présent n'a trouvé de résistance que dans le désespoir des défenseurs de Saint-Jean-d'Acre . . .

188. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 Juli 20.[1]

Concept von L. D. Le Coq. (Mundum R. 92. Lucch. 14 vol. 12.)

Unzufriedenheit mit der Berichterstattung und dem Verhalten Lucchesini's.

Soli. J'ai cru ne devoir pas différer davantage de vous faire connaître mon sentiment sur quelques objets à l'égard desquels vos rapports dans les derniers temps n'ont pas répondu, je l'avoue, à mon attente. Juli 20.

Vous aurez senti vous-même sur combien de points tous tenant du

---

du ministre des relations extérieures, relativement aux troupes dans le pays de Hanovre et aux frontières, je me flatte de pouvoir, dès à présent, regarder comme suffisamment sanctionnées les déclarations précédentes de ce ministre à cet égard et compter sur leur exacte observation.«

1) Der Erlaß iſt entworfen vor, abgeſchickt nach Eintreffen des vorſtehenden Berichtes.

1804 Juli 20. plus près possible aux objets du ministère important qui vous est confié, je suis demeuré sans informations suffisantes, ou j'ai été même induit en erreur par des avis positivement donnés et répétés que l'événement a démontré depuis avoir été sans fondement. Pour remonter à l'époque de ma négociation pour un arrangement avec la France, vous vous rappellerez que jamais vous ne m'avez rendu raison d'une manière satisfaisante du contraste singulier et inexplicable pour moi qui a existé entre les principes si positivement énoncés par le Premier Consul d'alors, dans son entretien particulier avec vous au mois de décembre de l'année passée, et les bases posées et opiniâtrément soutenues ensuite de sa part pour l'acte dont il s'agissait. Au moment où notre négociation allait se rompre, je trouvai dans vos dépêches l'annonce certaine, fondée sur tout plein d'indices particuliers, de la conclusion immédiate d'une alliance étroite entre la France et l'Autriche, pour le cas où moi-même je ne voudrais pas entrer dans une union pareille avec la première. Vous savez si elle a eu lieu, et j'ai eu certes à me féliciter d'avoir été en garde contre ce faux avis qui eût pu me conduire dans un étrange labyrinthe d'erreurs et d'embarras. Lorsqu'il s'agissait d'introduire la dignité impériale en France, vos rapports m'assurèrent que la cour de Vienne s'était hâtée d'y donner d'avance son assentiment et la reconnaîtrait tout de suite, tandis qu'elle n'en a rien fait encore au moment où j'écris; et cette supposition que je devais regarder comme certaine, n'a pas laissé sans doute d'influer sur mes propres déterminations à cet égard. Il suffit d'indiquer l'affaire de la note russe, pour vous rappeler l'opposition entière qui se trouve entre la conduite que la cour de Vienne tient relativement à la déclaration de Bade et les assurances expresses et équivalentes à une garantie que le comte Cabenzl devait avoir données de son accession; entre le concours prétendu ou du moins l'assentiment complet et immédiat de cet ambassadeur à la rédaction de cette note minutée à Paris et sa protestation vis-à-vis du baron de Hugel de n'en avoir eu connaissance que quelques jours après. Enfin je n'ai jamais appris par quelle raison vous n'avez pas obtenu, ni même sollicité itérativement la confirmation de l'Empereur lui-même ou une confirmation en son nom et de sa part des assurances du sieur de Talleyrand sur les troupes françaises dans le pays de Hanovre et aux frontières, pendant que vous ne pouviez ignorer combien il devait me tenir à cœur d'avoir sur cet objet auquel on n'a cessé de revenir, toute la certitude dont il est susceptible.

Je sais qu'on peut être trompé par de faux avis, surtout dans un local tel que celui où vous résidez, et qu'en politique l'événement dément trop souvent les conjectures en apparence les mieux fondées; mais des erreurs de fait prolongées et non révoquées, un silence continu sur des

objets du plus grand intérêt: voilà sans doute de quoi surprendre, et je ne vous cacherai pas que je ne m'y serais surtout pas attendu de la part d'un ministre dont la sagacité éprouvée et reconnue, les connaissances et les liaisons étendues semblaient devoir le mettre plus que tout autre à l'abri des suggestions étrangères et de fausses notions répandues à dessein. 1804 Juli 20.

Je dois vous avouer de plus que dans le langage que vous tenez vis-à-vis du gouvernement et dans vos rapports, je n'ai pas toujours trouvé le ton qui convenait à ma dignité et à celle que vous avez à soutenir comme mon représentant. Je ne vous en citerai pour exemple que l'article d'une de vos précédentes sur la lettre de protestation du comte de Lille, que, suivant l'opinion du gouvernement français, j'aurais dû renvoyer à cet infortuné prince [1]; comme si dans mes relations particulières j'avais d'autre opinion à consulter que la mienne, comme si vous-même n'eussiez osé répondre avec une juste et noble énergie à un propos aussi incongru. Je n'ai guère de plus vif désir en politique que de vivre avec le gouvernement français et l'Empereur qui y préside, en paix et parfaite intelligence: mais jamais, soyez-en très sûr, je ne l'achèterai au prix de ma dignité, et ce sentiment doit guider également mes ministres et mes serviteurs. Je veux croire que c'est le désir de ne pas compromettre un accueil de confiance que vous jugiez avec raison pouvoir être utile à mon service, qui dans de telles occasions vous a peut-être entraîné trop loin; mais encore la dignité de votre ministère ne doit jamais être perdue de vue et je me trompe fort, ou c'est précisément ce ton de simplicité, de dignité, de fermeté qui convient si bien aux grandes affaires et que personne ne saura mieux que vous allier à la politesse nécessaire et à l'agrément des formes, c'est ce ton, dis-je, qui sera toujours le plus profitable, tant pour l'influence personnelle du ministre que pour le bien du service vis-à-vis d'un gouvernement tel que celui avec lequel vous avez affaire.

Du reste, je vous vois avec plaisir jouir de sa part et surtout de la part du sieur de Talleyrand d'une confiance particulière; mais vous jugerez aussi d'après ce que je viens de vous dire, que je ne pourrais en profiter et vous conserver la mienne dans le poste que vous occupez, qu'en autant que sur les deux articles auxquels j'ai rapporté mes observations, vous me donnerez sujet de contentement; c'est-à-dire, en redoublant d'attention et de vigilance pour les objets d'un intérêt majeur et en mettant dans votre langage et vos rapports la dignité convenable.

---

1) Am 27. Juni hatte Talleyrand den dringenden Wunsch geäußert, daß der König das protestirende Schreiben des Grafen von Lille (dd. Warschau 6. Juni, es blieb übrigens unbeantwortet) zurückschicken möge. (Bericht Lucchesini's, 29. Juni.)

1804 Juli 20. Je ne demanderai pas mieux que d'avoir de fréquentes occasions de vous en marquer ma satisfaction.

189. P. Lombard an Lucchesini. [1804] Juli 24.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Léonce.

Der Erlaß vom 20. Juli. Haugwitz und Hardenberg.

Juli 24. Chère Excellence. Pour la première fois, chère Excellence, ce n'est point avec plaisir que je prends la plume pour causer avec vous. Je suis triste du chagrin que vous éprouverez sans doute en recevant le paquet de ce jour. L'orage gronde depuis longtemps, la baguette aimantée de vos amis a distrait les nuages qui s'amoncelaient sur votre tête; mon frère est parti et la foudre est tombée. J'espère toutefois qu'elle ne vous atteindra pas, ou du moins, si elle vous atteint, qu'elle ne vous blessera que légèrement. Je vous avoue que je ne m'attendais pas à cet événement, sans quoi je vous eusse prévenu; depuis longtemps j'ai aperçu du mécontentement, mais je me flattais toujours que les circonstances en justifiant vos prédictions, ramèneraient les esprits à vous rendre justice. Cependant j'ai tâché de vous indiquer le motif essentiel de l'humeur dans ma dernière lettre[1]), je n'osais en dire davantage; aujourd'hui même, je ne puis entrer dans aucun éclaircissement. Mon frère vous en dira certainement davantage à son retour des eaux. En attendant veuillez être persuadé que le comte Haugwitz n'a point exprimé son opinion dans le Soli. A la veille de nous quitter, aurait-il voulu vous affliger? Le coup part de la main du maître; c'est tout ce que je puis vous dire . . .

Nous allons avoir un nouveau ministre. Vous savez si je suis payé pour faire l'éloge du successeur du comte Haugwitz, cependant la justice me prescrit de rendre hommage aux excellentes qualités du baron de Hardenberg. Ayant remplacé deux fois déjà mon aimable protecteur, j'ai été à même de le juger. Je vous avoue que je le regarde comme le seul homme digne de succéder au ministre. Si j'en pensais autrement, je me tairais, rien au monde ne m'engagerait à le flatter. J'ai appris qu'il y a eu une légère rixe entre vous. Quelques phrases de vos lettres respectives ont pu l'échauffer. Elle doit cesser dans les circonstances actuelles; les hommes de mérite sont faits pour vivre en bonne intelligence. M. de Hardenberg rend une entière justice à vos talents; que prétendez-vous de plus? J'ai cru vous devoir ces lignes encore pour vous guider dans vos relations futures. C'est toujours faute de s'entendre qu'on se dispute. Un seul mot encore. Si vous vous croyez obligé de répondre à la dépêche en question, attendez, je vous prie, le retour de

1) Es läßt sich nicht ermitteln, worauf sich dies bezieht.

mon frère. Je l'ai mis au fait de ce qui s'est passé, je prévois son étonnement et son chagrin . . . 1804 Juli 21.

J'ai lu ce matin seulement en entier votre volumineuse dépêche. Le comte Haugwitz l'a envisagée comme la réponse à la dépêche dont il est question au commencement de ma lettre. En effet, si vous aviez deviné cette chagrinante expédition, vous n'auriez pu y mieux répondre et cependant on la laisse partir!! . . .

190. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1804 Juli 26.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Erläuterungen zu dem Erlaß vom 20. Juli.

V. Exc. rend, j'espère, trop de justice à mon ancienne amitié, pour Juli 26. ne pas se convaincre du sentiment pénible avec lequel j'expédie la dépêche adressée à elle seule. Je lui dois l'aveu que c'est sur un ordre très exprès et réitéré du Roi lui-même qu'elle a été dressée et que S. M. en a spécialement agréé le contenu tout à fait conforme à ses idées; mais il m'est doux de pouvoir ajouter, mon cher Marquis, que votre dernier rapport . . . lui a paru lever un des objets sur lesquels elle a cru devoir s'expliquer, en lui faisant connaître les essais répétés de V. Exc. pour obtenir la confirmation de l'Empereur, au sujet des déclarations précédentes de M. de Talleyrand, ainsi que les circonstances qui entravent souvent et rendent inutiles de pareilles instances, S. M. ayant seulement remarqué qu'elle aurait dû s'attendre plutôt à ces éclaircissements, au lieu du silence continu que vous avez gardé sur cette matière. Rendant aux services de V. Exc. toute la justice qui leur est due, ne méconnaissant pas ce que sa position à Paris peut avoir quelquefois de difficile et d'épineux, attachant surtout le plus grand prix aux services qu'elle est plus que tout autre en état de rendre encore à l'État dans le poste important qu'elle occupe, je n'ai point été fâché, je l'avoue, de voir S. M. s'expliquer envers elle avec la franchise naturelle de son caractère sur les objets à l'égard desquels elle croyait n'avoir pas lieu d'être satisfaite. V. Exc. se sera déjà aperçue depuis quelque temps qu'il y en avait quelques-uns de ce genre, et cette dernière explication où le Roi exprime en même temps ce qu'il se promet de sa part, m'a paru le seul moyen de mettre V. Exc. à même de conserver et de raffermir sa confiance ébranlée. Elle-même n'aura pu se cacher qu'il y a eu diverses circonstances qui ont dû frapper notre monarque, et son zèle pour ce souverain, si digne de notre dévouement, et pour le bien de l'État m'est garant des soins redoublés qu'elle mettra à l'en convaincre et à effacer entièrement l'impression du passé . . .

191. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 Juli 30.

Wahrscheinlichkeit eines Krieges auf dem Festlande. Schreiben an Talleyrand.

1804 Juli 30. [Nicht chiffrirt] Lucchesini überschickt ein Schreiben, welches er unter dem 27. Juli an Talleyrand gerichtet hat.

[Chiffrirt] La crainte plus d'une fois manifestée dans mes très humbles rapports que la guerre du continent, loin de contrarier les vues de Bonaparte, ne devienne pour lui une ressource et un besoin, acquiert de nouvelles forces et par des indices assez forts que la chose est envisagée de cette sorte par ses entours et par les événements fâcheux des jours passés [1]). Dans les camps où se trouve aujourd'hui l'Empereur, la guerre du continent est le vœu des officiers et des soldats. Le ministre de la guerre doit avoir avoué peu après sa dernière tournée d'inspection aux côtes que pour conserver l'armée sur le pied respectable où elle est, il fallait avant deux ans une nouvelle guerre continentale . . . .

Beilage. Lucchesini an Talleyrand. Paris 1804 Juli 27.

Die Verhandlungen zwischen Frankreich und Rußland und die Anwesenheit russischer Truppen auf den ionischen Inseln.

. . . Je ne puis m'empêcher de regretter les efforts inutiles qui ont été faits de la part de ma cour pour établir tant dans le pays de Hanovre que sur les deux fleuves qui le traversent un état de choses qui sauvât le premier de sa ruine à laquelle il touche déjà, et rendît aux seconds la liberté indispensable à leur navigation et à la prospérité commerciale du Nord de l'Allemagne.

Les effets nécessaires de cet état des choses sont si funestes pour tous les sujets prussiens et pour une partie de ceux de l'Empereur de Russie, qu'il est de mon devoir de ne laisser passer aucune occasion d'en renouveler le souvenir à V. Exc. L'armée française dans le pays de Hanovre . . . excède de beaucoup le nombre que le chef du gouvernement français avait annoncé l'année passée au conseiller de cabinet Lombard vouloir y entretenir. Le Roi a pris ce nombre pour base de ses engagements de neutralité, ainsi que j'ai eu l'honneur de le déclarer dans le temps et de le rappeler souvent à V. Exc. Je ne lui cacherai point que cet objet et celui des rassemblements nombreux de troupes françaises le long du Bas-Rhin sur lesquels elle a usé d'une grande réserve dans ses entretiens officiels et confidentiels, m'ont attiré des témoignages de mécontentement de la part de ma cour. La loyauté du Roi ne laissera jamais rien à désirer dans l'observance scrupuleuse de ses engagements, mais sa sagesse présuppose aussi l'accomplissement des conditions de

1) Bombardement von Havre und Cherbourg.

rigueur dont S. M. a demandé à son tour l'acceptation à S. M. l'Empereur Napoléon[1]). 1804 Juli 30.

192. Bericht Lucchesini's.[2]) Valençay 1804 August 13.

Antwort Talleyrands auf das Schreiben vom 27. Juli.

[Nicht chiffrirt] Lucchesini überschickt das folgende Schreiben Talleyrand's, dd. Valençay, 23 Thermidor XII (11. August 1804). Aug. 13.

Napoleon hat von dem Schreiben Lucchesini's Kenntniß genommen.

S. M. a remarqué avec quelque surprise que cette lettre renferme dans sa seconde partie deux assertions qui ne sont point exactes et sur lesquelles il y avait lieu à vous adresser des observations dont il sera impossible que votre cour ne reconnaisse pas la justesse. Der Kaiser bestreitet das Vorhandensein außerordentlicher Truppenansammlungen am Niederrhein und die Vermehrung der Armee in Hannover. S. M. se plaît à donner l'assurance que l'armée de Hanovre ne passera jamais 30000 hommes, à moins qu'elle ne se trouvât en danger d'être attaquée, danger qui ne peut exister tant que S. M. le Roi de Prusse persistera dans l'assurance qu'elle a donnée que même en cas de guerre avec la Russie elle ne donnerait point passage par ses états et ne souffrirait point que la guerre s'établît dans ses propres frontières.

Pour ce qui concerne le camp d'Utrecht, il est impossible de ne pas voir que les troupes qui y sont réunies, sont destinées à s'embarquer au Texel. Autant faudrait-il avoir des inquiétudes sur les camps de Bruges et de Boulogne.

Ce n'est pas dans l'état actuel des relations de la France et de la Prusse, avec le degré de force et d'affermissement qu'a reçu le gouvernement français, et en égard aux liaisons particulières et réciproquement utiles que les deux puissances ont entr'elles, qu'il convient que la Prusse veuille élever des questions de rigueur. Il n'y aurait dans cette conduite ni franchise ni élévation et sous aucun rapport elle ne peut convenir à S. M. le Roi de Prusse, car elle semblerait dériver de quelques tracasseries indignes de sa puissance. Et comment concevoir, au contraire, dans l'état actuel de l'Europe une hypothèse où S. M. I. ne fût pas portée à donner à S. M. le Roi de Prusse des preuves de considération, d'estime et d'attachement!

---

1) In dem auf diesen Bericht ergangenen, von Haugwitz unterzeichneten Erlasse vom 9. August heißt es: »Je commence . . . par vous exprimer mon entière satisfaction de votre lettre du 27 au ministre des affaires étrangères . . . Elle est parfaitement appropriée aux circonstances.

2) Lucchesini war am 7. August in Valençay angelangt, und kehrte am 20. August nach Paris zurück.

1804 Aug. 13. C'est d'après de tels sentiments que doivent être réglés les rapports des deux cours.

Bemerkungen gegen das Verhalten Rußlands und Mittheilungen über die Ansammlung russischer Truppen in Korfu.

Veuillez, au reste, remarquer, M. le Marquis, que l'étendue que je donne ici à des considérations purement confidentielles, tient à la parfaite confiance que le gouvernement français se plaît à donner au vôtre. S. M. I. apprécie à sa juste valeur la puissance russe qui n'a ni le droit ni le pouvoir de prendre le ton d'autorité qu'elle veut s'arroger. La Russie sera forte, grande et considérée sur le continent, quand elle sera unie à la France, au lieu que la France tire sa prépondérance de son propre poids et n'a aucun besoin de l'influence de la Russie. L'erreur où l'on est tombé à Pétersbourg est évidente: on y a pris pour argent comptant toutes les cajoleries qu'on avait reçues et l'on a rêvé qu'on pouvait faire trembler l'Europe . . .

Je me persuade, M. le Marquis, que S. M. le Roi de Prusse sera disposée à apprécier les considérations diverses que j'ai l'honneur de vous présenter et que, si elle en a l'occasion, elle en profitera volontiers pour éloigner des suggestions dont on environne un prince qui avait donné de si fréquentes preuves de loyauté, de grandeur et de bon esprit, qu'on répugne à croire qu'il se laisse entraîner longtemps par des conseils évidemment intéressés hors de la ligne qui avait jeté jusqu'ici sur son règne l'espèce de lustre qui convenait le mieux aux intérêts de sa politique et au bonheur de son peuple.

193. Laforest an Talleyrand. Berlin 30 thermidor an XII.

Prusse 234.

Unterredung mit Hardenberg.

Aug. 18. . . . [Nicht chiffrirt] J'ai présenté hier mes félicitations à M. de Hardenberg. Il m'a prié d'assurer V. Exc. de son empressement à concourir avec elle à tout ce qui peut maintenir les relations heureusement établies entre la France et la Prusse. Il m'a dit qu'elles étaient ce qui approche le plus près d'une alliance formelle. Se reportant aux négociations précédentes, il m'a observé qu'il allait être à même de vérifier par une étude réfléchie des papiers du cabinet le soupçon qu'il a eu jusqu'ici qu'elles n'avaient échoué que par quelques malentendus sur les questions ou quelques emboîtements vicieux dans la marche, et qu'il se pourrait faire qu'il m'en parlât un jour ou l'autre de pure confiance entre lui et moi, dans la vue d'éclaircir utilement pour l'avenir les idées erronées qui pourraient être restées de part ou d'autre. »Mais, a-t-il continué, le gouvernement français peut être persuadé que le changement de di-

recteur ne change absolument rien à la direction des affaires politiques de la Prusse et bien moins à l'égard de la France. Le système subsistant est proprement celui du Roi; de là dérive sa stabilité. Un ministre des affaires étrangères doit avant toutes choses chercher à bien connaître les dispositions positives de son souverain et n'y jamais mêler ses opinions personnelles dans ses relations avec les envoyés des autres cours«. 1804 Aug. 18.

M. de Hardenberg s'interdit donc de m'entretenir de ses vœux pour que des circonstances favorables à l'alliance absolue de la France et de la Prusse se présentent sous son ministère. Il prend pour guide l'intention où est S. M. d'employer ses soins pour concourir à la meilleure harmonie possible entre les grandes puissances du continent; de conserver une neutralité exacte dans tous les cas, aussi longtemps qu'elle le pourra; de garantir envers et contre tous la tranquillité du Nord de l'Allemagne; de cultiver avec la France en particulier des liaisons franches, loyales, amicales, analogues aux promesses qu'on s'est faites mutuellement et aux intérêts qui conduisent les deux états vers les rapprochements les plus intimes . . .

194. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 August 25.

Unterredung mit Talleyrand über dessen Schreiben vom 11. August. Der Geldmangel Frankreichs drängt zu einem Krieg auf dem Festlande. Absichten auf Venedig.

. . . [Durch Courier] Lucchesini hat eine vertrauliche Unterredung mit dem aus Valençay zurückgekehrten Talleyrand gehabt. J'en ai profité pour relever l'incongruité du passage de la dernière lettre de M. de Talleyrand, où pour cacher la susceptibilité excitée apparemment dans le cabinet de Saint-Cloud par les mots de questions et conditions de rigueur, l'on rappelait l'accroissement de la puissance française, comme si la force pouvait affaiblir le droit qu'ont les gouvernements des pays policés d'insister sur l'accomplissement des promesses qu'ils contractent les uns envers les autres . . . Aug. 25.

Äußerungen Marmont's, Murat's u. A. lassen auf einen bevorstehenden festländischen Krieg schließen, doch ist das Gerücht von Truppensendungen nach dem Rhein unbegründet. A la puissance absolue de Bonaparte et dans un empire aussi vaste et aussi soumis que l'est aujourd'hui la France, les hommes ne manquent jamais. L'argent à la vérité est beaucoup plus rare . . . Mais les armées françaises, du moment où elles ont quitté leur sol natal, ne sont plus guère en peine de se procurer de l'argent tant des amis que des ennemis de leur patrie. Il est même généralement reconnu en France qu'une guerre continentale qui ruine les autres puissances, soulage celle-ci du fardeau de l'entretien de ses armées, et cette opinion

1804 Aug. 25. combinée avec les embarras qu'éprouve dans ce moment le trésor public pour leur assurer leur solde et jointe à l'avidité des généraux que le désœuvrement et le luxe de la paix ont de nouveau rendus à peu près sans fortune, doit faire de plus en plus appréhender que l'on ne saisisse le plus léger prétexte pour employer à des conquêtes faciles des armées qui se morfondent sur les côtes de l'Océan dans l'attente prolongée d'une expédition maritime toujours proclamée imminente et toujours remise à d'autres temps . . .

. . . Nachschrift. Un autre objet qui me paraît digne d'être porté à la connaissance de V. M., c'est l'aveu que, dans l'abandon des conversations générales et confidentielles à Valençay, le sieur de Talleyrand me fit sur la facilité que rencontrerait la maison d'Autriche à obtenir l'assentiment du gouvernent français sur un bel arrondissement en Valachie, Servie, Bosnie et Croatie turque, si elle consentait à évacuer entièrement l'Italie, en cédant à la République italienne l'État et la ville de Venise . . .

195. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 September 4.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Das Schreiben Talleyrand's. Die gegenseitigen Beziehungen Preußens und Frankreichs. Frankreich und Rußland.

Sept. 4. . . . [Durch Courier] Mon retour à Berlin me met dans le cas de vous faire connaître maintenant mes idées sur le contenu important de la réponse que le ministre des relations extérieures a faite à votre lettre du 27 juillet sur les objets qui m'intéressent relativement au Nord de l'Allemagne . . .

Plus j'ai été charmé de trouver dans la lettre du ministre de Talleyrand l'expression renouvelée des sentiments de S. M. I., d'après lesquels elle ne voit dans l'état actuel de l'Europe aucune hypothèse où elle ne fût pas portée à me donner des preuves de son amitié, plus j'ai été surpris, je l'avoue, de ce qui y est dit au sujet des conditions auxquelles je dois attacher invariablement le maintien de mon système de neutralité, et de ce qu'on a cru devoir vous rappeler à cette occasion le degré de force et d'affermissement que le gouvernement français a reçu. Il est connu que depuis la paix de Bâle c'est la Prusse qui de tous les états de l'Europe y a le plus contribué par l'attitude et les principes dont elle n'a jamais dévié[1]). C'est elle aussi qui a vu avec le plus de satisfaction

---

1) Ebenso heißt es in dem Erlasse vom 9. August: Napoleon könne Preußen unmöglich zwingen wollen »à sortir de cet état neutre et passif qui a déjà été et qui, en supposant la guerre continentale, serait encore si profitable à la France.«

les progrès de cet affermissement intérieur, surtout sous la glorieuse administration et par les grandes qualités personnelles de l'illustre chef actuel de ce gouvernement. Énoncer les demandes, en elles-mêmes toutes simples et naturelles, que l'intérêt essentiel de ma monarchie et le devoir d'une sage prévoyance dont l'Empereur a si souvent donné à l'Europe l'exemple instructif, me prescrivaient d'obtenir, ces demandes qui, sans leur donner la qualification trop frappante qu'elles portent à la fin de votre lettre du 27 juillet, sont en effet pourtant la base ou la supposition fondamentale et inséparable de mon système de neutralité; m'en expliquer avec confiance et précision: c'était, j'en suis convaincu, la conduite la plus vraie et la plus loyale, la plus conforme à la façon de penser de l'Empereur et à la mienne, et par là même la plus propre sans doute à resserrer ces liaisons réciproquement utiles que je désire sincèrement de voir subsister sans interruption entre l'Empereur Napoléon et moi. Je dois même observer que l'accomplissement de ces conditions me paraît si conforme aux propres intérêts de la France — qui, je le répète, jouerait par une conduite contraire le jeu de ses ennemis — que je regarde celle-ci comme tout à fait impossible. Leur reproduction, lorsque les circonstances paraissent m'y appeler, bien loin de pouvoir être attribuée à quelque tracasserie, n'est donc véritablement que l'effet d'une sincère intention d'écarter dès l'abord tout ce qui pourrait répandre des nuages sur nos relations réciproques. Plus il a été prouvé que les tracasseries sont étrangères à mon caractère et à ma cour, plus j'ai droit de m'attendre qu'on veillera plus sur les expressions à l'avenir, quand il s'agira de caractériser la marche qu'on y observe[1]). 1804 Sept. 4.

Vous saisirez l'occasion de faire ces réflexions au ministre de Talleyrand et vous lui direz qu'en acceptant l'assurance positive que l'armée de Hanovre ne sera pas augmentée au delà de 30 000 hommes, je ne puis m'empêcher d'observer que ce nombre dont l'entretien surpasse de beaucoup les moyens déjà épuisés de cet électorat, me paraît susceptible d'une diminution considérable, si l'Empereur se reposant avec confiance sur mes assurances positives et sur ma garantie que la paix du Nord de l'Allemagne ne sera pas troublée, même dans le cas imprévu d'une nouvelle guerre sur le continent, voulait bien me donner par là une preuve précieuse de cette confiance que je reconnaîtrais vivement. Au reste, je

1) Der letzte Satz ist von Hardenberg's Hand dem Erlasse hinzugefügt, infolge des nachstehenden, undatirten Billets von J. W. Lombard: »Le Roi, en me disant qu'il avait trouvé parfaite l'esquisse de réponse à Lucchesini dont V. Exc. lui avait fait la lecture, m'a ordonné de vous répéter, Monsieur le Baron, qu'il croit essentiel surtout de relever le terme insolent de tracasseries et de dire au marquis que plus on avait prouvé etc.«

1804 Sept. 4. remarque encore sur ce point que vous avez été dans l'erreur en insistant sur le nombre des troupes dans le pays de Hanovre dont il a été question à Bruxelles dans les entretiens de l'Empereur avec le conseiller du cabinet Lombard. Ce n'est pas de ce nombre qu'il s'agissait actuellement, mais de celui qui se trouvait dans l'électorat au mois d'août dernier et qui approchait des 30 000 . . .

Die Aufklärungen wegen der Truppenansammlungen am Niederrhein nimmt man mit Dank entgegen.

Les assurances amicales et positives de l'Empereur ayant ainsi écarté toute espèce de doute sur les deux premières suppositions fondamentales de mon système, relatives au nombre des troupes françaises dans l'État de Hanovre et aux rassemblements supposés sur le Bas-Rhin, je puis me livrer avec une entière confiance à la certitude fondée sur les déclarations précédentes de ce monarque et de son ministre que la troisième supposition tout aussi essentielle qui se rapporte au maintien de la sûreté et de l'indépendance intacte des états neutres de l'Allemagne septentrionale sera de même religieusement accomplie . . .

Je m'en remets à vous de lire au sieur de Talleyrand l'article de la présente que je viens de terminer, et même, s'il le désire, de lui en laisser copie. On aura soin de s'en expliquer ici dans le même sens envers M. de Laforest. Votre dépêche très intéressante du 25 me confirme dans l'espoir que l'explication que nous venons d'avoir, sera d'un heureux effet pour opérer chez l'Empereur et son ministre la conviction de l'invariabilité des principes auxquels tient mon système et pour écarter ainsi tout ce qui directement ou indirectement y porterait atteinte. Cependant je n'en compte pas moins sur votre vigilance soutenue pour tout ce qui sous ce rapport mériterait mon attention; d'autant plus que je ne me cache nullement la vérité de vos réflexions sur les motifs qui malheureusement ne sont que trop propres à ramener l'Empereur et principalement ses entours à l'idée d'une guerre continentale . . .

Il serait sage qu'on voulût éviter dans les papiers français les accusations et les articles piquants contre la Russie, qui l'aigrissent sans la moindre utilité. Ce serait rendre un grand service à la bonne cause de la paix, que d'y contribuer, si vous le pouvez, par vos entretiens avec le ministre. Vous pouvez l'assurer que de plus en plus tous les avis directs que je reçois de Pétersbourg, et encore tout nouvellement ceux du 21 août, me confirment dans la persuasion que non-seulement l'Empereur personnellement, mais aussi son cabinet est loin de vouloir provoquer la France et que pour peu que celle-ci veuille entrer en explication amicale avec lui et ne pas le pousser à bout, il ne demanderait pas mieux que de

prévenir toute extrémité fâcheuse . . . Je sais de source que l'Empereur s'est refusé à toute liaison dans un but offensif contre la France . . . 1804 Sept. 4.

196. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Berlin 1804 September 6.

R. 92. Lucch. No. 13. Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Zufriedenheit mit Lucchesini's Rechtfertigung. Weisungen für sein Verhalten gegen die französische Regierung.

. . . [Durch Courier] Votre réponse[1]) aux observations que je vous avais fait adresser le 20 juillet, est celle d'un homme sûr de ses intentions et de ses moyens et surtout celle d'un serviteur qui croit à la justice de son maître. Des réflexions qui portent sur des nuances n'excluent point, vous l'avez senti, la confiance qu'on donne aux talents et au caractère, et vous avez redoublé de zèle là où un esprit étroit pouvait sentir le sien s'altérer. Je vous comprends et vous juge. Sept. 6.

La règle essentielle que je vous prescris, c'est d'observer toujours un adroit milieu entre la condescendance qui suppose la faiblesse dans l'une des deux parties, et le ton sévère qui la suppose dans l'autre. Je ne veux ni dépendre ni menacer, m'en tenir aux conditions annoncées à la France, et ne pas les lui rendre gratuitement odieuses, conserver en un mot des relations d'amitié précieuses et n'en pas être la dupe. Dans l'expression: la politesse et l'aménité, la fermeté dans le fait, voilà tout ce que je veux, et il suffit d'un mot à un homme tel que vous.

197. J. W. Lombard an Lucchesini. [Berlin 1804 September 6.]

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Lucchesini's Rechtfertigung. Persönliches.

[Durch Courier] J'avais su dès Landeck ce qui s'était fait, mais je n'ai vu qu'à mon retour votre réponse. Elle est un chef d'œuvre de sagesse et d'esprit. Sans ôter à votre juste orgueil aucune de ses ressources, elle ne laisse aucun prétexte à celui des autres. Mon premier soin a été de la reproduire, d'étudier son effet sur le maître et de me convaincre Sept. 6.

1) Das Rechtfertigungsschreiben Lucchesini's ist nicht mehr vorhanden. Über den Inhalt desselben bemerkt P. Lombard in einem Briefe an Lucchesini vom 6. September: »On s'attendait à des plaintes, à une justification à laquelle on n'aurait su que répondre; elle aurait embarrassé vos accusateurs, et vous savez que cela ne se pardonne pas. Au lieu de cela, le Roi reçoit une lettre soumise dans laquelle tout en vous disculpant vous avez l'air de vous croire dans vos torts. Elle a produit un excellent effet, elle a désarmé vos accusateurs, vos rapports ultérieurs ont achevé votre justification; c'est une victoire que vous n'eussiez pas remportée si vous vous fussiez montré récalcitrant«.

1804 Sept. 6. dans cette occasion encore que le seul homme sur lequel vous deviez essentiellement et toujous compter, c'est cet homme juste, bon, d'un coup d'œil étonnamment sûr et d'un caractère que la postérité seule appréciera complètement.

Quant à moi, je crains que mon rôle ne touche à son terme. Je reviens des eaux plus souffrant que je ne l'étais. Haugwitz m'a donné des chagrins qui peut-être en ont altéré l'effet. Je ne me sens plus l'activité que mon poste demande, je m'occupe en secret des moyens de me faire une retraite un peu douce. . .

198. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1804 September 7.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändiges Mundum, gez. Hardenberg. (Eigenhändiges Concept in R. 92. Hardenberg E. 5.)

Kritik des Schreibens vom 27. Juli. Neue Vorschläge wegen Hannover.

Sept. 7. ... [Durch Courier] Le Roi a été personnellement choqué de quelques expressions dans la lettre du ministre Talleyrand, surtout de celle qui regarde les tracasseries, et en discutant la matière avec moi, il m'a très positivement enjoint de les relever. Vous approuverez, j'espère, que . . . je ne vous dissimule pas mon opinion: que nous avons provoqué ce qu'il y a de peu convenable dans la lettre du ministre des relations extérieures. La première partie de celle que vous lui adressâtes le 27 juillet sur l'envoi des troupes russes dans la République ionienne et sur les discussions entre les cabinets de Saint-Cloud et de Pétersbourg, est parfaite, mais je ne l'aurais pas combinée, je l'avoue, avec la seconde qui regarde le pays de Hanovre, le commerce du Nord de l'Allemagne et les conditions de notre neutralité. Je n'aurais pas dit que l'effet des gênes auxquelles ce commerce est exposé, est funeste pour tous les sujets prussiens et pour une partie de ceux de l'Empereur de Russie, d'autant plus qu'en effet le commerce russe, loin de souffrir de cet état des choses, en profite. Je ne me serais pas servi de l'expression: conditions de rigueur, faite pour une dépêche à vous, chère Excellence, mais difficile à digérer pour le monarque français et son ministre [1]). Dans l'époque surtout où l'aigreur entre la Russie et la France était au plus haut degré, n'avions-nous pas l'air d'épouser un peu trop le parti de cette première et d'être prêts à une levée de bouclier?

---

1) Lucchesini erwidert hierauf unter dem 19. September: »La phrase de conditions de rigueur, quelque sévère qu'elle me parût à moi-même, m'avait été si souvent, si fortement, si positivement inculquée dans plusieurs dépêches qui m'indiquaient déjà le mécontentement manifesté dans le rescrit du 20 juillet, que je ne crus plus devoir retarder d'énoncer les intentions du Roi comme elles l'étaient dans ses ordres«.

Je me flatte que le langage amical, mais ferme et entièrement con- 1804
forme au système du Roi et à sa loyauté, de la dépêche que ces lignes Sept. 7.
accompagnent, appuyé par vos talents et les explications verbales que vous êtes à même de lui donner, fera un effet salutaire. Il serait bien heureux, si elle pouvait préparer la réussite d'un objet dont je me suis entretenu avec M. de Laforest, quoique je sois bien éloigné de concevoir pour le moment de grandes espérances à cet égard.

On prétend que l'Empereur Napoléon serait plus porté qu'autrefois à entrer dans un arrangement, d'après lequel la Prusse lui garantirait la disposition du pays de Hanovre à la paix, un revenu proportionné jusqu'à cette époque ou bien une somme payée à la fois, et surtout le maintien du repos dans le Nord moyennant l'évacuation de cet électorat qui serait occupé par un petit corps de troupes prussiennes. Rien, sans doute, ne serait plus désirable, les sujets de méfiance et de discussions fâcheuses cesseraient et notre union avec la France serait tout aussi assurée que notre neutralité. Le pays de Hanovre, du reste, est tellement épuisé que la France ne peut y entretenir à la longue un corps de troupes considérable. Mes discours avec M. Laforest à ce sujet n'ont été que purement confidentiels, cependant nous sommes convenus qu'il les manderait à sa cour. Le Roi en est informé et verra la chose avec un grand plaisir, mais je ne l'ai pas cru assez mûre encore et trop douteuse pour en faire l'objet d'une dépêche. Veuillez, mon cher Marquis, me dire ce que vous en pensez et surtout s'il y aurait quelque espérance de réussir sans revenir à une alliance qui nous entraînerait à des obligations contraires à notre système de parfaite neutralité. . .

199. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1804 Sept. 10.

Eigenhändiges Concept.

Unterredung mit Laforeſt. Ankunft des Grafen Arberg.

Hardenberg hat am Morgen des 10. eine Unterredung mit Laforeſt gehabt, Sept. 10.
der ihm von ſeiner Berufung zu Napoleon nach Mainz Mittheilung macht. Beide haben dann die geſpannten Beziehungen Frankreichs zu Schweden und Rußland erörtert. Il m'a paru nécessaire de dire un mot au sieur Laforest sur l'impossibilité dans laquelle V. M. se trouverait, sans toutefois vouloir prendre fait et cause pour le roi de Suède, d'admettre qu'on envoyât pour l'attaquer une armée française en Poméranie. Il a parfaitement entrevu que ce serait incompatible avec vos intérêts, Sire, et avec la position dans laquelle vous vous trouvez.

Le second objet bien plus important encore, c'est l'état des discussions entre la Russie et la France. Le sieur de Laforest m'a fait part des

1804 Sept. 10. notes échangées à Paris entre le ministre Talleyrand et le sieur d'Oubril avant le départ de ce dernier[1]). Inhalt der ruſſiſchen Note und der franzöſiſchen Antwort vom 26. Auguſt. Le sieur de Laforest m'en a fait la lecture . . . L'histoire des dernières discussions y est récapitulée dans un ton assez tranchant, mais où cependant le désir de se rapprocher perce partout. Oubril hat hierauf am 28. Auguſt mit einer Note geantwortet, dans laquelle il se borne à répéter dans un style peu conciliant tous les griefs de sa cour. Oubril hat ſeine Päſſe verlangt und erhalten, aber vorläufig nur bis zur franzöſiſchen Grenze. Il paraît qu'on a voulu laisser encore une possibilité à la Russie de revenir sur ses pas. Dies beweiſt auch der Inhalt einer Note, die Rayneval in Petersburg überreichen ſoll. Il importe trop pour le repos du continent et pour les intérêts de V. M. d'employer tous les moyens qui s'offriront pour raccommoder la Russie avec la France, et peut-être serait-il possible d'établir les discussions qui peuvent avoir lieu entre ces deux puissances ici à Berlin, où sous les auspices de V. M. elles ne dégénéreraient pas si facilement en disputes . . .

Les diverses chances qui pourraient exister au cas d'une guerre entre la France et la Russie, ont fait un objet principal de mes entretiens d'aujourd'hui avec le sieur Laforest, et je me suis expliqué avec lui sur ce que V. M. attend pour ce cas-là, particulièrement à l'égard de Jevern et des états du duc d'Oldenbourg, pays garantis à la Russie par son alliance de l'an 1800 avec cette puissance . . .

Je finis ce long rapport, pour lequel je réclame l'indulgence de V. M., par lui annoncer que ce nouveau souverain [Napoléon] vient d'envoyer expressément ici un ci-devant comte d'Arberg de la Belgique, fils du général autrichien de ce nom et auditeur ou rapporteur au conseil d'État, pour vous demander une audience particulière, Sire, dans laquelle il vous remettra une lettre de l'Empereur Napoléon. Le sieur Laforest vient de me le présenter et m'a beaucoup prié de lui procurer, si cela se pouvait, cette audience le plus tôt possible, vu que Bonaparte attendait le sieur d'Arberg de retour à Mayence. Il m'a dit qu'il n'a point une connaissance exacte du contenu de la lettre, mais qu'il sait que l'objet de la mission du sieur d'Arberg est double. Premièrement de donner à V. M. une preuve d'attachement et d'attention et de lui témoigner la reconnaissance de l'Empereur de la manière noble, désintéressée et amicale dont elle avait agi relativement à l'élévation de Bonaparte à la dignité impériale que celui-ci savait parfaitement apprécier en la mettant surtout en contraste avec la conduite tout à fait opposée de la cour

1) Vgl. hierüber Bignon 3, 415 folg.

de Vienne. En second lieu, il est chargé de témoigner le vœu de l'Em- 1804
pereur que V. M. voulût ne pas réadmettre le comte de Lille dans ses Sept. 10.
états après l'histoire inventée à la charge du gouvernement français touchant son prétendu empoisonnement[1]). Je suppose que V. M. daignera accorder l'audience désirée au sieur d'Arberg à Potsdam, et la supplie de me donner ses ordres quand je pourrai l'y conduire.

200. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1804 September 12.

Pièce justificative No. 25. zu Hardenberg's Denkwürdigkeiten. Eigenhändig. gez. Lombard.

Ansichten des Königs über die Audienz Arberg's und den Bericht Hardenberg's vom 10. September.

J'ai attendu jusqu'à ce moment pour répondre à la lettre de V. Exc., Sept. 12.
toujours dans l'espérance d'avoir quelques ordres à lui communiquer. Les audiences sont en général l'horreur du Roi; mais quand elles le contrarient dans cette époque de jouissances militaires, on est sûr de le fâcher. Je lui ai dit tout ce qu'il était possible de dire, pour obtenir qu'il accélérât le moment. Il a prétendu qu'à la veille de retourner à Berlin et se trouvant actuellement à la campagne, il ne voyait pas le besoin de se faire prescrire par Napoléon l'heure où il recevrait son député; que trop de complaisance ne servait qu'à gâter les gens; qu'on n'en avait pas donné l'exemple à Paris lorsqu'il s'était laissé engager à munir Lucchesini de ses lettres de créance avant que Laforest eût les siennes; qu'alors on avait renvoyé d'une manière indécente l'audience due à notre ministre etc., que sais-je enfin? Personne n'est plus fécond que notre auguste maître en arguments quand il s'agit de se dispenser de quelque chose qui lui déplaît. Il a fini par répondre avec beaucoup d'humeur qu'il m'en ferait savoir davantage. Je doute qu'il voie ces Messieurs avant lundi [17 septembre] où il sera à Berlin. Je conçois votre embarras, et vous ne vous en tirerez guère qu'en feignant un ou deux jours encore d'être sans ordre et en annonçant ensuite que le Roi arrive.

J'aurais d'autant plus désiré de la complaisance dans les formes que la chose n'en admettra guère. Je doute que V. Exc. soit d'avis qu'il convienne au Roi de se laisser imposer la moindre gêne sur une affaire intérieure, comme l'est le séjour du comte de Lille.

Elle recevra samedi [15 septembre] la réponse du Roi à son intéressant mémoire. En attendant j'ai l'honneur de la prévenir qu'il a obtenu dans toutes ses parties le suffrage du maître. J'ai tremblé en touchant un point essentiel, celui de vos déclarations faites à Laforest au sujet de Jever et de la Poméranie suédoise. Je suis sûr que si quelque chose pou-

1) Vergl. Hardenberg 2, 86.

1804 Sept. 12. vait nous sauver sur ces deux points des discussions et de la guerre, c'était de prévenir franchement la France sur nos résolutions avant que la discussion fût ouverte. Mais je connaissais les doutes et je me suis félicité de ce que sans attendre aucun ordre, vous ayez tenu un langage qui ne nous laisse plus de choix. Je n'ose confier au papier toutes les réflexions vingt fois produites et vingt fois combattues qui renaissent chez le Roi, chaque fois que quelque événement nouveau laisse entrevoir la possibilité de l'application des grands principes, énoncés par lui dans un temps où peut-être il ne croyait pas à cette possibilité . . .

201. Friedrich Wilhelm III. an Hardenberg. Paretz 1804 September 15.

Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Billigt das Verhalten Hardenberg's in der Unterredung mit Laforest.

Sept. 15. Le départ de Laforest pour Mayence est d'un grand intérêt. La conviction qu'il emporte d'ici peut être décisive pour les résolutions futures de Napoléon. Vous avez saisi le moment avec une sagesse dont je vous sais gré pour rappeler à ce ministre les conditions de mon rapport avec la France et la possibilité de l'application du principe aux deux cas dont votre rapport m'entretient, savoir la rupture entre la France et la Russie ou celle entre la première de ces deux puissances et la Suède. Dans le premier cas, mon obligation est positive et claire, dans l'autre mon intérêt ne l'est pas moins, et vous avez très sagement jugé que ne pouvant jamais consentir à voir Jever, Oldenbourg, ni la Poméranie suédoise occupés par des troupes françaises, il valait mieux devancer le moment où l'envie en aurait pu prendre à Napoléon et l'en détourner que le lui défendre. Je me flatte néanmoins que ce langage aura été de simple prévoyance et que particulièrement la Russie ne rompra point. S'il est possible d'y contribuer d'ici, épuisez-en les moyens . . .

202. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Potsdam 1804 September 18.

R. 11. 93 a. Abschrift. (Concipient J. W. Lombard.)

Dank für die Sendung Arberg's.

Sept. 18. Monsieur mon Frère. Je suis charmé qu'à l'époque la plus intéressante pour la France et pour V. M. ma marche lui ait été agréable, mais je serais peiné qu'elle l'eût surprise. Je la crois simple et conséquente et la suite nécessaire de principes dont V. M. ne doute plus. Depuis trois ans notre relation se nourrit de procédés qui ont dû nous la rendre chère.

Je la crois surtout assise sur des bases inébranlables, depuis que récem- 1804
ment encore nous nous sommes expliqués mutuellement avec une fran- Sept. 18.
chise et une loyauté bien rares sur les rapports de nos empires, sur les besoins qui dérivent pour eux des circonstances du moment et sur les sacrifices réciproques que l'amitié leur prescrit. J'ai été, on ne peut pas plus, sensible à l'envoi de M. d'Arberg et à la lettre qu'il m'a remise au nom de V. M., comme je le suis à tout ce qui me vient d'elle [1]). Il s'est particulièrement chargé de lui dire quelle en a été ma reconnaissance ...

203. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1804 Oktober 2.

Pièce justificative No. 26 zu Hardenberg's Denkwürdigkeiten. Eigenhändig. gez. Lombard.

Unterredung mit dem König über Schweden und die Erwerbung von Hannover.

Le Roi avait parlé à M. le comte de Schulenburg, ainsi qu'à MM. de Okt. 2.
Kleist et Beyme, de son dernier entretien avec V. Exc. La satisfaction qu'il en avait témoignée, me rendait très impatient de le voir, car si j'avais dû ne pas douter que son esprit droit et juste ne se rendit à des raisons telles que les vôtres, je me rappelais que récemment encore, au lieu de s'occuper exclusivement de l'intérêt extrême qu'a la Prusse de ne point permettre aux Français de nouvelles extensions, il avait appuyé de préférence sur le chagrin de voir sa tranquillité compromise par les Don-Quichottades du roi de Suède et l'intérêt d'une petite province étrangère à la monarchie. J'ai eu la joie de trouver S. M. pleine des principes que votre conversation lui avait développés. Je crois cependant devoir rendre compte à Votre Exc. de quelques détails où il est entré vis-à-vis de moi.

Votre dernière démarche, M. le Baron, était d'une importance à laquelle on ne pouvait rendre le maître assez attentif. Défendre au roi de Suède toute mesure contre la France, c'est prendre envers lui l'engagement solennel de n'en permettre aucune contre lui. Il n'y a plus d'asyle pour l'honneur de ce moment-ci, et il faut ou réussir par l'appareil de nos déclarations ou se décider à la guerre. Voilà ce que le Roi a senti et ce qui ne l'a point ébranlé.

Mais qu'est-ce que les armements qu'on interdit à S. M. Suédoise? Croit-on qu'elle prendra la loi et que les ordres déjà donnés pour renforcer la garnison de Stralsund seront révoqués aujourd'hui? Certainement nous connaissons trop le caractère de ce prince, pour nous en flatter. D'ailleurs, des mesures de simple précaution lui mériteraient indubitablement le suffrage de la Russie, qui gémit de ne pas nous les voir prendre à nous-mêmes. Enfin, il faut prévoir tous les cas[1], et dans l'hypothèse

1) Der Brief Napoleon's (»mercredi, 11 fructidor« = 29 August) ist gedruckt unter dem 30. August in der Correspondance 9, 492.

1804 Okt. 2. où les Français seraient les agresseurs, il ne serait pas indifférent que Stralsund eût des moyens de défense. Il y a plus. Comment empêcher qu'on les y place? Irons-nous assiéger une place très forte et faire la guerre pour éviter la guerre, et cela dans le moment où Buonaparte, que nos engagements devraient rassurer autant que le roi de Suède, bâtit une forteresse sur le Weser sans une objection de notre part? Le Roi en se faisant ces observations, y a répondu qu'il fallait entrer dans l'esprit des déclarations de V. Exc., qu'il s'agissait d'interdire à notre voisin toute mesure hostile ou qui semblerait préparer une agression; mais que celles de simple défense ne nous laissaient ni le droit ni le moyen de nous y opposer. La ligne de séparation est délicate à tracer. Le Roi compte sur les conseils de V. Exc. dès qu'il s'agira de l'application du principe.

Fatigué des éternelles sollicitudes que la position géographique de ses états fait naître pour la conservation de la paix, il revient à des idées qui lui ont répugné sept ans. Toute idée d'échange de ses provinces était souverainement désagréable à cet excellent prince, qui croit aux rois des devoirs et qui à peine s'attribuait le droit d'une politique pareille. Il sent aujourd'hui qu'il faut quelquefois le sacrifice même d'une partie du devoir pour remplir mieux l'autre et il m'a dit que ce qu'il désirerait essentiellement, pour ne plus voir le Nord de l'Europe exposé aux suites d'une querelle étrangère, ce serait d'obtenir à la paix l'électorat de Hanovre en sacrifiant ses provinces de Westphalie. C'est un grand pas de fait que cet aveu. Cette idée, dont aujourd'hui il n'y a pas encore d'usage à faire, peut germer dans la tête de V. Exc. et devenir un jour riche en résultats . . .

204. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 Oktober 12.

Concept von L. D. Le Coq; corr. und gez. Hardenberg.

Preußen bietet Frankreich und Rußland seine Vermittelung an.

Okt. 18. [Nicht chiffrirt] Laforest ist aus Mainz zurückgekehrt. Les communications du ministre de France font croire que les dispositions de S. M. I. à l'égard de la Russie sont constamment les mêmes et que ce monarque reprendrait avec satisfaction des explications suivies et conciliatoires avec le cabinet de Pétersbourg. J'ai toujours été convaincu que l'Empereur Alexandre est parfaitement dans les mêmes sentiments et n'aspire en général et dans toutes ses démarches qu'à assurer la paix sur des bases solides et conformes à l'indépendance de l'Europe. Je vous ai aussi déjà prévenu de ma disposition sincère à contribuer par mon entremise à un heureux rapprochement. J'en ai fait l'ouverture à l'Empereur Napoléon par le canal du sieur Laforest et de même à l'Empereur de Russie, et leur

ai proposé réciproquement de charger leurs ministres à ma cour, tous 1804
deux bien intentionnés, d'avoir ensemble sur les objets de différends qui Oct. 12.
existent entre les deux puissances, les explications dont il s'agira, avec
telle concurrence de mon ministère qui sera jugée la plus propre à at-
teindre le but . . .

205. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 24 vendémiaire an XIII.

Prusse 235.

Unterredung mit Hardenberg über Hannover.

. . . [Nicht chiffrirt] M. de Hardenberg m'a prié de lui dire franche- Oct. 16.
ment ce que j'avais aperçu des dispositions de ma cour à se prêter au
désir que le Roi conserve de mettre en négociation un arrangement sur
Hanovre. Je l'ai assuré que j'avais exposé à V. Exc. la délicatesse avec
laquelle S. M. cherche avant tout à connaître la manière de voir de
S. M. I. Je lui ai avoué que la première observation que vous aviez bien
voulu me faire m'avait paru si forte que je n'avais pu vous presser
davantage. Il est sensible en effet que s'occuper en ce moment à mettre
le Hanovre en dépôt dans les mains du Roi, telles précises, telles in-
quiétantes même pour S. M. Britannique que fussent les conditions, ce
serait indiquer une arrière-pensée de prolongation de guerre contraire aux
sentiments que l'Empereur professe véritablement et aux conseils d'une
sage politique. M. de Hardenberg en est convenu, et j'espère que le
Roi approuvera qu'il ne soit plus question d'ici à quelque temps de re-
mettre ce projet sur le tapis . . .

206. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 27 vendémiaire an XIII.

Prusse 235.

Die Erhebung des preußiſchen Königreichs zu einem Kaiſerreiche.

. . . [Chiffrirt] M. Portalis prévenait V. Exc. le 14 de ce mois [6 oc- Oct. 19.
tobre], pendant mon absence, qu'il avait transpiré dans le corps diplo-
matique que M. d'Arberg avait parlé au Roi des dispositions de S. M. I.,
dans le cas où ce souverain voudrait se revêtir de la dignité impériale.
Le Roi en effet en a fait confidence à la Reine et l'a consultée, et comme
il s'en est expliqué dans des sentiments de très grande modestie, elle a
eu la maladresse d'éloigner la chose avec lui, croyant lui faire sa cour,
quoiqu'elle désire le succès de l'insinuation faite, et qu'il soit probable
que le Roi lui-même serait bien aise qu'on combattît les sentiments qu'il
montre au lieu d'y applaudir. Les personnes qui ont la confiance de la
Reine ont su aussitôt ce dont il était question et LL. MM. ne sont plus
entourées aujourd'hui que de gens très zélés pour l'adoption du titre im-
périal. Il flatte surtout l'armée prussienne, le vieux maréchal de Möllen-
dorff à la tête.

1804 Okt. 19. M. de Hardenberg que le Roi a consulté également, n'a pas balancé à répondre que ce projet méritait toute l'attention de S. M.; il m'en a parlé en homme décidé à faire ses efforts pour persuader le Roi. Il ne croit pas que la Prusse soit hors de mesure pour une tentative de ce genre, si l'Empereur veut bien réellement l'appuyer. Les arguments sont bien choisis et propres à produire de l'effet. »Le Roi de Prusse, dit-il, peut sortir du rang de ceux de Suède, de Danemarck, de Portugal, de Naples, d'Étrurie, de Sardaigne et même de l'Espagne. Le grand Frédéric a démontré dans ses mémoires que la maison de Brandebourg n'est parvenue à former une monarchie puissante qu'en prenant un titre royal. L'expérience a prouvé aujourd'hui que l'Autriche et la Russie ont pour principe qu'elle est suffisamment accrue. Un titre impérial peut seul déjouer leur politique en élevant les Rois de Prusse plus haut que leur fortune actuelle.« Mais M. de Hardenberg m'a avoué que le Roi portant la modération et la circonspection à un degré qui embarrasse souvent ses plus fidèles serviteurs, il fallait en cette occasion attendre avec patience que l'esprit de S. M. se fût familiarisé avec les idées qui y sont entrées. Le Roi s'est persuadé que celui d'Angleterre prendrait à la paix le titre impérial que son parlement a déjà pris et mettrait l'objet en négociation. Il lui paraît que ce moment serait le plus favorable pour y songer.

Si V. Exc. jugeait à propos de jeter en avant quelques encouragements nouveaux, je dois la prévenir que M. de Knobelsdorff est l'homme le mieux en situation d'en faire un bon rapport au Roi. J'ai lieu de croire qu'il est secrètement chargé par M. de Hardenberg de s'en entretenir avec vous pour peu que vous y donniez lieu . . . .

207. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1804 Oktober 19.

Abschrift von Dubois.

Frankreich und Schweden. Friedfertige Gesinnung Napoleon's.

Okt. 19. L'Empereur Napoléon ne s'abandonne pas à des démarches violentes contre le roi de Suède. Le sieur de Laforest m'a fait part de sa résolution de rappeler les agents commerciaux qui résident dans les états suédois, ce qui entraînera l'interruption de toutes relations de commerce entre les deux nations. S'attachant d'un côté à prouver le peu de cas qu'il fait des incartades de S. M. Suédoise et à montrer une sage modération, Bonaparte manifeste de l'autre le grand prix qu'il met à la conservation de la tranquillité du Nord, et le sieur Laforest a même témoigné que son souverain ne serait pas du tout contraire à une réconciliation avec le roi Gustave. Je n'ai eu rien de plus pressé que de communiquer ces notions au sieur d'Alopéus et de les insérer dans la dépêche au comte

de Goltz, parce qu'elles aideront à calmer les résolutions du cabinet de Pétersbourg. 1804 Okt. 19.

208. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 Oktober 20.

Unterredungen mit Talleyrand und Joseph Bonaparte.

[Durch Courier] Lucchesini hat eine Unterredung mit Talleyrand gehabt über die Beziehungen Frankreichs zu Rußland. Okt. 20.

Quelque justice que le ministre de Napoléon soit toujours disposé à rendre aux intentions loyales de V. M., lorsqu'il s'agit de la Russie, soit dédain, soit orgueil, je ne lui vois jamais montrer ni beaucoup d'empressement, ni assez de confiance dans l'effet des bons offices que vous employez, Sire, pour une nouvelle conciliation. D'ailleurs il ne sera pas échappé à la sagacité de V. M. qu'en dégageant des formes diplomatiques les pensées originales de l'Empereur des Français à l'égard de la Russie, elles se réduisent à ce qu'on veut bien ici vivre en bonne harmonie avec la cour de Pétersbourg, pourvu qu'il n'en coûte à la France ni une privation, ni un sacrifice dans les vastes plans politiques du cabinet de Saint-Cloud [1]).

Das Gespräch kommt dann auf die Beziehungen Rußlands zur Türkei.

On ne peut nommer la Turquie tant à l'Empereur Napoléon qu'à son ministre, sans s'exposer à entendre reproduire tous les arguments que le cabinet de Saint-Cloud ne se fatigue pas d'employer partout pour exciter la jalousie des principales puissances de l'Europe contre les projets ambitieux des deux autres cours impériales sur les possessions ottomanes en Europe [2]). M. de Talleyrand en parlant des Sept-îles m'a dit que l'Empereur n'avait pu cacher au sieur de Laforest sa surprise sur la prétendue insouciance du cabinet de Berlin pour les funestes effets de l'exécution de ce plan; que plus l'époque pouvait en être près de nous, plus il serait essentiel de songer ou à y mettre des obstacles, en garantissant de concert avec la France l'intégrité des états actuels de l'Empire ottoman, ou à procurer à la Prusse au moins un million d'habitants de plus. . .

Ce ministre [Laforest] qui a été fort goûté par l'Empereur à qui il a rendu un compte extrêmement circonstancié de toute sa gestion à Berlin, aura démenti les bruits répandus et en Allemagne et ici de nouveaux arrangements projetés à Mayence en faveur de quelques princes d'Empire [3])

1) Randbemerkungen Hardenbergs. Ceci est incontestablement le vrai système du gouvernement français envers la Russie et envers toutes les cours, envers la nôtre à la tête.

2) Il n'y a aucune notion qui vienne à l'appui de ces soupçons, et tout cela ne semble inventé que pour désunir les autres puissances.

3) L'archichancelier a dit positivement au comte de Gœrtz qu'on en avait eu le plan, mais qu'il avait réussi à en détourner Bonaparte.

1801 Okt. 20. M. de Talleyrand m'a dit à cet égard que l'Empereur ne donnerait jamais la main à aucun arrangement relatif à l'Allemagne sans avoir consulté auparavant V. M., et que ce souverain n'avait pendant son séjour sur le Rhin jamais songé à ceux qui avaient été faits pour la répartition des indemnités, sans regretter encore de n'en avoir pu ménager de plus considérables à la Prusse [1]). . .

Die französische Regierung billigt die Maßregeln Preußens gegen Schweden. M. de Talleyrand . . . m'a protesté que l'Empereur persiste dans la résolution invariable de ne plus supposer l'existence du roi de Suède, et de prendre ainsi pour non-avenu ce qu'il a fait et ce qu'il pourrait faire encore [2]). Il a ajouté que dans tous les plans que l'Empereur est dans le cas de former pour la guerre dans laquelle il se trouve engagé, il ne fera jamais entrer rien de ce qui pourrait offenser ou compromettre la Prusse [3]). . . Son voyage l'ayant approché de Wesel et s'étant trouvé au milieu de plusieurs officiers prussiens qu'il aime beaucoup, il a vaincu sa répugnance pour les toasts et a bu à l'honneur du Roi et de la brave armée prussienne [4]). . .

Etant revenu hier avec moi sur l'article du roi de Suède, il [Talleyrand] me dit que l'Angleterre venait de lui accorder le subside considérable de 600,000 sterling [5]). . .

Talleyrand spricht dann von der Annäherung Österreichs an Rußland.

Ce concert présumé entre Vienne et Pétersbourg et les généreux subsides accordés à la Suède, renforcent le soupçon d'une prochaine alliance entre l'Angleterre et la Russie, à laquelle accéderait le cabinet de Stockholm et pourrait se joindre ensuite aussi la maison d'Autriche [6]). . .

Apostille secrétissime.

Lucchesini hat sich vor einiger Zeit mehrere Tage in Morfontaine bei Joseph Bonaparte aufgehalten. Deux objets principaux ont servi de thème

---

1) Randbemerkungen Hardenbergs. Cajoleries.

2) Comment concilier tout ceci avec ce qui est dit plus bas sur les affaires de Suède?

3) Et la malheureuse affaire du chevalier Rumbold??

4) Il faudrait d'autres preuves pour faire croire aux sentiments énoncés plus haut et qui malheureusement paraissent entrer aussi dans le système des cajoleries.

5) Nous n'avons aucun indice de tout ceci. La chose est, au contraire, invraisemblable.

6) In einer Nachschrift bespricht Lucchesini die Absichten Napoleons zu Gunsten Bayerns. »Certes, il ne tiendra pas à l'Empereur Napoléon qu'à la première levée de bouclier en Allemagne, la Bavière n'obtienne la dénomination et l'extension d'un royaume«.

à nos discours: 1° le changement que Napoléon a opéré dans la constitution française et 2° les rapports politiques actuels du nouvel Empereur des Français avec les autres puissances. 1804 Okt. 20.

1° L'établissement d'une monarchie absolue en France, la fondation d'une nouvelle dynastie dans sa famille, l'honneur accordé au chef de l'Église catholique de venir consacrer par les cérémonies de la religion le couronnement de l'Empereur des Français, ne sont ni dans les principes, ni dans les affections du frère aîné de ce nouveau souverain. Revenu des illusions d'une trop confiante philanthropie, le prince Joseph avait depuis longtemps renoncé au vain espoir de voir établir en France un gouvernement républicain . . . Mais le prince Joseph, pénétré en même temps de la nécessité et des inconvénients de la prompte et entière abolition du gouvernement républicain que la révolution avait élevé sur la ruine du trône des Bourbons, accorderait aujourd'hui plus de confiance à la durée du nouvel ordre de choses, si la volonté qui l'a enfanté y eût ménagé davantage les droits, les habitudes et les espérances de la nation, et si la stabilité de la nouvelle monarchie ne reposait pas uniquement sur le pouvoir de l'épée qui l'a élevée.

Je n'ai pu assez admirer la sagesse avec laquelle le prince Joseph, relevant les talents militaires, politiques et administratifs de son frère et récapitulant tout ce que son incontestable mérite, son incroyable activité et un bonheur aussi rare que constant ont permis à cet homme extraordinaire d'exécuter avant trente-trois ans, en concluait que la nouvelle monarchie française, tant que vivrait son fondateur, n'éprouverait ni secousse ni déchet. »Ce n'est pas, me disait-il, que mon frère ait l'amour de la nation pour lui. Tous les partis en sont également mécontents. Les émigrés, quels que soient leurs véritables principes, voudraient leurs biens et les Bourbons de qui ils espéreraient de les ravoir. Les Jacobins voudraient toutes les places et la liberté de persécuter leurs ennemis. Les philosophes lui pardonnent d'autant moins le rétablissement du culte en France et la protection qu'il accorde à ses ministres, qu'ils connaissent son profond mépris pour la religion et avaient compté sur lui pour réaliser leur projet favori de la bannir entièrement des établissements d'éducation publique dans cet Empire. Des anciens membres des assemblées qui ont provoqué la révolution, les fauteurs de la forme du gouvernement anglais ne sauraient approuver le pouvoir absolu que l'Empereur exerce aujourd'hui en France; les républicains déchus de leurs plus chères espérances, se voyant tour à tour, par les dignités et les décorations que leurs places les forcent d'accepter, au-dessus de leurs égaux ou au-dessous d'eux par l'élévation de ces derniers, accusés de haine personnelle contre le chef du gouvernement, abandonnés, né-

1804 Okt. 20. gligés, déconsidérés même par l'opinion publique qui se reporte vers les anciennes institutions monarchiques, les républicains sont trop conséquents ou trop obstinés pour s'attacher de bonne foi à la monarchie qu'ils détruisirent, il y a douze ans, aux risques de leur vie. Mon frère compte sur l'attachement des Catholiques et sur l'influence du clergé, il ménage le Pape et les évêques . . . Mais ce sont les 400000 hommes qu'il tient dans une exacte discipline; ce sont les généraux, témoins et compagnons de ses succès, sur lesquels il répand les bienfaits, les honneurs, les marques de confiance; c'est ce grand appareil de forces toujours entretenues dans l'espoir d'aller conquérir à sa voix et sur ses pas de nouveaux lauriers et des richesses nouvelles; c'est cela qui fait la puissance réelle et la sûreté de mon frère » . . . Le prince Joseph croit que la fondation du nouvel Empire français dans la famille Bonaparte se serait infiniment raffermie par la séparation de la compagne actuelle de l'Empereur, par son mariage avec une princesse de quelque maison souveraine de l'Europe et par la perspective d'une succession directe dans la race impériale . . .

Joſeph ſpricht dann von dem Verhalten, welches er als eventueller Nachfolger Napoleons beobachten werde, und er erörtert endlich die Ausſichten des Kriegs mit England.

2° Il trouve aussi inutile de continuer la guerre avec une puissance qui est à peu près inattaquable sans une marine militaire que la France n'a pas, qu'il croit difficile de rétablir la paix. Il connaît la fermeté de l'Empereur et sa répugnance invincible à se dédire de ce qu'il a peut-être imprudemment déclaré à la face de l'Europe. Sans admettre l'impossibilité de la descente, il n'a pas même cherché à m'en dissimuler les difficultés. La défaveur d'une tentative échouée produirait sur l'armée un trop grand effet, pour que le nouvel Empereur doive la risquer . . .

Joſeph glaubt, daß Napoleon Italien einem ſeiner Brüder als Königreich geben werde.

Dans le cours de nos entretiens, le prince Joseph m'ayant protesté qu'il se permettait souvent de représenter à son frère que son ambition toujours plus entreprenante lui avait attiré la crainte et lui susciterait l'inimitié de toute l'Europe, il me dit que l'Empereur lui répond toujours que la Prusse au moins lui est sincèrement attachée, sur quoi le prince Joseph lui riposte, qu'en voulant toujours s'agrandir et surtout en subjuguant la Hollande, il forcerait V. M. à se mettre de la partie avec les ennemis de la France, sous peine d'être tôt ou tard la victime de ses complaisances trop prolongées . . .

209. Friedrich Wilhelm III. an Hardenberg. Potsdam 1804 Okt. 20[1]).

R. 11. 89 A. Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Sendung Knobelsdorff's an Napoleon.

Fidèle à la règle de ne rien outrer dans ma relation avec l'Empereur des Français, mais aussi de ne pas rester en arrière quand il vient au-devant de moi, je lui dois quelque démonstration après le compliment dont le comte d'Arberg a été porteur. Je ne puis choisir pour le rendre une époque qui le flatte davantage que celle de son couronnement, ni un organe qui soit plus sûr de lui plaire que le colonel de Knobelsdorff, connu avantageusement en France par les services qu'il a fréquemment rendus aux ministres français à Constantinople. Cet officier d'ailleurs fait avec ma permission un voyage en Hollande. Il sera aux portes de la France et pourra s'y rendre sans beaucoup de frais, et comme vers ce temps-là il sera absent de Berlin depuis quatre semaines, personne ne supposera un but politique à son voyage. Il vaut mieux cependant n'en pas parler trop tôt, puisque la chose dépend toujours de la conservation de nos rapports avec la France, condition, il est vrai, dont j'aime à ne pas douter, et quant à la commission dont je charge le colonel de Knobelsdorff, il faudra la faire passer pour un simple rendu de celle du comte d'Arberg. Voici ma lettre à Buonaparte[2]). Vous la remettrez au colonel, avec les directions que vous jugerez nécessaires. 1804 Okt. 20.

210. Friedrich Wilhelm III. an Knobelsdorff. [Potsdam 1804 Oktober 20.]

R. 11. 89 A. Undatirte Abschrift der Kabinets-Kanzlei.

Sendung nach Paris und Aufträge für Bernadotte in Hannover.

Mein lieber Obrist von Knobelsdorff. Daß Ich die Sendung des Grafen d'Arberg, obgleich er eines bloßen Kompliments Überbringer war, erwidern will und Euch hierzu bestimmt habe, wisset Ihr bereits. Auch wird der Minister von Hardenberg die nöthigen Verhaltungsmaßregeln Euch auf die Reise mitgegeben haben. Okt. 20.

Aber schon auf dem Wege nach Paris könnt Ihr wesentlichere Dienste Mir leisten. Die Ruhe im Norden zu erhalten, ist der Hauptzweck Meiner Politik; Meine leidenschaftlichen Nachbarn bewachen, ihren Übereilungen zuvorkommen, jetzt mein tägliches Werk. So z. B. ist täglich zu besorgen, daß der geheime Wunsch der französischen Generale nach Krieg sie zu Berichten veranlasse, wodurch der reizbare Kaiser der Franzosen noch mehr gereizt werden

1) Im Original steht, anscheinend verschrieben, 2. Oktober.

2) Vergl. Urk. No 211.

1804 Okt. 20. möchte. Zwar legt der Reichsmarschall Bernadotte in jedes Verhältniß mit Preußen eine seltne Gefälligkeit . . . Aber sein Interesse ist doch im Grunde das nämliche mit allen französischen Generalen: ihm lacht die Aussicht einer Ausdehnung des Krieges und kürzlich noch hat er gegen den Lieutenant von Goltz sich geäußert, eine Landung der Russen im Mecklenburgischen sei sehr zu besorgen und dann eine Verstärkung der hannöverschen Armee unausbleiblich. Mir aber ist die Nichtverstärkung derselben Hauptbedingung, da Ich in der Hypothese nur bei Meinem passiven System bleiben kann. Nun aber habe Ich zu Euch das Zutrauen, daß, wenn Ihr über Hannover Euern Weg nehmet, Ihr auf manche wichtige Nuance in dem Benehmen jenes Reichsmarschalls vortheilhaft werdet wirken können.

Ihr habt nämlich in Meinem Namen ausdrücklich die entschiedene Zufriedenheit ihm zu erkennen zu geben, womit Ich in dem Verhältnisse mit Preußen sein zartes und freundschaftliches Verfahren bemerkt, und ihm zu gleicher Zeit zu eröffnen, alle Besorgnisse wegen irgend einer Beunruhigung der französischen Truppen an der Weser und Elbe seien ohne Grund; vielleicht habe er von seiner Regierung bereits die Nachricht Meiner letzten Schritte, sollte diese ihm nicht zugegangen sein, so stehe ich nicht an, ihm durch Euch von Meinen Entschlüssen Kenntniß zu geben: Preußen habe gegen seinen Kaiser die förmliche Garantie der Ruhe im Norden übernommen, Meine Sache sei die Entfernung aller Veranlassungen, sie zu stören; ihm, dem Reichsmarschall Bernadotte, sei diese Überzeugung nothwendig, um falsche Gerüchte nach ihrem wahren Werth zu würdigen, seine Lage richtig zu beurtheilen und durch keine zwecklose Veränderung in derselben zu andern schädlichen Veränderungen in der ganzen Lage der Dinge Anlaß zu geben; zu seinem Charakter hege Ich das Zutrauen, daß, was in seiner Macht stünde, die Verbreitung des Kriegsunglücks zu vermeiden, gewiß mit edler Bereitwilligkeit geschehen würde und daß besonders keine Vermehrung der dortigen Truppen, diese von seiner Regierung angenommene Bedingung Meines heutigen Systems, Mich je vermögen würde, das in Frankreich gesetzte Zutrauen zu bereuen; er persönlich könne dabei viel, durch eine wahre Ansicht der Dinge, durch Würdigung Meiner Engagements, durch Berichte, die Zutrauen und Frieden athmen; zu diesem schönen Gebrauch seiner heutigen Mittel lade Ich aus wahrer Achtung für seine Denkungsart ihn ein[1] . . .

1) Knobelsdorff entledigte sich am 26. Oktober in Hannover seines Auftrages bei Bernadotte.

211. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon.[1] Potsdam 1804 Oktober 20.

R. 11. 89 A. Mundum (J. W. Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Glückwünsche zu Krönung. Sendung Knobelsdorff's.

Monsieur mon Frère. A l'approche du jour intéressant pour la France où la couronne impériale sera placée sur la tête de V. M., je me fais un plaisir de lui redire toute la part que j'y prends. J'ai chargé le colonel de Knobelsdorff, mon ministre près la Porte Ottomane, d'être auprès d'elle l'organe de mes sentiments à cette occasion. Je me suis flatté que le choix de cet estimable militaire serait agréable à V. M., parce qu'il a eu le bonheur plus d'une fois de prouver aux ministres de France à Constantinople quels sont les principes que je recommande partout aux miens. Je fais des vœux sincères pour la prospérité constante de la France et pour celle de V. M. Quoique dès longtemps nos rapports aient dû les lui garantir, j'éprouve toujours la même satisfaction à l'en assurer, étant avec la plus haute estime et l'amitié la plus vraie . . . 1804 Oct. 20.

212. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Potsdam 1804 Oct. 22.

R. 11. 89 A. Abschrift von Hardenberg's Hand.

Sendung Knobelsdorff's.

Monsieur mon Frère. Plus j'ai été sensible à l'attention que V. M. a bien voulu me marquer par l'envoi de son chambellan le sieur d'Arberg et aux témoignages d'amitié dont il a été le porteur, plus je désire de lui en marquer ma reconnaissance. J'ai chargé le général major de Knobelsdorff, mon ministre près de la Porte Ottomane, d'être auprès d'elle l'organe de mes sentiments. Je me suis flatté que le choix de cet estimable militaire serait agréable à V. M., parce qu'il a eu le bonheur plus d'une fois de prouver aux ministres de France à Constantinople quels sont les principes que je recommande partout aux miens. Je fais des vœux sincères pour la prospérité constante de la France et pour celle de V. M., étant avec la plus haute estime et une parfaite amitié . . . Oct. 22.

213. Hardenberg an Lucchesini. Potsdam 1804 Oktober 22.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Sendung Knobelsdorff's. Rußland. Schweden. Die Besetzung Hannover's.

Je profite du départ du général Knobelsdorff, chère Excellence, pour vous écrire librement. Déjà je vous ai prévenu du seul objet de sa mis- Oct. 22.

1) Statt dieses Schreibens wurde auf Vorstellung Hardenberg's dem General-Major Knobelsdorff das folgende mitgegeben.

1804 Okt. 22. sion — de rendre le compliment porté par M. d'Arberg. Il demandera une audience particulière pour remettre la lettre dont le Roi l'a chargé. Afin de vous faire voir clair, je vous en communique la copie en confidence. Vous voudrez bien présenter M. de Knobelsdorff à M. de Talleyrand et faire en sorte que l'audience lui soit bientôt accordée. Mais le Roi s'attend que ce ne soit pas en public ou dans le cercle diplomatique, S. M. ayant également vu M. d'Arberg seul dans son cabinet. Quoique M. de Knobelsdorff ne soit chargé d'aucune commission politique, il est probable cependant que l'Empereur Napoléon lui en parlera. Voilà pourquoi je l'ai instruit de notre position, il puisera le reste dans vos entretiens instructifs, mon cher Marquis; veuillez avoir la bonté de lui donner vos conseils et de le guider.

Nous venons de recevoir des avis tout frais de Pétersbourg; ils nous prouvent que l'Empereur Alexandre reste fidèle à son système pacifique et que surtout rien n'est fait avec l'Angleterre, que tous les pourparlers qui ont eu lieu ne se sont rapportés qu'à des cas possibles où la Russie se trouverait forcée à la guerre.

J'ai beaucoup craint l'effet des incartades inconcevables du roi de Suède. Heureusement il paraît que notre langage ferme lui a imposé la modération, et comme elle a prévalu dans l'esprit de Bonaparte, nous pouvons nous flatter que ces nuages menaçants se dissiperont encore.

Toutefois notre situation est terrible et à tous moments de nouveaux embarras renaîtront aussi longtemps que les Français occuperont le pays de Hanovre. C'est à mon avis la plus grande faute que nous ayons commise, de ne pas prévenir dès le premier moment qu'ils s'emparassent de ce pays situé au milieu de nos états et du port de Cuxhaven. Il fallait s'y opposer d'avance lors de l'envoi de Duroc. Cela ne nous aurait pas brouillés et alors nous aurions eu toutes les facilités pour soutenir le système de neutralité du Roi. Il fallait ne pas attendre les conseils de la cour de Pétersbourg, ni entamer une négociation à Londres dont on pouvait prévoir le mauvais succès. Agir et modifier et justifier les mesures prises et exécutées d'après les relations différentes dans lesquelles nous nous trouvions, c'était là le seul parti convenable. L'occupation par l'armée française une fois exécutée, la thèse était tout à fait changée et tandis qu'on pouvait prévenir le mal sans danger, on ne devait pas se flatter d'y porter remède, sans courir des risques. Preußens Handel leidet außerordentlich und die Theuerung nimmt täglich zu. Si l'on avait une juste confiance dans le système du Roi, ne pourrait et ne devrait-on pas se reposer sur sa garantie et en revenir au plan de remettre le pays de Hanovre en dépôt à la Prusse, au moins diminuer considérablement l'armée qui l'occupe? . . .

214. Hardenberg an Knobelsdorff. Berlin 1804 Oktober 28.

R. 11. 89 A. Abschrift von Dubois.

Neue Verhaltungsmaßregeln infolge der Aufhebung Rumbold's.

[Durch Courier] Nachricht von der Aufhebung Rumbold's. Si la pré- 1804
sente vous atteint en deça du Rhin et de Mayence, vous resterez ou vous Okt. 28.
retournerez à Francfort et y attendrez les ordres du Roi sous prétexte d'une indisposition. Si le courrier ne vous atteignait que sur le territoire français, vous poursuivrez votre voyage à Paris, mais vous n'y ferez aucune démarche et direz que vous attendez la lettre que vous serez chargé de remettre à l'Empereur Napoléon jusqu'à ce que de nouvelles instructions vous seront parvenues, que je ne tarderai pas de vous faire expédier [1]). . .

215. J. W. Lombard an Hardenberg. »Lundi« [Potsdam 1804 Oktober 29.]

R. 16. 112 b. Eigenhändig, gez. Lombard.

Übermittelt Befehle des Königs für Hardenberg und Schulenburg.

Le Roi se flatte que le courrier porteur de la présente trouvera Okt. 29.
V. Exc. encore à Berlin ou du moins très près des portes. Il veut la voir demain avec S. Exc. M. le comte de Schulenburg, parce que, vu les suites possibles de l'objet qui vous amène, ce ministre devra être écouté sur les considérations qui marcheront de pair ici avec celles de la politique. A quatre heures de l'après-dînée, demain mardi, le Roi vous attend l'un et l'autre. Je n'ai que le temps de vous faire passer ses ordres.

Nachschrift. Daignez sur-le-champ communiquer à S. Exc. M. le comte de Schulenburg les intentions du Roi que j'ai ordre de lui transmettre par V. Exc.

216. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Potsdam 1804 Okt. 30.

Concept von J. W. Lombard.

Verlangt die Freilassung Rumbold's.

Monsieur mon Frère. Dans un des moments les plus pénibles de Okt. 30.
mon règne, et je puis le dire, le moins prévu, je m'adresse directement à V. M. I. Ou je me suis absolument trompé sur notre relation, ou je ne l'aurai point fait inutilement.

Vos troupes ont passé l'Elbe le 25, sont entrées sur le territoire

1) Der Courier mit diesem Erlasse traf am 4. November in Paris ein, ohne Knobelsdorff, der erst am 9. in Paris anlangte, getroffen zu haben.

1804 Oct. 30. neutre de la ville de Hambourg et y ont enlevé le chevalier de Rumbold accrédité au nom de S. M. Britannique près du Cercle de Basse-Saxe et près de moi, dans ma qualité de directeur de ce Cercle.

Je me flatte qu'un zèle trop prompt a mal interprété vos ordres ou du moins les a passés. Cet espoir seul a diminué l'impression que la nouvelle a dû me faire. Même dépouillé de toutes les circonstances qui me sont personnelles, le fait a produit une sensation générale. Un territoire neutre compromis, une personne publique blessée dans son caractère, c'est plus qu'il n'en faut, dans ces temps de crise surtout, pour épouvanter l'opinion. Aucuns torts du détenu, quels qu'ils fussent, n'étaient suffisants pour la rassurer; car, si la guerre n'est que le droit de se faire justice à soi-même, le droit des gens sous lequel on a mis les personnes publiques, n'est autre chose que la renonciation unanime à ce premier droit. Il reste contre les ministres qui abusent de leur privilège un moyen, c'est celui dont V. M. a donné l'exemple à Munich. Elle a vu alors ce que, la preuve à la main, elle doit attendre de la justice de ses amis. Elle pouvait n'attendre pas moins de la mienne. Elle le peut encore.

Mais, si telle est l'opinion de ceux qui n'y ont que l'intérêt du principe et à qui rien ne donne des droits sur vos sentiments et vos procédés, quelle a dû être ma surprise, à moi qui suis personnellement blessé dans la personne d'un ministre accrédité à ma cour, à moi qui, dans l'abandon d'un rapport que je croyais inébranlable, ai compté sur vos résolutions comme sur les miennes.

Depuis que vous avez pris les rênes de l'État, depuis que j'ai cru à un ordre de choses assuré, mes principes ne se sont point démentis. Cette année surtout, leur application a été fixée de la manière la plus solennelle. Je vous ai fait le sacrifice de considérations majeures. J'ai payé à votre caractère un hommage rare, en gardant l'attitude de la confiance et du calme, quand à mes portes vous disposiez d'une force redoutable, et quand partout ailleurs la prévention vous jugeait sur vos moyens plus que sur vos vues. J'ai rendu impossible d'un mot tous les plans de vos ennemis, en garantissant la tranquillité du Nord, et par conséquent la position de vos troupes. Je n'ai demandé en retour que ce que vous vous étiez prescrit à vous-même lors des déclarations qui ont précédé l'occupation de l'électorat, savoir l'observation religieuse de la neutralité et de l'indépendance de mes voisins. Vous me l'avez promise dans des termes qui valaient à mes yeux tous les traités. Votre ministre, à son retour de Mayence, m'en a répété l'assurance solennelle, et, dans l'instant même où la pénible nouvelle m'est entrée, je lisais dans les dépêches du mien que jamais (ç'avaient été les propres paroles de M. de Talleyrand) que

jamais je n'aurais rien à craindre de votre part qui m'offensât ou me compromît. 1804 Oct. 30.

Je suis compromis, Monsieur mon Frère, et je le suis de la manière la plus sensible. Je le suis, parce que j'ai dû répondre de la sûreté d'un ministre accrédité près de moi et que le maintien de la police générale du Cercle est mon premier devoir comme directeur. Je le suis dans ma relation avec vous, parce que je ne sais plus la juger. Je le suis envers mes autres voisins, parce qu'en interdisant pour vous ses armements à la Suède, parce qu'en déclarant pour vous à la Russie que je ne permettrais point le passage de ses troupes, j'ai répondu par cela même de la sûreté du Nord.

Cette sûreté n'existe plus, et pour que vous soyez le bienfaiteur de l'Europe, comme vous voulez l'être, vous avez besoin qu'on y croie. Vous êtes trop puissant pour pouvoir vous passer de la confiance. Moi-même, je l'ai perdue sans retour, si dans cette occasion je ne puis prouver à l'Europe que toute ma politique a reposé sur une appréciation juste de nos rapports et sur les données que j'ai eues pour lire mieux que d'autres dans vos principes. Le moment est d'une importance trop alarmante, pour n'avoir pas dû appeler directement sur sa nature l'attention de V. M. I. Je ne crains pas que des considérations au dessous de son caractère puissent rien sur elle. La faiblesse a quelquefois ses motifs, pour ne pas révoquer un ordre mal interprété. La puissance y met son orgueil. Je vous demande donc comme la preuve de votre amitié et de votre considération, comme le sceau du passé et le gage de l'avenir, comme une détermination dont le refus ne me laisserait plus le moindre doute sur l'erreur où je suis tombé en croyant nos sentiments réciproques, de donner vos ordres pour que le chevalier de Rumbold soit incessamment remis en liberté et l'opinion absolument satisfaite sur ce qui s'est passé. Ce sera me donner la mesure du prix que vous mettez à l'amitié de la Prusse et de la sagesse du système que j'ai suivi. Ce sera surtout déjouer les ennemis de la France et tromper la joie que cet événement leur cause. J'attends votre réponse avec une confiance entière, mais avec une impatience bien juste, et sûr de n'avoir pas réclamé en vain la foi de nos engagements, je suis[1]) . . .

1) Gleichzeitig wurde unter dem 31. Oktober ein Erlaß an Lucchesini ausgefertigt der im Wesentlichen nur eine Umschreibung des obigen Briefes ist. Die vom 2. November datirte Nachschrift zu diesem Erlasse, vgl. unter No. 219.

217. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 8 brumaire an XIII.

Prusse 235.

Eindruck der Nachricht von Rumbold's Verhaftung. Lombard. Schulenburg.

1804 Okt. 30. Die Nachricht von der Verhaftung Rumbold's iſt eingetroffen.

S. M. a envoyé dimanche matin [28 octobre] M. le conseiller Lombard à Berlin pour remettre les dépêches à M. de Hardenberg, et lui ordonner de se concerter immédiatement avec M. de Schulenburg et de venir le lendemain à Potsdam rendre compte de leur conférence. M. Lombard n'est point venu me voir, j'ai su d'un de ses amis qu'il était vivement affecté de l'effet qu'avait produit sur le Roi l'événement survenu, et de la nature des clameurs élevées autour de S. M. Personne, disait-il, n'osait à Potsdam mettre en doute que l'honneur de la monarchie ne fût compromis aux yeux de l'Europe et la Prusse vouée au dernier degré d'avilissement, si elle ne se montrait point en cette occasion avec énergie.

L'opinion de Berlin a été également prononcée. J'ai été particulièrement contrarié que M. de Schulenburg, éloigné depuis longtemps par M. de Haugwitz et M. de Hardenberg des affaires politiques, fût appelé à prendre connaissance de celle-ci. V. Exc. connaît son système. Il n'a pas tenu à lui que l'occupation du Hanovre par les troupes françaises ne fût empêchée par le Roi, et que la Prusse ne se soit mise depuis dans la même ligne de réclamation à cet égard que la Russie. Il est de ceux qui soutiennent que par des complaisances et des connivences continuelles, le Roi se laisse tomber dans une entière dépendance de la France et aura lieu de s'en repentir tôt ou tard. Ses conseils devaient être extrêmement gênants pour M. de Hardenberg . . . .

218. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1804 November 1.

R 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Die Aufhebung Rumbold's.

Nov. 1. . . . Quelle désastreuse affaire que celle du chevalier Rumbold, dans un moment surtout où la Russie acceptait formellement notre médiation! Sans doute ne pouvait-on garantir les résultats, mais au moins aurait-on atteint avec d'autant plus de sûreté le but d'empêcher la rupture, les esprits se seraient calmés, des événements favorables seraient peut-être survenus et les pourparlers auraient pu amener la réconciliation désirée. Puisse l'Empereur Napoléon trouver dans sa sagesse un moyen de réparer cette inconcevable démarche, que certainement on a surprise à sa religion et que M. de Talleyrand aura sans doute apprise de Hambourg. Dans tous les cas, que nous soyons brouillés avec la France ou

la Russie, l'Angleterre aura gain de cause, la guerre s'établira sur le continent et dans une partie de l'Europe où, selon moi, il n'y a rien à gagner et beaucoup à perdre pour la France. Le grand homme voudra-t-il forcer ses meilleurs amis à se déclarer contre lui? Je répugne à le croire, et serait-elle populaire en France, cette guerre à laquelle il nous aurait forcés, sans aucun vrai intérêt pour sa monarchie? Votre patriotisme et votre éloquence seront employés avec le plus grand zèle, j'en suis sûr, pour faire valoir toutes ces raisons et celles que votre sagacité vous dictera encore . . . 1804 Nov. 1.

219. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Potsdam 1804 Nov. 2.

R. 92. Lucch. No. 13. Mundum (J. W. Lombard).

Weisungen für sein Verhalten bei der Verhandlung über Rumbold.

Vous aurez dans vos entretiens avec M. de Talleyrand un ton solennel, mais dont vous bannirez tout ce qui sent la menace. Je veux jusqu'au bout n'avoir pas de reproche à me faire, et si l'on reste sourd à la voix de la justice, n'y avoir pas contribué en blessant trop tôt l'amour-propre. Que Talleyrand devine à votre laconisme, à votre air profondément blessé, toute l'impression que l'attentat a produite et toutes les suites qu'il peut avoir, mais laissez à l'orgueil de son maître toutes ses ressources, et sans vous répandre cette fois-ci dans ces expressions d'amitié qui conviennent mieux à d'autres situations, mettez chacun de vos termes dans la balance de la modération, de la dignité et du calme. J'apprécie vivement vos services, mais, si l'on fait droit à mes demandes, celui-ci les surpasse tous. Nov. 2.

Eigenhändiger Zusatz des Königs:

Je trouve ces lignes additionnelles adressées directement à Lucchesini fort convenables et ne les crois point superflues.

F. G.

220. J. W. Lombard an Lucchesini. 1804 November 2.[1])

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Die Aufhebung Rumbold's.

Voici ou le moment d'un grand triomphe ou — peut-être le dernier de votre séjour à Paris. Dieu merci, nous n'avons rien à nous reprocher. Nov. 2.

Je ne crois pas que la dépêche du ministère soit faite pour être montrée, bien moins qu'on en laisse une copie entre les mains de T. Ce

1) Das Datum ist von Lucchesini's Hand.

1804 Nov. 2. serait détruire l'effet de la lettre. Ne consultez que votre tact dans l'ordre des idées et dans le choix des expressions.

Jamais vos lettres n'auront été attendues avec plus d'impatience. Je suis excédé de travail. Respect et dévouement jusqu'à la mort.

221. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 15 brumaire an XIII.

Prusse 235.

Verhalten Hardenberg's in der Rumbold'ſchen Sache. Schulenburg.

Nov. 6. . . . La publicité donnée à l'appel du duc de Brunswick et à la suspension de la mission de M. Knobelsdorff est du fait de M. Schulenburg. Le mode adopté par le Roi pour s'expliquer avec S. M. I. concilie la dignité avec la délicatesse. L'attitude prise vis-à-vis du corps diplomatique et du public a quelque chose de trop prononcé. Je n'ai pu m'empêcher d'en faire la remarque hier encore à M. Hardenberg; je lui ai dit que je ne concevais pas comment la cour de Berlin prenait à l'avance et d'une manière ostensible des mesures, tout au plus explicables si ma cour avait donné lieu à des inquiétudes. Ce ministre blâme la publicité et excuse le reste. Il me laisse voir qu'à cette occasion sa prudence est un peu déconcertée par un sentiment d'honneur qui domine au fond du cœur du Roi et que tout éveille autour de lui. Tout ceci arrangé, dit-il, l'Empereur ne pourra qu'estimer davantage S. M., qui veut être son plus fidèle allié, mais ne veut point sacrifier son existence politique en Europe.

Ce langage même du ministre me prouverait, si je ne le savais d'ailleurs, que l'idée dont le parti Schulenburg abuse le plus près du Roi, c'est qu'il est déjà tombé dans notre dépendance depuis l'occupation du Hanovre, et qu'il s'agit aujourd'hui de savoir s'il en fera l'aveu aux yeux de sa nation, ou s'il sait soutenir le rôle dont il s'est fait illusion...

222. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 19 brumaire an XIII.

Prusse 235.

Verhalten Lombard's in der Rumbold'ſchen Sache.

Nov. 10. V. Exc. n'apprendra pas sans quelque étonnement que M. Lombard, à qui il appartenait mieux qu'à personne de frapper l'esprit du Roi d'idées justes dans les premiers moments, est celui qui fait le plus de mal. C'est lui qui a proposé de mettre M. de Schulenburg en consultation avec M. Hardenberg et qui a suggéré le conseil d'appeler le duc de Brunswick et de suspendre la mission du général Knobelsdorff. D'un côté, ses liaisons particulières avec M. de Lucchesini lui avaient fait voir avec regret le départ d'un homme auquel le Roi accorde beaucoup de confiance. D'un autre côté il guettait l'occasion de mortifier M. de Hardenberg, qui

a su dégager le cabinet d'État de l'influence du conseil privé que M. de Haugwitz ne pouvait plus restreindre. 1804 Nov. 10.

Ce n'est pas que M. Lombard soit à ma connaissance refroidi sur le système d'union entre la France et la Prusse. Il est seulement fâché que les choses ne soient pas arrangées dans le Hanovre de la manière dont à son retour de Bruxelles il en a flatté le Roi[1]). . .

223. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 November 12.

Die Freilassung Rumbold's. Knobelsdorff.

[Durch Courier] Der verhaftete Rumbold ist am 9. in Paris eingetroffen. Nov. 12.
Le même soir, . . . je m'expliquai envers M. de Talleyrand sur l'enlèvement du chevalier Rumbold avec d'autant plus de force, de chaleur et de ressentiment que n'ayant pas reçu alors des ordres de V. M. à ce sujet, rien ne gênait mon franc parler. Le ministre . . . ne me laissa pas en doute sur sa détermination d'en représenter le lendemain matin tous les inconvénients [à Napoléon] et de lui en demander un prompt redressement. Je puis même confier à V. M. qu'il m'en donna sa parole.

En effet, lorsque le lendemain samedi à son retour de Saint-Cloud à deux heures et demie, je lui fis part des ordres de V. M. des 1er et 2 novembre, et prenant l'attitude que le second me prescrivait[2]), pour m'acquitter avec d'autant plus de succès des premiers, je cherchai à le pénétrer de l'urgence du cas et de lui faire deviner toutes les suites que pourrait entraîner le refus de la demande contenue dans la lettre de V. M. à l'Empereur, M. de Talleyrand ne me laissa pas longtemps en suspens sur son opinion, qu'il fallait, Sire, vous accorder sans délai la liberté du prisonnier. Il y ajouta un instant après que si la demande, comme il n'en doutait point, était dépouillée de toute expression de menace, l'Empereur y déférait d'autant plus volontiers qu'il n'a été, ni qu'il sera jamais dans ses intentions, Sire, de vous désobliger, vous déplaire ou vous causer le moindre embarras. . .

M. de Talleyrand retourna à Saint-Cloud après son dîner. A neuf heures, l'Empereur reçut la lettre de V. M. Son contenu fit sur lui la plus vive impression. Il fut surtout extrêmement sensible à ce que je n'avais point fait de son sujet le motif d'une plainte officielle. Il approuva jusqu'à la sévérité de quelques expressions qui l'auraient choqué dans

1) Die obigen Angaben über Lombard's Haltung finden Bestätigung in einem Berichte des bayerischen Gesandten Bray vom 13. November, in welchem noch erzählt wird, Lombard habe am 11. bei einem großen Diner in Potsdam, in Gegenwart eines Mitgliedes der französischen Gesandtschaft, bereits von dem preußischen Manifest gesprochen.

2) Vergl. Urk. No. 219.

1804 Nov. 12. une dépêche ministérielle. Il ordonna sur-le-champ la sortie du Temple du chevalier Rumbold et son départ pour Jersey, qui eut effectivement lieu hier matin. Ensuite il arrêta avec le sieur de Talleyrand les termes de sa réponse [1]) qui fut copiée et signée à 3 heures du matin et expédiée de Saint-Cloud à 4. Ce fut lui qui dicta l'article inséré dans le Moniteur d'hier et répété aujourd'hui. . .

L'événement a fait ici et fera partout la plus vive sensation. Il me faut songer aujourd'hui à ne pas irriter l'orgueil de l'Empereur en donnant trop d'éclat à l'effet de nos démarches. . .

Lucchesini benutzt diesen Anlaß, um bei Talleyrand Änderungen in der Besetzung Hannovers in Anregung zu bringen.

M. de Talleyrand ne m'a laissé aucun espoir pour l'évacuation absolue: unique moyen cependant de sauver le pays et d'assurer réellement la neutralité du Nord de l'Allemagne. Il m'a parlé de projets tendants à concilier avec l'occupation jusqu'à la paix les intérêts du pays et les désirs de V. M. . .

Les motifs de la suspension de la commission dont V. M. a chargé le général de Knobelsdorff, paraissant détruits, et ce ministre se trouvant ici depuis vendredi passé [9 novembre], je me suis concerté avec lui pour le présenter demain au ministre des relations extérieures. . .

224. Bericht Knobelsdorff's. Paris 1804 November 18.

R. 11. 89 A. Eigenhändiges Mundum. gez. Knobelsdorff.

Audienz bei Napoleon.

Nov. 18. [Nicht chiffrirt] J'ai eu ce matin une audience particulière de l'Empereur des Français, dans laquelle j'ai eu l'honneur de lui remettre la lettre de V. M. Il a témoigné beaucoup de sensibilité en la recevant, ajoutant que son amitié pour V. M. était d'autant plus sincère que l'intérêt des deux états l'exigeait et que le caractère personnel de V. M. la lui rendait chère; qu'il avait saisi avec empressement l'occasion qui venait de se présenter de donner une nouvelle preuve du cas infini qu'il faisait de cette amitié en relâchant si promptement le chevalier Rumbold. Ensuite l'Empereur m'a parlé de mon séjour en Turquie. Il a témoigné de la satisfaction lorsque je lui ai assuré que l'ancienne prédilection des Turcs pour l'Empire français subsistait toujours . . .

---

1) Schreiben vom 10. November, Correspondance 10, 46.

225. J. W. Lombard an Laforest. Berlin 1804 November 20.

Prusse 235. Eigenhändig.

Freude über die Freilassung Rumbold's. Genugthuung des Königs.

Je n'ai pas eu le courage de vous répondre plus tôt, cher et respec- 1804
table ministre. Je vous connaissais trop pour ajouter à votre affliction Nov. 20.
par l'expression de la mienne. Embrassons-nous aujourd'hui avec une joie que la crainte ne trouble plus et soyons orgueilleux de nos patries. Oh, cette lettre de l'Empereur! La connaissez-vous? L'avez-vous lue? C'est un mélange de noblesse et d'amitié dont l'effet est irrésistible. Le mal que nous avons craint est devenu pour le Roi la source de la satisfaction la plus pure, et un moyen de confiance à l'épreuve des événements. L'estime a pris tout d'un coup un caractère de cordialité, d'abandon, et Napoléon, accoutumé aux conquêtes, vient d'en faire une par un trait de plume.

Le Roi, qui honore éminemment votre caractère, Monsieur, et qui ne méconnaît pas plus dans cette occasion que dans toute autre ce qu'il doit à votre sagesse, m'a ordonné ce matin d'écrire à M. de Hardenberg qu'il vous en témoignât, dans les termes les plus forts, la satisfaction et la reconnaissance de S. M. . . .

226. Erlaß an Knobelsdorff. Berlin 1804 November 21.

R. 11. 89 A. Concept von L. D. Le Coq; corr. und gez. Hardenberg.

Beglückwünschung Napoleon's zur Krönung.

. . . [Durch Courier] Je veux dans les circonstances actuelles ac- Nov. 21.
quiescer à ce que vous prolongiez votre séjour à Paris jusqu'après le couronnement. Vous ne pourrez à cette époque vous dispenser de saisir l'occasion pour faire verbalement à l'Empereur un compliment convenable, quoiqu'en termes généraux, sur la part que je prends à son élévation formelle au trône impérial, qu'il occupait déjà depuis plusieurs mois [1]). Si cependant vous vous étiez déjà acquitté d'un compliment pareil à la remise de ma lettre, cela pourra suffire et vous vous en tiendrez là; en observant seulement en général de profiter des entretiens qu'il pourrait vous accorder pour le convaincre de votre mieux de la sincérité de mes sentiments constamment dirigés au maintien des relations d'une amitié et d'une intelligence parfaite entre nous.

1) Knobelsdorff entledigte sich dieses Auftrages am 5. December.

227. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1804 November 21.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Preußen wird sich bei jedem Anlaß gegen Frankreich entgegenkommend zeigen. Neue Verhandlungen wegen Hannover. Die Vermittelung Preußens zwischen Rußland und Frankreich.

1804 Nov. 21. [Durch Courier] Genugthuung über die Freilassung Rumbold's und das Schreiben des Kaisers. S. M. I. m'exprime le désir qu'il n'y ait plus aucun agent anglais à Hambourg, et je ferai certainement tout ce qui dépendra de moi pour l'accomplir . . . Je m'empresserai de donner à l'Empereur en cette occasion, comme en toute autre, toutes les preuves qui seront en mon pouvoir de l'obliger et d'écarter jusqu'au moindre sujet de mécontentement dont il pourrait être affecté dans le voisinage de mes états . . .

Die Hauptsache bleibt jedoch immer eine Verständigung über Hannover.

Le parti le plus simple et le plus naturel consisterait sans doute à évacuer entièrement le pays de Hanovre dans toute son étendue, moyennant que je me chargeasse d'y stationner un petit corps de mes troupes destiné à y maintenir l'ordre et la police . . . Je garantirais à la France non-seulement que le pays et les restes des troupes électorales qui s'y trouvent éparses, resteraient dans l'état actuel; que l'électorat soit à l'abri de toute occupation étrangère; mais encore qu'aucunes troupes auxiliaires ne sortissent de ses ports et de tous ceux du Nord de l'Allemagne pour la cause de l'Angleterre, ou pour toute autre vue hostile contre la France. J'empêcherais tous les recrutements étrangers, et enfin cet électorat serait conservé à la disposition de la France à la paix future. Ce serait elle qui s'arrangerait avec les états de Hanovre relativement à la somme que le pays serait obligé de lui payer . . .

Si, contre meilleure attente, ces idées ne fussent pas admises, il ne resterait sans doute que la diminution des troupes françaises dans le pays en général, telle que l'impossibilité de leur subsistance la rendra indispensable; mais je n'ai pas besoin d'observer que même après une pareille diminution, les inconvénients de leur séjour seraient toujours les mêmes, puisque sous le point de vue politique ce n'est pas leur nombre, mais leur répartition sur toute la surface du pays et la situation locale de celui-ci qui les fait naître. Du reste, vous ne ferez l'objet d'une proposition en forme de tout ce que je viens de vous dire sur cet important sujet, que dans le cas où vous jugerez le moment favorable . . .

In Mainz soll der Plan erörtert sein, den Kurfürsten von Württemberg oder von Salzburg nach Hannover zu versetzen.

Quoi qu'il en soit, l'Empereur et son ministère d'après le principe énoncé par ce monarque lui-même dans sa lettre, »que la politique de toutes les puissances est dans leur géographie«, se convaincront aisément

que si jamais le pays de Hanovre devait changer de maître, je ne pour- 1804
rais acquiescer à le voir en d'autres mains que dans les miennes. C'est Nov. 21.
sur quoi, si quelque jour cet objet était agité à Paris, vous vous expliquerez franchement et positivement. Il s'entend que le cas venant à exister, il y aurait moyen de se concerter sur les arrangements de compensation que les circonstances pourraient exiger, et il faudrait penser surtout à établir entre la France et mes états des intermédiaires qui écartassent de nous tout sujet de discussion désagréable et collision d'intérêts . . .

Vous ferez part au ministre Talleyrand de l'acceptation de mes bons offices par l'Empereur Alexandre, ainsi que des dispositions conciliatoires de ce monarque; . . . que si, dans l'état d'éloignement où les deux puissances se trouvent encore, on jugeait que l'entremise d'une puissance tierce telle que la Prusse, remplie du plus sincère désir d'effectuer cette réconciliation salutaire, pouvait être utile pour porter réciproquement les premières paroles de paix, je m'y emploierais assurément avec tout le zèle imaginable . . .

228. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Potsdam 1804 Nov. 21.

R. 92. Lucch. No. 13. Mundum (J. W. Lombard); gez. Frédéric Guillaume.

Zufriedenheit mit dem Verhalten Lucchesini's in der Rumbold'schen Sache. Schonung der Eigenliebe Napoleon's.

[Durch Courier] Votre conduite et vos dépêches méritent les plus Nov. 21.
grands éloges. Vous avez éminemment secondé l'effet de ma lettre, mais avec ces nuances délicates que j'attendais de votre tact. Vous avez tiré le plus grand parti de l'amitié du ministre. Vous avez senti le premier après le succès qu'il fallait mettre la plus grande simplicité dans l'expression de la joie qu'il a dû causer, et que, s'il est dû surtout à l'amitié de l'Empereur, il était juste que ce souverain n'entendît à cette occasion que le langage de la reconnaissance. Vous avez saisi très heureusement l'instant d'épanchement qui a suivi nos explications pour ramener les questions relatives au pays de Hanovre et pour préparer à cet égard fût-ce des succès partiels. Vous avez enfin rempli, on ne peut pas mieux, mes intentions en hâtant la présentation du général de Knobelsdorff à l'instant même où la grande affaire était arrangée. Je vous dois la plus vive reconnaissance et j'oublierai aussi peu ce moment que tous ceux de votre longue carrière où vous l'avez également méritée.

Je crains seulement que tout le monde n'ait pas votre tact et que la joie publique ne devienne moins la récompense de Napoléon qu'une source de regrets. Il faut être juste. C'est un hommage qu'il mérite dans ce moment-ci et non des doutes injurieux sur ses motifs. Aussi

1804 Nov. 21. moi, je n'annonce l'événement que dans les termes choisis par lui-même, et la communication du Moniteur, sans commentaire et sans addition, est la seule instruction que mes ministres reçoivent. Si donc il se répand des bruits différents, si la malignité trouvait plaisir à blesser l'amour-propre de l'Empereur, précisément à l'occasion où il s'est montré grand, vous êtes prévenu d'avance et vous saurez combattre des impressions que je n'aurai pas méritées.

229. Hardenberg an Lucchesini. Potsdam 1804 November 21.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Die Freilassung Rumbold's. Hannover.

Nov. 21. [Durch Courier] Je n'ai que peu de moments pour répondre aujourd'hui à vos lettres du 11 et du 12, mon très cher ami. Vous vous êtes dit quel effet agréable produirait la prompte et heureuse issue de l'importante négociation que vous avez si bien préparée. C'est un nouveau titre au contentement et à la reconaissance du Roi; il vous marque ces sentiments dans une lettre de cabinet que vous recevez avec la dépêche principale. Quel bonheur, très cher Marquis, si vous pouviez réussir à faire évacuer le pays de Hanovre aux conditions que nous proposons! Je crains plus que je n'espère à ce sujet, mais au moins ne négligeons rien qui puisse amener cet heureux résultat. Vos réflexions sont toutes extrêmement justes et il est sûr que si la guerre se prolonge, si une rupture surtout avait lieu entre la France et la Russie, nous serons toujours exposés à y être entraînés malgré nous et dans la situation la plus embarrassante, aussi longtemps que le Hanovre sera occupé par les troupes françaises, au lieu que dans tous les cas la paix dans le Nord paraît assurée du moment où l'Empereur consentirait à nos propositions. S'il n'entre pas dans ses projets de la voir troublée, si, comme je le croirais, ceux-ci exigent absolument qu'elle ne le soit pas, qu'il éloigne cette malheureuse pierre d'achoppement. Nous souscrirons volontiers à toutes les conditions raisonnables, par ex. à celle de garantir la somme que les États s'obligeraient à payer etc.

Je vois, comme vous, aussi de très grandes difficultés dans l'affaire de la médiation avec la Russie. Mais peut-être y aura-t-il cependant moyen de s'entendre et dans tous les cas on arrêtera du moins la rupture, du moment où la négociation serait entamée.

Veillez, je vous conjure, à ce que le Hanovre ne tombe jamais en partage qu'à la Prusse, si les événements lui font changer de maître. Il faudrait alors nous défaire de toute la Westphalie et n'importe alors qu'un électeur de Württemberg ou de Salzbourg ou tout autre soit placé

entre nous et la France. Cela assurerait notre union avec cet empire. 1804
Le Roi, quelle que soit sa répugnance à céder une partie de ses ancien- Nov. 21.
nes possessions, s'y prêterait cependant avec une très grande satisfac-
tion, si nous pouvions faire cette acquisition si importante pour notre re-
pos, notre sûreté et la consolidation de la monarchie . . .

230. J. W. Lombard an Luccheſini. 1804 November 22.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Lombard.

Genugthuung über die Freilaſſung Rumbold's.

Cher et aimable Marquis (pardonnez à l'effusion de la joie cette ex- Nov. 22.
pression familière; vous savez si je vous vois à votre place), je vous fé-
licite et la Prusse du glorieux moment qu'elle doit si éminemment à votre
sagesse. Je vous jure sur mon honneur que dans l'ordre du cabinet que
vous recevez aujourd'hui, j'exprime mal la justice que le Roi vous rend
et tout ce qu'il m'a dit de vous écrire. Jugez de ma joie après deux se-
maines où j'avais devant moi le plus sombre avenir. Vos dépêches sont
nos délices. . .

Respects et tendresse. Léonce partage bien avec moi l'un et l'autre
sentiment. C'est une aimable créature avec qui il y a plaisir à se rappe-
ler ses amis. . .

231. Bericht Luccheſini's. Paris 1804 November 26.

Pläne Napoleon's für einen Bund deutſcher Mittelſtaaten. Umfaſſender Ehrgeiz Napoleon's.

. . . [Durch Courier] Depuis la rupture de la négociation entamée entre Nov. 26.
Berlin et Paris pour une convention tendante à la conservation de la paix
du continent, j'avais plus d'un indice assez positif pour supposer que
dans le cabinet de Saint-Cloud l'on s'occupait de la réalisation du projet
plus d'une fois annoncé tant à moi qu'au conseiller privé Lombard à Brux-
elles, d'enlever à la Prusse l'influence qu'elle exerce aujourd'hui par sa
sagesse, par sa position et par ses forces sur les plus puissants états de
l'Empire. Après avoir essayé en vain d'en présenter à V. M. la garantie
et une plus grande extension comme l'appât et une des récompenses des
engagements hasardeux dans lesquels Bonaparte avait voulu vous entraî-
ner, Sire, ce chef du gouvernement français résolut de se saisir lui-même
de ce que V. M. avait paru dédaigner aux conditions dont on eût voulu
le faire dépendre. . . Je n'avais encore que de vagues conjectures à
offrir à votre examen, Sire, sur les mesures qu'adopterait le cabinet de
Saint-Cloud pour prendre lui-même en Empire la place que se disputent et
se partagent la Prusse et l'Autriche. Le voyage de l'Empereur dans les

1804 Nov. 26. quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin et l'appel fait aux électeurs et princes souverains, limitrophes de la France, de se rendre à Mayence pendant le séjour que S. M. I. allait y faire, ont donné couleur et mouvement aux pensées qu'il avait précédemment conçues à ce sujet.

Le premier des états d'Empire que Napoléon ait cherché à s'attacher, a été l'électeur-archichancelier. Comme on lui accorde ici plus d'influence qu'il n'a sur les opérations de la Diète, on veut étayer son pouvoir et améliorer, s'il se peut, son existence; et comme il témoigne un grand attachement à la constitution germanique, on tâche de flatter son amour-propre, en le consultant sur les moyens de mettre désormais cette constitution à l'abri des empiètements ultérieurs des puissances prépondérantes de l'Allemagne.

C'est dans une telle disposition des esprits que doit avoir pris naissance un projet d'union entre plusieurs cours électorales, dont je ne saurais plus douter qu'il n'ait été question entre l'Empereur et l'électeur-archichancelier dans leur entrevue à Mayence. . .

Für dieſen Bund iſt auch Heſſen-Caſſel in Ausſicht genommen.

L'autre puissance désignée à entrer dans l'union électorale serait la Bavière. . . La nécessité reconnue même à Berlin pour S. A. É., en cas de guerre contre la maison d'Autriche, de suivre l'impulsion que donnerait à la Bavière le torrent des armées françaises, et la crainte que cet événement ne soit plus prochain qu'on ne le pense, semblent être les motifs urgents qui portent l'électeur de Bavière à une prompte résolution. Ainsi, soit que la France proposât à ce souverain une alliance directe, ou que pour ménager les apparences, elle préférât la conclusion de l'union projetée entre plusieurs électeurs, dont en cas de guerre le gouvernement français se ferait de gré ou de force des alliés utiles, je suis fondé à croire que le sieur de Cetto n'opposerait pas beaucoup de difficultés à la signature de l'un de ces deux engagements. . . Le projet d'associer les électeurs de Bade et Wurttemberg à l'union électorale, ne rencontrerait aucune opposition de la part du premier et n'en admettrait point de celle du second. . .

Si la France parvient à s'attacher les deux électorats de Hesse et de Bavière et à pouvoir disposer en cas de guerre de près de 60000 Allemands au cœur de l'Empire, n'aura-t-elle pas atteint, Sire, le but auquel elle paraît fixer ses regards? Ne seraient-ce pas là ces avantages dont l'Empereur Napoléon prétendait qu'il aurait été privé en admettant la neutralité de toute l'Allemagne que V. M. s'était offerte de lui garantir?

Et la protection distinguée que l'Empereur des Français accorde dans ce moment au prince d'Ysenburg, qui représente l'association de

Francfort, et l'admission d'un résident de cette association et l'espèce d'arbitrage d'Austräge que l'on essaye d'exercer dans des questions que plusieurs états d'Empire ont l'imprudence de soumettre à sa décision, n'établissent-ils pas déjà une sorte d'autorité de la part de l'Empereur des Français au delà des limites fixées à la France par la paix de Lunéville? . . . 1804 Nov. 26.

Beispiele für das Anrufen französischer Intervention durch deutsche Fürsten.

Un homme tel que Napoléon qui paraît avoir pris l'univers pour théâtre de sa gloire et pour but de son ambition, ne reçoit jamais en vain de semblables appels et demeure rarement à moitié chemin de la carrière la plus vaste et la moins aisée à parcourir qui s'ouvre à ses regards. De même que la renommée, l'ambition, en exerçant ses forces, en acquiert de nouvelles, l'immense espace qu'elle a fait parcourir au général Bonaparte depuis le renversement du gouvernement républicain le 18 brumaire X jusqu'à la cérémonie du sacre à laquelle nous touchons, ne semble-t-il pas abréger infiniment celui qui pourrait le séparer encore de la dignité impériale d'Allemagne?

Au reste, s'il est injuste d'attribuer à Napoléon le projet insensé de la monarchie universelle, on est forcé de reconnaître dans tout ce qui sort de son cabinet la prétention de diriger par ses opinions celle des autres états et de modifier à son gré les principes du droit des gens qui président depuis quelques siècles aux rapports politiques des puissances et des peuples civilisés. . .

232. Bericht Knobelsdorff's. Paris 1804 November 28.

B. 11. 89 A. Eigenhändiges Mundum, gez. Knobelsdorff.

Aufenthalt in Fontainebleau.

[Nicht chiffrirt] Je crois de mon devoir de rapporter à V. M. quelques détails sur mon séjour à Fontainebleau, la manière extraordinairement distinguée avec laquelle j'y ai été traité ne pouvant être envisagée que comme une marque publique que l'Empereur des Français a voulu donner du cas qu'il fait d'un homme qui a l'honneur d'être chargé près de lui d'une commission particulière de V. M. Nov. 28.

Je reçus le 26 au matin une lettre du maréchal Berthier par laquelle il m'invitait au nom de l'Empereur de me rendre le lendemain à Fontainebleau pour y chasser avec ce souverain; je suis le seul des étrangers et du corps diplomatique qui aie reçu une pareille invitation. Arrivé le 27 à huit heures du matin à Fontainebleau, je fus engagé de me rendre à 9 et demie au château pour y déjeûner, ma femme fut invitée pour dé-

1804 Nov. 28. jeûner avec l'Impératrice; en sortant de son cabinet l'Empereur vint à moi pour me dire quelque chose de très agréable. Le grand-maréchal m'indiqua la voiture dans laquelle je me rendrais jusqu'à l'endroit de la forêt où la chasse devait commencer, et le grand-écuyer me remit un papier sur lequel se trouvaient les noms des cinq chevaux de l'Empereur qui seraient à ma disposition. Ma voiture précédait immédiatement celle de l'Empereur, les maréchaux Soult, Ney et le général Duroc y étaient avec moi, ils me forcèrent de prendre une place au fond, ma femme se trouvait dans celle de l'Impératrice qui eut la bonté de lui donner une place entre elle et la princesse Joseph. De retour de la chasse, nous reçûmes par Mme de La Rochefoucauld l'invitation de dîner chez l'Impératrice; en nous mettant à table, l'Empereur me dit de m'asseoir à côté de l'Impératrice, vis-à-vis de lui. Après le dîner, on arrangea deux parties de whist; l'Empereur qui ordinairement ne joue pas aux cartes, eut la bonté de jouer avec ma femme, j'eus l'honneur de faire la partie de l'Impératrice. Après le jeu qui ne dura guère au delà d'une demi-heure, l'Empereur parla d'une manière très intéressante de ses campagnes d'Egypte et parla plus particulièrement avec moi sur la situation actuelle de l'Empire ottoman; vers dix heures du soir l'Empereur et l'Impératrice se retirèrent. je partis la même nuit encore pour Paris . . .

233. Talleyrand an Laforeſt. Paris 13 frimaire an XIII.

Prusse 235.

Die Beziehungen Frankreichs zu Rußland ſeit dem J. 1800. Bedingungen einer Ausſöhnung.

Dec. 4. Monsieur. S. M. le Roi de Prusse ayant fait confirmer par le canal du marquis de Lucchesini ce que votre correspondance nous avait déjà fait connaître de la disposition de la cour de Russie à se rapprocher de la France, et ayant de plus annoncé le désir de travailler à ce rapprochement par une médiation à laquelle elle regarde que sa situation la rend propre, S. M. I. a pensé qu'avant de vous faire connaître à cet égard ses instructions définitives, il était bon de vous rappeler les vues politiques qui l'ont dirigée dans ses rapports avec la Russie depuis Paul 1er.

L'union de la France et de la Russie peut être d'une telle prépondérance dans les affaires du monde, qu'à vrai dire elle n'est pas dans l'intérêt particulier de la Prusse ni de l'Autriche. Aussi S. M. a-t-elle cru s'apercevoir souvent que tout en tenant un langage différent, la Prusse voyait avec peine l'intimité des relations qui ont existé un moment entre la France et la Russie, ce qui n'empêche pas qu'elle ne dût voir aujourd'hui avec peine et même avec inquiétude une rupture déclarée entre les

deux états. S'il était donc question d'un concert à établir entre la France et la Russie, non-seulement il serait imprudent d'avoir recours à la médiation de la Prusse, mais encore il faudrait dérober à cette cour les démarches qui auraient lieu dans cette vue. 1804 Dec. 4.

Mais dans la situation actuelle des choses, il ne peut pas être question de concert entre les deux états, il ne s'agit que d'empêcher l'aigreur de devenir plus grande et une rupture de se déclarer. Ce n'est point un état d'alliance ou d'intimité qu'il peut être question d'établir, mais seulement des relations ordinaires de paix qu'il s'agit de renouveler. Sous ce point de vue, l'intervention de la Prusse peut donc être acceptée, quoique toujours avec quelque circonspection.

Au moment où la paix fut conclue entre la France et la Russie, l'on passa rapidement de l'état de guerre à l'état d'alliance, telle était la marche des passions de Paul 1er, et avant même que des missions formelles et réciproques eussent rétabli les relations diplomatiques, il fut question entre les deux cabinets de concerter des plans contre l'Angleterre. Ce fut alors que par des stipulations secrètes il fut convenu que Naples serait sous la protection de la Russie, que quelques indemnités seraient données au roi de Sardaigne. Telles furent les clauses à la charge de la France, qui de son côté obtenait que toute l'influence de la Russie serait employée à rétablir la liberté des mers, à déprimer le colosse de la puissance anglaise et qu'on agirait de concert dans tout ce qui regardait la République des Sept-îles. Ainsi, les deux gouvernements ne sortaient de leurs hostilités mutuelles que pour entrer dans un concert intime par rapport aux affaires du continent et dont l'avantage eût été réciproquement étendu par tous les arrangements ultérieurs dont la base devait se trouver dans ce premier traité.

Le but que se proposait la France est facile à saisir. A ne considérer que la situation géographique des deux pays, le gouvernement français avait pu se flatter de se servir de celui de Russie, soit contre l'Angleterre, soit pour un arrangement à l'égard des affaires du continent, et à ce prix quelques provinces cédées au roi de Sardaigne, une protection soufferte pour le roi de Naples, étaient suffisamment compensées.

Paul 1er mourut avant que le traité eût été signé, la jeunesse et le caractère incertain du nouveau prince ne laissèrent plus le même espoir: l'Empereur revint sur ses pas et porta des modifications notables au projet de traité. Il eût voulu changer tout le système et se contenter de se replacer vis-à-vis de la Russie dans un état de paix et de bonne harmonie, en différant des liens plus étroits jusqu'à l'époque où le nouveau règne eût pris de la consistance, mais les choses étaient trop avancées. Des lettres de l'Empereur, différents protocoles du cabinet avec M. de

1804 Dec. 4. Kalytschew, avaient déjà donné trop de consistance à cette négociation, pour qu'elle pût être altérée dans ses bases. On dut donc se borner à modifier la rédaction de manière qu'il ne restât plus de part et d'autre que des engagements très vagues et dont l'exécution fût indéfiniment ajournée. Ainsi, il ne fut plus question de donner au roi de Sardaigne une indemnité formelle et proportionnée, mais on se restreignit à une promesse de se concerter sur les intérêts de ce prince. De même, il est vrai de dire que le gouvernement français renonça dès lors à l'espoir de tirer aucun avantage de la Russie contre l'Angleterre. La faiblesse et l'incertitude qui signalèrent les premiers actes du nouveau règne à Pétersbourg, le crédit des Worontzow et du parti anglais, furent autant de motifs pour qu'on ne songeât qu'à demeurer en paix avec la Russie, sans imaginer de se prévaloir avec elle de relations plus étroites. Aussi, l'Empereur ne déguisa point ses intentions. Le Piémont fut réuni à la France, et lorsque le ministre de Russie voulut parler du roi de Sardaigne, il ne lui fut donné que des paroles vagues et sans valeur; lorsqu'il voulut réclamer contre l'occupation de Naples, on se rejeta sur ce que les affaires du Levant n'étaient point terminées et qu'elles ne seraient considérées comme telles que quand les Anglais auraient évacué Malte. De son côté le cabinet russe concédait à l'Angleterre tout ce qu'elle exigeait, et chaque fois que nous réclamions, on ne nous faisait que des réponses insignifiantes. Ainsi, de part et d'autre, il n'y avait ni confiance ni dispositions à suivre effectivement la route d'alliance et d'intimité que le traité avait paru tracer. Mais si nous pensions qu'un cabinet incertain et un prince sans caractère ne pouvaient offrir aucun moyen de résistance contre l'Angleterre, si le cabinet russe à son tour avait acquis la fâcheuse conviction qu'il ne pouvait pas ôter à la France l'influence exclusive sur les affaires d'Italie: de cet état de choses il n'était résulté cependant aucune aigreur entre les deux gouvernements, on en eut la preuve dans le parfait et absolu concert qui eut lieu à l'égard des affaires d'Allemagne, et quand depuis cette époque les intrigues de M. de Markow et la prépondérance des Worontzow en Russie eurent produit de la froideur entre les deux cabinets, la France, la Russie elle-même n'ont jamais considéré les allégations réciproques d'intérêt pour le roi de Naples, pour le roi de Sardaigne et pour la neutralité du Nord que comme de vains prétextes, que depuis longtemps l'une et l'autre puissance ne pourraient plus sincèrement exhiber.

Aussi, lorsqu'il fallut faire une réponse catégorique à la note de M. d'Oubril[1]), on hésita si on ferait celle qui est connue et par laquelle on

1) Vergl. S. 265.

récriminait contre la réclamation de la Russie en citant les articles de Corfou et de la neutralité des mers, ou si on entrerait dans une exposition générale du système et dans une discussion de chaque article des traités d'alliance, laquelle eût fait sentir que la France en réalité ne s'était engagée à rien, et que depuis longtemps d'ailleurs on était de part et d'autre hors des termes des engagements apparents qui avaient été stipulés. 1804 Dec. 4.

Quelque peine qu'on eût éprouvée ici d'une rupture ouverte avec la Russie, on a consenti à courir la chance d'une guerre, et c'est moins la susceptibilité qu'a pu donner le deuil du duc d'Enghien et la note de Ratisbonne qui a conduit à cette détermination, que le sentiment de la mauvaise position dans laquelle des deux états se trouvaient l'un par rapport à l'autre, car il était convenu qu'une paix réelle et sans tracasserie ne pouvait être le résultat que d'un système où ne seraient pris en considération que les intérêts propres des deux états, idée qu'on avait déjà eue, mais qu'on ne put réaliser au moment de la mort de Paul 1er.

Ainsi donc l'intention de S. M. I. est de renouveler ses relations avec la Russie, mais de les renouveler sur le ton de la plus parfaite égalité, en ne faisant entrer dans le traité que ce qui regarde l'intérêt direct des deux puissances.

Si telle peut être l'intention de la Russie, le traité sera bientôt fait; si au contraire elle veut par des idées de vaine ostentation se mêler de choses qui ne peuvent point la regarder, S. M. préfère de rester dans la situation actuelle; et pour porter toutes ces idées à l'application, notez ce qui suit.

S. M. ne veut point qu'il soit question du roi de Sardaigne, parce que c'est une question finie, l'Italie étant organisée.

S. M. ne veut point qu'il soit question d'une protection pour Naples de la part de la Russie, à moins qu'il ne soit établi que la France exercera une protection pareille à l'égard de la Turquie. Le cas est absolument le même: tant que les troupes russes seront à Corfou, tant que les Grecs navigueront sous le pavillon russe sans que les Turcs puissent les en empêcher, la Turquie n'est pas indépendante. La protection que l'Empereur de Russie prétend exercer sur Naples est parallèle à celle que l'Empereur des Français exerçait sur la Perse, et comme il ne peut entrer dans les vues de S. M. I. d'exercer une protection effective sur la Perse et la Turquie, ce qui amènerait de perpétuelles discussions, comme elle laisse à ces deux états le soin de se défendre, se réservant bien entendu le droit qu'ont les grandes puissances d'intervenir lorsqu'elles jugent que la balance de l'Europe est altérée à leur désavantage, il est nécessaire que l'Empereur de Russie tienne absolument la même con-

1804 Dec. 4. duite à l'égard de Naples. Bien moins encore conviendrait-il que la cour de Russie voulût se mêler des affaires du Hanovre ou de quelqu'autre partie de l'Allemagne. La Confédération germanique repose sur des bases assez solides, elle est composée d'éléments assez forts pour veiller elle-même à sa conservation, et il est bien connu que l'Empire d'Allemagne redoute d'autant plus l'introduction de la Russie dans les affaires germaniques, qu'il ne faudrait qu'un prince turbulent sur le trône des Czars, pour abuser de cette intervention au grand préjudice de l'Europe et particulièrement de l'Allemagne.

Concluez donc, Monsieur, de tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, que rien de ce qui est alliance, intimité, rien de ce qui peut donner prise aux deux états l'un sur l'autre, n'entre aujourd'hui dans le système du cabinet à l'égard de la Russie; qu'il ne s'attache qu'au rétablissement des bons rapports et des liaisons commerciales; qu'à cet égard principalement, il verrait avec plaisir que le traité de 1786 fût renouvelé.

Telle doit donc être la base de toutes vos conversations sur cette matière, conversations que vous pouvez entamer et poursuivre avec la forme des rendez-vous, mais sans faire jusqu'à nouvel ordre aucun échange de notes. Ne vous départez pas de ceci: c'est que la France ne veut garantir aucun État voisin de la Russie et que la Russie par conséquent ne doit garantir aucun État voisin de la France. Les deux états conservent toujours le droit inhérent aux grandes puissances d'intervenir, à ce titre seulement, dans les affaires générales, lorsque la balance politique tourne à leur désavantage . . .

234. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 December 10.

Pläne Napoleon's in Deutschland. Die hannoversche Frage. Gespräch mit Cobenzl.

Dec. 10. [Durch Courier] Lucchesini hat mit Talleyrand wiederholte Unterredungen wegen Rußland gehabt und ihm zugleich, nach Maßgabe des Erlasses vom 21. November, wegen Hannover Vorstellungen gemacht.

Lorsque Bonaparte y fit entrer les troupes françaises, il n'avait assurément pas l'intention de le joindre à la France, et je ne saurais croire qu'il ait changé d'avis aujourd'hui. Probablement en l'occupant il forma le projet de l'arracher pour toujours à la maison royale d'Angleterre, à moins que les chances de la guerre ne le rendissent un objet de compensation à la paix. Cependant je ne crois pas qu'il ait déjà fixé ses idées pour le cas qu'il pût disposer à son gré de ce pays. Napoléon ne fait que rarement ses plans d'avance, n'aimant point être lié dans l'exé-

cution ni avec les autres par des engagements positifs, ni envers lui-même par de simples projets. Fidèle aux principes qu'il a adoptés, il n'en presse les résultats que lorsqu'ils sont, pour ainsi dire, appelés par les circonstances. Selon toutes les apparences, ses vues sur l'électorat de Hanovre sont conformes à celles de V. M. L'idée de l'établissement sur le Bas-Rhin d'un État intermédiaire entre la Prusse et la France sourirait beaucoup, j'en suis sûr, au monarque français . . . 1804 Dec. 10.

Soit hasard, soit artifice, M. de Talleyrand, en accueillant avec prévenance mes dernières représentations sur l'état actuel de l'électorat de Hanovre, a été d'une réserve remarquable sur tout ce qui pouvait avoir rapport à son sort futur. Cependant le désir plus d'une fois manifesté par Bonaparte de voir les limites de la monarchie prussienne reculées des bords du Rhin et étendues au Nord ou au Couchant de l'Allemagne, ne doit point être éteint dans le cabinet de Saint-Cloud. La Prusse devenue depuis le dernier partage de la Pologne voisine immédiate de la Russie et de l'Autriche depuis Memel jusqu'à Glatz, ne se trouverait-elle pas plus libre dans le choix de ses alliances, si par la formation d'un petit État intermédiaire entre l'Ems et le Rhin, elle parvenait à établir avec la France un voisinage sans contiguïté? La position de Wesel, continuellement menacée par le cours du Rhin, les questions délicates de la détermination du thalweg et de la propriété des îles du bras de la rivière qui baigne le reste des provinces prussiennes sur le Bas-Rhin, la gêne qu'on veut imposer de la rive gauche aux habitants de la droite pour la circulation de leurs denrées, ne sont-elles pas autant de sujets de souci et ne peuvent-elles pas à chaque moment devenir des objets de dispute qu'un éloignement de frontière ferait disparaître? . . .

Graf Cobenzl hat ſich Lucchesini genähert und über die Pläne Napoleons wie über die allgemeine Lage der Dinge ſich höchſt bedenklich geäußert. Il fixa mes pensées et mes regards sur l'état actuel de l'Italie et finit par me dire alors ce qu'il m'a répété deux fois depuis, que l'année où nous allons entrer, serait immanquablement très orageuse. En effet, le sort de l'Italie est à la fois trop important et trop précaire, pour que la cour de Vienne puisse demeurer tranquille spectatrice de tous les changements que la volonté absolue de Napoléon se proposera d'y opérer . . .

Je viens de quitter le ministre des relations extérieures qui m'avait engagé à retarder de 24 heures le départ du chasseur et à me rendre chez lui aujourd'hui. Il m'a dit avoir eu occasion de faire part à l'Empereur du sujet de notre dernière conversation particulière sur l'état de Hanovre, . . . et a bien voulu me dire en confidence que l'Empereur était fermement décidé à porter tous ses soins à ce que V. M. n'eût aucun désagrément des troupes françaises dans cet électorat; mais, selon

1804 Dec. 10. lui, les cris qui s'élèvent de toutes parts en Angleterre contre la durée de cette guerre, à cause du tort qu'elle fait au commerce de cette nation, pouvant accélérer plus qu'on ne le pense l'époque tant désirée de la paix, l'Empereur Napoléon croirait l'éloigner encore davantage en changeant aucune des mesures qu'il a prises pour nuire aux intérêts commerciaux de ses ennemis [1]) . . .

235. Bericht Lucchesini's. Paris 1804 December 17.

Unterredung mit Talleyrand über einen Eintausch Hannovers für Preußen.

Dec. 17. . . . [Chiffrirt] J'ai attaqué M. de Talleyrand . . . sur l'article du sort de l'électorat de Hanovre. . . Le ministre des relations extérieures. . . me protesta qu'il n'avait été question ni à Mayence ni ailleurs d'un déplacement de l'électeur de Wurttemberg et du partage de ses états et moins encore d'une destination anticipée de l'électorat de Hanovre, au sort duquel je l'ai itérativement fait convenir que V. M. avait, par sa position géographique, l'intérêt le plus éminent. Dans le cours de la conversation, j'ai jeté en avant, comme s'il m'échappait, quelques propos sur la possibilité d'un arrangement par voie d'échange, si les négociations pour la paix devaient en amener de nouveau pour l'Allemagne. Du moins, après cet entretien, Sire, le ministre ne pourra dans aucun cas alléguer l'ignorance de vos intentions sur ce sujet. . .

236. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1804 December 25.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Preußen und Schweden. Frankreich und Rußland. Hannover. Lage Preußens.

Dec. 25. . . . [Durch Courier] Je désire que vous soyez content du parti que nous avons pris à l'égard du roi de Suède [2]). Il n'y a que modération et fermeté qui convienne à notre politique. Nous avons communiqué le tout sans réserve à la Russie, et dans ce moment un courrier est en chemin pour engager l'Empereur Alexandre à faire cause commune avec le Roi pour arrêter la fougue inconsidérée de Gustave IV.

Je ne me promets jusqu'ici aucun succès décisif de notre médiation pour le rapprochement de la Russie et de la France, mais nous aurons beaucoup gagné si nous réussissons à empêcher la rupture. »La politique des gouvernements est dans leur géographie«, dit très sagement Bonaparte dans sa lettre au Roi. Notre situation fait de la France l'État dont l'amitié est pour nous la plus désirable et la plus utile ; mais elle nous im-

1) Den Angaben des obigen Berichtes entspricht ein Erlaß Talleyrand's an Laforest vom nämlichen Tage.

2) Vergl. Ranke, Hardenberg 2, 119 folg.

pose les plus grands ménagements vis-à-vis de la Russie. Quoiqu'il y ait 1804
du vrai dans l'observation qu'une trop grande intimité entre Pétersbourg et Dec. 25.
Paris serait dangereuse pour toute l'Europe, s'il était possible qu'on s'entendît pour en partager la domination, un accord pareil est si peu facile et vraisemblable, que nous pouvons en l'attendant travailler de bonne foi à une réconciliation entre les deux puissances. Je m'occupe avec M. de Laforest des moyens possibles pour nous y acheminer, mais nous n'avons encore rien arrêté. Si je commençais par communiquer au cabinet de Pétersbourg les principes sur lesquels on prétend fixer l'accord, nous ne ferions rien du tout.

Quant au Hanovre, on ne peut pas se dissimuler les grandes difficultés qui s'opposent à l'évacuation de ce pays durant la guerre; cependant nous ne devons pas perdre cet objet de vue, et saisir les facilités qui se présenteraient, serait toujours le service le plus essentiel que nous pourrions rendre au Roi, vu que rien ne peut plus aisément compromettre le système de S. M. que cette armée française, pour ainsi dire, au cœur de nos états. Le sort futur de ce pays est un autre objet, infiniment important pour la Prusse. Il me paraît qu'il ne s'agit dans ce moment que d'y veiller avec le soin le plus suivi, comme vous ne manquerez certainement pas de faire, chère Excellence. Les notions qui nous sont parvenues sur la transplantation de l'électorat de Wurttemberg viennent d'employés de la cour de Wurttemberg même, de Mme la margrave de Bade etc. Le duc de Brunswick en a été inquiété et nous a donné l'éveil. Il faut qu'il y ait eu quelque chose sur le tapis. . . Mettons tous nos soins à surveiller cet objet. Jetons les yeux sur la carte. La Prusse ne peut pas s'arrêter là où elle est, sans compromettre son existence. Plus de concentration, une autre frontière qui écarte toute collision avec la France dont nous voulons faire notre amie, qui resserre nos liens et unisse nos intérêts, des agrandissements proportionnés à ceux de nos voisins — voilà à quoi nous devons tendre, si nous ne voulons reculer rapidement. La monarchie a été considérablement augmentée depuis dix ans, mais avons-nous bien eu en vue le principe dont je viens de parler? . . .

237. Bericht Knobelsdorff's. Paris 1804 December 29—30.

K. 11. 89 A. Eigenhändig, gez. Knobelsdorff.

Abſchieds-Audienz bei Napoleon.

[Durch Courier] Sire. J'ai eu le 25 de ce mois l'audience de congé Dec. 29.
de l'Empereur. Ce souverain m'a réitéré les assurances de son sincère attachement à la personne de V. M. et de son désir de cultiver les relations d'amitié déjà subsistantes et que l'intérêt réciproque des deux états

1804 Dec. 29. exigeait. L'Empereur parlant de sa position vis-à-vis de quelques puissances, traça avec rapidité la position actuelle des affaires de l'Europe. Je lui ai observé à cette occasion que les jaloux de sa gloire employaient contre lui le même moyen qui avait si bien réussi contre Louis XIV, et qu'on lui supposait des vues à la monarchie universelle. L'Empereur me répondit: qu'il fallait être fou pour nourrir de pareilles idées; que l'empire français était assez vaste pour contenter l'ambition d'un homme et qu'il ne voulait plus y incorporer aucun autre pays; qu'il était décidé ne plus monter, mais qu'il ne descendrait pas non plus, et qu'il soutiendrait et défendrait cette thèse jusqu'à la dernière goutte de son sang; que maître actuellement de l'électorat de Hanovre, il ne pensait pas le garder, bien moins encore avait-il songé à en disposer aussi ridiculement que les gazettes l'avaient mensongèrement annoncé; mais qu'il verrait avec plaisir que V. M. en fît l'acquisition moyennant un arrangement; qu'il désirait l'agrandissement de la Prusse, qui, à proportion de ses voisins, n'était pas encore assez puissante par la masse de ses possessions actuelles; qu'il regrettait que lors de l'arrangement des compensations, il ne lui fût pas tombé un meilleur lot en partage. Que certainement la Prusse jouait actuellement un grand rôle en Europe, mais qu'elle n'en était redevable qu'à la sagesse de son souverain, à ses bonnes armées et à l'heureuse économie qui remplissait ses trésors; mais que tout cela, dans la suite des temps, était susceptible à changer, et que pour conserver son poids, il fallait à la Prusse une étendue géographique plus proportionnée à celle de ses voisins. Par rapport à la négociation qui se traite ici pour le concordat, l'Empereur me dit que cet arrangement ne regardait en aucune manière la monarchie prussienne et que, quant à lui, il ne songeait qu'à fortifier le chapitre de Ratisbonne et à empêcher qu'un archiduc ne fût élu coadjuteur. Quant à un autre ordre de choses actuel pour le Hanovre, j'ai tout lieu de croire que l'Empereur ne serait pas éloigné de s'y prêter, pourvu que l'Angleterre consentît à ne pas visiter les vaisseaux prussiens et par ce moyen procurer un débouché aux marchandises de France et revivifier son commerce . . .

Dec. 30. Nachschrift. J'ai l'honneur d'ajouter à mon très humble rapport que sachant que tout ce que l'Empereur m'avait dit au sujet de la Russie et de la Suède, était parfaitement analogue à ce qui en avait déjà été mandé à V. M. par le marquis de Lucchesini, je ne rapporterai que l'observation: qu'il m'a paru que l'Empereur avait été très aigri par le style des notes russes, il me l'a répété plusieurs fois, que le style épigrammatique et dur le révoltait, tandis qu'avec un style poli et amical on obtiendrait tout de lui. Il cita à cette occasion la lettre que V. M. lui avait écrite au sujet du sieur Rumbold, lettre à laquelle il n'avait pu résister,

tandis qu'une note mordante aurait pu occasionner une guerre. Au sujet de l'Autriche, il m'a dit que le style de cette cour était très poli; il m'a fait sentir cependant que s'ils se mêlaient des affaires d'Italie qui le regardaient, il aurait bon compte d'eux. A cette occasion il me dit: qu'étant déjà le chef de la République italienne, il pouvait être très indifférent s'il en nommait souverain un de ses frères ou s'il s'en faisait reconnaître roi, avec la réserve cependant que ce pays ne serait jamais incorporé à la France et qu'après sa mort il tomberait en partage à celui qu'il aurait nommé, mais qui ne serait pas Empereur de France. Il m'a parlé d'une manière pas aussi positive au sujet de la Hollande, de manière cependant qu'il montrait qu'il dépendait de lui d'y nommer un de ses frères; au reste, je puis me tromper à ce sujet, d'autant plus qu'en me parlant du gouvernement actuel de la Hollande il le qualifia de détestable . . . 1804 Dec. 30.

1805.

238. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 Februar 8.

Unterredungen mit Talleyrand: Rußland, Italien, Hannover.

1805 Febr. 8. . . . [Durch Courier] Malgré la détermination positive dans laquelle j'ai constamment trouvé ce ministre [Talleyrand] et l'Empereur son maître d'écarter absolument du plan de traité de réunion avec la cour de Pétersbourg tout ce qui pourrait lui rendre les droits qu'elle a perdus par son imprévoyante rupture à intervenir dans les affaires d'Italie, je n'ai pas perdu l'occasion que j'avais avant-hier, de lui renouveler les plus pressantes instances pour qu'il représentât de nouveau à S. M. I. tous les arguments et toutes les considérations dont le ministère de V. M. a de tout temps appuyé le vœu de quelque explication amicale et tranquillisante à cet égard. La réponse du ministre n'a point satisfait mes désirs: elle s'est bornée à l'assurance que le principe invariablement adopté pour les provinces qui composent la République italienne, était d'en former un État séparé de la France avec une constitution monarchique . . . Je renouvelai mes prières, pour qu'il fît de cette affaire un des objets de son premier travail avec l'Empereur . . . M. Talleyrand ne se refusa point à ma demande; mais il me protesta que l'Empereur ne saurait ni ne voudrait m'en faire dire davantage sur le sort de l'Italie; puisque, excepté le principe adopté et franchement avoué à la cour de Vienne, il ne connaissait pas encore lui-même le mode ni les personnes qui exécuteraient le plan projeté, et qu'ainsi il lui serait impossible de donner jusqu'ici la moindre étendue aux instructions transmises au sieur Laforest sur la négociation russe . . .

Am 7. Februar hat Lucchesini eine neue Unterredung mit Talleyrand gehabt.

La conversation était si amicale et si confidentielle que j'ai fait entrer tous les vœux de V. M., tant pour l'état actuel du pays de Hanovre

que pour le cas où à la paix il dût changer de maître . . . M. de Talley- 1805
rand m'a répété que tant qu'il resterait dans la place qu'il occupe, l'on ne Febr. 8.
songerait en Empire à d'autres changements qu'à ceux qui conviendraient à la Prusse dont l'agrandissement est envisagé à Paris comme favorable à la France . . .

Quant à l'objet principal de mes sollicitations auprès du ministre des relations extérieures, dans l'entretien que j'eus avec lui hier au soir après son travail avec l'Empereur, je ne reçus que le renouvellement de ses précédentes déclarations sur l'impossibilité d'étendre celles qui ont été faites précédemment par le ministère français au sujet de l'Italie . . .

239. Hardenberg an Lucchesini. Potsdam 1805 Februar 20.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Rußland und Frankreich. Stellung Österreichs.

. . . [Durch Courier] J'augure mal du succès de notre médiation pour Febr. 20.
le rapprochement de la Russie et de la France; mais, s'il est vrai que l'Empereur Napoléon veut la paix, pourvu qu'on ne s'oppose pas au changement qu'il a résolu à l'égard de la République italienne, si le repos du continent est dans ses vues, s'il veut ôter à l'Angleterre la possibilité d'y allumer le feu de la guerre, qu'y a-t-il de plus sûr pour atteindre ce but, que de contenter la seule puissance par laquelle sa rivale peut espérer d'arriver au sien? Et si le point d'honneur l'empêche de s'expliquer directement avec la Russie sur les affaires d'Italie, qui font, excepté nous, l'objet principal des inquiétudes des puissances continentales, qu'est-ce qui s'oppose à des ouvertures confidentielles envers une puissance amie et impartiale, si la modération préside effectivement à ses plans, ainsi qu'il l'a annoncé à l'Europe dans son discours au Corps législatif[1]) et à l'Autriche en particulier? La réticence du faible s'explique par sa faiblesse, mais celle du fort ne peut que donner lieu à la défiance et aux appréhensions; elle ne peut que faire craindre un sens dangereux dans cette influence que Napoléon, en renonçant aux agrandissements, se réserve sur les états créés par lui. M. de Laforest se flatte toujours encore que des explications propres à satisfaire le cabinet de Pétersbourg lui arriveront.

Je ne crois pas qu'il existe déjà un concert entre Vienne et Pétersbourg sur l'Italie, mais les inquiétudes de l'Autriche sur ce sujet si important pour elle peuvent avoir donné lieu à des démarches préparatoires pour un concert pareil et à un rapprochement visible envers nous, à des communications amicales sur les affaires d'Allemagne etc. La correspon-

1) Vergl. Correspondance 10, 84.

1805 Febr. 20. dance entre Napoléon et François II prouve toutefois qu'on ne se décidera à Vienne qu'à la dernière extrémité pour une opposition armée . . .

240. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1805 März 19.[1]

R. 92. Hardenberg E 6. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Die Vorgänge in Italien. Charakter Napoleon's, sein Verhältniß zu Preußen.

März 19. . . . [Durch Courier] Que dira la Russie en apprenant que la réunion des deux couronnes est perpétuelle, ainsi que l'occupation des provinces orientales du royaume de Naples, si elle n'abandonne point les îles ioniennes, et si Malte n'est pas abandonnée par les Anglais? Que fera l'Autriche en voyant se consolider et se perpétuer l'influence prédominante de l'Empire français sur la Péninsule entière de l'Italie? Donnera-t-elle son assentiment à un dérangement unilatéral d'une des plus importantes transactions synallagmatiques du traité de Lunéville? Osera-t-elle et pourra-t-elle s'y opposer? La Russie n'aurait-elle pas sondé les dispositions de cette cour, comme on m'assure ici qu'elle a fait à Berlin, pour le cas actuel? . . .

Je n'ai pas partagé (vous le jugerez aisément par mes rapports précédents) l'étonnement de plusieurs de mes collègues sur la manière tranchante de rompre en visière à la Russie et à l'Autriche en s'emparant sans aucun ménagement de la couronne et de la domination de l'Italie, comme l'Empereur Napoléon vient de le faire. Cet homme extraordinaire ne craint plus rien ni au dedans, ni au dehors, et s'il se prête quelquefois à composer envers la Prusse, c'est qu'elle ne se trouve pas directement sur le chemin de son ambition, qu'il en connaît les forces, qu'il n'en reçoit que des marques d'amitié et des témoignages de bienveillance, et que connaissant les principes équitables, loyaux et pacifiques du Roi, il n'a pas besoin de songer à se défendre contre ses armées ou sa politique. D'ailleurs, soit dit bien entre nous, ses procédés dans tout ce qui touche à la neutralité du Roi et du commerce prussien, sont en une fâcheuse contradiction avec ses lettres, les entretiens de bienveillance et les protestations de ses ministres . . . On en agit envers les villes anséatiques comme envers les petites républiques d'Italie.

Je sens tous les inconvénients de trop hausser et de trop baisser le ton: mais j'en demande pardon à MM. de Köckritz, Bölzig et consorts, si l'on ne connaissait pas aussi parfaitement ici que vous-même, chère Excellence, le pouvoir de leurs conseils indécis sur les résolutions du cabinet, l'on n'essayerait pas si souvent de pousser à bout la longanimité du Roi sur le principe ou s a c r é ou n u l de la neutralité . . .

1) Vergl. den Auszug aus diesem Schreiben bei Hardenberg 2, 150.

241. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 5 germinal an XIII.

Prusse 235.

Unterredung mit Hardenberg.

Der Geſandte hat über die Erhebung Napoleon's zum König von Italien 1805
eine Unterredung mit Hardenberg gehabt, der ſich folgendermaßen äußert: »Il März 26.
est impossible de ne pas convenir qu'aucune affaire d'une aussi haute importance pour le maintien de la paix ne pouvait se dénouer avec plus d'habileté. L'Empereur Napoléon se couvre d'une gloire immortelle par sa modération et confond noblement ses ennemis. Loin de bouleverser l'Italie, il met le dernier trait à l'organisation de ce pays, et prépare une issue facile aux différends compliqués qui subsistent avec la Russie et l'Angleterre. De quoi se plaindrait-on? Rien n'est changé, chaque État de cette grande péninsule reste ce qu'il était; un gouvernement stable est substitué dans la République dite italienne à un gouvernement provisoire; la même main qui tenait les rênes les tient encore; une époque est fixée à la transmission du pouvoir dans une autre main, tandis que cette époque était inconnue auparavant; l'incompatibilité des deux couronnes est enfin fixée en principe, tandis que toutes les conjectures avaient porté jusqu'ici à craindre la réunion. Mais il est fâcheux que S. M. I. n'ait pas substitué un titre défini au titre indéfini de roi d'Italie. On est habitué en Europe à appeler Italie la péninsule entière. La jalousie, la défiance, l'incrédulité et toutes les intrigues qu'elles suscitent vont se retrancher derrière cette dénomination vicieuse. Il eût été désirable aussi que dans la réponse de S. M. I. au vœu émis par la Consulte italienne, il y eût quelque chose d'aussi précis que l'art. 5 de ce vœu [1]). Il faut voir de quel côté et de quel genre naîtront les objections. La cour de Berlin croit à l'Empereur Napoléon, et ne peut les pressentir. Elle n'a point d'intérêt direct au sort de l'Italie, elle n'y prend part qu'en raison des conséquences qui compromettraient le système pacifique du Roi. Elle regarde comme un devoir de l'amitié d'avertir le gouvernement français des interprétations qui seront données à ses derniers actes, et elle le fera. Dans l'intervalle le Roi suit sa propre impulsion et sa réponse à la lettre [2]) de S. M. l'Empereur fera foi de sa sincérité« . . .

1) In Art. 5 iſt beantragt, daß Napoleon als König von Italien ſich noch bei ſeinen Lebzeiten einen Nachfolger geben könne.

2) Schreiben Napoleon's vom 16. März, Correspondance 10, 227.

242. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Berlin 1805 März 29.

R. 11. 177—1. Concept (Abſchrift?) von Hardenberg.

Dank für Mittheilung der Errichtung des Königreichs Italien. Hinweis auf Öſterreich.

1805 März 29. Monsieur mon Frère. Je suis infiniment sensible à la confiance avec laquelle V. M. I. a bien voulu me faire part des changements apportés au gouvernement de la République italienne, et j'ai aperçu avec la plus vive satisfaction par sa lettre qu'elle s'est flattée de donner à l'Europe de nouveaux motifs d'espérer la paix par les modifications qu'elle y a ajoutées. Applaudissant du fond de mon cœur au désir que vous témoignez, Monsieur mon Frère, d'étouffer tout germe de discorde en bornant vous-même votre empire, j'aime à envisager ces nouveaux arrangements comme une suite de ce désir et comme un moyen efficace d'atteindre le but salutaire que V. M. I. se propose, je me dis par conséquent qu'elle aura jugé à propos de s'en expliquer avec les puissances qui y sont les plus intéressées, surtout avec la cour de Vienne, et que celles-ci y trouveront un gage de leur tranquillité et des sentiments honorables qui ont dicté les mesures de V. M. I.

243. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 12 germinal an XIII.

Prusse 235.

Die Sendung Wintzingerode's nach Berlin.

April 2. . . . [Nicht chiffrirt] Le général Wintzingerode a connu de bonne heure les intentions du Roi et sur l'affaire de la Suède, objet apparent de son voyage, et sur le système fixe dont la Prusse ne se départit pas. Dans une audience particulière où il a exposé au Roi toutes les raisons qui induisaient l'Empereur Alexandre à penser qu'un concert entre les grandes puissances continentales pouvait seul contenir la puissance française dans ses limites, S. M. a combattu avec beaucoup de chaleur les préventions, les données fausses, les défiances exagérées qui ont jeté le cabinet de Pétersbourg dans une carrière d'opposition, dans un système de ligue contre la France, et elle a exprimé sans aucune réserve l'invariable résolution de rester impassible au milieu des passions, aussi longtemps que les paroles qui lui ont été données par le gouvernement français ne seraient pas violées. Le général a retrouvé le même langage dans toutes ses conférences avec le cabinet. Pour peu qu'il ait appris à connaître le terrain, il a dû voir qu'il se donnait en pure perte beaucoup de mouvements pour propager sa doctrine, puisque toutes les intrigues, même celles qui entraîneraient momentanément le cabinet, viennent échouer devant le bon esprit opiniâtre du Roi . . . . .

[Chiffrirt] Tout ce que V. Exc. vient de lire est mot à mot de M. Lombard. Il m'a dit qu'il avait cherché à dessein l'occasion de me confier où l'on en était positivement à Berlin . . . . 1805 April 2.

244. Laforest an Talleyrand. Berlin 17 und 20 germinal an XIII.

Prusse 235.

Audienz bei Friedrich Wilhelm III. Vertheilung des Ordens der Ehrenlegion.

. . . Le Roi a quitté Berlin depuis quelques jours et est établi à Potsdam. M. de Hardenberg lui a fait passer la copie de la lettre de S. M. l'Empereur[1]), et a pris ses ordres sur l'audience particulière que je demandais. Cette audience a été déterminée sur-le-champ et je me suis rendu hier matin à Potsdam. J'ai remis dans les mains de S. M. la lettre de mon auguste souverain et la décoration qui y était jointe. April 7.

Le Roi a reçu l'une et l'autre avec les témoignages du plus sincère attachement pour S. M. I. et a pris plaisir à exprimer le prix qu'il attachait au gage nouveau qu'elle veut bien lui donner des sentiments qu'elle lui a voués. Il m'a dit qu'il espérait que S. M. I. recevrait aussi volontiers la grande décoration de Prusse; que s'il ne s'était point trouvé des obstacles à l'exécution de ses ordres, le courrier qui doit en être porteur serait déjà parti, et que l'on verrait à Paris par le nombre des pièces qu'il avait fallu préparer qu'on y avait mis toute la diligence possible.

J'ai nommé au Roi ceux de ses serviteurs qui, par leur dévouement à ses intérêts et à sa gloire, par leur rang, par leurs services, avaient fixé l'attention de S. M. I. et auxquels elle avait bien voulu en conséquence conférer la première décoration de ses ordres. Je lui ai demandé la permission de remettre à chacun d'eux les paquets qui m'étaient adressés. Le Roi me l'a accordée avec beaucoup de grâce et a manifesté d'un autre côté combien lui étaient agréables les six personnes que S. M. I. a désignées pour recevoir l'Aigle noir.

A mon retour de Potsdam, je me suis rendu chez le prince Ferdinand, oncle du Roi. S. A. R. avait eu la bonté de me donner d'avance son heure et avait choisi le moment qui devait précéder son entrée dans les salons où un cercle nombreux l'attendait. Elle a reçu avec une vive sensibilité la décoration de S. M. I., et j'ai eu une preuve convaincante de la reconnaissance de ce prince en le voyant paraître l'instant d'après, au milieu de l'assemblée, avec sa décoration nouvelle . . . .

Je me suis rendu ensuite successivement chez M. le feld-maréchal de Möllendorff, chez M. de Schulenburg, chez M. de Hardenberg, et chez M. de Haugwitz. Je dois à la vérité de dire qu'on ne peut montrer un

1) Schreiben vom 21. März, Correspondance 10, 253.

1805 April 7. sentiment plus profond qu'ils ne l'ont fait de la flatteuse distinction dont S. M. I. honore le zèle avec lequel ils servent leur souverain . . .

April 10. . . . J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. Exc. dimanche dernier par le courrier prussien, de l'exécution des ordres qu'elle m'avait donnés le 7 de ce mois [28 mars]. Je me suis réservé de vous dire que le Roi a fait durer un quart d'heure l'audience qu'il m'a accordée. S. M. a beaucoup parlé de l'état général des affaires de l'Europe sans qu'il y eût rien d'intéressant que l'assurance de ses soins constants à combattre partout les ombrages conçus contre la France, de sa ferme résolution à ne pas faire un pas hors du système qu'il nous a fait connaître et de la confiance particulière qu'il mettait dans la sincérité des dispositions pacifiques de S. M. I. L'époque actuelle lui paraît être celle des mésentendus. Il se défie davantage de l'Angleterre que de la Russie, il croit que celle-ci ne travaille qu'en défense de sa considération compromise. Il craint que l'autre n'aspire qu'à lier sa partie sur le continent, en paraissant en épouser les intérêts, il soupçonne, ce sont ses propres expressions, une puissance qui a l'indécence d'élever une bourse en l'air. Il ne met d'espérance que dans la sagesse avec laquelle S. M. l'Empereur saura faire concourir toutes les divergences à l'établissement de quelques bases de pacification générale.

J'ajouterai cependant que le Roi a su intercaler dans la conversation des expressions de sensibilité sur le peu d'attention que paraissaient obtenir les plaintes qu'il a fait porter par M. Lucchesini sur les vexations exercées envers quelques-uns de ses sujets, et m'a dit qu'il espérait qu'avant le départ de S. M. I. pour l'Italie, vous mettrez sous ses yeux la note que le ministre du cabinet m'a fait tenir le 30 mars[1]) . . .

245. Friedrich Wilhelm III. an Napoleon. Potsdam 1805 April 7.

K. 11. 93 a. Abschrift. [Concipient J. W. Lombard.]

Der Ordens-Austausch.

April 7. Monsieur mon Frère. V. M. I., je le pense avec elle, a bien jugé les hommes et a rendu à la France une de ses institutions utiles, en créant par [pour?] les vertus publiques de ces récompenses qui parlent surtout à l'honneur. Je dois à la résolution qu'elle en a prise un témoignage précieux de son souvenir et je m'empresse d'y répondre en offrant à V. M. mon grand ordre de l'aigle noir, comme un gage de l'estime particulière qu'elle me connaît pour sa personne. J'y joins six autres cordons, destinés à ceux des hommes distingués de la France qu'elle-même a dé-

1) Diese Note betraf Belästigungen des Handels von Emden.

siré d'en voir revêtus, sûr que mon ordre s'honorera surtout des noms préférés par un tel juge. 1805 April 7.

246. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1805 April 18.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Napoleon's Verhalten gegen Preußen. Lucchesini's Reise nach Franken. Wachsende Verlegenheit Preußens bei Fortdauer des Krieges.

Austausch von Orden mit Frankreich. Les réflexions que vous faites sur le peu d'harmonie qu'il y a entre ces marques publiques d'amitié et le peu d'attention qu'on fait à nos réclamations[1]), ne sont malheureusement que trop justes. Oubliera-t-on donc toujours qu'on doit la paix du continent à la Prusse, que par conséquent toutes les bonnes raisons se réunissent pour lui obtenir des ménagements et des témoignages de reconnaissance? Le Roi est inébranlable dans son système. Il me tarde de vous voir, cher Marquis, il me tarde de vous voir à portée de notre souverain. Je crois que votre voyage en Franconie sera d'une très grande utilité. Si la paix ne se fait bientôt — et combien d'obstacles ne reste-t-il à surmonter? — nos embarras augmenteront et notre conduite deviendra de jour en jour plus difficile . . . April 18.

247. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 April 18.

Reise nach Italien zur Überreichung der Orden an Napoleon.

[Durch Courrier] Lucchesini hat am 16. die preußischen Orden erhalten. Quelques heures auparavant, on m'avait apporté une lettre de M. de Talleyrand datée de Lans-le-bourg, aux pieds du Mont-Cénis, du 22 germinal (12 avril), dans laquelle il m'annonçait la réception du paquet renfermant la réponse de V. M. à l'Empereur qui l'aura reçue le jour même à Chambéry. Ce ministre répond en ces termes à l'article de ma lettre qui lui indiquait les motifs pour lesquels je ne le verrais pas en Italie, ainsi qu'il m'en avait manifesté son désir et l'attente de l'Empereur: »Je compte toujours vous revoir en Italie, car vous ne pouvez manquer de recevoir très incessamment le grand cordon que le Roi de Prusse a l'intention d'offrir à l'Empereur, et vous vous rappelez qu'il a été convenu sur la demande de votre cabinet que l'échange des décorations des ordres de Prusse et de France se ferait par l'entremise des ministres accrédités de l'une et l'autre cour. Le Roi de Prusse est le premier souverain auquel l'Empereur a voulu offrir la grande décoration de la Légion d'honneur, et sans doute le Roi verrait avec plaisir que le pre- April 18.

1) Vergl. Urk. No. 240.

1805 April 18. mier ordre porté en France par l'Empereur fût celui de Prusse; il est donc à prévoir que le Roi se montrera empressé à faire consommer l'échange des cordons, et comme c'est à vous que cette commission ne peut manquer d'être donnée, je dois vous prévenir que l'Empereur est disposé à vous recevoir, Monsieur, partout où il sera etc.«

Cet article de lettre, joint au contenu de celle dont le ministre de cabinet baron de Hardenberg vous aura fait part, Sire, et combiné avec les plus pressantes instances du sieur Hauterive, chef de division au ministère des relations extérieures, pour que je hâtasse mon départ pour Turin, où l'Empereur s'attend à me recevoir, ne me laissaient plus le choix des moyens de m'acquitter des ordres contenus dans le gracieux rescrit ministériel du 7 du courant.[1]) La lettre du ministre de V. M. du 10 que m'apporta hier un courrier français, en m'indiquant l'attente où V. M. était que je devrais me rendre dans quelque ville de France pour remettre à l'Empereur les ordres de Prusse[2]), m'ôte même la crainte éloignée de ne pas saisir vos intentions, Sire, en me rendant auprès de ce souverain. Je presse donc les apprêts de ce voyage inattendu qui me menant au delà des Alpes, me les fera repasser une seconde fois pour me rendre par la Suisse aux pieds de V. M. à Ansbach, aussitôt que l'Empereur me permettra de le quitter . . .

Le sieur Lavalette, directeur général des postes, en me remettant les ordres nécessaires pour le service des relais dans mon voyage, m'a prévenu que si je quittais Paris avant lundi prochain [22 avril], je serais arrêté en Savoye par la nombreuse suite du Pape, qu'il me faut laisser s'écouler jusqu'au delà du Mont-Cénis, pour pouvoir achever promptement et heureusement mon voyage. Je tâcherai de regagner par la rapidité de la course ce que me fait perdre de temps ce délai involontaire.[3])

---

1) In dem Erlaß vom 7. April, der die Sendung der Orden und das Schreiben des Königs begleitete, war dem Gesandten für den Fall der Abwesenheit Napoleon's anheimgestellt zu handeln, wie er für gut finde.

2) In dem Schreiben Hardenberg's vom 10. April hieß es: »Probablement l'audience vous sera accordée à Lyon ou dans quelque autre ville de France, si l'Empereur a déjà quitté Paris«.

3) In einem Privatschreiben an Hardenberg vom selbigen Tage bemerkt Lucchesini: »Je m'en remets à vous, cher baron, du soin de faire lire mon expédition d'aujourd'hui aux yeux moins exercés à saisir les circonstances où l'on se trouve vis-à-vis d'un homme tel que Napoléon, dans le sens où je l'ai écrite«.

248. J. W. Lombard an Hardenberg. [Potsdam 1805 April 26.]

R. 11. 177—1. Eigenhändig, gez. Lombard.

Lucchesini's Reise nach Italien.

Fallait-il que Lucchesini suivît l'Empereur pour la simple cérémonie 1805
de remettre lui-même les ordres? Le départ de Napoléon n'aurait-il pas [April 26.]
été une raison suffisante de les lui envoyer par un courrier? Vous verrez que le Marquis parviendra à se trouver à Milan, malgré les motifs graves qu'on avait de ne point le mettre sur la ligne des Gallo et consorts. S'il y arrive, la question touchant Humboldt tombe d'elle-même[1]). Sinon, j'ose observer à V. Exc., puisqu'elle me permet de lui en dire mon avis, que des lettres de créance données à Humboldt pour le roi d'Italie seulement, seraient beaucoup trop peu pour Napoléon et beaucoup trop pour les autres cours. Ce serait au fond une reconnaissance déguisée qui, ainsi que V. Exc. l'observe elle-même, mécontenterait tous les partis. Pour éviter d'avoir une opinion, ce qui me paraît infiniment désirable, il vaut mieux, je crois, ne pas envoyer Humboldt avant qu'on ait vu clair dans les intentions de l'Autriche. D'ailleurs, neuf comme il le serait à la cour de Milan, ses rapports auraient-ils un si grand intérêt? Je me trompe si ce n'est pas là l'opinion du Roi. Comme la mienne, je la soumets aux lumières de V. Exc . . .

249. Hardenberg an J. W. Lombard. Tempelberg 1805 April 26.

R. 11. 177—1. Abschrift von Nagler.

Lucchesini's Reise nach Mailand.

Le marquis Lucchesini a tout fait pour satisfaire à l'extrême désir April 26.
qu'il a d'aller à Milan. Il ne pouvait, à mon avis, se dispenser de remettre lui-même les cordons: Napoléon ne se serait pas contenté de l'excuse que fournissait son absence, d'autant plus qu'effectivement on était convenu dans les pourparlers antérieurs, lorsqu'il s'agit d'écarter cet envoi de deux chambellans etc., que les cordons seraient remis par les ministres respectifs dans des audiences, et il me paraît qu'il n'y aurait eu aucun inconvénient que le Marquis eût suivi l'Empereur dans quelque ville du territoire français. Je lui manifestai cette opinion à moi dans ma seconde lettre du 10 de ce mois, mais sans ajouter, comme il le suppose dans son rapport du 18, que c'était là la volonté du Roi[2]). Quand même toutefois j'eusse observé le silence sur cet article, vous voyez que Lucchesini serait également parti, et le renvoi de son départ du 18 au

1) Ursprünglich war W. v. Humboldt zu einer Reise nach Mailand in Aussicht genommen.

2) Vergl. S. 340, Note 2.

1805 April 26. 22, plus encore sa lettre particulière ci-jointe du 18, prouvent qu'il avait tout combiné pour aller jusqu'à Milan. Les circonstances l'ont bien servi. S'il s'en est tenu à l'itinéraire publié, l'Empereur est parti hier le 25 de Turin, et je doute que Lucchesini ait pu l'atteindre avant ce terme, ce qu'il pouvait très bien calculer. Il me semble qu'à tout prendre, il n'y a pas de mal que les choses en soient là. Dans les termes où se trouve l'affaire de la reconnaissance du nouveau Roi et vu l'incertitude dans laquelle nous resterons peut-être très longtemps encore sur la résolution de la cour de Vienne, il serait devenu très difficile d'envoyer Humboldt sans de nouvelles lettres de créance et sans la reconnaissance. Il sera plutôt faisable que le Marquis existe près de Napoléon, sans celles-ci . . .

250. J. W. Lombard an Hardenberg. [Potsdam 1805 April 27.]

R. 11. 177—1. Eigenhändig, gez. Lombard.

Reise Lucchesini's nach Italien und Ansbach-Bayreuth.

April 27. La lettre de V. Exc. m'a convaincu que Lucchesini ne pouvait faire autrement que de suivre l'Empereur. Mais quant aux difficultés qu'il prévoit même pour le quitter, après l'ordre déjà reçu de se rendre à Fürth, le Roi les trouve inconcevables. Il me charge de dire à V. Exc. qu'il lui semble que la première dépêche à adresser au marquis devra se terminer par ces mots en clair: »Je ne m'étends pas davantage aujourd'hui. Comme, d'après mes ordres antérieurs, je vous verrai le 6 de mai [juin] à Fürth, je me réserve de vous entretenir plus en détail sur les objets intéressants du moment.« . . .

251. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1805 April 28.

R. 11. 177—1. Concept von L. D. Le Coq, gez. Hardenberg.

Die Sendung Nowossiltzow's.

April 28. [Durch Courier] Der König hat den Bericht vom 18. erhalten. Les circonstances ayant entièrement changé depuis par l'avis dont je vais vous faire part, je veux bien acquiescer à ce que, vous étant rendu à Milan par rapport à la remise des ordres de Prusse à S. M. I., vous y restiez maintenant pour suivre le grand objet auquel il s'agit dans ce moment de consacrer toute notre attention.

L'Empereur de Russie, dans la vue de contribuer au rétablissement de la paix générale, se propose d'envoyer directement au chef du gouvernement français le sieur de Nowossiltzow qu'il honore de sa confiance particulière, et qui sera chargé d'exposer à ce monarque, en réponse à ses ouvertures pacifiques envers le roi d'Angleterre, les propositions de paix de la cour de Londres, ainsi que les idées et la façon de penser de

l'Empereur Alexandre sur cet objet . . . L'Empereur désire que le sieur 1805
de Nowossiltzow soit admis à rendre compte personellement à S. M. de April 28.
ce dont il est chargé. Il s'est adressé à moi, pour me prier de prévenir ce monarque de cette mission et de lui demander les passeports nécessaires pour l'émissaire russe. C'est ce que j'ai fait par une lettre directe de ma part à l'Empereur[1]), accompagnée d'une lettre du baron de Hardenberg au ministre Talleyrand, où on lui a communiqué cette demande et l'a prié d'y concourir par ses conseils et son intervention. Je vous charge donc de contribuer par vos soins à accélérer, autant qu'il dépendra de vous, l'expédition de ces passeports et le renvoi du courrier . . .

252. Bericht Lucchesini's. Turin 1805 April 29.

R. 11. 177—1. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Unterredung mit Talleyrand.

[Nicht chiffrirt] Lucchesini ist am 28. in Turin angekommen. Je fus de April 29.
suite chercher le ministre des relations extérieures; il était à Stupinigi, d'où il ne revint que vers le soir. Je le vis au moment où il sortait de voiture, et j'appris avec une peine sensible que l'Empereur partait cette même nuit pour Asti et Alexandrie . . . Je témoignai à M. de Talleyrand mon vif empressement de suivre S. M. I. pour m'acquitter de ma commission pendant le voyage. Mais ce ministre ne me dissimula point que mon projet ne pourrait que gêner, embarrasser, contrarier même un peu ceux de l'Empereur dans cette course où il ne se faisait suivre que par les personnes indispensables à son objet. M. de Talleyrand me prévint qu'il partait lui-même ce soir pour Milan où il aurait le loisir de s'entretenir avec moi des affaires du dehors. Der Kaiser werde am 8. Mai in Mailand anlangen, Lucchesini könne sogleich Audienz erhalten und dann den für eine Reise nach Deutschland ertheilten Befehlen nachkommen. Je supprime le récit de ce qui m'a été insinué sur les motifs dont on les croit émanés [die Befehle], ainsi que sur le contenu de la réponse de V. M. à la lettre de notification des changements survenus en Italie[2]). J'ai expliqué vos intentions, Sire, justifié votre désir

---

1) Das Schreiben des Königs an Napoleon (28. April) wird im Nachtrag mitgetheilt werden.

2) In einem Privatschreiben an Hardenberg vom gleichen Datum bemerkt Lucchesini über diesen Punkt noch Folgendes: »La réponse de S. M. à la lettre de l'Empereur Napoléon du [17 mars] n'a pas rempli les vœux et satisfait l'attente qu'on avait formée à cet égard. L'indication surtout d'intelligences à établir avec la cour de Vienne m'a paru la moins analogue aux intentions du cabinet des Tuileries. Ce cabinet désirait pour le Roi d'Italie ce qu'il avait obtenu pour l'Empereur des Français. Un moment de réflexion que j'ai provoqué

1805 April 29. d'un accord amical entre les grandes puissances sur l'événement qui vous était annoncé, et sur votre inébranlable fidélité au système de la plus parfaite neutralité . . .

253. Lucchesini an Hardenberg. Mailand 1805 Mai 12.

R. 11. 177—1. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Die Sendung Nowossiltzow's. Pläne Napoleon's zur Vergrößerung des Königreichs Italien.

Mai 12. . . . [Durch Courier] Je ne reviendrai point aujourd'hui sur l'enchaînement des circonstances qui m'a mené ici. Mes précédentes dépêches et la correspondance de M. de Talleyrand répondent, ce me semble, à toutes les objections et écartent tous les reproches.

D'ailleurs, j'aime à me flatter que quelle que soit la réponse que le Roi reçoit aujourd'hui de l'Empereur[1]), la promptitude avec laquelle elle lui parviendra avec les passe-ports demandés, lui démontrera que ma présence à Milan n'a pas été tout à fait inutile à son service. Car il ne faut pas se dissimuler que rien n'engageait l'Empereur Napoléon à précipiter ses résolutions dans une affaire qui contrarie son système favori d'isolement et va le placer dans la désagréable alternative d'augmenter les motifs d'éloignement et les sujets de plainte entre la France et la Russie, ou de transiger avec elle et l'Angleterre sur les bornes qu'il dédaigne d'admettre à sa domination en Italie. Ainsi je désire plus que je ne l'espère, que la réponse à S. M. ne contrarie pas entièrement les offres de la Russie. Au reste, chère Excellence, comment cet homme extraordinaire ne marcherait-il point d'acquisitions en acquisitions, de dignité en dignité, à la domination de la plus grande partie de l'Europe? Où trouve-t-il d'obstacles à l'accomplissement de ses projets? Qui les croit possibles, lorsqu'il les forme? qui songe à en entraver les moyens, lorsqu'il les prépare? Et quand il manifeste la résolution de les exécuter, y a-t-il quelque cabinet qui veuille et qui ose s'y opposer? Napoléon profite de la tendance des puissances européennes à la paix et au repos, et son infatigable activité s'exerce sans contraste sur tous les états voisins de la France. Tenez-vous pour dit, chère Excellence, qu'il déposera difficilement la couronne d'Italie sans avoir essayé de réunir à ce nouvel État Gênes et les États austro-vénitiens, la Méditerranée et l'Adriatique — les différentes armoiries qui forment aujourd'hui l'écusson

---

par mes discours aura suffi, j'espère, pour justifier ce qu'on qualifie peut-être de conseil non demandé à la place d'une reconnaissance indépendante de l'exemple d'autrui«.

1) Schreiben vom 9. Mai, Correspondance 10, 391.

du nouveau royaume d'Italie, dont je m'empresse de vous transmettre 1805
l'estampe. Le lion de Venise est la partie que S. M. I. a choisie pour Mai 12.
l'emblême favori. Il se trouve dans les boutons des uniformes, au haut du sceptre, et fournira probablement la plaque de l'ordre italique qu'il est intentionné de former.

254. Bericht Lucchesini's. Mailand 1805 Mai 13.

K. 11. 177—1. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Überreichung des schwarzen Adler-Ordens an Napoleon.

[Durch Courier] Hier, à $11\frac{1}{2}$ heures du matin, je fus admis avec Mai 13.
beaucoup de distinction à une audience particulière chez S. M. l'Empereur. La remise de la boîte contenant les marques des grands ordres de Prusse et de la lettre de V. M. fut précédée d'un petit compliment de ma part auquel l'Empereur répondit avec une extrême affabilité. La lecture de la lettre et l'examen des marques de ces ordres donna lieu à un entretien marqué par des témoignages éclatants de joie, de reconnaissance, d'égards et d'un attachement bien prononcé pour l'auguste personne de V. M. Ce souverain me recommanda à deux reprises, Sire, de vous en transmettre promptement l'expression à Berlin. Immédiatement après l'audience, S. M. parut à cheval à la grande parade avec l'étoile de l'Aigle noir et le grand cordon jaune seul sur son uniforme, et le soir s'étant rendu pour la première fois en public au grand théâtre de l'opéra illuminé, il s'y montra avec la même décoration.

Autorisé par S. M. I. à remettre à MM. de Talleyrand, Berthier et Duroc ceux qui leur étaient destinés, ils prirent le matin celui de l'Aigle rouge, et le soir ils parurent en public avec celui de l'Aigle noir. L'Empereur leur a témoigné confidentiellement qu'il se croyait extrêmement honoré par ce témoignage public d'estime et d'amitié de V. M., et ce sentiment est celui de toute sa cour, de sorte que vos ordres, Sire, y sont devenus un objet de vénération et de jalousie [1]) . . .

255. Talleyrand an Laforest. Mailand 15 prairial an XIII.

Prusse 236.

Ansichten Napoleons über Rußland, Kaiser Alexander und die Grundlagen einer Unterhandlung mit England und Rußland.

Der Kaiser hat den Bericht vom 5. Prairial [25. Mai] erhalten [2]). L'Em- Juni 1.
pereur, après l'avoir lue avec attention, a trouvé qu'elle justifiait pleine-

1) Lucchesini verließ Mailand erst Ende Mai.

2) Der Bericht Laforest's vom 25. Mai enthält Nachrichten über Metternich's Thätigkeit für eine Coalition gegen Frankreich, Äußerungen Hardenberg's über seine Bedenken gegen das Schreiben Napoleon's vom 9. Mai.

1805 Juni 4. ment les craintes qu'il avait manifestées dans sa lettre au Roi de Prusse, et tout ce qui revient à S. M. du langage que tiennent les ministres britanniques tend à la maintenir dans cet état de défiance. L'Empereur Alexandre est entraîné malgré lui. Il n'a pas reconnu que le plan du cabinet anglais, en lui offrant le rôle de médiateur, est de lier les intérêts de l'Angleterre à ceux de la Russie et d'amener celle-ci un jour à prendre les armes, pour le soutien d'une cause qui serait devenue la sienne.

Du moment où, par l'expérience des affaires, l'Empereur Napoléon eut acquis des notions précises sur le caractère de l'Empereur Alexandre, il a senti qu'un jour ou l'autre ce prince serait entraîné dans les intérêts de l'Angleterre qui a tant de moyens pour gagner une cour aussi corrompue que celle de Pétersbourg. Toute désagréable, toute pénible que cette perspective fût pour l'Empereur Napoléon, il l'a considérée de sang froid et s'est mis en mesure, autant que cela pouvait dépendre de lui. Indépendamment de la conscription de l'année, il vient de faire un appel sur l'armée de réserve de l'an 11 et de l'an 12, et il vient d'augmenter de 15 mille hommes la conscription de l'an 13.

Au moindre mot que M. de Nowossiltzow ferait entendre de menaces, d'insultes, ou de traités hypothétiques avec l'Angleterre, il ne serait plus écouté, et l'adage perpétuel de la cour de France »mon droit et mon épée« serait la règle dans cette circonstance.

Si la Russie et toute autre puissance du continent veulent intervenir dans les affaires du moment et peser également sur la France et sur l'Angleterre, l'Empereur ne le trouvera pas mauvais et fera avec plaisir des sacrifices, si l'Angleterre de son côté doit en faire d'équivalents; mais si au contraire on n'exigeait des sacrifices que de la France seule, alors, quelle que fût l'union des puissances, l'Empereur se servirait dans toute son étendue de son bon droit, de son génie, de ses armées.

L'Empereur Alexandre serait tout à fait trompé et montrerait peu de connaissance des affaires actuelles, s'il s'imaginait que l'évacuation de Malte fût un sacrifice suffisant de la part de l'Angleterre. L'affaire de Malte est d'un faible intérêt, et si la France s'est refusée, après le message du roi d'Angleterre', à ouvrir aucune négociation sur Malte, ce n'est point à cause de la valeur réelle de cette île, mais parce qu'en la cédant à l'Angleterre, la France aurait reconnu le droit étrange de demander des garanties. C'est à cause du message calomnieux et insultant du roi d'Angleterre, c'est encore par la raison qu'en négociant dans cette circonstance pour maintenir la paix, la France aurait reconnu à l'Angleterre le droit de la calomnier et de l'insulter publiquement, toutes les fois qu'un pareil calcul pourrait entrer dans les vues des factions du mi-

nistère et contribuer au succès de quelques mesures d'administration in- 1805
térieure. Enfin, lors des négociations d'Amiens, la valeur intrinsèque de Juni 1.
Malte a été appréciée, son évacuation n'est qu'une conséquence du traité, et la France qui la réclame comme un droit, ne pourrait jamais la considérer comme objet d'une compensation. Si l'on exige qu'il y ait dans le traité entre la France et l'Angleterre une clause défavorable à la France qui ne se trouve point dans le traité d'Amiens, il faudrait que l'on insérât dans le même traité une clause équivalente au désavantage de l'Angleterre et qui servît de compensation aux sacrifices que la France aurait à faire.

Voici, Monsieur, quels sont les sentiments de S. M. l'Empereur sur les bases du traité à intervenir entre la France et l'Angletere, et relativement à la Russie ses dispositions sont de même nature.

Il consentira à évacuer Naples, lorsque la Russie de son côté évacuera Corfou. Ces deux conditions sont équivalentes, mais si la Russie voulait faire insérer dans le traité quelques dispositions défavorables à la France, il faudrait qu'elle s'attendît de son côté à l'insertion de quelques clauses contraires à ses intérêts . . .

S. M. l'Empereur ne désire rien tant que le rétablissement de la paix, mais elle la veut égale et honorable, elle consent à faire les sacrifices qui seront nécessaires pour parvenir à ce but, mais dans le cas seulement où l'Angleterre et la Russie feraient de leur côté des sacrifices ou des concessions équivalentes.

C'est dans ce sens que vous aurez, Monsieur, à vous exprimer à Berlin et vous pourrez même donner lecture de ma lettre au ministre du cabinet, mais vous ne lui en laisserez point de copie . . .

256. Denkschrift Lucchesini's. Wunsiedel 1805 Juni 20.

R. 11. 175 a 1. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Napoleon und die Sendung Nowossiltzow's.

Lorsque l'Empereur Napoléon et M. de Talleyrand reçurent les let- Juni 20.
tres de S. M. et de son ministre des affaires étrangères sur l'envoi du sieur de Nowossiltzow, ce qui les frappa tous deux le plus dans cette ouverture, ce fut la condition expressément exigée par Alexandre, »que son négociateur fût entendu par Napoléon sans intermédiaires.« »Voilà encore du Markow,« dit l'Empereur à son ministre, et me le fit entendre peu après à moi-même. »Me suppose-t-on à Pétersbourg si peu de volonté ou tant d'ignorance dans les affaires, pour me laisser conduire par mes ministres, ou surprendre par les ministres étrangers?«

Je vais expliquer la première phrase, et faire quelques remarques sur la seconde.

1805 Juni 20. Après la trop fameuse incartade essuyée par le comte de Markow au cercle diplomatique des Tuileries[1]), ce ministre s'avisa de solliciter la mère et les deux frères Joseph et Lucien de Napoléon pour qu'ils lui obtinssent une audience particulière du chef du gouvernement français. Dans sa correspondance avec Lucien, le comte de Markow chargea le sieur de Talleyrand des plus noires imputations. Napoléon reçut le message de Lucien et la lettre du ministre russe à 9 heures du matin à Saint-Cloud, et à 11 heures de la même matinée il en envoya les originaux à M. de Talleyrand, qui fut chargé d'aller porter dans le même jour les réponses assez sèches de Napoléon tant à Lucien qu'à leur mère.

Cette démarche envisagée par Bonaparte comme une nouvelle intrigue, ne fit que raffermir le crédit du ministre auquel on avait voulu nuire. Aujourd'hui, M. de Nowossiltzow annonce les mêmes dispositions à la méfiance envers M. de Talleyrand. Exigeant des communications directes avec l'Empereur, il présume de trouver plus de facilités pour sa négociation et plus de sûreté dans ses résultats. Cependant les exemples du comte Louis de Cobenzl avant l'ouverture du congrès de Lunéville, de lord Whitworth dans sa conversation célèbre, le mien propre dans l'entretien du 30 novembre 1803, et celui du marquis de Gallo dans les fréquentes querelles de la reine de Naples avec Napoléon semblent prouver: 1° que la libéralité des principes étalés par ce souverain dans ses entretiens politiques ne sont que des attraits pour engager la discussion; 2° que le cercle des conclusions dans lequel il se renferme successivement, devient à la fin si étroit qu'il faut au dernier ressort ou s'y concentrer avec lui et vouloir tout ce qu'il veut, ou briser avec éclat la ligne dans laquelle il tend à enfermer les autres; 3° que si en traitant avec ses ministres il est extrêmement difficile d'arrêter sur le papier la mobilité de leurs pensées, cela devient absolument impossible avec Napoléon, de sorte qu'en dernière analyse il faut en venir à des explications et à des rédactions avec ces mêmes ministres qu'on a prétendu exclure de la négociation. Que M. de Nowossiltzow y prenne garde; car en suivant les insinuations haineuses du comte de Markow, il pourrait se préparer de prime abord de longs regrets et des difficultés étrangères au fond de la question.

Mais supposons, pour un moment, que faisant un effort extraordinaire, l'Empereur Napoléon gardât dans son premier entretien avec le sieur de Nowossiltzow le calme, la mesure et les dehors conciliants que le sentiment de ses forces, l'habitude de donner des conseils ou des lois et son extrême susceptibilité à la moindre contradiction lui font per-

1) Vergl. Bignon 3, 221.

dre presque toujours dans le cours d'une longue et importante conversation. Peut-on espérer que ce prodige se renouvelle souvent, quand même l'étiquette impériale ne rendrait pas presqu'impossible la fréquence des entrevues avec le négociateur russe? Ne serait-il pas plutôt à craindre que la discussion d'objets délicats n'amenât entre lui et un particulier une aigreur et des éclats contraires au but réel ou apparent de cette mission? 1805 Juni 20.

Il me semblerait donc fort important d'inspirer à M. de Nowossiltzow des dispositions moins exclusives sur les voies à suivre pour atteindre ce but. Napoléon et son ministre sont déjà sur leur garde: le premier ne se laissera pas aisément surprendre, ni le second impunément négliger. Il faut surtout que le négociateur russe se pénètre de cette vérité: que toute attitude menaçante et tout langage altier et tranchant, loin d'en imposer à Bonaparte, précipiterait ses résolutions hostiles, et qu'à moins de vouloir décidément la guerre sur le continent, le cabinet de Pétersbourg ne devrait ni exiger ni désirer que celui de Berlin quittât le rôle de conciliateur entre la France et la Russie, pour prendre par des démonstrations d'un concert préalable celui de juge sur parties dans les conditions de la paix entre la France et l'Angleterre.

Car quelque modérées que ces propositions puissent être en elles-mêmes, comment se flatter que dans les circonstances actuelles de l'Europe l'Empereur Napoléon voulût les accepter d'un tiers qui s'étayerait du concours d'une autre puissance neutre telle que la Prusse et rendrait par cette union plus probable celle de l'Autriche? A la seule apparence d'une coalition, Napoléon, jaloux de n'être ni forcé ni pris au dépourvu, se hâterait de porter la guerre dans les possessions autrichiennes de la Souabe et de l'ancien État de Venise; et n'ayant rien à craindre de la Russie pour la première année, il mettrait la Prusse dans [la] fâcheuse alternative ou de marcher au secours de l'Autriche en perdant les avantages de la neutralité, ou de compromettre sa dignité et ses rapports avec la Russie en abandonnant un parti dans lequel on voudrait l'entraîner aujourd'hui par une intervention directe dans les négociations de M. de Nowossiltzow [1]).

---

1) Noch in einer anderen undatirten Denkschrift aus dieser Zeit (Ende Juni) warnt Lucchesini nachdrücklich vor der Theilnahme an der Sendung Nowossiltzow's. Er schließt mit den Worten: »Si S. M., alarmée de l'ambition de Napoléon, est décidée d'y mettre des bornes ou par un traité de paix, ou par une réunion de forces avec l'Autriche et la Russie, elle ne saurait agir plus conséquemment qu'en associant un plénipotentaire prussien au russe et en agissant de plein concert avec lui«.

1805 Juli 2. **257. Talleyrand an Laforeſt.** Genua 13 messidor an XIII.

Prusse 236.

Die Sendung Nowoſſiltzow's.

. . . Dans les circonstances actuelles M. de Nowossiltzow devant se rendre en France, l'Empereur aimerait mieux qu'il pût arriver à Paris avant le 30 messidor [19 juillet], parce que se disposant à voyager tout l'été, il ne lui serait point commode d'avoir continuellement auprès de lui un ministre de Russie.

L'Empereur ne veut pas que l'on sache qu'il sera à Paris le 30 messidor, il désire au contraire que l'on répande qu'il voyagera tout l'été. Ainsi vous ne direz que M. de Nowossiltzow trouvera l'Empereur à Paris que dans le cas et au moment où cet envoyé serait décidé à y aller avec l'espérance d'y voir l'Empereur. Accélérez le départ de M. de Nowossiltzow, mais sans y mettre d'importance . . . .

258. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1er thermidor an XIII.

Prusse 236.

Hardenberg's Anſichten über die Lage. Geheime Berathung zwiſchen dem König, Hardenberg und Möllendorff.

Juli 20. . . . M. de Hardenberg n'estime pas que la Russie soit aussi décidée que ses préparatifs l'annoncent. Il croit d'abord que l'Autriche se résoudra pour le maintien de la paix, lorsqu'il n'y aura plus de milieu entre le oui et le non, et il compte sur les ressorts que mon gouvernement fera jouer en cette occasion. Il ne peut se persuader d'un autre côté que l'Empereur Alexandre se laisse entraîner par delà les mesures de pur apparat. Il suppose que dans quelques mois, il pourra bien être question de ce côté de renouer les négociations . . . .

Il y a eu un conseil privé chez le Roi composé de peu de personnes et où était M. de Hardenberg et le maréchal de Möllendorff. Voici ce qui m'en a été dit dans le plus grand secret.

Il a été conclu du tableau de la situation politique de l'Europe et des démonstrations militaires en Autriche, en Russie, qu'il y avait plutôt dessein de se mettre en mesure contre la France que de l'attaquer. On a loué la détermination que le Roi a prise de soutenir fermement la neutralité de ses états et celle du Nord de l'Allemagne, si contre les apparences la guerre éclatait sur le continent. On a pensé que, dans l'hypothèse, la Russie et l'Autriche ne hasarderaient pas de faire violence à la Prusse. Le vieux maréchal de Möllendorff a dit que si le Roi se trouvait forcé à la guerre, l'intérêt de sa monarchie serait de se ranger de préférence du côté de la France. Le Roi a répondu qu'en effet aussi longtemps que la France continuerait à lui tenir parole, il n'aurait pas un

prétexte pour se déclarer contre elle, tandis qu'il était lié par ses engage- 1805
ments envers elle à repousser les puissances qui voudraient pénétrer Juli 20.
dans le Hanovre par les états neutres du Nord de l'Allemagne. On a examiné s'il était possible qu'une expédition fût praticable par le côté du duché de Brême entre les embouchures de l'Elbe et du Weser. On a opiné généralement que l'entreprise étant extrêmement dispendieuse et n'ayant aucune probabilité de succès, ne serait sûrement tentée dans aucun cas. On a demandé au Roi, pourquoi il ne cherchait pas à se prémunir tout à fait contre une chance qui dérangerait beaucoup les convenances de la Prusse, s'il arrivait qu'elle fût tentée en Russie, en offrant de nouveau à la France de prendre le Hanovre en dépôt. Le Roi a observé que cette mesure compléterait son système, mais que d'un côté l'Empereur Alexandre 1er aurait peine à lui passer un acte qui rendrait 24 mille hommes à la France, qui lui assurait sa disposition à la conquête et qui la couvrirait d'une manière absolue sur la plus grande partie de la ligne du Rhin; que d'un autre côté, il lui était désagréable de remettre cette affaire sur le tapis avant de voir si les circonstances y disposeraient la France . . . .

259. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1805 Juli 29 und 30.

Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Die französischen Anträge wegen Hannover.

[Nicht chiffrirt] Monsieur le Baron. Je vais faire part à V. Exc. d'une Juli 29.
conversation amicale que M. de Talleyrand eut avec moi les jours passés. Puisqu'elle doit son origine à un entretien que vous avez eu, Monsieur, avec le ministre de France à Berlin, il m'a paru que son contenu ne pouvait ni être entièrement passé sous silence, ni faire de ma part le sujet d'une dépêche ministérielle . . .

D'après ce que M. de Talleyrand m'a communiqué d'une dernière dépêche du ministre de France à notre cour, vous aviez jeté, mon cher baron, un regard de prévoyance sur le cas encore éloigné, mais possible, dans lequel, par un débarquement inattendu de 40000 hommes sur les côtes de la mer du Nord, les Russes, sans toucher le territoire du Roi, iraient porter la guerre au cœur de l'électorat de Hanovre qui fait une des frontières de la monarchie prussienne. Tous les embarras d'une position aussi délicate pour une puissance déterminée à garder la neutralité au milieu des armées ennemies et tous les maux qui en résulteraient pour les habitants des provinces prussiennes voisines du théâtre de la guerre, paraissent avoir frappé l'esprit pénétrant et le jugement éclairé de l'Empereur Napoléon. S. Exc. le ministre des relations extérieures

1805 Juni 29. m'a du moins assuré que ce souverain avait fait de la dépêche de M. Laforest l'objet d'une profonde et mûre délibération. L'étendue de l'Empire russe et la tendance qu'on lui attribue dans le cabinet des Tuileries à un agrandissement successif vers l'Orient et le Midi de ses vastes états, l'augmentation réelle de puissance et de considération qu'ont procurée à la cour de Vienne le traité de Lunéville et les acquisitions qu'elle a faites dans le cercle de Souabe, ainsi que la réunion de l'évêché d'Eichstedt à l'électorat de Salzbourg, semblent avoir convaincu S. M. I. de la justice et convenance d'un agrandissement proportionnel de la Prusse au Nord de l'Allemagne.

Ces considérations, combinées sans doute avec l'intérêt bien entendu de la France dans un moment où la paix du continent pourrait être troublée, ont donné lieu aux ouvertures que M. Laforest fera à V. Exc. à l'arrivée du courrier porteur de cette lettre. L'Empereur Napoléon paraît disposé à évacuer dès à présent tous les états de l'électeur de Hanovre en Allemagne, pour qu'ils soient occupés par les troupes de S. M. Pr. sous telle forme et d'après telles déclarations respectives et conditions patentes que la prévoyante sagesse du Roi notre maître lui ferait préférer, soit pour le premier moment, soit jusqu'à l'époque de la paix générale. L'Empereur des Français, dès l'instant de l'évacuation, s'engagerait à lui en garantir la possession à la paix et pour l'avenir. Si, dès l'occupation et en haine des arrangements projetés, la Prusse se trouvait enveloppée dans une guerre avec quelque puissance que cela fût, la France s'engagerait à la secourir avec un nombre de troupes que j'ai entendu porter jusqu'à 80 000 hommes . . .

Pour prix de ces offres, l'Empereur Napoléon demande au Roi notre souverain la reconnaissance publique de tous les changements qui viennent d'être opérés en Italie, et la garantie du status quo des possessions françaises dans la péninsule, savoir la limite de l'Adige pour le nouveau royaume d'Italie et la réunion de Gênes et des états de Parme et Plaisance à l'Empire français.

Voilà, Monsieur, ce qui m'a paru le plus important à saisir, et à vous rapporter de l'intéressant entretien de M. de Talleyrand. En combinant les traits principaux du discours que S. M. I. me fit l'honneur de me tenir hier à l'audience diplomatique . . . avec les idées de son ministre des relations extérieures, j'en conclus qu'à Saint-Cloud l'on est persuadé que l'agrandissement projeté de la Prusse, loin d'être la cause ou le prétexte d'une guerre, pourrait, en amenant une liaison plus intime avec la France, empêcher même l'éclat de celle dont nous appréhendons nous-mêmes à Berlin que la tranquillité du continent ne soit bientôt troublée . . .

J'avais cru pouvoir finir ici cette lettre, lorsque M. de Talleyrand, à qui j'en avais communiqué le contenu, me permit, à son tour, de lire celle qu'il adresse à M. Laforest et que ce ministre remettra probablement en copie à V. Exc. 1805 Juli 30.

Cette lecture m'a donné la première connaissance de la déclaration positive que le Roi vous a chargé, Monsieur, de faire au ministre de France sur les bornes que les engagements pris par S. M. pour le maintien de la neutralité du Nord de l'Allemagne recevraient de sa qualité de puissance purement continentale en cas d'une descente des Russes sur les bords de la mer formés par des provinces de l'électorat de Hanovre. Dans la discussion que j'ai cherché à établir avec M. de Talleyrand sur la justice et la nécessité de l'exception faite de notre part aux attaques maritimes, je me suis bientôt aperçu que le cas échéant, les principes de droit tiendraient difficilement contre les lois de la prévoyance militaire, et qu'à moins de s'y opposer de vive force, Brême, Hambourg, Lübeck et la Poméranie suédoise, au premier bruit de déterminations hostiles de la part de la Russie, seraient envahies par des troupes françaises.

[Chiffrirt] Je vois avec douleur approcher le moment que nous avons jusqu'ici seulement aperçu dans le lointain, quand les deux terribles rivales, la France et la Russie, cherchant des points de contact pour s'atteindre, ne laisseront plus à la Prusse, leur voisine respective, que la liberté du choix du parti à prendre entr'elles. J'ai eu hier deux très longs entretiens avec le ministre des relations extérieures sur le contenu remarquable de sa dépêche au sieur de Laforest et j'ai dû me convaincre que je ne m'étais pas trompé lorsque cherchant à deviner les intentions cachées de Bonaparte pour le cas d'une nouvelle guerre du continent où la Russie prendrait part, je n'avais pu me flatter ni faire espérer à S. M. que Napoléon laisserait à la Prusse la liberté de rester neutre . . .

260. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1805 Juli 29.

Mundum in R. 11. 89. Eigenhändiges Concept in R. 92 Lucch. No. 30.

Die französischen Anträge wegen Hannover.

[Chiffrirt] La longue lettre en clair que V. Exc. aura reçue avant ceci par un courrier français, a dû être communiquée à M. de Talleyrand et envoyée par son courrier. Je sens tous les dangers de l'entreprise, mais la situation présente des affaires bien s'en faut qu'elle en soit exempte. Les Russes et les Français une fois aux prises, compromettront tour à tour la neutralité de la Prusse. Elle n'aura pas à la paix l'électorat de Hanovre des mains de la Russie si la France est forcée de l'abandonner, et si le bonheur de Bonaparte le fait encore triompher d'une nouvelle coalition, il ne sera pas alors aussi libéral envers la Prusse du bien d'au- Juli 29

1805 Juli 29. trui, que son intérêt le force à l'être aujourd'hui. D'ailleurs faudrait-il et serait-il possible d'exiger et d'obtenir la garantie du statu quo de la République batave et de la Suisse qui sans ce frein vont tôt ou tard compléter la chute des gouvernements républicains en Europe? Un traité qui rendît l'indépendance de ces deux républiques et celle des états souverains de l'Étrurie et de l'État romain, ainsi que la garantie des états autrichiens en Italie, l'effet de l'intervention généreuse de la Prusse, et qui en même temps assurât à celle-ci la précieuse acquisition de la totalité des états de Hanovre et d'Osnabrück, assurerait peut-être la paix du continent et justifierait les risques que l'on pourrait courir en entrant dans la lice hasardeuse des conventions avec la France.

261. Talleyrand an Laforest. Paris 11 thermidor an XIII.

Prusse 236.

Neue Anträge an Preußen wegen Hannover.

Juli 30. . . . La déclaration de M. Hardenberg que la Prusse ne croirait pas être en droit de s'opposer et ne s'opposerait pas à un débarquement qui pourrait être fait sur les côtes de l'électorat du Hanovre a été reçue de S. M. avec des sentiments qu'il vous était facile de prévoir, car il était impossible qu'elle n'excitât pas au moins ceux d'une extrême surprise.

Ce n'est pas que l'Empereur regarde un tel débarquement comme un sujet d'inquiétude, et même, s'il ne consultait que les intérêts de sa gloire, il souhaiterait plutôt l'arrivée de 40 mille Russes dans l'électorat, certain de leur y donner une leçon dont ils garderaient un long souvenir.

Mais ce qui l'afflige, c'est d'apercevoir un changement dans des dispositions qu'il devait croire invariables, de voir que la Prusse, au lieu de suivre avec une inaltérable fermeté un système qu'elle se serait fait d'après un sentiment exact et profond de sa position particulière et de la position générale de l'Europe, semble attendre les événements pour en faire la règle de sa politique; qu'elle commence à fléchir: que la déclaration ait quelque chose de rétrograde, et surtout qu'elle ait imaginé qu'une demi-garantie pourrait suffire dans les circonstances présentes, circonstances si graves qui exigent les mesures les plus complètes et ne souffrent que rien soit fait à demi.

Près de 12 mille hommes ont été retirés de l'électorat depuis un an. Quel autre motif l'Empereur a-t-il eu de les rappeler, sinon la confiance absolue dans les promesses de la Prusse? S. M. Pr. n'avait-elle pas promis de garantir la sûreté de l'armée du Hanovre? Serait-ce la garantir que de laisser une porte ouverte aux agresseurs? La Prusse avait-elle fait des distinctions? devait-on en prévoir? Était-il naturel de s'y attendre? Si elle en fait aujourd'hui, si la garantie n'est que partielle et

par conséquent illusoire, le devoir de l'Empereur sera de la garantir lui-même; car tel est l'esprit, tel est le droit de la guerre, pourvoir à sa sûreté en est la première loi. 1805 Juli 30

Ainsi, dans le cas où la Russie nous déclarerait la guerre, l'armée du Hanovre se trouvant exposée faute d'une garantie entière de la part de la Prusse, l'Empereur aurait à choisir, ou d'évacuer l'électorat, refusant d'en faire son champ de bataille et l'abandonnant aux Russes et aux Suédois, ou d'y envoyer 30 autres mille hommes et de s'emparer dès les premiers moments de Brême, Hambourg, Lübeck, et de la Poméranie suédoise. Or, entre deux partis, dont l'honneur et l'intérêt conseillent l'un et repoussent l'autre, le choix de l'Empereur ne serait pas incertain. Et qu'on n'objecte pas que tandis qu'une partie de ses forces serait ainsi comme répandue aux extrémités de l'Allemagne, ses ennemis rassembleraient les leurs pour[1]) . . . . . .

. . . . dans toute guerre qui aura pour objet de changer son état présent en Italie.

Si le cabinet de Berlin était arrêté par un défaut de résolution, il faudrait le plaindre. Mais alors que S. M. Pr. se demande ce qu'aurait fait en pareil cas Frédéric II avec l'appui de la France gouvernée par l'Empereur actuel? et qu'elle songe que sa détermination dans les circonstances présentes décidera du rang que sa postérité tiendra parmi les Rois.

Telles sont, Monsieur, les déclarations et ouvertures que S. M. vous charge de faire verbalement au cabinet de Berlin et les considérations dont vous devez les appuyer dans la conférence que vous demanderez à M. de Hardenberg; vous les présenterez avec votre habileté ordinaire, dans l'ordre et avec les développements les plus convenables, pour qu'ils fassent une vive impression. Vous vous attacherez d'ailleurs à faire sentir le désintéressement parfait de S. M. qui, dans cette occurrence, n'est déterminée par aucune vue et surtout par aucune crainte personnelle, car l'Empereur ne croit point à la guerre; il y a loin de l'intrigue, du bavardage et de l'insulte à des faits de guerre quand on est aussi loin l'un de l'autre que le sont la Russie et la France, mais dût la guerre éclater, il est prêt, il a calculé toutes les chances, il n'en redoute aucune, même dans l'hypothèse d'une union entre l'Autriche et la Russie.

---

1) Hier fehlt in dem Concept ein Blatt. Der Inhalt der Lücke ergänzt sich übrigens aus der bei Ranke, Hardenberg 5, 115 mitgetheilten Denkschrift Laforest's, die von dem französischen Gesandten mit oft wörtlicher Benutzung des obigen Erlasses verfaßt ist. (Hienach ist die Note über Entstehung dieser Denkschrift bei Ranke a. a. O. zu berichtigen.)

262. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1805 August 6.

Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Die französischen Allianz-Anträge.

1805 Aug. 6. . . . [Durch Courier] Le calme où vous avait laissé le départ de M. de Nowossiltzow n'a pas été long[1]: jamais question plus importante n'a peut-être exercé votre sagacité et le bon esprit du Roi que celle qui lui a été proposée par l'Empereur Napoléon. Lorsque le duc de Nivernois, chargé de détourner Frédéric II de l'alliance de l'Angleterre, lui offrit au nom de Louis XV l'île de Tabago pour chef-lieu de sa compagnie d'Emden[2], le grand Roi répondit au négociateur français qu'il préférait un village sur sa frontière aux plus importantes possessions lointaines. Ici ce n'est ni l'importance, ni l'à-propos de l'acquisition qui puisse en dégoûter S. M., mais les conditions qui devraient en faire le prix. Je sens que dans aucun cas l'on ne pourrait se laisser entraîner au milieu des chances de la guerre sans connaître quelles seraient à la fin les conditions auxquelles la France serait disposée à faire la paix. Mais je ne vous dissimulerai point, mon cher baron, ma pensée que je sais n'être pas contraire à la vôtre. L'acquisition de Hanovre nous délivrerait de tant de dangers présents et futurs, qui tôt ou tard nous entraîneraient dans cette guerre que le Roi tâche si sagement d'éviter, qu'il vaut la peine de faire quelque sacrifice pour l'obtenir. Et ceux que S. M. est en mesure d'imposer à l'ambition de l'Empereur Napoléon sauveraient peut-être l'Europe du bouleversement dont elle est menacée . . .

263. Laforest an Hardenberg. [Berlin 1805] August 7 »mercredi soir«.

Eigenhändig, gez. Laforest.

Wünscht Hardenberg in Tempelberg zu besuchen.

Aug. 7. Monsieur le Baron. J'avais une course à Francfort tout arrangée, lorsque j'ai reçu ce matin le courrier de Paris, par lequel M. de Lucchesini fait parvenir à V. Exc. le paquet que j'ai de suite envoyé chez vous.

Apprenant que vous êtes à la campagne, il m'a semblé que rien ne dérangeait ma course. Bien au contraire, je me trouve mieux à même de vous faire les importantes communications dont je suis chargé, si vous voulez me recevoir une heure à Tempelberg. C'est à peine me détourner. Je reste donc à la poste la plus voisine, et je vous envoie par estafette

---

1) Am 26. Juli hatte Hardenberg ihm geschrieben: »Le départ de M. de Nowossiltzow a effectivement eu lieu, et depuis nous avons un calme total en politique qui pourrait bien être suivi d'une tempête«.

2) Diese Mittheilung hat Friedrich der Große selbst bei einem Mittagsmahle gemacht. Tagebuch Lucchesini's, 30. November 1780. Vergl. auch Politische Correspondenz XI, S. 373.

mon humble pétition. Je serai chez vous demain matin à l'heure dont vous pourrez disposer, si vous agréez ma visite importune . . . 1805 Aug. 7.

264. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 22 thermidor an XIII.

Prusse 236.

Unterredung mit Hardenberg über einen Vertrag zwiſchen Preußen und Frankreich auf Grundlage der Abtretung Hannovers an Preußen.

Laforeſt hat den Erlaß vom 11. Thermidor (30. Juli) erhalten. M. de Aug. 10.
Hardenberg était reparti pour ses terres près de Francfort sur l'Oder, plus tôt que de coutume pour se dérober aux importunes conversations que l'affaire de Cassel ébruitée lui attirait[1]). Il ne doit revenir que dans la nuit du dimanche au lundi [11 au 12 août]. Ayant alors à la fois toutes ses audiences à donner et ses dépêches à expédier, il aurait pu difficilement m'accorder le temps dont j'avais besoin pour faire sur son esprit une forte impression, et mal préparé lui-même, il eût inévitablement présenté au Roi un rapport très imparfait.

J'ai dû prendre le parti d'aller le forcer dans sa retraite, où occupé de défrichements et de bâtisses, il se refuse encore à recevoir aucun étranger. J'ai prétexté un voyage de curiosité à Francfort et supposant un accident de voiture qui me retenait dans son voisinage, je lui ai fait faire mes compliments; il m'a invité aussitôt à m'arrêter chez lui.

J'ai eu ainsi l'avantage d'une longue et solitaire matinée de campagne pour exécuter les ordres de S. M. I. J'y ai mis tout le zèle dont je suis capable, et j'ai lieu de penser que M. de Hardenberg commence à entrer personnellement dans les vues que je lui ai développées.

La partie des déclarations demandait à être introduite avec un soin particulier, pour que M. de Hardenberg ne fît pas la méprise d'y trouver quelques consonnances avec les menaces consignées dans la pièce que l'électeur de Hesse-Cassel a fait transmettre au Roi. Ce ministre prétend que la distinction qu'il a faite le 26 messidor [15 juillet] entre l'attaque par la côte du duché de Brême et des tentatives par tout autre point de l'Allemagne septentrionale, a été constamment entendue, sinon exprimée. Je lui ai demontré que la proposition contraire était seule conforme aux faits et aux principes de convenance propre dont la Prusse a jusqu'ici appuyé son système à Londres et à Pétersbourg. Il hésita à en convenir franchement, mais le traité reste, et je l'en forcerai davantage dès qu'il n'y aura plus le même inconvénient.

Les ouvertures qui ont suivi, ont amené plusieurs aveux. M. de Hardenberg avait vraiment l'autorisation du Roi pour revenir sur le projet

1) Die von Napoleon verlangte Entfernung Taylor's aus Caſſel.

1805 Aug. 10. de prendre le Hanovre en dépôt et voulait me préparer à recevoir une communication explicite. Il est convenu d'un autre côté que la réunion à la monarchie prussienne des possessions de S. M. Britannique en Allemagne est d'une telle importance pour la Prusse, qu'elle ne cesse d'être à l'affût des circonstances qui pourraient l'opérer d'une manière qui ne laisserait point de tache à la mémoire de S. M. Pr.

Autant que je peux traduire une foule de phrases obscures, il me semble que si la guerre continentale venait à s'allumer en ce moment, le plan de la Prusse aurait été d'intervenir à temps dans les négociations au moyen de sa neutralité pour fonder sur les vices de position que l'arrangement des indemnités a laissés en Allemagne, des propositions d'échanges qui auraient placé au centre de l'Empire les états de la maison de Brunswick. Mais j'ai su lever le voile, pulvériser une espérance aussi fragile et faire comprendre combien il y aurait de pusillanimité à faire dépendre des sacrifices les plus grands ce qui peut s'acquérir par un seul acte de courage.

Après des discussions très étendues, M. de Hardenberg s'est montré pénétré de la haute importance de saisir l'occasion que la politique la plus habile ne pourrait se flatter de faire renaître. Il m'a entretenu avec la dernière confiance de sa position personnelle. Il est sensible à l'ambition de signaler son ministère par une opération qui redresserait la défectuosité la plus monstrueuse de l'assiette géographique de la Prusse, mais il est sûr d'une disgrâce, s'il s'obstine à violenter les idées tenaces du Roi.

Or, m'a-t-il dit, trois choses vont être extrêmement difficiles. 1° Réconcilier la conscience du Roi avec une opération que son intérêt lui conseille et que sa probité lui défend. 2° Vaincre sa répugnance à dépouiller par la force les Brunswick-Lunebourg dont il est le proche parent, et à violer les droits de réversion des Brunswick-Wolfenbüttel qu'il aime et dont la monarchie prussienne a reçu les plus grands services. 3° Sortir de la neutralité dont il a partout donné l'assurance formelle et manifester des vues cupides et des liaisons secrètes qu'il a été dans le cas de désavouer en même temps.

J'ai répondu victorieusement à tout. J'ai même été au-devant des objections de la pudeur en indiquant comment les couleurs les plus honorables s'attachent naturellement aux résolutions que je propose. A mesure en effet que l'on entre dans les détails, les difficultés s'évanouissent. On ne voit plus qu'une mesure nécessaire à l'avenir de la Prusse motivée sur l'état actuel de l'Europe, propre à ramener le repos général et que le Roi est le maître, avec de très faciles combinaisons, de rendre aussi populaire en Allemagne que glorieuse aux yeux de toutes les cours.

Mais ce n'est plus M. de Hardenberg qu'il faut persuader. C'est le Roi qui doit l'être par son canal, et comme le plus profond secret est indispensable, je ferais une faute grave de frapper encore à toute autre porte. 1805 Aug. 10.

M. de Hardenberg n'a tenu personnellement que dans un dernier retranchement. Le but moral des ouvertures dont j'ai été chargé, m'a-t-il observé, était de forcer la Russie et l'Autriche à ne pas rompre la paix continentale, et l'Angleterre par conséquent à faire sa paix maritime. Ne faudrait-il pas, si le Roi se déclarait, que des paroles pacifiques annonçassent partout sa notification? L'alarme est généralement répandue sur les vues de la France à l'égard de la Hollande et de la Suisse. On lui en suppose en Italie de très étendues, et sans parler des accessoires gigantesques que les imaginations effrayées ajoutent, on est persuadé que l'Empereur vise à garder la couronne d'Italie. Le seul moyen d'atteindre le but commun serait donc de faire connaître à toutes les cours l'état fixe que le maintien de la paix procurerait à l'Europe. S'il était possible enfin de doter collatéralement le roi de Sardaigne, rien ne serait plus propre à regagner la Russie.

J'ai répondu à ces observations que c'était s'occuper des conséquences avant d'avoir prononcé sur le principe.

Je sens le besoin de donner à M. de Hardenberg une marche plus méthodique que je n'ai pu avoir avec lui dans une très longue conversation coupée à chaque instant par des digressions. Je vais faire un résumé aussi logique que possible et où je ferai entrer toutes les objections que j'ai entendues pour que la réfutation soit attachée à chacune d'elles: je le lui lirai de façon qu'il puisse noter toutes les idées. Je l'ai laissé à ses méditations, et il aura eu trois jours pour se préparer. Il s'abstiendra d'ici là d'écrire au Roi . . .

265. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 Auguſt 12.

Unterredung mit Talleyrand über die Allianz-Verhandlung und die Stellung Öſterreichs.

. . . [Durch Courier] Dans la dernière conversation que j'ai eue avec M. Talleyrand sur l'importante question de la paix ou de la guerre du continent, ce ministre est revenu à celle des moyens les moins incertains pour l'éviter. A l'entendre, le premier et le plus vivement désiré par Napoléon est toujours l'union de la France avec la Prusse aux termes de l'agrandissement qu'on vient de lui offrir, et de tel autre avantage, arrondissement, prérogative ou influence en Empire, que V. M. pourrait trouver à sa convenance et que le gouvernement français serait prêt à lui garantir. Il prétend que de cette manière l'Allemagne Aug. 12.

1805 Aug. 12. demeurerait longtemps tranquille sous la protection de la Prusse et que le Nord de l'Europe ne serait plus livré exclusivement à la prépondérance de la Russie.

Lucchesini weist auf das Verhalten Frankreichs in Cassel hin, welches der Verständigung mit Preußen nicht förderlich sei.

Avant de me communiquer ses idées sur un autre moyen de conserver pour longtemps la paix du continent, M. de Talleyrand me dit qu'il aimait quelquefois à faire des romans en politique et que je devais prendre pour tel celui dont il voulait m'entretenir.

Posant en principe qu'après le repos de l'Allemagne rien ne devait tant intéresser la prévoyance du cabinet de Berlin que la conservation de l'Empire ottoman, et mettant en fait qu'elle est dangereusement minée par l'influence prépondérante et par la position menaçante de la Russie, le ministre des relations extérieures suppose qu'il y aurait un moyen sûr et à tous égards convenable de placer la cour de Vienne comme gardien et garant de la puissance ottomane en Europe. »Que l'Empereur d'Allemagne renonce à ses états de Venise, pour qu'ils soient ou joints à une souveraineté d'Italie, ou pour qu'ils forment de nouveau un État séparé et indépendant; que la maison d'Autriche trouve dans l'acquisition des deux principautés de Moldavie et de Valachie d'amples et utiles dédommagements pour la cession projetée. Alors elle sera tout à coup hors de contact avec la France et sans sujet de contestation avec cet empire. D'un autre côté elle se trouvera placée de manière à contenir les Russes dans leurs vues sur ces principautés et dans leurs intrigues par les princes grecs qui en obtiennent successivement le gouvernement« . . .

Ce discours qui ne m'a point été tenu sans motif, décèle toujours la principale pensée de Napoléon, de rompre les rapports de la Russie avec les deux premières puissances de l'Allemagne et de garder ensuite pour lui-même le libre choix entre les deux alliances.

266. Laforest an Talleyrand. Berlin 26 thermidor an XIII.

Prusse 236.

Verhandlungen mit Hardenberg über einen preußisch-französischen Allianz-Vertrag. Gesinnung des Königs.

Aug. 14. Monsieur. M. de Hardenberg s'est ménagé lundi matin [12 août], à son retour de la campagne, une entrevue particulière avec moi. J'ai vu avec plaisir qu'il revenait à peu près persuadé, et qu'il ne me restait plus qu'un dernier effort à faire pour m'emparer de son suffrage avant qu'il ne passât chez le Roi.

J'étais préparé, je lui ai lu plusieurs fois le résumé dont j'ai l'hon-

neur de vous envoyer copie[1]). Il s'est rendu à la force et à la justesse d'arguments étroitement liés les uns aux autres et ne laissant aucune prise sur eux du commencement à la fin. Il s'est engagé sur parole à se prononcer affirmativement près du Roi, pour l'ouverture immédiate de la négociation sur les bases présentées par S. M. I. Il s'agissait pour lui d'écrire, sans déranger rien, ni rien affaiblir, ce que je venais de lui dire, en y ajoutant simplement une introduction et une conclusion pour y donner la forme d'un rapport. Je m'y suis prêté . . . 1805 Aug. 14.

Comme S. M. I. voulait bien m'autoriser à développer et à étendre dans l'ordre le plus convenable les considérations qu'elle a eu la bonté de me faire fournir, je me suis cru justifiable de procéder en raison du terrain. Je me bornerai donc à dire à V. Exc. que je ne me suis pas permis une phrase sans m'être convaincu dans ma première conversation avec M. de Hardenberg qu'elle était indispensable à l'effet que j'étais chargé de produire sur l'esprit du Roi . . . . .

M. de Hardenberg m'a informé hier que S. M. était livrée à de profondes méditations et tellement frappée du rapport qui restait sous ses yeux que ne trouvant rien à y répondre, Elle lui avait demandé un avis préalable sur la question suivante: »Puis-je, sans manquer aux règles de la morale, sans perdre en Europe l'estime des gens de bien, sans être noté dans l'histoire comme un prince sans foi, me départir, pour avoir e Hanovre, du caractère que j'ai maintenu jusqu'ici?«

Le ministre lui a répliqué que la morale d'un Roi consistait dans la plus grande somme de bien public qu'il opérait, et qu'il s'agissait de l'opération la plus propre à conserver le rang de sa monarchie, à conjurer l'orage qui menace le continent, à ramener avec la paix entre la France et l'Angleterre la tranquillité générale de l'Europe et par conséquent celle de ses sujets.

M. de Hardenberg vient aujourd'hui de me faire connaître l'acquiescement du Roi aux propositions dont j'ai été l'organe et l'intention où est S. M. d'entrer en matière et de conclure un traité sur les bases établies aussitôt que l'Empereur le voudrait. Ce ministre paraissait extrêmement satisfait. Il m'a lu une réponse verbale, dont j'espère que S. M. I. le sera également[2]) . . .

Je n'aurais rien à observer sur la seconde partie de la réponse verbale de la cour de Berlin, s'il ne s'y trouvait une demande d'explications sur la Suisse, la Hollande et le reste de l'Italie. Dans ma conversation à

---

1) Es ist die bei Ranke, Hardenberg 5, 145—160 unter dem 8. August abgedruckte Denkschrift.

2) Es ist die bei Hardenberg 2, 193 veröffentlichte Note verbale.

1805 Aug. 14. la campagne et dans le résumé que j'en ai lu lundi dernier, j'ai évité de relever ce que M. de Hardenberg m'avait dit à ce sujet, et je ne suis pas étonné qu'une objection que j'ai dû laisser sans réfutation soit faite par le Roi. Ce ministre m'a informé qu'elle ne serait point nouvelle pour S. M. I., puisque M. de Lucchesini mande l'avoir faite à V. Exc. Elle lui était venue à l'esprit avant d'avoir la dépêche de cet envoyé, et le Roi y a pensé avant qu'il ne lui en suggérât rien. »Mais, m'a dit M. de Hardenberg, le Roi est fondé à supposer que l'Empereur et lui ont une pensée uniforme sur cette question, puisque l'un et l'autre ont en vue d'empêcher la guerre sur le continent et de forcer l'Angleterre à la paix. Le Roi sera très fort lorsqu'en faisant à Vienne, à Pétersbourg et à Londres la déclaration désirée par S. M. I., il pourra dire aux Anglais: vous n'avez plus le prétexte des indépendances soi-disant menacées; aux Russes: à propos de quoi feriez-vous la guerre? aux Autrichiens: vous voilà rassurés sur tous points, voulez-vous courir des risques certains pour les craintes chimériques dont vous vous laissez bercer?« »Au surplus, a eu soin d'ajouter M. de Hardenberg, le but du traité à conclure étant la paix, il s'entend de soi-même que si l'objet commun venait à échouer et la guerre continentale à être le dernier refuge de l'Empereur et du Roi, les clauses de garantie, qui ne sont que l'accessoire du traité, ne pourraient point lier contre des événements que la folie de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche aurait pu faire éclore.«

Ce ministre, en me quittant il y a quelques heures pour retourner à la campagne, a calculé quand la réponse de S. M. I. pourrait être à Berlin, m'a répété qu'il mettrait un zèle personnel à faire promptement aboutir à bien la négociation, m'a assuré qu'il venait de laisser le Roi dans des dispositions telles, qu'il dépendait désormais de l'Empereur de l'avoir pour allié; m'a instamment invité à observer que dans ces sortes de choses, il faut aller vite. Toutes les mesures sont prises ici pour un profond secret . . .

267. Denkſchrift Beyme's. Tempelberg 1805 Auguſt 16. [1]

Eigenhändig.

Die Allianz-Verhandlung mit Frankreich. Vorſchläge für den Vertrag.

Aug. 16. Nachrichten aus Wien und Petersburg.

„Aus allem erhellet, daß, um die jetzt von Frankreich angebotene deciſive Partie zu arrangiren, noch Zeit genug vorhanden iſt, um dieſes Arrangement nicht zu übereilen, gleichwohl aber die Sachen ſo ſtehen, um damit, ſo viel

1) Ort und Datum von der Hand Hardenberg's.

als es ohne Übereilung geschehen kann, zu eilen, damit die Besitznahme von Hannover durch Preußen früher geschehe und die Convention, die darüber und über die von Preußen dafür übernommene Garantie des Status praesentis in Italien, so wie über die französische Zusicherung der Independenz des übrigen Italiens, der Schweiz, der Batavischen Republik geschlossen werden soll, früher den Höfen von Petersburg und Wien bekannt gemacht werden könne, als es zu feindseligen Schritten beider Höfe gegen Frankreich kömmt... 1805 Aug. 16.

Nur daran liegt viel, daß:

1) die Convention gleich in solchen Ausdrücken gefaßt werde, daß sie die Absicht des Königs, dadurch den Ausbruch des Krieges auf dem Continente zu verhindern, als den einzigen Bewegungsgrund recht deutlich ausspreche;

2) wenn man in Paris mit den vorläufigen Bedingungen einig ist, schon vorläufig Schritte geschehen, die die Ausführung der Convention, ich meine die Räumung des Hannöverschen von den Franzosen und die Besetzung desselben von Preußen, vorbereiten, damit sowohl Rußland als Österreich solche ahnen und durch diese Ahnung, die zugleich überraschen und Achtung für Preußen einflößen wird, vermocht werden, Halt zu machen und die Entwickelung abzuwarten . . .

3) man sich vorläufig darüber einige, welche Maßregeln genommen werden sollen, wenn vor Abschließung oder Vollziehung der Convention die Russen Truppen in Schwedisch-Pommern debarquiren. Es scheint alsdann hinreichend aber auch nöthig zu sein, daß die zur Besitznahme von Hannover bestimmten Truppen Ordre erhalten, sich marschfertig zu halten, oder, wenn die Umstände dringender sein sollten, sogleich mobil gemacht werden. Preußen giebt dadurch, daß es sich an den hannöverschen Grenzen rüstet, zu erkennen, daß es eine seiner Würde und Selbständigkeit angemessene Partie genommen habe, und dadurch, daß es an der Grenze von Pommern ruhig bleibt, beweiset es, daß es nichts feindseliges gegen Rußland im Sinne habe . . .

Es scheint richtig, daß diesem gemäß der Marquis von Lucchesini sogleich ausführlich instruirt und zugleich angewiesen werde, dahin zu wirken, daß, wenn das Projekt zur Convention in Paris entworfen wird, der Entwurf in dem Sinne ad 1, recht sorgfältig gefaßt werde. Napoleon hat uns alle Formen überlassen. Außer dem deutlichen Ausdruck der Absicht Sr. Majestät kömmt es aber nur darauf an:

4) zu bestimmen, was die öffentliche und was die geheime Convention enthalten soll. Alles was den beständigen Besitz von Hannover betrifft, scheint für die letztere, alles übrige aber und daß Preußen Hannover en dépôt nehmen soll, für die erstere zu gehören.

In der Zwischenzeit muß man sich hier damit beschäftigen:

5) ebenfalls ein Projekt der Convention,

1805 Aug. 16. 6) der in Gefolge deſſen zu erlaſſenden Declaration und
7) ein Mémoire justificatif auszuarbeiten.

Dabei wird es ad 5) vor allen Dingen auf Beſtimmung der Verpflichtung Preußens in Gefolge der zu übernehmenden Garantie und darauf ankommen, daß Frankreich die Independenz der Schweiz und von Holland, ſelbſt auf den Fall, daß es dennoch zum Ausbruch eines Continentalkrieges kommen ſollte, als Bedingung des künftigen Friedens zuſichert.

Sollte nicht ebenſo auch die Integrität des deutſchen Reichs in ſeinen Grenzen, wie ſie der Friede von Lüneville beſtimmt, geſichert werden müſſen?"

268. Denkſchrift Beyme's. 1805 Auguſt 18.

Eigenhändig, gez. Beyme.

Der Allianz-Vertrag mit Frankreich.

Aug. 18. Der Ausbruch des Krieges zwiſchen Frankreich und Rußland gefährdet die Neutralität Norddeutſchlands.

„Preußen könnte ſich nun auf die Neutralität ſeiner eignen Staaten beſchränken; daß dieſe aber, wenn Rußland und Frankreich wirklich in Norddeutſchland mit einander Krieg führten, von keiner Dauer ſein kann, leuchtet von ſelbſt ein . . . Preußen hat alſo die dringendſte Aufforderung, ſich auf irgend eine ſeiner Würde angemeſſene Weiſe aus ſeiner verlegenen Lage zu ziehen, und dazu giebt es nur das eine Mittel: daß der neue Kaiſer der Franzoſen bewogen wird, Hannover zu räumen und Preußen en dépôt zu geben . . . Frankreich kömmt uns, nachdem es wiederholt unſre Anträge deswegen abgelehnt hat, ſelbſt damit entgegen, knüpft ſeine Anträge aber zugleich an Bedingungen, die zum Theil anreizend ſind, immer aber die Sachen ſehr bedenklich machen. Zuerſt will uns Frankreich in einem geheimen Vertrage den immerwährenden und eigenthümlichen Beſitz von Hannover zuſichern und dies in dem künftigen Frieden mit England zur Bedingung machen . . . Es ſteht aber ſehr dahin, ob dieſe Bedingung von England je eingegangen werden wird und ob Napoleon Mittel finden kann, England dazu zu nöthigen oder es durch eine angemeſſene Entſchädigung zufrieden zu ſtellen. Soll Preußen, wie es auch der Fall werden könnte, darum einen eignen Krieg mit Rußland, vielleicht auch mit Öſterreich führen? Dieſer Bedenken ungeachtet iſt dieſe Offerte für Preußen ſehr annehmlich. Abgeſehen von dem Zuwachſe an Macht, . . . ſo wird Preußen dadurch dagegen ſicher geſtellt, daß es nicht bei jedem Ausbruche eines Krieges zwiſchen England und Frankreich in dieſelbe Verlegenheit, womit es jetzt zu kämpfen hat, geſetzt werden kann. Dieſer Zweck iſt zu wichtig, als daß man darum nicht etwas wagen ſollte. Sind die Umſtände beim künftigen Frieden nicht günſtig, ſo werden ſie doch vielleicht einen Austauſch geſtatten. Für jetzt bleibt dieſe Bedingung geheim und kann alſo nicht nachtheilig werden.

Die Bedenklichkeiten, welche ihrentwegen obwalten, setzen indessen den 1805
Preis derselben herunter, wenn man ihn gegen die Gefahr hält, die Preußen Aug. 18.
durch die Garantie des Status praesentis in Italien übernehmen soll. Diese Garantie stößt gegen die Forderungen Rußlands: daß der König von Sardinien restituirt oder entschädigt werden soll, und gegen die Rechte Österreichs aus dem Lüneviller Frieden an, denen zuwider Bonaparte die Königskrone von Italien mit der französischen Kaiserkrone vereinigt, Genua eingezogen und über Lucca disponirt hat. Frankreich selbst muß besorgt sein, daß es deswegen mit Rußland und Österreich in einen Krieg verwickelt werden könnte; sonst würde es Preußens Garantie nicht verlangen. Es hat Österreich an der Grenze von Italien zu mächtig werden lassen, und es ist nicht zu verkennen, daß Frankreich, wenn es seine drohende Stellung an den Küsten gegen England behaupten, Holland und Hannover besetzt halten und den Krieg gegen Österreich und Rußland in Deutschland und Italien führen soll, sehr ins Gedränge kommen würde . . .

Alle diese Betrachtungen, die der von Preußen verlangten Garantie einen großen Werth geben, würden solche sehr bedenklich machen, wenn nicht mit der größten Wahrscheinlichkeit anzunehmen wäre, daß Österreich, sobald es über die wichtigern Besorgnisse, daß Bonaparte in Italien und in der Schweiz nicht weiter um sich greifen werde, beruhigt werden kann, nicht ohne Preußens Mitwirkung, am wenigsten gegen Preußen, den Krieg anfangen werde. Um es nun über diese Besorgniß zu beruhigen, soll Preußen für seine Garantie von Frankreich die Zusicherung der Independenz der Schweiz, der Integrität des deutschen Reichs in seinen durch den Frieden von Lüneville bestimmten Grenzen und des heutigen Zustandes des übrigen Theils von Italien, namentlich also auch der österreichischen Besitzungen in denselben erhalten. Werden die beiden erstern selbst im Falle eines Krieges als künftige Friedensbedingung und dazu noch die Independenz von Holland, die England als Ersatz für Hannover ansehen kann, stipulirt, so wird allen Mächten, namentlich Rußland und Österreich die Furcht, daß Bonaparte in seinen Anmaßungen keine Grenzen kenne, benommen. Seine bisherigen Anmaßungen, die er, wie z. B. in Ansehung der italienischen Königskrone zu erwarten ist, selbst noch beschränken wird, haben bisher, wo man besorgen konnte, daß er immer weiter gehen würde, Österreich nicht zum Kriege vermocht. Sie werden es also noch viel weniger, wenn diese Besorgniß für die Zukunft gehoben ist. Bleibt aber Österreich ruhig, so ist von Rußland allein für Bonaparte nichts zu besorgen und deshalb auch vielleicht von ihm zu erlangen, daß die Garantie von Italien in ihren Wirkungen gegen Österreich allein bestimmt werde. Alsdann wird Rußland auch der entfernteste Vorwand zur Unzufriedenheit mit uns benommen.

Durch alle diese Betrachtungen wird die Gefahr der Garantie sehr ver-

1805 Aug. 18. mindert. Die größte Gefahr drohet derselben von französischer Seite, indem Bonaparte, wenn er mit Preußen einig ist, um freie Hände zu bekommen, den Krieg in Italien provociren kann. Wenn dies geschähe, so würden sich auch wohl für Preußen Ausflüchte finden lassen, deren Gerechtigkeit zwar Bonaparte nicht, wohl aber das übrige Europa anerkennen würde. Wir würden die Hoffnung, Hannover zu behalten, verlieren, hätten aber doch den Vortheil, daß die Franzosen es geräumt hätten, und uns dadurch für Avances gesichert haben, denen wir, so lange sie in Hannover sind, täglich ausgesetzt sind. Diesen wichtigen Vortheil müssen wir uns um so weniger entgehen lassen, als es sehr möglich wäre, daß Bonaparte, wenn er mit Preußen sich nicht einigen könnte, sich an Österreich wendete und dasselbe durch Aufopferungen, die ihm nicht schwer fallen können, gewönne. Die Folgen dieses möglichen Einverständnisses zwischen Österreich und Frankreich dürften für Preußen die allernachtheiligsten Folgen haben."

269. Haugwitz an Hardenberg. Rogau 1805 August 22.

Eigenhändig, gez. Haugwitz.

Übersendung seines Gutachtens. Freundschafts-Betheuerungen.

Aug. 22. Que ne puis-je vous exprimer, mon cher, oui mon meilleur ami, les différents sentiments qui se combattent et qui me tourmentent au moment où je vous écris; car c'était vous écrire, lorsque je traçais le mémoire que je vous transmets ci-joint[1]). Veuillez le remettre au Roi. Jugez la demande que je lui adresse dans la lettre qui l'accompagne[2]), mais de grâce jugez-la d'après votre propre cœur, et donnez-moi, je vous en supplie, le plus tôt possible de vos nouvelles. D'abord je vous en voulais, mais, après y avoir bien réfléchi, je vous ai une obligation infinie du voile mystérieux avec lequel vous couvrez l'opinion du Roi et la vôtre.

Mais la mienne devrait-elle heurter de front celle de mon ami, je le sais, oh je le connais trop bien, il ne m'en voudra pas pour cela. Il ne m'en estimera, il ne m'en aimera pas moins.

Ma proposition de me rendre partout où les ordres du Roi m'appelleront, jugez-la d'après votre propre cœur; voilà ce que je vous répète, en vous embrassant du fond de mon âme.

1) Vergl. darüber Hardenberg 2, 196 flg. Preuß. Jahrbücher 42, 583.

2) In dem Schreiben beschwor Haugwitz den König, nichts zu übereilen, und stellte sich ihm zugleich zur Verfügung.

270. Talleyrand an Laforeſt. Paris 7 fructidor an XIII.

Prusse 236.

Sendung Duroc's nach Berlin. Bedingungen des Vertrages mit Preußen.

Je n'ai point tardé, Monsieur, à mettre sous les yeux de l'Empereur votre dernière dépêche. Elle lui a été expédiée à Boulogne par un courrier extraordinaire. Je reçois dans ce moment ses ordres, et j'ai lieu de croire qu'ils vous sont déjà connus par l'arrivée de M. le grand-maréchal Duroc, que S. M. a jugé à propos d'envoyer secrètement à Berlin, et à la mission duquel vous êtes désormais adjoint pour la suite de la négociation que vous aviez été chargé d'ouvrir, et dont la marche et l'issue ne pourront qu'être accélérées par sa présence et par les autorisations spéciales que S. M. a jugé à propos de lui donner. 1805 Aug. 25.

Le projet de traité que j'ai eu l'honneur d'envoyer à S. M. a eu son approbation, sauf des modifications qui portent principalement sur des stipulations accessoires[1]. Son objet fondamental est une alliance continentale; ses motifs sont clairement exprimés dans le préambule: les deux puissances forment entre elles des liens qui ne doivent jamais se dissoudre, elles assurent la paix de l'Allemagne, elles raffermissent l'équilibre de l'Europe. Ses clauses sont claires, précises, et, une fois adoptées, ne peuvent donner lieu à aucune interprétation incertaine. De la part de la Prusse elles sont raisonnables et prévoyantes, de la part de la France elles sont généreuses. La France cède à son alliée une conquête importante en échange de quelques garanties, et il n'est aucune de ces garanties qui ne soit dans l'esprit de la nouvelle balance continentale que les deux cours ont travaillé de concert à fonder, et à la consistance de laquelle aucune puissance n'est plus intéressée que la Prusse. Les garanties sont dans le système de tous les états qui veulent fixer la paix et la généraliser en étendue et en durée, les garanties du traité actuel ont particulièrement cette tendance, car tous les motifs déclarés et tous les motifs secrets de la guerre actuelle, d'une guerre prochaine et même de toutes les guerres de l'avenir sont dans le sort de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse, de l'Empire ottoman, de Malte et des îles ioniennes. Les clauses relatives à ces divers pays placent leurs intérêts sous une sauvegarde commune, et les deux cours se garantissant en même temps leurs propres états dans la situation où ils se trouvent après la conclusion du traité, elles font tout ce qui est en leur pouvoir pour amener la pacification générale et pour assurer la paix du continent contre les intrigues de l'Angleterre, l'ambition de la Russie, et les crédules et turbulentes frayeurs de l'Autriche.

1) Vergl. die Schreiben Napoleon's an Duroc und Talleyrand, Corresp. 11, 127 flg.

1805 Aug. 25. S. M. dans cette circonstance fait tout pour la Prusse, et ne demande rien pour elle, elle donne et ne reçoit rien, elle fait plus: les effets de l'engagement qu'elle propose de contracter ne sont, à l'égard des charges qu'elle s'impose, restreinte par aucune modification de temps et de lieu. Si la Prusse est attaquée, la guerre dès l'instant lui devient commune; tandis que de la part de la Prusse, l'alliance ne l'engage ni contre l'Angleterre, ni contre aucune puissance maritime et qu'aujourd'hui même la France ne lui demande pas de se déclarer contre l'Autriche. Cependant M. le grand-maréchal Duroc est particulièrement chargé de porter le Roi à faire prononcer son cabinet par des déclarations pressantes et même à ordonner des mouvements militaires qui inspirent à la cour de Vienne une salutaire inquiétude. Ces mesures seraient indiquées par la politique, quand elles ne seraient pas une suite naturelle des liaisons existantes entre la Prusse et nous.

Vous voyez, Monsieur, que le projet de traité tel qu'il vous sera communiqué par M. le grand-maréchal s'écarte peu des premières bases qui ont été discutées entre vous et M. de Hardenberg, les différences sont faciles à motiver. Les intérêts du roi de Naples n'importent point à la Prusse, et beaucoup moins encore les intérêts du roi de Sardaigne. Un nouvel engagement de la part de la France à l'égard de l'Italie n'est encore d'aucun intérêt pour la cour de Berlin, qui n'aboutit par aucun point aux états de cette couronne. Tout ce qui la touche, tout ce qui est dans les intérêts de sa puissance et dans les vues de sa politique, est réglé. Son territoire est considérablement accru, sa puissance est à jamais consolidée. L'intégrité de la Hollande qui avoisine ses états, l'organisation de la Suisse qui confine l'Allemagne, sont assurées. Il est pourvu par l'évacuation du Hanovre à la préservation actuelle de la Bavière qui est menacée par les troupes autrichiennes et qui a besoin d'être défendue par des troupes françaises: et ainsi tout est combiné dans la vue directe et immédiate d'élever la Prusse, de la fortifier et de la prémunir.

Quant à l'avenir, si l'Autriche se laisse entraîner aux suggestions des cours qui abusent de sa crédulité, si elle ne discontinue pas de faire des préparatifs qui, dans les circonstances véritablement forcées où se trouve l'Empereur, sont des hostilités réelles, puisqu'elles l'arrêtent au milieu de l'essor décisif qu'il va prendre contre un implacable ennemi, la France emploiera toutes ses forces à la défense de son alliée, et en lui laissant envisager tous les avantages qui peuvent résulter des succès probables d'une telle guerre, elle ne se réserve pour elle-même que la gloire d'avoir servi la cause des états faibles, d'avoir puni une ambition imprudente et d'avoir encore une fois pacifié le continent . . .

271. Talleyrand an Duroc. Du Camp de Boulogne 13 fructidor an XIII.

Prusse 236. Mundum, gez. Talleyrand.

Wünscht baldigen und glücklichen Ausgang der Unterhandlung in Berlin.

J'aurai un grand plaisir à apprendre que vous ayez terminé la grande affaire dont vous êtes chargé. Une négociation confiée à vos soins doit finir heureusement; mais l'objet est si important en lui-même et les circonstances présentes ajoutent tellement à son importance, que je ne puis m'empêcher de désirer non-seulement que l'issue de la négociation soit heureuse, mais aussi qu'elle soit prompte . . . 1805 Aug. 31.

272. Beyme an Hardenberg. Charlottenburg 1805 August 31.

Eigenhändig, gez. Beyme.

Weisungen des Königs für Erklärungen an Österreich und Rußland. Berufung von Haugwitz.

Übersendet ein Gutachten über ein Schreiben Alexander's vom 19. August.[1] Aug. 31.

„1) S. Majestät glauben nicht, daß Österreich mit Rußland über den Einmarsch russischer Truppen in einem geheimen Einverständnisse sei, sondern halten dafür, daß diese Macht von Rußland hierin wirklich surprenirt worden. Deswegen haben Se. Majestät auch noch mehr Hoffnung als ich, daß Österreich noch vom Kriege abgehalten werden könne, und Allerhöchstdieselben halten es zu diesem Zweck für sehr rathsam, daß dem Grafen Metternich je eher je lieber eröffnet werde, daß Preußen Hoffnung habe, von Frankreich vollkommen beruhigende Zusicherungen über die Independenz der Schweiz und Holland, über die Integrität des deutschen Reichs und darüber zu erhalten, daß es in Italien nicht weiter um sich greifen, vielmehr sowohl der österreichische Antheil an dieser Halbinsel als die übrigen noch nicht unter französischer Botmäßigkeit genommenen Länder derselben in seinem gegenwärtigen Zustande lassen wolle. S. M. beabsichtigen durch eine solche Eröffnung Österreich zu sondiren, ob es, wenn es über diese Gegenstände vollkommen beruhigt werden könne, in Frieden bleiben wolle, um mit desto größerer Zuversicht die Übereinkunft mit Frankreich, falls sie noch zu Stande kommen sollte, schließen zu können. Ich glaube selbst, daß eine solche vorläufige Eröffnung, die ich vor 14 Tagen für bedenklich hielt, jetzt nützlich sein kann, bitte aber Ew. Hochfreih. Exc. unterthänigst, die Sache noch recht reiflich zu überlegen und das Resultat Ihres Nachdenkens Sr. M. Selbst vorzutragen, ehe Sie deswegen einen Schritt thun. Der König hat solches in dieser Art unter der Voraussetzung genehmigt, daß Sie morgen zur Stadt[2] und am Montag [2. September] zum Vortrag kommen.

1) Es ist das bei Hardenberg 1, 200 angeführte Schreiben.

2) Hardenberg hielt sich in Tempelberg auf.

1805 Aug. 31. 2) Glaubt der König nicht, daß Demonstrationen nöthig oder nützlich sein könnten, um Rußland vom Einmarsche in das preußische Gebiet abzuhalten. Er hält vielmehr für hinreichend, aber auch nöthig, in den bestimmtesten Ausdrücken solches zu verbitten . . .

Eine ähnliche vorläufige Erklärung an Alopeus, wie S. M. ad 1, an Graf Metternich für rathsam halten, finden S. M. nicht an ihrem Platze, bevor nicht Bonaparte's Antwort eingegangen ist.

Übrigens, da wir jetzt täglich den wichtigsten Begebenheiten und Verhandlungen entgegensehen, wünschen S. M., daß des Herrn Grafen von Haugwitz Excellenz schleunigst nach Berlin berufen werden, und überlassen Ew. Hochfreihl. Exc., deswegen sogleich par Estafette an ihn zu schreiben. [1]

Ferner finden S. M. es rathsam, daß Ew. Hochfreihl. Exc. die Minister von Schrötter und von Voß veranlassen, ohne alles Aufsehen alle in Neu-, Ost- und Südpreußen nicht unentbehrlichen Gelder von dort zu entfernen"...

273. Denkschrift von Hardenberg.[2] [Tempelberg] 1805 September 1.

Eigenhändig.

Von dem Ausgang der Verhandlung mit Frankreich hängen die vorgeschlagenen Erklärungen an Österreich und Rußland ab.

Sept. 1. . . . Zu 1) Viele Gründe reden der Meinung, daß ein geheimes Einverständniß existire, das Wort . . . Ich bin sehr geneigt, dieser Meinung den Vorzug zu geben. Sie schließt aber meine Überzeugung nicht aus, daß der Wiener Hof dennoch den Frieden wünscht und ihn beizubehalten alles anwenden wird, wenn wir solchem die bekannten Bedingungen abseiten Frankreichs sichern. Daß dieses durch uns geschehen könne, hat man sich in Wien gewiß nicht gedacht . . . Es läßt sich zwar nicht verkennen, daß es dem Wiener Hofe schwerer werden wird, ohne Rußlands Einverständniß im Frieden zu bleiben, sobald 100000 Russen sich in seinen Staaten befinden, indeß wird derselbe doch, wenn er will, Mittel dazu finden, und ich glaube gewiß, daß er es wollen wird, sobald wir ihm die erwähnten Bedingungen sichern. Alles kommt also jetzt auf die Antwort aus Paris an; sie kann nicht lange ausbleiben, da Laforest's Courier den 14. und die Depesche an Lucchesini den 17. v. M. abgegangen sind. Es wäre sehr zu wünschen, solche zu haben, bevor irgend eine Erklärung, es sei an den Wiener oder an den Petersburger Hof geschähe. Unsere Hoffnung auf eine vollkommen beruhigende Zusicherung Napoleons über die Independenz der Schweiz, Hollands und des noch nicht unter französischer Botmäßigkeit stehenden Italiens, auch über die Integrität des Deutschen Reichs beruht jetzt noch allein auf unsern

1) Dies that Hardenberg am 1. September von Tempelberg aus.

2) Bezieht sich auf das vorstehende Schreiben Beyme's.

Conjecturen und auf das, was der Marquis Lucchesini in der Depesche vom 6. August sagt: »Au nombre de ces sacrifices, M. de Talleyrand met ceux des projets ambitieux que l'on prête à l'Empereur, surtout à l'égard de la Hollande, ainsi que sur l'Helvétie et le reste de l'Italie«. In dem Memoire des Herrn Laforest steht nichts davon und jene Äußerung des Talleyrand war nicht officiell, sondern ist blos in der Conversation geschehen. 1805 Sept. 1

Ob Bonaparte diese Bedingungen eingeht oder nicht, darauf beruht meines Erachtens die Hauptsache in Absicht auf die Partie, welche des Königs Majestät nehmen wollen. Geht er sie ein, oder ist wenigstens officiell constatirt, daß solches wahrscheinlich sei, so würde ich rathen, die Negociation mit Frankreich sogleich mit dem Versuch einer Mediation zwischen Frankreich und Österreich und mit Fortsetzung der Mediation zwischen Frankreich und Rußland zu verbinden, hiernach:

1) Solche in Wien durch den Grafen von Finkenstein und durch eine Eröffnung an den Grafen von Metternich eiligst anbieten und die Hoffnung auf jene Bedingungen äußern zu lassen.

2) Den Grafen von Haugwitz, sobald immer möglich, nach Wien abzusenden. Dieser wird bald die wahre Lage der Sache dort durchschauen und in jedem Fall den dortigen Hof besser als irgend ein anderer nach der Intention Sr. Königl. Majestät stimmen, auch durch die Notionen, welche er geben wird, die ferneren Unterhandlungen mit Frankreich und Rußland desto sicherer verfolgen machen können.

3) Zugleich eine angemessene Eröffnung an Rußland thun zu lassen, darin vorzüglich dargestellt werden müßte, daß der größte Theil der Zwecke, welche man durch den Krieg zu erreichen beabsichtigt, noch auf dem Wege der Unterhandlung zu erreichen sein werde, und daß man wegen des übrigen noch eine weitere Vermittelung versuchen werde. Der General von Zastrow würde meines Erachtens am besten passen, diese Eröffnung zu thun, und eventualiter würde er auch für den Fall instruirt, daß die bewußte Übereinkunft mit Frankreich zu Stande käme. Ich würde anheimgeben, daß S. K. M. ihn unverzüglich kommen ließen. Den Grafen von Haugwitz habe ich bereits her beschieden. Beide würden abreisen, sobald es irgend möglich wäre.

4) Die Unterhandlung mit Frankreich unterdessen fortzusetzen, dem Kaiser Napoleon von dem Zweck der beiden erwähnten Absendungen Kenntniß zu geben und ihn durch alle schickliche Mittel zurückzuhalten, daß er Österreich nicht angreife.

Ob es räthlich sei, dem Grafen von Metternich eine Eröffnung zu machen, ehe die Antwort aus Paris eingeht, darüber bin ich sehr zweifelhaft. Was man ihm sagt, sagt man dem Herrn von Alopeus. Wird dieser übergangen, so dürften bei dem Petersburger Hofe ein nachtheiliger Eindruck und ein sehr hohes Mißtrauen entstehen, die man beide noch zur Zeit vermeiden kann.

1805 Sept. 1. Man könnte sich compromittiren. Einige Tage Aufschub scheinen mir noch nicht so wesentlich, um nicht jene Antwort zu erwarten" . . .

Zu 2) Hardenberg glaubt nicht, „daß es Rußlands Absicht sei, wenigstens jetzt schon, in die königlichen Staaten einzumarschiren", und hält deshalb Demonstrationen oder Erklärungen dagegen für unnöthig.

274. Duroc an Talleyrand. Berlin 16 fructidor an XIII.

Prusse 236.

Ankunft in Berlin. Audienz bei König Friedrich Wilhelm. Unterhandlung mit Hardenberg über einen Vertrag.

Sept. 3. Monsieur. Je suis arrivé à Berlin dimanche 11 du courant [1er septembre] dans l'après-midi, c'est-à-dire le huitième jour après mon départ de Boulogne, et je suis descendu chez M. de Laforest.

Je n'ai pas pu voir M. de Hardenberg le même soir, il était à la campagne et n'en est revenu que le soir vers les dix heures; ce n'est que le lendemain matin, ou lundi, que j'ai été chez lui avec M. de Laforest, pour lui faire ma première visite et lui demander à être présenté au Roi afin de lui remettre la lettre dont S. M. a bien voulu me charger [1]).

Quoique dans cette première conversation M. de Hardenberg ait été très réservé, nous avons pu juger que le cabinet de Berlin, en voulant se prononcer, insistait sur des garanties à pouvoir faire valoir dans ses déclarations à l'Autriche et à la Russie sur les intentions de S. M. relativement aux états limitrophes de la France, et à ceux de l'Italie qui ne lui appartiennent pas. Nous avons prévu des difficultés sur une partie de cet objet. M. de Hardenberg immédiatement après cette entrevue, s'est rendu chez le Roi qui est à Charlottenbourg, maison de campagne à deux lieues de Berlin, et à son retour dans l'après-midi, m'a fait prévenir qu'il me présenterait à S. M. aujourd'hui à dix heures du matin.

Je suis allé à Charlottenbourg, j'ai eu l'honneur de remettre au Roi la lettre dont S. M. a bien voulu me charger, et lui ai dit que, d'après les ouvertures qui avaient été faites à son cabinet par M. de Laforest et les réponses qui avaient été rendues à celui de S. M., elle m'avait donné des pleins pouvoirs communs avec M. de Laforest pour négocier et conclure un traité d'alliance avec la Prusse, et que S. M. m'avait en même temps chargé de lui faire connaître ses projets: que l'Autriche ayant fait des préparatifs aussi considérables et aussi menaçants, son intention était bien positivement de faire la guerre; que dans des circonstances aussi imminentes l'Empereur voulait la prévenir; qu'il imiterait la conduite de Frédéric II à l'ouverture de sa première guerre; que déjà S. M.

1) Das Schreiben Napoleon's vom 23. August Correspondance 11, 116.

avait mis en marche une partie des corps de réserve de l'armée de l'océan; qu'elle avait envoyé contre-ordre à ses escadres; qu'elle marcherait elle-même avec toute l'armée au secours de la Bavière et comptait ouvrir de suite la campagne, si l'Autriche ne désarmait pas et ne remettait pas toutes ses garnisons sur le pied de paix. Que S. M. voulait être assurée que cette puissance la laisserait tranquillement s'occuper de la guerre avec l'Angleterre; qu'il était nécessaire que dans cette occasion, la Prusse se déclarât fortement vis-à-vis de l'Autriche pour qu'elle reste tranquille et qu'elle n'alarme pas la tranquillité du continent par ses préparatifs; que S. M. n'exigeait pas que la Prusse s'engageât de suite à faire la guerre à l'Autriche, mais qu'elle commençât à l'inquiéter; que pour tout ce qui concernait les mouvements et les dispositions militaires à faire, S. M. désirait que le Roi lui envoyât un officier instruit et de confiance; qu'il était dans la politique de S. M. d'agrandir la Prusse; que les autres puissances de l'Europe avaient profité des circonstances; que l'acquisition du Hanovre était d'un avantage considérable pour la Prusse en même temps qu'elle ôterait pour l'avenir bien des prétextes de troubler la tranquillité du Nord de l'Allemagne. 1805 Sept. 3.

J'ai dit aussi au Roi que S. M. désirait qu'il intervînt auprès de l'électeur de Hesse-Cassel pour obtenir le passage sur son territoire d'une partie de l'armée de Hanovre que S. M. voulait envoyer au secours de la Bavière; que déjà elle avait fait partir un de ses aides de camp pour reconnaître les positions de l'Inn et engager S. A. E. à tenir bon, dans le cas où elle serait attaquée, jusqu'à l'arrivée des secours de la France.

Le Roi m'a répondu à ces différentes choses qu'il allait s'occuper assidûment de l'important objet pour lequel S. M. m'a envoyé ici; qu'il convenait que la réunion de la France et de la Prusse opposait au reste du continent une masse de forces imposante et capable de maintenir la tranquillité; qu'il ne désespérait pas que la paix ne serait pas troublée: qu'il pensait que l'Autriche ne voulait pas la guerre, mais qu'elle était fortement poussée par la Russie; que sa position à lui était très délicate, entouré comme il l'était par l'Autriche et la Russie; que la possession du Hanovre était en effet un grand avantage pour la Prusse, mais que les avantages qu'elle en retirerait ne seraient que dans l'avenir, le pays étant épuisé dans ce moment et qu'en cas de guerre ses plus belles provinces et celles qui sont les plus fertiles étaient les plus exposées aux coups de l'ennemi. Il m'a répété qu'il ne doutait pas que l'Autriche et la Russie ne restassent tranquilles, mais qu'elles avaient besoin d'être rassurées sur les projets ultérieurs de S. M.; que la réunion de Gênes, les dispositions faites pour Lucques les avaient beaucoup alarmées, et avaient même fait

1805 Sept. 3. impression dans toute l'Europe et chez les puissances les plus amies de la France.

J'ai pu juger par la conversation avec le Roi que S. M. se trouve dans une situation difficile; qu'elle craint la guerre surtout avec la Russie à cause des dangers que courent ses provinces limitrophes de cette puissance; qu'elle veut contribuer à maintenir la tranquillité et qu'elle espère y parvenir en faisant des déclarations et rassurant en même temps sur les intentions de l'Empereur touchant les parties de l'Italie qui ne sont pas comprises dans l'état actuel de la France et du royaume d'Italie. J'ai pu juger aussi qu'elle ne veut pas se mettre en avant, avant d'avoir signé un traité, en faisant des déclarations à l'Autriche ou des mouvements de troupes, et en demandant à l'électeur de Hesse le passage de l'armée de Hanovre par son pays . . .

Lorsque j'ai quitté le Roi, M. de Hardenberg est entré chez S. M. qui lui aura sans doute donné connaissance de la lettre de l'Empereur.

J'en étais là de ma dépêche, espérant de la faire partir avant trois heures, lorsque M. de Hardenberg revenu de chez le Roi, a fait dire à M. de Laforest et à moi que les moments étant extrêmement pressants pour l'importante affaire qu'il avait à traiter avec nous, il se tenait dès ce moment et serait toute la journée prêt à nous recevoir. Nous nous y sommes rendus de suite et notre conférence a duré sept heures. Le ministre nous a annoncé qu'il était chargé par S. M. du soin de la négociation . . .

Il a commencé par nous donner lecture de la lettre de l'Empereur au Roi, et il nous a observé qu'elle avait porté dans l'esprit de S. M. l'idée fâcheuse que l'Empereur voulait l'engager de suite dans la guerre, tandis qu'elle avait supposé que l'Empereur voulait le faire concourir au maintien de la paix en la mettant à même de tenir à l'Autriche et à la Russie un langage à la fois ferme et rassurant. Nous nous sommes empressés d'écarter ces impressions. Tout prouve en effet que le Roi pourrait être entraîné à la guerre, si le traité d'alliance signé, elle devient inévitable, mais qu'il ne conclura que dans l'espérance de maintenir par là plus efficacement la paix.

M. de Hardenberg, satisfait de l'explication donnée, nous a avoué qu'il était expressément chargé par le Roi de nous demander avant toutes choses, si, dans les propositions que nous avions à faire, se trouvaient les garanties dont S. M. avait besoin pour faire ses déclarations à l'Autriche et à la Russie, en nous assurant que dans ce cas des courriers seraient expédiés dès demain à Vienne et à Pétersbourg, en attendant que M. de Haugwitz, que le Roi a déjà appelé de Silésie, puisse recevoir des instructions analogues et se mette en route pour Vienne. Nous lui avons répondu qu'il n'y avait point de doute, quant à tout ce qui intéressait la

Prusse. Il s'est aperçu de la réserve que nous mettions à parler des états d'Italie non possédés par la France et nous a priés d'observer qu'il était vrai littéralement que la Prusse n'y mettait point d'intérêt pour elle, mais que cet objet étant celui sur lequel l'Autriche et la Russie avaient conçu des inquiétudes exaltées, la Prusse était forcée de le faire entrer dans ses négociations avec la France pour écarter les prétextes qui leur font prendre les armes. Il avait dans les mains une pièce, écrite, nous a-t-il dit, sous la dictée du Roi, il nous l'a lue, et j'en joins ici copie [1]). 1805 Sept. 3.

Cette pièce a amené les plus longues discussions, et je prie V. Exc. de croire que rien n'a été omis de tout ce qui pouvait faire entamer l'affaire sur un autre pied en nous reportant aux instructions que j'ai reçues de S. M. et que vous avez motivées dans votre lettre du 7 [25 août] à M. de Laforest. Cette discussion a amené une analyse raisonnée du projet de traité dont j'étais porteur. Le système en a été exposé avec force et clarté. Tenant beaucoup à connaître à la fois, pour vous en instruire à temps, tout ce qui pouvait donner lieu à des difficultés sérieuses, nous avons amené insensiblement M. de Hardenberg à passer à l'examen du projet lui-même. En somme, cette lecture a paru beaucoup éclaircir ses idées et nous a rendu à nous-même les espérances que nous commencions à perdre. Il ne nous a pas dissimulé qu'il y trouvait le fonds des liens que le Roi était prêt à contracter avec l'Empereur, et ne nous a fait d'observations importantes que sur l'absence d'une clause, dans laquelle il serait expliqué que la paix continuant, les états d'Italie qui ne sont pas actuellement réunis à la France, seraient maintenus dans leur intégrité et leur indépendance, ainsi que la République batave, la Suisse et l'Empire germanique.

Nous n'avons gagné qu'une chose sur lui, c'est de lui faire voir que le mot indépendance dont il se sert est essentiellement défectueux, il lui a substitué obstinément celui de souveraineté, rentrant à peu près par là dans la même pensée.

Je juge d'après ce début que l'idée de la guerre a effrayé le Roi; que depuis mon arrivée tout se remue autour de lui pour l'affermir dans sa neutralité; qu'il sera difficile de conclure le traité d'alliance sans quelques modifications analogues à sa manière de voir. J'attache beaucoup de prix à obtenir l'envoi d'un courrier à Vienne, ne fût-ce que pour ralentir les opérations et donner par là aux opérations militaires de S. M. le temps de gagner de vitesse [2]).

1) Es iſt die bei Hardenberg 2, 209 mitgetheilte Erklärung.

2) In einem Berichte Laforeſt's von demſelben Tage heißt es: »Le concours de différentes causes rend au Roi une impulsion très circonspecte. Je voyais plus

275. Beyme an Hardenberg. Charlottenburg 1805 September 4.

Eigenhändig, gez. Beyme.

Veränderte Ansicht des Königs über die Lage.

1805 Sept. 4. Ew. Hochfreiherrlichen Excellenz Befehl gemäß habe Sr. M. dem Könige ich sogleich von dem Zustande der Negociation mit Frankreich Anzeige gemacht. Allerhöchstdieselben haben mir darauf Ihre Ansicht von der jetzigen Lage der Dinge in einer ganz neuen Gestalt eröffnet und mir befohlen, mit Hochdenenselben noch vor dem Diner darüber zu sprechen. Darum bitte Dieselben ich unterthänigst etwas früher zu kommen. Die projectirten Ausfertigungen werden Dieselben darum doch gebrauchen.

276. Hardenberg an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1805 September 8.

Abschrift von Nagler.

Die Verhandlungen mit Frankreich. Sendung von Haugwitz nach Wien.

Sept. 8. Depuis la conférence que j'eus l'honneur d'avoir avec V. A. S. à Halberstadt, les affaires ont changé de face à plusieurs égards. Les espérances de paix ont encore plus diminué et la guerre paraît décidée. Duroc ist mit Anträgen eingetroffen, welche eine Offensiv- und Defensiv-Allianz zum Ziele haben. Le but que le Roi se proposait pour entrer dans les propositions de Bonaparte était le maintien de la paix et non pas la guerre. Il semble ne pas pouvoir être atteint, cependant un courrier a été envoyé à Vienne le 4, pour demander si l'Autriche se contenterait des garanties . . . qu'on espérait pouvoir obtenir. Es ist beschlossen worden, einen Theil der preußischen Truppen auf den Kriegsfuß zu setzen. On a fait part à Duroc . . . des armements résolus, et la poursuite de la négociation est ajournée jusqu'au retour du chasseur expédié à Vienne. En attendant nous ne sommes rien moins que sûrs du côté de la Russie. Il paraît qu'on veut nous forcer à nous unir à la coalition. Peut-être l'attitude ferme que nous prenons fera-t-elle abandonner des mesures aussi injustes et impolitiques, qui nous jetteraient décidément du côté de la France. Je crois que les choses sont trop avancées pour pouvoir se flatter que la cour de Vienne entre dans nos propositions. Si cela était, le Roi y enverrait le comte de Haugwitz qui arrive ce soir à Berlin, je pense même que cette mission aura lieu dans tous les cas, parce qu'il nous importe de nous conserver l'amitié et la confiance de l'Autriche, quel que soit le parti que les circonstances nous prescriront . . .

---

de résolution il y a quelques jours. La crainte d'une guerre immédiate a été trop rapprochée de ses yeux . . . Le Hanovre tente toujours autant M. de Hardenberg, mais le Roi commence à lui trouver moins de prix«.

Il est encore impossible de déterminer quelle forme et tournure prendra notre négociation avec la France. Il serait également dangereux dans ce moment d'en rompre le fil et de conclure dans le sens des propositions qu'on nous a faites . . . 1805 Sept. 8.

277. Duroc an Napoleon. Berlin 21 fructidor an XIII.

Archives nationales A F. IV. 1690.

Aussichtslosigkeit seiner Mission. Stimmung des Königs und der Armee. Marsch des Corps Bernadotte.

Sire. M. de Talleyrand aura remis sous les yeux de V. M. mes rapports sur la mission qu'elle a bien voulu me confier dans ce pays. Il est à peu près probable à présent que je reviendrai près de V. M. sans avoir rempli le but qu'elle s'est proposé en m'envoyant ici. Le Roi, comme tout ce qui l'entoure, craint la guerre, et si ses premières dispositions avaient pu faire croire qu'il joindrait ses efforts à ceux de V. M., c'est qu'il espérait qu'il ne faudrait en venir qu'à des démarches pacifiques; il ne se résoudra à agir que lorsqu'il sera attaqué; il se laisse entraîner par son penchant à l'immobilité et veut revenir à son système de neutralité. Sept. 8.

Je puis avoir l'honneur d'assurer V. M. que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour réussir; si l'événement ne me justifie pas, il faut l'attribuer au système personnel du Roi.

Certainement l'armée prussienne ferait la guerre volontiers. Si on lui apprenait qu'elle dût la faire contre les Autrichiens, elle serait enchantée. Si elle devait la faire contre les Français, elle y attacherait de la gloire, par la supériorité qu'ils ont acquise. Mais telle est la manière de voir du pays et de l'armée en général, qu'elle ne regarderait que comme une corvée pénible de faire la guerre contre les Russes [1]) . . .

Je donne à M. de Talleyrand des renseignements sur l'itinéraire de la route que peut prendre l'armée du maréchal Bernadotte pour traverser la Hesse et se rendre en Bavière. V. M. veut-elle me permettre d'avoir l'honneur de lui observer que l'armée du maréchal Bernadotte défilant par l'électorat de la Hesse et venant de Fulda sur Würzbourg trouve, avant d'y arriver, un chemin neutre par Schweinfurt et Bamberg, et ensuite par les territoires d'Anspach et de Baireuth pour se rendre à Sulzbach et Amberg, où elle est dans le haut électorat de Bavière en face de la Bohême et plus rapprochée de l'Inn et des frontières menacées. Par

1) In einem gemeinsamen Schreiben von demselben Tage an Talleyrand berichten Laforest und Duroc über eine Konferenz vom 7. September, in welcher Hardenberg im Auftrage des Königs eine Erklärung über die Ablehnung der französischen Allianz-Anträge abgiebt.

1805 Sept. 8. Würzbourg, au contraire, elle est obligée pour y arriver de traverser le pays d'Anspach, ou sinon, de se porter en Souabe et sur les derrières de la Bavière . . .

278. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1805 September 9.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Die Verhandlungen mit Duroc und Laforest. Sendung nach Wien.

Sept. 9. . . . [Durch Courier] L'arrivée du général Duroc que l'Empereur Napoléon m'a envoyé du camp de Boulogne, eut lieu le 1er au soir et coïncida avec différents avis sur la poursuite active des grands armements de l'Autriche et la marche effective d'une armée russe de 100000 hommes par la Gallicie sur le Danube, qui malheureusement rendent de plus en plus douteuse la conservation de la tranquillité sur le continent et changent ainsi d'une manière très essentielle la face des affaires telle que je l'ai envisagée et supposée jusqu'à présent. En effet, vous savez mieux que personne qu'étranger à toutes vues intéressées, je n'ai eu d'autre vœu, ni d'autre objet de mes efforts que le maintien de la paix sur le continent, surtout dans le voisinage de mes états, et s'il se pouvait, son rétablissement général en Europe, et que mes dernières explications avec la France ont été motivées et dirigées principalement par l'espoir d'y frayer les voies; l'idée de l'acquisition future du pays de Hanovre n'ayant jamais été qu'éventuelle, et subordonnée à ce but principal et relative au cas où enfin ce pays devrait un jour changer de maître et où par conséquent la Prusse ne pourrait permettre qu'il tombât en d'autres mains que les siennes.

L'affaiblissement de cet espoir de la paix n'a pu que m'affecter de la manière la plus pénible. Cependant je n'y renonce pas encore entièrement. J'ai tout lieu de croire que la cour de Vienne la désire, et l'Empereur Alexandre même n'annonce jusqu'ici que le vœu de son rétablissement, quoiqu'il veuille négocier les armes à la main. J'ai donc cru devoir me hâter de profiter des sentiments que celui de France m'a témoignés à l'occasion de nos dernières communications, pour tâcher de retenir, s'il en est temps encore, l'épée dans le fourreau et amener des pourparlers conciliatoires. Je viens pour cet effet d'envoyer un courrier à Vienne, pour demander en confidence à cette cour, si, dans l'espérance d'obtenir la sûreté parfaite de ses possessions actuelles, celle du reste de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse et du territoire germanique, elle n'inclinerait pas à suspendre ses préparatifs militaires, pour essayer de s'entendre à l'amiable; et si la réponse m'offre quelque apparence de succès, ce courrier sera suivi de l'arrivée du comte de Haugwitz qui dès lors se ren-

dra de ma part auprès de la cour impériale, pour s'en expliquer ultérieurement avec elle. Quant à celle de Pétersbourg, je lui ai donné connaissance de ma démarche, et si je réussissais à arrêter la première, j'en concevrais le meilleur augure pour détourner aussi la seconde d'une guerre sur le continent. 1805 Sept. 9.

Mais en prenant ces mesures, il m'a paru essentiel surtout de les combiner avec une résolution militaire que ma position rend indispensable. Je mets sur pied un corps de troupes de 59 bataillons d'infanterie et 78 escadrons de cavalerie, avec l'artillerie nécessaire et tout l'attirail de campagne, le tout formant une armée d'environ 80 000 hommes, qui, au premier signal, pourra être portée à un nombre beaucoup plus considérable encore. Elle est destinée à soutenir ma neutralité et celle des états du Nord de l'Allemagne, si la guerre venait à éclater; à la défendre au besoin contre quiconque voudrait y porter atteinte, et à appuyer en général tel parti que les circonstances me mettraient dans le cas de prendre. Dans ces entrefaites, le général Duroc et le sieur Laforest ont remis à mon ministre du cabinet un projet de traité . . . Ce projet, soit dit cependant encore pour vous seul, a dû être jugé entièrement inadmissible, puisqu'il ne tend à rien moins qu'à m'enchaîner, pieds et poings liés, à la cause et aux intérêts de la France, et à m'entraîner dans une guerre offensive, incalculable dans ses effets et ses bornes. On s'occupera à leur en faire sentir l'incompatibilité avec mes principes et mon système: mais en attendant, on leur a déjà remis, il y a quelques jours, le court résumé de celui-ci, tel que vous le trouvez ci-joint en copie[1]). Ils l'ont envoyé par courrier à l'Empereur, et je présume que le sieur de Talleyrand ne tardera pas de vous en parler. Je n'ai d'autre observation à y ajouter, si ce n'est que l'expression d'intégrité et souveraineté de la Hollande et de la Suisse, y a été substituée à celle d'indépendance, dont on s'était d'abord servi; le sieur Laforest ayant insisté avec une ténacité qui semble indiquer un dessous de cartes, sur ce que la dernière dénoterait un état de dépendance actuelle et serait ainsi choquante pour l'Empereur Napoléon, tandis que, selon lui, la souveraineté impliquait nécessairement l'indépendance. Quelque mal fondée que paraisse cette objection, on n'a pas voulu, pour le présent, incidenter sur les termes, quitte à y revenir dans la suite . . .

1) Vergl. Hardenberg 2, 209.

279. Denkschrift von Hardenberg. Berlin 1805 September 10.

Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Empfiehlt, zur Aufrechthaltung der gefährdeten Neutralität Norddeutschlands, die Besetzung Hannover's und, wenn thunlich, der mecklenburgischen Häfen und von Travemünde.

1805 Sept. 10. Das System S. Königl. Majestät ist: die Neutralität Ihrer Monarchie und der angrenzenden Staaten des Nördlichen Deutschlands. Es läßt sich weder mit der Ehre und Würde Sr. Majestät, noch mit der Sicherheit Preußens vereinigen, die Neutralität bloß innerhalb der eigenen Grenzen oder nur in einem Theile der königlichen Lande, z. B. nur bis an die Elbe, schützen zu wollen . . .

Das Dasein der französischen Truppen im Hannöverischen ist das größte Hinderniß der Neutralität und bei dem höchst wahrscheinlichen nahen Ausbruch des Kriegs zwischen Frankreich und Rußland der gefährlichste Prätext für letzteres, vereinigt mit England und Schweden, Truppen dahin zu senden.

Der Plan hierzu existirt zuverlässig, . . . und wenn man gleich hoffen darf, daß die letzten bestimmten Äußerungen, von der heilsamen kräftigen Maßregel der Armirung unterstützt, Rußland abhalten werden, durch die Preußischen Provinzen zu ziehen oder Sr. M. Beitritt zur Coalition zu erzwingen, so muß man doch einer Unternehmung im Norden Deutschlands täglich entgegen sehen.

Frankreich hat Preußen aufgefordert, in diesem Fall auch die hannöverischen Lande zu schützen, und erklärt, daß es letzteres nach den bestehenden Verbindungen für dazu verpflichtet halte; wolle es Preußen nicht, so werde es seine Armee vermehren. Geschieht dieses vorher, ehe ein russisch-englisches Debarquement erfolgt, so wird Rußland behaupten, der Casus foederis sei eingetreten. Dieses hat die Veranlassung zu der gegenwärtigen Unterhandlung mit Frankreich gegeben, wobei es Preußen in alle seine Plane und in eine Off- und Defensivallianz hineinziehen will.

Unterdessen ist für Frankreich das dringende Bedürfniß entstanden, gegen die Österreicher und Russen eine Armee aufzustellen und zu verhindern, daß Baiern gezwungen werde, wie im letzten Kriege, Österreichs Fahne zu folgen. Die Marmont'sche Armee eilt nach Mainz, die hannöverische, wenigstens größtentheils, nach Franken. Das nördliche Hannover ist ganz geräumt, und nur Hameln soll besetzt bleiben.

Landet unter diesen Umständen eine englisch-russische Armee im Hannöverischen, wie sehr leicht und schnell mit einer beträchtlichen Macht geschehen kann, sobald Napoleon seine Rüstungen an den Küsten einstellt oder ansehnlich vermindert; erhält diese im Hannöverischen noch Zuwachs, schließt sich vielleicht mancher Nachbar, z. B. Hessen, an; wird zugleich in Schwedisch-Pommern und Mecklenburg, auch nur in ersterem allein, eine schwedisch-russi-

sche Armee aufgestellt, so wird Preußens Lage die allerschlimmste; es wird so- 1805
dann genöthigt sein, wider seinen Willen dem Strom zu folgen und der Coalition Sept. 10.
beizutreten.

Dieses zu verhüten, halte ich für das allerdringendste und nothwendigste. Wären Hannover, Mecklenburg und der Hafen von Travemünde, auch die holsteinischen in einem Neutralitätsverbande und unter gemeinschaftlichem Schutz, so würde wahrscheinlich der Friedens- und der Neutralitätszustand auch bei der Fortdauer des Kriegs behauptet werden können, wie 1796 und 1800 ꝛc. Er würde sich nach Süden ziehen. Dieses zu bewirken, dahin muß das ganze Bestreben gehen.

Ist es zu dem Ende räthlich:

1) die mecklenburgischen Häfen und Travemünde schnell zu besetzen?

2) sobald die Franzosen Hannover, wenigstens auf die oben erwähnte Weise geräumt haben werden, dieses?

Ersteres kann nach meiner Überzeugung *ohne Einwilligung der Landesherren* nicht geschehen, ohne sich mit Rußland äußerst zu compromittiren . . . Das Mecklenburgsche ist noch in vollkommenstem Friedenszustande. Er würde durch Preußen zuerst gestört, und ich sehe diese Maßregel ohne Einverständniß des Landesherrn als den sichersten Weg an, Preußen in die Arme Frankreichs zu werfen und eine Allianz mit diesem zu bewirken. Von Travemünde gilt dieses bei dem Interesse Rußlands für den Lübeckschen Handel noch mehr. Ich glaube also, man müsse es bei der bloßen Einladung, dem Neutralitätssysteme beizutreten, bewenden lassen und versuchen, ob es nicht möglich sei, den Herzog und die Stadt Lübeck dahin zu bringen, sich den königlichen Schutz, wenn auch nur im Allgemeinen, zu erbitten.

Die Besetzung des Hannöverischen ist dagegen meines Erachtens die Hauptsache und kann nicht schleunig genug, wenigstens in Absicht auf den nördlichen Theil, bewerkstelliget werden. Ist diese geschehen, so bedarf es der von Mecklenburg so nöthig nicht. Man kann sich dabei beruhigen, wenn sie ganz unterbleiben muß. Was sind für Hindernisse dieser Maßregel entgegen? Abseiten Frankreichs? Sein eigenes Interesse erfordert jetzt, daß wir sie nehmen. . . . Auf alle Fälle müßte Napoleon sein Interesse ganz verkennen, wenn er mit Preußen wegen des Besitzes von Hannover einen Krieg anfinge oder nur riskirte, daß solches der Coalition beiträte. Die Gefahr, in welcher man sich in dieser Rücksicht befinden würde, müßte nebst allen so laut sprechenden Gründen Frankreich dargestellt und die Unterhandlung auf die gänzliche Räumung von Hannover, Neutralität, aber Schutz gegen Eingriffe in dieselbe im ganzen nördlichen Deutschland gerichtet werden. Aber man kann, so viel ich einsehe, weil die größte Gefahr auf dem Verzuge haftet, nicht umhin, sobald die französische Armee über die Grenze ist, ohne sich an die Garnison in Hameln und kleine einzelne Detachements zu kehren, wenigstens das nördliche

1805 Sept. 10. Hannover unverzüglich zu besetzen, sich allenfalls neben den kleineren französischen Posten zu etabliren und während der ohne Zeitverlust anzuknüpfenden Unterhandlung Frankreich davon auf die zweckmäßigste Art Eröffnung zu machen.

Rußland und England werden die Besetzung Hannovers nicht gern sehen, aber es kommt hier meiner Überzeugung nach alles auf den Modum an, auf eine richtige Darstellung des Zweckes, daß man bloß die Sicherheit der nördlichen Staaten Deutschlands und die eigene Sicherheit Hannovers beabsichtige, allenfalls andere Truppen, Sachsen, Braunschweiger, Dänen mit einnehmen, das Commando dem nächsten Agnaten, dem Herzog von Braunschweig, übertragen, die übrigen Staaten wie 1796 einladen werde, dem Neutralitätsbündniß beizutreten ꝛc. . . . Was ich von Mecklenburg gesagt habe, paßt auch nicht auf Hannover. Dieses ist nicht im Friedens-, sondern im Kriegszustand und jetzt nicht im Besitz seines Landesherrn. Wir wollen es diesem nicht nehmen, sondern gewissermaßen für ihn besetzen. Alles dieses muß ebenfalls auf die angemessenste Art erklärt werden, und ich gebe hauptsächlich auch in dieser Hinsicht anheim, daß Se. Königl. Majestät geruhen wollen, den General von Zastrow sobald als möglich kommen zu lassen, damit er sich, wenn es Zeit ist, aufs allerschnellste nach Petersburg begeben könne.

280. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 September 13.

Unterredung mit Talleyrand.

Sept. 13. . . . [Durch Courier] M. de Talleyrand a abordé la question principale de la convenance des engagements projetés et des acquisitions offertes à V. M. »Pourrait-on espérer à Berlin«, me demanda-t-il, »de faire l'acquisition des états de Hanovre, sans la moindre apparence de guerre? Eh bien, aujourd'hui les choses en resteront à la simple apparence, si l'on saisit le moment où la France provoque et veut attirer sur elle les forces principales de la Russie. Et si l'acquisition proposée ne paraît pas assez considérable à la Prusse, pour courir les chances éloignées d'une guerre de très courte durée, qui vous empêche«, continua-t-il, »d'étendre vos désirs et vos espérances? Ce n'est que dans le trouble et au milieu des agitations que les grandes fortunes politiques se font et se consolident, et si, tandis que la paix du continent a pu être maintenue, la modération du Roi a fait à l'amour de l'humanité le sacrifice des calculs de l'ambition, aujourd'hui que des grandes puissances du continent trois vont descendre dans l'arène, d'où aucune d'elles ne sortira pas comme elle y est entrée, comment la quatrième peut-elle espérer de ne pas changer de rapports avec les autres, en ne prenant aucune part à ces commotions?« . . .

281. Talleyrand an Duroc. St. Cloud 26 [fructidor an XIII] »Onze heures du matin«.

Prusse 236. Eigenhändiges Concept.

Österreich hat den Krieg begonnen. Die Unterhandlung mit Preußen.

Le télégraphe nous apprend dans le moment, Monsieur le grand- 1805
maréchal, que l'Inn est passé, que les Autrichiens marchent sur Munich, Sept. 13.
que l'électeur a pris la fuite et que M. Otto a quitté sa résidence. Au même moment où cette nouvelle nous est parvenue, c'est-à-dire trois jours après le passage de l'Inn qui nécessairement aura dû avoir lieu le 23 [10 septembre], M. de Cobenzl m'a envoyé une note que le cabinet de Vienne regarde probablement comme une espèce de réponse à toutes les explications que nous demandons depuis près de deux mois[1]; cette note est extrêmement guerrière, c'est un véritable manifeste. Ainsi, à la demande d'explication faite depuis si longtemps, l'Autriche répond par un manifeste et commence en même temps les hostilités. Par cette conduite précipitée, elle se donne aux yeux de toute l'Europe les torts et la responsabilité de la guerre. L'Empereur ne doute pas que cette circonstance ne soit une nouvelle raison pour la Prusse de sentir à quel point elle est la dupe des deux puissances impériales. Il est démontré aujourd'hui qu'elle perd toute influence en Allemagne si elle ne se lie pas à la France.

Vous aurez probablement un autre courrier de moi d'ici à 24 heures. l'envoi de celui-ci n'a d'autre objet que de vous faire connaître une circonstance décisive et qui paraît propre à accélérer le résultat de votre négociation dont le succès à chaque jour et à chaque heure devient plus important . . . .

282. Lucchesini an Hardenberg. Paris 1805 September 14.

Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Die Sendung Duroc's. Der Krieg ist nicht populär. Talleyrand. Vorfall in Marseille.

. . . [Durch Courier] M. de Talleyrand a infiniment souffert de l'en- Sept. 14.
voi à Berlin du général Duroc contre l'esprit de la négociation secrète qu'il avait fait entamer à Berlin par le sieur Laforest, sous des formes et d'une manière qui devait à tous égards convenir autant au Roi notre maître que l'éclat de l'envoi du général négociateur doit avoir déplu à S. M., et vous avoir désappointé vous-même, chère Excellence . . .

1) Vergl. Beer, Zehn Jahre S. 109.

1805 Sept. 14.

Il s'en faut cependant de beaucoup que cette guerre commence sous des auspices bien favorables à la gloire de Napoléon, qui l'a provoquée de toutes les manières. Jamais guerre a été moins populaire [1]). A l'exception des militaires, qui y cherchent honneurs et fortune et dont une grande partie se morfondait depuis deux ans d'ennui et d'oisiveté sur les côtes de l'Océan, toutes les autres classes de la population française la croient impolitique, accablante, dangereuse même à la France. Tout rappelle le mot du discours de Carnot au Tribunat: qu'avec la monarchie héréditaire reviendraient en France les guerres de famille et d'intrigue. Pas un des ministres (vous pouvez, chère Excellence, le confier à S. M.), à commencer par celui des affaires étrangères et à finir par celui de la guerre, ne la trouvent ni utile, ni sage, ni convenable aux circonstances de l'Europe, de l'empire et de l'élévation de Bonaparte. M. d. T. en est au désespoir, et s'il avait pu, s'il pouvait encore ou en empêcher l'éclat, ou en arrêter promptement le cours, avant que le succès ou les défaites excitassent l'ambition ou forçassent l'honneur à la continuer, il compterait cette circonstance comme la plus glorieuse de son ministère. Ce qu'il y a de plus digne, ce me semble, de fixer dans ce moment l'attention de S. M. et de ses fidèles serviteurs, c'est que, dans la position où Napoléon se trouve et dans les dispositions violentes de son esprit, les défaites et les victoires peuvent également amener de grands bouleversements chez les alliés ou les ennemis de la France.

Il vient de se passer à Marseille un événement que Paris ignore encore et qui est digne d'attention. Le préfet M. le conseiller d'État Thibaudeau voulut faire inaugurer dans la salle du spectacle un buste de l'Empereur. Tout le monde s'y refusant par des cris d'à bas le buste, à bas l'Empereur, le préfet voulut emporter de force ce qu'il ne pouvait obtenir de la bonne volonté du public: il échoua et dut renoncer à l'entreprise. La rivalité de Gênes, la nullité du commerce du Levant et les souvenirs des idées républicaines dont le Midi de la France a été le berceau, expliquent et donnent de l'importance à ce fait . . .

---

1) Am 2. August berichtet Lucchesini: »On dirait, ainsi que je l'ai craint depuis longtemps, que l'Empereur Napoléon veut provoquer la guerre«. Am 2. September: »Il s'en faut de beaucoup que la nation approuve cette guerre continentale et soit portée à applaudir aux vues ambitieuses qui semblent l'avoir provoquée«. Am 20. September: »Les Français sont persuadés que les puissances armées ne font pas la guerre à leur indépendance et à l'Empire français, mais uniquement à la personne de Bonaparte et aux vues ambitieuses de sa famille«.

283. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1805 Sept. 15 „Abends".

Abschrift von Nagler.

Maßregeln zum Schutze der Neutralität Norddeutschlands. Soll dieselbe auch gegen Rußland nöthigenfalls mit den Waffen vertheidigt werden?

„Theils um Ew. K. M. von dem, was geschehen ist, Rechenschaft zu 1805
geben, theils um Höchstdero Überlegung und Entscheidung noch einige Be- Sept. 15.
trachtungen in der wichtigen Angelegenheit unterthänigst zu unterwerfen, die mein Nachdenken unaufhörlich beschäftigt, wage ich diese Zeilen.

Zur Ausführung der gestern von Allerhöchstdenenselben genommenen Beschlüsse sind meinerseits alle erforderliche Schritte geschehen.

1) Die Requisitionen wegen des Durchmarsches der Truppen nach Schwerin und Strelitz liegen ausgefertigt bereit" . . .

2) Die Verhandlungen wegen Besetzung von Hamburg und Lübeck werden fortgesetzt; es empfiehlt sich, die Truppen dazu schleunigst bereit zu stellen.

3) „Der Geheime Cabinetsrath Lombard arbeitet an einem Exposé[1]), welches die Maßregeln Ew. K. M. vor Europa und besonders vor Rußland zu rechtfertigen bestimmt ist . . . Es wird um desto nöthiger sein, es recht bündig und überzeugend zu fassen, da es immer sehr zweifelhaft bleibt, wie Rußland diese Maßregeln aufnehmen wird . . . Bei der Ungewißheit, ob der Petersburger Hof sie nicht als eine bloß gegen seine Absichten angelegte berechnete Opposition betrachten und in der vorschnellen Voraussetzung eines geheimen Einverständnisses mit Frankreich sich an Protestationen nicht kehren und allenfalls mit Gewalt vorwärts gehen werde, erfordert die Sache allerdings die reifste Überlegung. Rußland hat die wichtigsten Gründe, E. K. M. nicht zu veranlassen, Sich mit Ihrer Macht auf die entgegengesetzte Seite zu werfen; Österreich, welches, voll von Vertrauen zu Preußen, seine angrenzenden Besitzungen ganz von Truppen entblößte, muß alles anwenden, um einen Bruch mit dessen Alliirten zu hindern, weil die nachtheiligen Folgen davon unmittelbar auf dasselbe fallen würden. Frankreich bedarf Preußens Freundschaft, wenigstens seine Neutralität jetzt mehr als je. Nach meiner innigen Überzeugung haben E. K. M. diesem nach, wenn ein festes System mit Energie befolgt wird, die besten und sichersten Aussichten. Ich darf aber huldreiche Verzeihung hoffen, wenn ich, angetrieben von der treuesten Sorgsamkeit für Allerhöchstdero Interesse und der wärmsten Anhänglichkeit an Höchstihro Person, die nachfolgende Frage aufwerfe:

Sind E. K. M. fest entschlossen, das angenommene System der Neutralität Ihrer und der benachbarten Staaten gegen Jedermann mit den Waffen

1) Vergl. Hardenberg 5, 172.

1805 Sept. 15. zu behaupten, mithin auch in diesem Falle gegen Rußland Gewalt der Gewalt entgegenzusetzen und den Krieg mit solchem anzugehen?

Ich setze dieses zwar nach allen bisherigen höchsten Äußerungen und Befehlen voraus, würde es aber als die größte Gnade ansehen, wenn E. K. M. geruheten mir Ihre Gesinnungen hierüber ganz bestimmt bekannt zu machen, da ich erst dann ein zuverlässiges Anhalten für mein Benehmen, meine Sprache und die pünktliche Ausführung Ihrer höchsten Willensmeinung haben würde, die das Ziel meines ganzen Bestrebens ausmacht.

Läge jener Entschluß nicht bestimmt in E. K. M. Absicht, so würde ich den Schritt der Besetzung der Häfen pp. für höchst compromittirend und bedenklich halten müssen, sowohl wegen des Dementi, welches man sich überhaupt dadurch gäbe, als selbst wegen Frankreich, welches ohne Zweifel höchst unzufrieden, nunmehr um desto zudringlicher werden und auf kräftigere Maßregeln antragen würde. Man hätte es dann mit allen Theilen ganz verdorben . . .

E. K. M. werden gnädigst zu bestimmen geruhen, ob und wann ich Allerhöchstdero Befehle morgen in Charlottenburg einholen soll."

284. Lombard an Hardenberg. 1805 September 18 und 19.[1]

Eigenhändig, gez. Lombard.

Die Beziehungen zu Rußland. Gesinnung und Stimmung des Königs.

Sept. 18. Voici la lettre que V. Exc. m'a demandée[2]. J'ai pu être plus lent à vous la faire parvenir, parce que, comme vous le saurez déjà, le Roi attend encore le résultat d'un entretien que vous devez avoir demain dans la matinée avec le duc, MM. de Rüchel, de Möllendorff, de Kleist etc. Le Roi désire que cette lettre y soit lue, non pas pour préjuger les questions, mais parce que, pour bien juger le danger, il importe que ces messieurs connaissent aussi quels sont nos moyens politiques et moraux de le diminuer encore, si le Roi reste ferme. Pour le moment, le contenu de l'incluse est purement et simplement son opinion. Je ne nie point que ce ne soit la mienne aussi, mais j'éprouve des terreurs secrètes à l'idée de la responsabilité. Ma lettre à l'Empereur, en épuisant mes moyens, m'acquitte envers le devoir. Je m'impose désormais la loi du silence, et mon seul vœu est que les raisons contraires, si l'entretien de ces messieurs en fournit, soient présentées si victorieusement, que le Roi, s'il persiste, ne puisse en accuser que lui-même . . .

---

1) Die Daten von der Hand Hardenberg's.

2) Es handelt sich um den Entwurf einer Antwort auf das Schreiben Alexander's vom 6. September.

Le Roi attend Vos Excellences à ou vers 7 heures. Il est à Sans-Souci dans ce moment, mais il se rendra en ville pour vous recevoir. Sa surprise a été extrême. Je suis charmé que vous m'ayez décidé à vous devancer. Il médite et vous risquerez moins de repartir avec des demi-résolutions qui, dans toutes les hypothèses, me paraissent aujourd'hui le signal de notre ruine ou de notre honte. 1805 Sept. 19.

285. Duroc an Talleyrand. Berlin 1er et 2e jours complémentaires de l'an XIII.

Prusse 236.

Preußische Rüstungen. Gesinnungen und Charakter des Königs.

. . . Il est certain que le Roi va augmenter l'armement qu'il a déjà ordonné; il y a même des dispositions prises pour préparer ses équipages de campagne. On est étonné ici de la manière avec laquelle il s'est décidé à faire sortir de ses coffres quelques millions qu'il a déjà fallu donner pour ce premier armement. A présent qu'il s'effectue, on peut juger de tous les contes que l'on fait sur l'organisation de l'armée prussienne et du charlatanisme de sa prétendue mobilité. Certes, l'armée prussienne n'est rien moins que prête à entrer en campagne. Les équipages conservés dans des magasins et dont on a négligé l'entretien par économie, tombent en poussière au moment où l'on veut s'en servir[1]) . . . Sept. 18.

. . . Nach einer Unterredung mit Hardenberg. Nous avons l'assurance que pour le moment on ne peut pas espérer d'amener le Roi à un traité d'alliance offensive et défensive qui le mettrait dans le cas de faire la guerre; qu'il la craint extrêmement; que toute idée de gloire ou d'agrandissement qui pourrait flatter un autre prince qui serait assis sur le trône de Prusse était loin de l'esprit du Roi actuel, et que cela tenait absolument à son caractère personnel; que pour obtenir une augmentation territoriale, il ne voulait pas exposer une partie de son royaume; que par probité il ne pouvait pas se décider à faire la guerre à des puissances contre lesquelles il n'a encore aucun grief; mais qu'il voulait s'en tenir à sa neutralité et qu'il la ferait respecter par les puissances qui voudraient le violenter . . . Sept. 19.

1) Am 19. Oktober schreibt Duroc eigenhändig: »Vous jugerez combien l'armée prussienne traîne de bagages avec elle puisqu'il a fallu près de 50 mille chevaux pour sa mise sur le pied de guerre; mais aussi quels chevaux«.

286. J. W. Lombard an Hardenberg. 1805 September 25.

Eigenhändig, gez. Lombard.

Der König wünscht eine Verhandlung mit Frankreich wegen Räumung Hannovers. Besetzung Mecklenburg's.

1805 Sept. 25. Die Zwistigkeiten mit Rußland.

Buonaparte triomphe de cet état de choses. »N'y aurait-il pas moyen«, dit le Roi, »de mettre à profit la disposition heureuse où il se trouve? Nous lui rendons le même service que, selon lui, l'Autriche vient de rendre à l'Angleterre, car nos armements sont pour la France la diversion la plus puissante. On nous y force, il est vrai, mais l'effet reste le même. Cet état néanmoins peut-il durer toujours? Il nous épuise, comme la guerre, il peut, en nous affaiblissant à la longue, ne plus nous laisser le choix des résolutions. C'est à la France à nous fournir et les motifs et les moyens de soutenir les nôtres. Elle le peut par l'évacuation prompte du pays de Hanovre. Dès lors notre système est fixé sans retour et à l'abri des considérations pénibles qui tôt ou tard pourraient le rendre tellement onéreux que le pouvoir de le soutenir nous manquât. Une confidence à cet égard faite habilement à Duroc, de l'art à lui faire valoir notre attitude et l'utilité que la France en tire, la réflexion si juste que nous ne pouvons en supporter seuls et sans avantage tout le poids, obtiendrait peut-être enfin l'évacuation tant désirée.« Le Roi souhaite que V. Exc. en fasse incessamment la tentative, et se repose bien sur elle du soin de ne négliger pour son succès aucun des avantages que nous offre le moment.

Enfin, S. M. n'est pas sans inquiétude à l'approche du moment où les Russes auront débarqué. Elle a toujours été pour la mesure de l'occupation du Mecklembourg [1]). Elle a toujours cru que, dès qu'on adopte le système de défendre aux Russes le passage, le mode le moins hostile était de les prévenir. Elle se rappelle que la mesure fut rejetée à la conférence de Berlin et que deux lignes du protocole l'en instruisirent, sans que les motifs de ce changement lui aient jamais été développés. Elle aimerait que V. Exc. dans son rapport sur l'objet de la présente revînt sur ce point-là et lui parle de sa manière de voir le moment du débarquement . . .

---

1) »Qui nous jette entre les bras de la France« (Randbemerkung Hardenberg's).

287. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 September 25—27.

Die Ablehnung der französischen Allianz durch Preußen. Geldmangel in Paris. Allgemeine Mißstimmung gegen Napoleon.

. . . [Durch Courier] Vous connaissez trop bien, Sire, la vivacité, je dirais presque la pétulance du caractère de Napoléon, pour ne pas avoir prévu l'exaspération qu'y a produite la résolution constante de V. M., de ne pas entrer dans une ligue offensive avec lui contre les deux cours impériales alliées et l'Angleterre. Peu accoutumé à rencontrer des obstacles insurmontables et impatient de la contradiction, l'Empereur doit avoir donné à quelques phrases de la dernière pièce non signée, remise aux négociateurs français par le baron de Hardenberg, une interprétation qui décèle en lui le soupçon de dispositions hostiles de la part de la Prusse. Aussi les personnes qui fréquentent Saint-Cloud et les salons de l'Impératrice, en sont revenues les jours passés avec la pénible conviction, puisée dans les entretiens de l'Impératrice elle-même, que bientôt l'on devrait compter aussi V. M. au nombre des coalisés contre la France . . . M. de Talleyrand m'a appris du depuis que les premières impressions produites sur l'esprit de l'Empereur par les dernières dépêches du général Duroc et qui avaient donné lieu aux propos inconsidérément répétés par les courtisans, les militaires et les oisifs de Paris, ne s'étaient point soutenus contre les représentations du ministre des relations extérieures et contre la loyauté du caractère inébranlable de V. M. La promptitude avec laquelle l'Empereur a pris son parti sur les dernières propositions de votre ministère, Sire, en est la preuve . . . 1805 Sept. 25.

Am 24. hat Napoleon Paris verlassen.

En attendant, le mécontentement des peuples sujets ou alliés de l'Empereur est extrême. On a forcé les Bataves, contre la teneur expresse des traités postérieurs à la paix d'Amiens, à prendre part à la guerre du continent; le royaume d'Italie va supporter les frais de la campagne qui s'ouvre sur les bords de l'Adige et du Mincio; les rigueurs qu'on exerce en France pour lever les conscrits et les faire arriver à leurs corps, sont inconnues non qu'en Allemagne, mais même au fond de la Russie asiatique. Paris est depuis trois jours alarmé de la difficulté extrême que l'on éprouve à échanger contre des espèces sonnantes les billets de la banque de France qui font le numéraire courant de cette place. Les changeurs particuliers ont fermé boutique, et aux bureaux de la banque il y a une queue de 4 à 500 personnes, forcées d'attendre des heures entières pour changer un billet de 1 000 francs. Cet inconvénient, effet momentané d'une levée arbitraire et forcée d'espèces pour le service de l'armée, cessera bientôt, mais d'autres signes de la pénurie d'argent Sept. 27.

1805 Sept. 27. font craindre de nouvelles charges publiques et gémir hautement sur l'inutile ambition d'ajouter la couronne d'Italie à celle de France et de vouloir gouverner de droit ou de fait toute la péninsule . . .

Une lettre de Strasbourg du 24 septembre que j'ai lue, portait que malgré les efforts inouïs de toutes les administrations, l'armée française pourrait difficilement commencer des opérations réelles de guerre avant le 10 octobre. Les dispositions de l'armée sont bonnes et la confiance dans les succès est extrême dans les camps . . .

Apostille additionnelle.

Sept. 25. La nouvelle guerre qui vient d'éclater a trop peu de partisans et des motifs si étrangers aux véritables intérêts de la monarchie et de la nation française, qu'elle doit nécessairement beaucoup grossir le nombre des mécontents et des frondeurs. Tous les apôtres de la révolution demeurés fidèles aux institutions républicaines sorties de son sein, et tous les partisans de la monarchie, soit qu'ils se soient attachés à la nouvelle dynastie, soit qu'ils tiennent encore par l'espoir, par la conscience ou par la vanité à la maison de Bourbon, tous blâment d'un commun accord la conduite politique de Napoléon . . . On reproche généralement à ce chef de l'État l'imprévoyance des effets nécessaires des transactions d'Amiens ou incomplètes ou dégradant la dignité de la Couronne britannique; on l'accuse d'avoir d'ailleurs provoqué l'Angleterre à la guerre par des jactances et des menaces aussi immodestes qu'impolitiques. On se rappelle aujourd'hui les faux calculs, les pertes immenses et le funeste résultat de l'expédition de Saint-Domingue, et l'on réveille les regrets que l'on avait donnés dans le temps aux 50 000 hommes qui y ont péri, et aux 60 millions de francs qui y ont été dépensés. On élève de toutes parts la voix pour reprocher à Bonaparte d'avoir fait avec la Russie un traité dans l'intention de ne le point tenir, et d'avoir ainsi jeté les germes des dissensions qui, fomentées ensuite par un débordement de sarcasmes, d'injures, d'humiliations, viennent enfin d'éclater en guerre ouverte.

Mais ce qui exerce encore davantage la sévère critique des Parisiens, ce sont les entreprises maritimes, tant prônées et si complètement manquées. Aujourd'hui qu'on les connaît dans toutes leurs complications, on sait que l'unique pensée de l'Empereur depuis plus d'un an avait été d'attirer loin de l'Europe le plus grand nombre possible de vaisseaux ennemis, dans l'espoir que les flottes de Brest et du Texel, restées pendant quelques semaines maîtresses de la mer dans le Canal, pourraient couvrir la sortie des ports et le passage du Canal à la flottille et faciliter ainsi la descente en Angleterre. Plus l'Empereur a fait envisager jusqu'au dernier instant à ses généraux cette entreprise ainsi combinée, comme d'une

exécution assez aisée, et qu'il était parvenu à en convaincre ses troupes: plus le démenti que lui ont donné les événements maritimes et la sagacité des amiraux anglais, ont rejeté sur ce souverain le blâme des habitants de Paris. 1805 Sept. 25.

Mais ce que les personnes même qui lui sont les plus attachées, ne peuvent lui pardonner, c'est la conduite qu'il a tenue sur le continent, tandis que toutes ses pensées et la plus grande partie de ses forces étaient, pour ainsi dire, attachées aux côtes de l'Océan. Car on ne se dissimule plus aujourd'hui qu'une inexcusable sécurité, fondée sur l'ignorance de ce qui se méditait à Vienne et à Pétersbourg, et poussée jusqu'à la témérité pas le mépris des puissances rivales de la France, n'ait donné aux deux cours impériales sur leur nouvel ennemi l'incalculable avantage de le prendre presque au dépourvu. Et en effet, les militaires instruits comparent à une bataille gagnée par l'Autriche les positions qu'elle a pu prendre et fortifier à son aise dans la Forêt noire. Enfin, il y aurait danger de passer pour exagéré, si l'on voulait rendre exactement les jugements extrêmement défavorables que l'on se permet de porter aujourd'hui sur cet homme extraordinaire qui avait, il y a quatre ans, conquis l'admiration de tout le monde, l'estime et la confiance d'un grand nombre de Français. Maintenant les amis de l'ordre et des idées sages et modérées, qui le reconnaissent pour l'Hercule qui a terrassé l'hydre de la révolution, ne seraient plus effrayés de l'idée de le perdre et croiraient même trouver le complément des bienfaits de la Providence, si la mort de Napoléon pouvait mettre le prince Joseph à sa place. Le petit mouvement de Marseille n'a pas eu de suites, mais appris ailleurs, il pourrait devenir d'un exemple fâcheux. Aussi a-t-on déjà chargé le général Gouvion, sénateur, du commandement d'un corps de troupes légères dans la Vendée. Paris et ses environs auront d'assez fortes garnisons, et l'organisation de la nouvelle garde nationale, tout à fait différente des anciennes, est destinée à répondre au chef absent de l'Empire de la tranquillité interne des provinces.

On parle beaucoup dans le public d'un manifeste que la cour de Pétersbourg est prête à faire paraître pour expliquer les motifs de la part active qu'elle va prendre à la guerre du continent, et dans lequel il devrait être question de la maison de Bourbon et surtout de la mort du duc d'Enghien. Le souvenir de ce meurtre doit souvent tourmenter son auteur, et l'on m'a voulu assurer qu'avec un de ses chers et dévoués compagnons d'armes, qui, revenu d'une mission auprès de sa personne, osa lui en faire des reproches comme d'un crime inutile, il en témoigna du repentir par cette expression qui en caractérise le regret: »Que voulez-vous que je vous dise, c'est comme si ce jour-là une tuile me fût tombée

1805 Sept. 25. sur la tête«. On ne peut pas se faire une idée de la force et de la durée des sinistres impressions que cet événement a laissées dans les hommes de tous les partis, et qui semblent devenir plus vives et plus profondes chaque fois qu'un nouveau sujet de mécontentement réveille le désir de trouver des sujets de reproches contre le chef du gouvernement français. Dans les circonstances actuelles, la police a autant de peine à étouffer les manifestations de l'animosité générale par des placards, des pamphlets et surtout par des lettres anonymes dont le corps diplomatique est particulièrement accablé, qu'à provoquer des témoignages forcés d'affection, de confiance et de dévouement que l'on extorque avec des menaces, que l'on paie avec prodigalité ou que l'on proclame avec une effronterie mensongère. C'est ainsi que l'on veut contraindre des jeunes gens riches et de bonne famille à entrer dans le corps des vélites à cheval ou des gardes d'honneur qui vont se former incessamment, pour faire partie de la maison militaire de l'Empereur.

288. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1805 Sept. 28.

Abschrift von Nagler.

Verhandlung mit Frankreich wegen Räumung Hannovers.

Sept. 28. Ew. K. M. zeige ich ehrerbietigst an, daß ein diesen Morgen angekommener französischer Courier dem General Duroc und Gesandten Laforest die Autorisation gebracht hat, wegen der gänzlichen Räumung von Hannover abzuschließen. Sie haben mir einen Entwurf zu einem Tractat übergeben, welcher aber verschiedene Artikel enthält, auf die Sich Ew. K. M. nach meiner Überzeugung gar nicht einlassen können. Demohnerachtet zweifle ich nicht, daß man am Ende erhalten wird, was Allerhöchstdero Interesse erfordert; nur bleibt immer die größte Schwierigkeit in der möglichen Collision einer englischen Truppenlandung mit der Besetzung durch Ew. K. M. Kriegsvölker. Ich werde mich morgen mit einem nach Höchstdero Interesse und Lage abgeänderten Entwurf beschäftigen, und da des Herzogs von Braunschweig Durchlaucht morgen Abend spät hier eintreffen, mich übermorgen früh mit demselben berathen, sodann aber Ew. K. M. noch an eben dem Tage die Meinung des Herzogs und die meinige unterthänigst vortragen. Da ich weiß, daß Allerhöchstdieselben Sich jetzt in Paretz befinden, so bitte ich unterthänigst, mir Ihre Befehle zu ertheilen, wo und wann ich mich einfinden soll[1]).

1) Köckritz erwidert hierauf (Potsdam 30. Sept.), daß der König Hardenberg und den Herzog von Braunschweig am 1. Oktober in Charlottenburg erwarte.

289. Lombard an Hardenberg. [Potsdam 1805 Oktober 5.]

Eigenhändig, gez. Lombard.

Audienz Dolgoruki's. Besuch bei Duroc.

Demain, dimanche, à 10 heures du matin, le Roi donnera audience 1805
au prince Dolgorouki. Elle aura lieu à Sans-souci. V. Exc. est invitée [Okt. 5.]
à y conduire le négociateur russe.

Comme elle aura à peine le temps de l'en faire avertir ce soir, le chasseur partant de Paretz, je ne me permets pas de l'arrêter davantage. J'aurai demain, j'espère, l'honneur de faire ma cour à V. Exc., mais à Berlin et point ici. J'y vais pour m'acquitter enfin d'un devoir de politesse envers Laforest qui m'avait chargé de lettres pour les autorités françaises en Italie, mais dans le fait pour avoir l'occasion d'y voir sans affectation Duroc, qui, lié avec moi à Bruxelles, m'a fait déjà vingt fois témoigner le désir de me parler. Je choisis de préférence ce moment-ci, parce que je compte le trouver fort exaspéré du rejet de ses propositions et que dans une conversation de particulier à particulier je pourrai peut-être reproduire avec succès les arguments dont V. Exc. s'est servi déjà. Si notre entretien a quelque chose d'intéressant, je lui en rendrai compte à l'instant même [1]) . . .

290. Aufzeichnung Hardenberg's. [1805] „6. Okt. Zum Vortrag in Sanssouci".

R. 92. Hardenberg. E 6. Eigenhändig.

Antwort auf die russischen Vorschläge. Bewaffnete Vermittelung.

Ablehnung des Durchmarsches. Okt. 6.

Erbieten zu einer armirten Mediation.

Hiezu ist schlechterdings erforderlich:

1) daß der Vermittler beiden Theilen in einem unparteiischen Lichte erscheine — also die Neutralität;

2) die Gesinnungen der streitenden Parteien kenne — also genaue Kenntniß der Forderungen.

Wenn die Mediation fehlschlägt und Napoleon billige Bedingungen nicht annimmt, wird der König alsdann seine Partie nach den Umständen nehmen und sich mit dem Kaiser darüber concertiren.

Seine Grundsätze bürgen dafür, so wie seine Freundschaft für den Kaiser, daß sie auf keinen Fall gegen Rußland sei, wenn dieses ihn nicht selbst dazu zwingt.

Um die armirte Mediation desto wirksamer zu machen, ist die Räumung von Hannover nöthig. Der König wird sie daher bewirken, Hannover dem

1) Man sieht, wie ungerecht Lombard von Hardenberg (2, 268) wegen des Besuches bei Duroc getadelt wird.

1805 Okt. 6. König von England als Kurfürsten zurückgeben und dann zu Behauptung der Neutralität und Unterstützung der Unterhandlung ein Corps d'Armee in Westfalen pp. zusammenziehen.

Also Rußlands Einwilligung in die Negociation mit Frankreich, wie sie jetzt liegt.

291. Laforest an Talleyrand. Berlin 17 vendémiaire an XIV.

Prusse 237.

Nachricht von dem Durchmarsch der Franzosen durch Ansbach. Unterredung mit Lombard. Allgemeiner Unwille gegen Frankreich.

Okt. 9. . . . A peine le prince Dolgorouki avait pris congé et avait été reconduit, que le Roi a fait rappeler M. de Hardenberg. Il venait de recevoir un courrier de Würzbourg et d'Anspach. Le président du margraviat lui rendait compte de ses mesures pour notifier au gouvernement bavarois la stricte neutralité des provinces prussiennes en Franconie et l'interdiction du passage à toute force armée quelconque. Il faisait un long détail de la violation de ce territoire par les troupes françaises et bavaroises. Le ministre plénipotentiaire de Prusse près de l'électeur rendait de son côté compte de ses démarches, tant envers la cour électorale, qu'envers M. le maréchal Bernadotte. Ce ministre n'omettait aucune des circonstances aggravantes et avançait même, soit par méprise, soit par malice, que les ordres de S. M. I. avaient été donnés à la réception d'un courrier de M. le grand-maréchal Duroc. Enfin le lieutenant général comte de Tauentzien faisait un rapport très violent de tous les faits militaires et envoyait toutes les pièces. D'après ce qui m'en est revenu, ce n'est pas seulement de ce qu'il appelle une insulte aux armées prussiennes et au territoire du Roi dont il porte ses plaintes, il parle de réquisitions faites dans le pays et affirme que les généraux français ont déclaré que l'Empereur avait donné lui-même l'ordre de marche, qu'ils ne pouvaient se dispenser d'exécuter.

Le Roi s'est laissé aller à un grand excès de colère. Ses premiers ordres ont suspendu la marche des corps qui se rendaient dans la Poméranie et dans la Pologne prussiennes. Il voulait ensuite que M. de Hardenberg fît éloigner de Berlin M. le grand-maréchal et moi. Ce ministre qui se doit à lui-même de ne pas se montrer moins chatouilleux que son maître sur l'honneur de la monarchie et qui a aussi le défaut d'être violent dans ses premiers mouvements, a néanmoins amené le Roi à des égards envers nous, mais nous avons lieu de croire qu'il a promis de ne point nous voir de quelques jours.

Nous avons été parfaitement servis en cette circonstance, M. le grand-maréchal et moi, et nous avons su lundi [7 octobre] de bonne heure

tout ce qui se passait. Un courrier a remis peu après à M. le grand-maréchal une lettre de S. M. I. et à moi une lettre de M. Otto[1]). 1805 Oct. 9.

A 10 heures du matin, M. Lombard était chez nous. Il était parti de Potsdam la veille avant le dîner du Roi et ignorait l'incident survenu; il nous a dit que S. M. mettant un prix extrême à conserver l'estime de l'Empereur, l'avait chargé spécialement de nous voir et de nous développer dans une conversation intime tous les motifs de sa conduite, pour qu'il fût parfaitement démontré que sans varier dans ses sentiments d'amitié, il n'avait successivement restreint le cercle des engagements qu'il avait d'abord désiré contracter avec l'Empereur qu'en raison de la rapide variation des événements qui l'avaient pris au dépourvu. M. Lombard devait également récapituler tout ce que le Roi a fait depuis l'origine de la guerre maritime pour complaire à l'Empereur, seconder ses intentions et soutenir ses thèses à Pétersbourg, en mettant à côté de ce tableau celui des haines politiques que le Roi a encourues par sa conduite.

Cette conversation n'a pu avoir l'étendue que M. Lombard comptait y mettre. D'un côté nous avons simultanément compris, M. le grand-maréchal et moi, le mauvais effet de la réticence dont nous userions envers un homme, qui en nous quittant pour retourner près du Roi, saurait ce que nous aurions dissimulé. D'un autre côté, un messager de S. M. cherchait M. Lombard à Berlin, et est venu l'appeler dans mon cabinet. Nous avons pensé à tirer parti de l'occasion pour préparer ce conseiller privé, faire par lui porter au Roi des réflexions tempérantes et empêcher des résolutions hâtives qu'il serait trop tard de regretter après les avoir prises. La lettre de S. M. I. à M. le grand-maréchal dont nous nous sommes gardés de parler nous a fourni nos principales armes, et nous disant instruits de tout par M. Otto, nous avons donné les explications les plus favorables aux ordres qu'il était désormais impossible de nier.

M. Lombard a échangé avec M. le grand-maréchal la parole que d'un côté S. M. I. donnerait satisfaction au Roi, et de l'autre côté que le Roi tiendrait bon jusque là contre toute proposition contraire aux liens subsistants entre la France et la Prusse. M. Lombard s'est cru assez fort pour en répondre conditionnellement.

Mais après avoir passé chez M. de Hardenberg, lu toutes les pièces, appris l'agitation extrême du Roi, et connu les demandes que formaient déjà les ennemis de la France, M. Lombard est venu retirer sa parole. Il y a substitué celle de faire ses derniers efforts pour parer les coups qui pourraient être portés, en avouant qu'il y avait en jeu un tel concours de

1) Schreiben Napoleon's an Duroc, 2. Oktober, Correspondance 11, 278.

1805 Okt. 9. passions patriotiques et de passions hypocrites, qu'il ne pouvait plus s'engager à autre chose.

J'ai demandé au nom de M. le grand-maréchal et au mien une entrevue à M. de Hardenberg. Il a fait répondre verbalement que nous serions avertis quand il pourrait nous recevoir, et jusqu'ici il a gardé le plus profond silence avec nous . . . .

Nous sommes confondus de voir le très circonspect duc de Brunswick déclamer avec la foule des plus jeunes officiers. Le maréchal de Möllendorff, si chaud pour la France, semble vouloir faire oublier ce qu'il disait il y a quinze jours, en demandant hautement que l'honneur de l'armée prussienne soit vengé. Des généraux moins marquants, mais que le Roi écoute aussi, se sont hâtés d'envoyer leurs mémoires à Potsdam. L'opinion si récemment exaltée contre la Russie a rapidement tourné contre la France [1]) . . . .

292. Duroc an Napoleon. Berlin 17 vendémiaire an XIV.

Arch. nat. A. F. IV. 1690.

Allgemeine Entrüstung über den Durchmarsch der Franzosen durch Ansbach.

Okt. 9. La lettre dont V. M. m'a honoré de son quartier général de Ludwigsburg m'est parvenue le 15 au matin [7 octobre]. On était déjà instruit ici dès la veille du passage de l'armée du maréchal Bernadotte à travers le pays d'Anspach, et je ne puis rendre à V. M. tout le fâcheux effet qu'il a produit sur le Roi, sur l'armée et sur la nation. On n'a pas encore voulu entendre les éclaircissements que M. de Laforest et moi eussions pu donner et qui auraient au moins atténué les détails et les renseignements remplis d'aigreur qui sont arrivés au cabinet de Berlin. On ne nous a pas mis à même non plus de connaître ni de pressentir le parti que l'on veut prendre ou ce qui pourrait satisfaire le Roi et lui faire regarder comme un mal-entendu un événement considéré jusqu'à présent comme une insulte faite à sa personne, à la dignité de sa couronne, et à l'indépendance de sa monarchie . . .

---

1) Einem Bericht Duroc's von demselben Tage ist noch folgendes zu entnehmen: »Nous avons ajouté enfin (bei der Unterredung mit Lombard) que nous étions persuadés que l'Empereur n'hésiterait pas à donner au Roi les satisfactions qu'il pourrait désirer . . . Je ne puis pas dissimuler à V. Exc. qu'aucun événement plus malheureux ne pouvait nous arriver ici dans ces circonstances« . . .

293. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1805 Oktober 12.

Mundum, gez. Lombard.

Ansicht des Königs über eine der französischen Gesandtschaft zu überreichende Note.

Je commence par adresser à V. Exc. une lettre de Napoléon dont le prince Eugène de Wurttemberg a été porteur[1]. Le ton cavalier qui y règne ajoute, s'il se peut, à l'insolence de ce qu'on prétend excuser. Aussi, je l'avoue, je n'ai pas encore vu le Roi blessé plus profondément. 1805 Okt. 12.

Voici la lettre à l'électeur et la note pour la cour de Dresden[2]. M. de Brockhausen doit partir à l'instant même avec elle. Quoique le Roi ait jugé inutile de transcrire, il a trouvé les deux pièces parfaites.

Il n'en a pas été de même, je l'avoue à V. Exc., de la déclaration qui doit se remettre à Duroc[3]. Le Roi a fait contre cette pièce deux objections, qui peut-être vous paraîtront contradictoires: l'une que les ménagements dans les expressions y sont poussés à l'extrême, l'autre que l'on articule trop tôt la grande démarche. Il prétend qu'on ne le doit que lorsqu'on sera sûr des moyens, et que ceux-ci restent tous à discuter. Kleist lui rendra compte demain de ce qui aura été convenu sous ce rapport avec le duc. C'est alors seulement, m'a-t-il dit, qu'il pourra juger de l'admissibilité de certaines nuances de la note et qu'il fera passer ses ordres à V. Exc. sur les changements à y faire et le moment de la remettre . . .

294. Hardenberg an Friedrich Wilhelm's III. Berlin 1805 Okt. 13.

Abschrift von Nagler, gez. Hardenberg.

Das Schreiben Napoleon's. Verhalten der Bayern. Die Note an die französische Gesandtschaft und die Besetzung Hannovers.

Le conseiller de cabinet Lombard m'a envoyé la lettre indécente que l'Empereur Napoléon a osé adresser à V. M. . . . Okt. 13.

Nachrichten über das Verhalten der Bayern bei dem Durchmarsch durch Ansbach.

Cette conduite inouïe de la part des troupes d'un prince dont vous avez toujours été le protecteur et l'ami, Sire, mérite des marques prononcées de votre mécontentement, et je vous supplie de me donner vos ordres si je dois me borner à le témoigner dans des termes très forts au chevalier de Bray et par le baron de Schladen, ou si V. M. veut rappeler celui-ci et renvoyer le premier . . .

1) Es ist das Schreiben Napoleon's vom 4. Oktober. Correspondance No. 9312.

2) Ein Schreiben an den Kurfürsten von Bayern, und eine Note an Kursachsen betr. Mobilisirung von 20000 M.

3) Es ist der bei Hardenberg 2, 288 abgedruckte Entwurf, den Hardenberg unter dem 11. dem König zur Genehmigung überreicht hatte.

1804 Okt. 13. Le conseiller Lombard me marque que V. M. n'a pas été contente de la déclaration destinée pour Duroc et Laforest, parce que d'un côté le ménagement dans les expressions y était poussé à l'extrême et que de l'autre, ce qui s'y trouvait sur la grande démarche, était articulé trop tôt et devait dépendre des moyens qui restaient à discuter. J'attends très respectueusement les ordres que vous jugerez à propos de me donner à cet égard, Sire, mais nous avons tous cru que la démarche même, sans laquelle il ne serait guère possible d'obtenir aucune satisfaction pour ce qui est arrivé en Franconie, et sans laquelle toute sûreté deviendrait absolument précaire, soit que l'état de paix pût être conservé, soit que la guerre éclatât, était définitivement décidée par les ordres que V. M. nous a donnés à Potsdam. C'est en conséquence que les moyens d'exécuter promptement la mesure ont été discutés avec Mgr le duc de Brunswick, comme le lieutenant colonel de Kleist vous en rendra compte, Sire, et que j'ai arrangé mon langage envers le prince Dolgorouki et le sieur d'Alopéus[1]) . . .

295. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1805 Oktober 14.

Eigenhändig, gez. Lombard.

Übersendung einer Note an die französische Gesandtschaft.

Okt. 14. J'avais eu l'honneur de prévenir V. Exc. que le Roi avait trouvé la note destinée pour la mission française trop ménagée dans ses tournures. Après l'avoir emportée et relue à Paretz, il m'a ordonné, pour ne pas perdre encore un temps précieux, d'y puiser mes matériaux et de lui en présenter sur-le-champ une autre qui fût courte, sèche et n'indiquât nos mesures militaires qu'en général. Il préfère que V. Exc. annonce de bouche à Duroc l'occupation du Hanovre, lorsque, par ses communications avec le duc, elle saura que la mesure s'effectue. Voici la nouvelle note, corrigée et approuvée par le maître[2]). Il ne m'a laissé qu'un instant pour la rédiger. Je souhaite que V. Exc. en soit contente. S. M. désire que vous ne tardiez plus à la remettre . . .

1) Der Oberst-Lieutenant von Kleist, den Hardenberg mit diesem Bericht nach Potsdam geschickt hatte, kam am 14. Morgens mit der Nachricht zurück, daß der König die Befehle für den Einmarsch in Hannover unterzeichnet habe, von der Besetzung Bremens und Hamburgs aber vorläufig absehen wolle.

2) Es ist die bei Hardenberg 2, 292 abgedruckte Note. Mit Bezug auf diese Note, die Hardenberg schon damals in den Zeitungen veröffentlichen ließ, schreibt Laforest unter dem 16. Oktober: »La plupart des cabinets sont mesurés dans leurs notes et réservent pour la conversation les expressions les plus fortes. Le cabinet de Berlin a un usage contraire. Toutes ses notes sont écrites d'un style tranchant, sont soigneusement obscures, sont boursouflées de dignité, sont calculées pour l'œil du public. Les adoucissements et les explications viennent après dans la privauté des conférences«.

296. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1805 Oktober 14 „Abends".

Abschrift von Nagler.

Verhandlung mit Duroc und Laforest. Verhalten der Bayern.

Les ordres de V. M. touchant la déclaration à remettre au général Duroc et au sieur Laforest me sont parvenus par le conseiller de cabinet Lombard. Je viens de la leur envoyer et ne manquerai pas, Sire, de vous rendre compte de l'entretien qui s'en suivra demain et dans lequel, m'étant concerté avec Mgr le duc de Brunswick et apprenant que les régiments destinés à occuper le pays de Hanovre marcheront le 18, je leur annoncerai cette mesure de bouche, conformément à ce que V. M. m'ordonne . . . 1805 Okt. 14.

V. M. ne m'a encore rien ordonné sur la manière dont elle veut que je m'explique sur l'outrageante conduite des Bavarois dans le pays d'Ansbach. Mes avis récents de cette province prouvent que les ministres de l'électeur n'ont pas été pour rien dans la violation de votre territoire, Sire, et que celle-ci était préméditée depuis longtemps . . .

297. Hardenberg an Köckritz. [1]) Berlin 1805 Oktober 15.

Abschrift von Nagler.

Konferenz mit Duroc und Laforest.

. . . Heute früh habe ich mit dem Duroc und Laforest eine sehr lange Unterredung über die ihnen gestern sofort befehlsmäßig zugestellte Note gehabt. Sie konnten das Unrecht ihres Kaisers nicht entschuldigen, fanden aber die Note stark und erbaten sich über folgende Punkte Erläuterung: Okt. 15.

1) Ob durch die Ausdrücke: »le Roi se considère aujourd'hui comme libre de toute obligation antérieure au moment présent. Rendu ainsi à cet état de choses où l'on n'a plus d'autres devoirs que ceux de sa propre sûreté et de la justice universelle«, verstanden werde, daß man auch den Baseler Frieden und den Tractat wegen der Indemnitäten als aufgehoben betrachte?

Ich erwiderte darauf, daß dieses keineswegs der Fall sei, sondern daß diese Stellen nur auf die Verbindlichkeiten gehn, welche in den wechselseitigen Erklärungen wegen der Armee im Hannöverischen ꝛc. lägen.

2) Ob man die Russen und Schweden werde durch das Hannöverische ziehen lassen?

---

1) Köckritz hatte an demselben Tage aus Paretz an Hardenberg geschrieben: „Wie ungeduldig unser guter Herr in dieser Krisis sein muß, können Ew. Exc. leicht erachten. Ihn dürstet nach Nachrichten u. s. w.

1805 Okt. 15. Ich antwortete, daß nach dem vorhergehenden keine Verpflichtung mehr vorhanden sei, sich ihnen entgegenzusetzen.

Als ich erklärte, daß der König das Hannöversche werde besetzen lassen, und ich hoffe, sie würden veranlassen, daß nach dem so oft und noch neuerlich geäußerten Wunsche Sr. M. ihren Truppen die Räumung anbefohlen werden würde, wenn anders der Kaiser Napoleon noch einen Werth darauf lege, das gute Vernehmen mit Preußen zu erhalten, daß Se. M. aber diesen Schritt nach der Lage der Sachen unmöglich länger verschieben könnten, ohne Selbst auf den Fall, daß dieses gute Vernehmen gar nicht gestört würde, Ihr System völlig zu compromittiren; daß die Räumung des Hannöverschen die geringste Genugthuung sei, die der König wegen der Vorfälle in Franken erwarten könne, antworteten sie, sie könnten sich nicht ermächtigen, für sich den Truppen zu dieser Räumung Befehl zu geben, und fragten, was denn geschehen würde, wenn preußische Truppen auf diese stießen? — Die militärische Ehre werde alsdann nicht gestatten, daß sie wichen. So entstanden nach und nach bei der Unterredung Privatideen, wie es etwa eingerichtet werden könne, daß unsere Truppen einen Theil des Hannöverschen besetzten und den französischen nicht begegneten, und es wurde über eine Linie gesprochen, die man etwa abreden könne, bis die Befehle des Kaisers da sein würden, wobei aber abseiten der französischen Geschäftsträger darauf bestanden wurde, daß während des Interimistici auch keine Russen und Schweden durchgelassen würden.

Ich nahm dieses alles bloß ad referendum, um des Königs Befehle darüber einzuholen . . .

298. Friedrich Wilhelm III. an Hardenberg. Potsdam 1805 Okt. 16.

Mundum (Lombard), gez. Frédéric Guillaume.

Weisungen für das Verhalten gegen Bayern.

Okt. 16. Les insolences bavaroises, quoique subalternes et commandées par une relation oppressive, justifieraient complètement sans doute le renvoi de Bray. Mais je craindrais qu'on ne se méprît sur la distinction que tout m'autoriserait d'ailleurs à faire entre lui et la mission française, et qu'on n'y vît seulement le faible puni et le puissant ménagé. De plus, c'est par Schladen seul que je puis recevoir des nouvelles promptes et sûres. Jusqu'au moment, s'il vient, où les premiers pas que les Français m'ont forcé de faire en amèneront de plus décidés, et entre autres le renvoi de leur ministre, bornez-vous à témoigner à Bray toute mon indignation et à le traiter d'une manière qui la constate, et prescrivez à Schladen la retraite et la sécheresse [1] . . . .

1) Gleichzeitig schreibt Lombard an Hardenberg: »Puissiez-vous demain placer le Roi à la hauteur du moment. Je vous l'avoue. J'ai eu de la peine à me con-

299. Hardenberg an Laforest. Berlin 1805 Oktober 17.

Abschrift.

Die Räumung Hannovers. Die Note vom 14.

Monsieur. J'ai l'honneur de vous prévenir conformément à ma promesse que le Roi s'attend que les troupes françaises évacueront le pays de Hanovre avant l'arrivée de ses troupes, et je ne puis plus regarder dès ce moment la note qui vous a été remise comme suspendue. Je n'ai pas besoin de répéter tous les arguments qui rendent l'occupation de l'électorat indispensable et me flatte que vous en reconnaîtrez le poids, Monsieur, ainsi que S. Exc. M. le maréchal Duroc . . . 1805 Okt. 17.

300. J. W. Lombard an Hardenberg. Potsdam 1805 Oktober 19.

Mundum, gez. Hardenberg.

Weisung des Königs für einen Erlaß an Lucchesini.

Monsieur le Baron. J'envoie à V. Exc. toutes les dépêches d'aujourd'hui, comme elle l'a ordonné. La seule observation que le Roi m'ait faite sur leur contenu, mais tout en signant, est la suivante. Il aurait préféré que dans la dépêche à Lucchesini il n'eût pas été fait mention du passage accordé à l'armée russe de Lithuanie. Nous sommes déjà, pour ne pas nous faire illusion, sur un pied de guerre avec la France depuis la remise de la note, l'annonce du projet touchant le Hanovre et la concession du passage susdit. Notre politique demandant néanmoins que cet état des choses se pallie, s'il est possible, jusqu'à l'approche de nos armées, il n'était pas besoin, dit le Roi, de parler du passage des Russes, et la nouvelle n'en serait que trop tôt arrivée là-bas. J'abandonne à V. Exc. l'usage qu'elle voudra ou pourra faire encore de cette remarque [1] . . . Okt. 19.

301. Duroc an Napoleon. Berlin 5 brumaire an XIV.

Arch. nat. A. F. IV. 1690.

Ankunft des Kaisers Alexander. Gedanke einer bewaffneten Vermittelung Preußens.

. . . L'Empereur Alexandre est arrivé à Berlin avant-hier dans l'après-midi, le Roi l'a mené à Potsdam et l'on peut croire que c'est pour en jouir davantage et pour ne pas le laisser influencer par l'opinion des étrangers et des exagérés du pays. Les rapides et étonnants succès que Okt. 27.

---

vaincre au sujet de l'occupation de Hanovre, parce que j'y voyais ce qu'en effet on doit y voir, une déclaration de guerre, mais par cette même raison précisément, du moment où la mesure est résolue, je trouve que c'est trop peu faire. Il faudra se battre dans 4 semaines. Que sera-ce alors que 35 bataillons?« (Nachlaß E 6).

1) Hardenberg strich infolge dieses Schreibens aus dem Erlaß an Lucchesini die betreffende Stelle.

1805 Oct. 27. V. M. a remportés avaient pu faire faire de sérieuses réflexions au cabinet de Berlin. Les gens raisonnables ne peuvent pas se dissimuler les dangers auxquels une campagne désastreuse exposerait la monarchie; ils ne voient pas non plus les avantages qu'elle retirerait des faibles succès que l'on se flatterait d'obtenir en s'unissant aux ennemis de la France. Nous croyions apercevoir que l'on sentait que l'on en avait trop fait et que pour se tirer avec honneur de ce pas difficile, on se contenterait de la moindre démarche amicale de la part de V. M. On la désirait avec impatience surtout dans ce moment pour la mettre en opposition avec les instances que fait l'Empereur Alexandre pour entraîner le Roi.

Mais ce n'est pas le Roi ni son cabinet qui influencent l'Empereur Alexandre; nous apprenons plutôt qu'ils sont influencés par lui et le prince Czartoryski. Nous croyons entrevoir que l'Empereur de Russie, en laissant le Roi dans son système de médiation, ne semble y consentir qu'autant qu'elle sera éventuelle, c'est-à-dire qu'il joindra ses armes à celles des puissances coalisées, si V. M. n'accepte pas les conditions qu'on lui proposera; et quoique l'on dise qu'on ne proposera rien qui soit contraire aux intentions connues de V. M., on ajoute en même temps que ces propositions seront faites d'après vos déclarations et vos engagements secrets et que l'on compte sur votre modération après vos nouvelles victoires. Par ces engagements secrets, on entend positivement ce qui concerne le roi de Sardaigne. L'on ne veut pas seulement la paix du continent, mais aussi la paix générale . . .

302. Duroc an Napoleon. Berlin 8 brumaire an XIV.

Paris Arch. nat. A F IV. 1690.

Einwirkung Czartoryski's auf die preußische Politik. Knobelsdorff.

Oct. 30. . . . Nous nous sommes aperçus que le cabinet avait entièrement tourné et qu'il cédait à toutes les insinuations du prince Czartoryski. On veut nous flatter qu'il n'en est pas de même du Roi, qu'il résiste à l'Empereur Alexandre et que dans un conseil tenu hier, il a été unanimement décidé qu'il ne fallait pas se brouiller avec la France et que l'on devait plutôt chercher à renouer avec elle les liaisons intimes qui ont subsisté entre les deux puissances.

Malgré l'isolement dans lequel on nous laisse[1]), nous avons trouvé le moyen de nous adresser au général Knobelsdorff et de faire arriver au

1) Am 23. Oktober schreibt Laforest an Talleyrand (eigenhändig): »V. Exc. aurait peine à se faire une idée juste de la position isolée dans laquelle nous sommes rejetés. Il semble que toutes les voies de communication et d'information nous soient soigneusement fermées«.

Roi la vérité sur ce qui se passe et sur la manière avec laquelle son ca- 1805
binet se conduit à notre égard. Ce général s'est chargé d'explications; il Oct. 30
en a déjà eu avec M. de Köckritz, aide de camp général, qui soutient qu'il est de toute fausseté que le Roi ait la pensée de se brouiller avec V. M. Mais nous croyons que le cabinet exécute les instructions générales qu'il reçoit de la manière la plus propre à exciter des ressentiments de notre part . . .

303. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 November 2.

Eindruck der Nachricht von dem Durchmarsch durch Ansbach. Bayern.

. . . [Durch Courier, nicht chiffrirt] Nachricht von dem Durchmarsch durch Nov. 2.
Ansbach. Les lettres de Berlin du 12 et du 16 octobre, arrivées en grand nombre aux négociants de Paris et à plusieurs membres du corps diplomatique, donnèrent le premier éveil, et celles du 19 ont jeté partout l'alarme et l'inquiétude. Les mouvements militaires et la juste indignation que manifestait le public de Berlin, a été pris et rendu ici comme un cri de guerre et le bruit d'une déclaration de cette nature et du rappel de Paris de la mission de V. M. a couru un instant dans toute la ville. Il en est résulté une baisse subite des fonds qui de 63 pour cent, où la persuasion d'une paix indispensable à l'Autriche après la destruction de l'armée du général Mack, plus encore que les succès, les avaient fait monter, descendirent à 60 pour cent. Les actions de la banque et le prix de l'argent s'en ressentirent également. Mais ce qui a éprouvé une plus forte secousse chez les membres instruits du gouvernement et chez les militaires non préoccupés, c'est l'opinion de sagesse et de prévoyance qu'on aimait à accorder à l'Empereur des Français, et dont on ne retrouve aucune trace dans la politique déloyale, inconsidérée et tout à fait aventurière que Napoléon a tenue envers V. M.! Il en résulte que l'affliction de la probabilité d'une rupture avec la Prusse se rencontre aujourd'hui partout, et la surprise nulle part. A la vérité, le vulgaire, à qui les gazettes de France n'ont pas donné la moindre connaissance de la violence exercée par les troupes françaises contre la neutralité de la Prusse, se laisse aisément persuader que le changement que l'on appréhende dans les dispositions pacifiques du cabinet de Berlin envers la France, dépend uniquement des échecs essuyés par les Autrichiens en Souabe et de la détermination cachée qu'on voudrait vous attribuer, Sire, de ne vous décider que d'après les circonstances sur l'emploi de vos forces.

[Chiffrirt] Cette pensée et ses développements deviendront dans peu le texte des déclamations des gazetiers français, et cette nation vaine, crédule et inconséquente, oubliant le passé, confondant toutes les dates, n'approfondissant aucun raisonnement, adoptera les assertions et les con-

1805 Nov. 2. séquences que lui offriront les folliculaires privilégiés du gouvernement. Cependant jusqu'à présent on garde de la mesure dans les articles qui concernent les mouvements et les marches des armées prussiennes, et le ministre de la police m'a positivement assuré que l'on a rayé plus d'un qui s'éloignait de cette modération. Il est pourtant avéré, Sire, que les suites de l'infraction éclatante de la neutralité prussienne n'ont été ni imprévues, ni mal appréciées. Bernadotte soll seiner Zeit Vorstellungen gegen den beabsichtigten Durchmarsch durch Ansbach erhoben haben.

[Nicht chiffrirt] Le ministre de Bavière [Cetto], extrêmement fêté partout dans ce moment, se laisse déjà un peu trop aller aux grandes espérances de royauté et de puissance future dont l'électeur son maître est bercé par Napoléon . . .

304. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1805 November 13.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Sendung von Haugwitz an Napoleon. Hoffnung auf Frieden.

Nov. 13. . . . Le comte de Haugwitz part aujourd'hui pour le quartier général de l'Empereur Napoléon. Si celui-ci trouve un nouveau genre de gloire, après les victoires qu'il vient de remporter, à donner la paix à l'Europe sur des bases modérées et équitables, nous pourrons jouir de cet inappréciable bienfait et le Roi y trouvera la plus belle des satisfactions. S. M. a prêché la modération durant le séjour que l'Empereur Alexandre a fait parmi nous, et non sans succès. François II ne se refusera pas à la suivre, et par inclination et par nécessité. Nous allons avoir ici le lord Harrowby, et il faudra voir ce que nos bonnes raisons opéreront sur l'Angleterre. Mais il faut se dire qu'avant tout l'avenir dépendra des résolutions de l'Empereur des Français.

Jusqu'à présent je ne vois aucun motif encore, ni pour vous, chère Excellence, ni pour le reste de la mission, de faire des préparatifs de départ. Si contre notre attente ce cas pouvait exister, comptez que je vous avertirai de la manière la plus prompte [1]) . . .

---

1) An demselben Tage schreibt Hardenberg an den Herzog von Braunschweig: »Le comte de Haugwitz partira dans la journée. Je ne me promets que fort peu de succès de sa négociation, et je pense que nous devons redoubler de soins et d'activité pour être en état de prendre bientôt l'offensive«. Der Herzog erwidert übrigens in demselben Sinne und schreibt (16. Nov.): »Il faut entrer en Franconie le plus tôt possible et partir de là, le Roi à la tête, pour vaincre ou mourir et sauver l'Europe de l'ignominie à laquelle elle est soumise« (R. 38. 16).

305. Laforest an Talleyrand. Berlin 23 brumaire an XIV.

Prusse 237.

Unterredung mit Haugwitz.

Laforest hat am 13. eine Unterredung mit Haugwitz gehabt. 1805

Haugwitz m'a retracé l'histoire de sa vie politique, il s'est peint sous Nov. 14.
les traits d'un homme toujours droit et véridique, toujours ménageant un système de liaisons amicales avec la France. Il m'a interpellé de lui dire si dans le cours des relations qu'il a eues longtemps avec moi comme ministre du cabinet, il n'avait pas constamment traité avec la dernière franchise.

Je savais qu'un rescrit récent du Roi venait de lui rendre les fonctions actives de ministre du cabinet[1], en faisant cesser son congé, après l'avoir adjoint à M. de Hardenberg. Leurs fonctions communes restent à organiser et le seront à son retour. On croit que cette mesure prépare la retraite de M. de Hardenberg, si M. de Haugwitz réussit dans sa mission. Car on ne suppose pas que le premier consente à partager le pouvoir et se réconcilie à la défaite du parti auquel il s'est si subitement et si imprudemment livré. Mais on croit en même temps que M. de Hardenberg pourrait bien l'emporter et se débarrasser de son collègue, si celui-ci échoue. Sans toucher le fonds des choses, M. de Haugwitz m'a fait entendre que le Roi, dont la confiance en lui n'avait jamais été altérée, lui rendait la direction totale des affaires. Il m'a confié que le Roi avait même balancé et avait été près d'envoyer M. de Hardenberg à sa place au quartier impérial. Comme M. de Haugwitz a fait suivre immédiatement des réflexions sur l'avantage qu'il a eu d'être absent pendant le mouvement qui s'est opéré, il a voulu que je comprisse que le Roi s'était décidé pour celui des deux dont les opinions politiques n'ont pas varié . . .

Il m'a dit ensuite que je devais sentir la variété des raisons qui imposaient à la cour de Berlin la nécessité d'une tenue très mesurée: que je ne devais prendre ombrage d'aucune apparence; que je devais même fermer les yeux sur l'attitude que le cabinet pourrait avoir pendant son absence. Il m'a conjuré de ne montrer aucune susceptibilité et de ne laisser glisser dans ma correspondance aucun soupçon qui puisse rendre la Prusse suspecte à mon gouvernement.

Je lui ai répondu qu'il me connaissait sans doute pour un rapporteur exact et non brouillon, mais que parmi tant de choses obscures à mes yeux et qu'il expliquerait sans doute à mon gouvernement, il y en avait qui d'un instant à l'autre pouvaient amener de fâcheuses épisodes. J'ai parlé de la marche des trois armées prussiennes vers des points où elles

1) Kabinetsordre vom 19. Oktober, Hardenberg 2, 301.

1805 Nov. 14. paraissaient moins couvrir les états du Roi, qu'être en mesure de provoquer des diversions. J'ai cité la position du général Barbou, étroitement serré, se plaignant d'être réduit à consommer ses vivres de siège et auquel cependant le commandant prussien déclare constamment qu'il a ordre de se conduire amicalement. J'ai demandé si l'accès vers Hameln était laissé aux troupes alliées.

M. de Haugwitz m'a dit que tout ce qui tient au cantonnement des armées prussiennes cesserait d'être équivoque aussitôt qu'il aurait pu s'aboucher avec le gouvernement; qu'il deviendrait alors évident que le Roi s'est borné à assurer la tranquillité de sa monarchie; que le rétablissement de la paix du continent était assez probable pour que la Prusse doive espérer raisonnablement de n'avoir point à user longtemps de précautions . . .

Nous avons bientôt passé à la médiation du Roi. J'ai saisi l'occasion de faire sentir à M. de Haugwitz que non-seulement tous les papiers publics, mais les ministres mêmes des cours alliées répandent le bruit que le Roi s'est engagé dans la coalition; qu'une lettre de l'Empereur Alexandre écrite de Pulawy à Pétersbourg le 17 octobre annonçait formellement qu'il partait pour signer le traité avec la cour de Berlin[1]). M. de Haugwitz m'a prié de croire que ces messieurs se vantaient beaucoup; qu'il était faux qu'il existât de traité ou de convention de ce genre entre les deux souverains. Il n'a pas dit tout à fait qu'il n'y avait pas eu de promesse arrachée; mais il s'est jeté dans des demi-phrases dont le sens portait que sans doute on avait employé bien des moyens pour entraîner le Roi; que ceux qui voulaient s'abuser sur des mots en étaient bien les maîtres, mais qu'on ne ferait jamais agir le Roi contre ses intérêts[2]).

Cette espèce de dénégation de M. de Haugwitz n'est point en contradiction avec ce qu'a dit M. Pierre Lombard[3]). Celui-ci juge sur des paroles que l'Empereur Alexandre a pu obtenir à force d'obsessions. M. de Haugwitz se fonde sur les moyens à lui connus de les rendre insignifiantes. C'est au moins la seule conjecture que je puisse former. . . . S'il y avait des échappements majeurs, ce ministre est assez adroit pour traîner en longueur et laisser les Russes s'engager loin des frontières de la Prusse et petit à petit faire déclarer au Roi qu'il veut rester neutre.

---

1) Schon am 11. November ſchreibt Laforeſt: »On colporte dans le corps diplomatique différentes anecdotes qui prouveraient qu'un acte quelconque a été signé à Potsdam avant le départ de l'Empereur Alexandre«.

2) Vergl. Metternich's Bericht über eine ſpätere Mittheilung Laforeſt's von dieſer Unterredung. Nachgelaſſene Papiere 2, 100 flg.

3) Nach dem Bericht vom 11. November hatte P. Lombard geſagt, daß wenn die Unterhandlung von Haugwitz mißlinge, Preußen am Kriege theilnehmen müſſe.

Mais dans son absence, M. de Hardenberg qui paraît s'obstiner dans le biais qu'il a pris peut faire du mal, et c'est à M. Lombard à y bien veiller . . . 1805 Nov. 14.

306. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 November 15.

Gerüchte über einen drohenden Krieg zwischen Frankreich und Preußen.

. . . [Chiffrirt] Depuis quelques jours, les bruits de guerre entre la France et la Prusse augmentent ici tant parmi le corps diplomatique qu'au milieu des sociétés françaises. Les fonctionnaires publics, sans être initiés dans les secrets du cabinet et reconnaissant l'utilité de la paix pour l'Empire français, craignent que l'extension de la guerre n'en éloigne l'époque. On craint même que si V. M. résistait aux instances d'Alexandre 1er, aux prières de l'Autriche et aux offres de l'Angleterre, lorsqu'elle se chargera de faire à l'Empereur Napoléon les propositions de paix qu'elle jugera convenables et que celui-ci ne voudra pas accepter, les armes prendront la place des négociations et la guerre deviendra générale . . . Nov. 15.

307. Bericht des Grafen Haugwitz. Prag 1805 November 20.

Mundum (P. Lombard), gez. Haugwitz.

Bedrohung Schlesiens durch die Franzosen und Vorschläge für Truppen-Bewegungen zum Schutze der Provinz.

[Durch Courier] Der Rückzug der Russen veranlaßt die Gefahr einer feindlichen Invasion für Schlesien. Nov. 20.

L'on se trompe si souvent en jugeant Napoléon, et l'on se trompe surtout en jugeant ses plans militaires d'après les conceptions de tactique qui ont servi de règle à nos généraux dans ces derniers temps. J'entends souvent répéter que ce serait donner tout au hasard et s'exposer au danger imminent d'être coupé, enveloppé et enfin détruit que de suivre la marche depuis le Rhin jusqu'aux frontières de la Hongrie que nous avons vu prendre à Bonaparte, et pourtant rien ne l'arrête. Il quitte le Danube à Vienne, parce qu'il connaît les dangers d'une campagne en Hongrie. Déjà aussi il poursuit son ennemi sur la route de Brünn et d'Olmütz, et si celui-ci continue de se retirer, il le poursuivra jusqu'en Silésie, se mettra à cheval sur l'Oder et rien ne l'empêchera de descendre cette rivière et de se frayer un chemin à travers les états de V. M. Fort de 120 000 hommes ou approchant, trouvant ses vivres partout où il arrive, ses progrès mêmes le rapprocheront de nouveau de ses propres foyers, et en y rentrant, il sera sûr d'avoir laissé de tels souvenirs qui lui serviront longtemps de garantie de poursuivre ses plans ultérieurs, sans être gêné par personne.

1805 Nov. 20. Si tel était le plan de Bonaparte, à quel danger ne s'exposerait-on pas en se tenant à celui que nous avons conçu pour nos opérations futures? La masse de nos forces se trouve disséminée sur l'énorme espace depuis le Bas-Mein jusqu'à la Lusace.

Il est de la plus grande urgence de changer ce plan et d'aviser sans la moindre perte de temps à couvrir la Silésie et à défendre l'entrée dans cette province.

Vorſchläge für 1) eine Verſtärkung der Truppen in Schleſien und 2) Vereinbarung mit den Ruſſen unter Bennigſen, Kutuſow und Buxhöwden.

3° L'armée sous les ordres du prince Hohenlohe, au lieu de se porter sur sa droite, se concentrerait sur la droite de l'Elbe, vers la Haute-Lusace, pour le double but et de couvrir cette province et d'accourir au secours de la Silésie pour le cas où les Français y pénétreraient.

4° L'armée sous les ordres du duc de Brunswick se rapprocherait également vers l'Elbe, afin de pouvoir, en cas de besoin, donner la main au corps de Hohenlohe.

5° Enfin le corps des troupes prussiennes et hessoises réunies, tout en couvrant le Nord de l'Allemagne contre une expédition des Français du côté du Bas-Rhin, resterait concentré et plus rapproché du centre de la monarchie, ayant son aile droite couverte par les Russes sous les ordres du général Tolstoi, réunis aux Hanovriens. Tout projet sur la Hollande doit être abandonné pour le moment[1]) . . .

308. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 November 23.

Unterredung mit Prinz Joseph Bonaparte.

Nov. 23. . . . [Durch Courier, nicht chiffrirt] Lucchesini hat eine Unterredung mit Prinz Joseph gehabt, der sich über die preußische Friedensvermittelung folgendermaßen äußert: »Le négociateur prussien trouvera l'Empereur à Vienne, les Russes et les Autrichiens au delà du Danube, tout l'État ex-vénitien au pouvoir du maréchal Masséna, l'armée de l'archiduc Charles détruite ou dispersée, le Tyrol allemand envahi, le Tyrol italien cerné et bloqué. Si Napoléon a dû renoncer à l'espoir bien ou mal fondé de forcer les Anglais à des conditions convenables de paix par des tentatives ou l'effec-

1) In einem gleichzeitigen Briefe an Hardenberg ſchreibt Haugwitz: »Je suis travaillé depuis ce matin d'une forte diarrhée et j'ai réellement besoin de repos et d'un peu de soins. Je me tranquillise en pensant que mon séjour prolongé à Prague ne pourra nullement nuire à ma commission, car vous pensez certainement avec moi que, dans l'état actuel des choses, j'ai dû connaître les dispositions de la cour d'Autriche avant de me rendre chez Napoléon«.

tuation d'une descente en Angleterre, il voudra probablement profiter de ses succès sur le continent pour parvenir à son but d'une autre manière. 1805 Nov. 23.

»L'Autriche lui a fourni le motif de quitter les côtes de l'Océan, pour aller s'opposer à ses armées: Napoléon les a détruites en deux mois. Mais voudra-t-il, sans profiter d'une chance aussi favorable, aller reprendre la station de Boulogne plutôt que d'exiger, en récompense de l'abandon de l'expédition maritime et pour prix de ses triomphes, la partie du Tyrol essentielle à la sûreté du royaume d'Italie et l'État de Venise? Ne croira-t-il pas nécessaire d'avoir aussi Trieste et les deux côtes du Golfe Adriatique, pour y établir une force maritime capable de lui fournir un jour les moyens d'effectuer par l'Égypte ses anciennes vues contre l'Inde? Car il est à supposer, poursuivait-on, qu'aussi longtemps que l'Angleterre conservera seule les moyens d'étendre à volonté sa supériorité sur mer et dans les Indes, l'Empereur Napoléon travaillera à étendre sa puissance vers le Midi de l'Europe en s'assurant dans les États qui s'y trouvent des moyens d'augmenter les forces maritimes de son Empire.

Prinz Joseph glaubt an den Erfolg einer preußischen Vermittelung nur, wenn dieselbe auch die colonialen und maritimen Interessen umfasse.

[Chiffrirt] La personne avec laquelle j'ai eu l'entretien rapporté dans ma dépêche d'aujourd'hui, est le prince Joseph Bonaparte. Ami de la paix, connaissant à fond le besoin qu'en a la France, mais courbé tout le premier sous le sceptre de fer avec lequel Napoléon contient et comprime plus qu'il ne règne et gouverne l'empire, mais craignant la fougue et le despotisme de ce frère, l'ivresse de ses succès, les conseils ambitieux de son beau-frère Murat, qui veut sortir de cette guerre souverain d'un nouvel État, mais redoutant les insinuations incendiaires des généraux qui l'entourent et pour qui la guerre est une source de richesses et d'honneurs, le prince Joseph m'a paru fort inquiet sur l'issue de la négociation du comte de Haugwitz.

Napoleon beschäftigt sich mit Bildung einer polnischen Legion. Gerüchte über den Plan einer Wiederherstellung Polens, welches für Murat bestimmt sein soll.

309. Laforest an Talleyrand. Berlin 2 frimaire an XIV.

Prusse 237.

Stimmung am preußischen Hof. Der König. Die Königin. Hardenberg.

. . . Les apparences continuent à nourrir l'espérance des puissances coalisées et du parti de la guerre. Le Roi qui a toujours maintenu dans les bornes tout ce qu'il avait autour de lui de peu amical pour la France, laisse à sa table toute la liberté de conversation qui y régnait lorsque Nov. 23.

1805 Nov. 23. l'Empereur Alexandre y était encore. Le prince Louis-Ferdinand, placé au premier rang des personnages qui se sont mis dans l'esprit que la Prusse recevra la loi prochainement si elle laisse accabler l'Autriche, est revenu il y a peu de jours d'un dîner à la cour tellement surpris des discours de la Reine elle-même, qu'il s'est empressé de confier à ses amis qu'il lui semblait que le Roi s'était enfin résolu à la guerre. Mais le Roi reste de sa personne dans une mesure exacte d'équivoques envers tous ceux qui lui parlent. Je n'en citerai qu'un trait.

Après avoir beaucoup questionné sur l'Empereur le célèbre M. de Humboldt et l'avoir écouté avec un plaisir évident, il s'est repris en ajoutant: »Cet homme extraordinaire nous met dans le plus grand embarras, quelque parti que nous prenions, ce ne pourra être pour le bonheur de l'humanité«[1]).

Quant à M. de Hardenberg, il conserve invariablement les impressions qu'il a reçues des Russes et des Autrichiens, son langage est celui d'un homme qui croit la guerre inévitable pour la Prusse, à moins que S. M. l'Empereur n'accueille les propositions dont M. de Haugwitz est porteur. Je l'ai fait sonder ce matin encore par le ministre de Würtemberg [v. Mylius]. Il lui a répété sa phrase d'habitude: »M. de Haugwitz, lui a-t-il dit, doit proposer le status ante bellum«.

310. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 5 frimaire an XIV.

Prusse 237.

Wahrſcheinlichkeit eines Vertrages zwiſchen Preußen und der Coalition. Der König und Möllendorff. Hardenberg und Haugwitz.

Nov. 26. . . . La proclamation que l'Empereur d'Autriche a fait paraître à Brünn le 13 novembre, circule enfin à Berlin[2]), quelques soins qui aient été pris pour cacher les premiers exemplaires. J'en joins ici une traduction, tout probable qu'il soit que cette pièce aura été de bonne heure connue de V. Exc. L'Empereur Alexandre ne parle pas avec moins d'assurance des secours et de l'alliance de la Prusse dans une nouvelle lettre à sa famille, écrite de Berlin le 27 octobre dont toutes les corres-

1) In dem Bericht vom 19. November heißt es über die damalige Stimmung am Berliner Hofe: »J'ai à chaque instant lieu de m'étonner combien les personnes les plus respectables de la cour de Berlin montrent de crédulité et se passionnent contre les princes d'Allemagne qui sont alliés de S. M. I. et R. Il semblerait que la guerre présente est la guerre des langues française et allemande, parce que l'Autriche est une des puissances belligérantes«.

2) Vergl. Hardenberg 2, 347 und 5, 220. Schon am 23. November ſchreibt Laforeſt über das Bekanntwerden dieſer Proklamation: »Cette publication a indigné le cabinet intime. M. Lombard l'a traitée d'infâme, en assurant positivement que les choses n'ont jamais été jusque-là«.

pondances venues de Pétersbourg ces jours derniers font mention avec grande emphase. Comment croire qu'il n'y ait pas un acte signé entre les trois couronnes, ne fût-ce qu'un traité éventuel de défense commune, avec réserve de stipuler les secours à fournir si la voie des négociations échoue, lorsque deux des contractants en font publiquement parade et que le troisième seul s'abstient d'en convenir? . . . 1805 Nov. 26.

Le maréchal de Möllendorff a eu occasion d'entretenir le Roi seul dans la journée, il l'a trouvé rêveur, chagrin, impatient. Le Roi lui a dit qu'il était pressé à l'excès et du dehors et du dedans de se déclarer sans délai; que les arguments pour et contre la question avaient beaucoup de poids; qu'il entendrait avec plaisir son opinion et qu'il le priait de parler avec une entière liberté. Le maréchal lui a observé premièrement qu'il y aurait une espèce de manque de foi à ne pas attendre au moins les rapports de M. de Haugwitz; secondement qu'il y aurait de l'imprudence à commettre la monarchie avant que toutes les forces ne fussent réellement rassemblées sur les points assignés. Le Roi lui a avoué que telle était aussi sa manière de penser . . .

Mais comme je ne doute pas que M. de Hardenberg ne montre les choses aux coalisés sous le jour qui flatte le plus leur zèle, il m'est démontré que le Roi est engagé davantage à chaque instant nouveau. M. de Haugwitz sera bien adroit, si la paix ne se faisant pas, il parvient à ramener la Prusse à un système de neutralité que les vœux du secrétaire du Roi et l'intérêt de la monarchie demandent également. A vrai dire, la défaite des Russes y contribuerait plus que tous ses efforts . . .

311. Bericht des Grafen Haugwitz. Wien 1805 December 2.

Österreichs Unterhandlung mit Frankreich. Die militärische Lage. Nothwendigkeit, die guten Beziehungen zu Frankreich noch aufrechtzuerhalten.

Chiffrirte Nachschrift.[1] J'ai dressé mon rapport à V. M. de manière qu'en cas d'accident il pût être lu, sans que rien soit compromis; mais il m'importe d'y ajouter quelques réflexions. Dec. 2.

Le comte Stadion est chargé de la part des deux Empereurs réunis . . . . . de traiter et conclure la paix entre l'Autriche et la France sous la médiation de V. M. C'est un cas qui, n'ayant point été prévu dans la convention de Potsdam, a été amené sans doute par les circonstances; mais il n'apporte pas moins pour cela un changement essentiel dans la position de la Prusse. Sa coopération future doit être maintenant dépendante de l'issue de la négociation entamée ici, et V. M. voudra sans

1) Der nicht-chiffrirte, offensible Hauptbericht ist gedruckt bei Ranke, Hardenberg 5, 190.

1805 Dec. 2. doute jusqu'à cette époque continuer à conserver avec la France ses anciennes relations d'amitié. Sans elles, Sire, votre médiation devient nulle.

En attendant je pense que vos troupes continueront à marcher vers les positions indiquées par le duc de Brunswick dans le mémoire annexé au traité et qu'elles resteront dans ces positions ou dans telles autres que V. M. aura jugé convenables à la suite des observations contenues dans mes rapports de Prague. La grande masse des armées françaises se trouvant aux environs de Brünn, la Silésie est toujours menacée, et sa sûreté ne dépend que de l'emploi que les Russes feront de l'armée réunie sous les murs d'Olmütz. Si elle reprend l'offensive, comme il y a apparence qu'elle s'y dispose, les Français pourraient être forcés à évacuer la Moravie. Si les Russes étaient battus et qu'ils prissent le chemin de la Gallicie, la Silésie serait ouverte; mais je pense que tant que notre état de paix avec la France subsiste, l'Empereur Napoléon n'y entrera pas. Mais si les Russes se retirent par la Silésie, les Français les y suivront, je n'en doute nullement. Ainsi, si je ne me trompe, il est de la plus haute importance que V. M. veuille aviser à ce que ses frontières du côté de la Moravie et de la Bohême soient mises à l'abri d'une invasion ennemie par la présence d'une armée formidable, prête à se porter partout où les circonstances l'exigeraient.

Je n'ai rien articulé encore ici dans mes entretiens avec l'Empereur, ni dans celui que je viens d'avoir avec le sieur de Talleyrand, sur l'article de la paix, à l'exception de celui de la garantie générale. Il me sert de planche pour arriver aux autres. Le comte Stadion lui-même le désire et nous sommes convenus qu'une marche très mésurée est la seule qui puisse nous conduire au but. L'Autriche a le plus grand besoin de la paix et ne demande que la paix, et me référant à ce que j'ai dit en clair sur les soins que V. M. voudra apporter pour que le feu de la guerre n'éclate pas dans le Nord par les marches inconsidérées des troupes suédoises et hanovriennes, j'ajouterai que l'Autriche elle-même lui en aura la plus grande obligation, car elle comprend très bien qu'une diversion de cette nature n'est nullement faite pour la sauver, et ne pourrait que la plonger dans l'abîme en amenant la rupture des négociations. Celles-ci seraient bientôt reprises, car je sais, à n'en pouvoir douter, qu'au moment, Sire, où l'Empereur Napoléon vous comptera au nombre de ses ennemis, il ferait un pont d'or à l'Autriche. Elle n'y résistera pas, et vous aurez dès lors sur les bras toute la puissance française réunie aux Bavarois, desquels il ne dépendra plus de se séparer de leurs alliés. Il importe donc plus que jamais d'aller bride en main, d'éviter tout ce qui pourrait donner ombrage, tout ce qui pourrait aigrir,

et de continuer à traiter le ministre de France comme celui d'une puissance amie. 1805 Dec. 2.

312. Bericht des Grafen Haugwitz. Wien 1805 December 5.

Mundum, gez. Haugwitz.

Lage nach der Schlacht von Austerlitz. Aufrechterhaltung der guten Beziehungen zu Frankreich.

[Nicht chiffrirt] Nachrichten über die Schlacht von Austerlitz. Dec. 5.

[Chiffrirte Nachschrift.] Le rapport en clair était dressé sur les renseignements qui m'ont été fournis par le sieur de Talleyrand. Je ne doute cependant pas qu'ils ne soient très fondés. Il les tient de l'Empereur, et ce n'est nullement dans le caractère de ce dernier que dans ses succès les plus brillants il ait recours à l'exagération. Je pars de là pour présenter à la profonde considération de V. M. des calculs dignes de toute son attention.

Schwäche der Trümmer der russisch-österreichischen Armee.

C'est ce calcul, ce sont ces événements qui se passent sous mes yeux, et les relations qui ont été amenées entre V. M. et les deux cours impériales par la convention du 3 novembre, qui me serviront de règle dans la conduite que je tiens ici. Je m'attache, et non sans succès, à conserver entre la Prusse et la France les relations d'amitié qui ont subsisté jusqu'ici entre les deux puissances. Le maintien de ces relations me semble commandé aujourd'hui plus que jamais par les circonstances . . . Quoique je n'aie pas de doute que V. M. n'ait pris en considération les observations contenues dans mes rapports de Prague, sur la nécessité de songer à la sûreté de la Silésie, je m'exposerais à mes propres yeux d'avoir compromis les intérêts les plus chers de sa monarchie, si, en mettant de côté toute autre considération, je ne m'étais appliqué de préférence à rétablir les relations d'amitié entre la France et la Prusse, fort ébranlées jusqu'au jour où je fus admis à l'audience de l'Empereur Napoléon . . .

La négociation du comte Stadion ne marchera pas et n'avancera guère jusqu'à l'arrivée de l'Empereur. En attendant, j'ose le répéter. V. M. daignera veiller à ce que partout où il sera nécessaire, ses rapports avec la France ne soient nullement compromis; que dans le Nord de l'Allemagne on ne se permette aucune attaque contre la Hollande; que la garnison de Hameln reste à l'abri de toute insulte et obtienne le rayon nécessaire pour fournir à ses approvisionnements; que vos troupes, Sire, tout en poursuivant la marche indiquée dans le mémoire du duc de Brunswick, évitent de prendre des positions plus avancées, faites

1805 Dec. 5. pour donner mal à propos de l'ombrage. Ce n'est qu'en se tenant dans cette mesure que j'ose pouvoir me flatter de mon côté de répondre à l'attente de V. M. dans l'accomplissement de l'objet dont je suis chargé.[1])

313. Bericht Lucchesini's. Paris 1805 December 5.

Erbitterung Napoleon's gegen Preußen.

Dec. 5. . . . [Durch Courier] Bildung einer Nordarmee unter Befehl des Prinzen Louis. Le sénateur Colland commandera deux divisions ayant un autre général de division sous ses ordres. Homme ardent, ci-devant révolutionnaire outré, capable d'entreprises hardies, il a la confiance et peut-être le secret de l'Empereur pour les opérations de cette armée. Il était . . . un des membres de la députation du Sénat au quartier général de l'Empereur, et c'est envers lui que Napoléon doit avoir manifesté une extrême exaspération contre la Prusse, et s'être entretenu longtemps sur ses projets hostiles contre les états de V. M. C'est aussi lui qui a le plus contribué à établir à Paris l'opinion que la guerre entre la France et la Prusse était d'autant moins douteuse, que si même V. M. ne la déclarait pas à l'Empereur par suite du refus des propositions de paix dont le comte Haugwitz est chargé, l'occupation de Hanovre et les prétendues conventions secrètes avec la Russie détermineraient Napoléon à la faire à la monarchie prussienne, surtout après avoir réduit l'Autriche à l'impuissance de la continuer . . .[2])

314. Laforest an Talleyrand. Berlin 14 frimaire an XIV.

Prusse 237.

Einwirkungen auf den König. Kaiser Alexander, Hardenberg, die Königin. Stimmung des Königs.

Dec. 5. . . . L'Empereur Alexandre et le parti puissant qui travaille avec lui à décider le Roi à faire immédiatement la guerre, s'entendent à merveille sur les moyens de lui fasciner les yeux. Il arrive ici presque journellement du quartier général russe des détails que l'on emploie avec beaucoup d'art pour exalter l'esprit des militaires, des gens de la cour, de la famille royale, autant que pour induire en erreur le Roi lui-même. L'Empereur Alexandre lui adresse lettres sur lettres . . .

Je ne puis m'empêcher de voir que les choses ont empiré ici graduellement depuis le départ de M. de Haugwitz; j'avais prévenu V. Exc.

---

1) Vom 6. ist ein kurzer Bericht über die Zusammenkunft Napoleon's mit Kaiser Franz und den geschlossenen Waffenstillstand.

2) In einer chiffrirten Nachschrift vom 6. berichtet L. ausführlich über die Pläne für eine Wiederherstellung Polens.

que je le craignais. Ce ministre n'était pas sans le craindre lui-même, autant que j'en peux juger par les instances qu'il m'a faites, de fermer les yeux pendant son absence. Je regarde comme fâcheux que les rênes soient restées dans l'intervalle à M. de Hardenberg, homme de caractère qui se passionne aisément, qui suit avec ardeur le parti auquel il se livre, qui ne croit pas à la paix, qui déplore en conséquence le temps perdu par son collègue, qui pousse aux préparatifs nécessaires pour l'action la plus prochaine et qui peut-être songe pour son intérêt personnel à défendre un poste qu'il sait ne pouvoir garder, si M. de Haugwitz réussit. 1805 Dec. 5.

M. de Hardenberg qui faisait peu sa cour, la fait assidûment aujourd'hui, surtout à la Reine et aux personnes dont elle est entourée. Il suggère tous les arguments propres à ébranler le Roi . . . Le prince Louis dont le Roi n'aime point l'esprit belliqueux et qu'il a tenu très éloigné jusqu'ici, est l'âme des conseils de la Reine et a regagné quelque faveur près de son souverain. Le Roi, en un mot, est obsédé de plus en plus dans l'intérieur de sa famille, et on a su faire arriver jusqu'à lui quelques réflexions tendantes à lui donner à entendre que son armée douterait de son courage, s'il résistait à l'évidence des considérations qui appellent la Prusse dans la coalition.

Aussi le Roi continue-t-il à être sombre et de mauvaise humeur. M. de Köckritz, M. Lombard même, n'osent plus lui parler avec la liberté qu'il autorisait. Néanmoins je sais par les sources les plus respectables qu'il persiste à vouloir la paix, qu'il attend avec impatience les rapports de M. de Haugwitz, qu'il est déterminé à tenir bon jusqu'au bout et qu'il espère toujours que ce ministre arrangera tout selon ses vœux . . .

315. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1805 December 9.

R. 92. Hardenberg E 6. Abschrift von Nagler.

Kritik der Unterhandlungen von Haugwitz.

Hardenberg hat den Bericht des Grafen Haugwitz vom 2. gelesen. Dec. 9.

J'avoue que j'ai été extrêmement effrayé en voyant que la négociation n'était pas même entamée le 2 décembre, tandis que le terme que la convention de Potsdam prescrit pour sa durée, expire après-demain. Je ne comprends pas comment la mission du comte Stadion peut changer les obligations que V. M. s'est imposées. Le traité porte qu'elle se chargerait de la médiation entre les puissances belligérantes — celle-ci n'exclut nullement les négociateurs de ces puissances mêmes; il fixe le terme susmentionné, après lequel les armées de V. M. agiraient contre les Français, si la négociation ne réussissait pas aux conditions stipu-

1805 Dec. 9. lées; il exige que ces armées avanceraient pendant la négociation sur des points convenus. Ne ferait-on pas à V. M. le juste reproche d'un manque de parole et de mauvaise foi, si sous un prétexte aussi peu valable elle tardait de venir aux secours de ses alliés, conformément à sa promesse solennelle, dans un moment où ils en ont si grand besoin, et lorsque loin de réclamer une médiation prolongée et inactive, ils ne cessent de lui demander ses secours avec les plus vives instances? Napoléon n'a pas même consenti à un armistice, et ne manquera pas de traîner la négociation et de pousser en attendant ses succès . . . Les cours de Vienne et de Pétersbourg ne comptaient pas que le négociateur qui aux termes de la convention devait partir incessamment, ne se mettrait en route que onze jours après la signature, qu'il en mettrait douze encore pour arriver aux avant-postes français; que ce ne serait que le 25e qu'il parlerait avec l'Empereur et plus tard à son ministre, sans articuler aucune des conditions de la paix, excepté celle qui convenant également à toutes les parties, ne peut être qu'une suite de la paix et de l'accord établi — la garantie commune. Que leur répondre, si s'en tenant au terme stipulé, ils disaient que la médiation n'est devenue nulle que par la lenteur qu'on a mise dans la négociation?

Das Verlangen nach Sicherſtellung für Holland und Hameln iſt unannehmbar.

Il est difficile de croire que l'Autriche, si on lui faisait un pont d'or, puisse se séparer dans ce moment de la Russie et de la Prusse . . .

316. Laforeſt an Lombard. Berlin 18 frimaire an XIV.

Prusse 237. Abſchrift.

Bittet um eine Zuſammenkunft.

Dec. 9. Mon cher conseiller. Suis-je tellement réprouvé qu'il y ait du scandale à me recevoir, lorsque vous sachant en ville je désire vous voir? Serait-ce vous compromettre que de passer chez vous? Vous allez peut-être vous moquer d'un homme qui tient un pareil langage à Berlin. Mais il est de fait que, depuis deux mois, tout me fuit à l'exemple de la première autorité ministérielle, et il est censé que c'est le bon plaisir du Roi. Je respecte profondément ses volontés. Cependant est-ce le moyen de juger sainement que d'entendre un seul bord? Depuis le lundi matin, 7 octobre, que de choses j'aurais eu à dire peu après que vous m'eûtes quitté! Je regretterai toute ma vie qu'à compter de ce moment, tous les accès m'aient été fermés. On me dit que S. M. va partir prochainement et que vous l'accompagnez. Si mon tort était de n'être plus à Berlin quand vous y reviendrez, ne me refusez pas le plaisir d'embrasser un des hommes que j'aime et que j'estime le plus.

317. Lombard an Laforest. Berlin 1805 December 11.

Prusse 237. Abschrift.

Zusammenkunft mit Laforest.

Je ne conçois pas comment un serviteur du Roi de Prusse pourrait 1805
ne pas se faire un honneur de voir un ministre de Napoléon. Je conçois Dec. 11.
tout aussi peu comment, dans la supposition même de circonstances pénibles, un homme tel que M. de Laforest pourrait rencontrer un autre accueil que celui de la plus haute considération. L'espérance de l'entretenir me donne autant de joie qu'il me fait d'honneur. Je suis très peu mon maître dans ce cruel moment, mais c'est le matin depuis onze heures, que, revenu du palais, je suis plus libre que je ne le suis le reste du jour, et je reverrai alors avec un véritable charme l'homme sage et juste qui sut dans tous les temps rendre les devoirs aimables.

318. Erlaß an Haugwitz.[1]) Berlin 1805 December 11.

R. 92. Hardenberg E 6. Concept von J. W. Lombard.

Die Unterhandlung mit Napoleon. Die Sendung Stadion's. Vertrauen auf Haugwitz.

Je viens enfin de recevoir vos dépêches de Vienne du 2 de ce mois Dec. 11.
que j'attendais avec une extrême impatience, sans avoir douté un moment qu'il n'avait pas tenu à votre zèle qu'elles ne me fussent parvenues plus tôt . . .

J'ai vu avec peine, je l'avoue, qu'après vos premiers entretiens avec l'Empereur et son ministre la question n'était pas même abordée. Je ne me cache pas cependant que les préventions avec lesquelles vous avez été attendu là-bas, et la nature même des ouvertures dont vous étiez chargé, vous imposaient une marche excessivement mesurée, et s'il me restait l'espoir qu'en commençant par travailler les esprits et par éviter ces premières explosions qui rendent les retours si difficiles, vous aviez préparé les succès de la chose même, je ne pourrais applaudir assez à vos ménagements.

Mais cet espoir, jusqu'à quel point peut-il me rester encore, lorsqu' avant même de savoir sur quelles bases ma médiation repose et quand il s'agit seulement d'accepter ou de rejeter celle-ci, l'Empereur des Français prélude par exiger une condition dont l'inadmissibilité saute aux yeux? Que vous en ayez jugé autrement, je ne m'en étonne pas.

1) Randbemerkung Hardenberg's: »Cette lettre de cabinet, dont j'ai été mécontent à plusieurs égards, n'est point partie«. Das obige Concept trägt Correcturen von der Hand Hardenberg's, die jedoch erst nach der Mundirung und Chiffrirung des Erlasses hinzugefügt wurden, so daß sie hier nicht berücksichtigt sind.

1805 Dec. 11. Dans les discussions de Potsdam, vous avez été le premier à dire qu'il était de toute nécessité de mettre sous mes ordres et à ma disposition toute seule les armées étrangères rassemblées dans le Nord de l'Allemagne. Vous aviez insisté sur cette mesure envers le ministre russe. Vous aviez dû croire qu'elle était réglée. Mais bien loin de là, j'ignore jusqu'à la destination des troupes que l'Angleterre a fait passer sur le continent...

Je vous laisse le soin de faire valoir ces réflexions pour prouver à Napoléon qu'il ne tient pas à mes intentions conciliatoires que sa mesure ne soit adoptée. Il ne vous reste plus qu'à reprendre la marche suspendue par cet incident et à aborder la question même des conditions de la paix.

Vous l'avez dit. La mission du comte de Stadion est une circonstance que la convention de Potsdam n'avait pas prévue. De deux objets elle n'en peut avoir qu'un. Il doit, ou conclure séparément la paix de l'Autriche ou faire usage envers vous du droit qu'un des articles de la convention attribue à son maître de céder sur une partie des conditions dont vous auriez d'ailleurs été l'organe. La première supposition n'est pas admissible . . . Ce sont donc les ouvertures du comte de Stadion qui seules devront modifier les vôtres, et vous ne pouvez obtenir de nouvelles lumières que du quartier général des deux Empereurs. Je viens de leur écrire en conséquence, en les priant de mettre votre collègue incessamment en état de marcher en avant et en appelant encore une fois l'attention de l'Empereur des Romains sur les rigueurs de sa position et sur le besoin de porter la modération jusqu'à ses dernières bornes.[1]) Il s'ensuit que, de mon côté, je n'ai pas d'instructions à vous donner. Mon traité, auquel je dois et veux rester fidèle, les contient toutes. Qui connaît mes intentions mieux que vous et qui, mieux que vous, est en état de régler les nuances de sa marche sur ces moments imprévus dans la politique qui paralysent un négociateur ordinaire! Ces nuances, je le répète, ne peuvent être le résultat que des événements qui se passent auprès de vous. C'est là que les grands coups se portent et que, d'un jour à l'autre, la face des choses et les intentions des hommes peuvent s'altérer . . .

On sait la rapidité des rassemblements en France, et la considération des moyens qu'on pourrait faire agir contre la Hesse et le centre de mes états, tandis que ma principale armée se porterait sur la Bohême, jointe à la nouvelle des désastres que l'armée russe vient d'éprouver en Moravie, ne permet pas sans doute d'envisager légèrement l'époque où tout espoir de s'entendre se serait évanoui. C'est pour discuter ces ob-

1) Vergl. Hardenberg 2, 358 und das Schreiben von Alexander 2, 363.

jets, pour préparer cette intelligence si rare entre des coalisés dans le cas malheureux d'une inévitable rupture, que je viens d'envoyer le colonel de Phull au camp des deux Empereurs. Dans l'intervalle mes troupes vont en avant; mais leur marche n'a rien d'hostile, jusqu'au moment où mes propositions auront été rejetées. Mettez la plus grande célérité à me donner des nouvelles. 1805 Dec. 11.

Du reste, j'ai reçu vos rapports de Prague avec une véritable reconnaissance. Vous voyez de loin, et c'est ainsi qu'il faut voir. Je dois à votre patriotisme autant qu'à vos lumières, et me plais à vous le dire.

319. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1805 Dec. 11.

R. 92. Hardenberg E 6. Abschrift von Nagler.

Die Wendung der Dinge in Mähren. Fortsetzung der militärischen Rüstungen.

Le courrier pour le comte de Haugwitz était au moment de partir, lorsque celui qui a apporté à V. M. l'importante dépêche de ce ministre arriva[1]). Elle ne contient jusqu'ici que ce qu'il avait appris par le canal des Français, et il est très fâcheux que toute nouvelle des deux Empereurs manque et que si peu de détails et tant d'incertitude rendent presque impossible à V. M. de prendre des résolutions adaptées aux circonstances. Les éclaircissements ultérieurs ne peuvent tarder d'arriver. En les attendant, je crois bien faire de ne pas faire partir le courrier. Vos armées, Sire, ne peuvent atteindre les frontières de la Bohême, avant que V. M. ne puisse les arrêter dans leur marche ou leur donner une autre direction selon les circonstances. Ce n'est qu'après avoir été mis en état de juger de l'ensemble que V. M. voudra se déterminer. Il me semble qu'il pourrait devenir dangereux surtout de se ralentir à l'égard des mesures de sûreté, quoiqu'on puisse se flatter que Napoléon ne voudra pas par simple rancune faire une nouvelle guerre, sans but réel, à la Prusse, et qu'il me paraît impossible que les deux Empereurs vous abandonnassent seul, Sire, aux attaques des Français. Dec. 11.

320. Laforest an Talleyrand. Berlin 22 frimaire an XIV.

Prusse 237.

Umschwung der Gesinnung in Berlin. Lombard und der Herzog von Braunschweig.

. . . M. Lombard, que le Roi soutient en secret, est l'âme de cette opposition, qui a pris d'autant plus de force que les opposants se sont Dec. 13.

1) Dieser Courrier brachte die Berichte des Grafen Haugwitz vom 5. u. 6. Vergl S. 413. 414

1805 Dec. 13. aperçus qu'ils ne s'éloignaient pas du fond des pensées de S. M. et que la lenteur avec laquelle M. de Haugwitz a procédé, rapprochée des clameurs qu'élève contre lui la faction de la coalition, fait deviner que le Roi est d'accord avec lui pour temporiser.

A la première nouvelle reçue dimanche dernier [8 décembre], j'ai jugé de mon côté que je devais tenter de forcer les barrières que le cabinet m'avait imposées et me rapprocher de plus près des personnes qu'on m'empêchait de voir. J'ai fait parvenir au Roi des plaintes sur l'isolement où je me trouvais au milieu de sa cour, sur l'éloignement où se tenaient de ma maison les personnes que j'avais le mieux accueillies; sur les nuages qui avaient été jetés sur mon caractère. En effet je ne pouvais jusque là communiquer avec M. Lombard, M. de Köckritz, M. de Möllendorff etc. que par des intermédiaires qui suppléaient mal à mon action immédiate [1]). M. de Knobelsdorff lui-même revenu à Berlin, n'osait plus me voir pour ne pas se compromettre près d'une faction triomphante, qui avait égaré l'esprit de la Reine . . . Ma démarche ayant parfaitement réussi, il s'agissait de faire autoriser des voies d'accès. J'ai écrit à M. Lombard la lettre ci-jointe [2]), qu'il a montrée immédiatement à S. M. Le Roi a exprimé un vif déplaisir, a bien voulu me faire assurer de son estime, a ordonné à M. de Hardenberg de me recevoir dans son cabinet toutes les fois que je le demanderais, a chargé M. le duc de Brunswick et M. Lombard de communiquer constamment avec moi et de lui en faire rapport direct et m'a fait dire enfin qu'il ne croyait pas un mot de ma prétendue correspondance avec des mécontents polonais et la ferait contredire.

J'ai eu depuis mardi dernier [10 décembre] plusieurs entretiens avec M. le duc de Brunswick et M. Lombard, sans cesser cependant de me présenter chez le ministre du cabinet, qui différait toujours de me parler d'affaires, mais me traitait de mieux en mieux. Il ne pourra au reste altérer actuellement, ou supprimer par esprit de parti, ce que je lui dis.

Je ne me jetterai pas dans d'inutiles longueurs. V. Exc. a la bonté sans doute de croire que je sais lorsque je le puis redresser les opinions et démontrer combien depuis quelque temps la Prusse a fait fausse route. Le moment était venu de faire honte de beaucoup de choses, en particulier du bruit qu'on a fait de l'affaire d'Anspach, de l'entrée et de l'évacuation du Hanovre, de la faiblesse avec laquelle on s'est laissé enlacer par l'Empereur Alexandre et l'archiduc Antoine, de l'affectation avec

1) Hierzu diente hauptsächlich auch der Bankier Ephraim, der, wie Polizei-Berichte zeigen, täglich mit der französischen Gesandtschaft verkehrte.

2) Vergl. Urk. No. 316.

laquelle on veut paraître dans une position à peu près menaçante à l'égard de la France aux yeux de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre. 1805 Dec. 13.

Ici commence l'influence graduelle du premier bruit de la défaite des Russes, et des nouvelles arrivées mercredi soir [11 décembre]. J'ai eu de M. le duc de Brunswick et de M. Lombard d'abondantes explications, quoique confiées avec les précautions les plus mystérieuses, tant on craint encore que les cours coalisées soupçonnent que la Prusse ne se croyait point liée autant qu'elles le croyaient. J'ai eu la confirmation complète de ce que M. de Haugwitz m'avait donné à deviner avant son départ, et je passerai légèrement sur tout ce que ce ministre aura déjà expliqué sans doute à V. Exc.

En résultat on m'a dit que jamais le Roi n'avait pensé à se jeter dans un système opposé à celui que l'intérêt commun de la Prusse et de la France recommande; que S. M. sans doute aurait pu par ses engagements se trouver momentanément dans le cas d'épouser la cause de l'Autriche, s'il avait été possible que l'Empereur Napoléon voulût renverser cette puissance; que le Roi a toujours compté sur l'impossibilité de la supposition établie; qu'il se réservait de n'appuyer que sur des termes de pacification équitable; qu'il sentait très bien où la Russie devait cesser d'avoir son suffrage; qu'on l'aurait vu alors se concerter avec la France contre la puissance la plus déraisonnable; que les causes déjà développées plusieurs fois ont amené le Roi à donner une direction, qui peut sans doute déplaire à la France, à des forces qu'il avait levées d'abord contre la Russie; qu'il est impossible de méconnaître qu'il le devait, d'un côté pour inspirer de la confiance, de l'autre côté pour être en mesure dans le cas où la France l'aurait attaqué. Que de pures précautions d'autant plus nécessaires, qu'un mot de l'Empereur Napoléon pouvait faire enlever à la Prusse plusieurs provinces, ne sauraient donner matière à des griefs; que dans la vérité l'intention du Roi perce dans l'activité apparente et la lenteur réelle des mouvements qu'il a ordonnés; qu'il saute aux yeux qu'il y a eu organisation sur organisation, dérangement sur dérangement, plans sur plans, enfin tout ce qui prouve le dessein de gagner du temps; que l'on doit au Roi et à ses généraux la justice de penser qu'ils ne seraient pas incertains un instant, s'il s'agissait d'entrer immédiatement en action; que l'on est ici assez habile pour avoir saisi, depuis le passage du Rhin, les jointures par lesquelles on aurait porté des coups et assez actif pour l'avoir été en temps utile, si le Roi n'avait pas toujours été de sa personne l'ami de l'Empereur Napoléon; que même s'il n'y avait des choses qu'il faut laisser conclure et ne jamais avouer, on ne pourrait nier que le Roi a laissé en quelque sorte l'Autriche et la Russie

1805 Dec. 13. arriver à la nécessité d'être coulantes dans les négociations, tant il s'est flatté constamment que la France serait modérée après ses triomphes; qu'en un mot s'il manquait encore quelque chose à notre conviction, on ajouterait que le Roi a refusé les subsides de l'Angleterre pour ne pas rendre ses liens plus forts qu'il n'en avait la pensée.

Tout cela n'était qu'apologétique, et je voulais voir plus clair sur les projets actuels. M. le duc de Brunswick et M. Lombard m'ont assuré hier séparément que le Roi aspirait après le moment de déclarer ouvertement qu'il se considérait comme dégagé de ses promesses et qu'il le serait en effet dès le moment où il serait constaté que l'Autriche se retire de la guerre, puisqu'il n'était engagé qu'à intervenir pour que cette puissance ne fût pas réduite à des sacrifices essentiels. On ne regarde pas ici comme tels l'abandon des possessions autrichiennes en Souabe en faveur des alliés de la France. On estime que la cour de Vienne doit sanctionner les diverses dispositions faites en Italie, et notamment reconnaître la réunion de Gênes au territoire français. On tient pour non-avenue sa prétention à recevoir une meilleure frontière à la droite de l'Adige, ne fût-ce que le mont Baldo. On témoigne l'appréhension que la France n'exige une partie du Tirol et du duché de Venise, sans aller cependant à répéter que ce serait le casus foederis, si l'Autriche et la Russie sommaient le Roi de s'y opposer avec elles. En tout, le langage privé est tellement pacifique, qu'on exprime plutôt la crainte d'être compris par la France dans une querelle qui se prolongerait que l'intention de s'en mêler indiscrètement pour épargner à l'Autriche des cessions d'un médiocre intérêt . . .

321. Laforest an Talleyrand. Berlin 27 frimaire an XIV.

Prusse 237.

Unterredungen mit Hardenberg, dem Herzog von Braunschweig und Lombard.

Dec. 18. . . . J'ai vu chaque jour depuis le 23 [14 décembre] le duc de Brunswick ou M. Lombard. Il n'y a pas eu de ces conversations où il ne soit encore entré de leur part l'apologie du passé et l'assurance que le Roi désire ardemment la reprise des anciennes relations. On craint que la France ne termine sa paix par une alliance avec l'Autriche, le duc de Brunswick m'en a presque fait l'aveu, M. Lombard m'a fait entendre que les circonstances deviendraient bientôt de plus en plus favorables pour pousser les relations entre la France et la Prusse aussi loin que les convenances respectives peuvent aller. Il est évident qu'on se rappelle en ce moment que la France n'a cessé de dire qu'il lui fallait une grande alliance continentale, et j'aperçois que M. de Haugwitz peut fort bien

être autorisé à relever après ce qui serait jeté en avant à ce sujet par S. M. I. ou par V. Exc. 1805 Dec. 18.

M. Lombard me disait hier que la France peut aussi reprocher à la Prusse de s'être trop écartée des moyens connus; qu'au fait cependant, jamais le Roi n'avait entendu sortir des bornes de la déclaration du 14 octobre[1]; que la convention que l'Empereur Alexandre lui avait arrachée est l'ouvrage d'une machination irrésistible; que même en la signant et même dans la scène jouée sur le tombeau de Frédéric II le Roi ne cessa de penser aux moyens d'échapper à l'oppression des Russes; que si M. de Haugwitz avait éprouvé le besoin d'en fournir à l'Empereur Napoléon une preuve irrécusable, il n'aurait eu qu'à lui montrer franchement ses instructions. La conclusion de M. Lombard est qu'il fallait de part et d'autre s'élever au-dessus des discussions relatives au passé: qu'il était digne de l'Empereur Napoléon de rebâtir en grand un système commun de la Prusse et de la France; qu'enfin le Roi le désirait sincèrement, et recevrait avec joie les premières espérances que lui donnerait M. de Haugwitz . . .

Unterredung mit Hardenberg[2]).

En quittant M. de Hardenberg, j'ai passé chez M. le duc de Brunswick, qui désirait s'assurer si les résolutions du Roi m'avaient été bien expliquées. Il m'a dit que dans l'exacte vérité, le Roi prenait une initiative plutôt qu'il ne donnait suite à ce qui a été dit à Brünn à M. le comte de Haugwitz; qu'il était assez probable que la paix avec l'Autriche se ferait sans le concours de personne, si elle n'était déjà faite; que le vœu du Roi était d'être utile et non de se mêler de discussions auxquelles il n'est plus obligé de prendre part; que S. M. l'Empereur déterminera dans sa sagesse les avantages qui pourront résulter du concours de la Prusse pour le retour de la paix générale et la stabilité future des traités respectifs; que la question la plus immédiatement importante pour le Roi est celle du Hanovre, tant à cause de son système que parce qu'un arrangement de ce genre balaie toute difficulté entre la Prusse et la France et devient la base d'un arrangement plus intime; que le Roi ne balancera pas sur l'occupation de l'électorat, ni sur sa mise future en compensation; que S. M. veut seulement être sûre qu'il n'y aura point de notre part des conditions onéreuses et que Hameln sera aussi remis entre ses mains . . . Le Roi ne veut plus, à moins d'y être invité par la France même, s'immiscer entre elle et l'Autriche; mais il désire traiter de ses intérêts particuliers et obtenir quelques avantages en retour des garanties

1) Vergl. Hardenberg 2, 292.
2) Vergl. Hardenberg 5, 215 flg.

1805 Dec. 18. qu'il se montre disposé à donner. Si M. de Haugwitz n'est pas parti, c'est avec lui, dans l'opinion de M. le duc de Brunswick, que ces matières seront facilement et promptement coulées à fond. Il est l'homme de confiance du Roi, qui agréera tout ce qu'il fera et qui a été très content de l'adresse avec laquelle il s'est conduit depuis le jour de son départ de Berlin.

Eröffnungen Hardenberg's über eine Vermittelung Preußens[1]).

Je me suis rendu en le quittant chez M. Lombard, il m'a répété les mêmes choses. C'est le résultat du concert du matin, où il paraît que le duc de Brunswick est aussi entré . . .

322. Talleyrand an Laforeſt. [29] frimaire an XIV.

Prusse 237.

Der Vertrag von Schönbrunn. Weiſungen des Kaiſers betreffend Hardenberg und Lucchesini.

Dec. 20. J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, les ratifications du traité conclu à Vienne le 24 de ce mois, par M. le grand-maréchal Duroc et M. le comte de Haugwitz.

Ce traité, comme vous le verrez par son dernier article, doit être tenu fort secret. Mais votre discrétion est telle que je n'ai besoin de vous faire à cet égard aucune recommandation.

Si la Prusse a méconnu pendant quelque temps ses véritables intérêts et si elle est sortie des voies d'une sage politique, j'aime à croire qu'elle y est maintenant rentrée pour n'en plus dévier. M. de Haugwitz porte lui-même à Berlin le traité qu'il a conclu et devancera de très peu le courrier Duclos qui vous remettra cette dépêche. Intéressé au maintien de son ouvrage, M. de Haugwitz ne manquera pas d'employer tous ses moyens de persuasion et d'influence pour faire approuver toutes les stipulations dont il est convenu. Votre premier soin doit être d'agir dans le même sens et de faire parvenir au Roi (non par le canal de M. de Hardenberg avec lequel vous ne devez avoir aucune sorte de communication, comme je le dirai ci-après, mais par les routes qui vous sont connues) les observations propres à fixer sa volonté, si contre toute attente elle était encore incertaine et chancelante.

La Prusse, il est vrai, a été une fois la maîtresse d'obtenir à moindre prix les avantages que ce traité lui procure, mais nonobstant les sacrifices qu'elle fait aujourd'hui, les avantages sont si grands, qu'elle ne

1) Vergl. Hardenberg 5, 218, 219 und die Note verbale an Laforeſt 2, 371.

peut avoir qu'un regret: celui de n'avoir pas voulu se l'assurer plus tôt. 1805
D'ailleurs S. M. l'Empereur fait aussi des sacrifices, car c'en est un et Dec. 25.
un très grand que de céder à la Prusse l'électorat de Hanovre, qui est presque le seul objet de compensation qu'elle ait pour sa future paix avec l'Angleterre. C'est une remarque que vous pourrez faire, si les circonstances vous y conduisent et vous paraissent l'exiger.

Le délai pour l'échange des ratifications (échange dont vous êtes chargé) est fixé à trois semaines, mais vous devez faire en sorte qu'il soit abrégé le plus qu'il sera possible.

L'échange une fois fait, voici quelles doivent être les conséquences du traité.

La première doit être d'arrêter la marche des coalisés sur la Hollande, de les éloigner de Hameln, et de faire retourner sans délai les Suédois, les Russes et les Anglais chacun chez eux. Du moment qu'il n'y aura plus de ce côté de l'Allemagne aucun corps de troupes ennemies de la France, l'occupation du Hanovre par la Prusse se trouvera convertie en possession conformément au traité, et l'ordre sera donné au général Barbou de remettre Hameln, mais la Prusse devra en même temps envoyer des ordres à Neuchâtel, pour que la prise de possession de cette principauté par S. M. l'Empereur et celle de Hameln par la Prusse aient lieu le même jour et dans le plus court délai possible. S. M. a cru inutile de stipuler qu'elle pourrait retirer de Hameln l'artillerie, les munitions, le mobilier et tout ce qui lui appartient, parce qu'elle conserve à cet égard tous les droits auxquels elle n'a pas renoncé par une stipulation expresse.

Un sentiment de délicatesse et d'intérêt en même temps doit porter la cour de Berlin à dissiper tous les nuages, à faire cesser toutes les incertitudes qui ont pu exister sur le véritable état des relations entre les deux pays. Il est donc nécessaire que les articles de la gazette de Berlin annonçant le retour de M. de Haugwitz, les circulaires du cabinet aux ministres du Roi et le langage de la cour fassent connaître que l'amitié est rétablie entre les deux états, que l'intimité est entière et parfaite.

La cour de Berlin sentira facilement qu'elle ne sera en possession du Hanovre que du moment qu'elle gouvernera elle-même. Il convient donc qu'elle fasse disparaître sur-le-champ toute trace d'administration anglaise et que l'administration soit toute prussienne. Je sais que la prise de possession de Neuchâtel et l'établissement d'une administration toute prussienne dans le Hanovre, donneront à connaître qu'il existe des engagements entre la France et la Prusse, c'est ce qu'on ne peut pas éviter, mais on ignorera du moins quelle est l'étendue et quelles sont les

1805 Dec. 20. clauses précises des engagements pris et l'on sentira qu'ils sont irrévocables.

L'article du traité qui concerne l'Italie comprend l'Italie entière. Il est une renonciation implicite de la Prusse à se mêler en aucune manière des affaires de cette contrée en tant qu'elles concernent non les puissances aujourd'hui en paix, comme le Pape et le roi d'Étrurie, mais celles qui sont en guerre, comme l'Autriche, Naples, les Anglais et les Russes. Telle est l'explication que vous devez donner de cet article, si vous êtes dans le cas d'en donner une, mais il est probable que vous ne serez pas dans ce cas.

Je reviens à M. de Hardenberg. Vous direz à M. de Haugwitz que l'Empereur en traitant avec lui a toujours supposé que M. de Hardenberg se retirerait; que la Prusse voulût ou ne voulût pas la guerre, M. de Hardenberg a insulté la France. Le droit de faire la guerre appartient à chaque couronne. La puissance à qui on la fait, n'est pas pour cela insultée, mais il y a de la lâcheté à refuser des audiences aux ministres d'un grand prince. Ni vous ni personne de votre légation, ni aucun Français ne doivent avoir de communication avec ce ministre, qui s'est montré l'ennemi de la France. Vous ne devez pas paraître avec lui, même en société, et s'il vous indiquait un rendez-vous, il faudrait décliner sa proposition sous prétexte de maladie. Cependant vous devez mettre dans votre conduite envers lui assez de circonspection et de mesure, pour que le Roi ne se croie pas obligé de lui être utile [1]).

S. M., sans vous charger de demander expressément le rappel de M. de Lucchesini, veut que vous disiez toutes les fois que l'occasion s'en présentera, qu'elle verrait avec plaisir à Paris comme ministre de Prusse M. de Knobelsdorff, qui est Prussien et qui dans les dernières circonstances s'est très bien montré pour la France. Vous ajouterez comme réflexion générale que les intérêts d'un état, dans ses relations avec les autres états, sont mieux entendus et mieux ménagés par ses sujets naturels que par des sujets adoptifs.

1) Eine mit der obigen Stelle über Hardenberg faſt wörtlich gleichlautende Weiſung findet ſich als »Ordre dicté par l'Empereur« und mit dem Datum Paris März 1806 in Prusse, Mémoires et Documents, vol. IX.

323. Friedrich Wilhelm III. an Kurfürſt Friedrich Auguſt von Sachſen. Berlin 1805 December 20.

R. 41. 11. Abſchrift der Kabinetskanzlei.

Die veränderte Lage der Dinge. Aufrechterhaltung der Neutralität Norddeutſchlands.

Monsieur mon Frère. V. A. S. É. m'a donné des preuves si touchantes de sa confiance, que je crois payer une dette sacrée en m'empressant de l'instruire du développement successif de nos intérêts communs. Elle sait qu'insulté dans mes états par les troupes françaises, je m'étais flatté de trouver dans le retour de la paix générale le gage de sûreté qui manquait à mes voisins comme à moi. Elle n'ignore pas davantage jusqu'où cette médiation pouvait nous conduire, et les communications du comte de Haugwitz ont, à cet égard, épuisé tout ce que j'avais à lui confier. Les revers de la coalition, l'armistice conclu par l'Autriche, la paix particulière qui sans doute va le suivre, ont changé toute la face des affaires. J'ai voulu le bien et j'y aurais consacré avec loyauté toute ma puissance, mais l'honneur ne consiste pas à vouloir ce qu'on ne peut plus, et dès que l'Autriche ne veut plus de mon assistance, je lui dois à elle-même de séparer sa politique et la mienne. Je borne aujourd'hui mes vœux à faire respecter mes états et leur indépendance, celle des voisins qui tomberaient avec moi, et la vôtre surtout, M. mon frère. La condition de cette indépendance est, si une expérience de deux ans ne m'abuse pas, que les troupes françaises ne rentrent point dans le pays de Hanovre. C'est là le seul point sur lequel mes négociations avec la France portent aujourd'hui, en supposant que l'Empereur des Français s'obstine à ne pas prêter l'oreille aux représentations amicales par lesquelles, malgré l'altération essentielle de mon système, j'aimerais tant encore à alléger le sort de l'Autriche. J'ai lieu de croire qu'à l'égard du pays de Hanovre, Napoléon ne se refusera pas à mes justes vœux et qu'il ne s'agit plus que de nous entendre sur le mode. V. A. É., quelle qu'ait été sa confiance dans ma modération, dans mes vues pacifiques et surtout dans l'unité de nos intérêts, ne s'est sans doute occupée de l'avenir et de la possibilité d'une guerre toujours funeste qu'avec un sentiment bien pénible. Je me hâte donc de lui transmettre mes espérances, quoique les événements qui les font renaître certainement ne soient pas de ceux dont le bien général ait à s'applaudir. Du reste, j'aime à croire qu'avec la force que nous avons déployée, il n'est pas d'hypothèses dans lesquelles nous devions craindre. Si l'on en voulait à notre sûreté, nous devrions ne pas méconnaître nos propres moyens, et j'ai à vous confier encore que tous ceux de la Russie seraient dans ce cas à notre disposition. L'Empereur Alexandre, forcé d'abandonner à son sort un allié qui ne voulait plus de ses secours, s'est

1805 Dec. 20.

1805 Dec. 20. expliqué envers moi sur ce qu'il appelle ses devoirs, avec une grandeur que je ne puis assez reconnaître. Il m'abandonne le soin de m'arranger avec la France, il sanctionne d'avance la résolution que j'aurai prise, et met à ma disposition celles de ses armées qui sont dans mes provinces ou sur leurs frontières. J'ai fait usage de ses offres pour arrêter sur-le-champ tous les mouvements des Russes qui sont dans l'électorat de Hanovre. Je suis prêt à prendre envers Bonaparte l'engagement de ne permettre que le Nord de l'Allemagne devienne le théâtre de la guerre, si lui-même consent à ne pas l'y porter . . .

324. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1805 December 22.

K. 92. Lucch. No. 30. Mundum, gez. Hardenberg.

Der Vertrag vom 3. November. Die halben Maßregeln Preußens.

Dec. 22. [Chiffrirt] Vous auriez eu le traité signé à Potsdam le 3 novembre, chère Excellence, si on n'avait préféré de ne pas [le] communiquer, même par courrier; il n'est plus intéressant dans ce moment où nous pouvons le regarder comme non avenu. Son but était la médiation du Roi, sa base les traités antérieurs. S. M. n'aurait coopéré que dans le cas où ses propositions équitables eussent été rejetées. Je voudrais avoir avec vous un de ces entretiens d'Alexandersbad, nous aurions matière à le rendre intéressant, et nos sentiments, je pense, ne différeraient guère. Encore sommes-nous loin du dénouement de la crise. Que de revirements pendant cette époque! Malgré tout l'appareil de toutes nos forces, nous nous en sommes malheureusement tenus à des demi-mesures, d'abord dans le sens de la France, ensuite dans le sens contraire. Celle-ci nous a forcés à quitter notre système de neutralité qui équivalait presque pour elle à une alliance. Vous savez que ces demi-mesures ne sont pas mon ouvrage, sans que je vous le dise.

325. Kleist an Graf Hoym. Berlin 1805 December 28.

Schlesische Ministerial-Registratur. Eigenhändig, gez. Kleist.

Stimmt für den Frieden und wirkt in diesem Sinne auf den König.

Dec. 28. . . . „Ew. Excellenz können überzeugt sein, daß so gern ich Soldat bin und in meinen Jahren bei einigem Ehrgeiz, welcher Jedermann beleben muß, mir einige Campagnen willkommen gewesen sein würden, ich dennoch von ganzem Herzen zum Frieden stimme und dieses als das Wohl des Vaterlandes betrachte. Ich nahm mir heute die Freiheit, hierüber Sr. Majestät freimüthig meine Meinung zu sagen, mit der Bemerkung, daß, um nicht leidenschaftlich zu urtheilen, man weder den Namen Alexander oder Napoleon nennen, son-

dern nur von Rußland und Frankreich sprechen müßte. Auch könnte man sich 1805
nicht täuschen, daß uns Rußland eigentlich in die Verlegenheit gebracht und Dec. 28.
Schuld wäre, daß wir die Millionen verloren hätten; wenn wir diese nun durch Frankreichs Vermittelung auf einem anderen Weg, wodurch unsere National-Ehre nicht compromittirt würde, wieder erhalten könnten, so glaubte ich, daß dieses annehmbar sein dürfte. Ich hoffe mit Zuversicht, daß die Sache gut auseinandergehen und bald beendigt sein wird, welches ich sehnlich wünsche und auch Ew. Exc. recht herzlich gratuliren werde, die lästigen Gäste los geworden zu sein" . . .

Klagen über Grawert und Kalckreuth.

„Friede! Friede! ist unter den Umständen das Wünschenswertheste."

1806.

326. Laforeſt an Talleyrand. 1806 Januar 5.

Prusse 238.

Unterredung mit Haugwitz. Auswechſelung der Ratifikationen des modifizirten Schönbrunner Vertrages. Hardenberg.

1806 Jan. 5. . . . »Fort de la confiance du Roi, m'a-t-il dit [Haugwitz], et tenant de sa bouche même pour instruction privée, qu'il devait dans tous les cas assurer la paix entre la Prusse et la France, il avait signé à Vienne hardiment un traité, rapidement rédigé par S. M. l'Empereur plutôt que négocié. Presque tout y était, sinon nouveau pour le Roi, au moins précoce encore pour la situation de son esprit. Un long mémoire avait justifié cette hardiesse, consigné toutes les pensées qu'il avait plu à S. M. l'Empereur de proférer, et convaincu le Roi qu'il pouvait avec une entière confiance dans les sentiments de mon souverain adopter le système posé entre la France et la Prusse. Cependant ce n'était pas tout d'avoir déterminé le Roi. Que de choses paraissaient à S. M. trop brièvement écrites! Que de choses lui semblaient, de l'avis de tous ses conseillers, devoir y être ajoutées pour former un ensemble cohérent; combien S. M. ne désirait-elle pas qu'on fût encore à temps de compléter le traité!

»Par ex., dès que la France et la Prusse font en quelque sorte bourse commune et que les intérêts de l'une deviennent les intérêts de l'autre, il tombe sous le sens que la nouvelle combinaison qui résulte pour le Nord de l'Allemagne de la réunion du Hanovre à la monarchie prussienne, doit porter le Roi à demander à l'Empereur à lui faciliter l'acquisition de Brême et de Hambourg. Une foule de considérations politiques et commerciales rendent ces deux villes et peut-être même Lübeck nécessaires à la Prusse . . .

»Enfin le Roi est tout à fait d'accord avec l'Empereur sur la convenance pour la France et la Prusse de se partager l'influence dominante sur les affaires germaniques, l'une dans le Nord, l'autre dans le Midi. Il est incontestable que l'Autriche a mis les deux puissances dans le cas

de travailler de concert à rétablir un système pour l'Empire d'Allemagne« . . . 1806 Jan. 5.

»On conseillait au Roi, a continué M. de Haugwitz, d'ajouter au traité et de comprendre dans sa ratification une série d'articles, et en effet tout ce que lui, son ministre, a recueilli dans les entretiens dont l'Empereur l'a honoré autorisait le Roi à penser que ces articles eussent été bien reçus«.

M. de Haugwitz s'est gardé, m'a-t-il dit, de repousser le fond, tant il a lieu d'être persuadé lui-même que la Prusse n'a rien à proposer que S. M. l'Empereur ne soit disposé à agréer, mais il a combattu avec succès la forme. Il a fait comprendre que le traité du 15 décembre a dû être signé d'urgence à Vienne et doit être ratifié d'urgence à Berlin; que c'est un acte de premier jet où l'on s'est moins occupé des mots que des choses, et qui est spécialement consacré aux grandes bases de l'alliance indispensable entre la France et la Prusse; qu'enfin il faut le considérer comme le sommaire d'un traité plus étendu à faire plus à loisir et à discuter sur un pied égal entre les deux parties.

Il m'a informé ensuite que le Roi s'étant rendu à ces observations, on s'occuperait aussitôt après l'échange des ratifications de la reprise des négociations: qu'il lui serait sans doute plus agréable à lui qu'elles eussent lieu à Berlin où elles seraient entre ses mains; mais que toute réflexion faite, il proposerait au Roi d'envoyer sous quelques jours à Vienne M. de Knobelsdorff, sachant que le général est vu d'un œil de bienveillance par S. M. l'Empereur . . .

Mais une difficulté l'embarrasse beaucoup. Je lui avais dit sur M. de Hardenberg ce dont V. Exc. m'a chargé le 29 frimaire. Il a été frappant pour tout le monde que je ne me présentais plus chez ce ministre; lui-même en paraît affecté. Il ne comprend pas comment je m'abstiens de le voir, au moment où les affaires les plus importantes sont sur le tapis, et il m'a plusieurs fois fait sonder par des tiers. M. de Haugwitz m'avait conjuré de mettre dans cette rupture beaucoup de mesure pour ne pas blesser la dignité du Roi, et j'y avais mis toute la circonspection que vous m'avez recommandée. Il m'avait assuré que M. de Hardenberg allait se retirer, tous les biais étaient véritablement pris pour cette retraite, lorsque différents journaux ont fait paraître à Berlin le 34e bulletin de l'armée.[1]) Nos amis en Prusse sont toujours désolés d'être cités, c'est une faiblesse qu'on ne peut leur ôter. Les partis se sont rangés; M. de Hardenberg, auquel personne ne refuse d'être un très honnête homme, s'est vivement récrié et a retrouvé de chauds dé-

1) Vergl. Hardenberg 2, 410.

1806 Jan. 5. fenseurs en cette occasion: son propre caractère l'a décidé à résister à tous les dégoûts et à choisir pour se retirer un moment plus honorable. Le Roi de son côté a cru devoir des ménagements à un vieux serviteur qui avait paru l'ami de la France jusqu'en octobre dernier, et à l'exaltation duquel il sent qu'il a contribué par la vivacité qu'il a montrée lui-même lors de l'affaire d'Anspach. En somme, M. de Hardenberg ne se retirait pas encore, et le cabinet continuait d'avoir deux ministres. Le contreseing des actes, les conférences officielles, la communication des intentions du Roi, sont des choses qui leur sont communes et qui les réunissent. M. de Haugwitz a employé tout ce qu'il a d'art de persuasion pour que le nom et la personne de M. de Hardenberg parussent dans la séance de l'échange, dussé-je ne pas adresser un mot à ce dernier. Je lui ai fait sentir que je n'en étais pas le maître et que ma condescendance même pouvait avoir des conséquences contraires à son propre intérêt. Il s'est déterminé à la fin à prendre les ordres du Roi, pour être autorisé à consommer son ouvrage sans le concours de son collègue. V. Exc. remarquera que l'acte de ratification et les pouvoirs sont en effet contresignés par lui seul, et j'ajouterai pour ne plus revenir sur M. de Hardenberg, que je ne suis nullement en peine de le conduire à une prochaine retraite . . .

327. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1806 Januar 9.

Concept von P. (dictirt von J. W.) Lombard, corr. und gez. Hardenberg, Haugwitz.

Der Vertrag von Schönbrunn und seine modifizirte Ratifikation. Sendung von Haugwitz nach Paris.

Jan. 9. [Durch Courier] Le comte Haugwitz avait à peine atteint sa destination que déjà toute la face des affaires avait changé. Peu de jours après son arrivée à Vienne, l'armistice entre l'Autriche et la France était conclu. On préludait à la paix. L'Empereur de Russie renonçait à son premier rôle et tous mes engagements n'étaient plus qu'un souvenir.

Mon ministre a saisi l'esprit du moment, comme je devais l'attendre de sa longue expérience. Il s'est dit qu'il ne pouvait plus être question pour la Prusse de ces vues étrangères à ses intérêts immédiats dont sans doute l'Europe eût recueilli des fruits bien heureux, si une marche plus lente des événements de la guerre m'avait permis de m'en occuper. Satisfaction et sûreté, voilà tout ce que j'avais voulu. Peut-être mon attitude seule ne m'a-t-elle pas donné entièrement la première, mais j'avais principalement l'autre en vue et je la cherchais dans le retour de la paix. Elle était conclue avec l'Autriche du moins, et si la suite en était le retour des Français au delà du Rhin, tous les sujets d'inquiétudes et de plaintes pouvaient tomber à la fois.

Mais ma médiation qui devait amener cet ordre de choses, n'y devenait-elle pas un obstacle, depuis que je me trouvais isolé, du moins comme partie principale? N'était-il pas à craindre que les intentions de la Prusse fussent assez méconnues de Napoléon, pour qu'il crût se devoir une vengeance? De ce moment la guerre avec lui était de tous les systèmes le plus désastreux; non pas que la Prusse mît en doute ses moyens, mais parce qu'une telle guerre était désormais sans objet, à pure perte, et que le plaisir même de la victoire en aurait mal compensé les suites. D'ailleurs, vous le savez, je n'ai jamais méconnu l'unité d'intérêts qui, sous plus d'un rapport, existe entre les deux états, et les événements qui ont un moment suspendu leur intelligence, certainement ne sont pas mes torts. 1806 Jan. 9.

La rétablir, mais sur des bases qui l'assurassent, tel a dû être le soin du comte Haugwitz; vous avez su l'accueil distingué que l'Empereur lui a fait. Je passe aux résultats de sa mission.

Vous trouvez ci-joint . . . un traité signé à Vienne le 15 décembre entre mon ministre et le maréchal Duroc. Sa lecture et celle des annexes suffit, à peu près, à vos instructions.

Cet acte, tracé à grands coups de plume sous les yeux de l'Empereur lui-même, ou plutôt dicté par lui, à la suite des entretiens où le comte Haugwitz avait développé la matière [1], laissait quelques doutes essentiels auxquels les explications verbales de l'Empereur données au comte de Haugwitz seules pouvaient répondre, et le sens de plus d'un article ne paraissait pas suffisamment déterminé. Deux choses m'ont principalement paru nécessaires.

1° Dans le corps du traité même, tel qu'il a été joint à mes ratifications, j'ai omis non pas le mot d'alliance, mais celui d'alliance offensive et défensive, qui se trouve dans l'exemplaire échangé contre le mien.

2° Je me suis référé dans mes ratifications à un mémoire explicatif de l'acte principal qui a été joint à celui-ci et dont vous recevez également ci-près la copie.

L'omission a été motivée d'abord par l'inutilité du mot offensif, car enfin, si un jour les garanties stipulées ne peuvent se soutenir qu'en prenant l'initiative de la guerre, il faut, pour que cette nécessité soit reconnue, l'accord des deux puissances. S'il a lieu, le mot d'offensif est inutile. Si l'on diffère sur cette première question, il est sans effet.

1) Die folgende Stelle lautete ursprünglich: »(cet acte) suffisait au fond à mes intérêts du moment et peut-être, tel qu'il était entendu par l'Empereur, j'aurais pu le ratifier sans réserve. Mais la forme pouvait laisser quelques etc«. Hardenberg hat diese Stelle gestrichen.

1806 Jan. 9. Mais ce mot d'ailleurs semblait donner à mes engagements une tendance qu'ils ne doivent pas avoir. La France est en guerre et ses ennemis ou ne sont pas les miens ou même sont mes alliés. Ce sont les doutes de la Russie auxquels surtout je devais ne pas m'exposer. Non-seulement mes liens avec elle me deviennent précieux, mais même la relation actuelle de cet empire avec la France n'est pas naturelle. Les deux Empereurs désireront tôt ou tard de se rapprocher, et c'est de leur union que peut naître en Europe un ordre de choses sur lequel enfin il soit permis de compter. Je désire, comme toujours, d'être l'instrument de cette union. Je ne le puis qu'en conservant tous mes titres à la confiance d'Alexandre. Napoléon l'a si bien senti que le premier il a conseillé au comte Haugwitz de ne pas différer à Pétersbourg la communication du traité de Vienne. Aussi, dès que je serai sûr de l'acceptation de mes réserves, je paierai cette dette à l'amitié. L'aurais-je pu, si cette cour, dégoûtée sans doute des coalitions, mais seule encore sur le continent dans un rapport hostile avec la France, eût trouvé dans l'acte communiqué un mot presque dirigé contre elle?

Les motifs du mémoire explicatif sautent aux yeux. La modification apportée aux garanties que je m'impose quant à l'agrandissement de la France en Italie, est si simple que je m'en serais dispensé sans inconvénients, si un tel acte pouvait pécher par trop de clarté. La seconde réserve du premier art. était indispensable pour assurer ma neutralité dans la guerre présente et ne pas donner à mes engagements un effet rétroactif qui eût absolument changé leur nature.

Quant au pays de Hanovre, il fallait bien distinguer entre l'occupation et la propriété.

La première, même seule, est pour moi d'un très grand prix, comme le seul gage de la neutralité du Nord, et tous les intérêts me la commandent. L'autre ne peut être la suite que du traité de paix entre la France et l'Angleterre, si alors S. M. Britannique peut être contrainte au sacrifice. Je serais en guerre avec elle, d'envisager la chose autrement, et il faudrait pour cela que mon nouveau rapport m'eût jeté hors de tous les principes qui jusqu'à présent m'ont servi de règle. Il en résulte que mes cessions restent également suspendues et qu'en général le traité de Vienne a deux parties absolument distinctes l'une de l'autre: l'alliance avec les garanties, et les arrangements relatifs au sort du pays de Hanovre et aux sacrifices que je promets s'il me reste. Il eût été très logique de faire marcher ensemble ces deux parties du traité. Alors je n'aurais eu aucune espèce d'obligation jusqu'au moment qui m'aurait assuré l'électorat. J'ai voulu donner une preuve de confiance à Napoléon, en prenant avec lui-même, dans l'incertitude de l'avenir et de ce

qui doit en être le prix, des engagements dont le premier avantage est tout pour la France. Car elle me garantit des possessions que personne ne me dispute, et je deviens garant d'acquisitions nouvelles faites à la pointe de l'épée et que l'Europe entière envisagera longtemps d'un œil jaloux. Ce qui m'importe, c'est que du moins le repos du Nord soit immédiatement le résultat de ma confiance, que Hameln soit remis entre mes mains et que sûre de ma loyauté, elle fasse cesser ses armements dans le Nord, dès que mes troupes auront occupé l'électorat. 1806 Jan. 9.

Voilà quel est l'esprit du traité et de mes réserves . . .

Du reste, vous pourrez puiser dans peu toutes les notions qui vous manquent dans les entretiens du comte Haugwitz que vous allez voir à Paris. Je me suis déterminé à l'y envoyer pour mettre la dernière main à l'ouvrage dont il est l'auteur. Comblé des bontés personnelles de l'Empereur, il m'importait sous un autre rapport que ce fût lui qui veillât sur les premiers résultats. Il peut seul, au milieu des déviations que l'assiette encore vacillante de l'Europe peut tous les jours faire craindre, ramener la question à son véritable état, en rappelant à S. M. I. les entretiens confidentiels et les principes dont ils sont partis tous deux. Plus le traité est sommaire et susceptible d'interprétations, plus il était essentiel qu'on arrêtât les premières, et on ne le peut que par l'autorité des souvenirs et la sainteté des promesses. Mais ces promesses, ces souvenirs, leur dépositaire seul était en droit de les retracer . . .

328. J. W. Lombard an Lucchesini. Berlin [1806] Januar 10.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum (P. Lombard), gez. Lombard.

Sendung von Haugwitz und P. Lombard nach Paris.

Oh que j'envie l'heureux Haugwitz et le plus heureux Léonce! J'ai chargé le dernier de vous dire, aimable Marquis, tout ce que ma lettre chiffrée du 23 octobre ne vous a dit qu'imparfaitement [1]). Depuis cette époque, nous avons vécu dans d'éternelles incertitudes, et moi, privé de ma main droite par l'absence de mon frère [2]), accablé de souffrances et d'occupations, je me suis reproché vingt fois mon silence, sans trouver le temps ou la force de le rompre. Enfin voilà l'ancien rapport prêt à se rétablir et l'inconcevable violence qui nous en avait tirés, ensevelie dans l'oubli sous les ruines de la monarchie autrichienne. Un entretien du comte Haugwitz vous en apprendra plus sur cette époque mémorable et sur nos pénibles transitions que je ne le pourrais dans une lettre. Celle- Jan. 10.

1) Das Schreiben vom 23. Oktober fehlt.

2) P. Lombard hatte den Grafen Haugwitz bei seiner Mission zu Napoleon begleitet

1806 Jan. 10. ci doit seulement vous rappeler un vieux admirateur qui s'est chagriné de voir que dans cette crise vous fussiez absent et qui met une de ses jouissances à voir partager par tout le monde et surtout par son maître les sentiments qu'il vous doit . . .

P. S. Léonce vous embrasse mille fois en idée et se réjouit comme un fou de pouvoir le faire bientôt en réalité. Léonce.

329. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 Januar 13.

K. 92. Lucch. No. 31. Eigenhändig, gez. Haugwitz.

Seine bevorstehende Unterhandlung in Paris.

Jan. 13. Est-il vrai, cher ami, était-ce à Paris que je devais vous revoir? Dans l'espace de trois mois j'aurai négocié à Vienne avec l'Empereur d'Allemagne, à Berlin avec celui de Russie, à Vienne encore et dans le cabinet de Marie-Thérèse avec Napoléon et j'aurai revu ce véritablement grand homme dans son empire! Je crois que les raisons qui motivent mon départ et que vous trouvez dans la dépêche, ne vous paraîtront pas sans force. Mais je ne m'arrête dans ce moment qu'à l'idée de vous revoir et tous mes doutes disparaissent devant ma confiance dans votre amitié et dans vos lumières. Je réserve, du reste, tout ce que nous avons à nous dire, à nos entretiens de Paris dont je me fais d'avance une idée délicieuse, parce que j'y porte l'ancien sentiment qui nous a toujours liés, et que je suis sûr de le retrouver en vous.

Je vous embrasse du fond de l'âme.

330. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 Januar 16—17.

Geldmangel in Paris. Bankerott. Stimmung der Bevölkerung.

Jan. 16. [Durch Courier] Au milieu de la juste admiration excitée par l'étonnante campagne de Bonaparte, le crédit de la nation partout miné menace ruine partout. Les faillites dans la capitale ne cessent pas plus que dans les ports de mer . . . La cause de ces malheurs n'est pas difficile à assigner. La guerre maritime a fait perdre au Midi de la France tout le commerce lucratif du Levant. Les entraves mises à l'exportation du blé dans tout l'Empire français, équivalent à une défense expresse et en produisent l'effet. Les colonies, ou perdues ou bloquées par les Anglais, au lieu de fournir leurs denrées à la métropole et devenir pour elle une source de richesses, lui enlèvent près de 60 millions par an. L'Espagne, la Batavie et le royaume d'Italie ne versent plus de subsides dans la circulation. Le commerce des vins, le seul qui appelle les neutres dans les ports français de l'Océan et de La Manche, a même

éprouvé des instants de stagnation par les bruits de guerre entre ce pays et la Prusse. 1806 Jan. 16.

De toutes ces causes réunies est résultée une disette de numéraire en France qui en fait monter l'intérêt dans le commerce à 21 pour cent par an. Un intérêt si exorbitant arrête les spéculations commerciales, énerve l'industrie des manufactures et ôte aux propriétaires des terres les moyens d'augmenter la culture. Le gouvernement qui ne peut suffire à ses dépenses courantes que par des avances sur les revenus de l'année, est obligé de se les procurer au même taux.

Voilà, Sire, les maux dont son frère et ses ministres ont osé faire le tableau à l'Empereur Napoléon et les lui donner pour excuse du peu d'enthousiasme que ses peuples ont témoigné au récit de ses victoires et au bruit de ses conquêtes. De là s'est aussi accru en lui l'ardent désir de parvenir à forcer l'Angleterre à la paix par tous les moyens qu'il pourra imaginer . . . Ses peuples rassasiés de gloire lui demandent du repos et de l'aisance . . .

Die Unternehmung gegen Neapel, zu der sich Prinz Joseph nur widerwillig entschließt.

[Chiffrirte Nachschrift.] Die Rüstungen in Frankreich dauern fort. Jan. 17.

Je profite d'une occasion aussi sûre pour donner à V. M. l'avis certain que l'Empereur Napoléon a cru pendant quelques jours avoir la guerre avec la Prusse; il l'a écrit très positivement à l'Impératrice et celle-ci l'a mandé avec beaucoup de frayeur à sa fille. Le prince Joseph l'a cru inévitable et m'en a fait avertir . . . Aujourd'hui les généraux qui se trouvent auprès de sa personne prétendent qu'il s'occupe d'une expédition contre les états européens de la Porte . . . Le sieur de Haller, homme de beaucoup d'esprit qui était son bras droit dans les campagnes d'Italie et qui le connaît à fond a dit: »si on ne trouve moyen de le faire dormir quatorze heures de la journée, le monde entier ne suffira pas à son excessive activité« . . .

331. Hardenberg an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1806 Januar 21.

Abschrift von Nagler.

Annahme der Modifikationen des Vertrages von Schönbrunn durch Frankreich.

Malade depuis avant-hier, je suis malheureusement hors d'état de me rendre au palais à 4 heures, conformément aux ordres de V. M. qu'elle vient de me faire donner par le sieur Beyme. Je pense que le contenu de la pièce ci-jointe [1]) doive faire regarder la chose comme terminée et qu'il n'y a rien de plus pressé que d'occuper le pays de Ha- Jan. 21.

1) Der Erlaß Talleyrand's an Laforest, vergl. Hardenberg 2, 435.

1806 Jan. 24. novre, d'en éloigner les troupes étrangères et de pousser l'évacuation de Hameln . . . Il faudra bien informer le comte de Haugwitz par un chasseur de la position où les affaires se trouvent, afin qu'il presse les résolutions de l'Empereur. Si celui-ci a des objections à faire contre les restrictions de l'acte de ratification, elles deviennent le sujet de la nouvelle négociation.

332. Hardenberg an Lucchesini. Berlin 1806 Januar 29.

R. 92. Lucch. No. 30. Eigenhändig, gez. Hardenberg.

Die Angriffe Napoleon's gegen ihn.

Jan. 29. . . . [Durch Courier] Ce que je pense des assertions hasardées et calomnieuses du 34e bulletin de l'armée, vous vous le dites, chère Excellence. J'aime à croire ma réputation assez bien établie, pour pouvoir les envisager avec calme; mais c'est dans un journal officiel et dans une pièce officielle que j'ai été très injustement attaqué dans ma qualité publique, et comme cette sortie coincide avec l'ordre singulier donné à Laforest, de ne pas traiter et même d'éviter tout commerce avec moi, la chose prend un caractère offensant pour le Roi et porte atteinte à la dignité de son service. M. de Haugwitz a demandé réparation par une note remise à M. de Laforest au nom du Roi. Il faudra voir quel effet cela fera. C'est toujours un caprice du sort que le ministre sous lequel la Prusse s'empressa la première à reconnaître la dynastie Bonaparte, article cité avec satisfaction par l'Empereur dans sa dernière lettre au Roi, — que celui qui en août a voulu l'alliance avec la France et poussé les armements contre la Russie, devienne l'objet d'un mécontentement peu équitable, parce qu'il a fait son devoir, lorsque le grand homme oublia ce qu'il devait à une puissance amie et indépendante. Mais loin de craindre d'avoir perdu son estime, je me flatte bien au contraire de la posséder. Il m'a jugé digne au moins de me déclarer la guerre. Toujours il est sûr que cet état ne peut pas durer pour l'honneur du Roi. J'ai voulu m'en tirer en demandant ma retraite, mais S. M. n'a pas voulu me l'accorder . . .

333. J. W. Lombard an Hardenberg.[1] Berlin 1806 Februar 11.

R. 92. Hardenberg E 8. Mundum, gez. Lombard.

Besorgnisse des Königs infolge der Demobilisirung.

Febr. 11. . . . Ce qu'il y a de neuf ici, c'est que les lettres de Munich et de Paris augmentent de jour en jour les inquiétudes du Roi. En effet, il

1) Vergl. auch Lombard's Schreiben vom 12. Februar. Hardenberg 2, 462.

paraît trop sûr que Napoléon veut tirer parti de nos réserves pour n'exé- 1806
cuter à son tour le traité de Vienne que dans la latitude qui lui convien- Febr. 11.
dra. Je doute fort que Hameln nous soit remis de si tôt, et nous ne sommes plus en mesure de l'exiger. Vous savez cependant que par un ordre émané avant-hier, l'ordre de la démobilisation est repris pour les régiments de la Poméranie et des Marches: ostensiblement, il est vrai, parce qu'une démonstration contre Stralsund sera le seul moyen de mettre S. M. Suédoise à la raison, mais dans le fait parce que le Roi ne veut pas attendre les événements pieds et poings liés, et que depuis quelque temps déjà, il semble se faire un reproche d'avoir rappelé son armée trop tôt . . .

334. Talleyrand an Laforeſt. Paris 1806 Februar 15.

Prusse 238.

Kritik der preußiſchen Politik. Unterzeichnung eines neuen Vertrages mit Haugwitz. Hardenberg.

S. M. l'Empereur n'a pu qu'être très mécontent, Monsieur, des pro- Febr. 15.
cédés de la Prusse dans ces derniers temps. Il n'a point trouvé dans ces procédés la droiture et la loyauté qui caractérisent les siens, mais un esprit de finesse et de ruse contre lequel il n'avait pas imaginé qu'il dût se mettre en garde. En feignant de ratifier le traité de Vienne, la cour de Berlin l'avait tellement dénaturé par des altérations matérielles et par des interprétations abusives, que les engagements les plus positifs se trouvaient convertis en de pures hypothèses. S. M. n'a pu s'expliquer à elle-même comment la tendance et l'esprit du traité avaient échappé à votre pénétration, car elle pense que si vous en eussiez bien saisi le véritable sens, vous n'auriez jamais accepté les prétendues ratifications de la cour de Berlin, même avec les réserves que vous avez heureusement et très sagement faites [1]). Oubliant ensuite ces réserves, prenant de simples politesses pour un consentement formel et feignant de croire que ces ratifications étaient admises, elle a procédé à l'exécution du traité non tel qu'il avait été conclu, mais tel qu'elle l'avait arrangé pour ses propres convenances. Assurément, ce n'est point là de la loyauté, mais ce n'est pas non plus de la prudence. Au reste M. le comte de Haugwitz a

1) In einem Erlaſſe Talleyrand's vom 12. Februar hieß es: S. M., qui connaît votre zèle et qui est disposée à en approuver les mouvements, ne me charge point de l'exciter. Elle désire même que vous n'en suiviez pas toujours les inspirations lorsque, n'étant pas positivement informé de ses résolutions, vous courrez le risque de vous tromper en interprétant un silence qu'elle ne garde pas sans dessein.

1806 Febr. 15. réparé encore une fois les torts de son gouvernement, et S. M. l'Empereur espère bien que ce seront les derniers.

M. de Haugwitz a signé ce matin avec M. le grand-maréchal Duroc le traité dont je joins ici copie.

S. M. l'Empereur vient de donner des ordres pour que le marquisat d'Anspach soit immédiatement occupé par ses troupes, c'est une conséquence du nouveau traité. Ce serait encore une conséquence naturelle et juste de l'occupation du Hanovre par les Prussiens et de la proclamation [1]) véritablement offensante dont vous m'avez envoyé copie et qui se trouve maintenant dans tous les papiers publics de l'Europe.

L'intention de S. M. l'Empereur est que les Prussiens laissent à Wesel l'artillerie qui s'y trouve et qui sera compensée par celle que S. M. laissera à Hameln. Je suppose que cet arrangement ne rencontrera pas d'obstacles.

Parmi les torts de la cour de Berlin, je n'en ai point cité un qui n'est pas encore réparé, c'est celui d'avoir conservé en place M. de Hardenberg, qui, non content de s'être signalé parmi les ennemis de la France, s'est conduit envers les ministres de S. M. de la manière la plus impardonnable et la plus odieuse. Aussi, S. M. espère-t-elle que le Roi de Prusse, en formant avec la France des liens étroits, sentira ce qu'il doit à ces liens mêmes et à la dignité de son allié.

S. M. vous charge, Monsieur, de presser les ratifications et de veiller à ce qu'elles arrivent dans le temps prescrit. M. le maréchal Augereau et les 45,000 hommes sous ses ordres, M. le maréchal Bernadotte et l'armée qu'il commande, ne reviendront en France que lorsque le traité sera exécuté et qu'il n'y aura plus en Allemagne ni Anglais, ni Russes, ni Suédois, à l'exception de la garnison ordinaire de Stralsund.

Le traité une fois ratifié, vous veillerez soigneusement à ce que l'art. 1 soit immédiatement et ponctuellement exécuté.

S. M. me charge de vous recommander de ne correspondre dans aucun cas sans une autorisation expresse avec aucun général ou militaire français et de mettre dans vos correspondances avec les ministres de S. M. près les autres cours la plus scrupuleuse circonspection. Le nouveau traité doit comme celui de Vienne demeurer secret. S. M. me charge encore de vous prescrire de ne remettre de note au cabinet prussien qu'après y avoir été formellement autorisé.

P. S. M. de Haugwitz ne pouvant aller lui-même à Berlin, a désiré que M. de Lucchesini s'y rendît, non-seulement pour donner les explications qui pourront être demandées et qu'il est plus que personne en

1) Vergl. Hardenberg 2, 451.

état de donner comme ayant été au courant de la négociation, mais encore pour contresigner l'acte de ratification qui ne doit pas être contresigné par M. de Hardenberg, sur le compte duquel vous ne pouvez parler avec trop d'amertume. Vous êtes autorisé à dire que la confiance entre les deux gouvernements ne saurait exister tant qu'il sera ministre. 1806 Febr. 15.

335. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Februar 22.

Prusse 238.

Unterredung mit Lombard.

. . . Il m'a été sensible tous ces jours-ci que M. Lombard évitait de me voir et que le cabinet me faisait sonder, pour savoir si j'étais instruit de quelque chose par V. Exc. Febr. 22.

Je suis enfin parvenu hier à rencontrer M. Lombard, je l'ai trouvé dans un accablement extrême et ayant peine à se décider à m'en dire la cause. Il ne rompait le silence que pour me demander d'intervalle en intervalle si je n'avais pas de lettre, s'il était bien vrai que je ne susse rien. Il a dû être convaincu que, de la meilleure foi du monde, j'étais dans une ignorance parfaite. Il m'a avoué qu'il m'avait évité à dessein, et qu'il aurait désiré même de n'être pas dans le cas de me parler, d'un côté parce que le Roi a prescrit à M. de Hardenberg et à lui, qui seuls ont connaissance du rapport que M. de Haugwitz a fait du début de sa mission, de garder le plus profond secret; d'un autre côté, parce que les choses sont à un tel point de crise qu'il n'y avait qu'à attendre.

Il a passé à des réflexions chagrines, sur le fruit que M. de Haugwitz et lui retiraient de leurs efforts pour porter le Roi à des liens étroits avec la France, il m'a dit qu'ils touchaient peut-être l'un et l'autre au moment d'être perdus dans l'esprit de leur souverain et de leurs concitoyens, et que mon gouvernement venait de justifier toutes les objections qu'ils avaient eu à combattre.

Il s'est insensiblement ouvert davantage, mais toujours avec une réserve qui semblait tenir de la méfiance et toujours paraissant mettre en doute si je n'avais pas eu avant votre départ de Munich des instructions que j'aurais dissimulées. Il m'a dit que la vie politique de S. M. l'Empereur n'avait pas encore offert d'exemple de l'art avec lequel le Roi avait été conduit à se compromettre envers d'autres puissances, à se priver de leur appui, à disperser ses moyens de défense, à faire communiquer d'un côté et pressentir de l'autre son union avec la France, à envoyer à Paris un ministre auquel le meilleur accueil était promis, pour être d'autant plus sûrement replacé dans une situation qui de toutes parts ne présente que des dangers. Il m'a dit que S. M. l'Empereur avait fait

1806 Febr. 22. déclarer le 4 à M. de Haugwitz, avant qu'il ne reçût ses audiences, que le traité de Vienne était regardé comme non avenu; que la déclaration était conçue dans des termes plus que désobligeants; qu'elle était terminée par l'offre de reprendre une négociation sur les différends qui avaient subsisté entre la France et la Prusse avant le traité; que cette offre même était tournée d'une manière qui n'indique pas les intentions amicales dont le Roi se flattait. Il m'a dit qu'une nouvelle aussi peu attendue avait éclairé tout à coup le Roi sur le but de toutes les dispositions militaires qu'il voit former par la France autour de lui; qu'il est démontré au Roi qu'on le menace après l'avoir isolé; que le Roi reconnaît avec les sentiments les plus douloureux qu'il s'est trop imprudemment livré aux conseils qui flattaient le plus ses prédilections pour l'Empereur Napoléon; que le Roi enfin, qui avait procédé en tout avec une loyauté et un abandon de confiance digne d'un meilleur traitement, n'en était que plus affecté de la terrible leçon qu'il recevait.

M. Lombard a soutenu que S. M. l'Empereur aurait dû faire connaître au Roi dès Munich qu'il n'approuvait pas les ratifications. J'ai soutenu que M. de Haugwitz lui étant annoncé, il a dû attendre le négociateur pour déclarer à la fois la non-existence du traité précédent et l'offre d'un nouveau traité. M. de Haugwitz n'a-t-il pas lui-même parlé constamment de celui de Vienne comme d'un acte à refondre dans une transaction plus étendue?

M. Lombard m'a donné à comprendre que ce n'était pas seulement du biais et du ton employés que le Roi était vivement blessé, mais de la pensée qu'il avait été adroitement poussé dans une situation qui lui faisait présager des termes incompatibles avec son honneur. Il m'a dit que M. de Haugwitz n'avait voulu expédier son courrier qu'après avoir été admis à l'honneur d'un entretien avec l'Empereur; que dans cet entretien S. M. I. n'avait elle-même que trop confirmé les craintes que la déclaration du 4 avait dû donner; que M. de Haugwitz avait essuyé une longue série de reproches sans pouvoir placer un mot d'explication; qu'il lui a été démontré que S. M. avait l'esprit imbu de notions ou fausses ou inexactes, qui avaient converti en humeur contre la Prusse les bonnes dispositions précédentes. Cependant, a continué M. Lombard, M. de Haugwitz a écrit son rapport en homme consommé, qui expose la vérité à son souverain, sans s'appesantir sur les détails qui le choqueraient, et il le termine en suppliant le Roi de ne prendre aucune mesure qu'il ne lui en ait annoncé la cruelle nécessité. M. Lombard m'a confié qu'il s'était lui-même jeté aux pieds du Roi, qu'il l'avait conjuré d'accueillir cet avant-dernier conseil d'un serviteur dont il connaissait la fidélité et la prudence,

et que le Roi s'y était déterminé en prenant sur lui de ne trahir aucune des émotions qu'il éprouvait. 1806 Febr. 22.

M. Lombard m'a avoué ensuite que les détails supprimés par M. de Haugwitz, il les tenait de son frère à lui, et qu'il est confondu de la nature des reproches que l'Empereur a faits à ce ministre. Il a décliné d'entrer dans les particularités. Il s'est borné à me dire en général que la malveillance seule pouvait avoir porté à l'oreille de mon souverain les préventions qu'il a montrées. Cependant il a proféré quelques mots d'influence féminine, de mauvais esprit de cour, d'exclusion donnée au ministre de France . . . Il m'a demandé s'il y avait eu aucune occasion depuis six mois, où j'eusse été traité autrement que le corps diplomatique en général; si le Roi n'était pas inaccessible à l'esprit des coteries: si je n'avais pas vu le Roi remédier dans son intérieur aux impressions qui s'y étaient glissées malgré lui; si ce n'était pas le Roi personnellement qui avait déjoué tous les ressorts que la politique étrangère avait agités autour de lui; si, depuis qu'il y avait des cours et des diplomates, les mêmes moyens d'intrigue ne se reproduisaient pas sans cesse?

J'avais trouvé M. Lombard très accablé et je l'ai laissé dans le même état . . .

336. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Februar 24.

Prusse 238.

Rechtfertigt ſein Verhalten bei dem Austauſch der Ratifikationen.

. . . Je me dois à moi-même quelques mots sur les réflexions qui ont dirigé ma conduite au 4 janvier et depuis. Febr. 24.

Un échange avec réserve expresse de l'approbation de mon souverain, ou un refus d'échange avaient le même résultat: celui de renvoyer la question bien intacte à Paris. Mais il y avait cette différence, qu'un refus d'échange remettait tout en problème à Berlin, rendait la force première à l'opposition, rejetait la Prusse dans les bras de la Russie et de l'Angleterre, rouvrait la porte à de fâcheux incidents. Veuillez vous reporter à l'état où en étaient encore ici les choses au commencement de janvier; il fallait laisser à leurs illusions le Roi et ceux qui lui avaient conseillé de ne point se départir de ses modifications.

Ce n'était pas assez. Quelque parti ultérieur que mon gouvernement dût prendre, il était sensible pour moi que la Prusse serait d'autant plus dans les liens de la France, qu'elle aurait été induite à briser davantage ses autres liens. J'ai parfaitement compris le silence de la lettre de V. Exc. du 16 janvier, et j'ai aperçu de nouveaux motifs pour pousser la Prusse à se compromettre partout, sans qu'elle puisse en accuser d'autre

1806 Febr. 24. qu'elle-même. J'ai communiqué verbalement le contenu de cette lettre. M. Lombard, qui avait à en faire rapport, a noté ce que je me suis prêté à répéter plusieurs fois. J'avais affirmé sans cesse auparavant que je n'avais aucun avis de mon gouvernement. J'ai affirmé le 24 janvier que je n'avais autre chose que ce que j'étais chargé de communiquer par votre lettre du 16, et assurément il y est si peu question de l'acceptation des ratifications prussiennes, que même V. Exc. ne parle pas de leur réception. Je vous renvoie cette lettre selon vos intentions. Il appartenait au gouvernement prussien d'en juger. Pourquoi consulter un ministre étranger, qui déclare constamment avoir dit non-seulement tout ce qu'il était chargé de dire, mais tout ce qu'il sait? On m'a mis indiscrètement à même d'influer sur l'exécution de démarches résolues sans mon avis, suspendues par un retour d'irrésolutions et qu'on était impatient de consommer. J'avais déjà, j'ai alors et j'ai depuis profité de cette confiance personnelle pour mettre le plus circonspect des gouvernements dans des voies dont il ne pourrait plus sortir qu'en s'abandonnant aux volontés du mien. Ma pensée perce de plus en plus à mesure du succès dans plusieurs passages des lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. Exc. depuis le départ de M. de Haugwitz pour Paris.

Je ne devais pas la développer davantage: 1° parce qu'il était superflu de courir la chance d'être deviné ici, 2° parce qu'il eût été malséant que je parusse deviner mon gouvernement.

J'ose dire que le gouvernement prussien s'est livré de lui-même . . .

337. Lucchesini an Talleyrand. Berlin 1806 Februar 26.

Prusse 238. Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Genugthuung über die Ratifikation des Pariser Vertrages.

Febr. 26. Mon voyage à Berlin a eu le résultat pour lequel je l'avais entrepris. Le grand ouvrage qui depuis cinq ans et demi a fait l'objet de mes vœux et de mon activité politique est consommé et sanctionné par la ratification de S. M. Pr. Appelé par ses ordres à contresigner cet acte solennel qui fixe les rapports durables des deux monarchies, j'ai eu la satisfaction d'en recevoir l'autorisation par une lettre dont je prends la liberté de transmettre à V. Exc. la copie [1]).

Le Roi a daigné y reconnaître l'esprit dans lequel je l'ai constamment servi à Paris et m'attribue une part honorable du mérite de la transaction. Après avoir prouvé ainsi d'une manière incontestable et dans une circonstance critique et décisive mon dévouement au système qui vient de s'établir, je devrais espérer que vos correspondants, Monsieur, ren-

1) Dies Schreiben hat sich nicht ermitteln lassen.

draient justice à ma conduite envers la France et à ma respectueuse ad- 1806
miration pour l'Empereur Napoléon [1]). J'emploierai le peu de temps que je Febr. 26.
reste ici et l'accueil de confiance que S. M. m'a accordé, pour que les souvenirs du passé puissent s'effacer en même temps à Berlin et à Paris. Le parti étant pris, j'ose garantir à V. Exc., comme ami et comme ministre, l'invariabilité des sentiments du Roi envers son nouvel allié dans la ferme persuasion d'être payé d'un parfait retour.

Les procédés amicaux de M. le maréchal Duroc envers le comte de Haugwitz dont je me suis fait un devoir de rendre compte à S. M., y ont été justement appréciés. Le général a ici beaucoup d'amis et son attachement à la Prusse n'est plus un problème pour personne . . .

Cette lettre n'a aucune forme diplomatique, étant l'effet de la confiance que vous inspirez, Monsieur.

338. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 März 18.

Prusse 238.

Mittheilungen Lombard's über den ruſſiſchen Einfluß am Hofe und Hardenberg.

M. Lombard m'a dit que les circonstances étaient très favorables März 18.
pour achever de déraciner ici les Russes. C'est surtout dans la famille royale et dans les alentours qu'ils ont leurs leviers. Ils les perdront pour peu qu'ils continuent sur le ton qu'ils prennent . . .

M. de Hardenberg a marché d'imprudence en imprudence et laisse percer enfin l'intention de disputer sa place au retour de M. de Haugwitz . . . M. Lombard m'a annoncé hier, sous le sceau du plus profond secret, que le Roi sent enfin qu'il n'y a pas moyen de tenir plus longtemps avec un homme aussi peu maître de sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'État. Le Roi va décidément lui faire dire de se retirer, et M. Lombard est chargé de cette commission . . .

339. Erlaß an Haugwitz. Berlin 1806 März 19.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Hardenberg.

Die neuen Beziehungen Preußens zu Frankreich. Rückzug der franzöſiſchen Truppen aus Deutſchland.

. . . [Durch Courier] Les ratifications du traité du 15 février étant März 19.
maintenant échangées, je dois regarder, dès ce moment, mes nouveaux

1) Laforeſt ſchreibt in Bezug hierauf am 4. März: »La vérité veut que je dise que j'ai eu lieu d'être content de M. de Lucchesini. J'ai suivi avec soin, et j'ai eu beaucoup de moyens de connaître ses conversations avec le Roi, avec la Reine etc. Elles ont été parfaitement adaptées aux circonstances et aux informations qui lui ont été données sur la disposition d'esprit de chacun«.

1806 März 19. rapports avec la France comme établis sur une base solide d'amitié et de confiance réciproque, et j'espère que l'époque est enfin venue où j'aurai à recueillir des preuves de ces sentiments de sa part. Elle me les doit, en retour de l'abandon de confiance avec lequel j'en ai agi envers elle et auquel je ne conçois pas, je vous l'avoue, ce qu'on aurait prétendu ajouter encore. Si mes anciens rapports avec elle ont été ébranlés, à qui en a été la première faute? Ma ratification, même modifiée, du traité de Vienne, ne lui a-t-elle pas assez prouvé quel haut prix j'attachais à la reprise et au resserrement de ces rapports? Et la retraite de mes troupes, au moment où les siennes prolongeaient leur séjour et se renforçaient même au cœur de l'Allemagne et dans le voisinage de mes états, quel plus grand témoignage, quelle plus forte garantie pouvais-je lui donner de ma bonne foi, de mes dispositions amicales et confiantes? Je ne sais ce qu'on entend encore par l'attitude militaire de la Prusse. Si une moindre partie de mon armée est restée sur le pied de guerre, on lui en a expliqué les raisons, et, à l'exception de celles qui occupent le Hanovre, mes troupes sont toutes rentrées ou en chemin pour rentrer dans leurs anciennes garnisons . . .

Certes, si dans ma position actuelle vis-à-vis de la France, si après tant de douloureux sacrifices, l'Empereur n'appréciait pas encore ma persévérance dans le système de mes relations étroites avec lui, il n'y aurait que le plus triste augure à en tirer pour l'avenir! Mais j'aime mieux penser que vous réussirez aisément à dissiper les défiances injustes et, je l'avoue, très inattendues dont vous faites mention. Les faits parlent, et, dès lors, ce n'est pas à des clabauderies ou à d'insidieux rapports qu'on doit prêter l'oreille. Je m'en remets à votre zèle, de faire triompher la vérité à cet égard. Le premier fruit, vous le savez, que j'attends de la formation des liens étroits qui m'unissent désormais à la France, c'est la retraite de ses troupes maintenant inutiles en Allemagne où elles accablent des états faibles et innocents. Ne servant qu'à y perpétuer les craintes et les soupçons, leur séjour ultérieur nuirait essentiellement à nos intérêts et même à nos rapports, qui, pour être solides, doivent, je le répète, reposer sur la confiance réciproque [1]) . . .

---

1) Nach Kenntnißnahme von diesem Erlasse schreibt J. W. Lombard an Hardenberg: »Dieu veuille que ces dépêches puissent opérer quelque bien, mais je sais par mon frère deux choses qui m'en font douter: l'une que la relation du comte Haugwitz même à présent n'est plus à beaucoup près celle de Schönbrunn, l'autre qu'il se croit parfaitement inutile là-bas et que probablement nous le verrons bientôt de retour«.

340. Friedrich Wilhelm III. an Lucchesini. Berlin 1806 März 22.

Abschrift der Kabinets-Kanzlei, (concipirt und) corr. von Lombard.

Nothwendigkeit gegenseitigen Vertrauens zwischen Preußen und Frankreich. Schädliche Berichte französischer Agenten.

[Durch Courier] Verhalten der Generale Rapp und Barbou in Hannover. 1806

A cette occasion, je dois vous parler en général d'un objet qui de- März 22.
puis longtemps m'occupe et me peine. La Prusse et la France seraient la dupe d'une demi-relation, et leur alliance même est un mal, si elle n'est pas pour l'une ou pour l'autre tout ce qu'elle doit être. Il faut que je puisse croire sans réserve aux intentions de mon allié; mais il faut aussi que je sois sûr qu'il ne doute pas des miennes. Autrefois je l'aurais été, car depuis huit ans que je règne, c'est de moi seul que la France a reçu des marques véritables d'amitié. Depuis six mois seulement des torts qui n'étaient pas les miens, avaient altéré la relation des deux états. Que, blessés l'un et l'autre dans leurs affections et dans leurs intérêts, ils aient eu de la peine un moment à reprendre leurs premiers rapports, je le conçois et l'excuse. Mais si le soupçon devait survivre à leurs discussions, si, à l'aurore même d'une alliance qui a sur toutes les autres l'immense avantage de ne pas renvoyer à un avenir incertain les obligations qu'elle impose, mais d'assurer à la fois à l'un et à l'autre contractant des moyens de puissance et des gages de fidélité; si, dis-je, à l'aurore d'une telle alliance, les deux parties doutaient déjà l'une de l'autre, elles ne s'applaudiraient pas longtemps de l'ouvrage. Et cependant j'observe avec peine qu'en France on prête l'oreille avec une complaisance inexplicable à tout ce qui peut en corrompre les premiers fruits. Anecdotes de société, imprudences de folliculaires, les détails les plus insignifiants de l'intérieur des cours, tous ces bruits, exagérés ou faux, que le loisir diplomatique enfante quand il faut écrire et que la matière est stérile, ou ceux que la malveillance controuve quand elle prévoit les résultats d'une relation qu'elle ne voit de salut qu'à la détruire, tout enfin a été accueilli à l'époque même où je m'étais déjà prononcé. En France aussi l'opinion ne s'est pas tue et dans tous ses agents elle ne se tait pas encore. Si je n'ai pas été indifférent, quand la passion l'a guidée, j'ai su distinguer toujours ce qui était le fruit du moment et ce qui devait rester. J'ai vu l'Empereur Napoléon tel qu'il avait été avant le 6 d'octobre, et tel qu'il a été le 15 de décembre. J'ai perdu le souvenir de l'intervalle pénible où nous avions cessé de nous entendre, et si je n'avais pas été sûr de le perdre, je n'aurais pas regardé comme heureuse la nouvelle relation dont je m'applaudis. Croyez que si j'avais voulu me plaindre, l'occasion ne m'en aurait pas manqué; mais je veux premièrement la chose et j'ai de l'homme une idée trop haute et trop juste, pour ne pas compter sur la

1806 März 22. force de la vérité et sur celle de ses souvenirs. Il doit connaître assez mon caractère pour me rendre la même justice, s'il n'est pas trompé par des agents qui pensent prouver leur zèle en relevant des choses obscures, indignes de son attention et de la mienne. J'ai lieu de croire que de Berlin même il parvient à l'Empereur des avis faux dont la tendance ne peut servir que ses ennemis et les miens. Si je ne me trompais pas, les deux empires gagneraient à ce qu'il écartât ces dangereux serviteurs. Je ne puis croire que de pareilles notions émanent de M. de Laforest, que ceux de mes serviteurs en contact avec lui trouvent bien informé sous tous les autres rapports. Ce serait d'ailleurs l'abus le plus impardonnable de la confiance que ses formes inspirent. Notre alliance, ou deviendra la fortune de l'Europe, si nous savons donner tout à l'estime et à la confiance, ou s'est conclue sous des auspices funestes, si nous n'avons pas appris à nous connaître tous deux.

J'ai[1] voulu une fois vous entretenir au long de cette matière, parce que non-seulement mille détails qui y rentrent, sont présents à ma mémoire, mais parce que, je n'en doute pas, de Pétersbourg, de Londres, de tous les coins du monde des bruits plus absurdes les uns que les autres vont attaquer ma bonne foi, ruiner la liaision qu'on nous envie, et faciliter les plans de l'Angleterre. Si le cœur de Napoléon n'est pas prémuni d'avance contre ces méprisables tentatives, comme le mien le fut de tout temps contre les craintes fausses, contre les imputations exagérées dont les suites ont été les malheurs de la troisième coalition, je prévois avec douleur tous les avantages que le parti contraire en retirera.

Il faut une fois s'expliquer avec épanchement sur cet objet. C'est le devoir du comte de Haugwitz, s'il est encore à Paris. Incertain du terme qu'il a mis à son séjour, je vous adresse cet ordre. Vous vous en acquitterez à son défaut . . .

341. Lucchesini an Friedrich Wilhelm III. Paris 1806 März 27.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 22. Eigenhändig. gez. Lucchesini.

Zufriedenheit in Paris über die Allianz mit Preußen. Stimmung Napoleon's. Ansichten über die Stellung von Haugwitz.

März 27. [Durch Courier] Sire. Le ministre de cabinet comte de Haugwitz vient de terminer avec tout le succès possible dans les circonstances actuelles la mission importante que V. M. avait confiée à son zèle et à ses talents éprouvés. A peine le public de Paris a eu connaissance de l'adhésion de V. M. aux dernières transactions de son ministre, il a fait partout éclater les expressions de son contentement. Le comte de Haug-

1) Vergl. hierzu Hardenberg 2, 530.

witz et moi, nous avons recueilli tant dans les maisons des princes de la famille impériale que dans celles des personnages les plus distingués du gouvernement des témoignages non équivoques du juste prix que l'on attache en France au maintien de la paix avec la monarchie prussienne et à la garantie de sa stabilité par des liens plus étroits entre les deux cabinets. 1806 März 27.

Mais au milieu de ces justes sujets de satisfaction, l'on ne saurait se dissimuler, Sire, que l'Empereur Napoléon ne conserve des doutes sur la sincérité des dispositions amicales de V. M. envers lui, et qu'il ne se méfie encore des effets réels de l'alliance qu'on vient de conclure entre les deux empires. Il ne nous a pas été difficile, au comte de Haugwitz et à moi, de nous apercevoir que le souvenir du danger dont l'Empereur avait été menacé par la Prusse, à la suite de la convention du 3 novembre, était encore profondément gravé dans son souvenir. Persuadé qu'il n'y avait échappé que par l'effet incalculable de la victoire d'Austerlitz, et n'ayant pas réussi à vous faire agréer, Sire, sans modifications un premier traité dans lequel il prétendait avoir donné à la Prusse une preuve rare d'amitié et d'intérêt, ce souverain n'est pas encore revenu du soupçon que V. M. ait une répugnance personnelle à s'allier avec lui. Attribuant peut-être plus à la force des circonstances qu'à votre propre et libre choix, Sire, le parti que vous venez de prendre, Napoléon aspire à trouver des preuves convaincantes d'une entière et loyale adhésion au nouveau système de politique tant dans la manière dont ses ministres seront reçus et traités à la cour de V. M. et par la société de Berlin, que dans le langage que les envoyés prussiens dans les cours étrangères seront autorisés à tenir sur les rapports nouvellement établis entre la Prusse et la France.

Le caractère personnel de cet homme extraordinaire, le sentiment de son immense puissance, et plus encore celui de son premier état, le rendent plus soupçonneux, plus exigeant et surtout plus susceptible. Ces dispositions expliquent les difficultés qui s'opposent encore au rétablissement de la confiance et de l'intimité qui régnaient entre les cabinets de Potsdam et des Tuileries avant les événements qui amenèrent la convention du 3 novembre.

Cependant les motifs qui vous ont engagé, Sire, dans cette alliance, demeurant dans toute leur vigueur, il semble plus essentiel que jamais de songer à ne pas la rendre illusoire dans ses effets. En réunissant à toute la dignité que V. M. a prescrite à mes démarches diplomatiques, les soins les plus attentifs pour écarter les sujets de soupçon et ramener la confiance entre les deux cabinets, je ne désespère pas d'y réussir: attendu que je vous ai laissé, Sire, dans la ferme résolution d'empêcher

1806 März 27. que tant l'Empereur Napoléon que son envoyé à Berlin ne trouvent dans les procédés de la cour ou du ministère soit des raisons soit des prétextes de rendre douteuse la bonne foi et la franchise du nouvel allié de la France.

Le comte de Haugwitz en partant d'ici emporte la conviction que je trouverai dans les dispositions bienveillantes de M. de Talleyrand et du général Duroc un constant appui à mes efforts, de même que ces deux personnages m'ont fortement pressé de vous assurer, Sire, que l'Empereur des Français ayant placé une entière confiance dans les principes de ce ministre de cabinet de V. M., la part qu'elle lui a destinée dans la gestion de ses affaires, sera pour le chef de cet empire un gage essentiel et un garant irrécusable de la stabilité des relations intimes qu'il a eu le sort et le talent d'établir entre les deux états . . .

342. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 April 5.

Prusse 238.

Mittheilungen Lombard's über die Stimmung des Königs.

April 5. . . . M. Lombard m'a montré hier beaucoup de découragement. Il m'a dit qu'il avait chaque jour plus de peine à tenir l'esprit du Roi dans l'assiette où il doit être jusqu'au retour de M. de Haugwitz; que S. M. commence à s'exprimer amèrement sur ce ministre qui se tait lorsque de tous côtés parviennent des notions qu'il lui appartenait de toucher. Il m'a dit que le Roi conjecturait par moments que M. de Haugwitz ne lui écrivait rien parce qu'on ne lui communiquait rien à Paris, pensée qui le blesse encore plus. Il m'a dit que le Roi s'était fait représenter les lettres qu'il a écrites à l'Empereur depuis le commencement de janvier dernier et qu'en les remettant, il lui était échappé de demander comment il se faisait qu'elles restassent toutes sans réponse . . . Il m'a dit enfin que ce qui l'affligeait le plus, c'est que l'état de malaise du Roi dans ses nouveaux liens avec la France, perçait aux yeux et donnait prise à la malveillance. Je sens qu'en effet il est temps de toutes manières que M. de Haugwitz vienne promptement prendre les rênes.

343. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 April 9.

Verhandlung mit Talleyrand wegen Essen, Elten, Werden. Audienz bei Napoleon.

April 9. [Durch Courier] Lucchesini hat durch ein Schreiben Rappard's vom 30. März die Besetzung von Essen, Elten, Werden erfahren und sogleich durch eine Note vom 6. April bei Talleyrand dagegen Verwahrung eingelegt. Dans le premier entretien que j'eus à ce sujet avec le sieur de Talleyrand, je

n'eus pas beaucoup de peine à détruire la futilité du motif allégué par le prince Murat pour étendre aux abbayes d'Essen, Werden et Elten les limites du duché de Clèves que le traité de Paris a cédé à la France . . . Ce ministre se borna lundi passé [7 avril] à me faire entendre que l'Empereur (qui très certainement n'avait ni conseillé, ni eu connaissance préalable de cette équipée) à qui il avait transmis mon office du 5 [6], ne lui en avait pas encore parlé, mais que d'après son opinion très probablement l'affaire s'arrangerait à l'amiable. Le lendemain, M. de Talleyrand m'invita à passer à l'hôtel des relations extérieures. Je m'y rendis tout de suite et j'appris par quelques passages d'un rapport du général Beaumont à l'Empereur, daté du 4 avril, que le général Blücher avait fait entrer dans Elten, Essen et Werden un corps de troupes prussiennes composé d'infanterie, de cavalerie et de 6 pièces de canon; que cette entrée avait donné lieu à des propos un peu vifs et à des explications peu amicales de la part de ces officiers; que l'on attribuait dans le pays et même à Wesel au général Blücher des sentiments peu flatteurs pour l'Empereur Napoléon et pour les armées françaises et des opinions peu favorables aux nouvelles liaisons politiques établies entre Berlin et Paris et à ceux de vos serviteurs, Sire, qui ont été employés à les cimenter et à les sanctionner. 1806 April 9.

J'ai aperçu dans ce rapport deux intentions bien prononcées: 1° celle d'appuyer par toutes sortes d'arguments futiles le prétendu droit politique de joindre les trois abbayes occupées par les troupes françaises à la possession du duché de Clèves; 2° celle d'intéresser l'amour-propre de l'Empereur Napoléon à soutenir la prétention de son beau-frère, en l'irritant par des rapports exagérés sur la démarche du général Blücher et sur les projets que l'on prête à cet officier distingué de vouloir amener une rupture entre la Prusse et la France. En me portant des plaintes sur cet événement, M. de Talleyrand ajouta, ainsi que la veille, que l'affaire en elle-même pourrait et devait s'arranger à l'amiable; mais que de même que les troupes françaises ne seraient point entrées dans les territoires contestés s'il y avait eu des garnisons prussiennes [1], de même il eût été à désirer qu'en mettant par des protestations ses droits en sûreté, le gouvernement prussien n'eût pas fait entrer après coup des troupes dans le territoire de ces trois abbayes . . .

De mon côté . . . je lui ai renouvelé mes vives représentations sur l'injustice et l'inconvenance des procédés du nouveau souverain de Clèves, sur l'exagération des rapports envoyés à l'Empereur sur l'esprit du

1 Randbemerkung Hardenberg's: »Il y avait une compagnie d'artillerie à Essen, des hussards autre part«.

1806 April 9. général et des officiers prussiens appelés à agir dans une occasion inattendue, et sur la nécessité d'étouffer dans les commencements, par l'évacuation des districts prussiens, des germes de crainte sur des empiètements successifs du nouveau voisin de la Prusse en Westphalie . . .

M. de Talleyrand m'a dit que l'opinion de l'Empereur était, que puisqu'à l'entrée des Français sur les territoires contestés il n'y avait pas de troupes prussiennes, sans quoi les Français n'y seraient pas entrés, l'on devrait remettre les choses in statu quo (de part et d'autre s'entend, ai-je dit en passant), après quoi l'on examinerait amicalement le droit et l'on s'accorderait ensuite fort aisément pour les faits. J'ai donc lieu de croire que le sieur Laforest sera chargé d'insister sur la retraite des troupes prussiennes, et je dois supposer que V. M. exigeant à son tour la sortie simultanée des Français, le ministre de France sera autorisé à s'y engager[1]) . . .

Nachschrift. Am 5. April hat Lucchesini dem Kaiser als König von Italien sein Beglaubigungsschreiben in besonderer Audienz mit den üblichen Complimenten überreicht.

L'Empereur Napoléon me parut recevoir avec beaucoup de sensibilité le nouveau témoignage de considération que V. M. vient de lui donner, et se plaire surtout à la confirmation des sentiments d'amitié que j'étais chargé, Sire, de lui manifester de votre part. Il me repondit qu'il serait toujours ferme, constant, inébranlable dans les sentiments qui lui avaient inspiré le désir des liaisons nouvellement contractées avec V. M. Qu'au moment où il en avait renouvelé le projet et pressé l'éxécution, il croyait pouvoir dire sans vanité que tant l'attitude d'alors de la Prusse que les événements de la guerre ne lui en auraient imposé ni l'obligation, ni la nécessité, mais que sa politique, les intérêts de son empire et les dispositions de ses peuples étant également contraires à l'état de guerre entre la France et la Prusse et demandant tous le choix d'un allié puissant sur le continent, il s'était plu à concilier ses penchants et ses intérêts avec les intérêts de la Prusse, et qu'il désirait pouvoir se convaincre de la stabilité de ces nouvelles liaisons. Que devant songer à rétablir sa marine que les Anglais détruisaient successivement, il lui fallait pouvoir épargner l'entretien de 100 à 150 mille hommes de troupes de terre, en les remplaçant par les forces de son allié, qu'en garantissant à celui-ci l'acquisition d'une province qui aurait pu être le

1) In Berlin wurde hierauf erwidert: »Les Français y étant entrés les premiers, sans nul droit, il ne serait que juste qu'ils en sortissent les premiers aussi. Cependant il y aura moyen de s'entendre là-dessus, et pourvu que la retraite ait lieu bientôt, je pourrais consentir à ce qu'elle se fît simultanément par mes troupes« (21. April).

fruit et la récompense de quatre campagnes heureuses, mais pouvant exposer par cet engagement ses peuples à voir prolonger un an ou deux la guerre coûteuse et difficile qu'ils soutiennent contre l'Angleterre, il fallait qu'il pût, à son tour, compter sur la sincérité de V. M. à remplir les engagements qu'elle a pris de son côté envers lui. Que ne pouvant pas lire dans le cœur des potentats, il devait, en attendant les événements, se borner à examiner la direction que les cabinets avec lesquels il est en liaison, donnent ou laissent prendre dans leur pays à l'opinion publique. 1806 April 9.

Ce discours prononcé avec un accent et des expressions d'amitié et de confiance me donna l'occasion de produire à mon tour les sentiments que V. M. avait déposés dans la dépêche immédiate du 22 du mois passé, et j'ose espérer que le ton de dignité et de confiance avec lequel j'ai varié ma réponse, aura fait quelque effet sur l'esprit pénétrant de Napoléon . . .

344. J. W. Lombard an Lucchesini. Berlin 1806 April 12.

R. 92. Lucch. No. 35. Mundum, gez. Lombard.

Der Rücktritt Hardenberg's.

[Durch Courier] Demain le comte Haugwitz arrive[1]) et demain M. de Hardenberg quitte pour toujours le théâtre où il s'est fait une funeste célébrité. Son dernier acte m'a mis au désespoir. Il a surpris la religion du Roi en lui faisant signer, à mon insu, les dépêches que le courrier d'avant-hier vous aura portées[2]). Sous prétexte de laver le Roi du reproche de perfidie et d'apprendre à Napoléon lui-même que nous ne connaissions pas le traité de Vienne lors de la note remise à milord Harrowby, il a obtenu la permission de l'explication publique que nos gazettes ont recueillie. Le fait essentiel est faux. Toute cette note est étrangère à S. M. Il a ordonné à son ministre de communiquer à lord Harrowby son acceptation des deux demandes faites par l'Empereur des Français, mais le Roi n'est pas un faiseur de notes et doit, pour le détail, s'en remettre à ses serviteurs. Or il est de fait qu'il y a contradiction essentielle entre le système que l'acceptation susdite suppose et le langage de cette malheureuse pièce. Effrayé, j'ai couru chez le Roi. Son esprit juste a été frappé sans peine. J'ai osé croire que V. Exc. se refuserait haut à la main à l'exécution des ordres qu'elle a reçus tou- April 12.

1) Haugwitz traf schon am 12. ein.

2) Diese Erlasse enthielten die Weisung an Lucchesini, von der bekannten Zeitungs-Erklärung Hardenberg's dem Minister Talleyrand amtlich Mittheilung zu machen und die Aufnahme derselben in den Moniteur zu verlangen.

1806 April 12. chant cette feuille de nos gazettes, et les communications qu'elle a dû faire. Si cette lettre arrive à temps, je lui demande, sur ma responsabilité, de regarder ces ordres comme non avenus et de répondre simplement que vous vous réserviez de soumettre à cet égard vos observations au Roi. Sans pouvoir vous dire autre chose, ma place mérite peut-être cette confiance qui ne pourrait perdre que moi. Du reste, un nouvel article de la gazette de Berlin va annoncer formellement l'éloignement de M. de Hardenberg.

345. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 April 19.

Französische Note wegen Essen, Elten, Werden.

April 19. . . . [Durch Courier] Hier au soir, M. de Talleyrand étant venu souper chez moi, m'apporta fort tard la note très humblement ci-jointe en copie . . .

Beilage. Talleyrand an Lucchesini. Paris 1806 April 18.

Le soussigné ministre des relations extérieures a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi la note que S. Exc. M. le marquis de Lucchesini lui a fait l'honneur de lui adresser, ainsi que les pièces jointes à cette note et qui regardent l'occupation des pays d'Elten, Essen et Werden.

La question relative à la propriété et souveraineté de ces districts a paru à S. M. n'être pour le moment qu'un objet secondaire, les arrangements à prendre à l'amiable sur cet objet pouvant être différés sans inconvénients. Ce qui est maintenant un objet principal, parce qu'il est urgent et ne peut souffrir de délai, c'est la situation des troupes françaises bloquées par les troupes prussiennes dans des pays qu'elles n'ont occupés que parce que d'une part tout le monde était persuadé que réunis au duché de Clèves ils étaient compris dans la cession de ce duché, et que d'autre part il ne s'y trouvait aucunes troupes prussiennes.

Le général commandant les forces de S. M. le Roi de Prusse aurait infailliblement fait naître entre les deux armées une querelle d'autant plus fâcheuse que les querelles militaires sont celles qu'on peut le moins arranger, si l'armée française n'y eût mis une modération dont le mérite a été tout entier de son côté, comme S. M. se flatte qu'on ne peut manquer de le reconnaître. En effet, rien n'eût été plus facile au général français, lorsque deux bataillons prussiens sont venus bloquer deux compagnies françaises, que de les faire bloquer, à leur tour, par quatre bataillons.

S. M. est loin de regretter qu'il ne l'ait pas fait. Tout au contraire,

empressée de prévenir tout ce qui pourrait nuire à la bonne intelligence entre les deux états, elle a chargé le soussigné de faire à S. Exc. M. le marquis de Lucchesini une proposition qui doit tout concilier. Cette proposition est, que les troupes prussiennes et françaises se retirent également des pays en litige, sur le sort futur desquels on s'entendra ensuite à l'amiable. S. M. oubliera parfaitement les sujets de plaintes que la précipitation du général prussien lui a donnés, elle n'y pensera plus le jour où les troupes respectives se seront retirées; toutefois elle espère que les troupes de S. M. le Roi de Prusse se retireront les premières des lieux où elles ne sont venues que lorsque les troupes françaises les avaient déjà occupés . . . 1806 April 19.

346. Haugwitz an Friedrich Wilhelm III. Berlin 1806 April 23.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Die Angelegenheit der drei Abteien. Allgemeine Regeln für das Verhalten gegen Frankreich. Charakter Napoleon's.

Haugwitz hat mit Laforest eine Unterredung wegen Essen, Elten, Werden gehabt. Le ministre de France n'est point autorisé à convenir de quelque chose sur ce sujet, mais simplement à s'en expliquer; et d'après la proposition du sieur de Talleyrand à Paris pour le rétablissement de l'état antérieur à l'entrée des Français dans ces districts, je suis tombé d'accord avec lui que, tandis que le marquis de Lucchesini presserait l'expédition des ordres nécessaires aux troupes françaises, le général Blücher recevrait dès à présent, à l'occasion du départ de la dépêche d'aujourd'hui pour Paris, un ordre éventuel de retirer les troupes des districts en question, aussitôt que les Français se retireraient de leur côté; de n'y laisser exactement que ce qui s'y trouvait avant leur arrivée, et de remettre ainsi le tout sur le pied qui subsistait à cette époque. April 23.

Je soumets donc à votre bon plaisir, Sire, de vouloir bien faire expédier incessamment cet ordre audit général, en lui recommandant de mettre dans ses mesures pour cette évacuation réciproque tous les ménagements et tous les procédés possibles, tels que les relations entre les deux puissances les exigent. Je ne puis encore que m'en remettre à la haute décision de V. M. sur ce qu'elle jugera peut-être à propos d'y ajouter, pour réprimer la licence inconsidérée des propos que, pour en juger d'après la dépêche du marquis de Lucchesini, les officiers prussiens dans ces contrées paraissent se permettre sur ces relations et sur ceux de ses serviteurs qui sont appelés à les cimenter et à les sanctionner. [1])

1) Dem obigen Berichte entspricht ein Erlaß an Lucchesini von demselben Tage.

1806 April 23. Qu'il me soit permis d'ajouter ici une réflexion générale, qui est le fruit de mes observations durant mon séjour à Paris et que je ne puis assez répéter. Fermeté inébranlable sur tous les objets de quelque importance où le droit est de son côté, — et complaisance, procédés, ménagements dans les petites choses, principalement pour tout ce qui tient à l'opinion et à la manière dont elle s'énonce dans les discours et les papiers publics, — tel est, Sire, le double principe fondamental qui doit, à mon avis, être pris pour règle dans les rapports entre la Prusse et la France. Je crois connaître assez l'Empereur Napoléon, pour assurer que rien ne le pique plus qu'un manque d'égards, vrai ou supposé, pour les objets où il juge sa dignité intéressée; mais, dans les affaires importantes et sérieuses, où l'on a des droits à soutenir, il rend justice à la fermeté qu'on y déploie, et elle sera toujours le plus sûr moyen de le faire revenir des premiers mouvements auxquels il pourrait avoir été entraîné.

347. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 April 25.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Angelegenheit der drei Abteien. Vertrauen auf Talleyrand. Veränderungen in der Organisation des Berliner Kabinets-Ministeriums.

April 25. [Durch Courier] Vous verrez, cher ami, par le contenu de la dépêche ci-jointe et auquel je me réfère, [1]) quel est le point de vue sous lequel le Roi envisage l'affaire de Werden, Essen et Elten. Il n'y a rien à ajouter, il me semble, à ce que vous avez déjà produit dans vos entretiens avec M. de Talleyrand, pour éclaircir ce ministre sur le fait. Aussi m'a-t-il paru que, convaincu de l'erreur dans laquelle on est tombé, on ne s'attache maintenant qu'à ce qu'on appelle l'honneur militaire, sans réfléchir que c'est attaquer l'honneur national prussien que de se permettre de violer notre territoire et paraître surpris ensuite de l'attention d'un de nos généraux auquel son devoir le portait. Vous trouverez ci-joint la copie des ordres adressés au général Blücher.[2]) Il retirera ses troupes au moment où les troupes françaises se retireront à leur tour, et je me suis appliqué à faire apprécier à M. de Laforest cette mesure comme une déférence de la part du Roi, et en effet c'en est une; car de droit on aurait pu s'attendre à ce que les troupes françaises

1) Vergl. S. 455, Note.

2) Unter dem 24. April wurde Blücher angewiesen, sobald, wie zu erwarten sei, die Franzosen sich zurückziehen würden, die erst nachträglich nach Essen, Elten und Werden geschickten Truppen gleichfalls zurückzunehmen.

fussent les premières à évacuer notre territoire. La France est trop puissante pour qu'il soit permis à la Prusse de lui céder partout où il est question de notre considération. En cela, comme en toute autre chose, nous pouvons bien, cher ami, nous en rapporter à l'esprit juste et pénétrant du ministre des relations extérieures. Il rendra un véritable service aux relations des deux gouvernements en employant ses soins afin que l'évacuation simultanée des troupes françaises et prussiennes ait lieu sans délai et que cette affaire fâcheuse soit tellement coulée à fond qu'il n'en reste plus la moindre trace dans nos souvenirs, et c'est ce que la remise in statu quo effectuera. Il s'entend que la faible garnison qui depuis longtemps est établie à Essen, y reste. 1806 April 25.

Vous avez connu, chère Excellence, le projet favori dont je m'occupais pendant mon séjour à Paris, touchant l'organisation du ministère. Je n'ai pu l'atteindre en plein, mais le Roi a bien voulu m'accorder un soulagement en chargeant le comte de Keller d'une partie de ma besogne et en me réservant la direction principale des affaires politiques. Celui que mon cœur et mon ancien attachement aurait désiré de préférence, on l'a jugé trop utile et trop essentiel dans la place qu'il occupe, pour ne pas céder à des considérations qui d'ailleurs auraient prévalu sans doute . . .

348. Lucchesini an Haugwitz. Paris 1806 April 25.

R. 92. Lucch. No. 31. Eigenhändiges Concept.

Nachtrag zu dem Bericht über die Audienz bei Napoleon[1]. Absichten Napoleon's gegen die Russen.

[Durch Courier] Je n'attendais que l'avis de votre arrivée à Berlin, chère Excellence, pour ouvrir avec vous les communications confidentielles que vous avez jugé nécessaire d'entretenir avec moi. La prudence les commande et les étonnantes circonstances de l'Europe nous forceront à les multiplier. April 25.

Vous n'aviez quitté Paris que depuis peu de jours[2], mon cher comte, que j'avais à vous rendre compte de quelques propos remarquables de l'Empereur Napoléon qui nous concernent. L'audience que ce souverain m'accorda pour la remise de mes lettres de créance comme ministre auprès du Roi d'Italie fut longue, bienveillante et peu réservée. Ce que j'en mandai à S. M. dans mon rapport du 9 n'est pas tout ce que j'en recueillis. Lorsque je dis à l'Empereur que le Roi comptant sur une

1) Vergl. Urk. No. 343, S. 452.

2) Haugwitz hatte am 30. März Paris verlassen.

1806 April 25. parfaite réciprocité de la part de son nouvel allié était décidé à remplir fidèlement tous les engagements qu'il venait de contracter, Napoléon me répondit qu'il en ferait certainement autant de son côté, s'il pouvait se persuader que le Roi attachait un prix véritable à la nouvelle alliance; que les traités n'obligent qu'autant qu'ils sont exécutés de part et d'autre; que des simples mots ne prouvent rien: que s'il doit exposer son peuple à prolonger la guerre avec l'Angleterre pour procurer à la Prusse l'acquisition d'une province qui n'aurait pas été achetée trop cher par quatre campagnes, il faudrait aussi qu'il pût compter sur les secours de la Prusse; que sans cela toutes les garanties du monde cessent d'être obligatoires et que la politique trouve aisément les moyens de les éluder; qu'il lui fallait un allié en Allemagne pour épargner 100,000 hommes de troupes de terre et employer l'argent qu'ils coûtent à rétablir sa marine, car (me dit-il) vous voyez que les Anglais me détruisent un vaisseau après l'autre; que pouvant à peine lire dans le cœur de sa femme, il ne savait pas ce qui se passait dans le cœur des Rois, et qu'il devait s'en tenir à examiner la direction qu'ils donnent à leur politique et à l'opinion publique de leur nation et de leur armée.

Ici vous croyez bien, mon cher ami, qu'aucun des griefs souvent mis en avant ne fut oublié; que le ministre hai, la cour, les princesses sœurs de la Reine, les jeunes officiers et quelque femme célèbre par son anglomanie, furent traités avec sévérité et jugés plus influents qu'ils ne le sont dans la réalité. Je ne vous parle pas du commentaire fait sur la proclamation de Neuchâtel très honorable pour notre armée, mais très amer contre le b. d. H. [baron de Hardenberg].

Depuis cette époque, la loyauté de notre conduite pour la fermeture des ports aux Anglais et l'assurance positive du changement tant désiré du ministère à Berlin, ont produit un bon effet sur l'esprit de Napoléon. Mais vous le savez, chère Excellence, par ce qui vous est arrivé à vous-même, il faut si peu pour l'indisposer et il est si essentiel de ne lui fournir aucun prétexte de manquer de parole au sujet de la garantie pour la possession du pays de Hanovre à l'occasion de la paix avec l'Angleterre! A la vérité, rien malheureusement ne l'annonce ni prochaine ni aisée à conclure . . .

Auch der Friede mit Rußland iſt unwahrſcheinlich.

Il y a quelques jours que le général Sébastiani ayant été une heure chez l'Empereur et étant venu de Saint-Cloud dîner avec M. de Talleyrand chez moi me raconta que Napoléon lui avait beaucoup parlé des Turcs, des Russes et de nous; que la conclusion de cet entretien avait été qu'il faudrait tirer une barrière de la Mer noire à la Baltique derrière laquelle l'on devrait refouler les Russes débordés en Pologne, et que les

Français, d'accord avec les Prussiens et de concert avec les Turcs, y parviendraient aisément. Il faut observer que le général Sébastiani paraît destiné à l'ambassade de Constantinople . . . 1806 April 25.

349. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 Mai 13. und 16.

Unterredung mit Murat. Beschwerde wegen der französischen Truppen in Deutschland. Rheinbund. Pläne Murat's. Absichten gegen das Haus Oranien.

. . . [Durch Courier] Am 6. Mai hat Lucchesini dem Prinzen Murat in Neuilly seine Aufwartung gemacht[1]). Cette visite n'eût pas mérité qu'on en parlât dans ce très humble rapport, si le prince Murat n'eût saisi l'occasion pour m'entretenir de ses prétentions aux territoires d'Essen, Werden et Elten, ainsi que de son ardent désir (ce sont ses propres mots) de témoigner à V. M. son respect et son dévouement et d'entretenir avec ses états le meilleur voisinage. Pour justifier l'occupation arbitraire des territoires prussiens, le prince Murat répéta les arguments connus et réfutés d'une prétendue réunion antérieure de ces districts au duché de Clèves; puis, comme s'il se fût méfié lui-même de la bonté de ces arguments, il se replia sur la petitesse des objets occupés, si on les détachait des vastes états de V. M., arrondis et étendus par l'acquisition des états de Hanovre, et s'offrit d'engager l'Empereur son beau-frère à favoriser telle vue d'agrandissement qui pourrait convenir à V. M. Alors il ne me dissimula point que l'acquisition du comté de la Mark lui aurait extrêmement convenu et me témoigna beaucoup de regret de n'avoir pu contribuer à se la ménager en tâchant de conserver à V. M. la possession de la principauté d'Anspach. Il me demanda si vos troupes, Sire, ne s'empareraient pas de la Poméranie suédoise. La vivacité qu'il mit à combattre les raisons par lesquelles je lui expliquais qu'il ne serait ni juste, ni prudent d'en agir ainsi envers le Roi de Suède, à moins qu'il n'en fournît le motif, me fit clairement connaître que l'on avait songé à Saint-Cloud à mettre à la garantie de cette nouvelle acquisition la condition d'une nouvelle cession en faveur du prince Murat. »L'Empereur, me dit-il, n'aura pas voulu me jeter comme une sentinelle perdue au delà du Rhin, et s'il pouvait contribuer à un agrandissement considérable de S. M. Pr., il trouverait du plaisir à faire en même temps quelque chose pour moi.« S. A. I. finit ce long entretien par la prière de le mettre aux pieds de V. M. et de ne pas l'épargner, lorsqu'il pourrait s'employer à votre service auprès de son beau-frère . . . Mai 13.

Au reste, j'ai demandé de nouveau à M. de Talleyrand si les ordres du cabinet militaire pour l'évacuation des territoires d'Essen, Werden et

1) Murat war am 27. April in Paris angelangt.

1806 Mai 13. Elten étaient partis de Saint-Cloud, et je l'ai instamment prié, si cela n'était pas fait encore, de tâcher d'en obtenir la prompte expédition. Je lui ai parlé de même de la prolongation du séjour et de l'augmentation du nombre des troupes françaises en Allemagne, dont on entend des plaintes de toutes parts. Ce ministre m'a donné clairement à entendre que l'inexécution d'un article du traité de Presbourg par l'occupation des bouches du Cattaro par des troupes russes avait motivé les changements de direction des armées françaises en Allemagne . . .

Entwürfe Napoleon's gegen Rußland. Verbindung mit der Türkei, Persien, Ragusa, Ali Pascha. Lucchesini vermuthet große Unternehmungen Napoleon's am Adriatischen Meere, gegen Dalmatien, Montenegro.

Les conférences établies pendant quelque temps à Münich entre les ministres des cours de Bavière, de Württemberg et de Bade n'ayant pas amené l'arrangement désiré entre elles, on vient de transporter le siége à Paris. Chacun des ministres des trois cours espère de ménager à la sienne l'appui bienveillant de l'Empereur Napoléon; mais les observateurs impartiaux des mouvements qu'ils se donnent pour y parvenir, ne s'attendent pas à voir finir promptement leurs discussions. . . .

Mai 16. Nachschrift. Je crois savoir que le prince Murat, qui songe plus que jamais aux moyens d'étendre les limites de sa nouvelle principauté, non-seulement en gardant tout ce qu'il a pris au delà des termes du traité, mais y associant le comté de la Mark, se flatte d'en trouver un dans la garantie de l'Empereur des Français pour la réunion de la Poméranie suédoise aux anciens états de la monarchie prussienne. Je crois m'être aperçu que dans un long entretien que ce prince eut à sa maison de campagne de Neuilly, lundi passé [12 mai], avec M. de Talleyrand, pendant le bal donné par son épouse à la princesse de Bade, il fut non-seulement question des arguments à alléguer pour la conservation d'Essen, Werden et Elten, mais aussi des avantages à offrir à V. M. pour obtenir d'elle de nouvelles cessions qui consolent le beau-frère de l'Empereur des couronnes d'Italie, de Naples et de Batavie, auxquelles il a plus vivement aspiré que ceux qui viennent de les obtenir. Mais ses efforts n'ont jusqu'ici produit d'autre effet sensible, si ce n'est la manière vague et indéterminée avec laquelle on me répond sur le moment de la retraite des troupes françaises des territoires prussiens arbitrairement occupés . . .

J'ai eu des raisons très graves de soupçonner l'existence de plans de réunion aux duchés de Clèves et de Berg de plusieurs principautés de l'héritage du feu stathouder. Des indiscrétions assez positives de la partie intéressée à l'exécution de ces plans m'ont même autorisé à en parler sérieusement ce soir à M. Talleyrand, qui était venu dîner et passer la

soirée chez moi. Ce ministre a traité ces craintes de terreurs paniques et mes représentations de superfluités; mais je n'ai pas moins persisté dans mon dessein d'en faire part à V. M. D'ailleurs le sieur Laforest reçoit par ce courrier un mémoire à remettre à votre ministère, Sire, pour appuyer les prétendus droits du prince Murat aux trois abbayes d'Essen, Werden et Elten. En attendant l'Empereur dit que les ordres de l'évacuation sont donnés. 1806 Mai 16.

M. Talleyrand et une autre personne m'ont de nouveau parlé au nom de Napoléon de la convenance et de l'utilité de la prompte occupation de la Poméranie suédoise . . .

350. Lucchesini an Haugwitz. [Paris 1806 Mitte Mai.]

R. 92. Lucch. No. 31. Concept von der Hand Lucchesini's und seines Sohnes Franz.

Zwistigkeiten in der kaiserlichen Familie. Gegensatz der Bonaparte's und der Beauharnais.

. . . [Durch Courier] J'ai réservé pour une lettre particulière quelques avis qui réclament un plus profond secret. [Mitte Mai

Le sort de la Hollande a fait de nouveau éprouver à Napoléon le chagrin des contradictions dont les membres de sa famille, moins ambitieux que lui, l'abreuvent souvent. Le prince Louis n'a caché à personne l'extrême répugnance qu'il avait à obéir à l'ordre de Napoléon d'accepter la couronne de Batavie. Sa femme n'est pas moins désespérée d'une élévation qui l'éloigne de Paris et de son père chéri. L'ambition de la princesse Caroline et la vanité du prince Murat s'étaient réveillées dans ces circonstances et avaient offert à l'Empereur une résignation spontanée à se charger du fardeau repoussé par les autres. Au refus prononcé qu'a essuyé une telle offre, ont succédé des plaintes de la princesse Caroline, surnommée à Saint-Cloud la sœur ambitieuse, sur le petit lot qui lui est échu en partage sur la rive droite du Rhin, et de vives sollicitations de la femme et du mari pour que l'Empereur sanctionnât de toute la puissance de sa volonté les différents empiètements que le nouveau duc de Clèves et de Berg s'est déjà permis tant envers S. M. qu'à l'égard des trois seigneuries immédiates [1]) dont j'avais été chargé de réclamer la restitution. Ces mouvements auxquels on avait associé aussi la princesse Borghèse pour ce qui la concerne, et de nouveaux témoignages de jalousie de tous les individus de la famille Bonaparte contre celle des Beau-

1) Homburg, Neustadt-Gimborn und Wildenburg waren von Murat in Besitz genommen.

1806 Mitte Mai harnais, à l'occasion du sort qu'on va faire à Mlle Tascher[1], nièce de l'Impératrice, ont fini par indisposer si fort et si justement Napoléon, que l'orage a éclaté les jours passés, et après que l'on a reproché aux frères et sœurs Bonaparte et l'ingratitude dont ils répondent aux bienfaits de l'Empereur, et les contradictions perpétuelles qu'ils lui font éprouver, tandis que la famille de l'Impératrice lui a toujours témoigné obéissance, respect, dévouement et tendresse filiale, on a déclaré aux deux sœurs que si elles continuaient à le tourmenter, il les renverrait avec leurs maris dans les états qu'il leur a assignés, et où elles pourraient intriguer tout à leur aise, sans qu'il leur fût permis de revenir en France. La menace a été assez sérieuse, pour que l'on ait craint qu'elle fût promptement suivie de l'effet. Après cela, le prince Murat et son épouse se sont jetés entre les bras de M. et de Mme de Talleyrand, en tâchant par toute sorte de manières de gagner leur appui et surtout l'opinion du ministre dans les discussions existantes avec nous.

De mon côté, je tâche avec mes propres moyens d'être plus intimement lié que jamais avec M. et Mme de Talleyrand, et tant que ma santé et ma bourse le permettront, je me tiendrai en mesure de balancer un peu l'adresse, les assiduités et les prodigalités d'autrui. Sat sapienti[2]!

351. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1806 Mai 26.

Concept von L. D. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Die drei Abteien. Die Grafschaft Mark. Das Verhältniß zu Schweden. Der Handel in der Ostsee.

Mai 26. [Nicht chiffrirt] Der Bericht vom 13. und 16. Mai ist eingetroffen und man bedauert lebhaft, darin noch keine amtliche Erklärung der französischen Regierung über die Räumung der drei Abteien zu finden.

Je ne saurais cependant m'imaginer que S. M. I. ait pu hésiter de rectifier, par un simple acte de justice, l'opinion publique sur la sincérité et l'intimité de nos relations, que le long délai mis à cet acte pourrait égarer. J'ai fait de mon côté, même au delà de ce qu'on pouvait attendre de moi, pour hâter cet aplanissement. J'ai marqué ma satisfaction en apprenant qu'un prince de la famille impériale posséderait une partie intéressante des états que j'ai cédés; mais je devais me flatter aussi que ce prince, désormais intermédiaire entre la France et la Prusse, entrant dans l'esprit des relations qui les unissent et de leurs intérêts communs qui ne sauraient gagner à des discussions et empiètements sans fin, serait

1) Stephanie Tascher de la Pagerie wurde damals dem Herzog Prosper Ludwig von Arenberg verlobt.

2) In einer Nachschrift vom 17. Mai spricht Lucchesini noch ausführlich über die gegen das Haus Oranien gerichteten Pläne, von denen er durch Gagern unterrichtet sei.

le premier à imprimer à ses actions un caractère général de justice et 1806
celui d'amitié pour la Prusse, qui distingue son auguste beau-frère. Quels Mai 26.
regrets ne dois-je éprouver en voyant non-seulement prolonger l'occupation de territoires indubitablement distincts et séparés de la principauté que j'ai cédée, et celle de plusieurs seigneuries immédiates auxquelles je m'intéresse, mais encore conserver des vues arbitraires sur d'autres états auxquels également on n'a pas le moindre droit, et jeter ainsi le trouble et l'abattement dans une contrée qui eût dû, au contraire, trouver dans l'union étroite de la France et de la Prusse la garantie de sa tranquillité et de la conservation inctacte de l'état de possession fixé par le dernier recès d'Empire?

D'ailleurs, tant que durera le séjour des troupes françaises dans les trois territoires susnommés, les miennes ne songeront pas à s'en retirer. Or, cet état de choses, on sent qu'il ne saurait durer sans entraîner les inconvénients les plus graves. Si donc, à l'arrivée de la présente, vous n'avez pas encore la certitude entière de l'évacuation ordonnée, vous en parlerez en mon nom au ministre de Talleyrand avec toute la force qui convient à la nature de l'objet et à laquelle mes espérances si longtemps déçues et l'évidence de mes droits vous autorisent . . .

[Chiffrirt] Vous écarterez de toute manière les insinuations sur la cession du comté de la Mark, dont, je l'avoue, j'ai été indigné, et s'il le faut, vous déclinerez avec fermeté d'en être l'organe, si jamais il devait en être question dans l'hypothèse de l'acquisition de la Poméranie suédoise; et en cette occasion je veux bien vous confier, mais pour votre seule information, que mes rapports avec la Suède ne sont, à la vérité, pas éclaircis encore . . . Mais, si je suis forcé à des mesures extrêmes contre la Suède, elles n'auront lieu que pour la défense de mes sujets et de leur commerce et pour obliger cette puissance à retirer les mesures prises contre eux. L'occupation de la Poméranie suédoise même, si elle en résultait, n'aurait que ce but, nullement celui d'un agrandissement. Et si enfin les circonstances me mettaient jamais dans le cas de garder cette province, ce ne pourrait être qu'à titre d'une juste indemnité des frais de guerre et des pertes vraiment sensibles que la Suède m'occasionne; jamais comme un objet d'échange ou de compensation pour une ancienne province.

Die Einmiſchung Frankreichs in die Beziehungen zu Schweden muß überhaupt vermieden werden.

Je suis dans l'attente des nouvelles de Londres à la suite des dernières explications que j'ai fait parvenir au cabinet de Saint-James; et quelle que soit sa détermination finale, je le répète et je le sens, que le commerce de mes sujets, en autant qu'il se fait des ports de la mer du Nord, sera exposé aux pertes les plus sensibles. Je dois m'y soumettre.

1806 Mai 26. C'est une conséquence de l'occupation du pays de Hanovre, et je m'y soumettrai sans regrets, pourvu que je puisse compter sur la garantie de la France qui m'en assure la propriété. Mais il est de la plus haute importance pour mes intérêts commerciaux de laisser hors de la question tout ce qui tient à la libre navigation de la Baltique, et c'est pourquoi je ne saurais assez vous recommander de vous ménager d'avance tous les moyens pour empêcher que la France ne se mêle en rien de tout ce qui la concerne. Vous le savez, on est allé trop loin dans les déclarations qu'on a faites de ma part à l'Angleterre sur la cloture du port de Lubeck ou de la Trawe. Dans mon traité avec la France je n'ai pris d'autre engagement que celui d'aviser aux mêmes mesures qui ont eu lieu du temps de l'occupation française du pays de Hanovre; or celles-là se réduisaient à peu près à rien pour ce qui concerne ce port de la Baltique . . .

352. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1806 Juni 9. [1]

R. 38. 16. Concept von P. L. Le Coq; corr. und gez. Haugwitz.

Militärische Lage. Unwahrscheinlichkeit eines französischen Angriffs gegen die preußischen Truppen in Westfalen.

Juni 9. . . . Considérée sous un point de vue militaire, notre position est, dit-on, pénible à un égard. Les troupes du Roi en Westphalie appelées d'un côté à défendre nos côtes de la mer du Nord contre une invasion possible des Anglais, sont inquiétées de l'autre par les marches et contremarches des troupes françaises et pourraient être exposées à se voir cernées par elles.

Quant au premier point, malgré le peu de vraisemblance de l'invasion supposée, il est à propos sans doute de prendre à tout événement des mesures défensives pour la repousser avec vigueur, si en effet l'entreprise en était tentée. Mais pour ce qui est du dessein attribué à l'armée française de tourner le corps sous les ordres du général Blücher, je vous avouerai, Monseigneur avec franchise, que je ne saurais absolument partager les appréhensions que déjà plus d'une fois ce général a manifestées à cet égard. Outre que de la part de la France il n'y aurait à cette mesure aucun but réel que je puisse concevoir, elle est encore, j'ose l'affirmer, au-dessous de Napoléon, dont j'ai trop étudié le caractère, pour ne pas être certain que, capable sans doute des projets les plus vastes, cet homme extraordinaire n'usera jamais pour atteindre ses fins quelconques de moyens aussi petits.

Il importerait donc beaucoup, à mon avis, que tout en suivant avec attention les mouvements des troupes françaises, l'on évitât avec le plus

1) Datum des Mundums scheint 10. Juni zu sein.

grand soin d'avoir l'air de prendre ombrage de leur dislocation et de leur en donner ainsi à elles-mêmes. Les intérêts les plus chers du Roi me paraissent en général exiger plus essentiellement que jamais que se dépouillant d'une défiance hors de leur portée, ceux de nos généraux surtout qui commandent dans la proximité des armées françaises, partent de l'idée que S. M. se trouve avec la France dans les rapports non interrompus de la meilleure harmonie. V. A. S. pourra, par l'influence qui à tant et de si justes titres lui est acquise, contribuer plus que tout autre à fixer chez eux cette opinion . . . 1806 Juni 9.

353. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 Juni 13.

Verhandlung mit Talleyrand wegen der drei Abteien. Oranien-Fulda.

. . . [Nicht chiffrirt] Lucchesini hat am 10. Juni eine Unterredung mit Talleyrand gehabt. Tout ce que V. M. m'avait prescrit de représenter au ministre des relations extérieures, lui a été rendu dans des termes qui ne pouvaient pas lui laisser la moindre incertitude sur l'importance de mon office. Profondément pénétré de la justice et de la gravité des plaintes si souvent et jusqu'ici inutilement renouvelées à ce ministre sur les procédés illégaux du nouveau gouvernement de Clèves et sur le retard inexplicable qu'éprouvaient les ordres de S. M. I. pour l'évacuation des districts Essen, Werden et Elten, j'ai demandé le prompt redressement de tous les empiètements que l'on s'est permis au nom du duc de Clèves, l'émanation des ordres positifs pour en empêcher le retour, et des réponses tranquillisantes sur le sort des autres états souverains de l'Empire d'Allemagne auxquels V. M. a accordé des témoignages d'intérêt auprès du gouvernement français et que des bruits soutenus menacent de pertes considérables dans leurs droits et revenus . . . J'ai insisté sur la nécessité d'une communication officielle à S. M. I. de tout ce qui faisait l'objet de mon entretien . . . Juni 13.

Ayant trouvé ensuite dans la dépêche du 30 mai de nouveaux motifs pour solliciter la même résolution, j'en ai fait l'objet d'une lettre officielle[1]) au prince de Bénévent qui aura été mise hier sous les yeux de S. M. I. Ce souverain doit aussi avoir eu connaissance de la conversation du ministre du cabinet comte Haugwitz avec le sieur Laforest, et tout me fait espérer aujourd'hui que V. M. obtiendra incessamment les satisfactions qu'elle attend de son nouvel allié.

En effet, ce souverain doit avoir désapprouvé dans le principe les démarches arbitraires des agents du prince Joachim; il n'a connu que

1) Note vom 11. Juni.

1806 Juni 13. par les plaintes que j'en ai portées, la violation du territoire prussien dans le comté de la Mark, et quels qu'aient été les motifs de leur retard prolongé, les ordres pour l'évacuation d'Elten, Essen et Werden émanèrent de sa volonté lorsque son ministre m'en donna connaissance.

Des bruits inquiétants pour l'inviolabilité des possessions de la maison d'Orange se renouvelant en Empire et ici, je saisis l'occasion de mon dernier entretien avec le prince de Bénévent pour lui rappeler le vif intérêt qu'il m'était ordonné de prendre à tout ce qui concerne un prince uni par tant de liens à V. M., ce ministre a traité d'absurdités ces bruits . . .

Nachschrift . . . [Chiffrirt] Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Empereur Napoléon compte indubitablement sur une paix prochaine entre la France et la Russie par l'entremise du sieur d'Oubril . . .

354. Talleyrand an Lucchesini.[1] Paris 1806 Juni 14.

R. 34. 114 b. Abschrift von Roux.

Die Angelegenheit der drei Abteien.

Juni 14. Monsieur le Marquis. J'ai mis sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi la note que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'adresser le 11 de ce mois. L'Empereur voit avec peine que ce soit dans les discussions qu'elle peut avoir avec lui, que la cour de Berlin porte le moins de condescendance et de facilité.

L'objet de la discussion actuelle est extrêmement simple. Il se réduit à un point de fait. Essen, Elten et Werden avaient-ils été réunis au duché de Clèves? L'affirmative est tellement démontrée que si la question pouvait être soumise à un tribunal civil, l'Empereur n'hésiterait pas à prendre pour juge le tribunal même de Berlin. Si donc Essen, Elten et Werden étaient réunis au duché de Clèves, si ce duché a été cédé par le traité de Paris purement, simplement, sans restriction et sans réserve aucune, Essen, Elten et Werden ont été évidemment compris dans la cession, le prince a été en droit de les faire occuper, et l'invasion des troupes prussiennes a été une violation, non-seulement des convenances et des égards que la France devait attendre de son allié, mais encore des droits les plus certains.

Cependant S. M. a proposé le 15 avril et propose encore aujourd'hui que les troupes prussiennes se retirent. Elles doivent se retirer les premières, ayant eu le tort militaire de venir investir un corps moins nombreux de troupes françaises. Vingt-quatre heures après, les Français se retireront. Ni S. M. le Roi de Prusse, ni S. A. S. le duc de Clèves

1) Mit Bericht vom 17. Juni (Urk. No. 357) nach Berlin geschickt.

n'exerceront sur les districts en question aucun acte de souveraineté. 1806
Les revenus resteront en dépôt dans les caisses des autorités locales. Juni 14.
jusqu'à ce que, par des négociations qui s'ouvriront immédiatement, on se soit accordé sur le point de fait d'où dépend, comme je l'ai exposé, la solution de la question.

La cour de Berlin ne peut manquer d'apprécier la modération et la justice de cette proposition, et je ne puis douter qu'elle ne se fasse un devoir d'y acquiescer.

355. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 Juni 15.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz. (Concept in R. 11. 89.)

Persönliches. Ansicht des Königs über die Allianz mit Frankreich. Die Angelegenheit der drei Abteien. Graf Keller.

[Durch Courier] Je vous proteste, chère Excellence, en réponse à Juni 15.
votre lettre [1] du 25, qu'il n'y a pas un seul mot de vrai à l'avis que vous me mandez avoir été transmis à Paris sur mon sujet. Je n'aime pas à parler de moi, mais dans ce cas-ci je le dois. Bien loin de m'apercevoir d'une diminution de confiance du maître, jamais elle n'a paru plus décidée. M. Laforest, auquel (sans vous compromettre, comme vous jugez bien) j'ai lâché un mot de cet avis, me jure qu'il ne vient pas de lui, et à dire vrai, je le crois trop bien instruit, pour l'avoir mandé. Quant au comte de Keller, sa nomination effective au ministère du cabinet est encore en suspens, puisque S. M. persiste à exiger que je me charge de la direction exclusive des affaires politiques; condition sous laquelle il paraît balancer encore d'accepter la place.

Hélas, chère Excellence, si seulement nos soucis et nos craintes n'augmentaient journellement du côté où on aurait dû compter enfin sur des dispositions favorables! Comment expliquer ces procédés presqu' outrageants dans l'affaire de Werden? Qu'attendre des projets de changements en Allemagne dont on paraît couver l'exécution? Tout se complique chaque jour davantage; tout fermente, et comment prévoir, à moins de quelque événement tout à fait extraordinaire, qu'il y ait moyen d'éviter à la longue l'embrasement général qu'on espérait d'avoir prévenu, tandis qu'ici tout contribuerait à accomplir l'attente de Napoléon, si son intention a été, comme nous nous en sommes flattés, de se donner dans la Prusse un véritable ami et un allié utile?

Avec vous, cher ami, je me dispense volontiers de mesurer les termes et d'employer d'autres expressions que celles qui dépeignent les choses telles qu'elles sont.

1) Das Schreiben hat sich nicht ermitteln lassen.

1806 Juni 15. A peine huit jours étaient écoulés depuis mon retour de Paris et ma rentrée dans le poste que j'occupe, que le Roi commençait à rendre une justice parfaite à nos soins réunis. Ce n'était plus comme pendant mon absence; on s'était efforcé de lui représenter nos relations avec la France comme n'étant que le fruit de la nécessité et des circonstances irrésistibles dans lesquelles la Prusse avait été placée. Le Roi ne tarda pas de se remplir d'idées bien autrement satisfaisantes. Fermement résolu de remplir religieusement vis-à-vis de la France les engagements dans lesquels il est entré avec elle, ses devoirs à cet égard ne répugnaient plus à son inclination, et Napoléon, s'il avait lu dans le cœur du Roi, aurait pu se convaincre que, s'il y a un homme au monde sur lequel il peut compter, c'était Frédéric-Guillaume. Voici quel était son raisonnement: la France est puissante et Napoléon l'homme du siècle; uni à lui, que pourrai-je jamais avoir à craindre? »Mais la Prusse est tombée dans la dépendance de la France«. Cette phrase est bonne dans la bouche de nos ennemis, se dit le Roi, puisqu'il est de leur intérêt de semer la défiance dans mes relations avec mon nouvel allié, mais lui et moi, nous devons en savoir assez, pour comprendre à quel point nous devons être réciproquement jaloux de notre gloire. Napoléon sans doute a de très grands moyens, mais il connaît les miens, et il est trop sage pour ne pas concevoir quel serait le poids dans la balance, si jamais par ses procédés il forçait la Prusse de se réunir aux nombreux ennemis ouverts ou cachés qui lui restent. La puissance de Napoléon ne doit pas effaroucher la Prusse, mais tout ce qui contribue à la mienne doit entrer également dans ses calculs. Le Roi parvint encore à se convaincre qu'il fallait surtout tâcher de s'inspirer mutuellement une véritable confiance, et il ne disconvenait pas qu'à cet égard peut-être nous avions eu, dans les temps antérieurs, des reproches à nous faire. On prit sérieusement la résolution d'écarter tous les conseils qui auraient pu nuire aux relations intimes entre les deux états, et il me permit de dire que depuis ce moment le cabinet de Saint-Cloud avait lieu d'être satisfait de nos procédés envers lui.

La malheureuse équipée dans le pays de Werden et Essen avait sans doute beaucoup déplu au Roi; mais l'humeur qu'il en conçut ne portait que sur le prince Murat, et au moment où nous reçûmes la proposition de la retraite simultanée de nos troupes, S. M. regardait cette affaire comme terminée, et on n'imaginait pas qu'il fût possible que Napoléon voulût en faire un objet de discussion, et moins encore de rixe entre les deux gouvernements. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Le Roi est très piqué de la conduite qu'on se permet envers lui, et s'il est vrai que la France attache du prix à maintenir l'intimité avec la

Prusse qui commençait à jeter racine et qu'il n'aurait pas été difficile 1806
d'entretenir à la satisfaction des deux souverains, il faut qu'elle se hâte Juni 15.
de nous faire raison sur cette affaire. Vous savez déjà, cher ami, que M. de Laforest a remis un mémoire qui doit contenir les prétendus droits du prince Murat sur les ci-devant abbayes. Il ne sera pas difficile de le réfuter, mais nous exigeons qu'avant d'ouvrir cette discussion, la retraite simultanée des troupes ait eu lieu et que tout soit remis in statu quo. Le prince Murat, comment peut-il se permettre de dire qu'avant l'entrée des troupes françaises dans les pays en question, il n'y ait pas eu des soldats prussiens? Il y en avait, en très petit nombre à la vérité; mais ceux-là doivent y rester. Le prince Murat a pu être mal informé à cet égard, mais le Roi a été singulièrement frappé qu'il se soit oublié au point d'élever un doute sur un fait qui avait été affirmé par S. M.

Après tout ceci, pourrai-je me permettre encore de vous prier, cher marquis, d'employer tous les moyens imaginables pour finir cette malheureuse affaire? N'êtes-vous pas le premier à comprendre à quel point il est désirable qu'elle le soit? et qui plus que moi peut être mieux convaincu des moyens et du zèle que vous y mettez!

M. d'Oubril est encore à Vienne. Il y attend apparemment les lettres de Paris. S'il y arrive effectivement, je conçois à quel point votre position envers lui deviendra délicate; mais les explications dans lesquelles il entrera avec le cabinet de Saint-Cloud, l'impression qu'elles y feront, n'échapperont pas à votre pénétration, et elles mieux que tout ce qu'on pourrait vous dire d'ici, sauront vous guider. Le trop ou le trop peu sont deux terribles écueils, mais je suis tranquille, sachant à quelles mains habiles le gouvernail est confié.

A cette occasion, je dois vous dire un mot encore sur une de vos dernières lettres touchant le poste que le Roi avait destiné au comte de Keller dans le cabinet. En vérité, cher ami, ce serait ne pas rendre au maître la justice qui lui est due, à l'égard de celle qu'il vous accorde avec un degré de confiance telle que vous êtes sans doute dans le cas d'attendre de sa part. Rien n'égale le prix que le Roi attache aux services que vous rendez et que vous êtes en état de rendre tous les jours dans le poste que vous occupez. Le Roi insistant sur ce que la direction des affaires politiques fût réservée à moi seul, le comte de Keller devait être chargé de celles de l'intérieur qui sont du ressort du ministère du cabinet. En arrivant ici, il a eu apparemment le malheur d'avoir été mal entouré, et j'ai lieu de croire qu'il s'est dirigé d'après les conseils de quelques personnes qui n'auraient pas mieux demandé que d'établir dans le cabinet un parti opposé, je ne dirai pas au mien, puisque je n'ai jamais ambitionné d'en avoir, mais à mes principes. Je me suis tenu

1806 Juni 15. tout à fait passif, mais le Roi a été d'autant plus prononcé et absolu dans sa volonté, et je dois vous dire en toute confidence qu'il est probable que le comte de Keller retournera chez lui et que, pour le moment au moins, il ne sera pas question de nommer un second ministre du cabinet; mais dans tous les cas il sera sans aucune influence quelconque pour la politique.

Je suis entré dans ces détails par un double motif. D'abord parce que je le devais à vous, mon cher ami, et puis encore, parce qu'il est d'un véritable intérêt que là où vous êtes, on connaisse la vérité. Vous aurez vu que les gazettes anglaises se sont appliquées à représenter la chose sous un autre point de vue. On n'a pu qu'en rire ici, puisque tout le monde sait que jamais encore le Roi n'a parlé sur les affaires au comte de Keller, qu'il n'a vu en général qu'une fois à son passage par Potsdam, et à qui jusqu'ici il n'a pas même été confié un seul papier se référant aux affaires.

J'avais le plus grand besoin d'entrer, mon très cher ami, dans toutes ces explications: je l'avais, parce que nos rapports me les dictaient, et je l'avais, parce que mon cœur ne pouvait s'y refuser plus longtemps. Veuillez, je vous en prie, croire constamment aux sentiments qu'il vous porte. Ils vous sont acquis pour la vie.

356. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Juni 17.

Prusse 239.

Unterredung mit Haugwitz und Lombard.

Juni 17. Der Streit wegen Eſſen, Elten, Werden. Je suis en effet mécontent de la chaleur que l'on met autour du Roi et que le Roi met lui-même à cette affaire. M. de Haugwitz est toujours calme, mais il a pris un ton d'instance au lieu du ton de représentation qu'il avait dans le principe... Il est impossible de faire entendre plus significativement qu'il ne l'a fait samedi dernier [14 juin], que le Roi se trouvait mal traité et restreint à l'expression des sentiments auxquels il aurait été cordialement porté à l'occasion de la coadjutorerie de Mgr le cardinal Fesch et de la couronne de Hollande.

Lorsque je suis entré dans son cabinet, M. Lombard y était, lui rapportant avec les ordres du Roi les dépêches de M. de Lucchesini: il a pris part à la conversation, et . . . il appuya très particulièrement sur la nécessité d'effacer avant toutes choses de l'esprit du Roi les impressions très pénibles qui le dominent. »L'affaire en contestation est si simple, m'observa-t-il, et appartient tellement au domaine du bon sens qu'aucun serviteur de S. M. ne parviendrait à changer sa manière de voir, et comme il ne s'agit point d'une combinaison politique compliquée

sur laquelle il soit bien aise d'entendre l'opinion des hommes d'état, il est impossible de modifier sa propre opinion. On peut être sûr en France qu'il ne voudrait, pour aucune considération, éluder l'exécution du plus petit de ses engagements, mais il se tient pour doublement blessé par la force employée pour lui enlever ce qu'il n'a pas cédé, et par les arguments mis en avant sans égard pour la notoriété des faits. Il se demande s'il est en effet un allié honorable ou un prince dépendant tenu à déférer, contre sa conviction, aux volontés qu'on lui laisse apercevoir«. 1806 Juni 17.

M. de Haugwitz s'est étendu sur le même canevas avec beaucoup plus de circonlocution. Il s'est reporté aux dégoûts qu'il a eu à essuyer à son retour à la cour de Berlin. Il a énuméré tous ses soins pour substituer à l'idée d'une alliance de nécessité, celle d'une alliance de choix. Il a invoqué mon témoignage sur les grands pas qu'il a fait faire à l'opinion, nonobstant la défaveur de la rupture avec l'Angleterre, qui est imputée à son système, et cependant un misérable épisode le replaçait journellement, de sa personne, dans l'attitude la plus gauche et donnait aux rivaux de la France prise sur son ouvrage. Il avait trouvé le Roi très résolu à s'en tenir strictement au traité du 15 février, mais intérieurement persuadé avec le ministère qu'il avait alors, que sa signature avait été commandée par la force des circonstances. Il a fallu dans une longue suite d'entretiens lui faire faire le calcul des intérêts majeurs et permanents qui liaient impéritivement la Prusse à la France et la famille royale à la famille impériale. Il a tellement fait sentir au Roi en quoi consistait véritablement cette nécessité dont on avait employé le mot si abusivement en son nom, qu'il n'y a pas aujourd'hui de souverain plus dévoué à S. M. I. et aux princes de sa dynastie. Comment se fait-il que ce soit le gouvernement français lui-même qui rende au Roi des doutes? On dira que le Roi a grand tort de prendre aussi sérieusement un épisode aussi insignifiant. Cela est fort aisé à dire; mais il n'y a pas eu moyen d'empêcher que cela ne fût. »Le prince Joachim a bien plus tort, a continué M. de Haugwitz, de commencer par faire occuper militairement des districts où il y avait des troupes du Roi et des autorités gardiennes qui ont protesté. S'il avait découvert des droits dont certes on ne se doutait pas plus à Paris qu'à Berlin, le moindre des égards dus à une grande puissance était de les notifier avant tout. Qu'a dû penser le Roi lorsqu'au lieu d'explication sur l'offense qu'il a reçue, le gouvernement français a fait sentir qu'il était offensé de ce que le général prussien maintenait les droits de son maître, et a demandé la retraite des troupes prussiennes? Le Roi s'est plu à croire qu'il y avait erreur d'information. En offrant d'examiner entre les deux cabinets la question territoriale, il a proposé que préalablement les troupes respectives éva-

1806 Juni 17. cuassent les districts en litige et que le status antécédent fût rétabli. Il a sollicité même cet arrangement comme un témoignage d'amitié, et son cabinet n'a pas caché qu'il était nécessaire à la considération extérieure et à l'autorité intérieure de S. M. Deux mois néanmoins seront bientôt écoulés. M. de Lucchesini mande qu'il ne voit plus quand les commandants français auront des ordres semblables à ceux expédiés depuis longtemps par le Roi aux commandants prussiens. Il mande en outre une particularité qui a vivement choqué le Roi. Il prétend que le prince Joachim l'a assuré qu'il n'y avait pas de piquets prussiens sur les lieux lorsque les troupes françaises sont entrées. Le Roi atteste que le prince est trompé par des rapports erronés et croyait devoir être cru sur sa parole lorsqu'il a avancé le contraire« . . . Il affirme que cette affaire que je cherche à ranger dans la classe des choses faciles à concéder, influe beaucoup plus sur l'esprit du Roi que je ne veux l'admettre.

Si S. M. l'Empereur juge convenable de donner au Roi la satisfaction d'ordonner que le status antécédent soit rétabli, je ne puis me dissimuler que non-seulement le Roi y sera très sensible, mais que M. de Haugwitz lui-même se trouvera soulagé. Je dois avouer en même temps que je n'aperçois point de dispositions à céder ensuite sur la question territoriale, à moins de quelque complaisance équivalente; cependant je ne serais pas étonné que toute l'emphase dont on fait usage devant moi pour que j'en rende compte, disparaisse dans les dépêches adressées à M. de Lucchesini. Au moins peut-il avoir l'ordre privé de ne point pousser trop loin la résistance sur Essen, Elten et Werden, s'il entrevoit quelque inconvénient à resister, ou quelque avantage à céder . . .

357. Bericht Lucchesini's. Paris 1806 Juni 17.

Aussichten auf Frieden. Bevorstehende territoriale Umwälzung Deutschlands. Pläne gegen das Haus Oranien.

Juni 17. . . . [Durch Courier] Quant au différend survenu par l'occupation des bouches du Cattaro, le Moniteur nous en a annoncé la fin d'une manière si positive qu'il est difficile de conserver encore quelques craintes à cet égard. Le retour d'Allemagne de l'armée française, l'arrivée ici du vice-roi d'Italie en trois semaines, les fêtes triomphales à la mi-août, la suspension de l'envoi des conscrits, la dissolution des hôpitaux militaires et les congés accordés avec assez de libéralité confirment l'espoir de quelques instants de repos sur le continent . . . Quant à la neutralité de la Baltique à laquelle tous les commerçants des ports de France applaudissent, elle est envisagée plus injustement à Saint-Cloud, quoique pour le moment l'on dissimule le mécontentement qu'elle cause.

Les arrangements projetés dans le Midi de l'Allemagne et le long du Rhin, qui menacent l'existence politique de tant de petits états, devraient être bientôt définitivement arrêtés, si leur publication doit précéder la rentrée des troupes françaises destinées à en protéger l'exécution. Comme la volonté de Napoléon est aujourd'hui la seule règle des droits et prétentions des états envahissants et envahis, sa faveur est aussi l'unique arbitre de leur existence politique. Les trois grands états de Bade, de Württemberg et de Bavière, réunis sur le principe de la destruction des petites souverainetés, sont divisés entre eux par des collisions d'intérêt dans le partage des états et seigneuries voués à leur agrandissement. La proximité du dénouement rend depuis quelques semaines cette lutte très active. Les ministres de Bavière et de Bade tâchent de mettre en avant leurs princes respectifs pour appuyer auprès de la personne de l'Empereur les prétentions de leurs cours. Le comte de Wintzingerode, privé de cet avantage, combattait pendant longtemps à armes inégales avec ses rivaux. Depuis quelques jours il semble en avoir acquis un considérable dans la part que l'on fait à la sœur du Roi son maître dans le changement des dispositions du cabinet de Pétersbourg envers la France. Parmi les petits états, il paraît que la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, ancienne amie du premier mari de l'Impératrice Joséphine, sauvera du naufrage commun la souveraineté de sa branche, par un projet de mariage de son fils avec une nièce obscure du prince Murat. 1806 Juni 17.

Mes efforts réitérés en faveur de la maison de la Tour-Taxis ne me promettent pas de si heureux résultats. Je ne cesse toutefois de rappeler au ministre des relations extérieures tous les motifs qui engagent V. M. à s'intéresser au sort de cette maison.

Mais je trouve, Sire, un sujet encore plus grave d'intérêt et d'attention dans les bruits inquiétants qui se soutiennent et se reproduisent sans cesse sur des attributions arbitraires des états du prince d'Orange sur la Lahn, par suite des changements projetés à l'égard des princes possessionnés le long du Rhin depuis Mayence jusqu'à Düsseldorf. Toutes les fois que je parle au ministre des relations extérieures d'un bruit aussi étrange, il en nie la réalité, et tout en déclinant la discussion que je cherche à établir sur les sources de ces bruits, il me répète que je m'inquiéterais à tort sur cet objet. Mais lorsque je communique des assurances ministérielles aussi positives à ceux qui se croyaient sûrs du contraire, leur étonnement et l'embarras de leurs discours ne me permettent pas de me livrer à une entière sécurité sur les vues secrètes de l'Empereur Napoléon . . .

358. Friedrich Wilhelm III. an Kaiser Alexander. [1] [Charlottenburg] 1806 Juni 23.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. Vb. 5. Eigenhändig.

Die Haltung des Königs von Schweden. Nothwendigkeit durch Ruhe und Frieden sich gegen Napoleon zu kräftigen. Graf Haugwitz.

1806 Juni 23.

Pour Votre Majesté seule.

Je vous conjure par tout ce qui vous est sacré, Sire, d'employer tous vos moyens pour forcer le roi de Suède à rester tranquille. Vous ne pouvez croire combien cet état des choses est nuisible et préjudiciable à la bonne cause. N—p—n ne désire rien davantage que de me voir aux mains avec ce prince, il attend ce moment avec impatience, pour laisser dès cet instant un libre cours à ses projets ultérieurs sur le Nord de l'Europe, que je ne serai plus à même à réprimer et à repousser, si cette affaire odieuse et déraisonnable ne se termine au plus vite. En outre cet état des choses entrave toutes les mesures et tous les arrangements arrêtés depuis longtemps pour consolider mes forces financières et militaires, afin de pouvoir opposer en temps et lieu une barrière suffisante aux vues ambitieuses et incommensurables de mes nouveaux alliés. Mais' je ne puis songer à tout ceci aussi longtemps que ma position bizarre avec la Suède ne change de tournure.

Pour parler franchement, je vous dirai, Sire, que c'est l'Angleterre qui fomente encore toujours davantage cet esprit de vertige de cette tête exaltée et fanatique, uniquement dans la vue de nous brouiller tous et d'attirer par là l'attention des Français sur les affaires du continent, pour en agir d'autant plus arbitrairement sur mer et dans les autres parties du monde: ce n'est absolument qu'en faveur de ce système que les affaires du continent intéressent l'Angleterre. Vous seul, Sire, vous voulez le bien véritable, vos intentions sont pures et désintéressées, mais le choix des moyens pour y réussir est fort difficile, et, permettez-moi de le dire, on ne gagne rien en brusquant des affaires aussi compliquées, mais, bien au contraire, on risque d'amener le bouleversement de tout ordre de choses existantes encore, si on n'agit pas avec la dernière circonspection vis-à-vis d'un ennemi aussi dangereux et aussi formidable que N. et qui a cent fois plus de moyens et de ressources à sa disposition que ses adversaires, n'ayant que sa seule volonté à consulter. Si on ne parvient pas à assoupir les vues ultérieures de cet homme ex-

1) Das Schreiben ist von Alexander zurückgegeben. Eigenhändiges Concept im Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 18.

traordinaire, en lui inspirant de la sécurité, ce qui ne peut se faire qu'en autant que les puissances continentales pourraient gagner assez sur elles pour jouer d'un commun accord un rôle analogue à cette idée; car si cela ne se peut pas, il restera toujours problématique d'y réussir d'une manière différente. Il s'agirait donc de lui inspirer la persuasion que l'état des choses tel qu'il se trouve actuellement serait reconnu par toutes les puissances et mutuellement garanti. En attendant on reprendrait haleine, on songerait à un commun accord, à un rapport bien intime; on rétablirait ses finances et ses moyens de défense, on consoliderait ses frontières, en général on aviserait à tous les moyens pour se mettre sur le pied le plus respectable que l'on pourrait. Quant à moi, j'y ai songé sans relâche, j'ai tout préparé déjà, et je n'attends que le premier moment favorable pour mettre mes projets en exécution. Mais sans quelque espérance de repos, il sera extrêmement difficile d'opérer quelque chose de bien efficace, et ce sera toujours une tâche très hasardée et vraisemblablement fort périlleuse, si on ne pouvait réussir de cette manière. Il me semble du moins qu'on pourrait en faire l'essai. 1806 Juni 23.

Excusez ma hardiesse, Sire, mais ce n'est pas à l'Empereur de Russie que j'ai osé parler ainsi; c'est à un ami que j'ai cru m'adresser. Je crois devoir vous avertir, Sire, que les négociations confiées à MM. d'Alopéus et de Hardenberg touchent à leur terme et que j'ai lieu de me flatter que V. M. en sera contente.

Me serait-il bien permis que je saisisse cette occasion pour oser rectifier une opinion injuste de V. M.? C'est du comte Haugwitz qu'il s'agit. Croyez-moi, Sire, vous lui faites tort; il envisage les affaires sans préventions, il n'a aucune prédilection pour N— et il le juge comme on doit le juger. Il a cru agir d'après son devoir et en bon patriote, mais il n'a pu changer les circonstances et il a cru devoir choisir le seul parti qui lui paraissait le moins funeste. Croyez-moi, je ne vous parlerais pas ainsi, si je n'étais intimement convaincu de la vérité de ce que je viens de vous exposer.

J'ose finalement vous conjurer, Sire, que tout ce que je viens de vous dire, reste éternellement enveloppé dans le plus profond secret. Veuillez brûler ce chiffon et excuser le peu d'ordre qui y règne.

359. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1806 Juni 29.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Die preußischen Truppen werden die drei Abteien räumen, wenn die Franzosen einen Tag später abziehen.

1806 Juni 29. . . . [Durch Courier] J'ai été révolté, comme vous l'avez prévu, et du contenu et particulièrement du ton de la réponse que le ministre des relations extérieures vous a enfin fait passer le 14 au sujet de l'évacuation d'Essen, Elten et Werden, laquelle, du reste, ne fait pas même mention des trois seigneuries dont vous avez également réclamé de ma part la restitution. L'Europe entière sait si j'ai manqué de condescendance et de facilité dans mes discussions avec la France, et qui, d'elle ou de moi, est en reste envers l'autre pour les complaisances et les procédés; indépendamment même des sacrifices que j'ai faits à la conservation de mes rapports avec elle. Il est démontré que les trois territoires dont il s'agit, n'ont jamais été réunis de fait au duché de Clèves; qu'il n'a été question précédemment d'une réunion future que par rapport aux impositions et à quelques parties de l'administration interne, jamais sous celui de la souveraineté qui seule décide dans ce cas. Quelques soldats de mes troupes s'y trouvaient et en furent délogés par les Français. C'est donc évidemment ceux-ci, et non mes troupes qu'on doit accuser d'une invasion du pays, d'une violation des convenances et des égards réciproques, ou plutôt des droits les plus incontestables.

On ne peut plus se le cacher. Il doit être survenu ou il existait du moins à la date de cette note un changement de dispositions, une humeur très marquée dans le cabinet de Saint-Cloud contre la Prusse. Je n'en conçois pas la raison, et si le même état de choses continue, il serait de la dernière importance de la tirer au clair. Serait-ce qu'on se défie de ma persévérance dans les principes et le système adoptés? Dans ce cas, vous avez été mis par vos instructions précédentes, nommément par celles du courrier parti d'ici le 15, complètement en état de détruire la défiance et les soupçons. Ne cherche-t-on qu'un prétexte pour rompre avec moi, et veut-on, à force de dégoûts, m'obliger à quelque démarche qui en fournisse l'occasion? A suivre les procédés successifs de Napoléon, on ne peut se défendre de cette idée, que d'autres circonstances cependant semblent combattre aussi.

Quoi qu'il en soit, le moment est si critique, que l'évacuation de Werden, Essen et Elten me paraît ne devoir plus être différée et que j'ai résolu de mettre la France dans tout son tort. Je viens d'ordonner au général Blücher d'en retirer toutes ses troupes le 20 juillet, en lui marquant que cet ordre était la suite d'un arrangement avec la France et que

les troupes françaises évacueront ces territoires après les miennes [1]). Je veux consentir aussi à ce qu'aucun acte de souveraineté n'y soit exercé de part ni d'autre, et à ce que les revenus restent en dépôt dans les caisses des autorités locales, jusqu'à l'issue de la discussion qui s'ensuivra sur le fond de la question: le tout, comme il s'entend, sous la condition expresse qu'en effet les troupes françaises évacuent ces trois districts au plus tard 24 heures après la retraite des miennes, c'est-à-dire, le 21 juillet. Vous jugez de la tache ineffaçable que ma dignité et l'honneur de mes troupes recevraient si cette condition du moins n'était pas exactement remplie. Du reste, on s'occupe déjà des recherches détaillées qu'on a jugé encore nécessaires, pour répondre au volumineux mémoire du duc Joachim, et j'ai toujours soutenu que la discussion du droit ne pourrait être ouverte qu'après l'évacuation respective. 1806 Juni 29.

Je m'en remets maintenant à vous, sur la manière d'annoncer avec dignité cette résolution au gouvernement où vous êtes [2]). La note plus que désobligeante du duc de Bénévent n'est pas digne d'une réponse, et, pour tous les cas, il est à désirer que dans la pièce que vous remettrez, il n'en soit pas même fait mention; mais il est indispensable pourtant de constater par écrit ma résolution prise et la condition que j'y suppose. Si, par quelque heureuse circonstance, vous voyez jour encore d'obtenir la retraite simultanée, n'épargnez ni peines ni moyens pour y parvenir. J'en regarderai le succès comme un des services les plus utiles que vous m'aurez rendu, et je vous laisse entièrement le maître de la voie à suivre pour y parvenir. Il est vrai, du reste, que c'est de son chef que le général Blücher avait défendu aux sujets de fournir [3]) des vivres aux soldats français; mais que cet exemple prouve au gouvernement où vous êtes, à quel point ses empiètements toujours progressifs et son arrogance ont outré et aigri les esprits; et puisse cette observation rappeler à l'Empereur Napoléon que c'est sa faute à lui seul, si mes relations avec lui deviennent impopulaires, et qu'il n'y a pas de surveillance de gouvernement et de police qui tienne, quand le sentiment de l'indignation et le

1) Ordre an Blücher, 1. Juli.

2) In einer Note vom 10. Juli machte Lucchesini dem Miniſter Talleyrand von den obigen Entſchlüſſen Mittheilung, und am 12. erwiderte Talleyrand: »S. M. a donné des ordres formels pour que les détachements français qui sont stationnés dans les trois districts d'Essen, d'Elten et de Werden, conjointement avec les troupes de S. M. le Roi de Prusse, en soient retirés immédiatement après le départ des troupes prussiennes . . . S. M. l. est d'ailleurs disposée à entrer en négociation sur le fond de la question, et elle se persuade que toutes les difficultés qui se sont élevées à ce sujet seront facilement aplanies par des explications amicales.«

3) Dies hatte in Paris, wie Lucchesini ſchrieb, beſonders erbittert

1806 Juni 29. cri de la vérité s'échappent d'un peuple et d'une armée qui se connaît et sait s'apprécier . . .

360. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 Juni 30.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz. (Concept in R. 11. 89.)

Besorgnisse wegen der unfreundlichen Haltung Napoleon's.

Juni 30. [Durch Courier] Je me hâte de réexpédier le courrier Monnier. Et quant à l'objet principal qui me fait presser son retour, vous me permettrez, mon cher ami, que je me réfère au contenu de la dépêche ci-jointe. Vous verrez, sans en être étonné, à quel point on a été choqué du ton et des formes qu'on a employés dans les dernières explications sur l'affaire des abbayes. J'ai moins partagé la surprise que de tels procédés ont causée ici, non pas que je ne sente que c'est à juste titre qu'on les conçoit, mais connaissant le terrain, j'ai tâché de porter toute mon attention à découvrir d'où a pu naître une conduite aussi étrange. Je vous prie, mon cher marquis, venez à mon secours et veuillez m'éclairer à cet égard. Partagez avec moi les données que vos lumières et votre longue habitude vous procurent. Serait-il possible qu'aujourd'hui encore on pût se défier de nous? Si c'était là la source du mal, en vérité je n'en comprendrais rien. Je ne dirais pas qu'il est de fait que depuis mon retour on n'a pu donner aucun motif propre à alimenter cette malheureuse défiance, mais il est de fait qu'elle ne peut exister pour tous ceux qui connaissent la marche et la tenue de notre cabinet.

Je me rappelle que vous me disiez, cher ami, il y a quelque temps, qu'à Saint-Cloud on avait mis de l'importance aux prétendus changements dans le cabinet d'ici dont le public s'était occupé, et que les papiers anglais s'étaient plus à publier. Si l'erreur dans laquelle on est tombé à cet égard, a pu produire quelque sensation là où vous êtes, vous les aurez démentis depuis l'entrée de mes lettres du 15, et pour le cas que vous n'en soyez déjà informé, je suis bien aise de vous dire que pour le moment il n'est plus question du tout de l'admission d'un second ministre au cabinet; que le comte de Keller s'en retourne chez lui et que moyennant quelques changements que le Roi m'a chargé de lui proposer et qui servent à mon soulagement, tout le reste continuera à subsister sur l'ancien pied.

Il m'est impossible, du reste, de mettre assez d'importance à cette circonstance, pour imaginer qu'elle aurait pu influer à ce point sur les relations entre les deux gouvernements.

Mais il ne faut pas se faire illusion. Elles semblent être ébranlées, au moins ne sont-elles pas telles qu'on était en droit de les imaginer à

la suite des liens que le traité du 15 février aurait dû amener et que, d'un autre côté, on ne demandait pas mieux que de consolider et d'affermir par un concert suivi et basé sur les intérêts communs des deux gouvernements. 1806 Juni 30.

Comment M. de Talleyrand peut-il se permettre un langage aussi incongru dans la dernière lettre qu'il vous a écrite au sujet de Werden et Essen, et ne devrait-il pas en rougir, quand il se rappelle que dans l'unique occasion où depuis le traité du 15 février nous nous sommes trouvés dans le cas de nous expliquer avec la France sur une affaire de son intérêt, nous l'ayons fait et pour le fond et pour la forme, en employant les expressions les plus amicales et propres à ne rien laisser à désirer à notre allié? Vous comprenez d'avance que j'entends parler de la réponse que j'ai faite à M. de Laforest sur les affaires de Naples, et que je vous ai communiquée en son temps [1]).

Que peut-il donc s'être passé dans l'esprit de Napoléon? Se défie-t-il de nous? En ce cas il se trompe, et comme sans doute vous comprenez avec moi à quel point une telle erreur serait funeste, vous ferez, j'en suis sûr, tout ce qui dépend de vous pour la déraciner.

Mais nous en voudrait-il? Nous chercherait-il querelle? Lui faudrait-il un nouvel aliment pour une nouvelle guerre? C'est avec peine que je m'abandonne à une telle hypothèse.

C'est à vous, mon cher ami, à nous guider dans ce dédale, et je vous prie avec instance d'employer surtout notre correspondance particulière pour m'éclairer de vos lumières et me fournir les moyens dont plus que jamais je comprends combien il m'importe de m'entourer . . .

361. Erlaß an Lucchesini. Berlin 1806 Juni 30.

Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Unterredung zwischen Haugwitz und Laforest über Hannover.

[Chiffrirt] Je n'aurais rien trouvé à ajouter aujourd'hui à la dépêche détaillée datée d'hier, . . . si je ne croyais devoir vous communiquer le précis d'un entretien que le comte de Haugwitz eut, il y a quelques jours, avec le sieur de Laforest relativement au sort futur du pays de Hanovre. C'était à l'occasion d'un discours du ministre d'Espagne qui avait témoigné au sieur Laforest que, quelque porté qu'il fût, ainsi que Juni 30.

1) Unter dem 22. April berichtet Laforest, Haugwitz habe die Einsetzung Josephs als König von Neapel mit den Worten gebilligt: »Dans tout ce qui ne blesse pas l'intérêt national de la Prusse et l'intérêt de la dynastie qui y règne, le Roi a fermement posé en principe d'adhérer aux mesures que réclament l'intérêt de la France et celui de la dynastie Napoléon«.

1806 Juni 30. sa cour, à souhaiter à la Prusse tous les avantages et tous les accroissements de force possibles, il ne pouvait s'empêcher cependant de regarder la prise de possession du Hanovre par elle comme un mal, puisque ce serait une pierre d'achoppement de plus pour le rétablissement de la paix, à laquelle l'Espagne était si vivement intéressée. Le sieur Laforest assure avoir rectifié le général Pardo sur ce propos tenu par simple manière de conversation et dont aussi vous aurez soin de ne faire aucun usage. On a fait à ce sujet les réflexions suivantes au ministre de France, et il est convenu de leur justesse, en assurant les avoir faites également.

Le but principal de tous les arrangements actuels de la France est sans contredit sa sûreté future et celle de ses alliés. Quelque désirable que soit sa paix avec l'Angleterre, on ne peut se dissimuler malheureusement que ce ne sera toujours qu'une trêve plus ou moins longue que l'état de rivalité constante des deux empires ne fera rompre que trop tôt. Tant que le pays de Hanovre demeure à la Prusse, celle-ci, garante par ses engagements avec la France de la tranquillité du Nord, est obligée d'y pourvoir et de prendre, en cas de besoin, fait et cause pour sa défense. Dès lors donc, et vu l'état actuel de l'Autriche, toute coalition dans le Nord qui menacerait la France de ce côté-là, devient impossible pour très longtemps. Cette puissance, ainsi que l'Empereur Napoléon a été le premier à en faire la remarque au comte de Haugwitz et à vous-même, n'a besoin de songer qu'à ses moyens directs contre l'Angleterre et peut réduire une grande partie de son armée de terre, pour en consacrer la dépense à l'accroissement de sa marine et s'assurer à elle-même et à ses alliés des conditions avantageuses. Dans le cas opposé, c'est tout le contraire. Le Hanovre rentré sous la domination anglaise, l'ancien état des choses renaît. La Prusse est déliée de ses engagements. Rien absolument n'empêche qu'à chaque nouvelle guerre maritime de nouvelles coalitions ne se forment sur le continent. Il y a bien plus encore; loin de devoir s'y opposer, elle aurait le premier intérêt à les favoriser et à y prêter la main, puisque, supposé même qu'elle eût recouvré ses provinces perdues, il n'y aura du moins qu'une guerre continentale où elle puisse espérer de se refaire des pertes de tout genre qu'elle a éprouvées. La solidité même de l'état de paix futur, pour la France et ses alliés, exige donc nécessairement que le Hanovre, cette occasion éternelle de troubles dans le Nord, reste à une puissance neutre, garante de sa tranquillité.

Je m'en remets à vous sur l'usage que vous pourrez faire de ces observations, si l'occasion s'en présente.

362. Bericht Lucchesini's.[1] Paris 1806 Juni 30.

Unterredung mit Murat.

. . . [Nicht chiffrirt] J'ai appris que le 32e régiment qui se trouve 1806
dans les états du duc Joachim et auquel appartiennent les détachements Juni 30.
français qui se trouvent encore dans les districts prussiens d'Essen, Werden et Elten, fait un mouvement qui l'éloigne de ces contrées. Le corps qui le remplace, a l'ordre de donner des détachements de la même force que ceux qui en sortent, pour occuper jusqu'à l'évacuation respective les trois abbayes. On croit ici que ce changement peut se faire, sans toucher à d'autres parcelles du territoire de V. M., et l'on sent du moins en cas contraire la nécessité et la justice d'en demander au préalable la permission des autorités qui y commandent.

[Chiffrirt] Je tiens ceci du prince Murat lui-même, auquel je n'ai pas dissimulé les justes sujets de mécontentement qu'il ne cesse de donner à V. M. Je lui ai dit qu'en Allemagne on l'accusait de vouloir rallumer la guerre sur le continent et que du moins, loin de servir de lien entre la France et la Prusse, ses occupations et les projets qu'on lui supposait, peut-être à tort, pourraient altérer l'intimité et affaiblir la confiance que le nouveau traité avait rétablies sous des auspices favorables au bonheur des deux nations. J'ai appris par lui que si l'occupation des trois districts prussiens a été faite sans l'aveu de l'Empereur des Français, celle des trois seigneuries lui a été prescrite par S. M. I. On allègue pour prétexte de cette occupation le prétendu droit que la paix de Presbourg donne à la Bavière de s'approprier les petites souverainetés enclavées ou attenantes à ses états, droit passé au prince Murat par la cession du duché de Berg, et lorsqu'on lui prouve qu'un tel droit ne saurait s'appliquer à la seigneurie de Neustadt-Gimborn, on me répond que cela s'est fait par ordre exprès de l'Empereur Napoléon. L'on voudrait même qu'on lui sût gré de la modération exercée jusqu'ici envers les états des princes de Wied . . .

1) Dies ist der letzte Bericht Lucchesini's, der sich in den Akten des Kabinets Ministeriums erhalten hat. Aus den fehlenden liegen kurze Auszüge vor, die sich in den für den Herzog von Braunschweig, Hardenberg und Schulenburg von L. D. Le Coq angefertigten „Bülletins" vorfinden. Über die von Haugwitz veranlaßte Verbrennung der Akten zur Geschichte des Krieges von 1806, vergl. Hardenberg 3, 86. 87.

363. Kleist an Haugwitz. Charlottenburg 1806 Juli 2.

R. 34. 114 b. Eigenhändig, gez. Kleist.

Abzug der Truppen aus den drei Abteien. Nothwendigkeit militärischer Vorkehrungen.

1806 Juli 2. Ew. Exc. gefälligem Verlangen gemäß werde ich dem General-Lieutenant von Blücher noch in Erinnerung bringen, unsren Truppen bei ihrem Abzuge aus Essen und Werden ein freundschaftliches Benehmen gegen die französischen Truppen zu empfehlen. Hochdieselben wollen es übrigens keinem Mangel an gutem Willen und an Gemeingeist zuschreiben, wenn statt eines freundschaftlichen Einverständnisses zwischen unsren dortigen Truppen und den Franzosen eine lediglich durch die gespannte Lage erzeugte Unfreundlichkeit stattgefunden hat. Wären unsere Truppen von der Ankunft der Franzosen von hier aus benachrichtigt worden, so würden sie diese gewiß mit Gastfreundschaft empfangen und fortwährend ein freundschaftliches Verhältniß mit ihnen unterhalten haben. Von einem Freunde aber auf eine unfreundliche Art verdrängt zu werden, muß eine Spannung erzeugen, welche keine Befehle zu heben im Stande sind. Es liegt also nicht an dem Mangel des guten Willens und des Gehorsams, sondern in der Natur der Sache, wenn die Gemüther unter diesen Umständen nicht zur Freundlichkeit gelenkt werden können.

Mit Eurer Exc. vollkommen dahin einverstanden, daß in den directen Discussionen auf Recht und Würde bestanden werden und hiezu, um es mit Nachdruck thun zu können, die militärische Macht kraftvoll zu handeln bereit sein muß, wünsche ich nur, daß bei Zeiten die Maßregeln getroffen werden mögen, welche diesen Zweck erfüllen. Nur dies allein kann die zweckmäßige Anwendung der Macht bestimmen. Eurer Exc. ist es genugsam bekannt, wodurch die militärische Kraft bis jetzt gelähmt worden ist. — Sollte der politischen Conjuncturen wegen der Anschein zu deren Gebrauche im Westen des Reiches vorhanden sein, so kann der Antrag zur Concentrirung dieser militärischen Kraft von Hochdenenselben nicht zeitig genug gemacht werden, damit wir uns in die Vortheile des Angreifenden versetzen können; — im entgegengesetzten Falle aber liegt es in der Reihe der Unmöglichkeiten, bei dem besten militärischen Geiste, welcher die Armee beseelt, bei dem größten Enthusiasmus für Vaterland, Ruhm und Ehre die Kraft mit Wirksamkeit zu gebrauchen, und man muß ohnmächtig dahin sinken. Es bleibt alsdann jedem rechtschaffenen Soldaten nichts übrig, als das Schicksal zu betrauern, welches ihm zubereitet worden, und im Gefühle dessen, was er bei zweckmäßiger Leitung seiner Kräfte hätte leisten können, sich über das schiefe Urtheil der Menschen hinwegzusetzen.

Ew. Exc. wollen Sich übrigens zu überzeugen geruhen, daß ich meinerseits alles, was nur in meinen Kräften steht, gern anwenden werde, um im Einverständnisse mit Hochdenenselben und den übrigen Behörden dahin zu

wirken, daß dem Zwecke gemäß, den Ew. Excellenz in Ihrem geehrten Schreiben vom 2. dieses angedeutet haben[1]), die nöthigen Vorbereitungen so viel als möglich getroffen werden . . . 1806 Juli 2.

364. Haugwitz an Beyme. Berlin 1806 Juli 8.

Concept, corr. von Haugwitz.

Besserung in den Beziehungen zu Frankreich.

. . . . Es giebt nur nach meiner Ansicht ein Mobile der reinen Politik: das eigene Interesse . . . Dieses auch und dieses allein hat die neueren Verhältnisse zwischen Preußen und Frankreich geknüpft. Für Preußen Länder-Acquisitionen und Arrondissement, für Frankreich Garantie seiner eigenen, sowie seiner föderativen Macht, und Acquisition der von uns cedirten Länder... Juli 8.

Was die an den General von Blücher erlassene Ordre, welche der Oberst von Kleist mir in Abschrift communicirt, betrifft, so bin ich mit dem Inhalte derselben vollkommen einverstanden. Es ist gewiß gut, kommenden Mißverständnissen vorzubeugen.

Ich habe mehrere Gründe, . . . um anzunehmen, daß zwischen dem 17. und dem 25. m. pr., an welchem Tage ungefähr die Befehle zur Räumung von Werden und Essen von Paris abgegangen sein mögen, manche und, wie ich dafürhalte, für uns vortheilhafte Veränderungen in den Dispositionen des Cabinets von St. Cloud vorgegangen sein mögen. Eine an den Marquis Lucchesini den 15. von hier abgegangene Depesche kann viel dazu beigetragen haben . . .

365. Bulletin.[2]) Paris 1806 Juli 4—9.

Die Rückkehr der französischen Truppen aus Deutschland. Die drei Abteien. Hannover.

. . . La retraite des armées françaises de l'Allemagne est toujours censée s'accrocher à la nouvelle toujours attendue de l'évacuation effective de Cattaro. Les aides de camp du ministre de la guerre qui sont à Paris, paraissent s'attendre à l'aller rejoindre à Munich. Le plan de l'Empereur sur l'Allemagne est encore un mystère; mais on croit que les petits princes perdront leur souveraineté. — A l'occasion de l'affaire de Werden, Essen etc., sur laquelle il n'y a rien de nouveau, le ministre des relations extérieures est entré en quelques explications avec le marquis de Lucchesini sur les faux bruits qui avaient circulé au sujet du pays de Hanovre et l'a assuré de la manière la plus positive et d'après Juli 4—9.

1) Dies Schreiben hat sich nicht ermitteln lassen.

2) Angefertigt: Berlin, 19. Juli.

1806 Juli 4—9. un ordre exprès de l'Empereur, que »jamais il ne se départirait des engagements contractés envers la Prusse sur la possession de ce pays« . . .

366. Talleyrand an Laforeſt. Paris 1806 Juli 10.

Prusse 239.

Beziehungen Frankreichs und Preußens zu England.

Juli 10. . . . Möglichkeit eines Krieges zwiſchen Preußen und England. Le cabinet de Berlin . . . ne peut qu'être parfaitement tranquille sur les conséquences d'une telle guerre. La Prusse, fût-elle seule, n'aurait rien à craindre de l'Angleterre; et combien son alliance avec la France ne doit-elle pas augmenter sa sécurité? Mais ce n'est point assez que l'Angleterre soit réduite à l'impuissance; il faut qu'elle soit forcée de reconnaître la témérité de sa conduite et qu'elle ait des raisons de s'en repentir. Voyez donc M. de Haugwitz et l'invitez à vous faire connaître quel système de guerre sa cour croit convenable de suivre dans le Nord et de quelle manière la France peut y concourir. Quelque disposé que l'Empereur soit à la paix, il ne la veut qu'à des conditions dignes de lui. L'espoir qu'il en avait conçu s'est considérablement affaibli, et les négociations qui paraissaient devoir y conduire seront très probablement rompues, puisque jusqu'ici l'Angleterre propose pour condition sine qua non la restitution du Hanovre, chose à laquelle l'Empereur ne consentira jamais. C'est donc par une guerre vigoureuse que l'Angleterre doit être amenée à ne faire que des propositions acceptables, et la cour de Berlin doit trop bien sentir la nécessité d'établir entre les opérations de la France et les siennes le concert le plus parfait, pour que vous soyez dans l'obligation d'employer aucun raisonnement pour l'en convaincre.

P. S. Dans votre conversation avec M. de Haugwitz, vous ferez observer qu'on s'étonne avec raison de ce que la Prusse n'a point encore pris à l'égard de la Suède le parti qui convient à sa dignité [1]).

367. Bulletin. [2]) Paris 1806 Juli 11—16.

Rückzug der franzöſiſchen Truppen aus den drei Abteien. Der Rheinbund. Die Verhandlungen Napoleon's mit Rußland.

Juli 11—16. M. de Talleyrand a officiellement annoncé au marquis de Lucchesini que les ordres formels avaient été donnés pour la retraite des troupes françaises d'Essen, Elten et Werden, sauf la négociation subséquente sur le fond de la question, laquelle serait facilement aplanie par des expli-

1) Auf dies Schreiben bezieht ſich die bei Hardenberg 5, 356 abgedruckte Denkſchrift von Haugwitz.

2) Angefertigt: Berlin 26. Juli.

cations amicales. Mais point de réponse au sujet des trois seigneuries. Le plan sur le Sud de l'Allemagne paraît approcher toujours davantage de son exécution et on ne doute plus qu'il ne s'agisse d'une confédération à former sous la protection de la France. 1806 Juli 11—16.

Le sieur d'Oubril assure n'avoir pu encore envoyer à sa cour que le tableau de la situation de Paris à son arrivée, avec quelques vagues aperçus sur ses entretiens préliminaires avec M. de Talleyrand. Il paraît fort lié avec le lord Yarmouth, et quoique l'Angleterre et la Russie puissent négocier séparément, elles paraissent n'avoir nullement renoncé au principe de se concerter sur les bases et les conditions principales de la pacification. On commençait à craindre que les affaires de Raguse ne fissent rétrograder la négociation russe. Depuis quelques jours on parlait positivement de l'organisation d'une armée en Dalmatie, commandée en chef par le général Marmont et sous lui par les généraux Lauriston et Molitor. Le sieur d'Oubril ne dissimule pas ses inquiétudes sur le peu de dispositions conciliatoires qu'il rencontre; cependant le général Clarke avait été nommé pour traiter avec lui. . . .

368. Bericht Lucchesini's.[1] [Paris 1806 Mitte Juli].

Staatsarchiv zu Marburg.

Mittheilungen Talleyrand's über die Stiftung des Rheinbundes und Aufforderung zur Stiftung eines norddeutschen Bundes.

Talleyrand hat ihm eröffnet: que par suite des stipulations du traité de paix de Presbourg les souverains du Midi de l'Allemagne avaient senti plus fortement que jamais le besoin pressant d'un changement total dans les rapports auxquels leurs droits politiques étaient appuyés; qu'abandonnés par la cour de Vienne ou en butte à ses prétentions surannées et sans cesse renaissantes, ne pouvant plus compter ni sur sa puissance affaiblie, ni sur la protection de l'ancienne constitution germanique, dont chacun des membres prépondérants avait tour à tour sapé les fondements et ébranlé la gothique structure, ces princes, après avoir longtemps cherché un appui et des garanties qu'ils ne trouvaient plus dans leurs anciennes relations, étaient parvenus à un ordre de choses qui leur assurait l'un et l'autre; que confédérés entre eux et plaçant leur union sous la protection immédiate de l'Empereur des Français, ils venaient de se détacher entièrement et pour toujours de l'association germanique; que le Roi actuel de Wurttemberg en avait présenté le premier l'idée à l'Empereur Napoléon au passage de S. M. I. par Ludwigsburg; que la cour de [Mitte Juli

1) Beilage zu dem Bericht von Waitz an den Kurfürsten von Hessen, Berlin 26. Juli 1806.

1806 [Mitte Juli] Bavière pendant le séjour de l'Empereur à Munich avait fortement insisté sur la convenance de sa séparation de l'Empire d'Allemagne et que l'électeur de Bade avait partagé les mêmes vœux; que S. M. I., envisageant l'ancienne constitution germanique comme effectivement anéantie, voyant la Diète condamnée au silence et à l'inaction, l'élection d'un coadjuteur étranger à la charge d'archichancelier de l'Empire, ayant d'ailleurs été sollicité, il y a dix-huit mois, par ce même électeur-archichancelier à se mettre à la tête d'une confédération de princes d'Allemagne, avait jugé convenable d'accepter le protectorat de cette confédération; que par conséquent tous les états qui la composent, se considéraient comme entièrement séparés de l'union germanique qui venait par le fait de se dissoudre.

Le prince de Bénévent ajouta que l'Empereur son maître, en me chargeant, Sire, de vous faire part de cet événement, voulait en même temps que je fisse connaître à V. M. l'attente où l'Empereur était de voir naître sous les auspices de la Prusse une pareille association pour le Nord de l'Allemagne, que S. M. se plaçant à la tête de cette confédération prendrait et ferait prendre à ses principaux co-états les titres et le rang qu'elle jugerait convenables.

369. Talleyrand an Laforest. Paris 1806 Juli 15.

Prusse 239. Concept von La Besnardière.

Stiftung des Rheinbundes.

Juli 15. Je viens d'avoir, Monsieur, une conférence avec M. de Lucchesini. S. M. vous charge d'en avoir une avec M. de Haugwitz. Voici quel en doit être le sujet.

Les cours de Bavière, de Württemberg et de Bade, et les principaux princes du Midi de l'Allemagne ont résolu de se séparer de la confédération germanique et de former entre eux une confédération nouvelle. La situation dans laquelle le traité de Presbourg a placé directement les trois cours alliées de la France et indirectement les princes qu'elles entourent ou qui les avoisinent, étant incompatible avec les obligations d'un état d'Empire, c'était pour elles et pour ces princes une nécessité d'ordonner leurs rapports sur un nouveau plan et d'en faire disparaître une contradiction qui aurait été une source permanente d'agitation, d'inquiétude et de danger. De son côté la France, si hautement intéressée au maintien de la paix dans le Midi de l'Allemagne, obligée d'ailleurs de concourir au bien-être de ses alliés et de les faire jouir de la plénitude des avantages que le traité de Presbourg leur assure et qu'elle leur a garantis, n'a pu voir, dans leur séparation d'avec l'Empire, qu'une conséquence

naturelle et le complément nécessaire de ce traité. Il est vrai que cette séparation doit entraîner et entraîne par le fait la dissolution de l'Empire. Mais depuis longtemps l'Empire existait-il autrement que de nom? D'ailleurs la Prusse est de toutes les puissances celle à qui la dissolution de l'Empire offre le plus d'avantages. Par la dissolution de l'Empire, l'Autriche, sa rivale, perd à jamais toute influence sur l'Allemagne. L'influence de la Prusse elle-même sur les états placés dans sa circonscription géographique devient illimitée et absolue. La Prusse acquiert une garantie nouvelle pour la possession du Hanovre, puisque la loi de l'Empire ne pourra plus lui être objectée alors que cette loi aura pris fin avec l'Empire. De plus la France sera toujours disposée à s'entendre avec la Prusse sur des moyens d'étendre et de consolider sa puissance dans le Nord de l'Allemagne; or le concert pour cet objet entre les deux états sera plus facile et plus libre quand l'Empire germanique ne sera plus. Tels sont les avantages que la Prusse retirera du nouvel ordre des choses, sans qu'aucun inconvénient, même le plus léger, les contrebalance. 1806 Juli 15.

De toutes les cours de l'Europe la cour de Berlin est la seule qui sera informée d'avance de ce que les autres n'apprendront que par l'événement même. Mais S. M. l'Empereur et Roi s'est fait envers elle une loi de la confiance la plus entière, sachant bien que les intérêts des deux états sont désormais indissolublement unis, et n'a pas voulu qu'elle n'apprît qu'avec tout le monde l'existence d'un plan dont elle doit être la première à recueillir le fruit.

Tel est, monsieur, le texte de la conversation que vous devez avoir avec M. de Haugwitz. Vous lui donnerez tous les développements que vous jugerez nécessaires; mais tout doit être verbal, et vous devez vous abstenir soigneusement de toute communication écrite sur cette matière.

370. Bulletin.[1] Paris 1806 Juli 18.

Unterredung mit Murat. Differenzen mit Österreich.

Le duc de Clèves, avant de partir de Paris, a témoigné à M. de Lucchesini, dans les termes les plus expressifs, ses sentiments d'attachement et de respect pour le Roi. M. de Laforest recevra l'ordre d'annoncer officiellement ici son avènement au gouvernement de ses états et lui-même a paru intentionné d'envoyer ensuite un officier à Berlin[2]. Juli 18.

1) Angefertigt: Berlin, 2. August.

2) In der That schickte Murat bald darauf einen Offizier nach Berlin mit einem Schreiben (20. August) an den König, dessen Formlosigkeit (es begann »Mon Frère«) bei aller Freundschaftlichkeit des Inhaltes vielen Anstoß erregte.

1806 Juli 18. On ne doute plus que les troupes françaises ne restent en Allemagne jusqu'à ce qu'on soit sûr de l'acquiescement de la cour de Vienne à la confédération du Rhin. Il paraît s'élever d'autres discussions avec cette cour, mais sur lesquelles on n'est pas instruit au juste . . .

371. Bulletin. [1]) Paris 1806 Juli 22.

Der Rheinbund. Hannover.

Juli 22. La confédération du Rhin s'est confirmée, telle qu'on l'appréhendait: opérant la dissolution du lien constitutionnel qui unissait les membres du Corps Germanique; la subordination de toute la partie de l'Empire qu'elle comprend, sous la puissance et la protection de la France, et la perte de la souveraineté, avec conservation des droits utiles, pour un grand nombre de princes et états, situés dans l'enceinte du territoire de cette confédération et qui n'y ont pas pris part. La chose paraît décidée et sans remède, et il ne reste qu'à former, selon l'invitation que l'Empereur Napoléon en a faite au Roi, une confédération pareille pour le Nord de l'Allemagne, sous les auspices de la Prusse. En lui adressant cette invitation, l'Empereur l'a assuré d'avance de son acquiescement à toutes les mesures qu'il prendrait dans ce but, en lui renouvelant aussi, à cette occasion, l'assurance de sa ferme intention de ne pas se départir des engagements qui garantissent à la Prusse la possession du Hanovre . . .

372. Lucchesini an Haugwitz. Paris 1806 Juli 22.

Eigenhändig, gez. Lucchesini.

Feindselige Stimmung Napoleon's gegen Preußen. Rüstungen in Wesel.

Juli 22. [Durch Courrier] La paix avec la Russie est faite. Lisez-en, chère Excellence, les détails dans le post-scriptum à la dépêche d'aujourd'hui; après cela lisez le traité de la nouvelle confédération du Rhin, et si vous n'êtes pas un peu fatigué de cette succession perpétuelle d'événements importants et inattendus, j'envierai doublement la force de votre excellente tête et l'énergie de votre caractère!

Mais quelque grand que soit l'intérêt qu'inspire le renversement de l'ancienne constitution germanique, un plus pressant appelle aujourd'hui toute notre attention. J'ai suivi, cher ami, vos directions et tâché de pénétrer dans l'intimité des entretiens confidentiels de Saint-Cloud, et je n'en ai retiré rien de satisfaisant pour nous. Le souvenir du mal que les armées prussiennes ont voulu et pu lui faire l'hiver passé, est encore tout vivant, tout envenimé, tout respirant le désir de la

1) Angefertigt: Berlin, 5. August.

vengeance. A chaque petite contrariété que l'on éprouve de la part de la sagesse ou de l'équité du Roi, on parle de faire la guerre à la Prusse, de lui prendre le pays de Baireuth que la Bavière voudrait avoir, et le comté de la Mark, qui est constamment convoité par le prince Murat. — Et l'on ne s'arrête pas à cela. — Les généraux qui habitent Saint-Cloud, les bureaux de la guerre, les spéculateurs dans les fonds, mes amis et les ennemis de Napoléon sont tous persuadés que si l'Empereur Napoléon trouvait un prétexte de dégaîner contre nous, il le saisirait dans l'instant. — Il prétend que le général Blücher a 12,000 hommes sur les frontières du duché de Clèves, et mon affidé m'écrivait hier du bureau de la guerre: »Depuis ce matin à 5 heures on a été occupé à faire des ordres de passe pour des officiers de tout grade à l'effet de se rendre de suite à Wesel auprès du prince Murat. Il y a eu outre un grand mouvement de troupes pour se rendre à Wesel et ses environs«. — L'auteur de ces avis attend de —. Il serait peut-être utile de pouvoir faire usage de tels arguments pour savoir les choses qui nous intéressent tant! 1806 Juli 22.

L'esprit du grand homme devient tous les jours moins doux. Les succès le rendent presque intraitable. La transaction que vous recevez aujourd'hui, est presque entièrement son ouvrage.

Les négociations de lord Yarmouth paraissent reculer, quoiqu'on soutienne que dans peu les plénipotentiaires respectifs seront nommés. D'Oubril sera passé par Vienne. Ruffin passera probablement par Berlin.

J'attends, cher ami, de vos nouvelles par courrier.

373. Bericht des Grafen Goertz. Regensburg 1806 Juli 25.

R. 10. 79. Mundum, gez. Goertz.

Nachrichten über den Rheinbund. Gerüchte von einem bevorſtehenden Kriege. Rüſtungen in Süddeutſchland.

[Chiffrirt] Pour profiter de la gracieuse permission de V. M., j'avais eu le projet de me mettre demain en route, mais les nouvelles de Paris entrées hier par estafette m'imposent le devoir de suspendre le voyage jusqu'à ce que des ordres ultérieurs de V. M. m'y autorisent de nouveau. Juli 25.

Quant à ces nouvelles mêmes qui seront déjà connues à V. M. avec tous les détails, je me flatte de marquer le plus essentiel de ce que j'en ai pu apprendre. Elles consistent en ce que l'Empereur Napoléon avait signé et ratifié le 17 de ce mois le nouvel arrangement de la constitution ou confédération future de l'Allemagne. Que les membres qui la composeront, doivent, sans perdre de temps, déclarer à la Diète de l'Empire qu'ils se regardent comme entièrement déliés de la constitution germanique; que le landgrave de Hesse-Darmstadt devenait roi de Westphalie;

1806 Juli 25. que l'électeur de Hesse-Cassel, s'il accédait à la confédération, aurait la principauté de Fulda et que les points principaux de cette nouvelle confédération étaient à peu près ceux dont j'avais fait mention dans mes précédents très humbles rapports . . .

A tout cela se joignent depuis quelques jours les plus fortes inquiétudes sur un renouvellement très prochain de la guerre. De tous côtés, même jusqu'aux frontières de la Saxe, viennent des lettres qui portent unanimement la nouvelle que les troupes françaises qui se trouvent encore en Allemagne, sont dans un très grand mouvement, sans qu'on sache contre qui ce nouveau fléau doit être dirigé. Aussi dans les environs d'ici on remarque des préparatifs qui paraissent l'avoir rapporté, et les lettres de Munich, en marquant la plus grande consternation, annoncent que sur la demande du maréchal Berthier toute l'armée bavaroise doit sans perte de temps être rendue mobile et sur le pied de guerre. On donne pour prétexte la non-évacuation de Cattaro que des lettres de Vienne du 19 confirment, en y ajoutant que les Monténégrins s'étaient emparés de cette place et refusaient de la remettre aux Autrichiens, et que le général Bellegarde, étant trop faible pour pouvoir les contraindre, avait demandé des secours qu'on était prêt à lui envoyer . . .

374. Bericht Blücher's. Münſter 1806 Juli 25.

Kriegs-Archiv im Generalſtab. A. III. 12 vol. 2. Mundum, gez. Blücher.

Rüſtungen der Franzoſen an den Grenzen Weſtfalens. Bedrohung Preußens.

Juli 25. Mir kommen von mehreren Seiten höchſt bedenkliche Nachrichten über die Anſtalten und Bewegungen großer franzöſiſcher Truppencorps zu, die nicht allein Ew. K. M. weſtfäliſchen Provinzen, ſondern insbeſondere den meinem Befehl untergeordneten Truppen ſehr gefährlich ſind, da, wie Ew. K. M. bekannt iſt, ſolche ſehr vereinzelt in Cantonnements ſtehen. Dieſe ſehr glaubwürdigen Nachrichten lauten dahin: daß 1) die Weſeler Garniſon ganz zuverläſſig mit 8000 M. vermehrt wird und die bisher in dieſer Feſtung befindlichen Truppen gegen unſere Grenzen vorrücken ſollen. 2) Daß die Franzoſen eine Schiffbrücke bei Weſel über den Rhein ſchlagen wollen, wodurch ſie im Stande ſind, in einem kurzen Zeitraum große Truppenmaſſen am rechten Ufer dieſes Fluſſes zu transportiren, ohne daß ich es verhindern oder nur bei Zeiten davon unterrichtet ſein kann. 3) Sollen 40,000 M. ein Lager mit nächſtem in der Gegend von Dorſten an der Lippe beziehen. 4) So ſoll der Herzog Joachim 2 Diviſionen in und bei Düſſeldorf organiſiren und den 20. hat er den General Piſtor nach Düſſeldorf zu ſich berufen. 5) So wird Weſel erweitert und in Vertheidigungs- und Belagerungszuſtand geſetzt.

Gegen wen anders als gegen Ew. K. M. können alle diese Anstalten, die wahrlich nicht friedlich und nicht freundschaftlich sind, gerichtet sein? 1806 Juli 25.

Als General muß ich Ew. K. M. dringendst ersuchen, mir die Zusammenziehung des mir anvertrauten Corps d'armée zu erlauben, wenn einer von den Fällen Nr. 1) 2) oder 3) sich wirklich realisiren sollte, damit ich nicht zerstreut und à la merci von Truppen bin, von denen keine Treue, kein Glaube und keine Haltung von den heiligsten Verträgen zu erwarten steht.

375. Bericht des Fürsten Wittgenstein. Pyrmont 1806 Juli 27.

R. 11. 117 g. Mundum, gez. W. F. z. Wittgenstein.

Mittheilungen des Kurfürsten über französische Anträge wegen Beitritt zum Rheinbunde.

[Nicht chiffrirt] Der Kurfürst ist vergangenen Donnerstag [24. Juli] hier eingetroffen und heute nach Cassel zurückgereist. Juli 27.

Er war über die von dem Geheimen Rath von Malsburg eingegangenen Nachrichten und sehr wahrscheinlich über einige Unterredungen, die er mit dem von Cassel in Nenndorf eingetroffenen französischen Legationssecretär St.-Geneſt gehabt hatte, endlich weil die unterdessen von dem Minister von Waitz eingelaufenen Berichte nicht ganz seinen Erwartungen zu entsprechen schienen, auf das lebhafteste beunruhigt und gar nicht mehr in der guten Stimmung, in der ich ihn in Nenndorf verlassen hatte.

Der Kurfürst behauptet, der Geheime Rath von Malsburg habe ihn in seinem letzten Bericht auf das dringendste aufgefordert, sich über den französischen Allianzantrag bestimmt zu erklären, und es ihm zur Pflicht gemacht, die angebotenen Vortheile anzunehmen. Herr von Talleyrand soll, nach der Versicherung des Kurfürsten, dem von Malsburg wiederholt zu erkennen gegeben haben, daß der Kaiser den Wünschen Sr. Kurf. Durchl. auf jede Art entgegenkommen würde, und da es ihm wohl bekannt sei, daß der Kurfürst bei Gelegenheit der Entschädigungen nicht diejenigen Vortheile erhalten habe, welche ihm nach der mit Ew. K. M. abgeschlossenen Pyrmonter Convention hätten zu Theil werden müssen, so wolle der Kaiser dieses dadurch wieder gut machen, daß er den Kurfürsten in den Besitz des Fürstenthums Fulda (welches ihm ohnehin rechtmäßig zukomme), der Waldeckischen und Lippischen Länder setzen werde[1]). Der Kurfürst solle nicht befürchten, wegen Fulda in unan-

1) Ebenso berichtet Goertz, Regensburg, 28. Juli: »D'après un des derniers rapports du ministre de l'électeur à Paris, le comte de Beust, l'électeur de Hesse a été expressément invité à accéder à cette confédération, en lui assignant pour son lot, outre la principauté de Fulda etc.«; und der Prinz von Oranien selbst schreibt am 24. Juli an Graf Haugwitz, daß sein „Fürstenthum Fulda dem Herrn Kurfürsten von Hessen Cassel auf den Fall zugedacht sein soll, daß derselbe unter den ihm gemachten Bedingungen sich an die Föderation anschließen würde". (R. 11. 185 k.)

1806 Juli 27. genehme Weitläufigkeiten oder Verwicklungen mit E. K. M. zu gerathen; Allerhöchstdieselben würden Sich des Prinzen von Oranien nicht besonders annehmen und der Kaiser Napoleon würde den Besitz von Fulda garantiren.

Nach der Versicherung des Kurfürsten soll der Minister Talleyrand dem von Malsburg in dieser Unterredung zugleich erklärt haben, daß der Gesandte Bignon den Auftrag erhalten würde, dem Kurfürsten wegen des Allianztractates noch persönlich Vorstellungen zu machen und um eine Entscheidung zu bitten; endlich soll Herr von Talleyrand wiederholt erinnert haben, daß der Kurfürst von seiner Verbindung mit E. K. M. gar nichts zu erwarten habe; man suche ihn in Berlin nur hinzuhalten, bis der günstige Augenblick verstrichen wäre, und alsdann würde er ebenso wie bei dem Entschädigungsgeschäft leer ausgehen.

Der von Malsburg soll ferner in seinem Berichte angezeigt haben, daß man in Paris mit dem Prinzen von Oranien äußerst unzufrieden sei und, wie er glaube, daß auch die Acquisition von Corvey zu machen stünde. Man gebe dem Prinzen von Oranien eine persönliche Feindschaft gegen das jetzige französische Gouvernement Schuld und vermuthe, daß er bei der letzten Coalition einen sehr lebhaften Antheil genommen hätte. Herr von Malsburg glaubt, daß der Kaiser persönlich gegen diesen Fürsten aufgebracht sei und daß, wenn auch der Kurfürst in die Idee einer Acquisition von Fulda nicht eingehen wollte, dieses Fürstenthum doch dem Oranischen Hause entzogen und einem begünstigten Fürsten zugetheilt werden würde. Diese Stimmung des Kaisers schien durch nachtheilige Äußerungen des Gesandten Laforest über die Gesinnungen des Prinzen von Oranien veranlaßt worden zu sein . . .

376. Bulletin. Paris 1806 Juli 25 und 28. [1]

Zwistigkeiten mit Österreich. Absichten auf preußische Provinzen. Die Verhandlung mit England.

Juli 25—28. Peu après le départ du sieur d'Oubril, l'Empereur fit venir le général Vincent et lui apprit le changement qu'il avait jugé à propos de faire dans les rapports de plusieurs grands et petits états de l'Allemagne; avec la déclaration qu'il n'envisagerait le traité de Presbourg comme exécuté que lorsque l'Empereur François aurait reconnu la nouvelle confédération et le protectorat de la France et se serait ainsi démis de la qualité d'Empereur d'Allemagne, du moins pour autant qu'elle concerne les droits des confédérés du Rhin; qu'il ne rendrait Braunau et ne retirerait ses troupes de l'Allemagne que lorsque cette condition serait accomplie.

[1] Verfaßt Berlin 9. August.

Envers le landgrave de Fürstenberg, l'Empereur doit avoir manifesté un grand mécontentement personnel contre l'Autriche. Les derniers ordres au maréchal Berthier doivent être belliqueux, et on s'attendait que Braunau et peut-être l'Innviertel seraient donnés à la Bavière, en dédommagement des frais occasionnés par le séjour prolongé des troupes françaises. Plusieurs officiers ont été rappelés de Paris auprès de ce maréchal à Munich, et la partie de ses équipages qui s'y trouvait, en est également repartie. Les officiers avaient ordre de compléter leurs équipages. Des administrations de vivres, d'hôpitaux et de trésorerie des armées sont de même reparties de Strasbourg pour l'Allemagne. 1806 Juli 25—28.

La Bavière convoite le pays de Bayreuth et le prince Murat celui de la Mark, et quelque faible que soit l'apparence de réussite de semblables projets, ils n'en perdront pas de sitôt de vue la poursuite.

Lord Yarmouth avait déployé son caractère de ministre plénipotentiaire pour la négociation de paix avec la France. C'est probablement avec le général Clarke qu'il aura à traiter. On le voyait chaque jour chez M. de Talleyrand et on disait partout que les préliminaires seraient incessamment signés. Secret impénétrable sur les conditions . . .

377. Bericht Lautier's. Dresden 1806 Juli 28.

K. 41. 39. Mundum, gez. Lautier.

Besorgnisse vor einem Einmarsche der Franzosen in Kursachsen.

. . . [Chiffrirt] Le sort futur de l'Allemagne était encore ce jour-ci un objet principal de l'attention du public, et on se livrait à cet égard à une foule de conjectures souvent si vagues et si contradictoires, que leur ensemble paraît peu digne d'être porté à la connaissance de V. M. De l'autre côté venait se renouveler la crainte des Français, à l'égard desquels on observait qu'à moins qu'ils ne quittassent bientôt la partie de l'Allemagne où ils se trouvent encore, il ne serait pas impossible que le défaut de subsistance ne les obligeât enfin à placer quelque corps de troupes sur le territoire saxon . . . Juli 28.

378. Bericht Blücher's. Münster 1806 Juli 28.

Kriegs-Archiv im Generalstab. A. III. 12 vol. 2. Mundum, gez. Blücher.

Bewegungen und Occupirungen der französischen Truppen in Westfalen.

Obgleich ich überzeugt bin, daß die allerunterthänigst beigefügten Anlagen, die Theilung, Zerstümmelung und Beraubung des deutschen Reichs betreffend, durch unsere Nachbarn die Franzosen Ew. K. M. schon längst Juli 28.

1806 Juli 28. bekannt sein werden, so halte ich es doch für meine Pflicht, sie Ew. K. M. um so mehr eiligst zu Füßen zu legen, da meine Lage hier durch diese unglaubliche Theilung äußerst mißlich und in jeder militärischen und Ehren-Rücksicht gefährlich und nachtheilig wird.

Die Franzosen wollen nicht allein fast alle uns hier umgebenden Fürsten ihrer Prärogative und ihrer Selbständigkeit berauben, und ihre Länder, die jetzt von Ew. K. M. Truppen besetzt sind, invadiren und occupiren, sondern auch sogar die Ahrembergischen Besitzungen, worin Meppen liegt und durch welche die directe Communication mit Ostfriesland allein erhalten werden kann und zu deren stärkerer Besetzung Ew. K. M. mir in Allerhöchstdero Kabinets-Ordre vom 18. dieses den Befehl zu ertheilen geruhen, gehören mit zu dem sogenannten Föderations- oder vielmehr Sklaven-Bund, und ich muß auch ihrer Besetzung jeden Augenblick entgegensehen. Ich werde aber à tout prix Ew. K. M. allerhöchsten Intention gemäß alle Ahrembergischen Besitzungen am rechten Ufer der Ems, worin auch Meppen und Papenburg liegen, gegen jede gewaltthätige und feindliche Invasion behaupten.

In allen diesen Gegenden hört man jetzt nichts als laute Klagen und Verwünschungen gegen uns, da wir den kleinen Fürsten Schutz und Erhaltung versprochen, sie Ew. K. M. Truppen zum Theil so lange verpflegt und sehr gut aufgenommen haben, und wir sie nun ihrem traurigen Schicksale überlassen, und sehe ich bei der Räumung dieser fremden Länder noch den kränkendsten Auftritten gegen die abziehenden Truppen entgegen.

Um so lange als möglich allen Eclat zu vermeiden, werde ich alle Truppen im Auslande noch so lange stehen lassen, bis die Franzosen diese Länder occupiren, sie dann aber excl. des Ahrembergischen am rechten Ufer der Ems zurückziehen, sie in Ew. K. M. Grenzen aufstellen und in hiesiger Gegend concentriren, dabei aber unter keiner Bedingung zugeben, daß französische Truppen Ew. K. M. Lande betreten, sondern sie mit Gewalt davon abzuhalten wissen.

Vom Herzogthum Westfalen her erhalte ich sichere Nachrichten, daß sich die Franzosen nicht allein verstärken, sondern mit Macht gegen Lippstadt und die Grafschaft Mark anrücken — ich bin also von allen Seiten bedroht. [1])

1) Am 30. Juli berichtet Blücher: „Die angedrohte Truppenmasse von ungefähr 6000 M. Franzosen sind wirklich in Wesel eingerückt. Sie erlauben sich die schändlichsten Äußerungen über Ew. K. M. erhabene Person und unsere Nation laut und öffentlich, und sagen, sie würden alle westfälischen Provinzen occupiren und uns bald hinter die Weser und noch weiter werfen. Man erwartet in Wesel noch mehr Truppen und mehrere Regimenter marschiren den Rhein von Holland her herauf, um, wie die Nachrichten sagen, bei Mühlheim und Deutz den Rhein zu passiren."

379. Haugwitz an Kleist. Berlin 1806 Juli 29.

Kriegsarchiv im Generalstab. A. III. 42 vol. 2. Mundum, gez. Haugwitz.

Glaubt nicht, daß die französischen Truppenbewegungen gegen Preußen gerichtet sind. Vorschlag zu einer Ordre an Blücher.

1806 Juli 29.

. . . Dem General von Blücher ist es in der That nicht zu verdenken, daß die Bewegungen der französischen Truppen am Niederrhein seine ganze Aufmerksamkeit erregen. Wir wissen nun, daß es nicht eine partielle Bewegung am Niederrhein ist. Ich halte dafür, daß sie in der genauesten Verbindung mit derjenigen steht, welche die Franzosen in Bayern und Franken gegen Österreich machen. Daß sie aber in diesem Augenblick feindselige Absichten gegen Preußen haben sollten, glaube ich deswegen nicht, weil es mir ihrem Interesse keineswegs angemessen zu sein scheint. Ich gebe indeß gern zu, daß die Zusammenziehung des Blücher'schen Corps uns eine reellere Sicherheit als meine Ansicht und Vermuthungen leisten kann. Wir müssen aber auch bedenken, daß die französischen Generale, so wie die unsrigen, voll Mißtrauen sind und daß das Zusammenziehen unserer Truppen eine große Sensation machen wird. Die Franzosen sind heute noch im Kriegszustand, sie sind es mit Rußland, und selbst ihre Händel mit Österreich sind noch nicht beigelegt. Sie können daher glauben, daß das Zusammenziehen ihrer Truppen für uns nichts Befremdendes haben sollte. Wenn wir aber durch Bewegungen unter den unsrigen in diesem Augenblick bei ihnen den Argwohn erregen, als wollten wir bei dem Ausbruch eines neuen Krieges gegen sie agiren, so würde dieses unstreitig sehr entscheidende Folgen haben. Dieses müssen wir uns heute sagen, und in dieser Voraussehung müßten wir nicht das Corps von Blücher, sondern unsere ganze Macht auf mehreren Punkten concentriren. Denn wenn wir einmal den Gedanken fassen, daß Frankreich uns Krieg machen will, so werden sie sich nicht dabei beschränken, mit Blücher anzubinden; sie werden uns von Bayern und Franken aus auf den Leib fallen. Von der größten Wichtigkeit scheint es mir immer, uns die genauesten Nachrichten von den Bewegungen der Truppen in Bayern, Franken und der Oberpfalz zu verschaffen.

So weit als meine Ansicht der politischen Verhältnisse geht, kann ich mir nicht denken, daß in dem Augenblick, in welchem Napoleon in dem Tone der Freundschaft uns seinen Plan mit Süddeutschland anzeigt, dessen weitere Kommunikation verspricht und uns einladet, einen ähnlichen in Norddeutschland zu befolgen, daß in diesem Augenblick, sage ich, er die Absicht haben solle, uns den Krieg zu machen. Wenn er dieses thun wollte, so würde er uns ja nicht selbst die Mittel in die Hände geben, uns mit Sachsen und Hessen zu vereinigen.

Ew. Hochwohlgeboren überzeugen sich gewiß mit mir, daß man diese Ansicht der Sache unmöglich dem General Blücher mittheilen kann. Indessen

1806 Juli 29. schien sie mir nothwendig, um zu beurtheilen, in welcher Art sein Bericht zu beantworten sei.

Könnte man dem gedachten General nicht sagen, daß bei den zwischen Frankreich und Preußen bestehenden Verhältnissen der König von ersterem nichts Feindseliges erwarten könne; wenn aber dennoch und gegen alle Erwartung Feindseligkeiten von Seiten der Franzosen stattfinden sollten, so müsse er allerdings auf's Schleunigste seine Truppen zusammenziehen, und in einem solchen Falle vermuthe ich, daß er es auf zurückgelegenen Punkten thun soll[1] . . .

380. Bericht Schladen's. München 1806 Juli 29.

R. 11. 33. Eigenhändig, gez. Schladen.

Nachrichten über den Rheinbund. Französische Rüstungen in Süddeutschland. Gerüchte von einem Bruch mit Preußen. Bayreuth.

Juli 29. . . . [Nicht chiffrirt] Der Rheinbund. Je ne parlerai pas . . . à V. M. de l'impression que fait dans le public cette confédération, qui établit sur des bases constitutionnelles la dépendance absolue des princes allemands qui l'ont conclue, et qui assure à l'Empereur le droit d'armer une partie de l'Allemagne contre l'autre aussi souvent que ses intérêts l'exigent. L'opinion du vulgaire n'est plus d'aucun poids dans ce moment, et pour ce qui regarde cette cour et son ministère, le prince a été conduit à cette occasion comme lors de sa première alliance avec la France. Il s'est trouvé engagé sans trop savoir comment, et son ministère, probablement séduit par l'appât d'un agrandissement, dont une partie lui est déjà assurée par le traité et l'autre peut-être promise par des engagements secrets, enchanté d'ailleurs de secouer le joug du lien qui l'attachait encore à l'Empire Germanique, a signé l'arrêt de sa perte aussi légèrement qu'il est habitué à traiter les grandes affaires. Il est certain toutefois que, quoi qu'en pensent les chefs de l'administration, les nouveaux liens qui attachent le Midi de l'Allemagne à la France, n'ont pas fait chérir davantage dans le pays les armées françaises qui s'y renforcent et qui achèvent de le ruiner. Le maréchal Lefebvre et le général Suchet sont arrivés ici; le premier commandera à Augsbourg: les troupes qui formaient son corps sont disséminées en Souabe et le long du Lech, et probablement doivent-elles aider à la démonstration par laquelle l'Empereur Napoléon veut en imposer à l'Autriche, pour la forcer de consentir à la dissolution du Corps germanique et à la défection des princes allemands: car depuis l'arrivée de la nouvelle que les

1) Den obigen Vorschlägen entsprach die Königliche Ordre an Blücher, dd. Charlottenburg, 31. Juli.

préliminaires de la paix avec la Russie ont été signés à Paris le 19 juillet, 1806
que nous venons de recevoir par courrier, on ne saurait croire que le but Juli 29.
des armements français se dirige contre Cattaro, cette place devant être évacuée par les Russes, qui garderont Corfou et reconnaîtront le nouveau roi de Naples; c'est du moins ce que débitent le ministre de France et les aides de camp du maréchal Berthier.

Je ne saurais à cette occasion taire à V. M. que tout le monde est persuadé ici qu'une rupture avec la Prusse est prochaine et qu'en tous cas la France veut proposer à V. M. de nouveaux sacrifices et les appuyer par l'appareil d'une force imposante[1]) . . .

Nachschrift. [Chiffrirt] . . Il y a lieu de croire qu'il subsiste encore des arrangements secrets entre les différentes cours et la France, mais j'ose garantir à V. M. que ceux-ci ne seront actuellement pas échangés ici, s'ils existent, peut-être parce qu'ils ne sont en partie qu'éventuels et que leur exécution dépend des événements et de la conduite des autres puissances. C'est ainsi qu'on croit que des arrangements éventuels ont été pris avec cette cour pour le pays de Würzbourg et pour une partie de celui de Baireuth.

381. Lucchesini an Talleyrand. Paris 1806 Juli 30.

Prusse 239. Mundum (Franz L.), gez. Lucchesini.

Genugthuung der preußischen Regierung über die Versicherungen Frankreichs wegen Hannover. Abbruch der Beziehungen Preußens zu England.

Mon Prince. Dans l'entretien que V. Exc. voulut bien avoir avec moi Juli 30.
le 8 du courant au soir, à son retour de Saint-Cloud, elle me chargea de transmettre par courrier à ma cour l'expression des sentiments de surprise et de mécontentement que S. M. l'Empereur et Roi venait de manifester sur le soupçon d'intelligence secrète avec le cabinet anglais contre des stipulations du traité de Paris du 15 février de cette année. Le désir que vous me témoignâtes, mon prince, que je fisse parvenir par courrier au Roi mon maître la déclaration que »fidèle à ses engagements, S. M. I. ne s'en départirait point, et que si dans ses pourparlers avec l'Angleterre cette puissance y eût mêlé la restitution des états de Hanovre, l'Empereur Napoléon aurait même défendu à ses ministres de continuer les pourparlers de paix«, ce désir, dis-je, fut immédiatement accompli de ma part. Le courrier chargé en même temps de la lettre adressée par V. Exc. à M. de Laforest partit le lendemain, et je viens de recevoir de

1) Schon am 27. Juli berichtet Harnier aus München: »Le bruit est accrédité ici que le maréchal Bernadotte prenait une position respectable pour en imposer à la Prusse et à la Saxe«.

1806 Juli 30. ma cour une dépêche dont je m'empresse de mettre sous ses yeux l'article qui se réfère à cet objet important des négociations actuelles:

»Je vois qu'à l'occasion des fréquentes négociations que vous avez été chargé d'avoir avec M. le duc de Bénévent, votre entretien est tombé en dernier lieu sur le pays de Hanovre et que S. M. I. vous a fait donner par le ministre et doit aussi avoir chargé le sieur de Laforest à Berlin de réitérer au comte de Haugwitz les assurances les plus positives sur sa fermeté inébranlable à remplir les stipulations de garantie qui en assurent la possession à la Prusse. En attendant ce que le sieur Laforest aura eu ordre de dire sur ce sujet, j'ai reçu la déclaration susdite avec toute la sensibilité qui est due à ce gage des sentiments invariables de l'Empereur. Non, certainement, que jamais j'eusse pu me permettre le moindre doute sur ce sujet; mais chaque nouvelle assurance que j'en reçois ne peut que m'être précieuse; à l'égard de l'état des choses entre l'Angleterre et moi je n'ai rien à ajouter à ce qui vous est connu. Der Freiherr von Jacobi, deſſen Abreiſe durch Privatgeſchäfte verzögert iſt, hat gegenwärtig London vielleicht ſchon verlaſſen«.

Cette dépêche royale contenant aussi la réponse aux questions que V. Exc. m'avait fait l'honneur de m'adresser dans le même entretien sur les relations actuelles de la Prusse avec l'Angleterre et sur l'époque du départ de Londres du baron de Jacobi, j'espère que V. Exc. trouvera convenable d'en placer l'extrait sous les yeux de S. M. I. . . .

382. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 Juli 31.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum. gez. Haugwitz.

Erhaltung der guten Beziehungen zu Frankreich durch Beweiſe von Vertrauen.

Juli 31. Au moment où j'allais expédier la dépêche ci-incluse, un courrier arrivé de Fulda me remit encore, cher ami, la vôtre du 22 de ce mois. Son contenu me détermine à ne pas différer d'un seul instant le départ de celle que les ordres du Roi m'avaient appelé à vous adresser aujourd'hui, et pour qu'elle vous parvienne dans le plus court délai possible, je vous la transmets par un courrier extraordinaire, retenant encore Monnier ici, pour une occasion prochaine.

Toute explication avec la France propre à la piquer contre nous ou à justifier le moindre refroidissement de sa part, serait dans les conjonctures actuelles entièrement contraire à nos intérêts les plus chers. C'est la confiance la plus illimitée qu'il sagit de lui témoigner, pour l'entretenir dans les dispositions que les ouvertures de son ministre ici nous autorisent à lui supposer et dans lesquelles il est infiniment essentiel pour nous qu'elle demeure.

Je me réserve, chère Excellence, de m'expliquer au premier jour plus amplement envers vous sur les vues de notre monarque. 1806 Juli 31.

383. Bericht Schladen's. München 1806 Juli 31.

R. 11. 33. Mundum (Harnier), gez. Schladen.

Bewegungen der französischen Truppen gegen Sachsen und Bayreuth.

. . . [Nicht chiffrirt] On continue à parler ici de mouvements qu'une partie des corps français de Bernadotte et de Mortier faisaient vers la Saxe et vers le pays de Baireuth, et se permet de les attribuer à des desseins contre V. M. qui me paraissent tout aussi contraires aux relations qui subsistent entre elle et la France que peu vraisemblables . . . Juli 31.

384. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 August 1.

Prusse 239.

Hannover.

... J'ai appris à M. de Haugwitz mercredi dernier [30 juillet], ainsi que vous avez bien voulu m'y autoriser, Monseigneur, que la paix avec l'Angleterre serait faite aussi bien que celle avec la Russie, si on avait voulu consentir de notre part à la restitution du Hanovre. J'ai renouvelé l'assurance que S. M. l'Empereur ne céderait jamais sur ce point. Il vient de me dire au nom du Roi que S. M. est de plus en plus touchée de la loyauté des procédés de S. M. I. envers elle et lui est à jamais attachée . . . Aug. 1.

385. Erlaß an Goertz. Berlin 1806 August 1.

R. 10. 79. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Der Rheinbund und der norddeutsche Bund.

. . . [Chiffrirt] Der rheinische Bund. Quant à cette confédération même, dont je connais actuellement l'acte en entier, elle renferme sans doute plusieurs stipulations dont je n'ai pas lieu d'être satisfait; mais je dois vous dire, quoique pour votre information seule, qu'en me faisant communiquer, il y a déjà une quinzaine de jours, l'idée générale du plan qu'il allait exécuter, l'Empereur Napoléon m'a invité de la manière la plus prévenante et la plus amicale à me mettre de même à la tête d'une association semblable pour le Nord de l'Allemagne, en me promettant d'avance d'acquiescer absolument à tout ce que je jugerais à cet égard convenable à mes intérêts et en me réitérant aussi l'assurance positive de ne jamais se départir des engagements qui attribuent le pays de Hanovre à la Prusse. Je suis donc occupé dans ce moment à jeter en silence les fondements de cet ouvrage important, auquel, puisqu'enfin Aug. 1.

1806 Aug. 1. l'ancien édifice germanique ne pouvait plus se soutenir, le Nord de l'Allemagne devra, j'espère, sa régénération, le maintien de l'ordre et de la tranquillité. Peut-être y aura-t-il moyen, dans le cours des arrangements qui se préparent, d'obvier aussi, par des biais convenables, à ce qui dans la confédération du Rhin ne peut que me faire de la peine, et vous vous convaincrez, par les notions que j'ai cru devoir vous confier ci-dessus, que dans le fond mes rapports avec la France n'ont pas souffert d'altération et qu'à tout prendre je n'ai pas sujet d'être mécontent de ses explications . . .

386. Friedrich Wilhelm III. an Blücher. Charlottenburg 1806 Auguſt 2.

Kriegs-Archiv im Generalſtab. A III. 42 vol. II. Minute des Militär-Kabinets.

Weiſungen für ſein Verhalten gegen die franzöſiſchen Truppen.

Aug. 2. Eure beiden Berichte vom 28. und 30. v. M. habe Ich richtig erhalten.

Indem Ich Euch wiederhole, daß Ich Euch die Beſorgniſſe nicht verarge, welche Ihr über die Zuſammenziehung der Franzoſen hegt, . . . eile ich Euch bekannt zu machen, daß die zwiſchen Preußen und Frankreich beſtehenden freundſchaftlichen Verhältniſſe keinen Zweifel übrig laſſen, daß jene Truppenzuſammenziehungen nur in Verbindung mit den Angelegenheiten des ſüdlichen Deutſchlands und zur Beſitznahme derjenigen Länder geſchehen, die in dem geſchloſſenen Vereine mit begriffen ſind, wir alſo alles das entfernen müſſen, was einen Verdacht unfreundlicher oder mißtrauiſcher Geſinnungen erregen kann. Zu dem Ende werdet Ihr, im Falle kleine franzöſiſche Detachements bei ihren Märſchen aus Unkunde des Weges das preußiſche Territorium berühren ſollten, dieſe nicht mit Gewalt zurückweiſen, ſondern ihnen auf eine glimpfliche Art zu erkennen geben, ſich deſſen künftig zu enthalten, weil nur auf vorhergegangene Requiſitionen von Seiten der Kabinette Durchmärſche verſtattet werden könnten . . .

387. Talleyrand an Laforeſt. Paris 1806 Auguſt 3.

Prusse 239.

Die Beſitzergreifungen ſeitens des Prinzen Murat. Erhaltung der guten Beziehungen zu Preußen.

Aug. 3. S. M. avait chargé, Monsieur, S. A. I. le grand-duc de Berg de faire occuper les pays qui, d'après le traité du 12 juillet dont je vous ai envoyé une copie, doivent passer sous sa souveraineté. On ignorait alors complètement que des détachements prussiens se trouvassent cantonnés dans quelques-uns de ces pays, tels que les comtés de Bentheim et de Horstmar. S. M. n'en a pas été plus tôt informée qu'elle a expédié à

S. A. I. l'ordre formel de prévenir ou d'arrêter toute espèce d'hostilités, directes ou indirectes, contre la Prusse. Cependant il est à craindre que les officiers chargés des prises de possession rencontrent un obstacle imprévu et se seraient crus dans la nécessité de passer outre. S. M. m'a ordonné en conséquence de vous faire savoir confidentiellement l'état des choses et de vous donner les directions suivantes. 1806 Aug. 3.

Si tout s'est passé comme on le désire et comme on l'espère, vous garderez le silence.

Mais si des voies de fait avaient eu lieu entre les troupes françaises et prussiennes, s'il s'était passé quelque chose de grave, aussitôt que le cabinet prussien viendrait à l'apprendre, vous vous empresseriez de lui offrir les explications les plus propres à le satisfaire.

Vous direz alors que, si l'on eût pu prévoir que des détachements prussiens se trouvassent dans quelques-uns des pays qui doivent passer sous la souveraineté de S. A. I. le grand-duc de Berg, aucune troupe française n'y serait entrée, avant qu'ils les eussent quittés. Vous ferez connaître l'ordre donné postérieurement à S. A. I.; vous direz que S. M. a recommandé à ses généraux que partout où se trouvera un sujet prussien, il soit respecté. Vous répéterez ce que vous avez déjà été autorisé à dire: que la paix avec l'Angleterre serait faite, si S. M. l'Empereur avait pu consentir à priver la Prusse du Hanovre, et que lors qu'elle renonce à la paix pour une telle cause, il est bien évident qu'on ne saurait lui supposer l'intention de rien faire contre son allié . . .

P. S. Il entre dans notre politique et dans notre système de fidélité aux engagements que nous avons contractés, de nous maintenir en bonne intelligence avec la Prusse. Ainsi vous pouvez donner au cabinet de Berlin toutes les explications et tous les éclaircissements que les circonstances pourront exiger, et toutes les marques d'égard que demande la nature de nos relations amicales avec cette puissance.

388. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 August 3.

Prusse 239.

Unterredung mit Graf Haugwitz.

M. de Haugwitz, revenu hier de Charlottenburg, a mis beaucoup d'empressement à m'indiquer une heure de conférence. Le Roi, m'a-t-il dit, l'avait autorisé le 28 à déclarer qu'il était d'accord avec S. M. l'Empereur sur les vues que j'avais développées le 23. Mais le Roi s'était réservé alors de s'expliquer lorsqu'il aurait communication du plan adopté par ma cour pour l'Allemagne méridionale, plan dont il n'avait qu'une connaissance indirecte et inofficielle. Actuellement que S. M. est pleinement informée des dispositions du traité du 12 juillet, . . . elle a chargé Aug. 3.

1806 Aug. 3. son ministre du cabinet de m'entretenir d'office de ses résolutions. Der König beklagt die Schädigung des Prinzen von Oranien-Fulda. Mais le Roi sent qu'il est difficile de parvenir à de grands résultats sans des froissements et sacrifie volontiers ce qui l'affecte. Il déclare donc aujourd'hui formellement qu'il donne son adhésion la plus entière à la confédération du Rhin; qu'il prendra toutes les mesures qui découlent du parti qu'il embrasse, et qu'il accepte la promesse que lui fait l'Empereur d'acquiescer également aux dispositions du même genre que la Prusse adoptera pour le Nord . . .

In vertraulicher Unterredung äußert Haugwitz, que je peux avec confiance assurer mon gouvernement que le Roi adhère de tout son cœur au traité et fera tout ce qui lui est suggéré. La modestie naturelle de S. M. fait qu'il n'est pas encore bien certain s'il profitera de l'occasion de faire entrer la dignité impériale dans la maison de Brandebourg. Son cabinet ne peut que le lui conseiller et en comprendre l'utilité pour les destinées de la Prusse . . .

Haugwitz theilt mit, daß der König W. v. Humboldt bei dem neuen König von Neapel beglaubigen und die Notifikation des Großherzogs von Berg über seinen Regierungsantritt beantworten werde.

Il a mis une sollicitude très remarquable à bien m'inculquer dans l'esprit qu'il n'y a ni affectation politique ni envie de capter, dans le langage que je lui ai entendu tenir constamment sur la famille impériale. C'est tout à la fois, m'a-t-il dit, un système raisonné dont le Roi est imbu et une suite naturelle de l'affermissement de ses liens avec S. M. l'Empereur. En effet, le Roi ne se regarde pas seulement comme l'allié de la France, mais comme l'allié du souverain de l'Empire français, et c'est à ce titre qu'il concourt avec un zèle amical à tout ce qui consolide sa dynastie. Je marcherais d'erreur en erreur, a répété plusieurs fois M. de Haugwitz, si je concevais et présentais sous d'autres couleurs ses communications . . .

389. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 August 3.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Die Nachrichten über die Bewegungen der französischen Truppen.

Aug. 3. J'expédie Monnier aujourd'hui la fête du Roi, c'est dire qu'aux occupations de la journée près, il me restait encore d'autres devoirs à remplir, et ces motifs réunis me serviront d'excuse près de vous, cher ami, si je n'accompagne la dépêche présente que d'un mot de lettre de ma part. Aussi me serait-il difficile sur les affaires de rien ajouter au contenu de la dépêche.

Nous sommes également informés par Blücher des rassemblements 1806
qui se forment près de Wesel, et à Munich on parle d'une démonstration Aug. 3.
contre la Prusse, comme on parlait de celle contre l'Autriche il y a quinze jours. Si Napoléon a cru en avoir besoin contre la cour de Vienne pour l'engager à acquiescer à la confédération du Rhin, on peut trouver la chose assez simple, car on lui enlève un empire; mais dans le cabinet de Saint-Cloud aurait-on pu imaginer de trouver de l'opposition dans le nôtre pour un arrangement où on offre à la Prusse des avantages réels? j'avoue que je ne le conçois pas trop. Vous pouvez compter qu'à cet égard les expressions que vous trouvez dans la dépêche, sont conformes aux véritables sentiments du Roi . . .

390. Bericht Lautier's. Dresden 1806 August 4.

R. 41. 39. Mundum, gez. Lautier.

Besorgnisse vor Frankreich und den Bewegungen der französischen Truppen.

. . . [Chiffrirt] Die Verhandlung wegen eines nordischen Bundes. Ceux Aug. 4.
qui en ont connaissance manifestent depuis quelques jours une crainte qui semble partagée par toutes les personnes auxquelles ils communiquent là-dessus leurs idées, c'est que la France ne prenne ombrage de l'accession future de l'électeur à l'arrangement dont il est question et ne veuille en conclure une disposition de la cour de Dresden à ne prendre part à cette union que parce qu'un jour elle pourrait être dirigée contre cette puissance. La marche des Français qui s'approchaient des pays de princes voisins de cet électorat et les bruits qu'on sème journellement sur cette marche, venaient de renforcer encore des appréhensions dont les généraux saxons eux-mêmes doivent n'être pas exempts et qu'on prétend qu'ils manifestent plus ouvertement vis-à-vis de ceux auxquels ils sont accoutumés de parler sans aucun détour[1]) . . .

1) In dem hierauf unter dem 8. August erfolgten Erlaß heißt es: »Les appréhensions que fait naître l'extension des troupes françaises en Allemagne pourraient être un peu plus fondées, et il ne faut pas négliger surtout le bruit qui se renouvelle de leur marche rapprochée vers les frontières de la Saxe. Apportez-y toute votre attention et ne manquez pas de me transmettre avec la plus grande exactitude les nouvelles que vous recueillerez sur leur dislocation et leurs positions ultérieures«.

391. Bericht des Grafen Goertz. Regensburg 1806 August 4.

R. 10. 79. Mundum, gez. Goertz.

Die Bewegungen der französischen Truppen.

1806 Aug. 4. . . . [Chiffrirt] Malgré tout ce qui vient de se faire, malgré la paix signée avec la Russie et que même l'évacuation de Cattaro doit avoir eu lieu, le retour des armées françaises au delà du Rhin n'a point encore été effectué, et quoiqu'il ait été publiquement annoncé dans le Moniteur comme très prochain, on ne voit que des mouvements et des préparatifs qui y sont contraires. Partout les armées reçoivent des augmentations de l'intérieur de la France; il s'assemble des transports d'artillerie et de munitions, et les armées se portent en avant vers les frontières de l'Autriche. Ce qui paraît surtout très remarquable et qui vient d'une source très authentique, c'est que dans le bureau de la guerre des armées françaises établi à Munich on a encore dans le courant du mois passé fait et conclu des contrats avec des entrepreneurs pour fournir aux armées françaises, quand elles se trouveraient en Autriche, une quantité stipulée de bœufs et autres objets, tandis que toutes les nouvelles qui nous viennent des états héréditaires, ne sont que pacifiques et ne portent absolument aucun indice de possibilité d'une reprise d'armes . . .

392. Lucchesini an Haugwitz. [1]) Paris 1806 August 6.

R. 92. Lucch. No. 31. Abschrift von Roux.

Napoleon will Preußen isoliren. Plan der Wiederherstellung Polens unter Großfürst Constantin. Empfiehlt eine Reise des Königs nach Petersburg.

Aug. 6. Monsieur le Comte. Je ne m'alarme point aisément, mais je ne saurais supprimer des avis qui sans avoir l'authenticité d'un témoignage irrécusable, ont tous les symptômes de la vérité. Veuillez donc, chère Excellence, mettre sans le moindre délai sous les yeux de notre digne maître ce complément de ma lettre du 2 courant.

L'espérance conçue à Saint-Cloud sur l'effet des moyens employés dans le traité de paix du 20 juillet pour exciter l'ambition d'Alexandre à

1) Es ist das Schreiben, welches Napoleon in die Hände fiel. Lucchesini hatte es am 6. an den hessischen Gesandten in Paris v. Malsburg geschickt mit der Bitte, es von dem hessischen Post-Director in Cassel per estafette nach Berlin besorgen zu lassen. (Billet Lucchesini's in den Manual-Akten Malsburg's im Staatsarchiv zu Marburg.) Im Pariser Archiv findet sich bei einer Abschrift des Briefes der archivalische Vermerk: »cette lettre . . . était incluse dans le paquet du baron de Malsbourg et adressée au directeur des postes hessoises à Francfort avec prière de la faire passer sur-le-champ par estafette à Berlin«. Nach einer Mittheilung von Fouché hätte Roux das obige Schreiben den Franzosen ausgeliefert (Hassel, Preußische Politik 1, 502). Ein Anhaltspunkt für oder gegen diese Behauptung hat sich nicht ermitteln lassen.

entrer dans toutes les vues de Napoléon contre la monarchie prussienne, si j'en crois le résultat de mes recherches, a de plus puissants motifs que ceux dont j'ai déjà fait part à S. M. Il ne s'agirait de rien moins dans un article secret de ce traité que de s'engager réciproquement à mettre le grand-duc Constantin à la tête de la partie de l'ancien royaume de Pologne que possèdent actuellement la Prusse et l'Autriche, et de donner à la Suède toute ou une grande partie de la Poméranie prussienne. Je suis le premier à reconnaître l'improbabilité de la chance d'un aveugle et imprudent acquiescement de la cour de Russie à un plan que la vengeance peut dicter à Napoléon et qu'une prévoyante politique doit faire rejeter par Alexandre; mais l'illusion de la puissance, la haine de quelques ministres, les espérances intéressées de quelques courtisans, les intrigues d'une maîtresse polonaise et d'un frère ambitieux et violent peuvent en 1806 faire taire la raison d'État à Pétersbourg, comme de pareils motifs lui imposèrent silence en 1756 à Versailles. 1806 Aug. 6.

Le danger me semble trop grand pour que l'on puisse s'en reposer sur l'incertitude de sa réalité. Si j'osais donner un conseil respectueux et sincère à S. M., je la supplierais instamment de se mettre sans délai et sans en laisser rien transpirer, dans sa voiture de voyage avec très peu de monde et beaucoup d'argent et de voler inopinément à Pétersbourg entre les bras de son loyal et puissant ami, lui rendre la visite qu'elle en reçut en novembre passé. Cette première visite a réveillé la haine de Bonaparte et excité sa vengeance — la seconde doit y porter remède. La paix entre la France et la Suède est faite, celle avec l'Angleterre peut être signée sous peu de jours, toutes les transactions françaises tendent à isoler la Prusse, à lui susciter des ennemis et à effrayer par contre-coup le peu d'amis qui lui restent fidèles. La manifestation de la constance de la Russie dans ses liaisons avec la Prusse me semble le seul moyen de déjouer à la fois tous ces projets. Les affaires d'Allemagne, la possession de l'État de Hanovre et l'arrangement final des discussions avec la Suède me semblent des motifs plausibles à alléguer après pour ce voyage. N'est-il pas convenable d'employer pour réussir les mêmes armes que la partie adverse? C'est par surprise que Napoléon captive les cabinets. Il n'y a, selon mon humble avis, ni lettre, ni ministre, ni général, ni duc de Brunswick qui dans une circonstance si grave puissent représenter le Roi. Nul autre que S. M. peut rappeler à son illustre ami ce malheureux 3 novembre où Frédéric-Guillaume fit à Alexandre le sacrifice de ses principes et de son système, et par suite des événements est aujourd'hui à la veille de devoir lui sacrifier le repos et la grandeur de sa monarchie.

Si le conseil était approuvé et suivi, qu'il eût l'effet désiré et

1806 Aug. 6. qu'on en connût ici l'auteur, S. M. daignera songer à me nommer tout de suite un successeur.

393. „Bestimmung der ersten Maßregeln bei dem bevorstehenden Ausbruche des Krieges zwischen Preußen und Frankreich". [1] [Charlottenburg 1806 August 8?]

Kriegsarchiv im Generalstab E I. No. 1. Geschrieben von Rauch.

[Aug. 8.] Die unter den gegenwärtig eingetretenen Umständen getroffenen militärischen Maßregeln bestehen kürzlich in Folgendem:

1) Das in Westfalen unter dem Commando des General-Lieutenants von Blücher stehende Corps d'Armée, . . . welches gegenwärtig sehr zerstreut stehet, empfängt den Befehl sich sogleich, und zwar in 3 Hauptabtheilungen zu concentriren, nämlich: die erste Abtheilung bei Paderborn, die zweite bei Osnabrück, die dritte hinter Leer gegen Oldenburg. Zu Beobachtung der Grenzen und Küsten bleiben kleine Detachements zurück. Die Absicht bei dieser Stellung ist, das Land nicht sogleich zu verlassen, die Bewegungen der Franzosen so lange als möglich zu beobachten und ihre Annäherung abzuwarten, die Truppen aber in den Stand zu setzen, bei dem plötzlichen Vorrücken eines überlegenen Feindes, sich annoch mit Sicherheit auf verschiedenen Wegen über die Weser zurückziehen zu können, worauf sich das ganze Corps in der Gegend von Hannover vereinigen kann, um sodann mit Nachdruck gemeinschaftlich gegen den Feind agiren zu können.

2) Das im Hannöverschen ebenfalls sehr zerstreut stehende Corps d'Armée . . . concentrirt sich auf erhaltenen Befehl sogleich zwischen Celle, Braunschweig und Hildesheim, und läßt ebenfalls nur kleine Detachements zur Observation der Küsten und im Lauenburgischen zurück. Dies Corps dient dem sich zurückziehenden Corps des General-Lieutenants von Blücher zum Repli und vereinigt sich nach Umständen entweder mit diesen oder den bei Magdeburg zusammenzuziehenden Truppen, um den Operationen des Feindes zu begegnen . . .

3) Wenn das Corps des General-Lieutenants von Blücher den Rückzug über die Weser zu nehmen genöthigt sein sollte, so versammeln sich sogleich bei Magdeburg die zur Magdeburgischen Inspection gehörigen 10 Bataillons Infanterie und 20 Escadrons Cavallerie, . . . welche sich dann erforderlichen Falles mit dem Corps d'Armée bei Hannover vereinigen oder zu andern Operationen dienen werden . . .

---

1) Am 26. August überschickte der König dem Fürsten von Hohenlohe das obige Schriftstück unter dem Titel: „Übersicht derjenigen militärischen Maßregeln, welche zuerst unter dem 9. August anbefohlen werden und in Ausführung gebracht werden sollten". (Kriegsarchiv E I. 84.)

4) Die Potsdamer und Berliner Garnisonen mit dem Überreste der mär- 1806
kischen Regimenter . . . empfangen Befehl, sich dergestalt marschfähig zu halten, [Aug. 8.]
um jeden Augenbick zur Vereinigung mit den bei Magdeburg zu versammeln-
den Truppen aufbrechen zu können.

5) Das Corps des Generals der Cavallerie Graf von Kalckreuth . . . be-
obachtet mit einem detachirten Avant-Corps die Grenze von Schwedisch-Pom-
mern und die Unternehmungen der Schweden. Der Überrest des Corps wird
dergestalt in der Gegend von Prenzlau aufgestellt, daß es sowohl gegen die
Schweden vorrücken kann, wenn diese offensive zu agiren versuchen sollten, oder
daß solches auch gegen Magdeburg marschiren kann, wenn solches nothwendig
sein sollte.

6) Von den schlesischen und südpreußischen Regimentern werden 31 Ba-
taillone, 65 Escadrons und 11 Batterien sofort auf das schleunigste mobil ge-
macht. Diese Truppen versammeln sich, unter dem Commando des regierenden
Fürsten zu Hohenlohe-Ingelfingen, in Niederschlesien zwischen Bunzlau und
Sagan, um von da erforderlichen Falls durch Sachsen vorzudringen . . .

7) Die westpreußischen Truppen . . . werden ebenfalls schleunigst mobil
gemacht, und rücken als ein Reserve-Corps in die Gegend von Cüstrin, um von
da aus zu derjenigen Armee zu stoßen, welche einer Verstärkung am nöthigsten
bedarf.

Die Königlichen Kassen und Effecten von Werth werden aus dem Bay-
reuth'schen, Erfurt'schen, Eichsfeld, Hildesheim'schen, den hannöverschen und
westfälischen Provinzen in möglichster Stille und mit Vermeidung des Auf-
sehens nach Magdeburg transportirt.

8) Es wäre zu wünschen, daß die Sachsen auf die Nachricht vom wirk-
lichen Anmarsch der Franzosen ihre Truppen hinter der Elbe bei Dresden so
schnell als möglich versammeln und sich darauf sogleich präpariren möchten,
um sich nachmals an das vorgedachte schlesische Corps anzuschließen, wenn
solches in Sachsen vorrückt, um den Franzosen in die rechte Flanke und Rücken
zu operiren, wenn diese gegen Berlin vorrücken sollten[1]).

394. Denkschrift von Haugwitz. [1806 August 8?]

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 22. Abschrift.

Vorschläge zu Eröffnungen an Kursachsen, Kurhessen und Frankreich wegen der preußischen Rüstungen.

Nach der mir mitgetheilten allgemeinen Disposition in militärischer [Aug. 8.]
Rücksicht halte ich in politischer folgendes nothwendig:

1) No. 8 ist ein nachträglicher Zusatz aus der folgenden Denkschrift von Haugwitz.

1806 [Aug. 8.] 1) Eine vertrauliche Eröffnung an Kursachsen[1] über unsere Ansicht von der jetzigen Lage und die Gefahr, von der man sich bedroht glaubt, in der Absicht, daß Sachsen sogleich die nöthigen Maßregeln nehme, um auf die erste Nachricht von dem wirklich bevorstehenden Anmarsch der Franzosen seine Truppen augenblicklich bei Dresden hinter der Elbe versammeln und selbige demnächst mit dem Corps des Fürsten von Hohenlohe vereinigen zu können, sobald dasselbe aus Schlesien in Sachsen einrücken wird.

2) Eine Benachrichtigung des Fürsten Wittgenstein[2] von den jetzigen bedenklichen Umständen, mit der Autorisation, davon, wenn er von der Entschließung des Kurfürsten, bei dem preußischen System zu bleiben, ganz vollkommen gewiß sein wird, eher aber nicht, gegen denselben Gebrauch zu machen, um auch ihn zu bewegen, seine Truppen unter irgend einem Vorwande zusammenzuziehen und in Bereitschaft zu halten.

3) Eine vorläufige Communication an Frankreich[3] wegen des Zurückziehens des Blücherschen Corps, welches der Absicht zugeschrieben wird, die Länder der Rheinischen Conföderation, wo diese Truppen zum Theil noch standen, zu räumen und den kleinen Händeln und Mißhelligkeiten vorzubeugen, welche zum Nachtheil des gegenseitigen guten Vernehmens aus der bisherigen Nähe der beiderseitigen Truppen zu besorgen wären.

4) Eine zweite Explication mit Frankreich wird hiernächst nöthig sein, um dem Kaiser die Gründe des Mißtrauens freimüthig vorzulegen, welches die Bewegungen seiner Truppen an den sächsischen und hessischen Grenzen und in Westfalen, ihre eigne Überzeugung von ihrer Bestimmung und vielfältige damit übereinstimmende Nachrichten erregen müssen. Diese Explication wird unvermeidlich sein, weil die Nachricht der Mobilisirung unsrer Truppen in den Provinzen bald Aufsehen machen wird. Indessen würde sie nicht eher geschehen müssen, als an dem Tage, höchstens einen Tag früher, wo die hiesige Garnison Ordre bekommen wird, sich marschfertig zu halten; welche Ordre so lange zu verschieben wäre, als es in militärischer Betrachtung nur immer möglich ist, und zwar um so mehr, als doch bis jetzt alle Besorgnisse sich nur auf Vermuthungen gründen und die Sache sich hoffentlich in einigen Tagen näher aufklären wird. Jene Explication würde übrigens zuerst und hauptsächlich mündlich gegen den Gesandten geschehen müssen, und es käme alles darauf an, durch ihn seine Regierung zu überzeugen, daß keine kriegerische Gesinnungen und Absichten unsre Maßregeln veranlassen, sondern daß es bloße Vorsichts-

1) „Diese Eröffnung ist den 9. August dem kursächsischen Gesandten Graf von Görtz geschehen und sogleich per Estafette von ihm nach Dresden befördert worden."

2) „Dieser Befehl ist gleichfalls den 9. per Estafette nach Cassel abgegangen."

3) „Ist durch mündliche Eröffnung an den französischen Gesandten den 8. August und durch eine den 9. abgegangene Depesche vom 8. an den Marquis von Lucchesini geschehen."

maßregeln sind, welche die Umstände, die eine nahe und große Gefahr besorgen lassen, uns abdringen. 1806 [Aug. 8.]

Selbst in dem gehofften Fall, daß die jetzigen Besorgnisse bald völlig gehoben würden, wird eine freundschaftliche Eröffnung gegen den französischen Gesandten über die Ursachen unsrer Maßregeln, welche doch dem Publico nicht unbekannt bleiben können, nothwendig sein, um allen Argwohn zu zerstreuen, der selbst nach der Zurücknahme derselben noch bleiben könnte. Diese Ursachen liegen auch so natürlich in den französischen Truppenbewegungen und den verbreiteten Gerüchten, daß ihre offene Mittheilung nicht beleidigen, sondern nur Zutrauen erwecken kann, und sie wird vielmehr dazu dienen, den Kaiser Napoleon zu überzeugen, daß er an Preußen einen aufrichtig gesinnten, aber kräftigen Alliirten habe, von dem er im Nothfall die nachdrückliche Erfüllung seiner Zusagen erwarten könne.

395. Friedrich Wilhelm III. an Alexander. Charlottenburg 1806 August 8.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B V b 5. Eigenhändig, gez. Frédéric Guillaume[1]).

Feindselige Pläne Napoleon's gegen Preußen. Bittet um Belassung der russischen Truppen an der preußischen Grenze.

C'est dans la plus intime confiance que j'adresse cette lettre à V. M. I., et je la supplie de permettre que l'objet en demeure entre elle et moi. Aug. 8.

Mes sollicitudes suspendues un moment viennent de renaître. J'ai des données presque certaines que Napoléon est prêt à acheter sa paix avec l'Angleterre en m'obligeant à restituer le pays de Hanovre sans équivalent. En même temps il renforce ses armées autour de moi; il emploie tous les genres de séductions pour détacher de la Prusse les princes d'Empire liés à mes intérêts, et non compris jusqu'à présent dans la nouvelle confédération du Rhin qu'il vient de proclamer. Si les nouvelles qu'on m'en donne sont vraies, il est capable d'une perfidie si noire, soyez convaincu, Sire, qu'il ne s'agit entre lui et moi du pays de Hanovre, mais qu'il est décidé à me faire la guerre à tout prix. Il ne veut pas de puissance à côté de la sienne: il sent que si j'étais la dupe de sa trahison, le ressentiment et le besoin me forceraient à des liaisons tellement intimes avec ses ennemis naturels, qu'à la première guerre la Prusse serait nécessairement à leur tête avec des forces intactes qu'il ne peut mépriser; il sent que pour prévenir ce danger, il faut m'écraser à temps et que le moment présent lui en offre l'occasion la plus favorable.

1) Dem Könige von Alexander zurückgegeben.

1806 Aug. 8. parce que V. M. a fait sa paix, parce que l'Autriche est épuisée, parce que, par un enchaînement bizarre de circonstances, l'Angleterre a contre moi un intérêt avec lui, parce qu'enfin ses armées sont en Allemagne et les miennes disséminées. Il n'y a pas de doute que s'il transige à Londres sur le pays de Hanovre, il veut me perdre. Le verrez-vous avec indifférence, Sire?

Vous avez fait votre paix. Je ne me permets pas de craindre qu'il s'y trouve rien dont mon amitié puisse s'alarmer un moment. Mais cette paix, j'en suis convaincu, ne vous ôtera jamais le droit et la résolution d'empêcher qu'un des derniers boulevards de la sûreté publique soit renversé avec la puissance prussienne! Dans cette hypothèse, ne consentiriez-vous pas, Sire, à laisser votre armée quelque temps encore sur ma frontière, pour en imposer, si l'on voulait abuser de votre modération, et pour prêter la main aux derniers états demeurés indépendants? Heureuse relation que la nôtre, qui me fait demander ce qui inquiéterait un autre souverain que moi, et qui dans l'appareil de votre force me fait voir des gages de sûreté et des motifs de consolation! Je sens tous les jours davantage tout ce que la Fortune a fait pour moi quand elle nous a personnellement approchés. Dites-moi, Sire, je vous en conjure, si je puis espérer que vos troupes resteront à portée de me secourir et si je pourrais compter sur elles en cas d'agression. Deux mots de votre main qui m'en donneraient l'assurance, me seraient d'un prix inestimable; car je ne puis assez vous prier que l'objet de ma démarche reste dans ce moment un secret. Si mes nouvelles sont fausses contre toute apparence et que Bonaparte soit étranger (cette fois-ci) à la perfidie dont on l'accuse, il importe de ne l'avoir pas mis sur la voie du système que je crains, par des mesures précoces. En attendant, je m'en vais prendre les miennes pour ne pas être pris au dépourvu. C'est toujours à vous que je m'adresse, Sire, dans les peines que j'éprouve. Pardonnez ce nouvel épanchement à ma tendre amitié et à ma confiance dans vos sentiments. Rien ne pourra altérer ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être . . .

396. Erlaß an Goertz. Berlin 1806 August 8.

R. 10. 79. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Empfiehlt Aufmerksamkeit auf die Bewegungen der französischen Truppen.

Aug. 8. . . . [Chiffrirt] Des bruits alarmants s'accréditent de plus en plus sur les intentions de l'Empereur Napoléon à mon égard, malgré les déclarations positives et rassurantes au possible qu'il m'a fait donner nouvellement et à plusieurs reprises. L'augmentation et les mouvements de ses troupes, tant en Westphalie que surtout aux frontières de la Saxe et

de la Hesse, ne permettent pas d'être absolument tranquille à cet égard. 1806
Je ne puis donc assez recommander à votre attention la plus active et la Aug. 8.
plus suivie tout ce qui se rapporte à cette concentration et à ces mouvements des troupes françaises, en autant que vous serez en état d'en recueillir des notions authentiques, sur tout ce qui concerne leur nombre, leur véritable position, les renforts qu'elles attendent et leur destination. Il paraît que c'est principalement contre l'Autriche qu'elles sont dirigées: mais elles pourraient servir aussi à des desseins contre moi, et il importe de ne pas se livrer à une funeste sécurité . . .

397. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Auguſt 9.

Prusse 239.

Rheinbund und norddeutſcher Bund. Unruhe über die aus Paris eintreffenden Nachrichten wegen Hannover.

. . . [Nicht chiffrirt] La substance et tous les détails de l'acte de Aug. 9.
confédération du Rhin sont si généralement connus à présent, qu'on peut regarder l'opinion comme formée. Elle me paraît bonne. La dissolution de l'antique machine germanique dont tous les ressorts sans doute étaient usés, mais qui conservait encore sa superficie, s'opérera sans secousse, suivant les apparences. Une pareille proposition eût fait jeter les hauts cris, il y a un an. La magie des circonstances fait considérer aujourd'hui l'événement sous son véritable point de vue, et j'entends exprimer jusqu'ici plutôt des compliments de condoléance que des idées d'opposition.

On plaint sans doute, parmi les maisons princières qui deviennent sujettes dans le territoire de la confédération du Rhin, celles qui avaient une existence territoriale assez étendue, telles que les Fürstenberg, les Oettingen, les Hohenlohe; on convient d'ailleurs que les dispositions les plus sages ont été faites pour conserver les droits utiles à tous ceux qui perdent l'illusoire immédiateté. A l'égard du Nord, il ne me revient rien qui n'indique de la résignation et de la confiance dans la modération personnelle du Roi.

Néanmoins le gouvernement prussien ne peut se dissimuler que s'il ne fait et n'exécute vite son plan, s'il n'y met surtout beaucoup de résolution, les difficultés naîtront bientôt les unes à la suite des autres. Il ne fait pas un mystère de son acquiescement complet au traité du 12 juillet et du consentement que donne la France aux mesures qui seront prises dans le Nord. Je n'ai qu'à me louer de l'attitude qu'il prend sous ces derniers rapports. Je voudrais remarquer également de l'activité et de la fermeté dans l'usage de la faculté amicale autant que géné-

1806 Aug. 9. reuse qui est laissée à sa sagesse. Je crains que les scrupules du Roi ne soient la principale pierre d'achoppement de son cabinet.

M. de Haugwitz m'a dit hier soir qu'il espérait sous quatre jours être à même de me montrer un plan. Je m'attends que dans quatre jours il me parlera de quatre jours encore. Ce n'est pas que je ne le trouve excellent juge des conjonctures actuelles, décidé à les saisir et habile à le faire; mais j'aperçois, sans qu'il me l'avoue, qu'il a plus de zèle pour le bien de la monarchie prussienne que de confiance dans le succès de ses conseils . . .

Die Beziehungen Preußens zu Schweden.

Je ne puis cacher que j'ai aperçu que le Roi suspendait encore les mesures qu'il avait arrêtées [gegen Schweden], dans la persuasion que la paix entre la France et l'Angleterre était à la veille d'être signée, si elle ne l'était déjà.

M. de Lucchesini en effet en a donné l'avis par un courrier parti de Paris le 29 juillet et arrivé à Berlin dans la nuit du 5 au 6 de ce mois. Il prépare le Roi à apprendre d'un instant à l'autre que la signature a eu lieu. Le général Pardo a été prévenu de son côté par l'ambassade espagnole à Paris que les principales conditions étaient déjà convenues . . .

[Chiffrirt] Le courrier de M. de Lucchesini a occasionné dans l'intérieur du cabinet un grand malaise qu'on tient fort secret. M. de Haugwitz ne m'a dit que ce que j'écris en clair. J'étais à chercher d'où provenait la veine d'hésitation que j'ai cru remarquer, tant à l'égard de la Suède qu'à l'égard du système à établir promptement dans le Nord de l'Allemagne. J'ai appris ce matin que M. de Lucchesini s'est cru fondé à prévenir le Roi que la restitution du Hanovre à S. M. Britannique ou au moins la restitution des droits usités dans le pays paraissait enfin consentie par S. M. l'Empereur. Cet envoyé ajoute que, vous ayant montré quelque sollicitude, la froideur de votre réponse semblait presqu'un aveu tacite de ce qu'il savait d'ailleurs. Cette notion jointe à tout ce qui vient du côté du général Pardo, a détruit la confiance qui résultait des assurances que j'avais été autorisé à donner. Le Roi ajourne tout et M. de Haugwitz ne peut plus le presser avec la même force, quoique pour sa part il pense que M. de Lucchesini est mal informé et ait résumé hier matin encore les considérations qui doivent tranquilliser S. M.

398. Erlaß an den Legations-Sekretär Scholz im Haag. Berlin 1806 August 11.

R. 34. 227 a a. Concept von P. Lombard, gez. Haugwitz.

Tadelt sein Schweigen über die Bewegungen der französischen Truppen.

. . . [Chiffrirt] Je ne conçois rien au silence imperturbable que vous 1806
gardez sur les mouvements des armées françaises en Hollande et dans Aug. 11.
les pays adjacents. Toutes les feuilles publiques parlent de dislocations, de marches et de rassemblements des troupes impériales; vous seul vous vous obstinez à n'en pas faire mention. Vous savez cependant, car on n'a cessé de vous le répéter, que l'article essentiel des instructions de votre chef[1]) porte sur une attention scrupuleuse et soutenue de sa part sur tout ce qui tient à des opérations militaires des troupes françaises et bataves. Si vos liaisons ne vous mettent pas à même de devancer les nouvelles que nous fournissent les gazetiers, du moins puis-je attendre de vous ou que vous les confirmiez ou que vous renchérissiez sur le détail des faits. Voilà, je le répète, ce qui doit faire la partie essentielle de vos dépêches . . .

399. Talleyrand an Laforest. Paris 1806 August 9.[2])

Prusse 239.

Beschwerde über Lucchesini.

Je vous envoie, Monsieur, par ordre de S. M. la copie d'une pièce[3]) Aug. 9.
que le plus grand hasard du monde a mise en nos mains. Elle a changé en certitude les soupçons que depuis longtemps S. M. entretenait sur le compte de M. de Lucchesini. Elle explique fort bien les hésitations de la cour de Berlin, les évasions et les réticences du comte de Haugwitz. Mais si cette dépêche atteste le peu de candeur de celui qui l'a écrite, elle ne fait pas plus d'honneur à sa loyauté. Les nouvelles dont il effraie sa cour, sont non-seulement tout à fait fausses, mais encore ridiculement absurdes. Les conseils qu'il y ajoute, sont bien plus absurdes encore. Quel étrange conseil en effet que celui qu'il veut faire donner au Roi, de se rendre à Pétersbourg, et cela dans la même dépêche où il annonce comme résultat de ses recherches que la Russie et la France sont liées par une stipulation formelle contre la Prusse. S. M. a été indignée de cette conduite de M. de Lucchesini. Elle sent la nécessité d'éclairer le cabinet de Berlin, et vous charge, Monsieur, de détruire les impressions sinistres qu'ont dû naturellement faire sur l'esprit du Roi les fables de

1) Gesandter war v. Caesar.

2) Vergl. Napoleon an Talleyrand, 8. August, Corresp. 13, 57.

3) Vergl. Urk. No. 392.

1806 Aug. 9. son ministre. Vous sentez tout ce que cette commission a de délicat. Vous comprenez que vous ne devez pas parler de la dépêche dont je vous envoie copie, ni laisser soupçonner que nous en ayons connaissance. Mais en rappelant à M. de Haugwitz les demandes que vous lui avez faites et qu'il a laissées sans réponse, en provoquant de nouveau les explications qu'il a différées, en vous plaignant de la réserve que garde le cabinet de Berlin dans le temps que la France donne des preuves constantes et réitérées de la confiance la plus entière, vous insinuerez qu'à Paris on croit devoir attribuer cette conduite de la cour de Prusse à des rapports malveillants et mensongers qui lui sont faits par M. de Lucchesini; qu'en effet on a su que ce ministre s'était expliqué dans des sociétés intimes d'une manière peu conforme aux sentiments dont il fait lui-même profession dans ses relations publiques avec notre gouvernement. Vous n'hésiterez point de dire que M. de Lucchesini ne voit pas ici les meilleures compagnies, et que les renseignements qu'il a sur tout ce qui se fait, sont comme les sources où il les puise.

Il est naturel que M. de Haugwitz désire de savoir si véritablement nous avons fait la paix avec la Suède, et il vous sera facile à l'amener à vous le demander. Affirmez alors qu'il n'en est rien et qu'il n'a pas été fait même la plus légère insinuation qui puisse tendre à un rapprochement entre la Suède et nous.

Vous avez dû annoncer à M. de Haugwitz la signature de la paix avec la Russie. Si les dépêches de M. de Lucchesini lui ont inspiré des inquiétudes à cet égard, faites en sorte qu'il vous les laisse apercevoir, et vous lui donnerez alors l'assurance la plus positive que dans les stipulations entre la France et la Russie il n'y a pas un mot au détriment d'aucune tierce puissance, et bien moins de la Prusse que de toute autre. Vous direz même que si l'Empereur a désiré le rétablissement de la paix avec la Russie, il l'a désiré surtout pour que la Prusse pût être complètement tranquille de ce côté.

Ces assurances données de la manière la plus positive et confirmées comme elles le seront par les événements, détromperont sûrement la cour de Berlin et lui feront apprécier à leur juste valeur les rapports de M. de Lucchesini, dont alors elle sentira que la présence à Paris ne peut que nuire à la confiance mutuelle et aux intérêts communs des deux états.

Le passage de la dépêche de M. de Lucchesini qui se rapporte au voyage de l'Empereur Alexandre à Berlin en octobre dernier, prouve que la Prusse est toujours inquiète de la fameuse déclaration du 3 novembre et elle pense que nous ne l'avons point oubliée et que nous en gardons toujours du ressentiment. Mais nous n'avons jamais connu cette

déclaration, nous avons seulement su qu'elle existait. Veuillez faire tout ce qui sera en votre pouvoir, pour nous en procurer une copie et me la faire parvenir. 1806 Aug. 9.

400. J. W. Lombard an Haugwitz. Charlottenburg 1806 Aug. 12.

R. 11. 185 k. Mundum. gez. Lombard.

Der König will Waldeck und Fulda besetzen.

V. Exc. se rappelle que mardi passé [5 août] le Roi avait la ferme intention de faire occuper les pays de Fulda et de Waldeck. Il m'ordonna de le dire à M. de Kleist, pour qu'il se concertât à cet effet avec V. Exc. Aujourd'hui, sur la dépêche de Wittgenstein entrée hier et que je supplie V. Exc. de vouloir bien me faire communiquer un moment, S. M. m'a répété le même ordre. M. de Kleist fut appelé pour le recevoir de la bouche même du maître. Il eut l'art de trouver contre cette mesure si simple mille objections. C'était, disait-il, s'exposer à un nouveau démenti, si la guerre avait lieu et qu'il fallût reculer. C'était exposer le prince d'Orange à la vengeance française: il fallait, selon lui, inviter nous-mêmes le prince à accéder à la ligue du Rhin. Le Roi lui a répondu qu'on ne se donnait pas un démenti en faisant replier les troupes: qu'il s'agissait de l'issue de la guerre; qu'il faudrait bien abandonner nos provinces de Westphalie, si la rupture avait lieu; qu'après avoir tant perdu déjà, il serait admirable de vouloir perdre encore de gaîté de cœur ce pays-là qui rapprocherait les positions françaises plus encore du centre de nos états. M. de Kleist n'a répliqué qu'en récriminant sur le passé, et il en est résulté une discussion aussi désagréable qu'inutile; enfin le Roi a prescrit la mesure: ce ne sera qu'un faible détachement qui marchera dans le pays de Fulda. Par sa force il ne pourra donner aucun ombrage. L'objet est de constater l'accession du pays à la ligue du Nord. On le fait sur l'invitation des Français eux-mêmes. Laforest sera prévenu de la chose même, de ses bornes et de son but. Il sera prié d'en donner connaissance au maréchal Bernadotte, afin qu'il n'en résulte pas de fausses interprétations à l'instar de ce que les Français viennent de nous dire touchant leur entrée dans le pays d'Ahremberg. Le moment de cette communication sera calculé de manière que Bernadotte ne puisse pas nous prévenir en jetant avant nous quelques troupes dans le pays de Fulda. M. de Kleist a ordre de se rendre cette après-dînée à 4 heures chez V. Exc. pour concerter avec elle tout ceci. D'ici à cette heure V. Exc. est invitée à en prévenir le prince d'Orange et à s'assurer de son assentiment, soit en le cherchant elle-même, soit, si le travail l'en empêche, en lui demandant par écrit son aveu. Vous trouverez M. de Kleist tout plein de difficultés. Il serait si simple entre Aug. 12.

1806 Aug. 12. autres qu'on envoyât une centaine d'hommes d'Erfurt, qui est l'endroit le plus voisin; mais on objecte qu'il n'y a là que de l'infanterie, et on voudrait y envoyer des hussards de Bila, parce que la cavalerie peut se retirer plus vite. Or ces hussards sont dans le pays de Baireuth. Il faudrait qu'ils passassent par celui de Bamberg: il y aurait des réquisitions à faire, des discussions peut-être à essuyer, et en attendant on nous aurait prévenus. J'abandonne à V. Exc. à éclairer sur tous ces points l'aide de camp général. La réquisition à l'électeur de Hesse sera sans difficulté, je pense, si c'est d'Erfurt qu'on tire les troupes [1]) . . .

401. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 Auguſt 12 »à 4 heures de l'après-midi«.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Die preußiſchen Rüſtungen. Zweifel über Napoleon's Abſichten. Anſicht des Königs.

Aug. 12. C'est surtout, cher ami, pour vous mettre à votre aise que je vous réexpédie Seber, en hâtant son départ de manière à le faire précéder le courrier que Laforest fera partir cette nuit.

Je m'arrête à deux hypothèses. Napoléon veut-il effectivement nous tromper? Veut-il la guerre avec la Prusse? Dans ce cas il est plus indifférent quelle sera l'impression que feront sur lui les mouvements de nos troupes et les mesures que nous prenons.

Mais si nous sommes allés trop loin dans nos soupçons et que les mouvements de ses troupes et les positions qu'elles ont prises et qui nous menacent, n'ont eu d'autre but que celui d'une démonstration à l'effet d'engager la Prusse à ne pas s'opposer à la confédération du Rhin, les explications que vous avez reçues et qui ont été participées ici à M. de Laforest dans le cours de la dernière quinzaine, devraient suffire pour avoir fait contre-mander ces démonstrations.

A la réception de la présente, je pense, cher ami, que vous devez savoir à laquelle de ces deux hypothèses vous avez à vous tenir. Je n'ai pas besoin de vous dire, combien il importe surtout dans le cas de la dernière de calmer et de convaincre le cabinet de Saint-Cloud que loin de nous occuper de projets hostiles contre la France, le Roi n'a jamais été plus intimement persuadé de l'utilité de son alliance avec cette puissance et plus fermement résolu de rester invariablement attaché aux liens qui l'unissent à Napoléon. Ce ne sont pas là des phrases, c'est une vérité que j'ai puisée dans le fond de l'âme du Roi.

1) Schließlich verhinderte der Prinz von Oranien-Fulda ſelbſt den Einmarſch preußiſcher Truppen in Fulda. (Briefwechſel des Königs mit dem Prinzen in R. 11. 185 k.)

402. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 August 12.

Prusse 239.

Unterredung mit Graf Haugwitz. Preußische Rüstungen und Beschwerden gegen Frankreich.

Laforest hat den Grafen Haugwitz am 11. aufgesucht. 1806

J'ai fait valoir l'empressement que j'avais mis à le voir immédiatement après l'arrivée du courrier Bourdet [1]) et lui donner des informations agréables qui avaient à peine six jours de date. Mais je lui ai dit que ce n'était plus de cela que je venais l'entretenir et que j'avais à le prier de m'éclairer sur la scène qui se passait. Il a paru ignorer l'effervescence de Berlin, vouloir en douter et me soutenir que le Roi ne mettait pas le public dans sa confidence. Je savais tout, et je l'ai prouvé. J'ai observé à M. de Haugwitz que les mesures militaires du Roi me paraissaient ou de précaution vague, ou en vue de concert avec la France ou dirigées contre la France: que dans les deux premières hypothèses, il m'était personnellement pénible de les avoir apprises dans la rue: que dans la dernière, j'étais humilié qu'il m'eût laissé le quitter vendredi soir [8 août] dans la pleine croyance qu'il n'y avait aucune épine entre nos deux gouvernements, que mon premier devoir aurait été d'expédier mon courrier à Paris, mais qu'ayant en main les gages les plus authentiques des sentiments amicaux de mon auguste souverain pour S. M. le Roi, j'avais préféré me mettre sur la voie d'une explication. Aug. 12.

M. de Haugwitz m'a conjuré de ne rien juger par les apparences, ni par les rumeurs indiscrètes de la ville. Il m'a protesté que je serais, sinon satisfait, au moins tranquille, dès qu'il aurait la faculté de s'ouvrir. Il m'a demandé instamment de lui laisser le temps de rendre compte au Roi de ma démarche.

Je lui ai répondu que quelque chose qu'il eût à dire désormais, le coup était porté quant à l'opinion publique en Europe et à l'effet politique: que sans aucun doute des courriers expédiés à Londres, à Vienne, à Pétersbourg, y feraient connaître incessamment l'aspect inopiné que les choses avaient pris à Berlin; que la ratification du traité entre la France et la Russie pourrait en être affectée: que les négociations entre la France et l'Angleterre, qui seraient déjà terminées sans la fidélité de S. M. l'Empereur envers S. M. Pr., allaient peut-être échouer, qu'enfin l'Autriche apercevrait dans la conduite de la Prusse l'espoir d'une opposition à la dissolution de l'Empire germanique.

M. de Haugwitz a nié ces trois conséquences, il a prétendu qu'il était survenu à la vérité une nécessité d'explications franches entre la

1) Derselbe überbrachte den Erlaß Talleyrand's vom 3. August.

1806 Aug. 12. France et la Prusse, mais qu'elles seraient promptes; qu'il avait pour sa part l'intime conviction de leur bon résultat et qu'elles uniraient les deux puissances plus étroitement que jamais. Il avait témoigné d'abord qu'il ne pourrait rien communiquer avant d'avoir pris les ordres du Roi, pour que ses déclarations fussent d'autant plus rassurantes qu'elles seraient plus solennelles. Il s'est cependant ouvert insensiblement d'une manière confidentielle.

»On ignore peut-être en France, m'a-t-il dit, que l'Autriche arme, parce qu'elle ne le faisait pas encore sur le front des armées françaises au départ des dernières lettres reçues de Vienne à Berlin. Le Roi cependant a reçu les avis les plus positifs de ses frontières le long de la Galicie et de la Silésie, qu'on y forme des magasins et qu'on y rassemble des troupes d'autant plus facilement que les armées autrichiennes étaient restées de ce côté sur le pied de guerre. Or la Prusse n'a aucun démêlé avec l'Autriche et ne lui a pas encore donné matière à grief relativement aux états du Nord de l'Allemagne. Que signifient des armements en regard des frontières prussiennes, surtout lorsqu'on réfléchit à la profonde dissimulation dont le cabinet de Vienne a usé dans ces derniers temps envers celui de Berlin? Ne serait-il pas possible que l'Autriche fût d'accord avec la France? Au moins est-il vrai que la France ne fait rien dire à la Prusse de l'état de ses relations avec l'Autriche, et a pris elle-même tout récemment une attitude qui est dirigée contre la Prusse seule. Les troupes qui se sont avancées sur la Saxe, peuvent, il est vrai, avoir la Bohême en vue. Mais celles qui sont poussées vers la Hesse, celles qui marchent sur l'Ems, celles qui inondent le pays de Clèves et de Berg, tombe-t-il sous le sens qu'elles sont nécessaires à l'occupation des territoires occidentaux de la confédération du Rhin et sont là pour en imposer à l'Autriche? Le Roi s'est fait cette observation; malheureusement d'autres faits l'empêchent d'y arrêter sa pensée.

»La France a fait inviter la Prusse à former dans le Nord une confédération des états qui n'appartiennent pas à celle du Rhin, et le Roi vient d'acquérir la preuve que la France fait vivement presser des états qui appartiennent à la circonscription prussienne de se rallier à la ligue méridionale. Ce n'est pas tout. Il revient au Roi par les canaux les plus respectables que les possessions prussiennes les plus solennellement garanties par la France dans le traité d'alliance du 15 février, sont à la veille d'être demandées et peut-être déjà promises. Il lui revient qu'on prétend qu'il n'a pas payé assez cher l'acquisition du Hanovre. Il lui revient que Baireuth est convoité par S. M. le Roi de Bavière: que les principautés de Münster et d'Ost-Frise et le comté de la Mark sont convoités par S. A. I. le grand-duc Joachim. Il lui revient que lord Yarmouth

avance que la restitution du Hanovre est déjà convenue avec la France. 1806
Les armées dont la Prusse est entourée, ne seraient-elles pas destinées Aug. 12.
à la forcer à ces sacrifices? De quel côté que le Roi ait jeté les yeux, ces trois jours derniers, il n'a vu que des choses inexplicables qui provoquaient les mesures les plus soudaines. Que l'Empereur daigne entrer dans sa position et parler franchement, tout s'éclaircirait, et la Prusse qui se fera écraser s'il le faut pour la défense de ses droits, mettra la même énergie à défendre le système commun.«

M. de Haugwitz s'est attaché ensuite à disculper M. de Lucchesini, dont le courrier a donné le premier branle: »Cet envoyé, a-t-il observé, a dû en serviteur fidèle faire rapport au Roi de tout ce qu'il apprenait, et en homme éclairé a mis la réfutation à côté des informations. Il dit lui-même que comme la vérité n'est pas toujours dans le vin, il se pourrait bien que lord Yarmouth n'eût voulu qu'inquiéter. Il ne méconnaît pas que les Espagnols avancent plutôt ce que l'impatience de la paix leur fait désirer, que ce qu'ils savent. Ce ne sont pas les rapports de M. de Lucchesini qui ont décidé le Roi au parti qu'il a pris, mais des faits avérés et des rapports bien plus graves.«

Je vous prie de croire, Monseigneur, que reprenant dans l'argumentation la plus serrée tout ce que venait d'alléguer M. de Haugwitz, j'ai complètement décomposé et réfuté son tableau. J'ai récapitulé avec force la série des communications que j'avais été chargé de donner depuis près d'un mois. Employant chacune des expressions contenues dans votre lettre du 3, je me suis plaint qu'à des assurances aussi formelles, aussi directes, aussi cordiales, de la part de mon gouvernement, le gouvernement prussien opposât des soupçons plus que désobligeants et des rapports dont la source, quelle qu'elle soit, doit être suspecte au moins. J'ai dit qu'on prenait acte des choses que le général Pardo à Berlin, ou l'ambassade espagnole à Paris, n'avait à coup sûr point avancé dans le sens qu'on y attache. J'ai fait remarquer que l'on oubliait ici que plusieurs états de l'Empire, balançant peut-être entre la confédération du Midi et celle du Nord, avaient intérêt à faire valoir de chaque côté les avantages qu'ils pourraient trouver de l'autre. Je me suis récrié sur la crédulité avec laquelle on adoptait des suggestions que les négociateurs anglais ont droit de se permettre. J'ai demandé si l'on avait pensé au déplaisir qu'éprouverait S. M. l'Empereur lorsqu'il apprendrait de quel prix le Roi paie les nobles résolutions que sa fidélité pour ses engagements lui a dictées, nonobstant la satisfaction qu'il aurait eue à procurer la paix à ses peuples. Je n'ai pas caché que si, tout considéré, le Roi avait cru en effet devoir prendre une posture militaire, il me semblait qu'il eût été

1806 Aug. 12. prudent d'éviter soigneusement l'éclat qui vient d'avoir lieu dans la capitale.

M. de Haugwitz a été imperturbable, Monseigneur, et avec le calme et le ton affectueux qui lui sont propres, il m'a répondu qu'il était convaincu comme moi qu'il n'existe de la part de la France aucune vue contraire au Roi, et que cela même l'avait décidé à opiner pour des mesures qui vont infailliblement resserrer la confiance. Il n'y a point de protestations personnelles qu'il n'ait faites. Ses paroles d'honneur ont été prodiguées. A l'égard de ma dernière observation, il m'a représenté que le gouvernement était parfaitement étranger au bruit de Berlin: que sa puissance ne pouvait empêcher la rumeur publique, pas plus que l'Empereur n'avait pu étouffer cette fureur de parler qui de tous les coins occupés en Allemagne par les armées françaises faisait parvenir à Berlin des projets supposés contre la Prusse; qu'il était malheureusement trop vrai que sourdement prévenue comme l'était l'opinion publique, elle devait croire à la guerre au premier mouvement militaire; qu'il y serait porté remède et que je pouvais être sûr qu'il n'échapperait rien au gouvernement qui fût de nature à prolonger l'erreur. Je dois avouer en effet que dès aujourd'hui j'ai vu s'assoupir la fermentation d'hier.

En attendant que M. de Haugwitz ait pu faire son rapport au Roi, je me suis appliqué à rechercher s'il n'y avait pas quelques intrigues intérieures à la cour. M. le prince d'Orange-Fulda est revenu samedi dernier [9 août]. Il a fait insérer dans les gazettes d'Hambourg une mauvaise publication dont j'ai parlé à M. de Haugwitz. Mais je sais qu'il se montre ici sage et circonspect dans ses plaintes, et n'excite pas le Roi. La Reine est également réservée. M. d'Alopéus, qui vient aussi d'arriver et qui dans les temps coalitionnaires s'est montré l'homme le plus consommé en intrigues, n'avait encore vu personne. Plus je m'informe, plus je remonte aux sources, plus j'ai lieu de penser que ce sont les amis mêmes de l'alliance française qui se sont serrés autour du Roi en cette occasion. M. de Haugwitz, de son propre aveu, a fait comme les autres, jugeant enfin qu'il y avait une trop grande responsabilité pour lui à soutenir le système d'une confiance absolue.

Ce ministre a été hier soir à Charlottenburg et y est retourné ce matin. Je l'avais prié de considérer que je ne pouvais différer le départ de mon courrier que de 24 heures.

Il m'a fait appeler cette après-midi et m'a retenu très longtemps, nos discussions ayant pris le même cours qu'hier, lui et moi persistant dans notre manière de voir, j'ai insisté à ce qu'il me permît de noter ce qu'il m'a dit d'office de la part du Roi et le voici:

»Le Roi se flatte que l'Empereur a reconnu qu'il s'est conduit depuis

trois mois comme le devait un véritable ami et un fidèle allié. Sans chercher à se faire valoir, il peut avancer qu'il a contribué plus qu'on ne pense à Paris à ramener la Russie vers la France et à la détacher de l'Angleterre. Il a donné des preuves récentes des sentiments qui l'animent dans la reconnaissance de S. A. I. le prince Joachim et dans la nomination d'un ministre près de S. M. le Roi de Naples, qu'il s'était empressé de reconnaître dès le principe. Il lui a suffi d'un mot de S. M. l'Empereur et il ne démentira pas sa profession de foi à l'égard de ce qui reste à faire. Il n'a pu dissimuler que le traité de la confédération du Rhin contient des choses qui lui sont sensibles. Il n'a pas hésité cependant à se prononcer sur les principes avant de connaître ce traité in extenso, et après l'avoir lu, il a mis de l'empressement à déclarer à la fois son entier acquiescement et la résolution qu'il prenait de faire de son côté ce à quoi S. M. I. le faisait inviter. Il n'a pas caché même qu'il sentait le prix des assurances que l'Empereur lui a fait donner, et combien tout était de nature à tourner à l'avantage de la Prusse, il s'en est exprimé avec reconnaissance. Il s'est hâté de s'entendre avec les principaux états, ses voisins, surtout avec les cours électorales de Hesse et de Saxe, pour en arrivant à l'exécution la plus prompte possible d'un plan de fédération du Nord de l'Allemagne, soutenir d'autant la mesure adoptée dans le Midi. Il a vu avec un plaisir particulier, indépendamment de son propre avantage, que ce partage des états germaniques sous la tutelle respective de la France et de la Prusse, allait devenir un nouveau ciment à l'alliance des deux couronnes. 1806 Aug. 12.

»Il est loin d'oublier que depuis trois semaines surtout, les communications de la part de S. M. l'Empereur lui ont été si agréables, qu'il s'est plu à lui en faire témoigner sa profonde reconnaissance. Il a senti qu'il y avait une obligeance, qu'il ne pouvait trop reconnaître, dans les assurances que S. M. I. lui a fait donner sur le Hanovre. Il n'en avait pas besoin, tant il comptait solidement sur la foi de son allié, et c'était une attention touchante de la part de S. M. l'Empereur que de le prémunir contre les inquiétudes qu'il avait pu concevoir, si sa confiance avait été moins affermie. C'est au milieu de cet état de choses mutuellement satisfaisant, que, fermant l'oreille à tous les bruits dont l'Allemagne était inondée, ne voulant pas même que son cabinet m'en entretînt, sa plus sérieuse attention a été soudainement fixée par des faits positifs. Il s'est vu circonvenu de troupes françaises 1° vers la Saxe, 2° vers la Hesse, 3° sur toute la ligne de la Westphalie prussienne, 1° vers l'Ems, outre qu'on travaille avec activité à fortifier Wesel. Il n'a pu se dire que les corps avancés vers ces trois derniers points avaient en vue de faire expliquer l'Autriche, et s'il ne s'agissait que de l'occupation de cette partie

1806 Aug. 12. du territoire de la confédération du Rhin, il ne faudrait pas la dixième partie de ces forces. C'est donc dans l'opinion qu'à son grand regret il doit concevoir, pour attaquer la Prusse et pour la forcer à céder quelques territoires, ou en défiance de ses dispositions, que de si redoutables mouvements sont faits. L'Autriche d'un autre côté, silencieuse à son égard, arme positivement dans la partie de ses états qui borde la Silésie et la Prusse méridionale. Ce sont des faits patents. Dans la foule de faits politiques d'un autre genre résultant des rapports les plus authentiques, le Roi néglige tout ce qui lui est mandé des discours tenus par des personnages de marque dans le Midi de l'Allemagne et à la cour même de S. A. I. le prince Joachim pour ne pas dire plus. Mais le Roi se permettra d'en citer un qui est assez frappant pour le dispenser des autres. Un ministre plénipotentiaire de France, qui est trop circonspect pour agir ou parler sans instruction formelle, M. Bignon[1]), puisqu'il faut le nommer, dit dans ses communications ministérielles à Cassel que Baireuth doit être donné à la Bavière et que d'autres provinces prussiennes de la Westphalie doivent être données au grand-duc Joachim. M. Bignon presse chaudement l'électeur de Hesse de se rallier à la confédération du Rhin et le fait dans des termes tels, qu'il semblerait que cette confédération dût être bientôt en opposition avec celle du Nord. M. Bignon promet à l'électeur, en cas qu'il s'y réunisse, la principauté de Fulda en souveraineté et en propriété les autres biens du beau-frère du Roi; il promet même Würzbourg, s'il arrivait que l'Autriche fasse la guerre. Ces données positives coïncident tellement avec les rapports divers qui arrivent au Roi, que ceux-ci n'ont pu lui paraître à négliger. Le Roi a été irrésistiblement conduit à reconnaître que dans l'hypothèse la plus favorable, il était au moins menacé par des démonstrations, comme il ne se dissimulait pas qu'il l'avait été dans une circonstance antérieure. Il a dû prendre des mesures de précaution. Sa sûreté et sa considération l'exigeaient; mais il se borne là. Telle est sa confiance dans les sentiments inébranlables de S. M. l'Empereur, que tout graves que soient les faits ci-dessus, il se refusera jusqu'à ce qu'il y soit forcé par l'évidence à croire que S. M. I. ait des intentions contre la Prusse. Ses troupes seront placées dans l'éloignement, et leur position restera visiblement défensive. Il ne fera aucune démarche, de quelque côté que ce soit, pour trouver des soutiens ou porter atteinte au concert étroit d'une alliance qui lui est chère. Il doit à S. M. l'Empereur l'assurance formelle qu'il ne s'écartera de cette ligne qu'à la dernière extrémité et avec une peine inexprimable. Il demande instamment des explications« . . .

1) Vergl. Bignon's Polemik gegen diese Behauptungen in seiner Histoire de France V, 383.

Il suppose que sous cinq ou six jours au plus tard, un courrier ne peut manquer d'apporter des communications qui confirmeront ses conjectures et mettront fin à la pénible crise où le Roi s'est engagé. Il s'obstine à soutenir que dans tous les cas possibles, S. M. l'Empereur daignera se mettre à la place du Roi, reconnaître que le parti des précautions était le seul qui fût compatible avec l'urgence des circonstances, et faire donner les explications qui sont désirées. 1806 Aug. 12.

Quant aux mouvements militaires, il m'a dit que dans l'exacte vérité le Roi se réduisait à deux positions: l'une sur l'Elbe et l'autre sur le Weser: que ce n'était point l'armée entière qui avait ordre de se tenir prête; que ces ordres n'étaient qu'une mesure préalable; que le général Blücher se retirait plus loin encore qu'il ne lui avait été indiqué d'abord . . .

403. Bericht des Ritters von Bray. Berlin 1806 Auguſt 12.

K. 91.

Plötzliche Rüſtungen Preußens. Unterredungen mit Haugwitz und Laforeſt.

. . . Samedi dernier, M. de Laforest écrivit à sa cour en faisant part des alarmes qu'on lui avait témoignées, mais sans se douter encore qu'elles entraînaient des résultats menaçants pour la France. Le même jour — 9 août — au soir, il reçut un courrier de Paris qui avait fait une diligence extraordinaire et qui lui apportait des avis si satisfaisants pour la Prusse, qu'il se rendit sur-le-champ chez le comte de Haugwitz pour lui en faire part. Ne l'ayant pas trouvé, il vint chez moi passer la soirée et dit à plusieurs personnes que tous les bruits qu'on faisait circuler relativement au Hanovre étaient faux, que la France était décidée à continuer la guerre contre l'Angleterre plutôt que de céder sur ce point. Aug. 12.

Le lendemain M. de Laforest, tranquillisé par son courrier, fut passer la journée à la campagne; à son retour, il trouva la ville pleine de rumeurs alarmantes; on ne parlait plus que de préparatifs de guerre et d'ordres donnés pour mettre toute l'armée sur le pied de guerre. Déjà le 8 au soir des ordres ont été expédiés aux inspections de Silésie de se mettre en marche sur les frontières de la Saxe. La garnison d'ici et celle de Potsdam doivent se tenir prêtes à marcher au premier signe: on achète des chevaux d'artillerie; le général Schmettau, le prince Louis ont été appelés à des conférences et les aides de camp du Roi sont depuis deux jours dans une activité extraordinaire. Toutes ces mesures M. de Laforest les a apprises par le public. Surpris d'un mouvement aussi extraordinaire, il s'est rendu hier au matin chez le comte de Haugwitz, avec lequel il a eu une explication très vive . . .

1806 Aug. 12. Lombard arriva au milieu de l'entretien; il y prit part et chercha à justifier les armements de la Prusse, en faisant le tableau de ceux de la France; il s'étendit avec complaisance sur cet objet et M. de Laforest et le comte de Haugwitz lui-même l'arrêtèrent, en disant que c'était là de l'éloquence et non de la politique. Enfin le comte de Haugwitz remercia M. de Laforest des communications rassurantes qu'il lui faisait, le pria d'être tranquille, lui dit qu'il irait trouver le Roi et lui ferait part des choses satisfaisantes que le dernier courrier de M. de Laforest avait apportées, et que dès le lendemain il ne doutait pas que ce qu'il aurait à lui dire, ne fût propre à dissiper toute inquiétude.

Après cet entretien, M. de Laforest passa chez moi; j'attendais le comte de Haugwitz à dîner: il y vint malgré ses nombreuses occupations: M. de Laforest était aussi des convives. Avant et après le dîner, le comte de Haugwitz me prit à part, il m'invita beaucoup à travailler à calmer M. de Laforest. »Dites-lui bien, répétez-lui bien«, me dit-il, »que notre marche est légale, simple, sans détours, que nous tenons strictement nos engagements; mais que si la France veut conserver ses alliés, il ne faut pas qu'elle les menace«.

Je demandai au comte si effectivement la France faisait des mouvements qui tendissent à inquiéter la Prusse. »Elle en fait«, me répondit-il, »en Hollande, en Westphalie, en Franconie; ses officiers les plus conséquents, le prince Murat entre autres, tiennent des propos qui doivent exciter toute notre attention: il règne un ton de menace dans l'armée française et ce ton se dirige contre nous. On veut que nous gardions le Hanovre, mais il paraît qu'on veut aussi nous imposer d'autres sacrifices, et la Prusse n'en doit plus faire qu'ils ne lui soient arrachés.« J'ai saisi cette occasion pour donner au comte de Haugwitz l'assurance que jamais V. M. n'avait songé à convoiter le pays de Baireuth; que je protestais contre ce bruit destitué de tout fondement; que j'ignorais les vues de la France, mais que je répondais des nôtres: j'ajoutai que M. de Laforest m'avait toujours parlé sincèrement et sans restriction, et que je n'avais rien vu, rien surpris en lui qui fût menaçant ou inquiétant pour la Prusse. — »Je suis convaincu des bonnes intentions de M. de Laforest«, me dit-il, »mais nous avons trop de raisons d'être sur nos gardes, pour négliger de le faire. Je suis convaincu que tout s'expliquera, que tout ira bien; mais quand nos mesures seront prises, alors nous nous expliquerons mieux, et comme des amis qui doivent finir par s'entendre et par bannir toute méfiance.« — Le comte de Haugwitz m'invita à le seconder dans tout ce qui pourrait tendre à la paix. Il la désire plus que personne: il ne peut croire que l'Empereur Napoléon qu'il a tant préconisé et qui est

son héros, veuille tromper une puissance essentiellement amie et qui s'est jetée dans ses bras. 1806 Aug. 12.

Après que le comte de Haugwitz fut parti, M. de Laforest reprit avec moi la même matière. Cet envoyé était extrêmement affecté. »J'expédie un courrier«, me dit-il, »je demande mon rappel: ou l'on me trompe ici, ou l'on me trompe là-bas. Je ne veux pas être mêlé plus longtemps dans des affaires qui compromettent mon caractère. Ces gens-là (en parlant des Prussiens) m'ont mystifié; vingt fois je me suis sacrifié pour les mettre à couvert; mais à la fin cela m'ennuie. Au moment même où on me donnait les assurances les plus amicales, on faisait armer. Les lettres de créance qui devaient être adressées à M. de Humboldt pour le roi de Naples ne sont pas parties. J'en ai fait d'amers reproches au comte de Haugwitz.«

J'ai cherché à ramener M. de Laforest et à le convaincre que la Prusse ne pouvait pas vouloir la guerre contre la France dans l'état d'isolement où un traité d'alliance avec elle l'avait mise. »Oui«, répondit-il, »mais en attendant cet armement de la Prusse va faire manquer la paix avec la Russie et avec l'Angleterre; il va rendre l'Autriche plus récalcitrante sur les renonciations qu'on lui demande. Enfin il aigrira l'Empereur et le portera peut-être à entreprendre ce dont on [le soupçonne injustement« . . .

Je crois la Prusse dans la sincère disposition de conserver la paix. Mais qui donc a causé ce mouvement subit? Est-ce un parti ménagé de longue main? Je ne le crois pas. La crainte seule des avis multipliés venant de tous côtés et qui indiquent que la France songe à demander à la Prusse des sacrifices qu'elle ne peut et ne veut point faire, l'idée qu'étant armée, la France la traitera avec plus d'égards, et qu'on en viendra à une transaction ou plutôt à une explication amicale et qui tranchera sur tous les doutes: voilà la vraie et première cause de l'armement. Quant aux causes secondaires, il se peut que la présence du prince d'Orange, arrivé depuis peu de jours, y ait contribué . . .

404. Bulletin.[1] Paris 1806 August 11. und 13.

Unterredung mit Talleyrand. Friedliche Stimmung in Paris.

L'acquiescement du Roi à l'établissement de la confédération du Rhin a, selon les assurances du duc de Bénévent, causé la plus vive satisfaction à l'Empereur et il s'attendait à recevoir incessamment l'avis de l'existence de celle du Nord. La manière dont ce ministre s'est expliqué sur les bruits défavorables relatifs au pays de Hanovre, semble in- Aug. 11—13.

1) Angefertigt: Berlin, 23. August.

1806 Aug. 11—13. diquer qu'effectivement, comme le sieur de Laforest en a donné l'assurance, l'Empereur ne veut pas se départir de ses engagements sur ce sujet. En général, on commençait à proclamer dans les journaux la plus grande intimité avec la Prusse et les bruits de guerre étaient tombés . . .

405. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Auguſt 16.

Prusse 239.

Ruhigere Stimmung in Berlin. Feier von Napoleon's Geburtstag. Unterredungen mit Haugwitz und Bray.

Aug. 16. [Durch Courrier] Le gouvernement prussien peut n'être pas le maître du premier mouvement d'un public tel que celui de Berlin, qui a été si travaillé du commencement d'octobre au milieu d'avril dernier. Mais si l'on peut juger de ses intentions par ses soins ultérieurs, je lui dois la justice de dire qu'il a fait tout ce qu'il fallait pour dissiper les rumeurs de lundi dernier [11 août]. Les journalistes ont eu ordre de ne se permettre aucunes réflexions et les militaires de ne se point mêler de politique. Il a été désavoué qu'il y eût appréhension de guerre. Le change a été soutenu au taux précédent. Hormis le fait d'un armement de précaution qui n'est pas de nature à être caché, la tenue du cabinet a rendu problématique l'objet réel. La circonspection a été poussée si loin, que je vois même toute la classe qui ne tient ni à la cour, ni à l'armée, se plaindre que le Roi paraisse avoir fait une grande dépense sans nécessité. Mais le même respect pour la vérité me force à ajouter qu'il y a si peu de subordination dans les jeunes officiers de la garnison de Berlin et surtout des gens d'armes que nonobstant la vigilance de leurs chefs, ils se livrent aux espérances les plus folles. Ils disent que cette fois la Prusse ne sera pas prise au dépourvu; qu'une nouvelle coalition est formée avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Suède, et que c'est la France qui sera surprise dans la sécurité du succès de ses machinations politiques. Je soupçonne cette jeunesse d'être soufflée par quelques personnages qui restent derrière le rideau, tels que le prince Louis de Prusse, le général Rüchel et autres généraux qui aspirent à une guerre quelconque . . .

J'avais hier chez moi une grande réunion du corps diplomatique, des chefs militaires, des principaux personnages des maisons du Roi, de la Reine et des différentes branches de la famille royale. Personne ne s'est fait excuser. Le feld-maréchal de Möllendorff s'est levé au milieu du dîner et tout le monde à son exemple. C'était pour avoir l'honneur de porter lui-même la santé de S. M. l'Empereur, mon auguste souverain, qu'il prévoyait que je devais porter bientôt et qui a été répétée généralement avec les plus respectueux applaudissements. J'ai su depuis que

M. de Haugwitz avait concerté avec lui cette scène, qui déroute le corps diplomatique. J'ai su aussi qu'il avait été sourdement répandu le matin dans quelques tabagies obscures que l'on pourrait bien me casser quelques vitres pendant la fête, ainsi qu'on l'avait fait à M. de Haugwitz à son retour de Paris, et que le commandant de la ville y avait mis bon ordre. 1806 Aug. 16.

Tout ce qui m'a été dit par les membres du cabinet intime du Roi, notamment par M. de Köckritz et M. de Kleist, est conforme aux protestations que M. de Haugwitz m'a faites. A les entendre, il a été impossible à S. M. de tenir contre les faits et les rapports qui ont suscité ses inquiétudes: elle aurait manqué à toutes les règles de la prudence en matière d'état, si elle ne se fût mise sur la défensive; il vaut mieux qu'elle ait à s'excuser d'avoir conçu des alarmes qui n'auraient eu de fondement que dans les apparences, qu'à se repentir des conséquences d'une sécurité aveugle; elle ne peut se persuader que S. M. l'Empereur, informée de la position véritable des choses, les prenne en mauvaise part; elle a la confiance de croire au contraire qu'il donnera une nouvelle preuve de l'élévation de ses pensées en s'empressant d'éclaircir les nuages qui semblent prêts à fondre sur la Prusse. Elle n'attendrait pas même ces explications si elle était assez heureuse pour avoir bientôt des données rassurantes; elle fera avec d'autant plus de décision, une fois la crise passée, tout ce que l'objet commun de l'alliance peut exiger . . . . . .

M. de Haugwitz, chez qui je ne suis allé à dessein depuis mardi dernier [12 août], attendu que j'avais épuisé à la lettre tout ce que je pouvais imaginer de mieux à dire dans ces circonstances, avec l'attention de ne pas trop toucher sur Hesse-Cassel, m'a reparlé hier chez moi. Il m'a avoué qu'à un avis près, qui s'est trouvé faux, sur l'entrée des troupes françaises dans le pays de Cobourg, le Roi n'avait appris rien de plus fort que ce qu'il savait dimanche dernier [10 août]. Il persiste d'ailleurs dans ses allégations précédentes sur les armements de l'Autriche dans les Galicies, sur la position des troupes françaises à l'égard de la Prusse, sur les rapports soi-disant authentiques parvenus à S. M. et sur ce qu'il m'a particulièrement cité de M. Bignon. Je ne comprends pas le rôle que joue la cour de Cassel. Ce ministre prétend que M. Bignon avait dit dans une de ses dernières conférences que l'électeur devait d'autant moins balancer dans son choix, que la force protectrice est évidemment tout entière du côté de la France, et qu'au surplus on songeait à diminuer celle de la Prusse. Il prétend que dans un grand dîner, M. le maréchal Augereau a bu au succès de la guerre contre la Prusse et que lorsque ce cri, que nous laissons partir du sein de tous les corps d'armée qui sont en Alle-

1806 Aug. 16. magne, est dans la bouche d'un homme aussi éminent en grade que M. le maréchal, il faut malgré soi se mettre en garde. Il prétend savoir des sources les moins suspectes que si S. A. I. le grand-duc de Berg n'a jamais parlé devant sa cour de l'accroissement qu'il désire en Westphalie qu'en fondant ses espérances sur l'amitié qui unit le Roi et l'Empereur, on ne parle autour de ce prince que de faire céder de vive force les provinces prussiennes à sa convenance . . .

Laforeſt hat eine Unterredung mit dem bayeriſchen Geſandten Bray gehabt. Il a paru à M. de Bray, et c'est aussi mon opinion, qu'il y a dans tout ceci une extrême envie d'assurer Hesse-Cassel à la ligue de la Prusse, une grande exagération de peur, un besoin réel d'être rassuré à fond sur les inquiétudes qui datent des premiers avis qui ont transpiré sur la confédération du Rhin, de violents soupçons sur la politique de S. A. I. le grand-duc de Berg, beaucoup plus qu'il ne reste de craintes sur la restitution du Hanovre, et, sans aucun doute, un désir très sincère de conserver avec la France une liaison étroite et honorable.

Je ne néglige aucune des mesures qui peuvent me conduire à pénétrer plus avant. Je n'aperçois point de traces d'intrigues étrangères . . .

En fait d'intrigues intérieures, j'ai beau fouiller, je trouve toujours que je suis mis par des officiers sur des voies qui n'aboutissent à rien. Je suis loin de croire que la Reine soit revenue de Pyrmont aussi convertie que M. de Haugwitz s'en est flatté, et j'ai plutôt soupçonné qu'elle daignait descendre aux soins qui lui donneraient sur ce ministre l'influence qu'elle a eue sur M. de Hardenberg. Cependant je vois régner autour d'elle une circonspection qui annonce qu'elle ne pense pas encore à risquer une seconde fois de se brouiller avec le Roi . . .

Je suis enfin fondé à répéter que jusqu'ici il me paraît évident que MM. de Haúgwitz, Lombard, Beyme, de Köckritz, de Kleist et de Bœlzig sont ceux qui ont, les trois derniers conseillé, les trois autres, appuyé le parti que le Roi a embrassé. Or, ce sont les amis de l'alliance française, et quand les choses s'expliquent d'elles-mêmes, j'hésite à me perdre dans les conjectures de la défiance ou de l'oisiveté. Les militaires qui aspirent à une guerre quelconque forment sans doute un parti. Mais ils sont déjoués en ce moment et ne peuvent prendre d'influence sur les décisions que dans l'hypothèse regardée comme impossible par le cabinet . . .

406. Bericht des Grafen Goertz. Regensburg 1806 Auguſt 18.

K. 10. 79. Mundum, gez. Goertz.

Die Bewegungen der franzöſiſchen Truppen ſcheinen gegen Öſterreich gerichtet.

... [Chiffrirt] Quant aux renforts que les troupes françaises en Alle- 1806
magne reçoivent continuellement encore de l'intérieur de la France, et à Aug. 18.
leurs mouvements, tant vers la Westphalie que vers les frontières de la Saxe et de la Hesse, je mettrai tous mes soins à me procurer des notions positives à cet égard. Les bruits que ces préparatifs étaient dirigés contre V. M., se sont répandus aussi ici depuis quelque temps, et plusieurs lettres de Munich semblent vouloir les confirmer; mais il m'avait paru impossible d'y ajouter quelque foi, tant les combinant avec les assurances si prononcées de l'Empereur Napoléon envers V. M., que surtout avec les vrais intérêts de ce monarque et ses vastes vues qui semblent hors de doute se porter non-seulement sur le Nord de l'Allemagne, mais sur tout l'Occident (l'Orient?) de l'Europe et de là sur l'Égypte et l'Orient: vues dont une guerre avec V. M. et dans le Nord devrait immanquablement détourner l'exécution et pour longtemps. Aussi tous les mouvements qu'on peut observer dans ces contrées-ci, n'avaient été dirigées jusqu'à présent que vers l'Inn sur Passau et Braunau, ainsi que sur le pays de Salzbourg, et toutes les nouvelles que l'on a de la Franconie et des frontières de la Saxe, s'accordent à assurer que le nombre de toutes les troupes françaises rassemblées jusqu'ici dans ces contrées-là ne pouvait aller au delà de 6000 hommes. On avait donc lieu de supposer que ces mouvements n'avaient pour but que de forcer la cour de Vienne à la démarche qu'elle vient de faire. ...

407. Bulletin. Berlin 1806 Auguſt 19.

Erklärungen Laforeſt's über Hannover.

...M. de Laforest, à la suite d'un courrier de Paris, a renouvelé ici Aug. 19.
les assurances les plus amicales sur la persévérance de l'Empereur dans ses sentiments, tant en général à l'égard des relations étroites entre la Prusse et la France, que particulièrement à l'égard de la conservation du pays de Hanovre à la première, dont il ne se départirait point dans sa négociation de paix avec la cour de Londres.

408. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 Auguſt 19.

Prusse 239.

Unterredung mit Graf Haugwitz über Lucheſini und Erklärungen desſelben über die preußiſchen Rüſtungen.

[Durch Courier] J'ai reçu samedi [16 août] l'après-dîner la lettre que Aug. 19.
vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois. Je conçois com-

1806 Aug. 19. bien S. M. l'Empereur a dû être indigné du rapport que M. de Lucchesini envoyait le 6 à sa cour. Les expressions en sont aussi indécentes que le fond en est inconsidéré. Ce rapport n'a pu arriver à Berlin qu'avant-hier soir. Celui du 2 auquel il se réfère a dû arriver le dimanche 10, jour où l'armement général a été résolu. L'alarme était déjà donnée par le courrier qu'il avait expédié le 29 et qui était arrivé ici dans la nuit du 5 au 6. Quelque profond secret que l'on ait gardé autour du Roi sur les communications de M. de Lucchesini dans ces derniers temps, et quelque soin que M. de Haugwitz prenne encore pour le mettre à couvert, je suis convaincu que cet envoyé a essentiellement contribué à remplir l'esprit du Roi de défiances . . .

M. de Haugwitz m'a reçu samedi soir après l'expédition de la poste. Mon canevas de conversation était préparé de manière à remplir toutes les vues de mon gouvernement, sans qu'il fût possible à ce ministre de soupçonner qu'une dépêche de M. de Lucchesini était éventée. Je lui ai observé que les lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 3, n'ont pu être à Paris que le 11, et que par conséquent il ne devait pas être surpris si, le 9, S. M. l'Empereur me faisait ordonner de rappeler au cabinet de Berlin les différentes demandes que j'avais faites dans le cours des 30 jours derniers et qui étaient restées sans réponse. J'ai dit qu'une aussi longue hésitation ne paraissant pas naturelle, mon gouvernement avait cru pouvoir l'attribuer à des rapports malveillants et mensongers qui sont faits par M. de Lucchesini. J'ai confié qu'en effet on avait à la fois découvert à Paris que des bruits absurdes étaient colportés sous le manteau et su que M. de Lucchesini puisait dans les sources les plus suspectes, ne voyait pas la meilleure compagnie, et s'était expliqué dans ses sociétés intimes d'une manière peu conforme aux sentiments dont il fait ostensiblement profession dans ses relations avec mon gouvernement . . .

M. de Haugwitz est convenu qu'il était forcé à avoir la même opinion que moi sur les liaisons de M. de Lucchesini, qui avec un talent très distingué, avait une fatale inquiétude d'esprit, et s'était fait un genre d'existence propre à l'égarer souvent. Mais il défendait encore sa correspondance . . . M. de Lucchesini a un malheur particulier, c'est qu'on craint au dernier degré, et M. de Haugwitz plus que personne, les intrigues que son imagination vive, son esprit d'insinuation et son incessante activité feraient à Berlin . . .

M. de Haugwitz a commencé à examiner de quelle manière il pourrait proposer au Roi de remplacer M. de Lucchesini. Il m'a fait l'aveu de son embarras. Les gouvernements amis de la France comptent peu d'agents diplomatiques qui ne mettent leurs passions privées à la place

de leurs instructions. On le voit à Berlin même parmi les ministres étran- 1806
gers, et c'est un objet constant de chagrin pour le cabinet du Roi que de Aug. 19.
démêler dans la plupart de ses employés des préventions enracinées contre la France. On n'en est pas surpris, si l'on réfléchit au bouillonnement qui existe depuis quinze ans, et à l'effet naturel de l'opération qui vient de réduire au rang des sujets tant de princes, comtes et barons immédiats, dont les familles remplissent toutes les cours du Nord de l'Europe. »Or, a continué M. de Haugwitz, c'est en France surtout qu'il faut au Roi un envoyé qui n'ait reçu aucune empreinte du vertige du temps, et qui en était plus dégagé que M. de Lucchesini!« Cette veine de conversation a conduit M. de Haugwitz à citer M. de Knobelsdorff comme le parfait modèle de ce que doit être un Prussien, et je n'ai pas balancé à lui dire qu'il me semblait que S. M. l'Empereur en avait jugé ainsi . . .

J'ai vu un grand combat d'idées dans la tête de M. de Haugwitz. Il était trop tard pour qu'il pût espérer de voir encore le Roi. Il m'a promis d'aller le lendemain matin à Charlottenbourg, et de ne pas omettre une syllabe de notre entretien. Hier matin je suis retourné chez lui à l'heure qu'il m'avait désignée. Il m'a dit que le Roi ayant passé le dimanche à huit lieues d'ici, il ne pourrait le trouver à Charlottenburg que dans la journée. Je ne doute pas cependant qu'il ne lui ait fait passer un rapport dès le samedi, aussitôt que je l'eus quitté.

Il m'a fait appeler hier à son retour de Charlottenburg en s'excusant sur l'heure et se faisant un mérite de son empressement à m'entretenir. Il m'a déclaré que le Roi rappelait M. de Lucchesini et se décidait à envoyer à Paris à sa place le général baron de Knobelsdorff, persuadé que ce dernier aurait, comme il le méritait par un caractère plus loyal, si ce n'est pas la même habileté, la confiance que le premier ne pouvait plus inspirer. M. de Haugwitz doit appeler aujourd'hui le général qui est à la campagne, lui faire part des intentions du Roi et le presser de se préparer. Il désire le faire partir promptement, et va travailler de suite à ses instructions. Il m'a prié de tenir cette résolution secrète jusqu'à ce que nous nous soyons revus. Il a encore défendu M. de Lucchesini, mais plus faiblement que samedi soir. Il l'a plaint d'avoir beaucoup trop l'esprit du monde et trop peu l'esprit des affaires. Il m'a avoué que le Roi avait reçu par son canal des avis inquiétants, mais en protestant que la droiture des intentions a pu seule le rendre quelquefois ombrageux, et que dans l'exacte vérité, il n'est pas pour un quarantième dans les rapports parvenus au Roi. M. de Haugwitz m'a dit ensuite que S. M. avait accueilli avec reconnaissance les diverses assurances que S. M. l'Empereur avait pris la peine de lui faire donner au sujet du roi de Suède, du traité de la Russie, de Hanovre, et ce ministre s'est jeté dans

1806 Aug. 19. une longue digression sur le bien que faisait au Roi tout ce qui lui venait de son auguste allié, sur la candeur d'âme, sur la sincérité de S. M., sur l'ardeur des vœux qu'elle fait pour que rien ne trouble le système d'alliance heureusement posé.

Je m'attendais à quelque chose de plus, M. de Haugwitz a fait une assez longue pause, puis prenant un ton d'intime confidence: »Tenez, m'a-t-il dit, croyez que je suis malheureux de ce qui se passe, et que le Roi ne l'est pas moins. Si un souverain était jamais justifiable aux yeux de ses peuples et de la postérité de se confier aux paroles plutôt qu'aux faits, tout ce qui émane de l'Empereur Napoléon a une telle teinte de franchise, que le Roi se jetterait dans ce moment avec abandon dans ses bras. Mais peut-être, à l'heure qu'il est, vos troupes sont entrées en Saxe et dans la Hesse. J'ai trouvé chez le Roi à Charlottenburg un aide de camp que le général Blücher lui a envoyé. Le vieux général a bien obéi, et nulle part vos troupes n'ont trouvé dans leur prise de possession un soldat prussien. Il s'est complètement retiré dans la ligne qui lui a été tracée, il se retire encore, et je voudrais le voir derrière le Weser. Néanmoins que répondre à des états authentiques tels qu'il les envoie? Vous avez 50000 hommes dans le Bas-Rhin, 14000 hommes sur l'Ems, et vous nous tournez au Midi jusqu'à la Saxe. Tout cela est au soleil, et suffit pour que le Roi se maintienne sur ses gardes. Si de pareilles démonstrations n'appuyaient pas les rapports, le Roi aurait du plaisir à se montrer confiant. Mais les rapports ont une concordance frappante avec les faits, et les rapports viennent à la fois de tous les points les plus éloignés, de toutes les autorités les moins en relation, de toutes les cours les moins liées. Les circonstances sont trop graves pour que je me taise. Il y a une inconcevable uniformité dans les avis qui nous sont donnés, et tous concourent à rendre palpable que vous voulez nous attaquer au moment où vous aurez reçu les ratifications de Pétersbourg et signé la paix avec l'Angleterre. Le Roi se dit bien qu'il n'a donné aucun sujet de guerre à la France depuis qu'il est son allié, et que même, dans la dernière explosion continentale, son rôle à lui, à part les vaines intrigues dont l'Angleterre, l'Autriche et la Russie ont infesté sa cour, a été celui d'un ami secret. Mais on lui rend sensible que vous vous préparez à lui chercher querelle, parce qu'après avoir arrangé le Midi de l'Europe sur vos plans, vous voulez arranger le Nord. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'y a que mon respectueux dévouement pour le grand homme que j'ai eu l'honneur d'approcher, et l'opinion que j'ai de votre probité qui puissent m'arracher une pareille confidence. Je ne crois pas un mot de ce projet, mais dans une pareille crise l'incroyable même doit servir de règle à la prudence. Serait-il pos-

sible que j'eusse été trompé à Paris? Je vous ai étudié, je vous l'avoue, et vous me paraissez convaincu de tout ce que vous m'avez dit. Si j'ai été trompé, vous pouvez l'être vous-même; ne supposez pas que je méconnaisse que S. M. l'Empereur prendrait moins de soin pour la pacification générale s'il était vrai qu'il voulût écraser la Prusse. Cependant on raisonne hors de toutes les bornes de la raison dans ma position. Comme la paix avec la Russie, celle qui se négocie avec l'Angleterre, celle qui paraît s'affermir avec l'Autriche, ne seraient vraisemblablement d'aucune durée, si la guerre se rallumait par une attaque sur la Prusse, vous conviendrez que je ne puis que conseiller au Roi de se mettre à l'abri d'un coup de main. Or ce coup de main est précisément ce dont on avertit le Roi de se garantir. Je voudrais pouvoir être à la fois à Paris, où j'ose penser que l'Empereur daignerait m'accueillir avec bonté, et ici, où je suis l'écueil des partis prêts à se former. De mes données et de celles de M. le prince de Bénévent, résulterait sans doute quelque éclairci sur les intrigues qui produisent le mouvement actuel. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il me semble entrevoir que le foyer en est chez vous autant qu'à l'étranger. Au moment où votre souverain va couronner ses derniers travaux et asseoir sur l'assentiment général l'élévation des princes de sa famille, je crois entendre les derniers cris des factions intérieures et des haines extérieures; et comme c'est la Prusse qui, après avoir bridé longtemps la dernière coalition, a ôté à l'Angleterre par son alliance avec la France l'espoir d'une autre diversion continentale, c'est vers la Prusse que toutes les fureurs se portent. Pour me résumer en un mot, je ne serais pas étonné qu'on ne fasse parvenir contre nous à l'Empereur ce qu'on fait parvenir au Roi contre lui.« 1806 Aug. 19.

J'ai réduit cette tirade à ceci: le Roi a armé sur la foi d'avis qui, pour venir de tous les points de l'horizon, n'en ont pas moins une source unique. Il maintient son armement parce qu'il sent de plus en plus l'offense qu'il a faite. Mais j'ai pris le parti de ne plus discuter avec M. de Haugwitz: car tout ce bruit au fond roule sur la crainte de n'avoir point la Hesse de son côté et d'être pressé de céder quelque pays en Westphalie contre des équivalents à prendre sur les provinces du Nord . . .

Le duc de Brunswick n'est pas arrivé avant-hier. Il s'est excusé priant le Roi de lui faire connaître ses intentions, s'il avait quelques ordres militaires à donner. Son ministre m'a dit qu'il n'avait pas voulu se trouver mêlé dans les affaires politiques du moment . . .

409. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 August 22.

Prusse 239.

Unterredungen mit Knobelsdorff und Haugwitz.

1806 Aug. 22. . . . [Nicht chiffrirt] M. de Knobelsdorff a passé hier matin chez moi, il m'a annoncé qu'il avait accepté avec empressement la mission de Paris[1]). Il n'allait à Constantinople que par obéissance, et m'a avoué qu'il se flattait encore de parvenir à en être dispensé lorsque M. de Haugwitz lui a proposé sa nouvelle destination. J'ai aperçu cependant qu'il avait un regret. Il n'a point de fortune, et il sent combien il devra rester en dessous de la situation de M. de Lucchesini. Je l'ai rassuré et je lui ai fait entendre qu'il serait dans l'erreur s'il croyait que ce fût un mérite que d'avoir maison ouverte tous les soirs au sortir de l'opéra comme son prédécesseur. Il pourra faire très bien les affaires de sa cour et tenir un état de maison honorable, sans se piquer d'être le centre des réunions diplomatiques. Je ne vous parle pas, Monseigneur, du personnel de M. de Knobelsdorff, vous connaissez son loyal dévouement pour son souverain, ses sentiments pour la France, l'honnêteté de son caractère, et la droiture qu'il apportera dans les relations qu'il aura l'honneur d'avoir avec vous. Il est, ainsi que Mme de Knobelsdorff, incapable d'intriguer. Je sais de bonne part que le Roi a si peu renoncé aux vues qu'il a sur lui depuis longtemps et dont vous êtes instruit, que S. M. lui a fait espérer récemment qu'il pourrait bien ne le laisser à Constantinople qu'un an au lieu de deux, et ces mêmes vues influeront vraisemblablement sur la durée de son séjour à Paris.

M. de Haugwitz, qui s'était rendu à Charlottenburg après l'arrivée du courrier de M. de Lucchesini, m'a prié hier soir de passer chez lui. Il m'a témoigné que le Roi avait été infiniment satisfait du compte que son envoyé lui rendait d'un entretien qu'il avait eu avec vous[2]), Monseigneur, et avait plus qu'auparavant, s'il était possible, l'entière conviction que S. M. I. dissiperait jusqu'à la dernière de ses inquiétudes, aussitôt qu'elle en aurait la connaissance.

M. de Haugwitz m'a avoué qu'il était évident pour le Roi que M. de Lucchesini a beaucoup torturé sa dépêche pour concilier ce qu'il tenait de votre bouche avec ses rapports précédents, et que malgré cela il sautait aux yeux qu'il n'y a aucune variante entre tout ce que j'ai été chargé de dire ici, et ce que vous avez pris la peine de dire vous-même à Paris. Néanmoins, j'ai aperçu que M. de Haugwitz voulait me faire entendre,

1) Von den Akten zur Sendung Knobelsdorff's ist nur noch die Beglaubigung vom 21. August vorhanden.

2) Vergl. Urk. No. 404.

en se référant à ses conversations précédentes, que les objets qui ont provoqué la sollicitude du Roi restant à éclaircir, les mesures de précaution prises depuis le 10 ne seraient pas encore contremandées. 1806 Aug. 22.

Ce ministre m'a dit ensuite que M. de Lucchesini recevrait par M. de Knobelsdorff l'ordre de revenir immédiatement à Berlin, le Roi ne voulant pas lui laisser le loisir de revenir à Paris[?]. Il m'a semblé même qu'on avait pensé à l'avance que Madame et lui ne feraient que contribuer, à leur retour, à rendre plus intolérables les jaseries des femmes des jeunes militaires et du corps diplomatique de Berlin, et qu'il leur sera insinué d'aller passer les premiers moments sur leurs terres.

Les lettres de créance de M. de Knobelsdorff sont prêtes et le Roi lui ordonne de partir cette nuit. Elles différeront un peu de la forme ordinaire en ce que le Roi profite de cette occasion pour toucher quelque chose sur les circonstances du moment[1]. »Quant aux instructions préparées pour cet envoyé, a continué M. de Haugwitz, elles sont très simples, et ne s'écartent des généralités que dans deux points. M. de Knobelsdorff devra premièrement exposer les causes qui ont imposé au Roi la nécessité de ne consulter que la raison d'état, prouver que les mesures militaires qui ont été prises ne sortent pas de la ligne rigoureuse des précautions, répéter la parole que le Roi a déjà donnée qu'il n'a fait connaître sa position à aucun cabinet, attester le désir ardent de S. M. qu'il ne se trouve en effet, comme elle s'en flatte, aucune différence entre les vues de la France et les siennes, relativement à la Prusse et au Nord de l'Allemagne. Il devra ensuite faire part à mon gouvernement de la marche que le cabinet de Berlin a suivie depuis les communications que j'ai données le 1er août, de ce que l'Empereur approuvait d'avance que la Prusse fasse à l'égard des états qui appartenaient encore à l'Empire germanique . . .

Je ne dois pas omettre que M. de Haugwitz m'a fait pressentir que, lorsque le plan de fédération du Nord de l'Allemagne aurait reçu son exécution, ce serait sans doute important que les deux confédérations se liassent ensemble par un traité d'alliance dans le sens et comme complément de celui existant entre la France et la Prusse. J'ai vu qu'il émettait cette idée pour que je vous la soumisse, et je ne doute pas qu'elle n'entre dans les instructions de M. de Knobelsdorff.

Il m'a semblé également que cet envoyé ne sera pas sans vous parler de la manière de faire entrer le titre impérial dans la maison de

1) Es heißt in der erwähnten Beglaubigung am Schluß. »Il est particulièrement chargé de l'assurer de ma persévérance inébranlable dans la façon de penser dont j'ai pris à tâche de lui donner toutes les preuves qui dépendaient de moi«.

1806 Aug. 22. Brandebourg, et que M. de Haugwitz avait lieu de juger que le Roi ne perdait pas de vue les dispositions amicales que son auguste allié lui a fait témoigner à cet égard . . .

. . . [Chiffrirt] Toute la jalousie de la Prusse se porte sur Hesse-Cassel et sur Fulda, dont la réversion lui est assurée par son traité avec la France de 1802. S'il arrivait cependant qu'elle fût croisée à cet égard par la France, ainsi qu'elle a visiblement paru le craindre jusqu'ici, j'ai peine à croire que le Roi y mettrait assez d'obstination pour risquer la guerre. Mais le cas serait différent si la France exigeait le sacrifice de provinces prussiennes en Westphalie et renvoyait la Prusse à s'indemniser dans le Nord, comme je démêle bien qu'on le craint encore bien éminemment . . .

410. Haugwitz an Lucchesini. Berlin 1806 August 23.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Abberufung aus Paris. Freundschafts-Betheuerungen.

Aug. 23. Il m'en coûterait aujourd'hui de vous écrire, si ce n'était pas à vous que ma lettre s'adresse; mais se pourrait-il, cher ami, que ces sentiments dont j'ose dire qu'ils nous honorent mutuellement, que l'amitié qui nous unit, fût jamais méconnue de l'un ou de l'autre? Non, elle est inaltérable, puisqu'elle se fonde sur l'estime réciproque que nous nous portons. Mais j'ai besoin de me le dire, puisque je pense que les nouvelles que vous recevez, pourraient vous affliger un moment. Vous allez quitter Paris, et j'éprouvais toujours une véritable satisfaction en réfléchissant que le séjour dans cette capitale pourrait servir à la vôtre. Maintenant je n'ai qu'un seul vœu: c'est de vous savoir le plus tôt possible avec nous, et comptant toujours sur les droits que l'amitié m'accorde, je vous prie avec instance de mettre de côté toute autre considération et de vous rendre à nos instances en vous mettant en route pour Berlin. Vous y trouverez le maître profondément rempli de la pensée de ce que l'État vous doit, et parmi les personnes qui savent vous rendre le plus de justice, j'ai le droit de réclamer le premier rang, car cédant d'ailleurs à bien des égards aux prétentions des autres, j'estime ce droit trop bien acquis, et ce n'est pas l'amitié seule qui me le donne. Quoique rien de plus vrai que ce sentiment, et vous le savez qu'il vous est acquis pour la vie.

411. P. Lombard an Lucchesini. Berlin [1806] August 23.

R. 92. Lucch. No. 35. Eigenhändig, gez. Leonce.

Die Abberufung Lucchesini's aus Paris.

Cher et parfait ami. Il y a deux jours que j'ai reçu votre lettre; à toute autre époque elle m'eût causé des transports de joie, aujourd'hui elle m'a serré le cœur, en pensant que ce sera peut-être la dernière que je recevrai de vous, datée du pays que vous allez quitter. Permettez à l'ami, à l'élève qui vous sera éternellement attaché, de pleurer la perte d'un ministre dont le rappel est peut-être le plus beau titre de sa gloire. Ce n'est pas vous que je plains; vous allez quitter une scène orageuse où le génie est un titre de proscription; c'est sur le Roi, sur l'État que portent mes regrets et ceux de tous les bons patriotes. Il serait difficile de vous peindre notre consternation. Celui de nous tous qui souffre le plus, est sans contredit le comte. Quelque sûr qu'il se croie de vos sentiments, il tremble que vous le jugiez sans l'entendre. Il vous conjure donc, par le lien qui s'est établi entre vous, par l'estime et l'amitié qu'il vous a vouées, de différer ce jugement jusqu'à votre arrivée à Berlin. qu'il désire vivement que vous ne retardiez que le temps indispensable pour l'arrangement de vos affaires. Venez vite parmi nous, chère Excellence, venez goûter auprès de votre Roi, de vos amis, de vos admirateurs le repos qui si souvent vous est échappé à Paris. Comptez que vos vœux seront des ordres pour tous ceux qui ont encore quelque idée de reconnaissance et d'honneurs. Les Allemands ne sont pas enthousiastes, mais ils savent apprécier le mérite, surtout le patriotisme. Victime du vôtre, les Prussiens vous doivent des autels; vous en avez déjà dans le cœur de vos amis.

1806 Aug. 23.

Il est 11 heures; le général [Knobelsdorff] doit partir à minuit. Je finis donc ici ma lettre . . .

412. Kleist an Massenbach. Charlottenburg 1806 August 23.

R. 92. Eigenhändig, gez. Kleist.

Tadelt lebhaft das Verhalten des Grafen Haugwitz.

. . . Von hier aus kann ich Dir wenig erfreuliches berichten. Der politische Gang scheint wieder der nämliche zu werden, nämlich, daß man nicht weiß, was man will, und es wieder mit dem einen heute und mit dem andern morgen halten will. Lucchesini wird abgerufen, wahrscheinlich zu Napoleons Satisfaction, des Lärmblasens wegen, und **Knobelsdorff** geht als Gesandter hin. Behalte dies aber noch für dich, obgleich es das Secret de la comédie ist. Gestern habe ich mit dem Minister Haugwitz eine solche Scene in Gegenwart des Königes gehabt, daß ich mich wundern muß, nicht heute in Spandow

Aug. 23.

1806 Aug. 23. zu sitzen; dies muß aber noch kommen, es ist unausbleiblich, wenn ich länger mit diesem elenden Menschen zu thun haben muß.

Einen recht politischen Streich haben sie wieder ausgehen lassen; schicken Krusemarck zum Könige von Schweden, um die Differenzen auf ganz unbestimmte Prämissen beizulegen. Was geschieht? Der König von Schweden sagt, er finde sich bereitwillig dazu, würde aber ein Detachement nach dem Lauenburgischen schicken, und wenn dieses friedlich einzöge und die alte Regierungsform wieder hergestellet würde, so würde er die Blockade aufheben, und hat auch schon den Befehl zum Marsch des Detachements ertheilet. Nun wissen sie nicht, was sie anfangen sollen. Pourquoi éveiller le chat qui dort! Man hätte dann erst hinschicken müssen, wenn Krieg gegen Frankreich beschlossen wäre, um ihm zu sagen: Komme mit! —

Als ich gestern unter andern dem Minister Haugwitz beweisen wollte, daß wir durch unsere Armirungen, ohne nichts zu thun, zuletzt kein Geld mehr haben und uns ganz entkräftet würden preisgeben müssen, daß also es nicht die Sache des Augenblicks wäre, sondern die Folgen berücksichtiget werden müßten, so antwortete er mir, das wäre die Sache der Financiers. Hierauf erwiderte ich, wie ich in Erstaunen gesetzet würde, daß ein Cabinetsminister so sprechen könnte, dessen Pflicht es wäre, sich um die Kräfte des Staats zu bekümmern und mit den Financiers darüber Rücksprache zu nehmen und seine Handlungsweise darnach einzurichten.

Wie gefällt Dir des Haugwitz Äußerung?

413. Talleyrand an Laforest. Paris 1806 August 23. [1]

Prusse 239. Concept von La Besnardière.

Weisungen für sein Verhalten gegenüber den preußischen Rüstungen.

Aug. 23. Votre dépêche du 12 août, mise sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi, lui a donné, Monsieur, la mesure de l'esprit et du caractère de la cour de Berlin. Elle accueille avec une misérable crédulité les fables les plus ridicules; des fantômes l'effrayent, et la peur la jette dans un véritable délire.

L'opinion de S. M. est qu'il faut rester tranquille et attendre jusqu'à ce que l'on sache jusqu'où ce délire peut aller. S. M. vous charge donc de vous renfermer dans le rôle d'observateur, de vous tenir sur la réserve, sans offrir ni demander d'explications, montrant de l'indifférence et même de la froideur.

Si l'on vous parle de la confédération du Nord, vous direz que S. M.

1) Vergl. Napoleon an Talleyrand, 22. August. Corresp. 13, 97.

l'Empereur et Roi n'avait pas attendu que la cour de Berlin lui manifestât ses désirs pour témoigner qu'il était prêt à seconder tous les arrangements qu'elle voudrait faire; que vous aviez été chargé de la prévenir par les déclarations les plus explicites et les plus amicales; que l'Empereur n'avait laissé échapper aucune occasion de lui donner les preuves de la confiance la plus entière; qu'elle, au contraire, avait cru convenable de donner plus de créance à d'absurdes chimères; que non-seulement elle avait montré de la défiance, mais qu'elle l'avait portée au point d'armer, et cela dans le moment où l'Empereur, uniquement pour l'amour d'elle et pour lui conserver le Hanovre, était sur le point de rompre les négociations avec l'Angleterre; que l'Empereur mettait sans doute peu d'importance à l'armement en lui-même, puisqu'il ne vous avait point ordonné d'en porter plainte, mais que, ne pouvant être indifférent au motif qui l'a déterminé, il avait dû se faire et s'était fait une loi de ne point intervenir dans l'exécution des plans qu'elle a pu former, et de lui en laisser poursuivre seule l'accomplissement: qu'ainsi vous n'avez point d'instructions. Si l'on vous parle de la Saxe et de la Hesse en particulier, votre réponse sera la même. Mais s'il est question des villes anséatiques, vous déclarerez que l'Empereur ne pourra consentir à ce qu'il soit rien changé à leur état actuel, parce que tout changement qui y serait apporté serait essentiellement préjudiciable au commerce de France. 1806 Aug. 23.

Tout ce qui précède, je l'ai dit moi-même à M. de Lucchesini, à qui j'ai été dans le cas de faire des reproches très graves sur les mauvaises informations qu'il donne à sa cour.

Du reste S. M. vous recommande de porter la plus grande attention au progrès de l'armement et de l'en instruire avec exactitude et dans le plus grand détail.

P. S. Comment a-t-on pu supposer à l'Empereur des vues sur Baireuth? C'est une extravagante folie. Quel intérêt l'Empereur peut-il avoir à ôter cette province au Roi? Quel intérêt a-t-il à la donner à la Bavière? Il n'y a jamais songé. Mais Anspach a été donné à la Bavière. Est-ce une raison pour qu'elle ait aussi Baireuth? Je dois vous dire confidentiellement que si l'Empereur a demandé Anspach pour la Bavière, c'est qu'il lui importait d'avoir le duché de Berg, et qu'il n'avait que ce moyen de l'obtenir. Il n'existe et ne peut exister rien de semblable pour Baireuth.

414. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1806 Aug. 25.

K. 38. 16. Concept von L. D. Le Coq; corr. und gez. Haugwitz.

Sendung Knobelsdorff's. Hauptsache ist der Rückzug der französischen Truppen.

1806 Aug. 25. Je m'empresse de porter à la connaissance de V. A. S., par la copie ci-jointe, l'instruction dont le Roi a muni M. le général de Knobelsdorff[1]), qui vient de partir pour remplacer M. le marquis de Lucchesini à Paris. Persuadée que V. A. S. gardera pour elle seule cette pièce importante, S. M. s'est fait un très grand plaisir de lui donner par sa communication une preuve de plus de sa juste et entière confiance. V. A. S. applaudira, j'en suis sûr, au principe que sans la retraite des troupes françaises, rien ne nous assure l'état de paix auquel le Roi aspire, c'est là la seule garantie, toute autre est illusoire. Mais comment y compter? et par cette raison, y a-t-il rien de plus important que l'accélération de nos mesures de précaution? elle est devenue d'une nécessité tous les jours plus pressante . . .

415. Laforest an Talleyrand. Paris 1806 August 26.

Prusse 239.

Unterredung mit Knobelsdorff. Die Rüstungen werden fortgesetzt.

Aug. 26. [Durch Ruffin] Monseigneur. M. de Knobelsdorff est parti seulement dans la nuit du 23 au 24 . . . Le Roi a eu avec lui un entretien de trois heures le 23 et a daigné lui-même lui développer à fond tout ce que ses instructions écrites ne portent qu'en substance. En le congédiant, S. M. lui a gracieusement remis le cordon de l'aigle rouge . . . Tout pressé que fût M. de Knobelsdorff, il a passé chez moi avant de monter en voiture. Il était singulièrement satisfait de la longue conversation dont le Roi l'a honoré. Il m'a dit qu'initié comme il l'était actuellement dans les sentiments les plus secrets de son maître, il ne pouvait que se flatter de voir bientôt la plus étroite intelligence et la plus parfaite confiance établies entre les deux cours, si en effet il n'y avait à Paris, comme il n'en doutait pas, aucune arrière-pensée contraire aux liens subsistants avec la Prusse. Le Roi se persuade de plus en plus qu'il faut attribuer à une grande intrigue dont les fils ne tarderont pas à être découverts, ce mouvement général qui lui a fait parvenir tant d'avis alarmants en même temps que les troupes françaises cernaient ses états . . . A mesure que le temps court, les objets se sont rapetissés à ses yeux. Il avait cru à tel point il y a quelques jours que ses provinces de Westphalie allaient être enlevées par un coup de main, que j'ai appris que le général Blücher a

1) Die betreffenden Aktenstücke sind in Wolfenbüttel nicht mehr vorhanden.

eu l'ordre de faire retirer les archives du comté de la Mark et des territoires qu'il faisait évacuer pour prendre une position concentrée. Tout coïncide de plus en plus, et même le Moniteur du 14, à faire douter au Roi si son armement n'est pas une fausse mesure. Mais on se garde bien de me laisser apercevoir des regrets. Je suis informé qu'il y a eu avant-hier un conseil où il était question de décider si on ne suspendrait pas les ordres donnés. On a conclu négativement, parce que ces ordres paraîtraient avoir été inconséquents s'ils recevaient la moindre modification avant qu'il arrive de Paris une réponse à la déclaration qui m'a été faite: parce qu'il s'agit au fait d'attendre encore peu de jours; parce qu'il est d'une grande importance pour le Roi de savoir une bonne fois si le gouvernement français ferme l'oreille aux projets qu'on croit exister contre la souveraineté prussienne en Westphalie: parce qu'enfin il est possible à la rigueur que la France prenne offense dans les premiers moments du parti que le Roi a été dans l'obligation d'adopter . . 1806 Aug. 26.

416. Bericht Lucchesini's.[1] Paris 1806 August 26.

K. 92. Lucch. No. 14 vol. 12. Eigenhändiges Concept.

Unterredung mit Talleyrand.

. . . [Durch Courier] Vendredi au soir [22 août], le prince de Bénévent était retourné de Rambouillet où l'Empereur l'avait fait appeler la veille. Mon impatience d'apprendre de quelle manière il allait me parler sur le rassemblement d'une partie des troupes de V. M. ne put être satisfaite que le lendemain [23 août] à l'hôtel des relations extérieures. Son entretien, à tous égards très remarquable, fait le principal sujet de ma très humble expédition extraordinaire d'aujourd'hui. Dans le compte que je vais vous en rendre, Sire, je m'attacherai surtout aux expressions employées par ce ministre, parce que leur choix n'étant jamais l'effet du hasard, elles portent l'empreinte véridique de l'impression qu'elles sont destinées à produire. Aug. 26.

Le ministre l'entama [l'entretien] par l'aveu du plus grand étonnement que, selon lui, les dernières dépêches du sieur Laforest et mes ouvertures avaient causé dans l'esprit de l'Empereur. Les inquiétudes que V. M. avait conçues, d'après l'opinion du gouvernement français, n'avaient aucun motif réel, et les mesures de précaution que sa sagesse a adoptées étaient absolument superflues. Le déploiement supposé des forces françaises sur les frontières du margraviat de Baireuth, de la Saxe ducale et vers la principauté de Fulda ne pouvait ni ne devait alarmer

1) Kommt am 2. Sept. in Berlin an.

1806 Aug. 26. personne. On ne conçoit pas comment l'on a supposé à Berlin que l'Empereur Napoléon préférât de voir le margraviat de Baireuth entre les mains de la Bavière que dans celles de la Prusse, tandis que, sans le besoin de l'acquisition du duché de Berg pour en former une partie de la souveraineté du prince Murat, la France aurait vu avec plaisir que la principauté d'Ansbach fût aussi demeurée à la Prusse. On traite d'ailleurs de chimériques les vues du cabinet de Munich sur ce pays, et d'imaginaires les espérances que le ministère bavarois avait pu concevoir sur l'appui de la France pour cette acquisition. Le sort de Fulda et la crainte des habitants de Meiningen de se voir inondés de troupes françaises furent passés sous silence. Le nombre de celles qui se trouvent entre le Mein, le Rhin et la Lahn, loin de pouvoir causer quelque ombrage à la Hesse électorale, n'a pas été jugé suffisant pour l'occupation des pays dont le traité du 12 juillet change les rapports politiques et la destination. Aussi le maréchal Augereau a-t-il demandé et obtenu un renfort de quelques régiments pour effectuer les prises de possession qu'on va exécuter sous ses ordres. Quant au corps d'armée dépendant du grand-duc de Berg, dont on avait extrêmement exagéré la force dans les rapports faits à Berlin, il n'y avait aucun motif raisonnable de s'en alarmer. En général, tous les avis parvenus à V. M. d'ici et d'autre part étaient inexacts, exagérés ou faux. Il était impossible que les ministres français en Empire eussent tenu le moindre propos alarmant; et c'étaient probablement ceux de V. M. qui s'étaient trompés en les comprenant mal ou en les interprétant de travers. Il était ridicule de puiser des motifs sérieux de crainte dans le bavardage de quelque officier subalterne de l'armée française; comme il serait impardonnable pour moi si j'eusse nourri, entretenu et augmenté l'esprit d'inquiétude et de méfiance qui doit régner à Berlin par les propos vagues et insignifiants de quelque ministre étranger ou de quelque nouvelliste de Paris. Tout enfin, jusqu'aux vœux si formellement exprimés et si souvent réitérés à moi-même par le prince Murat de l'acquisition du comté de la Mark selon lui absolument indispensable à la prospérité de ses nouveaux états, tout prenait, dans les expressions du ministre, le caractère de la fausseté et de l'incohérence. Ainsi le prince de Bénévent a nié ou essayé de justifier les faits sur lesquels V. M. n'a pas cru possible de fermer les yeux, et contredit les avis pénibles et alarmants parvenus de toutes parts à la connaissance du cabinet de Berlin. Alors il se trouva avantageusement placé pour combattre les dernières résolutions de V. M.

L'Empereur, me dit-il, ne voyant aucun motif valable pour l'armement qui se fait en Prusse en cherche en vain le but. Ceux que l'on prétend être faits par l'Autriche en Bohême et aux frontières de la Silésie

prussienne, ne sont point confirmés par les lettres de Dresden et sont démentis par les assertions du comte de Metternich. D'un autre côté, l'on essayerait en vain de concilier ces armements avec la reconnaissance de la confédération du Rhin et le traité d'alliance subsistant entre la Prusse et la France. Mais l'Empereur Napoléon est absolument indifférent à ce qu'on fait en Prusse à cet égard: il a expressément défendu à son ministre à Berlin de demander des explications ou des éclaircissements sur ces mouvements militaires. Quant au projet de la confédération du Nord dont S. M. I. avait conseillé l'exécution, après la nouvelle des armements ce souverain est décidé à ne s'en mêler ni pour la favoriser ni pour y mettre opposition. Ses ministres auront partout l'ordre de se refuser à toute explication à ce sujet. Mais pour ce qui concerne les trois villes anséatiques, M. de Talleyrand, en achevant son discours, me déclara qu'elles ne devaient point faire partie de la confédération du Nord. »Non plus que de celle du Rhin?« lui répondis-je; à quoi il me répliqua: »cela se peut, mais l'autre est positif«. Les représentations du sieur de Grœning sur le danger qui menaçait le commerce de ces villes anséatiques, si, pendant les guerres maritimes, elles étaient censées faire partie de quelque association politique, ses offices auprès des ministres de Cassel et de Saxe pour que leurs cours intervinssent auprès de V. M. à l'effet de lui faire agréer leur neutralité, et plus que cela, l'article du Moniteur d'aujourd'hui annonçant un concert entre la France, la Russie et l'Angleterre, pour que leur indépendance soit mise sous la protection de toute l'Europe, ne laissent plus à V. M. l'espoir de les réunir aux états qui pourront faire partie de la confédération du Nord. 1806 Aug. 26.

Mais revenant à l'entretien du prince de Bénévent, je dois rapporter deux incidents détachés du fond de la discussion, mais non pas dépourvus d'intérêt.

En parlant des motifs que V. M. pouvait avoir de se méfier de la France, le ministre m'interpella: »est-ce au moment que l'Empereur va rompre les négociations de paix avec l'Angleterre, uniquement pour les intérêts de la Prusse à cause du pays de Hanovre, qu'il fallait s'attendre à un armement de sa part?« Je lui répondis que je devais l'en croire sur parole, mais que lord Lauderdale prétendait que la discussion portait sur les bases et non pas sur quelque condition de la paix.

L'autre incident m'était personnel. C'était un reproche que me faisait l'Empereur d'avoir exprimé trop vivement l'intérêt que V. M. prenait à la conservation des états de la maison d'Orange, tandis que sur aucun article de ce qui concerne la confédération du Rhin, le sieur Laforest avait eu moins de peine à obtenir la résignation du cabinet de Berlin. Voilà la phrase employée pour cette récrimination réitérée

1806 Aug. 26. contre l'exécution nullement exagérée des ordres les plus positifs reçus de V. M. à plusieurs reprises pour une affaire qui ne touchait pas moins le cœur que la dignité d'un grand monarque, beau-frère du prince dépossédé, et dont la raison d'État pouvait seule preserire l'abandon à la sagesse de V. M.

Maintenant, Sire, que les dispositions de l'Empereur Napoléon à l'égard de la Prusse armée vous sont connues, il ne sera pas bien difficile à V. M. de deviner, aussi longtemps qu'il n'en change point, la marche qu'il tiendra tant pour ce qui concerne la confédération du Nord, que pour l'accomplissement des engagements contractés avec la Prusse au sujet du pays de Hanovre.

Sur le premier point, le Moniteur d'aujourd'hui aux articles de Dresden et de Francfort semble indiquer des intentions peu favorables à son exécution. L'électeur de Cassel surtout se trouvera fort gêné dans ses communications avec le comté d'Hanau, si le passage à travers les états confédérés va être si rigoureusement interdit que le suppose le rédacteur de la feuille officielle.

A l'égard de l'autre point, dans mon entretien avec le prince de Bénévent, j'ai remarqué quelques phrases d'où l'on aurait pu conclure que l'armement actuel supposant une dissolution de l'alliance, pourrait aussi relâcher les engagements contractés par la France envers la Prusse. Mais je les [ai] considérées comme de simples menaces, auxquelles j'ai opposé les déclarations les plus positives: que les mouvements des armées de V. M. n'ont ni le caractère ni les directions hostiles et qu'ils s'arrêteront d'autant plus promptement, que les faits qui les avaient motivés en peu de jours n'existeraient plus. De fait, si l'on pouvait enfin ajouter une entière foi aux promesses les plus solennelles du Moniteur »toutes les troupes françaises de la grande armée ont reçu l'ordre de route, et à la fin de septembre, il ne restera plus un Français en Allemagne«...

417. Kleist an Massenbach. Charlottenburg 1806 August 27.

R. 92. Eigenhändig, gez. v. Kleist.

Tadelt die in Berlin herrschende Verwirrung.

Aug. 27. ... Deinen Brief vom 24. habe ich erhalten. Ich kann weiter nichts darauf antworten, als daß wir hier insgesammt unschuldig an allen getroffenen Maßregeln sind. Das Unbestimmte davon wird durch das Schwankende der Handlungsweise verursacht, indem man eigentlich nicht weiß, was man will, heute mit einer Invasion bedroht wird, sich dagegen schützen will, morgen offensiv verfahren und übermorgen wahrscheinlich wieder unterhandeln will, kurz es ist eine Confusion, die ihres gleichen nicht hat. Tadele

also nicht so rasch; in der Entfernung, wo Du bist, ist es leicht zu tadeln, aber wärst Du hier, Du würdest ebenso wenig etwas besseres bewirken können. 1806 Aug. 27.

418. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1806 August 28.

R. 38. 16. Concept von P. L. Le Coq, corr. und gez. Haugwitz.

Fehler der preußischen Politik im Frühjahr 1806. Nothwendigkeit rascher und energischer Rüstungen.

Monseigneur. Un de mes plus grands regrets à mon retour de Paris fut d'être privé du bonheur d'offrir en personne mes hommages à V. A. S. J'aurais eu vivement à cœur de lui rendre verbalement un compte détaillé de la marche de ma négociation avec Napoléon et de vous exposer, Monseigneur, ma manière de voir sur les relations qu'établissait entre la Prusse et la France le traité qui en a été le résultat. Plus d'un doute que V. A. S. nourrissait peut-être ou nourrit encore, eût ainsi été levé, et moi-même, j'aurais eu en elle un témoin respectable de plus de l'étonnement et de la douleur qu'ont dû me causer trois mesures prises ici pendant mon absence, à mon insu et contre mes avis: la retraite des troupes des positions qu'elles occupaient lors de mon départ, et leur dispersion sur une ligne d'une étendue immense; la fermeture précipitée de nos ports à l'Angleterre, et la déclaration incongrue faite à Londres sur la prise de possession du pays de Hanovre. Aug. 28.

De ces trois mesures que j'envisageai comme autant de fautes graves, la première a sans contredit été la plus fertile en conséquences funestes pour l'Allemagne. C'est elle qui, en favorisant le développement rapide des projets de Napoléon sur l'Empire germanique, a amené le danger du moment actuel. J'ignore si, comme V. A. S. le suppose dans la lettre dont elle m'a honoré le 24 de ce mois, d'autres se font illusion sur ce danger. Quant à moi, j'y croyais, il y a quatre mois, je n'ai cessé de le répéter: mais surtout depuis six semaines je suis revenu à la charge, et V. A. S. se sera daignée apercevoir qu'en dernier lieu au moins mes représentations n'ont pas été sans succès.

Une circonstance qui, loin de diminuer les craintes, doit les augmenter selon moi, c'est le refus de la Russie de ratifier le traité signé par le sieur d'Oubril. La nouvelle en est arrivée ici avant-hier, et tel que je le connais, Napoléon ne l'aura pas plus tôt apprise que voyant dans cet événement combiné avec les obstacles presque insurmontables que rencontre sa paix avec l'Angleterre, et avec les mouvements de nos propres troupes, le germe d'une quatrième coalition, il [illegible] de la prévenir

1806 Aug. 28. par une attaque dirigée sans le moindre délai contre le Nord de l'Allemagne et nommément contre la Prusse. Voilà ma conviction, Monseigneur; j'use de tout ce que j'ai de ressources, pour éclaircir par des raisons politiques sur le péril et sur l'urgente nécessité de mettre dans l'emploi des grands moyens que nous avons incontestablement à lui opposer encore, toute la célérité et l'énergie imaginables, mais je ne suis point militaire, et quelle que puisse être relativement à cet objet étranger à mon ressort mon opinion particulière, elle est et doit être, je le sens bien, subordonnée à celle des généraux qui, honorés de la confiance du Roi, sont appelés à influer par leurs conseils sur les déterminations de S. M.

419. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 August 30.

Prusse 239.

Beruhigende Nachrichten für Preußen. Haltung des Grafen Haugwitz.

Aug. 30. . . . [Chiffrirt] Il n'est rien venu que je sache qui ait pu récemment rendre au Roi les anxiétés qui s'étaient insensiblement dissipées lorsqu'il proposait le 24 à son conseil de faire suspendre. Loin de là, la nouvelle de l'occupation du comté de la Lippe s'est trouvée fausse comme bien d'autres. On a su que l'électeur de Hesse n'avait fait signer le plan proposé par le cabinet de Berlin qu'à l'arrivée du courrier de M. de Malsbourg qui a dit que vous ayant consulté, vous lui aviez répondu que la réunion de la Hesse au système de la Prusse ne contrariait point ses rapports avec la France [1]) . . . On sait que M. de Bray a reçu avant-hier une dépêche dans laquelle le Roi son maître lui annonce que les affaires avec l'Autriche étant arrangées, il avait promesse que les troupes françaises commenceraient à rétrograder le 30 vers la France, et lui donne sur les transactions de frontières à faire entre la Bavière et la Prusse des instructions telles qu'il n'y a plus moyen de supposer qu'il y ait des arrière-pensées au sujet de Baireuth. On sait, quoi qu'en écrivent les généraux prussiens, que les troupes françaises qui cernent plus immédiatement les possessions prussiennes et saxonnes, sont dispersées par petits pelotons dans tous les villages pour la facilité de leur subsistance plutôt qu'avec l'apparence de vues militaires. Les lettres de Paris du 19 de ce mois ne contiennent pas un mot qui justifie les alarmes conçues vers le 7 . . .

Le gouvernement prussien continue néanmoins à aller de l'avant sans autre motif réel à ma connaissance, sinon qu'il ne peut rétrograder prudemment et honorablement avant d'avoir des réponses de Paris; il a généralisé successivement son langage de manière que la seule phrase

1) Vergl. Strippelmann 2, 102.

qui se dise actuellement autour du Roi et du cabinet est: que la grande masse des forces françaises à l'Occident et au Midi de la Prusse a rendu indispensables des précautions qui seront contremandées au premier éclaircissement reçu. M. de Haugwitz est d'une correction extrême dans ses communications avec le corps diplomatique. Il parle comme si je devais savoir l'instant d'après ce qu'il a proféré. Il écarte avec un soin si particulier l'idée d'une connexion quelconque entre la Prusse et l'Autriche ou la Russie, que la légation russe a compris qu'il y aurait du ridicule à se montrer plus longtemps agissante et que depuis les chefs jusqu'aux jeunes gens tous se taisent à présent . . . 1806 Aug. 30.

420. Bericht des Grafen Goertz. Regensburg 1806 September 1.

R. 10. 79. Mundum, gez. Goertz.

Mittheilungen Walmoden's über die Stimmung in Paris und bei Murat.

. . . [Chiffrirt] Je me permets d'ajouter quelques notions intéressantes que je viens de recevoir du colonel autrichien comte de Walmoden, qui, en retournant de Paris à Vienne, a passé par ici cette nuit et a confié ces notions à un de ses amis. Ce voyageur qui avait quitté Paris le 12 et avait été jusqu'au 23 du mois passé chez le grand-duc de Berg à Düsseldorf, avait pendant tout son séjour à Paris vu jusqu'au 3 août dans tous les cercles la plus grande animosité contre la Prusse, et on ne parlait que de la guerre contre elle comme d'une chose décidée: mais dès ce jour marqué jusqu'à son départ le 12, le langage avait entièrement changé, et à son arrivée à Düsseldorf auprès du grand-duc qu'il avait vu journellement, ce nouveau souverain ne lui cachait pas son espoir de voir bientôt augmentés ses états par le comté de la Mark et les états prussiens au delà de l'Ems; mais les derniers huit jours il avait aussi entièrement changé de langage en témoignant son étonnement sur les mouvements dans les armées prussiennes et en assurant, sans égard à ce qui lui était échappé quelques jours auparavant, que les inquiétudes qui semblaient en être les principaux motifs qu'on demanderait encore quelques sacrifices à la Prusse, étaient sans aucun fondement . . . Sept. 1.

421. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 September 3.

Prusse 239.

Politische Lage Preußens. Unterredungen mit Haugwitz.

. . . Vous aurez remarqué, Monseigneur, que M. de Haugwitz me faisait entendre bien clairement le 18 qu'il était possible que je fusse trompé par mon gouvernement. J'ai su que les personnages qui compo- Sept. 3.

1806 Sept. 3. sent le conseil intime du Roi, balançant entre le langage qu'à compter du 9 juillet vous m'avez prescrit de tenir et les données contraires qui leur arrivaient de toutes parts, avaient fini par conclure que je n'avais vraisemblablement pas le secret de ma cour. Il y a plus. Telle a été l'influence de je ne sais quelles profondes observations de M. de Lucchesini ou peut-être même de M. de Haugwitz pendant son séjour à Paris, que l'on s'est ici persuadé que rarement S. M. l'Empereur développait ses idées politiques avant l'exécution même à son ministre des relations extérieures.

Dans l'état des choses S. M. l'Empereur n'avait véritablement qu'à daigner prendre en pitié les frayeurs inspirées à la cour de Berlin par des intrigues ennemies et tout dissiper par des communications amicales ou attendre tranquillement, ainsi qu'il a préféré de le faire, qu'on sache mieux jusqu'où le délire de cette cour a pu aller . . .

Rien ne me paraît changé jusqu'à présent quant aux dispositions qui m'ont été manifestées et que M. de Knobelsdorff doit exprimer. Les mesures de précaution n'ont pas dépassé la limite qui m'a été déclarée dès le principe. On est un peu honteux de m'avoir entretenu d'une partie des fables ridicules auxquelles on a cru. On voudrait bien n'avoir assigné à l'armement qu'un seul motif, celui de la présence de forces françaises sur les frontières de la Prusse, de la Saxe et de la Hesse. Je sais que M. de Haugwitz regrette tout ce qu'il m'a dit de plus. Vous aurez remarqué dans ma dernière dépêche combien le langage de ce ministre et des personnages qui entourent le Roi est rentré dans ce cadre . . .

Mais la Prusse s'est placée dans un cercle vicieux, et le remède ne peut venir que de Paris. Il semblerait que la retraite des troupes françaises qui sont censées la cerner peut seule suppléer aux explications qui sont différées. M. de Haugwitz et les amis de l'alliance française autour du Roi ont bridé jusqu'ici le parti des militaires en se mettant à la tête du mouvement et en se prononçant pour la mise sur pied de guerre des forces de la monarchie. Je vois que par là ils n'ont pas gagné la confiance des autres. Il est sensible pour moi que M. de Haugwitz et M. Lombard surtout sont veillés de près. Quelque sûrs qu'ils croient être des sentiments du Roi, il leur sera plus difficile peut-être de faire revenir au repos qu'il ne leur aurait été d'empêcher fermement qu'il fût rompu si des faits ou des paroles de la part de la France n'arrivent à leur secours . . .

Am 31. August und 2. September hat Laforest mit Haugwitz gesprochen. Je ne me suis pas écarté du ton froid avec lequel j'ai dit dès le premier moment que je n'avais point d'instructions; que la dépêche que j'avais reçue était simplement pour moi; qu'elle me donnait la satisfaction de

voir que je ne m'étais trompé en rien; qu'il me paraissait que mon auguste souverain mettait sans doute peu d'importance à l'armement en lui-même puisqu'il ne m'avait pas fait ordonner d'en porter plainte; mais que j'avais eu raison de penser que S. M. ne serait point indifférente aux motifs qui ont déterminé cet armement . . . 1806 Sept. 3.

Haugwitz erwidert mit Hinweis auf die französischen Truppen in Deutschland: il est sans exemple qu'une puissance dont les intentions étaient amicales n'ait rien fait communiquer en pareil cas à la puissance approchée de si près. Si dans le Midi de l'Allemagne les troupes françaises ont dû s'étendre par échelons jusqu'aux confins de la Prusse, soit pour la facilité des subsistances, soit en vue d'opérations dirigées contre l'Autriche, n'était-il pas naturel que pour ôter toute connexion entre ces mouvements et ceux qui ont eu lieu en Hollande, en Westphalie et dans le ci-devant cercle du Haut-Rhin, la France fasse prévenir la Prusse? Que pouvait faire la Prusse sinon se précautionner? Sa conduite est conforme aux usages constants, et que peut encore faire la Prusse sinon rester sur ses gardes jusqu'à ce que l'orage soit dissipé? . . .

Il a éludé complètement de me mettre sur le chapitre de la confédération du Nord . . . Il a supposé qu'on lui mandait de Hambourg qu'en conséquence d'ouvertures émanées de Paris[1]) en date du 23, les villes anséatiques étaient invitées à faire une confédération à part sous la protection de l'Angleterre, de la Russie et de la France. »Or, a-t-il continué, la Prusse a vu de bonne heure se préparer la confédération du Rhin. Il ne reviendra pas au gouvernement français qu'elle se soit mise à la traverse. Elle n'a pensé ni à défendre ses droits sur Nuremberg, ni à attirer de son côté plusieurs princes qui auraient pu être dans sa ligue. Elle a donné son adhésion au traité du 12 juillet presque aussitôt qu'elle a pu se dire qu'il lui était notifié sans s'arrêter aux clauses qui lui ont déplu. Et la France voudrait empêcher les villes anséatiques d'être de la confédération du Nord, non-obstant ce qu'elle faisait dire au Roi le 22 juillet! Ces villes resteront indépendantes et susceptibles de neutralité: c'est tout ce que l'intérêt du commerce français peut faire désirer. Mais le Roi ne peut les laisser et ne les laissera pas isolées du système qu'il établit autour de lui«. J'ai répondu à M. de Haugwitz que je ne comprenais pas ce qu'on lui écrivait de Hambourg, mais que je savais que S. M. l'Empereur reconnaissant que la Prusse avait payé de défiance ses bonnes intentions, s'était fait une loi de ne pas intervenir dans ses plans et que considérant cependant que tout changement ap-

1) Vergl. Corresp. 13, 97.

1806 Sept. 3. porté à l'état actuel des villes anséatiques serait préjudiciable au commerce de France, il ne pourrait y consentir.

Il ne m'a pas été difficile de remarquer que M. de Haugwitz savait de reste et était enchanté de la faculté que, sous les apparences de la bonderie, la France laissait à la Prusse. Quand ce ministre est parti pour Paris en janvier dernier, il désirait de son propre aveu la réunion des villes anséatiques à la Prusse. Une foule de considérations qu'il n'est pas le maître de surmonter, les scrupules du Roi, et surtout la crainte d'avoir à céder en Westphalie l'équivalent des acquisitions qui seraient faites en Basse-Saxe, ont fait abandonner totalement cette idée. . .

422. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 September 5.

Prusse 239.

Unterredung mit Haugwitz.

Sept. 5. Laforeſt hat am 4. eine Unterredung mit Haugwitz gehabt, der ihm mittheilt: que Lucchesini jugeait par les reproches que vous lui aviez fait que désormais il pourrait difficilement suivre avec utilité les affaires du Roi. M. de Haugwitz a perdu de vue les concessions qu'il avait faites antérieurement sur les torts que M. de Lucchesini pouvait avoir. Il s'est mis à défendre la pureté des intentions de cet envoyé, et à soutenir qu'en définitif, ce ne sont point les rapports faits au Roi, mais les forces militaires dont S. M. s'est vue entourée qui l'ont forcée à prendre des mesures de précaution. Il n'a pas tardé à observer que vous avez dit, Monseigneur, à M. de Lucchesini les mêmes choses que le Moniteur contient[1]) et que l'on a mandées de Hambourg. M. de Haugwitz . . . m'a mis dans le cas de lui dire sur la confédération du Nord ce dont vous m'aviez chargé . . . Il a témoigné très explicitement que tout ce que la Prusse avait désiré, était qu'on la laissât faire ce qui la regardait seule, et qu'on lui rendît à cet égard la complaisance dont elle a usé relativement à la confédération du Rhin. Mais revenant aux villes anséatiques, M. de Haugwitz m'a répété qu'après de mûres réflexions, la Prusse aussi voulait qu'elles conservassent leur liberté pour être susceptibles de neutralité; qu'elle ne se bornerait pas à faire de cette neutralité un article illusoire; qu'elle négocierait pour la faire reconnaître par toutes les puissances; qu'enfin il n'y avait à leur sujet, autant qu'il pouvait l'apercevoir, aucune différence d'opinion entre la Prusse et la

1) Vom 26. August.

France. Mettant ensuite autant de douceur dans l'expression que de raideur dans la pensée, il m'a dit que le Roi ne pouvait permettre d'ailleurs que ces villes fussent en dehors de son système de confédération, et que si elles intriguaient ou tergiversaient, il saurait y mettre ordre. 1806 Sept. 5.

Vous savez, Monseigneur, comme je suis scrupuleusement correct dans mes rapports. Je vous rends fidèlement ce qui s'est passé . . .

423. Bericht von Waitz von Eschen. Berlin 1806 September 6.

Staats-Archiv zu Marburg. Mundum, gez. Waitz.

Kriegerische Wendung in Berlin. Übergang von der Defensive zur Offensive.

. . . Der Graf Haugwitz, den ich noch gestern Abend spät gesprochen habe, die andern Hauptpersonen, die S. M. den König umgeben, ja der König selbst sind nun fest überzeugt, daß die Sachen nun nicht mehr friedlich auseinander gehen können, zumal man sich nun auch England wieder nähern, die Elbe und Weser wieder öffnen und nicht zugeben will, daß Frankreich sich in die Verfassung der Hansestädte mische, da ihnen durch den Organisationsplan für das nördliche Deutschland ohnehin eine völlige Neutralität, auch bei Ausbruch eines Kriegs, zugesichert wird. Sept. 6.

Daß Wesel zur 26. Militärdivision von Frankreich gezählet werde, findet man ebenfalls unleidlich . . .

Man rechnet, daß in 14 Tagen die Feindseligkeiten wirklich ausgebrochen sein werden, weil man sich nicht durch die im Moniteur befindliche Versicherung von dem bevorstehenden Rückmarsch der französischen Armeen aus Deutschland amusiren lassen will, unterdessen daß bei ihnen täglich neue Ergänzungstruppen aus Frankreich ankommen, im Österreichischen neue Occupationen vorgenommen werden und man wohl weiß, daß die Franzosen ihre Truppen aus dem südlichen Deutschland nicht zurückziehen können, ohne zu riskiren, daß bei der allgemein darin, sowohl bei Herrn als Unterthanen, herrschenden Unzufriedenheit auf einmal das ganze Land aufstehen und das aufgelegte schimpfliche Joch abwerfen würde. Man hat sich auch, durch alle diese Considerationen und die Erfahrung bewogen, hier nun dahin entschieden, statt der bisherigen Defensive die Offensive zu ergreifen und im südlichen Deutschland vorzudringen, da man von den dasigen Unterthanen selbst so vielen Beistand zu erwarten hat . . .

424. Friedrich Wilhelm III. an Kaiser Alexander.[1] Charlottenburg 1806 September 6.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. V^b 5. Eigenhändig, gez. Frédéric Guillaume.

Die preußischen Forderungen an Frankreich. Österreich. England.

1806 Sept. 6. Je suis accoutumé, Sire, au ton de vos lettres, mais la dernière m'a fait une impression plus profonde que je ne puis dire[2]). Elle prévient tous mes vœux, elle prévoit tous mes intérêts, elle juge ma situation avec une raison supérieure. Je serais indigne d'une telle amitié, si je n'y répondais avec une franchise entière.

Je dirai donc à V. M. I. que je suis prémuni contre les tentatives que Napoléon pourrait faire encore pour m'endormir. J'ai prouvé du reste que je veux la paix. Je la veux encore; mais après les expériences que j'ai faites, je ne puis plus la vouloir que sous deux conditions: la première que l'association des princes du Nord s'achève tranquillement sans exception quelconque, l'autre que ses armées repassent le Rhin. C'est dire assez quels sont les devoirs que je prévois; car Bonaparte manque déja à la première de ces conditions, puisque outre ses tentatives perfides pour détacher la Hesse, il a eu l'impudence de déclarer que les trois villes hanséatiques auraient une existence à elles sous sa protection, c'est-à-dire, sous sa domination, et quant à la seconde, je le connais trop pour croire qu'il se laissera imposer des lois. Dès lors je n'ai plus de choix que la guerre.

Non, Sire, je ne mérite pas vos reproches: je n'ai pas cru un moment que vous pussiez ratifier le traité du 20 juillet s'il contenait la moindre chose qui fût incompatible avec vos principes. J'ai toujours compté sur votre appui et je ne vous parle ni de ma reconnaissance, ni du prix extrême que j'attache à vos secours. Le lieutenant colonel de Krusemarck aura l'honneur de vous entretenir de mes idées, sur la première direction que je crois utile de leur donner. J'ai fait choix de cet officier instruit et sage pour les communications qui vont s'ouvrir entre nous, parce que le rang de Zastrow va bientôt l'appeler à d'autres devoirs. Je supplie V. M. de l'honorer de sa confiance.

L'idée me répugne de croire que l'Autriche est assez tombée pour qu'on ait à craindre de la voir marcher contre nous. J'espère toujours qu'elle entendra mieux ses vrais intérêts, et d'ailleurs elle risque plus à provoquer votre agression qu'à braver celle de la France. Il serait utile toutefois qu'elle sût à temps les intentions de V. M., pour le cas que la

1) Von Alexander zurückgegeben. Concipient scheint Lombard zu sein.

2) Von dieser Antwort Kaiser Alexander's auf das Schreiben des Königs vom 8. August liegt nur der undatirte Entwurf vor.

crainte de Napoléon la jetât entre ses bras. Daignez, Sire, vous servir de l'ascendant que vous avez à Vienne, pour y préparer des idées justes ou même, s'il se peut, des résolutions énergiques en notre faveur. Je m'en occupe préalablement. 1806 Sept. 6.

Mais c'est à Londres surtout que votre influence m'est nécessaire. J'ai suivi vos conseils, et mes résolutions relatives à l'ouverture des fleuves et au sort du pays de Hanovre, si les chances de la guerre nous favorisent assez pour pouvoir à la paix concilier tous les intérêts, viennent d'être annoncées à l'Angleterre. Des discussions de détails dans ce moment-ci seraient la mort de l'union. Voilà pourquoi j'ai terminé mes différends avec la Suède. L'essentiel est d'agir, et pour me mettre en état de le pouvoir avec vigueur, il faut surtout que l'Angleterre m'offre des moyens prompts, suffisants, quittes à compter plus rigoureusement ensemble, quand des succès nous en laisseront le temps. Votre ministre, Sire, pourrait me rendre des services essentiels en persuadant au cabinet de Londres que c'est là pour lui le seul et dernier moyen d'obtenir encore des succès contre le perturbateur du repos de l'univers.

En attendant Bonaparte m'a mis à mon aise; car non-seulement il n'est entré dans aucune explication sur mes armements, mais même il a défendu à ses ministres de s'en expliquer dans quelque sens que ce fût. C'est donc moi, à ce qu'il paraît, qui devrai prendre l'initiative des ouvertures décisives. Mes troupes marchent de tout côté pour en hâter le moment.

Je n'entretiens point V. M. de ce que je lui dois et des souvenirs que chaque jour grave plus profondément dans mon cœur. Par qui serais-je apprécié, si je ne le suis par elle? . . . .

425. Denkschrift König Friedrich Wilhelm III. [1806 September 6 oder 7?]

K. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 22. Eigenhändig.

1) Wenn von heute an bis zu dem Augenblick, wo unsere sämmtliche Armeecorps mit den Sachsen und Hessen vereinigt auf die festzusetzenden vorwärts zu nehmenden Stellungen aufgestellt sein werden, die Franzosen offensiv zu Werke gingen, wie würden sich die jetzt bereits auf den ersten Versammlungspunkten befindlichen Corps zu verhalten haben, um sich insoweit zu concentriren, daß man mit einiger Kraft dem Feinde auf den Hals gehen könnte, und welche Vereinigungspunkte wären hierzu vorläufig zu bestimmen, in dem höchst wahrscheinlichen Fall zum Beispiel, daß der Hauptangriff von Sachsen her zu erwarten wäre?

2) Läßt uns der Feind die Zeit, unsere Truppencorps mit den Sachsen

1806 Sept. 6. und Hessen zu vereinigen, welche Versammlungspunkte wären hierzu die vorzüglichst geeignetsten?

3) Würden auf diesen Fall die bereits im Magdeburgischen und Hannöverschen befindlichen Corps sogleich bis dahin vorrücken, oder wäre es nicht etwa zweckmäßiger, die Annäherung der schlesischen Armee und des Kalckreuthschen Corps wo möglich abzuwarten, um sodann die Bewegung auf einmal zu machen und mit ihr zugleich die Definitivpropositionen an Frankreich vorlegen zu lassen, um im Fall der Nichtannahme derselben sogleich agiren zu können?

4) Oder wäre die Negociation wo möglich in die Länge zu ziehen, um auf einen baldigern Beistand von Seiten Rußlands und Österreichs rechnen zu können?

5) Gesetzt, die französischen Truppen gingen ohne Schwertschlag über den Rhein zurück, ohne sich aber in bestimmte Explications einzulassen, was wäre von Seiten Preußens zu beobachten?

6) Oder aber, Frankreich nähme unsere ihm vorgelegte Propositionen ohne Weigerung an, wie dann?

7) Oder es suchte uns durch allerlei Vorspiegelungen hinzuhalten, ohne sich kategorisch zu expliciren?

8) Würde es Krieg, und wir wären so glücklich, die französischen Armeen zu schlagen und sie über den Rhein zu treiben, was wäre dann weiter zu thun übrig?

9) Und im schlimmsten Fall, wo wir geschlagen wären, wo wären unsere Hauptreplis?

Beantwortung der von Sr. Maj. dem Könige vorgelegten Fragen. Berlin 1806 September 7.

Geschrieben von Rauch. Unterzeichnet: „F. L. F. zu Hohenlohe. Haugwitz. v. Kleist. v. Rauch als derjenige, der diese Diskussion niedergeschrieben."

Sept. 7. Ad 1) In der am 7. früh bei dem Fürsten von Hohenlohe abgehaltenen Conferenz ist diese Frage bereits beantwortet worden; es ist nämlich von der äußersten Wichtigkeit, daß von den zur Hauptarmee bestimmten Truppen so viele als nur irgend möglich und so schleunig als möglich bei Naumburg versammelt werden. Ebenso würden vom p. Hohenloheschen Corps so viel Truppen, als nur herangezogen werden könnten, bei Dresden versammelt werden; von beiden Punkten müßte man dem Feinde, welcher anfänglich auch nicht übertrieben stark sein wird, da wo er sich befinden sollte — in Sachsen entgegengehen. Die Truppen, welche noch nicht herangekommen sein sollten, müßten ihre Märsche durch alle die Mittel zu beschleunigen suchen, welche man bei solchen Gelegenheiten gewöhnlich verwendet.

Ad 2) Ebenso ist der zweite Punkt ebenfalls bereits in der gedachten

Conferenz beantwortet worden. Lassen uns die Franzosen Zeit, unsere Truppen mit den sächsischen und hessischen zu vereinigen, so würden die schicklichsten Punkte dazu sein, nämlich: a. Für die Hauptarmee bei Naumburg; b. Für das Rüchelsche Corps mit den Hessen und den Truppen, welche vom Blücherschen Corps dazustoßen sollen, vorwärts Cassel zwischen Fritzlar und Melsungen; c. Für das Hohenlohesche Corps mit den Sachsen vorwärts Dresden zwischen Freiberg und Chemnitz; d. Das Observationscorps in Westfalen könnte dabei noch vor der Hand und so lange als thunlich in der Gegend von Münster stehen bleiben. 1807 Sept. 7.

Ad 3) Da die schlesischen Truppen bereits in voller Bewegung gegen die Elbe sind, die Umstände überhaupt auch von der Beschaffenheit sein dürften, daß man nicht zögerte, sondern die Truppen nach den vorbestimmten Rassemblementspunkten, wie schon vorangeführt worden, so schleunig als möglich in Marsch setzte, so waren sämmtliche Anwesende der Meinung, daß man nicht erst die Ankunft des von Kalckreuthschen Corps abwarten, dagegen aber den Marsch dieses letztern forderfamst befördern müßte.

Ad 4) Da nach der einstimmigen Meinung des Ministers von H. und des Fürsten von H. der Krieg mit Frankreich unvermeidlich ist, so würde ein Aufschub durch Negociationen nur insofern ins Werk zu richten sein, als man sich dadurch die Mittel präparirte, die Armee zu versammeln, um sodann zu einer nachdrücklichen Offensive überzugehen. Diese nur allein giebt bei einem ausbrechenden Kriege den Vortheil demjenigen in die Hand, der sich ihrer bedient. Zögert man, so werden die Franzosen sich diesen Vortheil zueignen, sich versammeln, vereinigen, ihrerseits sogleich auf eine schnelle Offensive übergehen und dadurch unsere Gegenanstalten paralysiren und vereiteln — Sachsen würde zertrümmert werden und die preußische Armee sich auf einmal auf die nachtheiligste Defensive zurückgeworfen sehen.

Der Minister von H. erklärte überhaupt, daß die Sendung des Generalmajor von Knobelsdorff nur lediglich aus diesem Gesichtspunkte betrachtet werden müßte und nur allein den Zweck gehabt habe, Zeit zu den kriegerischen Vorbereitungen zu gewinnen. Die politischen Unterhandlungen wären übrigens eine vom Kriege ganz unabhängige Sache — die Offensivoperationen könnten diesen Unterhandlungen unbeschadet immer fortschreiten — sie würden denselben nicht schaden, sondern im Gegentheil den Vortheil gewähren, daß man bei einem glücklichen Debut der Campagne um so mehr Motive für den guten Fortgang der Negociationen dadurch erlangen würde. Die Negociationen mit Rußland, Östreich, Sachsen und Hessen und die Hülfe, welche man von diesen Mächten erwartet, wird nur dann einen ganz bestimmten, schnellen und thätigen Gang nehmen, wenn von Seite Preußens sogleich entscheidende Schritte geschehen und diese Macht sich ernstlich mit Frankreich engagirt; nur hieraus wird man den Beweis von den festen unwandelbaren Gesinnungen Preußens,

1806 Sept. 7. für die allgemeine Sache thätig zu sein, entnehmen, alles etwaiges Mißtrauen und Unentschlossene wird verschwinden, und dann werden jene Mächte ebenfalls ernstlich thätigen Antheil an dem allgemeinen Kriege zum Besten des Ganzen nehmen [1]).

Ad 5) Gingen die französischen Truppen über den Rhein zurück, so müßten die preußischen Armeen in Verbindung mit den österreichischen und russischen Armeen (insofern letztere bereits heran sein sollten) bis gegen den Rhein vordringen — der Rheinische Bund würde getrennt, man würde die Armeen auf dessen Kosten unterhalten, und eine besonders über die deutsche und europäische Verfassung dann einzuleitende Negociation würde nachmals erst das weitere militärische Verfahren demgemäß bestimmen, welcher Gegenstand gegenwärtig unmöglich näher oder detaillirter erörtert werden kann.

Ad 6), 7) und 8). Die Beantwortung dieser Fragen ist in der Beantwortung ad 4 und 5 gänzlich enthalten. Es ist eben die Meinung, sich nicht durch Vorspiegelungen und Unterhandlungen hinhalten zu lassen, sondern auf jeden Fall bis gegen den Rhein vorzudringen, um erst dort wegen eines dauerhaften und ehrenvollen Friedens zu unterhandeln und alle dahin führende Maßregeln einzuschlagen.

Ad 9) Im Fall eines unglücklichen Ausganges der ersten Operationen müßte die Hauptarmee sich hinter die Elbe, zwischen Wittenberg und Torgau, und das Corps des Fürsten Hohenlohe auf Dresden zurückziehen. Da die an der Elbe belegenen festen Plätze (Magdeburg und Dresden) in den Händen der Alliirten bleiben, so müßte man in einer Stellung in einiger Entfernung von der Elbe alle Reservecorps und alle die Renforts, welche man nur immer an sich ziehen könnte, an sich ziehen und damit entweder dem Feinde, wenn er ebenfalls die Elbe zu passiren wagen wollte, eine Schlacht zu liefern oder ihm über die Elbe offensive entgegenzugehen suchen, wenn er diesen Fluß nicht passiren sollte. Das preußisch-hessische Corps würde sich auf Hameln ꝛc. zurückziehen, alle Truppen in Westfalen an sich ziehen und, so verstärkt, den gegen die Elbe vorgedrungenen französischen Armeen in Flanke und Rücken zu operiren suchen, um dem Hauptcorps wieder dadurch Luft zu machen.

1) In einem Gutachten des Herzogs von Braunschweig über diese Fragen und Beschlüsse (Magdeburg, 11. September), heißt es zu diesem Punkt: „Die Regel des Krieges erfordert im Allgemeinen den Feind anzugreifen, bevor er sich versammelt hat. Ist die Verpflegung der Armee hinlänglich gesichert, um selbige über den Thüringer Wald zu führen, so würde dieser Plan ohne Anstand auszuführen sein; ist sie es nicht, da so viel mir bekannt ist, auf keine Offensiv-Operation gerechnet war, so sind schleunigst alle Kräfte aufzubieten, um sich dieses wichtigen Gegenstandes zu versichern".

426. Bericht Lucchesini's.[1]) Paris 1806 September 8.

R. 92. Lucch. No. 14. vol. 12. Eigenhändiges Concept.

Abschieds-Audienz bei Napoleon.

[Durch Courier] Sire. J'avais cru que la dépêche servant de clôture à la correspondance officielle de la mission qui m'avait été précédemment confiée, n'aurait contenu que l'annonce de la remise de mes lettres de récréance dans l'audience que S. M. l'Empereur m'avait assignée pour le jour d'hier. Mais cette audience qui a duré trois quarts d'heure est devenue une source d'explications importantes et a été terminée par l'injonction expresse de S. M. que je les transmisse par courrier à Berlin ... Je vais donc m'acquitter, Sire, de cette dernière commission, en renfermant dans trois articles séparés les principaux objets de cet intéressant entretien. 1806 Sept. 8.

Le premier me concerne et se réfère exclusivement au contenu de mes dépêches chiffrées connu dans son entier et dans ses plus menus détails dans le cabinet de Saint-Cloud, ainsi que celui de la correspondance de V. M. avec sa mission en Espagne et quelques autres. Une telle manifestation de ce qui par sa nature devait être dérobé à la connaissance du monarque français ne pouvait manquer d'avoir l'effet qu'elle a eu sur mon compte. Le ton familier que l'Empereur a pris et conservé avec moi dans tout cet entretien a donné lieu à des explications de sa part et à des justifications de la mienne, qui ont abouti à l'assertion inattendue qu'il avait bien témoigné du mécontentement à Berlin des fausses nouvelles que je donnais, mais qu'en désirant dans les circonstances actuelles un nouvel intermédiaire entre V. M. et lui, il n'avait pas demandé mon rappel etc. Il m'a dit que ma conduite envers les négociateurs anglais et russe avait mérité son entière satisfaction et qu'il reprochait uniquement non pas à mon zèle, mais à mon jugement, d'avoir alarmé sans raison V. M. par des avis destitués de toute vérité et de vraisemblance. Ceci fait le second article de l'entretien.

L'Empereur convient que le prince Murat et ses entours peuvent avoir tenu des propos inconsidérés et qu'il désapprouve sur les acquisitions de quelques provinces prussiennes en Westphalie; que le sieur Bignon pour se donner de l'importance peut avoir fait à Cassel des insinuations auxquelles il n'était point autorisé; que les officiers français peuvent avoir témoigné le désir de faire la guerre à la Prusse, comme les officiers prussiens souhaitent de la faire à la France; qu'en Bavière on peut avoir rêvé à de nouvelles acquisitions. Mais S. M. assure qu'il ne

1) Trifft mit dem nicht mehr vorhandenen Berichte Knobelsdorff's in der Nacht vom 16 zum 17. in Berlin ein

1806 Sept. 8. ferait jamais la guerre à la Prusse pour que Werden augmente les états du grand-duc de Clèves, et pour que Münster, à moins d'un arrangement de gré à gré, offre à ce prince un surcroît d'un million de revenus, pour lequel la France jetterait 100 [?] millions en préparatifs de guerre. Elle dit que pouvant, si elle l'eût voulu, entraîner la Hesse et la Saxe même dans la confédération du Rhin, elle leur avait laissé faire ce qui leur plaisait; et qu'il était même faux que le prince de Waldeck ait été invité à la confédération, dont il a été formellement exclu. Pour la Bavière, l'Empereur me dit en propres termes qu'il n'avait ni intérêt ni envie de l'agrandir davantage, pour que, en dix ans, elle se tournât peut-être contre la France; qu'ayant désiré de vous ôter, Sire, Wesel et le reste du duché de Clèves, où vous pouviez entretenir des intelligences avec les provinces ci-devant prussiennes à la rive gauche du Rhin, il lui avait fallu doter cela par la possession du duché de Berg, ce qui avait exigé à son tour la cession d'Anspach à la Bavière; mais que certes, il ne ferait pas la guerre pour qu'elle y ajoutât aussi le margraviat de Baireuth; que l'envoi des troupes dans l'évêché de Würzbourg avait eu le double but d'y chercher des subsistances qui manquaient en Bavière, et de déterminer l'électeur Ferdinand à accéder à la confédération du Rhin ou à abandonner ses états. Ainsi toutes les craintes qui ont motivé les armements de la Prusse ne sembleraient avoir jamais eu la moindre réalité. Quant à la possession du pays de Hanovre, S. M. I. s'en est expliquée avec beaucoup de franchise à peu près dans ces termes: »Il est faux que j'aie jamais permis que l'on convienne formellement avec le ministère anglais de la restitution de ce pays au roi d'Angleterre. Cette question a été longtemps écartée dans nos pourparlers avec les Anglais. Je ne vous dirai pas que si la conclusion de la paix n'eût tenu qu'à cela, je n'eusse peut-être cru nécessaire d'y souscrire; mais je demandais quinze jours pour envoyer quelqu'un à Berlin proposer au Roi ou des compensations, car il vous fallait des indemnités, ou bien que S. M. Pr. forçât la fermeture du Sund et m'aidât à continuer la guerre contre l'Angleterre«. Il ajouta qu'autant l'ouverture de la négociation par la correspondance avec M. Fox avant sa maladie avait donné des espérances de paix, autant s'étaient-elles évanouies dans la suite: que lord Yarmouth avait négocié d'abondance, mais que lord Lauderdale avait ouvert sa négociation par une note insolente et la demande de ses passeports, et qu'aujourd'hui l'on pouvait s'attendre plus que jamais que le plénipotentiaire anglais amenât par de nouvelles instances la rupture des négociations.

Avant d'aller plus loin, V. M. daignera me permettre d'accompagner

de quelques remarques qui me paraissent importantes ce point essentiel de l'entretien de l'Empereur avec moi. 1806 Sept. 8.

L'aveu de Napoléon offre à votre haute sagesse, Sire, la plus entière confirmation des avis qu'elle avait reçus de ma part sur cet article. Il justifie, ce me semble, le zèle que j'avais mis pour les arracher au secret de la négociation, et le soin que j'avais pris pour en constater l'authenticité et en prévenir à temps V. M. On voit que l'Empereur prétendrait pouvoir concilier la solennité des engagements du traité et la sincérité des nouvelles déclarations au sujet du pays de Hanovre, avec les altérations que les négociations de paix avec la cour de Londres auraient pu rendre indispensables. Cette opinion n'est pas neuve; elle se rattache à celle que S. M. I. me manifesta sur l'obligation des garanties dans un entretien du 9 avril, dont je consignai les détails dans une lettre au ministre du cabinet comte de Haugwitz le 25 du même mois. Mais cet aveu n'a été fait qu'à moi, et cela, après que par la remise de mes lettres de récréance, je n'étais plus qu'un particulier vis-à-vis du monarque français, qui avait eu soin de m'en faire l'observation, en me prévenant que tout ce qu'il me disait sur cet objet n'était point officiel. En effet, il n'en fut point question, à ce que le général de Knobelsdorff m'assure, dans l'audience que S. M. I. donna après la mienne à ce nouveau ministre de V. M. à Paris. Par conséquent, si cet aveu, qui met à l'abri de toute animadversion ma responsabilité diplomatique sur la réalité et l'importance de mes avis, peut guider, Sire, la sagesse de vos déterminations dans les circonstances délicates du moment, il ne saurait être cité comme sujet de discussion ministérielle ou comme un motif non contesté de récriminations contre la France. Mais si je pouvais avoir encore une opinion sur des objets qui ont cessé depuis hier d'être de ma compétence, je croirais que le même aveu atteste la nécessité de provoquer une explication claire, loyale et précise sur le parti que prendrait la France en cas de résistance de l'Angleterre à souscrire à la paix à la cession des états de Hanovre à la Prusse.

Il me reste maintenant à remplir la partie la plus délicate, la plus pressante et la plus essentielle de ce très humble rapport, celle dont l'Empereur, malgré les représentations réitérées de mon incompétence actuelle, a exigé que je me charge de sa part.

Sans vouloir percer le secret des instructions de mon successeur, je dois présumer que ses premiers soins tendraient à découvrir les véritables intentions de l'Empereur Napoléon au sujet de la Prusse et de ses armements, afin de sortir le plus tôt possible de l'inquiétante incertitude où V. M. a été jetée par les mesures militaires et les démarches politiques avouées ou secrètes du gouvernement français. Voici, Sire, ce que Na-

1806 Sept. 8. poléon m'a dit à cet égard. »La Prusse a eu tort d'armer, car je n'en voulais point à ses états. Si l'augmentation réelle ou imaginaire de mes forces sur l'Ems, en Westphalie ou en Franconie inquiétait votre cabinet, pourquoi ne pas me demander que je les retirasse? Je l'aurais fait!!! On me demanda la même chose lorsque j'étais maître du pays de Hanovre, et je le fis. Comment s'alarmer des stipulations de mon traité avec la Russie? Je pourrais vous en montrer un jour même tous les articles secrets. Je n'aime pas les Russes, je ne veux pas qu'ils se mêlent des affaires qui ne les regardent point. Mais j'ai voulu les détacher de l'Angleterre et les faire contribuer à hâter la paix maritime et à assurer celle du continent. Tant que j'ai compté sur la ratification du traité signé par le sieur d'Oubril, je pouvais être indifférent aux armements que l'on fait chez vous; mes ministres avaient ordre de n'en rien dire ni ici, ni à Berlin, ni ailleurs; j'aurais même fait retirer mes troupes devant les vôtres; elles seraient rentrées en France. Mais depuis que le cabinet de Pétersbourg a refusé de ratifier le traité de paix, la face des affaires est entièrement changée. Dans mon intérieur, je suis persuadé, je vous l'avoue, de la vérité de ce que vous me dites qu'il n'y a pas eu de rapports entre ce refus et vos armements et qu'il n'existe jusqu'ici aucune intelligence entre Berlin et Pétersbourg pour attaquer la France. Cependant mon jugement et les apparences les plus vraisemblables m'ont si souvent trompé; je me suis si complètement abusé sur la dernière coalition, qu'à ma place je dois suivre une ligne géométrique de conduite et tâcher de prévenir lorsque je puis être prévenu.

»Si je n'eusse eu une répugnance extrême à faire la guerre à la Prusse, après Austerlitz je serais tombé à — comme une bombe et j'aurais pu lui faire beaucoup de mal. Mais j'envisageais la mort d'un Français ou d'un Prussien pour une guerre aussi insensée comme un crime politique. Quelques motifs de mécontentement qu'on m'ait donnés à Berlin, non pas de la part du Roi que je respecte, et quelque éloignement que l'on puisse me soupçonner de la marche de votre cabinet et du mauvais esprit de votre armée contre nous, dans les affaires publiques, je mets toujours mon cœur dans ma tête. Ainsi je n'entreprendrai une guerre contre la Prusse que pour l'honneur de mon pays et pour la sûreté de mes alliés et confédérés.

»Si vos jeunes officiers et vos femmes de Berlin veulent la guerre, ils l'auront; je me prépare à les satisfaire. J'ai ordonné au maréchal Berthier de faire reprendre à mon armée d'Allemagne toutes les positions dont elle avait commencé à se retirer. Je fais filer des troupes du camp de Boulogne, je lèverai, au lieu de 30 mille, 80 mille recrues; je rassemblerai une partie des gardes nationales; je ferai, s'il le faut, marcher

ma garde. Ces mouvements me coûteront 10 [?] millions que j'aurais mieux employés. Vous connaissez la France mieux que qui que soit; vous savez si je puis ou non en faire tout ce que je veux, et l'immensité de ses moyens n'a pas échappé à vos recherches. Nous respectons votre armée, nous n'ignorons pas vos ressources; mais je sais aussi calculer le temps qu'il vous faut pour rassembler vos forces et celui qu'emploieraient les armées russes pour venir à votre secours. Si je suis forcé à une guerre si contraire à mes vues et aux intérêts des deux peuples, il faut que je profite des avantages de ma position. Voilà ce qui m'oblige à presser les déterminations de votre cour pour la cessation de ses armements. L'Autriche me donne les preuves les moins équivoques de sa ferme résolution de ne pas se mêler de guerre du continent. La note que je vais faire publier tout à l'heure à Francfort rassurera tout le monde sur mon intention de n'être que le garant de l'intégrité du sol de la confédération du Rhin. Je veux jouer le rôle que le cardinal de Richelieu avait assigné de son vivant à la France. 1806 Sept. 8.

»D'ailleurs toute mon ambition est tournée vers l'Italie; c'est une maîtresse dont je ne veux que personne partage les faveurs. Je veux tout le golphe adriatique. Le Pape sera mon vassal, et je ferai la conquête de la Sicile. Pour le Nord de l'Allemagne, je n'y ai pas la moindre prétention. Je ne me serais pas opposé que les trois villes anséatiques entrassent dans la confédération du Nord: l'Angleterre y a mis opposition et veut faire de leur indépendance absolue un article de son traité de paix. Pour la Saxe, c'est à l'Autriche et à la Russie à décider s'il convient plus qu'elle demeure indépendante ou qu'elle devienne un vassal de la Prusse: dans mon esprit, la question n'est pas encore résolue.«

L'Empereur Napoléon finit cet entretien en me faisant espérer qu'il attendrait à rendre publics les motifs des mesures guerrières qu'il vient effectivement de prendre jusqu'au retour du courrier qu'il me pressait d'envoyer dès hier au soir à Berlin et que le général de Knobelsdorff se propose de faire partir ce soir . . .

427. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1806 September 9.

R. 38. 16. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Gang der preußischen Politik. Verhandlungen mit Rußland, Österreich, England, Schweden, Dänemark.

Monseigneur. J'ai reçu avec un profond respect la lettre dont V. A. S. m'a honoré le 5 de ce mois, en réponse à ma dernière. Je la supplie d'être persuadée qu'on ne saurait partager plus complètement que je le fais, son opinion éclairée sur la nécessité d'une union parfaite entre les Sept. 9.

1806 Sept. 9 puissances qui dans ce moment ont un même intérêt à soutenir; aussi n'ai-je pas cessé de m'occuper de cette mesure essentielle pour la réussite de nos efforts; mais elle aura également reconnu dans sa sagesse à quels dangers on s'exposait en y procédant avec une précipitation qui nous eût compromis, avant que nos préparatifs ne fussent parvenus au point de soutenir une attaque imprévue. Cette considération m'a obligé à distinguer entre celle de ces puissances dont la distance nous mettait à l'abri d'une publicité prématurée des résolutions du Roi et dont d'ailleurs les rapports intimes avec le Roi exigeaient des preuves accélérées de confiance, et celles qui demandaient plus de circonspection.

Le jour même où le Roi se décida à mettre son armée sur pied, S. M. écrivit secrètement à S. M. l'Empereur de Russie, pour lui faire part de ses appréhensions et du parti qu'il avait pris et réclamer sa coopération et un concert suivi avec elle. La réponse est arrivée, il y a quelques jours, et je ne saurais assez exprimer à V. A. S. avec quel abandon d'amitié et quelle cordialité l'Empereur y témoigne entrer dans nos idées. Conformément au désir de ce monarque, le Roi lui envoie le colonel de Krusemarck qui part ce soir même, muni des instructions nécessaires pour concerter les mesures à prendre de part et d'autre.

A l'égard de la cour de Vienne, il fallait par le motif allégué ci-dessus y aller plus lentement. Cependant, depuis plus de huit jours, les communications nécessaires lui ont été faites, et sa réponse peut arriver d'un moment à l'autre. Nous avons pris à tâche de la convaincre, de même que l'Empereur de Russie, que toute idée d'ancienne rivalité est déracinée de notre esprit; que la défense de l'indépendance commune est le seul but auquel nous visons, et que nous ne désirons que d'agir de concert avec elle pour ce but et de la voir maintenir ou reprendre la place qu'elle doit occuper dans la balance de l'Europe. Elle, aussi bien que la Russie, sont invitées à envoyer un officier de confiance au quartier général du Roi, pour faciliter les communications et le concert sur les objets militaires.

Nos ouvertures envers la cour de Londres demandaient peut-être plus de circonspection encore; mais depuis quelques jours elles sont en train. M. Balan se trouve chargé de communications confidentielles envers le ministère britannique, pour lui faire connaître les mesures du Roi et son intention invariable de mettre un terme à l'état actuel d'incertitude et de dangers, en insistant sur la retraite des troupes françaises de l'Allemagne, et pour lui déclarer en particulier, comme aussi le Roi le fait envers la Russie, qu'il ne prétend pas conserver le pays de Hanovre contre le gré de S. M. Brit. et qu'il consent à ajourner la question du sort futur de ce pays jusqu'à l'issue des événements qui se préparent, et dont, au

reste, la perspective exige de toute nécessité que la Prusse conserve ac- 1806
tuellement la possession militaire du Hanovre et le comprenne dans le Sept. 9.
plan général de ses mesures. On va encore déclarer à l'Angleterre que dès ce moment les rivières de la Mer du Nord sont rouvertes, comme elles le sont effectivement par le fait, à son commerce, et l'on doit supposer que dans ces circonstances elle ne balancera plus, non-seulement de retirer toutes les mesures contre le commerce prussien, mais aussi d'entrer avec nous dans un concert suivi, pour agir d'un commun accord dans un but qui, en bonne politique, ne peut certainement l'intéresser moins que nous-mêmes, celui de la sûreté et de l'indépendance du Nord et peut-être de l'Allemagne entière.

La Suède et le Danemark n'ont point été perdus de vue. A l'égard de la première, j'ai frayé les voies par le comte de Stackelberg, pour voir en combien, malgré le caractère singulier et difficile du Roi, il y aurait moyen d'obtenir de sa part une coopération, qui, réunie à celle du Danemark, ne serait pas indifférente au soutien de notre aile droite. Quant à celui-ci, les communications nécessaires lui ont été faites directement, et je ne doute pas que le cabinet de Russie, d'après la demande que le Roi lui en a faite, n'agisse de tous ses moyens sur l'une et l'autre de ces puissances, pour les disposer en faveur de la cause vraiment commune qu'il s'agit de sauver par un dernier effort général.

J'ai cru devoir présenter à V. A. S. ce tableau succinct de notre marche politique dans ces derniers temps, lequel, ajouté à l'instruction de M. de Knobelsdorff que j'ai mis sous ses yeux, la mettra à même de juger de notre position à cet égard . . .

428. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 September 9.

Prusse 239.

Stimmung des Königs. Alles hängt von dem Rückzug der französischen Truppen ab.

. . . Je sais que le Roi a été mécontent qu'après la réception du cour- Sept. 9.
rier qui m'a été expédié de Paris le 23, je n'aie eu qu'à garder le silence sur l'objet qui l'intéresse le plus, celui de l'éloignement des troupes. Mais j'aurais été chargé de dire d'office ce qui a été inséré depuis dans le Moniteur du 26, qu'on n'en aurait pas moins conclu dans le conseil à attendre le dénouement avant de désarmer. Le Roi désire beaucoup des explications qui l'éclairent sur la source des manœuvres qu'il entrevoit en gros et rétablissent à l'avenir une confiance plus solide. Il espère que M. de Knobelsdorff en obtiendra. Si cependant cet envoyé n'était pas accueilli d'abord comme le Roi s'en flattait à son départ, la retraite des troupes françaises tiendra lieu de tout, et je crois être sûr que l'on s'empressera ici à faire retourner les troupes prussiennes dans leurs cantonnements.

1806 Sept. 9. Ce n'est pas que les Russes n'aient mis ces jours derniers en circulation, par le canal commode dont ils disposent, que la Prusse ne doit compter sur aucun moment de repos avec la France à moins d'explications à fond et surtout de garanties. Mais j'ai toujours lieu d'être convaincu que les dispositions du Roi et de son cabinet intime sont invariablement telles que j'ai eu l'honneur de vous les peindre depuis un mois. On n'ouvrira les bras à la Russie qu'à toute extrémité . . .

M. de Krusemarck a ordre depuis trois jours d'être prêt à partir pour Pétersbourg . . .

429. Talleyrand an Laforeſt. [1] Paris 1806 September 12.

Prusse 239. Concept, corr. von La Besnardiere und Talleyrand.

Unterredungen Napoleon's mit Lucchesini und Knobelsdorff. Weisungen für das Verhalten des Gesandten. Erwägungen des Kaisers.

Sept. 12. [Durch Courier] Je vous écrivis lundi [8 septembre] par le courrier de M. de Knobelsdorff pour vous informer, Monsieur, qu'il avait présenté la veille ses lettres de créance et M. de Lucchesini ses lettres de récréance[2], que S. M. les avait reçus séparément et seuls, et leur avait fait connaître sans réserve ses sentiments sur la conduite de la Prusse. Je dois vous donner aujourd'hui les détails que je vous ai annoncés.

S. M. témoigna à M. de Lucchesini qu'elle reçut le premier, combien elle était surprise de la facilité avec laquelle il avait accueilli des rumeurs destituées même de toute vraisemblance et les avait transmises à sa cour comme des informations positives, d'après lesquelles elle devait agir. Elle lui fit sentir combien ces rumeurs étaient absurdes et indignes de toute créance, et comme elle ne mit dans son langage que de la raison sans aucune trace de ressentiment, M. de Lucchesini, qui ne put disconvenir de la vérité des reproches que S. M. lui faisait, parut touché du ton dont ils étaient faits. Il se défendit toutefois avec chaleur d'avoir jamais excité sa cour à armer, se retranchant à dire que croyant la Prusse menacée à la fois par la France et la Russie et persuadé que le Roi trouverait plus de facilités pour ramener l'Empereur Alexandre que le cabinet des Tuileries, il avait regardé comme un devoir de donner des conseils conformes à cette opinion. S. M. l'Empereur lui ayant fait observer qu'il était nécessaire de désarmer si l'on ne voulait pas que les choses allassent plus loin que l'on n'avait peut-être eu à Berlin intention

1) Vergl. Correspondance de Napoléon Ier 13, 171.

2) In dem Erlasse vom 8. heißt es: »Si ces messieurs rendent un compte fidèle de ce qui leur a été dit dans ces conférences, il est hors de doute que la cour de Berlin reconnaîtra combien grossièrement elle s'est laissée abuser«.

de les porter, il convint qu'après le refus que la Russie avait fait de ratifier le traité du 20 juillet, les explications qui se trouvent implicitement renfermées dans ce refus même et celles que le temps a amenées, il ne restait plus à la Prusse qu'à désarmer et à faire oublier à la France une erreur dont celle-ci serait en droit de s'offenser. 1806 Sept. 12.

S. M. parla dans le même sens à M. de Knobelsdorff et ajouta que la non-ratification de la Russie coïncidant avec l'armement de la Prusse, elle était obligée de prendre des mesures elle-même pour être prête à tout événement; qu'elle allait faire une levée de cent mille hommes; que les troupes du camp de Boulogne, celles du camp de Meudon étaient ou seraient en marche pour se porter sur le Rhin; que la garde impériale elle-même allait se mettre en route pour s'y rendre; que tous ces mouvements cesseraient le jour où la Prusse rentrerait dans son état habituel; mais qu'il était absolument indispensable qu'elle se pressât d'y rentrer.

Tous les préparatifs dont S. M. parle à M. de Knobelsdorff ont eu successivement lieu. Déjà même une partie des chevaux de l'Empereur est en route. Hier [sic] mercredi, S. M. passa en revue sa garde avec les équipages de convois et les charrois et ordonna diverses dispositions qui doivent être simultanément faites et qui ont mis en évidence l'intention où elle est de faire partir incessamment tous ces corps.

Votre lettre du 3 septembre étant arrivée sur ces entrefaites, elle a déterminé S. M. à faire remettre à M. de Knobelsdorff les notes dont je joins ici copie[1]).

S. M. a voulu, Monsieur, que vous soyez instruit de tous ces détails pour que vous connaissiez l'état vrai des choses, mais vous devez paraître ignorer le tout, conserver le même ton de froideur et de réserve qui vous a été précédemment recommandé, ne point aller au devant des explications, ne pas repousser celles qui vous seraient offertes, n'en point offrir, mais ne pas refuser celles qui vous seraient demandées.

Si M. de Haugwitz a besoin d'assurances tranquillisantes, vous pourrez lui en donner, vous pourrez même, s'il le désire, prendre vis-à-vis de lui-même, par écrit, l'engagement qu'aucune troupe ne passera le Rhin; que tous les corps qui sont en marche pour s'y rendre rétrograderont; que la levée de cent mille hommes sera contremandée; que les troupes qui sont en Westphalie, au lieu d'être augmentées, seront diminuées; qu'il n'y en aura point sur l'Ems; si de son côté la Prusse désarme, replace ses troupes sur le pied de paix et dans leurs cantonnements ordinaires, et si elle reprend à l'égard de la France son attitude accoutumée, qu'alors S. M. l'Empereur ne conservera aucun ressentiment de ce qui

1) Vergl. Ranke, Hardenberg, 3, 173 flg.

1806 Sept. 12. s'est passé; que l'absurdité même du motif qui a porté la Prusse à armer, savoir la supposition d'une alliance entre la France et la Russie, sera une raison de plus pour le faire oublier et que S. M. reprendra les mêmes liens politiques et les mêmes sentiments qui l'attachaient à la Prusse. Mais vous ne manquerez pas de déclarer que chaque jour de retard est un siècle.

Vous ferez naître dans vos conversations avec M. de Haugwitz ou vous saisirez une occasion pour relever l'espèce de menace qu'il vous a laissé entrevoir, de chercher pour la Prusse un autre point d'appui qu'en France. Vous déclarerez que si la Prusse veut rompre l'alliance, l'Empereur est prêt à y renoncer, et que si la Prusse veut d'autres points d'appui, l'Empereur en cherchera lui-même et qu'il en trouvera probablement.

L'Empereur reconnaîtra volontiers tout ce que les états du Nord auront fait librement et volontairement, en exceptant toutes les fois les villes anséatiques, parce que tout changement qu'elles éprouveraient rendrait plus difficile la paix avec l'Angleterre.

Néanmoins vous ne donnerez les assurances et les explications, vous ne ferez les déclarations qui précèdent que quand l'occasion vous en sera offerte. Vous les ferez même attendre, vous vous laisserez chercher, vous serez même malade pour manquer au rendez-vous, vous tiendrez en un mot une conduite toute passive, la conduite d'un homme que rien n'inquiète, qui n'est pressé de rien, à qui il n'a point été ordonné de faire aucune démarche.

Cette règle générale ne doit admettre qu'une seule exception.

D'après les ordres de S. M., j'ai fait connaître à la cour de Saxe que si la Prusse envahissait son territoire, cette invasion serait regardée par la France comme une déclaration de guerre. Vous devez être très attentif à pénétrer les desseins de la Prusse relativement à la Saxe, et sur le premier indice que vous aurez qu'elle songe à faire entrer ses troupes dans ce pays, vous ferez connaître à M. de Haugwitz que si les Prussiens occupent la Saxe, vous avez l'ordre de demander sur-le-champ des passe-ports; vous les demanderez effectivement et vous quitterez Berlin immédiatement, dans le cas où la Saxe serait réellement envahie, parce que l'occupation de ce pays remuerait trop les flancs de l'armée française.

J'aurais voulu ne vous transmettre l'ordre éventuel de quitter Berlin qu'après avoir connu par la réponse de M. Durant la résolution du cabinet de Dresde, auquel il a dû déclarer qu'il était libre de prendre le parti qui lui conviendrait le mieux. Mais je ne puis retarder d'un moment le départ du courrier qui vous porte cette dépêche. La résolution qu'a prise

S. M. de ne point laisser envahir la Saxe était indépendante de la détermination ultérieure du cabinet de Dresde et invariable . . . 1806 Sept. 12.

Nachschrift. Si le cas vous obligeait de vous retirer, vous préviendrez M. le maréchal Berthier qui est à Munich . . .

Je vous envoie une lettre de l'Empereur pour le Roi[1]). Vous la remettrez simplement à M. de Haugwitz, sans demander d'audience, pour éviter tout ce qui aurait un air solennel et d'apparat.

Annex. [Von der Hand La Besnardière's]. Pour vous mettre plus à même de connaître l'état de la question, je ne saurais mieux faire que de rapporter ici le raisonnement que fait S. M.

Ou la Prusse n'a armé que par peur. Dans ce cas, la peur n'ayant plus de motif, les armements doivent cesser, d'autant plus qu'ils lui coûtent beaucoup.

Ou bien la Prusse a voulu se mettre en mesure pour le moment où des engagements qu'elle aurait contractés ou qu'elle voudrait contracter avec la Russie, l'Angleterre et la Suède, viendraient à transpirer. Alors il est dans la politique de l'Empereur de profiter de la bonne saison d'arriver à Berlin avant les Suédois et les Russes, de dissiper l'armée prussienne comme elle a dissipé les Autrichiens, d'attaquer ses ennemis avant qu'ils puissent se réunir et de les battre isolément.

C'est à ces deux termes que la question se réduit. Elle n'en admet point de troisième. Les possibilités, les probabilités, les persuasions, les convictions intimes ne sont aux yeux de S. M. que de vaines chimères, par lesquelles il ne se laisse point abuser. Si toutefois, après les ménagements que S. M. montre pour une puissance si faible et qui offre des triomphes si faciles, une hypothèse autre que les deux précédentes pouvait être admise, ce serait que cette Providence qui a toujours conduit l'Empereur aurait destiné Berlin à tomber sous ses coups le jour anniversaire de celui où il est entré à Vienne.

430. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 September 13.

Prusse 239.

Unterredung mit Haugwitz. Anwachsen der kriegerischen Stimmung

. . . [Nicht chiffrirt] J'ai vu hier M. de Haugwitz . . . Toutes les questions qu'il peut avoir à me faire en ce moment, se réduisent à savoir si j'ai eu depuis le 23 [août] quelques instructions de mon gouvernement sur la position des affaires. Tout ce qu'il peut avoir à me dire se réduit Sept. 13.

1) Vergl. Correspondance de Napoléon Ier, 13, 170.

1806 Sept. 13. également aux regrets qu'il éprouve du retard des communications attendues impatiemment de Paris depuis 18 jours. C'est, Monseigneur, vous rendre compte en deux mots de la conversation que j'ai eue avec ce ministre . . . Haugwitz sagt ihm: »Jamais la Prusse n'a été depuis 1792 plus maîtresse de ses mesures. Son traité d'alliance avec la France l'a mise, à l'égard de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre, dans une position qui ne donne à ces puissances aucune prise sur elle. N'ayant ni lien ni engagement ni rapports qui la gênent, elle saura se garantir de tout abordage dangereux, aussi longtemps qu'il ne lui sera pas démontré qu'il y ait urgence à se décider. Elle a pris de son propre chef des mesures de précaution le 10 août, et veut juger elle-même de ce qu'il lui convient de faire. Ainsi les choses restent entières selon le bon plaisir de la France« . . .

Haugwitz theilt ihm mit, daß der König bald zur Armee abgehen werde. L'armée s'y attend. Qu'elle ait à se disperser bientôt, ou qu'elle ait à défendre l'État, la présence de son Roi est indispensable. Ainsi le voyage de S. M. n'est, comme toutes les mesures prises depuis le 10 [août] pour former une ligne qui couvre la Prusse, la Hesse et la Saxe qu'une suite obligée des premières résolutions que rien jusqu'ici n'a encore été de nature à faire suspendre. M. de Haugwitz a ajouté qu'il se disposait à suivre le Roi à peu de jours de distance . . .

[Chiffrirt] C'est le cri des ministres qui fait quitter Berlin au Roi. M. de Haugwitz a toute raison de l'accompagner, et sent que les rênes lui échapperaient s'il restait éloigné de son maître. MM. de Kleist et de Bœltzig se sont séparés de la ligne que suivent M. de Haugwitz, Lombard, Beyme et Köckritz. Ceux-ci sont obligés d'approuver une foule de choses contre lesquelles ils auraient voulu lutter. Ils n'ont pu finalement maintenir le calme qu'ils désiraient dans l'armée, et Berlin même n'est plus maîtrisable. L'aigreur a rapidement gagné depuis quelques jours. Comme le public attribue au mépris le silence de la France, le mal ira aussi loin que l'année dernière, si les dépêches de M. de Knobelsdorff n'apportent pas au plus tôt le remède . . .

431. Laforest an Talleyrand. Berlin 1806 September 15.

Prusse 239.

Anwachsen der kriegerischen Stimmung.

Sept. 15. [Chiffrirt] Les journées d'avant-hier, d'hier se sont écoulées sans qu'il soit arrivé ni lettres ni courrier de M. de Knobelsdorff dont on aurait les dépêches s'il avait été dans le cas d'écrire. Le déplaisir du Roi est extrême. Il croit que son envoyé n'est pas écouté, ou qu'on l'amuse à Paris avec des délais.

D'un autre côté les avis de Hollande portent que les troupes fran- 1806
çaises qui étaient entrées dans l'intérieur ont ordre de marcher de nou- Sept. 15.
veau sur les frontières allemandes. Les nouvelles du Midi portent que la grande armée dont le mouvement définitif avait été remis du 6 au 10 paraît se concentrer au lieu de se disperser et que tout semble annoncer qu'elle se dirigera sur la Saxe et la Prusse.

L'idée que la guerre est inévitable et qu'il faut s'y résoudre a gagné depuis avant-hier soir l'esprit du Roi et de ceux de ses serviteurs intimes qui avaient jusque-là soutenu des espérances pacifiques.

J'ai ordre de me borner au rôle d'observateur et je le fais. J'aurais l'ordre contraire que les choses n'en suivraient pas moins le cours qu'elles ont pris insensiblement. On ne me croit plus depuis plusieurs semaines, et il n'y a que des faits positifs, des ouvertures formelles qui puissent rassurer. Je sais que M. de Haugwitz et M. Lombard font inutilement toutes les réflexions que je pourrais faire moi-même. Il ne leur reste qu'à se retirer où à se livrer au courant . . .

Haugwitz hat eine Unterredung mit Bray gehabt. Il a fait beaucoup de doléances sur sa position personnelle. Il a fait entendre que le silence de la France perdait tout; qu'il n'y comprenait rien, qu'il n'y pouvait plus rien; que le gouvernement français ouvrirait les yeux, mais peut-être trop tard, et qu'il y avait à prévoir que lui n'y serait plus alors.

Je me hâte, Monseigneur, de vous faire passer cet aperçu par une estafette . . . Je regarde après ce moment le Roi comme bien près d'être entraîné irrésistiblement par l'esprit de l'armée, s'il ne l'est déjà. Il s'agit de savoir jusqu'où il ira si les dépêches attendues n'opèrent pas un revirement favorable . . .

432. Haugwitz an den Herzog von Braunschweig. Berlin 1806 September 18.

R. 38. 16. Concept von P. L. Le Coq, gez. Haugwitz.

Stand der Verhandlung mit Frankreich. Preußisches Ultimatum.

Monseigneur. Les dépêches de Paris, arrivées ici avant-hier, sont Sept. 18.
d'un intérêt si majeur que je crois devoir m'empresser de les porter à la connaissance de V. A. S. Aux copies que j'ai l'honneur de lui en transmettre ci-joint, j'ajoute encore celle d'un mémoire[1]) que je viens de présenter au Roi sur la marche politique qu'à mon avis nous aurons à suivre.

1) Mitgetheilt bei Ranke, Hardenberg, 5, 364.

1806 Sept. 18. S. M. a daigné agréer sans restriction les principes qu'il établit, et je m'estimerais doublement heureux, Monseigneur, s'ils obtenaient également votre suffrage. En me dispensant . . . d'entrer aujourd'hui dans plus de détails sur ces communications, . . . je me permettrai toutefois d'arrêter son attention sur le passage du rapport du marquis de Lucchesini où il est parlé de l'ordre donné par Napoléon au maréchal Berthier de faire reprendre à son armée d'Allemagne toutes les positions dont elle avait commencé à se retirer. Le courrier porteur de cet ordre peut avoir été rendu à Munich le 12 de ce mois, il est donc à prévoir qu'à cette époque l'armée française se sera ébranlée dans tous ses points. Quoi qu'il en soit, le parti du Roi est irrévocablement pris. Un ultimatum rédigé d'après les idées que j'ai exposées dans mon mémoire, sera envoyé au cabinet de Saint-Cloud, et son refus d'y acquiescer décidera de la rupture. Comme elle paraît indubitable, S. M., dans la vue de gagner le temps qu'il faut encore à ses armées pour atteindre les positions avancées qu'elles doivent prendre, a résolu de n'expédier le courrier chargé de cet ultimatum que de son quartier général même. Le départ de S. M. devant avoir lieu sous peu et être suivi de très près du mien, cette expédition pourra être effectuée dans six ou sept jours d'ici . . .

433. Erlaß an Goertz. Berlin 1806 September 19.

R. 10. 79. Concept von L. D. Le Coq, gez. Haugwitz.

Stand der Verhandlung mit Frankreich.

Sept. 19. . . . [Chiffrirt] Je ne veux pas vous cacher que la réponse que j'ai reçue de l'Empereur Napoléon aux explications dont j'avais chargé le général de Knobelsdorff, dans le but d'assurer enfin la tranquillité de l'Allemagne par la retraite effective des troupes françaises, n'est rien moins que satisfaisante; ce monarque, loin de céder à mes désirs et à mes raisons, témoignant, au contraire, que le refus de la cour de Russie de ratifier le traité de paix, l'obligeait à augmenter considérablement ces mêmes troupes, et ayant donné en effet les ordres nécessaires pour la levée du camp de Meudon et la marche des troupes qui le composaient et de celles du camp de Boulogne. Cependant mes troupes avancent vers les points de concentration définitive. Dans ces circonstances, il me reste à m'ouvrir en dernier terme envers l'Empereur sur mes demandes et mes propositions tendantes au but salutaire que je viens d'énoncer. Sa réponse décidera des mesures ultérieures que j'aurai à prendre. Vous connaissez les motifs qui m'ont obligé à mettre mon armée sur pied: les mouvements menaçants des troupes françaises vers le Nord de l'Allemagne, la haute probabilité des intentions qui avaient dicté ces mouve-

ments et que l'opinion des militaires, les discours des ministres, les pro- 1806
pos des personnes même du plus haut rang accréditaient chaque jour Sept. 19.
davantage. Maintenant, que j'ai rassemblé mes moyens pour la défense de ma monarchie, je me dois d'insister sur un ordre de choses qui établisse enfin sa tranquillité sur des bases permanentes et termine ce long et cruel état d'incertitude et de défiances. Il n'y aura pas de ma faute si le refus d'une demande aussi juste entraîne des conséquences sérieuses, malgré le désir de la paix que j'ai si constamment manifesté. C'est parce que je l'aime et que je la veux, que je ne saurais me contenter de simples paroles qui jamais n'en assureraient la durée . . .

434. Talleyrand an Laforeſt. Paris 1806 September 19.

Prusse 239.

Wahrſcheinlichkeit des Krieges. Rüſtungen in Frankreich. Weiſungen für das Verhalten des Geſandten. Der Kaiſer wünſcht den Frieden.

Je vous ai envoyé, Monsieur, avec ma dépêche du 12 de ce mois la Sept. 19.
copie d'une note que j'avais remise la veille à M. Knobelsdorff. J'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui les copies et de la réponse de ce ministre et de deux notes que je lui ai postérieurement adressées, l'une le 13, la seconde aujourd'hui même [1]). Il est nécessaire, et pour tout ce que vous devez dire et pour tout ce que vous devez taire, que vous soyez instruit de tout ce qui se fait ici et de tout ce qui s'y prépare.

Les nouvelles de Berlin, celles qui sont certainement vraies et celles qui peuvent ne l'être pas, ont toutes un caractère commun que leur diversité même rend plus frappant. Toutes présagent la guerre, toutes l'annoncent, tellement qu'il est impossible de ne pas croire que la Prusse est, dans cette circonstance, l'avant-garde d'une coalition.

S. M. l'Empereur a donc dû se préparer à tout: en conséquence il a fait partir sa garde, il a prescrit les mouvements que doivent faire toutes les troupes répandues en Allemagne, pour se trouver au même moment réunies sur les frontières du duché de Berg, de la Hesse et de la Saxe. Les troupes qui étaient stationnées sur l'Océan et celles qui avaient leurs cantonnements dans l'intérieur de l'Empire, ont eu ordre de se rapprocher du Rhin. Voilà ce qui est fait.

L'intention de l'Empereur est de lever, comme il l'a fait l'année dernière, des gardes nationales, de faire marcher ses réserves et d'appeler la nation aux armes. Mais comme ces différentes mesures ne peuvent être prises sans informer la nation des motifs qui les rendraient néces-

1) Vergl. Ranke, Hardenberg, 3, 175 flg.

1806 Sept. 19. saires et sans un sénatus-consulte, l'Empereur a cru devoir en retarder l'exécution jusqu'au moment où il recevra la réponse que doit apporter à M. de Knobelsdorff le courrier par lequel il a rendu compte à sa cour de tout ce qu'il a recueilli de la bouche de S. M. dans la longue audience qu'elle lui accorda le dimanche, sept de ce mois.

Si, comme il est naturel de l'espérer, les explications données par S. M. elle-même à MM. de Knobelsdorff et de Lucchesini font prendre à la cour de Berlin une détermination pacifique, et si elle se décide à désarmer, vous devrez alors, et dans le cas où elle paraîtrait inquiète des mouvements de troupes qui de l'intérieur se dirigent vers le Rhin, vous devez, dis-je, alors déclarer que vous avez connaissance de tous ces mouvements et que tous seront contremandés si la Prusse désarme. On pourra vous dire que l'Empereur a fait partir ses propres bagages, que le camp de Meudon est levé, que la garde impériale s'avance à grandes journées. Vous devez répondre que tous ces faits sont vrais, mais vous devez ajouter que vous avez des pouvoirs suffisants pour arrêter les corps de troupes partout où ils se trouveront, au moment où la Prusse désarmera.

Les différents corps de la grande armée seront en mouvement du 26 au 27 de ce mois pour se rapprocher des frontières prussiennes, il est probable que la nouvelle en arrivera à Berlin vers le 1er octobre. Vous devez garder sur cela le plus profond silence. Lorsqu'il s'en ébruitera quelque chose et que l'on ne sera point encore sûr de ces mouvements, vous devez, sans les nier, proposer d'envoyer un secrétaire de légation pour s'en assurer et demander des explications au prince de Neuchâtel. Enfin, lorsque vous aurez la certitude que l'on est instruit de tout et avec détail à Berlin, vous direz que vous en étiez informé, mais vous ajouterez que toutes ces troupes rentreront dans leurs cantonnements si la Prusse désarme.

Vous voyez, Monsieur, tout ce que S. M. l'Empereur laisse à votre prudence et quelle grande confiance elle vous accorde dans cette importante occasion. Informé de tout, vous aurez soin de taire tout ce qu'il faut taire et de ne dire tout ce qu'il faut dire qu'au moment marqué. La moindre indiscrétion serait funeste.

Avant de terminer cette dépêche, je dois vous faire connaître la pensée tout entière de l'Empereur.

Son premier désir est la paix avec la Prusse. Il ne conçoit pas même quel pourrait être le but de la guerre que la Prusse voudrait lui faire. Mais il préfère la guerre à la continuation d'un armement qui aurait pour lui tous les inconvénients d'une guerre réelle, qui serait comme le pré-

lude d'une nouvelle coalition, ou plutôt qui en annoncerait l'existence et qui l'empêcherait de nouveau de tourner tous ses efforts contre l'Angleterre. 1806 Sept. 19.

Je vous enverrai courrier sur courrier pour que vous en ayez toujours un certain nombre à votre disposition. Vous expédierez par Mayence ceux que vous m'adresserez, parce qu'il est possible que les nouvelles que l'Empereur reçoit chaque jour, le décident à se rendre à Mayence même . . .

435. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 September 21.

Prusse 239.

Eintreffen der Berichte Knobelsdorff's und Lucchesini's vom 8. September; kriegeriſche Entſcheidungen. Unterredung mit Graf Haugwitz.

[Durch Courier] Empfang des Erlaſſes vom 12. Depuis mercredi matin [17 septembre], jour où les dépêches expédiées de Paris le 8 ont été portées au Roi et discutées à Charlottenburg, je voyais S. M. Pr. s'engager de plus en plus dans les mesures qu'elle avait suivies jusque-là . . . M. de Haugwitz m'avait fait passer, à l'arrivée du courrier de M. de Knobelsdorff, la dépêche dont il était chargé pour moi, mais sans me faire dire un seul mot qui indiquât le désir de me voir. Il est resté presque tout le mercredi à Charlottenburg. J'ai vu que de là des courriers avaient été expédiés au duc de Brunswick et au prince de Hohenlohe pour accélérer les mouvements militaires. De retour à Berlin, M. de Haugwitz a fait appeler M. de Jacobi et M. de Krusemarck. Il leur a expliqué les instructions qu'ils recevraient et s'est occupé à les faire rédiger. Ces messieurs sont en effet partis le jeudi, l'un pour Hambourg, l'autre pour Pétersbourg . . . Sept. 21.

Am 18. hat Laforeſt auf Einladung von Haugwitz eine Unterredung mit dieſem gehabt. »M. de Lucchesini, m'a-t-il dit, mande au Roi que l'Empereur l'avait daigné informer que la paix avec l'Angleterre n'avait pas tenu à la seule question du Hanovre, et que s'il n'était resté que celle-là à régler, il aurait, dans le cas où le négociateur anglais eût définitivement insisté sur la restitution, prît 15 jours pour s'en entendre avec le Roi et examiner avec lui quelle autre indemnité pourrait être donnée à la Prusse«. J'ai compris la pensée de M. de Haugwitz, qui voulait évidemment infirmer les assurances contraires que j'ai eu plusieurs fois l'ordre de donner et s'est hâté de revenir à la dépêche de M. de Knobelsdorff«. Ce général, a-t-il continué, mande que S. M. l'Empereur offre de retirer toutes ses troupes de la Westphalie et des frontières de la Hollande, si la Prusse remet les siennes dans leurs cantonnements ordinaires,

1806 Sept. 21. observant cependant qu'il est dans l'intention de renforcer sa grande armée dans le Midi de l'Allemagne.« Toute la physionomie de M. de Haugwitz a exprimé que cette proposition avait fait conclure au Roi que la conciliation était impossible. Il m'a prié de remarquer qu'il y avait inégalité dans les termes: que pour commencer à s'entendre, il fallait s'avouer que de part et d'autre régnait la défiance; et que dans l'état des choses, chacune des deux parties devait chercher ses sûretés. »Or, a-t-il prétendu, quand bien même les armées françaises ne seraient pas renforcées dans l'Allemagne méridionale de tout ce qui sera retiré de la Westphalie et de la Hollande ou envoyé de l'intérieur de la France, il n'y a déjà que trop de forces sur le flanc de la Prusse pour qu'elle puisse désarmer les siennes. Si on parvenait à la couper par là et à pénétrer dans les marches électorales, toutes ses possessions à l'Ouest tomberaient d'elles-mêmes. C'est donc dans toute la ligne du Midi qu'est le véritable danger, et on ne peut s'arranger que sur un plan qui le fasse disparaître« ... Il m'a formellement affirmé que le départ de M. de Jacobi pour Hambourg n'aurait, jusqu'à nouvel ordre, d'autre objet que de s'aboucher avec M. Thornton relativement aux prises prussiennes . . . M. de Haugwitz n'a pas affirmé moins formellement que la mission de M. de Krusemarck a une limite qui ne sera pas dépassée si la Prusse n'est pas attaquée. »Le Roi, dit-il, devait répondre à l'Empereur Alexandre, il devait rompre le silence qu'il avait gardé jusqu'ici sur la position de ses affaires. Il ne pouvait le faire qu'à la réception des dépêches de MM. de Lucchesini et de Knobelsdorff; il n'entend accepter ni refuser les offres qui lui sont faites. M. de Krusemarck porte ses lettres, et il est tellement lié qu'il ne pourra jouer un rôle actif avant d'en avoir l'ordre. Pas un Russe ne mettra le pied sur le territoire prussien que le Roi n'ait donné son consentement, et c'est la France elle-même qui en donnera le signal«.

Voyant que je laissais à chaque moment tomber la conversation, M. de Haugwitz m'a dit en définitif qu'il concevait que je ne serais pas en mesure de m'expliquer avec lui avant la réception du courrier que vous m'avez annoncé; qu'il ne proposerait lui-même rien au Roi jusque-là, . . . et qu'il ferait jusqu'à la dernière extrémité tout ce qui pourrait conserver, entre les deux états, le système qu'il avait eu personnellement l'avantage de signer.

Cependant le départ du Roi fut enfin résolu pour aujourd'hui . . . Je ne connais aucun individu approchant la cour ou le cabinet qui n'ait eu lieu d'être convaincu que le courrier de M. de Knobelsdorff avait détruit toute espérance de paix. Les lueurs qu'on entrevoyait le 16 de ce mois sont entièrement éteintes, et l'esprit général est contre la France. Le Roi est trop faible pour lutter contre le torrent qui l'entraîne. Il se

laisse persuader qu'il ne peut revenir sur ses pas avec honneur et que son peuple préfère la guerre. M. de Haugwitz qui lit mieux que personne dans le cœur de son maître une aversion marquée pour la guerre, n'ose lui rendre le service de proposer une marche rétrograde on sent l'impossibilité d'y faire consentir les meneurs militaires si la France n'y donne des facilités . . . 1806 Sept. 21.

Am 19. hat Laforeſt den Erlaß vom 12. erhalten. J'ai remis hier à M. de Haugwitz la lettre que S. M. mon auguste souverain, écrit au Roi . . . Je me suis fait dire formellement par ce ministre que les troupes du Roi occupaient la Saxe . . . J'ai eu soin d'affecter un étonnement qui frappât M. de Haugwitz et qu'il puisse rattacher à la demande que je me réservais de faire de mes passeports. Il m'a été d'autant plus facile de quitter ce ministre, que de premier mouvement, il s'était montré empressé d'aller porter au Roi la lettre de S. M. l'Empereur. Il s'est rendu de suite au palais où le Roi venait d'arriver de Charlottenburg.

Le seul effet que je connaisse est que le Roi qui ne devait se mettre en route que ce matin est parti hier soir pour Potsdam d'où il a gagné aujourd'hui Magdebourg . . .

Am 21. September hat Laforeſt ſeine Päſſe verlangt, aber von Haugwitz die Antwort erhalten, daß er erſt die Befehle des Königs einholen müſſe.

436. Laforeſt an Talleyrand. Berlin 1806 September 27.

Unmöglichkeit, die unter dem 19. ertheilten Weiſungen bei der völlig veränderten Lage der Dinge auszuführen.

[Durch Courier] J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois . . . Je suis profondément reconnaissant de la confiance avec laquelle S. M. mettait encore dans mes mains, le 19. de nouvelles facultés pour coopérer à ses vues de conciliation avec la Prusse . . . Mais à mesure que mes rapports du 13, du 15. du 16, du 21 et du 23 seront parvenus à Paris, S. M. aura reconnu que rien de ce qui m'a été prescrit jusqu'ici, n'a été un instant applicable à l'état progressif des choses à Berlin. Sept. 27.

Je ne regrette donc point d'avoir demandé mes passeports le 21 ; . . . je regrette plutôt que le gouvernement prussien me les fasse attendre, car s'il me reste un moyen de servir encore utilement S. M., ce ne pourrait être que dans une position nouvelle et passagère, si à mon retour près de son auguste personne, elle me jugeait digne de porter de sa part des paroles au Roi lui-même.

En effet, plus je médite ce que vous m'avez fait l'honneur de m'é-

1806 Sept. 27. crire le 19, plus il m'est démontré que, dans l'ensemble de ses dispositions, cette lettre est subordonnée au cas d'exception qui m'a été positivement indiqué dans celle du 12.

S. M. ignorait encore le 19 l'invasion de la Saxe... S. M. supposait encore le 19 que les explications qu'elle avait données le 7 à MM. de Lucchesini et de Knobelsdorff auraient dissipé les défiances de la cour de Berlin. Mais cette cour a été infestée de tant de notions sur les projets et les actes politiques du gouvernement français, qu'en éloignant tout ce qui est secondaire ou conjectural, elle conserve ses préventions sur le reste. Lord Yarmouth doit avoir semé d'étranges soupçons . . . Les Russes ne doivent pas abuser moins de tout ce qu'il leur est permis de supposer que M. d'Oubril a entendu. Tout cela couve obscurément. Je peux citer en particulier un fait bien fort. Les désaveux que S. M. I. a pris la peine de faire au sujet de M. Bignon dans l'audience qu'elle a accordée le 7 à M. de Knobelsdorff, n'ont pas prévalu sur les assertions de la cour de Cassel.

S. M. supposait le 19 que le courrier expédié le 8 par M. de Knobelsdorff aurait au moins produit une suspension dans les mouvements rapides des forces prussiennes. Le contraire est arrivé . . .

S. M. supposait le 12 et encore le 19 que le cabinet de Berlin reprendrait avec moi ses anciennes habitudes, me parlerait, me mettrait à même de parler et engagerait des entretiens dans lesquels j'aurais jour à faire usage des instructions dont elle a bien voulu me munir. Elle aura successivement appris avec quelle impatience on calculait ici le jour où je pourrais répondre à la déclaration qui m'a été faite le 12 août, avec quel déplaisir on a vu l'époque s'écouler, de quel silence on a ensuite payé le mien, et enfin comment le Roi et après lui M. de Haugwitz sont partis pour la Saxe sans me faire même indirectement jeter quelques fils de rapprochement . . .

S. M. l'Empereur supposait encore le 19 que la Prusse pourrait être amenée à rétablir les choses sur le pied où elles étaient au commencement d'août et ferait retirer ses troupes si les préparatifs extraordinaires de la France étaient contremandés. En admettant cependant que l'on parvienne à s'entendre avant que le Roi n'ait fait l'imprudence de prendre des engagements étrangers, il est clair de reste que la défiance le porte à ne voir de sûreté que dans la retraite des troupes françaises qui sont en Allemagne. Il se serait contenté dans le principe de leur éloignement de ses frontières et d'éclaircissements tranquillisants. Il n'en a plus aujourd'hui la volonté ni peut-être le pouvoir, et tout ce qui l'entoure l'entretient dans des dispositions impossibles à concilier avec celles de S. M. l'Empereur . . .

Berlin est un désert où l'on ne sait plus un mot de ce qui se passe, où je n'ai plus rien à apprendre, comme je n'ai plus rien à y faire . . . 1806 Sept. 27.

Si S. M. I. se rend à Mayence, ainsi que je prévois que les nouvelles qui lui seront parvenues depuis le 19 l'y auront décidée vraisemblablement au moment où j'écris, peut-être une entrevue entre elle et le Roi ramènerait la Prusse au système d'alliance qu'elle est à la veille de briser[1]) . . .

437. Projet dicté par Sa Majesté. [1806 Ende Oktober.]

Prusse 239. Geschrieben von Duroc.

Entwurf eines Friedens-Vertrages zwischen Frankreich und Preußen.

Art. 1er. Il y aura paix et amitié entre S. M. l'Empereur des Français et S. M. le Roi de Prusse. [Ende Okt.

Art. 2. S. M. le Roi de Prusse reconnaît la réunion de la Saxe et de tous les pays situés sur la rive gauche de l'Elbe, hormis la province de Magdebourg et celle de Brandebourg limite de ses états à la confédération du Rhin.

Art. 3. S. M. le Roi de Prusse renonce pour elle et ses successeurs et en faveur de S. M. l'Empereur des Français à tous les pays qu'elle possède sur la rive gauche de l'Elbe, savoir les principautés d'Halberstadt et de Hildesheim, les pays d'Erfurt, Mansfeld et Halle, comté d'Eichsfeld, principauté de Paderborn, Minden et Ravensberg, les comtés de la Mark, Teklenbourg, les pays d'Ostfrise, Lingen, Münster et Baireuth, l'électorat de Hanovre avec l'évêché d'Osnabrück[2]) hormis la province de Magdebourg et la partie de celle de Brandebourg.

Art. 4. S. M. le Roi de Prusse reconnaît les dispositions faites par S. M. l'Empereur des Français des états appartenants à l'électeur de Hesse, au duc de Brunswick et au prince de Fulda, et les dispositions qu'il fera du Hanovre et des villes anséatiques.

Art. 5. Jusqu'à ce que la présente guerre subsistante entre la France et l'Angleterre soit terminée, S. M. le Roi de Prusse s'engage à fermer ses ports aux Anglais.

Art. 6. S. M. le Roi de Prusse garantit l'intégrité et l'indépendance de l'Empire Ottoman, de manière que si la Russie entrait en Moldavie ou en Walachie, il joindrait ses troupes à celles de S. M. l'Empereur des Français pour la défense de cet empire.

1) Am 3. Oktober erhielt Laforest seine Pässe und verließ am 6. Berlin.

2) Am Rande ist noch Lauenburg hinzugefügt

1806 [Ende Oft.] Art. 7. S. M. le Roi de Prusse s'engage à payer pour les frais de la guerre à S. M. l'Empereur des Français la somme de cent millions de francs, dont 50 avant l'évacuation de Berlin par l'armée française, et 50 avant celle de Magdebourg et de manière que les derniers 50 millions soient payés dans le courant de l'année.

Art. 8. Les places de Hameln, Nienbourg et Magdebourg seront remises aux troupes de S. M. l'Empereur des Français aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité. Les troupes françaises devront aussi dans le même temps évacuer les pays qu'elles pourraient occuper sur la rive droite de l'Oder.

Art. 9. Les prisonniers de guerre faits de part et d'autre seront rendus sans rançon aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité.

Art. 10. S. M. le Roi de Prusse renonce à tout traité offensif qu'il aurait fait avec les puissances ennemies de la France et au traité éventuel qui aurait été fait avec l'Angleterre.

Art. 11. Le présent traité demeurera secret et il ne cessera de l'être que lorsque les puissances contractantes en seront convenues.

438. Haugwitz an Lucchesini. Graudenz 1806 November 7.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum (P. Lombard), gez. Haugwitz.

Die Verhandlungen über den Frieden mit Frankreich.

Nov. 7. Vous concevez aisément, très cher ami, avec quelle impatience nous avons attendu l'arrivée de M. de Rauch, et celle avec laquelle nous attendons maintenant d'un instant à l'autre l'arrivée du courrier porteur du traité de paix. Mais vos lettres nous ont préparés à voir naître de nouveaux retards, et il a fallu s'occuper des moyens de vaincre les obstacles qui naissent du principe: comme quoi il fallait l'affaiblissement de la Prusse pour être sûr que dans deux ans elle n'en vienne à une nouvelle levée de bouclier.

Le major de Rauch vous dira que le Roi a jugé devoir appeler à son conseil les personnes que cet officier vous indiquera. Vous comprenez aisément que j'ai été le premier à y applaudir, et mon votum dont je vous envoie ci-joint l'extrait[1]), vous prouvera, en le confrontant avec vos instructions, que je suis parvenu à ranger ces Messieurs de mon opinion. Pourvu que M. de Talleyrand soit arrivé, je ne désespère pas que vous ne parveniez à faire naître des idées moins impolitiques que ce terrible principe de la destruction de la Prusse pour servir de garantie au repos

1) Vergl. Ranke, Hardenberg, 4, 41.

futur de la France. Ce ministre éclairé comprendra aisément que dès que 1806
la Prusse est mise hors d'état de brider la Russie et d'en imposer à l'Au- Nov. 7.
triche ou de servir au moins d'intermédiaire, ces deux puissances obtiendront plus de moyens et auront plus de facilités à troubler le repos de la France, quelque puissante qu'elle soit, et que l'unique moyen d'y pourvoir consiste dans une réunion parfaite et sincère de la Prusse avec la Ligue germanique et la France. Napoléon a obtenu trop de pouvoir pour douter de celui qu'il y exercera et que même personne ne voudra lui disputer. Mais je comprends très bien qu'après tout ce qui s'est passé, la grande difficulté consiste à faire disparaître les défiances et à porter Napoléon à en croire aux véritables dispositions du Roi. C'est à vous, mes chers amis, à opérer ce miracle et à rendre par là à la Prusse un service qu'elle ne pourra jamais assez vous payer. Avec un cœur tel que celui du Roi, Napoléon peut compter sur sa reconnaissance. S'il se montre généreux envers lui, il l'aura acquis pour tout le temps de son règne. Veuillez employer tous vos soins pour qu'il y croie, et si j'osais me flatter que l'Empereur, qui daigna un jour m'assurer de son estime, m'eût conservé encore un souvenir, je dirais : engagez la parole d'un homme d'honneur qui dans tout le temps de sa longue et pénible carrière n'a jamais eu d'autre pensée que celle qui l'attache à sa patrie, et qui depuis 12 ans a constamment travaillé à cimenter les relations entre la France et la Prusse. Le maréchal Duroc que j'ai considéré, indépendamment de nos relations politiques, comme un de mes meilleurs amis et que j'estimerai toujours comme tel, a eu trop de preuves de ma façon de penser, qu'il m'est permis de compter sur les souvenirs qui lui en restent . . .

439. Instruktion für Duroc. [Berlin] 1806 November 9.

Prusse 239. Geschrieben von Duroc. [Von Napoleon dictirt.]

Entwurf eines Waffenstillstandsvertrages zwischen Frankreich und Preußen.

M. Duroc se rendra à Charlottenbourg. Il leur dira qu'aujourd'hui Nov. 9.
je considère la bataille d'Jéna comme terminée, parce que les corps qui avaient été coupés à la suite de cette bataille viennent de poser les armes; que dans cette situation de chose, je ne vois rien qui s'oppose à ce que l'on négocie sérieusement pour conclure la paix: que le préalable nécessaire me paraît être un armistice comme ils l'ont demandé à M. de Talleyrand. Voici les seules conditions qui peuvent me porter à accorder cet armistice: que j'occupe Posen et qu'il n'y a aucun poste prussien en deçà de la Vistule; que de faibles colonnes russes sont seules entrées jusqu'à ce moment en Prusse, si toutefois les nouvelles de la bataille ou les ordres du Roi ne les ont pas arrêtées.

1806 Nov. 9. Voici donc les conditions de l'armistice.

S. M. l'Empereur et S. M. le Roi de Prusse voulant ouvrir sans délai des négociations qui conduisent au rétablissement de la paix si malheureusement altérée entre eux sont convenues entre eux au préalable d'un armistice ou suspension d'armes.

Art. 1er. Les plénipotentiaires respectifs se réuniront immédiatement à Charlottenbourg pour travailler à ce grand ouvrage.

Art. 2. S. M. le Roi de Prusse se charge d'empêcher les Russes d'entrer dans ses états pendant tout le temps de l'armistice et s'ils y étaient déjà entrés, à les faire retourner sur leur frontière et y rester jusqu'à la fin de l'armistice.

Art. 3. Les places de Hameln, de Nienbourg et de Glogau seront remises aux troupes françaises immédiatement après l'échange de la dite convention, les garnisons retourneront au delà de la Vistule sans être prisonniers de guerre.

Art. 4. Les troupes françaises ne dépasseront point la Vistule, le thalweg de cette rivière servira de limite entre les deux armées. Dans la Silésie les troupes françaises ne dépasseront point le territoire à deux lieues de Glogau et suivant une ligne tirée par une ligne appuyée sur la Saxe.

Art. 5. L'échange des ratifications aura lieu à Graudenz au plus tard le 12 [?] et à cet effet les plénipotentiaires donneront des passeports à un officier français qui s'y rendra.

440. Haugwitz an Lucchesini. Osterode 1806 November 23.

R. 92. Lucch. No. 31. Mundum, gez. Haugwitz.

Sein Augenleiden. Die in Berlin zurückgelassenen Papiere. Sein bevorstehender Rücktritt.

Nov. 23. Quoique la dépêche ci-jointe vous en dise assez, très cher ami, à l'égard de la détermination que le Roi a cru devoir prendre dans le moment actuel et sur laquelle S. M. s'est expliquée elle-même envers le grand-maréchal Duroc, je ne saurais laisser partir votre fils, sans vous faire parvenir un mot de ma part.

Les circonstances du moment me peinent au delà de tout ce que je puis vous exprimer. Ma santé en est altérée; nos courses perpétuelles et le climat affreux dans lequel nous nous trouvons, sont cause apparemment que la goutte dont je souffre depuis plusieurs années, ait remonté et s'est jetée sur les yeux. Je suis presque aveugle et hors d'état de continuer à me charger des fonctions de mon poste. Maurice vous dira dans quel état il m'a quitté. J'espère qu'il arrivera en bonne santé à Berlin. Il m'a suffi de le connaître de plus près, pour l'aimer comme mon propre

fils, et il me suffisait même pour cet effet de le considérer comme celui de mon véritable ami. Je le sais, chère Excellence, nous serons l'un et l'autre jaloux de réclamer ce titre en tout temps et partout où nous nous retrouverons. 1806 Nov. 23.

Vous me dites, cher ami, qu'on a fait des recherches dans ma maison et qu'on a trouvé dans un de mes bureaux des papiers qui ont paru mériter quelque attention [1]). Je crois me rappeler qu'il se trouvait encore chez moi les actes de la négociation dont j'ai été chargé en 1794. Les résultats sont imprimés dans les recueils de Martens et appartiennent à l'histoire de ce temps. Mais sans doute a-t-on dû trouver une lettre de la Reine, et le souvenir que j'en conserve, me retrace celui de l'époque la plus malheureuse de ma vie. C'était après la mort de mon fils qu'elle me donna les marques les plus touchantes de sa sensibilité. Cette lettre et plusieurs autres encore qui me parvinrent dans le même temps, se trouvaient enfermées dans un même bureau, et si les personnes qui s'en sont approchées pour l'ouvrir, avaient pu se douter de ce qu'il renfermait, j'ose croire qu'un sentiment religieux se serait emparé d'elles, et elles auraient eu garde d'y porter la main.

Il m'aurait été impossible de laisser partir Maurice seul ou de le confier aux mains d'un étranger. Je le fais accompagner de Kuhnert: j'en aurais fait autant, si c'était mon propre fils. Kuhnert doit retourner à Krappitz où probablement il me trouvera. Vous me jugerez et sans avoir même besoin du jugement de l'amitié, je puis hardiment m'en rapporter à celui de l'homme juste, équitable et éclairé, qui dans l'homme d'État est accoutumé de peser avant tout la confiance du maître, gêné par l'empire qu'exerce la défiance la plus déréglée peut-être dont jamais on a eu exemple de la part d'une cour étrangère. Je suis en butte à celle-là, et c'est assez vous en dire. Les sentiments personnels dont le Roi m'honore et dont il m'a donné des marques dont je n'oublierai jamais le souvenir, suffiraient de reste pour ma tranquillité personnelle, s'il ne m'en coûtait, comme il m'en coûte au delà de tout ce que je vous puis exprimer, de le quitter dans les temps actuels . . .

441. Entwurf einer Proklamation Napoleon's über die Absetzung des Hauses Brandenburg. [Ende 1806.]

Prusse. Mémoires et Documents vol. 9. (Geschrieben von La Besnardière.[2])

Napoléon, par la grâce de Dieu. Empereur des Français, Roi d'Ita- [Ende 1806]
lie, protecteur de la confédération du Rhin, à tous présents et à venir salut.

1) Vergl. Ranke, Hardenberg 4, 38.

2) Bei diesem Schriftstücke findet sich folgende Note: »Vers la fin d'octobre, l'Em-

[Ende 1806] La Providence nous eut à peine accordé la plus mémorable des victoires que nous nous empressâmes de faire connaître à nos sujets, à nos alliés, à nos ennemis et à l'Europe les conditions moyennant lesquelles nous étions prêts à nous dessaisir de nos immenses conquêtes et à faire la paix.

Ces conditions étaient tellement justes et modérées que nous croyions pouvoir espérer que nos ennemis n'hésiteraient point à y acquiescer.

Mais notre modération n'a fait qu'exciter leur fureur.

Le premier objet de notre sollicitude avait été et dû être l'indépendance de l'Empire ottoman et l'intégrité de son territoire. ces deux choses étant au premier rang parmi les intérêts non-seulement de notre Empire et de nos alliés, mais encore de nos ennemis eux-mêmes.

La Russie, la seule de toutes les puissances dont les vœux, sur ce point, soient en opposition avec les intérêts de toute l'Europe profita de la guerre aussi injuste qu'imprudente que la Prusse nous a faite et dans laquelle, se disant auxiliaire du Roi de Prusse, elle ne nous a opposé que des troupes se retirant ou plutôt fuyant sans cesse, et qui n'ont échappé que parce qu'il a été impossible de les atteindre. Tandis que sur les bords du Bug et de la Naref notre armée s'indignait de voir sa valeur enchaînée par la nature du terrain plus encore que par la saison la plus rigoureuse, les Russes ont franchi la frontière de l'Empire ottoman, fait irruption dans plusieurs de ses provinces, et joignant l'hypocrisie à la violence, ils ont osé s'annoncer comme libérateurs dans les pays qu'ils envahissaient comme venant les défendre contre leurs propres desseins qu'ils ont eu l'extravagance de nous imputer.

Ces événements nous ont fait vivement sentir de quelle indispensable nécessité il est pour l'Europe qu'entre le Rhin et la Vistule il existe une puissance inséparablement unie d'intérêts avec l'Empire ottoman, qui

---

pereur avait donné ordre à M. d'Hauterive de composer un mémoire sur l'organisation politique du Nord de l'Allemagne, la Prusse devait être extrêmement réduite.

M. d'Hauterive envoya deux mémoires: le premier était entièrement conforme aux vues de l'Empereur. Le second contenait un projet très fortement motivé de destruction de la monarchie prussienne; il conseillait surtout de renverser la maison de Brandebourg dont le chef et les princes étaient non-seulement ennemis de la France mais tout dévoués à la Russie.

Ces mémoires et leurs minutes ont été égarés; mais la pièce n° 33 de ce volume prouve que le projet de M. d'Hauterive avait reçu un commencement d'exécution. Ce préambule de décret est de la main de M. Labesnardière, chef de division aux relations extérieures, qui avait suivi M. de Talleyrand en Prusse.

18 Octobre 1854. Le sous-directeur des Archives. L. Dumont.

fasse constamment cause commune avec lui et contribue dans le Nord à [Ende 1806]
la défense, pendant que la France ira l'embrasser au sein même des provinces ottomanes.

Mais c'est là ce que nous ne pouvons jamais espérer du rétablissement de la maison de Brandebourg sur un trône d'où l'oubli de ses propres intérêts, l'abandon des intérêts de l'Europe et ses fautes l'ont fait descendre. La maison de Brandebourg s'est dévouée et comme asservie à la Russie.

C'est pourquoi, n'ayant en vue que les intérêts de nos peuples, ceux de nos alliés et de l'Europe, faisant taire toute considération individuelle et surmontant toute pitié pour des maux particuliers que nous sommes les premiers à plaindre, nous avons résolu, dit et déclaré, disons et déclarons ce qui suit:

1807.

442. Denkſchrift Zaſtrow's. Memel 1807 Januar 16.

K. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 22. Mundum, gez. Zaſtrow.

Traurige Lage Preußens. Geringe Unterſtützung durch Rußland und England. Empfiehlt Förderung der Verhandlungen für einen allgemeinen Frieden.

1807 Jan. 16. Sur la situation dans laquelle la Prusse se trouve aujourd'hui.

Les malheurs que la Prusse vient d'éprouver, ont mis la plus grande partie de la monarchie entre les mains du vainqueur. Le reste de la Prusse orientale, ainsi que sa capitale, se trouve sur le point d'éprouver le même sort, et il ne reste plus au Roi et à sa famille pour toute retraite que Memel et le petit coin de terrain situé sur la rive droite du fleuve de ce nom, ainsi que pour toute défense, qu'une poignée d'hommes qui ne sauraient être mis dans aucune balance.

Après qu'il n'y a pas eu moyen de traiter avec Napoléon une paix convenable et que ce souverain a fini par la faire dépendre uniquement de celle qu'il pourrait conclure avec la Russie et l'Angleterre, il ne restait sans doute au Roi d'autre parti à prendre que celui de se lier plus étroitement que jamais à ces deux cours. S. M. aussi l'a fait avec une loyauté et une sincérité qui assurément ne laissait aucun doute sur son sentiment; mais elle devait par contre aussi, en mettant son sort, son existence entièrement entre leurs mains, s'attendre à ce qu'elles emploieraient des moyens suffisants pour la soutenir et la sauver de l'abîme dans lequel elle et sa monarchie se trouvent sur le point d'être plongées. Cet entier abandon n'a cependant point été payé d'un juste retour.

Dès le premier mouvement rétrograde du général de Bennigsen à l'approche de l'ennemi, il n'était plus douteux que le plan des armées russes n'était basé que sur la défense de leurs propres provinces, en ne considérant celles de la Prusse que comme un accessoire. La suite des événements ne l'a que trop manifesté. Je considère comme la raison pri-

mitive de cette mesure le projet que la cour de Pétersbourg avait formé en même temps de se rendre maîtresse de la Moldavie et de la Valachie. En disséminant ainsi ses forces, il n'était guère possible de soutenir l'offensive contre l'armée française qui non-seulement jouit de la supériorité du nombre, mais aussi de tant d'avantages locals. Même la défense de la Vistule seule n'aurait pas suffi pour faire rentrer Napoléon dans les bornes de l'équité et déjouer ses vastes projets. Pour rétablir entièrement la Prusse, il importe de lui arracher ses conquêtes et de l'obliger à rentrer dans ses anciennes frontières. Je laisse à juger si les forces que la Russie vient de déployer, suffisent pour opérer ce grand but, vu que les levées qui doivent se former, ne peuvent être employées que dans l'intérieur du pays. 1807 Jan 16.

L'Empereur Alexandre assurément y va de bonne foi: en douter serait un sacrilège. Mais si son ministère, qui jamais n'a penché pour la Prusse, partage aujourd'hui ce sentiment et si son influence prépondérante sur la Porte Ottomane ne lui tient pas plus à cœur que l'intégrité de la monarchie prussienne, c'est sur quoi je ne me permets pas de prononcer une opinion.

Quant à l'Angleterre, elle s'est d'abord montrée disposée non-seulement à un raccommodement avec la Prusse, mais aussi à lui fournir des moyens pécuniaires pour soutenir la guerre, lorsqu'elle pouvait espérer d'en tirer des avantages réels: mais depuis l'état d'affaiblissement auquel cette monarchie a été réduite, la conduite du cabinet britannique a singulièrement changé. Mylord Hutchinson, parti de Londres le 21 novembre, a remis à S. M. le Roi une lettre de son souverain du 14 octobre conçue dans des termes uniquement banals, et sans avoir rien articulé au sujet des subsides dont il a déjà été question avant son départ entre le lord Howick et le baron de Jacobi; il n'a pas même répondu jusqu'à ce moment sur le projet de traité qui lui a été remis le 28 décembre. Quelle espérance peut-on par conséquent tirer d'un tel procédé, et ne prouve-t-il pas suffisamment qu'étant dénué des moyens de continuer la guerre avec vigueur, ce plénipotentiaire tâche maintenant de décliner l'article des subsides, et il est même à savoir s'il y aura moyen de s'arranger avec lui au sujet d'un emprunt. D'après toutes ces considérations, il est évident que les chances les plus avantageuses qui pourraient résulter de la continuation de la guerre, à moins que d'autres puissances et surtout l'Autriche n'y entreviennent, ne produiraient toujours d'autre résultat pour la Prusse que de la ramener aux conditions déjà énoncées par Napoléon.

Comme, par conséquent, il n'y aurait rien à gagner, mais tout à perdre par la continuation de la guerre, S. M. le Roi qui assurément ne

1807 Jan. 16. consulte d'autre sentiment que celui que le bonheur de ses fidèles sujets peut lui dicter, ne saurait que désirer de voir alléger les maux qu'ils ont éprouvés avec tant de résignation, en leur procurant le plus promptement possible une paix solide et durable. Pour cet effet elle doit être générale, et comme les circonstances favorisent au Roi le moyen de contribuer à répandre ce bonheur sur l'Europe presqu'entière, étant appelé à engager les cours de Pétersbourg et de Londres à y prêter les mains, cette tâche aussi satisfaisante pour un cœur tel que le sien, ne peut qu'avoir des attraits pour lui et lui faire oublier une partie des peines et des chagrins auxquels elle a été en proie. L'acheminement vers ce but doit cependant être conduit avec la plus grande délicatesse et circonspection, afin de ne pas donner de l'ombrage aux cours alliées et leur faire croire que S. M. pourrait vouloir se détacher des engagements contractés avec elles, en les sacrifiant au seul désir de la paix. Ce serait abandonner les plus chers de ses intérêts à la discrétion du caractère astucieux de Napoléon; mais d'un autre côté, le danger est si pressant et l'idée d'une émigration si humiliante et désespérante pour tout Prussien, que le vœu de prévenir ce comble de malheur doit paraître bien légitime.

443. Bericht von Kleiſt.[1] Ortelsburg 1807 März 2.

Geh. Staatsarchiv. Regiſtr. d. Ausw. Amtes I. R. I. France No. 2. Eigenhändig, gez. Kleiſt.

Bericht über ſeine Sendung zu Napoleon.

März 2. Am 23. Februar iſt Kleiſt in Guttſtadt mit Ney zuſammengetroffen. Le maréchal me reçut avec politesse, mais on pouvait s'apercevoir du dépit que lui causait la retraite après la bataille d'Eylau. D'abord après les premiers compliments d'usage, il commença à me parler de cette journée, et après quelques répliques que je lui fis, il vint à grands pas fermer la porte de la chambre attenante où se trouvaient ses aides de camp: alors il me dit: »C'est la vivacité de l'Empereur qui est cause que cette bataille ne prit une issue brillante; il a poussé trop en avant avec peu de monde, et une fois engagé, il n'a pas voulu reculer. Il a agi par petits paquets, et voilà pourquoi nous n'avons pu retirer de cette victoire d'aussi brillants résultats que des précédentes, ce qui se serait fait, si on avait attendu l'arrivée de mon corps d'armée qui devait se porter sur Schloditten, de même que l'arrivée du corps d'armée du maréchal Davout dont la tête n'a fait que s'engager vers le soir avec l'ennemi, et le corps d'armée du maréchal Bernadotte qui encore n'y était pas; mais enfin nous avons toujours gagné la bataille« . . . Au reste, j'ai trouvé en lui

1) Über die Sendung von Kleiſt an Napoleon, vergl. Hardenberg 3, 309 flg.

un homme de beaucoup de vivacité, ayant l'esprit très actif et parlant avec beaucoup d'entendement sur les mouvements militaires. 1807 März 2.

Après qu'il m'eut fait donner à manger, je repartis le soir à 8 heures pour Osterode, accompagné d'un de ses aides de camp, nommé Laboisière, aimable jeune homme, mais sans grands talents militaires. Il parut bien désirer la paix et me parla d'une perte de 12 à 15 000 hommes à la bataille d'Eylau et d'une prise de 14 canons, attribuant toutefois la victoire aux armes françaises.

Nous arrivâmes à Osterode, le quartier général de l'Empereur, à une heure après-midi. M. de Laboisière me présenta peu après au grand-écuyer M. de Caulaincourt, par lequel je fus introduit sur-le-champ chez l'Empereur. S. M. me reçut fort gracieusement, mais il me parut qu'après lecture faite de la lettre de V. M. [1]), il se refroidit un peu. Je lui dis que V. M. avait dû informer l'Empereur Alexandre des ouvertures qu'il venait de lui faire; que les relations que V. M. avait contractées avec l'Empereur Alexandre, étaient de nature à devoir lui donner connaissance et convenir avec lui sur les points à traiter. Il répliqua qu'il l'entrevoyait très bien que c'était très juste que V. M. attendît la réponse de l'Empereur Alexandre; mais qu'il voulait de la confiance de la part de V. M., puisque lui agissait loyalement envers elle, et qu'une lettre pareille à celle qu'il avait reçue de V. M., ne montrait aucune confiance. Il se mit à me lire la lettre . . . L'Empereur me parla alors des vues de conquête que la Russie pourrait avoir, des difficultés qu'un congrès rencontrerait de la part de l'Angleterre, enfin il parla pendant une heure entière sur ce sujet. Il serait trop ennuyeux pour V. M. de lui répéter, si j'ose le dire, tout ce bavardage, dont le résultat fut l'alternative suivante:

1° Que V. M. fît une paix séparée avec la France; qu'alors elle pourrait être remise dans ses états dans l'espace de quatre semaines; qu'il lui rendrait les forteresses, le canon, les fusils; enfin qu'il ferait tout ce qui pourrait aboutir à la rendre une puissance forte; que la Russie certainement, si elle n'avait d'autres vues de conquête, serait charmée de voir recouvrer à son allié son royaume. Qu'elle n'avait alors qu'à retirer ses troupes au delà du Niémen; que la France s'accorderait bientôt avec elle et que la Prusse pourrait servir de médiatrice. Qu'il lui serait seulement impossible de voir d'un œil indifférent les vues que la Russie pourrait avoir sur la Porte. (Je dois cependant faire l'observation que

1) Das Schreiben des Königs an Napoleon vom 17. Februar 1807 ist veröffentlicht von Bassewitz, Kurmark Brandenburg S. 385.

1807 März 2. l'Empereur en parlant de rétablir V. M. dans ses états, parut vouloir fixer les limites sur l'Elbe.)

2° Que l'Empereur voulait se prêter à l'établissement d'un congrès, mais qu'il fallait avant toute chose conclure un armistice; sans quoi on ne pourrait appuyer le congrès sur des bases solides, puisqu'à chaque succès, le parti duquel il se trouverait être, voudrait changer les conditions dont on serait déjà convenu, et qu'on ne serait jamais à finir; que la Russie après quelques succès remportés aurait la tête montée et que lui-même ignorait ce qu'il ferait, si de nouveaux succès devaient couronner ses armes; enfin qu'on ne finirait jamais. Qu'il fallait donc absolument un armistice pour pouvoir traiter de la paix; qu'il voulait retirer son armée sur la rive gauche de la Vistule: que l'armée russe n'avait qu'à se retirer sur la rive droite du Niémen et que l'armée prussienne pourrait rester sur la rive droite de la Prégel, ou qu'il voulait prendre avec son armée des cantonnements sur la rive gauche de la Passarge, depuis Braunsberg jusqu'à la source du dit fleuve, et tirant de là vers Ostrolenka; l'armée combinée pourrait prendre des cantonnements sur la rive droite de la Prégel; que dans cette position les armées pourraient rester en attendant que le traité de paix fût conclu.

Cette alternative est le résultat d'une conversation de deux heures et demie que j'eus avec l'Empereur: car il était toujours à en revenir à la même chose, et je dois observer à V. M. qu'il avait bien la contenance d'un homme dont l'esprit était inquiété furieusement, ce qui, en le rendant distrait, lui faisait souvent répéter la même chose. Parmi les contestations qui eurent lieu, l'Empereur me dit entre autres que V. M. avait un caractère loyal et qu'il se faisait un devoir de vous remettre, Sire, dans vos états; qu'il ne voulait que de la confiance de la part de V. M., et qu'il se prêterait à tout ce qui pourrait vous faire plaisir . . . De plusieurs jactances qu'il se permit, la plus forte était: que s'il ne se pouvait arranger avec V. M. et qu'une seconde victoire remportée sur les Russes décidât du sort de l'Europe, il devrait rétablir un régime à Berlin analogue à ses vues politiques, et qu'il était décidé à faire encore pendant dix ans la guerre; qu'il n'avait que 37 ans et était vieilli sous les armes et dans les affaires . . .

Später ſpricht Napoleon von Kaiſer Alexander, ſeiner Liebe zum Kriege, ſeiner Eroberungsſucht u. ſ. w.

Davout, que j'ai vu à Hohenstein, paraît être un homme franc, loyal et un militaire entendu: il parla avec beaucoup de modestie de la bataille d'Auerstädt . . .

Am 25. Abends erhält Kleist die (vom 26. datirte) Antwort Napoleon's[1] und verläßt am 26. Osterode. 1807 März 2.

444. Kalckreuth an Friedrich Wilhelm III. Tilsit 1807 Juni 28. „Abends um 11½ Uhr".

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VII[a]. 7. Mundum. gez. Kalckreuth.

Empfiehlt Bezeugung von Vertrauen gegen Napoleon und Herreise der Königin.

Ew. K. M. erhalten gewiß einen nach den Umständen ehrenvollen Frieden, wahrscheinlich kommt die bewußte Alliance, die stets mein Wunsch war, die den ewigen Frieden mit sich führt und die glücklichste Epoche in der Geschichte machen würde, zu Stande; nur gehört nothwendig dazu, daß Ew. K. M. das vergangene Leid auf Stundenlang vergessen, mit dem Kaiser Napoleon als mit einem alten Bekannten, der Allerhöchstderoselben Vertrauen hat, und mit einem Allerhöchstderoselben treuesten Diener, dem Ew. K. M. wohlwollen, umgehen. Der Kaiser wird gewiß alles thun, nur er trachtet, das ich ihm nicht verdenken kann, nach dem einzigen Ruhm, der ihm noch fehlt, großmüthig gehandelt zu haben; und wenn er jetzt rechtschaffen handelt, wäre ihm die Ehre wohl zu gönnen. Geruhen Ew. K. M. mir zu glauben, daß jeder freundliche Blick, den Napoleon von Allerhöchstdenenselben erhält, Ew. K. M. 20 Dörfer wiederschafft. Juni 28.

Hiernächst weiß ich aus sicherer Hand und eile, es Ew. K. M. allerunterthängst anzuzeigen, daß es von guter Wirkung sein würde, wenn J. M. die Königin hier sein könnten, und zwar je eher je lieber; der es mir gesagt hat, will aber durchaus seinen Namen verhehlt wissen, und im Ganzen haben es mehrere Franzosen gegen mich geäußert. Die bewundernswürdige Affabilität J. M. der Königin würde gewiß mehr vermitteln als alle Künsteleien der diplomatischen Formen. Man vermuthet sogar, das ich aber nicht mit derselben Gewißheit behaupte, daß sich Napoleon diese Gegenwart wünscht und sich durch solche geschmeichelt halten würde, nur aber der Meinung ist, daß er es in seiner Lage nicht äußern darf; und ob zwar die Gesellschaft von Damen erhabener Bildung gewöhniglich sein Ton nicht ist, so läßt man ihm doch allgemein die Gerechtigkeit widerfahren, daß er sich in solcher Gesellschaft ebenso artig als gebildet benimmt . . .

1) Vergl. Corresp. de Napoléon Ier, Bd. 14, No. 11, 890.

445. Kalckreuth an Friedrich Wilhelm III. Tilsit 1807 Juni 30.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VII[a]. 7. Eigenhändig. gez. Kalckreuth.

Unterredungen mit Murat und Duroc. Die Haltung des Königs muß entgegenkommender und vertrauensvoller sein.

1807 Juni 30. Comme le duc de Berg me l'a permis, je fus encore chez lui hier au soir après le départ de V. M. Il s'intéressait à V. M. avec le même feu qu'il a manifesté jusqu'ici, et me promit qu'il en parlerait de même à l'Empereur son beau-frère. Il répéta ce qu'il m'avait déjà dit, que c'est uniquement par le cœur que V. M. ferait tout de Napoléon, qui me l'a dit si clairement, et quoique V. M. ne paraisse pas se soucier des provinces qu'elle risque de perdre, ses sujets ne sont pas dans le même cas, ils désirent avec passion de rester sous son gouvernement. Je disais hier à Duroc que s'il ne me ressuscitait comme Lazare, je mourrais en réalité de chagrin. Il me dit des choses fort honnêtes, ajouta si je voulais donc ressusciter avec bras, mains, doigts? — Je répondis: »Oui, avec le tout jusqu'aux orteils«; et V. M. y parviendra, si elle traite, pliant à une inévitable nécessité, Bonaparte avec amitié et cordialité. Il n'attend ni demande que cela, et cela est si facile. On s'afflige profondément de la dangereuse froideur de V. M. envers lui: on s'imagine que V. M. le boude, le méprise publiquement, on — affecte l'air d'avoir une mauvaise conscience, ce qui n'est pas le cas, et on ne se l'explique que par la certitude que V. M. était malade. Ses fidèles sujets, même l'Empereur de Russie, s'en affligent. S'il en coûte tant à V. M. de parler avec franchise et cordialité à Napoléon, je m'offre à tout ce qu'elle daignera m'ordonner et je pourrais demander une audience: l'Empereur de Russie est au mieux avec Napoléon, V. M. pourrait très facilement être sur le même pied, et tout serait dit. Chaque jour perdu coûte bien plus de cent mille ducats à ses infortunés sujets. Napoléon ne demande que la gloire de sa confiance, et c'est un prix modique, s'il doit réparer les maux que tant d'autres, Sire, vous ont faits. Si je parle avec des larmes bien sincères du fond de mon cœur, je n'ai pour but que le bien de V. M.; pour mon personnel je n'y suis pour rien.

446. Graf A. F. F. v. d. Goltz an Hardenberg. Tilsit 1807 Juli 2.

R. 92. Hardenberg E 11. Eigenhändig. gez. Goltz.

Einleitung der Verhandlungen mit Talleyrand. Verhalten Kalckreuth's.

Juli 2. J'ai l'honneur de transmettre à V. Exc. la copie de la lettre infiniment polie que je viens de recevoir de la part de S. A. M. le duc de Bénévent. Je me félicite de procurer par mes démarches aussi au comte

de Kalckreuth l'occasion de parler au seul homme qui peut nous être utile. Le duc de Bénévent n'a pas tardé de répondre à ma lettre, parce que j'avais eu soin d'y mettre les formes reçues en diplomatie, tandis que jusqu'ici il n'a pas pensé encore répondre à celle du comte de Kalckreuth, autant que je sais au moins. Je suis extrêmement charmé d'avoir réussi à ouvrir la voie des négociations, et je ne tarderai plus dès aujourd'hui à faire des démarches pour obtenir mes audiences auprès de l'Empereur Napoléon. Il est essentiellement nécessaire d'agir aussi de notre côté et de ne pas exclusivement traiter l'Empereur Alexandre comme notre premier plénipotentiaire. Lui ne peut plaider notre cause qu'en autant que cela convient au souverain — c'est à nous, au comte de Kalckreuth et à moi, à traiter les détails et à tâcher d'obtenir les modifications les plus avantageuses. 1807 Juli 2.

J'espère que le comte de Kalckreuth ne tirera pas de tout ceci un nouveau sujet de jalousie. Je suis décidé à faire les derniers efforts pour gagner sa confiance et pour établir parmi nous ce degré d'harmonie qui seul peut faire prospérer la négociation . . . Jusqu'ici il a tenu envers moi une conduite infiniment désobligeante — je la lui pardonne de tout mon cœur, car mon individu ne compte pour rien en tout cela; mais je ne lui pardonne pas de n'avoir rien fait pour le service et les intérêts du Roi. C'était à lui à être depuis longtemps sur le pied le plus confidentiel avec le ministre Talleyrand — ce n'était sûrement pas à moi, à lui en frayer la route — mais le Roi ne paraît pas croire à tout cela: il m'a paru même que S. M. justifie sa conduite et il me semble que pour ne pas déplaire, il ne faut plus du tout toucher cette corde.

Je me mettrai en quatre pour gagner la confiance du duc de Bénévent, et je croirai rendre service. Je rendrai compte à V. Exc. du premier résultat de mon premier entretien, et je ne manquerai pas de lui faire parvenir mon rapport dans le courant de la journée.

L'Empereur Alexandre sera extrêmement charmé d'apprendre que je suis parvenu à m'ouvrir la porte de Talleyrand. Il l'avait désiré depuis longtemps . . .

447. Kalckreuth an Friedrich Wilhelm III. Tilsit 1807 Juli 7.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VII[a]. 7. Mundum, gez. Kalckreuth.

Unterhandlung mit Talleyrand über den Frieden. Die zukünftigen Grenzen Preußens.

Wir waren, der Graf Goltz und ich, um 11 Uhr zum Minister Benevent bestellt, wo uns dann das unerwartete Friedensproject vorgelesen wurde. Da aber bald der Kaiser den Benevent rufen ließ, um den Graf Goltz Juli 7.

1807 Juli 7. zu präsentiren, ward die Versammlung sistirt und um 3 Uhr wieder anberaumt.

Der Minister Benevent behauptete, daß der Kaiser mir vorgestern das Ultimatum mitgetheilt habe. Freilich hat sich der Kaiser über die Elbe zur Grenze und über die Rückgabe von Neu-Ost- und Südpreußen bestimmt erklärt, hat aber an Kottbus mit keiner Silbe gedacht, das doch diesseits der Elbe liegt, noch weniger der Abtretung des größten Theils von Westpreußen, des Danziger Gebiets, noch der Zerstückelung von Alt-Ostpreußen durch Abtretung des rechten Ufers der Memel an Rußland und der Herrschaften Tauroggen und Serrey. Nämlich die Grenze von Westpreußen soll die Landstraße von Driesen über Schneidemühl, Waldau bis Schwetz machen, hernach die Weichsel, die alte Grenze, wodurch Preußen Ermeland, die Marienburg und Elbingsche Werder und etwas weniges der Gegend von Christburg, welches es ehedem nicht gehabt hat, zufiele. Von den Verhältnissen Tauroggen und Serrey wußte Prinz Benevent nichts. Das rechte Ufer der Memel sollte an Rußland abgetreten und gleiche Bevölkerung an andern Orten Ew. K. M. abgetreten werden; wobei Memel nur als Bevölkerungsort, nicht als Handelsstadt angenommen werden wird, obzwar es in dieser Hinsicht wichtiger als Königsberg ist. Ich machte dem Prinzen bemerklich, wie viel Millionen der Bromberger Canal Friedrich II. gekostet, und daß diese Maßregeln der größte Ruin für den größten Theil von Südpreußen wären; denn wer kann Ew. K. M. zwingen, die südpreußischen Producte in die Oder zu lassen? Ich machte ihm bemerklich, daß alsdann in wenig Jahren Danzig ein Dorf sein würde, weil die Weichsel mit Gewalt nach Marienburg drängt und nur die Kunst durch beständige Arbeit an der Montauer Spitze ihren mäßigen Lauf nach Danzig erhält. Will man die Schnelligkeit des Flusses in die Nogat befördern, so ist Danzig noch früher verloren; es der Natur zu überlassen, ist schon hinreichend. Bei so gegründeten Vorstellungen schien Prinz Benevent etwas ungewiß und er wußte nichts als den determinirten Willen des Kaisers vorzuschützen.

Auf diese Art halte ich keine Ausgleichung für möglich. Das mindeste wäre, die Netze und den Canal von Bromberg zur Grenze beibehalten, desgleichen Danzig und das rechte Ufer der Memel, das der Kaiser von Rußland gewiß nicht nehmen wird, weil es auf seine Ehre gegründeten Äußerungen nicht passen würde.

Sonst ist Kaiser Napoleon vom gestrigen Tage so eingenommen gewesen, daß er laut Berichten aus seinen Zimmern den ganzen Morgen nur von J. M. der Königin gesprochen hat.

448. Goltz an Friedrich Wilhelm III. Tilsit 1807 Juli 8.

Reg. d. Ausw. Amtes I. R. I. France No. 1. Concept von P. L. Le Coq.

Stand der Verhandlung mit Talleyrand. Vorschlag zu einem geheimen Vertrage mit Rußland.

Quelque horribles que soient les conditions que Napoléon nous impose, je ne puis, après tout ce qui s'est passé hier, me permettre aucun espoir d'en obtenir une modification quelconque. Il ne restera donc qu'à y souscrire, bien que je sois décidé toutefois à ne point procéder à la signature de l'acte de pacification, avant d'en avoir soumis l'instrument à l'examen immédiat de V. M. Mais comme il y a nombre d'objets accessoires sur lesquels il est de la plus haute importance pour les intérêts de V. M. de convenir avec la France par des stipulations supplétoires à ajouter au traité et que ces objets exigent absolument une sorte de discussion préalable, j'ai cru, pour me ménager celle-ci, devoir engager le comte de Kalckreuth à adresser de concert avec moi au prince de Bénévent avant la conférence que nous devons avoir avec lui à onze heures, la note dont je prends la respectueuse liberté, Sire, de vous présenter ci-joint une copie [1]). 1807 Juli 8.

L'état d'affaiblissement auquel ce funeste traité va réduire la Prusse, l'exposera immanquablement à de fréquentes chicanes de la part de ses voisins et nommément de la Saxe, avec laquelle elle aura le plus de points de contact. Il me paraît urgent de nous assurer dès à présent un appui solide contre ses atteintes. Celui de la Russie vous est dû, Sire, à tant de titres, et l'amitié personnelle de l'Empereur Alexandre vous facilite les moyens de les faire valoir. J'aurais à cœur que ce souverain voulût par une convention secrète prendre envers V. M. le double engagement: 1° de lui accorder cet appui dans tous les cas où elle se verrait obligée de le réclamer; 2° de lui garantir des dédommagements proportionnés aux pertes énormes qu'elle essuie dans ce moment, s'il arrivait que les liaisons nouvelles de la Russie avec la France effectuassent en Europe tel changement qui en amenât la possibilité.

Si V. M. daigne agréer cette idée, je la supplie de m'autoriser à entrer sans délai à cet égard en pourparlers tant avec l'Empereur Alexandre lui-même qu'avec son ministre des affaires étrangères.

Prévoyant l'impossibilité de me rendre aujourd'hui à Piektupöhnen, je dois me réserver l'honneur d'exposer verbalement à V. M. au moment de son arrivée le résultat de notre conférence avec le sieur de Talleyrand.

1) Vergl. das folgende Aktenstück

449. Kalckreuth und Goltz an Talleyrand. Tilsit 1807 Juli 8.

Reg. d. Ausw. Amtes I. R. I. France No. 1. Concept von Roux.

Fortsetzung der Friedens-Verhandlungen. Wünsche Preußens.

1807 Juli 8. Les soussignés plénipotentiaires de S. M. le Roi de Prusse ont l'honneur de prévenir S. A. M. le duc de Bénévent . . . qu'après avoir donné connaissance au Roi du résultat de leur entretien avec S. A., ils ont été autorisés par S. M. à continuer les négociations tendantes au rétablissement de la paix.

Les derniers efforts faits par le Roi conjointement avec l'Empereur Alexandre ayant été inutiles, soit pour sauver quelques-unes des cessions exigées, soit pour obtenir au moins une détermination plus favorable des limites futures de la Prusse, S. M. se borne aux seules demandes que les soussignés ont exposées ci-dessous et qu'ils prient S. A. M. le duc de Bénévent de soumettre et de recommander à l'Empereur-Roi, savoir:

1° Qu'il plaise à S. M. I. de vouloir annuler, à compter du jour de la signature de la paix, tous les arrérages des contributions imposées aux provinces qui sont rendues au Roi, de faire cesser toutes réquisitions, de soulager les habitants de toutes charges imposées et de ne leur en pas imposer de nouvelles.

2° Que S. M. I. veuille ne pas exiger du Roi la renonciation entière à toutes ses prétentions, droits et titres à tout héritage et succession future en Allemagne.

3° Qu'elle veuille réserver aux plénipotentiaires prussiens l'initiative des arrangements à proposer concernant les intérêts du Roi en sa qualité de souverain et de propriétaire, de même que ceux de ses sujets dans les provinces cédées; enfin

4° Que la conclusion de la convention militaire relative à la restitution des places fortes, du canon et des munitions, ainsi qu'à l'évacuation des états prussiens par les troupes françaises, suive de près la signature de la paix et que les termes de cette évacuation soient les moins éloignés possibles . . .

450. Goltz an Friedrich Wilhelm III. Tilsit 1807 Juli 8.

Ausw. Amt I. R. I. France No. 1. Concept von Roux.

Unterredung mit Kaiser Alexander. Bitte um Entscheidung über Annahme oder Ablehnung des Friedens.

Juli 8. En suite de vos ordres, Sire, je me suis rendu chez S. M. l'Empereur de Toutes les Russies. Ce prince m'a fait l'honneur de me dire qu'il avait signé son traité de paix; que Napoléon devant positivement partir demain, il croyait devoir conseiller à V. M. de ne point refuser sa sanc-

tion au projet de traité que le sieur de Talleyrand a lu à ses plénipoten- 1807
tiaires; que les articles qui avaient paru les plus difficiles à admettre se Juli 8.
trouvaient également contenus dans le traité russe, témoin celui de la clôture des ports aux vaisseaux anglais.

Au reste, l'Empereur Alexandre a bien voulu me promettre de faire encore un dernier effort pour procurer à V. M. la restitution du cercle de Culm et la frontière de la Netze; cependant S. M. I. en espérait peu de succès: pour appuyer toutefois l'exécution du traité avec la Prusse, l'armée russe ne quittera point sa position de la Dwina.

Quant à la convention proposée à la Russie par V. M., l'Empereur Alexandre m'a dit qu'il n'était guère possible de la conclure dans ce moment; mais en exprimant les regrets qu'il éprouve de la malheureuse position de V. M., il a promis de ne jamais perdre de vue ses intérêts, et a fini par l'insinuation qu'il ne lui faudrait que trois mois pour plaider sa cause avec chaleur et parler à la France d'une manière plus conforme aux sentiments d'amitié qui l'animent envers V. M.

J'ose donc vous supplier, Sire, de me munir de vos ordres relativement à la conduite que le maréchal de Kalckreuth et moi nous avons à tenir, et de nous prescrire si nous devons signer ou non le projet de traité qui nous sera définitivement présenté demain.

451. Friedrich Wilhelm III. an Goltz. Picktupöhnen 1807 Juli 9.

Ausw. Amt I. R. 1. France No. 1. Eigenhändig, gez. Frédéric Guillaume.

Verhalten Kaiser Alexander's. Vollmacht zur Unterzeichnung.

L'Empereur m'avait dit hier au soir vouloir faire un dernier essai Juli 9.
pour obtenir une partie de nos provinces transalbines. Je ne sais donc comment combiner ceci avec ce que vous m'écrivez au sujet d'une meilleure frontière à obtenir dans la Prusse occidentale. Je crains que tous ces essais ne changeront rien; mais il serait bien plus intéressant pour moi, sans doute, d'obtenir la forteresse de Magdebourg et une partie de nos anciennes provinces, que le cercle de Culm, Graudenz, comme objet principal, nous restant d'ailleurs. Je n'espère donc pas que vous aurez fait changer l'opinion de l'Empereur à ce sujet; car je vous en ai prévenu déjà hier avant mon retour. Comme l'Empereur est d'avis qu'il faudra signer, il le faudra sans doute, puisqu'il vient de le faire déjà de son côté. Son appui futur sera-t-il plus efficace que celui d'aujourd'hui? Peut-être en se séparant de Napoléon, que celui-ci lui accordera encore quelque faveur.

Nachschrift. Mes respects à l'Empereur Alexandre.

452. Graf A. F. F. Goltz an Kalckreuth. Tilsit 1807 Juli 10.

R. 63. 88. No. 310. Concept von P. L. Le Coq, gez. A. G.

Ratifikation des Tilsiter Friedens. Militär-Convention.

1807 Juli 10. M. le Maréchal. En transmettant ci-joint à V. Exc. les ratifications du traité de paix conclu avec la France et de ses articles secrets, je suis chargé de la part du Roi de vous prier, M. le Maréchal, de vouloir bien sans délai procéder à leur échange, attendu que le gouvernement français le presse beaucoup et que S. M. elle-même désire le savoir effectué le plus tôt possible . . .

Le Roi désire qu'elle veuille bien . . . aborder la discussion des objets militaires à régler par la convention supplétoire à conclure avec la France, et insister nommément: 1° sur l'évacuation instantanée de ses états par les troupes françaises et sur la restitution la plus accélérée des places fortes; 2° sur la cessation de toutes contributions, réquisitions et payement d'arrérages des premières, à compter du jour de la signature du traité de paix . . .

453. Bericht von Kalckreuth. Königsberg 1807 Juli 12.

R. 63. 88. No. 310. Mundum, gez. Kalckreuth.

Verhandlung über die Militär-Convention. Audienz bei Napoleon.

Juli 12. . . . Hier, wo ich 6 Uhr Abends ankam [11. Juli], brachte ich gleich die Ratification an den Prinzen von Benevent, der mich zum Essen behielt, seine Ratification aber noch nicht fertig hat, das auch wegen seiner Herreise nicht möglich gewesen war. Unterdessen hatte Prinz Berthier meine Ankunft dem Kaiser angezeigt und legte mir die vom Kaiser dictirten Punkte der Convention vor, die gar nicht in meinem Sinn sind, weil sie das Land vollends ruiniren, nämlich: wegen dem so verzögerten Abmarsch der Truppen. Davout soll erst den 1. August aufbrechen, die Königsbergsche Garnison den 15. und so verhältnißmäßig die Berlinische den 1. October. Da mir nicht mehr gestattet sind [sic], so habe ich für Davout wenigstens um den 20., für Königsberg um den 25. gebeten. Der Abmarsch der letzten hängt von Bezahlung der Contribution ab, davon 8 Millionen entlassen sind, davon 4 die Stadt allein, die andern 8 aber in Verbindung mit dem Lande geben soll.

Wie Ew. K. M. wissen, läßt sich nichts opponiren; meine Bemerkungen sind mir aber verstattet worden; mit solchen hat sie Prinz Berthier dem Kaiser zurückgegeben und mich gebeten, nicht eher Ew. K. M. etwas davon zu erwähnen, bis er sie mir officiell mittheilen könnte . . .

Von meiner heutigen Audienz beim Kaiser, die über eine Stunde dauerte, stattet mein anderes allerunterthänigstes Schreiben Rapport ab. Nach der

ziemlich luſtigen Unterredung über den König von Schweden war noch 1807
eine lange politiſche über die innere Verfaſſung der Staaten, über Spanien, Juli 12.
Öſterreich, über die dreimal koſtbarere preußiſche Civiladminiſtration als die
franzöſiſche . . .

454. Goltz an Friedrich Wilhelm III. Königsberg 1807 Juli 12.

Ausw. Amt. I. R. I. France No. 1. Mundum, gez. Goltz (Concept von Roux).

Ankunft in Königsberg. Verhandlung über die Militär-Convention.

Je suis arrivé à Königsberg ce matin. Ma première démarche a été Juli 12.
de demander à M. de Talleyrand et au maréchal Berthier une entrevue
pour entamer les négociations que V. M. a daigné me confier; j'attends
encore leur réponse . . .

Quant à la négociation que je suis chargé de suivre ici, je crois de
mon devoir de prévenir V. M. que je crains et d'en être exclu et de la
voir bornée uniquement aux objets militaires, tels que l'évacuation de
ses provinces et les restitutions de ses places fortes etc.: mais quoi qu'il
arrive, je n'en insisterai pas moins sur la discussion des autres objets
d'administration civile qui restent à régler... Je n'épargnerai à cet égard
ni représentations, ni aucunes démarches tendantes à procurer à V. M.
la satisfaction qu'elle est en droit d'attendre, et au cas que ma concur-
rence fût déclinée, je ferai du moins l'impossible pour mettre le comte
de Kalckreuth à même de ne procéder à la signature de cette convention
qu'avec pleine connaissance de cause. Au reste, je me réfère au rapport
du maréchal de Kalckreuth de ce qui concerne la retraite des troupes
françaises; j'ai peur qu'elle ne soit traînée en longueur, de même que tout
ce qui se rapporte à l'évacuation des états de V. M., à la restitution des
places fortes, des magasins, des munitions etc. En un mot, je crains qu'il
sera moins question de discuter, que de subir la loi du plus fort. Per-
sonne au monde ne désire plus que moi d'être dans l'erreur à cet égard,
et je souhaiterais de pouvoir partager les espérances du maréchal sur
l'issue de nos négociations; mais je n'ose être de son sentiment . . .

455. Bericht von Kalckreuth. Königsberg 1807 Juli 12.

R. 63. 88. No. 310. Mundum, gez. Kalckreuth.

Unterzeichnung der Militär-Convention. Stimmung der Franzoſen. Unterredungen
mit Talleyrand und Napoleon.

Heute Abend um 5 Uhr ließ Miniſter Talleyrand den Miniſter Grafen Juli 12.
von der Goltz und mich zu ſich rufen. Die Ratifications wurden ausgewechſelt
und dem Grafen von der Goltz überliefert . . . Wegen der Convention, über

1807 Juli 12. welche ich mich auf meinen allerunterthänigst beigelegten Bericht beziehe, erhielt ich gegen 10 Uhr den submissest in Original beigelegten Brief vom Minister Berthier[1]), laut welchem ich mich zu demselben verfügen mußte und die fertige Ratification mit der Bitte vorfand, da schon zwei neue Punkte zugekommen wären, die zwar nicht erheblich wichtig sind, doch ja die Sache nicht zu zögern, da sie sonst noch immer mehr erschwert würde. Keine Ratification der Convention wäre nöthig, die russische hätte auch keine gehabt, wovon ich mich selbst überzeugt habe. Aus Tilsit früher abzumarschiren, wäre unmöglich; Minister Berthier würde genug zu thun haben, bis zum 20. fertig zu werden: aus Österreich wären sie verhältnißmäßig 10 Tage später abmarschirt. Unter den Franzosen thut es jedem braven Mann leid, daß der Friede so unglücklich ausgefallen ist; jeder würde bereit sein, sich zu verwenden, eine bessere Lage zu verschaffen, wenn sie es nur durchsetzen könnten; noch hoffen sie darauf, wenn nur erst die Erbitterung gehoben werden könnte. Jemand, in dem ich Vertrauen haben kann, versichert mich, daß Minister Talleyrand Ew. K. M. ergeben sei, ob ihm zwar bekannt wäre, daß man Allerhöchstdenenselben Argwohn gegen ihn eingeflößt hätte. Ich kann nicht über ihn klagen, und noch bei meinem Abschiede versprach er mir, die besseren Aussichten nach allen seinen Kräften zu beschleunigen. Ein andrer wichtiger Mann versichert mir, daß man hier jedes Wort wisse, was an Ew. K. M. Hofe gegen dem Kaiser Napoleon gesagt würde, und jedes vermehrte immer wieder die Entfernung. Heute fragte mich der Kaiser: „Wenn Sie Frankreich erobert hätten, würden Sie es wieder herausgeben?“ — Ich antwortete lebhaft: „Ja!“, wobei er mich das Ohr drückte, welche Bewegung der Oberst von Kleist kennt. Ich habe dem Kaiser und seinen Umgebungen unverholen gesagt, daß ich seine Maßregeln nicht approbirte und daß sie selbst dem französischen Interesse entgegen wären. Heute discutirte er mit mir meinen Satz, und seine Einwendungen waren widerlegbar; indessen, wer die Macht in Händen hat, achtet die Hülfsmittel, welche die Politik vorschreibt, nicht . . .

456. Goltz an Friedrich Wilhelm III. Königsberg 1807 Juli 12.

Geh. St. A. Reg. d. Ausw. Amtes I. R. 1. France No. 1. Eigenhändig, gez. Goltz.

Abschluß der Militär-Convention.

Juli 12. Sire. Mon très humble rapport d'aujourd'hui était au moment d'être remis au courrier, lorsqu'à onze heures du soir le comte de Kalckreuth me fit inviter de passer chez lui, pour me communiquer ce qu'il a à transmettre à V. M. Mes sollicitudes et mes craintes ont été pleinement confirmées. La convention subsidiaire a été faite et signée, sans que j'aie

1) Abgedruckt bei Hardenberg 3, 519.

pu y prendre part. Le prince de Neuchâtel a soigneusement évité de me parler. Il a forcé le comte de Kalckreuth à la conclure séparément avec lui . . . 1807 Juli 12.

La convention en question met le comble au plaisir que se fait Napoléon d'ôter aux états de V. M. tout moyen de se relever jamais. J'en suis, on ne peut pas plus, douloureusement affligé, et je ne connais plus aucune démarche qui pourrait redresser le mal. Je crois même qu'il n'est plus à propos d'appuyer encore itérativement aux différents points qui intéressent si fort le bien des sujets de V. M.; et qu'il vaudra mieux d'assigner tous ces objets à des conventions particulières qui par l'établissement d'un bon accord pourraient être faites dans la suite avec les rois de Saxe et de Westphalie. Il faut au moins en courir la chance; car tout ce qu'on pourrait en dire peut-être dans ce moment-ci, risque toujours de manquer son but et de couper court à la possibilité d'un arrangement pareil futur . . .

Erſter Anhang.

Friedrich Wilhelm III. an Napoleon.[1] Potsdam 1805 April 28.

R. 11. 175 a 1. Abſchrift. [Concipient J. W. Lombard.]

Bittet für Nowoſſilzow um Päſſe und Zutritt zur Perſon des Kaiſers.

1805 April 28. V. M. I. n'ignore pas combien j'ai toujours reconnu son grand caractère, combien j'ai toujours partagé ses vœux, quand elle m'a parlé de son empressement à rendre la paix à l'Europe, dès qu'elle le pourrait avec honneur. Elle n'ignore pas en particulier qu'étranger à tous ces calculs que la faiblesse ou l'ambition peut-être se seraient également permis, j'ai mis tous mes soins à cimenter ou à rétablir les rapports de la France et de la Russie, et que j'aimais à voir dans les grands moyens de ces deux puissances le gage de la sûreté publique et d'une paix moins précaire.

Je m'acquitte aujourd'hui d'une ouverture qui flatte à la fois tous mes souhaits, et ceux que l'intérêt général me commande et ceux que me dicte en particulier l'intérêt de la Prusse et de ses amis. Je m'en acquitte avec joie, parce que j'y vois le bien, et avec confiance, parce que c'est à V. M. que je l'adresse.

L'Empereur de Russie met son ambition, comme elle, à faciliter de tous ses moyens l'œuvre heureuse de la paix. Le premier pas dont V. M. I., au milieu du développement de sa puissance, a donné récemment le bel exemple, n'a pas été perdu pour la confiance de l'Europe. L'Angleterre désire la paix et désire que l'Empereur de Russie soit l'organe de cette intention. Alexandre est prêt à le devenir. Alexandre oublie, comme V. M. I. l'oubliera sans doute avec joie, qu'il fut entre la France et son empire un nuage d'un moment. C'est à vous, à votre cœur, qu'il est jaloux de parler, et si vous et si lui vous vous étiez parlé sans vous entendre, je l'avoue, je me verrais trompé dans mon espoir le plus cher.

L'Empereur de Russie ayant recueilli des notions positives sur la manière dont S. M. Britannique envisage la guerre actuelle, autorisé par elle à vous offrir la paix, Monsieur mon Frère, sur un plan qui combinât vos intérêts et les siens, l'Empereur désire d'envoyer auprès de vous une personne investie de sa confiance particulière qui sur ces grands intérêts vous entretienne en son

---

1) Vergl. S. 343, Note 1.

nom. Les discussions qui ont existé entre la France et la Russie, ne pouvant plus s'isoler, depuis que V. M. I., en mettant sur sa tête la couronne d'Italie, a déclaré que toutes les questions relatives à ces contrées-là resteraient subordonnées à la question générale de la paix, M. de Nowossiltzow — car c'est sur lui que le choix de l'Empereur est tombé — M. de Nowossiltzow, si V. M. I. y consent, se rendra près d'elle, sans caractère public encore, mais muni des pleins pouvoirs les plus étendus, mais chargé par la confiance de son maître de développer sans intermédiaire à V. M. I. elle-même les opinions d'Alexandre, ses offres, ses vœux, ses espérances. L'Empereur, pour payer à votre caractère ce tribut d'une noble, mais juste confiance, n'attend que deux choses: des passe-ports qui assurent dans votre empire l'entrée et le départ de son négociateur, et l'assurance que V. M. voudra bien l'entendre elle-même. C'est à moi qu'il s'adresse, pour obtenir l'un et l'autre. Il connaît le rapport qui nous unit. Il veut bien croire qu'une expression d'estime gagne un nouveau prix à vos yeux, pour avoir passé par ma bouche. 1805 April 28.

Et c'est ainsi que V. M. I. tient encore une fois entre ses mains les destinées de l'Europe. Sa lettre au roi d'Angleterre a tout fait pour le principe: les offres qu'on va lui transmettre, auront tout fait pour l'honneur. Je me livre avec transport à l'idée que rien n'entravera plus ses intentions généreuses, et qu'ayant professé pour l'Empereur Alexandre des sentiments personnels, n'ayant jamais attribué qu'à des malveillances étrangères le nuage qui vous avait séparés, V. M. n'apprenda pas sans quelque plaisir, par l'interprète immédiat de ce souverain, qu'à son tour il attend tout d'elle-même.

Je vous supplie, Monsieur mon Frère, de me confier incessamment vos intentions sur cet objet important. Veuillez, si j'ai prévu juste, me faire transmettre les passe-ports et la promesse espérée. Votre rôle devient plus beau de jour en jour, et c'est à votre réponse à prolonger les tourments de l'Europe, ou à fixer pour jamais la reconaissance qu'elle vous aura due. Je suis avec une estime et une amitié parfaite, Monsieur mon Frère, de V. M. I. le bon frère.

Zweiter Anhang.

Aus dem Briefwechsel Talleyrand's mit Hauterive.

1805—1806.

Bei den Studien über die französische Politik im Zeitalter Napoleons empfindet es der Forscher in den Pariser Archiven immer als einen bedauerlichen Mangel, daß sich unter der Fülle der Akten fast niemals Stücke von vertraulicherem Charakter erhalten haben, die uns über die Anschauungen der leitenden französischen Staatmänner aufklären könnten. Was Napoleon befohlen hat und wie seine Minister und Gesandten diese Befehle ausgeführt haben, darüber geben die Akten allen wünschenswerthen Aufschluß: wie die französischen Staatsmänner sich zu den einzelnen Phasen der napoleonischen Politik verhalten und ob ihre Anschauungen auf den Gang der kaiserlichen Politik hemmend oder fördernd eingewirkt, das würde man aus den bändereichen Correspondenzen vergebens zu ermitteln suchen.

Je mehr sich auch bei der Erforschung der napoleonischen Politik gegenüber Preußen dieser Mangel fühlbar machte, mit um so größerer Begierde griff der Herausgeber dieser Sammlung zu dem Bande 660 der Abtheilung France des Archivs im auswärtigen Ministerium, in welchem der Briefwechsel des Grafen Hauterive mit Talleyrand und Champagny enthalten ist. Freilich entspricht der Inhalt keineswegs den Erwartungen, mit denen man an die Lektüre herangeht. Den größeren Theil des Bandes füllen Schreiben von Hauterive an Talleyrand aus der Zeit, wo dieser den kaiserlichen Heeren nach Österreich gefolgt war (1805), dazwischen einzelne kurze und inhaltlose Billette von Talleyrand, in denen der Briefschreiber die Erörterung politischer Fragen sorgfältig vermeidet. Anders Hauterive: in behaglicher Breite, oft mit einer gewissen Beschränktheit, ebenso oft aber auch mit einem die europäische Politik umfassenden und durchdringenden Scharfblick, entwickelt er seine politischen Anschauungen, deren Kern der Gedanke der Gründung eines von Frankreich geleiteten europäischen Föderativ-Systems gegen England ausmacht. Diesem Gedanken haben sich alle Staaten des Festlandes anzuschließen oder unterzuordnen: wo die augenblickliche Gestaltung der territorialen Verhältnisse der Verwirklichung dieses Planes nicht günstig ist, müssen die alten Staaten aufgelöst und neue geschaffen werden. Denn eine Selbstständigkeit, ein Interesse außerhalb des französischen Systemes oder gar im

Gegenſatz zu demſelben kennt Graf Hauterive ſo wenig als es Ludwig XIV. oder die Staatsmänner des Conventes je gekannt haben.

In Einem Punkte aber befriedigen dieſe Briefe die Wißbegierde des deutſchen Forſchers vollſtändig: wie man in den leitenden Kreiſen Frankreichs über Preußen dachte, darüber werden wir durch die folgenden Auszüge in einer freilich nicht eben erfreulichen Weiſe unterrichtet.

Hauterive an Talleyrand. Quant à M. de Lucchesini, sa lettre vous aura informé des dispositions de sa cour, qui s'accordent peu avec le désir personnel qu'il témoigne de faire le voyage d'Italie. Il me paraît d'ailleurs, par ce qu'il vous écrit aujourd'hui, que vous l'avez déjà confidentiellement excité à faire ce voyage. 1805 April 16.

Hauterive an Talleyrand. J'ai vu M. de Lucchesini, qui m'avait envoyé une lettre pour vous et qui m'a annoncé avec de grandes marques de satisfaction qu'il était autorisé à vous joindre à Turin et qu'il se disposait à partir demain. April 19.

Hauterive an Talleyrand. Er wünſcht eine Verſtändigung Frankreichs mit Öſterreich gegen die Ruſſen, in denen er die wahren Feinde Europa's erblickt. Okt. 31.

S'il y avait un moyen de les détruire, il faudrait l'employer, car ce peuple ne sortira jamais de la barbarie et sera toujours le fléau de ses voisins et l'ennemi de la tranquillité de l'Europe; mais on peut le contenir dans les contrées où la nature l'a relégué, et nulle puissance n'est plus propre à défendre contre lui l'accès de l'Allemagne et de la Turquie, que l'Autriche. Il est impossible que l'Empereur ait une autre idée . . .

Pour ce qui regarde le système de la Prusse, . . . je ne vous ai jamais caché le peu de fonds que j'ai toujours fait sur le caractère et sur la sagesse de ce cabinet plus rusé qu'habile, plus raisonneur que conséquent, et plus timide enfin qu'il ne convient au conseil d'une puissance née de la guerre et qui ne pourra jamais, quoi qu'on puisse penser, se maintenir par des artifices de diplomatie et les calculs d'une prudence pusillanime, convenables si l'on veut à un État grand par lui-même et affermi par le temps sur les bases étendues et solides d'une population nombreuse et d'un territoire abondant en ressources de tout genre, mais mal adaptés à celui qui a besoin d'efforts constants, d'une vigueur soutenue et d'une vigilance qui ne se démente jamais; mais vous avez tout dit, et, je le crains, inutilement, sur ce sujet. Sa destinée prochaine dépend de la détermination qu'il va prendre. Il peut aller encore quelque temps avec une neutralité telle que celle de la dernière guerre; il dépérira rapidement sous la honte et les embarras d'une neutralité passive et déshonorée: il courra vers l'abîme s'il se joint à nos ennemis. Il est bien vrai que l'Empereur se verra arrêter dans sa marche rapide, et que le Roi de Prusse, en s'unissant à la coalition, rendra à la maison d'Autriche le même service que la maison d'Autriche a rendu à l'Angleterre; mais ici la peine est plus près du délit; et le malheur et la raison éclaireront bientôt la cour de Vienne sur le parti qu'elle pourra tirer de la conduite absurde et lâche de celle de Berlin, elle ne tardera pas à chercher son salut dans le seul système qui puisse l'assurer, et avec lui la tranquillité de l'Europe. La guerre présentera tout à coup un aspect que peu de gens sauront comprendre. Elle se modérera sur les points où elle est

1805 Okt. 31. aujourd'hui le plus animée, elle se portera sur d'autres points, la campagne se terminera en manœuvres rapides, savantes et conservatrices. La cour de Vienne sera pacifiée dans le cours de l'hiver, et la première campagne verra commencer la décadence de la Prusse et consommer son déshonneur, elle verra l'expulsion des Russes et la fondation d'un nouveau droit public sur le continent qui sera, bientôt après, consacré par le découragement de l'Angleterre et par la pacification générale . . .

Nov. 1. Hauterive au Talleyrand. Toujours même ignorance et même inquiétude sur les nouvelles du Nord. La privation absolue, et qui date de bien loin, de toute information authentique sur ce point, est véritablement une chose affligeante. La baisse des fonds n'a pas d'autre cause aujourd'hui, et cette baisse, à laquelle cependant l'opinion générale résiste autant qu'elle peut, s'aggravera progressivement si on n'est pas bientôt éclairé et rassuré par des renseignements positifs et de bonne source . . .

Nov. 2. Hauterive au Talleyrand. Hier le cercle chez S. A. I. Mgr le prince Joseph a été extrêmement nombreux; tout ce qui se trouve à Paris de dignitaires, de grands officiers, de ministres, de maréchaux d'empire, de généraux, de personnes appartenantes aux principales autorités, y était réuni. Aucun des ministres étrangers n'y a manqué, et M. de Lucchesini y a paru quelques instants. Sa présence a été un sujet général de conversation, et quoi qu'il y ait porté sur son visage toutes les apparences d'un mauvais état de santé, on n'en a pas moins attribué la retraite dans laquelle il vit et la brièveté de sa visite, à ce qu'on se plaît d'appeler les difficultés de sa position actuelle. L'opinion en effet est encore sur ce point dans le même état de doute et d'inquiétude dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans mes dernières lettres. Je n'ai qu'une chose à y ajouter: c'est que j'ai lieu de craindre que la retraite que M. de Lucchesini affecte, ne soit pas aussi absolue que je l'ai pensé, et qu'il ne garde pas sur le système actuel de sa cour, si toutefois elle en a un, le silence rigoureux que je me faisais un plaisir d'attribuer à sa prudence.

Je commence à me faire une idée, encore vague à la vérité, mais un peu moins confuse, de la conduite de la Prusse. Je ne puis plus douter que les Suédois et les Russes n'aient traversé librement le territoire de Mecklembourg, au mépris de la neutralité du Nord, puisque M. de Lucchesini l'a positivement assuré à une personne de ma connaissance, en qui vous avez et devez avoir une parfaite confiance. Mais en réunissant dans mon esprit toutes les données que j'ai pu recueillir, je pense que le Roi de Prusse renonce aux honneurs, pour échapper aux embarras de la direction et de la garantie d'une neutralité collective et d'association, et se bornera au soin plus facile de défendre la neutralité de ses états.

S'il en est ainsi, le Roi de Prusse fera voir qu'il se connaît peu en véritable susceptibilité, et qu'il se méprend également sur le genre de vigueur qu'il convient aux gouvernements dans des circonstances difficiles de savoir montrer. S'il a été, comme on le dit, affecté de la violation du territoire d'Anspach par les armées françaises, est-ce une réparation pour lui que la tolérance accordée au passage des troupes russes et suédoises sur un territoire qu'il s'est engagé à

interdire aux puissances belligérantes? C'est aller chercher dans une seconde injure la vengeance de la première . . . 1805 Nov. 2.

Hauterive an Talleyrand. Je doute que l'éloquence de l'Empereur Alexandre, quelque insinuante ou énergique qu'elle soit, puisse avoir rien d'aussi persuasif que la lecture des bulletins de la grande armée . . . Il faut observer qu'ici toutes les contrariétés que nous aurions pu avoir à combattre jusqu'à ce jour à la cour de Berlin sont pour nous; je veux dire: le défaut de caractère, les scrupules, la pusillanimité d'action et l'ascendant des femmes. Cette cour semble avoir été formée pour d'autres temps et ne pas bien entendre les circonstances dans lesquelles elle se trouve . . . Nov. 4.

Hauterive an Talleyrand. Lebhaftes Bedauern über die auf Schwächung Österreichs gerichteten Pläne Napoleon's, von denen Talleyrand ihm Mittheilung gemacht hat. Nov. 5.

Talleyrand an Hauterive. Er hegt keine Besorgnisse wegen der Sendung von Haugwitz. »C'est parce que les circonstances sont pour nous, que l'on se rangera du côté le plus sûr et qu'on gardera le silence.« Nov. 12.

Hauterive an Talleyrand. Les successeurs de Frédéric n'ont pas saisi l'esprit des principes de son gouvernement. Ce prince savait très bien qu'avec une armée et un trésor il serait toujours en mesure de conserver la puissance qu'il avait créée et le rang qu'il s'était arrogé en Europe. Mais il savait aussi que rien de ce qui arrivait sur le continent ne lui était étranger; qu'aucun événement politique d'une certaine importance ne devait y survenir sans sa participation; que l'équilibre existant de son temps serait rompu à son détriment, s'il n'intervenait pas d'une manière active à l'établissement du nouvel équilibre qui serait substitué à sa place; que si d'autres états s'agrandissaient sans que le sien reçût un accroissement proportionné, il se trouverait placé par un tel changement dans une position rétrograde; que si toutes les armées européennes s'ébranlaient, combattaient, s'aguerrissaient par des défaites ou par des victoires, pendant que la sienne languirait dans le repos, sa puissance militaire perdrait comparativement par ce défaut relatif d'expérience, de courage et de confiance; sans doute le grand Frédéric n'ignorait aucune de ces vérités hypothétiques; et je pense qu'il eût souri si quelqu'un de ses ministres s'était flatté de le servir ou de l'instruire en les lui exposant. Il est permis de penser que les ministres de ses successeurs, ou ont vainement essayé de les mettre sous leurs yeux ou n'ont pas eu assez de discernement pour les découvrir et en sentir l'importance. Nov. 16.

Je ne pense pas qu'il existe un cabinet plus imprévoyant ou plus faible, et pour mieux dire, qui soit plus l'un et l'autre à la fois, que le cabinet de Prusse. Depuis la mort du grand Frédéric, non-seulement il a laissé croître tous les états dont la puissance devait lui faire ombrage, mais il a souvent concouru à leur accroissement; et en même temps il a laissé décliner, et même entièrement dépérir ceux dont ses rapports fédératifs lui recommandaient le plus de soigner les intérêts. La Suède qui peu de temps après l'élévation de Frédéric-Guillaume fut capable d'ébranler jusque dans ses fondements l'empire de Russie, est successivement descendue au plus bas degré de considération et de puissance. La Turquie en est à peine une. La Hollande, je veux dire la

1805 Nov. 17. Hollande prussienne, a péri ; et il n'a pas tenu à la Prusse que la France, sans laquelle il était sans doute dans l'opinion du grand Frédéric que la Prusse ne pouvait exister, il n'a pas tenu à elle que la France attaquée à la fois par tous les états de l'Europe, ne fût anéantie. La seule maxime que Frédéric-Guillaume ait conservée dans le système des gouvernements de son prédécesseur, a été le maintien de son armée : son trésor a été dissipé en prodigalités et en folles dépenses. Le successeur de ce prince a tenté d'y pourvoir, et il se persuade peut-être qu'il a remis en vigueur toutes les maximes du grand homme. Mais qu'il y a loin de la Prusse de ce temps à la Prusse d'aujourd'hui !

Nov. 19. . . . Cette différence peu sentie peut-être à Berlin, car on se sent très bien aller de l'état d'indolence à celui d'une vigueur active, tandis que le passage de l'activité au repos et à la langueur est la chose du monde qu'on ressent le moins, cette différence est tout entière au détriment de la Prusse ; et la différence qu'il n'est pas moins aisé de remarquer entre l'Europe d'aujourd'hui et celle du siècle dernier, ajoute au désavantage de la position présente de cette monarchie.

Un écrivain du siècle dernier, en traitant de l'esprit et des arts, et particulièrement de l'esprit militaire et de l'art de la guerre, trouvait tant d'ignorance, de faiblesse et de misère dans l'organisation de tous les états de l'Europe, qu'il les comparait tous à une multitude d'hommes blessés et malades, placés les uns à côté des autres, et se prêtant mutuellement par leur juxtaposition un appui sans lequel ils succomberaient sous le poids de leurs maux, étant incapables de se maintenir seuls et par leurs propres forces dans une position directe', cette comparaison n'était qu'outrée ; et la guerre de la révolution a ébranlé tant d'états, qui en a fait périr quelques-uns, qui a compromis l'existence de tous, prouve assez que le tableau énergique tracé par M. de Guibert des désordres de toutes les administrations européennes, n'était pas une vaine déclamation.

Si telle était encore la situation des états de l'Europe, la Prusse pourrait sans crainte et sans danger se confier aux artifices d'une politique amie des lenteurs, de l'incertitude des déterminations mixtes. Mais cette politique qui n'eût, il y a vingt ans, exposé ni la considération, ni la consistance de la Prusse, creuse sous ses bases et autour d'elle un abîme que son aveuglement seul l'empêche d'apercevoir, et dont, dans peu d'années, aucun effort, aucun secours, ne pourront la sauver.

Sous le grand Frédéric, la Prusse était la première puissance militaire de l'Europe ; aujourd'hui, elle est la dernière. Quand on s'enquiert de la force d'une armée, ce ne sont pas des promotions, des listes de généraux, et des contrôles de corps qu'on demande. Les almanachs ne signalent que des noms propres, les registres des administrations n'apprennent que des dépenses. C'est dans l'histoire des derniers temps qu'on apprend si un état est défendu par des soldats, et si ces soldats sont commandés par des hommes de guerre.

Or, quelle histoire parle honorablement des armées prussiennes depuis la guerre de sept ans ? Les gazettes entretiennent régulièrement les oisifs d'Europe des revues de l'armée prussienne. Vaines apparences ! Les parades du carroussel et celles du grand Frédéric étaient un objet d'admiration et de res-

pect; mais pourquoi? parce que ces manœuvres étaient commandées par des 1805
princes dont le nom rappelait mille victoires, et exécutées par des hommes qui Nov. 19.
tous sans exception avaient été les témoins, les compagnons et les honorables instruments de leur gloire.

Il existe encore en Prusse quelques généraux qui ont participé aux triomphes du grand Frédéric. Mais quel ravage n'ont pas fait 43 ans de paix sur des armées qui avaient affronté, combattu et vaincu toutes les armées de l'Europe! Sur cent soldats en reste-il un qui ait vu les jours glorieux du vainqueur de Rosbach et de Mollwitz? Non. Les invalides peuvent vanter à leurs jeunes compagnons les ennuis d'un service plus pénible par la monotonie et la servitude que par ses dangers, et il est bien peu de soldats chargés de l'instruction des recrues qui puissent leur montrer des cicatrices, pour exciter leur émulation et animer leur courage.

Depuis la guerre de sept ans, le grand Frédéric lui-même a vu dépérir son armée dans une longue oisiveté, mais le tort d'une paix aussi prolongée ne peut être imputé à sa prudence. Deux fois il a cherché la guerre, et une seule fois il a pu montrer à ses soldats le simulacre d'une campagne active et savante, qui bientôt fut terminée par une pacification honorable et avantageuse pour lui. Cette paix et toutes les suites énervantes qu'elle entraîne, il la légua à ses successeurs, et c'est la partie de son héritage qu'ils se sont montrés les plus jaloux de conserver . . . . .

Hauterive an Talleyrand. Je reprends la suite de mes observa- Nov. 20.
tions sur la Prusse.

L'armée prussienne claustralement entretenue, servilement exercée, est, je pense, par sa patience et sa docilité, par la précision de ses manœuvres et par le régime de son administration, un modèle de régularité et d'économie. On y a poussé l'art de plier les hommes à des habitudes gênantes et de les faire vivre de peu, aussi loin qu'ils puissent aller. Sûrement il n'y a point d'armée dont les sous-officiers et les commissaires de guerre puissent être comparés à ceux des armées prussiennes. Mais à quoi servent ces avantages hors le temps de paix? Un jour de parade, on fait avec ce vain appareil un grand effet sur des spectateurs irréfléchis, ou même sur des princes assez malavisés pour dire, comme celui qui, il y a six mois, s'enorgueillissant de la tenue de quelques troupes qu'il passait en revue, s'écriait: »Où n'irait-on pas avec de telles troupes?« Frivole jactance! A la guerre, on a besoin de l'âme des soldats et du génie des généraux, à la guerre l'instinct inné de l'homme prévaut sur des opinions artificiellement suggérées. Avant que les armées se rencontrent, les soldats ont mille occasions de se connaître, de se tâter, de faire enfin des comparaisons qui leur donnent la mesure de leur valeur respective, de leur aptitude à la guerre, et de la capacité des chefs qui les commandent. Qu'on choisisse quelle armée l'on voudra de celles qui appartiennent aux grandes puissances de l'Europe, je n'en excepte pas même celles de Portugal et d'Espagne, il n'y en a pas une qui ne soit en état de donner des leçons de courage, de fierté et d'élévation à celle de Prusse. Il n'y en a pas une qui, à nombre à peu près égal, ne soit raisonnablement fondée à espérer de l'intimider, de l'affaiblir par les désertions, et de la vaincre.

1805 Nov. 20. Les douze dernières années ont plus ou moins aguerri toute l'Europe, en exceptant la Suède, la Prusse et les états préservés ou plutôt engourdis par ce qu'on appelle la neutralité du Nord. Il est doux sans doute de voir du rivage les vagues élevées et les vaisseaux battus par la tempête. Mais si l'on n'est pas le maître de sa destinée, si l'on ne peut pas dire que jamais on ne se verra contraint de courir les mêmes risques, il vaut mieux avoir le sort de ceux qui, après avoir échappé à la fureur des vents, sont heureusement entrés au port, que de s'applaudir de ne l'avoir jamais quitté . . .

Es folgen dann Betrachtungen über eine Allianz mit Preußen, deren Zweck es wäre, Rußland in Schranken zu halten.

Nov. 20. Talleyrand an Hauterive (eigenhändig): Je trouve que l'Empereur va bien loin, il est à près de 40 lieues de Vienne; il me semble qu'il faudrait finir. M. de Haugwitz arrive ici sous peu de jours. C'est un très bon voyage; avec du temps, tout est bien dans nos relations avec la Prusse, qui ne se fâche contre nous que parce qu'elle a peur d'un autre côté; ce genre de fâcherie se termine par de gros mots. C'est là ce que j'ai toujours cru.

Nov 23. Talleyrand an Hauterive: M. de Haugwitz ... n'est pas encore arrivé: sa marche ressemble à la politique de son cabinet, et l'on peut croire qu'il ne serait pas fâché d'apprendre sur la route quelques événements militaires un peu définitifs.

Nov. 27. Talleyrand an Hauterive: M. de Haugwitz n'arrive toujours point; peut-être ce délai fait aussi partie de sa mission. C'est une manière très commode de s'expliquer que de se réserver de prendre son texte dans les circonstances du moment.

Nov. 27. Hauterive an Talleyrand. Je résume ce que j'ai dit sur l'alliance de la Prusse. La Prusse pourrait mettre obstacle aux invasions commerciales de l'Angleterre et aux incursions militaires de la Russie; mais les obstacles ne seraient proportionnés, ni par l'étendue, ni par l'énergie de son action, à celle de la cause contre laquelle il importe d'agir. L'équilibre du Nord peut être maintenu par la Prusse bien dirigée et bien secondée; mais quelque décidée qu'elle pût être, quelque habile qu'elle pût devenir, et quelque confiance enfin que la France un jour pût prendre dans sa docilité et sa constance, l'équilibre général serait toujours exposé au Midi et à l'Orient, par l'extension progressive et continuelle de la Russie, et par l'invariable propension qui porte cette puissance, toujours excitée et secondée par l'Angleterre, à s'avancer vers l'Occident.

La Prusse est encore plus incapable par sa volonté que par sa faiblesse comparative, à remplir les engagements qu'une alliance contractée dans les vues que j'ai exposées lui imposerait. De toutes les puissances qui existent aujourd'hui, elle est celle qui, avec les plus beaux dehors et les plus belles apparences de consistance et de vigueur, est la plus avancée dans la carrière de la décadence. Elle est hors du principe qui l'a fondée et qui la fait exister: elle s'en éloigne tous les jours davantage. Elle maintient à grands frais un grand appareil militaire, et elle laisse dévorer par la rouille du temps des ressorts que le repos énerve, et que le mouvement seul de la guerre peut conserver et entretenir. La Prusse enfin oublie qu'elle n'est un état que parce qu'elle

était une armée. Le prestige de son existence, maintenu quelque temp en- 1805
core par des souvenirs récents et par des exercices d'ostentation, ne résistera Nov. 27.
pas à la dangereuse et funeste épreuve d'une guerre forcée. Le jour où la Prusse aura en vain essayé tous les honteux subterfuges de la politique timide pour éviter la guerre, elle combattra à la fois pour l'honneur et pour l'existence. Le jour où elle aura perdu une première bataille, il n'existera plus de Prusse.

Hauterive an Talleyrand. . . Cette Prusse est la plus misérable Nov. 28.
puissance qui existe, vous ne pouvez pas vous faire une idée à quel point le mépris qu'on a pour elle ici est général et populaire. Ce pauvre Lucchesini était à la comédie le jour où on lut les 4 derniers bulletins jusqu'au 25e. Il était au-dessus de la loge de l'Empereur. Tout ce qu'il fit pour faire remarquer sa joie, ses applaudissements est incroyable, et la sensation que cet éclat produisit est aisé à deviner. On l'eût montré au doigt si on n'eût pas été plein d'un sentiment incompatible avec aucune impression accessoire, mais la nouvelle de cette politesse diplomatique qu'il a bien voulu faire au peuple de Paris, a été aussitôt répandue et ne lui a valu que des brocards. Cette accession à la cause française est tardive, l'accession de ses maîtres même n'est plus désirée. Il n'y a pas un homme dans ce pays qui apprît maintenant avec un sentiment de crainte et de peine que le Roi de Prusse est entré dans la coalition. Voilà où mène l'irrésolution, la médiocrité de cœur, la petitesse d'esprit, l'indolence de caractère, les goûts casaniers, les affections bourgeoises dans une position qui se passerait beaucoup plus de justice, de vertu, de bonté, que de grandeur, de courage et de décision. O grand Frédéric! à dix-huit ans de toi, voilà ce qu'on fait de cette grande armée que tu avais pris tant de peine à former, que tu avais animée de ton génie et couverte de ta gloire! La Prusse est finie, mais les apparences de son pouvoir, l'échafaudage, tiennent sur la carte et occupent dans les cadres de la politique un espace incommode, il ne faut pas que nous ni les autres s'y méprennent. L'illusion de sa puissance n'est d'aucun avantage, puisque cette illusion tourne contre nous. Ils ont eu le mois dernier un moment d'éclat dont ils étaient bien peu dignes: les quatre cours impériales (je comprends la cour de Londres) y étaient en personne, ou par leurs ambassadeurs extraordinaires, ministres d'État, princes ou grands officiers. Elles y étaient en sollicitation. Quel a été le résultat de cette brillante position? Oui, non; non, oui. Monosyllabes les plus ridicules du monde, quand on les dit ensemble. La cour de Prusse, à dater du jour où elle n'a pas su prendre un parti entre des sollicitations opposées, est descendue au plus bas degré de considération où une cour puisse se placer; l'Empereur ne lui pardonnera pas l'inutilité de la mission du général Duroc, et bien il fera. La cour de Prusse est trop petite pour savoir ce que c'est que l'orgueil et le ressentiment. Elle a été bien aveugle, elle pouvait sauver une guerre au continent et finir celle de l'Angleterre, j'en resterai toute ma vie persuadé, et toute ma vie j'en aurai, non pas du ressentiment, puisque son aveuglement a valu à la France la plus grande gloire des temps modernes, mais du mépris! De quelle hauteur l'Empereur doit regarder ce qui se dit, se fait ou se projette dans cette cour! Il faut, je crois, pour le moment, l'abandonner au cours de la décadence:

1805 Nov. 28. mais, si je vois un peu clair dans l'avenir, et si l'Empereur relève la cour de Vienne, l'action de la politique française sera dirigée contre la cour de Berlin, à la première guerre, elle redeviendra électorale; la Bavière s'élèvera. Cet état est plus à la portée de nos impulsions, il sera un corps avancé, vedette sur l'Autriche, chien d'arrêt contre la Prusse. Il s'étendra au Nord aux dépens des faibles satellites de l'astre pâlissant du Brandebourg. Il faudra que nous atteignions au Nord par d'autres ressorts, l'électorat de Hanovre doit passer en d'autres mains et devenir le noyau d'un état qui s'agrandira un jour à l'aide de notre alliance. C'est par là que nous arriverons à compléter notre système fédératif au Nord. Le moment présent ne se prête pas à ces idées, parce que la Suède n'existe pas pour nous. Mais elle ne peut rester longtemps dans l'état où elle est . . . . . .

Dec. 1. Talleyrand an Hauterive: M. de Haugwitz arriva hier. Il avait passé deux jours à Iglau avec le maréchal Bernadotte. De là il avait été à Brünn, mais l'Empereur lui fit entendre qu'à l'approche d'une affaire, il serait beaucoup plus convenablement placé à Vienne. Le voilà donc ici: nous nous sommes vus. M. de Haugwitz paraît un peu étonné de sa position. Sa mission prendra sans doute dans quelques jours un caractère plus décidé. Il paraît disposé à prendre conseil de ce qui doit se passer du côté de Brünn.

(Eigenhändig) »Le fait est que je suis content de M. de Haugwitz. Il n'y a point eu de traité le 3 novembre; il y a eu un échange de déclarations. La déclaration de la Prusse porte qu'elle offrira ses bons offices, sa médiation pour rétablir et garantir la paix du continent. Voilà tout.«

Dec. 5. Talleyrand an Hauterive: L'affaire de Prusse dont on a tant parlé, ne méritait que le peu d'attention que je vous ai mandé qu'il fallait y mettre.

Dec. 7. Hauterive an Talleyrand: Le commerce est à sa fin; dans deux mois, il y aura plus d'affaires dans une bourgade des États-Unis qu'à Paris.

Dec. 11. Hauterive bespricht einen Artikel des Publiciste über das »Empire d'Occident« und bekämpft lebhaft diesen Gedanken, den Personen aus der Umgebung des Kaisers vertreten.

Dec. 13. Hauterive an Talleyrand: L'Empereur porte ses vues très haut, mais il est entraîné par les circonstances plus loin, et il est élevé plus haut peut-être que ses propres idées. Je ne vois pas qu'il puisse arriver à la paix autrement qu'en écrasant tout le monde . . . A présent, cette Europe n'existe plus. Il n'y a que la France, l'Angleterre et la Russie. Ce qui est entre elles n'est rien, et quant à elles, le ciel ne diffère pas plus de la terre qu'elles ne diffèrent . . . Vous voyez donc que l'Empereur ne peut arriver à rien qu'il n'ait fait place nette en Europe et qu'il n'ait écrasé tout le monde. Voilà une terrible besogne, et la paix est bien loin.

Dec. 16. Talleyrand an Hauterive (eigenhändig): Vous devez en être à rire sur vous-même des inquiétudes que vous aviez de la Prusse et que je ne pouvais pas parvenir à calmer.

Dec. 17. Hauterive an Talleyrand. Quelque indécision de conduite que la Prusse ait montrée jusqu'à ce jour, elle a trop ouvertement fait éclater ses sen-

timents, pour qu'elle ne soit pas confondue dans les rangs des puissances ennemies et jalouses de la haute prépondérance à laquelle nous avons le droit d'aspirer; et l'ambiguité, la lâcheté de ses mesures ne servent qu'à prouver deux choses d'une égale importance dans la question actuelle: 1° que la Prusse n'est nullement à craindre comme ennemie; 2° qu'elle n'est nullement à rechercher comme alliée. 1805 Dec. 17.

Cette double conclusion est rigoureuse, et les avocats de la Prusse épuiseront toutes les ressources de l'idéologie (car il y en a une dans les affaires, qui est la prudence des âmes faibles, comme celle des sciences est la dialectique des esprits étroits) avant de pouvoir trouver une excuse plausible des alternatives de confiance et d'ombrage, d'ambition et de peur, de zèle et d'envie, d'attachement et d'inimitié, que le cabinet de Berlin a instantanément manifestés depuis trois mois dans ses rapports diplomatiques avec la France. De toutes ces contradictions il est résulté qu'au jugement de tous les contemporain, et toujours par les mêmes motifs de mécontentement, de ressentiment et de dédain, on peut se conduire comme on veut envers la Prusse, et que, pour préciser la question, la France par exemple peut aujourd'hui la détruire de ses mains par une guerre vive et prompte, ou la laisser se détruire elle-même lentement et honteusement dans les langueurs de la paix. De ces deux résultats, la France peut choisir celui qui convient le mieux à ses vues; car dans sa détermination elle ne peut être conduite par aucun motif de sentiment: la Prusse ne mérite plus ni la haine ni l'attachement de personne. Je ne saurais pénétrer les vues de l'Empereur, et je ne raisonne ici que d'après la connaissance générale des circonstances actuelles. Mais je pense que si, comme tout porte à le croire, l'Empereur a tellement humilié la Russie que l'Europe n'ait rien à redouter prochainement des irruptions de cette puissance sur le continent, et si l'Autriche est tellement abattue qu'elle donne franchement et sans arrière-pensée, des garanties réelles et solides pour une paix de quelque durée avec la France, il n'y a aucun avantage à avancer la perte de la Prusse, et on peut s'en remettre au cours naturel de sa décadence, pour être assuré de son inévitable ruine, au temps où il pourra être de l'intérêt de la France qu'elle soit consommée. On peut laisser la Prusse telle qu'elle est avec toutes les apparences de vigueur et de puissance qui n'en imposent à personne, et pas même à elle. C'est un simulacre qui occupe une place; et dont il peut être utile de tolérer, de favoriser l'illusion, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moment et les moyens de lui substituer une puissance réelle, dont l'existence et la politique s'adopteront plus facilement et plus régulièrement au système continental . . .

Hauterive an Talleyrand. On dit couramment ici que l'Empereur va faire avec la maison d'Autriche une paix honorable pour elle et que cependant il se fera couronner à Munich Empereur d'Occident. On dit que l'Empereur Alexandre est tout à fait réconcilié et que le prince Murat sera Roi de Pologne. Le prince Murat a assez l'air polonais: il est brave, brillant, hardi, dépensier et gascon. On dit que l'Empereur Napoléon sera ici au premier jour de l'an, et qu'avant de revenir il aura fait en même temps la guerre et la paix avec le Roi de Prusse. Je vous dis tous les on dit; mais, à vrai dire, je serais Dec. 20.

1805 Dec. 20. plus embarrassé de trouver ce que je pense : car je ne saurais rien penser sur ce que j'ignore.

Vous dites que M. de Haugwitz attend l'Empereur à Vienne. Certainement il y aura là un grand sujet de conversation. Pauvre M. de Haugwitz ! On dit qu'il a été le seul homme de la cour de Berlin qui ait eu le sens commun, qu'il est homme d'honneur et qu'il est attaché à son maître. Dans ce cas, je le plains sincèrement, il a une tâche pénible à remplir ; cependant si je puis avoir une opinion sur cette question, je crois vous l'avoir nettement exposée dans mes graves lettres : pour peu qu'on ne soit pas assuré de trois ans de paix, il faut abattre la Prusse, ce royaume n'a plus que quelques années d'apparence . . . Il faut un État au Nord de l'Allemagne ; mais dans cet État, il y faut du jugement et une volonté. A cet égard la Prusse est au-dessous de la Suède et de Naples, qui ont montré de la folie, mais à qui au moins on ne peut reprocher ni indécision ni mollesse ; la Prusse n'est d'ailleurs pas géographiquement assez bien placée pour des vues de préservation contre la Russie ; il faut quelque chose de plus littoral, de plus septentrional, et en même temps de plus limitrophe à la France. Une autre fois nous parlerons de ces hypothèses.

M. Fouché me disait hier que les deux personnes les plus embarrassées de Paris étaient M. Lucchesini et M. Cambacérès, l'un à cause de la décadence de la Prusse, l'autre à cause de la décadence de l'ordre de l'Aigle noir. Cela est plaisant : il leur en parle à l'un et à l'autre en se moquant. M. Lucchesini n'est point déconcerté ; il se montre partout ; il ne manque ni les jours du prince Joseph, ni ceux de l'archi-chancelier. Cela est italien . . . M. Fouché m'a dit que les directeurs de journaux le persécutaient du matin au soir pour avoir la permission de parler à leur gré de la Prusse. Ce serait une fête pour eux et pour tout le monde de la bafouer. M. Fouché pense avec raison que ce n'est pas encore le temps . . .

1806 Okt. 19. Hauterive an Talleyrand. Nous sommes tous ici très tranquilles : mais cette tranquillité ressemble au calme fatigant qui précède les orages. L'impatience des nouvelles de l'armée nous tient dans un état d'anxiété qui ne nous permet ni de crier ni de nous plaindre. Nous avons un besoin indispensable d'apprendre une victoire.

Je vois, mon cher ami, que vous n'êtes pas persuadé encore que la Prusse est une puissance vile, qui, jouet de toutes les passions d'autrui qu'elle ne peut ressentir et de toutes les terreurs au nombre desquelles elle n'a jamais bien su choisir celle par laquelle elle devait se laisser gouverner, s'est jetée par pure impétuosité de poltronnerie dans la carrière de la contre-révolution sans calculer quelles seraient les chances de cette détermination, soit pour nous, soit pour elle. Soyez sûr, mon cher ami, qu'il faut rétrograder bien en arrière pour trouver le principe de l'impulsion de tout ce qui se fait aujourd'hui contre nous. La Prusse est arrivée la dernière ; mais elle a actuellement comme l'Angleterre avant 1793 et au même degré la volonté de nous détruire, et à des vues de destruction on ne peut opposer que des vues de destruction. J'ai bien étudié la valeur du mot coalition et celle du mot empire français. Ces deux choses sont dans un état de mortelle inimitié et ne peuvent exister de longues années ensemble. Il faut que l'une tue l'autre. Jusqu'à présent la France a conservé

son terrain, mais elle n'a pas détruit son ennemi: elle l'a cependant fait par parties; à une guerre elle détrône un Roi, à une autre elle en détrône un autre. Il faut ou qu'elle périsse ou qu'elle détrône assez de Rois pour que ce qui en reste ne puisse composer une coalition. Cela sera je crois quand la Prusse sera détruite. 1806 Oct. 19.

La coalition aura détruit l'Empire français le jour où elle l'aura fait rétrograder; car dans cette marche on ne s'arrête pas.

Si nous reculons, ce sera pour revenir à l'ancienne monarchie par toutes les ruines et toutes les horreurs du temps que nous avons une fois traversé; et voilà pourquoi je ne mets pas une grande différence entre coalition et contre-révolution.

Dritter Anhang.

Eine Apologie Lombard's.

1806.

J. W. Lombard an Friedrich Wilhelm III. 1806 Auguſt 20.

R. 92. Nachlaß Friedrich Wilhelm's III. B. VI. 22. Mundum, gez. Lombard.

1806 Aug. 20. Sire. J'ose espérer l'indulgence de V. M. en mettant sous ses yeux le tableau ci-joint. Une fois en ma vie j'ai cédé à une indignation trop légitime. Mais je me rappelle avec quelle angélique bonté V. M. la première m'a parlé de la lettre de Mgr le prince d'Orange [1]), et le souvenir de tant de bonté ne me laisse plus qu'un sentiment: celui de la reconnaissance et du courage . . .

Haugwitz et Lombard considérés dans leurs opinions politiques et comme livrés aux ennemis de l'État.

Les méchants les disent vendus à la France. Les oisifs le répètent. Les imbécilles le croient. Rappelons-nous un moment les faits.

Haugwitz.

Il est appelé aux affaires en 1791, lorsqu'on ne respirait que la guerre contre la France. Ses premiers travaux sont tous relatifs à cet objet. Personne alors n'a mis en doute le zèle qu'il y a porté.

En 1794 cette guerre méprisée d'abord, prend un caractère sérieux. On commence à lire dans l'avenir et à prévoir le progrès du mal. La Prusse se décide à une guerre à outrance au moyen des subsides de l'Angleterre. Haugwitz, ministre de cabinet, ne peut se résoudre à confier des intérêts si majeurs à d'autres qu'à lui. Il se rend à Maestricht lui-même; il y signe ce qu'on croyait alors l'arrêt de mort du gouvernement français. Si ses plans avaient été suivis, si, en vertu du traité conclu par ce ministre, l'armée prussienne s'était portée du Mein vers les Pays-Bas, la Hollande n'était pas perdue, tous les malheurs subséquents devenaient impossibles. Des intérêts particuliers pa-

---

1) Dies Schreiben hat ſich nicht ermitteln laſſen.

ralysèrent l'armée prussienne. On a horreur de rapporter les anecdotes qui influèrent alors sur les affaires politiques. Spectateur des ressorts cachés, de la perte entière de l'esprit public et de l'insubordination qui mettait la volonté des particuliers à la place de celle du maître, l'auteur de ce précis n'oserait révéler au Roi lui-même les abominations qui se commirent, dans un temps où les acteurs vivent encore. 1806 Aug. 20.

Le résultat fut que nos armées furent immobiles, que la Hollande fut perdue, que les Anglais nous retirèrent leurs subsides et que notre paix devint nécessaire. Hardenberg la signa avec complaisance, Hardenberg l'idole des anti-français. Haugwitz ne s'occupa plus que du soin de la rendre moins funeste.

Il bâtit ce système admirable de neutralité armée qui n'a presque rien coûté à la Prusse, qui a garanti la paix du Nord, qui nous a fait jouer le plus beau rôle. Toute la tendance de ce système était c o n t r e la France.

La guerre se rallume avec plus de fureur. On nous invite de tous côtés à y prendre part. Haugwitz fait l'impossible pour y déterminer le Roi. Il ne se rebute pas de ses premiers refus; il le suit à Pétershagen; il appuie son opinion de celle du duc: il montre dans l'avenir le Français écrasant l'Europe et représente ce moment-là comme le dernier pour les vaincre. Il arrache enfin un consentement passager que le Roi révoque à son retour.

Observons, néanmoins, pour être justes, que si Haugwitz peut se faire honneur de sa prévoyance, le juge le plus sévère n'aurait pas eu le droit d'attaquer la marche du maître. Bonaparte revenant d'Égypte, ses incroyables victoires, les fautes de ses ennemis, les mille sottises des coalitions, tous ces miracles ne pouvaient certainement se prévoir; le calcul de la politique ne repose que sur des probabilités, et il s'en est fallu de bien peu que les événements ne justifiassent notre marche. Mais voilà encore en 1799 ce même Haugwitz, dont on fait aujord'hui le prôneur de la France, à la tête de ses ennemis. Il fallut se soumettre enfin à la volonté du maître. Haugwitz, sans changer d'opinion lui-même, changea de route pour remplir les mêmes devoirs; il chercha dans une relation supportable avec la France le gage de sûreté que la guerre ne lui donnait plus.

La paix se fit. L'armée de neutralité quitta son poste, et lorsque les hostilités recommencèrent en 1803, notre sytème était à refaire.

Haugwitz fit l'impossible pour empêcher que les Français vinssent à Hanovre. Les Russes empêchèrent que la seule grande mesure qui nous convînt ne fût prise; mais par une contradiction incroyable, en s'opposant à ce que nous occupassions Hanovre, ils nous invitèrent à une attitude menaçante contre la France. Haugwitz lui-même était d'avis qu'on la prît, et l'un des plus grands dégoûts que ce tendre ami des Français ait eus dans le cours de son ministère, fut la résolution contraire adoptée par S. M. à la suite de la mission de Lombard à Bruxelles.

Il se retira des affaires. Rappelé par le besoin de ses talents, il apprit à sa grande surprise qu'on négociait une alliance avec Napoléon. Le saint du jour et surtout des Russes, Hardenberg, en était l'auteur. Haugwitz, cet in-

1806 Aug. 20. grat ami de Napoléon, témoigna tout haut son mécontentement et sa surprise et contribua surtout à faire reculer la chose.

La guerre éclata sur le continent. Un outrage inattendu des Français nous arma contre eux. Haugwitz se rendit à Vienne, pour déclarer au nouveau Tamerlan nos résolutions.

Il ne l'a pas fait et c'est là son grand crime. Oh! qu'il aurait mérité à jamais l'exécration des Prussiens s'il n'avait pas agi, comme il l'a fait! Quoi! quand l'Autriche et la Russie nous abandonnaient, il devait encore proclamer des obligations qui n'existaient plus, nous livrer seuls à la vengeance et seuls à toutes ses suites! Il a fait une alliance, dit-on, avec Bonaparte. Mais remarquez d'abord qu'il l'a faite sans préjuger les intentions du Roi, et que les avantages de ce traité étaient calculés sur les refus du maître aussi bien que sur son aveu, puisqu'en cas de non-ratification cet acte nous assurait du temps et des chances dont tout le profit était pour nous.

Le Roi ratifia, non pas sur l'avis de Haugwitz, mais sur celui de tout ce que l'État avait de respectable en fait de vétérans expérimentés.

On gâta l'ouvrage du ministre par des modifications. Lui seul à Paris répara le mal une seconde fois.

Ses ennemis ne virent que le fait, l'alliance. Ils oublièrent les causes, qui n'étaient pas de Haugwitz, et firent l'impossible pour gâter son ouvrage en mettant à l'ordre du jour dans toutes les classes de la société des imprécations contre lui, la haine de Napoléon et tout ce qui pouvait armer contre nous celle de cet implacable égoïste.

Cette haine semble sur le point d'éclater. Haugwitz est le premier qui propose pour la combattre les mesures les plus fortes, tandis que sa sagesse et son calme mettent en usage toutes les formes qui peuvent en prévenir l'explosion.

Telle a été la conduite de cet homme qu'on croit à la tête d'un parti. Ennemi acharné de la France tant qu'il a pu, et sage exécuteur des ordres du Roi dès que l'autorité suprême lui a prescrit un autre système.

Mais comment, se demande-t-on, une erreur aussi générale a-t-elle pu prendre racine? Les causes en sont aussi connues que déplorables. La passion du parti russe qui voulait exterminer à tout prix, fût-ce aux dépens de notre existence, et qui confondait dans la personne de Haugwitz l'auteur et l'instrument du nouveau système, la conduite impardonnable d'un collègue jaloux ou trompé, qui a épousé les intérêts de ses ennemis et l'a appelé un lâche menteur en face d'un conseil d'État, l'imprudence qu'avait eue ce collègue d'imprimer à l'opinion publique un caractère d'exaltation qu'on n'a pas assez combattue dans le temps même où nous n'étions rien moins que décidés à la guerre, le langage impartial et équitable que Haugwitz, toujours calme et toujours juste, a tenu sur la personne de Napoléon lorsqu'il revint d'auprès de lui, telles sont les raisons qui ont égaré les faibles et perpétué l'erreur. Car quant à la dernière de ces observations, on peut se rappeler encore que trois hommes ont donné dans le même piège. Haugwitz, Knobelsdorff et Lombard sont tous trois revenus de chez Napoléon, frappés des qualités de cet homme si grand sous plus d'un rapport, et la passion qui veut ne voir en lui que ce

qu'il a d'odieux, ne leur a jamais pardonné la simplicité avec laquelle tous les trois ont rendu compte de leurs impressions. S'ils avaient été les adhérents de Bonaparte, ils auraient comme d'autres eu l'art de cacher leur jeu, mais n'ayant rien dans le cœur qu'ils ne pussent dire avec assurance, ils n'ont pas caché l'admiration que le génie nous inspire toujours malgré nous-mêmes, lors même que l'immoralité le déshonore. Ils ont fait la sottise d'être vrais, parce qu'ils n'étaient que prussiens. On les en a cruellement punis. Il faut dire encore qu'il y a des hommes qu'un guignon inconcevable poursuit; jamais il n'en a existé un qui, quoi qu'il ait fait, ait été plus méconnu que ce malheureux Haugwitz . . . 1806 Aug. 20.

On l'a dit joueur, tandis qu'il n'a jamais pris des cartes que pour échapper aux indiscrétions des curieux ou pour se délasser un moment des fonctions les plus fatigantes. On le dit mystique obscur et fanatique en secret, tandis qu'il a abjuré depuis longtemps les erreurs de sa jeunesse, erreurs qui sembleront bien pardonnables à celui qui connaît toute son histoire et qui sait qu'indépendant à 20 ans, avec une imagination ardente et une fortune qui tentait les imposteurs, il a été entouré de mille pièges. On le dit faux, lui qui est bon comme un ange, parfaitement sûr dans le commerce de la vie et qui n'a d'autre défaut peut-être que de pousser trop loin sa bienveillance et d'avoir quelquefois, à force de vouloir rendre service, donné des espérances qu'il n'a pu remplir. On le dit enfin dévoué à Napoléon : le tableau tracé ci-dessus met ce jugement à sa place.

Lombard.

Il est ridicule d'associer ces deux hommes. Voici l'idée que Lombard a de sa place. Simple secrétaire du Roi, mais secrétaire de confiance et à qui vingt et un ans de probité et d'expérience dans les mêmes affaires donnent peut-être quelque titre, instruit parfaitement par la nature de sa place de la volonté individuelle du maître, il est appelé à veiller à ce qu'on ne s'en écarte pas. Un ministre de cabinet forcé à renoncer à un système favori, cède souvent à regret. Le penchant le ramène à ses idées et dans les détails mille déviations sont possibles, déviations qui insensiblement accumulées, peuvent enfin changer l'état des choses et rendre peu à peu impossible le système propre du Roi. Le secrétaire de cabinet a l'œil sur ces détails; il lit les dépêches qui partent et dont il est impossible que le Roi prenne connaissance in extenso; il les présente à la signature du Roi et garantit sur sa responsabilité l'harmonie de leur contenu avec les volontés de l'autorité suprême; mais cette responsabilité est la seule qui pèse sur lui; il n'en peut avoir pour ses opinions, puisqu'il n'est pas appelé par son poste à l'exécution, et que s'il en avait qui nuisissent, le ministre est toujours le maître d'éclairer S. M. Lombard devrait moins qu'un autre être l'objet de l'animadversion publique, puisque, s'il est une qualité dont il puisse se vanter, c'est d'avoir toujours su se renfermer dans les bornes de son devoir, de n'avoir pas, comme d'autres, essayé de les étendre, de ne penser haut devant son maître que quand son maître le lui ordonne expressément, et d'oublier complètement quelle fut sa propre idée, dès que le Roi s'est prononcé sur la sienne.

1806 Aug. 20. Mais enfin, puisqu'on lui demande compte même d'opinions présentées ainsi, disons un mot encore sur celles dont il a fait profession.

Il est vendu à la France, dit-on. Voici les faits:

Lors de la révolution française le monde se divisa en deux partis. On se décida, non point sur des raisonnements vrais que l'expérience devait confirmer d'abord, mais sur les préjugés de l'enfance, sur les habitudes de sociétés, sur les intérêts des diverses castes. Lombard sans voir mieux qu'un autre, jeune alors et avec un caractère ardent, se jeta dans le sens anti-français, peut-être parce qu'il était secrétaire d'un Roi. Ses lettres de la Champagne qui furent ouvertes comme elles l'étaient toutes abondaient tellement dans ce sens, qu'à défaut d'un autre mérite elles lui valurent les bontés du feu Roi qui ne se sont plus démenties. On avance en âge: l'imagination se calme; mais les habitudes restent en partie et l'on sait dans les sociétés intimes de Lombard qu'il a conservé de ces temps-là un dégoût invincible contre les jactances françaises et l'habitude de triompher en secret quand la fortune cesse de leur sourire.

Jamais on n'avait suspecté ces dispositions, et lorsqu'à Memel il fut appelé à discuter avec M. de Kotschubey des objets qui intéressaient essentiellement la France, l'Empereur et son ministre s'exprimèrent sur son compte d'une manière qui frappa S. M. elle-même. Il fut envoyé à Bruxelles. Le Roi voulait s'éclairer sur le devoir d'armer ou de n'armer pas: l'opinion de Lombard fut pour le dernier parti. A-t-il eu raison ou tort? car ici, comme il sortait un moment de sa catégorie de secrétaire, on peut lui demander compte de ses conseils. Jamais le rapport avec la France n'a offert moins de dangers que dans ce temps, où sans mesures menaçantes nous nous contentâmes de tracer de bouche à l'ambition française ses bornes. La puissance prussienne fut respectée sans appareil. Une seule fois Bonaparte tenta l'insulte. Le renvoi du chevalier de Rumbold fut pour le Roi une satisfaction éclatante. Cet état de choses eût duré sans les calculs imbécilles de la dernière coalition. C'est ce qu'ont fait les autres et non ce que la Prusse n'a pas fait, qui a perdu l'Europe. Si au retour de Lombard on avait armé, les Français auraient doublé leurs forces dans l'électorat, dès lors il fallait doubler les nôtres: cette progression, les défiances qui en fussent résultées, les suites de ces défiances n'étaient plus calculables, et l'État épuisait dès lors inutilement les ressources dont il a eu tant besoin dans la suite.

L'avis de Lombard était donc celui d'un vrai patriote; la haine des partis ne l'a pas jugé de même et de cette époque date la proscription dont il a été l'objet. Haugwitz lui-même lui a retiré un moment son amitié et ne la lui a rendue que lorsque éclairé par sa retraite passagère et par les persécutions qui l'ont suivie, il a vu la différence de l'amitié d'un honnête homme à celle d'un courtisan dont lui seul avait fait l'élévation.

Lombard part pour l'Italie. Dans son absence on négocie une alliance avec Napoléon. Le plus droit et le plus véridique des hommes, si je connaissais un homme qui fût plus droit et plus véridique que Frédéric Guillaume III, le conseiller de cabinet Beyme a vu l'étonnement et le chagrin de Lombard, lorsqu'à son retour il lui communiqua les papiers, et que Lombard prit con-

naissance de cette étrange résolution. Il faut convenir du moins que les amis de Bonaparte sont habiles à porter le masque. 1806 Aug. 20.

Qui plus que Lombard a exprimé l'indignation d'un patriote lors de l'outrage que les Français se permirent au mois d'octobre dernier? Il n'a pas voulu que le ressentiment fût puéril dans son expression; il a essayé d'épargner au Roi des précipitations gratuites que le ministre d'alors se permettait tous les jours; mais c'était dans le sens de son maître qu'il pensait et qu'il écrivait. Tout ce qui à cette époque est sorti de sa plume, en fait foi.

Le traité de Vienne fut signé. Pourquoi Lombard se trouve-t-il enveloppé dans la proscription de son auteur? Il avait ignoré comme le Roi ce qui se faisait à Vienne, et en vérité sa part à la résolution de signer fut bien mince.

Mais voici ses titres de condamnation:

1° Comme nous l'avons dit, sa mission à Bruxelles,

2° Son attachement inviolable à la personne du comte de Haugwitz, qui n'est pas un dévouement aveugle, comme le Roi a pu s'en convaincre dans vingt occasions où il n'a pas tu la vérité lors même qu'elle contrariait les intentions de l'ami. C'est l'attachement d'un honnête homme qui croit à Haugwitz des intentions pures, des talents peu communs et qui combattra demain ses idées sans que la relation y ait rien perdu. Mais la passion ne voit pas ainsi, et dès que Haugwitz a passé pour l'apôtre de Napoléon, l'ami de ce ministre a été honoré du même titre.

3° La jalousie incurable du baron de Hardenberg, qui en entrant au ministère avait déclaré formellement ne pouvoir admettre à côté de lui ce qu'il appelait l'influence du secrétaire de cabinet; quelque sévères que fussent les limites que ce dernier s'était imposées à lui-même, et quelque procédé qu'il se fût prescrit pour désarmer cette jalousie naissante. Ce fut là en grande partie l'origine des fautes de Hardenberg. Absolument sans expérience dans sa nouvelle carrière, privé du fruit des faibles talents qu'il pouvait avoir, par cette éternelle agitation d'esprit, par cette fièvre de passion qui obscurcissait encore son jugement, il a repoussé loin de lui tous ceux qui auraient pu le calmer. Il faisait à Lombard un secret de tout, hormis vers la fin de sa carrière, où effrayé de nos malheurs, il a tremblé lui-même de sa responsabilité. Alors le secrétaire de cabinet a passé ses journées à corriger les ouvrages du ministre où malgré les ordres du maître la même passion se reproduisait toujours. En attendant Hardenberg avait fixé sur Lombard la haine publique en lui attribuant nos rapports avec la France par un abus indigne de la confiance ou même de la vérité. Dans le temps où le secrétaire de cabinet était chargé de communications avec le ministre de France, il a fait ouvrir les lettres de ce dernier et a envenimé contre l'autre les expressions qu'il y a trouvées, comme si ce malheureux chargé d'entretenir la bienveillance du gouvernemnt et du ministre français n'avait pas fait son métier et son devoir en adoptant un langage qui sans doute était un crime à Pétersbourg.

Enfin l'infamie a été jusqu'à dire que Lombard était vendu, lui qui seul n'a pas hérité des bienfaits du feu Roi, lui qui ne possède au monde que ce que des présents légitimes lui ont valu, de l'aveu de son souverain, dans les occasions où partout l'on donne et où partout l'on reçoit, lui qui toujours simple

1806 Aug. 20. dans ses mœurs, n'a jamais oublié son origine et qui paralytique et boiteux, n'a pas même deux chevaux dans son écurie, parce qu'il n'a pas les moyens de les avoir.

Affaibli sans doute par ses souffrances, il a eu la lâcheté de s'abandonner à une mélancolie noire, lorsqu'il a appris ces horreurs. Peut-être il allait prier le Roi de lui accorder sa retraite. Les dangers présents l'ont rendu à lui-même: il se trouve un nouveau ressort, et si le Roi ne le croit pas inutile à son service, il se mettra au dessus des noirceurs, pour ne pas imiter l'ingratitude de ces gens qui jouissent dans la bonne fortune des bienfaits de leur maître et l'abandonnent avec terreur, quand l'avenir ne leur offre plus que des peines.

Vierter Anhang.

Der Rücktritt des Grafen Haugwitz.

1804.

In einem Aktenstück des Geh. Staats-Archivs, welches Abschriften und Aus- 1804
züge von Berichten der bayerschen Gesandtschaft in Berlin enthält, findet sich unter dem Titel »Sur la retraite du comte de Haugwitz« und mit dem Datum »Berlin le 17 octobre 1804« eine eigenhändige Denkschrift des bayerschen Gesandten Ritters von Bray, die wenigstens im Auszuge bekannt zu werden verdient. Bray war seit dem Jahre 1801 Vertreter Bayerns in Berlin; er stand zu Haugwitz und Hardenberg in nahen Beziehungen und hat namentlich von letzterem ausführliche Mittheilungen über den Ministerwechsel im Jahre 1804 erhalten. Man findet deshalb in seiner Denkschrift im Wesentlichen dieselben Angaben wieder, die inzwischen bereits aus den Denkwürdigkeiten Hardenberg's bekannt geworden sind, daneben aber noch andere Nachrichten, die, wenn sie auch von den Akten nicht geradezu bestätigt werden, doch bei der Zuverlässigkeit des allgemeinen Inhalts der Denkschrift glaubwürdig erscheinen.

. . . Peu de temps avant son voyage en Silésie, le comte de Haugwitz me parlant lui-même de la durée de son ministère, calculait qu'il était le plus ancien ministre des affaires étrangères qui fût dans aucune cour. Le caractère connu du Roi son souverain pouvait facilement devenir pour son ministère le garant d'une durée en quelque sorte illimitée. Avec un prince exempt des caprices qui se remarquent si souvent ailleurs, dans une cour où les petites intrigues sont heureusement inconnues et dont le système politique est fixe et assuré, on peut compter sur un exercice long et paisible des fonctions dont on a une fois été revêtu. Ce n'est donc point à un changement de goût, d'opinions ou de sentiments de la part du Roi qu'il faut attribuer la retraite du comte de Haugwitz. Le premier principe de ce changement remonte à un temps assez éloigné, et ce principe a entraîné des conséquences qu'il est bon de connaître et d'examiner.

Peu après la dissolution du congrès de Rastatt, il fut question de rattacher la Prusse à la coalition. La cour de Berlin, mécontente avec raison du peu d'égards que le gouvernement français et les plénipotentiaires de la République à Berlin avaient témoigné pour elle, paraissait devoir concourir aux efforts des

1801 autres puissances contre la France. C'était particulièrement l'avis du comte de Haugwitz et du duc de Brunswick. Le Roi était à cette époque à faire une tournée dans ses provinces allemandes. Ce fut à Petershagen en Westphalie que le comte de Haugwitz remit au Roi un mémoire contenant l'exposé des motifs qui devaient porter la Prusse à faire de nouveau la guerre, des conditions auxquelles elle devait la faire et des mesures qu'elle devait adopter. Ce mémoire fit une forte impression sur le Roi, et comme S. M. n'avait pas encore pris de résolution, le comte de Haugwitz se réunit avec le duc de Brunswick chez S. M. et chercha de nouveau à entraîner sa décision. Après avoir résumé les raisons détaillées dans son mémoire, le comte de Haugwitz se tourna vers le duc de Brunswick et l'interpella de dire son avis; mais ce prince, toujours indécis, faible à force de prudence, et hésitant suivant sa coutume, n'articula que des mots vagues et parut plutôt acquiescer par geste que par discours à ce que disait le comte de Haugwitz. Ce dernier pressé par la position où il se trouvait et par le silence du duc qui le laissait seul au lieu de le soutenir comme il l'avait promis, se trouva entraîné dans une démonstration rigoureuse et très vive des principes qu'il avait avancés et au sujet desquels il voulait arracher l'aveu formel du duc et la décision du Roi; enfin ce dernier, pressé par les arguments du comte de Haugwitz et dans une agitation remarquable, s'écria: »eh bien donc, puisque vous le voulez tous deux, je ferai la guerre«, et aussitôt il les congédia.

Le Roi cependant, depuis ce consentiment donné aux plans du comte de Haugwitz, n'eut plus un moment de repos, et le comte étant venu lui demander s'il devait expédier les ordres en conséquence de la résolution prise, le Roi lui dit de les suspendre. Lombard était alors auprès du Roi. Étant venu chez S. M. pour régler les expéditions d'usage, le Roi lui dit ce qui s'était passé et ne masqua point sa répugnance pour le parti qu'on lui avait fait prendre. Alors Lombard lui représenta que si ce parti répugnait effectivement à sa raison et à sa conscience, il ne fallait pas le suivre; que rien n'était encore déclaré; que S. M. pourrait gagner du temps et déclarer ses doutes au comte de Haugwitz et au duc. »Que voulez-vous que je fasse?« répondit le Roi. »Comment puis-je, à mon âge, à peine parvenu à la régence et encore neuf dans les affaires de l'État, mettre mes sentiments en opposition avec ceux d'hommes d'État consommés et expérimentés comme le duc de Brunswick et le comte de Haugwitz?« Lombard répliqua que comme S. M. devait cependant diriger tout, il était nécessaire qu'elle fût au moins convaincue de la nécessité du parti qu'elle allait prendre; que jamais la guerre ne se ferait bien si elle se faisait contre son gré et avec répugnance; et qu'ainsi il valait mieux prévenir ce malheur par une sage rétractation. Le Roi sembla respirer en écoutant Lombard, et il lui dit qu'il ne se déciderait point encore et qu'il ferait connaître ses intentions au comte de Haugwitz à Cassel.

Sur ces entrefaites arrive un courrier bavarois que S. A. S. E. expédiait avec ordre de rapporter une réponse décisive sur le parti que le Roi voulait prendre. Le comte de Haugwitz saisit cette occasion pour presser le Roi de se déclarer. Mais ce fut encore inutilement. Le courrier bavarois partit, emportant pour toute réponse que le Roi devant sous peu retourner à Berlin,

ferait connaître de là sa résolution définitive. Le comte de Haugwitz était 1804
désespéré de ces lenteurs. Cependant dans la suite du voyage à Anspach entre autres, ce ministre d'État annonça à plusieurs ministres du Roi et étrangers que la Prusse allait définitivement rentrer dans la coalition. Toute l'Europe était pleine de cette conviction lorsque le Roi étant de retour à Berlin, fortifié par les discours de Lombard et par ses propres réflexions, déclara enfin nettement que son parti était pris et qu'il ne ferait pas la guerre.

Quoique le comte de Haugwitz eût prévu par la lenteur du Roi à se décider que son plan ne serait pas approuvé, il espérait cependant qu'il était trop avancé pour reculer, et ce ministre avait même continué de s'expliquer avec les ministres de Russie et d'Angleterre dans un sens analogue à sa propre opinion. Il est donc facile de juger combien sa position devint embarrassante quand il fut obligé de revenir sur ses pas et d'avouer qu'il avait anticipé sur les véritables intentions du Roi.

Depuis cette époque, le Roi a toujours eu un fond de méfiance envers le comte de Haugwitz et ses vues politiques, et c'est là l'époque à laquelle ce ministre, ainsi que me le disait lui-même M. de Hardenberg, aurait dû quitter. Il resta cependant et dut à l'indifférence de son caractère et à une tournure d'esprit souple, facile, ainsi qu'à des distractions analogues à ses goûts, l'oubli de sa position et sa résignation à des volontés opposées à ses sentiments.

Neue Meinungsverſchiedenheiten zwiſchen dem Kabinet und dem Grafen Haugwitz ſtellten ſich heraus bei der Reiſe Lombard's nach Brüſſel und bei den hierauf folgenden Allianz-Verhandlungen mit Frankreich, an Stelle deren der Miniſter den Abſchluß eines bewaffneten Neutralitätsbundes mit Rußland vorgezogen hätte.

Le comte de Haugwitz avait donc, pendant les six derniers mois, éprouvé des dégoûts toujours croissants auxquels plusieurs circonstances de détail ajoutaient beaucoup encore.

On a pu voir par tout ce qui vient d'être dit que Lombard avait acquis une grande consistance politique depuis la fin de 99. Mais jusqu'à cette dernière époque cette consistance s'était renfermée en quelque sorte dans l'intérieur, et les ministres étrangers n'avaient cherché qu'avec beaucoup de précaution à tirer parti de son crédit. Lombard, appuyé par l'analogie de ses sentiments avec ceux du général Köckritz et fort de la confiance que le Roi lui témoignait, sentit enfin le désir de se montrer et de se produire davantage, et dès lors il rechercha les occasions de voir chez eux quelques ministres étrangers et de les recevoir chez lui. Il était naturel que ces derniers profitassent des facilités qui leur étaient offertes de se lier avec un homme de beaucoup d'esprit et d'amabilité et dont l'influence était évidente. Le comte de Haugwitz voyait avec regret le rôle que jouait Lombard et supportait avec peine celui que ce dernier lui faisait jouer à lui-même. Cependant ils étaient amis. Lombard chérissait réellement le comte de Haugwitz et avait cherché à lui rendre toutes sortes de services particuliers; enfin le peu d'activité du comte de Haugwitz, son amour pour le repos ou pour ses plaisirs qui le portait à se décharger sur Lombard du fardeau des affaires, et de l'autre côté l'habitude de diriger, l'espèce d'assurance que donne une influence reconnue, devaient

1804 nécessairement donner à Lombard une réputation en quelque sorte prépondérante, lui attirer des attentions marquées de la part des ministres étrangers et des hommages de la part des serviteurs du Roi attachés au département des affaires étrangères.

Quelle que fut l'insouciance du comte de Haugwitz, il était difficile que son amour-propre ne souffrît pas à la longue de cet état des choses. Il en résultait d'ailleurs un inconvénient véritable pour les affaires.

Le comte de Haugwttz ne voyant presque point le Roi et faisant passer toutes les affaires par Lombard, ne pouvait plus être à même de saisir ces nuances si importantes dans la volonté du souverain. De plus, ce ministre avait des vues et un système qui ne s'étaient pas rencontrés avec les intentions du Roi, et il se trouvait, sans s'en apercevoir, entraîné vers des idées qui ne cadraient pas toujours avec les résolutions définitives du cabinet. De là ces irrésolutions et ces contradictions dont on pourrait citer plus d'une preuve. Cela était extrêmement embarrassant pour les ministres étrangers qui avaient à ménager, outre le ministre, les personnes influentes dans le cabinet et qui remarquant quelque fois un dissentiment réel entre les ouvertures qui leur étaient faites de part et d'autre, se trouvaient dans le cas de faire entrer dans leurs rapports des notions opposées quelquefois à celles que les ministres du Roi à l'étranger recevaient de la chancellerie du comte de Haugwitz . . .

Ajoutez à cela que le peu de penchant qu'avait le comte de Haugwitz pour le travail lui faisait négliger ou oublier les affaires les plus importantes ; le désordre avait toujours été en croissant dans les derniers temps. Les dégoûts particuliers du comte et la disposition de son caractère l'avaient amené à un point d'indifférence difficile à surpasser. De là : 1° une négligence extrême dans la correspondance à l'étranger, de manière que les ministres du Roi près les autres cours se trouvaient quelquefois des mois sans recevoir ni réponses ni instructions, ou bien ils en recevaient de si incomplètes qu'elles leur étaient tout à fait insuffisantes pour leur direction. 2° Les agents diplomatiques prussiens qui se trouvaient à Berlin avaient toute la peine du monde à parvenir auprès du comte de Haugwitz quand il s'agissait d'obtenir une résolution quelconque qui les concernât. Il lui arrivait souvent de les appointer jusqu'à 3 et 4 fois de suite et ensuite de les renvoyer sous prétexte d'affaires. Enfin, quand ils étaient parvenus à lui parler, ils n'étaient guère plus avancés, et la résolution qu'ils sollicitaient se faisait attendre quelquefois des années entières. Il en est résulté que tous ces agents avaient fini par prendre le comte de Haugwitz en aversion et par s'adresser à Lombard et au général Köckritz. 3° Les ministres étrangers eux-mêmes avaient souvent à souffrir de cette négligence ou de cette insouciance. Excepté ceux des très grandes puissances ou ceux pour lesquels il avait particulièrement de l'amitié, il était assez difficile de l'aborder et bien plus difficile encore de rien terminer avec lui. Ce dernier point ne faisait d'exception pour personne . . .

Il y avait donc d'un côté mécontentement du comte de Haugwitz, parce qu'il ne se sentait plus bien à sa place et qu'il souffrait de l'ascendant qu'il avait laissé prendre à d'autres, et de l'autre, mécontentement du public contre

le comte de Haugwitz, résultat nécessaire de sa négligence et du peu de fonds qu'on pouvait faire sur lui. 1804

Cependant, si le comte de Haugwitz s'était tenu tranquille et n'eût marqué aucun mécontentement, vu l'éloignement du Roi pour les nouveaux visages et l'intérêt qu'avait Lombard à soutenir un ministre qui lui laissait tout faire, il aurait pu prolonger indéfiniment la durée de son ministère. Mais comme je l'ai déjà dit: la dernière négociation avec la France avait heurté trop vivement le comte de Haugwitz pour qu'il y restât indifférent. Aussi, dès cette époque, il commença à faire remarquer son mécontentement sur la marche des affaires et à parler d'un prochain voyage en Silésie . . .

Es folgen dann Angaben über die Vorgänge bei dem Rücktritt des Grafen Haugwitz, die mit der Erzählung Hardenberg's in den Denkwürdigkeiten völlig übereinstimmen. Auch Bray berichtet, daß Hardenberg es von Anfang an verstanden habe, sich mehr als sein Vorgänger mit dem König in persönlicher Berührung zu erhalten. Il prit pour habitude d'aller directement trouver le Roi, même sans le lui demander d'avance, chaque fois que les affaires lui parurent l'exiger et il s'assura sur chaque point de la volonté et des intentions réelles du monarque. La manière claire, nette et ouverte de traiter du baron de Hardenberg plaisant beaucoup au Roi, ce prince le voit toujours venir avec plaisir, et comme M. de Hardenberg s'est fait une loi, pour ce qui concerne le fond de son système politique, de suivre rigoureusement les principes de son souverain, il ne peut jamais y avoir dans ses relations avec l'étranger ni doute ni contradiction ni inconsistance . . .

La retraite du comte de Haugwitz a été accueillie avec une véritable joie par tout ce qui tenait au département, excepté les deux Lombard, et par la plus grande partie des ministres étrangers.

Pour moi, je n'ai pu refuser des regrets véritables à l'éloignement d'un ministre auquel j'ai eu de véritables et importantes obligations, qui dans les circonstances les plus essentielles m'a toujours accordé une confiance presque sans bornes et dont le commerce particulier était plein l'agrément et de facilité. Jamais ministre n'eut moins de morgue, plus de complaisance à écouter, plus de liant dans les manières et la conversation. Lorsqu'il avait pris quelqu'un en affection, les rapports avec lui devenaient extrêmement satisfaisants.

Dans les derniers temps, son humeur avait sensiblement souffert. Un sentiment de défiance général s'était emparé de lui, et comme son cœur n'avait jamais senti le besoin de s'attacher, il n'avait pas un ami à qui il voulût confier ses chagrins; alors la position du comte de Haugwitz devint véritablement pénible et digne d'intérêt. Quelque indifférence qu'il puisse avoir dans le caractère, il ne saurait être insensible à l'effet de satisfaction qu'a produit sa retraite et au succès généralement reconnu de celui qui le remplace. Le chagrin qu'éprouvent les seuls Lombard ne peut même être pour lui un adoucissement, puisque l'aîné des deux frères est la cause involontaire, mais véritable et principale de ses dégoûts.

La marche adoptée par le nouveau ministre, sa manière de voir et d'agir, ont dû avoir et ont un effet très sensible sur les affaires, soit au dehors, soit au dedans.

1804 Au dehors, on peut compter sur un système plus fixe, sur des mesures plus conséquentes; au dedans, il y a plus d'unité dans le travail, plus de sûreté dans les informations. Les ministres étrangers ne sont plus sujets à être ballottés par les vues ou les sentiments quelquefois opposés du ministère ou du cabinet. Lombard est réduit à l'exercice strict des fonctions de sa place, qui est le soin des expéditions. Comme il a beaucoup d'esprit et qu'il juge très bien sa position, il saura ménager M. de Hardenberg, ne pas se mettre en compromis avec lui, et il aura toujours l'influence que lui donnent ses relations avec le général Köckritz, avec le conseiller du cabinet Beyme, et la faculté d'approcher fréquemment le souverain . . .

Fünfter Anhang.

Aus dem Nachlaß Lucchesini's.

In den nachgelassenen Papieren Lucchesini's, die vor einigen Jahren für das Geh. Staatsarchiv erworben sind, hat sich neben zahlreichen Ausarbeitungen zur Geschichte König Friedrichs des Großen, des Kongresses von Sistowa u. s. w. auch eine Anzahl von Aufzeichnungen über denjenigen Abschnitt der preußischen Geschichte erhalten, welchem die vorliegende Sammlung von Aktenstücken gewidmet ist.

I. Dem Umfange nach die erheblichste dieser Aufzeichnungen ist eine Denkschrift über die Katastrophe Preußens im Jahre 1806, die Lucchesini noch im November 1806 während seines Aufenthaltes in Charlottenburg begonnen und im folgenden Jahre in Italien fortgesetzt hat, ohne sie jedoch zum Abschluß zu bringen. Verfaßt im Hinblick auf eine spätere Veröffentlichung, hat sie eine jedoch nicht aufdringliche apologetische Tendenz für Lucchesini selbst, eine oft polemische gegen Haugwitz. Lucchesini will beweisen, daß seine Nachrichten über die feindseligen Absichten Napoleon's gegen Preußen zutreffend gewesen seien, aber bei Haugwitz zu spät Glauben gefunden hätten. Er billigt die zu Schönbrunn mit Frankreich geschlossene Allianz, aber er tadelt den Pariser Vertrag vom 15. Febr. 1806, den Haugwitz, ohne sich einen Augenblick ruhiger Überlegung zu gönnen, unterzeichnet habe, und kritisirt mit mehr Lebhaftigkeit als Kenntniß die Kurzsichtigkeit der preußischen Politik im Jahre 1806. Die Denkschrift ist zugleich politisch und militärisch: sie behandelt ebenso die politischen Momente, aus denen der Krieg von 1806 hervorging, wie die militärischen Ursachen, welche die so unerwartete Niederlage veranlaßten. Von beiden Theilen soll hier eine Probe folgen. Der erste Abschnitt, welcher den Umschwung der preußischen Politik im August des Jahres 1806 berichtet, fügt der urkundlichen Geschichte dieses Vorgangs wenig Neues hinzu, bietet aber ein eigenthümliches kritisches Interesse, insofern sich herausstellt, daß selbst Lucchesini keineswegs in die Politik des Grafen Haugwitz eingeweiht war. Die Stelle über die preußische Armee endlich verdient um so mehr Beachtung, als sie unmittelbar nach deren schwersten Niederlagen geschrieben, der Tüchtigkeit des preußischen Heeres in einem Augenblick gerecht wurde, wo sich alle Welt in den heftigsten Anklagen gegen dasselbe überbot.

. . . Nous voici parvenus à l'instant du revirement total de principes, de vues et de directions dans le cabinet de Berlin. Après un long combat entre son jugement et ses espérances, le comte de Haugwitz s'aperçut qu'on l'avait trompé, et plus il avait été loin de le croire, plus le besoin de se venger de ceux qui se l'étaient permis se fit sentir dans son cœur. Le traité d'alliance avec la France l'avait fait rentrer au ministère des affaires étrangères. Le Roi avait fait violence à son cœur en sacrifiant le baron de Hardenberg au nouvel allié, qu'il redoutait et haïssait à la fois. Mais le Roi avait voulu de bonne foi demeurer fidèle à l'alliance française, et l'autorité du ministre de cabinet qui l'avait contractée n'aurait point été ébranlée par le ressentiment, les intrigues et les insultes du parti anglo-russe, si la conduite du cabinet des Tuileries n'eût bientôt dévoilé le secret de ses véritables intentions. Alors le comte de Haugwitz n'aperçut plus de condition admissible pour la Prusse envers la France entre la soumission ou la guerre. Une partie de la nation et de l'armée, et surtout les corps privilégiés de l'une et de l'autre, qui depuis quelques années se permettaient de juger avec plus d'humeur que de connaissance de cause la conduite extérieure du cabinet de Berlin, avaient fait éclater une joie qui tenait de l'ivresse pour les dispositions guerrières qui suivirent le voyage à Potsdam de l'empereur Alexandre et les transactions du 3 novembre. Leur mécontentement et une improbation injurieuse à l'autorité souveraine accompagnèrent le désarmement précoce à la suite du traité de Vienne du 15 décembre. L'imprévoyante précipitation de cette mesure et toutes les vacillations des démarches du cabinet et des armées à l'égard du pays de Hanovre avaient fourni aux nombreux ennemis du comte de Haugwitz et de son système des prétextes assez plausibles pour appeler sur lui l'animadversion du public. Un jeune ambitieux à qui la naissance donnait les moyens de se lier avec la Reine, les frères du Roi et le prince d'Orange, son beau-frère, qui dans la guerre de France avait donné des preuves d'une brillante valeur et avait fait naître à l'armée prussienne quelques espérances de trouver un jour en lui un digne neveu de Frédéric — qui lisant beaucoup et méditant peu sur son art, avait voulu plutôt deviner qu'approfondir les secrets de ce métier, qui entouré de jeunes libertins et de complaisants flatteurs se croyait le premier génie de la monarchie et souffrait impatiemment un Roi au-dessus de lui, le prince Louis-Ferdinand de Prusse ou conçut l'idée ou permit qu'on la lui prêtât de forcer le Roi à éloigner le comte de Haugwitz des affaires et à renvoyer les deux conseillers de cabinet Beyme et Lombard, que l'on accusait d'avoir concentré entre leurs mains l'autorité souveraine — et que l'on croyait contraires à la guerre et partisans de la France . . .

En attendant le comte de Haugwitz voyait l'orage se grossir contre lui et tenant à sa place par la persuasion qu'il la remplissait mieux que tout autre, il prit à la fin de juillet le parti de changer de politique. Les dépêches apportées de Paris par le sieur de Bohm et qui contenaient des révélations que les événements ont toutes constatées parurent y servir de prétexte. Cette métamorphose lui rendit les bonnes grâces de la Reine retournée sur ces entrefaites de Pyrmont et plus portée que jamais d'essayer la voie des armes contre

toutes les insultes dont Napoléon accablait alors la Prusse et les maisons d'Allemagne alliées à la sienne.

Au moment que l'on remettait toute l'armée sur le pied de guerre, l'on consulta le général Phull sur l'époque où l'on pourrait commencer les opérations, et cet officier parut compter assez sur 130 mille Prussiens réunis à 30 mille Saxons et pouvant se joindre à 20 mille Hessois pour supposer qu'à la fin de septembre le Roi serait en état de tenir tête à toute la puissance militaire de Napoléon. Dès cet instant tous les soins du ministre se bornèrent à dérober le plus longtemps que ce serait possible au ministère français les véritables intentions de la cour de Berlin. Le choix du général de Knobelsdorff pour la mission de Paris n'eut d'autre but. Mais on ne calculait pas à Berlin que Napoléon ayant près de 180 mille hommes en Empire n'avait aucun besoin de se presser pour ne pas être devancé par les armées prussiennes dans les positions d'où il jugerait à propos de les combattre. Au milieu des préparatifs qui annonçaient des projets sérieux de guerre, l'on était étonné en France de ne découvrir aucune trace d'engagements secrets avec la Russie ou l'Angleterre pour une nouvelle coalition dont la Prusse eût dû faire l'ouverture. L'Empereur et ses ministres ne pouvaient se persuader que le cabinet de Berlin voulût courir même pour peu de temps la chance dangereuse d'entrer seul en lice avec Napoléon et ses armées. Il n'était pourtant pas moins vrai que les troupes se mettaient de toutes parts en marche vers la Saxe, avant même que l'électeur eût formellement consenti à leur passage par ses états, qu'une convention formelle eût fixé la réunion des troupes saxonnes aux nôtres. Quant à la Hesse, l'accord était si peu avancé que peu de jours avant la bataille d'Jéna l'électeur refusa de la manière la moins équivoque de faire agir ses troupes avec l'armée prussienne . . .

L'armée prussienne avait été de toutes les armées de l'Europe la plus prompte et la plus exacte dans les mouvements partiels de chaque régiment et même de chaque division, celle qui, par la constante habitude des petites manœuvres, offrait plus de facilité à un général habile pour lui faire occuper, défendre, quitter et changer les positions qu'il eût jugé plus propres à remplir ses vues ou à déjouer celles de l'ennemi; celle enfin qui même après une bataille perdue aurait pu éviter les désordres d'une déroute, se rallier sous les yeux de l'ennemi vainqueur et arrêter ses poursuites par l'ordre imposant de ses mouvements rétrogrades et par la prompte formation de ses corps dans des positions sagement choisies et rapidement occupées. Le genre d'instruction requise pour amener ces résultats tant dans l'infanterie que dans la cavalerie, ainsi que dans l'artillerie de campagne, était encore assez généralement répandu parmi les officiers de toute arme. Les moins âgés surtout s'y étaient les plus appliqués. Les bas officiers étaient d'excellents surveillants de la discipline, de l'ordre, de la propreté et du bien-être du soldat. Celui-ci, parfait dans quelques corps, médiocre dans plusieurs, mauvais dans d'autres, a toujours été en Prusse ce que le talent des généraux, le dévouement de ses chefs et les circonstances l'ont fait être. En le voyant défiler par Naumbourg et Erfurt au moment de l'ouverture de la campagne, son aspect mâle et fier, sa superbe

tenue et l'esprit de toute l'armée semblaient effectivement promettre la victoire.

Mais la plus brave armée, la mieux disciplinée, la plus manœuvrière, n'est jamais qu'un instrument qui demande une main habile pour le manier. De même que la volonté guidée par la pensée imprime tous les mouvements au corps humain, de même une armée ne peut recevoir les siens que d'un seul chef qui en est l'âme ou d'un conseil qui concentrant les différentes opinions, forme les plans et imprime l'action à tous les corps qui la composent. Le Roi sentait mieux que personne la difficulté de ce choix, et se jugeant lui-même avec une sage modestie hors d'état de prendre le commandement absolu de ses armées, j'ai toujours cru que l'embarras du choix ajoutait beaucoup à sa répugnance naturelle aux guerres d'ambition. Il appréhendait les indécisions du duc de Brunswick et le despotisme intolérable du prince de Hohenlohe. Il jugeait le maréchal de Möllendorff par son âge, on ne lui avait pas inspiré assez de confiance dans le général de Kalckreuth, et on l'effrayait avec raison de la présomption et de l'humeur intraitable du général Rüchel.

Ainsi, dès que la guerre fut décidée, le Roi déclara tout de suite qu'il ne prendrait pas le commandement de ses armées. Son aide de camp général (le colonel de Kleist), qui dans le cabinet du maître, dirigeait tous les travaux de détail, se rendait de même assez de justice pour ne pas oser les commander sous le nom de S. M. Avec plus de talent ou plus d'ambition, il aurait pu déterminer ce souverain à se mettre à la tête de ses troupes, et l'événement a prouvé que les affaires n'auraient pu avoir une plus funeste issue qu'elles n'ont eue. A côté de l'aide de camp général se trouvait dans l'organisation actuelle de l'armée prussienne, le corps des quartier-maîtres généraux, espèce d'oligarchie qui balançait l'autorité de celui-là, contrariait souvent la volonté du Roi, et s'arrogeait sur les généraux une sorte de supériorité justifiée jusqu'à un certain point par des connaissances théorétiques assez étendues et par la prétention de savoir seuls imaginer et combiner des plans de campagne, en préparer les développements et en surveiller l'exécution. Le général Phull et le colonel de Massenbach étaient parmi les officiers de l'état major de l'armée les deux qui donnaient le plus d'espérances et annonçaient en même temps le plus de prétentions d'influer soit dans les plans de la campagne projetée ou dans leur exécution, en s'attachant au général auquel le commandement serait déféré. Tous deux avaient servi avec distinction dans les campagnes de 1792, 1793, 1794 contre les Français. Tous deux s'étaient occupés de méditer et d'écrire sur tous les événements remarquables de la guerre de la révolution. Les succès constants des armées françaises avaient excité moins d'étonnement et d'enthousiasme dans le général de Phull que dans le colonel de Massenbach. Celui-ci avait désiré la guerre autant que l'autre, mais ses vœux avaient longtemps été pour une alliance entre la Prusse et la France et pour une guerre commune contre la maison d'Autriche.

Mais le choix du Roi ne pouvait porter que sur le duc de Brunswick ou sur le prince de Hohenlohe. Dès que l'on se décida d'essayer le sort des armes contre l'Empereur Napoléon, le duc de Brunswick fut choisi par S. M. pour les commander. Rendu à Berlin pour concerter le plan des opérations, ses

premiers soins donnèrent au rassemblement des masses éparses de l'armée prussienne sortant de ses garnisons éloignées l'une de l'autre, une direction convenable au but que l'on se proposait d'attendre. Jamais, du temps même de la jeunesse de Frédéric, l'on ne vit plus promptement s'exécuter ce premier mouvement de l'armée, et jamais, même au commencement de la guerre de 7 ans, elle ne présenta le spectacle d'une aussi belle tenue et d'un aspect aussi imposant. Une conduite simulée, je dirai presque astucieuse, essaya de couvrir d'un voile trompeur les mouvements guerriers d'une puissance qui se disait en paix envers tous les voisins hormis la Suède . . .

II. Zu den Aufzeichnungen über das Jahr 1806 gehört auch das nachfolgende »Itinéraire« betitelte Schriftstück, in welchem Lucchesini, gleichfalls schon im November 1806 in Charlottenburg, seine Erlebnisse seit der Abreise von Paris kurz verzeichnet hat. Neben dieser biographischen Bedeutung hat die kleine Denkschrift aber auch eine allgemein historische. Die knappe, aber um so lebendigere und anschaulichere Erzählung führt den Leser so recht mitten in die Verwirrung und Zerrüttung, die den Tagen von Jena und Auerstädt folgte.

Je partis de Paris le 14 septembre à 2 heures du matin et fut le 17 au soir à Francfort. Je laissai le 18 les postes avancées des Français entre Hanau et Gehlenhausen et près de cette ville. Ceux de l'armée prussienne, je les trouvai le 19 à Eisenach. Arrivé le 20 au soir à Naumbourg, le duc de Brunswick, qui y avait établi son quartier général, m'engagea de m'y arrêter la nuit. Il me fit part de la résolution du Roi de faire la guerre à la France avec 130 mille Prussiens, 30 mille Saxons et 20 mille Hessois. La réunion de ces dernières à nos troupes ne me parut pas bien assurée. J'appris que l'on s'était ouvert le 7 août de ce projet à l'Empereur Alexandre; que la première réponse de ce prince avait été très satisfaisante; que le 16 septembre le colonel de Krusemarck était parti pour Pétersbourg et qu'on espérait avoir vers la fin de décembre 100 mille Russes en ligne avec. Leur marche aurait dû se diriger de la Silésie par la Bohême. Je demandai si l'on était donc sûr de la coopération de la cour de Vienne, et le duc me répondit qu'il devait le supposer. Il me pressa d'annoncer au Roi à Halle et au comte de Haugwitz à Berlin mon arrivée en Saxe et exigea que j'allasse attendre à Leipzig les réponses à mes lettres. J'y fus le 21. Le 23 y arriva le comte de Haugwitz, qui me ramena le 24 à Naumbourg, où le Roi m'attendait. Le ministre me mit au fait de ce qui trouvera place dans l'écrit auquel ce journal se réfère. Le 26 au soir, le courrier Philippe Sieber fut dépêché à Paris avec une réponse du Roi à une lettre que Napoléon lui avait écrite le 12 septembre et avec la note que le général de Knobelsdorff adressa le 2 octobre de Metz au prince de Bénévent à Mayence.

Ce ne fut qu'après le départ de ces pièces sorties de la plume de Lombard que le Roi et le comte de Haugwitz me témoignèrent le désir que je ne les quittasse point pendant la campagne et que j'aidasse le ministre et voyageasse avec lui. L'incertitude du plan à suivre dans l'ouverture de la campagne

et le besoin de faire arriver les troupes qui étaient encore en arrière, nous retinrent à Naumbourg jusqu'au 4 octobre. Nous marchâmes à Erfurt. Le 10, le Roi, revenant sur ses pas par un changement de plan d'opérations dont on parlera ailleurs, marcha à Blankenhayn où à peine arrivé, il apprit la déroute de Saalfeld et la mort du prince Louis Ferdinand, et dans la nuit se rendit à Weimar. Nous y allâmes le 11 au matin. Le 12, la nouvelle de l'arrivée des Français à Naumbourg nous fit présager une partie des maux qui nous sont arrivés. On prévint le comte de Schulenbourg de nos craintes. Le 12 au soir, Lord Morpeth arriva à Weimar. Le 13, la détermination de combattre l'ennemi étant prise, on jugea à propos d'éloigner de l'armée les ministres étrangers et le cabinet. Je fus chargé d'en prévenir Lord Morpeth qui n'avait point vu encore le comte de Haugwitz. Le 13 au soir avec ce ministre à Erfurt. Le 14 au matin, la Reine traversa la ville, gagnant Langensalza, Goettingen, Brunswick, Tangermünde et Berlin. Nous prîmes le chemin de Sömmerda et allâmes coucher à Frankenhausen. Depuis 8 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi, la plus violente canonnade se fit entendre et nous annonça une bataille dont il nous intéressait tant de connaître l'issue. Arrivés à Frankenhausen, on s'empressa de nous donner des avis d'un prétendu succès que des circonstances manifestement fausses rendirent incertain. Cependant minuit étant arrivé sans qu'aucun fuyard se présentât dans l'endroit pas fort éloigné du champ de bataille, nous nous livrâmes à quelques instants de repos. Mais à 2 heures du matin, les premiers fuyards vinrent apporter l'alarme et la confusion dans cette petite ville. Il en arrivait de toutes armes et de tous les régiments. Les princes Henri et Guillaume frères du Roi nous firent connaître toute l'étendue du désastre. Il n'y avait pas un instant à perdre pour gagner avant les Français les défilés des montagnes du Harz et arriver à Magdebourg Nous partîmes le 15 à 7 heures du matin, et à moitié chemin de la ville de Nordhausen, nous fûmes entourés d'une foule de fuyards à cheval, officiers et soldats, qui s'échappaient à toute bride de Frankenhausen, prétendant que les Français y étaient entrés et s'étaient mis à notre poursuite. Sans partager cette terreur panique et décidés à leur demander d'être menés à l'Empereur Napoléon, nous arrivâmes à Nordhausen et de là par Elrich à Benekenstein où nous couchâmes. Lord Morpeth, plus pressé de fuir, trouva au poids de l'or les chevaux qu'il lui fallait, et alla par Brunswick à Hambourg. Le 16 de grand matin, nous poursuivîmes notre route par Elbingerode à Wernigerode, où nous allâmes loger au château du comte de Stolberg. Nous n'avions aucune nouvelle du Roi depuis que ses frères avaient été séparés de lui dans la nuit qui suivit la bataille. Le prince Henri arriva à Wernigerode. Les gens du petit équipage de S. M. qui passaient par le même endroit et qui partageaient nos inquiétudes et les extravagantes assurances du jeune prince Paul de Würtemberg, qui soutenait que le Roi avait été ou pris ou perdu, nous tinrent jusqu'au soir dans les plus vives alarmes. Un messager, qui traversant les sentiers dans les montagnes avait devancé d'une heure le Roi, vint nous tirer de cette horrible inquiétude. A 8 heures du soir, S. M. avec le seul prince de Cobourg arrivèrent à Wernigerode et une heure après en repartirent par Halberstadt pour Magdebourg. Le Roi nous ordonna de nous y rendre le lendemain.

Nous y fûmes le 17 à 10 heures du soir. Le 18 au matin, le Roi et le comte de Haugwitz me forcèrent à me charger de la malheureuse commission d'aller demander la paix à l'Empereur des Français. Il ne me fut pas possible d'éloigner de moi une charge si ingrate et si douloureuse. Je fus chargé de dresser moi-même les lettres à l'Empereur et les instructions, d'après lesquelles j'aurais dû régler mes démarches. Le Roi les approuva, les signa, me donna des preuves de reconnaissance et de sensibilité, et partit pour Cüstrin. Je quittai Magdebourg à midi sonné le 18 octobre, comptant prendre le chemin de Zerbst, passer l'Elbe à Coswig et trouver l'Empereur à Dessau. A une lieue de Magdebourg, les débris d'un corps du prince Eugène qui se repliaient sur Magdebourg m'avertirent que le pont de Coswig était brûlé, qu'on se battait sur les deux rives de l'Elbe à cet endroit, et qu'il me faudrait aller passer ce fleuve à Wittenberg. Je tournai donc par Brandenbourg, je passai le 19 au matin par Potsdam, et fus le soir à Wittenberg. Je dus attendre le jour du 20 pour passer l'Elbe dans un bac, et me trouvant à deux lieues de la ville, je rencontrai les premières patrouilles françaises. Je m'arrêtai à un bivouac de chasseurs à cheval commandé par un capitaine Tavernier, et une demi-heure après, je rencontrai au delà de la petite ville de Kemberg le maréchal Davout qui marchait à la tête de son corps d'armée. La première réception ne fut pas fort aimable, mais après m'avoir assigné un quartier dans Kemberg, un officier et des soldats pour me garder, il s'humanisa assez et ne s'occupa que de se faire connaître pour le vainqueur de l'armée du Roi à Eckartsberga. M. Louis Périgord se trouvant chez le maréchal et sur le point de retourner au quartier général de l'Empereur, je le chargeai d'une lettre pour le maréchal Berthier. Davout et ses trois divisions passèrent le 20 à Wittenberg. Le 21 à minuit, arriva le général Duroc chez moi. Nous restâmes la moitié de la nuit à conférer ensemble; je passai le reste à préparer ce que je voulais lui répondre le lendemain sur ses propositions. Le 22, après une heure d'entretien, le général s'en retourna à Halle. Après le dîner du même jour, je me rendis à Wittenberg avec mon escorte, qui me quitta dans la ville. L'Empereur y arriva aussi. Le 23, j'eus avec le général Duroc une conférence en règle. Il revint le 24 à 3 heures du matin me faire connaître les intentions de l'Empereur. L'après-dîner, ce souverain partit pour Potsdam et me fit dire que je pourrais l'y suivre le 25 au soir. Le 26 au matin, j'arrivai à Potsdam et fis partir sur-le-champ le chasseur Kobicke pour Cüstrin. Il revint le 27 à minuit, et l'Empereur étant déjà parti pour Charlottenbourg, je m'y rendis le 28 au matin. Le général Zastrow y arriva à 2 heures de l'après-midi de Cüstrin. L'Empereur fit le même jour son entrée dans Berlin, et nous logeâmes, M. de Zastrow et moi, au château de Charlottenbourg, où nous sommes restés jusqu'au 2 décembre[1]). Appelés alors par l'Empereur à Posen, nous y fûmes accompagnés, par le capitaine Lachasse en passant par Cüstrin, Landsberg, Schwedt et Zirckc. Le 5 au soir, nous fûmes à Posen. Le 6, l'on nous signifia que toute négociation étant rompue, nous devions nous en re-

1) Hier standen zuerst die ausgestrichenen Worte: où nous sommes encore ce 20 novembre 1806.

tourner auprès du Roi. Nous partîmes le 7 après midi de Posen, accompagnés par M. de Montauton, et ayant passé la Vistule à Thorn où se trouvait le maréchal Ney, nous allâmes coucher à Gollup à l'avantgarde de son armée commandée par le général Belair. Le 11 après midi, nous arrivons à Königsberg, nostrorum meta laborum.

III. Von den einer früheren Zeit angehörigen Aufzeichnungen iſt am beachtenswertheſten eine Denkſchrift »État de la monarchie«, welche Lucchesini nach dem Aufenthalt in Franken, bei dem er mehrere Wochen hindurch den König, die Königin, Hardenberg u. A. täglich zu ſehen und zu ſprechen Gelegenheit hatte, verfaßt hat (1805). Wir übergehen die wenig Neues bietenden Bemerkungen über die Beziehungen Preußens zu den einzelnen europäiſchen Staaten, um uns auf die Mittheilung des Abſchnittes über das preußiſche Heerweſen und König Friedrich Wilhelm III. zu beſchränken.

D'après toutes les notions que j'ai prises, l'armée est complète, rajeunie pour les soldats, bien disciplinée et parfaitement exercée, et animée d'un bon esprit, et d'une confiance dans la supériorité de ses manœuvres qui peut faire présager des succès d'exécution, supposé que les plans dont ils doivent dépendre soient aussi sagement combinés et aussi habilement suivis par les chefs de l'armée.

Le Roi n'est rien moins que borné aux connaissances de détail dans celles de l'art de la guerre. Il a approfondi l'art des manœuvres de toute arme; il s'applique à l'étude du terrain, et juge bien et promptement l'à-propos et l'exactitude des mouvements des troupes. Il connaît l'organisation, les formations, les principes de tactique des armées française, autrichienne et russe, et juge sans prévention les institutions étrangères à son armée. Un sens extrêmement droit et une volonté bien décidée (toutes les fois qu'il se met dans le cas de vouloir quelque chose) lui feraient apprécier au juste un plan de guerre, de, cmapagne, ou d'attaque. Mais à l'exception de la dernière partie, il ne se croirait pas encore en état de former lui-même ses plans.

Cependant il serait assez difficile de dire dans ce moment à qui l'on pourrait, et surtout à qui Frédéric Guillaume III voudrait donner cette épineuse commission. Möllendorff est fini. Le duc de Brunswick n'a pas de volonté à lui. Le prince de Hohenlohe veut exercer un tel despotisme dans les conseils du Roi, lorsqu'on l'y appelle que l'on craint avec lui de cesser d'être le maître dans sa propre armée. Le général Rüchel passe pour trop poète dans son métier, et effraye, ainsi que le général Gensau, par une vivacité excessive. On ne manque pas de généraux pour commander de corps considérables: Köhler, Kalckreuth, Gravert, Massenbach, Zastrow et surtout le prince Louis, s'il n'était pas le dernier des hommes, étant un génie à la guerre, pourraient soutenir et augmenter la gloire de notre armée. L'instruction dans nos jeunes officiers augmente. Les magasins militaires sont remplis pour deux ans, les places existantes achevées et bien approvisionnées. Le trésor a de l'argent,

mais il reste 20 [?] millions[1] de dettes du feu Roi. L'argent abonde, le crédit prospère, la culture et l'industrie ne rétrogradent point, et la population augmente. Cependant la guerre et les mauvaises récoltes pendant cinq ans ont fait du mal au pays.

Le Roi laisse au conseiller Beyme une grande autorité sur les ministres du grand-directoire et de la justice. Cependant au travail de ce conseiller de cabinet avec [le] Roi sont présents les aides de camp généraux Köckritz et Kleist et le conseiller privé de cabinet Lombard. Cette réunion forme une espèce de contrôle et balance l'autorité de Beyme.

Pour la politique extérieure, la chose est différente. Le Roi lit toutes les dépêches et n'oublie plus ce qu'il a lu. Le ministre des affaires étrangères a le droit de travailler avec lui du moins une fois par semaine, Lombard, quand il veut. Dès que sa santé le lui permet, il est juge en dernier ressort de toutes les déterminations du cabinet de Berlin. Ses talents seuls ne lui en eussent pas toujours conservé le droit: ce qui l'a ôté au comte de Haugwitz et qui le conserve à Lombard, c'est que celui-ci connaissant les principes invariables du Roi, s'y est toujours conformé. Voici ses principes.

Dans l'état où il trouva la monarchie en montant au trône, il crut devoir bannir de sa politique les guerres d'ambition et de conquête. Placé entre les deux cours impériales et la France, il ne trouva dans la coalition avec les deux premières que risques, dépenses et ingratitude, et dans l'alliance française le danger d'augmenter à l'excès la puissance française et soutenir une guerre désastreuse avec la Russie pour conserver les petits agrandissements que la France lui accorderait. Il est donc invariablement résolu de ne faire la guerre que lorsque ses frontières seraient insultées, et alors la faire avec toutes ses forces à la fois. Lorsque ses ministres lui ont fait faire des démarches contraires à ces principes, il les a quelquefois laissé aller: mais en dernière analyse, il les a fait repentir d'avoir voulu l'entraîner loin de ses intentions. Aujourd'hui, il y tient plus que jamais. Il connaît l'impuissance de l'Autriche et prévoit les funestes suites qu'aurait pour elle une nouvelle guerre contre la France. Il juge avec la même sagesse les faibles efforts que ferait la Russie dans la coalition. Cette perspective l'a toujours retenu et le retient encore aujourd'hui de se prêter aux pressantes instances de la Russie. Une réunion avec la France, devenant sans cela tous les jours plus puissante, n'a plus à ses yeux des inconvénients. D'ailleurs tant lui que la Reine et toute la cour ne peuvent plus souffrir Bon. Hard. partage cette haine avec Haugwitz, et il n'a pas tenu à ces deux ministres que deux fois le Roi n'eût pris les armes contre lui. Mais ces dispositions ont du moins fort rapproché la Prusse de l'Autriche et inspiré le désir d'écarter tous les sujets de discussion entre les deux cours, afin de ne donner par leur désunion de nouvelles forces à l'Empereur Napoléon.

Un événement qui l'a beaucoup frappé [le Roi], c'est la réunion de la Ligurie à la France. Comme il est observateur religieux de sa parole, il a fini de perdre toute confiance dans celle de Napoléon. Le sort de la Hollande lui

1) Erst schrieb Lucchesini: 3 millions.

donne des soucis. Mais un objet sur lequel il m'a témoigné une ferme résolution de ne pas le souffrir, c'est que ni la France, ni d'autre puissance qu'ou ses anciens maîtres ou la Prusse possèdent le pays de Hanovre. Le système des trocs et des échanges ne le contrarie plus tant. Il sent que Wesel, devenu un point isolé sur le Rhin, n'est plus tenable, et s'il ne le fait pas encore démanteler, c'est pour avoir l'air envers la Russie de pouvoir se défendre contre les Français, même sur le Rhin. Il vient d'ordonner des réparations à Magdebourg. Après plusieurs années d'examens, de travaux et de débats, le Roi vient d'arrêter un plan de nouvelles forteresses dans les provinces prussiennes acquises sur la Pologne. Ce plan embrasse également les frontières vers la Russie et l'Autriche. On doit commencer ces ouvrages l'année prochaine. Cosel est devenu une bonne place et servira de tête à la chaîne de défense des nouvelles places . . .

Le Roi est un homme d'habitude: mais il ne s'en laisse pas toujours maîtriser. Il a acquis beaucoup de facilité de parler d'affaires et d'objets moins importants. Son extrême simplicité n'exclut point la dignité dans les manières, et moins il exige de marques de soumission, moins il permet qu'on lui manque. Aimant l'ordre dans les finances et l'économie dans sa maison, il ne [se] refuse à aucune demande juste et devient même libéral pour les dépenses d'une utilité publique . . .

Register.

Abel, württembergischer Diplomat, I, 13. 27.
Adelasio, Director der Cisalpina I, 421.
Albini, Bevollmächtigter von Mainz in Rastatt, I, 243.
Alexander I., Kaiser von Rußland, II, XVII. 40; in Memel 91 f. Seine Politik (1802) XXVIII. (1803) 133. 141. 152. 182. 188. 209. 266. (1804) XLVIII f. 296. 306. (1805) LV. LVI. 342. 346. 350. 351. 600. In Berlin LXIII. 401 f. 406. 410. 420; nach Austerlitz 427. 432. (1806) LXXVIII. 552. (1807) 585. Bei den Verhandlungen von Tilsit LXXXV. LXXXVI. 590. 591. 594. 595. Napoleon über A. 324. 588.
Ali Pascha, II, 460.
Alopäus, Maximilian, russischer Gesandter in Berlin, II, XXXVII. 152 f. 158. 167. 194. 209. 245. 265. 298. 370. 371. 398. 475. 520.
Alquier, französischer Geschäftsträger in München, I, XLIV. XLV. 498.
Alvensleben, Philipp Karl, Freiherr bez. Graf von, preußischer Minister, Denkschriften (1795) I, XVII. 8 f. 33. 45. 409. (1796) 49 f. 76 f. 439. (1797) 149—153. (1798) XXXV. 197—201. 205. Verhandlung mit Sieyès 238. 243 f. (1799) XLVII. L. Denkschrift 299 f.
Amiens, Friede von, II, 61.
Angoulême, Herzog von, I, 309.
Anton, österreichischer Erzherzog, II, 273; in Berlin 420.
Aosta, Herzog von, I, 260.
Arberg, Graf, Sendung nach Berlin, II, LI. 292—295. 297. 303. 305. 306.
Arenberg, Herzog Prosper Ludwig von, II, 462.
Artois, Graf von, I, 374.
Aubert-Dubayet, französischer Kriegsminister, I, 45. 57.
Augereau, französischer General, I, 119. 120. 135. Antheil am Fructidor-Staatsstreich 148. 169. 170. 322. 337. Marschall in Deutschland II, 440. 527. 542.
Azara, Don, spanischer Botschafter in Paris, I, 213. 216. 218. 229. 255. 256. 257. 261. 274. 278. 344. 490.

Babeuf, Verschwörung von, I, 69. 86.
Bacher, französischer Diplomat, in Basel, I. 7. 26. 397. 398. 100; in Regensburg, II, 57. 269.
Baden, Markgräfin von, II, 329.
Baikow, russischer Legationssekretär in Paris, II, 263.
Balan, v., preußischer Legationssekretär in London, II, 562.
Balbo, Graf, Gesandter Sardiniens in Paris, I, 142. 190. 220.
Barbé-Marbois, Mitglied des Raths der Alten, I, 128. 137. Finanzminister II, 49.
Barbou, französischer General, II, 406. 447.
Barras, Mitglied des Directoriums, I, 59. 63. 86. 88. 89. 108. 116. 132. 136. 138. 139. 143. 144. (Scene mit Carnot). Antheil am Fructidor-Staatsstreich 144 ff. 155. 156. 158. 160. 162. 163. 165. 178. 181. 209. 213. 215. 217. 218. 220. 236. 256. 264. 265. 278. 279. 281. 304. 307. 330. 343. 344. 345. In Grosbois 355. Vgl. auch 401. 420. 421. 424.
Barthelemy, französischer Gesandter in der Schweiz, I, XV; XVIII. 2. 3. 5. 7. 10. 13. 19. 21. 24 f. 28. 29. 34. 40. 41. 70. 398. 400. Mitglied des Directoriums 119. 128. 129 f. 135 f. 137—139. 141. 143. 145. Verhaftung und Deportation 146 f. 158.
Barthelemy, Bruder des vorigen, I, 148.
Bayard, D. T., preußischer Geheimsekretär, Sendung nach Frankreich und Bericht darüber, I, 91—101.
Beaufremont, Prinzessin, I, 417.
Beauharnais, General, (erster Gemahl Josephine's) II, 473.
Beauharnais, s. Josephine.
Beaumont, französischer General, II, 451.
Belair, französischer General, II, 634.
Bellegarde, österreichischer General, I, 121. II, 490.
Belmonte, Fürst, Gesandter Neapels in Paris, I, 104.
Benezech, französischer Minister des Inneren, I, 59. 63. 98. 111. Entlassung 137.
Bennigsen, russischer General, II, 408.
Bernadotte, französischer Botschafter in Wien, I, XXXVI. 178. Aufruhr gegen B., 186 f. 276. 278. 425. 427. 428. Marschall Napoleon's, II, 304 (in Hannover). 497. 499. 515. 610. Bei Eylau 586.
Berthier, französischer General bez. Marschall, I. 135. 155. 162. 174 II. 47. 321. 377.

394. 396. 404. 440. 490. 493. 497. 560. 567. Bei den Verhandlungen in Tilsit und Königsberg 596—599. Erhält den schwarzen Adler-Orden 345.
Beurnonville, französischer General, I, 91. 428. Gesandter in Berlin I, LV. LVII. 353. 355. Instruktion 356. 514—519. Verhandlungen in Berlin und Berichte 359. 366. 367 f. 374. 379. 380. 382. 519—526. Verhandlungen mit Krüdener II, XII f., mit Haugwitz 50. 55 f. 57. Unterredung mit König Friedrich Wilhelm III. II, 16; mit Köckritz 50. Abreise von Berlin 73. 74. 78. Verhandelt in Paris mit Lucchesini XXVI. 80 f. 84 f. 96. 97. 102.
Beust, Graf, Gesandter Dalberg's in Paris, II, 114.
Beyme, Kabinetsrath, II, 295; bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich LVIII. 362 f. 369 f. 376, (Vergl. 618). 437. 483. 528. 568. 626. 628. Stellung zu Friedrich Wilhelm III. 635.
Bignon, Berichte aus Berlin, II, 74. 104 f. (1803) 123 f. Gesandter in Cassel 522. 527. 557. 576.
Bischoffwerder, v., General-Adjutant Friedrich Wilhelm's II., I, XXIV. XXVII. 56. 373. 432. 528. 531. Unterredungen mit Caillard 436. 437. 439. 448. 456. 457. Entlassen 467.
Blücher, preußischer General, gegen Murat, II, LXX. LXXI. 451. 454. 455. 456. 464. 477. 482. 489. Meldungen über französische Rüstungen LXXV. 490. 493 f. 500. 503. 506. 523. 532. 540.
Boccardi, Bevollmächtigter von Genua in Rastatt, I, 423.
Boelzig, v., Oberst, II, 334. 528. 568.
Bohm, v., preußischer Legationsrath, Biographisches I, 37; in Paris 37—39. 42. 372. II, 51. 628.
Boissy d'Anglas, I, 27. 64. 127. 133. 158. 398. 401. 403. 407. 409. II, 150.
Bonnier, französischer Bevollmächtigter in Rastatt, I, 163. 197. 423.
Borghese, Prinzeß, Schwester Napoleon's, II, 461.
Bossi, Abgesandter der provisorischen Regierung in Turin, I, 279.
Bottot, Sendung nach Italien, I, 256.
Bourdet, französischer Courier, II, 517.
Bourgoing, französischer Diplomat, I, 65.
Bray, Chevalier de, Gesandter Bayerns in Berlin, II, 313. 397. 400. 523 f. 528. 546. 569. Denkschrift über den Rücktritt von Haugwitz 621 f.
Brehan, Marquise von, I, 449.
Briot, Mitglied der Fünfhundert, I, 247.
Brockhausen, preußischer Gesandter in Dresden, I, 76. 199. II, 397.
Broglie, Marschall von, I, 449.
Brühl, Graf, I, 536. 537.
Brune, französischer General, I, LIV. 176. 214. 215. 220. 228. 257. 262. II, 22.
Buxhöwden, russischer General, II, 408.

Cabarrus, I, 261.
Caillard, französischer Gesandter in Berlin, Biographisches I, XXII. XXIII. 400. 403. 406. 407. Instruktion 20 f. 52. Verhandlungen 60. 62. 71. 76. 80. 122. 133. 150. 191—197. Berichte aus Berlin 429—472. Abberufen XXXVII f. 190 f. Gutes Andenken am preußischen Hofe II, 75.
Cambaceres, I, 27. 118. 127. 309. 347. 350. 364. 377. 382. 386. 396. 407. Consul II, 47. 150. Fouché über C. II, 612.
Cambridge, Herzog von, II, 148.
Campo, Marquis del, spanischer Gesandter in Paris, I, 128. 182.
—— d'Alanche, spanischer Gesandter in Wien, I, 257. 261. 274.
—— Formio, Friede von, I, XXXIII. 155 f. 273.
Camus, I, 88.
Careney, I, 173.
Carletti, Gesandter Toscanas in Paris, I, 1. 395. 396. 399. 400. 401. 404 f. 408.
Carnot, Mitglied des Directoriums, I, XXVIII. 43. 45. 47. 57. 59. 62. 63. 66. 72 f. 75. 80. 84—91. 103. 109. 117 f. 120. 122 f. 127. 128. 136—139. 141. 143—145. Während des Staatsstreichs vom 17. Fructidor 146 f. 366. 377. 392.
——-Feulins, Bruder des vorigen, I, 119. 146.
Caroline, Gemahlin Murat's II, 461.
Carteaux, General, I, 415.
Carysfort, Lord, Gesandter Englands in Berlin II, 44.
Caselli, französischer Agent in Cleve, I, 55.
Caulaincourt, II, 85. 253. 587.
Cetto, bayerscher Gesandter in Paris, I, 421. II, 106. 107. 163. 320. 404. 473.
Chapeaurouge, II, 58.
Champagny, französischer Gesandter in Wien, II, 149.
Championnet, französischer General, I, 275.
Chaptal, Minister Napoleon's, II, 47.
Chazal, I, 357.
Chenier, I, 357. 407.
Christine, Erzherzogin, I, 444.
Clarke, französischer General, I, XXX. 126. II, 29. 485. 493.
Clerfait, österreichischer General, I, XX. 30. 149.
Cobenzl, Graf Ludwig, I, 167. 484. 486; in Paris II, IX. 14. 31. 348; in Wien 149.
Cobenzl, Graf Philipp, österreichischer Gesandter in Paris, II, 108. 149. 228. 270. 278. 327. 383.
Cochon, Polizei-Minister in Frankreich, I, 96. 98. Entlassung 137.
Cörbelitz, Berathung in, II, XXXIII. 145 ff. 151. 153.
Colchen, französischer Diplomat, I, 136. 400.
Collaud, I, 426. II, 414.
Constant, Benjamin, I, 143. 362.

Constantin, Großfürst, II, 505.
Corsini, Gesandter Toscanas in Paris, I, 80.
Courtois, Mitglied des Raths der Alten, I, 128.
Crawford, englischer Schriftsteller in Paris, (1803) II, 138.
Czartoryski, Fürst Adam, russischer Minister, II, 263. In Berlin (1805) 402.

Dalberg, Kurfürst-Erzkanzler, II, 114. 299. 320. 486.
—— Emerich Joseph, Freiherr von, II, 271.
Danican, I, 415.
Daunou, Mitglied der Fünfhundert, I, 255. 257. 259. 346.
David, französischer Gesandtschaftssekretär in Mailand, I, 228.
Davout, Marschall, II, LXX. 633; bei Eylau 586. 588.
Debry, Jean, I, 282. 407. 423. 424.
Degelmann, von, österreichischer Diplomat, I, 202.
Delacroix, Charles, Minister des Auswärtigen in Frankreich, I, 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 54. 57 f. 60 f. 66. 69. 70. 71 f. 76. 80. 83. 87. 89. 90. 98. 101 f. 120. 122. 125. 128. Rücktritt 65. 90. 136 f. Gesandter im Haag 211. 212. Präfekt 372.
Delmas, I, 133.
Dietrichstein, Graf, österreichischer Bevollmächtigter in Berlin, I, XLVIII. 302. Bericht 553 f.
Dohm, Christian Wilhelm, v., preußischer Diplomat, I, 151; Bevollmächtigter in Rastatt 163.
Dolgoruki, Fürst, in Potsdam (1805) II, 393. 394. 398.
Donato, Franz, I, 127.
Dorset, Herzogin von, II, 127.
Doulcet, Präsident der Fünfhundert, I, 64.
Dreyer, dänischer Gesandter in Paris, I, 390. 391. 392. II, 45.
Drouet, I, 62. 70. 85. 86.
Dubois, Sections-Präsident, I, 416.
—— Beamter im preußischen Ministerium des Auswärtigen, II, 33.
Duclos, französischer Courier, II, 85, 424.
Ducos, Roger, Mitglied des Directoriums, I, 308, 330. 343. 348. 425. 427.
Dumolard, Mitglied des Raths der Alten, I, 128. 143.
Dupont de Nemours, I, 133. 136. 143.
Durant de Mareuil, I, XXXVI. 473. Gesandter in Dresden II, 566.
Duras, Herzogin von, I, 417.
Duroc, General, Sendung nach Berlin (1799) I, LV. 349. 351 f. 513. 514. 519. In Paris (1800) 387. Sendung nach Berlin (1803) II, XXIX f. 124 f. 127 f. In Paris 136. 322. 345 (schwarzer Adler-Orden). Nach Berlin (1805) LIX f. 367. 369. 372 f. 377 f. Abschied von König Friedrich Wilhelm III., LXV. Bei den Verträgen von Schönbrunn 424. 433; von Paris 410. 415. 450. Verhandlungen mit Lucchesini und Zastrow (1806) LXXXII. 579. 580. 633 f. In Tilsit 590.

Eckardstein, Freiherr v., preußischer Legationsrath in Paris, II, 167.
Eden, Chevalier, englischer Gesandter in Wien, I, 532 f.
Eichelkamp, der, I, XX. 32. 149.
Elgin, Lord, englischer Diplomat, in Berlin, I, XXIV. 54. 174. 435. 436. 527. 531. 532 f. 545.
Ellis, Begleiter Malmesbury's, I, 105.
Enghien, Herzog von, Erschießung, II, XLVIII. XLIX. 252. 259. 261. 262. 265. 268. 272. 325. 391.
Entraigues, Graf d', II, 270.
Ephraim, Benjamin Veitel, Bankier, I, 234. II, 193. 420.
Erlach, General der Schweiz, I, 419 (Ermordung).
Eugen, Prinz von Württemberg, II, 397. 633.
Eylau, Schlacht von, II, 586. 587.
Eymar, französischer Agent in Turin, I, 275.

Falkenstein, II, 183.
Fayppoult, französischer Agent in Italien, I, 257. 275.
Ferand, französischer Deputirter, I, 395.
Ferdinand III. von Toscana, I, 79. 419. II, 115. Später von Würzburg 558.
—— Prinz von Preußen, I, 430. 448. 525. 538. II, 75; erhält die Ehrenlegion 337.
Fesch, Cardinal, II, 470. 486.
Finckenstein, Karl Wilhelm Graf von, preußischer Minister I, XXXI. XXXVII. L. S. 53. 79. 133. 429. Verhandlungen mit Sieyès 240. 213 f. 501. 553.
—— Karl, Graf von, preußischer Gesandter in Wien, II, 371.
Fouché, von Nantes, I, 265; als Minister Napoleon's, II, 46. 47. 612.
Fox, englischer Minister, II, 558.
François von Neufchateau, Minister des Innern in Frankreich, I, 137. Mitglied des Directoriums 160. 161. 162. 165. 181. Austritt 182.
Freron, I, 88. 402. 407. 412.
Freville, französischer Legations-Sekretär in Wien, I, 189.
Friederike, Gemahlin König Friedrich Wilhelm's II., I, 467.
Friedrich, König von Württemberg, II, 485.
—— August, Kurfürst von Sachsen, I. XII. 80. 444.
—— Wilhelm II., König von Preußen, I, X. XXI. 267. 429. 432. 435. 436. 464. (Charakter) 528 f. Vergl. auch II, 635. Krankheit I, 463 f. 534 f. Als Prinz von Preußen in Petersburg I, 432.)
—— Wilhelm III., als Kronprinz, I. 459 f. 535 f., Scene mit Friedrich II., 168. Als König, Charakter I, 537; II, XXXVI LI. LXI. LXV. LXVIII. 50. 193. 212. 261.

293 (Abneigung gegen Audienzen), 411. 579. 621; Lucchesini über ihn 630. 634 f. Politik (1797 f.) I, XXXIV. XXXVIII. XLVII f. 193. 204. 231 f. 235. 254. 298 f. 302. 316 f. 319. 333. 352. 465 f. (Berichte Caillard's). 481. 486. 501 f. 505. 511. 513. 514. 519 (Berichte von Sieyès, Otto, Beurnonville). In Petershagen (1799) LI f. 322 f.; vergl. II, 622. Politik (1800) I, LVI. 358; (1801) II, 56. 60. 66. 69; (1802) XXV. XXVIII. 76. 97. 101. 113. 118 f. (1803) XXXII f. XLII. 132 f. 155 f. 159. 164 f. 170 f. 202 f. 213 f. 215; (1804) XLV. LII. 233 f. 236. 237. 244 f. 248. 255. 257. 287. 290. 294—296; bei Rumbold's Verhaftung LIII. LIV. 307 f. 311. (1805) LV. LVI. 339. 350 f.; bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich LVIII f. LXI. 358. 361. 369. 372 f. 376. 377. 386—388. 395. 600; beim Durchzug durch Ansbach LXII. 394 f. 400; bei dem Vertrage vom 3. November LXIII. LXV. 404. 406. 409. 411. 415. 419. 421 f. 427. 430; nach der Allianz mit Frankreich LXVIII. 438. 442—444. 447; bei dem Zerwürfniß mit Frankreich LXXI. LXXIV. LXXVI. 450. 468. 470 f. 474 f. 502. 509. 520 f. 527. 532. 551 f. 563 f. 564. 568; geht zur Armee 568. 570. 574. 575; während des Krieges LXXXI f. 631 f.; in Tilsit 589 f. 595. Beziehungen zu Kaiser Alexander, II, XLIX. LXI. 91 f. (in Memel) 132. 160. 161. 202. 401. 402. 414. 423. 434. 474. 509. 552. 587. 595; zu Napoleon (auch Schreiben) II, LI. 9. 16. 132. 179. 197. 207. 233. 245. 273. 292—294. 303. 305. 307. 317. 336. 338. 509. 600. 628. 635. Unterredungen mit Beurnonville I, 522 f. II, 16; mit Duroc (1803) II, XXX. 129. 130; (1805) 372 f.; mit Laforest II, 179. 275. 337. 338 (Überreichung der Ehrenlegion); mit Reuß I, 539. Gedanke der Kaiserkrone II, LI. 297. 298. Äußerungen des Königs über Haugwitz II, 256. 475; über Lucchesini II, 277 f. 280. 281. 289. 315. 317.

Fürstenberg, Landgraf von, II, 493.

Gagern, Freiherr von, II, 462.

Gallatin, I, 544 f.

Gallo, neapolitanischer Minister, I, 157. 158. Botschafter in Paris II, 253. 348.

Garat, französischer Gesandter in Neapel, I, 211. 212. 493.

Gaubert, französischer Regierungs-Commissär, I, 81.

Gaudin, Finanz-Minister Napoleon's, II, 47.

Georg IV., König von England, I, 332. 333. 335.

Georges, Chef der Chouans, II, 46.

Gerwinus, Friedrich, preußischer Diplomat, Biographisches I, 393, 408. In Paris XVI. XXII. 25. 42. Berichte 393 f. Ausweisung 60. 61. 418.

Geusau, General, II, 634.

Giansante, Abbé, I, 274.

Ginguené, französischer Gesandter in Turin, I, 190. 211. 212. 215. 216. 220. 221. 228. 257.

Giustiniani, Leonardo, I, 127.

Godoï, der Friedensfürst, I, 128. 173. 184.

Goertz, Graf von, preußischer Gesandter in Regensburg, I, XVIII. 9. 14. 15. 28; in Rastatt 163. 539. 540. 541. In Berlin: II, 56. 71. In Regensburg 270. 271. 299. Meldungen aus Regensburg (1806) LXXV. 489. 504. 529. 547.

—— Graf von, sächsischer Gesandter in Berlin, II, LXXIX, 508.

Gohier, Mitglied des Directoriums, I, 308. 330. 343. 424. 425.

Goltz, Fr. A. F., Graf v. d., preußischer Gesandter in Rußland, II, 153. 299; unterhandelt in Tilsit LXXXVI. 590 f.; in Königsberg 597. 598.

—— Lieutenant von, II, 304.

Gouvion, französischer General, II, 391.

Grant, Madame, Gemahlin Talleyrand's, I, 387. II, 276. 277. 462.

Grawert, preußischer General, II, 429. 634.

Grenville, Lord, englischer Minister, I, 103. 104. 534.

—— Thomas, englischer Gesandter in Berlin, I, XLVI f. 283. 299. 302. 316. 333. 334. 503. 553. 555 f.

Gröning, Bevollmächtigter der Hansastädte in Paris, II, 543.

Grouvelle, französischer Diplomat, I, 351. 362.

Guillemardet, Mitglied der Fünfhundert, I, 157. Gesandter in Madrid 211.

Gustav (IV), König von Schweden, II, LI. LXIX. 291. 295. 296. 298. 306. 328. 439. 474. 538.

Haller, französischer Commissär, I, 256. 257. II, 437 (über Napoleon).

Hammond, Sir, englischer Gesandter in Berlin, I, 458. 532 f.

Hardenberg, Karl August, Freiherr von, Unterhandlung in Basel I, XV f. 1 f. 10. 11. In Berlin (1795) XVI f. In Basel XVIII f. 12 f. 21. 28. 31 f. Abberufen 36. 37. In Berlin (1796—1803) I, XXIV. 56, 433—436. 439. 458. 528. 530 f. II, 26. 32. Vertreter von Haugwitz (1803) II, 204. Minister-Politik (1804) XLVIII f. LII. LIV. 260. 262. 265 f. 269. 272. 284. 285. 290 f. 297. 298 (Erhebung Preußens zum Kaiserreich); bei Rumbold's Verhaftung LIII. 310 f. 318. 328 (Hannover) (1805) 335. 350. 351. bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich LVII f. LX. 357 f. 361 f. 370 f. 372 f. 380 f. 385 f. 392 f.; beim Durchzug durch Ansbach LXII. 394 f. 399; bei und nach dem Vertrag vom 3. November LXIII f. 404. 407. 410. 411. 415. 419. 423 f. 437; von Napoleon angegriffen 424. 426. 431 f. 438. 440. 441. vergl. LXXXVI. Rücktritt LXVIII, 415. 453. 454. Geheime Verhandlung mit

Rußland 475. 1807: LXXXV. LXXXVI. Beziehungen zu Friedrich Wilhelm III., II, 625; zu Königin Louise 528; zu Haugwitz 242. Charakter II, XLIX. 415. Lombard über H. 453. 615 f. 619.
Harnier, preußischer Gesandtschaftssekretär, in Basel I, 5 f. 32; in München (1806) II, 497.
Harrowby, Lord, englischer Diplomat, in Berlin, II, 404. 453.
Hatry, französischer General, I, 99. 217.
Haugwitz, Graf, preußischer Minister, Politik (1795) I, XIV. XXI. XXII. 4. 11 f. 25 f. 32. 33. (1796) XXIV f. 45. 49. 51. 53. 66. 432. 433 f. 437 f. 528 f. (1797) XXX f. 112—115. 133. 451 f. (1798) XXXV f. XXXVIII f. 201. 206 f. 226. 469 f. Verhandlungen mit Sieyès: 232 f. 241. 245. 251. 483 f. (1799) XLV f. Denkschriften 265 f. 283 f. 297 f. 311 f. In Petershagen II, 622. Verhandlungen mit Otto I, 319 f. 331 f. 335 f. 339. 341—343. 501 f. 507 f. (1800) LVI. LVII. Verhandlungen mit Beurnonville 359 f. 367 f. 374. 379. 382. 524. 525; mit Reuß 528 f. 538. 540 f.; mit Hudelist 552; mit Dietrichstein 553 f. (1801) II, 17. 26 f. 31 f. 53 f. 55 f. 65. (1802) XXVIII. 78. 91 f. 104. (1803) XXX f. XXXVII f. 123. 127 f. 151 f. 158. 170. 174 f. 193 f. 206. 210 f. (1804) XLIV f. 237. 243 f. 255. 256 f. Rücktritt (1804) XLVI. 621 f. Bei den Allianz-Verhandlungen mit Frankreich LVIII. LIX. 366. 370. 371. 374. 376. 378; mit Rußland LXIII. 406. Sendung zu Napoleon LXIII. LXV f. 404. 405 f. Berichte 407 f. 411 f. 420. (Talleyrand und Hauterive darüber 605. 608. 610); schließt den Schönbrunner Vertrag LXVI f. 424 f. 430 f. 432 f. 616; Sendung nach Paris und Pariser Vertrag LXVII. 435 f. 439. 440. 442. 446. 448. 616. Wieder Minister 405. LXVIII f. 453. 468. Bei dem Zerwürfniß mit Murat LXXI. 455. 462 f. 464 f. 467 f. 470 f. 478 f. 483. 495 f. 498. 501 f. Norddeutscher Bund LXXIII, 512. Empfiehlt Rüstungen gegen Frankreich LXXVI. 507 f. 628. Bei der Entzweiung mit Frankreich LXXVII f. LXXIX. 516. 517 f. 524. 527 f. 530. 534 f. 538. 540. 545 f. 547 f. 550 f. 554 f. 561 f. 567 f. 573 f. Während des Krieges 578. 580. 631 f. Rücktritt 581. Verbrennt die Akten zur Vorgeschichte des Krieges II, 481. Persönliches II, XXV. 103. 120. 124. 242. 256. 337 (Ehrenlegion). 408. 467 f. Beziehungen zu König Friedrich Wilhelm III., II, 581. 624. 635; zu Königin Louise 581; zu Lombard 207. 208. 290. 619. 623 f. zu Lucchesini II, 121. 278. 281. 436. 536. Urtheile über H. von König Friedrich Wilhelm, II, 475 (vergl. 581); von Bray 624; von Kleist 537. 538; von Lombard 614 f. 617; von Lucchesini 627. 628. 635.
Hauterive, Abtheilungschef unter Talleyrand, I, 519. II, 340. 582. Briefwechsel mit Talleyrand II, 602—613.
Hedouville, französischer Gesandter in Rußland, II, 263. 264. 265.
Heinitz, preußischer Minister, II, 27.
Heinrich, Prinz von Preußen, Bruder König Friedrich's II. I, XXVII. XLVII. 233. 430. 432. 434. Unterredungen mit Caillard 435. 448. 454 f. 459. 465; mit Sieyès 481; mit Beurnonville 525. 535. 538. 555.
—— Prinz von Preußen, Bruder König Friedrich Wilhelm's III., I, 467. II, 632.
Hermbstädt, Chemiker, I, 463.
Hessen-Darmstadt, Landgraf von, II, 489.
Hildesheim, Convent zu, I, XXV. 153. 267 f. II, XXVII. XXVIII.
Hoche, französischer General, I, 116. Kriegsminister 137.
Hochstetter, v., preußischer Gesandter in Frankfurt a/M., I, XII.
Hohenlohe, Prinz, (später Fürst), preußischer General, I, XVI. XX. XXI. XXII. XXIV. 24. 30. 59. 66. 149. 150. 397. 433. 435. 436. 139. 458. 528. 530 ff. II, 408. 506. 507. 508. 554. 555. 573. Lucchesini über H. II, 630. 634.
Hohenzollern, die Fürsten von, I, 25.
—— - Sigmaringen, Fürstin von, II, 473.
Hortense, Gemahlin Ludwig Bonaparte's II, 461.
Howick, Lord, II, 585.
Hoym, Graf, preußischer Minister, II, 428.
Hudelist, österreichischer Geschäftsträger in Berlin, I, 495. 506. Berichte 352. 548. 550—553. 555—562.
Hügel, Freiherr, v. II, 278.
Humbert, A. W. I, 299.
Humboldt, Alexander von, II, 410.
—— Wilhelm von, II, 341. 342. 502. 525.
Hutchinson, Lord, II, 585.

Jackson, englischer Gesandter in Berlin, II, 128. 273.
Jacobi-Klöst, Freiherr von, preußischer Gesandter in England, I, 56. Bevollmächtigter in Rastatt 163 540; in England II, 128. 131. 142. 498. 573. 574. 585.
Jagow, von, I, 536.
Jorry, I, 185.
Joseph, Bonaparte, Gesandter in Rom I, 188. In Paris 236. 303. 307. 423. II, 40. 140. 348. 391. 408. 437. 601. König von Neapel II, 479. 521. Äußerungen über Napoleon II, 300. 408 f. Seine Gemahlin II, 322.
Josephine, Gemahlin Napoleon's. I, 365. 380. 102. II, 126. 169. 215. 322. 389. 473.
Joubert, französischer General, I, 175. 217. 255. 256. 259. 260. 262. 264. 265. 273. 276. 280. 281. 304. 321.
—— französischer Commissär, I, 24. 25.
Jourdan, französischer General, in Deutschland I, XX. 24. 30. 32. In Paris I, 47. 58. 64. 76. 81 f. 84. 90. 91. 150. 279. 280. 337. 141. 145.
Jouard, I, 61.

Kalckreuth, preußischer General, II, 429. 507; unterhandelt den Frieden von Tilsit LXXXVI. 589 f.; die Convention von Königsberg 596 f. Unterredungen mit Napoleon 596. 598. Goltz über K. 591. Vergl. 630. 634.
Kalytschew, Stephan, russischer Gesandter in Berlin, I, XXIV. 436. 527 ff. 534; in Paris II, XV. XVII. 18. 29. 30 ff. 34 f. 40. 324.
Kamptz, Major von, Adjutant Blücher's, II, LXXV.
Kappler, hessen-darmstädtischer Diplomat in Basel I, 13.
Karl, österreichischer Erzherzog, I, XLV. 280. 282. 419. 444. II, 116. 273. 408.
—— August, von Sachsen-Weimar, I, 322.
—— Friedrich, von Baden, II, 486.
—— Theodor, Kurfürst von Pfalzbayern, I, XLIV. 21.
—— Wilhelm Ferdinand, Herzog von Braunschweig, I, XXXVI. XLVI. 205. 206. 332. 333. 335. 538. 542. 544—548 (Denkschrift von 1798). 555. In Petershagen I, LI; II, 622. Denkschrift (1799) I, 322 f. II, XVI. In Cörbelitz XXXIII. 246. Bei Rumbold's Verhaftung 312. 320. Bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich (1805) LIX. 376. 382. 392. 396. 398. 399. 408. 412. 413. Nach Austerlitz 420 f. 423. Sendung nach Petersburg (1806) LXVIII. Bei Ausbruch des Krieges von 1806, LXXVI. 533. 556. 573. 630. 631. Lucchesini über ihn: II, 634.
Katharina II., Kaiserin von Rußland, I, XXIX. 432. 449. 450. 528.
Keller, Graf, preußischer Diplomat, II, 457. 467. 469. 470. 478.
Kellermann, französischer General, I, 279.
Kleist, General-Adjutant Friedrich Wilhelm's III. II, 295. 386. 397. 398. 428. 482, 495. Bei dem Kriege von 1806, 515. 527. 528. 544. 554. 568. 598. 630. Gegen Haugwitz 537 f. Sendung an Napoleon (1807) LXXXV. 586 f. Vergl. II, 635.
Klüpfel, russischer Bevollmächtigter in Regensburg, II, 264.
Knobelsdorff, General-Major, II, 256. Sendung nach Paris (1804) II, LI. 298. 303 f. 314. 317. 321 f. 329 f. 402. 420. 426. 431. Sendung nach Paris (1806) LXXVIII f. 531. 534 f. 537. 540. 548. 555. 563. 568. Audienz bei Napoleon LXXIX. 559. 564. 565. 570. 572. 573. 574. 576. Vergl. auch 616. 629. 631.
Kobicke, preußischer Feldjäger, II, 633.
Koburg, Prinz von, II, 632.
Köckritz, von, General-Adjutant Friedrich Wilhelm's III., I, XLIX. LI. 297. 460. 500. 503. 506. 507. 508. 510. 513. 536. 542. 557. II, XXXIII (in Cörbelitz). 193. 207. 208. 214. 256. 334. 392. 399. 403. 415. 420. 527. 528. 568. 623. 624. 626. 635.
Köhler, preußischer General II, 634.
Kosciuszko, in Paris I, 219. 263. 264.
Kotschubey, russischer Minister, in Memel (1802) II, 618.
Krüdener, russischer Gesandter in Berlin, I, 359. 361. 366. 368. 562. Verhandlungen mit Beurnonville, II, XI f. 17. 18. 29. 34. 61.
Krusemarck, Sendung zum König von Schweden, II, 538; nach Petersburg LXXIX. 552. 562. 564. 573, 574. 631.
Kurakin, russischer Minister, II, XVII.
Kutusow, russischer General, II, 408.

Labesnardière, französischer Diplomat, II, 582.
Laboistière, Adjutant Ney's II, 587.
Lachasse, französischer Hauptmann, II, 633.
Lacuée, Mitglied des Raths der Alten, I, 128.
—— Brigadier, II, 115.
Lafond, I, 416.
Laforest, französischer Gesandter in Regensburg, II, 110; in Berlin, Instruktion 142 f. Berichte 151 f. Reise nach Mainz (1804) 291. 296. 299. 308. Bei der Allianz-Verhandlung mit Preußen LVII f. 356 f. 374 f. 443. Bei Ausbruch des Krieges 517 f. 523 f. 575 f. Abreise von Berlin 577. Persönliches 261. 416. 439. 443.
Lahoz, Agent der Cisalpina, I, 220. 236.
Lannes, Marschall, II, LXX.
Laplace, I, 364.
Larevellière-Lepeaux, Mitglied des Directoriums, I, 59. 63. 116. 138. 141. 142. Antheil am Fructidor-Staatsstreich 144—148. 156. 160—162. 167. 181. 183. 209. 215. 217. 221. 228. 247. 255. 263. 264. 275. 304. 307.
Laroche-Aymon, Adjutant des Prinzen Heinrich von Preußen, I, 526.
Lauderdale, Lord, II, 543. 558.
Lauriston, General, II, 45. 485.
Lautier, preußischer Geschäftsträger in Dresden, Berichte (1806) II, 493. 503.
Lavalette, II, 78. 340.
Lebrun, französischer Consul, I, 382. 386. II, 140. 150.
Le Coq, K. Chr. E., Oberst-Lieutenant, Sendung zu Jourdan (1796) I, 80 f. Nach Petersburg (1801) II, XVI. XVII.
—— L. D., Geh. Legationsrath, I, 40. 342. 353. II, 481.
—— P. L., Kriegsrath, I, 419.
Lecoulteux, Mitglied der Fünfhundert, I, 281.
Lefebvre, General, I, 427. Marschall, II, 496.
Legendre, I, 401. 410. 412. 413.
Lehoc, französischer Gesandter in Schweden, I, 90.
Lehrbach, Graf, österreichischer Diplomat, I, XIII. 442.
Lenoir-Laroche, Minister der Polizei in Frankreich, I, 137.
Leoben, Präliminarien von, I, XXXI, 123 f.
Lessard, I, 88.
L'Estocq, Generalmajor, I, 335.
Letourneur, Mitglied des Directoriums, I, 59. 61. 74. 117. 120. 125. Austritt 128.
Lichtenau, Gräfin, I, 467. 468.
Lille, Graf von, I, 116. 161. II, 262. 279. 293.

Liston, englischer Gesandter in Constantinopel, I, 435.
Lombard, Johann Wilhelm, Kabinetsrath, Antheil an der preußischen Politik (1799), XLIX f. 206. 287 f. 318. In Petersbagen I, LII. II, 622. Unterredungen mit Otto, I, 510 f. 513; mit Beurnonville 526. (1801) II, 11. In Königsberg und Memel (1802) 100. 101. 103. 618. Politik (1802, 1803) II, 120. 121. 154. 167. 171. Sendung zu Napoleon, XXXIX f. 181. 183 f. 288. 618. 623. Rückkehr 196 f. 200. Politik (1803, 1804), XLII f. 214. 222. 225. 248. 267. Bei der Verhaftung Rumbold's LIII. 310. 312. 313. 315. 319. Bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich 385. 386. 388. 393. 395. 618; mit Rußland LXIII, nach dem Durchzug der Franzosen durch Ansbach 395. 397 f. 619; nach Austerlitz 419 f. 422 f. Nach der Allianz mit Frankreich 435. 438. 441. 444. 445. 450. 453; bei dem Zerwürfniß mit Murat 470 f.; mit Frankreich (1806) 513. 524. 528. 548. 568. 569. 631. Persönliches, II, XXV. XXXIX. 72. 76—78. 97. 104. 121. 123. 124. 157. 167. 207. 208. 289. Beziehungen zu Friedrich Wilhelm III., II, XXXIX. 415. 622 f.; zu Duroc 393. 395; zu Hardenberg 312; zu Haugwitz, 207. 208. 290. 619. 623; zu Lucchesini 278. 289. 435. 436; zu Frankreich und Napoleon II, XXXIX. 97. 116. 121. 196. 207. 337. 416. 417. 618 f. 636. Seine Selbst-Apologie II, 614—620.
—— Peter, Bruder des vorigen, II, 78. 101—104. 117. 200. 278. 289. 319. 406. 435. 436. 446. 537. 625.
Louis Bonaparte, Bruder Napoleon's, II, 16 (in Berlin). 414. König von Holland 461.
—— Ferdinand, Prinz von Preußen, I, 330. 462. II, LXIV. 410. 415. 523. 526. 632. Lucchesini über ihn II, 628, 634.
—— Philipp von Orleans, I, 400.
Louise, Königin von Preußen, I, 460. 467. 513. 519. 538. 557. II, 75. 104 (in Memel). 261. 297. Gegen Frankreich und Napoleon 410. 415. 420. 520. 528. 628. 635. Während des Krieges 632. Zusammenkunft mit Napoleon LXXXVI. 589. 592. Beziehungen zu Hardenberg 528; zu Haugwitz 581.
Louvet, I, 407. 412.
Lucchesini, Marquis Girolamo, preußischer Gesandter in Wien, I, XVII. XXII. 395. 401. 543. Sendung nach Paris II, XI. 2 f. Instruktion 3 f. Verhandlung über den Vertrag vom 23. Mai 1802, XXVI f. 81 f.; vom 6. September 1802, 109 f. Reise nach Italien 339 f. 603, nach Franken 339. 342. 634. Über die Sendung Nowossiltzow's 317; bei der Allianz-Verhandlung mit Frankreich 351 f. 356; nach Berlin (1806) 410. 414. Bei dem Zerwürfniß mit Frankreich LXXVI. 497. 512. 523. 628; abberufen LXXVIII. 531. 534—537. 550; letzte Unterredung mit Talleyrand 541 f.; mit Napoleon 557 f. 564. 576; Abreise von Paris 631 f. Verhandlungen in Charlottenburg LXXXII, 633 f. Persönliches II, 29. 65. 74. 101. 108. 120. 171. 256. 267. 271. 277 f. 283. 426. 452 504. 513. 530. 534 f. Urtheile über L.: von Friedrich Wilhelm III., II, 97. 100. 200. 268. 277 f. 289. 315. 317; von Napoleon 513 f. 557; von Beurnonville 103; von Haugwitz 257. 519. 530 f. 550; von Laforest 445. 530; von J. W. Lombard 101. 200; von P. Lombard 203. 537; von Hauterive 604. 609. 612. Sein Nachlaß 627 f. Seine Frau 535. Sein Sohn Moritz 580. 581.
Lucian Bonaparte I, 236. 305. 354. 363. 372. II, 276. 348.
Ludwig XVII., I, 400.
—— XVIII., vergl. Lille, Graf von.
—— Prinz von Baden, II, 106.
Luk, General, I, 542. 543; preußischer Gesandter in Petersburg II, 18.

Macdonald, französischer General I, LI. 343. 428.
Mack, österreichischer General, II, 403.
Magallon, französischer Consul in Ägypten, I, 185.
Mallet du Pan, I, 544. 545.
Malmesbury, Lord, Verhandlung in Paris I, 101 f.; in Lille 148.
Malsburg, Freiherr v. d., Gesandter Kurhessens in Paris, II, 491. 492. 504. 516.
Maraudet, französischer Diplomat in Basel, I, 7. 26.
Marchant, I, 428.
Marescalchi, Direktor der Cisalpina, I, 421. 422.
Marescot, I, 309.
Maret, französischer Diplomat, I, 65. 136.
Maria Theresia, Tochter Ludwig's XVI., I, 38. 309.
Markow, russischer Gesandter in Paris, II, XXV, 85. 96. 99. 125—127. 138. 182. 205. 263. 264. 266. 324. 347. 348.
Marmont, französischer General, I. 185. II, 246. 285. 380. 485.
Marquézy, Journalist, I, 236.
Massena, französischer General, I. LIV. 135. 280. 380. 420. II. 408.
Massenbach, Oberst, II, 537. Lucchesini über M.: 630. 634.
Massow, Hofmarschall, I. 542.
Maulevrier, I, 415.
Max, Kurfürst von Köln, I, XII. XXIV. 144.
Maximilian Joseph, Kurfürst (König) von Bayern, I. XLV. 498. 499. 500. II, 320. 518.
Mazarredo, spanischer Botschafter in Paris, I, 344. 345.
Melas, österreichischer General, I. 381.
Melzi d'Eril, Graf, Bevollmächtigter der Cisalpina in Rastatt, I, 212
Memel, Zusammenkunft in, II. XXV. 91 f. 98. 103. 104. 132. 618.

Mengaud, französischer Agent in der Schweiz, I, 174. 175. 176. 190.
Merlin, von Thionville, I, 393. 400.
—— von Douai, Mitglied des Wohlfahrtsausschusses, später Justizminister, I, 98. 136. 138. 393. 394. 397. 400. Mitglied des Directoriums 147. 148. 154. 155. 160. 162. 166. 173. 176. 181. 184. 191. 209. 217. 228. 236. 247. 278. 255. 264. 305. 307. Rücktritt 308. vergl. 423.
Merveldt, österreichischer General, I, 124.
Metternich, österreichischer Gesandter in Berlin, II, LV, 345. 370. 371. 406; in Paris 543.
Möllendorff, preußischer Feldmarschall, I, 430. 434. 448. 480. II, 194. 214. 297. 337 (Ehrenlegion). 350. 386. 396. 411. 420. Am Napoleonstage (1806) 526. 630. Lucchesini über M.: 634.
Molitor, französischer General, II, 485.
Monnier, preußischer Courier, II, 478. 502.
Monroe, amerikanischer Gesandter in Berlin, I, 59.
Montauton, de, II, 634.
Moreau, französischer General, I, 84. 91. 103. 280. 281. 304. 321. 345. 380. 445. II, 16. 49.
Morpeth, Lord, II, 632.
Morris, I, 458.
Mortier, General, in Hannover, II, 142. 148. 162. 163. 167. 168. 173. 184. 499.
Moulins, Mitglied des Directoriums, I, 309. 330. 343. 425.
Mounstier, Marquis de, I, 449.
Münster, Graf, hannoverscher Gesandter in Petersburg, II, XXXII.
Murat, Joachim, I, 387. II, 285. 409. Herzog von Cleve-Berg LXIX. Streit mit Preußen LXX f. LXXV. 450 f. 459 f. 461. 465. 468 f. 471. 472. 481. 487. Bei Ausbruch des Krieges 490. 493. 500. 518. 521. 522. 524. 528. 542. 547. 557. In Tilsit 590. Hauterive über M.: 611.
Musset, französischer Commissär, I, 422.
Muzquiz, spanischer Gesandter in Berlin, I, 427. 501. 548 f.
Mylius, v., Gesandter Württemberg's in Berlin, II, 410.

Napoleon Bonaparte, in Italien (1796, 1797) I, XXVI. 74. 75. 80. 84. 112. 117. 119. 121. 123. 124. 126. 127. 134. 140. 142. 155—158. 273. In Paris (1797, 1798) 159. 160. 162 f. 165 f. 168 f. 173. 174. 176 f. 182 f. Nach Ägypten 180. 183. 185. 186. 213. 247. 257. 281. 305. Zurückberufen 338. In Paris 343. Staatsstreich LV. 345 f. Erster Consul 346. 349 f. 364 f. Charakter und Politik I, 365. 387. 391. II, 13. 17. 21. 23. 40. 44 f. 48. 51. 58 f. (1802) XXV. 81. 82 f. 105 f. 109 f. 114 f. 136. 138. 140. 188—190. 198. 200. 201. 221 f. 226 f. 238 f. 250. 259. 264. 277. 282. 300. 334. 317 f. 384. 389 f. 403. 409. 114. 437. 449. 456. 189. 548. 567. Urtheile von Joseph Bonaparte 300 f.; von Talleyrand 1, 221; von Hauterive II, 610; von Lombard 616. Scene mit Whitworth II, 125 f. 138. Bei der Verhaftung Rumbold's LIV. 313 f. 330. Rheinbundspläne 319 f.; bei der Sendung Nowossiltzow's LVI. 345 f. 347 f.; Allianz-Verhandlung mit Preußen LXVII. 353 f. 367 f. 389. Verträge von Schönbrunn und Paris LXVI. LXVII. 424 f. 430 f. 434. 439. Politik (1806) LXXIII. LXXIX. 466. 488 (Abneigung gegen Preußen), 492. 500. Bei Ausbruch des Krieges 538 f. 557 f. 564 f.; während des Krieges LXXXI f. LXXXIV. 577 f. 587 (Gespräch mit Kleist); bei Eylau 586; in Tilsit LXXXV f. 589 f.; in Königsberg (Gespräch mit Kalckreuth) 598. Zusammenkunft mit Königin Louise 592. Gegner Hardenberg's, Lucchesini's, s. diese. Beziehungen zu Kaiser Paul II, XI f. 21 f. 29 f. 34. 38. Unterredungen: mit Sandoz-Rollin I, 369. 372. 374. 375. 383. 388. 390; mit Lucchesini II, 11. 21. 101. 108. 109 f. 113. 114. 138. 139. 162. 197. 215 f. 258. 275. 321. 326. 327. 345. 452. 457 f. 557 f.; mit Lombard 183 f. 217. 219; mit Knobelsdorff (1804) 314. 322. 329 f. (1806) LXXIX. 559. 564. 570. 572. 573. 576. Erbliches Kaiserthum II, XLVIII. 255. 259 f. 272; Krönung 300. 315; König von Italien 335 f. Heirathspläne II, 106. 301. Napoleon's Mutter II, 348.
Ney, Marschall, II, LXX. 322. 586. 634.
Nowossiltzow, russischer Staatsmann, beabsichtigte Sendung zu Napoleon II, LV. LVI. 342—344. 346. 347 f. 350. 600. 601.

Oranien, Prinz Wilhelm Friedrich von, I, XXVII. 503. 537. II, 57 f. 62 f. In Paris (1802) XXV. XXVII. 73. 75. 80. 83. 88. 96. 102. 108. (1806) LXXII. LXXIII. 462. 473. 492. 502. 515. 516. 520. 525. 614.
Otto, französischer Geschäftsträger in Berlin, I, LIII. 319. 331 f. 336. 341. 351. Berichte 501 f.; in London II, 44; in München 383. 395.
Oubril, russischer Geschäftsträger in Paris, II, 263. 265. 269 f. 292. 324. Friedensunterhändler (1806) 466. 469. 485. 489. 492. 545. 560. 576.

Panin, Nikita, russischer Gesandter in Berlin, I, XLVI f. 272. 284. 302. 536. 537. (Audienz bei Friedrich Wilhelm II.), 538. 541. 542. 550. 555 f. Minister II, XVII. 42.
Parandier, französischer Agent in Berlin, I, XXVII. 480.
Pardo, General, spanischer Gesandter in Berlin, II, 512. 519.
Pastoret, Mitglied der Fünfhundert, I, 128. 133.
Paul, Kaiser von Rußland, I, XXXI. LV. 110. 387. 450. 454. 462. 505. 556. Beziehungen zu Napoleon II, XI. 29. 30. 31. 323. Ermordung XVII. 38; vergl. 12.

Paul, Prinz von Württemberg, II, 632.
Perigord, Louis de, II, 633.
Perregaux, Bankier, I, 400. 402. 427.
Perret, nach Berlin gesandt, I, 220.
Perroche, französischer Legations-Sekretär in Madrid, I, 173.
Petersbagen, Konferenzen in, (1799) I, LI. II, 622. 623.
Petiet, französischer Kriegsminister, I, 57. 61. 98.
Pety, François, I, 257.
Pfuhl, Oberst, II, XXXVII. 419. 629. 630.
Pichegru, französischer General, I, 63. 119. 148.
Pistor, General, II, 490.
Pitt, englischer Minister, I, 48. 63. 104. 140. 161. II, LII. 264. 273.
Pleville-Pelet, Marine-Minister in Frankreich, I, 137. 172. 176. 213.
Poncelin, französischer Journalist, I, 116.
Portalis, Mitglied des Rathes der Alten, I, 118. 133. 136. 158.
—— französischer Legations-Sekretär in Berlin, II, 297.

Querini, Gesandter Venedigs in Paris, I, 119.

Radziwill, Fürst, I, 522.
Ramdohr, Freiherr von, II, 206.
Ramel, Befehlshaber der Garde des gesetzgebenden Körpers in Paris, I, 146.
—— französischer Finanzminister, I, 57. 61. 136. 138. 419.
Rapinat, französischer Commissär in der Schweiz, I, 209. 212. 216.
Rapp, französischer General, II, 200. 447.
Rappard, Kriegs- und Domänenrath, II, 450.
Rastatt, Congreß von, I, XXXIII. 158. 162. 164. 183. 189. 217. Gesandtenmord 282. 421. 423.
Rasumowski, russischer Gesandter in Wien, I, 556.
Rauch, Major, II, 506. 554. 578.
Ravneval, französischer Geschäftsträger in Petersburg, II, 292.
Reede, Baron, I, 544 f.
Regnaud de St. Jean d'Angely, I, 388.
Regnier, Präsident des Rathes der Alten, I, 59. 346.
Reibeld, kurpfälzischer Diplomat, in Basel, I, 13. 34.
—— französischer Agent, I, 100.
Reinhard, Minister des Auswärtigen in Frankreich, I, 321. 337—339. 342. 343. 316. 506. 509. Rücktritt 349.
Reizenstein, von, badenscher Diplomat, I, 13.
Renfner, Heinrich, Geh. Legationsrath, I, 133. II, 152.
Resnier, Archivar in Paris, I, 233. 306.
Reuß, Fürst von, österreichischer Gesandter in Berlin, Berichte (1795 ff.), I, XII. 436. 469. 527 f. Vergl. auch I, 545. Tod 552.
Revel, sardinischer Bevollmächtigter in Paris, I, 69. 70.
Rewbell, Mitglied des Directoriums, I, XL. 43. 15. 46. 47. 48. 55. 57. 59. 61. 63. 66. 70. 72 ff. 74. 75. 80. 81. 84. 86 ff. 90. 91. 98. 103. 105. 112. 116. 117. 120 f. 127. 129. 138. 139. 141. 142. Antheil am Fructidor-Staatsstreich 144 f. 148. 154—162. 166—170. 173. 174. 178. 179. 181—183. 186 f. 190. 208. 209. 211. 215. 217. 218. 220. 221. 246. 259. 260. 263. 264. 272. 273. 274. 276. 278. 281. 282. 304. 305. 422. Seine Frau I, 90. 140. 144. 220.
Rheinbund, I, LXXII. LXXIII. 460. 473. 483. 485—489. 499. 502. 511. 521. 525. 549.
Richard, Mitglied des Convents, I, 398.
Ritz, Friedrich, Geh. Cämmerier, I, 37.
Rivals, französischer Gesandter in Cassel, I, XLIV. 485.
Rivaud, französischer Commissär, I, 262. 264. 421.
Roberjot, französischer Bevollmächtigter in Rastatt, I, XL. 216. 227. 423.
—— Madame, I, 423.
Rochefoucauld, de la, Madame, II, 322.
Roederer, I, 364. 388.
Rohde, Freiherr von, preußischer Diplomat, I, 408. 411.
Roquesante, I, 173.
Rostoptschin, russischer Minister, II, XIII.
Rour, preußischer Diplomat, Biographisches, I, 42. 372. 419. Berichte 419 f. II, XXVI. 84. 85. 109. 113. 504.
Rovere, I, 64.
Royer, I, 454.
Rüchel, preußischer General, I, XLIX. Denkschrift (1799) 290 ff. 542. II, 194. (1804) XLIV. 245. (1805) LXIV. 386. 526. Urtheil Lucchesini's, 630. 634.
Ruffin, II, LXXIX. 489.
Rumbold, englischer Resident bei dem niedersächsischen Kreise, von den Franzosen verhaftet II, LIII f. 307 f.; freigelassen 313 f. 618.

Saint-Geneſt, französischer Legationssekretär, II, 491.
—— = Julien, Graf, österreichischer Diplomat, in Paris, I, 387.
—— = Marsan, sardinischer Diplomat, in Paris II, 29.
Sainte-Foy, Vertrauter Talleyrand's, I, 330. 387.
Sandoz-Rollin, preußischer Gesandter in Paris, Biographisches I, XXIII. 16. Berichte aus Paris 39. u. s. w. Vergl. 395. 399. 401. Urtheil von Haugwitz II, 2.
Santerre, General, I, 425.
Sardinien, König von, I, 244. 259. 260. 278 II, 29.
Scherer, französischer Kriegsminister, I, 264. 304. 421. 422.
Schladen, General-Lieutenant von, I, 335.
—— preußischer Gesandter in München, II, 397. 400. Meldungen (1806) LXXV. 196. 199.
Schmettau, General, II, 523.

Schönbrunn, Vertrag von, II, LXVI. 424 f. 430 f. 432 f.
Scholz, preußischer Legationssekretär im Haag, II, 513.
Schrötter, Freiherr von, preußischer Minister, II, 370.
Schulenburg, Friedrich Wilhelm Graf von der, preußischer Minister, I, 234. 434. 435. 480. 528. 543; besetzt Hannover (1801) II, XVI; verwaltet die Entschädigungsprovinzen 98. 99. 103. Antheil an der Politik 215. 295; bei Rumbold's Verhaftung LIII. 307. 310. 312; Allianz-Verhandlung mit Frankreich LIX; Ehrenlegion 337. Verhältniß zu Haugwitz 206. 207. 242. 310.
Schulte, hannoverscher Senator in Paris, II, 163.
Schwarzkopf, hannoverscher Resident in Frankfurt a/M., I, XIII.
Schweitzer, Bürgermeister von Frankfurt a/M., I, 32; in Paris II, 51.
Sebastiani, Oberst, II, 140. 458. 459.
Seber, preußischer Courier, II, 516. 631.
Segui, I, 173.
Segur, begleitet Duroc nach Berlin (1803), II, 137.
Selz, Conferenzen in, I, 217.
Semonville, französischer Diplomat, I, 321.
Serbelloni, Bevollmächtigter der cisalpinischen Republik in Paris, I, 179. 180. 181. 303. 422.
Sieyès, I, XXVI. XXVIII. 25. 29. 38. 41. 70. Gegen den Frieden von Campo Formio 157. 160. 161. 166. Sendung nach Berlin XXXVII f. 191 f. 208. Instruction 473 f. Audienz 214. 480. Verhandlungen 221 ff. 226. 230 f. 238. 248 f. Berichte aus Berlin XXXVIII f. 480—501. Vergl. auch 548 f. 560. Abreise 500. 501. Mitglied des Directoriums 272. 280. 281. 304; bei der Revolution vom 30. Prairial 308 f. 321 f. 330. 336. 338. 343. 345—348. 354—358. Rücktritt 362 f. Vergl. 397. 398. 400. 407. 410. 421. 424. 425.
Sotin, französischer Polizei-Minister, I, 168. 183. Gesandter in Genua 190. 211. 215. 216.
Soucy, Frau von, I, 38.
Soult, Marschall, II, LXX. 322.
Sprengporten, russischer General, Sendung nach Paris II, XIII. 16. 29.
Stackelberg, Graf, russischer Diplomat, II, 563.
Stadion, Graf, österreichischer Staatsmann, Gesandter in Berlin I, XV. Unterhändler (1805) II, 111. 412. 413. 415. 418.
Staël, Baron von, schwedischer Gesandter in Paris, I, 395. 396. 399. 408.
—— Frau von, I, 143. 362. 402. 408. 410.
Stamford, oranischer Agent, I, 541. 542. 556.
Starhemberg, österreichischer Gesandter in London, I, 534.
Steiger, I, 545.
Stein, Karl Friedrich Freiherr vom, II, LXIV.
Struensee, preußischer Minister, I, 51. 52. 54. 152. 502. Unterredungen mit Otto 505, 506. 528. II, 206.
Suchet, General, II, 496.
Suworow, russischer General, I, LI. 293.

Talleyrand, französischer Minister, Ernennung I, 136 f. Politik und Unterredungen (1797) 140. 142—145. 154. 155. 158. 162. 163. (1798) XXXVII, XXXIX f. XLII f. 173 f. 178 f. 182. 185. 188. 190 f. 207 f. 210 f. 213. 215. 216. 218 f. 221 (über Napoleon), 227 f. 236 f. 258 f. 482. 484 f. 487 f. 493. (1799) 263. 272. 278. 279. 282. 304 f. 423. 426; Rücktritt 311. 330. 506. Zweites Ministerium 343. 345 f. 354; (1800) 358. 363 f. 381. 389. 520 f. Verhandlungen mit Lucchesini II, 10 f. (1801) 21 f. 24. 29. 30. 35. 39. 40. 61 f. (1802) 79. 80. 102. 106. 111. 112 (Vertrag vom 6. September), 185; (1803) 124. 136 f. 142. 148 f. 162. 167 f. 171 f. 197 f. 199 f. 204 f. 226 f. (1804) 238 f. 250. 257. 263. 269 f. (Verhandlungen mit Dubril), 276. 282 f. 285. 292. 299 f. 313 f. (Verhaftung Rumbold's), 326 f. 328; (1805) 332 f. 343 f. (in Italien), 351 f. (Verhandlung über Hannover und Allianz, Ansicht über den Krieg von 1805, 384); (1806) 450 f. 454 f. 485 f.; bei Ausbruch des Krieges 491. 497. 525. 541 f.; Verhandlungen mit Knobelsdorff 565. 571; während des Krieges LXXXIII. 578, 579; in Tilsit LXXXVI. 590. 591 f.; in Königsberg 596 f. Briefwechsel mit Hauterive II, 602 f. Verhältniß zu Napoleon II, 48. Persönliches, Charakter II, 47. 140. 276. 345 (schwarzer Adler-Orden). Bestechlichkeit I, 168. 210. 422. 425; II, 72. Talleyrand's Gemahlin, s. Grant.
Tallien, I, 88. 128. 401. 402. 407. 408. 409. 412. 413.
—— Gemahlin des Vorigen, I, 261. 401. 402.
Talot, Mitglied der Fünfhundert, I, 157. 304.
Tarrach, von, preußischer Diplomat, I, 26.
Tascher, Stephanie T. de la Pagerie, II, 462.
Tauentzien, Graf, I, 536. Generalmajor in Ansbach-Bayreuth II, LXIX. 394.
Tavernier, Capitän, II, 633.
Taxis, Graf, I, 417.
Taylor, englischer Gesandter in Cassel, II, 357.
Testi, Minister der cisalpinischen Republik, I, 179.
Theremin, Karl Wilhelm, französischer Diplomat, I, XLIV. 84.
Thibaudeau, Präsident des Rathes der Alten I, 59. 133. Staatsrath und Präfekt in Marseille II, 384.
Thornton, englischer Diplomat, II, 574.
Thugut, österreichischer Minister, I, XVII. 144. 158. 184. 257. 261. 274. 278. 369. 384. 496. 550. 553. II, 216.
Tilsit, Unterhandlungen und Friede von, II, LXXXVI f. 589 f.
Tollius, I, 511.
Tolstoi, russischer General, II, 408.

Treilhard, französischer Bevollmächtigter in Rastatt, I, 163. 197. Mitglied des Directoriums 209. 210. 212. 215. 217. 218. 221. 247. 264. 279. 305. Rücktritt 307 f. vergl. 419. 491.
Trouvé, französischer Gesandter in Mailand, I, 228. 236.
Truguet, Marine-Minister in Frankreich, I, 98. Entlassung 136. 137. Gesandter in Spanien 184. 185. 210.

Vaughan, de la, I, 173.
Vestris, Tänzer, I, 37.
Vincent, österreichischer General, II, 492.
Visconti, Gesandter der Cisalpina in Paris, I, 156. 179. 180. 228.
Volney, I, 364.
Voß, von, preußischer Minister, II, 370.

Waitz von Eschen, Minister von Hessen-Cassel, in Basel, I, 5. 13. 26. In Berlin (1806) II, 485. 491. 551.
Waldeck, Fürst, von, II, 558.
Walmoden, Graf von, II, 547.
Whitworth, Lord, englischer Botschafter in Paris, II, 124; Scene mit Napoleon 125 f. 348. Abreise 138. 168.
Wied, Fürsten von, II, 481.
Wilhelm IX., Landgraf (Kurfürst) von Hessen-Kassel, I, XLIV. LI. 458. 485. 498. 500. 555. II, 357. 373. 490. 491 f. 508. 522. 544. 546.
—— Prinz, Bruder Friedrich Wilhelm's III., II, 632.
Wilhelm Friedrich, s. Prinz von Oranien.
Winzingerode, Adjutant Kaiser Alexander's, Sendung nach Berlin, II, LV. 336.
—— Gesandter Württembergs in Paris, II, 473.
Wittgenstein, Fürst, preußischer Gesandter in Cassel, II, 491. 508.
Woronzow, Graf Alexander, russischer Reichskanzler, II, 182. 216.
—— Graf Simon, russischer Gesandter in England, II, 132. 182. 216.

Yarmouth, Lord, englischer Diplomat, in Paris, (1803) II, 138. (1806) LXXII. LXXVI. 485. 489. 493. 518. 519. 558. 576.
York, Herzogin von, I, 79.
Ysenburg, Fürst von, I, 25. II, 320.

Zastrow, General-Adjutant Friedrich Wilhelm's II., I, XX. 439. 457. Friedrich Wilhelm's III., I, XXXVIII—XL. LII. Verhandlung mit Sieyès 230 f. 238. 254. 335. 467. 487. 503. Unterredung mit Otto 504. 506. 508. 510. 513. 542. II. LVI. 194. 371. 552. 634. Unterhandlung mit Duroc und Talleyrand (1806) LXXXII f. 633. Denkschrift über die politische Lage (1807) 584—586.
Zinzendorff, von, sächsischer Gesandter in Berlin, I, 80.
Zwanziger, von, Gesandter des fränkischen Kreises in Paris, I, 99.

Druck von Breitkopf und Härtel in Leipzig.

FEB 2 1965

DD
3
A3
Bd.29

Prussia. Archivverwaltung
Publikationen aus den
Preussischen Staatsarchiven

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY